HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES OU NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES RELATIONS DE...





BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE
S.C.
XVII
76
·HELENÆ·AVGV
STÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS
Digitized by Google



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

TOME IX.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à present dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE, ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ,

TOUCHANT LEUR SITUATION, LEUR ÉTENDUE, leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MŒURS ET LES USAGES DES HABITANS, LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE MODERNE, qui representera l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus autentiques,

DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, Habits, Antiquités, &c.

TOME NEUVIE'ME.





A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.





AVERTISSEMENT.



EN avançant dans une longue carriere, un Ecrivain, qui n'a pû donner d'autre garant que sa bonne foi, doit se croire obligé de faire quelquefois remarquer à ses Lecteurs qu'il ne les fait pas marcher au hasard, & qu'ils peuvent également compter sur sa diligence & sa fidélité jusqu'au terme.

On ne parle point de cette fidélité qui consiste à publier chaque Volume dans le tems qu'on se le propose, c'est-à-dire, aussi-tôt qu'on le desire, & que dans l'ardeur de plaire au Public on se hasarde quelquefois à le promettre. Il est certain qu'une promesse de cette nature ne doit passer que pour un engagement conditionel. Ce qui dépend d'un grand nombre de secours, qu'il n'est pas aisé de rassembler (*a*), ne peut être assujetti à des regles fixes, ni pour la durée du travail, ni pour le tems de la publication. Nos Bibliothéques, sans excepter celle du Roi, ne contiennent point tous les Voyageurs. On a recours à celles des Etrangers. Comment répondre du zéle des correspondans, & de la diligence des voitures? D'ailleurs les Figures & les Cartes causent toujours quelque retardement, qui vient de la lenteur des Artistes. Ainsi, promettre qu'un Volume sortira de la presse dans un tems qu'on croit pouvoir nommer, c'est s'obliger simplement d'y apporter tous ses soins; & jusqu'à présent on n'a pas eu plus de négligence à se reprocher, qu'on ne veut en avoir jusqu'à la conclusion de l'Ouvrage.

Mais pour la constance essentielle, qui regarde le fond de l'engagement & la totalité de l'exécution, on ne balance point à rassurer les Souscripteurs, qu'un délai de quelques mois paroît avoir allarmés. L'Auteur, répondant tout à la fois de ses propres intentions & de celles du Libraire, déclare que sa mort est le seul obstacle qui puisse interrompre son travail. Dans cette supposition même, la France est assez riche en Ecrivains pour lui donner des Successeurs : & sa philosophie lui faisant envisager assez tranquillement ce qui doit arriver après lui, il veut tracer

(*a*) Il y auroit de l'injustice à ne pas faire attention que l'Auteur travailloit autrefois d'après les Anglois, & qu'à présent il ne doit rien qu'à lui-même.

d'avance le chemin qui resteroit à suivre, si la mort, plus prompte en effet qu'il ne doit le craindre de son âge & de sa santé, ne lui permettoit pas de l'achever.

Aux neuf Volumes qu'il a déja publiés (*b*), la mesure de son sujet, prise avec plus de soin depuis qu'il n'a plus les Anglois pour guides, l'oblige nécessairement d'en ajouter trois :

Le premier, c'est-à-dire, le dixiéme dans l'ordre de l'Edition, contiendra ce qui appartient encore aux Indes Orientales, surtout les Voyages par le Sud-Ouest, ce qui regarde les Terres australes, les Voyages qu'on nomme *errans*, parce qu'ils n'ont pas d'objet fixe, & les Voyages autour du monde.

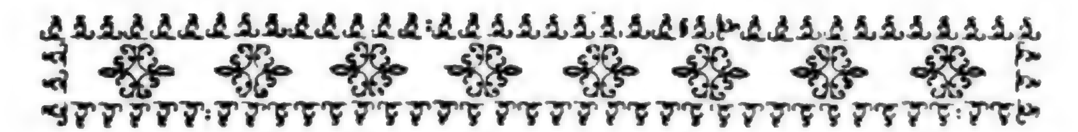
Les deux autres Tomes sont réservés presqu'entiérement pour l'Amérique, suivant le nouveau plan que l'Auteur a déja pris soin d'annoncer, & dont il ne veut pas différer plus long-tems à donner une legere idée. Ce plan, aussi simple qu'agréable, consiste à réduire toutes les Relations en un seul corps, qui formera une Histoire suivie; en rejettant dans les Notes ce qui est personnel aux Voyageurs, & tout ce qui paroîtra digne d'être conservé, sans mériter d'être admis dans une narration noble & soutenue. Après beaucoup de réflexions, il lui semble que c'est l'unique moyen d'éviter, dans le texte, les petits détails & les répétitions ennuieuses, dont on a fait un juste reproche aux Anglois.

Les Voyages au Nord, qui sont en petit nombre, & la plûpart très-courts, trouveront place à la fin du dernier Tome.

* *

On n'entre dans aucune explication sur le Volume qu'on donne aujourd'hui, parce que chaque article porte son éclaircissement dans une courte Introduction. En général, on se flatte qu'il ne paroîtra pas le moins instructif & le moins agréable. Mais, jusqu'à l'ouverture du nouveau plan, l'ambition de l'Auteur se borne, en continuant de suivre celui des Anglois, à ne pas donner sujet de regretter ses anciens guides.

(*b*) Trente-six de l'Edition *in*-12.



TABLE

DES TITRES ET DES PARAGRAPHES CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU LIVRE II.

Voyages de Carré & de Lestra aux Indes Orientales.

TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

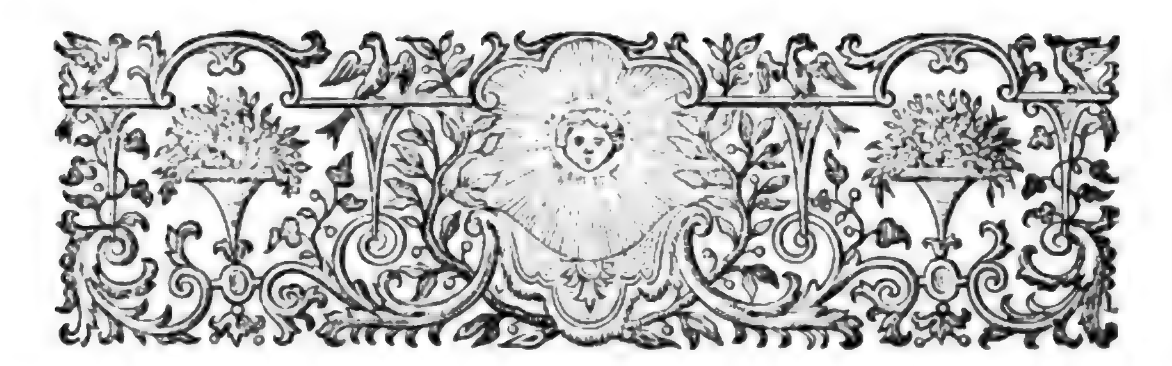
Fin de la Table des Titres & Paragraphes.

On trouvera le Privilege au premier Volume.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Neuviéme Tome de l'*Histoire des Voyages*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris ce 7 Septembre 1751. GEINOZ.

HISTOIRE



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe SIÉCLE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

VOYAGES DE CARRÉ ET DE L'ESTRA AUX INDES ORIENTALES.

INTRODUCTION.

CEUX qui s'attachant à l'esprit d'un Ouvrage, consultent les Préfaces, pour s'instruire des vûes de l'Auteur, & pour se mettre en état de juger s'il est fidéle à les suivre dans le cours de son travail, reconnoîtront ici l'exécution de mes nouvelles promesses (1). Ils ne peuvent avoir lû les dernieres Relations du Tome précédent, sans être fort satisfaits de retrouver ici le fond des mêmes sujets & la suite des mêmes événemens. C'est ce soin de rap-

(1) Voyez l'Avertissement du Tome VIII.

procher les Voyages contemporains, sur-tout ceux qui regardent les mêmes lieux, que les Anglois ont négligé, & qui paroît néanmoins absolument nécessaire pour donner à ce Recueil un air historique; c'est-à-dire, pour le rendre digne de son Titre. La multitude de Relations anciennes & modernes, qu'ils ont laissées par derriere, & que je serai obligé de rappeller sur la scene pour achever l'article de l'Asie, ne me permettra pas toujours d'observer la même régle. Aussi n'ai-je promis absolument ce nouvel ordre que dans un plan qui me sera propre (2), & qui ne peut commencer qu'avec les Voyages en Amérique. Mais jusqu'alors, en continuant malgré moi de suivre le plan des Anglois, je m'efforcerai du moins de suppléer à ses défauts par des liaisons aussi naturelles que les rapports du tems & des lieux pourront les fournir.

Ici, j'ai l'avantage de trouver les deux Relations qui vont faire l'ouverture de ce Volume, liées comme d'elles-mêmes avec celles qui les précédent (3).

§ I.

VOYAGE

DE CARRÉ (4).

CARRÉ. 1668.

Motif du voyage.

M. Caron est chargé de la direction du Commerce oriental.

UN reste de François s'obstinoit encore, avec moins de prudence que de courage, à combattre les obstacles qui s'opposoient à leur établissement de Madagascar, lorsque le grand Colbert, dont les vûes s'étendoient beaucoup plus loin que cette Isle, mais qui ne vouloit pas y laisser périr absolument les espérances du Commerce, jetta les yeux sur M. *Caron*, Hollandois fort versé dans les affaires de l'Orient, où il avoit été long-tems à la tête de sa Nation. Quelques sujets de mécontement l'ayant fait retourner en Hollande, son chagrin & son inclination l'avoient fait passer au service de la France. Il fut nommé Directeur général de la Compagnie des Indes; & dans cette qua-

(2) *Ibidem.*

(3) Voyez l'Introduction aux voyages de Rennefort, Tome VIII, p. 551 & suivantes; & la Relation de la Haie, *ibid.* p. 628.

(4) Ce Voyageur ne se fait connoître que par la protection particuliere dont M. Colbert l'honoroit, & par la commission qu'il avoit eûe, avant son Voyage aux Indes (publié à Paris en 1699, chez Claude Barbin, *in*-12, 2 volumes, & dedié à Madame la Duchesse de Montfort) » de visiter les Etats de » Barbarie, les Isles de la Méditerranée, & » quelques Ports de l'Océan, dont il avoit » rendu compte à ce Ministre. Sa Relation n'est pas mal écrite. « Elle a quelque chose de prévenant dans l'exorde. » Je n'écrirai » rien, dit l'Auteur, qui ne puisse servir à » l'instruction des hommes, ou leur plaire » au moins par le charme de la nouveauté. » Ce que je dirai de moi ne sera qu'en passant, & par la nécessité absolue d'en parler. Le monde n'a que faire du détail de » mes Avantures. Il ajoute, qu'il supprimera » les bagatelles, & qu'avec cette double pré» caution, il évitera les deux écueils où » échouent presque tous les faiseurs de Rela» tions. Cependant il paroît avoir oublié cette promesse dans le récit de plusieurs Avantures galantes, auxquelles il s'arrête volontiers. Ses remarques sont d'ailleurs judicieuses. Après son Voyage de Surate, qui ne compose qu'environ le quart de son Ouvrage, il prit son chemin par la Perse, d'où il se rendit en divers endroits de la Turquie, & revint en France à la fin de 1671. Il fit ensuite un autre voyage aux Indes, dont les principales circonstances font le sujet de son second Tome.

lité, il reçut ordre de partir pour Madagascar, où la situation de la Colonie Françoise demandoit un prompt secours.

En quelle qualité Carré le suit.

Carré fut chargé de le suivre, sans autre commission que d'observer tout ce qu'il verroit de remarquable dans son Voyage, & d'en dresser des mémoires. Ils arriverent heureusement au Fort Dauphin. Mais ayant bien-tôt reconnu » que c'eût été ruiner les affaires de la Compagnie que de s'arrêter à faire la » guerre aux Habitans de l'Isle, Peuple farouche, qui leur auroit donné beau-» coup d'exercice, & dont la défaite entiere leur auroit apporté peu de profit; ils prirent le parti de faire voile vers Surate, ville fameuse par le Commerce de toutes les Nations, & déja connue des Marchands François par quelques Voyages particuliers (5). La Compagnie, remarque l'Auteur, » ne pou-» voit pas choisir, dans le monde entier, un lieu plus propre à ses desseins, » ni lui, faire un Voyage plus agréable.

Raisons qui font abandonner Madagascar.

Etat de l'Isle de Bourbon.

Avant que de prendre cette route, ils visiterent l'Isle de Bourbon, où les François avoient déja jetté des fondemens si solides, que leur colonie croissoit de jour en jour. La Description qu'il fait de l'Isle n'ajouteroit rien à celle qu'on a lûe dans la Relation de Montdevergue; mais il y vit un oiseau, qu'il n'avoit vû, dit-il, dans aucun autre lieu. Les Habitans le nomment *le Solitaire*, parce qu'aimant en effet la solitude il ne se plaît que dans les Cantons les plus écartés. Il est toujours seul, & jamais on n'en trouve deux ni plusieurs ensemble. On le compareroit au Coq-d'inde, s'il n'avoit les jambes plus hautes. La beauté de son plumage est admirable. C'est une couleur changeante, qui tire sur le jaune. Sa chair est exquise. Caron voulut garder deux de ces oiseaux, pour les envoyer en France & les faire présenter au Roi: mais ils moururent de mélancolie, dans le Vaisseau, sans avoir voulu boire ni manger (6).

Bel oiseau nommé le Solitaire.

Carré arrive à Surate.

La Navigation fut heureuse jusqu'à Surate. L'Auteur faisant profession de passer sur les événemens communs, ne s'arrête pas même à l'établissement du Comptoir François dans cette ville, & se borne à le représenter florissant sous la conduite de M. Caron, qui conservoit, dit-il, à l'âge de soixante-dix ans, autant de courage & de résolution que de prudence.

Etat de la Compagnie Françoise à Surate.

Thevenot remarque, dans la troisiéme partie de ses voyages (7), qu'à son arrivée aux Indes en 1666, le Gouverneur de Surate faisoit de grandes informations sur la Compagnie Françoise. Il avoit reçu deux Envoyés de France, la *Boulaie* & *Beber* (8), qui étoient venus solliciter la liberté du Commerce, & qui devoient se rendre à la Cour d'Agra dans la même vûe. Comme tous les autres Européens qui étoient établis à Surate, se croyoient intéressés à faire exclure les François, ils employoient toutes sortes d'artifices pour inspirer aux Indiens une mauvaise idée de ces dangereux Rivaux. Le Gouverneur étoit déja disposé à leur rendre de mauvais offices à la Cour, lorsqu'un Capucin, nommé le Pere Ambroise, Supérieur de la Mission de son ordre, entreprit de le désabuser. Ce Missionnaire s'étoit fait respecter par sa

Important service qu'un Capucin rend à la Compagnie.

(5) Voyage de Rennefort, Tome VIII, p. 562.

(6) L'Auteur compare cette Isle au Paradis terrestre, & fait un éloge admirable de son climat & de ses productions.

(7) Voyages de Thevenot, III. Partie, pages 19 & suivantes.

(8) *Ibid.* p. 61.

CARRE'. 1668.

probité. Il fut reçu favorablement à l'Audience, & les premieres explications lui firent concevoir quel étoit le plus grand obstacle qu'il eût à vaincre. On avoit persuadé au Gouverneur, que les François qui devoient venir étoient des Corsaires.

Avanture d'un Corsaire Hollandois, qui avoit Commission de France.

Cette calomnie avoit eu d'autant plus de facilité à se répandre, que deux ans auparavant, un Corsaire Hollandois, nommé *Lambert Hugo*, étant entré dans la Mer rouge avec commission de M. de Vendome, Amiral de France, & quelques François sur son bord, avoit enlevé quelques Vaisseaux. Mais ce qui causoit le plus d'allarme aux Indiens, c'étoit l'histoire d'un Navire qui portoit le bagage de la Reine de Visapour, & qui avoit échoué vers l'Isle de Socotra. Cette Reine, qui alloit en pelerinage à la Mecque, s'étoit trouvée hors des atteintes du Corsaire en passant heureusement dans un Vaisseau Anglois : mais s'étant contentée, pour son bagage, d'un Navire qui lui appartenoit, Hugo le rencontra & ne cessa point de le pousser avec tant de vigueur, que le Capitaine fut contraint de se faire échouer. Quoique le Corsaire ne pût s'avancer tout d'un coup vers sa proye, il ne perdit pas courage. Après avoir attendu avec patience quelles seroient les suites du désespoir des Indiens, il remarqua facilement que l'eau leur manquoit, & qu'ils ne pouvoient résister long-tems à ce besoin. En effet, ils eurent tant à souffrir, qu'ils prirent le parti de cacher dans la mer ce qu'ils portoient d'or, d'argent & de pierreries, & d'avoir recours au Corsaire même, pour sauver leur vie; dans l'espérance qu'il se contenteroit de ce qui restoit sur leur Vaisseau. Hugo, étant arrivé près d'eux, apprit de quelque perfide de leur propre troupe, qu'ils avoient fait descendre dans la mer quantité d'argent, de joyaux & d'étoffes précieuses, que la Reine apportoit pour faire ses présens au Prophête & à ses Ministres. Il lui fut aisé d'arracher plus de lumieres à ceux qui avoient été chargés de l'exécution. Thevenot rapporte que le Capitaine & le Charpentier furent long-tems tourmentés, & qu'on menaça d'égorger le fils du Charpentier aux yeux de son Pere (9). Enfin Hugo fit retirer toutes les richesses qui avoient été confiées à la mer, & s'en saisit comme du reste de la charge.

Elle rend les François odieux dans les Indes.

Cette action avoit fait tant de bruit, dans les Indes, que le nom du Corsaire, qu'on y prenoit pour un François, étoit en abomination. Le Gouverneur de Surate en parla vivement au Pere Ambroise, qui eut beaucoup de peine à lui persuader que Hugo n'étoit pas François, quoiqu'il eût paru avec le Pavillon de France, & qu'il eût quelques François sur son bord. Il n'excusoit pas du moins les soldats ou les matelots de cette Nation, d'avoir aidé à ses brigandages; & revenant toujours aux préventions qu'on lui avoit inspirées, il soutenoit qu'il n'y avoit que le dessein de voler qui pût les avoir amenés aux Indes. Le Missionnaire avoit en réserve une autre réponse. Il assura le Gouverneur qu'ils n'étoient venus que pour vanger l'outrage qu'on avoit fait à quelques gens de leur pays, dans Aden, ville de l'Arabie heureuse. Il lui raconta ce qui s'étoit passé depuis quelques années dans ce Port. Une Patache de M. le Maréchal de la Meilleraie ayant été séparée de son Vaisseau par la tempête, & forcée de se retirer dans le Port d'Aden, les *Sunnis*

Comment le Pere Ambroise les remet en estime.

(9) Voyage de Carré, Tome I. p. 12.

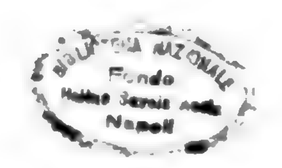


VUE DE SURATE

du côté de la Rivie

E SURATE
e la Riviere.

T. IX. N.° 17.



CARRÉ. 1668.

après l'avoir bien reçue, après avoir promis aux gens de l'Equipage de les traiter en amis, avoient fait circoncire, malgré leur résistance, tous ceux qui étoient descendus au rivage. Cette barbare violence, ajoûta le Pere Ambroise, n'avoit pas empêché que le Roi de France n'eut désaprouvé l'action du Corsaire, parce qu'ayant quelques François sur son bord, il avoit fait une mauvaise renommée au reste de la Nation. Mais c'étoit pour détruire cet injuste préjugé, que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit établi une Compagnie de Commerce, qui devoit apporter aux Indiens plus d'avantage que la France n'en pouvoit jamais tirer des Indes, avec ordre exprès de n'y exercer aucun acte d'hostilité.

Effet de son discours.

Cette apologie ferme & sincere produisit un changement merveilleux dans l'esprit du Gouverneur. Il pria le Pere Ambroise de l'écrire en langue Persienne. Il se hâta de l'envoyer à la Cour. Le grand Mogol, se l'étant fait lire, n'en fut pas moins satisfait. On ne fit plus que des caresses aux deux Envoyés de la Compagnie. Les Anglois mêmes, dont le Président étoit ancien ami du Pere Ambroise, leur rendirent toutes sortes d'honneurs (10). Telle étoit la disposition des esprits, à l'arrivée de Caron; & sa prudence ayant achevé de surmonter les obstacles, on vit bien-tôt naître, sous les plus heureux auspices, un Comptoir du nom François.

Idée qu'il donne de cette ville.

La commission particuliere de Carré lui fit chercher à se faire des liaisons utiles, dans la vûe de s'instruire à fond de tout ce qui regarde la ville de Surate (11). » Elle n'a pas toujours été ni si grande, ni si peuplée qu'aujourd'hui. Elle doit à ses malheurs une partie de son éclat. Les Portugais l'ayant » rasée en 1520, sous la conduite d'*Antoine Sylveira*, les habitans ne furent pas plutôt délivrés de ces dangereux Ennemis, qu'ils entreprirent de » la relever de ses ruines; & comme ils se promettoient de réparer toutes » leurs pertes par le Commerce, ils lui donnerent une forme marchande, la » plus commode & la plus superbe qu'ils purent imaginer (12).

Surate est située (13) sur la Côte de Malabar, à l'extrêmité de la Mer Indienne, au vingt-uniéme dégré & demi de latitude Septentrionale. Elle est arrosée par le *Taphy*, belle & grande riviere, qui forme un Port, où les plus gros bâtimens de l'Europe peuvent entrer facilement. Le climat est fort chaud; mais son ardeur excessive est tempérée par des pluies douces, qui tombent dans la saison où le soleil a le plus de force, & par des vents qui soufflent régulierement dans certains mois. Ce mêlange d'humidité & de chaleur fait le plus fertile & le plus beau pays du monde, d'un terrain qui seroit naturellement sec & inhabitable. Le riz & le bled nécessaires pour la nourriture d'une si grande ville, y croissent en abondance, avec tout ce qui peut servir à la bonne chere. » Les Européens, ajoute l'Auteur, y savent » trouver jusqu'aux délices du goût & de la volupté; plus habiles sur ce » point, mais plus malheureux que les Indiens (14).

La grande Place de Surate est environnée de belles Maisons. Le Château qui la termine n'est pas un des moindres ornemens de la ville. Il a, pour

(10) *Ibidem.* pages 63 & suivantes.
(11) *Ibid.* p. 14.
(12) *Ibid.* p. 16.
(13) Voyez ci-dessous le voyage d'Ovington.
(14) *Ibid.* p. 19.

CARRE'. 1668.

fossé, la Riviere même, qui vient laver le pied de ses Bastions, & qui en rend l'approche très-difficile.

Beauté des Edifices.

Les Habitans n'épargnent rien pour embellir leurs Maisons. On est surpris de voir les dehors aussi ornés d'ouvrages de menuiserie, que les appartemens les plus propres (15). L'intérieur est d'une magnificence achevée. On y marche sur la porcelaine, & de toutes parts les murs brillent de cette précieuse matiere; outre une quantité infinie de vases, qui donnent aux chambres un air incomparable de fraîcheur & de propreté. Les fenêtres ne reçoivent pas le jour, comme en Europe, par des carreaux de verre, mais par des écailles de Crocodile ou de Tortue, ou par des nacres de perles, dont les différentes couleurs adoucissent l'éclat du soleil, & rendent la lumiere plus agréable sans la rendre plus obscure. Les toîts sont en plateformes, & servent le soir à la promenade: souvent même on y fait tendre des lits, pour y passer la nuit plus fraîchement. C'est presque le seul moyen d'éviter les grandes chaleurs, qui se font sentir la nuit dans l'intérieur des Maisons, tandis que l'air est frais au dehors.

Comptoirs des Nations Etrangeres.

Outre les Maisons publiques, qui sont l'ouvrage des Magistrats, Carré vante celles que d'autres Nations avoient fait bâtir comme à l'envie, & qui occupent de grands quartiers de la ville. On distinguoit, par différens etendards, les Comptoirs des François, des Anglois & des Hollandois. Ces trois grands édifices joignoient à leur beauté, l'avantage d'être si bien fortifiés, qu'ils étoient à couvert de toutes sortes d'insultes.

Surate est pillée par Sevagy.

Les François n'étoient établis que depuis un an dans Surate, lorsqu'une dangereuse expérience leur fit sentir ce qu'ils devoient à la prudence de leur Directeur, pour avoir tourné ses premiers soins à la sûreté du Comptoir. Un célébre Avanturier, nommé *Sevagy* (16), qui après avoir fait la terreur de l'Asie par ses armes, étoit parvenu à se former un Royaume aux dépens du Mogol & des Rois de Visapour & du Decan, entreprit de réparer l'épuisement de ses tresors, qu'il avoit employés dans différentes guerres, par le pillage de Surate. C'étoit la seconde fois qu'il avoit recours à cet expédient; mais quoiqu'il eût réussi dans une autre occasion par la surprise, il employa dans celle-ci des voyes fort opposées. Le seul usage qu'il fit de la ruse fut pour gagner le Gouverneur: & lorsqu'il se crut sûr de l'avoir fait entrer dans ses intérêts par l'espérance du partage, il envoya demander hautement à la ville une somme de dix millions, avec menace d'aller la piller lui-même, si sa demande étoit rejettée. Carré parle de cette intelligence, sur la foi d'un officier du Gouverneur (17), qui n'avoit pas ignoré la trahison de son Maître, mais qui avoit manqué de courage ou d'honneur pour la découvrir aux Habitans.

Hardiesse de ce Conquerant.

Sevagy douta si peu du succès, qu'après le refus auquel il s'attendoit, il fit avertir la ville du jour & de l'heure qu'il choisiroit pour y entrer (18). Mais avant que de s'approcher des murs, il envoya un officier de son Armée aux

(15) *Ibid*. p. 21. On s'arrête ici à cette idée générale de Surate, parce que les détails sont plus exacts dans la Relation d'Ovington.

(16) Voyez son Histoire dans la Relation de Vanden Broeck, Tome VIII. de ce Recueil dans Thevenot.

(17) Carré, p. 93.

(18) *Ibidem*.

Comptoirs des trois Nations de l'Europe qu'il redoutoit le plus, les François, les Anglois & les Hollandois, pour leur recommander de faire paroître leurs Etendarts sur leurs terrasses, & leur promettre que ce signe les mettroit à couvert de la fureur du soldat. M. Carron le fit remercier, dans les termes les plus obligeans. Cependant il mena l'officier dans le lieu où les Marchands de France s'assembloient; & lui ayant fait remarquer quantité d'artillerie, prête à jouer, il lui déclara nettement que le quartier des François se croyoit à couvert, sur d'autres fondemens que la bonté de Sevagy.

Comment les François sont garantis du pillage.

Cet heureux brigand, qui n'étoit pas éloigné de la ville, se présenta bientôt aux Portes. Le Gouverneur étoit monté au Château, pour y donner des conseils dignes d'un traître, & capables de favoriser la trahison. Sous prétexte de foudroyer Sevagy de la Forteresse, il fit abbatre un mur qui couvroit sa marche, & qui lui avoit déja donné la facilité de faire filer ses troupes. C'étoit lui ouvrir la ville, & l'assurer du succès de l'intelligence. Les Habitans voulurent s'avancer; mais il étoit trop tard, & l'Ennemi se répandoit déja dans la ville. Carré regarde comme une chose étonnante, que Sevagy n'ayant que douze mille hommes, une Ville assez bien fortifiée, & remplie de plus de quatre cens mille Habitans, ne fit pas la moindre résistance (19); soit que la terreur eut abbatu les esprits, ou que tant d'hommes, différens de Nation & d'intérêts, peu versés d'ailleurs au métier des armes, fussent plus propres à s'embarrasser mutuellement qu'à s'entreprêter du secours. La violence fut extrême, & la vie même des Habitans ne fut point épargnée. Les François montrerent une contenance si ferme, que non-seulement ils préserverent leur Comptoir du pillage, mais qu'ils chasserent même de quelques Maisons voisines quantité de soldats que la fureur & l'avarice y avoient amenés. M. Caron, avec le sang-froid de sa Patrie, fit éclater toute la bravoure d'un François (20).

Desolation des Habitans.

Carré ajoute que la trahison du Gouverneur de Surate n'ayant pû demeurer long-tems secrette, le grand Mogol s'en défit par le poison : » Vangeance indigne d'un Monarque, qui jouit d'un pouvoir absolue sur ses sujets; » mais fort usitée dans cette Région, & pour laquelle on employe une sorte » de Moines, nommés Faquirs, qui ont l'art de composer des poisons fort » subtils. Le Gouverneur fut empoisonné par une lettre qu'il reçut du Mo» gol, & qui le fit tomber sans vie, en la baisant, suivant l'usage des orien» taux. Les Chirurgiens François, qui lui ouvrirent la tête, remarquerent » sans peine la trace du poison : sur quoi l'Auteur observe judicieusement, » qu'une punition de cette nature ne regardant que la personne du coupa» ble, & laissant des doutes sur la conduite du Prince, perd les deux grands » effets du châtiment, qui sont l'exemple, & la précaution pour l'avenir (21).

Le Gouverneur est puni par son Souverain.

Remarque sur cette punition.

Avant la fin des troubles de Surate, M. Caron fit partir Carré pour la Perse, avec des ordres particuliers qui regardoient les affaires de la Compagnie. L'objet de cette commission n'est pas mieux expliqué; mais l'Auteur fait gloire d'avoir toujours réservé une partie de son attention (22) pour observer les talens & les usages des hommes, & pour se procurer des connoissan-

Carré est envoyé en Perse.

(19) Carré, *ibid.* p. 75 & suivantes.
(20) *Ibid.* p. 97.
(21) Page 99.
(22) *Ibid.* p. 102.

CARRE'. 1669.

ces, qui servent, dit-il, plus que l'or & l'argent au vrai bonheur de la vie.

Idée qu'il donne de ce Pays & de ses Habitans modernes.

Cependant, pour ne pas répéter ce qui se trouve dans un grand nombre de livres, il se réduit à cette observation sur la Perse ; » qu'il n'y a peut-être » point de Pays au monde où les anciennes coutumes se soient si bien con- » servées. On est surpris d'y retrouver les loix & les usages du tems de Da- » rius & de Xerxes, & les Persans d'aujourd'hui presque semblables aux » *Perses* d'Herodote & de Xenophon : preuve certaine de l'excellence de » leurs loix & de la sagesse du Gouvernement, qui a cette ressemblance avec » celui de l'ancienne Egypte, où pendant plusieurs milliers d'années il n'é- » toit arrivé, suivant le témoignage de Platon, nul changement considéra- » ble dans les loix fondamentales & dans les usages (23).

Il se rend à Bassora par Bander-Abassy.

Pour sortir de Perse, Carré s'embarqua au Port de Bander-Abassy, le meilleur & le plus commode de cette Région. Il remonta l'Euphrate jusqu'à Bassora, ville célébre d'Arabie, où il fut témoin d'une partie de la révolution qui rendit les Turcs maîtres de cette Place. Elle avoit été de tout tems sous la puissance des Arabes, quoique le Sophi de Perse & le Grand-Seigneur eussent cherché comme à l'envie l'occasion de s'y établir. Sa situation sur l'Euphrate, qui la rend importante pour le Commerce des marchandises de l'Orient, promettoit beaucoup d'avantages au premier de ces deux Monarques qui l'emporteroit par la force ou l'adresse. Ce succès étoit réservé aux Turcs. Après avoir chassé par leurs intrigues, Hussein, Prince Arabe, qu'ils obligerent de chercher une retraite à la Cour du Mogol, ils n'employerent pas moins heureusement les armes contre un autre Prince de la même nation, qui avoit succédé à Hussein, & qui se vit dans la nécessité d'aller mendier un asile auprès du même Sevagy dont on a raconté l'Histoire (24).

Révolution de Bassora dont il est témoin.

Pendant cette guerre, Carré se trouvoit dans Bassora, ou sur son Vaisseau. Il servit à sauver tous les Chrétiens de la ville (25) ; & ses services s'étendirent jusqu'aux Marchands Indiens, qui transporterent, pendant la nuit, sur son Bâtiment, ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais l'armée Ottomane s'étant avancée, & le tumulte croissant dans la ville, qui n'étoit pas ravagée avec moins de fureur par les soldats Arabes, qu'elle ne s'attendoit à l'être bien-tôt par les Turcs ; l'Auteur, pour s'épargner la vûe de tant de malheurs, auxquels il ne pouvoit apporter qu'un foible soulagement, leva l'ancre & fit voile vers l'Isle de Garack.

Politique extraordinaire d'un general Turc.

Il ajoute que les Arabes ayant massacré tous les Turcs qui se trouverent dans Bassora, & les ayant même fait périr au milieu des tourmens (26), on ne pouvoit attendre de la rage du Vainqueur qu'une désolation entiere pour cette malheureuse Place. Cependant le Bacha de Babylone, qui commandoit l'Armée Ottomane, sacrifia la vangeance à l'intérêt. Il fut averti que le tems du négoce approchoit pour cette année, & que les Marchands étrangers s'étoient arrêtés dans les Isles voisines, pour attendre quel seroit le sort de la Place. Une sage politique lui fit concevoir qu'il ne falloit pas les effrayer. Il feignit d'ignorer tout ce qui devoit exciter sa colere ; & contre l'usage des

(23) Pages 103 & suiv.

(24) Le récit de cet événement est exact dans la Relation de Carré.

(25) *Ibid.* p. 126.

(26) Page 127.

Turcs,

CARRÉ. 1669.

Turcs, il n'employa ses forces qu'à rétablir la paix. Il fit porter les Enseignes blanches dans Bassora. Des Herauts-d'armes publierent en son nom, dans les Places de la ville & dans les villages voisins, que loin de nuire aux Habitans, il venoit les délivrer de la tirannie de leurs anciens Maîtres & relever leurs privileges sous la protection du Grand-Seigneur. Il dépêcha des Couriers dans tous les lieux où les Marchands s'étoient retirés, pour les inviter au Commerce & leur promettre toutes sortes de faveurs & de libertés. Cette conduite, qui mérite d'être observée dans un Général Turc, eut le succès qu'il s'en étoit promis (27); & Bassora ne trouva que de l'avantage dans la révolution de son Gouvernement.

Rétablissement du Commerce à Bassora.

Carré fut informé de l'heureuse fin du Siege, dans l'Isle de Garack, où les ordres du Bacha furent portés aussi, & l'engagerent, comme divers autres Marchands, à retourner à Bassora, dans la crainte de choquer les Turcs, dont la protection étoit souvent nécessaire à la Compagnie. Mais, pendant le séjour qu'il avoit fait dans l'Isle de Garack, il s'étoit procuré des lumieres intéressantes, & sur l'intérieur de l'Isle, & sur la fameuse pêche des Perles.

Motifs qui obligent Carré d'y retourner.

L'Isle de Garack, une des plus considérables du Golfe Persique, est également éloignée des Côtes de Perse & d'Arabie. Sa situation est aux lieues au-dessus de l'embouchure de l'Euphrate. Elle regarde au Nord, la ville de *Berderrich*; &, vers le midi, l'Isle de *Baharem*, où se pêchent les plus belles Perles de l'orient. Le Golfe Persique étant autrefois partagé entre plusieurs petits Souverains, l'Isle de Garack appartenoit alors aux Juifs. On voit encore les ruines de leur ville, qui devoit être grande & belle, à juger par quelques monumens que le tems & la guerre ont épargnés.

Description de l'Isle de Garack & de la Pêche des Perles.

La Synagogue, bâtie en forme de Pyramide, sert aujourd'hui de Mosquée aux Mahométans. Mais les bords & les Isles du Golfe ont souffert de grandes révolutions. Les Portugais, pendant qu'ils étoient Maîtres d'Ormuz, avoient réduit tous ces petits Etats sous leur puissance : le Roi de Perse, Chack Abbas, les en chassa par la force des armes. Cette révolution fut la derniere. Les Isles, habitées aujourd'hui par des Arabes, n'offrent plus que les cadavres de leurs villes, & quelques vestiges de leur ancienne grandeur (28).

Au lieu d'une ville superbe, on ne voit plus, dans l'Isle de Garack, qu'une bourgade composée de ses ruines. Elle est située sur un côteau, d'où la vûe seroit fort agréable, si le terrain de l'Isle n'étoit pas sec, pierreux & brûlé par les ardeurs du soleil. Quelques troncs d'énorme grosseur, & quantité de racines que la force des hommes ne peut arracher, rendent témoignage qu'il y avoit anciennement des bois; mais il n'y reste que du côté de l'orient quelques bocages assez frais, & quelques palmiers, plus propres, suivant les termes de l'Auteur, à servir de modéle pour représenter un lieu mêlé d'horreur & d'agrément, qu'à servir à la commodité des Insulaires. Carré prit plaisir à remarquer les traces de l'ancienne ville, & un bel Aqueduc de pierre de taille qui la traversoit; témoignage sensible de la puissance de ses anciens Rois.

Bourgade de Garack, qui a succédé à l'ancienne ville.

Cette Isle seroit peu importante au Commerce, s'il ne se trouvoit des Perles sur ses Côtes. Elle en fournit à toutes les parties de l'Asie, elle en fait passer en Europe; & les connoisseurs conviennent qu'il y en a peu d'aussi belles.

Belles Perles de Garack.

(27) *Ibidem.*

(28) *Ibid.* p. 132 & suivantes.

CARRÉ. 1669.

La pêche des Perles, dans l'Isle de Garack, commence au mois d'Avril, & dure six mois entiers.

Maniere dont elles se pêchent.

Aussi-tôt que la saison est arrivée, les principaux Arabes achetent des Gouverneurs, pour une somme d'argent, la permission de pêcher. Il se trouve des Marchands, qui employent jusqu'à vingt & trente Barques. Carré se procura plusieurs fois le spectacle de leur industrie & de leur travail. Ces Barques sont fort petites. Elles n'ont que trois hommes; deux pour les conduire. Le troisiéme est le Plongeur, qui courant tout le risque a la plus grande part au profit. Lorsqu'ils sont arrivés sur un fond de dix à douze brasses, ils jettent leurs ancres. Le Plongeur se pend au cou un petit panier, qui lui sert à mettre les nacres. On lui passe sous les bras & on lui attache au milieu du corps une corde de longueur égale à la profondeur de l'eau. Il s'assied sur une pierre, qui pese environ cinquante livres, attachée à une autre corde de même longueur, qu'il serre avec les deux mains, pour se soutenir & ne la pas quitter lorsqu'elle tombe avec toute la violence que lui donne son poids. Il prend soin d'arrêter le cours de sa respiration par le nez, avec une sorte de lunette qui le lui serre. Dans cet état, les deux autres hommes le laissent tomber dans la mer, avec la pierre sur laquelle il est assis, & qui le porte rapidement au fond. Ils retirent aussi-tôt la pierre; & le Plongeur demeure au fond de l'eau, pour y ramasser toutes les nacres qui se trouvent sous sa main. Il les met dans le panier, à mesure qu'elles se présentent; sans avoir le tems de faire un grand choix, qui seroit d'ailleurs assez difficile, parce qu'elles n'ont aucune marque à laquelle on puisse distinguer celles qui contiennent des Perles. La respiration lui manque bien-tôt: il tire une corde, qui sert de signal à ses compagnons; & revenant en haut dans l'état qu'on peut s'imaginer, il y respire quelques momens. On lui fait recommencer le même exercice; & toute la journée se passe à monter & à descendre. Cette fatigue épuise tôt ou tard les Plongeurs les plus robustes. Il s'en trouve néanmoins qui résistent long-tems; mais le nombre en est petit: au lieu qu'il est fort ordinaire de les voir périr dès les premieres épreuves.

Ce qu'on trouve avec les Perles.

C'est le hasard qui fait trouver des perles dans les nacres. Cependant on est toujours sûr de tirer pour fruit du travail, une huitre d'excellent goût, & quantité de beaux coquillages, qui feroient l'ornement de nos plus riches cabinets.

Carré est renvoyé en France.

Après le retour de Carré à Surate, M. Caron, qui vouloit envoyer en France des nouvelles de la Compagnie, pour ne rien faire sans l'agrément du Ministre & sans la participation des Directeurs, lui proposa de remonter en mer pour cette course. Il n'avoit personne auprès de lui, qui eût plus de part à sa confiance, & qui connût mieux les affaires (29). D'ailleurs il s'imagina que M. Colbert ayant lui-même envoyé l'auteur en Orient, le reverroit plus volontiers que tout autre: & peut-être aussi qu'ayant des vûes particulieres d'intérêt, qui avoient déja fait naître quelques soupçons, il étoit bien aise d'éloigner un François intelligent & fidele. Si ce dernier motif entra dans sa résolution, Carré n'en eut pas d'autre aussi pour entreprendre le voyage. Il vouloit découvrir, dit-il, le caractere de ce Hollandois « à ceux qui le connois-

Motifs douteux de cet ordre.

(29) *Ibidem.* p. 140.

» sant mal, pouvoient s'y être trompés, comme il déclare qu'il s'y étoit trom-
» pé lui-même; & s'il ne pouvoit faire passer en d'autres mains un emploi
» qu'il lui voyoit mal exercer, il se proposoit du moins de donner sur sa
» conduite des avis qu'il croyoit nécessaires à l'utilité du Commerce & de
» la Compagnie (30).

Carre'. 1669.

Carré prend sa route par terre.

Il partit de Surate le 21 de Février 1671, sur un vaisseau Anglois qui faisoit voile à *Bander-Abassy* (31), d'où il prit son chemin par terre jusqu'au bord de la Méditerranée. Ses observations en Perse, en Arabie, en Syrie, & dans d'autres lieux qu'il eut à traverser, n'ont rien d'assez remarquable pour mériter d'être recueillies entre les Relations mêmes qui regardent ces Régions, & qui appartiennent aux Voyages par terre. A plus forte raison ne doivent-elles rien changer ici à l'ordre qu'on s'est proposé. Leur plus heureux sort sera de reparoître à la suite, dans quelqu'une de nos descriptions. Mais, en faveur de la singularité, je m'arrête un moment à la rencontre que Carré, voyageant à cheval, fit dans un désert d'Arabie.

Remarque sur son Journal.

Avanture extrêmement singuliere.

Il s'étoit pourvu, en Perse, d'un guide Arabe, nommé *Agi-Hassem*, dont on lui avoit garanti le courage & la fidélité. Un jour, que la disette d'eau, ou plutôt l'infection que les Sauterelles avoient répandue dans tous les puits qui se trouvent sur la route, les avoient réduits pour unique ressource à une petite provision d'eau fraîche qu'ils portoient dans des outres, ils apperçurent, à quatre cens pas d'une colline, un Cavalier bien monté qui venoit vers eux à toute bride. Ils s'arrêterent avec quelque défiance, dans un lieu rempli de brigands. Ils le coucherent en joue; Carré armé de son fusil, & l'Arabe de son arc. Le Cavalier retint son cheval, & leur cria, en langue Turque, qu'il ne pensoit point à les insulter. En leur tenant ce discours, il reculoit sur ses traces, pour se mettre hors de la portée du fusil, qui lui étoit suspect. Lorsqu'il se crut en sûreté, il fit un signe de la main; & baissant la pointe de sa lance, il fit entendre aux deux Etrangers qu'il desiroit de leur parler.

Agi-Hassem ne balança point à s'approcher de lui. Carré les laissa un moment ensemble. Après quelques mots d'explication, le Cavalier s'étant assuré qu'il n'avoit rien à craindre, descendit de cheval, & la conversation devint commune; mais les complimens ne furent pas longs. Il étoit si plein de son malheur, qu'il ne pouvoit parler d'autre chose. J'ai, leur dit-il, derriere cette colline, une grosse compagnie de gens que j'amene d'Alep. Avancez; vous allez être témoins de notre funeste situation, & peut-être aiderez-vous à notre salut.

Carré & son guide monterent la colline. Il découvrirent bien-tôt la caravane, composée d'une vingtaine de valets, & d'environ cent chameaux, qui servoient à porter deux cens filles, âgées de douze à quinze ans. Elles étoient dans un état, dont la seule vûe inspiroit la pitié; couchées par terre, la plûpart fort belles, mais les yeux baignés de larmes & le desespoir peint sur leurs visages. Les unes jettoient des cris pitoyables, d'autres s'arrachoient les cheveux.

» Jamais de ma vie, dit l'Auteur, je ne ferai aussi touché que je le fus de
» ce spectacle; & quoique j'entrevisse une partie de la vérité, je demandai

(30) Page 141. Voy. la Relation de la Haie, au Tom. VIII.

(31) Page 143.

» au Cavalier Turc qui étoient ces misérables filles, & d'où venoient leurs » lamentations ? Il me répondit, en Italien, que je voyois sa ruine entiere ; » qu'il étoit un homme perdu, & plus desesperé cent fois que toutes ces filles ensemble. Il y a dix ans, ajouta-t-il, que je les éleve dans Alep, avec des » soins & des peines infinies, après les avoir achetées bien cher. C'est ce » que j'ai pû rassembler de plus beau en Grece, en Georgie, en Armenie ; & » dans le tems que je les conduis pour les vendre, à Bagdad, où la Perse, » l'Arabie & le Pays du Mogol s'en fournissent, j'ai le malheur de les voir » périr faute d'eau ; pour avoir pris le chemin du désert, comme le plus sûr.

» Ce récit m'inspira une égale horreur pour sa personne & pour sa profession. Cependant je feignis d'autres sentimens, pour l'engager à nous apprendre le reste de son avanture. Il continua librement ; & nous montrant des » fosses, qui venoient d'être comblées ; j'ai déja fait enterrer, nous dit-il, » plus de vingt de ces filles, & dix Eunuques, qui sont morts pour avoir bû » de l'eau des puits. C'est un poison mortel pour les hommes & les bêtes. A » peine même y trouve-t-on de l'eau ; ce ne sont que des Sauterelles mortes, » dont l'odeur seule est capable de tout infecter. Nous sommes réduits à vivre du lait des chameaux femelles ; & si l'eau continue de nous manquer, » il faut m'attendre à laisser dans ce désert la moitié de mes espérances.

» Pendant que je détestois au fond du cœur la barbarie de cet infâme Marchand, la compassion dont j'étois rempli pour tant de malheureuses filles » me tiroit les larmes des yeux. Mais je me crus prêt à mourir de saisissement » & de douleur, lorsque j'en vis neuf ou dix qui touchoient à leur fin, & » que j'apperçus sur les plus beaux visages du monde les dernieres grimaces » de la mort.

» Je m'approchai d'une d'entr'elles, qui alloit expirer ; & coupant la corde » qui attachoit nos outres, je me hâtois de lui offrir à boire. Mon guide » Arabe devint furieux. Je compris, par l'excès auquel il s'emporta, combien ces Peuples ont de férocité dans les mœurs. Il prit son arc, & d'un » coup de fléche il tua la jeune fille que je voulois secourir. Ensuite il jura » qu'il traiteroit de même toutes les autres, si je continuois de leur donner » de l'eau. Ne vois-tu pas, me dit-il, d'un ton brutal, que si tu prodigues » le peu d'eau qui nous reste, nous serons bien-tôt réduits à la même extrémité ? Sçais-tu que d'ici à vingt lieues il n'y en a pas une goutte qui ne soit » empoisonnée par les Sauterelles pourries ? En me tenant ce discours, il fermoit les outres & les attachoit au cheval, avec une action si violente & » tant de fureur dans les yeux, que la moindre résistance l'eut rendu capable de m'attaquer moi-même.

» Cependant il conseilla, au Marchand Turc, d'envoyer quelques-uns » de ses gens, avec des chameaux, dans les marais de *Taïba*, qui ne devoient » pas être fort éloignés, & dans lesquels il se trouve des eaux vives qui » pouvoient avoir été garanties de la corruption. Mais la crainte que les » Arabes de cette ville ne vinssent enlever ce qui lui restoit de sa marchandise l'empêchoit de prendre ce parti, & nous le laissâmes dans une irrésolution dont nous ne vimes pas la fin.

» Je ne dirai rien des cris que j'entendis jetter à tant de victimes innocentes, lorsque nous voyant partir, elles perdirent l'espérance qu'elles

» avoient eue, pendant quelques instans, de trouver du soulagement à la
» soif qui les consumoit. Ce souvenir m'afflige encore. Agi-Hassem en prit
» une, qu'il mit en croupe derriere lui; dans le dessein, me dit-il, de la
» donner à ses femmes. En effet l'ayant transportée jusqu'aux Fauxbourgs
» d'Alep, il l'y mit en dépôt, pour la prendre à son retour.

CARRE'. 1671.

Retour de Carré en France.

Carré, s'étant rendu fort heureusement à Saïde, trouva dans ce Port un Vaisseau François, dont le Capitaine se nommoit *Coulon*, qui le rendit le 9 d'Octobre à Marseille (32).

Il se loue beaucoup de l'accueil qu'il reçut à la Cour, & de l'honneur qu'il eut d'entretenir souvent le Roi, des avantures & des observations de son voyage. Mais il fait entendre que la reconnoissance de M. Colbert n'égala pas ses services & répondit mal à son attente.

Second voyage de l'Auteur aux Indes Orientales.

Jugement sur ce second Voyage.

Cependant ayant reçu ordre, peu de tems après, de retourner par terre en Orient, il accepta cette nouvelle commission, qui le conduisit dans différentes Cours des Indes. Le second tome de son Ouvrage est annoncé, à la fin du premier, comme une relation de ce second voyage; mais il semble que l'Auteur s'y soit oublié lui-même, pour n'entretenir ses Lecteurs que d'événemens étrangers à son sujet, & de quelques Histoires galantes qui méritent peu d'attention. Il n'explique pas même l'objet de sa commission; & si l'on excepte quelques circonstances des Conquêtes de Sevagy, qu'il fait regarder comme un Heros du premier ordre, & quelques remarques sur le Siége de Saint-Thomé, qui servent à vérifier l'expédition de M. de la Haye (33), ce Tome ne contient rien dont on doive regreter ici la suppression.

(32) *Ibid.* p. 405.

(33) Voyez la Relation de son Voyage, au Tome VIII. Carré raconte que ce fut à Sevagy, que les François eurent l'obligation de la levée du Siege. Ce Conquérant ayant attaqué le Roi de Golkonde, le força de rappeller soixante mille hommes qu'il avoit devant Saint-Thomé, Tome II. p. 81.

A l'occasion de Sevagy, l'Auteur raconte un trait de jalousie sans exemple, qui arriva en 1672, tandis qu'il étoit à Donguery. Abdelkam, un des principaux Seigneurs de Visapour, & Général des Forces du Royaume, s'étant lassé du métier des armes, avoit pris le parti de se retirer dans son Sérail, où ses grandes richesses lui avoient facilité le moien de rassembler deux cens des plus belles femmes du monde. Dans cette situation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une armée contre Sevagy. Lorsqu'il se vit obligé de partir, sa jalousie s'alluma si furieusement, qu'elle lui inspira le plus noir de tous les desseins. Il s'enferma pendant huit jours au milieu de ses femmes, & ce tems fut une suite continuelle de fêtes & de plaisirs. Le dernier jour, pour s'épargner dans l'absence toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger à ses yeux ses deux cens femmes. Ensuite s'étant mis à la tête des troupes, il ne parut respirer que le sang & le carnage. Sevagy, qui se faisoit honneur de joindre l'humanité à ses qualités héroïques, conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il craignit de souiller sa gloire en s'exposant au sort des armes avec lui. Il lui fit proposer une conférence, sous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devoient se trouver tous deux sans suite, entre les deux armées. Lorsqu'ils se furent approchés l'un de l'autre, Sevagy tira son poignard, & profitant de la surprise de son ennemi, il le lui enfonça dans le sein, en lui reprochant son crime, & lui déclarant que celui qui avoit violé les loix de la nature devoit être exclus du droit des gens. Il se retira aussi-tôt vers ses gens, qui fondirent sur l'armée de Visapour, consternée par la mort de son Général, & qui la taillerent en pieces. Le corps d'Abdelkam fut porté dans la ville voisine, où Sevagy le fit exposer comme un Monstre dévoué à la malédiction publique. Cependant Carré ajoute qu'en 1673, faisant par terre le Voyage de Surate à Saint-Thomé, & passant par *Abdelpour*, dont Abdelkam avoit été Gouverneur,

§ II.

VOYAGE DE L'ESTRA.

Introduction.

QUOIQUE le témoignage de sincérité qu'un Voyageur rend à ses propres intentions, & la hardiesse même avec laquelle il en appelle au témoignage d'autrui (34), ne suffisent pas toujours pour exciter une confiance absolue; ces deux motifs ne sont pas sans force, lorsqu'ils se trouvent soutenus par une narration simple & judicieuse, qui est le caractere ordinaire de la vérité. L'Estra se donnant pour un Avanturier, qui entreprit le voyage des Indes dans l'unique vûe de satisfaire sa curiosité par de longs voyages, n'a que ces trois avantages à faire valoir pour accrediter son récit. Mais le rapport de ses avantures, avec des faits déja connus, en est un autre, dont il aura l'obligation au nouvel ordre de ce Recueil, & qui sera sensible pour ceux qui auront lû les Relations précédentes.

Occasion du Voyage.

Il forma le dessein de son voyage en 1671, à l'occasion du départ de M. *Belot*, qui alloit exercer à Surate la Commission de Directeur du Commerce, pour la Compagnie des Indes. Son embarquement se fit au Port-Louis, le 4 de Mars, sur le *Saint Jean-Baptiste*, armé de trente-six pieces de canon, en marchandise & en guerre, & commandé par le Capitaine *Herpin*. L'Equipage étoit de deux cens cinquante hommes, tous jeunes & résolus; détail auquel l'Auteur ne s'arrête, que pour faire juger quel auroit été le regret public, si cette belle jeunesse eût péri à la vûe du Port, comme elle en fut menacée.

Autre Vaisseau qui joint celui de l'Estra.

Le Vaisseau ayant mouillé le même jour dans la rade de Goa, y vit bien-tôt arriver un grand Bâtiment, nommé *le Soleil d'Orient*, qui portoit M. *Gueyton*, autre Directeur de la Compagnie, & Député vers le Grand-Mogol au nom du Roi, avec un équipage de trois cens hommes, & soixante pieces d'artillerie. Il étoit commandé par M. de Labreda. Ces deux Navires avoient ordre de faire voile ensemble, & n'attendoient qu'un vent favorable, qui se leva

Tempête horrible.

le sept. Mais à peine étoient-ils sortis de la rade, qu'ils essuyerent une tempête si violente, que pendant trois jours les mâts les plus forts du Soleil de l'Orient ne purent soutenir l'impétuosité des vents & des flots. Il les perdit

il vit au Palais un grand nombre d'ouvriers, occupés à tailler des pierres qui devoient servir au Mausolée d'Abdelkam. L'épitaphe étoit déja faite. Il fut surpris d'y lire, non-seulement le récit de sa mort, mais encore la malheureuse catastrophe des deux cens femmes que ce Monstre avoit sacrifiées à sa jalousie. Il auroit dû nous dire aussi quel jugement l'Epitaphe en portoit, & si les amis du Mort lui en faisoient une vertu. *Tome II. pages 8 & suivantes.*

(34) Préface. L'ouvrage porte pour Titre, *Relation* ou Journal d'un Voyage nouvellement fait aux Indes orientales, contenant les Etablissemens de plusieurs Nations, &c. *in*-12. à Paris, chez Etienne Michallet, 1677.

tous avec un désordre si extraordinaire, que le Capitaine desespéré de son malheur, & se voyant prêt à périr, sans recevoir aucun secours du Saint Jean-Baptiste, dont il ne remarquoit pas que le péril étoit égal au sien, tourna sa fureur contre ce Vaisseau, & voulut lui lâcher sa bordée pour le couler à fond. Mais Gueyton, & quelques Peres Capucins qui lui servoient d'Aumôniers, adoucirent ce transport & lui firent tourner ses vœux vers le Ciel. Les deux Navires n'eurent plus d'autre ressource que de se soulager d'une partie de leur charge, qui fut jettée dans la mer, & de s'abandonner à leur destinée. Cependant le calme revint à la fin du troisiéme jour. Il s'éleva, pendant la nuit, un brouillard épais, qui fit perdre de vûe le Soleil d'Orient. Herpin conclut qu'au lieu de le chercher il devoit profiter de la Mousson, qui étoit déja fort avancée. Il prit la route du Cap-Verd, où il arriva le 16 de Mai. Suivant la supputation des Pilotes, il avoit fait neuf cens lieues depuis le Port-Louis (35).

Suite de la Navigation.

La suite de sa navigation fut plus heureuse, & parut même agréable à l'Estra, qui n'ayant jamais fait de long voyage sur mer, trouva beaucoup d'amusement dans la variété continuelle des objets. Les différens lieux où le Vaisseau relâcha offrirent une matiere à ses observations. La pêche & la chasse firent successivement ses plaisirs (36). Mais ce qui étoit nouveau pour lui ne le seroit pas pour un Lecteur, qui a vu plus d'une fois la plûpart des mêmes remarques dans les Voyageurs précédens.

Arrivée à Surate, & rencontre de M. de la Haie.

Il arriva le 26 d'Octobre à Surate. Le Vaisseau n'avoit perdu que huit hommes dans une si longue course, & quelques Deserteurs qui étoient demeurés au Cap de Bonne-Espérance. Herpin mouilla dans la grande rade de Surate, à trois lieues de la petite rade de Sualis, où se trouvoit alors une Flotte de France, composée de huit Vaisseaux de guerre, & commandée par M. de la Haie (37). Il salua le Pavillon François de trente-six coups de canon. M. Belot s'étant fait porter à terre alla rendre ses premiers devoirs à M. de la Haie, qui attendant le retour de M. Caron, Directeur général, occupé alors à former un Comptoir dans l'Isle de Java. Il n'arriva de Bantam que le 15 de Novembre, fort satisfait de son voyage, & de l'estime qu'il avoit trouvée bien établie, pour les François, dans l'esprit du Roi & de toute la Nation (38).

Comptoir François établi à Bantam.

M. Belot, après lui avoir communiqué sa Commission, se retira dans Surate pour l'exercer. Les François avoient alors deux Comptoirs dans ce Pays; l'un dans la ville de Surate; l'autre à Sualis, entre ceux des Anglois & des Hollandois, pour servir de principal magasin à leurs marchandises. Cependant un ouragan terrible, qui s'éleve réguliérement une fois l'année, les obligeoit de transporter à grands frais leurs marchandises dans la ville. Il dure quelquefois douze & quinze jours, avec des circonstances si effrayantes, que tous ceux qui habitent les bords de la mer, prennent la fuite, & cherchent un asile dans les murs de Surate (39).

Ouragan annuel à Surate.

Adresse d'un Directeur François pour éviter une cérémonie humiliante.

Les Directeurs François, Anglois & Hollandois, qui arrivoient dans les

(35) Voyage de l'Estra, page 6 & précédente.

(36) *Ibid.* pages 14 & suiv.

(37) Voyez le voyage de cet Amiral, au Tome VIII.

(38) *Ibid.* page 35.

(39) *Ibid.* p. 37.

L'Estra. 1671.

Comptoirs de leur Nation étoient obligés, en rendant leur visite au Gouverneur de la Ville, d'observer quelques cérémonies humiliantes, & sur-tout de laisser leurs souliers à la porte d'une grande salle, pour marcher sur des tapisseries de brocard d'or. Mais en 1667, un Directeur François se délivra de cette servitude en prenant des mules fort riches, avec lesquelles il ne fit pas difficulté de fouler aux pieds le faste Indien. Les autres suivirent son exemple (40).

Supplément au récit de Carré sur le pillage de Surate.

L'Auteur raconte, avec un détail de circonstances qui ne se trouve pas dans Carré, comment les François se sauverent du pillage de Sevagy, en 1670, tandis que les Anglois & Hollandois ne purent garantir leurs Comptoirs. Il donne à Sevagy vingt mille hommes, au lieu de douze (41); & les sommes que cet illustre voleur enleva, tant aux Habitans qu'à ces deux Nations, monterent, dit-il, à quarante millions. Dans le desordre, une Compagnie de ses gardes, composée de huit cens hommes, se présenta devant le Comptoir François. M. Caron s'étoit préparé à les recevoir. Il leur demanda ce qu'ils desiroient, & s'ils venoient de la part de Sevagy, qui avoit toujours pris la qualité d'ami des François. Quelques Gardes répondirent arrogamment qu'ils vouloient sçavoir si la loge ne contenoit que des marchandises Françoises. Alors le Directeur général exhorta les plus hardis d'entr'eux » à mettre le bras dans la bou-» che de trois canons, qu'il avoit fait bracquer sur le pas de la porte, chargés » chacun de six livres de balles. Il ajouta que les richesses de la Compagnie » de France y étoient renfermées. Tous les François du Comptoir étoient » d'ailleurs sous les armes, pendant que le Maître canonier tenoit d'une » main la méche allumée, & de l'autre un pistolet à deux coups. Une ré-» ponse & une contenance si fieres eurent le pouvoir d'arrêter des furieux. » Après avoir consulté quelque tems entr'eux, ils firent des excuses à M. » Caron, & le prierent de leur montrer du moins les loges des Anglois & » des Hollandois. Mais il rejetta cette demande avec mépris, en continuant » de se tenir sur la porte, un pistolet dans la main droite, & sa demie pic-» que à la gauche. Son refus les irrita. Dans leur retraite, ils tirerent un » coup de mousquet à la tête d'un soldat François, qui eut la curiosité de » les regarder par une fenêtre. Delà, s'étant répandus dans la ville avec toute » l'armée, ils y exercerent leur furie pendant huit jours (42).

L'Auteur suit M. de la Haye jusqu'à l'Isle de Ceylan.

L'Estra passa deux mois entiers à Surate, jusqu'au 26 de Décembre, que M. de la Haie fit mettre à la voile, pour le grand voyage qu'il avoit entrepris par l'ordre du Roi. Le Capitaine Herpin se joignit à l'Escadre, & fit la même route jusqu'à l'Isle de Ceylan. La conformité du récit de l'Auteur est si parfaite, dans les circonstances de cette navigation, avec celui du Journal de la Haie (43) que cette remarque seule atteste sa fidélité. Mais il quitta l'Escadre, dans la Baye de Trinquemale, pour se rendre à Tranquebar sur le *Phenix*, qui devoit aller charger des provisions de bouche, avec deux autres vaisseaux. Avant son départ, il fut témoin des premieres opérations de l'armée Françoise, & son récit s'accorde encore avec la relation qu'on a déja lûe.

Preuve de la fidélité de son récit.

1672.

(40) Page 38.

(41) Voyez la Relation précédente. Carré ne dit rien de contraire au récit de l'Estra, mais il paroît en avoir ignoré le détail.

(42) *Ibidem*, pages 55 & suivantes.

(43) Voyez ce Journal, au Tome VIII.

Ici

L'ESTRA. 1672.

Il est pris par les Hollandois.

Ici la scene changea tristement pour lui, par le malheur qu'il eut de tomber, avec son Vaisseau, entre les mains des Hollandois. La Melliniere, qui commandoit le Phenix, se laissa tromper par de fausses apparences de paix & d'amitié. Il refusa de se défendre, sous prétexte qu'il n'avoit pas reçu cet ordre de l'Amiral. Un seul coup de canon, qu'il eût pû tirer pour avertir la Flotte, l'auroit délivré de quatre Navires Ennemis, qui n'auroient pû éviter eux-mêmes le sort qu'ils firent essuyer au Vaisseau François (44).

Les François de son Vaisseau sont punis de leur lâcheté.

La Melliniere s'étant rendu sans résistance, » tous les gens de son bord furent forcés, à grands coups de batons, de descendre dans les Chaloupes » Hollandoises, où ils furent traités comme des lâches. L'Estra, qui se fait honneur d'avoir marqué plus de fermeté, n'en fut pas moins puni, comme d'une autre sorte de crime qui convenoit mal à sa situation. Tous les Prisonniers furent embarqués le 2 de Juillet sur un Vaisseau Hollandois, nommé l'Osdorpt. Les Soldats & les Matelots furent mis à fond de calle, où ils étoient couchés sur du sel & du sable mouillé, sans aucune ouverture pour respirer l'air. Leur nombre s'étoit augmenté jusqu'à cent cinquante, par la prise de deux autres Vaisseaux de la Flotte Françoise. On les laissa deux fois vingt-quatre heures, sans autre nourriture qu'une poignée de riz. L'Auteur avoit d'abord eu la hardiesse de se plaindre. Le Capitaine Hollandois, homme fort brutal, s'étoit emporté contre lui avec une insolence à laquelle il avoit affecté de répondre encore plus fiérement, dans l'espérance que les autres prisonniers prenant son parti ils pourroient exécuter la résolution qu'ils avoient formés de se rendre maîtres du Navire. Mais il n'auroit trouvé dans aucun d'eux assez de courage pour le seconder (45).

Comment ils sont traités par les Hollandois.

Exemple de cruauté dans les Hollandois.

L'état auquel il se voyoit réduit lui fit craindre d'être traité, avec les Compagnons de sa misere, comme les Hollandois avoient traité leurs prisonniers Portugais après la prise de Cochin. Ils les avoient embarqués, sous promesse de les conduire dans une Isle, où ils devoient leur fournir en abondance tout ce qui leur seroit nécessaire pour s'y établir & la peupler. Mais après s'être éloignés du rivage, ils les avoient fait couler à fond par de faux sabords qu'ils avoient pratiqués dans leurs Navires (46). L'Estra se préparoit à la mort, & la desiroit même, pour être bien-tôt délivré d'une chaleur & d'une puanteur insupportables. Déja quelques-uns de ses Compagnons étoient morts comme enragés, en écumant par le nez & par la bouche. Le desespoir inspira aux autres un moyen de se faire entendre. Ils crierent tous que si l'air leur étoit refusé plus long-tems, ils alloient ouvrir le Vaisseau pour couler à fond. Cette menace força les Hollandois d'ouvrir une Ecoutille, & de leur jetter des cordes pour retirer les morts. Tel fut l'unique secours qu'ils reçurent jusqu'au Port de Negapatan (47).

Les Prisonniers sont conduits à Nagapatan.

On les fit débarquer dans ce Port, où ils furent logés dans une ancienne Eglise, à demi découverte & ruinée, qui avoit été dédiée à Saint Thomas, par les Portugais, mais que les Hollandois faisoient servir d'Ecurie & de Magasin. Ils y furent traités avec moins de rigueur; mais ce changement ne les empêcha point de chercher les moyens de s'échapper. L'Estra étoit veillé plus soi-

(44) Pages 142 & suivantes.
(45) Page 140.
(46) Pages 148 & suivantes.
(47) Ibid. p. 123.

L'Estra. 1672.

gneusement que tous les autres, Quelques-uns trouverent le moyen de sortir par un vieux tombeau. Les Gardes s'en apperçurent & fermerent bien-tôt cette voye.

Deux François sont condamnés au supplice.

Il y avoit dans cette troupe de malheureux, deux soldats François (48) qui étoient depuis dix ans au service des Hollandois dans les Indes Orientales. L'un étoit de Saint Denis, en France, & l'autre de Bretagne. Ils avoient demandé souvent leur congé, au Géneral Riclof, sans avoir pû l'obtenir : ce qui leur avoit fait prendre le parti de se sauver dans le Phenix, où le Capitaine les avoit reçus à Tranquebar. Mais ayant été reconnus après la prise de ce Navire, & quelques jours après leur arrivée à Negapatan, ils furent conduits au Géneral Riclof, qui les condamna tous deux au dernier supplice. L'Estra s'étoit lié assez particuliérement avec eux, pour être vivement touché de leur mort. Il avoit reconnu du mérite au Breton ; &, dans la familiarité de leur amitié, il avoit appris de lui les avantures qui l'avoient amené aux Indes (49).

Histoire d'un Gentilhomme Breton.

C'étoit un homme de vingt-huit ans, d'une taille bien prise, les yeux vifs, pleins de feu, & qui marquoient beaucoup d'esprit. Ses longs Voyages lui avoient brûlé le teint, sans avoir altéré la beauté de ses traits. Il avoit la physionomie noble, du courage & de la politesse. Enfin toutes ses manieres ne démentoient pas sa naissance, qui étoit d'une Maison connue. Il avoit été destiné à l'Eglise, en qualité de cadet, par un Pere qui rapportoit tout à l'établissement de son aîné. Cependant on n'avoit rien négligé pour son éducation; mais étant devenu amoureux d'une jeune personne, à laquelle il inspira les mêmes sentimens pour lui, il ruina les projets de son Pere en reprenant l'épée; & bien-tôt, en la tirant trop heureusement contre un Rival, qui perdit la vie par ses mains. Il prit la fuite avec le même bonheur, accompagné de sa Maîtresse, qui lui fit le sacrifice de sa fortune. Un Navire Hollandois, dans lequel ils trouverent un asile, les conduisit à Amsterdam. Mais n'ayant pû se réconcilier avec leur famille & se trouvant sans secours, ils se virent dans la nécessité d'accepter l'offre qu'on leur fit de les mener aux Indes & de les y faire subsister avec honneur. Le jeune Avanturier jugea, dans la suite, que ce dessein leur avoit été inspiré par l'ordre de leurs Parens, pour les éloigner de l'Europe & faire oublier leur faute. Ils partirent avec un Capitaine Hollandois, qui devoit les conduire à Batavia. Dans le cours du voyage, cet Officier prit des sentimens si passionnés pour la jeune Bretonne, que pour se délivrer de ses importunités, & pour épargner à son mari les inquiétudes de la jalousie, elle fut obligée de feindre une maladie continuelle. Mais cette ruse lui servit d'autant moins, qu'elle rendoit son mari tranquille sur le danger. Le Capitaine prit un prétexte pour mouiller à la rade de Sualis, & proposa au jeune François de le loger, avec sa femme, chez un Marchand Hollandois de ses amis, qui étoit établi à Surate. Elle se lia dans cette ville avec une jeune Portugaise, qui après la mort de son mari attendoit une occasion pour se rendre à Goa. Ce fut sur cette liaison, que le Capitaine Hollandois forma le plan d'un artifice qui lui réussit. Il proposa au jeune Breton de faire une course jusqu'à Negapatan, où il lui fit envisager des avantages qui le rendroient indépendant du

(48) Carré fait le même récit, avec peu de différence.
(49) Pages 145 & suivantes.

secours d'autrui. C'étoit assez pour le déterminer aux plus difficiles entreprises. Il prit la résolution de partir; & peu de jours avant son embarquement il découvrit ses espérances à sa femme, pour la consoler d'une séparation qui devoit durer peu & tourner à leur bonheur commun. Elle conçut ce qu'elle avoit à craindre de son éloignement; & ses pleurs ne pouvant l'arrêter, elle prit le parti de lui découvrir la passion du Capitaine. Mais loin d'être refroidi par cette confidence, il la regarda comme une invention de l'amour, pour lui faire abandonner son projet. Il s'embarqua comme à la dérobée. D'un autre côté, le Capitaine Hollandois avoit affecté du zéle pour la Portugaise. Il s'étoit engagé à lui procurer les commodités qu'elle cherchoit pour son départ. Le passage d'un Vaisseau, qui devoit relâcher à Goa, favorisant ses perfides intentions, il attendit si tard à l'en avertir, que dans la diligence qu'elle fut obligée d'apporter à ses préparatifs, pour ne pas manquer l'occasion, elle s'embarqua aussi sans avoir fait ses adieux à la jeune Françoise. Il fut aisé au Capitaine de donner la plus noire de toutes les couleurs à ces deux événemens. Il représenta le départ du Mari & de la Portugaise comme une fuite concertée, qui ne laissoit aucun doute de leur amour mutuel. Cette fable eut tant de vraisemblance pour la malheureuse Bretonne, que résistant aussi peu aux embarras de sa situation qu'aux tourmens de la jalousie, elle tomba dans une maladie mortelle. Le Capitaine Hollandois prit soin d'elle sans aucune affectation. Il feignit même d'être guéri de l'amour, & de ne donner ses soins qu'à la pitié. Enfin, prenant prétexte de ses affaires, pour hâter son départ, il lui offrit, dans la foiblesse où elle étoit encore, de la conduire à Batavia, suivant ses premieres vûes, & de lui procurer dans cette ville les secours qu'elle s'en étoit promis en quittant la Hollande. La nécessité l'obligea d'accepter cette offre. Elle porta sa langueur à Batavia, où le Capitaine, après l'avoir fait traiter long-tems dans sa Maison, eut l'indignité de la mettre à l'Hôpital, lorsqu'il fut obligé de retourner en Europe. L'Estra la vit dans cet excès d'infortune, & lui fit le récit des avantures & de la mort de son Mari (50).

Il avoit appris de lui-même que s'étant embarqué à Sualis, sur la foi du Capitaine, avec une recrue de cinquante soldats, dont il croyoit avoir la conduite, il avoit bien-tôt reconnu que les Matelots & les Soldats n'avoient ordre de lui obéir qu'en apparence. Il avoit regretté alors d'avoir pris si peu de confiance aux avis de sa femme; & son desespoir auroit éclaté, si les véritables Officiers du Vaisseau ne lui eussent ôté la liberté de rien entreprendre. Il n'avoit pu étouffer ses plaintes devant le Gouverneur de Negapatan : mais cet Officier, aussi barbare que celui qui l'avoit trahi, lui avoit répondu qu'étant venu aux Indes pour servir la République, il devoit commencer par faire le devoir d'un bon soldat, & se rendre digne des emplois & de la récompense qu'on lui avoit fait espérer; qu'il lui donnoit deux ans, pour faire connoître son zéle & sa fidélité; & qu'on auroit égard ensuite aux services qu'il auroit rendus. Après l'expiration de ce terme, il avoit demandé son congé au même Gouverneur, & la permission de retourner à Surate ou en Hollande. Mais, se voyant remis d'une année à l'autre, il avoit pris la résolution de se procurer la liberté par la fuite (51).

(50) *Ibidem*. pages 161 & suivantes. (51) Page 163.

L'ESTRA. 1672.

Les Prisonniers François obtinrent enfin la Ville de Negapatan pour Prison, en attendant l'arrivée de M. Riclof, qui devoit les prendre sur sa Flotte & les conduire à Batavia. L'Auteur profita de cet intervalle pour faire quelques observations. *Negapatan* a tiré ce nom de la quantité de serpens que la nature y produit (52). On en voit d'une grosseur prodigieuse, mais familiers & peu nuisibles. Les Habitans en nourrissent dans leurs Maisons, avec du riz & du lait. La Ville étoit à demi-ruinée, depuis les guerres des Hollandois. Ses murailles, en quelques endroits, n'avoient pas plus de douze pieds de hauteur. Elles sont flanquées de douze Bastions, montés d'une foible artillerie. La Forteresse est peu considérable, & n'a que des fossés secs, d'une médiocre profondeur. Ils sont remplis par une petite Riviere, que le sable dont elle est quelquefois comblée par le vent, fait disparoître dans certaines saisons, ou qui prend alors une autre cours. On entre dans cette Forteresse par un Pont-levis, qui conduit à une grotte longue de quarante pas, sur huit de largeur, unique logement de la garnison; sur lequel on a placé douze pieces d'artillerie, qui battent sur mer & sur terre (53). La garnison de la Ville & de la Forteresse monte au plus à deux cens hommes.

Observations de l'Auteur sur Negapatan.

Usage que les Hollandois font de cette ville.

Quoique Negapatan ne soit pas aussi agréable que la plûpart des villes Indiennes, sa situation est extrêmement commode pour le Commerce. Les Hollandois y ont quantité de beaux Magasins, qui leur servent à renfermer les richesses de l'Isle de Ceylan & de la Côte de Coromandel. Avant qu'ils eussent enlevé cette ville aux Portugais, elle avoit un College de Jésuites, pour l'instruction des Enfans du Pays. Tranquebar offrit un asile aux débris de cet établissement, qui y subsiste encore (54). La volaille & les fruits sont fort communs à Negapatan; mais le pain est si cher, qu'avec un appétit commun on en mangeroit aisément pour un écu à chaque repas. Le riz fait la principale nourriture des Habitans.

Comment Riclof dispose des Prisonniers François.

Bravades des Hollandois.

Aussi-tôt que les François eurent abandonné la Baye de Trinquemale, dans l'Isle de Ceylan, Riclof, qui étoit convenu, dans la Capitulation, de conduire ses Prisonniers en Europe (55), les distribua sur divers Navires de son Escadre, pour les promener de Port en Port, & les faire voir aux Indiens, comme les misérables restes d'une Flotte qu'il se vantoit d'avoir entiérement détruite, & qu'il ne laissoit vivre que parce qu'il avoit besoin d'Esclaves. En effet, il les faisoit traiter avec une rigueur extrême. De soixante qu'il avoit embarqués sur un seul Vaisseau, dix-huit moururent de misére dans le passage de Negapatan à Batavia, & tous les autres tomberent malades. L'Auteur fut mis avec quelques Officiers sur l'*Osdorpe*, ce même Navire où sa patience avoit été long-tems exercée. Ils y étoient au nombre de quatorze, qui furent employés à la manœuvre, comme de simples Matelots, à l'exception d'un Capucin, nommé le Pere Guillaume, que les Hollandois accabloient

(52) Ce nom signifie *Pays aux Serpens.*
(53) Page 165.
(54) Page 166.
(55) L'Estra raconte avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tous les desastres des François dans la Baye de Trinquemale, & les principales circonstances du Siege de Saint Thomé. Ce récit confirme le Journal de la Haie, qu'on peut consulter. Ce qu'on raconte ici en est comme la suite & devient interessant par cette raison.

L'ESTRA. 1672.

continuellement de railleries & d'insultes, & qui les souffroit avec une modération digne de son caractere (56).

Comptoir Hollandois d'Ongli.

Ils furent conduits d'abord à Bengale, où les Hollandois ont un très-beau Comptoir, dans un lieu que les Habitans nomment *Ongli*, à trente lieues de l'embouchure du Gange. L'entrée de ce fleuve est si dangereuse, par la quantité de bancs de sable dont elle est remplie, que les Hollandois, après y avoir perdu un grand nombre de Navires, ont été obligés d'attacher de toutes parts de grosses pieces de bois flottantes, pour faire connoître le danger. Cependant tous les bras du Gange peuvent recevoir, entre ces bancs, des Navires de cinq & six cens tonneaux. La Ville de Bengale est située sur le bord du Fleuve, dans un lieu fertile & temperé. Il n'y manque rien aux délices de la vie. Les Manufactures, & le travail continuel des Habitans y jettent une autre sorte d'abondance, qui fait regner le luxe dans toutes les conditions. C'est de-là que viennent les plus belles Mousselines de l'Inde, les riches tapis, les couvertures brodées & quantité d'étoffes précieuses. Le Directeur Hollandois, qui est logé & traité comme un Roi, tire de ce Commerce, pour sa Compagnie & pour lui-même, des richesses inestimables (57).

Ville de Bengale & richesse du Pays.

Remarque sur les Habitans.

Les Habitans du Pays sont officieux pour les Etrangers, & s'empressent même d'aller au-devant des Vaisseaux : mais ils vendent cher leurs services; & le vol, qu'ils exercent avec beaucoup d'habileté, augmente encore leurs profits. La plûpart sont de très-belle taille. Ils connoissent si peu la jalousie, qu'ils ne s'offensent point des libertés qu'un Etranger prend devant eux avec leurs femmes. Les plus riches ont quantité d'Esclaves, qu'ils ont droit de vendre sans les avoir achetés; parce que ce sont ordinairement des Pauvres, qui leur donnent un droit absolu sur leur personne & sur leur vie en se mettant volontairement à leur service (58). L'usage est même établi, parmi les Pauvres, de vendre leurs enfans; & jusqu'à leurs femmes, s'ils en trouvent l'occasion. D'autres les louent pour trente sous par mois, un Etranger obtient une belle Indienne, qui lui sert de femme & de servante, & qui s'estime heureuse de lui donner des enfans. Elles les mettent au monde avec si peu de peine, qu'un quart-d'heure après l'accouchement elles reprennent leurs fonctions domestiques. L'Auteur, qui paroit s'affectionner à leur éloge, ajoute qu'elles ont une propreté naturelle, qui surpasse celle des Européennes (59).

Liberté des femmes.

Tous les Peuples, qui habitent les rives du Gange, croyent ce Fleuve sacré. Ils s'y baignent en famille, six fois le jour, dans l'opinion qu'il a la vertu de purifier le corps & l'ame; & la plûpart ordonnent en mourant qu'on y jette leurs corps (60).

Pendant un mois de séjour que l'Estra fit sur le Gange, il obtint la liberté de sortir & de se promener, à condition de revenir coucher chaque jour au soir sur le Vaisseau. Il se rendoit ordinairement dans un Village, nommé *Barnagor*, où il délibera plusieurs fois s'il ne profiteroit pas de l'occasion que la fortune sembloit lui offrir, pour se mettre en liberté. Mais que seroit-il devenu, dans un Pays qu'il connoissoit peu, & sans espérance de rejoindre l'Escadre Françoise?

(56) Page 187.
(57) Pages 189 & suivantes.
(58) Page 193.
(59) Page 194.
(60) *Ibidem.* Voyez ci-dessous la Description générale.

L'Estra. 1672.

Aussi-tôt que les Navires Hollandois eurent pris leur charge, le Directeur de Bengale donna ordre au Capitaine de rassembler tous les François, & de leur imposer des travaux pénibles jusqu'à Batavia. L'Auteur fut embarqué sur le *Lausdun*, dont le Capitaine étoit honnête homme; qualité rare, observe-t-il, sur les Vaisseaux Hollandois. Cet Officier entendoit la langue Françoise, qu'il avoit apprise à Bourdeaux. Il fit appeller les quatorze Prisonniers qui lui étoient tombés en partage. Il leur fit des excuses sur les apparences de rigueur qu'il seroit obligé de prendre avec eux, parce qu'il avoit des menagemens à garder avec ses Maîtres, & les gens de son Equipage : mais il leur promit son affection & des secours réels. En effet, il leur fit donner, outre la nourriture ordinaire, une provision d'eau-de-vie & trois porcs salés. Des manieres si généreuses consolerent beaucoup les François, & leur firent espérer quelque changement dans leur sort. Ils employerent huit jours à descendre, depuis Ongli jusqu'à l'embouchure du Gange, quoique le Navire fut remorqué par deux Barques longues, nommées *Chalingues*. Les détours du Fleuve & ses bancs de sable rendent le danger continuel. Le Lausdun en fit une triste expérience.

Naufrage de l'Auteur.

Ils étoient heureusement arrivés à l'embouchure, & l'on n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorsqu'il devint si contraire, que malgré toute l'attention des Matelots, le Vaisseau échoua sur un banc de sable. Le Capitaine eut une double crainte dans cette disgrace; l'une de faire naufrage; & l'autre, d'être attaqué par des Anglois qui avoient paru sur la Côte avec quatre Navires. Il donna promptement avis de son malheur au Directeur du Comptoir d'Ongli, qui dépêcha aussi-tôt une Frégate de trente-six pieces de canon, commandée par *Vander-Cam*, homme sans foi & sans honneur (61). Ce secours rassura un peu les Hollandois; mais il ne put empêcher la perte du Lausdun. La marée & les lames d'eau l'élevoient de la hauteur d'une picque, & le laissoient tomber sur le banc, avec tant de violence que les mâts les plus forts & les hauts bords furent brisés. Le Capitaine pénétré de douleur, & les larmes aux yeux, cria plusieurs fois, *sauve qui peut, & sauve sans hardes*; ce qui causa beaucoup de confusion, parce que chacun voulut se jetter dans la grande Barque, qui n'avoit pas encore été retirée à bord. Les Hollandois repoussoient les Prisonniers, & parloient de les laisser périr, avec un grand nombre d'Esclaves qu'on avoit achetés à Bengale (62). Mais le Capitaine opposa son autorité à cette violence, & recommanda aux François de lui porter leurs plaintes, si quelqu'un manquoit à l'obéissance jusqu'au dernier moment. Il ordonna même au Pere Guillaume de faire le devoir de sa profession. Ce vertueux Capucin donna l'absolution à ceux qui voulurent la recevoir, malgré les railleries des Matelots Hollandois, qui s'efforcerent de le pousser dans la mer, en criant aux François, » qu'ils pouvoient mourir à » present, puisqu'ils étoient prêts, & que le Pere alloit leur montrer le che- » min. Ainsi leur brutalité sembloit braver le péril. Cependant il étoit si pressant, que le Marchand du Navire ne put entrer dans sa Chambre, pour y prendre des sacs remplis d'or; & qu'ayant exhorté l'équipage à se charger de ce précieux dépôt, personne n'eut la hardiesse d'accepter sa commission.

Brutalité des Matelots.

(61) *Ibidem*, pages 200 & suivantes. (62) *Ibidem*.

L'Estra. 1672.

Le Navire étoit prêt à se fendre ; & le Capitaine, qui l'avoit fait sonder, en avoit averti tous ses gens. Il demanda inutilement du secours, par quelques coups de canon, à un Bot, qui n'étoit éloigné que d'une demie lieue, mais qui se trouvoit arrêté par le vent contraire. Alors le Marchand se jetta dans la grande Barque avec deux Pilotes ; & s'étant saisi d'un sabre, il voulut empêcher qu'on n'y entrât en foule. Ses menaces ne purent empêcher tout l'Equipage de s'y précipiter à sa suite. L'Estra y descendit aussi avec le Pere Guillaume & les autres François. Ils s'y trouverent extrêmement pressés par le nombre, qui montoit à cent dix hommes. Le Capitaine s'embarqua le dernier, dans sa Chaloupe, avec vingt-cinq hommes & les plus habiles Nageurs, pour se rendre comme les autres, à bord du Bot, où le vent les portoit tous *(63)*.

Ce qu'il y eut de plus déplorable dans ce naufrage, ce fut la perte d'environ cent jeunes Esclaves, des deux sexes, tous entre dix-huit & vingt ans. La plûpart des filles étoient proprement vétues, à la maniere de Bengale, avec de longs pagnes de differentes couleurs, des colliers, des brasselets, & une sorte de coeffure qui n'est pas sans agrément. Elles se couvrirent le visage ; & mêlant leurs prieres à celles des Garçons, qui invoquoient le secours de leurs dieux, cette malheureuse troupe se jetta dans la mer *(64)* ; à l'exception de sept jeunes hommes, qui se mirent sur un mât de hune, à l'aide duquel ils gagnerent, avec des planches brisées qui leur servoient de rames, une Isle du Gange, après avoir passé cinq jours & six nuits à la merci des flots, sans autre nourriture qu'un peu de riz, que l'un d'entr'eux avoit emporté dans un sac pendu à son cou *(65)*.

Histoire d'un jeune Indien & d'une Indienne.

Entre ces jeunes victimes du sort, on avoit distingué dans le Vaisseau un garçon & une fille, dont l'Auteur raconte l'histoire avec complaisance. Ils surpassoient tous les autres en esprit & en beauté. Le Ministre du Vaisseau, qui les avoit achetés à ses propres frais, leur avoit remarqué plus de politesse & de modestie qu'il ne s'en trouve ordinairement dans leur condition. On ne donnoit pas plus de dix-huit ans au garçon, & plus de quinze à la fille. Ils s'aimoient. Leurs Parens, qui les avoient vendus, suivant le barbare usage du Pays, avoient observé de les vendre au même Maître, pour leur accorder du moins la satisfaction de n'être pas séparés dans leur infortune. Lorsque tous les autres Esclaves, auxquels on n'avoit ouvert leur prison qu'à l'extrêmité, se virent sans aucune espérance de secours, & qu'ils témoignoient leur desespoir par des cris & des plaintes, ces deux Amans s'entretenoient d'un air attendri, & se faisoient des adieux fort touchans *(66)*. L'espérance d'être réunis dans une autre vie, suivant les promesses de leurs Bramines, paroissoit les occuper plus que le soin de leur conservation. Cependant après avoir vû que le plus grand nombre de leurs compagnons s'étoit jetté à la nage, & que d'autres avoient saisi plus habilement le secours des mâts, ils conçurent qu'ils pouvoient trouver quelque ressource dans le second

(63) *Ibid.* p. 203.

(64) *Ibid.* C'étoit dans l'espérance de se sauver à la nage ; mais il paroît qu'ils se noyerent.

(65) Page 204.

(66) L'Auteur les observoit, & trouva, dit-il, leurs baisers fort touchans.

L'ESTRA. 1672.

de ces deux exemples. L'Amant choisit ce qu'il jugea de plus propre à soutenir sa Maîtresse. Il l'aida heureusement à s'y placer; & tous deux arriverent à l'Isle, où les Hollandois n'eurent ni le tems, ni le pouvoir de les faire rentrer dans les Chaloupes (67).

L'Auteur gagne la terre.

Le naufrage du Laufdun arriva le 17 de Septembre 1672. Le vent ayant changé le jour suivant, on s'approcha de la terre, où l'Estra & les autres eurent la liberté de descendre, pour attendre quelque Navire qui se rendît à Batavia. Ils se reposerent pendant quelques jours dans un petit village. Le Pere Guillaume, se promenant dans les rues, fut agréablement surpris de se voir aborder par un Portugais, qui lui baisa les mains & la robbe, & qui le pria civilement d'accepter des rafraîchissemens dans sa Maison. L'Estra, qui l'accompagnoit, reçut la même invitation. Ils furent traités tous deux avec une abondance à laquelle ils ne s'étoient pas attendus. Le Portugais, qui étoit un Officier de sa Nation, leur apprit que la guerre étoit déclarée entre la France, l'Angleterre & la Hollande; ce qui avoit obligé M. l'Evêque d'Heliopolis, dans son voyage au Royaume de Siam, où le zèle Apostolique le conduisoit, de se réfugier à *Bellesore*. Le Pere Guillaume ayant témoigné une vive passion de voir ce Prélat, l'Officier Portugais lui donna un Batteau & un guide, pour traverser le Gange pendant la nuit. Il eut, à Bellesore, la satisfaction qu'il avoit desirée (68).

Accueil qu'il reçoit d'un Portugais.

Rencontre de M. l'Evêque d'Heliopolis.

1673.

Les François sont conduits à Batavia.

Un Navire, nommé le Lion rouge, qui avoit chargé de riches marchandises au Comptoir d'Ongli, prit à bord les prisonniers François, & les rendit à Batavia, le 6 de Janvier de l'année suivante. Ils furent traités rigoureusement, pendant une si longue Navigation (69). Loin de trouver quelque adoucissement à leur sort, en arrivant au centre de la puissance Hollandoise, ils furent assemblés, pour se voir assigner le fond d'une misérable subsistance, qui consistoit en huit doubles sous pour deux jours de nourriture; c'est-à-dire, dix-huit deniers par jour. Ensuite on les dispersa, quinze à quinze, dans les Navires du Port, où ils furent assujetis à la manœuvre des Matelots. Cependant les malades furent menés à l'Hôpital de la Ville. L'Auteur qui s'étoit fait un ami de son nouveau Capitaine, obtint la permission de visiter la ville, à condition de retourner le soir à bord, & de payer un soldat qui ne devoit pas le perdre de vûe. Il avoit eu le bonheur de sauver assez d'argent pour fournir à cette dépense, & à celle d'un honnête entretien.

Comment ils y sont traités.

Faveur accordée à l'Estra.

Massuere, Gouverneur de Batavia, prend le titre de Roi.

Il avoit été Jésuite.

La description qu'il fait de Batavia n'ajoute rien à celle qu'on a tirée des Voyageurs Hollandois dans une autre partie de ce Recueil (70). Il observe que le Gouverneur général des forces & du Commerce de Hollande se nommoit *Massuere*; qu'il avoit été Jésuite, & qu'il avoit enseigné les Belles lettres au College de Gand; qu'il prenoit le titre de Roi des Indes orientales, au lieu du titre ordinaire de Général (71), & que la magnificence de sa Cour répondoit à cette qualité. Il étoit alors âgé de soixante-dix ans; ce qui ne l'avoit pas empêché d'épouser une jeune femme de seize à dix-huit

(67) Pages 207 & suivantes.

(68) Page 209.

(69) Le trajet de Bengale à Batavia n'est que de six cens lieues; mais la Navigation fut difficile.

(70) Au Tome VIII.

(71) Page 215.

ans;

L'ESTRA. 1673.

Son mariage.

ans, que l'Auteur vit passer dans les rues de la ville, accompagnée d'une garde de quarante hommes à cheval. C'étoit une des plus belles personnes & des mieux faites qu'il eût jamais vûe. Elle mourut en couche l'année d'après (72).

L'Auteur trouve à Batavia la veuve du Gentilhomme Breton.

Ce fut pendant son séjour à Batavia que l'Auteur eut la satisfaction de voir la veuve du Gentilhomme Breton, dont on a lû les Avantures. Elle étoit logée chez un Marchand Portugais, établi depuis long-tems à Batavia. Il lui apprit la mort de son Mari, comme il apprit d'elle la suite de ses Avantures depuis son départ de Surate. Quoique ses chagrins & ses longs voyages l'eussent beaucoup changée, elle ne laissoit pas d'être encore belle, » & capable, ajoute l'Estra, d'inspirer de l'amour à un cœur sensible. » Le Capitaine Hollandois n'étoit pas le seul qu'elle eût touché : mais, » pour demeurer fidelle à son Mari, elle n'avoit jamais voulu s'engager » dans de nouvelles amours. Depuis son arrivée à Batavia, elle avoit » trouvé quelque accès auprès de la Gouvernante, qui l'ayant tirée de » l'Hôpital, où le Capitaine Hollandois l'avoit laissée, lui faisoit donner » dequoi vivre honnêtement. L'Auteur trouva tant de charmes dans son entre- » tien, qu'il ne passa pas un jour sans la voir (73).

Sort d'un Prince de Ceylan, Prisonnier des Hollandois.

Elle avoit une Esclave de l'Isle de Ceylan, qui lui avoit procuré la connoissance d'un malheureux Prince, frere du Roi de Candi, que les Hollandois retenoient depuis long-tems prisonnier. L'Estra le vit chez-elle, dans un état dont il fut touché. Il étoit vêtu comme un pauvre soldat. On lui donnoit chaque jour, pour son entretien, une risdale, sur laquelle il étoit obligé de nourrir deux Gardes Caffres, qui ne le quittoient jamais. Sa captivité & les rigueurs qu'il essuyoit depuis plus de huit ans, n'avoient point abbatu son courage. Il commandoit les armées du Roi son frere, lorsqu'il étoit tombé entre les mains des Hollandois, qui, loin de le traiter en Prince ou en Général, avoient violé le droit des gens & les usages de la guerre, pour se vanger des pertes, qu'il leur avoit causées. Ils l'avoient relegué pendant plusieurs années dans une petite Isle, qu'ils nomment l'*Isle des malheurs*, & qui est l'exil ordinaire des scélérats de leur Nation. L'Estra se proposoit d'avoir un long entretien avec ce Prince : mais un des Caffres qui le gardoient rompit leur conversation, en les menacant tous deux d'en donner avis au Gouverneur (74).

L'Auteur tombe malade. Traitement qu'il reçoit de l'Hôpital.

Une maladie, dont l'Auteur fut attaqué à bord, l'obligea d'accepter les secours de l'Hôpital, qui lui furent offerts comme une faveur. Il y fut conduit, sous la protection de son Capitaine, mais logé & nourri aussi mal qu'une troupe d'autres Prisonniers, François & Anglois, qui étoient réduits au même sort, & qui le souffroient d'autant plus impatiemment qu'ils voyoient les Malades Hollandois fort bien traités. Deux Médecins de l'Hôpital, qui savoient tous deux la langue Françoise, n'avoient pas même la liberté de leur parler en secret. Leur unique soulagement venoit de quelques Indiens, qui s'approchoient de la grille de leurs fenêtres, pour leur vendre du fruit & du poisson, dont ils étoient obligés de faire part à leurs

(72) Page 216.

(73) Pages 225 & précédentes.

(74) Pages 239 & précédentes.

L'ESTRA. 1673.

La galanterie des Prisonniers leur attire de la rigueur.

Gardes. L'incommodité qu'ils recevoient du nombre des malades, & de la chaleur leur fit demander au Gouverneur la permission de prendre quelquefois l'air, & de se baigner dans le canal qui baigne le pied des murs. Ils obtinrent cette grace, après l'avoir sollicitée long-tems; mais seulement pour le matin & le soir, & pour huit Prisonniers à la fois. Les femmes Hollandoises, qui sont extrêmement libres à Batavia, s'approcherent d'eux, & reçurent volontiers leurs caresses. Le Gouverneur, qui en fut bien-tôt averti, rétracta ses ordres (75). Alors plusieurs François, desespérés de cette rigueur, chercherent les moyens de sortir de leur prison en trompant la vigilance de leurs Gardes.

Vingt d'entr'eux s'échappent.

Après avoir examiné la situation du lieu, les plus adroits firent un trou dans le mur, sous un lit; & dès la nuit suivante, ils s'échapperent au nombre de vingt, qui se rendirent heureusement à Bantam. Cette ville n'est éloignée de Batavia que de quatorze lieues. Ils s'y trouverent en sureté, parce que le Roi étoit ennemi des Hollandois, & que la Compagnie Françoise y avoit un Comptoir. Mais le chef de leurs Gardes, que d'autres François avoient enyvré pour favoriser leur fuite, ayant été rigoureusement puni de sa négligence, ceux qui furent moins heureux, dans leur fuite, se virent resserrés plus étroitement (76).

Tentatives des autres.

Cependant le tems calma cet orage. Ils se retrouverent assez libres pour tenter un second effort, qui devoit les délivrer tous à la fois. Un autre trou qu'ils firent, pendant la nuit, sur un égout qui passoit sous l'Hôpital, leur ouvrit une voye sure. Vingt-cinq d'entr'eux étoient déja sortis, lorsque leurs Gardes furent réveillés par le bruit. L'Estra, & ceux qui n'avoient pû fuir, se hâterent de se coucher, & feignirent d'être endormis, tandis que les fugitifs ayant passé le Canal à la nage s'étoient arrêtés dans de grandes herbes, pour y attendre leurs Compagnons. La nouvelle de leur fuite répandit si promptement l'allarme, que la Garde étant sortie avec des flambeaux les trouva dans cette retraite. Ils furent dépouillés, outrageusement maltraités, & conduits nuds dans des cachots. La plûpart avoient de l'argent & quelques hardes, qui demeurerent aux Hollandois. On leur fit la grace de les reconduire le lendemain à l'Hôpital, mais défigurés de coups & de fatigue. Cette disgrace n'empêcha point quelques-uns d'entr'eux de faire une troisiéme tentative, qui n'eut pas plus de succès. Le Général Massuere, irrité de tant d'entreprises téméraires, se fit amener les principaux Officiers François. Il leur demanda ce qui pouvoit les porter à ces résolutions desespérées. Il leur promit qu'ils seroient mieux traités. Mais apprenant d'eux que rien ne pouvoit les faire renoncer au desir naturel de la liberté, il fut choqué de cette réponse; & les ayant renvoyés dans leur prison, il les y fit nourrir pendant quelque tems au riz & à l'eau (77).

Comment ils en furent punis.

Vangeance du Général Massuere.

L'Auteur ne doute pas que ce ne fût pour se vanger de tant d'obstination, qu'il fit embarquer quatorze François dans un Navire chargé de chaux & de pierre qu'il envoyoit au Cap de Bonne-Espérance, avec ordre de les y employer au travail des Fortifications. Ce Navire échoua sur un Banc de sable à trente lieues du Cap. Comme la terre n'étoit pas éloignée, les Fran-

(75) *Ibid.* p. 245. (76) *Ibid.* p. 246. (77) Pages 248, 249.

çois se sauverent à la nage, ou sur des planches. Mais ils se trouverent dans des bois remplis de bêtes farouches, où leur vie fut plus exposée que dans le péril qu'ils venoient d'éviter. Quelques-uns furent devorés. D'autres n'éviterent ce sort qu'en montant sur des arbres, où la peur & la faim les mirent dans un autre danger. Un Hollandois, qui avoit sauvé son fils à la nage en le portant sur ses épaules, ne put le défendre des bêtes, qui le dévorerent à sa vûe. Le Chirurgien du Navire, le *Phenix*, fut tué par un Eléphant. Enfin, de quatorze François, il n'y en eut que huit qui arriverent au Cap de Bonne-Espérance. Ils y furent mieux traités qu'ils ne se l'étoient promis. Le Gouverneur du Cap refusa de les soumettre au travail des Esclaves; & prit le parti de les renvoyer à Batavia (78).

L'Estra. 1673. Sort funeste de quelques François.

Leur captivité, comme celle des autres Prisonniers François, fut prolongée jusqu'à la fin de l'année 1674. Ils étoient encore au nombre de quatre-vingt-dix-huit, qui furent embarqués sur une Flotte de sept Vaisseaux, que le Général Massuere faisoit partir pour Amsterdam; & qui furent également distribués dans chaque bord. Cette Flotte sortit de la Rade de Batavia le 17 de Novembre. Elle arriva le 13 de Février au Cap de Bonne-Espérance; sans avoir eu un seul jour de mauvais tems. Les Capitaines Hollandois refuserent à leurs Prisonniers la liberté de descendre au rivage, dans la crainte qu'ils n'observassent les nouvelles fortifications. Il étoit arrivé depuis peu au Cap un nouveau Gouverneur, qui entre plusieurs ordonnances avoit défendu, sous peine de mort, les combats à coups de couteau. Cette loi fut violée par quelques Matelots de la Flotte; & les coupables s'étant sauvés à bord, on fit d'inutiles recherches pour les soumettre au châtiment. Le Gouverneur, irrité contre tous les Equipages, qui vouloient dérober le crime à sa justice, fit défense à tous ses sujets de leur fournir de l'eau & des vivres. Pendant trois jours que cette ordonnance fut exécutée avec rigueur, toute la Flotte souffrit beaucoup; & les Prisonniers François furent exposés à périr de faim & de soif. On remit enfin les criminels aux Officiers du Gouverneur, & l'abondance fut bien-tôt rétablie (79).

1674. L'Auteur & ses Compagnons sont renvoyés en Europe.

1675.

A quelle occasion ils sont exposés à mourir de faim & de soif.

Le reste du voyage n'eut rien de plus remarquable que la frayeur des Hollandois, en apprenant d'un vaisseau Anglois, vers le Banc de Terre-neuve, qu'on avoit vû passer depuis quelques jours, dans cette mer, deux Escadres Françoises. L'Amiral, nommé *Corneille Faulconier*, ne put cacher ses allarmes. Sa femme, qui revenoit avec lui du Tunquin, tomba évanouie au seul récit des Anglois; leur crainte étoit pour d'immenses richesses, qu'ils avoient amassées dans le Commerce des Indes. Tous les Matelots Hollandois renouvellerent leurs persécutions contre les Prisonniers, & les menacerent de les précipiter dans les flots, s'ils avoient le malheur de rencontrer l'Armée Françoise. L'Estra & ses Compagnons, qui se trouvoient dans le Vaisseau de l'Amiral, au nombre de quatorze, faisoient des vœux au Ciel pour la rencontre des Navires de leur Nation. Ils étoient résolus de se défendre, si l'on entreprenoit de les outrager; & de concert, ils avoient déja formé le dessein de mettre le feu aux poudres (80). D'un autre côté, ils espéroient qu'un combat avec les deux Escadres Françoises les mettroit en

Les Hollandois craignent la rencontre d'une Escadre Françoise.

Résolution de l'Estra & de ses Compagnons.

(78) Page 252. (79) Page 258. (80) Page 262.

L'ESTRA. 1675.

état de se dédommager avantageusement de toutes leurs pertes. L'Amiral Hollandois étoit si chargé de richesses, que ce spectacle seul étoit capable de le tenter. Leur espérance augmenta beaucoup lorsqu'ils entendirent crier du haut des mâts, *Navire, Navire;* & leur joye fut proportionnée à la crainte des Hollandois. Mais on ne découvrit, à la portée du canon, qu'un Corsaire de Hollande, qui venoit des Isles de l'Amérique, & qui salua humblement l'Amiral.

Avanture extraordinaire d'un François.

L'Auteur perdit, dans le cours de sa Navigation, un des Compagnons de son sort, avec lequel il s'étoit lié d'une amitié fort étroite. Non-seulement il exprime ses regrets en homme sensible; mais les croyant justifiés par le mérite de celui dont il pleure la perte, il s'étend sur son mérite & sur ses Avantures. *Saint Albert* (c'est le nom qu'il lui donne) joignoit à la figure la plus noble toutes les qualités d'une belle ame. Il n'avoit jamais connu son pere ni sa mere. En sortant de l'enfance, il avoit passé quelques années au College de la Fleche, d'où il n'étoit sorti que par le chagrin d'entendre dire publiquement que sa naissance n'étoit pas légitime, & qu'il étoit fils d'une Dame dont le mari avoit été tué deux ou trois ans avant qu'elle l'eût mis au monde. Un Conseiller au Parlement de Paris, qui avoit payé jusqu'alors les frais de son entretien, le rappella près de lui; mais ce fut pour lui déclarer que son pere & sa mere étant inconnus & ne lui ayant laissé aucun bien, tout ce qui lui restoit à faire pour lui étoit de le prendre à son service en qualité de Laquais. Saint Albert rejetta cette offre avec indignation. Il sortit dans le même mouvement; & se trouvant sans aucune ressource, pressé d'ailleurs par la faim, il entra dans l'Eglise des Feuillans, où une Dame à qui il demanda noblement l'aumône, parut fort touché de sa situation. Elle le prit dans son carosse. Les éclaircissemens qu'elle reçut de lui acheverent d'échauffer sa pitié. Elle lui fit continuer ses études, après lui avoir déclaré qu'elle le destinoit à l'état Ecclésiastique. Il en prit l'habit, & son application répondit aux espérances qu'il avoit fait concevoir de ses talens naturels. Mais, après avoir fini son cours, il se sentit si peu d'inclination pour l'Eglise, que dans la crainte d'irriter sa Bienfaictrice, il prit le parti de quitter Paris sans lui dire adieu. Son dessein étoit de passer en Italie, où les troubles de Naples attiroient un grand nombre d'Avanturiers. L'argent lui ayant manqué à Turin, il écrivit à la même Dame dont il avoit éprouvé si long-tems la générosité. Elle ne lui fit point de réponse. Mais lorsque le desespoir commençoit à lui inspirer des idées funestes, il reçut un secours qu'il ne put attribuer qu'à elle. Un François, Domestique d'un Ambassadeur, qui étoit en chemin pour Rome, vint lui dire qu'il avoit ordre de le présenter à son Maître. Il se laissa conduire, sans desirer plus d'explication. L'Ambassadeur parut satisfait de le voir, & le prit à sa suite en qualité de Gentilhomme. L'argent qu'il reçut, & l'affection avec laquelle on continua de le traiter, lui firent connoître qu'il étoit bien recommandé. Cependant sa fortune dura peu. Il eut la malheur de plaire à l'Ambassadrice. Le Mari, qui s'en apperçut, poussa la jalousie jusqu'à le faire mettre dans un cachot, où il demeura jusqu'à la fin de l'Ambassade. Retombant alors dans la misere, il se rendit à Naples, où M. de Guise s'étoit jetté depuis quelques mois. Il fut pris par les Espagnols, & conduit en Espagne avec d'autres Captifs. Après y

L'Estra. 1675.

avoir passé quelque-tems dans une prison, il obtint la liberté de s'embarquer pour la Flandres. Une grande maladie l'obligea de s'arrêter à Bruxelles, tandis que ses Compagnons retournoient en France. Diverses lettres qu'il avoit écrites à la Dame qui avoit pris soin de son éducation, & qu'il avoit quelquefois eu la pensée de croire sa véritable Mere, ne lui ayant pas fait obtenir de réponse, il se vit bientôt sans autre ressource que l'Hôpital. Entre plusieurs Dames, qu'une affectation de charité portoit à visiter les Hôpitaux de Bruxelles, il s'en trouva une sur qui la figure de Saint Albert fit une si forte impression, qu'après avoir commencé par lui faire une aumône de cinquante écus, elle n'épargna rien pour hâter le rétablissement de sa santé. Ce penchant devint une passion violente, lorsque l'ayant vû dans un autre état, elle trouva dans l'objet de sa charité un homme de la meilleure mine du monde, qui avoit infiniment d'esprit, qui parloit de tout avec une grace admirable, & qui se faisoit distinguer par un air de qualité, répandu dans toute sa personne. Elle sacrifia tout à l'amour. Après avoir traité Saint Albert en homme aimé, la crainte de le perdre lui fit prendre le parti de l'épouser sécretement. Cependant un reste de raison lui ayant fait comprendre qu'il ne pouvoit soutenir long-tems à Bruxelles le rôle d'un Seigneur François sorti des Prisons d'Espagne, sous lequel il avoit paru en sortant de l'Hôpital, elle partit avec lui pour Madrid, où sa famille tenoit un rang considérable. Enfin leur Mariage ayant été découvert, il se vit exposé à toutes sortes de dangers. L'assassinat, le poison furent employés successivement. Il fut blessé plusieurs fois, & sa valeur l'ayant toujours dégagé, il n'en eut pas moins la honte de voir casser son Mariage par le crédit d'une famille puissante, qui ne perdit pas ensuite un moment pour le faire enlever. Il fut mis dans un Vaisseau qui partoit pour les Indes, & dont le Capitaine s'étoit engagé à le précipiter dans la mer, ou à l'abandonner dans quelque Isle deserte. Une tempête, qui inspira des sentimens plus doux à ce barbare Officier, lui fit obtenir la vie & la liberté. Il essuya quantité d'autres Avantures, jusqu'à l'âge d'environ cinquante ans, qu'après avoir servi les Hollandois, & reçu d'eux la permission de retourner en Europe, il mourut fort chrétiennement entre les bras de l'Auteur (81).

L'Estra rentre en France.

Tous les François qui avoient été renvoyés sur la même Flotte arriverent heureusement au Texel, d'où ils furent conduits dans une Barque longue au Port d'Amsterdam. Les Directeurs de la Compagnie des Indes eurent la curiosité de les voir; & pour leur faire perdre le souvenir de leurs souffrances, ils leur donnerent à chacun huit ducats, avec des Passe-ports jusqu'à Dunkerque. L'Estra, gueri de la passion qu'il avoit eûe pour les Voyages, n'eut plus d'ardeur que pour se retirer dans sa Maison, où il arriva le 1 d'Août 1675 (82).

(81) Pages 277 & précédentes. (82) Page 281.



VOYAGES

DE JEAN OVINGTON (83),

A Surate & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique.

INTRODUCTION.

CE nom a déja paru avec honneur dans le second Tome de ce Recueil, où les Auteurs Anglois ont crû devoir emprunter d'avance les remarques d'Ovington sur les Isles Canaries, & sur divers autres lieux qui appartenoient à cette partie de leur Ouvrage. Excellente méthode, qui leur auroit épargné un grand nombre de répétitions, s'ils l'avoient suivie avec plus de constance. Elle ne me laisse à représenter ici le même Voyageur, que dans sa Navigation & son séjour aux Indes Orientales.

Qui étoit Ovington.

Jean Ovington étoit Chapelain du Roi d'Angleterre, lorsqu'il s'embarqua pour les Indes. Il y porta des yeux savans, qui lui firent remarquer, *avec plus d'étendue & de jugement* qu'on n'en trouve dans la plûpart des Voyageurs, tout ce qui s'offrit de curieux à son attention. C'est, le jugement que Niceron porte de lui, & ce qui l'avoit déterminé sans doute à nous donner la traduction de son Journal. Il n'étoit pas prévenu en sa faveur jusqu'à ne pas reconnoître les défauts de son style, qui est diffus & quelquefois trop empoullé; sans compter que l'esprit de parti & les préjugés de Religion y ont fait entrer quelques déclamations qui n'ont aucun rapport au sujet. Mais, en apportant tous ses soins à le purger de ces trois défauts, le Traducteur en a fait un livre excellent.

Son caractere.

Le Pere Niceron a traduit son Journal.

Observation.

» Il faut, pour voyager avec fruit, observe-t-il judicieusement, de la » science, de la curiosité, de la patience, de la circonspection : de la science, » pour connoître ce qui mérite d'être remarqué dans chaque Pays, & pour » s'en instruire à propos : de la curiosité, pour prendre plaisir à tout ce qui » peut être de quelque utilité & pour le rechercher avec soin : de la pa- » tience pour soutenir les fatigues & les peines qui accompagnent cette re- » cherche : de la circonspection, pour examiner tout, pour n'être pas trom- » pé par la crédulité ou la mauvaise foi d'autrui. Sans ces qualités, on voya- » ge inutilement pour le Public. Niceron les trouve dans le Voyageur qu'il » a traduit, & se flatte, dit-il, qu'un Lecteur attentif les y découvrira comme » lui.

OVINGTON. 1689.

La Scene sera transportée tout d'un coup de Gravesand, où l'Auteur s'embarqua, le 11 d'Avril 1689, sur le *Benjamin*, qui faisoit voile pour Surate,

(83) Publiés à Londres chez Jacob Tomson, en 1696, avec un supplément qui contient : 1°. La derniere révolution du Royaume de Golkonde ; 2°. Une description des Royaumes d'Arrakan & du Pegu ; 3°. un Mémoire sur les Monnoies des Royaumes de l'Inde, de Perse, de Golkonde, &c. 4°. Des observations sur le Vers à soie, *in*-12.

COSTE DE C

I. de l'Elephant

Trombay

ISLE

ISLE DES JESUITES

Sallet

SALSET

Bandora

ISLE DE BOMBAY

Mazagoem

Bombay

Le Chateau Fort Anglois

I. de la Croix

Banc de

PLAN DE BOMBAY
Et de ses Environs

Tiré de Thornton Hyd. Ang.

Echelle

Lieues marines de France et d'Angleterre.

$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ 1 2

E C A N A R A

ISLE DE CHAUL

I. Caronja

I. Canarg

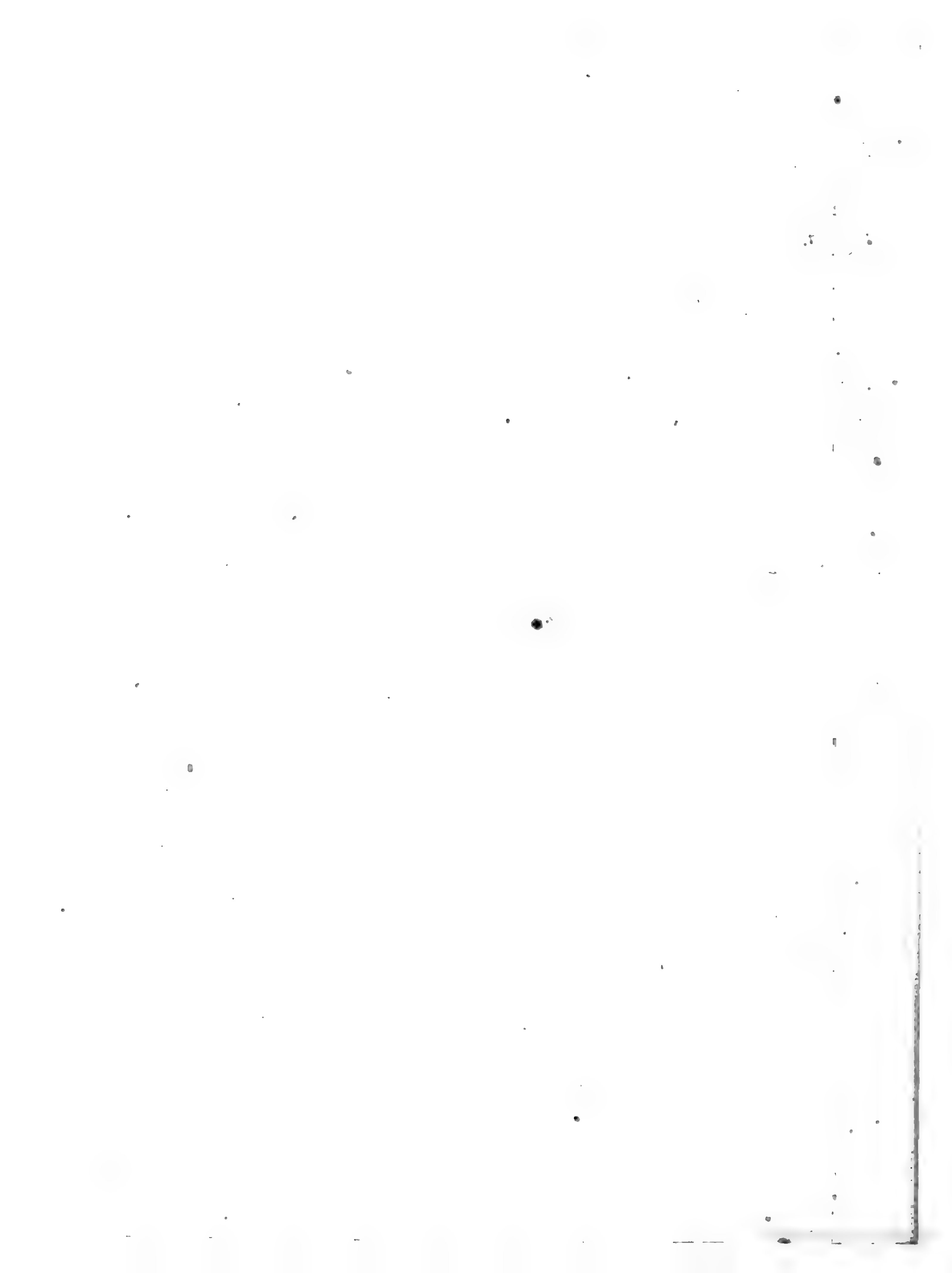
Banc de Sable

Roche sous l'eau

Vieilles Femmes

Roches

Isle du milieu



dans le Port de Bombay, sans contredit, un des meilleurs des Indes, où il arriva heureusement le 29 de May 1690 (84).

L'Auteur arrive à Bombay.

L'Isle de Bombay, dont les Anglois ont fait un de leurs principaux établissemens aux Indes Orientales, tire ce nom, qui est une corruption de bonne Baie, de l'excellence de son Port. Elle a long-tems appartenu à la Couronne de Portugal, qui la céda volontairement à l'Angleterre, en 1662, à l'occasion du mariage de l'Infante de Portugal avec le Roi Charles II; & ce Prince en abandonna la possession à la Compagnie Angloise des Indes Orientales, pour la commodité de ses Vaisseaux & de son Commerce.

Signes qu'on remarque à l'approche des Indes.

Avant que d'avoir découvert la terre ferme des Indes, Ovington vit nager, autour du Vaisseau, plusieurs serpens de différentes grandeurs; signe que la terre n'est pas éloignée, parce qu'on n'en voit jamais loin des Côtes. Une autre marque, qui fit connoître qu'on approchoit des Terres, fut une grande quantité de Sauterelles, qui voloient sur le Vaisseau, jusqu'à trente lieues en mer. Elles avoient environ deux pouces de long, & le chemin qu'elles avoient fait doit faire juger de la force de leurs aîles. Pendant que l'Auteur étoit à Surate, on vit un nombre infini de ces animaux passer sur la ville, & former une nuée si épaisse, qu'elle obscurcissoit la clarté de la lune, qui étoit alors dans son plein. Elles alloient vers le Sud (85).

Description de Bombay.

Bombay n'est qu'une petite Isle, située proche la Côte de Malabar, à dix lieues de Chaul au Nord, & huit de Bacaim au Sud (86). Elle est remplie de Cocotiers, dont les noix apportent quelque profit à leurs Maîtres; mais on n'y voit gueres d'autre bled ni d'autre Betail, que celui qu'on y transporte des lieux voisins. L'eau n'y vaut rien non plus; ce qui, joint au mauvais air, est souvent funeste aux Anglois. L'Auteur attribue ces deux incommodités de l'Isle à la qualité des terres, qui sont fort basses autour du Fort, & à la puanteur du poisson, qu'on employe au lieu de fumier pour la nourriture des arbres. Le Vaisseau Anglois étoit arrivé au tems de la Mousson, qui est toujours accompagné de pluies & d'orages. Dans l'espace de trois mois, on vit mourir tristement vingt passagers, de vingt-quatre qu'ils étoient, & quinze Matelots de l'Equipage. Ovington & le Capitaine du Vaisseau tomberent eux-mêmes dans une si grande langueur, que ni la tempérance, qui est la meilleure médecine, ni la force des remedes ne pouvoient les rétablir; & ce qui prouve sans replique qu'ils ne devoient en accuser que l'air du Pays, c'est qu'à peine eurent-ils fait la moitié du chemin vers Surate, que leur santé se rétablit. M. Georges *Cook*, qui commandoit dans Bombay, sollicita beaucoup Ovington de s'y arrêter, & lui fit des offres d'autant plus avantageuses, que l'Isle étoit alors sans Ministre. Mais l'exemple de tant de morts l'avoit effrayé. Elles sont si fréquentes dans le cours d'une année, qu'elles ont fait passer en proverbe, que deux Moussons, à Bombay, sont l'âge d'un homme (87). C'est une source de dépense & d'inquiétude continuelle pour la Compagnie Angloise, qui est obligée d'y faire transporter sans cesse de nouveaux Habitans, pour remplacer ceux qui sont enlevés, & des Chirurgiens, avec toutes les drogues & tous les remedes de l'Europe.

Mauvais air de l'Isle.

Ses causes & ses effets.

(84) Voyages d'Ovington, T. I, p. 117.

(85) *Ibid.* p. 126.

(86) A dix-neuf degrés de latitude du Nord.

(87) Pages 136 & suivantes.

OVINGTON. 1690.

Autres effets de la corruption de l'air.

La quantité prodigieuse de vermine, & d'Insectes venimeux, qui se forment dans l'Isle au tems des Moussons, est une autre preuve de la corruption de l'air. Les Araignées y sont alors grosses comme le pouce, & les Crapaux ne le sont gueres moins qu'un petit Canard. Les blessures & les contusions s'y guerissent rarement. De vingt Enfans, à peine en arrive-t-il un à l'âge de maturité. Aussi l'Isle n'est-elle peuplée que par les Colonies qui s'y renouvellent, quoique la Compagnie permette aux Anglois de s'y marier, & qu'elle y fasse transporter les jeunes filles qui souhaitent d'y aller chercher des maris. Une contenance honnête est la seule qualité qu'on demande à celles qui arrivent dans cette vûe ; & souvent elles y épousent les principaux Marchands (88).

Mariages des Anglois de Bombay.

L'Isle de Bombay est défendue par un Fort, bâti suivant les regles de l'art, & muni de plusieurs pieces de canon, qui commandent le Port & tous les lieux voisins. C'est la résidence du Gouverneur. Il offre d'ailleurs plusieurs beaux édifices, qui sont habités par des Anglois & des Portugais. La Religion Catholique y est exercée librement, & les Portugais y ont leurs Eglises ; tandis que les Anglois, qui sont les Maîtres de l'Isle, n'ont encore pû parvenir à s'en donner d'autre qu'une Chambre du Fort, où leur service se fait deux fois le jour (89). L'Auteur apporte pour raison la guerre qu'ils ont eûe avec le Mogol. Les Infideles ne sont pas moins libres que les Chrétiens dans leur Culte. Ovington, étant entré dans un de leurs Temples, fut étonné de le trouver si petit, qu'à peine pouvoit-il contenir en même-tems neuf ou dix personnes. Il vit l'Idole, qui ne consistoit qu'en un visage d'étain, avec un nez large & écrasé, & des yeux de la grandeur d'un écu. Une petite bourse, qui étoit suspendue d'un côté, servoit à recevoir les offrandes du Peuple ; & de l'autre, on voyoit un peu de riz brulé, que le Bramine avoit offert à cette étrange Divinité. A l'entrée de la porte, un Trompette jouoit pendant toute la durée du Sacrifice (90).

Religion de l'Isle.

Ovington visite un Temple d'Idolâtres.

Origine de la guerre entre les Anglois & le Grand Mogol.

La guerre, que les Anglois ont eûe long-tems avec le Mogol, a fait beaucoup de tort à l'Isle de Bombay, en ruinant ses arbres fruitiers, qui faisoient la seule richesse des Insulaires. L'Auteur raconte que dans le premier établissement des Anglois à Surate, le Grand-Mogol & le Président de la Compagnie étoient convenus qu'ils auroient la liberté du Commerce, en payant deux & demi pour cent de toutes les Marchandises qu'ils feroient entrer ou sortir. Bien-tôt cette somme fut augmentée, sans raison, à quatre pour cent. On voulut assujettir les Facteurs de la Compagnie, qui portoient des boutons d'or sur leurs habits, à payer un droit particulier chaque fois qu'ils passeroient la Riviere de Surate. L'Intendant de la Marine, qui étoit obligé de la passer souvent pour se rendre à Soualy, auroit bientôt payé la valeur de ses boutons (91).

Bombay est assiégée par les Mogols.

Ces deux sujets de plainte, joint à quelques autres mécontentemens, causerent une rupture ouverte. Après quelques escarmouches sur mer, le Mogol entreprit d'assieger Bombay. *Jean Child*, qui avoit succedé à Jean Wiburn, dans le Gouvernement de cette Isle, mais sans avoir hérité de ses qualités

(88) *Ibid.* Pages 142 & 143.
(89) Page 144.
(90) Page 145.
(91) Page 147.

militaires,

militaires, quoiqu'il eût été revêtu du titre de Baronet de la Grande-Bretagne, & nommé Général des forces Angloises dans les Indes, négligea de fortifier l'Isle. Il fut attaqué en 1688 par une Armée de vingt-cinq mille hommes, auxquels il n'en avoit que deux mille cinq cens à opposer. C'étoit dix contr'un. Malgré cette inégalité, les Anglois se défendirent avec courage. Mais les Mogols ayant appris, des Déserteurs, l'art de faire des mines & la maniere de se mettre à couvert par des tranchées & des gabions, il devint impossible de résister à la force & à l'habileté réunies. Le Général Anglois se vit contraint de faire la paix, à des conditions que l'Auteur dissimule, mais qui ne devoient pas être avantageuses puisqu'elles étoient l'effet de la nécessité. Child mourut avant que l'accommodement fût tout-à-fait conclu ; & sa mort fut attribuée au chagrin de n'avoir pu sauver l'honneur de ses Maîtres. Il avoit amassé d'immenses richesses dans son emploi (92).

OVINGTON. 1690.

Isle de l'Eléphant & ses singularités.

A trois lieues de Bombay s'offre une petite Isle, nommée l'*Elephant*, qui tire ce nom d'une figure d'Elephant, taillée en pierre, de grandeur naturelle, & placée au milieu d'une Campagne, où elle frappe les yeux de ceux qui arrivent dans l'Isle. On voit aussi, dans le même endroit, un cheval de pierre, représenté si naturellement, qu'à quelque distance on le prendroit moins pour une simple représentation que pour un animal vivant. Mais ce qui rend cette Isle plus célébre, c'est une fameuse Pagode, dont les Portugais ont raconté beaucoup de merveilles, & pour laquelle l'Impératrice Douairiere des Mogols avoit une vénération extraordinaire. L'Auteur observe qu'on appelle *Pagode*, un Temple Payen, ou un lieu destiné au culte des Idoles. Ce nom, dit-il, vient du mot Persan *Pout*, qui signifie une Idole, & de *Gheda*, qui signifie Temple.

Origine du nom de Pagode.

Description d'une célébre Pagode de l'Isle de l'Eléphant.

Il fait la description de la Pagode, ou du Temple, de l'Isle de l'Eléphant. Elle est taillée dans le Roc, sur le penchant d'une haute Montagne. Sa grandeur est d'environ cent vingt pieds en quarré, & quatre-vingt de hauteur. La voute, qui n'est qu'un grand rocher, est soutenue par seize piliers de pierre, éloignés de seize pieds l'un de l'autre, & de trois pieds de diametre. Ils sont taillés avec beaucoup d'habileté. Aux deux côtés, on compte quarante ou cinquante figures d'hommes, dont chacune a douze ou quinze pieds de haut, & qui sont entr'elles dans une exacte symétrie. Quelques-unes ont six bras. D'autres ont trois têtes. D'autres sont si monstrueuses, qu'elles ont les doigts de la grosseur de la jambe. On en voit qui portent sur la tête des couronnes fort bien travaillées, ou des sceptres dans les mains. Quelques-unes ont sur la tête plusieurs autres petites figures, qui sont en posture dévote. Ovington en remarqua plusieurs dont les unes s'appuyent sur des femmes, & d'autres sur la tête d'une vache, qui est un animal fort respecté dans les Indes ; d'autres enfin, qui prennent une jolie fille par le menton, & d'autres qui déchirent en pieces de petits enfans. Il regarda cette variété de figures agréables & monstrueuses comme différens objets du Culte des Idolâtres, qui choisissent apparemment celles qui leur inspirent le

(92) Pages 152 & précédentes. Sa Veuve épousa M. Georges Weldon, qui succéda au Gouvernement, & qui ne s'y enrichit pas moins : d'où l'Auteur conclut qu'il y a beaucoup à gagner au service de la Compagnie.

OVINGTON. 1690.

plus de respect ou de dévotion. Le Frontispice de la Pagode n'a rien de remarquable (93).

L'Auteur se rend à Surate.

Vers le milieu de Septembre, c'est-à-dire, à la fin des Moussons, le Vaisseau reçut ordre de partir pour Surate. Il rencontra dans sa route une sorte de Pirates, nommés *Sanganians*, qui n'oserent l'attaquer, parce que depuis quinze jours ils avoient appris, par une avanture singuliere, à respecter le Pavillon Anglois. Un Capitaine de cette Nation, qu'ils avoient entouré de fort près, n'avoit pas jugé à propos de s'opposer à l'abordage : mais ayant fait retirer tous ses gens de dessus les Ponts, il y avoit fait porter quelques barils de poudre & plusieurs petites pieces d'artillerie. Les Sanganians n'y étoient pas plutôt montés, qu'il y avoit fait mettre le feu ; & l'exécution avoit été si heureuse, que la plûpart ayant été brûlés, tués ou précipités dans les flots, la crainte du même sort avoit fait fuir aussi-tôt le reste (94).

Défense bizarre d'un Vaisseau Anglois contre des Pirates.

Situation des Comptoirs Européens à Soualy.

Le Benjamin arriva sans obstacle à la barre de Soualy, où les seuls Vaisseaux de l'Europe ont la liberté d'aborder. Cette permission n'est point accordée aux Indiens (95). Ils doivent entrer dans la Riviere de Surate, ou jetter l'ancre à son embouchure, qui est à deux lieues de Soualy, comme Soualy est à quatre lieues de Surate. C'est-là que les Vaisseaux Européens chargent & déchargent leurs Marchandises, & qu'elles sont gardées dans des Cours & des Magasins, pour être transportées dans d'autres lieux, ou rembarquées suivant l'occasion. Les Facteurs Anglois, François, & Hollandois, ont leurs Maisons, ou leurs Comptoirs à un demi-mille de la mer, éloignées d'une portée de fusil l'une de l'autre (96).

Grandes Huitres attachées au Benjamin.

Ovington remarque, comme un événement extraordinaire, qu'en nettoyant son Vaisseau, après l'avoir déchargé, on y trouva une grosse quantité de grandes Huitres, qui s'y étoient attachées ou formées de toutes parts, & qui furent trouvées de si bon goût, que le Capitaine en fit part à tous les Anglois de Surate (97).

Observations particulieres de l'Auteur concernant Surate.

La Description que l'Auteur fait de cette Ville n'ajoute rien à celle qu'on a lûe dans d'autres Relations (98) : mais il y joint diverses observations qui lui sont propres. Premiérement il fixe la grandeur de sa circonférence, qui est, dit-il, en y comprenant les Fauxbourgs, d'environ trois milles d'Angleterre ; & sa forme, dont il fait une espece de demi-cercle, ou de croissant, à cause du détour de la Riviere sur laquelle elle est bâtie, & qu'il nomme *Tapty* ou *Tindy* (99).

Finesse de l'or & de l'argent du Pays.

L'or de Surate est si fin, qu'en le transportant en Europe, on peut y gagner douze ou quatorze pour cent. L'argent, qui est le même dans tous les Etats du Mogol, surpasse celui du Mexique & les écus de Seville. Il a moins d'alliage que tout autre argent. L'Auteur n'y a jamais vu de pieces rognées, ni d'or ou d'argent qui eût été falsifié. La roupie d'or en vaut quatorze d'argent ; & celle d'argent, vingt-sept sous d'Angleterre. On y voit quelques

(93) Pages 156 & précédentes.

(94) Page 158.

(95) L'Auteur devroit dire au contraire, que c'est aux Vaisseaux Européens que l'entrée de la Riviere n'est pas permise.

(96) Page 158.

(97) *Ibidem.*

(98) Voyez particuliérement Thevenot, Carré, l'Estra, &c.

(99) Pages 212 & suivantes.

monnoyes étrangeres, mais en petit nombre; & des pieces de cuivre, dont soixante sont une roupie. Il s'y trouve encore une espece de monnoie plus basse. Ce sont des amandes ameres, dont soixante valent une piece de cuivre (1).

OVINGTON. 1690.

Amandes ameres qui servent de monnoie.

Toutes les monnoies étrangeres payent, à la sortie comme à l'entrée de Surate, deux & demi pour cent. Celles qui tombent entre les mains des Officiers du Grand-Mogol sont fondues & converties en Roupies, sur lesquelles on met la marque de l'Empereur regnant. Après sa mort, ces pieces perdent un ou deux soixantiémes de leur valeur (2).

Mesures & Poids de Surate.

Les étoffes de soie & les toiles de cotton se vendent à Surate par *Cobits*, qui sont une mesure de vingt-sept pouces de long. Le riz, le bled, & les autres choses qui se vendent parmi nous au boisseau, ou avec des mesures creuses, sont vendues au poids dans Surate. Le poids ordinaire est un *Scar*, qui est de treize onces & un quart. Le *Meund* contient quarante *Scars*.

Opposition des usages Indiens aux nôtres.

» Ainsi les usages, observe l'Auteur, sont tout-à-fait opposés aux nôtres, » dans les choses mêmes qui devroient être semblables, telles que les scies » & les serrures, qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Il semble » même que les animaux n'ayent pas, aux Indes, les mêmes inclinations que » parmi nous. Dans le Tunquin, par exemple, les chiens veillent toute la » nuit pour exterminer les rats & les souris (3).

Commerce de Surate.

On apporte à Surate, des Marchandises de toutes les parties de l'Asie. Elles y sont achetées par les Européens, les Turcs, les Arabes, les Persans, & les Arméniens. Il n'y a point de Marchands qui se répandent plus dans le monde & qui voyagent avec autant d'ardeur que les Arméniens. Leur langue est une des plus usitées dans l'Asie. De tout tems, ils ont été célebres par leur Commerce. » C'étoit dans leur voisinage, c'est-à-dire, sur le *Phase*, » en Georgie, qu'étoit autrefois la Toison d'or; Toison fameuse parmi » les Anciens, mais qui n'étoit qu'un grand Commerce de laine, de peaux, » & de fourures, que les Peuples du Nord y portoient (4).

Les Marchands Indiens, qui viennent par terre à Surate, se servent rarement de chevaux pour le transport de leurs Marchandises, parce qu'ils sont tous employés au service du Prince. Ils les amenent dans des Chariots, sur des Dromadaires, des Chameaux & des Anes.

Reproche de tromperie que l'Auteur fait aux Hollandois.

Ce sont les Hollandois qui apportent à Surate toutes sortes d'épiceries. Les Anglois y apportent particulierement du poivre. Mais, s'il faut en croire l'Auteur, les premiers ne sont pas toujours de bonne foi. » Ils tirent » quelquefois une certaine quantité d'huile, d'essence, ou d'esprit, des » cloux de girofle, de la canelle, &c. Ensuite les exposant en vente, ils ne » font pas difficulté d'en tirer le même prix que s'il n'y étoit point arrivé » d'altération. C'est une tromperie qui s'exerce à Batavia; & de-là vient » qu'il se trouve tant d'Epiceries séches & insipides (5).

Deux Gouverneurs de Surate.

Outre le Gouverneur militaire de Surate, qui demeure constamment au Château, comme s'il y étoit prisonnier, les Habitans ont leur Gouverneur

(1) Pages 218 & précédentes.
(2) Page 219.
(3) Page 220.
(4) Page 222.
(5) Page 226.

OVINGTON. 1690.

Civil, qui est chargé particuliérement de l'administration des affaires publiques & de la justice. Il ne s'éloigne gueres plus souvent de son Palais, pour être sans cesse à portée de recevoir les Requêtes des principaux Marchands, & de regler les affaires qui demandent une prompte expédition. S'il sort pour prendre l'air, il est assis sur un Elephant, dans un fauteuil magnifique. Outre le conducteur de l'animal, il a près de lui un domestique, qui l'évente & qui chasse les mouches, avec une queue de cheval attachée au bout d'un petit bâton, de la longueur d'un pied. Cet éventail, tout simple qu'il doit paroître, est le seul en usage parmi les Grands, & pour la personne même de l'Empereur. Entre différentes marques de grandeur, le Gouverneur de Surate nourrit plusieurs Elephans. Il entretient une Garde de Cavalerie & d'Infanterie, pour la sûreté de sa personne & pour l'exécution de ses ordres (6).

Faste du Gouverneur civil.

Son Conseil, composé de trois Officiers.

Dans les affaires de conséquence, il doit prendre l'avis de trois grands Officiers de la ville, qui partagent alors avec lui le dépôt de l'autorité suprême.

Le Cogy.

Le premier, qui porte le titre de *Cogy*, est un homme versé dans les loix, & dans tout ce qui appartient aux usages civils de l'Empire.

Le Vacanaviche,

Le second, nommé le *Vacanaviche*, est un Officier preposé par l'Empereur, pour donner avis chaque semaine, à la Cour, de tout ce qui arrive de remarquable & d'important (7).

& le Katoual.

Le *Katoual*, troisiéme Ministre de l'autorité Impériale, est établi pour empêcher les desordres & pour les punir. Il est obligé de faire trois rondes de nuit dans les rues de la ville; à neuf heures du soir, à minuit, & à trois heures du matin. A cinq heures, le tambour bat & la trompette sonne, pour marquer la premiere heure du jour. Le Katoual est toujours accompagné de plusieurs Domestiques, & d'une Compagnie de Soldats, armés d'épées, de lances & de fleches. Quelques-uns portent une arme fort dangereuse, qui consiste dans une baguette de fer, longue d'environ deux pieds & terminée par une boule de même métal, avec laquelle on brise le crane d'un seul coup. Ceux qui sont surpris dans une faute legere en sont quittes pour quelques jours de prison. Le châtiment des fautes considérables est la bastonade.

Paix & sureté qui regnent à Surate.

Quoique Surate soit habitée par toutes sortes de Nations, les querelles & les disputes mêmes y sont rares. Les Indiens idolâtres, plus propres à recevoir une injure qu'à la faire, évitent soigneusement tous les crimes odieux & nuisibles à la société, tels que le meurtre & le vol. Ovington apprit, avec étonnement, que dans une si grande ville il y avoit plus de vingt ans que personne n'avoit été puni de mort. L'Empereur se réserve le droit des Sentences capitales, ou ne le communique qu'aux Tribunaux les plus éloignés de sa Cour. Ainsi, dans les cas extraordinaires, on informe ce Monarque du crime; & sans faire venir le coupable, il impose le châtiment (8).

Elles s'étendent jusqu'aux Campagnes voisines.

S'il se fait quelque vol à la Campagne, dans la dépendance de Surate, un Officier, qui se nomme le *Poutsdar* est obligé d'en répondre. Il a sous ses ordres plusieurs Compagnies de gens armés, qui observent continuelle-

(6) Page 228 & précédentes.

(7) Un autre Officier, nommé le Harcarvah, marque ce qui se fait chaque jour.

(8) Page 231.

OVINGTON. 1690.

ment les grands chemins & les villages, pour donner la chasse aux voleurs (9). En un mot, comme il y a peu de villes ou le Commerce soit aussi florissant qu'à Surate, il n'y en a gueres où l'on apporte autant de soins au maintien du repos & de la sureté publique.

Les observations de l'Auteur, sur les différentes Religions & sur les usages des Indiens, appartiennent moins à la description de Surate qu'à l'article général des Indes, où elles doivent entrer avec celles de quantité d'autres Voyageurs. Cependant on en peut détacher ce qui est propre à Surate & aux lieux voisins.

Hôpital pour les Vaches, les Chiens, &c.

Ovington parle, avec complaisance, d'un grand Hôpital, dans le voisinage de cette ville, entretenu par les Banians, pour les vaches, les chevaux, les chevres, les chiens, & d'autres animaux, qui sont malades, ou estropiés, ou trop vieux pour le travail. Un homme qui ne peut plus tirer de service d'un bœuf, & qui est porté à lui ôter la vie pour s'épargner la dépense de le nourrir, ou pour se nourir lui-même de sa chair, trouve un Banian charitable, qui ne manque pas, lorsqu'il est informé du danger de cet animal, de le demander au Maître, & qui l'achetant quelquefois assez cher, le place dans cet Hôpital, où il est bien traité jusqu'au terme naturel de sa vie (10).

Hôpital pour les Puces & les Punaises.

Près du même Edifice (11), on en voit un autre qui est fondé pour les punaises, les puces, & toutes les especes de vermines qui succent le sang des hommes. De tems en tems, pour donner à ces animaux la nourriture qui leur convient, on loue un pauvre homme, pour passer une nuit sur un lit dans cet Hôpital; mais on a la précaution de l'y attacher; de peur que la douleur des picquûres l'obligeant de se retirer avant le jour, il ne puisse les nourrir à l'aise de son sang (12).

Peste terrible à Surate.

A l'arrivée d'Ovington, il y avoit six ans qu'il s'étoit répandu parmi les Indiens de Surate, une maladie contagieuse, qui continuoit encore d'y regner, quoique ce ne fût pas toujours avec la même violence. Elle sembloit assoupie dans le tems des Moussons, où l'air ne manque point de se rafraîchir; & c'étoit immédiatement avant cette saison qu'elle se faisoit sentir dans sa plus grande force. Avant que les pluies commencent à tomber, l'air est d'une sécheresse & d'une chaleur extrêmes. Lorsqu'elles sont tombées, il s'éleve des vapeurs chaudes, & si malfaisantes, qu'elles causent plus de maladies qu'il n'y en a dans tout le reste de l'année. Alors, dans l'espace d'une seule matinée, on voyoit porter hors de la ville une centaine de Gentils, pour y être brûlés; outre les Mores qu'on enterroit, & ceux qui mouroient dans les Fauxbourgs: ce qui montoit, par un calcul moderé, au nombre de trois cens par jour. La ville n'en paroissoit pas moins peuplée, & l'on ne s'apperçevoit pas des effets du mal par la diminution des Habitans. La naissance de cette peste fut précédée par un petit tremblement de terre, qui allarma un peu, mais qui ne renversa aucune Maison, & qui ne causa de mal à personne. Ce qui surprenoit beaucoup les Mores, c'étoit de voir les Européens comme inaccessibles à une maladie qui causoit tant de ravages parmi les Naturels du Pays (13).

Ses renouvellemens & ses effets.

Peste à Balsora.

Ovington reçut avis, en 1691, qu'il étoit mort de la peste, à Balsora,

(9) Page 233.
(10) Page 313.
(11) *Ibidem.*
(12) *Ibid.* Page 314.
(13) *Ibidem.* Tome II. p. 56.

OVINGTON. 1691.

deux cens mille personnes dans l'espace de dix-huit jours. Mais ce fleau cessa bien-tôt (14).

Maladies ordinaires à Surate.

Les maladies ordinaires de Surate, dont les Européens ont de la peine à se garantir, sont différentes sortes de fievres, la plûpart mortelles; sur-tout pour ceux qui se livrent aux plaisirs de la table & qui aiment trop le vin. D'autres meurent d'une maladie, que les Habitans nomment *Merdechine*. C'est un vomissement violent & un grand cours de ventre, qui viennent particuliérement d'avoir mangé avec excès, au même repas, de la viande & du poisson. On guerit le malade en lui appliquant sur le talon un fer rouge, dont la cicatrice l'empêche quelque-tems de marcher. Les Européens sont encore attaqués d'une espece de paralysie, qui leur ôte l'usage & le mouvement des membres. Elle vient de s'être trop exposé aux brouillards pénétrans de la nuit. Le meilleur remède est de fréquenter les bains, qui sont en grand nombre dans ce Pays (15).

Poudre blanche pour la fievre.

Les bons effets de la poudre blanche, dans les fievres, en ont rendu l'usage commun dans les Etats du Mogol; & l'Auteur observe qu'elle est employée avec le même succès en Angleterre, où les Médecins Anglois en ont envoyé. En géneral, dit-il, les remédes dont on se trouve le mieux dans cette Région sont rafraîchissans, parce que la plûpart des maladies viennent de chaleur (16).

Pulparrock, beau Monastere près de Surate.

A deux milles de Surate, on visite un lieu fort agréable, qui se nomme *Pulparrock*. Il est voisin de la riviere, & fort orné de bocages & d'allées d'arbres. Le terrain en est uni, excepté sur les bords mêmes de la riviere, où s'élevant un peu il rend la vûe plus étendue sur l'eau. La chaleur de l'air y est adoucie par l'ombrage d'une infinité d'arbres & par la proximité de l'eau. C'est un Monastere de Faquirs, qui ont pris soin de rendre cette habitation commode & délicieuse. Ils ont employé l'art, pour y perfectionner les beautés de la nature. Les environs de Surate n'ont rien qui puisse être comparé à cette belle retraite. Aussi les Faquirs qui l'habitent ont-ils plus de fierté que dans les autres lieux. On sait que c'est une espece de Moines mendians, qui font des quêtes pour augmenter leurs revenus. Un Frere *Quêteur* du Monastere de Pulparrock ayant un jour rencontré, hors de Surate, le Président de la Compagnie Angloise, lui demanda impudemment vingt Roupies. Le Président, pour badiner, lui en offrit dix-neuf. Il les refusa, dans l'opinion qu'il n'étoit pas de sa grandeur de diminuer une obole de sa premiere demande (17).

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE.

Remarques de Thevenot sur le Pays de Surate.

Thevenot, qui étoit à Surate en *1666* (18), & qui n'a pas manqué d'y faire ses observations, avec ce caractere judicieux qui le fait distinguer entre les Voyageurs, s'écarte peu de tout ce qu'on a lû jusqu'ici, & sert par conséquent à le confirmer par son témoignage. Mais il y joint plusieurs remarques qui paroissent être échappées à la curiosité d'Ovington.

(14) *Ibidem.*
(15) *Ibid.* p. 57.
(16) Page 58.
(17) Pages 65 & 75.
(18) Voyez la troisiéme Partie de ses Voyages. On ne le cite ici qu'en extrait, parce que Surate n'étoit pas son terme, & qu'il ne faisoit qu'y passer pour se rendre dans l'Indostan. Voyez ses propres Relations.

On mange, dit-il, du raisin à Surate, depuis le commencement de Février jusqu'à la fin d'Avril. Le goût n'en est pas excellent; & quelques-uns s'étoient imaginé que ce défaut lui venoit de l'impatience des Habitans, qui ne le laissoient point assez meurir. Cependant les Hollandois, qui ont pris le parti de le laisser autant qu'il se peut sur le sep, n'en font qu'un vin fort aigre, qu'il est impossible de boire si l'on n'y méle du sucre. Ce raisin, qui est blanc, ne laisse pas d'être fort gros. On l'apporte à Surate, d'une petite ville, nommée *Naapoura*, dans la Province de Balagate (19).

Description du Pays de Surate. Thevenot. Raisin de Naapoura.

Les liqueurs du Pays ne valent gueres mieux que le vin. La plus commune est composée de *Sagre*, ou Sucre noir, qu'on met dans de l'eau, avec un peu d'écorce de *Baboul*, pour lui donner quelque force. Ensuite on les distille ensemble.

Liqueurs de Surate.

On fait aussi de l'eau de vie de Tary. C'est une liqueur assez agréable, qu'on tire de deux sortes de Palmiers; l'une qui se nomme *Codgiour;* la seconde, qui n'est autre que le Cocotier. Thevenot observe qu'il ne vient point de dattes aux Palmiers d'où l'on tire du Tary, & que ceux d'où l'on n'en tire point produisent des dattes sauvages. Le bon *Tary* est celui qui se tire la nuit. N'étant point échauffé par l'ardeur du soleil, il est d'un goût doux & picquant, qui approche de celui des Châtaignes (20).

Thevenot est plus exact qu'Ovington, sur les poids & les mesures de Surate. Le poids qui se nomme *Candi*, vaut vingt *Mans;* mais le poids de Commerce est le *Man*, qui est de quarante livres; & la livre de Surate est de quatorze onces, ou trente-cinq toles. L'or & l'argent se pesent à la tole; & la tole est de quarante Mangelis, qui font cinquante-six de nos Carats. Deux toles un tiers & demi valent une once de Paris. La Tole pese autant qu'une Roupie d'argent. Le Man pese quarante livres dans toutes les Indes; mais ces livres, qu'on nomme *Serres* à Surate, different dans chaque Pays. Celles de Surate, par exemple, sont plus fortes que celles de Golkonde. Celle d'Agra est de vingt-huit onces.

Poids & Monnoies.

On compte les grandes sommes par Leks, par *Crouls* ou *Courous*, par *Padans* & par *Nils*. Il faut cent mille Roupies pour faire un Lek, cent mille Leks pour faire un Courou, cent mille Couroux pour faire un Padan, & cent mille Padans pour faire un Nil. On voit, parmi les Grands-Seigneurs, des Roupies d'or, qui valent environ vingt & une livres de France; mais qui n'entrent point dans le Commerce ordinaire. Leur principal usage est pour faire des présens. La Roupie commune, qui est d'argent, ne vaut gueres plus de vingt-neuf sous de notre monnoie, quoiqu'on la fasse passer ordinairement pour trente. On fabrique, tous les ans, des Roupies; & celles de l'année valent quelque chose de plus que les précédentes, parce que les Monnoyeurs prétendent que l'argent s'use toujours (21). Il y a des demi-Roupies, & des quarts de Roupie. Le *Mahmoudy* est une autre monnoie d'argent, qui vaut environ onze & demi de nos sous. Le *Pecha* est une monnoie de cuivre, de la grandeur de la Roupie, qui vaut un peu plus de dix deniers, & qui pese six de nos drachmes. On donne soixante-huit *Paden*, ou amandes ameres, pour

(19) *Ibid.* p. 47.
(20) Page 49.

(21) Ovington attribue cette différence de valeur à la mutation des regnes.

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

un Pecha. Ces amandes, qui passent pour monnoie à Surate, viennent de Perse, & sont le fruit d'un arbrisseau qui croît entre les rochers.

Finesse de l'argent du Mogol.

Enfin Thevenot fait remarquer que la monnoie d'argent du Grand-Mogol est plus fine qu'aucune autre; parce qu'il n'arrive point d'Etranger, dans l'Empire, qui ne soit obligé de changer l'argent qu'il apporte, soit Piastres, soit d'autres especes, en monnoie du Pays. Il est fondu aussi-tôt, & l'on en rafine l'argent pour faire des Roupies (22).

Puits & Reservoirs célébres.

L'Auteur ajoute, à la description du Cimetiere des Anglois, qu'on voit à peu de distance un grand Puits de forme quarré, couvert de plusieurs arcs de brique, qui sont éloignés l'un de l'autre de plusieurs pieds. On y descend par divers escaliers; & le jour y entre, depuis le haut jusqu'en bas, par des espaces qui sont entre les arcs. Mais quoique cet ouvrage soit estimé, il n'approche pas d'un réservoir d'eau, qui est proche d'une des Portes de Surate, nommée la Porte de Daman, où commence la plus belle promenade du Pays. Cette Porte est couverte & entourée des branches d'un bel arbre, qui se nomme *War*, & que les Portugais appellent *arbre de racines*. L'ombre en est admirable, & d'un grand secours pour ceux qui vont au Réservoir. Il a seize angles, dont chaque côté à cent pas de long. Le diametre de tout l'ouvrage est d'une portée de mousquet. Il est pavé de grandes pierres unies, avec des degrés à l'entour, qui regnent depuis le bord du bassin jusqu'au fond, en maniere d'amphitéâtre. Ces degrés sont chacun d'un demi-pied de hauteur. Leur matiere est une belle pierre de taille, qui vient de Cambaye. On a menagé trois descentes en talus, pour servir d'abreuvoirs.

Au milieu de cette belle piece d'eau s'éleve un bâtiment de pierre, quarré, & large d'environ quatre toises, où l'on monte par deux petits escaliers. C'est un lieu où l'on va prendre le frais & divers amusemens; mais il faut un Bateau pour y passer. Le grand Bassin se remplit d'eau de pluie, dans la saison. Après avoir coulé au travers des champs, & formé une espece de canal, sur lequel on a bâti des Ponts, elle se rend dans un espace fermé de murs, d'où elle passe dans le Réservoir par trois trous taillés en rond, qui ont plus de quatre pieds de diametre. On ne buvoit point autrefois d'autre eau à Surate: mais on y a découvert cinq sources ou cinq puits, qui en fournissent aujourd'hui à toute la ville. L'Auteur parle avec admiration du Réservoir, & le compare aux plus beaux ouvrages que les Romains ayent jamais faits pour l'utilité publique (23).

Jardin de la Princesse.

Un quart de lieue plus loin, on trouve, pour promenade, *le Jardin de la Princesse*, ainsi nommé parce qu'il est l'ouvrage d'une Sœur du Grand-Mogol. C'est un grand Plan d'arbres de plusieurs especes, tels que des Manguiers, des Palmiers, des Mirabolans, des Vars, des Maisas, & plusieurs autres, plantés avec beaucoup d'ordre. On y voit quelques allées fort droites, dont quatre traversent le Jardin en croix, avec un petit Canal au centre. Vers le milieu du Jardin, on a bâti un Edifice à quatre faces, qui ont chacune leur Divan, & un Cabinet à chaque coin. Devant chaque Divan se presente un Bassin quarré, plein d'eau, d'où sortent des ruisseaux qui passent par les principales allées. Mais, quoique ce Jardin soit bien entendu, on n'y voit point

(22) Pages 52 & précédentes.

(23) *Ibid.* p. 72.

nos Berceaux & nos Parterres, ni rien qui approche de la beauté de nos Eaux (24).

Description du Pays de Surate. Thevenot.

Arbre Var & ses singularités.

L'arbre Var, que Thevenot eut la curiosité d'examiner dans toute son étendue, s'appelle aussi *Ber*, *arbre des Banians*, & *Arbre des racines*, à cause de la facilité que ses branches, qui portent de grands filamens, ont a prendre racine, & par conséquent à reproduire d'autres branches. Il arrive ainsi qu'un seul arbre, auquel on laisse la liberté de s'étendre, peut remplir un fort grand terrain. L'Auteur en vit un, qui avoit plus de trente toises de diametre; c'est-à-dire, dans l'étendue de ses branches, qu'on avoit coupées régulierement, & qui formoient une fort belle promenade (25). Comme les Indiens croient cet arbre sacré, ils prennent soin de l'orner; & souvent, de l'accompagner d'une Pagode.

Terroir de Surate.

Le terroir de Surate est d'une terre grise, fort brune, & naturellement si bon qu'on ne le fume jamais. On y seme le bled après les pluyes, c'est-à-dire, après le mois de Septembre: la moisson se fait au mois de Fevrier. On y plante aussi des cannes de sucre. L'usage, pour les planter, est de faire de grands sillons, dans lesquels, avant que de placer les cannes, on met plusieurs de ces petits poissons qui se nomment *Goujons*. Soit qu'ils engraissent la terre, soit qu'ils donnent une qualité particuliere aux cannes, les Habitans prétendent que sans ce secours elles ne produiroient rien. Ils couchent leurs boutures sur ces poissons, l'une au bout de l'autre; & de chaque nœud de canne ainsi enterrée, il nait une canne de sucre, qu'on moissonne dans la saison (26).

Maniere dont on l'engraisse.

Le riz ne croît pas moins heureusement aux environs de Surate. Les Manguiers, les Palmiers de toutes les especes, & d'autres sortes d'arbres, y apportent autant d'utilité que d'agrément. Les terres qui produisent le bled ne s'arrosent jamais; parce que les rosées, qui tombent le matin en abondance, suffisent pour les rendre fécondes.

Riviere de Tapty.

La Riviere de Tapty est toujours un peu salée à Surate. Aussi les Habitans ne s'en servent-ils que pour se laver le corps; usage qui s'exerce ici chaque jour au matin, comme dans toutes les parties de l'Inde. Cette Riviere est peu considérable. Dans la haute marée, elle n'a de largeur, qu'environ la moitié de la Seine. Cependant les eaux de pluie la grossissent en hyver, jusqu'à la faire déborder avec beaucoup de ravage. Elle prend sa source dans un Canton des montagnes du Duan, nommé *Gehar-conde*, à dix lieues de Brampour. Quand la mer est basse, elle coule jusqu'à la Barre; mais la marée avance ordinairement deux lieues au-delà. Le vrai Port de Surate est Soualy, à deux lieues de la Barre, & à quatre lieues & demie de la ville.

Révolution qui a fait passer le Royaume de Guzarate au pouvoir du Grand-Mogol.

Thevenot regarde sans difficulté Surate & son Canton, comme la plus belle partie de la Province de Guzarate, indépendamment des avantages extraordinaires que cette ville tire de son Commerce; & la Province même, comme la plus agréable de l'Indostan. C'étoit autrefois un Royaume, qui tomba sous la domination du Grand-Mogol Ekbar, vers l'année 1595. Il y fut appellé par un Seigneur du Pays, à qui le dernier Roi de Guzarate, nommé Sultan Mahmouth, en avoit donné le Gouvernement général à sa mort, en lui confiant la tutelle de son fils unique. L'ambition de ce Gou-

(24) *Ibid.* p. 73. (25) Page 74. (26) Page 73.

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

verneur lui fit autant d'Ennemis qu'il y avoit de Grands dans le Royaume. Enfin desespérant de se soutenir par ses propres forces, il eut recours au Mogol, sous prétexte d'implorer sa protection pour son Pupille, qui se nommoit *Mudafer*. Ekbar entra dans le Güzarate avec une armée. Il soumit tous les Seigneurs qui entreprirent de s'opposer à lui, & que le Gouverneur lui faisoit regarder comme les Ennemis de son Roi. Mais au lieu de se borner à la possession d'une seule ville, qu'on lui avoit promise avec son territoire, il se rendit maître de tout le Royaume, il fit le Roi & le Gouverneur Prisonniers; & sa politique, autant que la force, lui fit trouver le moyen d'assurer cette conquête à ses Successeurs. Cependant le malheureux Mudafer, s'étant échappé de sa prison, fit quelques efforts pour se rétablir: mais il fut vaincu; il retomba dans les chaînes; & le desespoir lui fit prendre enfin le parti de s'ôter la vie de ses propres mains (27).

OVINGTON. 1691.

Etat des affaires des Anglois à Surate.

Ovington, passant aux affaires de sa Nation, raconte sur des témoignages certains, que la Compagnie Angloise des Indes Orientales employe chaque année cent mille livres sterlings, pour le soutien de son Commerce aux Indes, & pour l'entretien de ses principaux Officiers. *Surate*, dit-il, le *Fort Saint Georges*, *Gomron* en Perse, & *Bengale*, sont les principaux Sieges du Commerce de la Compagnie (28).

Chaque partie des Etats du Mogol a ses Marchandises particulieres, que les Agens de la Compagnie prennent soin d'acheter, & qu'ils tiennent prêtes pour l'arrivée des Vaisseaux. Si cette attention étoit négligée, l'Auteur ne doute pas que la Compagnie ne fût bien-tôt supplantée par d'autres Nations de l'Europe. Il en connoit une, dit-il, sans la nommer, qui avoit proposé depuis quelque tems au Grand-Mogol, de lui payer des droits plus considérables que ceux qui sont établis, à condition d'obtenir le droit exclusif du Commerce dans ses Etats. » Ces entreprises, ajoute Ovington, obligent no» tre Président d'être continuellement attentif sur la conduite de nos Rivaux, » & de faire des presens à la Cour, pour s'assurer de leur protection (29).

Maison que les Anglois ont à Surate.

La Maison que les Anglois occupent à Surate appartient au Grand-Mogol, & passe pour une des plus belles de la ville. Elle est à son Nord-Ouest. Outre les appartemens du Président, elle peut loger quarante personnes. L'Empereur *Au-reng-zeb*, de qui les Anglois la louoient immédiatement, pour la somme de soixante livres sterlings, recevoit rarement cette somme; parce qu'il leur permettoit de l'employer aux réparations & même aux embellissemens de l'édifice. On y trouve plusieurs caves, des magasins, un réservoir d'eau & un bain (30).

Ce que c'est que leur Président.

C'est dans ce Palais que le Président Anglois des parties Septentrionales de l'Inde fait sa résidence. Il est quelquefois élevé à la dignité de Gouverneur de Bombay, & revêtu du titre d'*Honorable*. On peut acquérir de grandes richesses dans ce Poste. Outre les appointemens annuels, qui sont de trois cens livres sterlings, & les profits que le Président tire des Vaisseaux, il a le pouvoir d'exercer le Commerce pour son propre compte, dans toutes les

(27) *Ibidem*. Pages 15 & 16.
(28) Page 91.
(29) Tome II, p. 92.
(30) *Ibid.* page 93.

parties de l'Orient. Aussi quelques années suffisent-elles pour l'enrichir. Tous les Officiers de la Compagnie ont, comme lui, la liberté du Commerce particulier; avantage que les Agens de la Compagnie de Hollande n'ont jamais obtenu (31).

Avantage des Officiers du Commerce Anglois sur ceux de Hollande.

Comme il est important de connoître l'ordre des grandes entreprises, lorsqu'il est fondé sur l'expérience & justifié par le succès, nous n'abandonnerons point l'Auteur dans ce détail.

Ordre de leur établissement à Surate.

Le Président de Surate a trois principaux Officiers, qui sont le *Teneur de Livres*, le *Garde des Magasins*, & le *Pourvoyeur des Vaisseaux*. Ces quatre personnes composent le Conseil, dans lequel le Président a deux voix. On y rapporte & l'on y juge toutes les affaires qui regardent la Compagnie & ceux qui la servent.

Le Secretaire assiste toujours au Conseil, quoiqu'il n'en soit pas. Il monte à la premiere Place qui devient vaquante. Le même ordre est établi pour tous les autres Postes, où l'on monte par degrés, suivant l'ancienneté des services; à moins que par quelque disposition extraordinaire la Compagnie ne change quelque chose à ses principes.

Le Ministre, les Anciens & les jeunes Facteurs, les Ecrivains & les Eleves, composent le reste des Habitans du Palais. Chacun demeure dans son poste, pendant trois ou cinq ans, suivant ses engagemens avec la Compagnie, avant que d'être élevé à de nouveaux degrés; comme de celui d'Eleve à celui d'Ecrivain, & de celui-ci au degré de Facteur, d'où l'on passe aux plus hautes dignités. Outre les gages ordinaires, qui sont proportionnés à chaque degré, la Compagnie leur donne à tous la nourriture & le logement. D'ailleurs les avantages qu'ils peuvent tirer du Commerce particulier vont si loin, que de Surate à la Chine, ils gagnent cent pour cent; & qu'en y faisant porter seulement de l'argent pour en rapporter de l'or, ils sont sûrs d'un profit de cinquante pour cent. Ceux qui jouissent d'une bonne réputation, sans être assez riches pour former ces entreprises, peuvent emprunter, dans le Pays, des sommes considérables, à vingt-cinq pour cent d'intérêt, & ne sont obligés de satisfaire leur créancier qu'au retour du Vaisseau. S'il périt en chemin, la somme est perdûe pour l'Indien qui la prête (32).

Profit extraordinaire des Officiers subalternes.

Nombre d'Ouvriers & de Valets, entretenus par la Compagnie.

La Compagnie entretient aussi quarante ou cinquante Domestiques, pour les services qui conviennent à leur profession. Ils se presentent le matin au Président pour recevoir ses ordres; & le soir ils paroissent encore devant lui, comme des sujets dont le bonheur dépend de la satisfaction de leur Maître. Avec ces Ouvriers, la Compagnie entretient des Valets aux Officiers. Le Président en a plusieurs. Le Teneur de Livres en a deux. Le Ministre & les autres ont chacun le sien. Dans un Pays où les Anglois sont sans Troupes & sans aucun secours militaire, la politique les oblige de se faire un appui du grand nombre de leurs Domestiques. Quoique la plûpart soient Indiens ou Mores, l'Auteur vante leur fidélité; jusqu'à dire naïvement » que lorsque le » Président a dessein de frauder les droits du Prince en quelque chose de » considérable, il en commet le soin à ses Domestiques, qui s'en acquittent » avec adresse (33).

(31) *Ibid.* page 94. (32) Tome II. p. 96. (33) *Ibid.* p. 99.

OVINGTON. 1691.

Table des Officiers Anglois.

Personne de ceux qui habitent le Palais ne peut passer la nuit dehors, sans la permission du Président. On sert tous les jours une table commune, pour le Président & pour tous les Officiers, qui s'y placent suivant leur degré d'ancienneté. Elle est couverte de ce que Surate & ses environs offrent de meilleur. Les vins de Chiras & l'Arrack, les vins de l'Europe & la biere d'Angleterre n'y sont point épargnés. Il y a peu de tables, chez les personnes mêmes les plus qualifiées de l'Empire, qui soient si bien servies. Cette dépense est considérable pour la Compagnie, sur-tout en vins de l'Europe, & en biere, qui ne peuvent manquer d'être fort chers aux Indes. Ovington raconte qu'un riche Indien, ayant eu la curiosité de voir les Anglois à table, parut extrêmement surpris, à l'ouverture d'une bouteille, de voir sortir la liqueur avec force, aussi-tôt qu'on eut ôté le bouchon. Le Président lui ayant demandé le sujet de son admiration, il répondit qu'il n'étoit pas étonné de voir ainsi sortir la liqueur, mais qu'il ne pouvoit comprendre comment on avoit pû la faire entrer dans la bouteille (34).

Plaisante naïveté d'un Indien.

Ragoûts Indiens.

La table des Anglois de Surate est servie en vaisselle d'argent; & pour satisfaire tous les goûts, ils ont trois Cuisiniers, un Anglois, un Portugais & un Indien, qui apprêtent les mets chacun à leur maniere. Le ragoût le plus ordinaire aux Indes est le *Pilau*. C'est du riz bouilli, dont tous les grains demeurent séparés, qu'on assaisonne avec des épices, & sur lequel on met une piece de volaille bouillie. L'Auteur en explique plusieurs autres, & parle de diverses sauces qui excitent beaucoup l'appétit. Le *Cabob*, sur lequel il s'étend le plus, est un composé de bœuf & de mouton, que l'on coupe en petits morceaux, sur lesquels on jette du sel & du poivre, & que l'on trempe dans de l'huile où l'on a mêlé de l'ail. On les passe ensuite dans une broche, avec quelques herbes, qui ont été trempées aussi dans de l'huile mêlée d'ail. Ensuite on les fait rôtir au feu. C'est un mets que l'Auteur trouve fort agréable (35). Les Naturels du Pays aiment beaucoup *l'Assa fœtida*, qu'ils appellent *Hin*. Ils en mettent un peu dans leur pain, qui en reçoit un goût désagréable, mais qu'ils croyent fort utile pour la santé. On mange tant d'Assa fœtida, dans Surate, que l'air qu'on y respire le sent quelquefois fortement (36).

Faste du Président & des Facteurs Anglois.

Les jours de réjouissance, le Président invite tous les Officiers de la Compagnie à passer la journée dans quelque beau Jardin, hors des murs de Surate, où l'ombrage & la fraîcheur servent à l'entretien de la joye. Le Président & sa femme s'y font porter dans des Palanquins, soutenus sur les épaules de quatre hommes. Ils sont précedés de deux grands Etendards, après lesquels marchent quelques chevaux de main de grand prix, Arabes & Persans, avec des harnois magnifiques. Les anciens Facteurs viennent à leur suite, montés sur d'autres chevaux, qui ne sont pas moins richement équipés. Les selles sont de velours brodé; les brides & les croupieres, enrichies d'or & d'argent. Le chef des Domestiques paroît ensuite, à cheval comme les Maîtres, mais suivi de quarante ou cinquante Valets à pied. Après cette premiere division vient le Conseil, dans un grand Carosse, qu'on laisse ouvert, à moins qu'il ne s'y trouve des femmes. Ce Carosse est tout orné d'argent, & tiré par deux

(34) Page 100. (35) Page 103. (36) *Ibidem*.

bœufs. Le reste des Facteurs suit en Carosse ou à cheval. C'est dans cet équipage que le Président passe au travers de la ville, lorsqu'il veut en sortir (37). Le Ministre & les Conseillers ne sortent jamais sans avoir quatre ou cinq Domestiques derriere leur Carosse. Ce faste leur attire les respects du Peuple. Dans l'idée qu'il se forme des Anglois, il s'adresse, dans ses besoins, au Président de la Compagnie plutôt qu'au Gouverneur, dont la grandeur paroît éclipsée par celle des Anglois.

Leur Cimetiere est orné de beaux édifices.

Ils ont, comme tous les Européens, un Cimetiere à un demi mille de Surate, qu'ils tâchent d'embellir à l'envi par des tombeaux magnifiques, & par de superbes édifices (38). C'est un des principaux ornemens des environs de la ville. Les deux plus beaux de ces édifices ont été construits, l'un pour *Jean Oxonton*, & l'autre pour le Président *Aungers*. Ils sont accompagnés de Tours & de Minarets. Le Cimetiere des Hollandois offre aussi les siens, dont les deux plus remarquables sont, celui d'un Commissaire Hollandois; & l'autre, celui d'un Commandant de la même Nation, qui le fit élever avant sa mort, & qui fit mettre au sommet trois grandes tasses; apparemment, observe l'Auteur, pour faire ressouvenir ses amis du plaisir qu'ils avoient eu de boire avec lui (39).

Tombeau singulier d'un Hollandois.

Orage qui tombe sur les Européens de Surate.

Le 27 d'Août 1691, c'est-à-dire, pendant qu'Ovington étoit à Surate, la Maison des Anglois fut investie par une Garde à pied & à cheval, qui les y retint Prisonniers. Cet orage se fit sentir d'un autre côté aux François & aux Hollandois, par la défense qu'ils reçurent de sortir de la ville. On apprit bien-tôt le sujet de ce traitement. Un riche Vaisseau More avoit été pris par des *Hommes à chapeau*, c'est-à-dire, suivant le langage du Pays, par des Européens; & le Capitaine, nommé *Abdel-gheford*, demandoit qu'on lui restituât neuf lecks de Roupies, qui font plus de cent mille livres sterling. Ce Vaisseau passoit de Mocka à Surate. Quoique les Indiens ayent peu de goût pour le combat, & qu'ils n'exposent pas volontiers leur vie pour quatre Roupies qui font leurs gages d'un mois, comme ils étoient richement chargés, ils s'étoient défendus vaillamment; & ce n'étoit qu'après avoir perdu beaucoup de monde qu'ils avoient pris le parti de se rendre (40).

Dequoi ils sont accusés.

On accusoit les Européens de cette prise, parce que le Pirate, qui s'étoit emparé du Vaisseau, avoit arboré les Pavillons Anglois, François & Hollandois. Le Président Anglois, qui se nommoit *Barthelemy Harris*, défendit ardemment sa Nation. Premiérement, il récusa le témoignage d'Abdel-Ghefort, son accusateur, parce que ce n'étoit pas la premiere fois qu'il eût attribué le même attentat à des Vaisseaux Européens, & que dans une autre occasion il avoit été convaincu d'imposture. En second lieu, l'arrivée d'un ou de plusieurs Navires Anglois dans cette mer ne pouvoit être ignorée au Comptoir de Soually ni dans la Maison Angloise de Surate; & le Président attestoit le Ciel qu'il n'en avoit aucune connoissance. Enfin, il s'engageoit d'honneur à payer tout ce qu'on lui demandoit, si son Ennemi pouvoit apporter des preuves incontestables que le Vaisseau, qui avoit fait la prise, appartînt à la Compagnie d'Angleterre. Ces raisons, & les bons offices du Gou-

(37) Page 105.
(38) Tome II. p. 110.
(39) *Ibid.* p. 111.
(40) *Ibidem.* pages 114 & suivantes.

OVINGTON. 1691.

Comment cette querelle fut terminée.

verneur, qui se portoit d'autant plus à favoriser les Européens, que le Port étant fermé pour leurs Vaisseaux, pendant cette querelle, il commençoit à s'appercevoir que la recette diminuoit à la Douane, disposerent la Cour à revenir de ses préventions. Cependant les Anglois demeurerent prisonniers jusqu'au 2 de Décembre, & ne recommencerent à jouir de leurs privileges qu'après d'heureux éclaircissemens, par lesquels on apprit que le Navire, auteur de la prise, étoit Danois. Les ressentimens du Grand-Mogol se tournerent contre cette Nation, sur laquelle il résolut d'exercer toutes sortes d'hostilités (41).

1692. Autre persécution contre les Anglois.

L'implacable Abdel-Gheford fut le seul, au milieu de la joie commune, qui conserva toute sa haine pour les Anglois. Il renouvella ses calomnies, l'année suivante, en répandant le bruit que deux de ses Vaisseaux, qui revenoient de Mocka, étoient encore tombés entre leurs mains & qu'ils les avoient pillés. On leur ôta la liberté avec la même rigueur; & les instances furent si pressantes, pour leur faire restituer ce qu'on accusoit leur Nation d'avoir enlevé, qu'ils déclarerent enfin qu'ils aimoient mieux abandonner tout-à-fait le Pays que de se soumettre à cette injustice. Cependant l'imposture fut bien-tôt reconnue. Abdel-Gheford avoit caché, dans l'eau, une partie de l'argent qu'il se plaignoit d'avoir perdu. Il en voulut faire transporter secretement une autre partie dans un Palanquin; mais quelques Soldats de la garde observant que les Porteurs paroissoient fatigués du poids, se déferent de la vérité. Ils arrêterent le Palanquin, qu'ils trouverent rempli d'or. Abdel, convaincu d'un si noir artifice, demeura chargé de la honte & de l'opprobre qu'il vouloit faire tomber sur les Anglois (42).

Leur accusateur est convaincu de calomnie.

Sa premiere perte avoit été réelle; & malgré les prétendus éclaircissemens qui avoient fait tourner l'indignation de la Cour contre les Danois, Ovington paroît persuadé que cette prise ne devoit être attribuée qu'aux Sanganiens. Il en prend occasion de raconter l'avanture d'un Capitaine Anglois, qui ayant été pris par ces Pirates, & s'étant sauvé de leurs mains, lui communiqua ses observations sur leur Pays & sur leurs usages.

Eclaircissement sur les Pirates nommés Sanganiens.

Say (c'est le nom du Capitaine) après avoir perdu son Vaisseau par le naufrage, vers l'Isle de *Macire*, & s'être arrêté long-tems à Mascate, pour réparer sa perte, s'embarqua, pour l'Isle de Bombay, dans un nouveau Bâtiment qu'il avoit fait construire des débris de l'autre, & fit voile de conserve avec dix-huit ou vingt Navires Indiens, qui alloient à Surate & dans d'autres Ports du Mogol. A peine les eut-il quittés, qu'il découvrit de loin deux voiles qui venoient à lui, & qu'il reconnut bien-tôt pour des Corsaires. Il fit des efforts inutiles pour les fuir, jusqu'à jetter dans la mer une partie de ses Marchandises, pour rendre son Vaisseau plus leger: mais ils le suivirent avec tant d'obstination, que l'ayant joint vers le soir, ils en vinrent furieusement à l'abordage. C'étoient des Saganiens. Ils entrerent dans le Vaisseau Anglois, l'épée à la main, au nombre d'environ quatre-vingt. Ils tuerent d'abord tous ceux qui firent quelque résistance, & Say n'auroit pas été plus épargné. Mais le premier coup qu'ils lui donnerent ne tomba que sur sa main, qui fut presqu'à moitié coupée; &, lorsqu'ils étoient prêts à redoubler, des boutons

Say, Capitaine Anglois, est pris par ces Pirates.

(41) *Ibid.* p. 120.

(42) *Ibid.* pages 124 & précédentes.

d'or, qu'il avoit à son habit, attirerent leur attention & servirent à lui racheter la vie. Ils se contenterent de le dépouiller, & ne lui laisserent qu'un petit morceau de toile pour couvrir sa nudité. Ensuite, paroissant plus humains après la prise du Batiment, ils lui firent prendre de l'opium avec de l'eau; remede qu'ils employent ordinairement pour réparer leurs forces. Ils panserent même sa playe, avec du sucre, qu'ils y mirent d'abord pour arrêter le sang; puis avec de l'huile & de la laine. Say, qui comptoit peu sur la vertu d'un appareil si simple, fut agréablement surpris de se voir gueri en fort peu de tems (43).

A quoi il doit la vie.

Comment il est pansé de ses blessures.

L'un des Vaisseaux Sanganiens portoit dix pieces de canon & cent cinquante hommes d'équipage. L'autre étoit une petite Galere, de quatre canons & de cinquante hommes. Ils employerent un mois à retourner dans leur Pays. En approchant d'*Aramra*, qui étoit le Port d'où ils étoient partis, ils tirerent un coup de canon, suivant leur usage, pour avertir leurs amis de leur retour. Malheureusement la piece qu'ils employerent appartenoit à Say, qui avoit eu la précaution d'y cacher quinze cens Sequins, dans l'espérance de les dérobber à leur avidité. Ainsi ce salut lui couta près de sept cens livres sterling (44).

Il perd son argent par une Avanture bizarre.

La Reine du Pays ayant appris l'arrivée & la victoire de ses deux Vaisseaux, se fit amener le Capitaine Anglois. Il fut obligé, pour se rendre à sa Cour, de faire deux ou trois milles à pied, sans souliers & sans chapeau. La Reine, lui parlant par le moyen d'un Interprête Portugais, voulut savoir de lui ce qu'étoit devenu son argent. Il lui répondit qu'il l'ignoroit, parce qu'il ne vouloit pas se faire un crime de l'avoir caché dans sa piece de canon. Cette réponse la satisfit si peu, qu'après l'avoir menacé d'un esclavage perpétuel, elle donna ordre qu'on ne lui accordât pour toute boisson que de l'eau salée (45).

Il est mené Captif au Port d'Aramra.

Un Corsaire du Pays s'étoit emparé depuis peu d'un Vaisseau Portugais, qu'il avoit amené dans le même Port. Comme on avoit remarqué dans les Captifs de ce Batiment un respect singulier pour les images, la Reine s'imagina que le Capitaine, étant Européen comme eux, devoit être de la même Religion. L'inutilité de ses menaces la fit penser à se faire apporter quelques images de Saints; & faisant appeller Say, elle lui promit d'ajouter foi à son témoignage, s'il vouloit les baiser pour preuve de sa bonne foi. Quoiqu'il eut les principes de son Pays sur ce culte, il ne fit pas difficulté de baiser les images; & quelques jours après, il obtint la liberté de s'embarquer sur un Vaisseau Arabe qui faisoit voile à Mascate (46).

Comment Say est délivré.

Le Port d'*Aramra*, où il avoit été mené, est à l'opposite des Côtes d'Arabie, entre *Sindy* & le Cap *Jugalt*, à quelque distance de Diu, qui appartient aux Portugais. Le Pays des Sanganiens se trouve situé entre la Perse à l'Occident, & l'Indostan à l'Orient. Ces Peuples, livrés presqu'uniquement à la Piraterie, ne vivent que des prises qu'ils font sur mer. Ils croisent depuis Ormuz jusqu'au Golfe de Cambaye, & sur les Côtes du Malabar, suivant qu'ils y sont attirés par l'espoir du butin. Leurs Vaisseaux ne paroissent pas

Situation d'Aramra & du Pays des Sanganiens.

(43) *Ibid.* Tome II, p. 145.
(44) *Ibid.* p. 146.
(45) Page 147.
(46) Pages 147 & 148.

OVINGTON. 1692.

forts ; mais étant bons voiliers, il leur arrive rarement d'être pris, parce qu'ils se retirent lorsqu'ils se croyent les plus foibles (47).

Caractere de ces Pirates.

Quoique le métier qu'ils exercent leur inspire des sentimens d'injustice & de cruauté, ils n'en sont pas moins fidéles à l'observation de leurs promesses. Le Capitaine Anglois l'éprouva par un exemple singulier. Après avoir perdu tout son bien, il ne lui restoit qu'une centaine de Sequins, qu'il avoit cachés dans un coin du Vaisseau. Son Cuisinier lui dit que le Bosseman du Vaisseau de guerre des Pirates, qu'on avoit mis sur le sien pour y commander en chef, promettoit de rendre la moitié de l'argent qu'on voudroit lui confier. Say prit le parti de livrer ses Sequins, à cette condition. Le Bosseman les mit dans un linge, qu'il attacha au bout d'une petite corde, & les jetta ainsi dans la mer. Il savoit qu'on devoit fouiller tous ceux qui descendoient au rivage, & que personne n'étoit exempt de cette recherche, jusqu'à ce que le Vaisseau fût entiérement déchargé. Le lendemain, il alla chercher le pacquet qu'il avoit jetté dans l'eau, & l'ayant retrouvé facilement, il rendit la moitié de la somme au Capitaine. Une fidélité si admirable dans un Corsaire charma Say, & le porta même à lui offrir dix Sequins de plus, comme une juste récompense. Mais il répondit, en les refusant, qu'il vouloit garder exactement sa parole (48).

Exemple singulier de leur bonne foi.

Description de Mascate.

C'est d'après le même Capitaine, & sur ses Mémoires, qu'Ovington fait une description de *Mascate*, qu'on ne trouve avec autant d'exactitude & d'étendue dans aucun autre Voyageur.

Sa situation & ses avantages.

Cette ville, qui appartient à l'Arabie heureuse, est située sur le Golfe Persique, à l'Orient du Mogol. Quoiqu'aucune des trois Arabies ne soit aussi fertile que d'autres Pays, moins renommés, celle-ci, suivant la remarque de l'Auteur, a mérité le nom d'*Hyemen* ou d'*Heureuse*, parce qu'elle est plus fertile que les deux autres. Mascate est une ville de Commerce, supérieure à toutes les autres villes qui sont situées près du Golfe d'Ormuz. Elle n'a pas moins de trois milles de circonférence, entre le Cap de Raz-al-gate, & celui de *Moccandon*, au vingt-troisiéme degré trente minutes de latitude du Nord, & précisément sous le Tropique du Cancer. Sa Baye est petite, mais environnée de hauts rochers. La ville est revêtue de fortes murailles, & défendue par cinq ou six Châteaux (49).

Excessive chaleur du Pays, qui n'empêche pas sa fertilité.

La chaleur y est plus violente que dans une infinité d'endroits plus voisins de la ligne. Les sables & les hautes montagnes y refléchissent les rayons du soleil avec tant de force, qu'on peut donner au Pays la qualité de Zone torride, plus qu'à tout autre lieu entre les Tropiques. Un petit poisson, mis dans le trou d'un rocher, vers le milieu du jour, y est rôti en peu de tems. Il pleut rarement à Mascate, & tout au plus une fois l'année : mais les fortes rosées qui tombent la nuit rafraîchissent la terre, entretiennent les plantes dans leur fraîcheur, & rendent les fruits excellens. On y trouve en abondance des oranges, des citrons, des limons, du raisin, des abricots, des pêches, & plusieurs sortes de racines & de liqueurs. Les dattes y croissent avec une faveur si singuliere de la nature, qu'on en charge des Vaisseaux

Ses productions.

(47) Page 149. (48) Page 150. (49) Page 126.

pour

pour tous les Ports du Mogol, où le débit en est toujours assuré. Aussi sont-elles le principal Commerce du Pays (50).

Toutes les montagnes voisines de Mascate sont d'une sécheresse & d'une sterilité qui inspire de l'horreur. On n'y voit en aucun tems ni herbe, ni fleurs, ni arbres. Mais lorsqu'en approchant de la Côte on jette les yeux sur les vallées, on les trouve remplies d'une verdure perpétuelle, fleuries, couvertes de toutes les plantes qui peuvent servir à l'ornement de la terre & à la nourriture des hommes & des bêtes. L'Auteur admira moins cette différence, lorsqu'il eut reconnu l'industrie des Habitans. Ils ont trouvé le moyen de creuser une infinité de canaux, dont les bords sont plantés d'arbres, & qui répandent l'eau de toutes parts; avec cet avantage extrême, qu'en donnant de l'humidité aux racines des plantes, ils fournissent assez d'eau pour arroser deux fois le jour, c'est-à-dire, soir & matin, toute la superficie de la terre.

Industrie des Habitans.

Les bestiaux du Pays sont nourris de poisson, qu'on apprête d'une maniere que les Européens pourroient imiter. Loin de le donner frais, on fait, dans la terre, un grand fossé, où l'on en met une grosse quantité qu'on laisse pourrir, jusqu'à devenir une espece de terre. Ensuite l'ayant tiré de ce lieu, on le fait bouillir avec de l'eau dans des pots de terre; ce qui forme alors une sorte de bouillon gras & épais, qu'on laisse refroidir & que les bestiaux mangent volontiers. Cette nourriture les engraisse & leur fait une chair de fort bon goût (51).

On engraisse les Bestiaux avec du poisson.

La plûpart des Habitans de Mascate sont maigres & de taille moyenne. Ils ont le teint bazané & la voix foible. On vante leur courage & leur habileté à manier l'arc & les fléches. Depuis qu'ils ont eu la guerre avec les Portugais, ils se sont exercés à l'usage des armes à feu. Leur nourriture est indifféremment de la chair & du poisson. Ils mangent du bœuf, du mouton, des chevres & des daims. La chair de chameau est celle qu'ils estiment le plus & qu'ils croyent la plus saine. Ils ont plusieurs sortes de poissons; mais ils font scrupule d'en manger de certaines especes, sur-tout de ceux qui sont sans écaille. Le Pays porte beaucoup de bled, dont ils pourroient faire du pain; s'ils n'avoient tant de goût pour les dattes, qu'ils en mangent avec la chair & le poisson. C'est un usage qui regne dans toute l'Arabie (52).

Caractere & nourriture des Habitans.

De tous les Sectateurs de Mahomet, on n'en connoît pas qui s'abstiennent, avec autant de rigueur que les Arabes de Mascate, du vin & de toutes les liqueurs fortes. Ils condamnent même, comme des boissons défendues par la loi, le thé & le caffé, dont tous les autres Mahométans font leurs délices. Ils ont en horreur la fumée du tabac; & celui qu'on porte dans leur Pays est brûlé sans rémission. Leur unique liqueur est le sorbet, qu'ils composent d'un mêlange d'eau, de jus d'orange & de sucre. Aussi prennent-ils la qualité d'Arabes rigides, de purs Mahométans, & de vrais disciples du Prophête. Ils sont tous élevés dans ces principes.

Leur tempérance extraordinaire.

La maniere dont la Justice s'administre parmi eux, & leur caractere doux & obligeant, ne sont pas moins remarquables que leur tempérance. Le Gouverneur de la Ville fait faire une garde exacte, pour la sûreté de la Ville, &

Singularité de leur Justice.

(50) *Ibidem*, pages 128 & suiv. (51) *Ibidem*. p. 130. (52) Page 131.

OVINGTON. 1692.

pour arrêter tous les desordres dans leur naissance. Il n'est pas permis aux Chaloupes d'aborder à terre, ni d'aller d'un Vaisseau à l'autre, depuis le coucher jusqu'au lever du soleil. Le pouvoir de punir est interdit aux Peres & aux Maîtres, à l'égard de leurs Enfans & de leurs Domestiques, par cette seule raison, qu'en l'exerçant ils peuvent y faire entrer de l'humeur & de l'excès (53). C'est la justice qui régle le châtiment de toutes sortes de fautes; parce que les Magistrats, qu'on avertit des fautes commises, étant sans passion & sans préjugé en examinent mieux la nature & mettent plus de justice dans le degré de la peine. S'il se commet quelque meurtre ou quelque vol, ce qui est plus rare à Mascate que dans aucune autre partie du monde, on ne propose point de mort violente pour le coupable. Il est enfermé dans une prison, où il meurt de lui-même (54). La Justice d'ailleurs est administrée promptement. Quoique le Gouverneur soit accompagné d'un conseil nombreux, ce n'est pas la pluralité des voix qui décide : il prononce seul, & tous les spectateurs approuvent la Sentence (55).

Leur civilité pour les Etrangers.

Les Habitans de cette partie de l'Arabie sont d'une civilité surprenante à l'égard des Etrangers. Quoiqu'extrêmement attachés à leurs principes, ils ne connoissent point ce zéle furieux, qui exerce la Religion aux dépens de l'humanité. Un Voyageur peut faire cent milles dans leur Pays, sans avoir besoin d'armes, ni d'escorte. Il peut dormir en pleine campagne, avec sa bourse à son côté. Le Capitaine Say fonde le témoignage qu'il leur rend, sur sa propre expérience. Il ajoute que pendant plusieurs années qu'il passa parmi eux, il n'entendit parler d'aucun vol (56).

Ce qui arriva parmi eux au Capitaine Say, après son naufrage.

Après son naufrage, il eut le bonheur de sauver sa vie, & d'arriver à terre avec tous ses gens, mais nud, & dans un état déplorable. La vûe de son infortune toucha de compassion les Habitans du lieu. Ils lui firent entendre, par des signes, qu'ils lui offroient leur assistance, pour sauver ses effets & les débris de son Vaisseau. Un d'entr'eux, qu'il prit pour leur Chef, fit un monceau de sable; & l'ayant divisé en trois parties, dont il se réserva deux, il offrit l'autre au Capitaine. Il vouloit dire que pour sa peine & celle de ses gens il demandoit les deux tiers des sommes qu'on pourroit sauver. Say, qui le comprit, & qui trouva ce partage trop inégal, branla la tête, pour faire connoître qu'il ne l'approuvoit pas. Alors le chef Arabe fit une nouvelle division en deux parts égales; & prenant l'une, il donna l'autre au Capitaine. Le traité fut conclu à ce prix. On tira du Vaisseau treize ou quatorze mille livres, qui furent partagées avec une balance, dans laquelle le Chef eut grand soin que sa part ne fut pas plus forte que celle du Capitaine. Le Roi du Pays, touché aussi du malheur des Anglois, diminua volontairement, en leur faveur, les droits qu'il prenoit sur les Marchandises, & se réduisit à deux pour cent, au lieu de quatre qu'il exigeoit des Etrangers (57).

Les Portugais chassés de Mascate.

Les Portugais avoient obtenu la liberté de s'établir à Mascate. Ils y exerçoient paisiblement leur Religion; & le Roi leur avoit accordé la permis-

(53) On ne connoît point d'autre exemple de cet usage.

(54) On ne sait si l'Auteur veut dire qu'il y demeure jusqu'à la fin naturelle de sa vie, ou seulement qu'on l'y laisse mourir de faim.

(55) Page 135.

(56) Page 136.

(57) Pages 137 & 138.

sion d'y bâtir, non-seulement une Eglise, mais même un College. Les richesses qu'ils y acquirent par degrés les rendirent insolens. Ils entreprirent d'usurper l'autorité. Les Arabes, qui ont l'humeur douce & tranquille, souffrirent pendant quelque tems cet abus avec une patience extraordinaire. Mais le voyant monter à l'excès, & commençant à craindre qu'ils ne se rendissent entiérement Maîtres de la ville, ils les y assiegerent avec une armée nombreuse. La défense des Portugais fut longue & courageuse. Ils se renfermerent dans leur Eglise & leur College, dont ils firent comme une double Citadelle. Mais leurs Ennemis ayant fermé tous les passages par lesquels ils pouvoient esperer du secours, s'étoient emparés des hauteurs qui dominoient ces deux Postes. Enfin les Portugais, qui ne recevoient point de Goa, ni de leurs autres Etablissemens, l'assistance à laquelle ils s'étoient attendus, s'embarquerent secrettement dans deux ou trois Vaisseaux qui étoient dans le Port, & profiterent de la liberté qu'on leur laissa de se retirer. On voyoit encore les trous, que le canon des Arabes avoit faits pendant le siege à leur Eglise & à leur College (58). Depuis cette guerre, l'antipathie est devenue si vive entre les deux Nations, que dans tous les lieux où le Commerce les conduit, elles ne cherchent qu'à se ruiner mutuellement. Les Arabes ne le cédent point aux Portugais en courage, & sont toujours les plus forts sur mer. Ils ne parlent jamais d'eux, sans quelque terme de mépris. Leurs Vaisseaux portent quelquefois jusqu'à cinq cens hommes; & comme ils partent toujours bien escortés, les Portugais s'efforcent de les éviter, ou n'en viennent gueres aux mains sans desavantage (59).

OVINGTON. 1692.

Haine entre les Portugais & les Arabes.

Les Arabes de Mascate traitent leurs Prisonniers de guerre avec une civilité, fort éloignée de la barbarie qu'on attribue à leur Nation. Loin d'en faire des Esclaves, ils ne leur imposent aucun office servile, ils leur assurent une vie tranquille, & leur fournissent chaque jour une abondante nourriture. S'ils s'efforcent de leur faire embrasser le Mahométisme, c'est par de simples exhortations ou par des promesses. Aussi la plûpart de leurs Captifs prennent-ils du goût pour des chaînes si douces, & ne pensent-ils point à la fuite (60).

Avec quelle douceur les Prisonniers sont traités à Mascate.

L'Auteur ayant eu l'occasion de visiter plusieurs autres Ports de cette Côte, qui sont peu connus des Européens, rassemble ici ses observations, pour les faire servir de supplément à ce que d'autres Voyageurs ont écrit avant lui (61).

Divers Ports, peu connus des Européens.

Les Vaisseaux, dit-il, qui vont de Surate à la Mer rouge, partent ordinairement vers le mois de Mars. Ils arrivent au terme de leur Navigation vers le milieu d'Avril, ou du moins avant le 20; car ceux qui n'y sont pas avant ce tems trouvent des vents contraires, qui leur ferment l'entrée de cette mer. Ils sont alors obligés de passer l'Isle de Socatra, & de se mettre à l'abri du Cap de Guardafu, pour éviter la violence des courans, qui regnent le long des Côtes de l'Arabie. Les Pilotes se croyent hors de danger lorsqu'ils ont doublé ce Cap (62).

Tems de la Navigation pour la Mer rouge.

(58) Page 141.
(59) *Ibidem.*
(60) Page 142.
(61) Voyez les Relations du premier Tome de ce Recueil, sur-tout celle de Castro.
(62) *Ibidem*, p. 154.

OVINGTON. 1692.

Port de Dofar.

A cent cinquante milles du Cap de Guardafu, vers l'Occident, on rencontre une petite Isle blanche, après laquelle on trouve plusieurs villes de Commerce sur la Côte de l'Arabie heureuse. La premiere, qu'Ovington ait visitée, se nomme *Dofar*, Place médiocre, dont les Habitans connoissent peu les loix de l'hospitalité. Ils sont trompeurs dans le Commerce & sans égards pour les Etrangers. Leurs Marchandises sont l'*Oliban*, les noix de coco & le beurre. Ils professent le Mahométisme, avec un zéle si extraordinaire, que la plûpart se vantent d'être favorisés des inspirations du Ciel. Le Roi du Pays a des démêlés fréquens avec les Rois de *Ser* & de *Cassen*, ses voisins; mais rarement jusqu'aux dernieres violences de la guerre, qui sont l'effusion du sang (63).

Port de Cassen.

A l'Occident de Dofar, on trouve Cassen, au quinziéme degré. Le Port de cette Ville est à couvert des vents d'Ouest, & fort exposé à ceux de l'Est. La Place n'a rien de remarquable par ses édifices & ses fortifications. Les Habitans sont si pauvres, que le Roi du Pays est obligé d'exercer le Commerce, pour soutenir sa dignité. Il lui vient quelques bâtimens chargés de riz, de dattes, & d'une espece d'habillement de poil qui se fait en Perse, & qu'on échange pour de l'oliban, de l'aloes & du beurre. Ses Sujets, occupés des simples nécessités de la vie, ne pensent qu'à se les procurer par des échanges, & portent l'indifférence pour l'argent jusqu'au mépris. Cependant ils ont quelques monnoies courantes, telles que des écus, des *Abassis*, des *Mamodes*; &, pour petite monnoie, ils employent une espece de graine, qui se compte par poignée. La friponnerie est un vice si bien établi dans cette Nation, qu'on y croit une chose bien acquise, lorsqu'on se l'est procurée par quelque fraude. Elle n'est pas moins livrée au crime que la bienséance défend de nommer. Le tems le plus propre pour entrer dans le Port de Cassen, & par conséquent pour le Commerce, est Mai, Juin & Juillet.

Port de Ser.

On trouve ensuite une autre ville, nommée *Ser*, beaucoup plus estimable par l'honnêteté de ses Habitans, & plus célebre par la bonté de son Port, qui attire les Vaisseaux de Mascate, de Bander-Abassi, de Surate, de Galla & de tous les Ports de la Côte d'Ethiopie. Ils y chargent du beurre, de la myrrhe, des esclaves, de l'oliban & de l'aloes.

Port d'Aden.

Plus loin, au douziéme degré de latitude, est une des plus anciennes & des plus agréables villes de l'Arabie. C'est Aden, dont les Portugais étoient autrefois les Maîtres, mais que les Turcs leur enleverent; comme le Roi d'*Yemen* l'a prise ensuite aux Turcs, pour l'unir à ses Etats. Ce Prince porte le nom de Roi d'Yemen, qui signifie Arabie heureuse; non qu'il la possède toute entiere, mais parce que l'étendue de son Royaume & ses richesses le rendent fort supérieur à tous les autres Rois de l'Arabie. Ses Etats s'étendent l'espace de quatre cens milles sur la Mer rouge, depuis Aden jusqu'à Geron (64).

Décadence du Port d'Aden.

Aden étoit autrefois (65) un des plus fameux Ports de cette Côte. C'étoit comme un Magasin général des Marchandises du Mogol, de la Perse, de

(63) *Ibid.* p. 157.

(64) Page 162.

(65) On en a vû la description au premier Tome. Ovington ne remarque que les différences presentes.

l'Arabie & de l'Ethiopie. On y trouvoit des Marchands de toutes ces Contrées, qui s'y établissoient pour la facilité de leur Commerce. Les Maisons y étoient propres & bien bâties. On voyoit, sur le sommet des montagnes, quantité de châteaux qui formoient un spectacle agréable. La ville étoit naturellement si bien fortifiée, que par mer & par terre, elle auroit pû se défendre avec peu de soldats contre un Ennemi puissant. Mais la mollesse ordinaire des Orientaux a fait perdre tant d'avantages aux Habitans. Tout leur Commerce est borné aujourd'hui au caffé, à l'aloes, à la myrrhe & à l'oliban. Les mois favorables pour l'entrée du Port sont, Avril, Mai, Juin, Juillet, & une partie du mois d'Août.

Au-delà d'Aden, on découvre les sept Isles, qui forment le détroit de Babel-Mandel, & proprement l'entrée de la Mer rouge. La principale de ces petites Isles se nomme *Babbs*. Avant que d'arriver à ce détroit, on découvre un terrain élevé, avec une ouverture, qu'on prendroit pour un passage qui conduit dans la Mer rouge : mais l'Isle de Babbs, qui se présente aussi-tôt, empêche qu'on ne puisse s'y tromper. Cette ouverture, qui est au midi de la terre, sert à la décharge d'une grande Riviere qui mene à Gella, un des plus grands Ports d'Ethiopie.

Etat de Mocka. Gella, [illegible] Port d'Ethiopie.

A quinze lieues du détroit, on arrive à Mocka, qui sans avoir plus de deux cens ans d'antiquité, est devenu le principal Port de la Mer rouge. Il est aussi fréquenté par les Vaisseaux de l'Europe que par les Indiens, & l'on y trouve des Marchands de toutes les Nations du monde. La principale Marchandise qu'ils en tirent est le caffé, qui s'y trouve en abondance. Il en vient beaucoup à *Betlesuck*, à *Sonany*, à *Asab* & dans d'autres lieux, mais si mal emballé que c'est un embarras considérable pour les Marchands. Le prix est environ quarante écus le *Bahar*. Cette espece de féve est sujette à la nielle, comme le bled. Elle croît près des eaux. Chaque gousse a toujours deux grains, qui se séparent lorsqu'elle est ouverte. La feuille ressemble, en grandeur, à celle du laurier; mais elle est plus claire. L'arbre est petit, & ne porte pas long-tems; mais on a soin de le remplacer.

Privilege des Européens.

Les Européens payent, à Mocka, trois pour cent, de tout ce qu'ils font entrer ou sortir. Ils ont le privilege de pouvoir mettre leurs Marchandises dans les Maisons qu'ils louent, sans être obligés de les porter à la Douane. Les autres Marchands payent deux de plus pour cent, c'est-à-dire, cinq; & sont assujettis à la visite de leurs Marchandises. Tout ce qui se vend ou qui s'achete au poids est porté à la Douane pour y être pesé. Le *Bahar* de Mocka est de quatre cens vingt livres. Il contient quinze *Frassels*, chacun de vingt-huit livres. Le Frassel contient dix *Manns*; le Mann, quarante *Tuckeas*, & le Tuckea dix *Cofsilas*. Les mesures creuses, pour les choses liquides, sont le *Teman*, qui contient quarante *Memedas*. Chaque Memeda fait trois pintes d'Angleterre, ou trois chopines de France. Les mesures de longueur, qui servent à mesurer les toiles & les étoffes de soie, sont de vingt-quatre pouces, & s'appellent *Covit* ou *Guz*. On vend aussi les toiles & les étoffes à la piece.

Poids & Mesures.

Monnoies.

Les monnoies se prennent au poids, suivant leur degré de finesse. Ce sont des écus de toutes les especes, & des ducats de Venise, d'Allemagne, de Barbarie, de Turquie, & d'Egypte. On nomme *Comasses*, de petites mon-

OVINGTON. 1692.

noies qui changent de valeur, suivant la volonté du Gouverneur Turc. Les comptes se font par *Cabeers*, dont quatre-vingt font un écu ; comme ceux de France se font par sous & par livres (66).

Port de Mosech.

Mosech, autre Port à dix lieues de Mocka au Nord-Ouest, n'est renommé parmi les Indiens que par le Commerce du sel. Ce Port est voisin de *Zebith* & de *Betlefuck*. Il n'est séparé que par trois lieues de mer, d'une Isle, nommée *Jutor*, qui avoit autrefois un Volcan.

Isle d'Hodecda.

Hodecda est une Isle à soixante milles de Mocka, environ au quatorziéme degré cinquante minutes de latitude, où l'on trouve une anse très-commode pour la construction des Vaisseaux, & un fort bon Port. On y apporte quantité de caffé des lieux voisins.

Isle de Comoran.

Comoran est une autre Isle, avantageusement située au quinziéme degré vingt minutes, & longue de dix milles sur deux de largeur. Le terroir en est bon ; mais les Habitans sont d'un caractere si dangereux, qu'on leur a donné les noms de voleurs & de bandits. Une Baye, qui forme la partie Orientale de l'Isle, offre un mouillage sûr, à l'abri des vents & des orages. Mais l'Isle même n'a pas d'autre avantage que celui de fournir aux Vaisseaux de l'eau excellente, des bestiaux & du poisson. Elle n'est éloignée de la terre ferme que d'un mille.

Port de Lohia où les Anglois ont porté leur Commerce.

Depuis 1687, que les Anglois, pour se vanger du Mogol, ont troublé le Commerce de Mocka & pillé les Marchandises qu'on transportoit de cette ville à Surate, les Vaisseaux de leur Nation n'osant y retourner, ont fait choix, dans la même Mer, d'une autre ville nommée *Lohia*, au quinziéme degré quatre minutes. Leur exemple y a conduit quantité de Marchands & de Vaisseaux Indiens. Mais l'entrée du Port est dangereuse, sans le secours des Pilotes du Pays (67).

Gezeon, Port célèbre par la pêche des Perles.

Gezeon, au dix-septiéme degré, est le dernier Port qui mérite quelque attention sur cette Côte. La pêche des Perles le rend célebre & procure des richesses considérables aux Banians. L'Isle de Fersham, qui en est éloignée de trois lieues, est remarquable par la même pêche, & par la grande quantité de bled qu'elle envoye dans toutes les parties de l'Arabie heureuse.

Port de Camphida.

De Gerzeon à *Camphida*, il ne se trouve aucun Port favorable au Commerce ; & quand la nature en auroit formé, les Arabes de ce Canton, qui sont des brigands, accoutumés à vivre de rapine, ne permettroient pas aux Marchands d'en approcher. Camphida, situé au dix-neuviéme degré cinq minutes, est une ville dont les Turcs avoient acquis depuis peu la possession. Ils y ont un Gouverneur, avec cinquante Soldats ; autant pour la sûreté des droits, dans un Port où quantité de gens débarquent pour se rendre à la Mecque, que pour contenir leurs nouveaux sujets dans la soumission (68).

Quelques autres remarques, que l'Auteur paroît avoir empruntées des Mémoires d'autrui, n'ajoutent rien, pour la connoissance de cette Mer, au savant Journal de Jean de Castro (69).

Après un séjour de trois ans dans divers Comptoirs Anglois, Ovington, voyant son Vaisseau prêt à remettre à la voile, ne put résister à l'impatience

(66) Pages 168 & précédentes,
(67) *Ibid.* p. 173.
(68) Page 175.
(69) Voyez le premier Tome de ce Recueil.

de revoir sa Patrie. Il remonta sur le Benjamin, le 14 de Février 1693. Le Voyage fut non-seulement heureux, mais agréable, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, où le Vaisseau Anglois arriva le 16 de Mai. Il y trouva dix Batimens de la Compagnie Hollandoise des Indes orientales, tous richement chargés, qui en attendoient quelques autres des Indes, pour mettre ensemble à la voile. Il en étoit parti, depuis peu, six pour la Hollande. Cette Compagnie, suivant les lumieres d'Ovington, entretient au moins cent Vaisseaux, qui lui apportent d'immenses richesses. A ne parler, dit-il, que de Surate, où son Commerce n'est pas comparable à celui qu'elle fait dans les autres endroits des Indes, & n'en est au plus que la vingtiéme partie, on compte que le profit qu'elle en tire monte à quinze cens mille florins (70).

OVINGTON. 1693. Retour de l'Auteur dans sa Patrie.

Richesse du Commerce Hollandois.

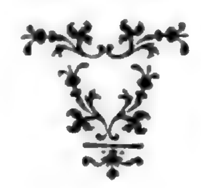
La description qu'on a déja donnée de la Colonie Hollandoise du Cap de Bonne-Espérance & de tout ce qui appartient au Pays (71), doit laisser peu de curiosité au Lecteur pour les remarques d'Ovington. Quinze jours qu'il passa au Cap ne peuvent l'avoir mis en état d'étendre ses lumieres aussi loin que *Kolben*, qui s'y étoit établi, pendant plusieurs années, dans la seule vûe de rassembler tous les matériaux dont il a composé son Ouvrage.

Le Benjamin leva l'ancre, le 2 de Juin, avec les Hollandois. Une tempête furieuse, qui le sépara de cette Flotte, & la rencontre de deux Armateurs François, dont il ne se garantit que par un stratagême, en faisant lever tout d'un coup toutes ses voiles & paroître tout son monde, pour faire croire que c'étoit un Vaisseau de guerre bien armé, furent les seules avantures qui lui causerent de l'embarras dans sa route. Il arriva le 18 Septembre à Kingsale, en Irlande, où pour rendre graces au Ciel du succès de leur Navigation, le Capitaine, les Officiers & les Matelots firent entr'eux la somme de vingt-huit livres sterlings, qui fut distribuée aux pauvres de la ville; & l'on mit dans l'Eglise une inscription, pour conserver la mémoire de cette aumône. La crainte des Armateurs François obligea le Benjamin d'attendre long-tems une Escorte, avec laquelle il se rendit enfin, le 5 Décembre, à Gravesend.

Stratagême qui sauve le Vaisseau d'Ovington.

(70) Page 186. L'Auteur parle, dit-il, sur des témoignages certains.

(71) Voyez la Relation de Kolben au quatriéme Tome de ce Recueil.



VOYAGE

DE PIERRE WILL FLORIS au Golfe de Bengale.

FLORIS. 1611. Introduction.

CE Voyageur (72) oublié par les Auteurs Anglois, avoit le même droit qu'un grand nombre d'autres Marchands, de trouver place dans les premieres parties de ce Recueil. Quoique les événemens de son voyage ne forment pas une Relation amusante, elle contient quantité d'observations curieuses, qui tiendront leur rang dans la description du Golfe de Bengale; & son Journal même, réduit à de justes bornes, n'est pas sans utilité pour la Navigation & le Commerce.

Départ de l'Auteur.

Après s'être engagé avec le Gouverneur & les Députés de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, *Floris* s'embarqua le 2 Janvier 1610, sur un Vaisseau nommé le *Globe*, en qualité de Marchand. Sa premiere Commission regardoit la grande pointe d'Afrique, où il avoit ordre de chercher une précieuse plante, qu'il nomme *Nyngin* (73). Quelques Européens, instruits de ses vertus par le témoignage des Chinois & des Japonois, avoient été agréablement surpris de la trouver dans cette partie de l'Afrique. On a prétendu qu'elle y avoit été apportée par differens Navires Hollandois; mais il y a peu d'apparence que si la Nature n'eût pas fait ce present au Pays, elle s'y fût assez multipliée pour faire un objet de Commerce. L'Auteur rencontra deux Vaisseaux qui étoient venus pour s'en charger. Cependant il lui fut assez difficile de la découvrir, parce que les premieres feuilles ne commençoient encore qu'à pousser. Il ne l'eût pas même connue, s'il n'eût été bien informé des lieux qui la produisent. Les mois de Decembre, de Janvier, & de Février, sont les plus favorables pour la cueillir, & les Habitans du Pays la nomment *Canna* (74).

Sa premiere Commission regarde le Nyngin ou Ginseng.

Observation de l'Auteur sur les Cartes marines.

Passons sur de legeres avantures de Navigation, pour retrouver Floris, le 1 d'Août, à la vûe de Ceylan, vers *Point de Galle.* Il observe que les Cartes marines de son tems marquoient mal la situation de ce Cap. Sur leur autorité, le Pilote s'en croyoit encore éloigné de vingt-huit milles. Les Hollandois s'y étoient trompés de même, & cette erreur pouvoit devenir funeste aux Vaisseaux qui s'en seroient approchés la nuit. Floris ajoute que *Moulineux* met Point de Galle sous le quatriéme degré; mais qu'il est sous le sixiéme.

Le Globe se trouva le 6, proche de Negapatan, où les Hollandois tiroient alors

(72) Il se trouve dans le Recueil Anglois de Purchas. Thevenot en a donné une traduction imparfaite dans le premier Tome de son Recueil.

(73) C'est celle que les Chinois nomment *Ginseng*, & qui n'est gueres connue à present que sous ce nom.

(74) L'Auteur ne dit point s'il en trouva beaucoup, quel usage il fit de ce qu'il avoit trouvé. Peut-être n'avoit-il ordre que de s'assurer qu'il s'en trouve dans le Pays. Ses recherches se firent dans la Baye de Saldaigne.

alors peu d'avantages de leur Comptoir. Le 8, il arriva devant Saint-Thomé, & le 9 à Paliacate. Floris descendit avec confiance dans une Barque, qui vint s'offrir à bord. Les vagues étoient si fortes qu'elle fut renversée. Un sentiment de compassion porta le Gouverneur Indien à faire donner du secours aux Anglois. Il leur accorda même un logement dans la ville. Mais le Président du Comptoir Hollandois vint leur montrer un privilege du Roi de Narsingue, qui accordoit à sa Nation le privilege exclusif du Commerce. Floris répondit qu'il tenoit sa Commission du Roi d'Angleterre. On s'échauffa beaucoup, & la querelle se seroit terminée par les armes, si le Gouverneur de Paliacate n'en eût remis la décision à l'arrivée de la Gouvernante de la Province, qu'on attendoit dans trois jours. Cette Dame, qui se nommoit *Conda-Mac*, s'approcha de la ville avec beaucoup de pompe. Floris se disposoit à l'aller trouver. Mais l'ordre qu'il reçut, d'attendre jusqu'au lendemain, lui fit soupçonner quelque mauvais office de la part des Hollandois. Il communiqua ses défiances au même Gouverneur qui l'avoit sauvé du naufrage. Sa réponse fut sincere, mais si peu favorable aux Anglois, que pour éviter de nouvelles disgraces, ils prirent le parti de continuer leur Navigation. Cette avanture leur fit prévoir ce qu'ils auroient quelque jour à souffrir de la concurrence des Hollandois.

FLORIS. 1611. Les Anglois sont supplantés à Paliacate par les Hollandois.

Après avoir tenté, sans succès, d'aborder au Port d'*Arrakan*, ils se rendirent à Petapoli, où le Gouverneur & les Habitans favoriserent leur Commerce. Ils allerent mouiller ensuite dans la Rade de Masulipatan, qui est bonne pour toutes sortes de Vaisseaux; & l'accueil qu'ils y reçurent leur fit choisir ce Port pour le centre de leurs espérances. Ils y passerent le reste de l'année, sans autre désagrément que d'être assujettis, par le Gouverneur, à quelques droits dont leur fermeté l'obligea de se relâcher. Avant leur départ, qu'ils differerent jusqu'au mois de Janvier 1612, *Cottobara*, Roi de *Badaya* ou *Lollongana*, & de Masulipatan, mourut le 20 du même mois sans enfans. L'Etat paroissoit menacé d'un extrême desordre, s'il n'eût été prévenu par la sagesse d'un Seigneur du Pays, nommé *Mir-Masunin*, qui fit élire *Mahumed-Unim Cottobara*, Neveu du Roi mort, jeune Prince de la plus grande espérance. Son Oncle, en mourant, avoit laissé le Gouvernement entre les mains des Persans & de *Mir-Famela*, pour lesquels le nouveau Roi conserva toujours de l'aversion (75).

Ils sont bien reçus à Petapoli & à Masulipatan.

1612.

Révolution à Masulipatan.

Floris prit occasion de ces troubles pour se rendre à *Bantam*, où il arriva le 28 d'Avril. La tyrannie du Gouverneur, qui avoit forcé les Hollandois d'abandonner leur Comptoir pour se retirer à Jacatra, ne l'empêcha point d'y faire un Commerce fort heureux, jusqu'au 1 de Juin, qu'il remit à la voile pour Patane. Il entra, le 20 dans la Rade de cette ville, où il trouva un Vaisseau d'Enchuyse, qui l'informa des usages du Pays. Le 26, étant descendu au rivage, avec un present de six cens pieces de huit & la lettre dont il étoit chargé pour la Reine, il trouva les Habitans fort bien disposés en faveur des Anglois. La lettre fut mise dans un bassin d'or, porté sur un Elephant, au son de divers instrumens de musique, & précedé d'une multitude d'Indiens, qui portoient des lances & des étendarts. La Cour de la Reine parut magnifique à Floris : mais en obtenant la liberté du Commerce, il n'eut

Les Anglois se rendent à Bantam.

Ils vont à Patane & s'y établissent.

(75) Journal de Floris, p. 18.

FLORIS. 1612.

pas l'honneur de voir cette Princesse, qui se contenta de le faire traiter par ses Officiers, & d'envoyer sur son Vaisseau un present de fruits. Le 3 de Juillet il saisit l'occasion d'une Pinasse Hollandoise qui faisoit voile au Japon, pour écrire à M. *Adam*, dont le nom a paru plus d'une fois, avec honneur, dans différens Tomes de ce Receuil (76).

Les Anglois s'établirent sans obstacle à Patane, d'où le Globe continua sa Navigation jusqu'à Siam. Il en revint bien-tôt avec peu de succès, quoiqu'on n'eût pas refusé à quelques-uns de ses Marchands la liberté d'y bâtir une Maison de brique près du Comptoir des Hollandois. Mais on étoit alors dans la saison des pluies, & tout le Pays étoit couvert d'eau.

Floris voit la Reine.

Portrait de cette Princesse.

La nécessité ayant forcé le Globe de passer l'hyver à Patane, Floris satisfit enfin la curiosité qu'il avoit de voir la Reine. Le 31 Décembre, cette Princesse sortit de son Palais pour se promener sur la Riviere, accompagnée de six cens petites Barques. Elle se rendit à Sabrangh, où les Anglois reçurent la permission de se présenter devant son trône. Elle paroissoit âgée d'environ soixante ans; mais cet âge n'avoit pas fait disparoitre de son visage les graces & la majesté. Floris n'avoit pas vu de femme, dans les Indes, qui lui eut paru plus digne du trône. Elle avoit avec elle une de ses sœurs, plus jeune de quinze ou vingt ans, que les Habitans du Pays nommoient la jeune Reine, parce qu'elle étoit regardée comme l'héritiere présomptive de la Couronne (77).

Seconde audience & faveurs accordées aux Anglois.

Après quelques discours, la vieille Reine laissa tomber le rideau du trône, pour faire connoître aux Anglois qu'ils devoient se retirer. Mais elle leur fit dire aussi-tôt qu'elle leur accorderoit le lendemain une seconde audience. Ils y furent conduits avec plus de cérémonie, & reçus avec de nouvelles faveurs. Douze jeunes filles & douze garçons commencerent une danse, qui leur parut agréablement figurée. Tandis qu'elle attiroit l'attention des Spectateurs, la Reine donna ordre à tous ses Courtisans de danser aussi; ce qui fit rire beaucoup toute la Cour. Les Hollandois & les Anglois furent obligés d'imiter cet exemple, & la Reine parut prendre plaisir à leur danse (78). Depuis sept ans, cette Princesse n'étoit pas sortie de son Palais; mais, en faisant cette remarque, l'Auteur n'explique pas les raisons qui lui avoient fait garder une si longue retraite. Elle avoit une troisiéme sœur, qui avoit épousé le Roi de Pahan, & qu'elle n'avoit pas vûe depuis vingt-huit ans. Sa tendresse s'étant réveillée après tant d'années, elle fit prier ce Prince d'accorder à sa femme la liberté de venir passer quelques mois à Patane. Cette grace lui fut refusée. Dans son ressentiment, elle fit arrêter tous les Vaisseaux de Siam, de Cambaye, de Bordelonghs, de Lugor & d'autres Pays, qui étoient chargés de riz pour Pahan; & tournant toutes ses idées à la guerre, elle embarqua une partie de ses forces sur une Flotte de soixante-dix voiles, avec ordre aux Géneraux de lui amener à toutes sortes de prix la Princesse sa sœur. Mais d'autres mouvemens, qui s'éleverent en même-tems dans les Etats du Roi de Pahan, obligerent ce Prince de se rendre lui-même à Patane (79).

Bizarres idées de la Reine.

Elle fait la guerre au Roi de Pahan, pour le plaisir de voir sa sœur.

(76) Particuliérement dans le premier & le huitiéme Tome.

(77) *Ibidem*, p. 21.

(78) *Ibid.* p. 22.

(79) *Ibidem*.

Floris continua d'exercer la direction du Commerce dans le Comptoir de Patane, tandis que son Vaisseau faisoit divers voyages qui se rapportoient aux mêmes vûes. Il le fit retourner à Siam au commencement de l'année 1613, pour y charger des Marchandises qui devoient être envoyées au Japon; mais dans le dessein de les faire passer à la Chine, où les Anglois n'avoient point encore obtenu d'accès libre. L'emploi qu'il avoit fait de son argent, pour cette cargaison, l'obligea d'emprunter trois mille écus de la Reine, qui exigea par mois un intérêt de sept pour cent. Il ne put se procurer aucun secours des Anglois de Bantam, parce que leur Magasin & celui des Hollandois y avoient été consumés par le feu, avec une perte considérable pour ces deux Nations (80).

FLORIS. 1613. Séjour que Floris fait à Patane.

Le 12 de Juillet, on vit arriver à Patane, le Roi de Pahan; qui après s'être obstiné long-tems à résister aux sollicitations & même aux armes de la Reine, se voyoit contraint, par la révolte de ses propres sujets, & par la famine qui regnoit dans ses Etats, de venir lui demander un azile, en lui amenant volontairement sa sœur. Il fut reçu avec si peu de considération, que les Seigneurs de la Cour ne lui rendirent pas une visite; & le seul égard qu'on eut pour lui fut de tuer tous les chiens de la ville, parce qu'il ne pouvoit les souffrir (81). Les Anglois l'ayant salué de leur mousqueterie, lorsqu'il passa devant leur Comptoir, il fut si sensible à des marques de respect, auxquelles il ne s'attendoit point dans sa disgrace, qu'il leur promit toutes sortes de bons traitemens à sa Cour & la liberté du Commerce dans tous ses Ports. La Reine sa femme ne se ressentit point de l'indifférence avec laquelle il étoit traité. On célébra son arrivée par des fêtes continuelles. Il y eut des festins publics, des danses, & des comédies jouées par des femmes, auxquelles les Anglois assisterent avec beaucoup de satisfaction (82). Cependant, après un mois de séjour à Patane, son Mari, las d'y servir de jouet aux Habitans, ayant pris le parti de retourner dans ses Etats, elle se détermina si constamment à ne pas l'abandonner, que la Reine sa sœur, irritée de lui voir préferer aux agrémens de sa Cour une vie malheureuse, à la suite d'un fugitif, la laissa partir, sans l'aider dans sa misere par aucune marque de libéralité. Ainsi, loin de trouver à Patane les secours qu'elle s'étoit promis, elle acheva de s'y ruiner en dépensant tout ce qu'elle y avoit apporté.

Il y voit arriver le Roi de Pahan.

Comment ce Prince y est traité.

Fidélité d'une Reine pour son Mari.

Floris fut informé, vers le même-tems, de la mort du Capitaine Henri Middleton (83), qui n'avoit pû survivre à la perte de son Vaisseau échoué, & de la plus grande partie de son équipage. Il lui étoit mort, d'une maladie inconnue, cent Anglois, & un plus grand nombre de Chinois, qu'il avoit loués pour le service de son Vaisseau. Cette disgrace l'avoit jetté dans une mélancolie noire, qui l'avoit conduit en peu de jours au tombeau (84).

Le succès des voyages du Globe, & d'autres avantages que Floris s'étoit procurés à Patane, l'auroient attaché long-tems à ce Comptoir, s'il n'eût été forcé de le quitter par un accident fort tragique. Le 4 d'Octobre, premier jour du jeûne des Mahométans, le feu prit, à huit heures du matin, dans le Fort

Accident tragique qui fait quitter Patane aux Anglois.

(80) Page 22.
(81) *Ibid.*
(82) Page 23.
(83) Voyez son Journal au Tome I de ce Recueil.
(84) *Ibidem.*

FLORIS. 1613.

de Patane. Deux des principaux Seigneurs, les plus riches du Pays en Esclaves, se trouverent d'autant plus embarrassés pour sauver leurs effets, que sur quelques discours qu'ils avoient entendus, ils se défioient de la fidélité de plusieurs de leurs Esclaves. L'un des deux, nommé *Dato Bezar*, voulut s'assurer des plus suspects, en leur faisant mettre les fers aux pieds. Il s'en trouva un, qui eut la hardiesse de résister à cet ordre. Bezar le poignarda. Tous les autres, furieux d'une exécution si brusque, se jetterent d'abord sur leur Maître, qui eut le bonheur néanmoins d'échapper à leur barbarie; & n'espérant plus de grace après cet emportement, ils sortirent de la maison, tuerent tout ce qui tomba sous leurs coups, & seconderent les ravages du feu, en le mettant à tous les Edifices qu'il avoit épargnés. Les Esclaves de l'autre Seigneur, nommé *Dato-Laxmanna*, sembloient n'attendre que ce signal pour se joindre aux premiers. Ils se répandirent dans la ville avec la même fureur; & mettant aussi le feu par-tout, ils réduisirent Patane en cendre, à l'exception du Palais de la Reine, d'une Mosquée & de deux autres Palais. Ils enleverent les femmes, ils massacrerent sans pitié les vieillards, & dans une confusion si terrible, personne ne se présenta pour les arrêter. Floris craignant pour son Comptoir, ne se contenta pas d'armer les Anglois qu'il avoit autour de lui. Après leur avoir recommandé de faire soigneusement la garde, il se rendit au rivage, d'où il revint à la tête de tous les Soldats de son Vaisseau; & sans attendre les Rebelles dans ses murs, il marcha fierement au-devant d'eux. Cette résolution, dont il prit soin de les faire avertir, leur fit perdre aussitôt le courage. Ils sortirent de la Ville, & gagnerent la Campagne. Ainsi les Anglois acquirent à bon marché l'honneur d'avoir défendu la Reine & les Habitans de Patane (85).

La Ville est consumée par le feu, & ravagée par des Esclaves.

Elle est délivrée par Floris & les Anglois.

Route observée de Patane à Masulipatan.

Isles de Ridang & de Capa.

Petra-Blanca.

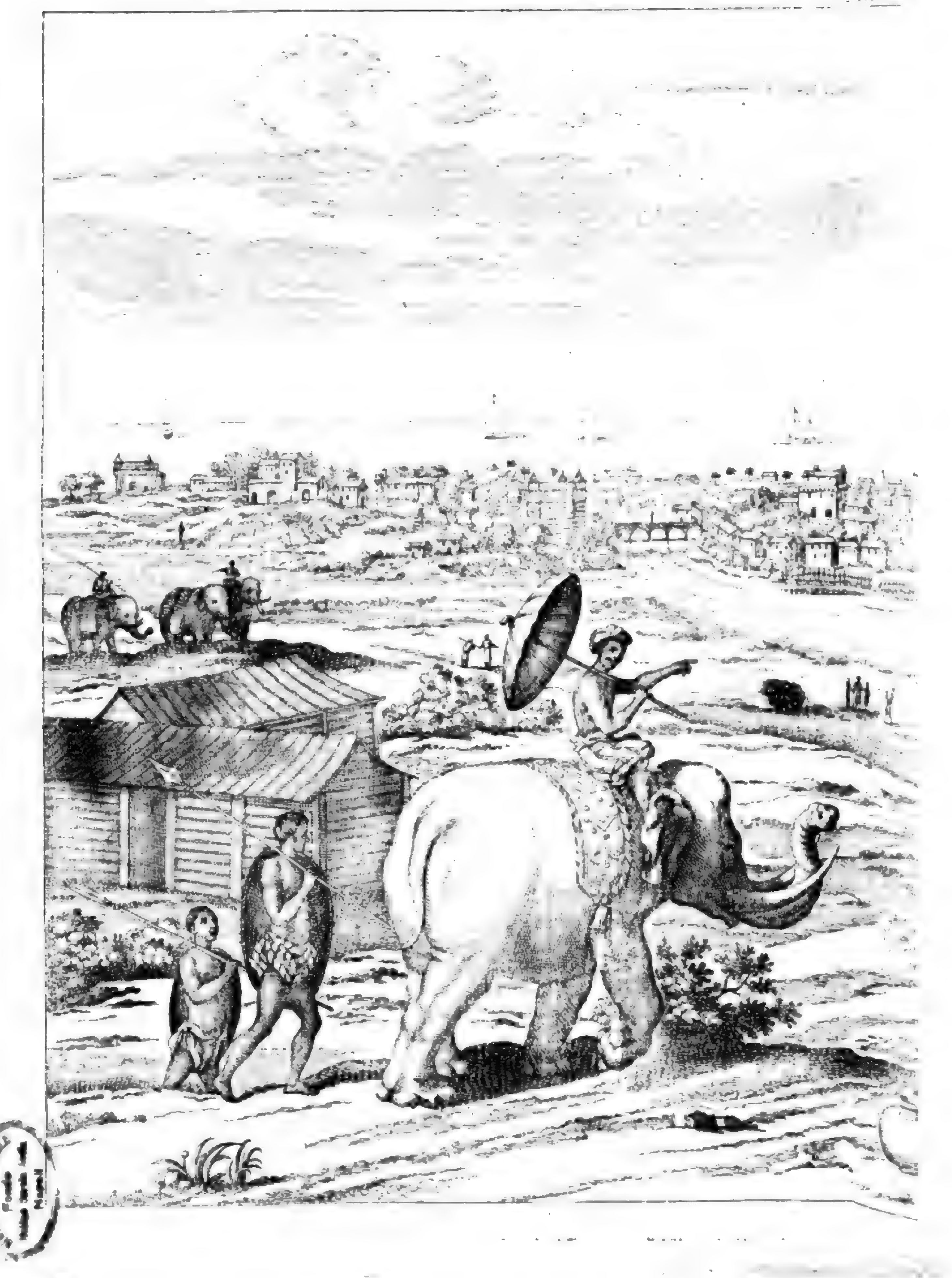
Cependant ils ne tirerent pas d'autre fruit de ce service qu'un cris d'or, dont la Reine fit présent à *Essington*, Capitaine du Vaisseau. Etant partis le 22, ils se trouverent le 25, vers la pointe méridienne des Isles de *Ridang*, qui sont au nombre de dix-neuf ou vingt (86). Le soir du même jour, ils eurent la vûe de trois autres Isles, qui se nomment *Capa*, éloignées des premieres d'environ trente-deux lieues, & de deux lieues de la terre ferme. Le 29, ils arriverent à *Pulotyaman*. Floris observe, en faveur de la Navigation, que lorsqu'on parvient, dans cette route, à dix-huit brasses d'eau, il n'y a rien de dangereux que la vûe ne puisse découvrir. Le 1 de Novembre, ils virent la pointe de Jor, & la montagne de l'Isle de Bintan. Le lendemain, ils découvrirent *Petra-Blanca*; & vers dix heures ils se trouverent dans ce fâcheux courant, qui tombe de la pointe de Johor jusqu'à quatre lieues en mer (87). Ce ne fut pas sans danger qu'ils passerent cette Côte, courant à l'Est-Sud-Oued des trois petites Isles. La prudence oblige de prendre ici du côté de la mer, jusqu'à ce que ces Isles soient couvertes de la pointe de Jor, & que Petra-Blanca ne couvre plus l'Isle de Bintan. Petra-Blanca est un Rocher, qui sert de retraite aux oiseaux, & qui est si couvert de leur fiente, que de loin le sommet en paroît blanc (88). Ils employerent jusqu'au 17 pour

(85) *Ibidem*.

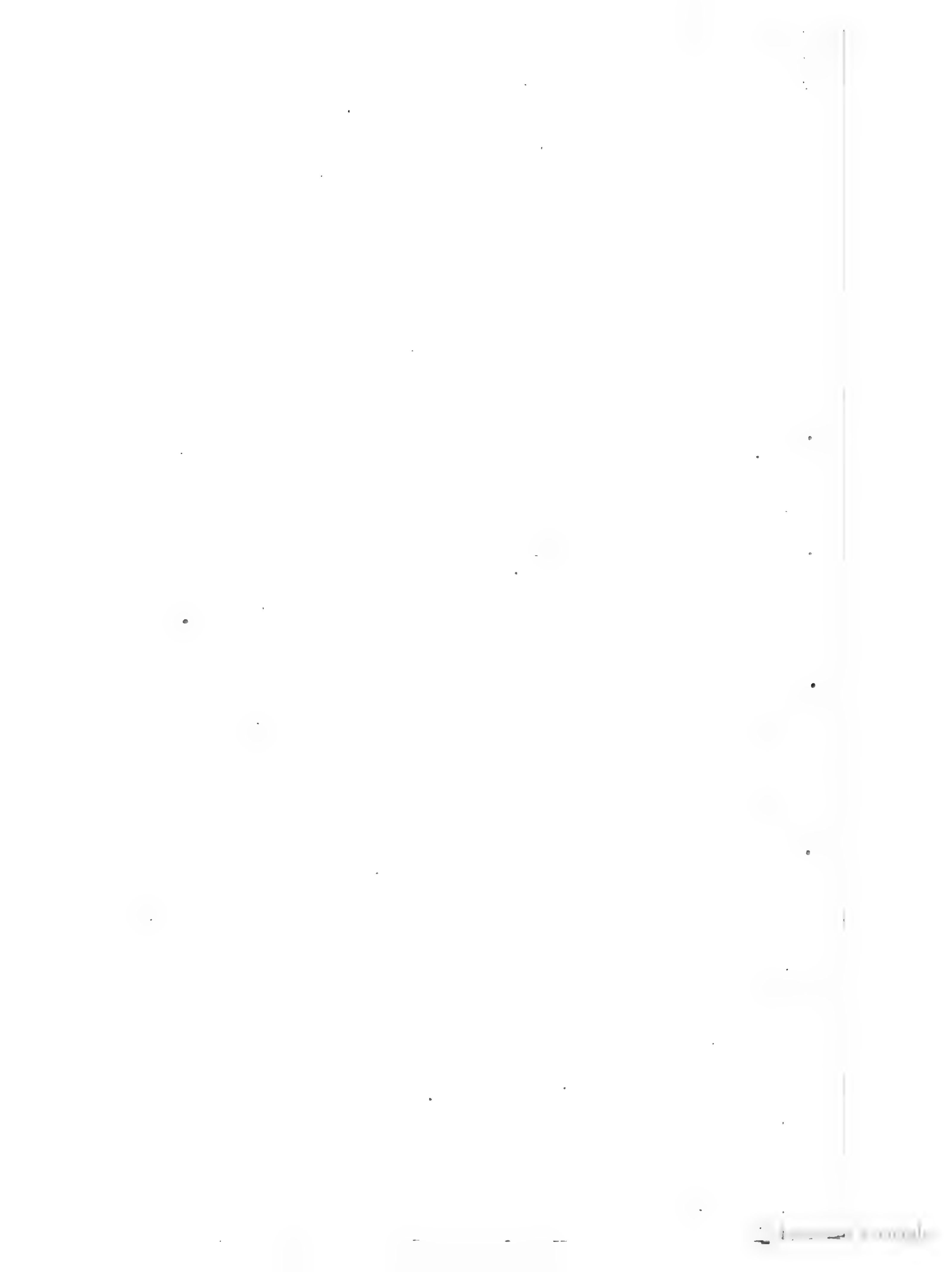
(86) Elles sont sous le sixiéme degré de latitude.

(87) Linschot fait une longue description de cette Côte.

(88) Journal de Floris, p. 24.




MASULIPATAM



passer la riviere de Jor & pour arriver à deux lieues de Sincapur. Le 18, ils virent arriver à bord divers petits Vaisseaux. Ces Peuples, qui se nomment *Salettes*, sont Sujets du Roi de Jor, & passent leur vie dans leurs Vaisseaux, où ils subsistent de la pêche, avec leurs femmes & leurs enfans. Les Anglois prirent d'eux un Pilote, pour leur servir de guide au travers des détroits (89).

Peuples, nommés Salettes.

Ils arriverent, le 19 de Décembre à Masulipatan; où sans prendre beaucoup de confiance à la bonne-foi des Habitans, Floris ne laissa point de vendre ses Marchandises, avec un succès dont il ne se crut redevable qu'à ses précautions. Divers Princes voisins lui firent des offres avantageuses, qu'il refusa d'accepter parce qu'il se défioit de leurs intentions. Cependant la Reine de Paliacate & le Roi même de Narsingue, lui envoyerent des Passe-ports, avec un *Abestiam*, qui est une piece de drap blanc, sur laquelle le nom du Prince est imprimé en couleur de sandal ou de saffran. La lettre du Roi étoit gravée sur une placque d'or, & promettoit à Floris, non-seulement la liberté de bâtir un Château dans ses terres, mais encore le revenu de deux villes, qui montoit à quatre ou cinq mille livres de rente. Ces avantages ne furent pas capables de l'éblouir (90).

Offres que divers Rois font à Floris.

Abestiam.

Dans un voyage qu'il fit à *Narsapur-Peta*, pendant le cours du mois d'Août, il trouva tout le Pays couvert d'eau, jusqu'à la hauteur de cinq pieds. Le torrent, qui passe à Golkonde, avoit emporté plusieurs Maisons. Deux Ponts de pierre, l'un de quinze arches & l'autre de dix-neuf, aussi-bien bâtis qu'il y en ait en Europe, perdirent une partie de leurs arches. Vers la fin du même mois, on apprit la mort de *Vencatadrapa*, Roi de Narsingue, dans la cinquantiéme année de son regne. La Reine son Epouse, qui se nommoit *Obiama*, & deux autres femmes se brûlerent sur son corps (91).

Inondation qui cause de grands ravages.

Mort du Roi de Narsingue. La Reine se brûle avec lui.

Si Floris s'étoit heureusement défait de ses Marchandises, il avoit trouvé, dans les Indiens, moins de fidélité à les payer que d'ardeur à les prendre. Le Gouverneur de Masulipatan sembloit autoriser cette mauvaise foi par son exemple. Il remettoit de jour en jour à s'acquitter de ses dettes; & ce délai pouvoit faire perdre aux Anglois le tems de retourner en Europe. Floris prit la résolution de l'enlever, lui ou son fils; c'est-à-dire, d'employer la violence pour lui donner une leçon de justice. L'entreprise étoit téméraire; mais tous ses gens lui promirent d'y employer leur vie. Il donna ordre à ceux qui commandoient l'Esquif du Vaisseau de cacher des mousquets dans les voiles, & de se rendre au pied du quai de la Douane. Son espérance étoit d'y surprendre le pere ou le fils. En effet, le 24 de Novembre, après avoir renouvellé ses demandes au Gouverneur, qui ne parut pas plus disposé à le satisfaire, il se rendit à la Douane, où il savoit que son fils venoit d'arriver. Les gardes avoient laissé leurs picques à la porte, & la marée étoit haute; deux circonstances, qui lui firent espérer de réussir sans effusion de sang. Il fit avertir ses gens, qui se saisirent des picques, & qui ayant enlevé leur proye sans résistance, l'emporterent dans leurs bras jusqu'à l'Esquif. Floris s'y jetta aussi-tôt avec le reste de sa trouppe. Il étoit déja loin du Port, lorsque le Gouverneur fut informé du malheur de son fils. Cependant le vent, qui étoit impétueux, obligea les Anglois de suivre la Côte à peu de distance, pour

Entreprise hardie des Anglois pour se faire payer.

Ils enlevent le Fils du Gouverneur de Masulipatan.

(89) *Ibid.* p. 25.

(90) *Ibidem.*

(91) *Ibid.* p. 26.

FLORIS. 1614.

prendre le fil de l'eau du canal. Quantité d'Habitans, rassemblés par le bruit, se jetterent dans leurs Barques, & menaçoient déja l'Esquif. Mais trois coups de mousquet refoidirent cette chaleur, & Floris eut la gloire d'enlever son prisonnier à la vûe de trois mille hommes. Un seul Facteur Anglois, qu'il avoit laissé dans la ville, pour rendre compte de sa conduite, fut exposé aux injures du Peuple, qui l'auroit assommé, si le Gouverneur, tremblant pour son fils, ne l'eût pris sous sa protection.

Floris soutint cette audacieuse démarche avec la même vigueur. Il fit déclarer au Gouverneur qu'il feroit pendre son fils à la grande vergue du Vaisseau, si le Facteur qu'il avoit laissé à terre y recevoit la moindre insulte, & qu'il feroit le même traitement à tous ceux qui lui seroient envoyés de la ville, sans une lettre du Facteur. C'étoit un Marchand Hollandois, qui étoit venu lui demander la cause de son ressentiment. Il lui répondit qu'il y avoit peu d'apparence qu'elle fût ignorée, & qu'il avoit laissé un de ses gens pour l'expliquer. Le Hollandois ayant protesté hautement du dommage qui en pouvoit résulter pour la Compagnie de Hollande, il lui fit une reponse par écrit, en lui laissant la liberté de la montrer à ses Maîtres.

Cependant le Gouverneur prit le parti d'offrir le payement de ce qu'il devoit. Mais Floris exigea qu'il satisfit pour tous les débiteurs, dont il s'étoit rendu caution. La situation de son fils, qui passa plusieurs jours à jeun dans le Vaisseau, parce qu'étant Bramine, sa Religion ne lui permettoit pas de manger des viandes apprêtées dans un autre logement que le sien, l'obligea de se soumettre à toutes les conditions qui lui furent imposées (92). Enfin les Anglois mirent à la voile, le 7 de Décembre. Le Journal de leur voyage n'est pas poussé plus loin. Mais Purchas ajoute (93), pour y suppléer, que le 30 de Février ils entrerent dans la Baye de Saldaigne, & que le premier de Juin ils étoient dans l'Isle de Sainte-Helene.

(92) *Ibid.* pages 27 & précédentes.

(93) A la fin de cette Relation.



DESCRIPTION

FLORIS. 1614.

prendre le fil de l'eau du canal. Quantité d'Habitans, rassemblés par le bru
se jetterent dans leurs Barques, & menaçoient déja l'Esquif. Mais trois cou
de mousquet refoidirent cette chaleur, & Floris eut la gloire d'enlever s
prisonnier à la vûe de trois mille hommes. Un seul Facteur Anglois, qu

DESCRIPTION
DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Introduction.

EN traversant le Golfe de Bengale & les bouches du Gange, pour passer du Royaume de Golkonde à la Côte opposée, on aborde dans un Pays peu fréquenté des Vaisseaux Européens, parce qu'il n'a point de Port commode pour leur grandeur, mais dont le nom se trouve néanmoins dans toutes les Relations, & fait desirer des éclaircissemens qui n'ont jamais été que fort incertains sur le témoignage des Indiens. *Daniel Sheldou*, Facteur de la Compagnie Angloise, ayant eu l'occasion de pénétrer dans cette contrée, apporta tous ses soins à la connoître, & dressa un mémoire de ses observations, qu'Ovington reçut de lui, à Surate, & qu'il se chargea de publier.

§ I.

Description Geographique.

Description du Royaume d'Arrakan.

Bornes du Royaume d'Arrakan.

CE Pays, ou ce Royaume, porte le nom d'*Arrakan* ou d'*Orrakan*. Il a pour bornes, au Nord-Ouest, le Royaume de Bengale, dont la ville la plus proche est Chatigam (94); au Sud & à l'Orient, le Pegu, & au Nord le Royaume d'Ava. Il s'étend sur la Côte jusqu'au Cap de *Nigraes*. Mais il est difficile de marquer exactement ses limites, parce qu'elles ont été plusieurs fois étendues ou resserrées par diverses Conquêtes.

Capitale & sa situation.

La Capitale est Arrakan, qui a donné son nom au Pays. Cette ville occupe le centre d'une vallée, d'environ quinze milles de circonférence. Des montagnes hautes & escarpées l'environnent de toutes parts & lui servent de remparts & de fortifications. Elle est défendue d'ailleurs par un Château si fort, que le Roi de Brama, l'ayant assiegé avec trois cens mille hommes, & quarante mille élephans, se vit obligé de lever honteusement le siege. Il y passe une grande riviere, que *Magin* appelle Chaberis, divisée en plusieurs petits ruisseaux, qui traversent toutes les rues pour la commodité des Habitans. Ils se réunissent en sortant de la ville, qui est à quarante-cinq ou cinquante milles de la mer; & ne formant plus que deux canaux, ils vont se décharger dans le Golfe de Bengale; l'un à Orietan, & l'autre à *Dobazi*: deux Places qui ouvriroient une belle porte au Commerce, si les marées n'y étoient si violentes, sur-tout dans la pleine lune, que les Vaisseaux n'y entrent point sans danger.

Edifices d'Arrakan.

Les édifices communs d'Arrakan sont fort pauvres. Cependant on y voit plusieurs grandes Places, dont la forme n'est pas désagréable & qui servent

(94) Cette Ville a été nommée mal à-propos Bengale, par les Portugais, qui ont donné le nom du Royaume à cette Ville particuliere.

de marchés. Les Maisons sont composées de pieces de Bambou, liées avec des cannes fort souples, qui tiennent lieu de cloux. Mais, dans les Palais des Princes & de la Noblesse, on emploie différentes sortes de bois ; & le dedans est enrichi d'ornemens de sculpture & de peinture.

Richesse inestimable du Palais du Roi.

Le Palais du Roi est d'une grande étendue. Sa beauté n'égale pas sa richesse. Il est soutenu par des pilliers fort larges & fort élevés, ou plutôt par des arbres entiers, qu'on a couverts d'or. Les appartemens sont revêtus des bois les plus précieux que l'Orient fournisse, tels que le sandal, rouge ou blanc, & une espece de bois d'aigle. Au milieu du Palais est une grande salle, distinguée par le nom de *Salle d'or*, qui est effectivement revêtue d'or dans toute son étendue. On y admire un dais d'or massif, autour duquel pend une centaine de lingots du même métal, en forme de Pains-de-sucre, chacun du poids d'environ quarante livres. Il est environné de plusieurs statues d'or de la grandeur d'un homme, creuses à la vérité, mais épaisses néanmoins de deux doigts, & ornées d'une infinité de pierres précieuses, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de diamans d'une grosseur extraordinaire, qui leur pendent sur le front, sur la poitrine, sur les bras, & à la ceinture. On voit encore, au milieu de cette salle, une chaise quarrée de deux pieds de large, entiérement d'or, qui soutient un Cabinet, d'or aussi, & couvert de pierres précieuses. Ce Cabinet renferme deux fameux pendans, qui sont deux rubis dont la longueur égale celle du petit doigt, & dont la base approche de la grosseur d'un œuf de poule. Ces joyaux ont causé des guerres sanglantes entre les Rois du Pays, non-seulement par rapport à leur valeur, mais parce que l'opinion publique accorde un droit de supériorité à celui qui les possede. Les Rois d'Arrakan, qui jouissoient alors de cette précieuse distinction, ne les portoient que le jour de leur couronnement.

On voit, dans un autre appartement du Palais, la statue d'un Roi de Brama, qui fut massacré par ses Sujets. Elle est si bien faite, qu'on ne peut la regarder sans admiration. Comme c'est un des Saints du Pays, auquel on attribue le pouvoir de guérir les maladies, sur-tout le flux de sang, elle est visitée par un grand nombre d'Adorateurs.

La ville d'Arrakan renferme six cens Pagodes ou Temples. On fait monter le nombre de ses Habitans à cent soixante mille. Le Palais royal est sur le bord d'un grand Lac, diversifié par plusieurs petites Isles, qui sont la demeure d'une sorte de Prêtres auxquels on donne le nom de *Raulins*. On voit, sur ce Lac, un grand nombre de Bateaux, qui servent à diverses commodités, sans communication néanmoins avec la ville, qui est séparée du Lac par une digue. On prétend que cette digue a moins été formée pour mettre la ville à couvert des inondations, dans les tems tranquilles, que pour l'inonder dans un cas de guerre où elle seroit menacée d'être prise, & pour l'ensévelir sous l'eau avec tous ses Habitans.

Le bras de la Riviere, qui coule vers Orietan, offre un spectacle fort agréable. Ses bords sont ornés de grands arbres toujours verds, qui forment un berceau continuel, en se joignant par leurs sommets, & qui sont couverts d'une multitude de Paons & de Singes, qu'on voit sauter de branches en branches. Orietan est une ville, où, malgré la difficulté de l'accès, les Marchands du Pegu, de la Chine, du Japon, de Malaca, d'une partie du Malabar,

labar, d'une partie du Malabar & de quelques parties du Mogol, trouvont le moyen d'aborder pour l'exercice du Commerce. Elle est gouvernée par un Lieutenant général, que le Roi établit à son couronnement, en lui mettant une couronne sur la tête & lui donnant le nom de Roi; parce que cette ville est Capitale d'une des douze Provinces du Royaume d'Arrakan, qui sont toujours gouvernées par des têtes couronnées. On voit près d'Orietan une montagne, nommée *Naum*, qui donne son nom à un Lac voisin. C'est dans ce lieu qu'on relegue les criminels, après leur avoir coupé les talons pour leur ôter le moyen de fuir. Cette montagne est si escarpée, & les bêtes féroces y sont en si grand nombre, qu'il est presque impossible de la traverser.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Orietan, & son Gouverneur couronné.

En remontant, on trouve la ville de *Perrem*, qui est voisine aussi de la mer; &, plus loin de quelques journées, celle de *Ramu*. Mais la route est fort dangereuse. Par mer il s'éleve souvent des tempêtes. Par terre, il faut traverser les montagnes de *Pré*, qui séparent le Royaume d'Arrakan du Pegu, & qui sont remplies d'animaux sauvages. On distingue, dans ce quartier, une montagne nommée *Pora*, qui signifie, dans la langue du Pays, Idole ou Dieu. Elle tire ce nom d'une grande Idole, qui est au sommet, sur un pié-destal, les jambes croisées, & qui fait l'objet de la superstition publique. Ce canton est arrosé par une riviere, d'où l'on a voulu persuader au Roi de tirer un Canal jusqu'à la ville d'Arrakan : mais il a rejetté une proposition qui ouvriroit l'entrée de ses Etats aux Puissances voisines, & qui faciliteroit leurs courses jusqu'à sa Capitale.

Ville de Perrem & de Ramu.

Montagne & Idole de Pora.

La derniere ville de quelque considération, qui soit sur cette Côte, est *Dianga* ou *Diango*, qui paroît appartenir au Royaume de Bengale, dont elle est frontiere, comme celle de Chatigam. Les autres Places de la même Côte, qui dépendent du Roi d'Arrakan, sont *Coromotia*, *Sedoa*, *Zara*, & le Port de *Magaeni*. On y peut joindre l'Isle de *Sundiva*, dans le Golfe de Bengale, à vingt milles au plus de la Terre ferme d'Arrakan. Cette Isle n'a pas moins de cent milles de tour. On y fait une si grande quantité de sel, qu'elle en peut fournir chaque année la charge de deux cens Vaisseaux. Elle est tellement fortifiée par la nature, qu'il seroit impossible d'y aborder malgré ses Habitans. Aussi les Portugais ont-ils toujours souhaité de la joindre à leurs Conquêtes. Ils l'avoient enlevée, en 1602, au Grand-Mogol, qui en avoit dépouillé le Prince légitime, & qui consentit dans la suite à leur abandonner ses prétentions. Mais n'étant point en assez grand nombre pour résister tout à la fois aux Insulaires & au Roi d'Astracan, ils furent contraints de céder leur établissement à ce Prince, & de se retirer dans diverses Places du Bengale.

Dianga & autres Villes.

Isle de Sundiva, & ses avantages.

Au Nord du Royaume d'Arrakan, sont les Villes d'*Assaram*, de *Tipora* & de *Chacomas*, que l'on dit être les Capitales d'autant de Royaumes soumis à celui d'Arrakan. Mais l'Auteur, qui ne put les visiter, croit que ceux qui les gouvernent ne sont que des Vicerois, qui portent cependant le titre de Rois, comme ceux dont il a déja parlé. Il n'apprit rien de ces villes, si ce n'est qu'étant des Places frontieres, elles ont de bonnes garnisons. Tavernier rapporte qu'il rencontra dans ses voyages trois Marchands de *Tipora*, qu'il appelle *Tipra*, qu'ils aimoient fort à boire, & qu'ils lui dirent qu'il

Villes d'Assaram, de Tipora & de Chacomas.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

n'y avoit rien dans leur Pays qui convînt aux Etrangers : qu'il s'y trouvoit à la vérité une mine d'un or fort bas, & de la soye qui est fort grosse; mais que ces deux choses faisoient le revenu du Roi, qui ne tire aucun subside de ses Sujets; excepté que ceux qui ne sont pas d'un rang, qu'on peut comparer à la Noblesse de l'Europe, sont obligés, tous les ans, de travailler six jours, pour le Roi, à la mine d'or ou à la soye.

Port de Dobazi.

En sortant d'Arrakan par le bras méridional de la riviere, on se rend à Dobazi, ville dont le Port est très-fréquenté par les Indiens. De-là, suivant la Côte, on arrive à *Chudabe*, qui est un Port assez commode. Près de Chudabe est le Cap Nigraes, & l'Isle de *Munay*, célebre par ses Pagodes, ou ses Temples; entre lesquels on en voit un qui se nomme *Quiay-Figrau*, ou le Temple du Dieu des atômes du Soleil; & un autre, nommé *Quiay-Doces*, ou le Temple du Dieu des affligés de la terre. Cette Isle n'est pas moins remarquable par la résidence du chef des Roulins, qu'on nomme *Xoxom-Pongri*. C'est le chef de tous les Prêtres & les Ministres de la Religion. C'est lui qui régle tout ce qui concerne le Culte. Sa personne est si respectée, que le Roi même lui donne toujours la droite, & ne lui parle jamais sans lui faire une révérence profonde. *Mendez-Pinto*, qui parle de cette Isle, la place dans le Royaume de Pegu. Il assista aux funérailles d'un de ces grands hommes, qu'il appelle les *Roulins de Munay*. Mais l'Auteur, passant sur cette description, remarque seulement que le Roi & tous les Seigneurs sont obligés de suivre le corps, & que c'est le Roi qui fait les frais des funérailles. Ils montent, dit-il, à cent mille ducats, sans compter les habits que ce Prince & la Noblesse donnent à quarante mille Prêtres.

Isle de Munay, celebre par ses Pagodes.

Ville de Siriam, & ce qu'elle a de remarquable.

En quittant Munay & doublant le Cap de Nigraes, on se rend à *Siriam*, dont quelques-uns font la derniere ville du Royaume d'Arrakan, quoique d'autres la mettent dans le Pegu. On convient néanmoins de sa situation, puisque tout le monde la place aux confins des deux Empires. Ce fut dans cette ville que le Roi d'Arrakan se retira avec son armée victorieuse, après avoir pillé la ville de Tangu, qui appartenoit au Roi de Brama, & dans laquelle il avoit trouvé non-seulement de grandes richesses, mais encore l'Eléphant blanc & les deux Rubis auxquels la prééminence de l'Empire est attachée. Siriam n'a plus son ancienne splendeur. Elle étoit autrefois la Capitale d'un Royaume, & la demeure d'un Roi. On voit encore les traces d'une forte muraille, dont elle étoit environnée. Le dernier Roi y ayant été assiegé par le Roi de Pegu, avec une armée innombrable, soutint un si long siege, que le tiers des Habitans y périt. Enfin, réduit à l'extrêmité, il aima mieux s'empoisonner, que de tomber entre les mains de son Ennemi, qui s'empara de ses tresors, & transporta dans le Pegu toute la Noblesse du Pays. De Siriam à Arrakan, on peut faire le voyage sur une petite riviere, qui va d'une ville à l'autre.

Après ces observations, auxquelles il manque d'avoir mieux fait connoître les distances des villes, Sheldon passe aux mœurs & aux usages des Habitans.

§ II.

Moeurs et Usages d'Arrakan.

Les Habitans estiment dans leur figure & dans leur taille ce que les autres Nations regardent comme une disgrace de la nature. Ils aiment un front large & plat ; & pour lui donner cette forme, ils appliquent aux enfans, dès le moment de la naissance, une plaque de plomb sur le front. Leurs narines sont larges & ouvertes ; leurs yeux petits, mais vifs ; & leurs oreilles pendantes jusqu'aux épaules, comme celles des Malabares. La couleur qu'ils préferent à toutes les autres, dans leurs habits & leurs meubles, est le pourpre foncé.

Figure des Habitans.

On sert beaucoup de mets, dans leurs festins ; mais l'Auteur n'en vit aucun qui fût capable de plaire aux yeux ni de flatter le goût. Ils se font un mets délicieux des rats, des souris & des serpens : jamais ils ne mangent de poisson qui ne soit pourri. Ils en font alors une espece de moutarde, qu'ils mêlent avec leurs autres mets. Les pauvres employent à cet usage un poisson si puant, que l'odeur en est insupportable aux Etrangers. Les riches préferent un poisson moins corrompu, qu'ils adoucissent encore par d'autres mêlanges. La mode, entre les Grands, est de faire servir sur leurs tables une centaine ou deux de petites assietes, dont chacun choisit celle qui lui plaît. Ils n'ont pas l'usage du pain ; mais ils y suppléent par du riz broyé, qu'ils réduisent en farine.

Leurs alimens.

Dans leurs maladies, ils font appeller les Raulins, qui sont tout à la fois leurs Médecins & leurs Prêtres. Le Raulin souffle d'abord sur le malade & prononce quelques prieres. Si cette cérémonie est sans effet, comme il arrive toujours, il ordonne un sacrifice à l'honneur de *Chaor-Baos*, c'est-à-dire, du Dieu des quatre vents, auquel il ne manque pas d'attribuer la cause du mal. Ce sacrifice, qui se nomme *Calonco*, consiste dans l'immolation de plusieurs pieces de volaille & d'autres animaux gras, en aussi grand nombre que la fortune du malade le permet. On le recommence quatre fois pour les quatre vents ; à moins qu'on ne s'apperçoive d'une prompte guérison. Toutes les viandes sont abandonnées aux Prêtres. Mais si le mal est opiniâtre, la femme du malade, ou son plus proche Parent, se charge d'une autre opération. On prépare une chambre, qui est ornée de riches tapis, & dans un coin de laquelle on dresse un Autel, avec une Idole dessus. Les Prêtres & les Parens du malade s'y assemblent. On les y traite pendant huit jours, avec toutes sortes de mets & de musique. La personne qui entreprend cette cérémonie est obligée de danser aussi long-tems qu'elle peut se soutenir sur ses jambes ; & lorsque les forces commencent à lui manquer, elle prend, de la main, une corde qu'on laisse pendre exprès au plancher, pour lui servir d'appui ; en continuant de danser jusqu'à ce qu'elle tombe entiérement épuisée. Alors la musique redouble, & tous les Spectateurs supposent que pendant son évanouissement le danseur converse avec l'Idole. Si sa foiblesse ne lui permet pas de continuer long-tems cet exercice, le plus proche Parent est

Leurs Médecins & leurs remedes.

Pratiques superstitieuses.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Adresse des Prêtres.

obligé de prendre sa place. Le malade meurt ou se rétablit. Dans le second cas, on le porte au Temple, où il est oint d'huile & de parfums, depuis la tête jusqu'aux pieds. S'il meurt, le Prêtre déclare que les sacrifices & les cérémonies n'ont pas été agréables aux Dieux; & que s'ils n'ont pas accordé au mort une plus longue vie, c'est par un effet de leur bonté, & pour le récompenser dans un autre corps.

Funérailles.

Les funérailles n'offrent pas moins de superstitions. Aussi-tôt qu'un homme est mort, on le met au milieu de sa Maison, où les Prêtres tournent autour du corps, en prononçant quelques prieres, pendant que d'autres brûlent des parfums. Quelques Domestiques font le guet, & frappent sur de larges morceaux de cuivre, pour éloigner un chat noir, qu'on suppose toujours prêt à nuire aux morts. Si ce terrible chat passoit sur le cadavre, l'ame seroit obligée d'errer honteusement dans ce monde, privée du bonheur auquel elle étoit destinée. Avant que de porter le corps au bucher, on invite une autre sorte de Prêtres, qui se nomment *Graus;* & si quelque occupation les empêche de venir, c'est une marque que l'ame est condamnée à quelque malheureux sort. Les ornemens du cercueil sont proportionnés à la fortune du mort. Comme l'ancienne doctrine de la métempsycose est établie dans la Nation, l'usage est d'y peindre des figures de chevaux, d'élephans, de vaches, d'aigles, de lions, & des animaux les plus nobles, afin que l'ame puisse trouver un logement honorable. Cependant l'humilité porte quelques mourans à vouloir qu'on y represente des rats, des grenouilles, & d'autres animaux vils, comme une demeure qui convient mieux à leur ame corrompue. On porte le corps dans un champ voisin de la ville, où il est réduit en cendre. Ce sont les Prêtres qui doivent mettre le feu au bucher; tandis que les Parens & les amis, vêtus de blanc, qui est la couleur du deuil, avec un ruban noir autour de la tête, versent des larmes & poussent des gémissemens.

Ce que produit l'opinion de la métempsychose.

Religion du Pays.

La Religion n'est composée d'ailleurs que de superstitions ridicules. Les moindres événemens, tels que l'aboyement d'un chien, passent pour des présages considérables, sur lesquels on consulte les Prêtres. Outre les Idoles des Temples, qui sont en si grand nombre, qu'on en compte jusqu'à vingt mille dans un seul, chaque Maison a les siennes, auxquelles les Habitans ne manquent pas d'offrir une partie des alimens qu'on leur sert. Ils portent leurs marques, imprimées, avec un fer chaud, sur les bras ou sur les épaules. Ils jurent par ces Dieux domestiques. Les personnes riches envoyent quelques plats aux Temples.

Forme des Temples.

Ces édifices, qui portent le nom de Pagodes, sont bâtis en forme de Pyramide ou de clocher; plus ou moins élevés, suivant le caprice des Fondateurs. En hiver, on a soin de couvrir les Idoles, pour les garantir du froid, dans l'espérance d'être un jour récompensés de cette attention. On célebre, chaque année, une Fête, qui porte le nom de *Sansaporan*, avec une procession solemnelle à l'honneur de l'Idole *Quiay-Pora*, qu'on promene dans un grand chariot, suivi par quatre-vingt-dix Prêtres vêtus de satin jaune. Dans son passage, les plus dévots s'étendent le long du chemin, pour laisser passer sur eux le chariot qui la porte; ou se picquent à des pointes de fer qu'on y attache exprès, pour arroser l'Idole de leur sang. Ceux qui ont moins de courage s'estiment heureux de recevoir quelques gouttes de ce sang. Les pointes

Dévotions singulieres.

mêmes sont retirées avec beaucoup de respect par les Prêtres, qui les conservent précieusement, dans les Temples, comme autant de reliques sacrées.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Trois ordres de Prêtres.

Les Prêtres, ou les Raulins, sont divisés en trois ordres, sous les noms de *Pongrins*, de *Pangians* & de *Xoxoms*. Ils sont tous vêtus de jaune & rasés. Les Pongrins portent une espece de mitre, avec une pointe, qui leur tombe par derriere. Ils s'engagent, par un vœu, à l'observation du celibat. S'ils y manquent, ils sont dégradés & réduits à l'état des Laïques. Les uns vivent dans des Monasteres magnifiques, fondés par des Rois ou par des Seigneurs; & d'autres dans leurs propres Maisons: mais ils sont tous soumis à un chef, qu'ils nomment *Xoxom-Pongrin*. C'est à ce premier ordre de Prêtres que l'éducation des enfans est confiée. Ils les instruisent dans la connoissance de leur Religion & de leurs loix. On voit aussi, dans divers endroits du Royaume, des Hermites, à qui l'austérité de leur vie attire beaucoup de vénération.

Forces & administration de l'Etat.

Le Roi d'Arrakan est un des plus puissans Princes de l'Orient. Depuis un siécle, cet Etat a reçu beaucoup d'accroissement, par diverses Conquêtes dans les Royaumes de Pegu & de Bengale. Il fit une perte considérable, en 1605, dans une guerre contre les Portugais, qui lui ruinerent une Flotte de cinq cens quarante voiles, & qui battirent par terre une armée de trente mille hommes.

Comment on éleve des femmes pour le Roi.

Le Gouvernement est entre les mains de douze Princes, qui portent le titre de Rois, & qui résident dans les Villes Capitales de chaque Province. Ils y habitent de magnifiques Palais, qui ont été bâtis pour le Roi même, & qui contiennent de grands Serrails, où l'on éleve les jeunes filles, qu'on destine au Souverain. Chaque Gouverneur choisit, tous les ans, douze filles, nées la même année, dans l'étendue de sa Jurisdiction, & les fait élever aux dépens du Roi jusqu'à l'âge de douze ans. Ensuite, étant conduites à la Cour, on les fait revêtir d'une robbe de cotton, avec laquelle elles sont exposées à l'ardeur du soleil, jusqu'à ce que la sueur ait pénétré leurs robbes. Le Monarque, à qui l'on porte les robbes, les sent l'une après l'autre, & retient pour son lit les filles dont la sueur n'a rien qui lui déplaise, dans l'opinion qu'elles sont d'une constitution plus saine. Il donne les autres aux Officiers de sa Cour (95).

Titres & faste du Roi d'Arrakan.

Le Roi d'Arrakan prend des titres fastueux, comme tous les Monarques voisins. Il se fait nommer » *Paxda*, ou Empereur d'Arrakan, possesseur de » l'Elephant blanc & des deux Pendans d'oreille, &, en vertu de cette pos- » session, héritier légitime de Pegu & de Brama, Seigneur des douze Provin- » ces de Bengale & des douze Rois qui mettent leur tête sous la plante de » ses pieds. « Sa résidence ordinaire est dans la Ville d'Arrakan. Mais il employe deux mois de l'Eté à faire par eau le voyage d'Orietan, suivi de toute sa Noblesse, dans des Barques si belles & si commodes, qu'on prendroit ce Cortege pour un Palais ou pour une Ville flottante. Il continue d'y rendre la Justice & de s'occuper des affaires publiques. Le principal motif de son voyage est de visiter la Pagode du Dieu Quiay-Poragray, auquel ce Prince envoye tous les jours un repas magnifique. Cette superstition engage quel-

(95) Page 286.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Cruel effet de la superstition.

quefois les Rois d'Arrakan dans des actions fort inhumaines. Sheldon en rapporte un exemple singulier. Quelque faux Prophète ayant prédit à un de ses Monarques qu'il ne vivroit pas long-tems après son couronnement, cette cérémonie fut differée l'espace de douze ans. Mais le Roi, pressé enfin par ses Peuples, consulta un célébre Mahométan, pour apprendre de lui s'il n'y avoit pas quelque moyen de détourner le malheur dont il étoit menacé. Ce barbare, qui n'avoit en vûe que la destruction des Ennemis de son Prophête, lui conseilla d'immoler six mille de ses Sujets, quatre mille vaches blanches, & deux mille pigeons blancs; d'en prendre les cœurs, & d'en faire une composition dont l'usage lui prolongeroit la vie : ce qui fut cruellement exécuté *(96)*.

Sheldon ne pût se procurer aucune lumiere sur l'origine des Rois d'Arrakan. Mais il apprit que pour conserver la race Royale dans toute sa pureté, le Roi est obligé d'épouser l'aînée de ses sœurs *(97)*.

(96) Page 288.

(97) Voyez le Voyage d'Ovington, page 553 de l'Edition Angloise; & page 157 de la Traduction, Tome II.



VOYAGE D'ALEXANDRE DE RHODES, aux Indes Orientales.

RHODES. 1619.

Introduction.

QUEL fond de richesse pour ce Recueil, si tous les Jésuites, que le zéle de la Religion a conduits au-delà des mers, avoient publié des Relations de leurs Voyages? On a vû, dans celles de la Chine, ce qu'on pourroit attendre de leurs lumieres. Mais quoique tous les Missionnaires n'ayent pas les mêmes talens pour les sciences & le même goût pour les observations, on seroit sûr du moins de leur exactitude & de leur bonne foi; deux qualités qui manquent à la plûpart des Voyageurs, & qu'on ne peut contester à de pieux Ministres de l'Evangile. Le P. de Rhodes ne s'en attribue pas d'autres. Sa Relation fut imprimée en 1653 (98). Elle regarde particulierement le Tonquin, dont il a donné aussi l'Histoire. On y trouvera mille exemples de toutes les vertus Apostoliques; mais les loix que je me suis imposées ne me permettent d'en détacher que ce qui a rapport au plan de cet Ouvrage.

L'Auteur part de Lisbonne.

L'Auteur, destiné à la Mission du Japon par le Souverain Pontife, & par ses propres desirs, se rendit de Rome à Lisbonne, où il avoit ordre de s'embarquer. » Il vit avec beaucoup de satisfaction, dans cette belle ville, quatre » Maisons de sa Compagnie où les Jesuites travaillent fort utilement aux » devoirs de leur vocation, qui embrasse généralement tout ce qui appar» tient au salut des ames. Il visita le College de Conimbre, qui lui parut plus magnifique & plus commode qu'aucune autre Maison de son ordre. Il est composé de seize grands corps de logis, sans compter l'Eglise, qui n'est gueres moins spacieux que celle du Jesus de Rome. Le Refectoire, qui n'est pas compris dans cette multitude de Batimens, peut contenir trois cens personnes; nombre ordinaire des Religieux qui habitent cette Maison. Il n'y faut pas comprendre non plus le Batiment des Classes, qui est tout-à-fait magnifique (99).

Ses observations avant son départ.

Ce fut le 4 d'Avril 1619, que les Missionnaires mirent à la voile avec trois grands Vaisseaux. Ils s'étoient embarqués au nombre de six, sur la *Sainte Therese*. Trois mois & demi de Navigation leur firent doubler le Cap de Bonne-Espérance. Ils essuyerent plusieurs tempêtes & les ravages du scorbut, qui ne les empêcherent point d'arriver heureusement au Port de Goa, le 5 d'Octobre (1).

Il arrive à Goa.

Les curiosités de cette fameuse ville occuperent moins le Pere de Rhodes, que les exercices de sa piété & de son zéle. Il restoit encore, dans la ville & dans les villages voisins, plusieurs Payens à la conversion desquels les Jésuites Portugais s'étoient attachés. Mais l'Auteur avoue qu'il ne put gouter leur

(98) Un seul Tome *in*-4°. chez les Cramoisis.

(99) Voyage du Pere Alexandre de Rhodes, p. 15.

(1) *Ibid*. p. 18.

RHODES. 1619.

Il n'y approuve pas la méthode des Jésuites Portugais.

méthode. Sa censure mérite d'être rapportée dans ses termes. » Je ne saurois » dissimuler deux choses, qui me donnerent un déplaisir bien sensible, & » qui à mon avis ne servent pas peu à l'obstination des Infidelles. Je sais » fort bien que c'est sur quoi j'ai eu souvent peine à les résoudre. On fait » ordinairement beaucoup d'honneur & de caresses à ceux qui sont encore » Payens; & puis quand ils sont batisés, on ne daigne pas les regarder. De » plus, quand ils se convertissent on les oblige de quitter l'habit du Pays, » qui est celui de tous les Payens. On ne sauroit croire combien ce change- » ment leur paroit rude. Je n'ai pas compris pourquoi l'on exige d'eux une » chose que N. S. ne leur demande pas, & qui les éloigne néanmoins du » Baptême & du Paradis. Pour moi, je sais qu'à la Chine, j'ai résisté vigou- » reusement à ceux qui vouloient obliger les nouveaux Chrétiens à couper » leurs grands cheveux, que tous les hommes portent aussi longs que les fem- » mes, & sans lesquels ils ne peuvent aller librement dans les Compa- » gnies (2). Je leur disois que l'Evangile retranchoit les erreurs de l'esprit & » non les cheveux de la tête (3).

Chasse des Missionnaires.

On n'entendra pas moins volontiers le Pere de Rhodes, dans son propre langage lorsqu'il fait le recit de ses travaux, pendant trois mois que les ordres de ses Supérieurs le retinrent dans la même ville.

» Mon occupation domestique, dit-il, fut d'apprendre la langue Canari- » ne, qu'on parle dans l'Isle de Goa. Mais notre plus bel exercice, » étoit d'aller à la chasse des Enfans Payens qui avoient perdu leurs » Peres. Les Rois de Portugal ont témoigné leur piété, en se réservant le » droit de prendre les Enfans orphelins des Infidelles, de les faire batiser, & » de leur donner une éducation chrétienne dans des lieux où l'on fournit à » leur entretien, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se déterminer par leurs » propres lumieres. On voit à Goa un grand Hôpital destiné à cet usage, & » confié à l'administration des Jésuites.

» Mais comme les Payens s'efforcent de dérober leurs Enfans au zéle des » Missionnaires, on a beaucoup de peine à les découvrir. Nous portions » nos recherches de toutes parts, & nous prenions des informations pour » trouver les Enfans qu'on nous cachoit. Dans une seule Maison, j'en trou- » vai sept, que j'amenai au Seminaire. La mere prit le parti de nous suivre » à la Ville & au Baptême. On en batisa six cens, qui firent une assez heu- » reuse chasse (4).

Isle de Salsette & Martyre de quelques Jésuites.

Après une maladie dangereuse, l'Auteur fut envoyé dans une Isle voisine de Goa, nommée *Salsette*, où le Pere Rodolphe Aquaviva & quatre autres Jésuites avoient obtenu en 1583 la Couronne du Martyre. » Il ne sait, dit-il » avec une chaleur Apostolique (5), si leur sang, versé pour une si bonne » cause, a fait tomber la bénédiction du Ciel sur cette terre; mais il sait » que toutes les Idoles en sont bannies, & que de cent mille Habitans il n'en » reste pas un qui n'ait embrassé le Christianisme. Il y trouva un Jésuite » François, nommé le Pere *Crucius*, célébre aux Indes par l'éclat de son

Crucius, Jésuite célébre aux Indes.

(2) Les Chinois coupent leurs cheveux & ne gardent qu'un toupet depuis la Conquête des Tartares.

(3) *Ibid.* p. 2.

(4) *Ibid.* p. 22.

(5) *Ibid.* p. 23.

mérite,

mérite, & qui avoit appris si parfaitement les principales langues du Pays, que non-seulement il les parloit comme un Indien, mais qu'il avoit composé en Canarin un fort beau poëme de la Passion de Notre-Seigneur, que les Chrétiens chantoient à l'Eglise. De Rhodes acheva de se perfectionner aussi dans la même langue (6).

1622.

Après avoir passé deux ans, tant à Goa qu'à Salsette, il reçut ordre enfin de partir pour le Japon, sur un Vaisseau qui devoit porter à Malaca un Seigneur Portugais, nommé pour commander dans la Citadelle. Il passa par Cochin, qui n'est qu'à cent lieues de Goa. Les Jésuites y ont un College, dans lequel ils enseignent toutes les sciences. La violence des vents, qui arrêta longtems le Vaisseau Portugais vers le Cap de Comorin, donna occasion à l'Auteur de visiter la fameuse Côte de la Pêcherie, qui tire ce nom de l'abondance des Perles qu'on y pêche. » Les Habitans connoissent, dit-il, dans » quelle saison ils doivent chercher ces belles larmes du Ciel, qui se trou- » vent endurcies dans les huîtres. Alors les Pêcheurs s'avancent en mer, dans » leurs Barques. L'un plonge, attaché sous les aisselles avec une corde, la » bouche remplie d'huile & un sac au cou. Il ramasse les huîtres qu'il trou- » ve au fond; & lorsqu'il n'a plus la force de retenir son haleine, il em- » ploye quelque signe pour se faire retirer. Ces Pêcheurs sont si bons Chré- » tiens, qu'après leur pêche ils viennent ordinairement à l'Eglise, où ils » mettent souvent de grosses poignées de perles sur l'Autel. On fit voir à » l'Auteur un Chasuble qui en étoit entiérement couvert, & qui étoit estimé » deux cens mille écus dans le Pays. Qu'eut-elle valu, dit-il, en Europe (7)?

L'Auteur visite la Pêcherie des Perles, au Cap de Comorin.

Présens faits à l'Autel.

La principale Place de cette Côte se nomme *Tutucurin*. On y trouve les plus belles Perles de l'Orient. Les Portugais y avoient une Citadelle, & les Jésuites un fort beau College. Il étoit arrivé, par des malheurs que l'Auteur ignore, qu'on avoit ôté cette Maison à sa Compagnie. » Les Jésuites s'étant » retirés, on dit que les Perles & les Huîtres disparurent dans cet endroit de » la Côte. Mais aussi-tôt que le Roi de Portugal eut rappellé ces zèlés Mis- » sionnaires, on vit revenir les Perles; comme si le Ciel eût voulu marquer » que lorsque les Pêcheurs d'ames seroient absens, il ne falloit pas attendre » une bonne pêche de Perles (8).

Obligation que les Pêcheurs ont aux Jésuites.

Le passage de la Manche, qui sépare l'Isle de Ceylan de la Terre-ferme, est rempli d'écueils dangereux, qu'on appelle *Chilao*. De Rhodes les traversa heureusement, jusqu'à la petite Isle de Manaar, où il ne s'arrêta que pour y admirer un grand nombre de bons Chrétiens. Il se rendit à l'autre extrêmité de l'Isle de Ceylan, dans la Province de Jafanapatan, & de-là au Port de Negapatan, sur la Côte de Coromandel, où il vit, avec étonnement, une magnifique Eglise, bâtie par les Portugais & rentée par un Prince Idolâtre. Le changement de la Mousson ne lui permit pas d'aller prendre à Meliapor l'esprit des deux Apôtres des Indes, Saint Thomas & Saint François Xavier. » Il » regretta de n'avoir pû voir, dans cette ville, le miracle renommé de la » Pierre, sur laquelle on raconte que Saint Thomas fut percé de lances. On » dit qu'elle est ordinairement fort blanche, sans aucune marque de sang; » mais qu'au jour de sa Fête, pendant la Messe, elle devient rouge, peu à

Suite de la Navigation de l'Auteur.

(6) Page 25. (7) Page 31. (8) Pages 32 & suivantes.

RHODES. 1622.

» peu, & toute teinte de sang, dont elle distille quelques gouttes (9).

Il arrive à Malaca.

Divers obstacles, dont le plus dangereux fut d'échouer sur un banc de sable à la vûe du Cap de Rachado, retarderent jusqu'au 28 de Juillet l'arrivée de l'Auteur à Malaca. Il attribue le salut du Vaisseau à un miracle sensible de son Reliquaire, qu'il plongea dans la mer au bout d'une longue corde. En moins d'une minute, sans que personne de l'équipage y travaillât, le Batiment, dit-il, qui avoit été longtems immobile, sortit du sable avec une force extrême & fut poussé en mer. Il observe qu'on peut aborder dans tous les tems de l'année au Port de Malaca; avantage que n'ont pas les Ports de Goa, de Cochin, de Surate, ni, suivant ses lumieres, aucun autre Port de l'Inde Orientale (10). Quoique Malaca, observe-t-il encore, ne soit qu'à deux degrés de la ligne, & que par conséquent la chaleur y soit extrême, cependant les fruits de l'Europe & le raisin même n'y meurissent point. La raison, dit-il, en paroîtra fort étrange, mais elle n'est pas moins certaine: c'est faute de chaleur que ces fruits n'y meurissent pas. Il ajoute, pour s'expliquer, » que le soleil donnant à plomb sur la terre, devroit à la vérité tout » brûler & rendre le Pays inhabitable. Les anciens en avoient cette opinion: » mais ils ignoroient le secret de la Providence, qui a voulu qu'il fût le » plus habité du monde. Le soleil, dans le tems qu'il a toute sa force, atti» re tant d'exhalaisons & de vapeurs, que c'est alors l'hiver du Pays. Les » vents, qui sont impétueux, les pluies continuelles, tiennent cet astre ca» ché, & s'opposent à la maturité de tous les fruits qui ne sont pas pro» pres au climat (11).

Ses observations.

1623.

Il s'embarque pour Macao.

Neuf mois de séjour à Malaca, pour attendre le tems propre à la Navigation, auroient causé beaucoup d'impatience à l'Auteur, si son zéle n'eût trouvé l'occasion de s'exercer en batisant dans cet intervalle au moins deux mille Idolâtres. Il prit la route de la Chine, avec un autre Jésuite, nommé le Pere Cardin, dans un Vaisseau qui partoit pour Macao. Un mois de Navigation, pendant lequel ils échapperent heureusement à la poursuite de quatre Vaisseaux Hollandois, les rendit au Port de Macao, le 29 de Mai 1623.

Ses observations sur la Chine.

Quoique le Pere de Rhodes n'ait connu les Chinois que dans cette ville & dans celle de Canton, sa modestie qui lui fait attacher peu de prix à ses remarques, lorsqu'il se compare, dit-il, à tant d'habiles Auteurs qui ont décrit plus au long les merveilles de la Chine, n'empêche qu'il ne se trouve de fort bonnes observations entre les siennes. Elles ont été mêlées, & comme fondues, dans le Tome VI de ce Recueil, avec celles de tous les Voyageurs, qui ont visité ce grand Empire. Il est le seul qui fasse observer, en relevant les vertus du Thé, qu'il y a une maniere de le prendre différente de celle qui est en usage aujourd'hui parmi nous; c'est de le réduire en poudre, qu'on jette dans de l'eau bouillante, & qu'on avalle avec la liqueur, au lieu de la simple teinture qu'on prend suivant la méthode ordinaire (12).

Beauté du College & de l'Eglise de Macao.

Il vante la beauté du College de Macao, qui peut être comparé aux plus célébres de l'Europe; sur-tout la magnificence de l'Eglise, à laquelle il ne

(9) *Ibid.* page 35.
(10) Page 37.
(11) Page 39 & suiv.
(12) Page 51.

préfére que celle de Saint Pierre de Rome. » C'est dans cette Maison, dit-il, » que se forment ces grands ouvriers, qui remplissent tout l'Orient des lumieres de l'Evangile. De-là sont venus tant de Martys, qui couronnent notre » Province. Dans le seul Japon, elle en compte quatre-vingt dix-sept (13).

RHODES. 1623.

L'Auteur est envoyé dans la Cochinchine.

Les vûes du Pere de Rhodes étoient toujours pour le Japon; & sa soumission pour d'autres ordres, qui le retinrent un an & demi soit à Macao, soit à Canton, fut une violence qu'il fit à son zéle. Cependant de nouvelles dispositions de ses supérieurs l'obligerent d'abandonner entiérement son premier projet, pour se rendre à la Cochinchine. Cette Mission, qui avoit été commencée en 1615 par le Pere Buzoni, & le Pere Carvaille, avoit besoin d'ouvriers Apostoliques. D'ailleurs, les portes du Japon se trouvoient fermées, par une violente persécution qui s'y étoit élevée contre le Christianisme. Le Pere de Mattos reçut ordre de partir pour la Cochinchine, avec cinq autres Jésuites de l'Europe, entre lesquels l'Auteur fut nommé. Ils s'embarquerent à Macao, dans le cours du mois de Décembre 1624, & leur Navigation ne dura que dix-neuf jours.

1624.

Idée qu'il en donne.

De Rhodes fait une courte peinture du nouveau champ qui s'ouvroit pour son zéle.

La Cochinchine, ancienne Province du Tonquin.

Il n'y avoit pas cinquante ans que la Cochinchine étoit un Royaume séparé du Tonquin, dont elle n'avoit été qu'une Province pendant plus de sept cens ans (14). Celui qui secoua le joug étoit l'ayeul du Roi, qui occupoit alors le trône. Après avoir été Gouverneur du Pays, il se révolta contre son Prince, & se fit un Etat indépendant, dans lequel il se soutint assez heureusement par la force des armes pour laisser à ses Enfans une succession tranquille. Leur puissance y étant mieux établie que jamais, il n'y a pas d'apparence que cette Souveraineté retourne jamais à ses anciens Maîtres.

Sa situation.

La Cochinchine est dans la Zone torride, au midi de la Chine. Elle s'étend depuis le douziéme degré jusqu'au dix-huitiéme. L'Auteur lui donne quatre cens milles de longueur; mais sa largeur est beaucoup moindre. Elle a pour bornes, à l'Orient, la mer de la Chine; le Royaume de Laos à l'Occident; celui de Champa au Sud; & le Tonquin au Nord. Sa division est en six Provinces, dont chacune a son Gouverneur, & ses Tribunaux particuliers de Justice. La Ville où le Roi fait son séjour se nomme *Kehue*. Si les bâtimens n'en sont pas magnifiques, parce qu'ils ne sont composés que de bois, ils ne manquent pas de commodité; & les colomnes fort bien travaillées, qui servent à les soutenir, leur donnent beaucoup d'apparence. La Cour est belle & nombreuse, & les Seigneurs y font éclater beaucoup de magnificence dans leurs habits.

Kehue, Ville Capitale.

Forces du Pays.

Le Pays est fort peuplé. L'Auteur vante la douceur des Habitans; mais elle n'empêche pas, dit-il, qu'ils ne soient bons soldats. Ils ont un respect merveilleux pour leur Roi. Ce Prince entretient continuellement cent cinquante Galeres, dans trois Ports; & les Hollandois ont éprouvé qu'elles peuvent attaquer, avec avantage, ces grands Vaisseaux avec lesquels ils se croyoient maîtres des Mers de l'Inde (15).

(13) Page 59.

(14) Voyez ci-dessous la description du Tonquin.

(15) Page 63.

RHODES. 1624.

Religion & loix.

La Religion de cet Etat est celle de la Chine. Ce sont aussi les mêmes loix & les mêmes usages. On y voit des Docteurs & des Mandarins, qui n'y ont pas moins de crédit, mais que l'Auteur trouve moins orgueilleux & plus traitables que les Chinois.

Qualités & productions du Terroir.

La fertilité du Pays rend les Habitans fort riches. Il est arrosé de vingt-quatre belles Rivieres, qui donnent de merveilleuses commodités pour voyager par eau dans toutes ses Parties, & qui servent par conséquent à l'entretien du Commerce. Des inondations réglées, qui se renouvellent tous les ans aux mois de Novembre & de Décembre, engraissent la terre sans aucun soin. Dans cette saison, il n'est pas possible de voyager à pied, ni de sortir même des Maisons sans une Barque. De-là vient l'usage de les élever sur des colomnes, qui laissent un passage libre à l'eau.

Il se trouve des mines d'or dans la Cochinchine : mais les principales richesses du Pays sont le poivre, que les Chinois y viennent prendre; la soye, qu'on fait servir jusqu'aux filets des Pêcheurs, & aux cordages des Galeres; & le sucre, dont l'abondance est si grande, qu'il ne vaut pas ordinairement plus de deux sous la livre. On en transporte beaucoup au Japon, quoique les Cochinchinois n'entendent pas bien la maniere de l'épurer (16).

On s'imagineroit qu'une Contrée qui ne porte point de blé, de vin ni d'huile, nourrit mal ses Habitans. Mais, sans expliquer en quoi consiste leur bonne chere, l'Auteur assure que les tables de la Cochinchine valent celles de l'Europe (17).

Bois précieux de Calambouc.

C'est le seul Pays du monde où croisse cet arbre renommé, qu'on appelle *Calambouc*, dont le bois est un parfum précieux, & sert d'ailleurs aux plus excellens usages de la Médecine. On en distingue trois sortes; la plus estimée se nomme *Calamba*. L'odeur en est admirable; le bois, en poudre ou en teinture, fortifie le cœur contre toutes sortes de venins. Il se vend au poids de l'or. Les deux autres sont l'*Aquila* & le Calambouc commun, qui ont aussi de grandes vertus, quoiqu'inférieures à celles du premier (18).

Remarque sur les nids d'oiseaux qui se mangent.

L'Auteur assure, contre le témoignage de plusieurs autres Voyageurs, que c'est aussi dans la seule Cochinchine que se trouvent ces petits nids d'oiseaux, qui servent d'assaisonnement aux potages & aux viandes. On pourroit croire, pour concilier les récits, qu'il parle d'une espece particuliere. Ils ont, dit-il, la blancheur de la neige. On les trouve dans certains rochers de cette mer, vis-à-vis des terres où croissent les Calamboucs, & l'on n'en voit point autre part. C'est ce qui le porte à croire que les oiseaux, qui font ces nids, vont succer ces arbres, & que de ce suc, mêlé peut-être avec l'écume de la mer, ils composent un ouvrage si blanc & de si bon goût. Cependant ils demandent d'être cuits avec de la chair ou du poisson ; & l'Auteur assure qu'ils ne peuvent être mangés seuls (19).

Châteignes qui croissent dans un sac.

La Cochinchine produit des arbres, qui portent pour fruit de gros sacs, remplis de châteignes. On doit regretter que le Pere de Rhodes n'en rapporte pas le nom & qu'il n'en explique pas mieux la forme. » Un seul de ces » sacs fait la charge d'un homme. Aussi la Providence ne les a-t-elle pas

(16) Page 64.
(17) Page 65.
(18) Voyez l'article de la Chine, & celui du Tonquin.
(19) Page 64.

RHODES. 1624.

» fait sortir des branches, qui n'auroient pas la force de les soutenir, mais
» du tronc même. Le sac est une peau fort épaisse, dans laquelle on trouve
» quelquefois cinq cens châteignes, plus grosses que les nôtres. Mais ce
» qu'elles ont de meilleur est une peau blanche & savoureuse, qu'on tire de
» la châteigne avant que de la cuire (20).

Langue de la Cochinchine & comment l'Auteur l'apprend.

Les difficultés de la langue étant un des plus grands obstacles qui arrêtent le progrès des Missionnaires, l'Auteur comprit que cette étude devoit faire son premier soin. On parle à peu près la même langue, dans les Royaumes du Tonquin, de Caubar, & de la Cochinchine. Elle est entendûe aussi dans trois autres Pays voisins : mais elle est entiérement différente de la Chinoise. On la prendroit, sur-tout dans la bouche des femmes, pour un gasouillement d'oiseaux. Tous les mots sont monosyllabes, & leur signification ne se distingue que par les divers tons qu'on leur donne en les prononçant. Une même syllabe, telle par exemple que *Daï*, peut signifier vingt-trois choses tout-à-fait différentes. Le zèle de l'Auteur lui fit mépriser ces obstacles. Il apporta autant d'application à cette entreprise qu'il en avoit donné autrefois à la Théologie ; & dans l'espace de quatre mois, il se rendit capable de prêcher en langue de la Cochinchine. Mais il avoue qu'il en eut l'obligation au secours d'un petit garçon du Pays, qui lui apprit en trois semaines les divers tons de cette langue, & la maniere de prononcer tous les mots. Ce qu'il y eut d'admirable, & ce qui mérite d'être proposé en exemple, c'est qu'ils ignoroient la langue l'un de l'autre. Le Pere de Rhodes étoit surpris de trouver dans cet Enfant une pénétration & une mémoire admirables. On le fit servir, dans la suite, de Catechiste aux autres Missionnaires ; & par affection pour son Ecolier, il se fit honneur de prendre son nom (21).

Dictionnaire & Grammaire de la langue.

De Rhodes, après son retour en Europe, fit imprimer à Rome, un Dictionnaire Cochinchinois, Latin & Portugais, avec une Grammaire, & un Catechisme qui contient la méthode que les Missionnaires employent pour faire gouter aux Payens les Mysteres du Christianisme (22).

L'Auteur passe au Tonquin.

Les succès de l'Evangile, pendant dix-huit mois que l'Auteur exerça son zèle à la Cochinchine, appartiennent moins à l'Histoire des Voyages qu'à celle de l'Eglise Chrétienne. Il y avoit vû croître le nombre des Fidelles, lorsque le Pere *Baldinoti* fut envoyé de Macao, dans un Royaume dont les Jésuites ne s'étoient point encore ouvert l'entrée, parce que tous leurs efforts s'étoient tournés vers le Japon. C'étoit le Tonquin, où les Portugais même n'avoient porté que depuis peu leur Commerce. Baldinoti, qui n'avoit aucune connoissance de la langue, reconnut bien-tôt qu'il n'avoit rien à se promettre sans cet important secours. Ses représentations lui firent obtenir, pour associé, le Pere de Rhodes. Mais la guerre, qui étoit allumée entre le Tonquin & la Cochinchine, fit juger à leurs Supérieurs qu'il y avoit quelque péril à passer d'un Royaume à l'autre. De Rhodes fut rappellé à Macao, d'où il partit le 12 de Mars 1627, pour se rendre droit au Tonquin (23).

1627. Il arrive au Port de Chouaban, qu'il nomme Saint Joseph.

Après huit jours de Navigation, il arriva heureusement au Port de *Choua-*

(20) Page 66.
(21) Pages 73 & précédentes.
(22) Page 74.
(23) Page 91.

RHODES. 1627.

ban, dans la Province de *Sinoa*. Le jour de son arrivée, étant le 19 de Mars, où l'on célébre la Fête de Saint Joseph, il donna ce nom au Port, qui l'a porté depuis dans toutes les Relations Portugaises (24). A peine le Navire eut-il jetté l'ancre, qu'il fut rempli d'une multitude de curieux, attirés par la beauté des Marchandises. L'Auteur, pour representer son ardeur dans ses termes : » commença aussi-tôt à leur debiter la sienne, & à leur dire » qu'il avoit une Marchandise plus précieuse & à meilleur marché que toutes les autres ; qu'il la donneroit pour rien à qui la voudroit ; que c'étoit » la vraie loi & le vrai chemin du bonheur. Il leur fit là-dessus un petit sermon, parce que dans leur langue *Dane* signifie également *Loi* & *Chemin*. » Il eut la satisfaction, dit-il, de prendre deux personnes fort sages de ce » premier coup de filet ; & pendant peu de jours qu'il passa dans ce Port, il » fit d'autres Conquêtes au Christianisme (25).

Comment il est reçu du Roi.

Le Roi (26) du Tonquin étoit alors à la tête d'une armée de six vingt mille hommes & de quatre cens Galeres. Les soins de la Guerre continuerent de l'occuper pendant deux mois ; mais à son retour, il reçut avec bonté les complimens du Missionnaire, qui lui presenta une horloge à roue, un sable, & un livre de Mathématique, imprimé en langue Chinoise. C'étoit une ouverture, pour passer du cours des astres à la puissante main qui les gouverne. Le Roi parut satisfait du present & de l'explication. Il fit l'honneur au Pere de Rhodes de le faire manger avec lui. Un autre jour il le fit appeller, pour apprendre de lui l'usage de l'Horloge & du Sable. Le Missionnaire monta l'Horloge & fit sonner les heures. En même tems, il tourna le Sable, en disant au Roi que l'Horloge recommenceroit à sonner aussi-tôt que toute la poudre seroit en bas. Cette expérience, qui fut aisément vérifiée, causa tant d'admiration à toute la Cour, qu'elle mit aussi-tôt le Missionnaire dans une haute faveur. Le Roi lui fit bâtir une Maison dans la Capitale, qui se nomme *Cacho* (27). Les rues de cette ville sont larges ; son circuit d'environ six lieues, & le nombre des Habitans presqu'infini (28).

Succès de l'Evangile au Tonquin.

La bénédiction du Ciel, répandue visiblement sur les travaux du Pere de Rhodes, rendit bientôt l'Eglise du Tonquin florissante. Mais après avoir exercé tranquillement son ministere, pendant plusieurs années, il fut exposé à des persécutions qui le forcerent de quitter le Royaume & de retourner à la Cochinchine. Divers efforts, qu'il tenta pour se rétablir à Cacho, n'eurent pas d'autre effet que de lui faire mériter la qualité de *Confesseur* de l'Evangile, par les fatigues & les mauvais traitemens qu'il ne cessa point d'essuyer. Il se vit même à la veille d'obtenir la Couronne du Martyre. Tous ces événemens composent la plus grande partie de sa Relation. Ses remarques, quoique judicieuses, sur le Gouvernement & les usages du Tonquin, paroissent l'ouvrage d'un homme qui donnoit sa principale attention à des soins plus importans (29).

Persécutions qui chassent l'Auteur.

(24) Les Relations Angloises & Hollandoises ne lui donnent plus ce nom.

(25) Page 91.

(26) Voyez ci-dessous dans la Description du Tonquin, ce que c'est que ce Roi, nommé autrement le Move, pour le distinguer de l'Empereur.

(27) L'Auteur la nomme *Chocho*, mais Baron, né au Tonquin même, écrit Cacho. Voyez ci-dessous la Description.

(28) Page 94.

(29) On ne parle ici que de sa Relation, car il a publié une Histoire particuliére du Tonquin, dont Baron parle avec estime.

Dans l'intervalle de ses entreprises Apostoliques, il fit un voyage aux Philippines, sans autre dessein que de profiter d'une occasion qui se présentoit pour se rendre à Macao. Une violente persécution l'obligeant de quitter la Cochinchine, il s'embarqua le 2 de Juillet 1641, sur un Vaisseau qui faisoit voile à Bolinao. Il entra dans ce Port le 28 du même mois, après avoir essuyé une dangereuse tempête. Mais il fut surpris de remarquer, à son arrivée, que les Habitans ne comptoient que Samedi 27 de Juillet. » Il avoit » mangé de la viande le matin, parce qu'il se croyoit au Dimanche; & le » soir il fut obligé de faire maigre, lorsqu'on l'assura que le Dimanche & » le vingt-huitiéme n'étoient que le lendemain. Cette erreur lui causa d'abord beaucoup d'embarras; mais en y pensant un peu, il comprit que de » part. & d'autre on avoit fort bien compté, quoiqu'il y eût dans les deux » comptes la différence d'un jour.

RHODES. 1641. Son voyage aux Philippines.

Erreur dans les comptes des jours.

Ce qu'il y a d'étonnant dans l'embarras du Pere de Rhodes, c'est qu'étant aux Indes depuis si longtems il n'eût jamais eu l'occasion de faire la même remarque. Il s'applaudit de l'explication qu'il donne à son erreur. » Quand » on part d'Espagne, dit-il, pour aller aux Philippines, on va toujours de » l'Orient contre l'Occident. Il faut par conséquent que tous les jours deviennent plus longs de quelques minutes; parce que le soleil, dont on » suit la course, se leve & se couche toujours plus tard. Dans le cours de » cette Navigation, la perte est d'un demi jour. Au contraire, les Portugais qui vont du Portugal aux Indes Orientales avancent contre le Soleil, » qui se couchant & se levant toujours plutôt, rend chaque jour plus court » de quelques minutes, & leur donne ainsi l'avance du jour en arrivant au » même terme. D'où il est aisé de conclure que les uns gagnant & les autres » perdant un demi jour, il faut nécessairement que les Portugais & les Espagnols qui arrivent aux Philippines par des chemins opposés, trouvent un » jour entier de différence. Le Pere de Rhodes, venu à l'Orient, par le » chemin des Portugais, avoit vécu par conséquent un jour de plus que les » Espagnols des Philippines. Par la même raison, continue-t-il, de deux » Prêtres qui partiroient au même jour, l'un de Portugal, vers l'Orient, » l'autre d'Espagne vers l'Occident, disant chaque jour la Messe & arrivant » le même jour au même lieu, l'un auroit dit une Messe plus que l'autre: » & de deux Jumeaux, qui étant nés ensemble, feroient le même voyage » par les deux routes opposées, l'un auroit vécu un jour de plus (30).

L'Auteur en explique la cause.

Ceux, pour qui cette remarque ne sera pas aussi merveilleuse qu'elle le fut pour l'Auteur, apprendront de lui plus volontiers l'origine de la persécution qui fermoit alors aux Missionnaires l'entrée des Ports du Japon. Après avoir observé que Manille (31), la principale des Philippines, est au treiziéme degré d'élevation de la ligne, & que c'est-là qu'on compte le dernier terme de l'Occident, quoique ces Isles soient à l'Orient de la Chine, dont elles ne sont éloignées que de cent cinquante lieues, il ajoute:

Comment les Hollandois ont fermé le Japon aux Missionnaires Chrétiens.

» Comme on les prend pour le bout des Indes Occidentales, qui appartiennent aussi aux Espagnols, deux Hollandois prirent occasion de cette » idée pour renverser le Christianisme au Japon. Ils firent voir à l'Empe-

(30) Pages 147 & suivantes.

(31) Ou *Luçon*.

RHODES. 1641.

» reur, dans une Mappemonde, d'un côté les Philippines, & de l'autre » Macao, que le Roi d'Espagne possédoit alors à la Chine, en qualité de » Roi de Portugal. Voyez-vous, lui dirent-ils, jusqu'où la domination du » Roi d'Espagne s'est étendue? Du côté de l'Orient, elle est arrivée à Macao; & » du côté de l'Occident, aux Philippines. Vous êtes si près de ces deux ex- » trêmités de son Empire, qu'il ne lui reste que le vôtre à conquérir. A la » vérité, il n'a pas aujourd'hui des troupes assez nombreuses, pour entre- » prendre tout d'un coup la Conquête du Japon : mais il y envoye des Prê- » tres, qui, sous le prétexte de faire des Chrétiens, font des Soldats pour » l'Espagne; & lorsque le nombre en sera tel qu'ils le desirent, vous éprou- » verez, comme le reste du monde, que sous le voile de la Religion, les » Espagnols ne pensent qu'à vous rendre l'Esclave de leur ambition.

L'Empereur du Japon, allarmé de cet avis, jura une guerre irréconciliable à tous les Missionnaires Chrétiens. L'Eglise n'a jamais essuyé de persécution plus obstinée que celle qui a rempli de sang toutes les villes de ce florissant Royaume, où le Christianisme avoit fait des progrès surprenans (32).

Idée que l'Auteur donne des Philippines.

De Bolinao, où de Rhodes ne vit rien de plus remarquable qu'un beau Couvent d'Augustins déchaussés, il se rendit par terre à Manille, Capitale de l'Isle. Dans ce Voyage, qui fut de cent bonnes lieues, il rencontra plusieurs autres Couvens de Saint Augustin & de Saint Dominique. A peine restoit-il quelques Idolâtres dans toutes les Isles Philippines. Mais la terre n'en est ni belle ni fertile. Les avantages qu'en tire le Roi d'Espagne sont si médiocres, qu'il a quelquefois été sur le point de les quitter (33). Elles ne peuvent passer que pour un entrepôt commode, où les Espagnols portent l'or & l'argent du Perou, pour en rapporter les belles soyes & les autres Marchandises de la Chine & du Japon (34).

Ses fatigues dans d'autres lieux.

L'ardeur infatigable de son zèle lui fit braver toutes sortes de périls, pour aller recommencer ses travaux dans les deux Royaumes de la Cochinchine & du Tonquin : mais après y être rentré plusieurs fois sécretement, il fut choisi par ses Supérieurs pour faire le voyage de Rome, dans la vûe de demander au Pape & aux Princes Chrétiens des secours spirituels & temporels pour tant d'Eglises désolées, dont personne ne connoissoit mieux les besoins. Lorsqu'on sut à Macao qu'il devoit partir pour l'Europe, plusieurs Indiens de ses amis lui offrirent de l'accompagner, & d'autres lui presenterent leurs Enfans. Il en choisit trois, l'un Chinois, les deux autres du Tonquin & de la Cochinchine, pour faire voir, dit-il, à l'Europe *une montre de trois nouvelles Chrétientés* (35). Mais ses Supérieurs le priverent de cette satisfaction, en réduisant son cortege à un seul Chinois. Il s'embarqua le 20 de Décembre 1645, sur une belle Flotte de huit grands Navires Portugais qui partoient pour Lisbonne.

1645. Son retour en Europe.

L'ordre de ses Supérieurs l'obligeoit de s'arrêter à Malaca, pour retourner en Europe par la voye des Hollandois. On n'avoit pensé qu'à rendre son voyage plus prompt, en lui épargnant plusieurs courses que la Flotte Portugaise

(32) Page 146 & précédentes.
(33) Page 147.
(34) Voyez ci-dessous la Description des Philippines.
(35) Troisiéme Partie, p. 3.

tugaise devoit faire dans divers Ports des Indes. Mais il admira la bonté de la Providence, qui veilloit à sa conservation. Le Vaisseau de Dom Sebastien Lobo de Sylveria, dans lequel il auroit achevé sa route avec les Portugais, fut enséveli dans les flots.

Rhodes. 1645.

Il arriva heureusement à Malaca, le 14 de Janvier 1646. En entrant dans cette Ville, *les larmes lui vinrent aux yeux*. C'étoit le jour auquel les Hollandois célébroient l'anniversaire de leur Conquête. Ils s'étoient rendus maîtres de cette importante Place, six ans auparavant, par la négligence des Portugais de Goa, qui avoient differé trop long-tems à la secourir (36). De Rhodes fait une peinture de sa douleur, qui auroit moins de grace dans d'autres termes, que les siens :

1646. Il prend la voye des Hollandois par Malaca.

» Certes, cette fête fut bien lugubre pour moi, quand j'allois par toutes » ces rues, où je voyois toutes les marques de la vraie Religion entiérement » abolies. J'avoue que j'avois le cœur sensiblement affligé, me representant » l'extrême changement de ce que je voyois pour lors & de ce que j'avois » vu, vingt-trois ans auparavant, en cette si belle ville, pendant neuf mois » que j'y avois séjourné en notre College, qui étoit bâti sur une colline » agréable. Hélas ! notre Eglise, consacrée à la glorieuse Mere de Dieu, où » le grand Saint Xavier avoit prêché si souvent, & où il avoit fait de si grands » miracles, servoit alors pour la prêche des Hérétiques.

Triste description de l'état de cette Ville.

» J'y avois laissé grande quantité d'autres Eglises, magnifiquement bâties, » & fort bien dorées. Je les voyois abbatues ou misérablement profanées. » Rien ne me toucha tant que lorsque j'entendis l'ancienne cloche de notre » College sonner pour des usages détestables ; & même je remarquai une » chose du-tout indigne de personnes qui se disent être Chrétiennes : on » ne permettoit pas aux Catholiques du Pays la moindre petite Chapelle ; & » l'on permettoit aux Idolâtres d'avoir un Temple à l'entrée de la ville, où » ils faisoient leurs infâmes sacrifices. Et puis, dites que Messieurs les Hé- » rétiques ont Jesus-Christ en leur cœur (37).

Malgré ces plaintes, l'Auteur se loue beaucoup des civilités qu'il reçut du Gouverneur Hollandois de Malaca. Il étoit souvent appellé à sa table. Un jour, dit-il, qu'il se promenoit dans une grande Galerie de sa Maison, où l'on voyoit, entre plusieurs belles peintures, celles de Saint Ignace & de Saint François Xavier ; ce *très-honnête Seigneur* le pria de lui raconter quelques traits de leur vie. Après ce récit, dont il parut charmé, il prit le Missionnaire par la main, & lui dit : » Je vous assure, mon Pere, que si j'é- » tois Catholique je me ferois de votre ordre ; parce que j'ai vû de mes » yeux, au Japon, le grand courage que vos Peres témoignoient dans les » horribles tourmens qu'on leur fait souffrir pour la Religion (38). Enfin sa faveur parut si déclarée pour de Rhodes, que le Ministre de sa Religion l'ayant accusé d'un excès d'inclination pour les Catholiques, on lui ôta, peu de tems après, ce Gouvernement, pour lui donner celui des Moluques, où l'on crut, suivant l'idée de l'Auteur, qu'il ne verroit pas tant de Prêtres (39).

Civilités que de Rhodes reçoit du Gouvernement.

Discours singulier d'un Protestant.

(36) *Ibid.* p. 4.
(37) *Ibidem.*
(38) Pages 7 & 8.
(39) *Ibid.* p. 9.

RHODES. 1647.

Il se rend à Batavia.

Après avoir passé quarante jours à Malaca, sans pouvoir trouver dans ce Port un Vaisseau qui fit voile en Hollande, Rhodes prit le parti de se rendre dans l'Isle de Java, » où les Hollandois ont, dit-il, un Port rempli de » Vaisseaux qui tiennent en sujettion toutes ces grandes mers. Dans cette Navigation, qui ne fut que d'onze jours, il arriva au Vaisseau, qui le portoit, un accident fort singulier, qu'il attribue à la protection du premier Martyr de la Cochinchine, nommé André, dont il portoit la tête à Rome. Le 25 de Février, pendant que le vent étoit favorable, l'imprudence des Matelots les fit heurter contre un gros rocher, qui étoit presqu'à fleur d'eau. Le bruit ne fut pas moindre que celui du tonnerre, & le coup avoit été si violent que le Navire demeura comme fixé sur l'écueil. Plusieurs planches, qu'on vit flotter aussi-tôt sur l'eau, ne laisserent aucun doute qu'il ne fut prêt à périr. Cependant il se remit de lui-même à flot, tandis que l'Auteur & deux autres Missionnaires, qui étoient partis avec lui de Malaca, faisoient leur priere au Martyr. Les Matelots, surpris qu'il ne se remplit pas d'eau, jugerent qu'ayant été doublé en plusieurs endroits, il n'avoit perdu que des planches extérieures. Ils continuerent leur Navigation, sept jours entiers, avec beaucoup de bonheur. Mais en arrivant au Port de Batavia, où l'on pensa aussi-tôt à radouber le Vaisseau, on s'apperçut, avec admiration, qu'il avoit une grande ouverture sur le bas; & que le rocher, qui avoit brisé les planches, s'étant rompu lui-même, avoit rempli le trou d'une grosse & large pierre. Toute la ville accourut pour voir cette merveille (40).

Accident fort merveilleux.

De Rhodes est reçu à Batavia.

Les Hollandois de Batavia, mécontens des avantages que les Portugais venoient de remporter au Bresil, ne voulurent pas recevoir les deux Missionnaires qui accompagnoient l'Auteur, parce qu'ils étoient de cette Nation; mais ils lui permirent d'entrer dans leur ville en qualité de François. Il donne une legere idée de cette Place. » Elle est bien bâtie, & régulierement » fortifiée à la moderne. Les rues y sont longues & très-bien disposées. Une » grande Riviere, qui se distribue dans toute la ville, y donne des commo- » dités incroyables. Elle est couverte de quantité de Ponts. Il n'y a presque » point de rue qui ne soit bordée de grands Palmiers. Les Maisons n'y sont » pas hautes, parce qu'on y craint les tremblemens de terre. La situation de » Batavia est presque la même que celle de Malaca, de l'autre côté de la li- » gne. On y voit les mêmes fruits, les mêmes chaleurs, & les mêmes mer- » veilles de la Providence pour en diminuer l'excès (41).

Idée qu'il en donne.

Il est surpris disant la Messe, & mené en prison.

Il se trouvoit, dans Batavia, plusieurs François Catholiques, & quantité de Portugais, auxquels le Missionnaire s'empressa de rendre les services de sa profession : son zèle se satisfit paisiblement pendant l'espace de cinq mois. Mais, un jour de Dimanche, 29 de Juillet, la Messe, qu'il célébroit dans sa Maison devant un grand nombre de Catholiques, fut interrompue par l'arrivée du Juge criminel de la ville, qui entra dans la Chapelle avec ses Archers. De Rhodes se hâta de consumer les saintes especes. Mais il fut saisi, à l'Autel même, par les Archers, qui voulurent le mener en prison, revêtu des habits Sacerdotaux. Sept Gentilshommes Portugais mirent l'épée à la main pour sa défense. Le desordre auroit été fort grand, s'il n'eût supplié

(40) *Ibid.* pages 10 & 11.

(41) Page 12. Voy. la description de Batavia au T. VIII.

ses défenseurs de l'abandonner à la violence des hommes. Le Juge, touché apparemment de sa générosité ; lui laissa quitter ses habits ; mais s'étant saisi néanmoins de tout ce qui appartenoit à son Ministere, il le fit conduire dans la prison publique d'où il fut mené, deux jours après, dans un cachot noir, destiné aux criminels qui ne peuvent éviter le dernier supplice. Son Procès fut instruit. Outre le crime d'avoir célébré la Messe à Batavia, il fut accusé d'avoir travaillé à la conversion du Gouverneur de Malaca, & d'avoir brûlé plusieurs livres de la Religion Hollandoise. Il se justifia sur ce dernier article, en protestant que quelque opinion qu'il eût de ces livres, il ne lui en étoit jamais tombé entre les mains. Mais il n'en reçut pas moins sa Sentence, qui contenoit trois articles. Par les deux premiers, il étoit condamné à un banissement perpétuel de toutes les terres de Hollande, & à payer une amende de quatre cens écus d'or. Le troisiéme, qui lui fut le plus douloureux, portoit que les ornemens Ecclésiastiques, les Images & le Crucifix, qu'on lui avoit enlevés, seroient brûlés par la main du Bourreau, & qu'il assisteroit, sous un Gibet, à cette exécution. Ses représentations & ses larmes ne purent fléchir ses Juges. S'il fut dispensé de paroître sous le Gibet, il n'eut cette obligation qu'à la politique du Gouverneur, qui craignit un soulevement des Catholiques de la ville. On suppléa même à cette espece d'adoucissement, en faisant pendre deux voleurs, tandis qu'on brûloit le Crucifix & les Images (42).

De quoi il est accusé.

Etrange Sentence qu'on porte contre lui.

Comment elle est exécutée.

Des deux autres articles, le premier ne put être exécuté sur le champ, parce que le Pere de Rhodes n'étoit point assez riche pour satisfaire au second. Il fut retenu pendant trois mois dans les chaînes ; & sa réponse, aux offres qu'on lui faisoit de le rendre libre aussi-tôt qu'il auroit payé l'amende, étoit de protester qu'il vivoit content de son sort & qu'il regardoit ses souffrances comme une faveur du Ciel.

Au mois d'Octobre, quelques Vaisseaux arrivés de Hollande apporterent des lettres de la Compagnie des Indes, qui nommoient *Corneille Vandeclin*, Gouverneur général des Etablissemens Hollandois, après la mort d'*Antoine Vendim*, qui avoit enlevé Malaca aux Portugais. Entre les réjouissances publiques, qui se firent à l'entrée du nouveau Gouverneur, tous les Prisonniers furent délivrés. Non-seulement de Rhodes fut élargi sans payer les quatre cens écus ; mais Vandeclin le vangea, *par quelques bastonades*, qu'il donna de sa main au principal Juge, pour le punir de son excessive rigueur. Ensuite l'ayant comblé de caresses, auxquelles il joignit des excuses pour sa Nation, il lui laissa la liberté de partir. Quelques Portugais, qui faisoient voile à Macassar, le reçurent avec joye dans leur Vaisseau, & consentirent volontiers à la priere qu'il leur fit de le conduire à Bantam, qui n'est qu'à douze lieues de Batavia. Il esperoit de trouver, dans cette ville, quelque Vaisseau Anglois, prêt à retourner en Europe (43).

Il quitte Batavia.

Il y reçut un traitement fort opposé à la rigueur des Hollandois. *Aaron Beeka*, Gouverneur général des Anglois dans les Indes, le força d'accepter sa table & lui offrit toute sorte de protection. Cependant, l'occasion qu'il avoit espérée ne pouvant se présenter que dans l'espace d'un an, il fut obli-

Il est bien traité des Anglois à Bantam.

(42) *Ibid.* pages 26 & précédentes.

(43) *Ibid.* pages 27 & 28.

RHODES. 1647.

gé de retourner au Navire des Portugais, & de partir avec eux pour Macassar (44).

Voyage qu'il est obligé de faire à Macassar.

Un voyage si contraire à ses vûes devint encore plus chagrinant par les obstacles de la saison, qui retinrent le Vaisseau en mer pendant deux mois & cinq jours. Enfin il arriva heureusement au Port de Macassar, le 21 de Décembre; & sa consolation fut d'y trouver une belle Maison de son ordre, où il fut reçu avec beaucoup d'affection.

Il donne une idée de cette Isle.

Macassar est une grande Isle, plus connue des Européens sous le nom de *Celebes*, dont le principal Port est à quatre degrés de la ligne du côté du Sud. Elle est fertile en riz. Tous les fruits des Indes y croissent en abondance, sur-tout cette belle espece de Palmiers qui portent les noix de cocos. Elle n'est pas moins riche en toutes sortes d'animaux & de volaille. Mais on n'y trouve point de Porcs, depuis que les Habitans, qui ont embrassé le Mahométisme, les ont entiérement exterminés. La température de l'air y est saine. Les chaleurs n'y sont pas insuportables, par la même raison qui les tempere à Malaca. » Le soleil, dit l'Auteur, se fait lui-même un beau Parasol, lorsqu'il devroit tout brûler. Il attire tant de vapeurs & d'exhalaisons dans sa plus grande force, que le gros hiver, à Macassar, est le tems » que les Européens nomment l'été.

La principale nourriture des Habitans est le poisson, qui est toujours à très-bon marché dans l'Isle, & si bon, qu'au jugement de l'Auteur celui de l'Europe n'en approche point. Comme l'air y est si temperé qu'on n'y ressent jamais de grand froid, les hommes vont nuds depuis l'estomac, en haut; mais les femmes sont entiérement couvertes depuis la tête jusqu'aux pieds, & leur visage même est caché (45).

Il y avoit peu d'années que ces Peuples étoient encore dans les ténébres de l'Idolâtrie. Après avoir reconnu la vanité des Idoles, ils résolurent d'embrasser une autre Religion : mais, incertains s'ils devoient prendre celles des Chrétiens ou celle de Mahomet, ils prirent une voye fort étrange pour se conduire dans ce choix. Ils envoyerent des Ambassadeurs à Malaca, pour supplier les Chrétiens de leur accorder des Ministres capables de les instruire; & dans le même-tems, ils firent partir une autre Ambassade pour le Roi d'Achem, auquel ils demanderent des Kassis, qui pussent leur expliquer les dogmes de Mahomet. Ils étoient convenus entr'eux d'embrasser la Religion de ceux qui arriveroient les premiers. Un défaut de zèle, que l'Auteur reproche aux Chrétiens de Malaca, laissa aux Prédicateurs d'Achem le tems de publier & d'établir leur secte (46).

Eloge & caractere du Gouverneur du Royaume.

De Rhodes fut présenté au Gouverneur du Royaume, qui portoit le titre de *Carrim Patingaloa*. Il lui trouva beaucoup de raison & de probité. Ce Seigneur connoissoit tous les principes de la Religion Chrétienne. Il avoit lû curieusement les Histoires de l'Europe; & l'étude de nos livres faisoit sa principale occupation, sur-tout celle des mathématiques, qu'il entendoit fort bien, & pour lesquelles il avoit tant de passion qu'il y travailloit jour & nuit. L'opinion que tous les Grands avoient de son caractere & de ses grandes qualités pour le Gouvernement, les avoit portés à lui confier l'adminis-

(44) *Ibid.* page 30. (45) *Ibid.* pages 22 & 23. (46) *Ibidem.* pages 33 & 34.

tration pendant la minorité du Roi. Il avoit dépendu de lui de se mettre la Couronne sur la tête : mais sa modération naturelle l'avoit défendu contre les amorces de l'ambition. Il s'étoit démis volontairement de l'autorité souveraine, aussi-tôt que le jeune Monarque avoit été capable de régner. Aussi la reconnoissance avoit-elle tant de pouvoir sur ce Prince, qu'il n'entreprenoit rien que par son Conseil. Le titre de Gouverneur général lui avoit été conservé, avec une autorité presque égale à celle du Roi. C'étoit lui qui avoit appellé les Jésuites à Macassar, & qui les y avoit maintenus contre diverses factions qui s'étoient opposées à leur établissement. Il assistoit à leurs Sermons. Il parloit respectueusement des Mysteres du Christianisme. On l'eût pris pour un Portugais, lorsqu'il parloit la langue de cette Nation. Mais avec de si belles dispositions, & sans aucun déréglement connu dans ses mœurs, il fermoit l'oreille aux instances des Missionnaires, qui le pressoient de se soumettre au joug de l'Evangile, parce qu'ils croyoient la conversion du Royaume attachée à la sienne. Il applaudissoit à leurs raisonnemens; il les louoit de remplir le devoir de leur profession ; mais il demeuroit sans réponse, lorsqu'ils lui proposoient de recevoir le batême (47).

Opinion combattue sur saint François Xavier.

» Dans les conversations que j'eus avec lui, dit l'Auteur, il m'écoutoit » sans s'émouvoir; mais il répondoit peu à mes exhortations. Une Eclipse » de lune, que je lui prédis, quelques jours avant qu'elle parût, n'avoit pas » laissé de lui inspirer de la confiance & du goût pour moi. Un jour qu'il » me parloit de Saint François Xavier, avec de grands témoignages d'esti» me, & qu'entre les Conquêtes magnifiques, je comptois vingt-cinq mille » personnes qu'il avoit batisées à Macassar, dans le seul Royaume de *Tolo*, » il m'assura que le Royaume de Tolo, où cet Apôtre avoit travaillé avec » tant de succès, n'étoit pas celui de Macassar, mais celui des Moluques.

L'Auteur part de Macassar dans un Vaisseau Anglois.

Cinq mois se passerent, jusqu'à l'arrivée d'un Vaisseau Anglois, dans lequel de Rhodes fut reçu avec tant d'honneur, qu'outre un logement fort commode, on lui fit toujours prendre la premiere place à table. Sa Navigation le conduisit d'abord à *Giapara*, beau Port de l'Isle de Java, où il fut traité civilement par le Roi, qui haïssoit beaucoup les Hollandois. De-là, repassant à Bantam, il y retrouva, dans le chef des Anglois, les mêmes sentimens de bonté dont il avoit déja eu occasion de se louer. Il en fait un nouvel éloge, & sa reconnoissance le porte toujours à regretter que ses Bienfaicteurs ne fussent pas éclairés des vrayes lumieres de la Religion : sentiment digne de son zèle; mais qui est peut-être accompagné d'un peu d'injustice, lorsqu'il le porte à juger que ceux dont il loue la probité n'étoient pas attachés de bonne foi à leurs erreurs, & que l'intérêt humain prévaloit contre le reproche de leur conscience.

Civilités qu'il reçoit de cette Nation.

Malgré l'offre qu'on lui fit encore, de le conduire droit en Angleterre, s'il vouloit attendre l'arrivée de la Flotte Angloise, » avec assurance, dit-il, » de n'y recevoir aucun déplaisir, quoiqu'il y fût reconnu Prêtre & Jésuite, » il résolut de s'avancer vers l'Europe, dans le même Vaisseau qui l'avoit » apporté de Macassar. Tous ses Compagnons de voyage étoient des Héré» tiques, dont il ne laissa pas de recevoir toutes sortes de bons offices. Mais

Raison qu'il en apporte.

(47) Pages 55 & suivantes.

RHODES. 1647.

» il explique les motifs de cette politesse. C'étoit aux Jésuites de Goa que » les Anglois se croyoient redevables de leur Traité avec les Portugais (48).

Il s'embarque à Bantam pour Surate.

Le vent fut assez favorable aux Anglois pour passer le détroit de la Sonde; mais il devint bientôt si contraire au dessein qu'ils avoient de se rendre à Surate, qu'au lieu d'aller, du cinquiéme degré d'élevation australe, droit au Septentrion, où est toute l'Inde, ils furent obligés de s'écarter fort loin & d'aller prendre les vents du côté de Madagascar (49). Là, ils tournerent du côté de l'Afrique, comme si leur dessein eût été de se rendre à la mer rouge. Dans cette Navigation, qui dura deux mois, & qui fut au moins de deux mille lieues, ils observerent de mesurer leur course, pour arriver à Surate, vers le commencement du mois d'Octobre, où l'entrée du Port est aisée. Ils y mouillerent le 3 de Septembre.

Sa route.

Il arrive à Surate, où il est bien traité.

» François *Breton*, Président de leur Comptoir dans cette ville, y reçut » *magnifiquement* le Pere de Rhodes. Il s'efforça de lui faire accepter un lo- » gement dans sa Maison; & le voyant déterminé à se loger dans celle d'un Capucin François, nommé le Pere François Zenon, qui exerçoit depuis longtems son zéle à Surate, non-seulement il lui envoya des meubles, mais il lui fournit tout ce qui étoit nécessaire à son entretien. Pendant quatre mois que l'Auteur passa dans une retraite, qu'il nomme si douce, il vit arriver de Goa quatre Jésuites; trois desquels, nommés le Pere Antoine *Botel*, Portugais, le Pere *Cesky*, Allemand, & le Pere Henry *Buscé*, Flamand, partirent peu de jours après pour leur grand College d'Agra, fondé depuis trente ans par les libéralités d'un riche Arménien. Le quatriéme, qui se nommoit le Pere *Torquato Parisimo*, Italien, étoit venu déguisé en Marchand Anglois, pour se rendre au Port de *Suaken*, sur la frontiere d'Ethiopie, dans le dessein d'y secourir les Chrétiens. De Rhodes ne dissimule pas les obligations que ce Missionnaire eut aux Anglois. Non-seulement ils favoriserent son entreprise, en le recevant dans leurs Vaisseaux; mais ils lui rendirent des services importans à *Suaken*; & sachant que sa vie étoit menacée par une conspiration des Mahométans, ils prirent sa défense & le sauverent de leurs mains (50).

Les Anglois favorisent les Jésuites.

1648. Retour de l'Auteur par la Perse.

Le chagrin de ne pouvoir trouver un Vaisseau, prêt à doubler le Cap de Bonne-Espérance, fit prendre à l'Auteur la résolution de retourner en Europe par un chemin plus fâcheux, mais beaucoup plus court. Il entreprit de traverser la Perse & la Natolie jusqu'à Smyrne. Les Anglois le reçurent pour la troisiéme fois dans un de leurs Vaisseaux, qui faisoit voile à Comoran. Ils partirent le 3 de Février.

Changement d'Ormuz.

En passant à la vûe d'Ormuz, ils admirerent le changement qui étoit arrivé, dans cette petite Isle, depuis qu'ils avoient aidé le Roi de Perse à l'enlever aux Portugais. Malgré sa sterilité, & la chaleur excessive qui lui donne l'apparence d'une fournaise, le Commerce y étoit florissant, sous le Gouvernement du Portugal. On y voyoit arriver une quantité incroyable de Marchands, avec les richesses de la Chine, des Moluques, de toutes les Indes Orientales, de la Perse, de l'Arabie, de l'Arménie; & l'avantage étoit merveilleux pour les Européens, d'y trouver rassemblé tout ce que la terre

(48) *Ibid.* p. 41. (49) *Ibid.* pages 43 & 44. (50) Pages 50 & précédentes.

a de précieux. Depuis trente ans, l'Isle étoit entiérement deserte. Les Persans avoient transporté leur Commerce dans un Port voisin, qui se nommoit autrefois *Bandelké*, & qu'on appelle aujourd'hui Comoran (51).

Rencontre agréable que l'Auteur fait sur le chemin d'Ispahan.

De Rhodes, y étant arrivé au commencement de Mars, y séjourna peu. La Compagnie d'un François & d'un Flamand, qui devoient aussi traverser la Perse, lui fit prendre avec eux le chemin d'Ispahan. Après avoir marché quelques jours, pour se rendre à Chiras, il fit une rencontre qui lui causa beaucoup de joye. » Il étoit à pied, disant son office, assez loin de ses Com- » pagnons, lorsqu'il apperçut dans le chemin un homme de fort bonne mi- » ne, bien monté, vêtu en Persan; c'est-à-dire, portant le Turban, la veste, » le cimeterre, la barbe longue & quarrée. Il le prit pour un Seigneur Persan » ou Arménien.

» L'Etranger, qui vit de son côté un chapeau & une robbe noire au Pere » de Rhodes, le reconnut pour un Prêtre de l'Europe. Il le salua civilement » en latin. Sa prononciation fit juger à l'Auteur qu'il étoit François. Il lui » répondit dans cette langue, qui leur étoit naturelle à tous deux. Un trans- » port de joye les porta aussi-tôt à s'embrasser. Ils s'entretinrent, l'espace » d'une demi-heure, avec tant de satisfaction, qu'ils prirent l'un pour l'au- » tre les plus tendres sentimens de l'amitié (52).

Il fait une étroite amitié avec la Boulaie le Goux, Voyageur célébre.

C'étoit un Gentilhomme Poitevin, nommé *de la Boulaie le Goux*, qui a publié depuis une Relation de ses Voyages, & qui fut envoyé, dix-sept ans après, à Surate, par les Directeurs de la Compagnie Françoise des Indes Orientales, pour y négocier la permission du Commerce (53). De Rhodes, s'étendant sur son mérite, dit de lui qu'il avoit traversé » la plus gran- » de partie de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique; qu'il avoit vécu, parmi les » Turcs, les Arabes, les Persans, les Arméniens, les Indiens, & d'autres » Nations plus barbares; & qu'ayant conservé beaucoup de prudence, de » vertu & de Religion dans toutes ses courses, avec la satisfaction conti- » nuelle d'avoir obtenu l'amitié de tout le monde, il avoit fait voir qu'un » bon Chrétien & un bon François peut traverser le monde sans avoir au- » cun ennemi (54). Dans la suite, l'Auteur le revit à Rome, où le Car- » dinal *Caponi* lui marquoit une considération singuliere. Ils se rejoignirent enfin à Paris; & dans leurs entretiens sur les Pays qu'ils avoient parcourus, ils formerent le plan d'un nouveau Voyage, qu'ils devoient faire ensemble, mais qui est demeuré apparement sans exécution.

Il arrive à Ispahan.

De Rhodes employa trente jours, sans aucun intervalle de repos, pour se rendre à la Capitale de Perse, qu'il nomme *Aspahan*. » C'est, dit-il, une » des plus grandes & des plus belles villes qu'il eut jamais vûes dans le » monde. Toutes les rues y sont droites & fort larges. Les Batimens y sont » magnifiques. On trouve, au milieu de la ville, une belle Place quar- » rée, beaucoup plus grande que la Place royale de Paris, dont toutes les » Maisons sont égales, & peintes ou dorées en dehors, avec une grande » Galerie qui régne à l'entour. La foule du Peuple étoit si grande, dans

Idée de cette Ville.

(51) Page 52.
(52) *Ibid.* p. 53.
(53) Voyez ci-dessus, la Relation de Renefort, au Tome VIII, p. 562.
(54) De Rhodes, p. 54. Voyez ci-dessous la Relation de la Boulaie.

RHODES. 1648.

» toutes les rues, que l'Auteur n'auroit pû les traverser, sans le secours de » quelque Valet, qui marchoit devant lui pour fendre la presse (55).

Mais il ne trouva rien de plus magnifique qu'un grand chemin couvert, & long d'une lieue, qui est rempli de belles Maisons, & par lequel on va d'Ispahan à *Julfa la neuve*, quartier des Armeniens. On y voit les Jardins du Roi de Perse, que de Rhodes croit fort beaux sur la foi d'autrui, aussi-bien que son Palais, qui est au centre de la ville; car il confesse, avec une indifférence Apostolique, qu'il n'eut pas la curiosité de les voir (56). Ce qu'on peut recueillir de cette rigueur à mortifier ses sens, c'est que la bonne foi ne pouvant être moins recommandable à ses yeux que l'esprit de pénitence, on doit se fier à son témoignage sur toutes les circonstances qu'il a soin d'observer.

Remarque sur l'Auteur.

Catholiques d'Ispahan.

Dans une multitude de Peuple, de toutes les Nations du monde, il fut surpris de trouver si peu de Catholiques, qu'il y avoit presqu'autant de Religieux; quoique le nombre des Couvens se réduisît à trois, les Augustins, les Carmes Deschaux & les Capucins. Les deux premiers doivent leur fondation aux Rois de Portugal. Celui des Capucins, qui étoient alors au nombre de cinq, est entretenu par le Roi de France. Tous ces Religieux ont la liberté de marcher publiquement avec leurs habits, & de célebrer les saints Mysteres dans leurs Eglises. Les Arméniens, dont toute la Perse est remplie, ne sont pas moins libres dans l'exercice de leur Religion. L'Auteur assure même que malgré la rigueur des loix du Pays, qui ne permettent pas à un Mahométant d'abandonner sa Secte après l'âge de raison, il s'en trouve un grand nombre qui permettent que leurs Enfans reçoivent le batême, lorsqu'ils sont dangereusement malades. Un Carme, nommé le Pere *Denis*, en avoit batisé seul plus de quarante (57).

De Rhodes part avec une Caravane.

La prudence ne permettant point à de Rhodes de s'engager seul dans une grande étendue de Pays, dont il ignoroit la langue, il attendit, pendant trois mois, une Caravane d'Arméniens, avec lesquels il partit d'Ispahan. Ses amis l'obligerent de se vêtir en Arménien, pour le garantir de l'insulte des Turcs. S'étant mis en marche le 28 de Juin, il eut besoin d'un mois entier pour se rendre à Tauris, qui passe pour l'ancienne Ecbatane, Capitale de la Medie. Cette ville lui parut admirable par sa grandeur, par son Commerce, par la multitude de ses Habitans, & par l'abondance de tout ce qui est nécessaire à la vie. On y achetoit, pour un sou, ce qu'un homme peut manger de pain dans une semaine. Il en sortit le 15 d'Août, & quelques jours de marche le firent arriver à *Julfa l'ancienne*, autrefois Capitale de l'Arménie, mais dépeuplée depuis peu par le Roi de Perse, qui s'étoit rendu maître du Pays (58).

Tauris.

Julfa l'ancienne.

Hors des murs de cette ville, qui n'est aujourd'hui qu'un desert, il vit un beau monument de l'ancienne piété des Arméniens. C'est une Campagne fort étendue, qui ne contient pas moins de dix mille tombeaux de marbre, merveilleusement travaillés. Sur chacun, on voit une grande pierre de marbre blanc, haute de douze pieds, & large de huit, gravée de plusieurs belles figu-

Tombeaux de Julfa.

(55) *Ibid.* p. 55.
(56) Page 56.
(57) Page 59.
(58) Page 63.

res,

res, & couronnée d'une grande croix. Un célebre Docteur de l'Eglise Arménienne avoit bâti une Eglise sur une montagne voisine, où il vivoit éloigné des hommes. Il avoit fait autrefois le voyage de Rome; & les Habitans du Pays étoient persuadés qu'il en avoit rapporté beaucoup d'argent. A peine eut-il appris l'arrivée de l'Auteur à Julfa, que s'empressant de le visiter, il lui proposa d'aller voir son Eglise. De Rhodes y consentit; mais il se crut fort heureux de n'avoir pas eu la même complaisance pour la proposition que le Docteur lui fit, de passer quelques mois dans sa solitude, en lui promettant de le conduire lui-même jusqu'à Rome. Quoiqu'il n'eût pas d'autre motif, pour le refuser, que la sureté qu'il trouvoit dans sa Caravane, il admira la conduite de la Providence, qui veilloit à la conservation de sa vie. Deux jours après son retour, quelques Turcs, qui croyoient de grosses sommes au Docteur, pillerent son Hermitage, & le tuerent, lui & tous ses Domestiques; sort que l'Auteur auroit partagé avec lui (59).

L'Auteur évite heureusement la mort.

Il sortit de Julfa, pénétré de reconnoissance pour le Ciel; & prenant le chemin d'Irvan, il arriva au commencement de Septembre, dans cette ville, aujourd'hui la principale d'Arménie. Elle est située au pied d'une grande montagne, où l'on prétend qu'après le déluge l'Arche de Noé se reposa. Les Habitans du Pays l'appellent *No*. Ils prétendent que les débris de l'Arche se conservent encore sur la cime. Mais l'Auteur trouva d'autant moins de vraisemblance dans cette opinion, qu'on lui peignit en même-tems la montagne comme un desert inaccessible. Il n'eut pas plus de respect pour une autre fable des Arméniens, qui prétendent que dans l'endroit où Noé fit son sacrifice, on voit des arbres qui ne portent pour fruit que des croix. Le Roi de Perse a près d'Irvan, une Forteresse dont les Turcs s'étoient saisis, mais qu'il leur avoit enlevée depuis peu, & qu'il avoit mise à couvert de leurs insultes par de nouvelles fortifications (60).

Il se rend à Irvan.

Fables qu'il rejette.

Tant de fatigues & d'allarmes, que de Rhodes avoit essuyées depuis son départ de Macao, ne lui avoient pas fait perdre le Chinois dont il étoit accompagné, & qui lui étoit d'autant plus cher qu'il l'avoit batisé de sa propre main. Quelques Arméniens sensés lui conseillerent ici de ne pas l'exposer aux insultes des Turcs. Son teint, qui étoit un peu bazané, comme celui de tous les Chinois, & la petitesse de son nez, l'avoient déja fait prendre pour un Tartare; & cette idée pouvant faire soupçonner qu'il étoit Mahométan, il étoit à craindre qu'un faux zèle ne le fit arrêter sur les terres de la Turquie. Un juste intérêt, pour un jeune homme, d'excellent naturel & d'un esprit merveilleux (61), obligea l'Auteur de le conduire dans la Ville de Naxivan, à quatre journées de celle d'Irvan, pour le remettre entre les mains d'un Archevêque de l'ordre de Saint Dominique, qui devoit faire bien-tôt le voyage de Rome. Il eut la satisfaction de trouver ce Prélat disposé à l'obliger. Le jeune Chinois, pendant le tems qu'il continua de demeurer en Arménie, apprit si parfaitement la langue du Pays, qu'ayant passé pour un Arménien du cortege des Dominiquains, il arriva heureusement à Rome, où il rejoignit le Pere de Rhodes (62).

Son embarras pour le Chinois qu'il avoit amené.

(59) *Ibidem.* p. 64.
(60) *Ibidem.*
(61) Page 65.
(62) Page 66.

RHODES. 1648. Grand Monastere d'Irvan.

On voit à trois lieues d'Irvan, un fameux Monastere, qui est la résidence ordinaire du Patriarche d'Arménie. Les Moines qui l'habitent ménent une vie exemplaire. Ils passent cinq heures de chaque nuit à l'Eglise; & leur jeûne est si rigoureux, que dans toute l'année ils n'en exceptent que cinq ou six Fêtes solemnelles. Mais l'Auteur les trouva tous d'une ignorance extrême. Le Patriarche même étoit engagé dans toutes les erreurs du Pays, quoiqu'il fit profession d'être Catholique, & qu'il eût traité avec le Saint Siege, pour s'unir à l'Eglise Romaine. Ce Monastere est le seul de l'Arménie, auquel les Mahométans permettent l'usage des cloches, & le Roi de Perse fournit des sommes considérables pour son entretien (63).

Penible Voyage de l'Auteur jusqu'à Erzerum.

Une fievre aigue, dont l'Auteur fut saisi avant le départ de sa Cavarane, l'obligea de renoncer à cette escorte. Il fut arrêté trois mois entiers, dans Irvan, jusqu'au passage d'une autre Compagnie de Marchands, avec laquelle il entra dans les Etats du Grand-Seigneur. En sortant de cette ville, il trouva les Campagnes couvertes de neige; spectacle qu'il n'avoit pas eu depuis trente ans. Le froid lui parut bien moins insuportable, que les excès de chaleur qu'il avoit soufferts dans la Zone torride (64).

Il traversa la basse Arménie, où les Turcs ont beaucoup moins d'humanité que les Persans, pour les Voyageurs étrangers. De Rhodes & ses Compagnons n'obtenoient pas même la liberté d'entrer dans les Villes. Ils se voyoient souvent réduits à coucher sur la neige, au milieu des Champs. Cependant, après dix-huit jours d'une pénible marche, ils furent reçus dans *Erzerum*, la plus belle ville de toute la basse Arménie. Quinze jours de repos redoublerent leurs forces. Ils sortirent d'Erzerum, le 11 de Janvier; & dans l'espace de vingt jours ils arriverent à Togat, grande ville de la Natolie, dont on leur ouvrit aussi les portes. Mais, après s'y être reposés vingt jours, ils retomberent dans la dure nécessité de passer les nuits sur la neige. A quelque distance de Togat, ils passerent dans un Bourg, rempli d'Arméniens, qui avoient abandonné depuis peu la Religion Chrétienne pour embrasser celle de Mahomet. D'un fort grand nombre d'Habitans, un vieillard & deux femmes fort âgées avoient été les seuls qui eussent résisté à la corruption publique. Ils s'empresserent de venir voir le Pere de Rhodes, qui les reçut avec autant de respect que de tendresse, comme des ames choisies par le Ciel, & qui les confirma dans les principes du Christianisme, sans leur parler des articles contestés entre l'Eglise de Rome & celle des Arméniens, qu'ils n'étoient pas capables de comprendre (65).

1649. Il arrive à Togat en Natolie.

Bourg entier qui embrasse le Mahometisme.

Pendant quarante jours que la Caravane employa jusqu'à Smyrne, l'Auteur fut étonné de voir les Campagnes désertes, & les Villages sans Habitans. On lui dit que la cause de cette désolation étoit la guerre des Vénitiens, qui avoit déja couté plus de quatre cens mille hommes aux Turcs. A Smyrne, où il arriva le 17 de Mars, il trouva des Jésuites François, avec lesquels il passa quelques jours, pour attendre le départ d'un Vaisseau Génois, qui le rendit heureusement au Port de Genes.

(63) Page 68. (64) Page 71. (65) Pages 73 & 74.

DESCRIPTION DU TONQUIN.

INTRODUCTION.

J'AI l'avantage singulier, dans la Description d'un Pays dont l'intérieur est peu connu, de trouver un guide auquel il ne manque rien pour exciter la confiance, & dont le témoignage est capable même d'ôter toute espece de crédit aux Voyageurs, dont les Relations ne s'accordent point avec la sienne. C'est l'idée sous laquelle on nous le présente, en nous apprenant qu'il étoit né au Tonquin, qu'il y avoit passé une grande partie de sa vie, & qu'il joignoit une rare probité aux lumieres de l'étude *(66)*.

Eclaircissemens sur l'Auteur & sur l'Ouvrage.

» Son premier dessein n'étoit pas d'entreprendre une Description de sa pa-» trie, mais seulement de relever les erreurs du célebre Tavernier, qui a » pris trop de confiance à des témoignages incertains, dans la Relation qu'il » a publiée du même Pays. Ce n'est que par degrés, & pour n'avoir pû ré-» sister à l'ennui de corriger des fautes continuelles, qu'il s'est déterminé à » composer lui-même un ouvrage, non-seulement plus exact, mais plus cu-» rieux & plus instructif. Outre le préjugé, qui doit être en sa faveur, lors-» qu'il est question de représenter la situation, le gouvernement, la reli-» gion & les usages d'un Royaume dans lequel il est né, il proteste qu'il » s'est attaché inviolablement à la vérité, sur toutes les choses qu'il a con-» nues lui-même; & qu'ayant vécu avec des personnes de tous les rangs & » de tous les Etats, il a tiré ses lumieres, sur les choses douteuses, de » ceux qu'il a crus les plus sinceres & les mieux instruits. Il appelle, pour » sa propre intégrité, au témoignage de plusieurs Anglois d'un nom res-» pectable. Il demande de l'indulgence pour son style, qui est un premier » essay dans la langue Angloise *(67)*. Enfin il donne les plans mêmes, dont son » livre est enrichi, pour l'ouvrage d'un Seigneur du Tonquin, qui les a le-» vés sur les lieux. Dans les Lettres, par lesquelles il recommande son » Manuscrit aux Editeurs de Londres, il leur laisse la liberté de corriger ses » termes; mais il insiste sur la fidélité qu'ils doivent au sens de sa narration *(68)*.

Remarques critiques sur Tavernier.

Quelques remarques, qui tiennent lieu de Préface, & dans lesquelles il ne ménage point Tavernier, donneront une idée de sa critique.

» Le Royaume de Tonquin, dit-il, a plus d'obligation au Pere Martin, » & au Pere Alexandre de Rhodes, qu'à Tavernier. Si les Relations de ces » deux Jesuites ne s'accordent pas toûjours avec l'etat présent du pays, on » peut attribuer cette différence aux altérations inévitables du tems. Mais » Tavernier s'est couvert de la honte d'une infinité de mensonges.

(66) Il se nomme *Baron*. Son Ouvrage a été publié dans le III Tome du Recueil de Churchill, en 1732.

(67) L'Editeur n'explique pas si Baron étoit Tonquinien d'origine, ou seulement Anglois, né au Tonquin.

(68) On trouve un petit Avertissement & deux Lettres de l'Auteur à la tête de l'Ouvrage.

DESCRIPTION DU TONQUIN. Introduction.

» Il parle d'onze & douze voyages que son frere a faits, d'Achem, de
» Batavia & de Bantam au Tonquin (*). C'est sur cet émoignage, & sur celui
» de quelques Bonzes ou Prêtres du Tonquin, venus à Bantam pendant son
» séjour dans cette Ville, qu'il a composé une Histoire fabuleuse & rem-
» plie d'absurdités.

» Premierement, le Tonquin n'a point de Bonzes ou de Prêtres, de quel-
» que lieu que ceux de Tavernier fussent venus à Bantam. Il dit que les
» Tonquiniens, dans leurs voyages, ont toûjours avec eux leurs femmes &
» leurs familles. S'il parle des voyages qu'ils font d'un village à l'autre, sur
» les Rivieres du Pays, peut-être ces compagnies nombreuses ne sont-elles
» pas sans exemple : mais ils ne voyagent jamais hors de leur patrie ; à l'ex-
» ception peut-être de quelques miserables qui s'engagent au service des
» Etrangers, ou qui cherchent autrement le moyen de vivre. Il observe que
» les Tonquiniens marquerent beaucoup d'admiration lorsqu'il leur montra
» son Atlas, & les Cartes particulieres de plusieurs Royaumes dont ils ne
» connoissoient pas l'existence. Cette remarque suppose que Tavernier ait
» été dans le pays. Mais Baron n'a jamais appris qu'on y ait vu d'autre Ta-
» vernier, qu'un homme de ce nom, au service des Hollandois. Les onze
» ou douze voyages de son frere ne lui paroissent pas moins imaginaires.

» Il vante le courage & l'habileté de son frere. C'est à quoi Baron n'op-
» pose rien : mais il ne peut convenir que ce frere eût autant de bonne foi
» que d'habileté & de courage. Par exemple, s'il étoit vrai qu'il eût été si
» bien reçu des Habitans du Tonquin, & qu'il eût vécu si familierement
» avec eux, il faudroit qu'en peu de tems ils eussent extrêmement dégéné-
» ré. Mais ils n'ont jamais eu tant de familiarité avec les Etrangers. Ils les
» évitent & les méprisent. Baiser la main du Roi n'est pas un usage
» du Tonquin. Lorsque le frere de Tavernier y parloit si facilement la Lan-
» gue Malayenne, il auroit pû parler également François, à des gens qui
» n'entendent ni l'une ni l'autre de ces deux langues. Cependant, c'est sur
» les admirables informations qu'il se procura dans sa familiarité à la Cour,
» joint au récit d'un grand nombre de Tonquiniens qui se trouvoient à Ban-
» tam, quoiqu'ils ne sortent jamais de leur pays, que Tavernier a fondé
» une Relation qu'il donne pour exacte & fidelle.

Aussi Baron lui reproche-t-il durement de n'avoir donné que ses songes. Il n'épargne pas plus ses Cartes & ses Desseins, qu'il traite d'inventions remplies d'ignorance ; & pour en juger, il exhorte le Lecteur à les comparer avec les siennes.

(*) Description du Tonquin par Tavernier, au Tome III de ses Voyages, pages 2 & 3.



§ I.

Situation & étendue du Tonquin.

Baron. 1685.

Pourquoi le Tonquin n'a pas été connu plutôt.

IL n'est pas surprenant que ce Royaume n'ait pas été plutôt connu des Européens que la Chine, puisque sa découverte est postérieure de quelque tems à celle de ce grand Empire. Les Portugais n'envoyerent leurs Vaisseaux sur les côtes du Tonquin, qu'après avoir visité les Chinois (69). A la vérité, le Tonquin étoit anciennement une Province de la Chine, & lui paye même encore un tribut: mais ce n'est pas cette raison qui a retardé la connoissance d'un pays qui étoit gouverné depuis quatre cens ans par ses propres Rois, lorsque les Portugais commencerent leurs découvertes dans les Indes. Il y a plus d'apparence que ce retardement est venu du caractere des Tonquiniens, qu'aucun motif de commerce ou de confédération ne peut faire sortir de leur Patrie. Ils tiennent beaucoup de la vanité des Chinois, dont ils imitent d'ailleurs le gouvernement, les sciences, & les caracteres d'écriture; quoiqu'ils haïssent leur Nation.

Climat du Pays.

L'Auteur ignore pourquoi Tavernier suppose qu'on croit ordinairement le climat de cette contrée fort chaud; puisqu'elle est située sous le Tropique, & même plus au Nord dans quelque partie. Cependant il assure qu'elle est fort tempérée; ce qu'il attribue au grand nombre de Rivieres dont elle est arrosée, & aux pluies régulieres qu'elle reçoit; sans compter, dit-il, qu'on n'y voit point de ces grandes montagnes stériles & sablonneuses, qui causent une chaleur extrême dans plusieurs endroits du Golfe Persique. Il est vrai que les pluies qui tombent régulierement aux mois de Mai, de Juin, de Juillet & d'Août, & quelquefois plutôt, rendent la terre fort humide; mais elles servent si peu à rafraichir l'air, que la chaleur au contraire est insupportable pendant le cours de Juillet & d'Août. On ne sçauroit douter que le pays ne fût très fertile en fruits, si tant d'Habitans, qui font leur principale nourriture du riz, ne se croyoient pas plus obligés d'employer leurs terres & leur industrie à la culture de ces grains (70).

Ses bornes.

Le Royaume est bordé au Nord-Est par la Province de Canton; à l'Ouest par les Royaumes de *Laos* & de *Bowes*; au Nord, par deux autres Provinces de la Chine, Yunan & Kansi; au Sud & au Sud-Est, par la Cochinchine. Le climat est sain & tempéré, depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars; quelquefois très-froid aux mois de Janvier & de Fevrier, quoiqu'on n'y voye jamais de nége ni de glaces; assez mal sain pendant le cours d'Avril, de Mai & de Juin, autant à cause des pluies & des brouillards, que parce que le Soleil arrive alors à son Zenith. Les mois de Juin, de Juillet & d'Août sont d'une chaleur excessive. Les vents sont ici divisés entre le Nord & le Sud; c'est-à-dire, qu'ils durent six mois de chaque côté. Le pays est délicieux depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Août: les arbres sont alors dans leur verdure, & les campagnes offrent une perspective charmante.

(69) Voyez le Tome I de ce Recueil.

(70) Churchill, Tome III, p. 2.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Typhons, vents dangereux sur les Côtes du Tonquin.

Les vents impétueux, que les Matelots Européens nomment Ouragans, & qui portent ici le nom de Typhons, exercent leur empire avec des ravages terribles, sur cette côte & dans les mers voisines. Mais le tems de leur arrivée est fort incertain. Quelquefois ils ne s'élevent qu'une fois en cinq ou six ans, & même en huit ou neuf. Quoiqu'ils ne soient pas connus sous le même nom, dans les autres Mers Orientales, celui qu'on appelle *Elephant* dans la Baie de Bengale & sur la côte de Coromandel, ne leur est pas fort inférieur, & se fait redouter aussi des Matelots par ses funestes effets. L'Auteur se plaint de n'avoir pû trouver, dans tout le Tonquin, un Astronome, qui lui ait appris la cause de cet étrange Phenomene : mais il se garde bien d'assurer, comme Tavernier, qu'il doit être attribué aux mines du Japon (71).

Etendue de ce Royaume.

Pour l'étendue, il n'en accorde pas plus au Tonquin que nos Cartes n'en donnent au Portugal ; quoique Tavernier la représente égale à celle de la France : mais on y compte quatre fois le même nombre d'Habitans.

Baye de Tonquin & ses Isles.

Avantages de l'Isle Twon-Bene.

La Baie de Tonquin renferme plusieurs Isles, dont la principale est nommée par les Habitans *Twon-Bene*. Les Hollandois lui ont donné le nom d'Isle des Brigands. Elle est située au dix-neuvieme degré 15 minutes de latitude du Nord. Sa longueur est d'une lieue & demie, sur une demie lieue de largeur ; terre haute dans sa plus grande partie, à la distance d'une lieue de la Côte. Un Vaisseau peut passer entre deux ; mais les Pilotes doivent suivre le côté de l'Isle à la portée du mousquet, sur six, sept & sept brasses & demi d'eau, fond vaseux. Du même côté de l'Isle, qui est celui de l'Ouest, on trouve deux petites Baies, dont la plus Septentrionale est renommée dans le pays, par une petite pêche de Perles, à laquelle personne n'ose s'employer sans une permission spéciale de la Cour. Il se trouve aussi de l'eau-douce dans ces deux Baies, & la meilleure de toute la Côte. La pointe Sud-Ouest de l'Isle est bordée d'une chaine de rochers, qui s'étendent l'espace de cent pas dans la mer, & que les brisans font remarquer au départ de la marée. Le reste de la Côte est sans danger.

Le Nord-Ouest de la même Isle offre une belle Baye, où l'on trouve entre trois & quatre brasses d'eau, sur un fond de glaise, & qui est toujours remplie de Barques pour la pêche ; outre celles d'un Village voisin, dans lequel on ne compte pas moins de trois ou quatre cens Habitans. C'est dans cette Isle qu'est la Garde avancée, ou le Guet général : office le plus lucratif du Royaume pour ceux qui l'exercent, parce que toutes les Barques de *Tingway* & de *Guian*, & celles qui se rendent dans l'une ou l'autre de ces deux Provinces, doivent payer ici des droits, qui montent à une Risdale & demie pour une grande Barque, & les autres à proportion. Le revenu de cette espece de Douane ne monte pas à moins d'un million de Risdales par an. Le terroir de l'Isle est si pierreux & coupé par tant de montagnes, qu'il n'est pas extrêmement favorable à l'agriculture. On y nourrit même peu de bestiaux ; mais il s'y trouve un grand nombre de Gazelles, qui se retirent entre les rochers & les broussailles. Les Habitans tirent leur provision de riz des villages voisins. Cependant, avec un peu de travail & d'industrie, ils pourroient se faire un

Richesse de sa Douane.

(71) *Ibidem.*

fort bon Port, & se procurer des commodités en abondance.

Si l'on excepte la Ville de Cacho (*), il n'y en a pas trois dans tout le Royaume qui méritent la moindre attention. Mais les Villages, que les Habitans nomment *Aldeas*, sont si proches l'un de l'autre, qu'il est impossible d'en fixer le nombre quand on ne s'est pas fait une étude de les compter.

Villes du Roy. Cacho, Capitale du Royaume.

Cacho, Capitale du Tonquin, est située au vingt-unième degré de latitude du Nord, à quarante lieues de la mer. Elle peut être comparée, pour la grandeur, avec plusieurs villes fameuses de l'Asie : mais elle l'emporte sur presque toutes par le nombre de ses Habitans, sur-tout le premier & le quinziéme jour de leur nouvelle lune, qui est le jour du marché, ou du grand Bazar. Tout le Peuple des villages voisins y est amené par son Commerce, & le nombre en est *presqu'incroyable*. Il reste si peu de passage dans les rues, quoique fort larges, que suivant le témoignage de l'Auteur & dans ses propres termes : » C'est avancer beaucoup que d'y faire cent pas dans une » demi-heure. Cependant il régne un ordre admirable dans la ville. Chaque Marchandise qu'on y vend, a sa rue qui lui est assignée ; & ces rues appartiennent à un, deux, ou plusieurs Villages, dont les Habitans ont droit seuls d'y tenir boutique.

Combien elle est peuplée.

C'est à Cacho que le Roi fait sa résidence ordinaire avec ses Généraux, les Princes, tous les Grands du Royaume, & toutes les Cours de Justice. Quoique les Palais & les Edifices publics occupent un terrain fort spacieux, ils n'ont rien de plus éclatant qu'un grand Batiment de bois, qui en fait la principale partie. Le reste, comme toutes les Maisons de la Ville, est bâti de bambous & d'argile ; à l'exception des Comptoirs étrangers, qui sont de brique, & qui font une figure distinguée au milieu d'un si grand nombre de chaumieres. Cependant les triples murs de la vieille ville & du vieux Palais donnent, par leurs débris, une haute idée de ce qu'ils devoient renfermer dans le tems de leur splendeur. Le Palais seul embrassoit, dans sa circonférance, un espace de six ou sept milles. Ses Cours pavées de marbre, ses Portes, & les ruines de ses Appartemens rendent témoignage à son ancienne magnificence, & font regretter la destruction d'un des plus beaux Edifices de l'Asie. Mais en attribuant cette disgrace aux ravages de la Guerre, l'Auteur n'explique pas les raisons qui empêchent de la réparer.

Ses édifices.

Restes magnifiques d'un ancien Palais.

Cacho est aussi le quartier perpétuel d'un corps formidable de Milice, que le Roi tient prêt pour toutes sortes d'occasions. L'Arsenal & les autres Magasins de guerre occupent le bord de la riviere, près d'une petite Isle sablonneuse, où l'on conserve le *Thecada* (72). Cette riviere que les Habitans nomment *Songkoy*, ou la grande riviere, prend sa source dans l'Empire de la Chine. Après un fort long cours elle vient traverser Cacho, d'où elle va se décharger, dans la Baye d'*Aynam*, par huit ou neuf embouchures, dont la plûpart reçoivent des Vaisseaux médiocres. Elle est d'une extrême commodité pour la Capitale, où elle fait régner continuellement l'abondance, par la multitude infinie de Barques & de Bateaux qu'elle y amene, chargés de toutes sortes de Marchandises & de provisions. Cependant les Habitans des Provinces, qui font leur principale occupation de ce Commerce, ont tous

Riviere de Songkoy qui traverse Cacho.

Abondance qu'elle y apporte.

(*) D'autres nomment cette Ville *Chequo*.

(72) Ce nom sera expliqué dans un autre article.

leurs Maisons dans quelque Village, & n'habitent point dans leurs Barques, comme Tavernier l'assure faussement (73).

Description du Tonquin. Baron. 1685.

§ II.

Forces du Royaume.

Grande Armée qui est continuellement entretenue.

LE Tonquin devroit être compté entre les Puissances formidables, si la force d'un Etat ne consistoit que dans le nombre des hommes. Il entretient continuellement une armée de cent quarante mille Combattans, bien exercés à l'usage des armes; & dans l'occasion, ce grand corps peut être augmenté au double : mais comme le nombre sert peu sans le courage, l'Auteur avoue qu'il n'y a point de Soldats moins redoutables que les Tonquiniens. D'ailleurs la plûpart de leurs Chefs sont des Eunuques, qui ne conservent dans l'ame aucun reste de virilité.

Cavalerie. Elephans.

La Cavalerie monte à huit ou dix mille hommes, & le nombre des Elephans à trois cent cinquante. Les forces maritimes consistent dans deux cens vingt bâtimens grands & petits, plus propres à la Riviere qu'à la mer, & qui ne servent gueres aussi qu'aux fêtes & aux exercices d'amusement. Chacun est armé, à la proüe, d'un canon de quatre livres de balle. Ils n'ont pas de mats; & tous leurs mouvemens se font à force de rames. Les Rameurs sont exposés à la mousqueterie & à tous les instrumens de Guerre. La Cour entretient, avec cette Flotte, environ cinq cens Barques, qui se nomment *Twinges*, & qui sont assez légeres à la voile, mais trop foibles pour la Guerre; quoiqu'elles servent fort bien au transport des vivres & des Troupes (74).

Armée navale.

L'Arsenal de Cachio est fourni de toutes sortes d'Artillerie, & de tous les Calibres; soit de la fabrique des Habitans, soit achetée des Portugais, des Anglois & des Hollandois. Il ne manque pas non plus de toutes les munitions convenables.

Qualités de la Milice.

Outre la mollesse naturelle des Soldats du Tonquin, rien ne contribue tant à leur ôter le courage, que la nécessité de passer toute leur vie dans une condition pénible, sans aucune espérance de s'élever au-dessus de leur premier grade. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir l'occasion de se distinguer, ne change rien à leur état; ou du moins ces exemples sont si rares, qu'ils ne peuvent inspirer d'émulation. L'argent, ou la faveur de quelque Mandarin du premier ordre, sont les seules voies qui puissent conduire aux distinctions.

Guerres des Tonquiniens.

Leurs Guerres ne consistent que dans le bruit, & dans un grand appareil de bagage. La moindre querelle les fait entrer dans la Cochinchine, où ils passent le tems, soit à considerer les murs des Villes, soit à camper sur le bord des Rivieres. Mais une légere maladie, qui emporte quelques-uns de leurs gens, les rebute aussi-tôt, & leur fait crier que la Guerre est cruelle & sanglante. Ils se hâtent de retourner vers leurs frontieres.

(73) Page 3. On ne croit pas devoir supprimer une critique utile.
(74) *Ibidem.*

Ils

Discipline des Troupes.

Ils ont quelquefois des Guerres Civiles, que l'adresse termine plûtôt que la valeur. Dans leurs anciens démêlés avec les Chinois, on les a vû combattre avec assez de résolution ; mais ils y étoient forcés par la nécessité. Cependant on ne cesse pas de les exercer au maniment des armes, & cet exercice continuel fait la plus grande partie de leur profession. Ils reçoivent chaque jour une portion de riz pour leur nourriture, & leur paye annuelle n'est que d'environ trois écus ; mais ils sont exempts de toutes sortes de taxes. Ceux qui n'ont pas leur quartier dans la Capitale, sons dispersés dans les Aldeas, sous le commandement des Mandarins, qui sont chargés de pourvoir à leur subsistance. Chaque Mandarin est revêtu de l'autorité du Roi, pour commander dans un certain nombre d'Aldeas.

On ne voit dans le Tonquin, ni Châteaux, ni Places fortifiées. L'Etat se glorifie de n'avoir pas besoin d'autre appui que ses Troupes ; ce qui ne seroit pas sans fondement, remarque l'Auteur, si leur courage répondoit au nombre (75).

§ III.

Caractere & Mœurs des Habitans.

Les Tonquiniens sont lâches, remuans & superstitieux.

Quoique la valeur ne soit pas une qualité commune au Tonquin, la douceur & le goût de la tranquillité sont moins le caractere général des Habitans, qu'une humeur inquiete & turbulente, qui demande le frein continuel de la sévérité pour les contenir dans l'union (76). Les révoltes & les conspirations y sont fréquentes. Il est vrai que la superstition, à laquelle tout le peuple est misérablement livré, a souvent plus de part aux désordres publics, que les entreprises de l'ambition ; & que rarement les Mandarins & les autres Seigneurs prennent part à ces attentats.

Leurs passions principales.

Les Tonquiniens n'ont pas l'humeur emportée ; mais ils sont la proie de deux passions beaucoup plus dangereuses, qui sont l'envie & la malignité. Autrefois le premier de ces deux dereglemens leur faisoit desirer toutes les richesses & les curiosités des Nations étrangeres ; mais leurs desirs se réduisent aujourd'hui à quelques pieces d'or & d'argent du Japon, & au drap de l'Europe. Ils ont toujours eu cette espece d'orgueil qui ôte la curiosité de visiter les autres pays. Leur estime se borne à leur Patrie ; & tout ce qu'on leur raconte des pays Etrangers passe à leurs yeux pour une fable (77).

Qualités de leur esprit.

Ils ont la mémoire heureuse & la pénétration vive ; cependant ils n'aiment pas les sciences pour elles-mêmes, mais parce qu'elles les conduisent aux Offices & Dignités publiques. Leur ton, en lisant, est une espece de chant. Leur langage, comme celui des Chinois, est plein de monosyllabes ; & quelquefois ils n'ont qu'un seul mot pour exprimer onze ou douze choses différentes. L'unique distinction consiste à prononcer pleinement, à presser leur haleine, à la retenir, à peser plus ou moins sur l'accent. Aussi rien n'est-il si difficile aux Etrangers que d'atteindre à la perfection de leur langue. Il n'y a point de différence entre celle de la Cour & celle du Peuple. Mais dans les matieres qui regardent les Loix & les Cérémonies, ils employent la Langue Chinoise, comme on se sert en Europe des Langues Grecque & Latine.

(75) Pages 7 & 8. (76) Ibidem. (77) Page 9.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Leur figure, & leurs qualités corporelles.

Les deux sexes ont la taille bien proportionnée, mais petite plutôt que grande. En général, ils sont d'une constitution foible; ce qui vient, peut-être, de leur intempérance, & de l'excès avec lequel ils se livrent au sommeil. La plûpart ont le teint aussi brun que les Chinois & les Japonois: mais les personnes de qualité sont presqu'aussi blanches que les Portugais & les Espagnols. Ils n'ont pas le nez & le visage aussi plats qu'à la Chine. Leurs cheveux sont noirs; & c'est un ornement de les avoir longs. Les Soldats, pendant leurs exercices, & les Artisans, dans les fonctions de leur métier, les relevent sous leurs bonnets, ou les lient au sommet de leur tête. Quoique les enfans des deux sexes ayent les dents fort blanches, ils n'arrivent pas plutôt à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, qu'ils se les noircissent, comme les Japonois. Ils laissent croître aussi leurs ongles, suivant l'usage de la Chine; & les plus longs passent pour les plus beaux. Cependant ce dernier usage est borné aux personnes de distinction (78).

Leurs habits.

Leurs habits sont de longues robes, peu différentes de celles des Chinois, mais qui ne ressemblent point à celles du Japon, ni à la figure de Tavernier, qui leur donne des ceintures; mode qu'ils ne connoissent point. Il leur est défendu, par une ancienne Tradition, de porter des Sandales ou des Souliers; à l'exception des Lettrés & de ceux qui sont parvenus au degré de *Tuncy* ou de Docteurs. Cette Coutume néanmoins s'observe aujourd'hui avec moins de rigueur (79).

Etat du Peuple.

La condition du Peuple est assez misérable. On leur impose de grosses taxes & des travaux pénibles.

Un jeune homme est assujetti, dès l'âge de dix-huit ans, ou de vingt dans quelques Provinces, à payer trois, quatre, cinq, six, risdales chaque année, suivant la fertilité du terroir de son Aldea. Ce tribut se leve à deux termes; aux mois d'Avril & d'Octobre, qui sont le tems de la Moisson du riz. Il n'y a d'exempts que les Princes du sang royal; les Domestiques de la Maison du Roi; les Ministres d'Etat; les Officiers publics; les Lettrés, depuis le grade de Singdo; les Officiers de guerre & les Soldats, avec un petit nombre, qui ont obtenu ce privilege par faveur ou à prix d'argent, & seulement pour la durée de leur propre vie. Un Marchand, qui s'est établi dans la Capitale, n'en est pas moins taxé dans l'Aldea d'où il tire son origine. Il demeure sujet aussi au *Vecquan*, qui est le service du Seigneur; c'est-à-dire, qu'il est obligé de travailler par lui-même, ou par des personnes à ses gages, aux réparations des murs, des grands chemins, des Palais du Roi, & de tous les Ouvrages publics.

Combien il est chargé de taxes.

Les Artisans de toutes les professions doivent employer six mois de l'année au Vecquan, sans aucun espoir de récompense pour leur travail; à moins que la bonté du Maître ne le porte à leur accorder la nourriture. Ils peuvent disposer d'eux-mêmes pendant les six autres mois; tems bien court, observe l'Auteur, lorsqu'ils sont chargés d'une nombreuse famille.

Misere des Pauvres.

Dans les Aldeas, dont le terroir est sterile, les pauvres Habitans, qui ne sont pas en état de payer la taxe en riz ou en argent, sont employés à couper de l'herbe pour les Eléphans & la Cavalerie de l'Etat. A quelque distance

(78) *Ibidem*.

(79) *Ibidem*.

qu'ils puissent être des lieux où l'herbe croît, ils doivent la transporter dans la Capitale, tour à tour & à leurs propres frais. L'Auteur observe que l'origine de ces usages vient d'une juste politique des Rois du Pays; pour contenir dans la dépendance un Peuple si remuant, qui ne laisseroit pas de repos à ses Maîtres, s'il n'étoit forcé sans cesse au travail. Chacun jouit d'ailleurs de ce qu'il peut acquérir par son industrie, & laisse paisiblement à ses héritiers le bien dont il se trouve en possession (80).

Héritages.

L'aîné des fils succede à la plus grande partie de l'héritage. La loi donne quelque chose aux filles; mais presque rien, lorsqu'elles ont un frere.

Adoption.

C'est une ambition commune au Tonquin, d'avoir une famille opulente & nombreuse. De-là vient l'usage des adoptions, qui s'étend indifféremment aux deux sexes. Les enfans adoptés entrent dans toutes les obligations de la nature. Ils doivent rendre, dans l'occasion, toutes sortes de services à leur pere d'adoption, lui presenter les premiers fruits de la saison, & contribuer de tout leur pouvoir au bonheur de sa vie. De son côté, il doit les protéger dans leurs entreprises, veiller à leur conduite, s'intéresser à leur fortune; & lorsqu'il meurt, ils partagent presqu'également sa succession avec ses véritables enfans. Ils prennent le deuil, comme pour leur propre pere, quoiqu'il soit encore en vie (81).

Comment se fait l'adoption.

La méthode de l'adoption est fort simple. Celui qui aspire à cette faveur fait proposer ses intentions au Pere de famille, dont il veut l'obtenir; & s'il est satisfait de sa réponse, il va se presenter à lui avec deux flaccons d'arrack, que le Patron reçoit. Quelques explications font le reste de cette cérémonie.

Les Etrangers, que le Commerce ou d'autres raisons aménent au Tonquin, ont eu souvent recours à cet usage pour se garantir des vexations & de l'injustice des Courtisans. L'Auteur raconte qu'il avoit reçu l'honneur de l'adoption, d'un Prince qui étoit alors héritier présomptif du grand Général de la Couronne: mais qu'après lui avoir fait quantité de présens, par lesquels il croyoit s'être assuré une longue protection, il perdit sa dépense & ses peines, parce que ce Seigneur devint fou (82).

Habitans des Villages.

La plûpart des *Aldéens*, ou des Paysans, composent un Peuple grossier, & si simple, qu'il se laisse aisément conduire par l'excès de sa crédulité & de sa superstition. Avec ce caractere mobile, il est extrêmement bon ou extrêmement mauvais, suivant la différence des impressions qu'il reçoit. C'est une grande erreur, dans les Relations Européenes du Tonquin, que de représenter ce Peuple comme une troupe de Vagabonds, qui vivent dans leurs Bateaux sur des Rivieres, & qui passent d'un lieu à l'autre avec leurs femmes & leurs enfans, sans autre motif que l'indigence, qui leur fait chercher continuellement dequoi satisfaire leurs besoins. L'occasion ordinaire de toutes ces courses est le Commerce intérieur du Royaume, & la nécessité de s'acquitter du service public. Mais il arrive quelquefois aussi que la grande Riviere qui vient de la Chine & les grosses pluies des mois de Mars, d'Avril & de Mai, causent des inondations si terribles, que le Pays paroit menacé de sa ruine. Des Provinces entieres se trouvent couvertes d'eau, avec une perte infinie

(80) *Ibid.* p. 9. (81) *Ibid.* p. 10. (82) *Ibid.* p. 10.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

pour les Habitans, qui sont alors forcés d'abandonner leur demeure & de se retirer dans leurs Bateaux (83).

Mariages du Tonquin.

Les Tonquiniens ne peuvent se marier sans le consentement de leurs peres & de leurs meres, ou du plus proche parent qui représente ces chefs de famille. Le tems ordinaire du mariage pour les jeunes filles est l'âge de seize ans. Toute la cérémonie consiste à les demander, en faisant quelques présens au pere; & si la demande est acceptée, on s'explique de bonne-foi sur les richesses mutuelles. Le mari envoye chez la fille tout ce qu'il destine à son usage. On convient d'un jour, où dans une procession solemnelle de tous les parens & de tous les amis, elle est portée avec tout ce qu'elle a reçu de son mari, dans la maison qu'il a fait préparer pour leur demeure. On s'y réjouit le soir. Mais Tavernier s'est trompé, lorsqu'il y mêle des Magistrats & des Prêtres. L'Auteur assure qu'ils n'y prennent aucune part (84).

Polygamie. Divorce.

Quoique la Polygamie soit tolérée au Tonquin, c'est la femme dont les parens sont les plus qualifiés qui prend le premier rang entre les autres & qui porte seule le titre d'épouse. La loi du Pays permet le divorce aux hommes. Les femmes n'ont pas le même privilege, & l'Auteur ne connoit point d'autre cas où elles puissent quitter leur mari, sans son contentement, que celui de l'autorité d'une famille puissante, dont elles abuseroient pour l'emporter par la force. Un mari, qui veut répudier sa femme, lui donne un billet signé de sa main & de son sceau, par lequel il reconnoit qu'il abandonne tous ses droits & qu'il lui rend la liberté de disposer d'elle-même. Sans cette espece de certificat, elle ne trouveroit jamais l'occasion de se remarier. Mais lorsqu'elle y est autorisée par l'acte de sa séparation, ce n'est point une tache d'avoir été au pouvoir d'un autre, & d'en être abandonnée. Elle emporte, avec ce qu'elle a mis dans la société du mariage, tout ce que son mari lui a donné en l'épousant. Ainsi sa disgrace n'ayant fait qu'augmenter son bien, elle en a plus de facilité à former un nouvel engagement. Les enfans qu'elle peut avoir eus demeurent au mari. Cette compensation d'avantages rend les divorces très-rares (85).

Adultere & sa punition.

Un homme de qualité, qui surprend sa femme dans l'action de l'adultere, est libre de la tuer, elle & son amant, pourvu que cette sanglante exécution se fasse de ses propres mains. S'il remet sa vangeance à la Justice, la femme est écrasée par un Eléphant, & le suborneur reçoit la mort par quelque autre supplice. Dans les conditions inférieures, le mari offensé doit recourir aux loix, qui traitent sévérement les coupables, mais qui exigent des preuves du crime qu'il n'est pas toujours aisé d'apporter. L'Auteur accuse Tavernier d'avoir pris plaisir à tromper ses Lecteurs par des Fables, en racontant ici une avanture de son frere, qui s'accorde aussi peu avec le caractere des Habitans qu'avec les usages & les loix du Pays (86).

Civilité des Tonquiniens.

La civilité Chinoise a fait beaucoup de progrès au Tonquin. Mais en reconnoissant sa source, l'Auteur y fait observer des différences, qui viennent d'un mêlange d'anciens usages, & qui rendent les Tonquiniens moins esclaves de la cérémonie que les Chinois.

(83) *Ibidem.*
(84) Page 11.
(85) *Ibid.* p. 12.
(86) *Ibidem.*

Toutes leurs visites se font le matin. C'est une incivilité de se présenter dans une Maison de distinction vers l'heure du dîner, à moins qu'on n'y soit invité. Les Seigneurs se rendent même à la Cour de fort grand matin. Ils y remplissent leurs devoirs jusqu'à huit heures. Ensuite, se retirant chez eux, ils s'y occupent de leurs affaires domestiques; & le tems qui reste jusqu'à l'heure du dîner est réservé pour la retraite & le repos, comme une préparation nécessaire avant que de donner au corps la réfection des alimens (87).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685. Leurs visites.

Entre les personnes de qualité, les Princes & les grands Mandarins ne sortent que sur des Eléphans ou dans de riches Palanquins, suivis d'un grand nombre d'Officiers, de Soldats & de Valets. C'est le rang ou la dignité qui regle la grandeur du cortege. Ceux d'un degré inférieur sortent à cheval, & ne sont jamais escortés de plus de dix personnes. Mais il est rare aussi qu'ils en ayent moins, parce que l'escorte fait une grande partie de leur faste.

Cortege des Grands.

Si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, on doit se garder de lui offrir les moindres rafraîchissemens, sans en excepter le betel; à moins qu'il ne fasse au Maître de la Maison l'honneur de lui en demander. L'usage des Seigneurs est de faire toujours porter avec eux leur eau & leur betel. Les boetes, où le betel est renfermé, sont ordinairement de laque, noir ou rouge. Cependant les Princes & les Princesses du sang royal en ont d'or massif, enrichies de pierres précieuses & d'écaille de tortue. Mais celles dont Tavernier exagere la valeur n'ont jamais ébloui ses yeux à la Cour du Tonquin, puisqu'on ne voit dans le Pays, ni diamans, ni rubis, ni émeraudes; & que les Habitans en font si peu de cas, qu'on ne peut pas même supposer que les Etrangers y en ayent apporté (88).

Visites & cérémonies.

Dans la conversation, chacun doit éviter les sujets tristes, & faire tourner tous les discours à la joye, qui est le caractere assez naturel des Habitans. C'est par la même raison qu'ils visitent rarement les malades, & qu'à l'extrêmité même de la vie ils n'avertissent point leurs parens de mettre ordre à leurs affaires. Cet avis passeroit pour une offense. Aussi meurent-ils, la plûpart, sans avoir disposé de leur héritage par un testament; ce qui donne lieu à des procès continuels pour la succession de ceux qui meurent sans enfans (89).

Conversation.

Les Salles des Grands ont plusieurs alcoves, où chacun est assis sur des nattes, les jambes croisées. La distinction du rang est réglée par la hauteur des places. Il est faux que ces nattes soient aussi precieuses que les plus beaux tapis de Perse & de Surate. Les plus cheres, celles que Tavernier compare aussi faussement à du velours, ne s'achetent pas plus de trois ou quatre schellings. Il n'abuse pas moins de l'attention de ses Lecteurs lorsqu'il donne, aux mêmes nattes, neuf aunes quarrées d'étendue. Les tapis & les coussins ne sont pas connus, même à la Cour. On n'y voit point d'autres lits que des nattes, avec une sorte d'oreiller, fait aussi de jonc ou de roseaux, qui sert de chevet ou d'appui.

Les alimens des Seigneurs sont assez recherchés, quoique leurs préparations & leurs assaisonnemens ne paroissent point agréables aux Etrangers. Le Peuple vit de légumes, de riz & de poisson salé. On ne se sert ni de nappes

Alimens.

(87) *Ibid.* p. 12. (88) *Ibid.* (89) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

ni de serviettes ; & cette dépense, qui n'a pour objet que la propreté, seroit inutile dans un Pays ou les doigts ne touchent jamais aux plats ni aux mets. Toutes les viandes sont coupées avant le service ; & l'on mange, suivant la mode Chinoise, avec deux petits batons, qui tiennent lieu des fourchettes de l'Europe. Les plats ne sont pas de bois vernissé, comme Tavernier l'assure, mais de porcelaine du Japon ou de la Chine, qui est fort estimée. Les personnes de qualité mangent avec une sorte de décence. Mais le commun des Habitans, que l'Auteur represente comme les plus gourmands de tous les hommes, ne pensent qu'à se remplir avidement l'estomac, & ne répondroient pas même aux questions qu'on leur feroit à table ; comme s'ils craignoient, dit l'Auteur, que le tems qu'ils employeroient à parler ne diminuât leur plaisir ou leur portion d'alimens. Autant que l'excès des liqueurs fortes est rare parmi le peuple, autant est-il en honneur à la cour & parmi les gens de guerre. Un bon buveur y passe pour un galant homme. Dans les repas qu'ils se donnent entr'eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils desirent ; & celui qui traite regarde cette occasion, de les obliger, comme une faveur. Leurs complimens, lorsqu'ils se rencontrent, ne consistent point à se demander comment ils se portent, mais où ils ont été & ce qu'ils ont fait. S'ils remarquent, à l'air du visage, que quelqu'un soit indisposé, ils ne lui demandent point s'il est malade, mais combien de tasses de riz il mange à chaque repas, & s'il a de l'appétit ou non. L'usage des grands & des riches est de faire trois repas par jour ; sans y comprendre une legere collation dans le cours de l'après midi (90).

Amusemens, danses, chants & spectacles.

De tous les passe-tems du Tonquin, les plus communs & les plus estimés sont le chant & la danse. Ils s'y livrent ordinairement le soir, & souvent ils y employent toute la nuit. C'est ce que Tavernier nomme des Comédies ; nom fort impropre, observe l'Auteur, du moins s'il a prétendu les comparer à celles de l'Europe. On n'y a jamais vû, comme il le dit, des machines & de belles décorations. Les Tonquiniens n'ont pas même de théâtres. Mais outre les Maisons des Mandarins, qui ont quelques salles destinées à ces amusemens, on voit dans les Aldeas, des *Maisons de chant*, où les Habitans s'assemblent, sur-tout aux jours de Fêtes. Le nombre des Acteurs est ordinairement de quatre ou cinq, dont les gages montent à une Risdale pour le travail d'une nuit. Mais les Spectateurs libéraux y joignent quelques présens, lorsqu'ils sont satisfaits de leur habileté. Leurs habits sont d'une forme bisarre. Ils ont peu de chansons. Elles roulent sur cinq ou six airs ; la plûpart à l'honneur de leurs Rois & de leurs Généraux, mêlées néanmoins d'interjections amoureuses & d'autres élégances poëtiques. La partie de la danse est bornée aux femmes ; mais elles chantent aussi : & dans l'action même elles sont souvent interrompues par un bouffon, le plus ingénieux de la troupe, qui s'efforce de faire rire l'assemblée par ses bons mots & ses postures comiques. Leurs instrumens de musique sont des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois, des guitarres & plusieurs especes de violons. Ils ont une autre sorte de danse, avec un bassin rempli de petites lampes, qu'une femme porte sur sa tête, & qui ne l'empêche pas de faire toutes sortes de mou-

(90) *Ibid.* p. 13.

vemens & de figures, sans répandre l'huile des lampes, quoiqu'elle s'agite avec une legereté qui fait l'admiration des Spectateurs. Cette danse dure presqu'une demi-heure.

Les femmes ont aussi beaucoup d'habileté à danser sur la corde, & quelques-unes le font avec beaucoup de grace (91).

Combats de cocqs, pêche, chasse.

Les combats de cocqs sont fort en honneur au Tonquin, particulierement à la Cour. Les Seigneurs font des paris considérables contre les cocqs du Roi, qui doivent néanmoins être toujours victorieux. Aussi cette maniere de flatter appauvrit-elle les Courtisans.

Ils prennent beaucoup de plaisir à la pêche; & la multitude de leurs Rivieres & de leurs étangs leur en offrent continuellement l'occasion. A l'égard de la chasse, ils s'y exercent peu; parce qu'ils ont à peine une forêt qui convienne à cet amusement.

Fête du nouvel an.

Mais le principal de leurs passetems est la fête du nouvel an, qui arrive vers le 25 de Janvier, & qui est célébrée pendant l'espace de trente jours. C'est le tems auquel tous les plaisirs se rassemblent, soit en public, soit dans l'intérieur des maisons. On éleve des théatres au coin des rues. Les instrumens de musique retentissent de toutes parts. La gourmandise & la débauche sont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonquinien si misérable, qu'il ne se mette en état de traiter ses amis; dût-il se réduire à mendier pendant toute l'année (92).

Superstition populaire.

C'est un usage établi, de ne pas sortir de sa maison le premier jour de cette fête, & de tenir les portes fermées, dans la crainte de voir ou de rencontrer quelque chose qui puisse être de mauvais augure pour le reste de l'année. Le second jour, chacun visite ses amis & rend ses devoirs aux Supérieurs.

Quelques-uns comptent la nouvelle année depuis le 25 de leur derniere Lune, parce qu'alors le grand Sceau de l'Etat est mis dans une boete pour un mois entier, pendant lequel l'action des Loix est suspendue, toutes les Cours de Judicature sont fermées, les débiteurs ne peuvent être saisis, les petits crimes, tels que les querelles & les vols demeurent impunis, & la punition même des grands crimes est renvoyée à d'autres tems, avec la seule précaution d'arrêter les coupables. Mais la nouvelle année commence proprement, comme on l'a dit, vers le 25 de Janvier, & dure un mois suivant l'usage de la Chine (93).

Erreurs de Tavernier.

L'Auteur fait remarquer, en concluant cet article, combien Tavernier se trompe dans la plupart de ses observations; sur-tout lorsqu'il représente les Tonquiniens comme un peuple laborieux & plein d'industrie, qui fait un utile emploi de son tems. C'est un éloge, dit-il, qu'on ne peut refuser tout-à-fait aux femmes; mais les hommes sont généralement paresseux, & ne penseroient qu'à satisfaire leur gourmandise s'ils n'étoient forcés au travail.

C'est une autre erreur, dans Tavernier, de prétendre que les Tonquiniens se font un deshonneur d'avoir la tête découverte. Un Inférieur ne paroît jamais que la tête nue devant son Supérieur; & ceux qui reçoivent quelque ordre du Roi, verbal ou par écrit, ne peuvent l'entendre ou le lire sans

(91) *Ibid.* p. 13. (92) *Ibidem.* (93) *Ibid.* p. 14.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

avoir commencé par ôter leur robe & leur bonnet. A la vérité, les Criminels, qui sont condamnés à la mort, ont la tête rasée, pour être reconnus facilement s'ils échappoient à leurs Gardes; mais cette raison est fort différente de celle qu'apporte Tavernier. Il ne se trompe pas moins, lorsqu'il parle de Criminels écartelés ou crucifiés. Ces supplices ne sont pas connus dans le pays (94).

§ IV.

Sciences & Savans du Tonquin.

Quelles sont les qualités nécessaires pour les Sciences du Pays?

A L'exemple des Chinois, les Tonquiniens estiment beaucoup le savoir, parce que c'est leur unique voye pour s'élever aux honneurs. Le succès de leur application dépend, comme dans tous les pays du monde, des qualités naturelles de leur esprit, sur-tout de l'excellence de leur mémoire, qui est de toutes les facultés la plus nécessaire pour l'espece de science à laquelle ils aspirent. Elle consiste particulierement dans un grand nombre de Caracteres Hieroglyphiques. De-là vient que parmi leurs Lettrés, il s'en trouve qui n'ont pris leurs dégrés qu'après quinze, vingt, ou trente ans d'étude, & que plusieurs étudient toute la vie sans y pouvoir parvenir. Aussi n'ont-ils pas de terme fixe pour le cours de leurs études. Ils peuvent s'offrir à l'examen, aussi-tôt qu'ils se croyent capables de le soutenir. Le pays n'a pas d'écoles publiques. Chacun prend, pour ses enfans, le Précepteur qui lui convient (95).

Sciences du Tonquin.

Ils n'ont adopté, des sciences Chinoises, que celle de la Morale, dont ils puisent les principes dans la même source, c'est-à-dire dans les Livres de Confucius. Leur ignorance est extrême dans la Philosophie naturelle. Ils ne sont pas plus versés dans les Mathématiques & dans l'Astronomie. Leur Poesie est obscure. Leur Musique a peu d'harmonie. Enfin, l'Auteur ne s'attachant qu'à la vérité, dans le jugement qu'il porte de son pays, admire que Tavernier ait pû prendre les Tonquiniens pour le peuple de l'Orient le plus versé dans toutes ces connoissances (96).

Degrés des Lettrés.

Les Lettrés du Tonquin doivent passer par divers degrés, comme ceux de la Chine, pour arriver au terme de leur ambition. Ce n'est pas la noblesse; car les honneurs meurent ici avec la personne qui les a possédés : mais toutes les dignités du Royaume sont la récompense du mérite Littéraire. Le premier degré est celui de *Singdo*, qui revient à celui de Bachelier en Europe; le second, celui de *Hung Cong*, qu'on peut comparer à celui de Licencié; & le troisieme celui de *Tuncy*, qui donne proprement la qualité de Docteur. Entre les Docteurs, on choisit le plus habile, pour en faire le Chef ou le Président des Sciences, sous le titre de *Trangivin*. La corruption, la partialité, & toutes les passions, qui ont tant de part à tout ce qui se fait au Tonquin, cedent pour ce choix à l'amour de l'ordre & de la justice. On y apporte tant de soins & de précautions qu'il tombe toujours sur les plus dignes sujets (97).

(94) Page 14. (95) Page 15. (96) *Ibid.* (97) *Ibid.*

La difference n'eſt point aſſez remarquable entre les Elections de la Chine & celles du Tonquin, pour mériter le détail que l'Auteur leur donne dans ſon récit. Il ſuffira d'obſerver que d'être rejetté dans un examen, n'eſt pas une raiſon pour ne plus ſe préſenter dans les autres; & qu'on peut eſpérer, juſqu'à la fin de ſa vie, d'acquérir à force d'étude ce qu'on n'a point obtenu par les premiers efforts. Ajoutons qu'il y a quantité d'offices inférieurs, tels que ceux de Secretaires des Provinces & des Mandarins, qui demandent moins une bouche éloquente qu'une bonne plume (98).

L'étude donne toujours de l'eſpérance.

Tavernier a pris dans ſon imagination l'habileté qu'il attribue aux Tonquiniens, pour les feux d'artifices & pour les machines. L'éloge qu'il fait de leur induſtrie eſt un vol qu'il fait aux Chinois, dont ils imitent fort imparfaitement l'exemple. Ils ne réuſſiſſent pas mieux dans la Médecine, quoiqu'ils en étudient les principes dans les Livres Chinois, qui leur apprennent à connoître & à préparer les ſimples, les drogues & les racines. La confuſion de leurs idées ne permet gueres de ſe fier à leurs raiſonnemens. L'expérience eſt la plus ſûre de leurs regles : mais comme elle ne leur donne pas la connoiſſance de l'anatomie & de tout ce qui entre dans la compoſition du corps humain, ils attribuent toutes les maladies au ſang; & l'application de leurs remedes ne ſuppoſe jamais aucune difference dans la conſtitution du corps. Tavernier a cru parler des Medecins Chinois lorſqu'il releve l'habileté de ceux du Tonquin à juger des maladies par le poulx (99).

Médecins.

La peſte, la gravelle & la goutte ſont des maux peu connus dans ces contrées. Les maladies les plus communes au Tonquin, ſont la fievre, la dyſſenterie, la jauniſſe, la petite verole, &c. pour leſquelles on employe differens ſimples, & ſur-tout la diete & l'abſtinence. La ſaignée s'y pratique rarement, & la méthode du pays ne reſſemble point à celle de l'Europe. C'eſt du front que les Tonquiniens ſe font tirer du ſang, avec un os de poiſſon, dont la forme a quelque reſſemblance avec la flamme des Maréchaux Européens. On l'applique ſur la veine; on la frappe du doigt, & le ſang rejaillit auſſi-tôt. Mais leur grand remede eſt le feu, dans la plupart des maladies. La matiere dont ils ſe ſervent pour cette opération eſt une feuille d'arbre, bien ſechée, qu'ils battent dans un mortier, & qu'ils humectent enſuite avec un peu d'encre de la Chine. Ils la diviſent en pluſieurs parties, de la grandeur d'un liard, qu'ils appliquent en differens endroits du corps. Ils y mettent le feu avec un petit papier allumé, & le malade a beſoin d'une patience extrême pour réſiſter à la douleur (100). Mais quoique l'Auteur ait vû pratiquer continuellement cette méthode, & qu'il en ait entendu louer les effets, il n'en a jamais vérifié la vertu par ſa propre expérience. L'uſage des ventouſes n'eſt pas ici moins commun, & s'exerce à-peu-près comme en Europe; mais on ſe ſert de calebaſſes, au lieu de verres.

Maladies & remedes.

Les Tonquiniens entendent ſi peu la Chirurgie, que pour les diſlocations & les fractures des os, ils n'employent que certaines herbes, dont l'Auteur vante l'effet. Ils ont un autre remede, qui conſiſte à réduire en poudre les os crus d'une poule, dont ils font une pâte, qu'ils appliquent ſur la partie

Chirurgie.

(98) *Ibid.* p. 17. (99) *Ibid.* page 18. (100) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

affectée, & qui passe pour un souverain spécifique. Leurs enfans sont sujets à des obstructions dangereuses, qui arrêtent toutes les évacuations naturelles. Leur remede pour cette maladie est un cataplasme, composé de *Coakroch* & d'oignons rotis, qu'on applique sur le nombril, & qui a souvent un prompt succès (*). Ils prennent, pour d'autres maladies, des coquillages de mer réduits en poudre, sur-tout des écailles de crabbes, qu'ils croyent converties en pierres par la chaleur du Soleil, & qu'ils avallent en potion (1).

Thé du Tonquin.

Les Grands ont l'usage du thé, mais sans y attacher beaucoup de vertu. Ils employent particulierement un thé du pays, qu'ils appellent *Chia Bang*, & qui n'est composé que de feuilles. Mais ils en ont un autre, nommé *Chiaway*, qui ne consiste que dans les bourgeons & les fleurs d'un certain arbre, qu'ils font bouillir, après les avoir fait secher & rotir, & qui forme une liqueur fort agréable. Elle se boit chaude; moins pour l'utilité que pour le plaisir. L'Auteur accuse ici Tavernier d'une erreur grossiere, lorsqu'il donne la préférence au thé du Japon sur celui de la Chine. Qu'on en juge, dit-il, par la difference du prix, qui est de trente pour cent (2).

§ V.

Gouvernement, Loix & Politique du Tonquin.

Remarques sur l'Origine des Tonquiniens.

Il est certain que les Tonquiniens ont été de tous tems une nation différente de celle des Chinois, qui les appellent *Mansos*, ou Barbares, & leur pays *Gannam*, parce qu'il est situé au Sud de la Chine, & que les Habitans ont beaucoup de ressemblance avec les autres Indiens, dans leurs alimens, dans l'usage de colorer leurs dents & d'aller pieds nuds, & dans la forme de leur gros orteil droit, qui s'écarte beaucoup des autres doigts du pied (3). Mais il ne faut point espérer d'éclaircissemens sur la maniere dont ce pays étoit gouverné, avant qu'il devînt une Province de la Chine, parce que les Habitans n'ayant alors aucuns caracteres d'écriture, ils n'ont pu conserver d'anciennes Histoires; & que celles qu'ils ont composées depuis, ne peuvent passer que pour autant de fictions & de fables.

Leur antiquité.

Ils prétendent que l'usage des caracteres Chinois fut introduit dans leur Nation, avant le regne de *Ding*, un de leurs premiers Rois, qui suivant le calcul de leurs meilleurs Historiens, vivoit il y a plus de deux mille ans. En admettant cette Chronologie, l'Auteur conclut que le Tonquin avoit été déja conquis par les Chinois, ou qu'il s'étoit soumis volontairement à leur Empire; parce qu'il n'est pas vraisemblable que les caracteres & une partie des Loix & des usages de la Chine, eussent pû s'y introduire tout d'un coup, avec l'étendue que les mêmes Auteurs leur donnent sous ce regne. D'ailleurs, son raisonnement s'accorde, dit-il, avec les Chroniques Chinoises, qui représentent la Chine, vers le même tems, dans un grand état de splendeur, & qui étendent ses limites jusqu'à Siam. Il n'y a point d'apparence

(*) Page 18. (1) *Ibid.* (2) *Ibidem.* (3) Page 19.

que le Tonquin eût évité le joug ; non-seulement, parceque sa situation l'exposoit aux premiers efforts des Conquérans, mais encore plus parce que ce fut immédiatement après leurs conquêtes qu'il fut incorporé à leur Empire (4).

Diverses révolutions de cet Etat.

Cependant il se peut que les Chinois n'en ayent pas conservé long-tems la possession, après l'avoir soumis, & que l'ayant peut-être abandonné aux invasions des Tartares, *Ding* soit monté sur le Trône après leur départ. C'est l'opinion de quelques Historiens du Tonquin, qui lui font usurper la dignité Royale avec l'assistance d'un grand nombre de vagabonds. Ils s'accordent peu sur les circonstances de son usurpation ; mais ils racontent, avec assez de conformité, que le Roi Ding ne fut pas long-tems en possession de la Couronne sans exciter des mécontentemens & des plaintes, qui furent suivies d'une révolte ouverte, dans laquelle il fut massacré. Cet évenement produisit des guerres civiles, qui durerent long-tems. Enfin la Nation, lasse de se déchirer par ses propres mains, choisit pour Chef un puissant Prince du pays, nommé *Ledayhang*, & lui abandonna le gouvernement avec le titre de Roi.

Ce fut sous son regne que les Chinois rentrerent dans le Tonquin. On ne trouve point leurs motifs expliqués dans l'Histoire ; mais d'autres évenemens font juger que cette Guerre avoit commencé par la révolte de quelques Chinois, qui avoient cherché un azyle dans le pays. Les Tonquiniens, ayant embrassé leur querelle, la soutinrent long-tems, & remporterent l'avantage dans plusieurs batailles. Leur Roi Ledayhang étant mort, apparemment les armes à la main, ils lui donnerent pour Successeur *Libalvië*, Prince d'une valeur égale à sa politique, qui continua de se défendre avec le même succès. Il vainquit les Chinois dans six ou sept batailles ; il rétablit la paix & l'abondance dans ses Etats ; & pendant le cours d'un regne fort heureux, il bâtit ce vaste & magnifique Palais de marbre, dont on a représenté les somptueux debris (5).

Après sa mort, les Historiens du Tonquin font la peinture d'une succession tranquille, dans sa postérité, pendant cinq ou six générations. Mais le dernier Prince de son sang ayant laissé une fille, qui se donna un maître en épousant un puissant Seigneur de la famille de *Tran*, cette Princesse & le Roi son mari furent attaqués par un autre Grand du Royaume, nommé *Ho*, qui les vainquit dans une bataille, & qui s'empara du Trône, après leur avoir ôté la vie. Il ne jouit pas long-tems de son crime. La violence de son gouvernement irrita ses Sujets. Ils appellerent les Chinois à leur secours ; & la mort du Tyran, qu'ils tuerent dans une bataille, ne laissa rien manquer à leur vengeance ; mais elle leur couta la liberté. Les Chinois, *en vrais auxiliaires*, suivant les termes de l'Auteur, se saisirent du Royaume, pour prix de leurs services & de leur victoire (6).

Depuis quand les Tonquiniens jouissent de la liberté.

On vit alors changer la forme de l'administration. Les Tonquiniens reçurent un Général ou un Viceroi, qui les assujettit à la plupart des Loix Chinoises. Une longue tranquillité servit à confirmer cette innovation. Cependant le souvenir de l'ancienne liberté, réveillé par l'insolence du Vainqueur,

(4) *Ibid.* p. 19. (5) Voyez ci dessus, §. I. (6) Page 10.

fit naître dans toute la Nation le desir de se délivrer du joug. Elle prit les armes, sous la conduite d'un vaillant Capitaine nommé *Li*. Elle tailla les Chinois en pieces, sans épargner le Viceroi, qui se nommoit *Luttang*. La fortune ayant continué de se déclarer pour elle dans plusieurs batailles, tant de revers, & les guerres civiles qui désolerent alors la Chine, porterent l'Empereur *Humveon* à recevoir des propositions de paix. Il retira ses Troupes, à certaines conditions, qui n'ont pas cessé, depuis quatre cens cinquante ans, d'être exécutées fidelement. Elles obligent les Tonquiniens, d'envoyer, de trois en trois ans, à Pekin, Capitale de l'Empire Chinois, un présent qui porte le nom de Tribut, & de rendre hommage à l'Empereur pour leur Royaume & leur liberté, qu'ils reconnoissent tenir de sa bonté & de sa clémence (7).

A quelles conditions.

Entre les richesses & les raretés qui composent le présent, ils doivent porter des statues d'or & d'argent, en forme de Criminels qui demandent grace; pour marquer qu'ils s'attribuent cette qualité à l'égard des Chinois, depuis qu'ils ont massacré un Viceroi de cette Nation. Les Rois du Tonquin reçoivent aussi leur sceau des Empereurs de la Chine, comme une marque de leur dépendance. D'un autre côté, les Chinois reçoivent leurs Ambassadeurs avec beaucoup de pompe & de magnificence; moins par affection, suivant la remarque de Baron, que pour donner une haute idée de leur propre grandeur, en relevant celle de leurs Vassaux. Au contraire, dans les Ambassades qu'ils envoyent quelquefois au Tonquin, s'ils font éclater la majesté de leur Empire par l'appareil extraordinaire du Cortége, le Ministre Impérial porte la fierté jusqu'à dédaigner de rendre visite au Roi, & de le voir dans tout autre lieu que la maison qu'il occupe à Cacho (8).

Fiere politique des Empereurs Chinois.

Li trouva, dans les Tonquiniens, toute la reconnoissance qu'ils devoient à ces importans services. Ils le reconnurent pour leur Roi; & ses descendans lui succéderent sans interruption pendant l'espace de deux siécles. Mais, au milieu de cette prospérité, un Pêcheur, nommé *Mack*, né dans le village de Batsha, qui est à l'embouchure de la Riviere où les Vaisseaux de l'Europe abordent au Tonquin, si ambitieux & si rusé qu'il s'étoit élevé par degrés à la dignité de Mandarin, ne mit pas d'autres bornes à ses desirs que le rang suprême, & s'éleva effectivement jusqu'au trône. Il employa moins la force que l'adresse. Cependant, après son usurpation, il se hâta de fortifier Batsha & plusieurs autres Places, pour se mettre en état de résister à de puissans ennemis entre lesquels il redoutoit particuliérement *Hoaving*, Prince ou Mandarin de la Province de *Tingwa*. Hoaving avoit marié sa fille à *Tring*, homme d'une force & d'une valeur singulieres, qui avoit exercé anciennement le métier de voleur. Il lui avoit donné le commandement de ses forces; son frere venant à mourir, il le nomma Tuteur de son fils unique, qu'il laissoit à l'âge de quatorze ou quinze ans. Tring, maître de toutes les forces de son Beau-frere, déclara ouvertement la guerre à Mack, & le vainquit. Cet usurpateur réduit à la fuite, prit le parti de se retirer dans le Pays de *Cabang*, qui touche à la Chine; tandis que le Vainqueur, entrant dans Cacho, après avoir fait démolir les fortifications de son ennemi, fit pu-

Autres révolutions du Tonquin, qui le conduisent à la forme présente de son Gouvernement.

(7) *Ibidem*, p. 20.

(8) L'Auteur vit une de ces Ambassades à Cacho en 1683.

blier que l'héritier de Li pouvoit paroître, & qu'il n'avoit pris les armes que pour le rétablir sur le trône de ses Ancêtres. On amena, sur la foi de ses promesses, un jeune Prince de la Maison de Li, qu'il reconnut en effet pour son Souverain. Mais il se réserva le titre de *Chova*, qui signifie Général de toutes les forces du Royaume. Le jeune Hoaving, son pupille & son beau-frere, souffrit impatiemment que les forces de son pere fussent employées au service d'autrui. Il refusa de prêter l'hommage au nouveau Roi; ce qui devint l'occasion d'une guerre civile & d'une infinité de nouveaux malheurs pour le Peuple. Cependant ce jeune Prince se trouvant trop foible pour résister à Tring, & pour se croire en sûreté dans la Province de Tingwa, passa dans la Cochinchine, où il se fit proclamer, par ses Troupes, Général du Tonquin, sous le même titre que son Beau-frere. Ils continuerent tous deux une guerre qui dura toute leur vie; & leur haine étant passée à leurs descendans, comme leur titre & leurs prétentions, il y a plus de deux cens vingt ans que le Royaume demeure divisé entre deux Lieutenans généraux, qui font profession de reconnoître l'autorité du Roi, mais qui se traitent en ennemis mortels, & qui ne cessent pas de se faire la guerre (9).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Forme présente du Gouvernement.

Le dessein de Tring, en rétablissant l'héritier de Li dans la dignité de ses Ancêtres, avoit moins été de rendre justice à ses droits, que d'assurer sa propre fortune, sans se charger de l'odieuse qualité d'usurpateur. Aussi ne lui laissa-t-il que le nom de Roi, dont il se réserva toute l'autorité. Cette forme de Gouvernement est demeurée si bien établie, que depuis ce tems-là toutes les prérogatives du pouvoir souverain ont résidé dans le Chova. C'est lui qui fait la guerre & la paix, qui porte les loix ou qui les abroge, qui pardonne ou qui condamne les criminels, qui crée ou qui dépose les Officiers civils & militaires, qui impose les taxes, en un mot qui jouit de l'exercice de la Royauté. Les Européens ne font pas même difficulté de lui donner le nom de Roi; & pour mettre quelque distinction entre les rangs, ils donnent aux successeurs de Li la qualité d'Empereurs. Ces foibles Princes, qui portent dans le Pays le titre de Bova, passent leur vie dans l'enceinte du Palais, environnés des Espions de Chova. L'usage ne leur permet de sortir qu'une ou deux fois l'année, pour quelques Fêtes solemnelles, qui regardent moins l'Etat que la Religion. Leur pouvoir se réduit à confirmer les decrets du Chova, par de simples formalités. Ils les signent, ils y mettent leur sceau; mais il y auroit peu de sureté pour eux à les contredire; & quoiqu'ils soient respectés du Peuple, c'est au Chova qu'on paye les tributs & qu'on rend les devoirs de l'obéissance.

Le Roi du Tonquin n'a que l'ombre de la Royauté.

Ainsi la dignité de Général est devenue héréditaire au Tonquin comme la Couronne. L'aîné des fils succéde à son Pere. Cependant l'ambition a souvent fait naître des querelles fort animées entre les freres, & l'Etat s'en est ressenti par de longues guerres : ce qui fait dire, comme en proverbe, » que » la mort de mille Bovas n'est pas si dangereuse pour le Tonquin que celle » d'un seul Chova (10).

(9) Pages 20 & 21. L'Auteur n'explique pas mieux ce qui regarde l'établissement de Hoaving.

(10) Page 21.

Description du Tonquin. Baron. 1685.

Division du Tonquin en six Provinces.

Ce Royaume est proprement divisé en six Provinces, sans y comprendre le Pays de Cabang, & une petite partie du Royaume de Bowes, qui est demeurée au pouvoir des Tonquiniens après avoir été conquise par leurs armes. Cinq des six Provinces, ont leurs Gouverneurs particuliers; mais celle de *Giang*, qui fait la sixiéme, & qui touche aux frontieres de la Cochinchine, est gouvernée par les descendans d'Hoaving (11), avec le titre de Chova ou de Lieutenant général, & un pouvoir presqu'absolu. Ils entretiennent un corps de milice, que l'Auteur fait monter à quarante mille hommes.

Administration civile.

Les Gouverneurs de Province ont pour second Officier un Mandarin Lettré, qui partage les soins de l'administration civile, & qui veille au maintien des loix. Chaque Province a plusieurs Tribunaux de Justice, dont l'un est indépendant de l'autorité du Gouverneur, & ressortit immédiatement au Tribunal Souverain de Cacho. La connoissance des affaires criminelles appartient uniquement au Gouverneur. Il punit sur le champ toutes les offenses legeres; mais sa Sentence, pour celles qui méritent la mort, est envoyée au Chova, qui doit la confirmer.

Différens Tribunaux pour les differens crimes.

Les affaires ou les querelles des Grands sont jugées dans la Capitale, par divers Tribunaux, qui tirent leur nom & leur dignité de leurs différentes fonctions. Ainsi l'un juge des crimes d'Etat; l'autre, des meurtres; un autre, des differens qui s'élevent pour les Terres; un autre de ceux qui regardent les Maisons, &c. Quoique les loix Chinoises ayent été reçues par les Tonquiniens, & qu'elles composent le droit du Pays, ils ont quantité d'Edits & de Constitutions particulieres, anciennes & modernes, qui ont encore plus de force, & qui sont redigées en plusieurs livres. L'Auteur observe même que dans plusieurs des loix qui leur sont propres, on reconnoit plus de justice & d'honnêteté naturelle que dans celles de la Chine. Telle est celle qui défend l'exposition des Enfans, quelque difformes qu'ils puissent être; tandis qu'à la Chine cet usage barbare est non-seulement toleré, mais même ordonné par une ancienne loi. D'un autre côté, quelque sagesse & quelque fond d'humanité qu'on soit obligé de reconnoître dans les anciennes Constitutions du Tonquin, il s'est glissé une si étrange corruption dans tous les Tribunaux de Justice, qu'il y a peu de crimes dont on ne soit sûr de se faire absoudre à prix d'argent (12).

Si l'on a compris que le Chova, ou le Général, doit être regardé comme l'ame de l'Etat, on ne sera point étonné que l'Auteur ne s'attache qu'à lui, comme s'il jugeoit l'Empereur, ou le Bova, indigne de l'attention de ses Lecteurs.

Caractere du Chova présent.

Le Général présent est le quatrieme descendant de Tring en ligne directe. Il est âgé de cinquante-trois ans, & versé dans toutes les ruses de la politique, mais d'une constitution foible. Il succéda en 1682, à son Pere, avec lequel il avoit exercé l'administration pendant plusieurs années. De trois fils & d'autant de filles, qu'il avoit eus de diverses concubines, il ne lui reste que le second de ses fils, qui après avoir perdu quelque tems l'esprit l'a retrouvé heureusement, & porte le titre de *Chura* ou de jeune Géné-

(11) C'est du moins ce qu'on peut conclure du récit de l'Auteur, car il ne le dit pas précisément.

(12) Pages 25, premiere & seconde colomnes.

ral, suivant l'usage établi pour l'aîné de la Maison. Cet Héritier présomptif de la premiere dignité du Tonquin a sa Cour séparée, & presqu'aussi brillante que celle de son Pere. Il a ses Mandarins & ses Officiers, avec les mêmes titres,& cette seule différence, qu'ils cedent le pas à ceux du Chova. Mais lorsqu'il succede à son Pere, ils prennent la place des autres, à l'exception de quelques-uns des plus anciens, que leur sagesse & leur expérience fait conserver dans leurs emplois.

Son mariage & ses Concubines.

Si le Général se marie, ce qui n'arrive gueres que dans les dernieres années de sa vie, & lorsqu'il n'a plus d'esperance d'avoir des enfans de la personne qu'il épouse, cette femme, qui est toujours d'extraction Royale, prend le nom de *Mere du pays*. Son rang est supérieur à toutes les Concubines, dont il entretient, dès sa premiere jeunesse, un nombre illimité, qu'on a vu quelquefois monter jusqu'à cinq cens. C'est moins à la beauté que les Seigneurs Tonquiniens s'attachent dans le choix des femmes qu'aux talens pour la danse, le chant, les instrumens de musique, & pour tout ce qui peut servir à l'amusement. Celle qui donne le premier fils au Chova reçoit des honneurs distingués. Cependant ils n'approchent point de la distinction avec laquelle sa derniere femme est traitée. Les autres Concubines, qui ont des enfans de lui, prennent le nom de *Dueba*, qui signifie excellente femme. Tous les enfans mâles, à l'exception de l'aîné, portent celui de *Ducong*, ou d'excellent homme; & les filles celui de *Batua*, qui revient au titre Européen de Princesse.

Il ne manque rien, du côté de la distinction & de l'opulence, à tous les enfans du Chova; mais ses freres & ses sœurs sont réduits au revenu qu'il veut leur accorder, & qui diminue dans leurs familles à proportion qu'ils s'éloignent de la source commune de leur sang. Au cinquiéme & sixiéme degré, ils cessent de recevoir les pensions dont ils avoient joui jusqu'alors.

Le Général présent a quantité de freres & de sœurs, qu'il traite avec peu de générosité, sans autre raison qu'un naturel soupçonneux, qui augmente par le mauvais état de sa santé. La plupart de ses Prédécesseurs admettoient au contraire leurs freres & leurs oncles au soin des affaires publiques, leur confioient d'importans emplois, & les revêtoient des titres les plus honorables. On ne connoît qu'un exemple de cruauté dans cette famille. L'Auteur l'attribue à son dernier Chef, qui fit mourir de sang froid le Prince *Chekening* son frere. Il croit devoir le récit de cet évenement à l'honneur de sa Patrie, pour faire connoître que les grandes vertus n'y sont pas étrangeres. Chekening, second frere du Général, s'étoit fait une si grande réputation de bonté, de justice & de valeur, qu'il étoit devenu comme l'Idole de la Nation. Il commandoit les armées du Tonquin; & la fortune ayant toujours secondé sa prudence & son courage, il étoit regardé comme le plus ferme appui de l'Etat. Son frere en conçut tant de jalousie, que n'ayant pû dissimuler cette noire passion, il lui ôta son emploi, & le réduisit à la vie privée, dans la Capitale. Mais le mérite de Chekening n'en reçut qu'un nouveau lustre, par l'exercice de mille autres qualités qu'il n'avoit pas eu l'occasion d'employer dans le métier des armes; sa modestie même en augmentoit l'éclat. Pour guérir les soupçons de son frere, il prit plaisir à publier qu'il devoit la générosité de ses sentimens & le succès de ses

Histoire d'un Prince vertueux.

armes aux conseils de sa femme. Une conduite si douce & si noble, joint à la patience avec laquelle il avoit soutenu sa disgrace, fit renaître la tendresse fraternelle dans le cœur du Chova. Chekening fut rétabli dans sa dignité, à l'occasion d'une Guerre contre la Cochinchine. Il vainquit les ennemis de l'Etat. Il fit une paix glorieuse. Ses nouveaux exploits l'ayant rendu plus cher que jamais à la Nation, l'armée & le Peuple s'accorderent à lui donner le titre d'*Eclair du Tonquin*. Le Chova seul trouva un sujet de crainte & de haine dans ce témoignage de la reconnoissance publique. Il rappella son frere à Cacho. Ce Prince fut averti du traitement qu'on lui préparoit; mais ne mettant rien en balance avec son devoir, il se hâta d'obéir. La récompense qu'il reçut de ses services, en arrivant à la Capitale, fut d'être chargé de chaînes & précipité dans une noire prison. Tel fut son sort pendant plusieurs années. Enfin quelques mécontens ayant paru disposés à prendre ses intérêts, la jalousie du Chova se réveilla si furieusement, qu'il le fit empoisonner. On ignore, ajoute l'Auteur, quels furent ses derniers discours; mais on ne peut douter que jusqu'au dernier soupir la vertu n'ait gouverné ses sentimens: car » en recevant le poison qui devoit lui ôter la vie, il se » tourna vers le Palais, il marqua sa résignation par les témoignages de » respect qui sont en usage au Tonquin; il avalla constamment la liqueur » fatale; & quelques heures après, il expira sans aucune marque d'impa» tience & de regret (13).

Comment les Seigneurs du Tonquin, font la cour au Chova.

On a remarqué que le tems des visites, entre les Tonquiniens, est la premiere heure du jour. Tous les Seigneurs, les Mandarins, & les Officiers civils & militaires, se rendent alors au Palais, pour faire leur Cour au Chova; mais l'Empereur ou le Bova, ne reçoit leurs complimens que le premier & le quinzieme jour de la Lune. Ils paroissent devant lui en robbes bleues, avec des bonnets de cotton de leurs propres Manufactures.

Le Chova reçoit ses Courtisans avec beaucoup de pompe. Ses Gardes, qui sont en grand nombre, occupent la Cour du Palais. Quantité d'Eunuques, dispersés dans les appartemens, reçoivent les demandes des Mandarins, & leur portent ses ordres. Les Requêtes des plus puissants, sont présentées à genoux. C'est un spectacle digne de la curiosité des Etrangers, que cette multitude de Seigneurs, qui s'efforcent de s'attirer les regards de leur Maître, & de se faire distinguer par leurs respects & leurs humiliations. » Tout se passe » non-seulement avec décence, mais avec un air de majesté qui impose. » Les salutations se font à la maniere des Chinois. Il n'y a de choquant » pour les Européens dans les usages de cette Cour, que la Loi servile qui » oblige les Grands d'avoir les pieds nuds (14). Ils sont traités d'ailleurs » avec bonté. La plus grande punition, pour leurs offenses, est une amende ou le bannissement. Il n'y a que le crime de trahison qui les expose au dernier supplice.

Eunuques, & leur emploi.

L'audience finit à huit heures. Il ne reste avec le Chova que les Capitaines de ses Gardes, & ses Officiers domestiques, dont la plûpart sont Eunuques; du moins ceux qui entrent dans l'intérieur du Palais & dans les appartemens des femmes. Leur nombre est de quatre ou cinq cens, la plûpart

(13) Pages 25 & 26.

(14) Page 27.

GRANDS DU ROIAUME DE TUNQUIN.

1 Grand Chancelier du Roiaume.
2.3.4 Mandarins ou Officiers de guerre.
5 Chancelier chef de toutes les Jurisdictions.
6.7 Mandarins de Lettres ou Officiers de Judicature.
8 Premier Huissier.

T. IX. N.° XVIII.

fort jeunes, mais si fiers & si impérieux, qu'ils sont detestés de toute la Nation. Cependant ils ont toute la confiance du Chova, dans les affaires du Gouvernement comme dans ses occupations domestiques. Après avoir servi sept ou huit ans au Palais, ils s'élevent par degrés à l'administration & aux principales dignités du Royaume, tandis que les Lettrés mêmes sont souvent négligés (15). Mais l'Auteur observe que l'estime a moins de part à leur faveur que l'intérêt. Lorsqu'ils meurent, les richesses, qu'ils ont accumulées par toutes sortes d'injustices & de bassesses, reviennent au Chova; & leurs parens, qui n'ont contribué à leur grandeur qu'en leur ôtant la qualité d'hommes, n'obtiennent de leur succession que ce qu'il veut bien leur accorder (16).

Eunuques d'un merite distingué.

Cependant la vérité oblige l'Auteur de reconnoître qu'il s'est trouvé entre ces Eunuques, des Ministres & des Officiers d'un mérite extraordinaire; tels, dit-il, qu'Ong-ja-tu-lea, Ong-ja-ta-fo-bay, & Ong-ja-ho-fa-tack, qui ont fait l'honneur & les délices du Tonquin. Mais il ajoûte qu'ils avoient perdu la virilité par divers accidens (17), & que la qualité d'Eunuque, loin de passer alors pour un opprobre, est regardée comme le présage du mérite & de l'élévation. Le seul de cette espece que l'Auteur ait connu, étoit Gouverneur de la Province de *Hein*, qui est la plus considérable du Royaume, Grand-Amiral, & Ministre des affaires étrangeres. C'étoit un grand Capitaine, un sage Gouverneur & un Juge incorruptible. Ong-ja-tu-lea, qu'on vient de nommer, ne fut pas moins fameux par l'origine de sa fortune & par sa malheureuse fin, que par l'excellence de son esprit & de ses qualités naturelles. Le Chova, qui gouvernoit alors, ayant besoin d'un Ministre habile pour le soulager dans l'administration, se crut inspiré en songe de prendre le premier homme qui se présenteroit à lui le jour suivant: & par le même jeu de son imagination, il se persuada qu'il avoit vû la figure de celui qu'il devoit rencontrer. S'étant réveillé plein de ces idées, il fut extrêmement surpris de trouver dans le premier homme, que ses affaires amenerent au Palais, une parfaite ressemblance avec celui dont sa mémoire lui representoit l'image. Il le fit approcher de sa personne, avec aussi peu de défiance que s'il l'eût connu depuis long-tems; & dans un long entretien qu'il eut avec lui, il lui trouva tant d'esprit & de lumieres qu'il ne balança point à le revêtir d'une autorité presqu'égale à la sienne. Le tems lui apporta de nouvelles raisons de s'applaudir de son choix: mais ses bienfaits excessifs & le partage indiscret de son pouvoir firent oublier à son favori les bornes d'une juste ambition. C'est du moins ce que l'Auteur aime mieux se persuader, que d'accuser le Chova d'un excès d'inhumanité, qui n'auroit eu pour fondement que sa jalousie. Sous prétexte d'une conspiration, vraye ou feinte, le malheureux Ministre fut condamné à perdre la vie par le plus horrible de tous les tourmens. Il fut déchiré par quatre chevaux. Tous ses membres furent hachés en pieces, brûlés dans cet état, & les cendres jettées dans la Riviere (18).

Histoire remarquable d'un Eunuque.

(15) *Ibidem.*
(16) *Ibidem.*
(17) Par la morsure d'un chien ou d'un cochon, dit l'Auteur.
(18) *Ibid.* p. 28.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Sages précautions contre la trahison.

Au commencement de chaque année, tous les Mandarins & les Officiers militaires renouvellent au Chova leur serment de fidélité. Ils reçoivent ensuite le même serment de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs domestiques, & de tous ceux qui sont dans leur dépendance. Celui qui découvre quelque trahison reçoit une récompense proportionnée, quoique fort inférieure à l'exagération de Tavernier (19).

Revûe des Troupes.

Il se fait tous les ans, une revûe générale des forces du Royaume, dans laquelle on a beaucoup d'égard à la taille des soldats. Ceux de la plus haute sont réservés pour la garde du Chova. On dispense de cette revûe ceux qui ont quelque degré de littérature ou quelque métier. Les châtimens ne sont jamais cruels; & l'Auteur assure, en général, que les Tonquiniens n'ont pas l'humeur sanguinaire. L'usage est d'étrangler les criminels du sang royal. On coupe la tête aux autres (20).

Palais du Chova.

La demeure, ou la Cour du Chova, est toujours à Cacho, dans un Palais fort spacieux & fermé de murs, qui forme presque le centre de la ville. Il est environné d'un grand nombre de petites Maisons, pour le logement des soldats. Mais les édifices intérieurs ont deux étages, avec des ouvertures qui servent au passage de l'air. Les portes en sont hautes & majestueuses. On voit, dans les appartemens du Chova & dans ceux de ses femmes, tout ce qu'une longue suite d'années peut avoir rassemblé de richesses. L'or y éclate de toutes parts sur les ouvrages de sculpture & du plus beau Lacque. La premiere Cour offre les Ecuries des meilleurs chevaux & des plus gros élephans. Derriere le Palais, on trouve des Jardins, ornés d'allées, de bosquets, d'étangs, & de tout ce qui peut servir à l'amusement d'un Prince, qui s'éloigne rarement de sa demeure. Tavernier s'épuise dans la description des Fêtes qui se font au Couronnement de l'Empereur (21). Mais l'Auteur les traite de fables, qui n'ont pas même de fondement. Les seules cérémonies qui sont alors en usage, consistent dans un grand nombre de présens qu'on apporte à la Cour, & dans les salutions Chinoises, auxquelles les Tonquiniens donnent le nom de *Sombey*. Ils célébrent l'anniversaire de la naissance de ce Monarque avec plus de magnificence, & l'Auteur en donne une raison fort simple: c'est que le deuil, pour son Predecesseur, s'observant avec beaucoup de rigueur, ils remettent à la Fête annuelle toutes les marques de joie qu'ils n'ont pû faire éclater au Couronnement. Mais pour expliquer avec un peu d'indulgence tant d'erreurs qu'il ne cesse pas de reprocher à Tavernier, il ajoute que ce Voyageur, confondant les Pays & les Cours, applique ici au Tonquin ce qui appartient réellement au Royaume de Siam (22).

Couronnement de l'Empereur.

Succession au trône.

A l'égard de la Succession au trône, l'Empereur même ignore souvent lequel de ses fils doit lui succéder, lorsqu'il en a plus d'un; & s'il n'en a qu'un, il n'est pas plus certain de lui laisser sa Couronne, parce que cette disposition dépend du Chova, qui n'étant borné par l'usage qu'à faire régner un

(19) *Ibidem.* deuxiéme Colonne.

(20) Page 28.

(21) Le treiziéme chapitre de ce Voyageur n'est, suivant les termes de Baron, qu'*une seule erreur*, sans aucun mélange de vérité. Il le raille sur-tout de faire dépenser à l'Empereur, pour ce seul jour un million de *Panes* d'or, qui montent en argent à cent-cinquante millions d'écus. Cette somme, dit-il, surpasse toutes les richesses du Royaume, p. 29.

(22) Page 30. Il releve quantité d'autres fautes.

Prince du sang impérial, favorise celui qui convient le mieux à ses desseins.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Cérémonies empruntées de la Chine.

Le Tonquin a diverses cérémonies, empruntées de la Chine, qui donnent à l'Empereur les seules occasions qu'il ait de se montrer au Peuple. Telle est celle de la bénédiction des terres, que le Prince solemnise après beaucoup de jeûnes & de prieres, & dans laquelle il laboure la terre comme l'Empereur de la Chine, pour mettre l'agriculture en honneur. Cette Fête se nomme le *Can-ja*. Celle qui se nomme *Thecky-da*, & dont le but est de purger les Etats du Tonquin de tous les esprits dangereux, ne se célébre pas avec moins de pompe & de formalité. Mais comme toute la milice est en droit d'y assister, la critique du Chova l'a retranchée du nombre de celles que l'Empereur honore de sa présence, dans la crainte que ce Prince ne prenne un jour occasion de quelque mécontentement des Troupes, pour rétablir l'ancienne autorité de sa famille (23).

§ VI.

Funérailles du Tonquin.

Doctrine des Tonquiniens sur la mort.

L'HORREUR de la mort, plus vive au Tonquin que dans tout autre Pays du monde, a produit dans l'esprit des Habitans quantité de notions superstitieuses, dont les Grands ne sont pas plus exempts que le Peuple. Ils croyent que les enfans, dans le sein maternel, ne sont animés que par les esprits des Enfans qui sont morts avant que d'être parvenus à la maturité de la raison ; & que les ames de tous les autres hommes deviennent autant de génies, capables de faire du bien ou du mal ; qu'elles seroient toujours errantes, & sujettes à toutes sortes de besoins, si le secours de leur famille ne les aidoit à subsister, ou si, suivant leurs propres inclinations, elles ne se procuroient ce qui leur manque, par le mal qu'elles commettent ou par le bien qu'elles exercent. De cette folle idée, ils concluent que pour ceux qui sont sortis de l'enfance, la mort est le plus grand mal de la nature humaine (24).

Superstition qui regarde le tems.

Ils observent, avec une exactitude & des soins inviolables, l'heure & le jour, auxquels une personne expire. S'il arrive que ce soit au même jour, à la même heure que son pere ou ceux qui lui appartiennent de près par le sang sont venus au monde, c'est un très malheureux présage pour ses héritiers & ses descendans. Ils ne permettent point alors que le corps soit enterré sans avoir consulté leurs Devins & leurs Prêtres, pour choisir un jour favorable à cette cérémonie. Deux & trois ans se passent quelquefois avant qu'ils ayent obtenu les lumieres qui leur manquent. Le cercueil est renfermé, pour les attendre, dans quelque lieu propre à ce dépôt, & n'y doit point être autrement placé que sur quatre pieus qu'on dispose dans cette vûe (25).

Dépense où les Morts jettent les vivans.

L'Auteur ajoute néanmoins que cet usage ne s'observe que dans les conditions aisées, & que les pauvres, moins scrupuleux, font enterrer leurs parens douze ou quinze jours après leur mort. Il donne une forte raison de

(23) Page 32. (24) *Ibid.* p. 33. (25) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

cette différence. Plus la sépulture est retardée, plus la dépense augmente, non-seulement pour la femme & les enfans, qui sont obligés d'offrir trois fois chaque jour au corps diverses sortes d'alimens, & d'entretenir continuellement dans le lieu du dépôt des flambeaux & des lampes, outre l'encens & les parfums qu'ils doivent brûler, avec quantité de papier doré, sous différentes formes de chevaux, d'élephans & d'autres animaux; mais encore pour tout le reste de la famille, qui doit contribuer aux frais de la fête funebre. Rien n'est aussi plus fatiguant, pour tous les proches, que l'usage indispensable de venir se prosterner plusieurs fois le jour devant le corps, & renouveller leurs lamentations, avec des cérémonies fort ennuyeuses (26).

Devoirs funebres.

Les personnes riches apportent beaucoup de soin, dans leur vieillesse, à se préparer un cercueil, & n'y épargnent point la dépense. On observe une distinction pour le sexe. Un homme qui meurt est revêtu de sept de ses meilleurs habits; une femme de neuf. On met, dans la bouche des personnes de qualité, plusieurs petites pieces d'or & d'argent, & de la semence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie. On remplit aussi la bouche des pauvres, mais de choses peu précieuses; & dans la seule vûe d'empêcher par cette espece de frein, qu'ils ne puissent tourmenter les vivans. Quelques-uns placent dans leur cercueil un vase plein de riz, qui est enterré avec eux. On n'employe point de cloux pour fermer le cercueil. Il est calfaté d'une espece de ciment, dont l'Auteur parle avec admiration. L'usage du moindre clou passeroit pour une insulte qu'on feroit au corps (27).

Cérémonies singulieres.

En le conduisant à la sépulture, les fils sont vêtus d'habits grossiers & portent des bonnets qui ne le sont pas moins. Ils ont à la main des bâtons sur lesquels ils s'appuyent, dans la crainte que l'excès de la douleur ne les fasse tomber. Les femmes & les filles ont la tête couverte d'un drap qui les dérobe à la vûe, mais qui laisse entendre leurs cris & leurs gémissemens. Dans la marche, l'aîné des fils se couche à terre par intervalles, & laisse passer le corps sur lui. Cette cérémonie est regardée comme la plus grande marque du respect filial. Lorsqu'il se releve, il pousse des deux mains le cercueil en arriere, comme s'il esperoit d'engager le Pere à retourner au séjour des vivans. On porte, dans le Convoi, diverses figures de papier peint ou doré, qui sont brulées après l'enterrement, au bruit des timbales, des hautbois & d'autres instrumens de musique. L'appareil est proportionné aux richesses de la famille. Les Seigneurs ont plusieurs cercueils l'un sur l'autre. Ils sont portés sous de riches dais, avec une escorte de Soldats, & une longue suite de Mandarins, qui s'empressent dans ces occasions pour rendre au mort les mêmes honneurs qu'ils esperent de recevoir.

Deuil rigoureux.

Pour le deuil, on se coupe les cheveux jusqu'aux épaules, on se couvre d'habits couleur de cendre, & l'on porte une sorte de bonnet de paille. Il dure trois ans pour un pere & une mere. Le fils aîné y ajoute trois mois. Dans un si long intervalle, les enfans habitent peu leurs logemens ordinaires. Ils couchent à terre sur des nattes. Non-seulement, ils se réduisent aux alimens les plus simples, mais ils se font servir dans une vaisselle grossiere. Ils se privent des liqueurs fortes. Ils n'assistent à aucune fête. Le mariage

(26) *Ibid.* p. 33.

(27) *Ibidem.*

même leur est interdit; & s'ils manquoient à des Loix si séveres, ils perdroient leur droit à la succession. Mais lorsque la fin du deuil approche, ils se relâchent par degrés de cette extrême rigueur (28).

Tombeaux & Fêtes pour les Morts.

Les tombeaux sont dans les divers Aldeas où chaque famille a quelques parens. On regarde comme le dernier malheur pour une famille, qu'une personne du même sang soit privée de la sépulture. Le choix du lieu le plus favorable est un mystere, qui importe beaucoup aussi au bonheur où à l'infortune des Successeurs. Il demande ordinairement plusieurs années de consultation. Pendant le cours du deuil, on célebre quatre fois l'an la fête des Morts. Ces tems sont réglés au mois de Mai, de Juin, de Juillet & de Septembre. Mais le Sacrifice qui se fait à l'expiration des trois ans est le plus magnifique, & jette les Tonquiniens dans une dépense qui ruine quelquefois leur fortune (29).

§ VII.

Religion, Temples, Idoles & Superstitions.

Religion de Confucius, plus simple au Tonquin qu'à la Chine.

Quoique la principale Religion des Tonquins soit celle de Confucius, qu'ils ont reçue des Chinois, avec les Livres qui en contiennent les principes, elle n'est point accompagnée au Tonquin, d'un aussi grand nombre de cérémonies qu'à la Chine; & l'Auteur en donne une idée si simple, qu'après le détail même où l'on est entré dans une autre partie de cet ouvrage (30), elle ne passera point ici pour une répétition superflue.

Les Tonquiniens donnent à Confucius le nom d'*Ong-Congne*. Ils le regardent comme le plus sage de tous les hommes; & sans examiner d'où lui venoit sa sagesse, ils croyent qu'il n'y a point de vertu, & de vérité, qui ne soit fondée sur ses principes. Aussi n'obtient-on parmi eux aucun degré d'honneur & d'autorité, si l'on n'est versé dans ses Écrits. Le fond de sa doctrine consiste dans des regles morales. L'Auteur les réduit aux articles suivans;

Ses principes.

» que chacun doit se connoître soi-même, travailler à la perfection de son » Être, & s'efforcer par ses bons exemples de conduire les créatures de son » espece au degré de perfection qui leur convient, pour arriver ensemble » au bien suprême: qu'il faut étudier aussi la nature des choses, sans quoi » l'on ne sauroit jamais ce qu'il faut suivre, ce qu'il faut fuir, & comment » il faut ordonner ses desirs.

Les Sectateurs Tonquiniens de Confucius reconnoissent, dit-il, un Dieu souverain, qui dirige & qui conserve toutes les choses terrestres. Ils croyent le monde éternel, ils rejettent le culte des images, ils honorent les esprits, jusqu'à leur rendre une sorte d'adoration. Ils attendent des récompenses pour les bonnes actions & des châtimens pour le mal. Ils sont partagés dans l'opinion qu'ils ont de l'immortalité. Les uns croyent l'ame immortelle sans exception, & prient même pour les Morts. D'autres n'attribuent cette heureuse prérogative qu'à l'ame des Justes, & croyent que celle des méchans périt en sortant du corps. Ils croyent l'air rempli d'esprits malins, qui s'oc-

(28) Page 34.

(29) *Ibidem.*

(30) Au Tome VI.

cupent sans cesse à nuire aux vivans. Le respect pour la mémoire des Morts est dans une haute recommandation. Chaque famille honore les siens par des pratiques régulieres, qui approchent beaucoup de celles de la Chine. » Cette » Religion, ajoute l'Auteur, est sans Temples & sans Prêtres, sans forme » établie pour le culte. Elle se réduit à honorer le Roi du Ciel, & à pra- » tiquer la vertu. Chacun est libre dans sa méthode. Ainsi jamais aucun su- » jet de scandale. C'est la Religion de l'Empereur, du Chova, des Princes, » des Grands, & de toutes les personnes Lettrées (31). Anciennement l'Empe- » reur seul avoit droit de faire des sacrifices au Roi du Ciel. Mais en usur- » pant l'autorité souveraine, le Chova s'est mis en possession de cette préro- » gative. Dans les calamités publiques, telles que les pluies ou les seche- » resses, la famine, la peste, &c. il fait un sacrifice dans son Palais. Ce » grand acte de Religion est interdit à tout autre, sous peine de mort (32).

Elle n'a ni Prêtres ni Temples.

Secte de Bout.

La seconde secte du Tonquin, qui est proprement celle du Peuple, des femmes & des Eunuques, se nomme *Bout* dans le Pays, & n'est pas différente de celle de *Fo* (33), qui est une véritable idolatrie. Ses Partisans adorent quantité de statues & croyent la transmigration. Ils offrent des présens & des sacrifices au diable, pour détourner le mal qu'il peut leur faire. Cependant ils sont aussi sans Prêtres. Tavernier se trompe, suivant l'Auteur, lorsqu'il donne le nom de Prêtres à leurs Devins, qui ne sont qu'une espece de Moines dont toutes les fonctions se réduisent au service des Pagodes & à l'exercice de la Medecine. La plupart subsistent des aumônes du peuple. Le Tonquin a aussi ses Religieuses, qui menent une vie retirée dans leurs Cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer de leurs instrumens de musique aux funérailles.

Autres Sectes du Tonquin.

On distingue quelques autres sectes, mais qui ont fait peu de progrès. Cependant celle de *Lanzo*, qui est la secte des Magiciens, s'est acquis l'estime des Grands, & le respect du vulgaire. On consulte ses chefs dans les occasions importantes, & leurs réponses ou leurs prédictions passent pour des inspirations du Ciel.

Plusieurs sortes de Magiciens.

On en distingue plusieurs classes. Ceux qu'on appelle *Thay-Bou* sont consultés sur tout ce qui concerne les mariages, les édifices, & le succès des affaires. Leurs réponses sont payées libéralement ; & pour soutenir le crédit de ces impostures, ils ont toujours l'adresse de les envelopper dans des termes équivoques, qui paroissent toujours s'accorder avec l'évenement.

Premiere Classe.

Les Magiciens de cette classe sont tous aveugles, ou de naissance ou par accident ; c'est-à-dire, que tous ceux qui ont perdu la vûe embrassent la profession de Thaybou. Avant que de prononcer leurs Oracles, ils prennent trois pieces de cuivre, sur lesquelles sont gravés certains caracteres, & les jettent plusieurs fois à terre dans un espace où leurs mains peuvent atteindre. Ils sentent chaque fois sur quelle face elles sont tombées, & prononçant quelques mots dont le son ne passe pas leurs levres, ils donnent ensuite la réponse qu'on leur demande (34).

Seconde Classe.

Les *Thay-bou-toni* sont ceux auxquels on s'adresse pour les maladies. Ils

(31) Page 38.
(32) Page 39.
(33) Voyez l'origine & la nature de cette Religion au Tome VI.
(34) Page 40.

ont leurs livres, dans lesquels ils prétendent trouver la cause & le résultat de tous les effets naturels. Mais ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient du diable ou de quelques dieux de l'eau : leur reméde ordinaire est le bruit des timbales, des bassins & des trompettes. Le Conjurateur est vêtu d'une maniere bisarre, chante fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend d'autant moins qu'il tient lui-même à la main une petite cloche, qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agite, il saute ; & comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrêmité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare, pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors de conformer leur oracle aux circonstances. Mais si cette opération dure plusieurs jours, on a soin de leur fournir les meilleurs alimens du Pays, qu'ils mangent sans crainte ; quoiqu'ils feignent de les offrir d'abord au diable, comme un sacrifice capable de l'appaiser (35).

C'est aux Magiciens de la même classe qu'on attribue le pouvoir de chasser les esprits malins d'une Maison. Ils commencent par invoquer d'autres esprits, avec des formules en usage. Ensuite, ayant appliqué, sur le mur, des feuilles de papier jaune, qui contiennent d'horribles figures, ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens avec un bruit & des contorsions qui causent de l'épouvante. Ils benissent aussi les Maisons neuves, par une espece de consécration.

Troisiéme Classe.

Les *Thay-de-lis* sont consultés sur les lieux favorables aux Enterremens ; & si l'on se rappelle de quelle importance ce choix est pour les Tonquiniens, on jugera que cette classe de Magiciens doit être fort employée.

Magistrats du Peuple.

Les *Ba-cotes* sont une autre espece d'imposteurs, qui n'exercent la magie que pour le Peuple, & dont le salaire est aussi vil que leurs fonctions.

Temples.

Baron s'étend peu sur les Temples du Tonquin. La Religion des Grands les exclut ; & celle du Peuple ne lui inspire pas assez de zèle, pour l'avoir porté à le signaler par de grands édifices. Ce ne sont que de simples appentis, ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques Idoles suspendues, ou soutenues par quelques planches, sans autel & sans aucun ornement. Le pavé est élevé de quelques pieds, pour le garantir des inondations ; & l'on y monte ordinairement par quelques degrés, qui régnent à l'entour, & qui donnent entrée par toutes les faces. La forme générale de ces Temples est un quarré long.

§ VIII.

Productions du Tonquin.

Le Tonquin ressemble à la Hollande.

LA plus grande partie de cette contrée est basse & platte ; assez semblable aux Provinces-Unies par ses canaux & ses digues. Ses frontieres sont des montagnes du côté du Nord, de l'Ouest & du Sud. Elle est arrosée par une belle riviere, qui se divise en quantité de bras ; mais elle en a plusieurs autres moins considérables, & continuellement couvertes de bateaux

(35) Ibidem.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Le vin & le blé n'y sont pas connus.

& de grandes barques, qui rendent le commerce très-florissant. A la vérité, il ne croît dans le pays ni vin, ni bled; ce qui ne vient point de la rareté des pluies, puisque l'un & l'autre demande plutôt de l'humidité que de la secheresse; mais ce qu'il faut attribuer uniquement à l'indifférence des Habitans, qui ne les cultivent point, parce qu'ils en ignorent l'utilité. Leur principale nourriture est le riz, dont toutes les parties du pays produisent une quantité suffisante. On y distille, du riz, une liqueur nommée *Arrack*, qui ne le cede gueres à l'eau-de-vie (36).

Les charrues du Tonquin, & la maniere de s'en servir, different de celles des Chinois.

Fruits du Tonquin.

Tous les fruits ne sont pas inférieurs ici, dans leur espece, à ceux des autres pays de l'Orient; mais les Orangers sont infiniment meilleurs. Les Cocos, outre leurs usages ordinaires, fournissent une huile excellente pour les lampes. Les Guaves, les Papays & les Bancous y croissent en abondance. Le Betel & l'Arreka sont les delices des Habitans, comme dans toutes les autres parties de l'Inde. Ils ont une Figue qui ressemble peu à celle de l'Europe, & qui approche de la carotte pour le goût, mais infiniment plus agréable.

Le Lechea ou Bejay.

On trouve ici en abondance le *Lechea*, que les Habitans nomment *Bejay*. Il ne meurit à la vérité qu'entre les vingt & trente degrés de latitude du Nord. L'arbre qui le porte est fort grand, & ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier. Le fruit croît en grappes sur les branches, & chaque grain prend la forme d'un cœur, de la grosseur d'un petit œuf de poule. Dans sa maturité, il est d'un rouge cramoisi. Sa coque est mince, mais rude, quoiqu'elle s'ouvre facilement. La vûe & le goût sont également flattés par l'excellence & la beauté de ce fruit: mais il ne dure pas plus de quarante jours dans sa saison, qui est le mois d'Avril. Vers ce tems, les Officiers du Roi mettent leur sceau sur les arbres qui promettent le meilleur Bejay, sans examiner à qui ils appartiennent; & les Propriétaires sont obligés, non-seulement de n'y pas toucher, mais encore de veiller à la conservation des fruits qui sont réservés pour la Cour.

Le Jean ou les œufs de dragon.

Le Jean ou les œufs de Dragon, qui porte à la Chine le nom de *Lunlung*, est ici fort commun. Son arbre est grand; le fruit est rond, & d'un goût délicieux. Sa grosseur est celle d'une petite prune; sa couleur une olive pâle, qui approche d'une feuille flétrie. Mais comme il est fort chaud, son agrément n'empêche pas qu'il ne passe pour mal sain. Sa saison est le mois de Mai, & dure jusqu'au mois de Juillet.

Grosseur du Myte ou du Jaca.

L'Anana croît ici; mais on n'y trouve pas le *Durion*, qui demande un climat plus chaud. On voit plusieurs sortes de prunes. Le Myte, que l'Auteur croit le plus gros fruit du monde, & que la nature injurieuse, dit-il, fait sortir du tronc de son arbre, parce que les branches ne seroient pas capables de le porter, est plus gros encore au Tonquin que dans les autres pays, où il porte le nom de Jaca. On en distingue plusieurs sortes, dont les plus secs, c'est-à-dire, ceux qui ne s'attachent point aux doigts ni aux levres, passent pour les meilleurs (37).

(36) Pages 4 suivantes.

(37) Voyez l'Histoire naturelle de Ceylan & de Java au Tome VIII. On doit se souvenir qu'on ne parle ici que des propriétés ou des excellences du Tonquin. Le reste est renvoyé à l'Histoire naturelle générale des Indes.

Les

Les Tonquiniens font autant d'estime que les Chinois de ces petits nids d'oiseaux, qui servent, non-seulement à la bonne chere, avec differentes préparations qu'on leur donne en qualité d'alimens, mais qui ont la vertu de fortifier l'estomac, & celle même d'exciter les deux sexes à la propagation. Tavernier dit qu'il ne s'en trouve que dans les quatre Isles de la Cochinchine. C'est une erreur grossiere (38). L'Auteur ne connoit pas ces Isles, & soutient d'ailleurs qu'il n'y a point de ces nids dans la Cochinchine. Il ajoute que les oiseaux qui les font, ne sont pas si gros que l'hirondelle. Tavernier n'est pas plus heureux dans sa Carte, lorsqu'il y place cinq autres Isles, où il prétend que le nombre des Tortues est infini. D'ailleurs, il ne se trompe pas moins, dans le récit qu'il fait du goût des Tonquiniens pour cette nourriture. Ces Peuples, dit-il, ne croyent pas avoir bien traité leurs amis dans un festin, s'ils ne leur présentent point une Tortue. Il raconte que les Tortues font l'objet d'un grand Commerce, & que la pêche de ces animaux a fait naître une guerre dans le Pays. Autant de songes si peu vraisemblables, que pendant une grande famine qui désola le Tonquin, on y apporta des Tortues, auxquelles le Peuple même ne voulut pas toucher (39).

Erreur de Tavernier sur les nids d'oiseaux qui servent d'alimens.

Les Vers à soye sont une des richesses du Tonquin, & s'y élevent avec autant d'habileté qu'à la Chine. Aussi les pauvres sont-ils vêtus d'étoffes de soye comme les riches; & les plus belles n'y sont presque pas plus cheres que les étoffes de cotton.

Soie fort commune au Tonquin.

Quoique les Tonquiniens ne s'attachent point à la culture des fleurs, ils en ont de plusieurs sortes; telles qu'une fleur de belle rose, d'un blanc mêlé de pourpre; & une autre, qui est rouge & jaune, & qui croit sur un arbuste sans épines, mais qui n'a point d'odeur. Les fleurs, nommées *Baque*, que Tavernier loue, paroissent d'une odeur insupportable à l'Auteur. Il releve au contraire celle d'une espece de câpre, dont le parfum dure quinze jours après qu'elle est cueillie, & surpasse, à son gré, celui de toutes les fleurs qu'il connoit. Les Dames de la Cour employent cette câpre dans leur parure (40).

Fleurs du Pays.

Capre d'une excellente odeur.

Le Lis croît ici, comme dans les autres Pays de l'Inde; blanc, assez semblable à celui de l'Europe, mais la fleur beaucoup plus petite, quoique la tige soit assez haute. Le Jassemin, qu'on appelle de Perse, y est aussi fort commun.

Les cannes de sucre croissent en abondance au Tonquin, mais les Habitans entendent mal à rafiner le sucre. Cependant ils en usent à leur maniere. Tavernier dit faussement qu'ils en mangent après leurs repas, pour faciliter la digestion (41).

Cannes de sucre.

Le Pays produit toutes sortes de volailles, telles que des Poules, des Oyes, des Canards, &c. On y trouve en abondance des Vaches, des Pourceaux, & les autres especes d'animaux domestiques. Les Chevaux y sont petits, mais vifs & robustes. On en tireroit de grands services, si les Habitans ne voyageoient par eau plus volontiers que par terre.

Animaux.

On voit, dans le Pays, des Tygres & des Cerfs; mais en petit nombre.

(38) *Ibidem.* page 5.
(39) *Ibidem.*
(40) *Ibid.*
(41) Page 6.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les Singes y sont fort communs. Il s'y trouve aussi beaucoup d'Eléphans; mais on ne les employe qu'à la guerre. Tavernier leur attribue mal-à-propos plus de grosseur & de legereté que dans d'autres lieux.

Le Pays a beaucoup de chats, mais peu disposés par la nature à prendre des souris. Ce sont les chiens qui exercent ici cette guerre, & qui n'ont presque point d'autre emploi. Tavernier fait une longue histoire des souris extraordinaires du Tonquin, & du goût que les Habitans ont pour leur chair. L'Auteur proteste qu'il n'en a jamais vû manger. Il sait, dit-il, que les Portugais en mangent par remede, pour diverses maladies (42).

Les oiseaux de terre ne sont pas en grande abondance au Tonquin; mais on y voit beaucoup d'oiseaux de mer.

Vers les côtes de la mer & dans les villes, on est fort incommodé des Mosquites. La Campagne en est moins remplie, du moins pendant les vents du Nord, qui chassent ces fâcheux insectes.

Ce que Tavernier raconte des fourmies blanches est vrai, mais ne regarde pas plus le Tonquin que d'autres Pays des Indes, & sur-tout le Royaume de Siam, où l'on a peine à s'en garantir jusques dans les Maisons.

On conserve ici des œufs de poule & de canne, par une préparation qui les rend propres à l'assaisonnement des autres mets. Mais Tavernier se trompe lorsqu'il en fait une nourriture commune du Pays (43).

§ IX.

Commerce & Monnoie.

Commerce extérieur & domestique.

LA principale richesse du Pays, & la seule même qui serve au Commerce étranger, est la soie crue & travaillée. Les Portugais & les Castillans enlevoient autrefois toute la soie crue. Aujourd'hui, elle passe entre les mains des Hollandois & des Chinois, qui en portent beaucoup au Japon. La plus grande partie de la soie travaillée, c'est-à-dire, en fil, est achetée par les Anglois & les Hollandois (44).

D'où vient l'or & l'argent dans le Pays.

Les Tonquiniens n'ont pas d'autre or que celui qui leur vient de la Chine. Leur argent vient des Anglois, des Hollandois, & des Chinois qui font le Commerce du Japon. Ils ont des mines de fer & de plomb, qui leur en fournissent autant qu'ils en ont besoin pour leurs usages.

Leur Commerce domestique consiste dans le riz, le poisson salé & d'autres alimens, & dans la soie crue & travaillée qu'ils réservent pour leurs habits & leurs meubles. Ils font quelque trafic avec les Chinois; mais sans en tirer beaucoup de profit, parce qu'ils sont obligés de faire des présens considérables aux Mandarins qui commandent sur les frontieres. Les Chinois mêmes ne sont pas exempts de ces concussions. C'est une maxime politique, dans toutes ces Cours, de ne pas souffrir que les Sujets deviennent trop riches, de peur que l'ambition & l'orgueil ne leur fassent perdre le goût de la soumission; & les Souverains ferment l'œil, par cette raison, sur les injustices de leurs Officiers (45).

(42) Page 5. (43) *Ibidem.* (44) Page 6. (45) *Ibidem.*

Raisons qui rendent le Commerce peu considerable.

En un mot, le Commerce est si peu florissant dans le Royaume du Tonquin, que si les Habitans achetent quelque chose des Etrangers, c'est toujours en leur demandant trois ou quatre mois de crédit; & par conséquent avec quelque risque, pour l'Etranger, de perdre sa marchandise; ou d'avoir beaucoup de peine à se faire payer. L'Auteur reconnoit, au desavantage de sa Nation, qu'il n'y a point un seul Marchand Tonquinien, qui ait le pouvoir ou le courage d'employer tout d'un coup deux mille écus en marchandises. Cependant il ajoute qu'on ne sauroit leur reprocher d'être aussi trompeurs que les Chinois; ce qui vient peut-être, dit-il avec la même sincérité, de ce qu'ils ont moins d'esprit & de finesse. Il remarque cette différence entre les deux Nations : Un Tonquinien demande sans cesse, & tourmente les Etrangers pour obtenir d'eux quelque present; au lieu que le Chinois, cruel & sanguinaire, les tue perfidement ou les jette dans la mer pour le moindre intérêt (46).

Différence entre les Chinois & les Tonquiniens.

Monnoie du Tonquin.

Une autre raison qui s'oppose au Commerce du Tonquin, c'est que la plus grande partie de l'argent qui entre dans le Pays passe à la Chine, pour y être échangé contre de la monnoie de cuivre, qui monte & qui baisse au gré de la Cour. D'ailleurs la marque de cette monnoie s'altérant bientôt, elle cesse alors d'être courante; ce qui cause une perte considérable aux Marchands; & d'autant plus de préjudice au bien public, que le Pays n'a pas de monnoie de cuivre au coin du Prince, dans laquelle on puisse convertir l'autre, à mesure qu'elle s'altere. L'Auteur gémit d'une si mauvaise politique.

Réflexions de l'Auteur sur la mauvaise politique du Tonquin.

Quoique le Gouvernement fasse si peu de cas du Commerce étranger, il ne laisse pas d'en tirer de grosses sommes, par les droits & les taxes qu'il impose. On a remarqué que la seule Douanne de l'Isle *Twon-bene* lui rapporte un million de Risdales. Mais il en reste peu dans le Tresor royal, parce que l'entretien continuel d'une nombreuse armée, & d'autres soins, que l'Auteur traite d'inutiles, entraînent beaucoup de dépense. Enfin, dit-il, c'est une extrême pitié que tant de commodités, qui pourroient enrichir le Royaume & rendre son Commerce florissant, ayent toujours été négligées. Si l'on considere qu'il est bordé par deux des plus riches Provinces de la Chine, on jugera qu'il seroit facile d'y faire passer une partie des productions de ce vaste Empire. Il ne seroit pas moins aisé d'y attirer les Marchandises de l'Europe & des Indes; & la liberté qu'on pourroit accorder aux Etrangers de porter leur Commerce dans l'intérieur du Pays, tourneroit également à l'avantage du Roi & des Habitans. Mais la crainte de quelque invasion, qui n'est gueres à redouter, éloigne la Cour de toutes les communications qui pourroient faire pénétrer ses frontieres (47).

(46) *Ibid.* Page 7.

(47) *Ibid.* Page 7.



VOYAGE
DE GUI TACHARD
A SIAM (48).

Introduction.

De plusieurs Relations du même voyage, qui doivent trouver place ici successivement, celle du Pere Tachard est en possession du premier rang dans l'estime du Public, par les savantes observations dont elle est remplie; comme celle de Choisy s'est fait estimer par son agrément, & les autres par le mérite qui leur est propre. Il est vrai, en général, qu'on a peu de voyages aussi curieux, & qu'on n'en a peut-être pas de plus exacts, que ceux qui se firent à Siam en 1685 : & la raison en paroîtra sensible, si l'on considere que leurs differens Auteurs écrivant dans le même tems & sur les mêmes sujets, se sont servis entr'eux de Censeurs & de guides.

Occasion & motifs de ce Voyage.

Depuis l'établissement d'une Académie des Sciences à Paris, cette illustre Compagnie n'avoit rien imaginé de plus convenable aux vûes de sa fondation, que d'employer sous la protection du Roi, plusieurs de ses membres à faire des observations dans les pays étrangers, pour se mettre en état de corriger les Cartes Géographiques, de faciliter la navigation, & de perfectionner l'Astronomie. Elle avoit envoyé les uns en Dannemark, d'autres en Angleterre, d'autres jusqu'en Afrique & aux Isles de l'Amérique; tandis que ceux qui demeuroient à l'Observatoire de Paris travailloient de concert avec eux par des correspondances établies. On cherchoit l'occasion d'en faire passer quelques-uns aux Indes Orientales, & l'arrivée d'un Missionnaire Jesuite (49), qui revenoit de la Chine, fit naître les mêmes idées pour ce grand Empire. Un heureux incident en avança beaucoup l'exécution. A la fin de l'année 1682, on vit arriver en France deux Mandarins Siamois, avec un Prêtre des Missions étrangeres, nommé *le Vachet*. Ils venoient de la part des Ministres du Roi de Siam, pour apprendre des nouvelles d'un Ambassadeur que le Roi leur Maître avoit envoyé à la Cour de France avec des présens magnifiques, sur un Vaisseau de la Compagnie des Indes, qu'on croyoit perdu par le naufrage. Ces avances d'amitié, de la part d'un Prince Indien, exciterent Louis XIV à profiter d'une si favorable ouverture pour le progrès des Sciences & pour la propagation du Christianisme. M. de Louvois demanda aux Jesuites, par ses ordres, six Mathématiciens de leur Compagnie, qui furent reçus, par un privilege particulier, dans celle des Sciences. On leur fournit des mémoires touchant les remarques qu'ils devoient faire aux

(48) On se sert ici de l'Edition d'Amsterdam, qui contient les deux Voyages de Tachard, en 2 Volumes *in* 12, avec des figures, chez Pierre Mortier, en 1688.

(49) Le Pere Couplet, parti de Macao le 5 Décembre 1681, sur un Vaisseau Hollandois, & arrivé en Hollande au mois d'Octobre 1682.

Indes, des Cartes Marines de la Bibliotheque du Roi, qui avoient servi à d'autres voyages, & toutes sortes d'instrumens mathématiques. Leurs pensions furent reglées, & leurs Lettres Patentes expédiées pour la qualité de Mathématiciens du Roi dans les Indes. Ils devoient partir avec le Chevalier de Chaumont, nommé par le Roi à l'Ambassade de Siam.

TACHARD. Introduction.

L'empressement de leur zele ayant répondu à l'importance de leur destination, ils se rendirent à Brest où devoit se faire l'embarquement. Ces six Mathématiciens Jesuites, dont le nom est devenu célebre par les services qu'ils ont rendus aux sciences & à la Religion, étoient le Pere de *Fontenay*, revêtu de la qualité de Supérieur, les Peres *Gerbillon*, *le Comte*, *Bouvet*, *Visdelou* & *Tachard*, Auteur de cette Relation. Entre les personnes distinguées qui devoient composer le cortege de l'Ambassadeur, on comptoit l'Abbé de *Choisy*, fort connu par sa naissance & son mérite, qui devoit demeurer en qualité d'Ambassadeur ordinaire auprès du Roi de Siam, du moins jusqu'à son baptême, si ce Prince remplissoit l'esperance qu'on avoit de sa Conversion; M. de Vaudricour, Capitaine commandant du Vaisseau, un des plus anciens & des plus habiles Officiers de la Marine de France; M. de Coriton, Capitaine en second; MM. de Forbin & de Cibois, Lieutenans; M. de Chamoreau, Enseigne, les deux Mandarins Siamois; M. Vachet qui les avoit amenés en France, & douze jeunes Gentilshommes, dont la plus grande partie s'embarqua dans la Fregate la *Maligne*, commandée par M. de Joyeux Lieutenant du Port de Brest, qui avoit déja fait plusieurs voyages dans les Indes. Cette Fregatte, de 30 pieces de canon (50), avoit été jugée nécessaire pour le transport des présens, des équipages de l'Ambassadeur, des vivres & d'une grande quantité de ballots, remplis de toutes sortes de curiosités que le Roi de Siam faisoit venir de France & d'Angleterre. Le Navire nommé l'Oiseau, étoit un Vaisseau de Roi de quarante pieces (51).

1685. Départ de Brest.

On mit à la voile le 3 de Mars 1685, avec un vent si favorable, quoique la saison fût un peu avancée pour la Mer, que l'Abbé de Choisy, dans son style badin, remercie les vents alisés de l'être venus chercher jusqu'à Brest. L'Auteur ne s'en loue pas moins; mais d'un ton plus grave: » Depuis » la sortie du Goulet, qu'on trouve en sortant de Brest, nous eumes, dit-il, » jusqu'à cinq ou six degrés en de-çà de la ligne, le plus beau tems & le » vent le plus favorable: la Providence divine prenant comme plaisir à fa» vorifer une navigation entreprise pour l'honneur de la Religion, dans » un tems où les plus expérimentés Officiers de la Marine jugeoient que nous » avions manqué de trois semaines entieres la saison propre au départ. Avec » une seule voile & vent arriere, nous faisions plus de soixante lieues en » vingt-quatre heures (52).

On se trouva, dès le 11, à la vûe de l'Isle de Madere. C'est à peu près dans ces parages qu'on rencontra les vents alisés, si desirés des Matelots, parce qu'ils soufflent toujours du même côté entre le Nord & l'Est. Ils leur épargnent la fatigue de travailler beaucoup à la manœuvre. D'ailleurs, com-

(50) L'Abbé de Choisy ne lui en donne que vingt-quatre, & quarante-six à l'oiseau, p. 2.

(51) Relation de Tachard depuis la page 1, jusqu'à la p. 19.

(52) *Ibid.* p. 20.

TACHARD. 1685.

me ils sont temperés, ils moderent les chaleurs de la Zone, qui seroient insupportables sans ce secours. La mer devenant belle, & le vent stable & reglé, on porte beaucoup de voiles, & l'on fait ordinairement 40 ou 50 lieues d'un midi à l'autre, sans presque sentir l'agitation du vaisseau ni le mouvement de la mer (53).

Remarques astronomiques.

A mesure qu'on approchoit de la ligne, les Mathématiciens Jesuites prenoient plaisir à remarquer combien les étoiles du Pole arctique s'abbaissoient & combien celles du Pole antarctique s'élevoient au-dessus de leurs têtes. De toutes les nouvelles étoiles, qu'ils découvrirent du côté du Sud, celles qui les frappoient d'abord le plus furent les étoiles de la Croisade, ainsi nommées, parce que les quatre principales sont disposées en forme de croix. La plus grande est à vingt-sept degrés du Pole; c'est sur elle que les Pilotes se reglent & prennent quelquefois la hauteur. Comme on avançoit sans cesse de ce côté-là, & qu'on découvroit chaque jour de nouvelles étoiles, les Jesuites eurent le loisir de les considerer, & de comparer cette nouvelle région du Ciel avec la Carte astronomique du Pere Pardies; mais l'Auteur avoue de bonne foi qu'ils n'y trouverent pas beaucoup de conformité. Cette Carte, dit-il, a besoin d'être reformée; & l'on pourroit commencer par la Croisade, dont les bras sont plus inégaux dans le Ciel que sur le papier. On y a marqué le Loup & le Centaure avec si peu de fidélité, qu'on a peine à les reconnoître dans le Ciel, dont elles rendent néanmoins la partie qu'elles occupent extrêmement brillante, à cause du grand nombre d'étoiles qui les composent & qui semblent ne faire qu'une seule constellation. Mais, sur la Carte, les deux Constellations ne peuvent passer au plus que pour mediocres. Les étoiles du triangle australe paroissent à la vérité marquées au Ciel dans la même situation qu'elles ont entr'elles; mais elles paroissent mal placées, par rapport aux autres constellations. Les étoiles du Taureau ne sont pas à beaucoup près si belles qu'elles paroissent sur la Carte, quoique la disposition soit presque la même. La Grue est, au jugement de Tachard, la plus exactement marquée qui soit de ce côté-là. Il ne faut que la voir un moment sur la Carte, pour la trouver aussi-tôt dans le Ciel. L'abeille, l'*apode* ou l'oiseau de Paradis, & le Cameleon, quoique petites, sont assez bien marquées. Il y auroit aussi quelque chose à réformer dans la figure & dans la situation des nuages, & des autres constellations méridionales, où l'on pourroit encore trouver d'autres défauts par le moyen des instrumens (54).

Défauts de la Carte du Pere Pardies.

L'Auteur ajoute que s'il eut le plaisir de remarquer les fautes d'autrui, il eut aussi le chagrin de n'y pouvoir remedier. L'agitation du Vaisseau ne permit point aux Mathématiciens de se servir de leurs instrumens, pour réformer la Carte du Pere Pardies. Mais ils ne laisserent pas d'en tirer une nouvelle, à l'œil seulement, qui est moins défectueuse que la premiere, sans avoir néanmoins cette justesse qu'on desire dans cette sorte d'ouvrages, où l'on ne peut réussir sans le secours des instrumens (55).

Variété du passage de la ligne.

La pêche amusa beaucoup les François. Ils ne commencerent à trouver beaucoup de poissons qu'à cinq ou six degrés au deçà de la ligne. Mais les remarques de l'Auteur n'ajoutent rien sur cet article à ce qu'on a déja lû

(53) *Ibid.* p. 24. (54) *Ibid.* pages 25 & suivantes. (55) Page 27.

dans differentes Relations. Il s'applaudit de n'avoir point éprouvé, au passage de la ligne, toutes les incommodités dont il avoit été menacé par d'autres Voyageurs; faveur du Ciel d'autant plus singuliere, qu'un Navire Hollandois, parti d'Europe deux mois avant les deux Vaisseaux François, essuya les plus affreuses disgraces dans les mêmes climats & perdit les trois quarts de son équipage. Il ne mourut qu'un homme sur l'Oiseau & sur la Maligne, dans toute la traversée de Brest au Cap de Bonne-Esperance; & les chaleurs de la Zone torride ne parurent gueres plus grandes à l'Auteur, que celles de France au fort de l'Eté (56).

Mais les Jesuites observerent plusieurs Phénomenes, qui, sans être particuliers à leur navigation, méritent d'être représentés avec les remarques de six habiles Mathématiciens (57).

Observations de plusieurs Phénomenes. Oeil de Bœuf.

Le 12 de Mars, ils découvrirent, au milieu du jour, un de ces jeux de la nature, que leur figure a fait nommer *Oeil de Bœuf* ou *Oeil de Bouc*. On les regarde ordinairement, comme un présage assuré de quelque orage. C'est un gros nuage rond, opposé au soleil, & éloigné d'environ quatre-vingt ou quatre-vingt-dix degrés de cet astre, sur lequel se peignent les mêmes couleurs que celles de l'arc-en-ciel, mais fort vives. Peut-être n'ont-elles ce grand éclat que parce que l'œil de bœuf est environné de nuées épaisses & obscures. Mais l'Auteur accuse de fausseté tous les pronostics qu'on en tire. Il en vit deux, après lesquels le tems fut beau & serein pendant plusieurs jours.

Il peint soigneusement cette autre espece de Phenomene, que les Mariniers appellent *Trompes, Pompes* ou *Dragons* d'eau, & qu'il eut l'occasion d'observer entre la ligne & le Tropique du Capricorne. Ce sont comme de longs Tubes, ou de longs Cylindres, formés de vapeurs épaisses, qui touchent les nues d'une de leurs extrêmités, & de l'autre la mer, qui paroît bouillonner à l'entour. On voit d'abord un gros nuage noir, dont il se sépare une partie; & comme c'est un vent impétueux qui pousse cette portion détachée, elle change insensiblement de figure & prend celle d'une longue colonne, qui descend jusques sur la surface de la Mer; demeurant d'autant plus en l'air que la violence du vent l'y retient, ou que les parties inférieures soutiennent celles qui sont dessus. Aussi lorsqu'on vient à couper ce long Tube d'eau par les vergues & les mâts du Vaisseau, qu'on ne peut quelquefois empêcher d'entrer dedans, ou à interrompre le mouvement du vent, en rarefiant l'air voisin par des décharges redoublées d'artillerie, l'eau n'étant plus soutenue tombe en très-grande abondance, & tout le dragon se dissipe aussi-tôt. Cette rencontre est fort dangereuse, non-seulement à cause de l'eau qui tombe dans le Navire, mais encore, par la violence subite & la pesanteur extraordinaire du tourbillon qui l'emporte, & qui est capable de démâter ou de faire périr les plus grands Vaisseaux. Quoique de loin ces dragons d'eau ne paroissent pas avoir plus de six ou sept pieds de diametre, ils ont beaucoup plus d'étendue. L'Auteur en vit deux ou trois à la portée du pistolet, auxquels il trouva plus de cent pieds de circonférence (58).

(56) Page 35.

(57) Voyez la Relation du Pere Stephens, autre Missionnaire Jésuite.

(58) *Ibidem.* p. 38.

TACHARD. 1685.

Siphons de mer.

Il remarqua d'autres Phenomenes qu'on nomme *Siphons*, à cause de leur figure longue, assez semblable à celle de certaines pompes. On les voit paroître au lever & au coucher du soleil, vers l'endroit où cet astre est alors. Ce sont des nuages longs & épais, environnés d'autres nuages, clairs & transparens. Ils ne tombent point. Ils se confondent enfin tous ensemble & se dissipent par degrés ; au lieu que les dragons sont poussés avec impétuosité, durent long-tems, & sont toujours accompagnés de pluie & de tourbillons, qui font bouillonner la mer & la couvrent d'écume.

Iris de lune.

Les Iris de lune ont, dans ces lieux, des couleurs bien plus vives qu'en France : mais le soleil en forme de merveilleux sur les gouttes d'eau de mer, que le vent emporte comme une pluie fort menue, ou comme une fine poussiere, lorsque deux vagues se brisent en se choquant. Si l'on regarde ces Iris d'un lieu élevé, ils paroissent renversés. Il arrive quelquefois qu'un nuage passant par-dessus & venant à se résoudre en pluie, il se forme un second Iris, dont les jambes paroissent continuées avec celles de l'Iris renversé, & composent ainsi un cercle d'Iris presqu'entier (59).

Feux marins & leur nature.

La mer a ses Phenomenes aussi-bien que l'air. Il y paroit souvent des feux, sur-tout entre les tropiques. Sans parler du spectacle commun de ces petites langues de feu, qui s'attachent aux mâts & aux vergues, à la fin des tempêtes, & que les Portugais nomment feu *Saint-Telme*, & non *Saint-Helme*, les Mathématiciens virent plusieurs fois, pendant la nuit, la mer toute couverte d'étincelles, lorsqu'elle étoit un peu grosse & que les vagues se brisoient. On remarquoit aussi une grande lueur à l'arriere du Navire, particuliérement lorsque le Vaisseau alloit vite. Sa trace paroissoit un fleuve de lumiere ; & si l'on jettoit quelque chose dans la mer, l'eau devenoit toute brillante. L'Auteur trouve la cause de cette lueur dans la nature même de l'eau de mer, qui étant remplie de sel, de nître, & sur-tout de cette matiere dont les Chimistes font la principale partie de leurs Phosphores, toujours prête à s'enflammer lorsqu'elle est agitée, doit aussi par la même raison devenir brillante & lumineuse. Il faut si peu de mouvement à l'eau marine, pour en faire sortir du feu, qu'en maniant une ligne qu'on y a trempée, il en sort une infinité d'étincelles, semblables à la lueur des vers luisans, c'est-à-dire, vive & bleuâtre (60).

Ce n'est pas seulement dans l'agitation de la Mer qu'on y voit des brillans. Le calme même les offre vers la Ligne, après le coucher du Soleil. On les prendroit pour une infinité de petits éclairs, assez foibles, qui sortent de l'eau, & qui disparoissent aussi-tôt. Les six Mathématiciens n'en purent attribuer la cause qu'à la chaleur du Soleil, qui a rempli & comme impregné la Mer, pendant le jour, d'une infinité d'esprits ignés & lumineux. Ces esprits se réunissant le soir sortent d'un état violent & s'échappent à la faveur de la nuit (61).

Outre ces brillans passagers, ils en virent d'autres pendant les calmes, qui paroissent moins faciles à expliquer. On peut les nommer *permanens*, parcequ'ils ne se dissipent pas comme les premiers. On en distingue de différen-

(59) Page 39. Tachard associe toujours ses Compagnons à ses remarques.

(60) Page 40.

(61) *Ibidem*.

tes

tres grandeurs & de diverses figures; de ronds, d'ovales de plus d'un pied & demi de diametre, qui passoient le long du Navire, & qu'on pouvoit conduire de vûe à plus de deux cens pas. Quelques-uns les prirent simplement pour de la glaise, ou pour quelque substance onctueuse, qui se forme dans la mer par quelque cause inconnue; d'autres pour des poissons endormis, qui brillent naturellement. On crut même y reconnoître deux fois la figure du brochet (62).

TACHARD. 1685.

Arrivée au Cap de Bonne-Espérance.

Les diverses especes d'herbes & d'oiseaux qui commencerent à se faire voir au trente-troisiéme degré de latitude australe, & au dix-neuviéme de longitude suivant l'estime des Pilotes, annoncerent aux Matelots le Cap de Bonne-Esperance, à la vûe duquel ils arriverent le 3 de Mai. Ils y mouillerent le lendemain, à cent cinquante pas du Fort.

Mal-entendu pour le salut.

Il y avoit alors dans cette rade, quatre gros Vaisseaux, arrivés de Hollande depuis un mois, qui portoient le Baron de *Van Rheeden*, envoyé aux Indes par la Compagnie Hollandoise, avec le titre de Commissaire général pour la visite des places fortes, & le Baron *de S. Martin*, François de Nation, Major général de Batavia, Commandant en cette qualité toutes les Troupes de la République dans les Indes, avec d'autres Officiers de distinction. Après les explications ordinaires, qui se firent avec beaucoup de politesse, on parla du salut, & l'on convint que la Forteresse rendroit coup pour coup, lorsque le Vaisseau François l'auroit saluée; mais cet article fut mal entendu. L'Ambassadeur de France ayant fait tirer sept coups de canon, l'Amiral Hollandois ne répondit que de cinq, & la Forteresse ne tira point. Sur d'autres explications, on arrêta, pour reparer cette faute, que le salut de l'Amiral seroit compté pour rien. Ainsi la Forteresse tira sept coups, l'Amiral sept, & les autres Navires Hollandois cinq, pour saluer le Vaisseau du Roi, qui rendit le salut, & qui fut remercié ensuite par le Fort & par la Flotte (63).

Les Mathématiciens font leurs observations au Cap.

Les Mathématiciens Jesuites obtinrent de Vandestel, Gouverneur du Cap, la liberté de faire porter leurs instrumens à terre, & toutes les facilités qu'ils pouvoient esperer d'un homme civil, pour faire quelques observations dont les Hollandois devoient partager l'utilité: leurs Pilotes ne connoissoient encore la longitude du Cap que par leur estime; moyen douteux, & qui les trompoit souvent. Tachard, choisi pour expliquer le service que les Jesuites étoient capables de leur rendre, apprit au Gouverneur que par le moyen des instrumens qu'ils avoient apportés & des nouvelles Tables de Cassini, sans avoir besoin des Eclipses de Lune & de Soleil, ils pouvoient observer par les Satellites de Jupiter, & fixer la longitude du Cap. Vandestel, sensible à cette offre, non-seulement les combla de politesses, mais fit préparer pour leur logement un pavillon dans le celebre Jardin de la Compagnie (64).

Description du fameux Jardin de la Compagnie Hollandoise.

Ils furent surpris de trouver, dans un climat brulant, un des plus beaux Jardins & des plus curieux qu'ils eussent jamais vus (65). » Sa situation est

(62) Page 41.
(63) Page 49.
(64) Page 52.

(65) On s'arrête à cette description, parce qu'elle n'est pas si exacte dans la Relation de Kolben.

TACHARD. 1685.

» entre le bourg & la montagne de la Table, à côté du Fort, dont il n'est » éloigné que d'environ deux cens pas. Il a mille quatre cens onze pas com» muns de longueur, & deux cens trente-cinq pas de largeur. Sa beauté » ne consiste pas, comme en France, dans des compartimens & des par» terres de fleurs, ni dans des eaux jaillissantes. Il pourroit en avoir, si la » Compagnie de Hollande en vouloit faire la dépense; car il est arrosé par » un ruisseau d'eau vive, qui descend de la montagne. Mais on y voit des » allées à perte de vûe, de citroniers, de grenadiers, d'orangers, plantés en » plein sol, à couvert du vent, par de hautes & épaisses palissades d'une » espece de laurier, toujours verd, & semblable au Filaria, qui se nomme » *Spek*. Il est partagé, par la disposition des allées, en plusieurs quarrés mé» diocres, dont les uns sont pleins d'arbres fruitiers, les autres de racines, de » légumes, d'herbes & de fleurs. C'est comme un Magazin de toutes sortes » de rafraîchissemens pour les Vaisseaux de la Compagnie, qui vont aux » Indes, & qui ne manquent jamais de relâcher au Cap de Bonne-Espérance. » A l'entrée du Jardin, on a bâti un grand corps de logis, où demeurent » les Esclaves de la Compagnie, au nombre de cinq cens, dont une partie » est employée à cultiver le Jardin, & le reste à d'autres travaux *(66)*.

Pavillon cedé aux Mathématiciens.

Vers le milieu de la muraille, du côté qui regarde la Forteresse, est un petit Pavillon qui n'est point habité. L'étage d'en-bas contient un vestibule percé du côté du Jardin & du Fort, accompagné de deux sallons de chaque côté. Le dessus est un grand cabinet, ouvert de toutes parts, entre deux terrasses pavées de brique, & entourées de balustrades, dont l'une regarde le Septentrion & l'autre le Midi. Ce Pavillon convenoit parfaitement au dessein des Mathématiciens. On y découvroit tout le Nord, dont la vûe leur étoit sur-tout nécessaire, parce que c'est le midi pour le Pays du Cap. Vandestel leur abandonna la disposition d'un lieu si agréable & si commode, qui a porté depuis, parmi les Hollandois, le nom d'Observatoire *(67)*.

Longitude du Cap déterminée.

Le résultat de leurs observations, pour la longitude, (en supposant celle de Paris, prise du premier Méridien qui passe par l'Isle de Fer, la plus occidentale des Canaries, de vingt-deux degrés & demi, suivant Cassini), est quarante degrés & demi pour celle du Cap, prise du même Méridien.

Le quadran équinoxial fit trouver la variation de l'aimant, d'onze degrés & demi Nord-Ouest.

On considéra diverses Etoiles fixes, avec une lunette de douze pieds (*).

(66) Page 52.

(67) Page 55.

(*) Le pied de *Cruzero*, marqué dans Bayer, est une Etoile double, c'est-à-dire, composée de deux belles Etoiles, éloignées l'une de l'autre d'environ leur diametre seulement, à peu près comme la plus Septentrionale des *Jumeaux*; sans parler d'une troisiéme, beaucoup plus petite, qu'on y voit encore, mais plus loin.

Il y a plusieurs endroits, sous le Cruzero, dans la voye lactée, qui paroissent remplis d'une infinité d'Etoiles, avec la lunette.

Les deux Nuages, qui sont proche du Point Méridional, ne paroissoient pas un amas d'Etoiles, comme *Præsepe Cancri*, ni même une lueur sombre, comme la *nebuleuse d'Andromede*. On n'y voit presque rien avec les grandes lunettes, quoique sans lunette on les voye blancs, particuliérement le grand nuage.

Rien n'est si beau dans le Ciel que les Constellations du Centaure & du Navire. Il n'y a pas de belles Etoiles proche du Pôle :

Tachard. 1685.

Difficultés de la route depuis le Cap jusqu'à l'Isle de Java.

Les remarques des Mathématiciens, sur le Cap & sur ses Habitans, quoique dignes de leur esprit & de leurs lumieres, n'ajoutent rien à celles de Kolben, qui avec la même attention & la même habileté, employa une partie de sa vie aux observations qu'il a publiées (68). On remit à la voile le 7 de Juin, avec de gros vents d'Ouest & de Sud-Ouest, qui firent faire d'abord beaucoup de chemin. Ensuite l'espérance de les trouver constans ayant fait avancer les deux Vaisseaux jusqu'au trente-septiéme degré du Sud, on reconnut la vérité des avis du Baron *Van-Rheeden*, qui, suivant la remarque des Pilotes Hollandois, avoit averti les Peres que depuis quatre ou cinq ans les saisons & les vents étoient extrêmement changés, & qu'il ne falloit gueres se fier aux expériences passées. On perdit les vents d'Ouest dans l'endroit même où l'on espéroit les trouver plus réguliers : d'où l'Auteur conclut que lorsqu'on les trouve dès la hauteur du Cap, il faut faire route sans élever davantage vers le Sud. Ainsi, par un excès de fidélité à suivre les instructions qu'on avoit apportées de France, on se jetta dans des difficultés qui rendirent la navigation très-dangereuse & très-pénible (69).

Saisons & vents changés dans ces mers.

Elles durerent jusqu'au 5 d'Août, qu'ayant découvert une grande Terre, & l'ayant reconnu pour l'Isle de Java, dont on se croyoit fort éloigné, on remarqua que cette Isle est beaucoup plus orientale, & plus proche de soixante lieues du Cap de Bonne-Espérance, qu'elle n'est marquée sur les Cartes. On eut aussi l'occasion de vérifier que l'Isle Mony est exactement à dix degrés onze minutes de latitude méridionale, quoique sur les Cartes ordinaires elle soit marquée au huitiéme (70). Dans une si longue course, les Mathématiciens ne virent rien de plus remarquable que des Marsouins, différens en grosseur, en figure & en couleur, de ceux qu'ils avoient vûs jusqu'alors. Ils sont deux fois plus gros & plus blancs. Ils ont le musle moins allongé & presqu'arrondi. Comme ils sont beaucoup plus beaux que les premiers, l'Auteur paroît persuadé que ce sont les poissons auxquels les Anciens donnoient le nom de Dauphins (71).

Erreurs des Cartes marines.

mais il y en a quantité de petites. Bayer & ceux qui en parlent en omettent plusieurs; & la plûpart de celles qu'ils mettent ne paroissent pas au Ciel dans la même situation. *Ibid.* pages 57, 58.

On peut tirer, conclut Tachard, deux avantages de ces observations. Le premier est la variation de l'Aiman, que nous trouvâmes avec l'anneau astronomique, d'onze degrés & demi Nord-Ouest. Le second, la longitude véritable du Cap, que nous réglâmes sur l'émersion du premier Satellite de Jupiter, qui devant paroître à huit heures vingt-six minutes sur l'horizon de Paris, & ayant été observée au Cap à neuf heures trente-sept minutes, quarante secondes du soir, donne une heure douze minutes quarante secondes de différence entre les deux Méridiens des deux lieux. Convertissez-les en degrés, vous en trouverez dix-huit. Par conséquent les Cartes sont défectueuses, & marquent le Cap plus oriental de près de 3 deg. qu'il n'est en effet. (*Ib.* p. 64.)

L'Auteur rend témoignage que l'Abbé de Choisy étoit present à cette opération. Cet Abbé le rapporte aussi dans son Journal (T. I. p. 85). Il ajoute au récit de l'opération : » Cette seule observation paye tous les instrumens que le Roi a fait faire. Je n'y ai » pas été tout-à-fait inutile. Pendant que le » Pere de Fontenay étoit à la lunette, & » que les autres avoient soin des pendules, » je disois quelquefois, Une, deux, trois, » quatre, pour marquer les secondes.

(68) Voyez le Journal de Kolben, & la Description du Cap, au Tome IV de ce Recueil.

(69) Pages 83 & suivantes.

(70) Pages 91, 93.

(71) Page 94. On eut beaucoup de peine à doubler l'Isle du Prince, à l'entrée du détroit.

TACHARD. 1685.

On refuse des vivres aux François dans la Rade de Bantam.

L'Ambassadeur François avoit compté de se procurer des rafraîchissemens dans la Rade de Bantam : mais les Hollandois, à demi Maîtres de cette ville, depuis qu'ils avoient prêté leurs forces au jeune Roi pour faire la guerre à son Pere, furent allarmés de voir paroître le Pavillon de France, & craignirent pour leur établissement, qu'ils travailloient alors à confirmer. Le Gouverneur du Fort refusa aux François la liberté de descendre ; & pour adoucir néanmoins un refus dont il n'osoit expliquer les raisons, il les pria civilement de se rendre à Batavia, où les deux Vaisseaux recevroient tous les secours qu'ils pouvoient attendre de sa Nation.

Ils se rendent à Batavia.

Comment ils y sont reçus.

Le Chevalier de Fourbin fut envoyé au Général de Batavia, pour le complimenter de la part de l'Ambassadeur, tandis que les deux Vaisseaux s'avancerent vers la Rade de cette Ville, avec d'autant plus de lenteur & d'embarras, qu'au milieu d'une multitude d'Isles, de roches, & de bancs, qu'on rencontre sur cette route, ils n'avoient aucun Pilote qui les connût par expérience. Ils mouillerent, le 18 d'Août, dans la Rade de Batavia, au milieu de dix-sept ou dix-huit gros Vaisseaux de la Compagnie Hollandoise. Le Général avoit accordé tout ce qu'on lui avoit fait demander, c'est-à-dire, la liberté de faire du bois & de l'eau, celle de prendre toutes sortes de rafraîchissemens & de mettre les malades à terre. Il s'éleva quelque difficulté sur le salut. Les François vouloient qu'après avoir salué la Forteresse, elle leur rendît coup pour coup ; le Général répondoit qu'elle n'avoit jamais rendu le salut, ni aux Anglois, ni aux Portugais, ni à aucune autre Nation, & qu'on s'étoit toujours contenté de faire resaluer par le Vaisseau Amiral qui étoit dans la Rade. Mais on lui représenta qu'il y avoit de la différence entre les Vaisseaux du Roi & les autres ; & que si la Forteresse n'avoit point encore rendu de salut, c'est qu'elle n'avoit point encore vû de Vaisseaux du Roi. Il convint de la justice de cette raison, avec de grandes marques de respect pour le Roi ; & ses honnêtetés répondirent dans la suite aux espérances de l'Ambassadeur. Son nom étoit *Campiche* (72).

Hardiesse avec laquelle les Jésuites rendent visite au Général.

Il avoit fait entendre au Chevalier de Fourbin que les Mathématiciens Jésuites ne recevroient point à Batavia le bon accueil qu'on leur avoit fait au Cap. Les Hollandois avoient actuellement donné des Gardes à un Religieux du même Ordre, arrivé depuis peu du Tonquin, pour avoir exercé trop ouvertement son ministere. Cependant, loin d'être refroidis par cette nouvelle, le Pere Fontenay & l'Auteur descendirent au rivage, avec la participation de l'Ambassadeur, & se présenterent, sur les dix heures du matin, à la porte de la ville, dans le dessein de rendre visite au Général même. L'Officier de garde les mena chez le Grand Trésorier, qui est chargé, à Batavia, du soin de presenter les Etrangers. Cet Officier les reçut civilement. Il leur offrit à dîner, pour attendre le soir, qui est le tems de l'Audience du Général. Mais ils lui demanderent s'il ne leur étoit pas permis d'aller voir le Pere *Fuciti*, ce même Jésuite du Tonquin, que les Hollandois retenoient comme prisonnier dans la Maison du feu Général *Spelman*. Le Grand Tresorier leur laissa cette liberté, & leur accorda même son Canot pour les conduire (73).

(72) *Ibid.* p. 13.

(73) Page 114.

C'étoit une Maison située hors de la ville, mais si proche de la Citadelle, qu'elle n'en est séparée que par la riviere. Elle avoit été bâtie par le Général Spelman, pour y prendre le frais pendant les grandes chaleurs de l'Eté, qui est presque continuel à Batavia, & pour y traiter les Ambassadeurs ou les Ministres des Princes Etrangers. L'Auteur en fait la description. Elle consiste en deux grandes galeries, percées de tous côtés, qui forment une double equerre. La galerie du bout, qui croise sur l'autre, est extrêmement large. Des deux galeries, on passe dans des salles, suivies de plusieurs cabinets. Tout l'édifice est environné de parterres & de jardins. A la droite est une ménagerie, pleine de diverses sortes d'animaux, de cerfs, de biches, de chevreuils, de gazelles, d'autruches, de cigognes, de canards & d'oyes, d'une espece particuliere. On voit à gauche des Jardins & des Maisons de plaisance, qui appartiennent aux personnes les plus qualifiées de la ville. Sur le derriere, on trouve un petit Pavillon, composé de trois Chambres basses & d'une Cuisine, & séparé des galeries par une grande Cour, qui s'étend d'un côté vers les fossés du Fort, & de l'autre, jusqu'au bord de la Mer. Sous une des galeries, & au travers des parterres, passe une petite riviere, qui sert à former des réservoirs où l'on nourrit du poisson. Les parterres sont remplis de fleurs dans toutes les saisons. Les arbres sont des orangers, des citroniers & des grenadiers, en plein vent, qui composent de belles allées (74).

TACHARD. 1685.

Maison où ils trouvent le Pere Fuciti.

Ce n'est pas seulement en faveur du Pere *Fuciti*, & parce que ce beau lieu lui servoit de prison (75) que l'Auteur s'est arrêté à le décrire. L'exemple du Baron Van Rheden, qui avoit comblé les Mathématiciens de politesses au Cap de Bonne-Esperance, joint à la protection spéciale du grand Roi, par l'ordre duquel ils avoient entrepris leur voyage, disposa si heureusement le Gouverneur de Batavia, qu'après les avoir reçus à l'Audience avec une distinction extraordinaire, il leur accorda le pavillon du Général Spelman, pour y faire des observations astronomiques. Sa curiosité lui fit même souhaiter d'y être présent. Mais pendant tout le tems qu'ils passerent à Batavia, le Ciel fut si couvert la nuit & le jour, qu'ils ne purent faire beaucoup d'usage de leurs instrumens; & s'ils firent quelques observations, ils ne les jugerent pas assez sûres pour les donner au Public (76). Le Gouverneur leur fit voir, dans son Palais, diverses curiosités du Japon; entr'autres deux figures humaines, d'une espece de plâtre, très-bien faites & vêtues de soie à la maniere des Japonnois. Il leur montra aussi certains arbres, dont le pied est enfermé dans des pierres trouées & fort poreuses, où les racines s'insinuent tellement qu'elles reçoivent toute leur nourriture de l'eau qu'on verse dessus à differentes heures du jour (77).

Observations des Jesuites à Batavia.

Curiosités qu'on leur montre.

La seule condition que le Gouverneur exigea des Jesuites, fut de ne pas se livrer trop ouvertement à leur zele pour la Religion, dans la crainte qu'on ne lui reprochât les marques d'estime & d'affection qu'il ne cessa point de

On met un frein à leur zèle.

(74) Page 115.

(75) C'est-à-dire, que ce Missionnaire ayant fait trop éclater son zèle à Batavia, on l'avoit relegué dans cette Maison, avec une sentinelle à la porte, pour empêcher les Catholiques d'y entrer, p. 118.

(76) Page 122.

(77) Page 123.

TACHARD. 1685.

Combien la Religion Romaine est maltraitée à Batavia.

leur accorder (78). L'Auteur remarque qu'il en est de la Religion Catholique à Batavia comme en Hollande. L'exercice de toutes sortes de sectes, & même de l'Idolatrie, y est libre en payant un tribut aux Magistrats. Il n'y a que la Religion Romaine qui soit défendue. Depuis quelques mois, les Portugais, qui sont en grand nombre, avoient offert une grosse somme à la Compagnie des Indes, pour obtenir la permission de bâtir une Eglise, ou dans la Ville ou dans quelque Fauxbourg. Ils s'engageoient même à payer, outre ce présent, seize mille écus de rente annuelle. L'affaire ayant été proposée au Conseil des Indes, fut renvoyée en Hollande aux Chefs de la Compagnie, qui n'ont pas jugé à propos d'accorder cette grace aux Catholiques. Il y a quatre Temples à Batavia: deux où l'on fait le prêche en Hollandois, un dans le Fort & l'autre dans la Ville; un troisieme où il se fait en Portugais, qui est la langue la plus ordinaire du pays; & le quatrieme pour les François, dont le nombre est assez considerable (79).

Tachard ne remarqua rien dans la Ville de Batavia, qu'on ne puisse lire avec plus d'étendue dans la Description particuliere de cette Ville (80). Mais à l'occasion des Chinois, qui s'y retirerent après la conquête de leur pays par les Tartares, il entre dans un détail curieux, qui est échappé jusqu'à présent à tous les Voyageurs.

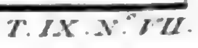
Détail curieux sur le Temple & les Tombeaux des Chinois près de Batavia.

Ayant appris, dit-il, d'un Soldat Catholique que les Chinois avoient leur Temple & leurs Sepulcres à une demie-lieue de Batavia dans les terres, lui & ses Compagnons le prierent de les y mener, pour voir leurs Cérémonies. Dans cette promenade, ils virent à loisir les avenues de la Ville. Ce sont des allées à perte de vûe, d'une largeur extraordinaire, bordées des deux côtés de certains bois toujours verds, qui sont beaucoup plus droits & du moins aussi élevés que nos plus hautes futaies, ornées de maisons de plaisance & de jardins bien entretenus. En sortant de Batavia, ils trouverent trois ou quatre de ces allées qui aboutissoient toutes à la porte par laquelle ils étoient sortis. On ne peut rien se représenter de plus agréable.

Après avoir fait une demie-lieue, ils trouverent le premier Cimetiere des Chinois, dans un bois taillis, où l'on a pratiqué diverses petites routes, qui conduisent toutes à des sépulcres differens. C'est dans ce lieu qu'on enterre les Chinois de basse naissance. Aussi les tombeaux n'y ont-ils rien de magnifique. A quelques pas de-là est situé le petit Fort de Jacatra. Il a quatre bastions, qui ne sont pas revêtus, avec un méchant fossé. Les Hollandois y entretiennent une garnison de cinquante ou soixante hommes. Au de-là de ce Fort, les six Jesuites entrerent dans un bois, ou plutôt dans une grande campagne, remplie d'une infinité de collines, toutes couvertes de bocages semés de toutes parts; ce qui rend la perspective fort agréable. C'est dans ce second Cimetiere que les Bonzes Chinois enterrent les gens de qualité de leur Nation. Sur le haut d'une de ces collines, l'Auteur vit un cabinet de feuillage fort bien disposé, avec une table au milieu, & des bancs à l'entour, où quarante personnes peuvent tenir commodément. Il y remarqua aussi diverses Idoles petites & grotesques, suspendues aux branches qui couvrent ce cabinet. On lui dit que les Bonzes y font des festins pour les morts.

(78) Page 122. (79) *Ibid.* p. 124 & 125. (80) Au Tome VIII de ce Recueil.

CABINET DE FEUILLAGE
ou les Chinois sont les festins des Morts



La plupart des tombeaux sont autant de petits mausolées fort propres, & d'une forme agréable. On donne ici, d'après l'Auteur, la figure d'un des plus beaux, qui fera juger de tous les autres, parce qu'ils se ressemblent tous; avec cette difference que les uns ont des dragons au lieu de lions, & qu'ils ont plus ou moins de marches & de hauteur, à proportion de leur magnificence (81).

En sortant de ce Cimetiere, les Mathématiciens Jesuites entendirent des tymbales & des sonnettes. Ils suivirent le bruit, pour se rendre au Temple des Chinois, où les Prêtres étoient assemblés. Il est à peu près bâti comme les petites Eglises de France. L'entrée est un porche assez grand, & ouvert de tous côtés. C'est-là que se placent les Chinois qui assistent aux Sacrifices. Ils y parlent, ils y mangent, ils y boivent avec liberté. Ils ne font pas même difficulté d'y inviter les Etrangers. Les Jesuites ne voulurent point accepter le betel & l'areka qu'on leur offrit, dans la crainte qu'ils n'eussent été consacrés aux Idoles. En effet, aux deux côtés de la porte du Temple, sous le porche, il y avoit comme deux especes d'Autels avec leur gradin, chargés de pyramides de confitures, de betel & d'areka, dans cinquante ou soixante porcelaines de la grandeur d'une assiete, que les Chinois présentent aux Idoles avant que de les donner aux Bonzes ou de les manger eux-mêmes. On voyoit, sur ces gradins, diverses statues d'hommes ou d'animaux. Au milieu des figures d'hommes, il y en avoit une qui représentoit un Bonze, avec une barbe fort noire & fort longue, lisant attentivement dans un Livre qu'il avoit fort près des yeux, comme s'il avoit eu la vûe basse. Auprès de lui étoit un autre Docteur, avec une barbe blanche, & une espece de surplis, qui paroissoit parler en public. En entrant dans le Temple, les Jesuites virent sept ou huit Prêtres revêtus de leurs habits Sacerdotaux, assez semblables aux nôtres. Celui qui paroissoit le Superieur étoit au milieu, accompagné de trois ou quatre autres, qui faisoient avec lui les mêmes Cérémonies. Derriere eux étoient deux ou trois Ministres subalternes, qui faisoient des inclinations de corps jusqu'à terre, quand les autres en faisoient de médiocres, & deux autres qui portoient de petites cloches à la main.

Dans un coin proche de la porte, un Tymbalier frappoit sur des tymbales, au son desquelles, & à celui des clochettes, tous les Prêtres sortoient en cadence d'auprès de l'Autel, d'un pas lent & modeste, faisant quelques tours, tantôt se suivant les uns les autres, tantôt se mettant en rond, & ne cessant point de chanter d'une maniere assez agréable.

Pendant le Sacrifice, deux Ministres, qui se détacherent de l'Autel, allumerent des pastilles & des chandelles. Outre l'Autel principal, qui étoit dans le fond de la Chapelle, il y en avoit un autre à la gauche. Les Prêtres ne s'approchoient jamais de l'un & de l'autre sans faire de profondes inclinations.

La vûe de quelques Etrangers ayant paru causer quelque étonnement aux Chinois, un des Missionnaires leur apprit qu'ils étoient des Prêtres du Dieu du Ciel & de la terre, & qu'ils alloient à la Chine prêcher l'unique & la véritable Religion. Ils auroient souhaité de voir le reste des cérémonies : mais apprenant que le Sacrifice se faisoit pour chasser le diable du corps

(81) Voyez la figure.

TACHARD. 1685.

d'un malade, cette idée les révolta, & leur fit reprendre le chemin de la Ville (82).

Les François remettent à la voile.

Le Lundi, 26 d'Août, les deux Vaisseaux François sortirent de la Rade de Batavia, avec un vent favorable. Ils eurent le même jour un sujet d'allarme extraordinaire. Entre huit & neuf heures du soir, la nuit étant assez obscure, ils apperçurent tout d'un coup, à deux portées de mousquet, un gros Navire qui venoit sur eux vent arriere. Les gens du principal Vaisseau crierent en vain. Ils ne reçurent point de réponse. Cependant comme le vent étoit assez fort, ce Navire fut bientôt sur eux. Sa manœuvre leur fit juger d'abord qu'il venoit les prendre en flanc; & voyant ses deux basses voiles carguées, comme dans le dessein de combattre, ils ne douterent point qu'en les abordant il ne leur tirât toute sa bordée. Cette surprise les troubla peu. Tout le monde se rendit sur le pont. L'Ambassadeur voyant ce Navire attaché au sien par son mât de Beaupré, qui avançoit sur le Château de pouppe, tandis qu'aucun ennemi ne paroissoit, jugea qu'on n'avoit pas dessein de l'attaquer. Il se contenta de faire tirer quelques coups de mousquet, pour apprendre à des inconnus, dont il admiroit l'imprudence, à se tenir plus soigneusement sur leurs gardes. Leur Navire endommagea le couronnement du Vaisseau François, & se détacha de lui-même, sans qu'il parût un seul de leurs Matelots. Après quantité de raisonnemens sur cette étrange avanture, elle fut attribuée à quelque méchante manœuvre. Mais en arrivant à Siam, on apprit d'un Navire Hollandois, parti de Batavia depuis le départ des deux Vaisseaux François, que c'étoit un Vaisseau d'Amsterdam qui venoit de *Palimban*, & dans lequel tout le monde étoit yvre ou endormi (83).

Rencontre singuliere.

Les François repassent la ligne.

Après avoir passé avec assez de peine les bancs & les bas fonds du détroit de Banka, dont l'entrée est toujours difficile pour ceux qui ne connoissent pas cette route, les deux Vaisseaux François trouverent, en repassant la ligne, des chaleurs beaucoup plus vives, dans une mer environnée de terre, que celles qu'ils avoient essuyées en haute mer avant que d'arriver au Cap.

Observations sur ces Mers.

Les calmes y sont plus rares, parceque les vents de mer ou de terre ne laissent gueres l'eau tranquille. L'Auteur observe que le vrai moyen d'avancer surement dans ces mers, c'est d'aller toujours terre à terre, sur douze, quinze ou vingt brasses d'eau, sans quitter de vûe les Côtes. Avec cette précaution, il est aisé de mouiller à tout moment, comme on y est obligé par les courans qui entrainent vers la terre, & par certains vents forcés qui accompagnent ordinairement les gros orages que les Marins appellent *Saumatres*, apparemment parce qu'ils se forment sur l'Isle de *Sumatra*. Les François en essuyerent un après leur départ de Batavia (83).

Le 5 d'Octobre, ils commencerent à découvrir les terres de l'Asie, vers la pointe de Malaca. Les Jesuites, qui étoient au nombre de sept, parce qu'ils avoient amené le Pere Fuciti de Batavia, » sentirent une joie secrete » de voir ces lieux arrosés des sueurs de S. François de Xavier, & de se » trouver dans ces mers, si fameuses par ses navigations & par ses miracles. On rangea bientôt les Côtes de Johor, de Patane & de Pahan, dont les Rois sont tributaires de Siam, & laissent aux Hollandois tout le com-

(82) Page 130. (83) Page 136.

merce

merce de leurs Etats. Un jeune Gentilhomme Normand, nommé d'*Herbeville*, de la suite de l'Ambassadeur, mourut d'un flux de sang, le 6 de Septembre pour avoir mangé trop de fruits à Batavia. L'Auteur fait remarquer que les funerailles de mer se font avec peu de cérémonies. Après avoir chanté quelques prieres, on enveloppe le corps d'un linceul, on lui attache un gros boulet aux pieds; & de dessus une planche où on l'a placé, on le laisse couler doucement dans la mer (84).

TACHARD. 1685.

Funérailles de mer.

Enfin, le 22 de Septembre, on apperçut l'embouchure de la riviere de Siam, & le lendemain on alla mouiller à trois lieues de la Barre, qui est à l'entrée. Aussi-tôt, l'Ambassadeur dépêcha le Chevalier de Fourbin, & M. Vachet, Missionnaire déja connu dans le Pays, pour porter la nouvelle de son arrivée au Roi de Siam & à ses Ministres. Le premier ne devoit pas passer *Bancok*, qui est la premiere Place du Royaume, sur le bord de la riviere, à dix lieues de l'embouchure; & l'autre devoit prendre un *Balon*, qui est une sorte de Bateau fort leger, pour se rendre promptement à la Capitale. Le Gouverneur de Bancok, Turc de Nation, apprenant que l'Ambassadeur du Roi de France étoit à la rade, se hâta de faire partir un Exprès pour la Cour. Mais on y avoit déja reçu cet avis, de la Côte de Coromandel, par une Lettre adressée au Seigneur *Constance*, alors Ministre d'Etat. L'Auteur éclaircit l'origine & la fortune de ce célébre Avanturier.

Arrivée à la Barre de Siam.

Ville de Bancok.

Il se nommoit proprement *Constantin Phaulkon*, & c'est ainsi qu'il signoit. Il étoit Grec de Nation, né à Cephalonie, d'un noble Vénitien (85), fils du Gouverneur de cette Isle, & d'une fille des plus anciennes familles du Pays. La mauvaise conduite de ses Parens ayant dérangé leur fortune, il sentit, dès l'âge de douze ans, qu'il n'avoit rien d'heureux à se promettre que de son industrie. Il s'embarqua sur un Vaisseau Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son esprit & l'agrément de ses manieres lui firent obtenir quelques faveurs à Londres. Mais ne les voyant pas répondre à ses espérances, il s'engagea au service de la Compagnie d'Angleterre, pour passer aux Indes. Après avoir été employé à Siam pendant quelques années, il résolut, avec le peu de bien qu'il avoit acquis, de faire le Commerce à ses propres frais. Il équipa un Vaisseau, qui fut repoussé deux fois par le mauvais tems, vers l'embouchure de la riviere de Siam, & qui périt enfin par le naufrage, sur la Côte de Malabar. Constance n'ayant sauvé que son argent, qui consistoit en deux mille écus, seul reste de sa fortune, se coucha sur le rivage, accablé de tristesse, de fatigue, & de sommeil. » Alors, soit qu'il » fût endormi ou qu'il eût les yeux ouverts, car il a protesté plus d'une » fois, à l'Auteur, qu'il l'ignoroit lui-même (86), il crut voir une personne » pleine de majesté, qui le regardant d'un œil favorable, lui dit avec beau- » coup de douceur; Retourne, retourne sur tes pas. Ce songe, ou cette vérité, releva son courage. Le lendemain, tandis qu'il se promenoit sur le bord de la mer, occupé des moyens de retourner à Siam, il vit paroître un

Histoire de Constance, premier Ministre de Siam.

Sa naissance.

Il entre au service des Anglois.

Son naufrage sur la Côte de Malabar.

Songe qui le conduit à la fortune.

(84) Pages 139 & précédentes.

(85) D'autres lui donnent une naissance très-basse : mais on ne peut supposer qu'un homme tel que le Pere Tachard ait parlé avec certitude d'une chose douteuse.

(86) Pages 141 & suivantes.

TACHARD. 1685.

homme, dont les habits étoient fort mouillés, & qui s'avança vers lui d'un air triste & abbatu. C'étoit un Ambassadeur du Roi de Siam, qui revenant de Perse avoit fait naufrage dans la même tempête, & qui n'avoit sauvé que sa vie. La langue Siamoise, qu'ils parloient tous deux, leur servit à se communiquer leurs avantures. Dans l'extrême nécessité où l'Ambassadeur étoit réduit, Constance lui offrit de le reconduire à Siam. Il acheta de ses deux mille écus une Barque, & des vivres. Ce secours, rendu avec autant de diligence que de générosité, charma l'Ambassadeur & ne lui permit plus de s'occuper que de sa reconnoissance.

Par quelles voyes il plaît au Roi de Siam.

En arrivant à Siam, il ne put raconter son naufrage au *Barcalon*, qui est le premier Ministre du Royaume, sans relever le mérite de son Bienfaicteur. La curiosité de voir Constance produisit un entretien, qui fit gouter son esprit au Barcalon, & la confiance succéda bien-tôt à l'estime. Ce Ministre étoit fort éclairé, mais ennemi du travail. Il fut ravi d'avoir trouvé un homme habile & fidele, sur lequel il pût se reposer de ses fonctions. Il en parla même au Roi, qui prit par degrés les mêmes sentimens pour Constance. D'heureux événemens servirent à les augmenter. Enfin, le Barcalon étant mort, ce Monarque résolut de lui donner Constance pour successeur. Il s'en excusa, sans autre raison que la crainte de s'attirer l'envie des Grands: mais il offrit de continuer ses services avec le même zéle, & cette modestie donna un nouveau lustre à son mérite. L'Auteur en réunit tous les traits dans un court éloge. Il lui attribue » de la facilité pour les affaires, de la » diligence à les expédier, de la fidélité dans le maniment des Finances, » & un désinteressement qui lui faisoit refuser jusqu'aux appointemens de sa » charge. Tout lui passoit par les mains: cependant sa faveur ne l'avoit pas » changé. Il étoit d'un accès facile pour tout le monde, doux, affable, tou- » jours prêt à écouter les pauvres, & à leur faire justice; mais sévere pour » les Grands & pour les Officiers qui négligeoient leur devoir (87). Il avoit embrassé la Religion Protestante en Angleterre. Ensuite quelques Conférences qu'il eut à Siam, avec deux Missionnaires Jésuites, le ramenerent aux principes de l'Eglise Romaine, dans lesquels il étoit né (88).

Son caractere & son mérite extraordinaire.

Comment les François sont reçus à Siam.

Si les François obtinrent à la Cour de Siam un accueil aussi favorable qu'ils auroient pû l'espérer chez leurs plus fideles alliés, il paroit qu'ils en furent redevables à l'estime du Seigneur Constance, pour leur Nation; soit qu'elle vînt de la haute opinion qu'il avoit de la France, ou de son zèle pour la Religion Romaine, ou de son goût naturel pour les Sciences. Les ordres furent donnés pour recevoir l'Ambassadeur avec une distinction extraordinaire. Il fut complimenté jusqu'à Barre par les principaux Seigneurs du Royaume. Constance alla marquer lui-même, dans la ville de Siam, la Maison où l'Ambassadeur devoit être reçu, & fit bâtir dans le voisinage divers appartemens pour loger les Gentilshommes de sa suite. On éleva, de cinq en cinq lieues, sur le bord de la riviere, des maisons fort propres & magnifiquement meublées, jusqu'à la Tabanque (*), qui est à une heure de la ville de Siam, pour servir à son délassement dans la route. Les Balons de l'Etat furent préparés avec beaucoup de diligence, & la dépense fut aussi peu

(87) Page 144. (88) Page 145. (*) C'est le nom du Bureau de la Douane.

épargnée que le travail, pour donner tout l'éclat possible à la fête.

TACHARD. 1685.

Compliment d'un Mandarin à l'Ambassadeur.

Les Grands Mandarins, qui furent chargés du premier compliment, étant entrés dans le Vaisseau de l'Ambassadeur, le plus ancien, après l'avoir félicité de son heureuse arrivée, ajoûta, suivant les idées de la métempsycose, dont la plûpart des Orientaux sont fort entêtés : » qu'il savoit bien que son » Excellence avoit été autrefois employée à de grandes affaires, & qu'il y » avoit plus de mille ans qu'elle étoit venue de France à Siam, pour renou- » veller l'amitié des Rois qui gouvernoient alors ces deux Royaumes. L'Am- » bassadeur ayant répondu au compliment, ajoûta qu'il ne se souvenoit pas » d'avoir jamais été chargé d'une si importante négociation, & que c'étoit » le premier voyage qu'il croyoit avoir fait à Siam (89). En rentrant dans la galere qui les avoit apportés à bord, les Mandarins écrivirent tout ce qu'ils avoient vû & tout ce qu'on leur avoit dit sur le Vaisseau François.

L'Auteur est envoyé à la Ville Capitale.

L'Auteur ayant reçu ordre de prendre les devants, avec deux de ses Compagnons, se mit avec eux dans une chaloupe qui arriva le soir à l'entrée de la riviere. Sa largeur, en cet endroit, n'est que d'une petite lieue. Une demie lieue plus loin, elle se retrécit de plus des deux tiers ; & de-là, sa plus grande largeur n'est que d'environ cent soixante pas. Mais son Canal est fort beau, & ne manque pas de profondeur. La Barre est un banc de vase, qui se trouve à l'embouchure, où les plus hautes marées ne donnent pas plus de douze ou treize pieds d'eau. L'Auteur parle, avec admiration, de la vûe de cette riviere. Le rivage, dit-il, est couvert, des deux côtés, de grands arbres toujours verds. Au-delà, ce ne sont que de vastes prairies à perte de vûe, & couvertes de riz. Comme les terres que la riviere arrose, jusqu'à une journée au-dessus de Siam, sont extrêmement basses, la plûpart sont inondées, pendant la moitié de l'année ; & ce débordement régulier est causé par les pluies, qui ne manquent jamais de durer plusieurs mois. C'est à ces inondations que le Royaume de Siam est redevable d'une si grande abondance de riz, qu'outre la nourriture de ses Habitans, il en fournit à tous les Etats voisins. Elles donnent aussi la commodité de pouvoir aller en Balon jusqu'au milieu des champs ; ce qui répand de toutes parts une prodigieuse quantité de ces petits batimens. On en voit de grands, qui sont couverts comme des Maisons. Ils servent de logemens à des familles entieres ; & se joignant plusieurs ensemble, ils forment, en divers endroits, comme des villages flottans (90).

Beauté de la route.

Inondations fréquentes dans le Royaume de Siam.

Diverses observations de l'Auteur.

La nuit, qui surprit les trois Jésuites, ne les empêcha point de continuer leur voyage. Ils eurent l'agréable spectacle d'une multitude innombrable de mouches luisantes, dont tous les arbres, qui bordent la riviere, étoient couverts. On les auroit pris pour autant de grands lustres, chargés d'une infinité de lumieres, que la réflexion de l'eau, unie alors comme une glace, multiplioit à l'infini. Mais, tandis qu'ils étoient occupés de cette vûe, ils se trouverent tout-d'un-coup enveloppés d'une prodigieuse quantité de Mosquites ou de Maringouins, dont l'éguillon est si perçant qu'il pénétre au travers des habits. Au point du jour, ils découvrirent un grand nombre de singes & de sapajoux, qui grimpoient sur les arbres & qui alloient par ban-

(89) Page 147.

(90) Page 149.

TACHARD. 1685.

des. Mais rien ne leur parut plus agréable que les Aigrettes, dont les arbres sont couverts. Il semble, de loin, qu'elles en soient les fleurs. Le mêlange du blanc des aigrettes & du verd des feuilles fait le plus bel effet du monde. L'aigrette de Siam, assez semblable à celle de l'Afrique, est un oiseau de la figure du heron, mais beaucoup plus petit. Sa taille est fine; son plumage beau & plus blanc que la neige. Il a des aigrettes sur le dos & sous le ventre, qui font sa principale beauté, & qui lui donnent une figure extraordinaire (91). Tous les oiseaux champêtres sont d'un plumage admirable : les uns jaunes; d'autres rouges, bleus, verds; & dans une quantité surprenante. Les Siamois, qui croyent la transmigration des ames, ne tuent point d'animaux, dans la crainte, disent-ils, d'en chasser les ames de leurs Parens, qui peuvent s'y être logées.

Multitude de Pagodes.

On ne fait pas une lieue sans rencontrer quelque Pagode, c'est-à-dire, un Temple d'Idoles, accompagné d'un petit Monastere de *Talapoins*, qui sont les Prêtres & les Religieux du Pays (92). Ils vivent en communauté; & leurs Maisons sont autant de Seminaires, où les enfans de qualité reçoivent l'éducation. Pendant que ces enfans demeurent sous la discipline des Talapoins, ils portent leur habit, qui consiste en deux pieces d'une toile de coton jaune, dont l'une sert à les couvrir, depuis la ceinture jusqu'aux genoux. De l'autre, ils se font une écharpe, qu'ils passent en bandouliere, ou dont ils s'enveloppent quelquefois, comme d'un petit manteau. On leur rase la tête & les sourcils, comme à leurs Maîtres, qui croiroient offenser le Ciel & blesser la modestie s'ils les laissoient croître (93).

L'Auteur arrive à Bancok.

Après avoir ramé toute la nuit, les trois Jesuites arriverent sur les dix heures du matin à Bancok. C'est la plus importante place du Royaume, parce qu'elle défend le passage de la riviere, par un Fort qui est sur l'autre rive. L'un & l'autre côté étoient bien pourvus d'artillerie, mais peu fortifiés. M. de la Mare, Ingenieur François, qui fut laissé à Siam, reçut ordre du Roi de les fortifier régulierement (94).

Villages & leur forme.

Depuis Bancok jusqu'à Siam, on rencontre quantité d'aldées ou de villages, dont la riviere est bordée. Ce n'est qu'un amas de cabanes, élevées sur de hauts piliers, pour les garantir de l'inondation. Elles sont composées de bambous, arbre dont le bois est d'un grand usage dans toutes les Indes. Le tronc & les grosses branches servent à faire les piliers & les solives; & les petites branches à former le toit & les murailles. On voit, près de chaque village, un *Bazar* ou un Marché flottant, dans lequel ceux qui descendent ou qui montent la riviere trouvent toujours leur repas prêt; c'est-à-dire, du fruit, du riz cuit, de l'arrack, espece d'eau-de-vie composée de riz & de chaux, & divers ragouts à la Siamoise dont les Européens ne peuvent gouter.

L'Auteur entre dans Siam.

Le lendemain, troisiéme jour d'Octobre, l'Auteur entra dans Siam, sept mois après son départ de Brest. Il se fit conduire d'abord à la maison du Pere Suarez, le seul Jesuite qui fût alors dans cette Ville, & de-là au Comptoir François, où il fut bien reçu par les Officiers de la Compagnie. Ensuite s'étant rendu au Palais que le Roi faisoit préparer pour l'Ambassadeur, il y trouva le Seigneur Constance, premier, ou plutôt unique Ministre du

(91) P. 150. (92) Voy. ci-dessous la desc. du Royaume de Siam. (93) P. 151. (94) *Ibid.*

Royaume, dont le mérite quoiqu'universellement reconnu, lui parut, dit-il, au-dessus de sa reputation (95).

TACHARD. 1685.

Il visite le Palais destiné à l'Ambassadeur François.

Ce Palais étoit une des plus belles maisons de la Ville, que le Ministre avoit fait meubler magnifiquement. Il prit plaisir à faire voir les appartemens au Pere Tachard. Entre ceux du premier étage, il y avoit deux salles de plein pied, tapissées de toile peinte très-belle & très-fine. La premiere étoit garnie de chaises de velours bleu; & l'autre, de chaises de velours rouge à franges d'or. La chambre de M. l'Ambassadeur étoit entourée d'un paravent du Japon, d'une beauté singuliere; mais rien n'avoit tant d'éclat que la salle du Divan. C'étoit une grande piece lambrissée, séparée des autres appartemens par une grande Cour, & bâtie pour prendre le frais pendant l'Eté. L'entrée étoit ornée d'un jet d'eau: le dedans offroit une estrade, avec un dais & un fauteuil très-riches. Dans les enfoncemens, on découvroit les portes de deux cabinets, qui donnoient sur la riviere, & qui servoient à se baigner. De toutes parts, on voyoit des porcelaines de toutes sortes de grandeurs, agréablement rangées dans des niches (96).

Logement du Pere Suarez, Jesuite Portugais.

Le Pere Suarez, Jesuite Portugais, âgé de soixante & dix ans, dont il avoit passé plus de trente dans les Indes, n'étant point en état de loger ses confreres, parce que sa maison n'étoit composée que d'une chambre & d'un cabinet, tous deux si pauvres & si mal fermés, que les Toquets, espece de Lezards fort venimeux, y étoient par-tout derriere ses coffres & parmi ses meubles, le Seigneur Constance faisoit bâtir aussi, pour les sept Jesuites Etrangers, sept petites chambres, & une galerie pour leurs instrumens. Près de cent ouvriers y étoient occupés, avec deux Mandarins qui les pressoient nuit & jour.

Balons d'Etat, & préparatifs pour la reception des François.

Pendant qu'on poussoit ces préparatifs avec la derniere ardeur, le Roi fit partir deux des principaux Seigneurs de sa Cour, avec dix Mandarins, chacun dans un balon d'Etat, pour aller prendre celui qui étoit destiné à l'Ambassadeur, & le conduire à l'entrée de la riviere. Il étoit magnifique, entierement doré, long de soixante & douze pieds, mené par soixante-dix hommes de belle taille, avec des rames couvertes de lames d'argent. La chitole, qui est une espece de petit dome, placé au centre, étoit couverte d'écarlate, & doublée de brocard d'or de la Chine, avec les rideaux de même étoffe. Les balustres étoient d'ivoire, les coussins de velours; & le fond étoit couvert d'un tapis de Perse. Ce balon étoit accompagné de seize autres, dont quatre, ornés aussi d'un tapis de pied & de couvertures d'écarlate, devoient servir aux Gentilshommes de l'Ambassade, & les douze autres au reste de l'équipage. Le Gouverneur de Bancok s'y joignit, avec les principaux Mandarins du voisinage, de sorte que le cortege étoit d'environ soixante & six Balons, lorsqu'il se rendit à l'entrée de la riviere (97). Cette espece de Bateaux, que les Siamois appellent Balons, sont d'une forme extraordinaire. Ils sont fort longs & fort étroits. On en voit d'aussi longs que des Galeres, c'est-à-dire, de cent ou six vingt pieds de longueur, qui n'en ont pas six dans leur plus grande largeur. Les Chiourmes sont de cent, de six vingt, & quelquefois de trente Rameurs.

(95) Page 153. (96) Page 155. (97) Page 156.

TACHARD. 1685.

Le detail de leur entrée est renvoyé à une autre Relation.

Quoique l'Auteur s'étende beaucoup sur l'entrée de l'Ambassadeur François, & sur les cérémonies extraordinaires qui releverent l'éclat de sa premiere Audience, avec un soin continuel de faire observer combien la Cour de Siam se relâcha de ses anciens usages en faveur de la Nation Françoise; ce détail semble appartenir d'autant moins à sa Relation, qu'il ne fut pas même témoin de la plupart des évenemens qu'il raconte, & que si ces circonstances doivent trouver place dans ce Recueil, elles regardent l'article de M. de Chaumont, qui a publié lui-même le Journal de son voyage. Il paroit suffire ici de suivre le Pere Tachard dans ses propres observations (98).

Magnificence du Seigneur Constance.

Aussi-tôt que les François eurent fait leur entrée dans Siam, le Seigneur Constance qui demeuroit auparavant dans le quartier des Japonois, vint se loger dans une belle maison qu'il avoit près de l'Hotel de l'Ambassadeur; & pendant tout le tems que les François furent à Siam, il tint table ouverte non-seulement pour eux; mais, en leur faveur, pour toutes les autres Nations. Sa maison étoit fort bien meublée. Au lieu de Tapisseries, dont les Siamois n'aiment pas l'usage, il avoit fait étendre autour du Divan, un grand paravent du Japon, d'une hauteur & d'une beauté surprenante. Il entretenoit deux tables de douze couverts, qui étoient servies avec autant d'abondance que de délicatesse, & où l'on trouvoit toutes sortes de vins, d'Espagne, du Rhin, de France, de Cephalonie & de Perse. On y étoit servi dans de grands bassins d'argent, & le buffet étoit garni de très-beaux vases d'or & d'argent du Japon fort bien travaillés (99).

Faveurs particulieres accordées aux François.

A la Cour de Siam, on ne donne jamais que deux Audiences aux Ambassadeurs; celle de l'arrivée & celle du congé. Souvent même on n'en accorde qu'une, & toutes les affaires sont remises au Barcalon, qui doit en rendre compte au Roi. Mais ce Prince, pour distinguer cette Ambassade de toutes les autres, fit dire à l'Ambassadeur que chaque fois qu'il souhaiteroit une Audience, il étoit prêt à la lui donner. En effet, huit ou dix jours après l'Audience d'entrée, il lui en donna une seconde, qui fut suivi d'un grand festin. On avoit dressé à l'ombre des arbres, dans la premiere Cour du Palais, sur le bord d'un canal, une grande table de vingt-quatre couverts, avec deux buffets garnis de très-beaux vases d'or & d'argent du Japon, & plusieurs cassolettes où le bois précieux d'Aquila n'étoit pas épargné. On se mit à table après l'Audience, & l'on y fut près de quatre heures. On y servit plus de cent cinquante bassins & une infinité de ragoûts, sans parler des confitures dont on fait ordinairement deux services. On y but de cinq ou six sortes de vins. Tout y fut magnifique & délicat. Le Roi voulut que pour honorer l'Ambassadeur, & rendre cette fête plus agréable, les François fussent servis ce jour-là par les principaux Seigneurs de son Royaume (1).

Festin royal.

Pagode du Palais & les richesses.

Ce qu'on publioit de la Pagode du Palais & des Idoles dont elle est remplie, ayant donné aux François la curiosité de les voir, on ne fit pas difficulté de leur accorder cette satisfaction (2). Après avoir traversé huit ou

(98) Celles qui regardent le Royaume & la Ville de Siam, sont renvoyées à la description, avec celles des autres Voyageurs.

(99) Page 181.

(1) Page 184.

(2) Comme ce fut une faveur extraordinaire, on ne croit pas devoir la renvoyer à la description.

neuf cours, ils arriverent enfin à la Pagode. Elle est couverte de calin, qui est une espece de métal fort blanc, entre l'étaim & le plomb, avec trois toits l'un sur l'autre. La porte est ornée, d'un côté, de la figure d'une vache ; & de l'autre, de celle d'un monstre extrêmement hideux. Cette Pagode est assez longue, mais fort étroite. Lorsqu'on y est entré, on n'apperçoit que de l'or. Les piliers, les murailles, le lambris, & toutes les figures sont si bien dorés qu'il semble que tout soit couvert de lames d'or. La forme générale de l'édifice est assez semblable à celle de nos Eglises. Il est soutenu par de gros piliers. On y trouve, en avançant, une maniere d'Autel, sur lequel il y a trois ou quatre figures d'or massif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les unes sont debout & les autres assises, & qui ont les jambes croisées à la Siamoise. Au de-là est une espece de chœur, où se garde la plus riche & la plus précieuse Pagode du Royaume : car on donne indifferemment le nom de Pagodes aux Temples & aux Idoles. Cette statue est debout, & touche de sa tête jusqu'au toit. Sa hauteur est de quarante-cinq pieds, & sa largeur de sept ou huit. L'Auteur assure qu'elle est toute d'or. De la taille dont elle est, il faut, dit-il, qu'il entre dans sa masse plus de cent pics de ce métal, & qu'elle vaille au moins douze millions cinq cens mille livres (3). Il ajoute, sur le témoignage des Habitans, que ce prodigieux Colosse a été fondu dans le lieu même où il est placé, & qu'ensuite on a construit le Temple. Il a peine à s'imaginer où ces Peuples, d'ailleurs assez pauvres, ont pu trouver tant d'or ; & sa douleur est qu'une seule Idole soit plus riche que tous les Tabernacles des Eglises de l'Europe (4). Aux côtés de la même figure, on en voit plusieurs autres, qui sont aussi d'or & enrichies de pierreries, mais moins grandes.

Prodigieuse Idole d'or massif.

Cette Pagode n'est pas néanmoins la mieux bâtie de Siam, quoiqu'elle soit la plus riche. L'Auteur en vit une autre, dont il a jugé que la description doit suivre celle-ci.

Description d'une admirable Pagode.

A cent pas du Palais du Roi, vers le midi, est un grand parc fermé de murailles, au milieu duquel s'éleve un vaste & haut édifice, bâti en forme de croix, à la maniere de nos Eglises, surmonté de cinq domes solides & dorés, qui sont de pierre ou de brique, & d'une structure particuliere. Le dome du milieu est beaucoup plus grand que les autres ; & ceux-ci sont aux extrémités, sur les travers de la croix. Tout l'édifice est posé sur plusieurs basses ou pieds d'estaux, qui s'élevent les uns sur les autres en s'étrécissant par le haut : de sorte qu'on y monte des quatre côtés, par des escaliers roides & étroits, de trente-cinq à quarante marches, chacune de trois palmes, & couvertes de calin comme le toit. Le bas du grand escalier est orné, des deux côtés, de plus de vingt figures, au-dessus de la hauteur naturelle, dont les unes sont d'airain, & les autres de calin, toutes dorées, mais représentant assez mal les personnages & les animaux dont elles sont les figures. Ce magnifique bâtiment est environné de quarante quatre grandes pyramides de formes differentes, bien travaillées, & rangées avec symétrie, sur trois plans differens. Les quatre plus grandes sont sur le plus bas plan, aux quatre coins, posées sur de larges bases. Elles sont terminées en haut par un long cône

(3) Page 187.

(4) Pages 188 & suivantes.

TACHARD. 1685.

fort délié, très-bien doré, & surmonté d'une aiguille ou d'une fleche de fer, dans laquelle sont enfilées plusieurs petites boules de crystal, d'inégale grosseur. Le corps de ces grandes pyramides, comme de toutes les autres, est d'une espece d'architecture qui approche assez de la nôtre, mais trop chargée de sculpture; moins simple, moins proportionnée, & par consequent moins belle, du moins aux yeux qui n'y sont pas accoutumés (5). Sur le second plan, qui est un peu au-dessus du premier, s'élevent trente-six autres pyramides, un peu moins grandes que les premieres, rangées en quarré sur quatre lignes autour de la pagode, neuf de chaque côté. Elles sont de deux figures differentes; les unes, terminées en pointe comme les premieres; les autres, arrondies par le haut en campane, de la forme des domes qui couronnent l'édifice; tellement mêlées, qu'il n'y en a pas deux de suite de même forme. Au-dessus de celles-ci, dans le troisiéme plan, quatre autres, qui forment les quatre coins, sont terminées en pointe; plus petites à la vérité que les premieres, mais plus grandes que les secondes. Tout l'édifice, avec les pyramides, est renfermé dans une espece de cloître quarré, dont chaque côté a plus de six vingt pas communs de longueur, sur environ cent pieds de large, & quinze de hauteur. Les galeries du cloître sont ouvertes du côté de la Pagode. Le lambris est peint & doré à la Moresque. Au dedans des galeries, le long de la muraille extérieure, qui est toute fermée, regne un long piédestal, à hauteur d'appui, sur lequel sont posées plus de quatre cens statues d'une très-belle dorure, & disposées en très bel ordre. Quoiqu'elles ne soient que de brique dorée, elles paroissent assez bien faites: mais elles sont si semblables, que si leur grandeur n'étoit pas inégale, on les croiroit toutes sorties du même moule. Parmi ces figures, l'Auteur en compta douze de taille gigantesque; une au milieu de chaque galerie, & deux à chaque angle, assises, à cause de leur hauteur, sur des bases plates, & les jambes croisées. Il eut la curiosité de mesurer une de leurs jambes, à laquelle il trouva la longueur entiere d'une toise, depuis le bout du pied jusqu'au genou; le pouce, de la grosseur ordinaire du bras, & le reste du corps à proportion. Outre celles-ci, qui sont de la premiere grandeur, il en vit environ cent autres, à demi gigantesques, qui ont quatre pieds depuis l'extrémité du pied jusqu'au genou. Enfin, parmi les premieres & les secondes, il en compta plus de trois cens, dont il n'y en a gueres qui soient au-dessous de la grandeur naturelle, & toutes dressées sur pied. Il ne parle point d'un grand nombre qui ne sont pas plus grandes que des poupées, & qui sont mêlées entre les autres (6).

La France, au jugement de l'Auteur, n'a pas d'édifice où la symétrie soit mieux observée que dans cette Pagode, soit pour le corps, soit pour les accompagnemens de l'édifice. Son cloître est flanqué des deux côtés en dehors, de seize grandes pyramides, arrondies par le haut en forme de dome, de plus de quarante pieds de hauteur, & de plus de douze en quarré, disposées sur une même ligne comme une suite de grosses colonnes, dans le milieu desquelles sont de grandes niches, garnies de pagodes dorées. Ce beau spectacle arrêta si long-tems l'Auteur & tous les François, qu'ils n'eurent pas

(5) Page 189.

(6) Pages 190 & précédentes.

le tems de considerer plusieurs autres Temples, qui étoient proche du premier, ou dans l'enceinte des mêmes murs. On juge à Siam de la noblesse des familles par le nombre des toits dont les maisons sont couvertes. Celle-ci en a cinq les uns sur les autres, & l'appartement du Roi en a sept (7).

TACHARD. 1685.

Festins & réjouissances qui les accompagnent.

Outre le festin du Roi, & ceux de son Ministre, il s'en faisoit d'autres, à l'occasion des évenemens extraordinaires, où les chefs de toutes les Nations de l'Europe, établies à Siam, c'est-à-dire les François, les Anglois, les Portugais, & les Hollandois étoient invités. L'Auteur & ses Confreres étoient quelquefois obligés d'y assister. A l'une de ces réjouissances succederent plusieurs sortes de divertissemens. Le premier fut une Comédie Chinoise, divisée par actes. Differentes postures, hardies & grotesques, & quelques sauts assez surprenans y servirent d'intermedes. Tandis que les Chinois jouoient la Comédie d'un côté, les *Laos* qui sont des peuples voisins du Royaume de Siam au Nord, donnerent à l'Ambassadeur le Spectacle des Marionnettes des Indes, qui ne sont pas fort differentes des nôtres. Entre les Chinois & les Laos parut une troupe de Siamois & de Siamoises, disposés en rond, qui dansoient d'une maniere que l'Auteur trouva bizarre; c'est-à-dire, des mains & des pieds. Quelques voix d'hommes & de femmes, qui chantoient un peu du nez, jointes au bruit de leurs mains, regloient la cadence (8).

Comédie.

Marionettes des Indes.

Sauteurs.

Ces jeux furent suivis de celui des Sauteurs, qui montoient sur de grands bambous, plantés comme des mats de quatre-vingt ou cent pieds de hauteur. Ils se tenoient au sommet d'un seul pied, l'autre en l'air. Ensuite, mettant la tête où ils avoient le pied, ils élevoient les deux pieds en haut. Enfin, après s'être suspendus par le menton, qui étoit seul appuyé sur le haut des bambous, les mains & le reste du corps en l'air, ils descendoient le long d'une échelle droite, passant entre les échellons avec une agilité & une vitesse incroyable. Un autre fit mettre, sur une maniere de brancart, sept ou huit poignards, la pointe en haut, s'assit dessus, & s'y coucha le corps nû, sans porter sur d'autre appui. Ensuite il fit monter sur son estomac un homme fort pesant, qui s'y tint debout; sans que toutes ces pointes, qui touchoient immédiatement sa peau, fussent capables de la percer (9).

Concert de musique.

Un Concert terminoit ces divertissemens. Quoique la musique & les voix n'eussent rien de fort beau pour des Européens, la nouveauté & la diversité leur donnoient assez d'agrément pour les faire entendre la premiere fois sans ennui. Les Siamois, les Malais, les Peguans, & les Laos faisoient entendre leur harmonie tour à tour. Leurs instrumens ressemblent assez aux nôtres; mais sont fort éloignés d'être aussi parfaits. L'Auteur en admira un, qui lui parut fort extraordinaire; monté d'une douzaine de sonnettes, qui étant legerement frappées avec de petits batons, rendoient un son tout-à-fait harmonieux (10).

Spectacle d'une marche du Roi.

Le 28 d'Octobre, on publia que le Roi devoit sortir, pour aller faire ses prieres, à trois lieues de la ville, dans une fameuse Pagode, & pour rendre visite au *Sancra*, qui est le chef de la Religion & de tous les Talapoins du Royaume. Autrefois ce Monarque faisoit, dans cette occasion, la cérémonie de couper les eaux; c'est-à-dire, de frapper la riviere de son poi-

(7) Page 191. Voy. ci-dessous, la descript. (8) P. 193. (9) *Ibidem.* (10) P. 194 & suiv.

TACHARD. 1685.

Ridicule usage aboli.

gnard au tems de la plus grande inondation, & de commander aux eaux de se retirer. Mais ayant reconnu que les eaux continuoient quelquefois de monter, après avoir reçu l'ordre de descendre, il avoit renoncé à ce ridicule usage; & sa piété se réduisoit à visiter, comme en triomphe, la Pagode & le Grand-Prêtre. On prépara une galerie, sur le bord de la riviere, pour donner ce spectacle aux François. Le Seigneur Constance s'y plaça près de l'Ambassadeur, & lui expliqua l'ordre de la marche royale. Il voulut que les Jésuites fussent aussi présens; & l'Auteur avoue, comme à regret, qu'ils étoient forcés d'assister à des cérémonies si profanes.

Ordre de la marche.

Vingt trois Mandarins du plus bas ordre parurent d'abord, chacun dans un Balon, dont la Chirole étoit peinte en rouge, & s'avancerent à la file, sur deux lignes, en cotoyant les rives. Ils étoient suivis de cinquante-quatre autres Balons, des Officiers du Roi, tous assis dans leurs Chiroles, dont les unes étoient entiérement dorées, & d'autres seulement par les bords. Chaque Balon avoit depuis trente jusqu'à soixante Rameurs; & l'ordre qu'ils observoient leur faisoit occuper un grand espace. Ensuite venoient vingt autres Balons, plus grands que les premiers, au milieu de chacun desquels s'élevoit un siege doré, & terminé en pyramide. C'étoient les Balons de la Garde royale, dont seize avoient quatre-vingt Rameurs & des rames dorées. Les rames des quatre autres étoient seulement rayées d'or. Après cette longue file de Balons, le Roi parut dans le sien, élevé sur un trône de figure pyramidale, & très-bien doré. Ce Monarque étoit vêtu d'un beau brocard d'or, enrichi de pierreries. Il avoit un bonnet blanc, terminé en pointe, entouré d'un cercle d'or avec des fleurons, & parsemé de pierreries. Son Balon étoit doré jusqu'à l'eau, & conduit par six vingt Rameurs, qui avoient sur la tête une toque couverte de lames d'or, & sur l'estomac des plastrons ornés de même. Les rayons du soleil donnoient un éclat merveilleux à cette parure. Le Porte-Enseigne du Roi, tout couvert d'or, se tenoit debout vers la pouppe, avec la Baniere royale, qui est d'un brocard d'or à fond rouge; & quatre grands Mandarins étoient prosternés aux quatre coins du trône. Ce beau Balon étoit escorté de trois autres, de la même forme, qui n'étoient guéres moins magnifiques: mais les toques & les plastrons des Rameurs étoient moins riches.

Maniere dont le Roi est salué par ses Peuples.

Les Siamois, qui étoient rangés sur les deux rives, se mirent à genoux d'aussi loin qu'ils apperçurent le Roi, & porterent les mains jointes sur la tête, pour saluer ce Prince, en touchant la terre du front dans cette posture, & recommençant sans cesse cette salutation, jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vûe. Vingt Balons, à chiroles & à rames rayées de lignes d'or, suivoient celui du Roi; & seize autres, moitié peints, moitié dorés, fermoient toute la marche. L'Auteur en compta cent cinquante-neuf, dont les plus grands avoient près de six-vingt pieds de long, mais à peine six pieds dans leur plus grande largeur. Il y avoit, sur ces Balons, plus de quatorze mille hommes (11). Au retour, qui fut l'après-midi du même jour, le Roi, pour donner de l'émulation aux Rameurs, proposa un prix à ceux qui arriveroient les premiers au Palais. Les Spectateurs prirent beaucoup de plaisir à leur

Combat de vitesse & prix proposé aux Balons de la suite du Roi.

(11) Page 196.

voit fendre l'eau avec une extrême rapidité, & jetter continuellement des cris de joie ou de tristesse, lorsqu'ils gagnoient ou qu'ils perdoient l'avantage. La ville entiere & tout le peuple d'alentour assistoit à ce spectacle. Cette foule étoit rangée vers les rives, dans une infinité de Balons, qui formoient deux lignes entre la ville & la Pagode, c'est-à-dire, l'espace d'environ trois lieues. L'Auteur, après les avoir vû passer, jugea que les Balons étoient au nombre d'environ vingt mille, & qu'ils ne portoient pas moins de cent mille hommes. D'autres François assurerent qu'il y avoit plus de deux cens mille personnes. Lorsque le Roi passa sur la riviere, toutes les fenêtres & les portes des Maisons étoient fermées, & les sabords mêmes des Navires. Tout le monde eut ordre de sortir; afin que personne ne fût dans un lieu plus élevé que le Roi. Ce Prince voulut être du combat qu'il avoit proposé. Mais comme son Balon étoit fourni d'un plus grand nombre de Rameurs, & des mieux choisis, il remporta bientôt l'avantage, & son Balon rentra victorieux dans la ville (12).

Voyage de la Cour à Louvo.

Huit jours après, il sortit encore de son Palais avec la Reine & toutes ses femmes, pour se rendre à *Louvo*. C'est une ville à quinze ou vingt lieues de Siam, vers le Nord, où ce Prince passoit les deux tiers de l'année, parce qu'il y étoit plus libre qu'à Siam, où la politique orientale l'obligeoit de se tenir renfermé, pour entretenir ses Peuples dans le respect & la soumission. Le Seigneur Constance, qui avoit vû les lettres *de Mathématiciens*, que Louis XIV avoit accordées aux six Jésuites, avoit résolu de leur procurer une Audience particuliere à Louvo. Il les fit avertir de s'y rendre avec leurs instrumens. Deux grands Balons furent envoyés pour prendre leur bagage, avec un autre, à vingt-quatre Rameurs, pour les porter. Ils partirent le 15 de Novembre.

Cérémonie funebre que les Jésuites voyent sur la route.

A deux lieues de la ville, ils rencontrerent un spectacle nouveau, sur une vaste campagne, inondée à perte de vûe. C'étoit le convoi funebre d'un fameux Talapoin, chef de la Religion des Peguans. Le corps étoit renfermé dans un cercueil de bois aromatique, élevé sur un bucher, autour duquel quatre grandes colomnes de bois doré portoient une haute pyramide à plusieurs étages. Cette espece de Chapelle ardente étoit accompagnée d'un grand nombre de petites tours de bois, assez hautes & quarrées, couvertes de carton grossiérement peint, & de figures de papier. Elle étoit environnée d'un enclos de bois quarré, sur lequel étoient rangées plusieurs autres tours, d'espace en espace. A chacun des quatres coins, il y en avoit une aussi élevée que la pyramide du milieu, & deux plus petites à chaque côté du quarré. Toutes ces tours étoient remplies de feux d'artifice. L'Auteur en vit sortir plusieurs fusées volantes. Les quatre grandes tours, posées aux quatre coins du grand carré, étoient jointes par de petites maisons de bois, peintes de diverses figures grotesques, de dragons, de singes, de démons cornus, &c. De distance en distance, entre les cabanes, on avoit pratiqué des ouvertures pour laisser entrer & sortir les Balons. Les Talapoins du Pegu, en très-grand nombre dans leurs Balons, occupoient presque tout l'espace qui étoit entre le bucher & le circuit du grand quarré. Ils avoient tous l'air grave & mo-

(12) Page 198.

TACHARD. 1685.

deste, chantant de tems en tems, & quelquefois gardant un profond silence. Une multitude infinie de Peuple, hommes & femmes indifferemment, assistoit derriere eux à cette fête mortuaire.

Une scene si nouvelle & si peu attendue fit arrêter quelque-tems les François. Ils ne virent que des danses burlesques, & certaines farces ridicules que jouoient les Peguans & les Siamois, sous des cabanes de Bambou & de jonc, ouvertes de tous côtés. Comme il leur restoit quatre ou cinq lieues à faire, ils ne furent témoins que de l'ouverture du spectacle, qui devoit durer jusqu'au soir. Ces honneurs, qu'on rend aux Morts, parmi les Siamois, leur donnent un extrême attachement pour leur Religion. Les Talapoins, que l'Auteur traite de Docteurs fort interessés, enseignent que plus on fait de dépense aux obseques d'un Mort, plus son ame est logée avantageusement dans le corps de quelque Prince ou de quelque animal considérable. Dans cette persuasion, les Siamois se ruinent souvent pour se procurer de magnifiques funérailles (13).

Les Mathématiciens arriverent, de bonne-heure, au logement où ils devoient passer la nuit. Le Pays leur avoit paru extrêmement agréable. En suivant le canal, qui a été creusé dans les terres, pour abreger le chemin de Siam à Louvo, ils avoient découvert, à perte de vûe, des campagnes pleines de riz; & lorsqu'ils étoient entrés dans la riviere, le rivage, bordé d'arbres verds & de villages, avoit attaché leurs yeux par la plus agréable variété (14).

Ils visitent deux Palais en allant à Louvo.

Avant que de rentrer dans leurs Balons, les François voulurent voir un Palais du Roi, qui étoit voisin du lieu où ils avoient logé. Ils n'en virent que les dehors, parce que le Concierge avoit ordre de n'en accorder l'entrée à personne. Cet édifice leur parut fort petit. Il est entouré d'une galerie assez basse, en forme de cloître, d'une architecture si irréguliere, que les piédestaux ne sont pas moins hauts que les pilastres. Autour de la galerie régne un balcon assez bas, environné d'une balustrade de pierre à hauteur d'appui. Mais, à cent pas de ce Palais, ils en virent un plus grand, & beaucoup plus régulier. Les pilastres extérieurs leur parurent de très-bon goût. Tout l'édifice forme un grand quarré, de cent cinquante à soixante pas de longueur. Sur les quatre côtés, sont elevés quatre grands corps de logis fort exhaussés, bâtis en forme de galerie, & couverts d'un double toît, arrondi en voute par le haut. Ces galeries sont ornées, en dehors, de très beaux pilastres, avec leurs bases & leurs chapiteaux, dont les proportions approchent beaucoup des nôtres. L'Auteur conclut de la régularité de ce vieux Palais, que l'Architecte, dont il est l'ouvrage, devoit avoir une grande connoissance de l'Architecture de l'Europe (15). Les galeries ne sont percées que par des portes, qui sont au milieu de chaque face. On voit, par-dessus, d'autres bâtimens plus exhaussés que les premiers, & au milieu de ceux-ci un grand corps de logis qui les surpasse tous, & qui fait avec les autres une fort belle symetrie. C'est le seul édifice du Pays auquel les Mathématiciens Jésuites ayent trouvé de la régularité & de la proportion (16).

De-là, ils se rendirent à Louvo, qui est dans une situation très-agréable,

(13) Pages 200 & précéd. (14) Page 201. (15) Page 202. (16) *Ibid.*

PLAN DE LA VILLE DE

LOUVO

Demeure ordinaire des Rois de Siam



A. *Le Palais du Roi.*

B. *La Grande Pagode Royale nomée Nepetat*

C. *Toutes les autres Pagodes.*

D. *Maison ou logea l'Ambass.r de France.*

E. *Logis des Amb. de Perse.*

F. *La Mission*

G. *Le Jardin Royal*

H. *Logis du Barcalon Ministre des affaires étrangeres.*

I. *La Salle ou l'on chatie les Officiers.*

K. *Les Ecuries des Chevaux du Roi.*

L. *La Place ou on exerce les Elephans.*

M. *Deux grands Reservoirs d'eau*

N. *Fonderie du Roi*

O. *Jardins qui appartiennent au Roi*

P. *Les Jésuites avec une Tour octogone au milieu de la façade de la maison pour servir aux observations astronomiques.*

Q. *Isle fort peuplée.*

R. *Fauxbourg*

S. *Bazar ou Marché*

T. *Jardin de Mr Phaucon ou Constance*

Echelle de 300 Toises

50 100 200 300

La Riviere MENAM

1

BASSE VILLE

M

N

O

P

A

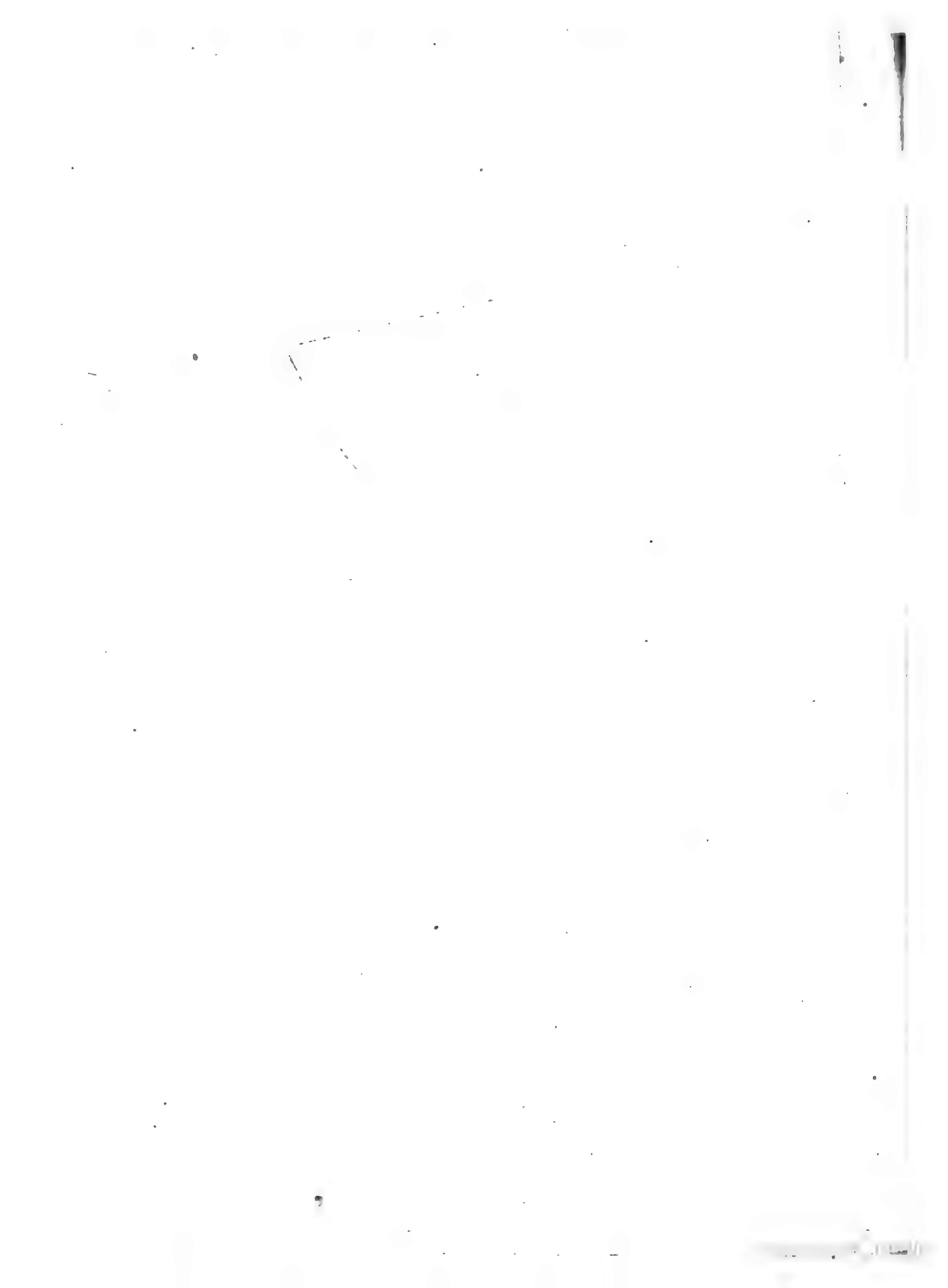
C

D

I

K K K K K K K K K

la MENAM qui passe à Siam



& dans un air fort sain. Elle étoit devenue grande & fort peuplée depuis que le Roi y faisoit un long séjour. M. de la Marre avoit deja reçu ordre de la fortifier à l'Européenne. Elle est située sur une hauteur qui découvre tout le pays d'alentour, qui n'est commandée d'aucun endroit, & qui est baignée par une grosse riviere. Il est vrai que cette riviere n'est considérable que pendant l'inondation. Mais comme le débordement des eaux & les pluies dure sept ou huit mois, la Ville ne peut gueres être assiégée de ce côté-là, qui est d'ailleurs extraordinairement escarpé. Les autres côtés sont ou des marais qu'on peut inonder facilement, ou des hauteurs en amphiteâtre, qu'on avoit dessein de renfermer dans la Ville, pour servir de profonds fossés & de remparts terrassés, à l'épreuve de toute sorte d'artillerie.

TACHARD. 1685.

Description de Louvo.

L'Ambassadeur, qui s'étoit rendu aussi à Louvo, fut conduit à l'audience, où le Roi lui parla des six Jesuites, qu'il avoit amenés, & que le Roi de France envoyoit, lui dit-il, pour faire leurs observations dans les Indes, & pour travailler à la perfection des Arts. C'étoit sous cette idée que le Seigneur Constance les avoit annoncés à la Cour. Pendant l'audience les Jesuites visiterent les jardins & les dehors du Palais. La situation en est fort belle. Il est placé au bord de la riviere, sur une élévation assez unie. L'enceinte en est grande. L'Auteur n'y vit rien de plus remarquable que deux grands corps de logis détachés, dont les toits étoient tout éclatans de dorure. Cet éclat vient aux thuiles, d'un vernis jaune dont elles sont revêtues, qui brille autant que de l'or aux rayons du Soleil. On apprit à l'Auteur que chacune de ces thuiles coutoit quarante sous (17).

Palais de Louvo & ses Jardins.

Le soir, on fit promener l'Ambassadeur & toute sa suite, sur des Elephans. Dès le jour de sa premiere Audience, on lui avoit fait voir dans le Palais de Siam, l'Elephant blanc, pour lequel on a tant de veneration dans les Indes, & qui avoit fait le sujet de plusieurs guerres. Il l'avoit trouvé assez petit, & si vieux qu'il en étoit ridé. Aussi lui donnoit-on trois cens ans. Plusieurs Mandarins étoient destinés à le servir. On ne lui offroit rien qu'en vaisselle d'or: au moins, deux bassins, qu'il avoit devant lui, étoient d'or massif, d'une grandeur & d'une épaisseur extraordinaire. Son appartement étoit magnifique; & le lambris du Pavillon étoit fort proprement doré. L'Auteur observe que les moindres Elephans du Roi ont quinze hommes qui les servent par quartier; que d'autres en ont vingt, vingt-cinq, trente, & quarante, selon leur rang; & que l'Elephant blanc en a cent. On a peine à ne pas croire cette remarque un peu exagerée, lorsqu'il ajoute » que le Seigneur Constance lui a dit, que le Roi n'a pas moins de vingt » mille Elephans dans son Royaume, sans compter les sauvages, qui sont » dans les bois & dans les montagnes. On en prend quelquefois, assure-t-il, » jusqu'à cinquante, soixante, & quatre-vingt même à la fois dans une seule » chasse (18).

Promenade sur des Elephans.

Elephant blanc de Siam.

Remarques sur les Elephans.

Messieurs de l'Académie Royale des Sciences avoient recommandé aux six Jesuites d'examiner si tous les Elephans avoient des ongles aux pieds. L'Auteur n'en vit pas un seul qui n'eût cinq ongles à chaque pied, c'est-à-dire, à l'extrémité des cinq gros doigts: mais leurs doigts sont si courts, qu'à peine

(17) Page 203.

(18) Voyez la Description du Royaume de Siam.

TACHAR 1685.

ſortent-ils de la maſſe du pied. Il remarqua qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, les oreilles ſi grandes qu'on les dépeint ordinairement. Il en vit pluſieurs qui avoient les dents d'une beauté & d'une longueur admirable. Elles ſortoient, à quelques-uns, plus de quatre pieds hors de la bouche; & d'eſpace en eſpace, elles étoient garnies de cercles d'or, d'argent & de cuivre. Dans une maiſon de campagne du Roi, à une lieue de Siam ſur la riviere, il vit un petit Elephant blanc qu'on deſtinoit pour Succeſſeur à celui qui étoit dans le Palais. On l'élevoit avec des ſoins extraordinaires. Pluſieurs Mandarins étoient attachés à ſon ſervice; & les égards qu'on avoit pour lui s'étendoient juſqu'à ſa mere & à ſa tante, qu'on nourriſſoit avec lui. Sa groſſeur étoit à peu près celle d'un bœuf. C'étoit le Roi de Camboie qui en avoit fait préſent au Roi de Siam, depuis deux ou trois ans, en lui faiſant demander du ſecours contre un ſujet rebelle qui étoit ſoutenu par le Roi de la Cochinchine.

Petit Elephant blanc, élevé pour ſucceder à l'autre.

Audience particuliere accordée aux Jéſuites.

Enfin, le 22 de Novembre, les Mathématiciens Jeſuites furent avertis que le Roi vouloit leur accorder, le même jour, une audience particuliere. Ce fut le Seigneur Conſtance qui leur fit l'honneur de les conduire au Palais, vers quatre heures après midi. Il leur fit traverſer trois cours, dans leſquelles ils virent des deux côtés, pluſieurs Mandarins proſternés. En arrivant dans la cour la plus intérieure, ils trouverent un grand tapis, ſur lequel ce Miniſtre leur dit de s'aſſeoir. Ils n'avoient pas d'habits de cérémonie. On ne les obligea pas même de ſe déchauſſer, ce qu'on leur fit regarder comme une grande marque de diſtinction. Auſſi-tôt qu'ils furent aſſis, le Roi, qui alloit ſortir pour voir un combat d'Elephans, dont il vouloit donner le plaiſir à l'Ambaſſadeur, monta ſur le ſien, qui l'attendoit à la porte de ſon appartement; & remarquant les Jeſuites à dix ou douze pas de lui, il s'avança vers eux (19).

Le Pere Fontenay, Supérieur de ſes Confreres, avoit preparé un compliment. Mais le Seigneur Conſtance voyant le Roi preſſé, parla pour eux à ce Prince, qui les regarda, les uns après les autres, d'un viſage riant & plein de bonté. Son âge étoit d'environ cinquante-cinq ans; ſa taille un peu au-deſſous de la médiocre, mais fort droite & bien priſe. Il répondit au diſcours de ſon Miniſtre » qu'ayant ſçu que le Roi de France envoyoit les ſix » Jeſuites à la Chine pour de grands deſſeins, il avoit deſiré de les voir, » & de leur dire de bouche que s'ils avoient beſoin de quelque choſe, ſoit » pour le ſervice du Roi leur maître, ſoit pour leur propre uſage, il avoit » donné ordre qu'on leur fournît tout ce qui leur ſeroit néceſſaire (20).

Comment ils ſont traités par le Roi.

Les Jeſuites n'eurent le tems de répondre à cette faveur, que par des remercimens reſpectueux & de profondes inclinations. Le Roi continua ſon chemin; & paſſant de cette cour dans une autre, au milieu d'une haie de Mandarins proſternés devant lui, le front contre terre & dans un grand ſilence, il trouva, près de la premiere porte du Palais, les Chefs des Compagnies marchandes de l'Europe, déchauſſés, à genoux, appuyés ſur leurs coudes, auxquels il donna une courte audience.

Le Seigneur Conſtance avoit prévu que le tems manqueroit aux Jeſuites

(19) Page 207. L'Auteur n'explique pas plus nettement ſi c'eſt avant que de monter, ou tout monté, que le Roi s'approcha d'eux.

(20) *Ibidem*.

pour prononcer leur compliment, & leur avoit conseillé de le faire traduire en langue du Pays. Le Superieur, qui étoit chargé de la copie, en Siamois & en François, n'oublia pas de la présenter au Monarque, qui donna ordre à son Ministre de la prendre. Cette Piece, l'ouvrage de six Jesuites célébres, mérite la distinction d'être insérée ici dans ses propres termes :

TACHARD. 1685.

Harangue qu'ils font à ce Prince.

» Sire, nous avons quitté le plus grand Roi que la France ait jamais eu ; » mais notre bonheur, en arrivant ici, est de retrouver dans Votre Majesté » les qualités de ce grand Prince (21). Cette grandeur d'ame, qui vous » porte à secourir si généreusement vos Alliés, le courage avec lequel vous » reprimez vos ennemis, les avantages que vous venez de remporter sur » eux, cette soumission extraordinaire de vos Sujets, cette magnificence » avec laquelle vous vous montrez à eux, ces Ambassades célebres que vous » recevez des parties du monde les plus éloignées, cette protection que vous » donnez aux Etrangers, cette affection particuliere que vous témoignez aux » Ministres de l'Evangile, cette bienveillance que vous avez la bonté de » nous marquer aussi ; toutes ces choses, Sire, sont des marques que vous » êtes un Roi magnanime, victorieux, politique, équitable ; & comme vos » Sujets & la Renommée le publient, le plus grand de tous les Rois qui » ayent jamais porté la couronne de Siam.

» Les Sciences dont nous faisons profession, Sire, sont estimées par tou» te l'Europe. Notre Roi les aime, jusqu'à leur élever des Observatoires su» perbes dans sa ville Capitale, & à donner son auguste nom au College » de notre Compagnie, dans lequel on les enseigne. Nous les avons culti» vées depuis notre jeunesse, particuliérement l'astronomie, qui est plus » conforme à nos inclinations, parce qu'elle porte nos esprits à penser sou» vent au Ciel, le séjour des bienheureux & notre véritable Patrie. Sa Ma» jesté Très-Chrétienne, sachant que notre profession est de nous servir des » Sciences humaines, afin de porter les hommes à la connoissance & à » l'amour du vrai Dieu, & persuadé que nous avons fait une étude par» ticuliere des Mathématiques, nous a choisis pour aller à la Chine en qua» lité de Mathématiciens. Ainsi nous sommes chargés de travailler, de con» cert avec ceux qui demeurent à Paris auprès de sa personne, à la per» fection des Arts & des Sciences. Pour nous faciliter un si grand dessein, » notre grand Monarque nous a donné des Lettres Patentes, qui nous re» commandent à tous les Princes de la Terre, en considération desquelles » votre Majesté nous comble aujourd'hui d'honneur en nous admettant en » sa présence.

» Il nous est impossible, Sire, de reconnoître nous-mêmes une telle fa» veur. Mais ne le pouvant pas de la maniere que nous le devons, Votre » Majesté nous permettra de le faire de la maniere que nous le pourrons. » Nous sommes Serviteurs du vrai Dieu & Sujets d'un grand Monarque. » Comme Sujets d'un si grand Roi, nous l'informerons des graces que Votre » Majesté nous fait ; & comme Serviteurs du vrai Dieu, nous le prierons » instamment de combler votre régne de toutes sortes de prospérités, & d'é-

(21) L'Auteur fait, dans un autre endroit, un portrait du Roi de Siam, qui justifie cet éloge, p. 235.

TACHARD. 1685.

Réflexion sur l'objet du Voyage des Jésuites.

» clairer Votre Majesté de ses divines lumieres, afin qu'elle posséde le Ciel
» après avoir régné si glorieusement sur la Terre.

Il n'est pas difficile de juger que le principal motif des six Jésuites, & dans leur Voyage, & dans l'exercice de leurs instrumens de Mathématique, étoit le zèle de la Religion, auquel l'intérêt des sciences & les ordres de leur Roi servoient de prétexte. Mais on s'étoit trop flatté à la Cour de France, en concluant de quelques faveurs que le Roi de Siam avoit accordées aux Missionnaires, qu'il étoit disposé à recevoir les lumieres de l'Evangile. C'est ce que le Seigneur Constance ne fit pas difficulté de déclarer à l'Ambassadeur; quoique si zèlé lui-même pour la conversion des Siamois, qu'il partageoit continuellement ses soins entre les affaires du Christianisme & celles de l'Etat. Les efforts qu'il fit, pour seconder les François dans le projet de celle du Roi, demandent d'être lûs avec toute l'étendue que l'Auteur leur donne dans son récit, & ne font pas moins d'honneur à son habileté qu'à sa Religion (22).

Erreur de la Cour de France sur la conversion du Roi de Siam.

Projet d'un observatoire à Siam.

Quelques jours après l'Audience des Jésuites, ce Ministre entretint le Roi sur un projet qu'il méditoit depuis long-tems, de faire venir à Siam douze Mathématiciens du même ordre, qu'il avoit déja demandés à leur Général, & sur le dessein de bâtir un Observatoire, à l'imitation de ceux de Paris & de Pekin. Ce Prince ayant approuvé ses idées, il jugea qu'il étoit nécessaire de renvoyer promptement en Europe, un des six Jésuites François, qui se trouvoient à Siam, pour hâter l'execution d'une entreprise si importante au Christianisme. Cette commission tomba sur le Pere Tachard, qui gémit beaucoup de se voir éloigné pour long-tems de la Chine, après laquelle il soupiroit, dit-il, depuis tant d'années (23).

Vûe du Seigneur Constance pour la conversion des Siamois.

Ce fut dans la même occasion que le Seigneur Constance communiqua aux Jésuites une autre vûe, qu'il croyoit capable de contribuer beaucoup à la conversion des Siamois. » Il ne suffisoit pas, leur dit-il, de gagner leur » estime & leur affection par le zèle, par la douceur & par la science. Con» noissant parfaitement le genie de cette Nation, il jugeoit qu'outre l'Ob» servatoire, il falloit encore une autre Maison de Jésuites, où l'on menât, » autant qu'il seroit possible, la vie austere & retirée des Talapoins, si auto» risés parmi le peuple; qu'on prît leur habit, qu'on les vît souvent, & » qu'on s'efforçât d'en attirer quelques-uns à la Religion. En effet, on avoit appris, depuis peu, que cette conduite avoit réussi aux Jésuites Portugais. Un Missionnaire François, qui avoit été à Saint-Thomé depuis deux mois, racontoit, que ces Peres avoient passé plusieurs années au Maduré, vers Bengale, sans recueillir aucun fruit considérable de leurs travaux. Le Supérieur de cette Mission faisant réflexion à l'attachement de ces Peuples pour les Bramines, qui sont leurs Prêtres ou leurs Religieux, jugea qu'en prenant l'habit Bramine, & vivant à leur maniere, il pourroit s'attirer la confiance de toute la Nation. Il communiqua ce projet à ses Supérieurs, qui le proposerent au Saint Siege. On l'examina au Tribunal *de la propagation de la Foi;* » & sur l'exposition que l'habit particulier des Bramines n'étoit pas une mar» que de Religion, mais d'une noblesse & d'une qualité distinguée, on per-

Les Jésuites du Maduré prennent l'habit des Bramines.

(22) Pages 226 & suivantes.

(23) Page 211.

mit

mit au Supérieur du Maduré, & à quelques autres Jésuites du même sentiment, d'éprouver ce moyen pour la conversion d'un grand Pays. Ils prirent aussi-tôt la marque des Bramines, & commencerent à mener la même vie : c'est-à-dire, qu'on vit ces hommes Apostoliques, la tête & les pieds nuds, marcher sur le sable brulant, exposés sans cesse aux plus grandes ardeurs du soleil, parce que les Bramines ne portent point de chaussure & ne se couvrent jamais la tête ; ne vivre que d'herbes, & passer trois ou quatre jours sans nourriture, sous un arbre, ou dans un chemin public, attendant que quelque Indien, touché de cette étrange austérité, vînt les écouter. Ils ont converti, par cette voye, plus de soixante mille Indiens (24).

TACHARD. 1685.

Succès de cette pieuse ruse.

On n'a point oublié que le jour même de l'Audience, le Roi devoit faire voir à l'Ambassadeur un combat d'Eléphans. Il avoit donné ordre qu'on en préparât six, pour les six Jésuites, qu'il vouloit voir présens à ce spectacle. Le Seigneur Constance leur donna un Mandarin pour les conduire. Ils trouverent, en sortant du Palais, six Eléphans avec leurs chaises dorées & des coussins fort propres. Chacun s'étant approché du sien, l'Auteur décrit la maniere dont on les y fit monter. Le Pasteur, c'est le nom qu'on donne à l'homme qui est sur le cou de l'Eléphant pour le gouverner, fit mettre l'animal à genoux, & le fit ensuite coucher à demi sur le côté ; de sorte qu'on pouvoit poser le pied sur une des jambes de devant qu'il avançoit, & de-là sur son ventre : après quoi se redressant un peu, il donnoit le tems de s'asseoir commodément dans la chaise qu'il porte sur le dos. On peut aussi se servir d'échelles, pour se mettre à sa hauteur. C'est pour la commodité des Etrangers, qui ne sont pas accoutumés à cette monture, qu'on met des chaises sur le dos de ces animaux. Les Naturels du Pays, de quelque qualité qu'ils soient, à l'exception du Roi, montent sur le cou & les conduisent eux-mêmes. Cependant, lorsqu'ils vont à la guerre ou à la chasse, ils ont deux Pasteurs, l'un sur le dos, l'autre sur la crouppe de l'Eléphant ; & le Mandarin est au milieu du dos, armé d'une lance ou d'une espece de javelot. L'Auteur remarqua, dans une chasse, que le Roi, qui étoit sur son Eléphant dans une espece de trône, se leva sur ses pieds lorsque les Eléphans sauvages voulurent forcer le passage de son côté, & se mit sur le dos du sien pour les arrêter (25).

Comment on monte sur les Eléphans.

Autre maniere de monter.

Les Jésuites suivirent le Roi dans une grande Plaine, à cent pas de la ville. Ce Monarque avoit l'Ambassadeur à sa droite, éloigné de quinze ou vingt pas, le Seigneur Constance à sa gauche, & quantité de Mandarins autour de lui, prosternés par respect aux pieds de son Eléphant. On entendit d'abord des trompettes, dont le son est fort dur & sans inflexion. Alors les deux Eléphans destinés pour combattre jetterent des cris horribles. Ils étoient attachés par les pieds de derriere, avec de grosses cordes que plusieurs hommes tenoient pour les retirer si le choc devenoit trop rude. On les laisse approcher de maniere que leurs défenses se croisent, sans qu'ils puissent se blesser. Ils se choquent quelquefois si rudement, qu'ils se brisent les dents, & qu'on en voit voler les éclats. Mais, ce jour-là, le combat fut si court qu'on crut que le Roi ne l'avoit ordonné que pour se procurer l'occasion de

Combat d'Eléphans.

(24) Pages 112 & suivantes. (25) Page 116.

TACHARD. 1685.

faire avec plus d'éclat un présent à Monsieur de Vaudricour, qui avoit amené les deux Mandarins Siamois, & qui devoit conduire ses Ambassadeurs en France. A la fin du spectacle, Sa Majesté s'approcha de lui, & lui donna de sa main un sabre dont la poignée étoit d'or massif, & le fourreau d'écaille de tortue, orné de cinq lames d'or, avec une grande chaîne de filigrane d'or, pour lui servir de baudrier, & une veste de brocard à boutons d'or. Cette sorte de sabre ne se donne à Siam qu'aux Généraux d'armée, lorsqu'ils partent pour aller à la guerre. Monsieur de Joyeux, Capitaine de la Frégate Françoise, reçut aussi un présent de la même nature, mais moins magnifique (26).

La plûpart des jours que le Roi passa au Palais de Louvo, furent employés en spectacles. L'Auteur & ses confreres furent obligés d'assister à celui des Eléphans contre un Tigre; toujours sur la même monture, pour ne pas scandaliser les Talapoins, qui se font un crime de monter à cheval (27).

Combat de trois Eléphans contre un Tigre.

On avoit élevé, hors de la ville, une haute palissade de Bambous, d'environ cent pieds en quarré. Au milieu de l'enceinte étoient trois Eléphans, destinés pour combattre le Tigre. Ils avoient une espece de grand plastron, en forme de masque, qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe. Aussi-tôt que les spectateurs furent placés, on fit sortir de la loge, qui étoit dans l'enfoncement, un Tigre d'une figure & d'une couleur, qui parurent nouvelles aux François. Outre qu'il étoit beaucoup plus grand, plus gros, & d'une taille moins effilée que ceux qu'ils avoient vûs en France, sa peau n'étoit pas mouchetée; mais au lieu de toutes les taches semées sans ordre, il avoit de longues & larges bandes en forme de cercles. Ces bandes, prenant sur le dos, se rejoignoient par-dessous le ventre, & continuant le long de la queue, y formoient comme des anneaux blancs & noirs, placés alternativement. La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non plus que les jambes; excepté qu'elles étoient plus grandes & plus grosses que celles des Tigres communs, quoique ce ne fût qu'un jeune Tigre, qui pouvoit croître encore. Le Seigneur Constance dit aux Jésuites qu'il s'en trouvoit dans le Royaume de trois fois plus gros, & qu'étant un jour à la chasse avec le Roi, il en avoit vû un de fort près, qui étoit de la grandeur d'un mulet. C'est une espece particuliere; car le Pays en produit aussi de petits, tels que ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, & l'Auteur en vit un le même jour à Louvo (28).

On ne lâcha pas d'abord le Tigre, qui devoit combattre; mais on le tint attaché par deux cordes; de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier Eléphant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos. Ce choc fut si rude, que le Tigre en ayant été renversé, demeura quelque-tems sur la place, avec aussi peu de mouvement que s'il eût été mort. Cependant lorsqu'on l'eut délié, il fit un cri horrible, & voulut se jetter sur la trompe de l'Eléphant, qui s'avançoit pour le frapper. Celui-ci, la repliant adroitement, la mit à couvert par ses défenses, dont il atteignit le Tigre, & qui lui firent faire un fort grand saut en l'air. Cet animal parut étourdi du coup, ou de sa chute. N'osant plus s'approcher, il fit plusieurs

(26) Page 217. (27) Page 218. (28) Page 219.

tours le long de la palissade ; & quelquefois il s'élançoit vers les spectateurs qui paroissoient dans les galeries. Alors on poussa, contre lui, les trois Elephans, qui lui donnerent tour à tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort. Ils l'eussent tué, sans doute, si l'Ambassadeur n'eût demandé grace pour lui.

Tachard. 1685.

Le lendemain au soir, il se fit au Palais une grande illumination, qui se renouvelle tous les ans. Elle consistoit en dix-huit cens ou deux mille lumieres, dont les unes étoient rangées sur de petites fenêtres, pratiquées exprès dans les murs de l'enceinte, & les autres dans des lanternes, dont l'Auteur admira l'ordre & la forme ; sur-tout celle de certains grands falots, en forme de globes, qui sont d'un seul morceau de corne, transparente comme le verre, & quelques autres d'une espece de verre fait de riz. Ce Spectacle étoit accompagné du son des tambours, des fifres & des trompettes. Pendant que le Roi l'honoroit de sa présence, la Princesse en donnoit un semblable aux Dames de la Cour, d'un autre côté du Palais (29).

Illumination.

Le Seigneur Constance fit voir aux Jesuites l'*Elephant Prince*, qui étoit d'une beauté & d'une grosseur extraordinaire. On lui donneit ce nom, parce qu'il étoit né le même jour que le Roi. Ils virent aussi l'Elephant de garde, qu'on releve chaque jour, dans un pavillon voisin de l'appartement du Roi, & qu'on tient prêt jour & nuit pour son usage (30).

Les Jésuites voyent l'Elephant Prince.

Le Roi, qui cherchoit à donner sans cesse de nouveaux divertissemens aux François, leur fit voir un jour la maniere de prendre les Elephans. Mais cet article paroissant appartenir à la description générale de Siam, il ne reste à suivre ici l'Auteur que dans les observations que les Jesuites firent à Louvo.

Ils les avoient commencées en arrivant dans cette Ville, sur-tout celles qui leur étoient nécessaires pour observer exactement une Eclipse de Lune qui devoit arriver le 11 de Décembre. Ils n'avoient pû se servir jusqu'alors de leurs instrumens pour ces opérations, parce que la Ville & les Fauxbourgs étoient tellement inondés, qu'ils n'avoient pû trouver d'endroits pour les placer. La maison même où ils étoient logés recevoit tant d'agitation par les eaux, que leurs pendules & leurs quarts de cercle en souffroient beaucoup. Enfin, le 6 & le 7 de Decembre, ils remarquerent, par l'anneau astronomique de *Butterfield*, que la variation de l'aiguille étoit de deux degrés vingt minutes à l'Ouest ; & pendant ces deux jours consécutifs, cette observation fut trouvée constamment la même (31).

Observations astronomiques faites à Louvo.

Mais le Roi ayant fait connoître à l'Ambassadeur de France qu'il souhaitoit que l'observation de la premiere Eclipse se fit en sa présence, on choisit pour le travail une maison Royale, nommée *Tlée Poussonne*, une petite lieue à l'Est de Louvo, & peu éloignée d'une Forêt où Sa Majesté devoit prendre le divertissement de la Chasse des Elephans. Le 10, ce Prince invita

Illumination pour une chasse d'Elephans.

(29) Page 220.
(30) *Ibidem.*
(31) Le 9 du même mois, par les hauteurs prises du même bord du soleil, matin & soir, l'heure véritable du midi à la pendule à secondes, étoit de douze heures cinq minutes trois secondes. La variation de l'aiguille vers l'Ouest, par la machine parallattique de *Chapotot*, fut remarquée une fois de seize minutes seulement, une autre de trente-une minutes, une autre de trente-cinq, & une autre de trente-huit, p. 239.

TACHARD. 1685.

l'Ambassadeur à voir les illuminations qui se faisoient pour cette chasse, & voulut que les six Jesuites assistassent aussi à ce Spectacle. L'Auteur en fait la description.

Un Corps d'environ quarante-six mille hommes avoit formé, dans les bois, & sur les montagnes, une enceinte de vingt-six lieues en quarré long, dont les deux grands côtés étoient chacun de dix lieues, & les deux autres de trois. Cette vaste étendue étoit bordée de deux rangs de feux, qui regnoient sur deux lignes, l'une à quatre ou cent pas de l'autre, & qu'on entretient toute la nuit, du bois de la Forêt. Ils sont soutenus en l'air, à la hauteur de sept ou huit pieds, sur de petites plattes-formes quarrées, élevées sur quatre pieux ; ce qui les fait découvrir tous à la fois. Ce Spectacle parut à l'Auteur, pendant les tenebres, la plus belle illumination qu'il eût jamais vue. De grandes lanternes, disposées d'espace en espace, faisoient la distinction des quartiers, qui étoient commandés par differens Chefs, avec un certain nombre d'Elephans de Guerre, & de Chasseurs armés comme les Soldats. On tiroit, par intervalles, de petites pieces de Campagne, pour étonner tout à la fois, par le bruit & par la vue des feux, les Elephans qui voudroient forcer le passage. L'oubli de cette précaution avoit fait manquer une chasse précédente. Comme il s'étoit trouvé, dans l'enceinte, une montagne escarpée, on avoit négligé d'y placer des feux, des Gardes, & de l'artillerie, parce qu'on l'avoit crue inaccessible à des animaux d'une énorme grosseur ; mais dix ou douze s'étoient échappés avec une adresse fort singuliere. Ils s'étoient servis de leurs trompes pour s'attacher à un des arbres, qui étoient sur la pente de la montagne. Du premier arbre, ils s'étoient guindés au tronc d'un autre ; & grimpant ainsi d'arbre en arbre, ils étoient parvenus avec des efforts incroyables, jusqu'au sommet de la montagne, d'où ils s'étoient sauvés dans les bois (32).

Adresse surprenante de quelques Elephans sauvages.

Château de Tlée-Poussonne.

Après une collation magnifique de confitures & de toutes sortes de fruits, qui fut servie dans un lieu fort agréable, autour duquel on avoit placé des Elephans de Guerre & des feux, pour garantir les François des Tigres & des autres animaux feroces qui pouvoient se trouver dans l'enceinte, le Seigneur Constance mena les Jesuites au Château de Tlée Poussonne, où le Roi s'étoit déja rendu pour assister à l'observation de l'Eclipse. Ils arriverent, à neuf heures du soir, au bord d'un canal qui conduit au Château, où ils étoient attendus par un Balon du Roi. Ce canal est fort large, & long de plus d'une lieue. Il étoit éclairé, sur les deux rives, d'une infinité de feux, élevés comme ceux qu'on a décrits. A un demi-quart de lieue du Château, les Rameurs, qui avoient nagé jusqu'alors avec beaucoup de force & de bruit, commencerent à ramer si doucement qu'on n'entendoit presque pas le bruit de leurs rames. On avertit les Jesuites qu'il falloit se taire ou parler fort bas. Lorsqu'ils descendirent au rivage, tout étoit si tranquille, malgré la multitude de Soldats & de Mandarins qui se trouvoient aux environs, qu'ils se crurent dans une solitude écartée. Ils s'employerent d'abord à disposer leurs lunettes sur divers appuis qu'on avoit élevés dans cette vue. Mais n'ayant pas eu besoin de donner beaucoup de tems à ce travail, ils se rembarquerent

Silence qui régne autour des Palais du Roi.

(32) Page 242.

une heure après, pour aller passer une partie de la nuit dans la maison du Seigneur Constance, qui étoit à cent pas du Palais.

Tachard. 1685.

Chausse-trappes Siamoises.

En débarquant au pied de la muraille qui est au delà du canal, ils furent exposés au danger de s'enferrer dans une espece de chausse-trappes, composées de plusieurs chaînes de fer, qui sont placées à côté les unes des autres à un demi pied de distance, & qui occupent la largeur du terre-plain, entre le canal & le mur. Ces chaînes sont armées d'un double rang de grosses pointes de fer. On les tend chaque nuit autour du Chateau, pour en défendre les approches. L'officier de garde reçut ordre de les faire lever, à l'occasion d'un des six Jesuites, qui faillit de s'engager dans ce dangereux labyrinthe. Ensuite s'étant approchés de la muraille, ils marcherent dans un petit sentier, de deux pieds de large, qu'on laisse libre pour faire les rondes de nuit; & sur les onze heures du soir, ils arriverent à la maison du Seigneur Constance (33).

On leur laissa trois ou quatre heures de repos, après lesquelles ils s'embarquerent, pour se rendre à la galerie où se devoit faire l'observation. Il étoit près de trois heures après minuit. Les Mathématiciens, à leur arrivée, préparerent, pour le Roi, une fort bonne lunette de cinq pieds, dans la fenêtre d'un sallon qui donnoit sur la galerie. On avertit ce Prince, qui vint aussi-tôt à cette fenêtre. Les Mathématiciens étoient assis sur des tapis de Perse, les uns aux lunettes d'approche, les autres à la pendule. D'autres devoient écrire le tems de l'observation. Ils saluerent le Monarque de Siam, par une profonde inclination, & chacun commença son exercice (34).

Observation d'une Eclipse de lune, au Château de Tlée Poussonne.

Le Roi parut prendre un vrai plaisir à voir toutes les taches de la Lune dans la lunette; sur tout lorsqu'on lui fit remarquer leur conformité avec le Type qu'on en avoit fait à l'Observatoire de Paris. Il fit diverses questions: pourquoi la Lune paroissoit renversée dans la lunette? pourquoi l'on voyoit encore la partie de la Lune qui étoit éclipsée? quelle heure il étoit à Paris? à quoi des observations, faites de concert dans des lieux si éloignés, pouvoient être utiles, &c. Tandis qu'on satisfaisoit sa curiosité par des explications, un de ses principaux Officiers apporta, sur un grand bassin d'argent, six soutanes, & autant de manteaux de satin, dont le Roi fit présent aux Mathématiciens. Il leur permit de se lever, & de se tenir debout en sa présence. Il regarda dans la lunette après eux. Toutes faveurs, remarque Tachard, qui doivent paroître fort singulieres à ceux qui savent avec quel respect les Rois de Siam veulent qu'on approche d'eux (35).

Questions que le Roi de Siam fait aux Mathématiciens.

(33) Page 244.

(34) Ces observations se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Il suffira de remarquer ici que par le résultat, la différence des longitudes de Paris & de Louvo, est quatre-vingt-dix-huit degrés trente-deux minutes, & par conséquent que la longitude de Paris étant vingt-deux, trente, celle de Louvo est cent vingt-un, deux. Par les observations de l'Eclipse de lune, du 21 Février 1682, on avoit trouvé la longitude de Siam de cent vingt-un degrés, ce qui s'accorde parfaitement avec l'observation du Pere Tachard. Il observe que c'est une chose étonnante qu'il y ait des Cartes modernes qui mettent la longitude de Siam à cent quarante-cinq degrés; au lieu que la grande Carte de l'Observatoire, faite avant toutes ces observations, la donne de cent vingt-deux degrés, c'est-à-dire, un degré près de ces observations, p. 250.

(35) Page 246.

TACHARD. 1685.

Faveurs dont il honore l'Auteur.

Sa Majesté apprenant ensuite que c'étoit l'Auteur qui devoit retourner en France, lui demanda ses conseils & ses bons offices pour les Ambassadeurs qu'il y devoit envoyer par le même Vaisseau. Il leur avoit ordonné, ajouta-t-il, de demander au Roi de France douze Mathematiciens Jesuites. En même-tems, le grand Chambellan présenta au Pere Tachard, sur un grand bassin d'or, deux fort beaux Crucifix. Le *Christ* étoit d'or massif; la croix de ***Tambag***, qui est un mêlange de sept parties d'or, & de trois autres parties d'un métal aussi précieux que l'or même. Le pied étoit d'argent. Sa Majesté dit à l'Auteur que le plus grand seroit pour le Pere de la Chaise, Confesseur du Roi, dont il connoissoit le mérite & la fidélité par le recit du Seigneur Constance; que le Pere Confesseur ne pouvoit lui rendre un service plus agréable, que d'obtenir du Roi son Maître douze Mathematiciens, & qu'à leur arrivée, ils trouvereroient à Louvo & à Siam, un Observatoire, une Maison & une Eglise. Il donna ordre en même-tems, au Seigneur Constance, de choisir avec les Peres des emplacemens pour ces édifices & de les faire bâtir incessamment. Pour le second Crucifix, il le donna de sa propre main au Pere Tachard, pour lui servir de fidelle compagnon dans son voyage (36). Lui ayant souhaité un prompt retour, il ne se retira qu'après avoir témoigné d'une maniere fort obligeante, la satisfaction qu'il avoit trouvée avec les six Jésuites, dans une exercice qui avoit duré deux heures. Il n'avoit eu près de sa personne que le Seigneur Constance, le grand Chambellan, & un Gentilhomme de sa Chambre (37).

L'Eclipse est prédite imparfaitement par un Astrologue Bramine.

Un Astrologue Bramine, qui étoit à Louvo, avoit prédit la même Eclipse, à un quart d'heure près; mais il s'étoit considérablement trompé en soutenant que l'émersion ne paroîtroit sur l'horison qu'après le lever du Soleil. L'Auteur regrete de n'avoir pas entendu la Langue Siamoise, pour savoir de ce Bramine la maniere dont il calculoit les Eclipses. Mais il conclut du moins de ses observations, qu'il n'étoit pas du sentiment des Talapoins Siamois, qui enseignent que lorsque la Lune s'éclipse, un dragon la devore & la rejette ensuite. Quand on leur objecte que les Mathématiciens de l'Europe prédisent l'instant même de l'Eclipse, sa grandeur, sa durée, & qu'ils savent pourquoi la Lune est quelquefois éclipsée toute entiere, quelquefois à demi; ils répondent froidement que le dragon a ses pas reglés, que les Européens en connoissent l'heure, & la mesure de son appetit, qui est quelquefois plus grand ou plus petit. Toutes les preuves, qu'on leur apporte ne peuvent leur faire abandonner cette chimere (38).

Rêveries des Talapoins sur les Eclipses de lune.

Chasse des Eléphans.

Il restoit à prendre les Elephans qu'on tenoit renfermés dans l'enceinte, & le Roi voulut que les Mathématiciens le suivissent à cette chasse. Le jour même des observations, ils partirent à sept heures du matin. On s'enfonça dans les bois, l'espace d'une lieue, jusqu'à l'enclos où les Elephans sauvages avoient été resserrés. C'étoit un parc quarré, de trois ou quatre cent pas geométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux; avec de grandes ouvertures, néanmoins, qu'on avoit laissées de distance en dis-

(36) Ce sont les propres termes du Roi; ce qui est confirmé par une Lettre du Seigneur Constance, au Pere de la Chaise, p. 254.

(37) Page 248.

(38) Page 251.

tance. Il s'y trouvoit quatorze Elephans de guerre, pour empêcher les sauvages de franchir les palissades. Les six Jésuites étoient placés derriere cette haie, & fort près du Roi. On poussa, dans l'enceinte du Parc, une douzaine d'Elephans privés, des plus forts, sur chacun desquels étoient montés deux hommes, avec de grosses cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient attachés aux Elephans qu'ils vouloient prendre, & qui se voyant poursuivis, se présenterent aux barrieres pour forcer le passage. Mais tout étant bloqué d'Elephans de guerre, qui les repoussoient dans l'enclos, les Chasseurs jettoient si adroitement leurs nœuds, dans l'endroit où ces animaux devoient mettre le pied, qu'ils ne manquoient gueres de les arrêter. Tout fut pris dans l'espace d'une heure. L'usage est d'attacher ensuite chaque Elephant sauvage entre deux Elephans privés, avec lesquels il suffit de les laisser quinze jours pour les apprivoiser (39). Dans cette troupe d'Elephans sauvages, il s'en trouva deux ou trois, fort jeunes & fort petits. Le Roi dit à l'Ambassadeur qu'il en enverroit un à M. le Duc de Bourgogne. Mais faisant réflexion que M. le Duc d'Anjou pourroit souhaiter aussi d'en avoir un, il ajouta qu'il vouloit lui en envoyer un plus petit, afin qu'il n'y eût point de jalousie entre ces deux Princes (40).

TACHARD. 1685.

Comment on apprivoise les Elephans sauvages.

La derniere fête où l'Auteur se trouva obligé d'assister fut un repas magnifique, que le Roi fit donner aux François après l'audience de congé. Ils trouverent dans un beau sallon, au milieu d'un parterre entouré de jets d'eau, une grande table dressée, de plus de cinquante couverts. Tout fut servi dans de grands bassins d'argent. L'abondance des viandes n'y fut pas moins admirable que la délicatesse des ragoûts. On n'y manqua d'aucune sorte de vins, ni des meilleures confitures de la Chine & du Japon.

Derniere fête où l'Auteur assiste.

Pendant que les préparatifs se faisoient pour le départ, l'Auteur eut, avec le Pere Suarez & le Pere Fuciti, un entretien qui interesse trop l'honneur de sa Compagnie pour ne pas être regardé comme une des plus importantes parties de cette Relation. Il mérite d'être rapporté dans ses propres termes.

» Ces Peres, dit-il, avoient appris à souffrir sans se plaindre. Ils avoient, » sur ce point, une délicatesse de conscience, qui leur faisoit garder des » mesures dont la morale la plus sévére ne s'accommode pas toujours. Ils » étoient surpris qu'on accusât les Jésuites, qui sont aux Indes, de prendre » de l'argent pour administrer le Batême, dire la Messe, &c. lorsqu'une infinité de Peuples pouvoient rendre témoignage du contraire, & ils me » protesterent, devant Dieu, qu'on n'avoit jamais rien fait qui pût altérer » le moins du monde la régle de leurs constitutions. Je cherchois, depuis » long-tems, à m'éclaircir d'un fait qui avoit éclaté. Je leur demandai, s'il » étoit vrai qu'un certain Ministre de Batavia, nommé *Ferreira*, eût été Jé- » suite, comme on le publioit. Ils me répondirent, qu'il n'avoit jamais été » ni de notre Compagnie, ni d'aucune autre société Religieuse; qu'il l'avoit » avoué à diverses personnes & au Pere Fuciti même; que le fondement » de ce bruit étoit la conformité de son nom avec celui d'un Jésuite, nom- » mé aussi Ferreira. Dieu veuille, du moins, qu'on puisse n'attribuer l'origi- » ne de ces sortes de bruits qu'à une simple méprise. Car, depuis quelques

Son entretien avec les Peres Suarez & Fuciti, sur les injustices qu'on fait aux Jésuites.

(39) Page 156.

(40) *Ibidem*.

TACHARD. 1685.

» années, combien n'en a-t-on pas publié de semblables, dans certains Li-
» belles qui courent en Hollande ? L'éloignement des lieux a favorisé les
» mauvaises intentions. Après avoir vû les choses de plus près, j'ai adoré
» avec une humble soumission, la Providence, qui permet quelquefois que
» les hommes s'échappent à dire plus de mal sur ce qui mériteroit leurs
» plus justes éloges (41).

Départ de Siam.

Les François partirent de Siam, le 14 de Décembre, accompagnés du Seigneur Constance, qui voulut suivre l'Ambassadeur jusqu'à la Barre, avec de nouvelles marques d'honneur. Outre la Lettre du Roi son Maître, qu'il fit apporter solemnellemenr au Vaisseau François, il chargea le Pere Tachard de celle qu'il écrivoit lui-même au Roi de France, & lui fit présent d'un chapelet, composé du bois précieux de Calamba, dont la croix & les gros grains étoient de Tambac (42).

Présent fait à l'Auteur.

Il ne restoit qu'à mettre à la voile. M. le Chevalier de Fourbin (43), & M. de la Mare, Ingénieur, étant demeurés volontairement au service du Roi de Siam, l'Ambassadeur partoit avec la satisfaction de n'avoir pas perdu un seul homme, pendant le séjour qu'il avoit fait dans les Etats de ce Prince; & deux Ambassadeurs Siamois qu'il menoit en France avec leur suite, rendirent témoignage, dans toute sa route, de la considération extraordinaire avec laquelle il avoit été reçu d'une des premieres Puissances des Indes.

La jalousie des Hollandois.

Cette opinion, que les Hollandois prirent de son voyage, lui fit essuyer quelques desagrémens à son retour. Etant parti de la Barre de Siam, le 22 de Décembre, avec un bon vent, le Pilote Hollandois qu'il avoit pris à Batavia, l'exposa au danger de périr. Il le fit échouer au Détroit de Banca, » sans qu'on ait pû découvrir par quel caprice il s'avisa d'y jetter l'ancre «. On eut assez de peine à se délivrer de cet embarras.

Mais ce n'étoit que le prélude d'une aversion plus ouverte, dont on reçut des marques fort odieuses à Bantam. On n'eut pas plutôt mouillé l'ancre devant ce Port, que l'Ambassadeur comptant d'y être reçu de bon œil, surtout depuis les honnêtetés qu'il avoit reçues du Général de Batavia, envoya M. de *Cibois*, Lieutenant de son Vaisseau, pour faire son compliment au Gouverneur. Ses espérances furent trompées. M. de Cibois fut renvoyé, sans avoir pû parler au Gouverneur, qui promit seulement d'envoyer des rafraîchissemens aux deux Vaisseaux. Cette promesse n'aboutit qu'à faire porter à bord deux ou trois bœufs, sous prétexte qu'il ne se trouvoit rien de plus à Bantam : & le soir, un homme vint demander, de la part du Gouverneur, le prix des bœufs, dont on s'imaginoit du moins que les Hollandois avoient fait present à l'Ambassadeur. Cet Envoyé fut traité comme il méritoit de l'être. On lui fit porter, au Gouverneur, une réponse conforme à l'incivilité de son procédé (44).

Dès le lendemain, on remit à la voile pour le Cap de Bonne-Espérance. Le passage de la Sonde est difficile, à cause des vents contraires qui devoient

(41) Pages 259 & 260.

(42) Page 262.

(43) Voyez ses Mémoires, qu'il a composés lui-même.

(44) Pages 264 & précédentes.

y régner dans cette saison. Mais les François furent favorisés du plus beau tems du monde. L'Auteur ne fait cette observation, que pour avoir occasion de remarquer une autre faveur du Ciel. Les Pilotes voulant passer à trente ou quarante lieues au-dessus de l'Isle *Mony*, vers le Sud, croyoient avoir pris des mesures fort justes; lorsqu'à la pointe du jour, on découvrit une Terre à trois ou quatre lieues, où l'on auroit échoué pendant la nuit. Cette Terre est si basse qu'on ne la reconnoît qu'aux brisans. On fut obligé de passer sous le vent & de la laisser au Sud.

TACHARD. 1686.

Périls que les François évitent.

La suite de cette Navigation fut des plus heureuses jusqu'à la hauteur de l'Isle de Bourbon, où les deux Vaisseaux essuyerent, le 13 de Févrer, une tempête fort violente, qui dura trois jours, & qui après avoir emporté la grande voile de la Frégate, sépara ce batiment de l'autre. Ils ne se rejoignirent qu'au Cap de Bonne-Espérance.

Arrivée au Cap.

Ce fut le 13 de Mars qu'étant arrivé au Cap, on alla mouiller dans la Baye, entre sept gros Vaisseaux Hollandois qui composoient la Flotte des Indes, & qui attendoient trois ou quatre autres bâtimens de leur Nation pour retourner ensemble en Europe. La défiance paroissant diminuer à proportion que les François s'éloignoient des Indes, le Gouverneur du Fort reçut fort civilement le compliment de l'Ambassadeur. Les saluts furent rendus coup pour coup. L'Auteur reçut toutes sortes de politesses des Officiers Hollandois. Ils les presserent de descendre, en lui offrant une maison dans la Ville, parce que l'Observatoire, qu'on avoit démoli pour le rebâtir avec plus de magnificence, n'étoit pas encore achevé. Lorsqu'ils eurent appris de lui qu'il devoit revenir aux Indes avec plusieurs autres Jésuites, ils l'inviterent d'avance, lui & ses Confreres, à venir se délasser au Cap. Le Pere Tachard paroît d'autant plus sensible à ce témoignage d'estime, que de la part des plus grands ennemis de son ordre, il pouvoit les regarder comme un tribut forcé qu'ils rendoient à son mérite.

Combien l'Auteur se loue des Hollandois.

Le Gouverneur lui fit présent de quatre belles peaux de Tigres, & d'un petit animal privé qu'il avoit pris dans son dernier voyage. C'étoit une espece d'écureuil, qui est l'ennemi implacable des serpens & qui leur fait une cruelle guerre. Le Gouverneur avoit fait nouvellement un grand voyage dans les Terres au Nord, où il avoit découvert quantité de Nations, qui ont quelque forme de gouvernement & de police (45).

Nouvelles découvertes dans les Terres.

On étoit au tems des vendanges. L'Auteur prit plaisir à manger du raisin d'Afrique, qui lui parut d'un goût merveilleux, & qui croît en abondance. Le vin blanc, dit-il, est fort délicat; & si les Hollandois avoient autant d'habileté à cultiver les vignes qu'à faire prosperer le Commerce & leurs Colonies, ils auroient au Cap d'excellens vins d'autre couleur (46).

Après avoir renouvellé les provisions, & rétabli la santé des malades, les deux Vaisseaux sortirent de la Baye du Cap le 26 de Mars. Ils découvrirent l'Isle de l'Ascension le 19 d'Avril. Un bon vent leur fit passer la ligne, dès le 27, au premier meridien; mais le tems leur ayant été moins favorable jusqu'au dernier jour de Mai, ils furent extrêmement surpris, le lendemain au soir, de voir devant eux l'Isle de Corvo, la plus occidentale des Açores, tan-

Remarques de l'Auteur sur sa route.

(45) Page 167. Voyez la Relation de Kolben, au Tome IV. (46) *Ibidem.*

TACHARD. 1686.

dis que les Pilotes se croyoient plus de cent lieues au de-là. L'Auteur avertit qu'il a lu dans plusieurs Routiers, & qu'il sait de divers habiles Navigateurs, qu'on se trompe souvent dans cette route. On ne manque gueres, dit-il, de découvrir les Açores quand on croit les avoir déja passées; ce qui fait voir que dans ces parages les Courans portent vers l'Ouest avec beaucoup de rapidité. Il conclut qu'en revenant de l'Afrique, il faut observer une extrême précaution, pour ne pas tomber dans une erreur dont les suites peuvent être funestes (47).

Les deux Vaisseaux arriverent heureusement dans la rade de Brest le 18 de Juin.

(47) Page 168.



VOYAGE

DU CHEVALIER DE CHAUMONT,

A Siam.

Introduction.

CE n'eſt pas un ſecond récit du Voyage précédent, que je penſe à donner dans cette Relation, ni même aucune circonſtance que le Pere Tachard puiſſe être accuſé d'avoir négligée. Mais quoiqu'il ait rapporté fort au long la premiere Audience du Roi de Siam, il m'a paru qu'écrivant ſur la foi d'autrui, ſon témoignage, ſur ce point, ne devoit pas être préféré à celui d'un Ambaſſadeur, qui rend compte lui-même de ce qu'il a fait, & des honneurs qu'il a reçus. D'ailleurs, l'Ouvrage du Chevalier de Chaumont (48) mérite un article à part dans ce Recueil; & s'il ne peut être comparé avec celui du Pere Tachard, par les lumieres qui diſtinguent un célebre Voyageur, il eſt reſpectable du moins dans tout ce qui concerne le caractere dont ſon Auteur étoit revêtu. Je ne porte pas le même jugement du Journal de l'Abbé de Choiſy (49), qui ne peut paſſer que pour un badinage; tantôt ingénieux, élégant; tantôt fade & frivole. Auſſi n'entrera-t-il ici qu'à titre de ſupplément, dans quelques notes diſperſées.

Obſervons que M. le Chevalier de Chaumont étoit l'aîné d'une ancienne & illuſtre Maiſon,& qu'il ſervoit depuis long-tems avec diſtinction,dans le double emploi de Capitaine de vaiſſeau & de Major général des Armées navales de France, ſur les mers du Levant. La ſcene ſera tranſportée tout-d'un-coup, de Breſt, lieu de ſon embarquement, à Siam, où il arriva le 23 de Septembre 1685; & pour donner plus de grace à ſon récit, je le laiſſerai preſque dans ſes termes.

Réglement des cérémonies.

Le 13 d'Octobre je fis dire au Roi, par les Mandarins qui m'accompagnoient, que j'avois été informé de la maniere dont les Ambaſſadeurs étoient reçus dans ſes Etats, & que la trouvant fort différente de celle qui s'obſervoit en France, je le ſuppliois de m'envoyer quelqu'un avec qui je puſſe traiter des circonſtances de mon entrée. Ce Prince m'envoya le Seigneur Conſtance, avec lequel j'eus une longue converſation, par la bouche de M. l'Evêque de Metellopolis, qui nous ſervit d'Interpréte. Nous diſputâmes long-tems. Il m'accorda néanmoins tout ce que je demandois.

Quarante Nations rendent honneur au Chevalier de Chaumont.

Le Seigneur Conſtance m'amena le 17, quatre beaux Balons, pour le tranſport des preſens, dont j'étois chargé. Le Roi donna ordre à toutes les Nations Indiennes, qui réſident à Siam, de me venir témoigner la joye, qu'elles reſſentoient de mon arrivée, & de me rendre toutes ſortes d'hon-

(48) Un volume *in*-12, à Paris, chez Seneuſe & Hortemels, *1686*.

(49) Un volume *in*-12, compoſé de lettres dans le ſtyle le plus familier. Auſſi l'Editeur convient-il qu'elles n'avoient pas été faites pour le Public. C'eſt un Journal, comme elles en portent le titre, mais dans lequel l'Auteur ne cherche qu'à montrer de l'eſprit & qu'à badiner ſur les événemens, ſans les approfondir.

De Chaumont. 1685.

neurs. Elles y vinrent sur les six heures du soir, vêtues à la mode de leur Pays. On comptoit quarante Nations différentes, toutes de Royaumes indépendans les uns des autres, entre lesquelles étoit le Fils d'un Roi qui avoit été chassé de ses Etats, & qui étoit venu demander du secours à Siam pour s'y rétablir. Quoique leurs habits fussent peu différens de ceux des Siamois, il y avoit plus de variété dans leur coeffure. Les uns avoient des turbans, les autres des bonnets à l'Arménienne ou des calottes, & d'autres étoient nue tête.

Honneurs rendus à la Lettre du Roi.

Le même jour, ayant été averti que le Roi vouloit me recevoir le lendemain, je convins des honneurs qui seroient rendus à la Lettre du grand Roi que je representois. On m'envoya, le 18, quarante Mandarins, des premiers de la Cour; deux desquels, qui portent le titre d'Oyas & qui sont à Siam ce que les Ducs sont en France, me dirent que tous les Balons étoient à ma porte, pour prendre la Lettre de Sa Majesté, & me conduire au Palais. La Lettre étoit dans ma Chambre, renfermée dans un vase d'or, couvert d'un voile de brocart très-riche. Les Mandarins étant entrés se prosternerent, les mains jointes sur le front, le visage contre terre, & la saluerent trois fois dans cette posture; c'est-à-dire, qu'étant assis dans un fauteuil, je reçus cet honneur, qui n'a jamais été rendu à Siam qu'à la Lettre de Sa Majesté. Après cette cérémonie, je pris la Lettre avec le vase d'or, je la portai sept ou huit pas, & je la donnai à M. l'Abbé de Choisy, qui étoit venu de France avec moi (50). Il marchoit à ma gauche, un peu derriere. Il la porta jusqu'au bord de la riviere, où je trouvai un Balon extrêmement beau & fort doré, dans lequel étoient deux Mandarins du premier ordre.

Comment elle est portée au Palais de Siam.

Je pris la Lettre des mains de l'Abbé de Choisy; & l'ayant portée dans le Balon, je la remis à l'un de ces Mandarins, qui la posa sous un dais fait en pointe, fort élevé, & tout éclatant de dorure. J'entrai dans un autre Balon très-magnifique, immédiatement à la suite de celui de la Lettre, qui en avoit deux autres à ses côtés. L'Abbé de Choisy étoit dans un cinquiéme,

(50) Voici dans quels termes M. l'Abbé de Choisy raconte lui-même cet incident: » Il y a eu grande difficulté. M. Constance » vouloit faire porter la Lettre du Roi en » triomphe, dans un Balon toute seule, & » qu'ensuite on la mît entre les mains d'un » des grands Mandarins du Royaume, pour » la porter encore en triomphe dans la ville » & dans les Cours du Palais. M. l'Ambassadeur ne vouloit point lâcher sa Lettre, » & se tenoit roide sur les Coutumes de l'Europe. Je n'ai pas manqué mon coup. J'ai » dit qu'il falloit s'accommoder aux Coutumes de l'Orient, dans les choses qui bien » loin d'être honteuses étoient beaucoup » plus honorables; qu'on ne pouvoit rendre » de trop grands honneurs à la Lettre du » Roi: & là-dessus, j'ai proposé à M. l'Ambassadeur, au lieu de mettre la Lettre entre les mains des Mandarins Siamois, de » me la remettre à moi, pour la montrer au » Peuple & la porter à l'Audience. Il y a » consenti; & M. Constance aussi, qui vouloit seulement que la Lettre fût exposée à » la vûe de tout le monde. Par-là, je me » suis donné un rang fort honorable; au » lieu qu'auparavant j'étois assez embarrassé de ma personne, n'ayant qu'une maigre coadjutorerie & un caractere en idée. » Il faudra bien honorer celui qui touchera » la Lettre du plus grand Roi du monde. On » me donnera, à moi seul, un Balon du » Roi: j'irai à l'Audience, à côté de M. » l'Ambassadeur, & j'y aurai une place reglée & honorable. Pages 240 & suivantes. (Remarquez que l'Abbé de Choisy étoit nommé pour demeurer Ambassadeur ordinaire à Siam, supposé que le Roi eût embrassé le Christianisme, comme on s'en étoit flatté mal-à-propos. *Voyez* la Relation précédente.

immédiatement derriere le mien ; & les Gentilshommes, qui formoient mon cortege, venoient après lui dans d'autres Balons, avec toutes les personnes de ma suite. Ceux des Mandarins étoient à la tête. On comptoit douze Balons tout dorés, & près de deux cens autres qui voguoient sur deux colomnes, au milieu desquelles étoient la Lettre du Roi, les deux Balons de garde & le mien. Toutes les Nations de Siam assistoient au spectacle ; & la riviere, quoique très-large, paroissoit couverte de Balons. Nous avançâmes, dans cet ordre, jusqu'à la ville, dont les canons me saluerent ; ce qui ne s'étoit jamais fait pour aucun autre Ambassadeur. Je fus salué aussi par tous les Navires ; & lorsque je descendis à terre, je trouvai un grand char tout doré, qui n'avoit jamais servi qu'au Roi.

Marche de l'Ambassadeur dans la Ville.

Je pris la Lettre de Sa Majesté, & je la mis dans ce char, qui étoit traîné par des chevaux & poussé par des hommes. Ensuite j'entrai dans une chaise dorée, portée sur les épaules de dix hommes. L'Abbé de Choisy en eut une moins belle. Les Gentilshommes de mon cortege & les Mandarins étoient à cheval. Toutes les Nations étrangeres marchoient à pied par derriere.

La marche garda cette forme jusqu'au Château du Gouverneur, où je trouvai deux haies de soldats, qui avoient des bonnets de métal doré, une chemise rouge, & une espece d'écharpe de toile peinte, qui leur servoit de culotte, sans bas & sans souliers ; les uns armés de mousquets, les autres de lances, d'autres d'arcs & de fléches, & d'autres de picques. On entendoit le bruit d'un grand nombre de trompettes, de tambours, de timbales, de musettes, d'une sorte de petites cloches, & d'autres instrumens en forme de cors. Je continuai de marcher le long d'une grande rue, bordée d'une foule de peuple. Enfin, j'arrivai dans une grande Place qui est devant le Palais du Roi, où l'on avoit rangé, des deux côtés, un grand nombre d'Eléphans de guerre. J'entrai de là dans la premiere cour du Palais, où je trouvai environ deux mille soldats, assis sur leur derriere, leurs mousquets reposés droits sur la crosse. La gauche étoit occupée par des Eléphans armés en guerre ; après lesquels on voyoit cent hommes à cheval, pieds nuds, mais vêtus à la Moresque, & la lance à la main.

Il arrive au Palais. Cours qu'il traverse.

Ce fut dans ce lieu que les Nations & toutes les personnes même de ma suite reçurent ordre de me quitter, à l'exception des Gentilshommes de mon cortege. Je traversai deux autres cours, qui étoient remplies comme la premiere ; & j'entrai dans une quatrieme, qui offrit à ma vûe un grand nombre de Mandarins prosternés. J'observai d'un même coup d'œil six chevaux, tenus chacun par deux Mandarins. Ils me parurent très-richement équipés. La bride, le poitrail, la croupiere, & les couroies d'étriers étoient garnis d'or & d'argent, si couverts de perles, de rubis & de diamans qu'on n'en appercevoit pas le cuir. Les étriers & les selles étoient d'or & d'argent. Chaque cheval avoit des anneaux d'or aux pieds de devant. Je remarquai aussi plusieurs Eléphans, harnachés comme nos chevaux de carosse, en velours cramoisi, avec des boucles dorées.

Derniere cour, & ce qu'il y voit.

Ce qui se passe dans la salle d'Audience.

Je m'arrêtai quelque tems avec M. Constance, pour donner le tems aux Gentilshommes François d'entrer dans la salle d'audience & de s'asseoir sur des tapis. On étoit convenu qu'ils y entreroient la tête haute, avec leurs

DE CHAUMONT. 1685.

souliers; qu'ils se rangeroient dans leurs places avant que le Roi parût sur son Trône; & que lorsqu'il paroîtroit, ils lui feroient une inclination à la Françoise, sans se lever. Aussi-tôt que le bruit des instrumens eut annoncé l'arrivée de ce Monarque, j'entrai dans la salle (51), accompagné de M. Constance, du Barcalon, & de l'Abbé de Choisy, qui portoit la Lettre du Roi. Je fus surpris de voir le Roi dans une tribune fort élevée; car M. Constance étoit demeuré d'accord avec moi, que le Roi ne seroit qu'à la hauteur d'un homme dans sa tribune, & que je pourrois lui donner la Lettre de la main à la main. Alors je dis à l'Abbé de Choisy; » on a sans doute » oublié ce qu'on m'a promis. Mais assurément je ne donnerai la Lettre du » Roi qu'à ma hauteur. « Le vase d'or où elle étoit, avoit un grand manche d'or, de plus de trois pieds de long. On avoit crû que je prendrois ce vase par le bout du manche, jusqu'à la hauteur du Trône; mais je me déterminai sur le champ à présenter la Lettre en tenant le vase même dans ma main. Etant donc entré, je saluai le Roi de la porte. Je le saluai encore à la moitié du chemin, & lorsque je fus proche de l'endroit où je devois m'asseoir. Ensuite, après avoir prononcé deux mots de ma harangue, je remis mon chapeau sur ma tête; & m'étant assis, je continuai de parler.

Difficulté qui embarrasse l'Ambassadeur.

Il prononce sa Harangue.

Mon Discours fut interpreté par M. Constance. Lorsqu'il eut achevé son office, je dis à Sa Majesté que le Roi mon maître m'avoit donné M. l'Abbé de Choisy pour m'accompagner, & les douze Gentilshommes que je lui présentai. Je pris alors la Lettre des mains de l'Abbé de Choisy, & je la portai au Trône, dans la résolution d'exécuter ce que j'avois médité. M. Constance, qui m'accompagnoit, rampant sur ses genoux & sur ses mains, me fit signe & me cria même de hausser le bras. Je feignis de ne le point entendre, & je tins ferme. Le Roi, se mettant à rire, se leva, & se baissa pour prendre la Lettre dans le vase. Il se pancha de maniere qu'on lui vit tout le corps. Aussi-tôt qu'il l'eut prise, je lui fis ma révérence, & je me retirai sur mon siege (52).

Sa fermeté pour l'honneur du Roi son Maître.

(51) Il se trouve ici quelque erreur d'impression, à laquelle on a suppléé par le secours de l'Abbé de Choisy.

(52) L'Abbé de Choisy raconte le même événement, avec des circonstances qui servent à l'éclaircir. » Il faut vous expliquer ici, » dit-il, un incident fort important. M. Constance, en réglant toutes choses, avoit » fort insisté à ne pas changer la Coutume » de tout l'Orient, qui est que les Rois ne » reçoivent point les Lettres de la main des » Ambassadeurs. Mais son Excellence avoit » été ferme à vouloir rendre celle du Roi » en main propre. M. Constance avoit proposé de la mettre dans une coupe, au bout » d'un baton d'or, afin que M. l'Ambassadeur pût l'élever jusqu'au trône du Roi : » mais on lui avoit dit qu'il falloit ou abaisser le trône ou élever une estrade, afin » que son Excellence la pût donner au Roi » de la main à la main. M. Constance avoit » assuré que cela seroit ainsi. Cependant » nous entrons dans la Salle, & en entrant » nous voyons le Roi à une fenêtre, au » moins de six pieds de haut. M. l'Ambassadeur m'a dit tout bas : je ne saurois lui » donner la Lettre qu'au bout du bâton, & » je ne le ferai jamais. J'avoue que j'ai été » fort embarrassé. Je ne savois quel conseil » lui donner. Je songeois à porter le siege de » M. l'Ambassadeur auprès du trône, afin » qu'il pût monter dessus; quand tout d'un » coup, après avoir fait sa harangue, il a » pris sa résolution. Il s'est avancé fierement » vers le trône, en tenant la coupe d'or où » étoit la Lettre, & a presenté la Lettre au » Roi sans hausser le coude, comme si le » Roi avoit été aussi bas que lui. M. Con-

DE CHAUMONT. 1685.

Questions du Roi de Siam & sa parure.

Le Roi me demanda des nouvelles de Sa Majesté & de toute la Maison royale de France. Il voulut être informé du succès des armes Françoises, qui venoient d'emporter Luxembourg; & s'étant rejoui de nos victoires, il ajouta qu'il avoit envoyé en France de nouveaux Ambassadeurs, qui étoient partis de Bantam dans le *Soleil d'Orient*. L'Evêque de Metellopolis servoit d'Interprete entre ce Monarque & moi. La Couronne que le Roi de Siam avoit sur la tête étoit enrichie de diamans. Il la portoit autour d'un bonnet qui s'élevoit au-dessus, & qui ressembloit beaucoup à celui de nos Dragons. La veste étoit d'une très-belle étoffe d'or, garnie aux poignets & au cou d'un grand nombre de diamans, qui formoient une espece de collier & de bracelets. Il avoit aussi beaucoup de diamans aux doigts. Je ne pus observer sa chaussure, parce que dans cette premiere audience je ne lui vis que la moitié du corps (53). Quatre-vingt Mandarins, qui étoient prosternés dans la salle, ne quitterent pas cette posture jusqu'au moment de son départ. Ils n'avoient ni bas ni souliers; & leurs habits ressembloient à ceux que j'ai décrits, avec un bonnet sans couronne, de la même forme que celui du Roi (54).

Forme & ornemens de la Salle d'Audience.

Ce Monarque ne se retira qu'après m'avoir parlé près d'une heure. La salle de l'audience étoit élevée de douze ou quinze marches; peinte au dedans de grandes fleurs d'or depuis le bas jusqu'au plafond, qui étoit de bossages dorés. Le plancher étoit couvert de très-beaux tapis. Au fond de la salle se présentoient deux escaliers, qui conduisoient dans une chambre où étoit le Roi. L'entre-deux offroit une fenêtre brisée, devant laquelle on avoit placé trois grands parasols, qui s'élevoient par étages, du bas de la salle en haut. Ils étoient de toile d'or, & le baton couvert d'une feuille d'or. L'un étoit au milieu de la fenêtre, les deux autres aux deux côtés. C'est par cette fenêtre qu'on découvroit le Trône du Roi, & que ce Prince me donna audience (55).

» stance, qui rampoit à terre derriere nous, » crioit à l'Ambassadeur, *Haussez, haussez*: » mais il n'en a rien fait; & le bon Roi a » été obligé de se baisser à mi-corps hors de » la fenêtre, pour prendre la Lettre, & l'a » fait en riant; car voici le fait. Il avoit » dit à M. Constance; *Je t'abandonne le dehors; fais l'impossible pour honorer l'Ambassadeur de France, j'aurai soin du dedans.* » Il n'avoit pas voulu abaisser son trône, ni » faire mettre une estrade, & avoit pris son » parti, en cas que l'Ambassadeur ne haussât pas la Lettre jusqu'à sa fenêtre, de se » baisser pour la prendre. Cette posture du » Roi de Siam m'a rafraîchi le sang; & j'aurois de bon cœur embrassé l'Ambassadeur, » pour l'action qu'il venoit de faire. *Pages 253 & suivantes.*

(53) Voyez le Portrait de ce Prince dans la Relation précédente.

(54) Le Chevalier de Fourbin témoigne, dans ses Mémoires, qu'il ne trouva rien d'admirable dans l'air des Mandarins, dans leurs ajustemens & dans leur posture.

(55) Le Chevalier de Chaumont traite sa matiere avec la gravité d'un Ambassadeur & s'arrête peu aux circonstances. L'Abbé de Choisy y supplée souvent: il dit ici: » M. » l'Ambassadeur, à la porte du Palais, est » remonté dans sa chaise & moi dans la » mienne; les Gentilshommes ont suivi à » cheval, tout le reste à pied. Il a fallu remonter dans les Balons, pour aller au » Palais de son Excellence. On a remis pied » à terre, au bout de la rue des Chinois; » ensuite on a passé dans la rue des Mores. » Ce sont les deux plus belles rues de Siam. » Les Maisons en sont de pierre & de brique. La Ville est assurément fort peuplée; » mais ce n'est pas encore Paris. Nous sommes enfin arrivés au Palais de son Excellence, au milieu d'une foule incroyable » de Peuple. La cour est grande & fort gaye. » A droite est un grand lieu à colonnes, qui

DE CHAUMONT. 1685.

On renvoye les Lecteurs au Pere Tachard, pour les articles qu'il a traités.

Le sujet de l'Ambassade, la plupart des fêtes que le Roi de Siam donna aux François, les usages du pays, le caractere du Roi & de M. Constance (56), le départ & la navigation qui ramena heureusement l'Ambassadeur à Brest, sont autant d'articles que le Pere Tachard a traités avec plus de soin que le Chevalier de Chaumont, & sans doute avec plus d'intelligence que l'Abbé de Choisy. Mais il paroît avoir ignoré quels furent les présens que le Roi de Siam envoya par ses propres Ambassadeurs, à la Cour de France; car l'attention avec laquelle il rapporte quelques libéralités particulieres que ce Prince fit à divers Officiers François, & celle qu'il a de relever la beauté de deux Crucifix qu'il reçut de sa main, l'un pour le Pere de la Chaise & l'autre pour lui-même, ne laissent pas douter que s'il eût connu la magnificence Siamoise dans un point beaucoup plus important, il ne l'eût fait valoir avec d'autres marques d'admiration. Aussi lit-on, dans plusieurs Lettres de l'Abbé de Choisy que le choix des présens fut regardé comme une affaire d'Etat, & que le Seigneur Constance s'enferma plusieurs fois avec lui pour en dresser le memoire (57). L'Ambassadeur en a fait une partie essentielle de son Journal; & ce détail qui sert également à faire connoître les richesses du Roi de Siam, & la haute opinion qu'il avoit de la Nation Françoise, mérite en effet de n'être pas supprimé.

Ce Pere n'a pas été informé des présens du Roi de Siam.

Présens du Roi de Siam envoyés au Roi de France.

Suivons l'ordre du memoire, qui distingue les présens du Roi de ceux de M. Constance.

Deux pieces de canon de fonte de six pieds de long, battues à froid,

» est magnifique & galant. Le haut est peint » d'un jaune, qui paroît or. Les murailles » sont blanches, toutes pleines de niches où » il y a des Porcelaines. Ce jaune, ce blanc » & ce bleu se marient fort bien ensemble. » Il y aura, dans deux jours, une fontaine jaillissante. On travaille nuit & jour à un » réservoir qui fournira de l'eau. Voyez si » ces gens-là oublient quelque chose. A » gauche est le corps de logis. M. l'Ambassadeur y a une anti-chambre, une chambre, » des garde-robbes, une galerie, & une fort » belle terrasse. La Chapelle est grande. *Pages 257 & suivantes.*

(56) L'Abbé de Choisy revient sans cesse aux grandes qualités de ce Ministre. » C'est » un maître homme, dit-il. M. l'Ambassadeur lui avouoit qu'il avoit été embarrassé » à l'Audience, en voyant le trône du Roi si » haut, parce qu'il avoit bien résolu de ne » pas hausser le bras en donnant la Lettre, » & qu'il auroit été au desespoir de déplaire » à Sa Majesté. Et moi, lui a répondu M. » Constance, j'étois encore plus embarrassé; » vous n'aviez qu'un Roi à contenter, & » j'en avois deux. Il nous a montré, pendant l'Audience, le Beau-frere du Roi de » Camboye, prosterné comme les autres. » Son Excellence, nous disoit-il, a les pieds » où les Freres de Roi ont la tête. Il dit que » le premier article des instructions des Ambassadeurs, que le Roi de Siam envoye en » France, sera de faire aveuglément tout ce » qu'on leur ordonnera, dans la pensée qu'on » ne leur ordonnera rien que de raisonnable, » & de glorieux pour leur Maître. En un » mot, c'est un drôle qui auroit de l'esprit » à Versailles. *Pages 259 & 260.*

(57) Nous avons commencé ce matin le Mémoire des présens, *p.* 295. Le Mémoire des présens du Roi est achevé. Si vous n'en êtes pas content, ce sera votre faute. Nous avons déja travaillé deux heures à celui de Monseigneur le Dauphin, *p.* 298. Monseigneur le Duc de Bourgogne a son petit rolle en or, en argent & en ouvrages de vernis du Japon. M. le Duc d'Anjou aura ses petits joujous. Les Ministres de France ont aussi leurs présens. C'est M. Constance qui leur en envoye, comme premier Ministre de Siam.... Tout s'avance. A mesure que les présens sont choisis, on les met à part, on les emballe. Il y a déja cent cinquante ballots, page 303.

garnies

garnies d'argent, montées sur leurs affuts aussi garnis d'argent, faites à Siam.

De Chaumont. 1685.

Une aiguiere de tambac, métal plus estimé que l'or, avec sa soucoupe faite à Siam dans le goût du pays.

Une aiguiere d'or, ouvrage relevé sur quatre faces, avec sa soucoupe au plat pour son soutien, faite au Japon.

Deux flacons d'or, d'ouvrage relevé du Japon (pour servir sur un buffet, ou pour transporter en voyage) dans un coffre du Japon.

Un dard d'or couvert d'ouvrage relevé, en façon de Japon.

Deux petites couppes d'or avec leurs bassins, sur un pied assez haut, ouvrage du Japon relevé, très-riche.

Deux petites couppes d'or accostées, sans couverture, bien travaillées, d'un ouvrage relevé du Japon.

Une cuilliere d'or, du plus bel ouvrage du Japon.

Deux Dames Chinoises, chacune sur un Paon, portant entre leurs mains une petite tasse d'argent, le tout partie d'argent & émaillé, les Paons pouvant par ressort marcher sur une table. Les couppes sont droites & sur les mains des deux Chinoises.

Deux coffres d'argent, relevés, du plus bel ouvrage du Japon, dont une partie est d'acier.

Deux grands flaccons d'argent, avec deux lions dorés pour couverture, & deux grands bassins, le tout de même ouvrage, des plus beaux du Japon.

Deux grandes couppes couvertes sur deux bassins, le tout d'argent, & de l'ouvrage le plus fin du Japon.

Une grande couppe découverte, avec son bassin d'argent.

Une aiguiere d'argent à quatre faces, avec une soucoupe de même; ouvrage du Japon.

Deux vases d'argent avec deux soucoupes, du Japon.

Deux paires de chocolatieres avec leurs couvertures d'argent, ouvrage du Japon.

Deux tasses assez grandes, du Japon.

Deux autres tasses plus petites, avec leurs bassins d'argent, pour boire des liqueurs: toutes deux couvertes d'un rameau d'argent & de même ouvrage.

Deux grandes galgoulettes d'argent à la Chinoise, avec leurs bassins, ouvrage du Japon.

Deux Cavaliers Chinois, portant en main deux petites couppes, qui marchent par ressort; le tout d'argent, façon de la Chine.

Deux aiguieres sur deux tortues, le tout d'argent & ouvragé; ouvrage de la Chine.

Deux couverts d'argent, ouvrage du Japon, qui marchent par ressort, & qui portent chacun leur petite couppe.

Deux grands cabinets du Japon, fleurdelisés par dedans, garnis d'argent par-tout, du plus beau vernis & du plus bel ouvrage.

Deux coffres d'une grandeur médiocre, garnis d'argent & du même ouvrage, sans fleurs de lis.

Deux petits cabinets d'écaille de Tortue, garnis d'argent, d'un ouvrage fort estimé du Japon.

Quatre grands bandages garnis d'argent, ouvrage du Japon.

DE CHAUMONT. 1685.

Un petit cabinet d'argent, enjolivé d'un ouvrage du Japon.

Deux pupitres vernissés, garnis d'argent, ouvrage du Japon, dont l'un est d'écaille de Tortue.

Une table de vernis du Japon, garnie d'argent.

Deux paravens de bois du Japon ouvragé, en six feuilles ; c'est un présent de l'Empereur du Japon au Roi de Siam.

Un autre paravent de soie, sur un fond bleu, de plusieurs oiseaux & fleurs en relief, d'ouvrage fait à Siam.

Un grand paravent plus grand que les deux autres, pour tenir de jour & de nuit, à douze feuilles, ouvrage de Pequin.

Deux grandes feuilles de papier en forme de perspective. Dans l'une sont toutes les especes d'oiseaux de la Chine, & dans l'autre les fleurs.

Un service de table de l'Empereur du Japon, ouvrage très-curieux, & d'un travail très-difficile.

Un service de campagne, pour un grand Seigneur du Japon, & du plus beau vernis.

Vingt-six sortes de bandages, du plus beau vernis du Japon.

Un petit cabinet du Japon, qui passe pour une curiosité.

Deux petits coffres, pleins de petits bassins vernis du Japon.

Deux coffres de bois vernis, couleur de feu par dehors, & noirs par dedans, ouvrage du Japon.

Douze differentes sortes de boetes ; ouvrage du Japon. Une grande boete ronde, rouge, d'un beau vernis ; même ouvrage.

Deux lanternes de soie à figures, ouvrage curieux du Tonquin.

Deux autres lanternes rondes, la grande d'une seule corne ; chacune avec leur garniture d'argent.

Deux robbes de chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, l'une couleur de pourpre, & l'autre couleur de feu.

Un tapis de Perse à fond d'or, de plusieurs couleurs.

Un tapis de velours rouge, bordé d'or, avec une bordure de velours verd, aussi bordée d'or.

Un tapis de la Chine à fond couleur de feu, avec plusieurs fleurs.

Deux tapis d'Indoustan, fond de soie blanche à fleurs d'or & de soie de plusieurs couleurs.

Neuf pieces de Bezoar, de plusieurs animaux.

Deux coffres de bois noir à fleur d'or, vernis du Japon.

Deux manieres d'ablerdos, dont le fer a été fait à Siam, garnies de tambacq. Le bois est du Japon, dans un étui de bois doré du Japon.

Il y a quinze cens ou quinze cens cinquante pieces de porcelaine, les plus belles & les plus curieuses de toutes les Indes, de toutes sortes de formes & de grandeurs, & fort anciennes (58).

(58) Nous ne faisons pas un mémoire comme un Marchand de la rue Saint-Denis. Il faut qu'il y ait par-tout un peu d'esprit. J'espere que vous serez content de l'Histoire des Porcelaines. Je vous dirai : ce vase est de l'Empereur Cachien, qui le fit faire il y a trois cens vingt ans. Cet autre est du Conquérant de la Chine. Cet autre est de Cambi : & si vous voulez du détail, je vous dirai ; ce rouleau est fait de la maniere de Porcelaine proposée par l'Empereur Sontec, mais la façon est à la Persienne, & les fleurs

* Présens de M. Constance au Roi.

* Une chaîne d'or très-grande & d'un beau travail. (59).

Un gobelet couvert d'argent, avec un ouvrage relevé d'or.

Deux petits coffres d'argent, ouvrage du Japon.

Trois chocolatieres d'argent, même ouvrage.

Une grande couppe d'argent à six côtés, du Japon.

Deux tasses à quatre côtés, avec un manche, de même ouvrage.

Deux tasses à trois pieds, avec deux oreilles, du Japon.

Deux autres tasses de differentes façons & de même ouvrage. Plusieurs autres tasses, les unes rondes, d'autres à huit côtés.

Un bouilli d'argent, qui sert à chauffer l'eau pour le thé & à cuire le jancam.

Deux chocolatieres & deux tasses à oreilles; même ouvrage.

Quatre diverses petites pieces servant à bruler des parfums, à la maniere de la Chine & du Japon.

Une tabatiere, & une boete plus grande, de même ouvrage.

Une boete de tambacq avec son bassin.

Un grand nombre de toutes sortes d'assietes, de plats, de vases, & de divers ouvrages de la plus belle porcelaine.

Seize pieces de differentes sortes de terre de Patane.

Ving-cinq figures de pierre, de la Chine.

Un grand nombre de paravens & de cabinets du Japon.

Un manteau de Dame de Siam, doré, de soie de Patane, pour servir de montre.

Une piece d'étoffe de Casmire, pour servir aussi de montre.

Deux bouillis pleins de thé, extraordinaires, dont se sert l'Empereur de la Chine. Un autre plus petit, encore plus extraordinaire.

Le poids de huit taels de jancam.

Un coffre du Japon, plein de ces nids d'oiseaux qui servent à l'assaisonnement des viandes.

Deux chapelets de Calamba, l'un garni d'or, & l'autre de tambacq.

Trois cornes de Rhinoceros.

Deux oiseaux de proie, de porcelaine.

à la Siamoise. Je vous apprendrai que sur la plûpart des anciennes Porcelaines, le nom de l'Empereur régnant est écrit, hormis sur celles qui ont été faites à la fantaisie des Etrangers; car les Chinois ne mettent jamais la datte, si tout n'est à la Chinoise: & par-là vous pourrez dresser, sur les Porcelaines, des tables chronologiques de l'Histoire de la Chine. *Choisy*, p. 296.

(59) M. Constance a dequoi envoyer. Le Roi de Siam ne lui donne point d'appointemens, & il ne laisse pas de faire une grande dépense. Il a cinq ou six Vaisseaux à lui, qui vont & viennent à la Chine & au Japon; & son garde-meuble est bien garni. *Choisy*, p. 303. M. Constance ne se lasse point de faire des présens. Il m'en a fait un qui vaut plus de deux cens pistoles. Il en a fait un à M. l'Ambassadeur, qui en vaut plus de quatre cens. Il en a fait à chacun des Gentilshommes en particulier. Il y a déja trois cens ballots. Cependant nous voulons que les ponts de nos Vaisseaux soient libres. Je l'ai dit à M. Constance, qui s'est mis à rire, en disant que cela seroit plaisant, que deux Vaisseaux François ne pussent pas porter les présens du Roi de Siam: & pour me faire enrager, il est allé querir un bassin d'or, une écritoire d'or, & une couppe d'or, qu'il a joints au présent de M. le Dauphin. *Choisy*, page 242.

DE CHAUMONT. 1685.

* Présens du Roi de Siam à M. le Dauphin.

* Deux calanes du Japon, garnies de tambacq, qui sont deux lames de sabre très-larges, au bout d'un bois fort long.

Une aiguiere & son bassin, d'or, ouvrage du Japon.

Un bouilli d'or pour le thé. Une petite couppe d'or entourée d'un rameau, ouvrage très-curieux du Japon. Une autre couppe d'or, ouvrage du Japon.

Une couppe d'argent du Japon, avec son petit plat. Une chocolatiere d'argent à fleurs d'or, d'un ouvrage fort relevé du Japon.

Deux pots d'argent couverts. Deux écritoires d'argent, ouvrage du Japon. Deux tasses couvertes d'argent avec des ornemens d'or. Une grande tasse d'argent avec des ornemens d'or, ouvrage curieux du Japon. Deux tasses d'argent du Japon. Deux petites tasses avec leurs petits plats d'argent, & des ornemens d'or. Deux autres petites tasses entourées de rameaux, avec leurs bassins, le tout d'argent.

Une tabatiere d'argent, ouvrage du Japon.

Un grand vase, avec un bassin d'argent, du Japon. Deux Dames Japonoises, qui portent chacune dans leurs mains un petit plat & une tasse d'argent. Un crabbe d'argent, qui porte sur le dos une couppe, & qui marche par ressort.

Une couppe faite d'une seule pierre, avec un feuillage autour, ouvrage de la Chine. Une couppe couverte de rameaux, chargés de fleurs & de fruits. Une petite couppe de pierre, entourée d'un serpent. Deux autres couppes de pierre, d'un ouvrage admirable. Un Lion de la Chine, fait d'une seule pierre. Une aiguiere d'une seule pierre.

Deux robbes de chambre du Japon, bien travaillées. Un tapis de velours verd à fleurs, d'Indoustan. Un tapis de soie à fleurs, de diverses couleurs. Un tapis de soie & de velours, couleur d'or. Un tapis de drap à fleurs.

Deux cabinets d'argent, garnis, ouvrage du Japon.

Deux pupitres garnis d'argent, l'un d'écaille de Tortue, l'autre de vernis du Japon.

Quatre bandages bordés d'argent. Un petit coffre garni d'argent. Vingt & une sorte de très-beaux bandages du Japon.

Quantité de boetes, de petits coffres & de salieres, d'écaille de Tortue & de vernis du Japon. Divers services. Des lanternes & des paravens de soie du Japon.

Six livres & demie du bois précieux qu'on nomme *Aquila*.

Quatre-vingt-quatre pieces de la plus belle porcelaine, grandes & petites.

Présens de la Reine de Siam à Madame la Dauphine.

(60) Une aiguiere d'or, ouvrage du Japon. Une boete ronde du Japon, cou-

(60) La Princesse vient encore d'envoyer des Porcelaines. Le Roi n'a qu'une fille unique, qui a vingt-sept ans. Elle a le rang & les revenus de la Reine, depuis que sa Mere est morte, & les aura jusqu'à ce que son Pere se remarie. Il y a deux freres du Roi; l'un qui a trente-sept ans, & qui est impotent, fier, capable de se remuer, si son corps lui permettoit d'agir. L'autre n'a que vingt-sept ans. Il est bien fait, mais muet. A la vérité, on dit qu'il fait le muet par politique. Ils ont chacun un Palais, des Jardins, des Concubines, des Esclaves, & ne sortent presque jamais. La sœur du Roi & ses tantes sont fort vieilles. *Choisy*, pages 301 & 302. A midi, Sa Majesté va dîner avec la Princesse Reine, ses sœurs & ses tantes. Ses freres ne le voyent que deux fois l'an. J'arrache toujours quelque nouvelle connoissance à M. Constance. Les Missionnaires, qui sont ici depuis vingt cinq ans, ne savent pas ces particularités. *Le même*, pages 298 & 299.

verte d'or. Une petite chocolatiere d'or du Japon. Une petite boete ronde du Japon, couverte d'or. Une petite couppe d'or avec un plat d'argent, ouvrage du Japon.

Un grand flaccon d'argent, surmonté d'un Lion, ouvrage relevé du Japon, avec un grand bassin d'argent. Deux autres vases d'argent, mais plus petits. Deux chocolatieres d'argent, ouvrage relevé du Japon. Deux autres chocolatieres d'argent, du Japon. Deux grandes tasses d'argent, du Japon. Deux petites tasses, avec leurs bassins d'argent, du Japon. Deux autres petites tasses avec leurs bassins d'argent, enlassés de fleurs, du Japon. Un grand cœur d'argent du Japon. Deux Dames Japonoises, d'argent doré & émaillé, qui portent chacune une petite tasse à la main, & vont par ressort. Une petite boete à manche d'argent, du Japon.

Un paravent à douze feuilles, de bois du Japon, avec des oiseaux & des arbres de pieces de rapport, les bords dorés. Un paravent plus grand, à douze feuilles, de soie, fond violet. Des animaux & des arbres de plusieurs couleurs, de pieces de rapport. Un autre paravent plus petit, de soie, avec de très-belles peintures de la Chine.

Deux cabinets de vernis blanc, à fleurs de diverses couleurs, avec des ornemens de cuivre doré.

Deux robbes de Chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, & une autre plus commune.

Plusieurs écritoires d'écaille de Tortue, à compartimens, & de vernis du Japon. Quantité de boetes, de bandages, de coffrets, de services de Dame, de tablettes & de petites tables.

Trois beaux cabinets de vernis du Japon, garnis de cuivre doré.

Un éventail de bambou & de soie. Quatre coffres, deux de vernis noir & deux de vernis rouge.

Six cens quarante pieces de très-belle porcelaine.

Présens de la Princesse Reine à M. le Duc de Bourgogne.

Une petite chocolatiere d'or, avec son petit plat d'argent, ouvrage du Japon. Un vase d'argent, avec de petites figures d'hommes qui se montrent lorsqu'on y met de l'eau. Une boete ronde & couverte d'argent, ouvrage du Japon. Un petit vase couvert d'argent avec un Lion dessus, du Japon. Une petite tasse à deux anses, avec son bassin d'argent, même ouvrage. Une autre petite tasse avec son bassin d'argent, ouvrage relevé du Japon. Une femme Chinoise d'argent & d'ambre, qui va par ressorts. Trois petits binets de Macao, garnis d'argent. Quatre petites boetes de même. Un service de Dame Japonoise. Un écritoire de vernis du Japon à fleurs d'or. Plusieurs boetes & des tables de vernis. Un paravent de la Chine à six feuilles. Un porte-livre de vernis du Japon, garni d'argent. Trente-deux petites pieces de porcelaine.

Il y avoit un présent à peu près semblable de la Princesse Reine à M. le Duc d'Anjou.

Présens de M. Constance à M. de Seignelay & à M. de Croissy.

Celui de M. Constance aux Marquis de Seignelay & de Croissy, étoit aussi double; c'est-à-dire que chacun de ces deux Ministres reçurent les mêmes pieces: sçavoir une couppe d'or, d'ouvrage du Japon. Deux salieres & deux chocolatieres d'argent. Une plus grande chocolatiere d'argent. Une grande

DE CHAUMONT. 1685.

tasse d'argent. Deux petits vases couverts, d'argent. Une petite tasse d'argent, avec son bassin couvert. Deux flaccons d'argent, ouvrage du Japon. Un service Japonois, de vernis noir à fleurs d'or. Huit differens bandages, du Japon. Des boetes, des écritoires & des coffrets de vernis. Un petit coffre d'écaille de Tortue, du Japon. Quatre boetes très-curieuses. Une robe de chambre, du Japon. Deux cornes de Rhinoceros. Deux paravens de vernis Chinois, chacun à dix-huit feuilles. Un grand cabinet du Japon, fort curieux. Un coffre plein de nids d'oiseaux. Quatre boetes de thé. Cent cinquante belles pieces de porcelaine, de differentes grandeurs, & quelques-unes fort anciennes (61).

Objets de l'Ambassade.

Traité en faveur de la Religion.

Si l'interêt du Commerce & celui des Sciences avoient eu beaucoup de part à l'Ambassade de Siam, il ne paroît pas moins clairement que celui de la Religion en avoit fait un des principaux objets. L'Ambassadeur présenta au Roi de Siam, un Mémoire (62), qui ne se trouve que dans la

(61) M. Constance vient encore d'envoyer à M. l'Ambassadeur un présent en son nom. C'est un petit Esclave, pour en faire un Chrétien. Ce sont des picques & des mousquets à la Japonoise, & quelques belles Porcelaines. Il m'a aussi envoyé un petit Esclave, & des Porcelaines que je n'avois pas encore vues. Certainement cet homme là aime bien à faire des présens. Il en devient fatiguant. Si l'on avoit dequoi risposter, ce seroit un plaisir. Mais toujours recevoir & ne rien donner, cela est rude à souffrir. Il faudra lui envoyer de France. *Choisy*, p. 369. Il y a quelque-tems que le Roi donna à M. l'Ambassadeur toutes les Porcelaines qui étoient dans sa Maison de Siam. Elles sont emballées & à fond de calle. Mais Sa Majesté vient de lui mander que son intention avoit été de lui donner tous les meubles de la Maison, & qu'elle vouloit absolument qu'il les fit emporter. Comment voulez vous résister à un Roi? On emballe des tapis de Perse à fonds d'or, des paravens de la Chine, un lit, des dais, &c. *Ibidem*.

(62) Outre qu'il est fort extraordinaire en lui même, il sert à confirmer l'opinion que Tachard, Chaumont, Choisy & la Loubere donnent des dispositions de ce Prince pour la France & pour le Christianisme; deux points sur lesquels quelques Etrangers ont voulu jetter des doutes. Il consiste en cinq articles:

I. Le Sieur Ambassadeur de France supplie très-humblement Sa Majesté de Siam de faire publier dans toutes les Villes de son Royaume, de la premiére, seconde, troisiéme, quatriéme, cinquiéme & sixiéme Classe, permission aux Missionnaires de prêcher la Loi Chrétienne, & aux Peuples de les entendre, sans que les Gouverneurs y puissent mettre aucun empêchement.

Réponse. Sa Majesté de Siam fera publier, dans toutes les Villes de son Royaume desdites Classes, que les Missionnaires peuvent prêcher la Loi Chrétienne dans toutes ces Villes & que les Peuples peuvent les entendre, chacun suivant son inclination; sans que les Gouverneurs & autres Officiers puissent les molester en aucune maniere, directement ou indirectement; à condition que les Missionnaires prêcheront la Loi de Dieu, sans insinuer aucune nouveauté dans le cœur du Peuple, contre le Gouvernement & les Loix du Pays, sous quelque prétexte que ce soit. En cas que les Missionnaires le fissent, le present privilege sera & demeurera nul; & le Missionnaire coupable sera arrêté & renvoyé en France, sans que jamais, sur peine de la vie, il puisse remettre le pied dans le Royaume de Siam.

II. Le Sieur Ambassadeur demande que les Missionnaires puissent enseigner les Naturels du Pays & les rendre capables de bien servir Sa Majesté de Siam, tant dans les affaires du Gouvernement que dans celles de la bonne conscience; que pour cela ils ayent pouvoir de les recevoir dans leur Couvent & lieux de leurs habitations, avec les mêmes privileges des autres Couvens, sans que personne puisse les inquiéter; & que Sa Majesté ordonne que toutes les Requêtes qu'on pourra présenter contr'eux sur ce sujet, soient renvoyées à un Mandarin particulier qui sera nommé à cet effet.

Réponse. Sa Majesté, le Roi de Siam, accorde que les Missionnaires puissent enseigner les Naturels de son Royaume à leur volonté;

Relation de l'Abbé de Choisy, & qui reçut le nom de Traité, lorsqu'il eut été signé à Louvo, le 10 de Décembre.

en quelque science que ce soit; qu'ils puissent les recevoir dans leurs Couvens, Ecoles & Habitations, avec les mêmes Privileges des autres Couvens de Siam, sans que personne puisse les empêcher; & leur enseigner les sciences, loix & autres études qui ne sont pas contraires au Gouvernement & aux Loix du Royaume: Et en cas qu'on découvre, par la voye certaine de deux Témoins, qu'ils y ayent contrevenu, le present Privilege sera & demeurera nul, & le Maître d'Ecole & le Disciple seront traités ainsi qu'il est marqué dans la réponse au premier article. Mais au cas que les Missionnaires se contiennent dans leurs Privileges, toutes les affaires qu'ils auront seront jugées par un Mandarin que M. l'Evêque presentera, & que le Roy nommera, pourvu qu'il soit capable de cet emploi.

III. Le Sieur Ambassadeur demande à Sa Majesté, que tous ses Sujets, qui se feront Chrétiens, soient exempts, les Dimanches & jours de Fêtes marqués par l'Eglise, de tous les services qu'ils doivent à leurs Mandarins, si ce n'est dans les cas de nécessité pressante.

Réponse. Sa Majesté accorde que tous ses Sujets, qui de bonne volonté se feront Chrétiens, jouissent du privilege des Chrétiens, en la maniere demandée par le Sieur Ambassadeur: & comme il faudra juger de la nécessité pressante, pour éviter tous différens sur ce sujet, Sa Majesté nommera un Mandarin de son côté, & M. l'Evêque nommera du sien une personne d'autorité; & ce qu'ils régleront ensemble sera reçu & ponctuellement exécuté par les Parties.

IV. Le Sieur Ambassadeur demande à Sa Majesté que si quelques-uns de ses Sujets Chrétiens, par vieillesse ou par infirmité deviennent incapables de servir, ils puissent être délivrés du service en se presentant à un Mandarin que le Roy nommera dans cette vûe.

Réponse. Sa Majesté accorde que si quelques-uns de ses Sujets Chrétiens, par vieillesse ou infirmité, sont évidemment incapables de service, en se présentant à un Mandarin que Sa Majesté nommera dans cette vûe, ils pourront être dispensés du service jusqu'à leur guérison.

V. Le Sieur Ambassadeur demande encore que pour éviter les injustices & les persécutions qu'on pourroit faire aux nouveaux Chrétiens, Sa Majesté ait la bonté de nommer quelque Mandarin Siamois qualifié, homme de bien & de justice, pour entendre & juger tous les Procès, sans que ledit Mandarin puisse rien prendre pour ce jugement; en sorte que les amendes soient partagées à la fin de l'année, partie au Mandarin & à ses Officiers, & partie aux Pauvres; ce qui empêchera que ledit Mandarin ne vende la justice.

Réponse. Sa Majesté accorde que le Mandarin, dont il est parlé au second article, soit Juge desdits Procès; & pour éviter toute dispute, Requête & longueur de Procès, Sa Majesté ordonne que le Mandarin, après s'être instruit de l'affaire, demandera l'avis de l'un des Juges du Roi avant que de passer Sentence, afin qu'on n'en puisse appeller. Et Sa Majesté ordonnera que tous les articles ci-dessus soient publiés par tous ses Royaumes, en sorte que tous ses Peuples connoissent que sa royale volonté est que les Missionnaires jouissent desdits Privileges. *Journal de Choisy*, pages 343 & suivantes.



SECOND VOYAGE DE TACHARD, aux Indes Orientales.

INTRODUCTION.

C'EST dans l'Auteur même qu'il faut chercher le détail de tous les préparatifs qui regardent ce second voyage. Il semble que M. *de la Loubere*, qui partit sur la même Flotte, avec M. de *Cebéret*, tous deux revêtus de la qualité d'Envoyés du Roi à la Cour de Siam, & qui a publié une relation fort étendue de ce Royaume (63), se soit reposé du Journal de la route & du récit des évenemens sur l'exactitude & la fidélité du Pere Tachard. Il s'est borné aux qualités du pays & aux usages des Habitans, sans s'arrêter à d'autres particularités de sa navigation que la datte du départ & du retour. Aussi n'entrera-t-il dans ce recueil que pour servir à la description générale du Royaume de Siam, à laquelle il s'est uniquement attaché.

Ce que c'est que la Relation de la Loubere.

Motifs du second Voyage du Pere Tachard.

Il est favorisé du Roi.

Le Pere Tachard, qui n'étoit revenu en France que pour demander au Roi, de la part du Roi de Siam, douze Mathématiciens Jésuites, obtint facilement de Louis XIV une faveur qui lui parut intéresser également la gloire de son régne, le progrès des sciences & l'honneur de la Religion. Ce Monarque donna ordre, au Pere de la Chaise, d'écrire de sa part aux Supérieurs de chaque Province que les Jésuites ont en France, pour leur demander des sujets. » Jamais, suivant les termes de l'Auteur, les emplois les plus éclatans » & les plus relevés n'ont eu tant de prétendans & n'ont fait tant de jaloux. De plus de cent cinquante Jesuites qui s'offrirent, on en choisit quatorze, dont la vertu & les talens étoient à l'épreuve : distinction si glorieuse, qu'elle m'oblige de les faire connoître par leurs noms. On en comptoit quatre de la Province de France ; les Peres le *Royer*, *de Beze*, *Thionville* & *Dolu* : quatre de la Province de Guienne ; les Peres Richaud, Colusson, Bouchet, & *Comilh* : deux de la Province de Toulouse ; les Peres d'*Espagnac* & de *S. Martin* : deux de la Province de Champagne ; les Peres le *Blanc* & du *Chaz* : deux de la Province de Lyon ; les Peres *de Rochette* & *de la Breuille* (64).

Noms de quatorze Mathématiciens Jésuites.

Cette trouppe d'Apôtres fut appellée d'abord à Paris, pour s'y perfectionner dans leurs connoissances Mathématiques par un commerce assidu avec Messieurs de l'Académie des Sciences. Les instrumens leur furent fournis par la libéralité du Roi, qui leur accorda une audience particuliere, avec des marques de la plus haute faveur, & des Lettres pour le Roi de Siam. Ils se rendirent ensuite à Brest, où l'impatience de voler à la gloire de leur

(63) Deux Volumes *in*-12, à Amsterdam, 1714, chez David Mortier.

(64) Second Voyage du Pere Tachard, page 3.

état,

état, leur fit trouver les retardemens fort longs. Mais les Ambassadeurs Siamois, qui devoient partir avec eux, les deux Envoyés du Roi, un Corps considerable de Troupes que Sa Majesté envoyoit au Roi de Siam, & toutes les caisses qui contenoient les présens de la Cour, & ceux de la Compagnie des Indes, ne furent pas si-tôt rassemblés. L'Auteur remarque d'avance que d'un grand nombre de ballots, qui vinrent les uns par mer, & d'autres par terre; les derniers, soit qu'ils eussent été mal emballés, ou que les charettes eussent versé, arriverent à Siam en si mauvais état, qu'il n'y restoit presque rien d'entier: sur-tout les miroirs, les pendules, les ouvrages d'ambre, les tables de marbre, les glaces, les étoffes même & les tapisseries furent si considérablement endommagées, que la perte monta à près de quarante-mille livres. Le Pere de la Chaise, pour témoigner sa reconnoissance au Roi de Siam, qui lui avoit fait présent d'un Crucifix d'or sur une croix de Tambac, envoyoit à ce Prince une nouvelle machine de *Romer*, qui lui parut très-agréable (65).

Etat de la Flotte destinée au Voyage de Siam.

La Flotte destinée à conduire les Ambassadeurs Siamois & les Mathématiciens, étoit composée de six Vaisseaux. On ne peut se dispenser ici d'entrer dans les vûes de l'Auteur, qui s'est cru obligé de faire honneur aux principaux Officiers de cette Escadre en conservant leurs noms à la postérité.

Le premier Vaisseau, nommé le *Gaillard*, de cinquante pieces de canon & de cent cinquante hommes d'équipage, étoit monté par M. de Vaudricour, qui avoit commandé celui de l'Ambassadeur au premier voyage, & dont l'autorité s'étendoit sur toute la Flotte. Il avoit sous lui M. de *S. Clair*, Capitaine de Fregate legere, M. de la *Lere*, Lieutenant, MM. de *Chamoreau*, de *Joucous*, & de *Lonbas*, Enseignes. M. *des Forges*, Général des Troupes qu'on envoyoit au Royaume de Siam, s'embarqua sur ce premier Vaisseau, avec ses enfans & MM. *de la Salle*, Commissaire des Troupes & de la Marine, *de Beauchamp*, Major de la premiere Place, *le Brun*, Trésorier, *du Lari*, Enseigne & Commandant des Bombardiers. Les Ambassadeurs Siamois y entrerent aussi, avec M. l'Abbé *de Lyonne*, nommé Evêque de Rosalie, & Vicaire Apostolique du S. Siege, les Peres de Beze, le Blanc, *Comilh*, & l'Auteur, qui se crut fort honoré, dit-il, d'être plus immédiatement que les autres sous la conduite de ce Prelat (66).

Le second Vaisseau de la Flotte étoit l'*Oiseau*, qui avoit déja fait le voyage avec M. de Chaumont. Il étoit monté de quarante-six pieces d'artillerie, & commandé par M. *du Quêne*, qui avoit sous lui MM. *de Tivas* & *de Fretteville*. M. de la Loubere & M. de *Ceberet*, Envoyés de S. M. à la Cour de Siam, M. *du Bruan*, Lieutenant général sous M. des Farges, prirent place dans le Vaisseau, avec les Peres Richaud, le Royer, d'Espagnac & Dolu.

Le troisiéme étoit une flute nommée *la Loire*, de vingt-quatre pieces de canon, commandée par M. *de Joyeux*, qui avoit M. de Bremes pour Lieutenant, & M. *de Questilly* pour Enseigne, les Peres du Chez, Thionville & Colusson.

Le quatriéme étoit une autre flutte, nommée la Normande, commandée par M. de Courcelles, qui avoit sous lui MM. du Tertre & de Marcheso-

(65) *Ibid.* p. 9.

(66) *Ibid.* p. 13.

TACHARD. II. Voyage. Introduction.

liere. Ce bâtiment portoit trois Missionnaires, dont M. Morlot étoit le Chef.

Le cinquiéme nommé le *Dromadaire*, flutte beaucoup plus grande que les autres, étoit commandé par M. d'*Andennes*, qui avoit sous lui MM. de *Marcilly* & de *Beauchamp*. Les Peres de Rochette, de la Breuille, de Saint Martin & Bonchet y furent placés.

La *Maligne*, cette même Fregatte qui avoit fait le premier voyage, étoit le sixiéme Vaisseau; mais ne venant que pour soulager l'équipage, il ne l'accompagna que jusqu'au Cap (67).

Départ de Brest.

On leva l'ancre un Samedi, 1 de Mars 1687, à sept heures du matin. Le vent étoit si favorable, que malgré la pesanteur des Fluttes, & quoique la saison fût avancée, on partit avec l'esperance d'arriver cette année aux Indes. L'Auteur fait une peinture édifiante du bon ordre & de la piété qui regnerent sur la Flotte. Les Jésuites distribués dans chaque vaisseau ne se bornerent pas au maintien de la Religion & des bonnes mœurs. Ils établirent des Conferences, où l'on apprenoit les Elemens d'Euclide, la Geometrie & la navigation (68). Ils ne passerent à la vûe d'aucune Isle, sans en confirmer la position par de nouvelles expériences. Après avoir doublé les Canaries, on fut emporté par les courans & les vents contraires vers les côtes d'Afrique. Le calme ayant succedé à plusieurs orages, on délibéra si l'on ne prendroit pas des rafraîchissemens aux Isles du Cap-Verd; d'autant plus qu'on étoit incertain si les Hollandois, à la vûe d'une si grosse Escadre, lui permettroient d'en prendre au Cap de Bonne-Esperance. Mais Vaudricour craignit de perdre un tems précieux en s'engageant dans ces Isles; & s'arrêtant au dessein de continuer sa route, il ordonna seulement aux Capitaines de ménager leur eau & leurs vivres.

Les Jésuites font regner la pieté & les sciences sur la Flotte.

Isle de la Palme, celebre par le massacre de quarante Jésuites.

On passa près de l'Isle de la Palme, » si recommandable aux Jesuites, suivant la remarque de l'Auteur par le massacre que les Calvinistes y avoient » fait cent ans auparavant, de quarante Missionnaires de leur Compagnie qui » alloient prêcher la foi Catholique au Bresil. On y trouva les vents alisés, à la faveur desquels toute l'Escadre passa le tropique du Cancer le 22 de Mars. L'Auteur qu'on ne suit dans le cours de sa navigation que pour recueillir toutes ses remarques, observe ici que ces vents prennent toujours de l'Est au Nord dans la partie Septentrionale, & au contraire de l'Est au Sud dans la partie méridionale: Phénomene surprenant, & qui embarrasse beaucoup les Naturalistes. Dans un si grand nombre de Mathématiciens dont les lumieres ne cherchent qu'à s'exercer, la modestie & la charité n'empêchoient pas que les opinions ne fussent souvent partagées. Les uns jugeoient que les vents alisés n'étoient gueres que les vents impétueux de l'Ouest & du Nord, qui renvoyés par les terres de l'Europe vers l'Ouest & le Sud, à mesure qu'ils approchent des climats un peu chauds, se raréfient & s'affoiblissent sensiblement; tandis qu'au contraire, dans la partie méridionale, les vents d'Ouest & de Sud, soufflant avec la même violence contre les terres d'Afrique, en sont repoussés vers l'Ouest & le Nord, & que s'approchant des chaleurs de la ligne, ils diminuent peu à peu, & se perdent tout-à-fait vers la ligne même. C'est par cette raison, disoient-ils, qu'à cinq ou six degrés au de-çà & au-de-là, il n'y a presque jamais de vent reglé, & qu'on

Diverses explications des vents alisés.

(67) Pages 2 & 3. (68) Page 16.

n'avance que par des tourbillons & des tempêtes, qui se dissipent aussi promptement qu'ils s'élevent. Les autres donnoient une explication fort differente : ils prétendoient que les ardentes chaleurs de la ligne attiroient ces vents des deux Poles, où les exhalaisons & les vapeurs qui sont la matiere des vents, étant plus fortes & plus fréquentes, en causent de plus violens & de plus durables, & que ces vents ensuite, ou plutôt ces exhalaisons sont attirées vers la Zone, & affoiblies par l'extrême chaleur (69).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Quoiqu'il en soit, conclut l'Auteur, ces vents sont extrêmement agréables & commodes. La mer est paisible, lorsqu'ils soufflent ; & les Vaisseaux font quelquefois cinquante ou soixante lieues par jour sans le moindre mouvement. On croiroit voyager dans un bateau, sur une riviere unie, & le vent ne paroît servir qu'à tempérer l'air. En passant la ligne, un des Mathématiciens eut la curiosité de vérifier le dégré de chaleur. Il avoit un Thermometre ouvert par le bas, qu'il avoit mis à Brest sur le soixantiéme degré pour le temperé, & qui étoit au soixante & dixiéme lorsqu'on s'étoit embarqué. Il baissa, dans les chaleurs de la ligne jusqu'au dix-septiéme : ce qui fera connoître de combien la chaleur de la ligne excéde la plus grande de France (70).

Remarques astronomiques des Jésuites.

Les Mathématiciens remarquerent avec une nouvelle exactitude, les Constellations du Sud (71).

Eclipse du Soleil observée dans un lieu où l'on ne croyoit pas qu'elle pût être vûe.

Le célébre Cassini avoit averti les Peres, avant leur départ, qu'il y auroit une Eclipse de soleil, l'onziéme de Mai, & qu'elle seroit même totale aux Isles du Cap-verd & en Guinée. On ne s'étoit pas mis en peine de la calculer pendant le voyage ; parce qu'on espéroit d'être alors à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, où l'on ne croioit pas que l'Eclipse fût sensible. Il paroissoit que la latitude de la lune y devoit être trop australe. Cependant les Ambassadeurs Siamois, dont la curiosité pour ces Phenomenes va jusqu'à la superstition, prierent les Jésuites de la calculer pour l'amour d'eux. Le Pere Comilh eut cette complaisance, quoique fort incommodé du voyage. Son travail lui devint d'autant plus agréable, que malgré l'opinion qu'on en avoit eue, il trouva, par son opération, qu'en effet le corps du soleil pa-

(69) Page 22.

(70) Page 25.

(71) L'Auteur, après avoir regretté que les Peres, qui étoient passés à la Chine, n'eussent pas laissé leurs observations & leur Carte, qui auroient servi à faire une nouvelle Carte, plus exacte qu'on n'en avoit jamais eu, rapporte ce qui se passa dans cette occasion. Le Pere Comilh prit, avec la machine parallactique, la déclinaison & l'ascension droite de plusieurs Etoiles vers le Pôle du Sud. Comme toutes les Etoiles sont très-mal marquées, ou ne le sont pas, dans les globes & dans les Cartes du Ciel qui ont paru jusqu'à présent ; il en fit une, qu'il espéroit pouvoir servir à réformer le globe céleste du Pere Coronelli. Il apprit à faire peu de cas de la situation où les Etoiles ont été placées par les Ouranographes précédens à l'égard de la partie méridionale du Sud, qui ne céde pas, par le nombre, ni par la beauté de ses Etoiles à la partie Septentrionale. Il trouva qu'il falloit réformer le grand nuage, & encore plus le petit. La croisade, l'abeille, le triangle, le centaure, le cameleon, la grue, la voie lactée sont mal marquées, ou l'on y a omis des Etoiles. Pour le Navire Argo, la moitié des plus belles Etoiles qui le composent ne sont pas même marquées dans les Cartes célestes. Outre tous ces défauts, il y a encore beaucoup d'Etoiles qu'on voit de France, qui n'ont pas été tout-à-fait mises à leur place, parce qu'on les voit toujours dans un trop grand éloignement & trop proche de l'horizon. Le Pere Richaud, qui étoit dans un autre Vaisseau, tâcha aussi de placer mieux quatre ou cinq Constellations. Pages 25 & 26.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

roîtroit considérablement éclipsé, vers la hauteur de vingt-trois degrés du Sud, & à trois cens cinquante-huit degrés de longitude, où l'on croioit être actuellement. L'expérience vérifia ses calculs, le jour même de l'Eclipse, qui fut observée aussi soigneusement qu'il fut possible dans le mouvement continuel du Navire. Les Ambassadeurs Siamois en conçurent une haute estime pour l'astronomie Européenne; & les Pilotes se confirmerent dans l'estime de leur longitude, qui se trouva fort juste, par l'arrivée de la Flotte au Cap de Bonne-Espérance (72).

On arrive au Cap. Malades sur la Flotte.

Les maladies causant beaucoup de ravage sur toute la Flotte, on ne put découvrir sans une joie fort vive les montagnes du Cap, qui se firent voir le 10 de Juin, à la distance de quatre lieues. On ne comptoit pas moins de trois cens malades, dont vingt-neuf étoient déja morts. Une si fâcheuse extrêmité demandoit de prompts secours; & l'on continuoit de craindre néanmoins de ne pas trouver le Gouverneur Hollandois disposé à les accorder. C'étoit le même Vandestel, dont les Jésuites avoient éprouvé la politesse au voyage précédent. Le doute qu'on avoit de ses dispositions fut bien-tôt dissipé, en apprenant qu'il offroit aux François tous les rafraîchissemens dont ils avoient besoin. Mais sur l'article de malades, il pria honnêtement M. de Vaudricour de se mettre à sa place, & de considérer s'il pouvoit laisser descendre à terre une multitude d'Etrangers, dont on avouoit que le nombre montoit à trois cens. Il demanda qu'on se réduisît d'abord à n'en envoyer que soixante, auxquels on feroit succéder le même nombre lorsque les premiers seroient rétablis. Quoique ce procédé parût raisonnable & fort honnête, la nécessité devenoit si pressante, qu'après avoir redoublé les prieres, en représentant la parfaite intelligence qui régnoit alors entre la France & la Hollande, les quinze Jésuites s'offrirent pour ôtages. Cette offre, proposée par le Pere Tachard, fit tant d'impression sur Vandestel, que non-seulement il accorda la permission de mettre tous les malades à terre, mais qu'il offrit même ses Chirurgiens pour en prendre soin avec ceux de la Flotte. Cette disposition se soutint constamment à l'égard des quinze Jésuites & de tous les François (73).

Honnêteté du Gouverneur Hollandois.

Eclaircissement sur une particularité curieuse.

On avoit recommandé aux Peres de s'éclaircir d'une particularité curieuse, qui regardoit la montagne de la Table, où M. Thevenot prétendoit, quoique sur le témoignage d'autrui, que la mer avoit autrefois passé, & qu'on trouvoit beaucoup de coquillages. Deux Jésuites entreprirent de découvrir la vérité de cette remarque. Leur espérance étoit aussi de trouver des plantes extraordinaires sur cette célébre montagne; sans compter qu'ils vouloient lever la Carte du Pays, qu'elle domine de tous côtés.

(72) L'Auteur s'attache d'autant plus à ce récit, que les plus habiles Jésuites étoient persuadés qu'on ne pourroit pas voir l'Eclipse. Elle nous parut, dit-il, le 11 de Mai, à la hauteur de vingt-trois degrés Sud, & au trois cens cinquante-sept degrés de longitude, comptée de l'Isle de Fer. Le commencement fut à huit heures, environ cinquante-huit minutes du matin. Le milieu fut à dix heures & la fin sur les onze heures. Le corps du soleil parut couvert de cinq doigts; & quoique la latitude de la lune fût alors effectivement australe, l'apparence étoit boréale. Ainsi la lune nous éclipsa la partie du soleil la plus basse, c'est-à-dire la plus proche de l'horison. Pages 29 & précédentes.

(73) Pages 45 & précédentes.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Deux Jésuites montent sur la fameuse montagne de la Table.

» Nous nous mîmes en chemin, écrit le Pere de Beze (74), le Pere le
» Blanc & moi, avec deux de nos gens. Quelques autres avoient tenté sans
» succès la même entreprise. Du pied de la montagne, nous vîmes une
» grande quantité d'eau, qui tombe de plusieurs endroits, comme en
» cascade, le long du roc, dont la hauteur est fort escarpée. Toutes ces eaux
» ramassées formeroient une riviere considérable, mais la plûpart vont se
» perdre en terre au pied de la montagne; & le reste se réunit en deux au-
» tres gros ruisseaux qui font tourner des moulins, près des habitations
» Hollandoises. Elles n'ont pas d'autre origine que les nuages (75), qui
» rencontrant dans leur passage le sommet de cette haute montagne, fort
» échauffée des rayons du soleil, se resolvent en eau & tombent ainsi de
» tous côtés. Il y auroit les plus belles observations du monde à faire là-
» dessus. En approchant de la hauteur, nous entendîmes un grand bruit de
» singes, qui en font leur retraite, & qui faisoient rouler du haut en bas
» d'assez grosses pierres, dont le choc retentissoit entre les rochers.

» Notre guide, qui n'étoit jamais monté si haut, en fut fort surpris, &
» me dit qu'il y avoit sur la montagne des animaux plus gros que des Lions,
» qui devoroient les hommes. Je m'apperçus bien-tôt que c'étoit la peur &
» la fatigue qui le faisoient parler. Je l'encourageai, & nous continuâmes
» notre route avec une difficulté extrême. Nous vîmes bien-tôt quantité de
» singes, qui bordoient le haut de la montagne; mais ils disparurent lors-
» qu'ils nous virent monter vers eux, & nous ne trouvâmes que leurs
» vestiges.

» Le sommet de la montagne est une grande esplanade, d'environ une
» lieue de tour, presque toute de roc, & fort unie, excepté qu'elle se creuse
» un peu dans le milieu, qui offre une belle source, formée apparemment
» par d'autres eaux qui viennent des endroits de l'esplanade les plus élevés.
» Nous vîmes aussi quantité de plantes odoriférantes, qui croissent entre les
» rochers. Mais je ne trouvai rien de plus beau que les vûes de cette mon-
» tagne, que je fis dessiner. D'un côté, on voit la Baie du Cap & toute la
» Rade; de l'autre, les mers du Sud; du troisiéme, le faux Cap, grande Isle
» qui est au milieu; & du quatriéme, le continent de l'Afrique, où les Hol-
» landois ont diverses Habitations. Je fis creuser la terre, pour satisfaire la
» curiosité de M. Thevenot. Elle est fort noire, & remplie d'un mêlange de
» sable & de petites pierres blanches.

Plantes curieuses que l'Auteur fait dessiner.

Dans une conférence que les Jésuites eurent avec M. Vandestel, il leur parla de quelques plantes curieuses, qu'il avoit découvertes dans ses voyages, & dont il leur fit voir un Recueil. Il leur permit d'en faire dessiner plusieurs, dont le Pere Tachard donne les figures (76).

(74) Dans une lettre que l'Auteur rapporte.

(75) Voyez d'autres explications dans la Relation de Kolben, au Tome IV de ce Recueil.

(76) En partant de Brest, ce Pere avoit reçu une lettre d'une personne fort savante, qui lui recommandoit de s'instruire au Cap de Bonne-Espérance si les flux & les reflux des marées arrivoient aux mêmes tems qu'en France, & si elles étoient aussi reglées. Il prit des informations du Gouverneur, & de deux Pilotes Hollandois, qui l'assurerent qu'elles arrivoient à la Rade du Cap aussi régulierement que dans les Ports de l'Europe dont la situation est la même. L'Auteur ne parle que de la Rade du Cap, parce que

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Changement dans les vents réglés.

Les Hollandois ayant observé que depuis quelques années les saisons étoient fort avancées, & que les vents qui souffloient en certains tems réglés dans ces mers commençoient à se faire sentir beaucoup plutôt, Vandestel avoit reçu ordre du Général de Batavia de faire partir aussi plutôt qu'à l'ordinaire les Vaisseaux Hollandois qui reviendroient des Indes. Cet avis porta Vaudricour à presser le rembarquement de ses malades, dans la crainte de perdre la saison & le voyage. La Frégate la Maligne, qui n'étoit venue de Brest que dans la vûe de soulager les autres Batimens, fut renvoyée en France, pour y porter la nouvelle de l'arrivée au Cap, & du bon accueil que la Flotte y avoit reçu du Gouverneur. Mais, la veille de l'embarquement, les François eurent l'occasion de marquer une partie de leur reconnoissance aux Habitans du Cap. Le feu prit pendant la nuit au milieu de la Bourgade. Vandestel, inquiet entre tant d'Etrangers, quoiqu'il n'eût sujet d'en attendre que de la bonne foi & des remercimens, agit en homme sage, prit de justes précautions & borda de soldats les murailles du Fort. » Je ne sais, dit l'Auteur, » quels furent ses premiers sentimens à la vûe des flammes; mais s'ils ne » furent pas favorables aux François, il en dut changer bientôt, lorsqu'il les » vit accourir en grand nombre, & prêter si heureusement leur secours aux » Habitans, qu'ayant éteint le feu, ils sauverent l'habitation Hollandoise, » dont toutes les Maisons ne sont couvertes que de joncs ou de paille (77).

Service que les François rendent aux Hollandois du Cap.

Route de la Flotte.

On remit à la voile, le Dimanche 29 de Juin, après avoir appris, par expérience, que des deux passages par lesquels on peut sortir de la Rade du Cap, celle qui est entre la pointe du Lion & la tête de la Baleine est remplie de roches dangereuses; & que le parti le plus sûr, du moins lorsque le tems est un peu douteux, est de prendre par l'autre, en laissant l'Isle Robin sur la gauche & la terre ferme sur la droite. L'Escadre Françoise eut beaucoup à souffrir des vents du Nord-Ouest, jusqu'au 18 de Juillet, qu'ayant rencontré, à trente-six degrés cinquante-trois minutes de latitude du Sud, & à quatre-vingt-huit degrés huit minutes de longitude, quantité de goësmon & de trombes semblables à celles du Cap, avec différentes sortes d'oiseaux, on se jugea proche de l'Isle d'Amsterdam; c'est-à-dire, à plus de mille lieues du Cap. De-là on dressa la route un peu plus au Nord, parce qu'on avoit toujours gouverné droit à l'Est, pour se conserver les vents favorables & se garantir des calmes (78).

du côté du Sud les marées sont moins reglées. Elles changent tellement, que lorsque le vent de Nord y souffle on n'y remarque presque point de reflux: & lorsque le vent du Sud régne, la mer monte à une hauteur prodigieuse & ne descend point. La raison de cela, dit-il, se prend de l'opposition des terres, & de la vaste étendue de ces Mers vers le Sud: ce qui fait que lorsque le vent vient du midi, la mer, qui vient de ce même Pôle avec beaucoup d'impétuosité, sans être arrêtée nulle-part jusqu'au Cap, ne peut descendre que très peu. Pages 51 & 52.

(77) Page 61.

(78) L'Auteur joint ici une observation, qu'il nomme de la derniere conséquence, sur la déclinaison de la boussole; preuve, dit-il, la plus infaillible qu'il ait trouvée pour la longitude. Cette variation fut observée par les Pilotes de l'Escadre, avec leurs boussoles, au Cap, huit degrés trente minutes Nord-Ouest. Les Mathématiciens l'avoient trouvée huit degrés quarante minutes Nord-Ouest, avec un anneau astronomique de Chapotot, placé sur la ligne méridienne qu'ils avoient tirée assez exactement dans le Pavillon où ils étoient logés. Cette même déclinaison fut trouvée par les Pilo-

Mort du Pere Rochette & d'un grand nombre de soldats François.

Dans la navigation du Cap jusqu'à Batavia, les maladies enleverent quantité de soldats. Le Pere de Rochette, Jésuite, de la Province de Riom, ne résista pas non plus à la violence du mal. Il mourut d'une fievre maligne, auprès des malades qu'il servoit. Le mauvais tems ayant dispersé plusieurs Vaisseaux de la Flotte, celui de Joyeux fut le premier qu'on rencontra, vers dix-huit degrés huit minutes de latitude du Sud, à cent quinze degrés quarante minutes de longitude. Ce Capitaine & ses Pilotes jugerent qu'on étoit environ de soixante-dix lieues plus près de l'Isle de Java, que ne se l'imaginoient les autres. » Il ne fut pas crû, non plus que les remarques que l'Auteur » avoit faites dans la Relation précédente, par lesquelles il faisoit voir que » cette Isle est plus occidentale de soixante lieues qu'elle ne l'est sur » les Cartes marines, qui sont encore plus justes que les Cartes géographi- » ques. Quelques-unes de celles-ci marquent l'Isle de Java à cent quarante » ou cent quarante-cinq degrés de longitude; & les Mathématiciens Jésuites » ont constamment remarqué qu'elle est située au cent vingt-huitiéme degré; » ce qui entraîne une prodigieuse différence (79).

Erreur des Cartes marines, & géographiques.

On arriva le 25 d'Août à la rade de Bantam, après avoir commencé dès le 16 à découvrir la terre de Java. Vaudricour avoit nommé ce lieu, pour le rendez-vous des Vaisseaux qui pourroient s'écarter. Il y reçut, par une Barque de Pêcheurs, une lettre de du Quesne, qui en étoit parti quelques jours auparavant, & qui avertissoit les Vaisseaux qui arriveroient après le sien, qu'ayant fait demander des rafraîchissemens à la ville, on lui avoit répondu qu'il n'y en avoit point à Bantam, & que pour en trouver il falloit se rendre à Batavia. Il ajoutoit que prenant en effet cette route, il se hâteroit ensuite de suivre celle de Siam, dans la crainte de perdre la saison s'il attendoit plus long-tems.

Réception des François à Batavia.

Vaudricour fit gouverner aussi-tôt vers Batavia, dont les vents contraires l'éloignerent pendant huit jours. Mais ayant enfin mouillé dans la Rade, il ne répondit point à neuf coups de canon, dont il fut salué en arrivant par le Vaisseau de du Quesne; de peur que les Hollandois ne crussent qu'il saluoit leur Pavillon (80). Il se souvenoit de la difficulté que le Général avoit

res après être sortis de la Rade du Cap, à huit lieues des terres en haute mer, le 28 de Juin, au coucher du soleil. Le 3 de Juillet, étant à huit degrés trente-huit minutes de latitude, & à quarante-cinq de longitude, on observa la variation au lever du soleil, qui fut de quinze degrés Nord-Ouest. L'Auteur remarque que les bonnes Cartes marines mettent le Cap à trente-sept degrés de longitude ou environ. Ainsi, ils en étoient éloignés de huit degrés depuis leur départ; & la variation avoit augmenté de six degrés & demi. Elle augmenta ainsi à proportion qu'ils avançoient vers l'Est, jusqu'à vingt-cinq degrés Nord-Ouest. C'est la plus grande déclinaison qu'ils ayent remarqué. Ils la remarquerent deux fois de suite; le 14 de Juillet au coucher du soleil, & le 15 à son lever, avec toute l'exactitude qu'on y peut apporter sur mer. Les Pilotes assuroient qu'ils étoient par leur point à trente sept degrés dix-neuf minutes de latitude australe, & à soixante-quinze degrés de longitude. Dès ce même jour, après avoir fait vingt-deux lieues, la variation observée ne se trouva au coucher du soleil que de vingt-quatre degrés trente minutes Nord-Ouest. Ainsi, décroissant toujours avec quelque proportion, tandis qu'on s'approchoit de l'Isle de Java, enfin à onze degrés de latitude du Sud, & à douze degrés de longitude, qui est à peu près la situation de cette Isle, on ne trouva que deux degrés trente minutes de variation Nord-Ouest. Pages 65 & 66.

(79) Page 69.

(80) Pages 71 & suivantes.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

faite, au voyage précédent, de rendre coup pour coup aux Vaisseaux du Roi.

Pourquoi les Hollandois reçoivent mal les François.

L'expérience apprit bientôt que cette conduite avoit été sage. A peine eut-on laissé tomber l'ancre, qu'un Officier de l'Oiseau vint informer Vaudricour qu'il avoit peu de faveur à se promettre des Hollandois. Deux Jésuites de ce Vaisseau étant descendus à terre, pour saluer le Général, avoient été reçus civilement. Ils avoient même obtenu la permission de faire débarquer leurs pendules & leurs quarts de cercle, avec les autres instrumens nécessaires, qui avoient été transportés dans le Jardin du Général Spelman, dont on a vû la description dans la Relation précédente. Ils devoient y être logés, pour se reposer des fatigues de la mer. Mais du Quesne, qui descendit aussi le lendemain, leur manda qu'ils feroient fort bien de rembarquer leurs instrumens, & de revenir à bord, où il les alloit joindre. Il leur marquoit les raisons qui le portoient à leur donner ce conseil. Aussi ne balancerent-ils pas à l'y suivre. Mais comme il étoit tard, & que la chaloupe étoit pressée de sortir avant qu'on fermât les portes de la Ville, ils ne purent prendre leurs pendules, qu'ils avoient déja montées dans une salle qui devoit leur servir d'Observatoire (81). Du Quesne leur aprit à bord que le Général avoit changé de disposition, sur les remontrances de quelques personnes, qui lui avoient représenté les desordres qu'on pouvoit craindre dans la Ville, si l'on y voyoit des Jésuites, & la peine qu'on auroit à retenir le peuple irrité, depuis les nouvelles qu'on avoit reçues de France par la derniere Flotte Hollandoise. En un mot, on n'ignoroit point à Batavia que les Protestans avoient été traités en France avec quelque rigueur.

L'Escadre presse son départ.

Ce fut apparemment la même raison qui fit naître des embarras insurmontables pour le salut. Vaudricour prit le parti de le refuser au Fort, parce qu'on fit difficulté de lui rendre coup pour coup. Cependant, après avoir obtenu des vivres, il ne fut pas fâché de se voir engagé par cet incident à presser son départ. La saison étoit avancée; & divers bruits répandus à Batavia lui avoient fait juger que ses troupes pouvoient être nécessaires au Roi de Siam. On étoit déja informé de la fameuse revolte des Macassars, dont le Chevalier de Fourbin fait un récit dans ses Mémoires. Celui que le Pere Tachard joint ici à sa Relation, & qu'il obtint dans la suite d'un Ingénieur François nommé de la Mare, que le Chevalier de Chaumont avoit laissé à Siam en 1685, ne paroît pas écrit avec moins d'intelligence & de soin. Mais les digressions de cette nature n'appartenant point au dessein de ce recueil, un Lecteur curieux peut consulter les sources qu'on vient de nommer (82).

Révolte des Macassars à Siam.

Il ne manquoit à l'Escadre Françoise, que la Normande, un de ses Navires, dont elle attendit inutilement l'arrivée jusqu'au 7 de Septembre; & l'ancre ne fut pas levée sans quelque inquiétude pour le sort de ce bâtiment.

On a déja remarqué, au premier voyage de l'Auteur, que la navigation de Batavia à Siam est également dangereuse & pénible. On trouve en divers endroits de ces mers, tant d'Isles, de Rochers & de Bas-fonds, qu'on n'y peut voguer qu'à petites voiles, & toujours la sonde à la main; sur-tout

(81) Page 72.

(82) Second Voyage du Pere Tachard, pages 82 & suivantes.

dans

dans le détroit de Banca, formé par une Isle de ce nom qu'on laisse à la droite, & par celle de Sumatra qu'on laisse à gauche. Le 15, après avoir passé ce fâcheux détroit, on prit le parti de détacher l'Oiseau, avec ordre de se rendre en diligence à Siam, & de faire préparer des logemens pour les malades. L'Auteur passa sur ce Vaisseau, pour aller disposer tout ce qui étoit nécessaire à la réception des autres bâtimens, dans un lieu où son retour étoit attendu.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

L'Auteur est détaché pour préceder l'Escadre.

Aussi-tôt qu'il fut embarqué, du Quesne força de voiles, pour faire diligence. Mais le vent étoit si foible, qu'il n'arriva que plusieurs jours après, à la vue de *Pulo-Timon*, une des Isles Malaies. Du Quesne appréhendant de manquer d'eau, resolut d'envoyer la Chaloupe pour en faire quelques tonneaux. Il n'y avoit personne à bord qui connût le mouillage. L'Auteur entra dans la Chaloupe, avec *Tivas* Enseigne du Vaisseau, qui la commandoit. Ils cotoyerent long-tems les rivages de l'Isle. Enfin ils trouverent une petite riviere fort claire, qui se perdoit dans la mer. Etant descendus en cet endroit, ils découvrirent quelques cabanes à demi ruinées, des terres incultes aux environs, des bois fort épais, & quelques bananiers dispersés. Deux Insulaires, qui virent venir les François droit à eux, se jetterent dans un canot, & s'avancerent en cotoyant le rivage, vers une assez grande anse, que l'Auteur prit pour le véritable mouillage. En effet, les deux Malais, qui avoient fui d'abord de toutes leurs forces, voyant qu'on ne les poursuivoit pas & qu'on les appelloit même du rivage, revinrent à la Chaloupe, & firent entendre qu'il falloit aller plus loin au Nord pour trouver l'habitation des Malaies, où ils ajouterent qu'un Vaisseau Hollandois étoit actuellement à l'ancre. On leur fit signe d'aller devant, & qu'on étoit disposé à les suivre. Un petit couteau qu'on leur offrit, & dont ils parurent faire beaucoup de cas, acheva de les déterminer. A peine la Chaloupe eut-elle fait un quart de lieue à leur suite, que du Quesne fâché de perdre le vent, qui étoit favorable, lui donna le signal d'un coup de canon pour le rappeller à bord. L'Auteur voyoit déja le Navire Hollandois dans la rade & quelques maisons des plus exposées. Cependant il fallut obéir, & renoncer à l'esperance de trouver des rafraîchissemens, dont le besoin commençoit à se faire sentir vivement sur le vaisseau.

Il descend dans la Chaloupe à Pulo-Timon.

Ce qu'il y voit.

Il est rappellé sans avoir pû prendre des rafraîchissemens.

Vaudricour fut plus heureux dans la même Isle. Les Officiers qu'il y envoya dans les Chaloupes assurerent Tachard que l'eau étoit excellente, & très-facile à faire. Il ajoute qu'en ayant gouté lui-même, il n'en avoit jamais bu de meilleure ni de plus belle, & que Vaudricour en conserva jusqu'à Brest, où elle se trouva aussi bonne que celle de nos meilleures fontaines. Mais les vivres étoient alors d'une cherté extraordinaire à Pulo-Timon, quoiqu'ils y soient ordinairement en abondance (83).

Le 21 de Septembre, les gens de l'Oiseau reconnurent la pointe de *Patane*, qui est un Royaume particulier, relevant du Roi de Siam; & le 27 ils mouillerent heureusement au terme.

Quelques Lettres, des Jésuites que le Pere Tachard avoit laissés à Siam dans le dessein de passer à la Chine, l'instruisirent, en arrivant, du succès de leur

(83) Page 119.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

voyage. Il les reçut presqu'en descendant au rivage, des mains du Pere Maldonat, qui faisoit sa résidence à Siam. La liaison qu'elles ont avec son propre voyage, dont on peut dire même qu'elles font une partie essentielle, & la difficulté de les placer dans un lieu plus convenable, m'oblige d'interrompre ici le Journal de l'Auteur, pour faire place, du moins, à l'extrait de celle qui appartient à ce Recueil par son titre & par sa matiere.

VOYAGE

DU PERE DE FONTENAY,

De Siam à la Chine (84).

FONTENAY. 1686.

Départ de Siam. Le Pere le Comte y est retenu.

LE Vaisseau Siamois qui devoit porter ce Mathématicien Missionnaire & ses Compagnons n'ayant été prêt que le 2 de Juillet 1686, ils partirent de Siam, le soir, dans un Balon du Seigneur Constance, pour arriver le lendemain à Bancok, où ils ne passerent qu'une nuit. Ils y quitterent à regret le Pere le Comte, destiné comme eux à la Chine, mais retenu à Siam jusqu'à l'arrivée des Peres qu'on attendoit de France. Le jour suivant, ils se rendirent à la Barre de Siam, trois lieues au de-là de l'embouchure de la riviere (85). Ils y trouverent douze bâtimens prêts à faire voile, les uns à la Chine & au Japon, les autres à Manille. Comme la saison étoit avancée, le Capitaine qui étoit chargé de la conduite des Mathématiciens, se hâta de partir sans avoir achevé sa charge, & mit à la voile le 10 de Juillet.

Chemin de Siam à Macao.

Le chemin de Siam à Macao est de gagner d'abord certaines montagnes, éloignées d'environ trente lieues de la Barre, vers le Sud-Sud-Ouest. Les Portugais les nomment *Penchos*, c'est-à-dire, *Peignes*; apparemment parceque les pointes de ces montagnes paroissent rangées & serrées dans une même ligne, comme les dents d'un peigne. On tourne de-là vers le Sud-Est, ensuite vers l'Est, pour aller à Pulo-Ubi & Pulo-Condor, Isles du Royaume de Camboye. On cotoye toute la Cochinchine, d'où l'on tire droit à Sancian, Isle célebre par la mort de S. François Xavier, & la prémiere des Isles de Macao, laissant l'Isle de Hainau à la gauche; de sorte que pour faire le voyage on a besoin de deux sortes de vents, les uns qui menent au Sud Sud-Ouest,

(84) Pages 127 & suivantes.

(85) Fontenay observe que presque toutes les Cartes marines, qu'il avoit vûes, mettent la Barre de Siam à treize degrés quarante-cinq minutes de latitude Septentrionale; & que cependant, si l'on en juge par la hauteur du Pôle qu'il avoit trouvée pour Louvo, qui est de quatorze degrés quarante-deux minutes, cinquante secondes, & par celle de la Ville de Siam, que le Pere Thomas a trouvée de quatorze degrés dix-huit minutes, il faut que celle qu'on donne communément à la Barre soit un peu moins grande : car de l'embouchure de la riviere jusqu'à la ville de Siam, on compte pour le moins trente lieues par eau; & quoique la riviere tourne beaucoup, ce n'est pas jusqu'à faire croire qu'il n'y ait que dix lieues en droiture de l'une à l'autre.

les autres à l'Est. Ceux qui regnent pendant les mois de Mai, de Juin & de Juillet, non-seulement à Siam, mais aussi dans toutes ces Mers, depuis Batavia & Malaca jusqu'au Japon, sont les vents d'Ouest & Sud-Ouest, avec lesquels on va fort bien vers la Chine dans cette saison: mais il est difficile d'aller aux Penchos avec les mêmes vents. Il faut continuellement louvoyer, & l'on n'y employe gueres moins de quinze jours; à moins que les *saumatres*, c'est-à-dire, les vents d'orage ne précipitent la course du Vaisseau. Cette route fut extrêmement ennuyeuse pour les Mathématiciens, qui n'eurent pas d'autre amusement que la pêche d'un poisson, nommé *Bagre*, dont cette Mer est remplie. Il ne ressemble pas mal à nos rougets, mais il est un peu plus grand. On en prenoit incessamment avec la ligne; & quand il étoit pris, il jettoit un cri qui ne pouvoit venir que de l'air exprimé par ses ouies; car l'Auteur ne lui trouva pas de poulmon (86).

Poisson nommé Bagre.

Le Vaisseau des Jésuites échoue.

Après avoir fait vingt-quatre lieues jusqu'au quatorze, en luttant contre la violence des vents & des flots, l'ennui ne tarda point à se changer en crainte, dans le pressant danger où la force des vagues mit le Vaisseau. Le Capitaine, qui étoit un homme sage, n'esperant pas de résister aux coups de mer, entre quantité d'écueils, fit tourner le cap à la terre. Il se jetta heureusement entre une Isle & une pointe nommée Cossomet, où il mouilla sur trois brasses & demie, dans un endroit qui rompoit un peu la marée. Mais le vent, qui dura toute la nuit, rompit le calme sur les deux heures du matin. A la pointe du jour, lorsqu'on crut pouvoir lever l'ancre, pour avancer un peu sous l'Isle voisine, le Vaisseau échoua, dans ce mouvement, sur un fond de sable, sans cesser de recevoir de grandes secousses. La Chaloupe, qu'on auroit dû mettre d'abord en mer pour sonder les chemins, y fut mise alors: elle alla se saisir d'un *Mirou*, nom d'une barque Siamoise, qu'on voyoit à l'abri sous l'Isle, & qu'on amena par force, pour soulager le Vaisseau. Il se remit un peu; & le Pilote ayant fait mettre la voile du Beaupré, acheva de le tirer, mais d'une maniere qui l'ébranloit beaucoup, & qui faisoit craindre aux Mathématiciens qu'il ne s'ouvrît en deux. Ils se mirent dans le Mirou, avec l'espérance de gagner la terre. Vaine ressource. Le vent les repoussoit du rivage. Ils furent obligés de mouiller le soir à la moitié du chemin, & de passer dans cet état une nuit très-pénible. Le matin, ils se trouverent à plus d'une lieue & demie du Vaisseau, sans pouvoir y retourner, parce que le vent en venoit. Cependant, ils manquoient de vivres: leur nombre étoit de huit personnes; quatre Jésuites, avec leur valet; un Matelot du bord, qui leur servoit d'Interprete, & deux Portugais de Macao, qui ayant perdu leur Vaisseau l'année précédente, avoient pris cette occasion pour retourner à la Chine. Le Patron de Mirou, qui étoit Chinois, ne connoissoit point de riviere voisine, ni d'autre retraite que l'Isle, dont il n'étoit plus le maître de se rapprocher. Dans un si cruel embarras, l'Interprete assura les Mathématiciens que douze à quinze lieues plus bas il y avoit une ville nommée *Chantaboun*, Capitale d'une Province dont le Gouverneur avoit des galeres armées de vingt-cinq hommes, avec laquelle on pouvoit arriver en peu de jours à la barre de Siam en suivant les côtes;

Danger auquel ils sont exposés.

(86) Page 133.

FONTENAY. 1686.

que cet Officier étoit obligé de secourir ceux que le mauvais tems faisoit relâcher sur ses Terres, & qu'apprenant que les Peres étoient honorés de la protection du Roi & du Seigneur Constance, son zele s'animeroit pour les servir (87).

Ils savoient déja que la Ville de Chantaboun n'étoit pas éloignée, & que le Gouverneur de cette Côte avoit la commission dont on leur parloit. D'ailleurs ils se flatterent, en prenant cette voie, de pouvoir trouver encore quelques-uns des vaisseaux qui faisoient voile aux Isles de Macao. L'habileté de leur Patron les fit entrer le soir dans la riviere de Chantaboun, qui est large & bordée d'arbres, mais avec peu de profondeur. Elle reçoit quantité de ruisseaux, qui s'y rendent du milieu des bois, ou qui descendent des montagnes voisines. Le Mirou trouva tant de difficulté à monter, que l'Auteur & le Pere Gerbillon prirent le parti de se mettre dans un petit Balon, pour s'avancer plus promptement vers la Ville (88).

Description de Chantaboun.

Chantaboun est situé au pied d'une de ces grandes montagnes, qui forment une longue chaîne du Septentrion au midi, & qui séparent le Royaume de Siam de celui de Camboye. Du côté par lequel on y fit entrer les deux Jésuites, la ville étoit fermée d'une enceinte de vieilles planches, plus propres à le défendre des bêtes sauvages, qu'à l'assurer contre une attaque réguliere. Après avoir marché plus d'un quart d'heure, & presque toujours dans l'herbe jusqu'aux genoux, ils arriverent enfin à la maison du Gouverneur. Un de ses Domestiques leur fit dire, par leur Interprete, d'attendre dans la salle du Conseil. Cette salle consistoit dans un toit de feuilles de roseaux, soutenu par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu : le plancher étoit élevé d'environ cinq pieds au-dessus du rez-de-chaussée, & l'on y montoit par une piece de bois un peu inclinée. Ils attendirent près d'une heure, que le Conseil s'assemblât, avec le Gouverneur, qui étoit Malai & Mahométan.

Quelle route on annonce aux Mathématiciens.

Tachard lui exposa le besoin qu'ils avoient de son secours, & les raisons qu'ils avoient de l'esperer. Il répondit que ses galeres n'étoient point à Chantaboun; & qu'en étant même fort éloignées, le secours ne pouvoit être prompt: mais qu'il pouvoit les envoyer par terre, au travers des bois, en danger à la vérité d'être tués par les Eléphans, & devorés des Tigres; & que la marche seroit de quatorze jours, pour gagner un village d'où l'on comptoit encore une journée jusqu'à Bancock. Cette proposition les satisfit d'autant moins, qu'ils ne vouloient pas laisser derriere eux ce qu'ils avoient apporté sur le Vaisseau. Cependant le Gouverneur leur ayant offert à souper, ils accepterent cette offre, parce qu'ils n'avoient pas mangé depuis le matin. On leur envoya du riz, cinq ou six concombres cruds, & quelques figues, qu'ils furent obligés d'abandonner à leurs Rameurs affamés. Ainsi l'esperance qu'ils avoient eu de satisfaire leur appetit, se réduisit à manger un morceau de pain sec, qu'ils avoient apportés du Mirou. On les fit coucher ensuite dans un coin de la salle du Conseil, sur une natte qu'on y avoit étendue; & près d'une troupe de Talapoins qui passerent toute la nuit à chanter, pour un mort qui devoit être brulé deux jours après (89).

Comment ils sont traités à Chantaboun.

Le Gouverneur s'étant fait expliquer pendant la nuit, comment ils avoient

(87) Pages 139 & précédentes. (88) Page 139. (89) Page 142.

été traités à la Cour de Siam, parut plus disposé le lendemain à les obliger. Un accident contribua beaucoup à le confirmer dans ces sentimens : le Pere Gerbillon tira de sa poche une montre à réveil, pour voir quelle heure il étoit. Ce spectacle frappa la curiosité du Gouverneur, qui n'avoit jamais rien vu d'approchant : on lui expliqua l'usage d'un instrument si merveilleux. Il prit plaisir à le faire sonner plusieurs fois. Les deux Jésuites augmenterent sa joie, en lui promettant une montre semblable à celle qu'il admiroit, s'il les faisoit arriver à la Barre dans six jours. Il s'engagea du moins à les rendre dans trois jours sur leur Vaisseau, où ils prendroient eux-mêmes leurs mesures pour arriver à la Barre. Dans la confiance qu'ils eurent à sa parole, ils partirent sur le champ, pour aller prendre les deux autres Peres & les deux Portugais qu'ils avoient laissés à la Barre. L'Auteur avoue néanmoins qu'en quittant le Mirou, il sentoit au fond du cœur une tristesse secrete, qui sembloit l'avertir qu'il y avoit de l'imprudence à se fier aux promesses d'un Mahométan & d'un Malai (90). Mais forcé par la nécessité, il retourna le soir à la Ville avec ses Compagnons.

Etonnement d'un Gouverneur Siamois à la vûe d'une montre.

Le Gouverneur les fit entrer dans son Palais, qui étoit bâti de simples Bambous, sans aucun ornement. Il leur accorda un Balon & cinq Rameurs, qui devoient les conduire au Vaisseau. Il les assura qu'il y seroit plutôt qu'eux, pour examiner l'état de ce Batiment, au sort duquel il témoignoit prendre beaucoup d'intérêt, depuis qu'il avoit appris que le Seigneur Constance y avoit quelques marchandises. Il leur fit donner des vivres pour six jours. Enfin, il leur recommanda de ne pas maltraiter leurs Rameurs, s'ils ne vouloient s'exposer à leur voir prendre la fuite ; comme il étoit arrivé dans le même cas à quelques Portugais.

Promesses qu'il exécute mal.

Après l'avoir remercié de ses soins, & lui avoir promis d'en rendre témoignage à M. Constance, les Jésuites sortirent de Chantaboun pour commencer leur voyage. L'Auteur avertissant ici (91) qu'il a des circonstances intéressantes à raconter, & le principal agrément d'un Journal de Voyage consistant en effet dans ces détails, sur-tout lorsqu'ils peuvent servir à l'instruction, c'est presque dans ses propres termes qu'on va présenter cette partie de son récit.

Facheux voyage.

» Premiérement, depuis la Maison du Gouverneur jusqu'à la riviere, nous » fumes obligés de marcher nuds pieds, l'espace d'une demie-heure, parce » que la pluie, qui étoit tombée la nuit en abondance avoit couvert les che- » mins de boue. En second lieu, lorsque nous fumes arrivés à notre Balon, » nos Rameurs se trouverent yvres. Ils n'avancerent presque point le reste » du jour ; & vers six heures du soir, après avoir fait seulement trois ou » quatre lieues, ils nous mirent à terre dans un lieu défriché, sous prétexte » d'avoir besoin de cuire leur riz. On y voyoit plusieurs Buffles, qui pais- » soient tranquillement, & quelques habitations éloignées d'un quart de » lieue. Les Rameurs firent encore deux lieues ; après quoi, soit qu'ils fus- » sent las du travail, ou que le danger fut aussi reel qu'ils se le figuroient, » ils nous avertirent qu'on alloit entrer dans un endroit de la riviere où elle » n'étoit qu'un ruisseau de dix ou douze pieds de largeur, & presque sans » eau, dans lequel on ne pouvoit s'engager pendant la nuit sans être expo-

Il est rapporté dans les termes de l'Auteur.

(90) Page 143. (91) Page 144.

FONTENAY. 1686.

Les Jésuites menacés des Tigres.

» sés à l'attaque des Tigres. Nous passâmes donc toute la nuit assis, & pressés comme nous étions dans notre Balon, où la petitesse du lieu, la chaleur, & une nuée de ces Moucherons, qu'on appelle cousins en France & mosquites aux Indes, nous empêcherent de fermer l'œil.

» Le 21 au matin, nous passâmes en effet par un canal fort étroit; & vers le commencement de la nuit, après avoir long-tems tourné dans les bois, nous arrivâmes à l'embouchure d'une riviere. La plûpart de nous, fatigués du Balon, aimerent mieux passer la nuit à terre, sur le sable. Nos Rameurs faisoient de tems en tems des feux, pour éloigner les Tigres. Ils nous dirent le lendemain qu'il falloit entrer dans la mer avec notre Balon, & cotoyer la terre pendant tout le jour, pour trouver une autre riviere qui nous meneroit à notre route. Comme le vent étoit toujours le même, la mer extrêmement grosse, & notre Balon si foible qu'un seul de nous ne pouvoit s'y remuer, ni changer de côté sans l'exposer à tourner; nous leur representâmes le danger de leur proposition. Ils le voyoient clairement eux-mêmes; & la résolution qu'ils prirent fut de nous mener par une autre route, en nous faisant croire que deux ou trois journées nous rendroient à notre Vaisseau, quoique nous en fussions éloignés de douze. Le soir, nous arrivâmes à un Village nommé *Lampari*, qui est au milieu des bois. Il y a quantité de ces habitations sauvages dans le Royaume; & les Siamois s'y retirent des villes & de la campagne, aimant mieux défricher un peu de terre & la cultiver en liberté parmi les bêtes féroces, dans l'épaisseur des bois, que de vivre proche des villes dans un esclavage continuel & mal-traités de leurs maîtres. Ce n'est pas que dans la plûpart de ces lieux ils n'obéissent aux Gouverneurs voisins; mais la crainte qu'on a qu'ils ne s'éloignent encore davantage fait qu'on les traite avec plus de modération (92).

Ils refusent d'aller en mer avec leur Balon.

Pourquoi les Villages sont au milieu des bois.

» Nous passâmes la nuit dans ce village; & nos conducteurs, qui s'y trouvoient bien, avoient dessein de s'y arrêter le lendemain; lorsque les Officiers du Gouverneur arriverent heureusement, & nous apprirent qu'il alloit lui-même au Vaisseau, pour en faire son rapport à la Cour. Quoique nos guides fussent déja yvres, cette nouvelle fit plus d'impression sur eux que nos exhortations. Ils prirent nos hardes sur le dos, & se mirent en marche vers un autre village, éloigné de quatre lieues. Nous les suivîmes à pied, le baton à la main. Il falloit marcher par les bois, où les occasions de souffrir ne nous manquerent pas. Mais nous apprîmes en même-tems que ce n'est pas une chose bien difficile d'aller pieds nuds parmi les cailloux, quand on se propose la gloire de Dieu dans ce genre de vie (93).

Village de Sambay.

» Nous arrivâmes dans ce village, qui se nomme *Sambay*, à une heure après midi. On nous mena dans une espece de Pagode, où nous étions du moins à couvert de la pluie. Nous jugeâmes qu'on faisoit en ce lieu des sacrifices au diable; car il s'y trouvoit de petites bougies à demi brûlées, des figures d'Eléphans, de Tigres, de Rhinoceros, & de ces Poissons de mer, qui s'appellent Espadons. Nous renversâmes les bougies

Sacrifices Idolâtres.

(92) Page 148.

(93) *Ibidem*.

» & toutes ces figures, pour rendre nos adorations au vrai Dieu sur les
» ruines d'un culte opposé au sien.

Fontenay. 1686.

» Le chemin que nous avions fait le matin nous fit demeurer le reste du
» jour à Sambay, pour nous délasser un peu. Nous remarquâmes, autour de
» ce village, quantité de perdrix, qui voloient en troupes. Nous avions vû
» dans les forêts une infinité de paons & de singes. Les fourmies, qui font
» en Europe leurs petits magasins sous terre, & qui s'y retirent en hyver,
» ont ici leur retraite & leurs provisions au sommet des arbres, pour se ga-
» rantir des inondations qui couvrent la terre pendant cinq ou six mois de
» l'année. Nous vîmes leurs nids, bien fermés & maçonnés contre la pluie,
» qui pendoient de l'extrêmité des branches. C'est à quoi se bornerent nos
» remarques, dans un Pays qui n'offre que d'affreuses solitudes, & dans un
» tems où nous n'étions pas fort disposés à faire des observations philoso-
» phiques (94).

Les Fourmies Siamoises font leurs nids sur des arbres.

» Nous partîmes de Sambay le jour suivant, dans un Balon plus grand &
» plus commode que le premier, & nous allâmes jusqu'à la mer. Le Gou-
» verneur y étant arrivé presqu'aussi-tôt, nous lui fîmes connoître que nous
» étions mécontens de nos Rameurs, qui n'avançoient point, & qui s'eny-
» vroient continuellement. Je croyois qu'il les alloit battre, & dans cette
» idée je me préparois à demander grace pour eux : mais il me répondit gra-
» vement qu'en sa présence ils ne s'enyvroient point, & que s'ils le faisoient
» hors de-là ce n'étoit pas sa faute. Il parla de notre chemin, qui étoit,
» nous dit-il, de nous mettre sur mer, comme on nous l'avoit proposé deux
» jours auparavant. Notre Balon étoit un peu meilleur ; & nous avions
» l'exemple d'un petit Balon qui venoit d'arriver, par la même route. Mais
» on n'ajoutoit pas que les Siamois s'exposent aisément à ces voyages, & que
» leur Balon venant à se remplir d'eau, ils en sont quittes pour le vuider
» à force de bras ou pour se sauver sur la côte. En effet, nous n'eumes pas
» avancé deux cens pas dans la mer, que les flots s'étant élevés furieuse-
» ment penserent engloutir notre Balon ; & nous nous crûmes trop heu-
» reux de pouvoir retourner au rivage. Je dis au Gouverneur, qui avoit
» été témoin de notre danger, que je le remerciois très-humblement des
» peines qu'il prenoit pour nous renvoyer à notre Vaisseau ; mais que s'il
» n'avoit pas d'autre moyen à nous offrir, je préferois de demeurer à Sam-
» bay, en attendant des nouvelles du Seigneur Constance, à qui j'allois
» écrire. Il me répondit qu'il étoit en mon pouvoir d'écrire contre lui,
» quoique je lui dusse la justice de reconnoître qu'il s'étoit mis en marche
» pour nous obliger. Je l'assurai que nous n'étions pas venus aux Indes pour
» nuire à personne ; beaucoup moins à un homme tel que lui, qui s'étoit
» acquis au contraire des droits sur notre reconnoissance : mais aussi, qu'ayant
» perdu l'espérance d'arriver cette année à la Chine, rien ne nous pressoit
» de retourner à Siam, & que nous ne pensions plus qu'à nous y rendre
» avec sureté : que le Roi, qui nous avoit honorés de tant de faveurs, nous
» envertoit indubitablement une de ses galeres, & que j'aimois mieux at-
» tendre cette voye que de nous exposer à celles qu'il nous offroit, qui

Le Gouverneur se trouve à la rencontre des Jésuites.

Danger auquel ils sont exposés.

Ils renoncent cette année au Voyage de la Chine.

(94) Pages 150 & suivantes.

FONTENAY. 1686.

» étoient toutes périlleuses. Il voulut nous ramener à Chantaboun. Mais je
» le priai seulement de nous faire trouver une Maison à Sambay, & de
» nous donner un homme de sa main, qui pût répondre de nous au Roi.
» Il nous accorda civilement son Secrétaire, dont l'air & les manieres nous
» revenoient assez. Ainsi nous primes le chemin de Sambay.

Ils reviennent à Samoay.

» Ce village répondit mal à nos esperances. On y manquoit de tout; &
» nous ne pûmes y trouver, pendant plus de deux jours, des vivres pour nos
» Rameurs & pour nous. Le Secrétaire nous proposa de marcher à pied le
» long du rivage; pendant que d'autres Siamois, qu'il offroit de faire ve-
» nir, conduiroient notre balon par mer. Nous suivimes son conseil. Ce
» voyage fut assez doux, à la nourriture près, qui n'étoit quelquefois qu'un
» peu de riz cuit à l'eau. Une grosse pluie nous prit le second jour. Elle
» dura fort long-tems, & nous en fumes si mouillés, que nous tremblions
» de froid au milieu de la Zone torride. Nous ne pouvions, ni changer
» d'habits, parce que notre bagage étoit resté dans le Vaisseau, ni faire
» du feu avec du bois mouillé. Le quatriéme jour, nous fimes le plus af-
» freux de tous les voyages, marchant au travers des bois, & dans une
» boue fort épaisse jusqu'au dessus des genoux. Nous rencontrions souvent
» des épines qui nous piquoient douloureusement, & des sangsues qui nous
» faisoient la guerre. Le Soleil, qui avoit commencé à reparoitre, nous in-
» commodoit aussi beaucoup: & pour comble de peine, il falloit suivre nos
» guides, que la peur des bêtes sauvages, dont ces bois sont remplies,
» faisoit courir fort vite. Le Pere de Visdelou, qui n'étoit pas le plus fort
» de notre caravanne, résistoit le mieux à cette fatigue. Pour moi, je me
» trouvai bientôt si abbatu, que les forces me manquerent après avoir fait
» trois lieues. Nous ne laissames pas d'arriver au terme, qui étoit un village
» nommé *Pessay*, où nous demeurames le reste du jour (95).

Route qu'ils entreprennent à pied.

Excès de leurs peines.

» Nos guides nous quitterent dans ce lieu, & nous remirent entre les
» mains d'autres Siamois, que le Gouverneur avoit nommés pour achever
» de nous conduire. Quelque argent, que nous leur donnâmes en recevant
» leurs adieux, fit aller leur joie jusqu'au transport. Un d'eux avoit été vingt
» ans Talapoin, & s'étoit retiré des Pagodes, pour avoir, disoit-il, la li-
» berté de boire du vin. Mais il en abusoit par des excès continuels. Le
» Pere Gerbillon & le Pere Bouvet coucherent cette nuit dans la salle des
» Talapoins, qui n'étoit qu'un toit couvert de roseaux, & soutenu par des
» piliers, où le vent pénétroit de toutes parts. Le Pere de Visdelou & moi,
» nous allames dans une de leurs maisons, & nous y fûmes plus à cou-
» vert. En y entrant, nous trouvâmes un de ces Moines idolatres, qui fai-
» soit sa priere devant la pagode, c'est-à-dire, devant une petite statue, po-
» sée sur une table fort haute. Il chantoit, sans faire la moindre pause, &
» remuoit son éventail avec tant d'action qu'on l'eût pris pour un possédé.
» Lorsqu'il eut achevé de prier, je lui fis signe de demeurer quelques mo-
» mens avec nous; & je lui dis, par la bouche de notre Interprete, que
» nous étions des Religieux de l'Europe, venus depuis six ou sept mois:
» que nous en savions les usages & les sciences; que si la curiosité lui fai-

Un de leurs guides avoit été Talapoin.

Dévotion de ces Moines Siamois.

(95) Page 153.

soit

» soit souhaiter d'en apprendre quelque chose, nous le satisferions avec joie;
» mais que nous lui demandions des éclaircissemens sur quelques points que
» nous avions à lui proposer. Il nous répondit assez civilement que nous pou-
» vions l'interroger.

FONTENAY. 1686.

» Je le priai de nous expliquer quelques paroles de sa priere. Après quan-
» tité de questions & de réponses, il me fit entendre qu'il y demandoit du
» mérite. Je fis quelques raisonnemens sur son explication, auxquels il pa-
» rut ne rien comprendre, quoiqu'ils fussent très-clairs; & sans vouloir s'in-
» former des choses de l'Europe, il prit congé de nous. En se retirant, il
» alluma un cierge devant son Idole. Nous le fimes éteindre en sa présence,
» sous prétexte que la lumiere pouvoit nous empêcher de dormir. Trois au-
» tres Talapoins vinrent le lendemain avant le commencement du jour, &
» se mirent à chanter devant l'Idole, avec une modestie extraordinaire. Peut-
» être notre présence les excitoit-elle à faire paroître ce respect. Ils étoient
» assis à terre, les mains jointes, un peu élevées; & pendant près d'une de-
» mie heure, ils ne cesserent pas de psalmodier ensemble, sans détourner
» leurs regards de la Pagode (96).

Explications que l'Auteur tire d'un Talapoin.

» Après deux autres jours de chemin, que nous fimes sans incommodité,
» nous arrivâmes à la Baye de Cassomet, où nous étions attendus par le Gou-
» verneur, qui nous y avoit fait préparer un petit lieu couvert, pour y paf-
» ser la nuit. Nous lui racontames une partie des peines que nous avions
» essuyées. Elles nous avoient ôté le désir d'aller plus loin par le chemin de
» terre, sur-tout depuis qu'il ne nous restoit aucune esperance de joindre les
» Navires qui faisoient voile à Macao. On ne manqua pas dans la conversa-
» tion de rappeller l'horloge à ressort, qui avoit causé tant d'admiration au
» Gouverneur. Je répondis que s'il nous eût fait mener jusqu'à la Barre,
» au tems que nous avions marqué, je lui aurois fait un présent deux fois
» plus considérable. Cependant, pour ne pas laisser ses soins sans récompense,
» & pour l'engager à secourir une autre fois les Missionnaires que de pa-
» reils accidens pouvoient faire tomber sur ses côtes, je lui envoyai du bord,
» une tasse d'argent & quelques curiosités de l'Europe, qu'il reçut avec plaisir.

Les Jésuites retrouvent le Gouverneur.

» La Baye de Cassomet s'avance près d'une lieue & demie dans les ter-
» res. Elle est fermée, du côté de la mer, par une Isle qui la met à cou-
» vert des vents depuis le Sud jusqu'à l'Ouest. On y trouve par-tout près
» de deux brasses d'eau, à l'exception de son entrée & du long de l'Isle, où
» elle en a trois ou quatre (97). C'étoit pour n'avoir pas connu ces sondes,
» que nous avions eu le malheur d'y échouer. On découvrit enfin cet abri,
» après avoir envoyé la chaloupe sonder de tous côtés, & le Vaisseau s'y
» étoit retiré le 18 de Juillet. Nous l'y trouvâmes, en y arrivant le pre-
» mier jour d'Août. Le Capitaine, les Officiers, & tous les gens de l'équi-
» page, qui nous avoient vus aller à la dérive, nous reçurent avec les té-
» moignages d'une vive joie. Notre absence & nos embarras avoient duré
» dix-huit jours.

Baye de Cassomet.

Ils y retrouvent leur vaisseau.

On travailla sans relâche à reparer le Vaisseau, qui se trouva plus mau-
vais encore qu'on ne se l'étoit figuré. Les Mathématiciens furent avertis, le

(96) Pages 156.

(97) Page 157.

FONTENAY. 1686.

Ils retournent à Siam.

16 d'Août, qu'on avoit vû le matin une Comete vers le Sud-Est, & qu'elle avoit paru d'abord avec une queue longue, éparse, & médiocrement éclairée. Ils employerent une lunette de deux pieds & demi à l'observer, jusqu'au 26, qu'ils cesserent de l'appercevoir, & que sa route parut la mener droit au Soleil (98).

Le Pays de Siam est désert, & pourquoi.

L'Auteur ajoute, sur la Baye de Cassomet, qu'elle est assez poissonneuse. L'Isle, qui couvroit le Vaisseau, est une grande forêt sans habitations. On trouve sur le rivage, quantité d'huitres attachées aux rochers, des pierres de ponce, & de l'eau douce, qui coule sur un sable très-fin. Tous ces pays, remarque Fontenay, qui sont deserts dans le Royaume de Siam, seroient habités en Europe. Le voisinage de la mer, & le grand nombre de rivieres qui coupent de tous côtés les Forêts, porteroient l'abondance dans les Villes: mais, pour s'épargner un peu de travail, on consent ici que la plus grande partie du Royaume demeure inhabitée (99).

Après s'être arrêté dans la Baye de Cassomet jusqu'au 1 de Septembre, les Missionnaires, forcés de renoncer pour cette année au voyage de la Chine, retournerent à Siam, pour y attendre le retour de la saison; & le Pere de Fontenay partant alors pour la Chine, avoit laissé à Bancock les Lettres & les Relations qui furent remises au Pere Tachard.

SUITE DU SECOND VOYAGE DE TACHARD.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Le Pere Tachard est envoyé à la Cour de Siam.

Ce fut le 27 du mois de Septembre, que du Quesne mouilla l'ancre à l'embouchure du *Menam*. Tachard, chargé des instructions de Messieurs les Envoyés, se mit dans un Balon avec le Pere d'Espagnac, qui parloit fort bien la Langue Portugaise, & un Gentilhomme de M. de la Loubere, qui portoit une Lettre au Seigneur Constance de la part de ce Ministre. Il étoit accompagné aussi d'un Mandarin, que les Ambassadeurs Siamois envoyoient à la Cour pour annoncer leur arrivée. Quoique ce Mandarin ne fût pas des plus considérables du Royaume, il étoit du Palais; & l'honneur qu'il avoit de paroître quelquefois devant le Roi, lui fit recevoir de grands honneurs sur sa route.

Marque singuliere de respect pour le Roi.

» Je n'omettrai pas, dit l'Auteur, une circonstance assez particuliere, qui » fera connoître une partie du caractere & de l'éducation des Siamois. Tan- » dis que notre Mandarin recevoit les respects des Habitans de la premiere » Tabanque, je m'informai en langue du pays, de la santé du Roi de Siam. » A cette demande, chacun regarda son voisin, comme étonné de ma de- » mande, & personne ne me fit de réponse. Je crus manquer à la pro- » nonciation ou à l'idiome propre des gens de Cour. Je m'expliquai en » Portugais par un Interprete: mais je ne pus rien tirer du Gouverneur, ni » d'aucun de ses Officiers. A peine osoient-ils prononcer entr'eux, & fort » secretement, le nom de Roi. Quand je fus arrivé à Louvo, je racontai à » M. Constance l'embarras où je m'étois trouvé, en demandant des nou- » velles du Roi de Siam, sans avoir pû obtenir la moindre réponse: j'ajou- » tai que le trouble de ceux auxquels je m'étois adressé & la peine qu'ils » avoient eu à me répondre, m'avoient causé beaucoup d'inquiétude, dans la » crainte qu'il ne fût arrivé à la Cour quelque changement considérable. Il

(98) Ces observations ont été communiquées à l'Académie des Sciences.

(99) Page 161.

» me répondit qu'on avoit été fort étonné de mes questions, parce qu'elles » étoient contraires à l'usage des Siamois, auxquels il est si peu permis de » s'informer de la santé du Roi leur Maître, que la plûpart ne savent pas même » son nom propre, & que ceux qui le savent n'oseroient le prononcer : qu'il » n'appartient qu'aux Mandarins du premier ordre de prononcer un nom qu'ils » regardent comme une chose sacrée & mystérieuse ; que tout ce qui se passe » au dedans du Palais est un secret impénétrable aux Officiers du dehors, » & qu'il est rigoureusement défendu de rendre public ce qui n'est connu » que des personnes attachées au service du Roi dans l'intérieur du Palais ; » que la maniere de demander ce que je voulois savoir, étoit de m'infor- » mer du Gouverneur si la Cour étoit toujours la même, & si depuis un » certain tems il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire au Palais ou dans le » Royaume : qu'alors si l'on m'avoit répondu qu'il n'étoit arrivé aucun chan- » gement, c'eût été m'assurer que le Roi & ses Ministres étoient en parfaite » santé ; mais qu'au contraire si la face du Gouvernement eût été changée par » quelque révolution, on n'eût pas fait difficulté d'en parler, parce qu'a- » près la mort des Rois de Siam, tout le monde indifféremment peut ap- » prendre & prononcer leur nom (1).

On ne peut s'informer de la santé du Roi.

Comment on en demande des nouvelles.

Occum-surina, tel étoit le nom du Mandarin qui accompagnoit le Pere Tachard, ne se lassoit pas des honneurs qu'il recevoit. Les François, qui en étoient fort ennuyés, le pressoient de hâter sa marche : mais outre qu'il n'étoit pas naturellement fort vif, les loix du Royaume l'obligeoient d'instruire la Cour de son approche, & des principaux articles de sa commission. Il dépêcha un Exprès à Louvo, avec un gros livre en Siamois, qui contenoit le nom du vaisseau dans lequel il étoit venu, celui du Capitaine qui le commandoit, le nombre des soldats, des matelots, des canons, ceux qui étoient descendus à terre & qui alloient à Siam, & leurs affaires, autant qu'il avoit pû s'en instruire.

Formalités des Ministres à l'egard de la Cour.

En arrivant à Bancock, l'Auteur trouva beaucoup de changement dans cette ville. L'ancien Gouverneur en étoit sorti. Le Chevalier de Fourbin, qui devoit prendre sa place, étoit retourné en France après la défaite des Macassars. Un vieux Capitaine Portugais avoit succedé au Gouverneur Beauregard, qui étoit allé, par ordre du Roi de Siam, à Tenasserim, pour appaiser les troubles qui s'y étoient élevés entre les Anglois & les Siamois. Ce nouveau Commandant de Bancock, que l'Auteur avoit connu à Siam, avant son départ, s'empressa beaucoup de fournir des vivres au Vaisseau François, & traita fort civilement Tachard. Il lui fournit un Balon leger & commode, pour achever le reste du voyage ; & il dépêcha un Courier au Seigneur Constance, pour l'instruire de l'arrivée de la Flotte (2).

Changemens arrivés depuis le premier voyage.

Après avoir passé quelques jours à Bancock, l'Auteur se rendit à Siam, où il ne trouva pas la Cour, qui étoit alors à Louvo. Il écrivit le lendemain au Seigneur Constance, pour lui demander ses ordres. Mais l'impatience qu'il avoit d'exécuter ceux de la Cour de France, lui fit prendre ensuite un Balon vers le midi, pour se rendre lui-même à Louvo. Il n'en étoit qu'à une lieue, le lendemain sur les huit heures, lorsqu'un Officier du Roi de Siam,

L'Auteur se rend à Siam & veut se rendre à Louvo.

(1) Pages 125 & précédentes. (2) Pages 126 & 166. Voyez ci-dessous la Description.

qui descendoit en diligence dans son Balon, aborda le sien & lui remit un ordre du Roi, qu'il se fit interpréter par Occum-surina, dont il étoit accompagné. Ce Mandarin lui dit que l'Exprès étoit du Seigneur Constance, qui défendoit qu'aucun Balon amenât des Européens à Louvo, parce qu'ayant appris que les Envoyés de France étoient arrivés, il descendoit lui-même pour aller au-devant d'eux jusqu'à Siam. Aussi-tôt que les Rameurs Siamois eurent appris le commandement du Ministre, ils ne voulurent plus donner un coup de rame. Le Gentilhomme François que les Envoyés avoient fait partir avec l'Auteur, chagrin de se voir arrêté si près du terme, sans pouvoir s'acquitter de sa commission, feignit de mettre la main à l'épée, pour obliger les Rameurs à faire leur devoir. Intimidés par ses menaces & par celles d'Occum, ils se jetterent dans l'eau & gagnerent le rivage. Quelques Paysans d'une bourgade voisine, ayant apperçu la fuite des Rameurs, prirent aussi l'épouvante & donnerent l'allarme à tous les Habitans; &, dans un moment le Bourg se trouva aussi désert que le Balon. Deux Interprétes Siamois, que l'Auteur avoit pris à Siam, étoient demeurés avec lui. Il les envoya chercher les fuyards, avec promesse de ne pas les insulter, & de ne rien faire contre les ordres du Roi. Ils revinrent insensiblement, l'un après l'autre. Après les avoir un peu rassurés, Tachard leur representa qu'il alloit trouver le Ministre, pour lui porter des nouvelles agréables; qu'ils augmenteroient sa joie, s'ils contribuoient, par leur diligence, à les lui faire sçavoir plutôt. Ils l'écoutoient d'un air respectueux, mais sans pouvoir se résoudre à ramer. A la vûe de chaque Balon, qui descendoit la riviere, ils levoient brusquement leurs rames, & se mettoient en posture de défense: leur embarras fut terminé par la vûe d'une foule de Balons, qui annoncerent que le Seigneur Constance n'étoit pas loin (3).

Pourquoi il est arrêté en chemin.

Il est abandonné de tous ses Rameurs.

Il tâche envain de les rassurer.

Aussi-tôt que ce Ministre eut apperçu l'Auteur, il fit ramer vers lui pour le prendre, avec toutes les marques d'une tendresse extraordinaire. Il le fit entrer avec lui dans un grand Balon couvert, où ils demeurerent seuls le reste du jour & la nuit suivante. Dans cet entretien, les instructions des Envoyés François furent examinées, & le Seigneur Constance en forma un mémoire pour le Roi son Maître. Il paroit qu'outre les vûes générales d'amitié & de commerce, les principaux articles se réduisoient à demander une protection particuliere pour la Religion; deux places fortes, Bancock & Merguy, pour la garnison des troupes Françoises; & la permission de conduire en France douze jeunes gens, fils des principaux Mandarins du Royaume de Siam, pour y être élevés au College de Louis le Grand (4).

Accueil que le Seigneur Constance fait à l'Auteur.

En quoi consistoient les principales instructions des Envoyés François.

Le mémoire du Ministre fut porté au Roi de Siam, qui le fit lire dans son Conseil, où il fut approuvé sans la moindre opposition. Dès le lendemain, Sa Majesté envoya ses ordres au Seigneur Constance, avec un plein pouvoir d'agir en son nom & de ne rien ménager pour l'honneur & la satisfaction des François. Une réponse si favorable, & les préparatifs que le Ministre fit aussi-tôt pour aller jusqu'à Bancock au-devant des Envoyés, cau-

Favorables dispositions du Roi.

(3) Page 167.

(4) Tachard n'explique pas nettement le fond des instructions, & la Loubere ne le fait pas mieux connoître dans sa Relation: mais on le recueille aisément de leur récit.

ferent à l'Auteur la plus vive satisfaction qu'il eût jamais ressentie. Il partit de Siam à deux heures du matin, pour aller porter cette heureuse nouvelle au Vaisseau. Il n'employa qu'un jour & demi à s'y rendre. Des bruits fâcheux, qu'on avoit fait courir à Batavia sur la situation de la Cour de Siam & sur les dispositions du Roi, avoient allarmé l'Escadre Françoise. Le départ mystérieux de l'Auteur, & la lenteur de son retour, avoient encore augmenté ces soupçons. Ils devoient être extrêmement vifs à bord de l'Oiseau, puisque dans son absence les autres Jésuites avoient fait des prieres publiques, accompagnées des exercices de piété les plus solemnelles, pour demander la bénédiction du Ciel sur leur entreprise. » Aussi ne vit-on pas plutôt paroître l'Auteur, qu'on marqua une impatience extrême d'apprendre les nouvelles qu'il apportoit. On étoit prêt de se mettre à table, on avoit déja servi : mais les Envoyés souhaiterent d'être instruits sur le champ du succès de la Négociation. Après en avoir entendu en général les principales circonstances, de la bouche de l'Auteur, ils voulurent en lire les particularités dans la lettre du Seigneur Constance, qui ne leur laissa rien à desirer. Un dénoument si favorable fut bientôt répandu dans le Vaisseau. Chacun s'empressa d'en faire des félicitations à l'Auteur : mais sa modestie lui fit tout attribuer au caractere noble & généreux du Roi de Siam (5).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Quels avoient été les soupçons & les inquiétudes des François.

Leur joie de les voir dissiper.

Constance avoit formé le projet d'un Traité avantageux aux deux Couronnes, qu'il souhaitoit de voir signé avant l'introduction des Troupes Françoises dans les places qu'on a nommées. L'Auteur fut obligé de faire quelques voyages, pour la facilité des explications, parce que les Envoyés avoient ordre de la Cour de France de ne pas débarquer, avant les Troupes, & que la bienséance, autant que les Loix Siamoises, ne permettoit pas au Seigneur Constance de les aller trouver jusques dans les Vaisseaux. Enfin ce Ministre ayant chargé Tachard de leur porter les principaux points du Traité, dans un mémoire signé de sa main, ils choisirent ceux qui leur furent agréables, & ce fut sur leur choix que le Traité fut conclu. Le Roi de Siam leur avoit envoyé deux Mandarins, pour savoir d'eux mêmes quel jour ils vouloient descendre au rivage, & pour offrir à des Farges, Commandant des Troupes, les Balons qui devoient conduire sa milice à Bancock : mais ils avoient ordre de ne faire ces propositions qu'après que le Traité seroit signé. Ainsi l'on ne fut pas plûtôt d'accord, que les deux Mandarins, qui avoient gardé l'*incognito* sur le Vaisseau, rendirent leur visite de cérémonie aux Envoyés, & leur demanderent leurs intentions de la part du Roi (6).

Traité conclu avec les Envoyés.

On n'avoit point encore eu de nouvelles du reste de l'Escadre. Mais elle arriva heureusement le 8 d'Octobre, c'est-à-dire, presqu'au moment que le Traité fut conclu. Elle étoit remplie de malades. Les rafraîchissemens qu'on avoit fait préparer en abondance se trouverent prêts à son arrivée ; & tout le monde en fut pourvu si libéralement, que pendant le séjour qu'on fit dans cette Rade, les Matelots & les Soldats eurent à discrétion de la volaille, des canards, des bœufs & des porcs (7).

Arrivée du gros de l'Escadre à la Barre de Siam.

A peine l'Escadre eut-elle mouillé, que les Ambassadeurs Siamois, impa-

Retour des Ambassadeurs Siamois, & formalités qui les regardent.

(5) Pages 184 & précédentes. (6) Page 185. (7) Page 186.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

tiens d'aller rendre compte de leur négociation, demanderent d'être mis à terre. Ils partirent dès le lendemain, au bruit des décharges du canon, qu'on tira de tous les Vaisseaux. Ils se rendirent d'abord auprès du Seigneur Constance, pour savoir de lui quand ils auroient l'honneur de paroître devant le Roi; car, avant que d'avoir expliqué à leur Souverain tout ce qu'ils avoient fait en Europe, il ne leur étoit pas permis de retourner dans leurs familles, sans une permission expresse qui ne s'accorde pas facilement. Les Ambassadeurs de Siam observent religieusement cette coutume, non-seulement quand ils arrivent à Siam, au retour de leur Ambassade, mais lorsqu'ils doivent partir de leur pays pour se rendre dans une Cour étrangere. Aussi-tôt que le Roi leur a donné ses premiers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leurs maisons sous aucun prétexte. De même, en arrivant dans les Cours où ils sont envoyés, il ne leur est pas permis d'assister aux cérémonies ni aux assemblées publiques, avant qu'ils ayent reçu l'audience du Prince. Ceux qui revenoient sur l'Escadre avoient observé cet usage en France (8).

Récit qu'ils font de leur Ambassade au Seigneur Constance.

Lorsqu'ils virent leur Ministre, ils se prosternerent à ses pieds, en lui demandant s'ils avoient eu le bonheur de contenter Sa Majesté & son Excellence. Après leur avoir témoigné la satisfaction qu'on avoit d'eux, il voulut savoir en général ce qu'ils pensoient de ce qu'ils avoient vû, & sur-tout du Monarque auquel ils avoient eu l'honneur d'être envoyés. » Ils répon» dirent, suivant les expressions de l'Auteur, qu'ils avoient vû des Anges, » non pas des hommes; & que la France n'étoit pas un Royaume, mais » un monde. Ils étallerent ensuite, d'un air touché, la grandeur, la richesse, » la politesse des François: mais ils ne purent retenir leurs larmes, quand » ils parlerent de la personne du Roi, dont ils firent le portrait avec tant » d'esprit, que M. Constance avoua qu'il n'avoit rien entendu de plus spi» rituel (9). « Le premier Ambassadeur eut ordre de suivre ce Ministre, pour lui faire son Journal entier. Ensuite les ayant fait venir tous trois, il les présenta au Roi leur Maître, qui les reçut fort bien, & qui donna ordre au premier de demeurer à la Cour, pour lui faire chaque jour, à certaines heures, la lecture de sa Relation. Les deux furent employés auprès des Envoyés François, pour reconnoître, par leur empressement à les bien traiter, les civilités qu'ils avoient reçues eux-mêmes en France.

Le Roi se fait lire leur Journal.

Les troupes Françoises prennent possession de Bancock.

Le 18 d'Octobre, des Farges, à la tête de toutes les Troupes, s'embarqua dans les chaloupes de l'armée, pour se rendre à l'embouchure de la riviere, d'où les Balons du Roi de Siam devoient le transporter à Bancock avec les Officiers. On mit les soldats sur des demi-galeres. L'Auteur, qui avoit pris le devant la veille, avoit informé M. Constance de tout ce qui s'étoit passé, en lui remettant les écrits dont on l'avoit chargé. Il trouva ce Ministre à l'embouchure de la riviere, où il étoit venu l'attendre, & où il avoit passé deux jours entiers, dans une extrême impatience d'apprendre le succès de cette négociation. Il en parut fort satisfait; & pour commencer l'exécution, il remonta aussi-tôt à Bancock, accompagné du Pere Tachard. On l'y reçut le lendemain, au bruit du canon de la Forteresse. Des Farges y arriva pres-

(8) Page 187.

(9) Page 186.

qu'aussi-tôt, avec une partie des Troupes & des Officiers. Le reste n'ayant pas tardé à suivre, toute la garnison Portugaise & Siamoise se mit sous les armes, & reçut ordre du Seigneur Constance, au nom du Roi, de reconnoître M. des Farges pour Général & pour Gouverneur de la Place, & de lui obéir comme au Roi même (10).

Tachard. II. Voyage. 1687.

Ce sage Ministre, qui avoit résolu de mettre des François à la tête des Compagnies Siamoises, demanda au Général quelques jeunes Officiers, & plusieurs Gentilshommes qui étoient dans les Compagnies Françoises : il les nomma Capitaines, Lieutenans, & Enseignes de chaque Compagnie, composée d'environ cent hommes. Fretteville, Enseigne d'un Vaisseau que le Seigneur Constance avoit demandé de la part du Roi de Siam, reçut le titre de Colonel de ces Troupes, & leur fit faire aussi-tôt l'exercice à la maniere de France. Elles l'avoient appris de quelques Officiers du premier voyage, qui étoient restés à Siam. On fut surpris de les y voir réussir avec une merveilleuse exactitude. Mouvemens, évolutions, décharges, tout fut exécuté avec une justesse qu'on eût louée dans de vieux Soldats Européens. Le Ministre fit donner à chaque Soldat un *Tical*, c'est-à-dire quarante sous : & la paye des Officiers fut reglée sur le même pied que celle des François.

On donne des Officiers François aux troupes Siamoises.

Le débarquement des Envoyés, qui succéda immédiatement, forma un autre spectacle à Bancock. Mais ayant été obligés de passer la nuit dans la premiere Tabanque, le Seigneur Constance prit la résolution de les y aller voir incognito. Comme il partit le soir, il étoit près de neuf heures lorsqu'il entra dans la Tabanque. Il s'étoit fait accompagner de l'Auteur & de quelques Officiers François. En descendant sur la rive, Tachard se hâta d'aller avertir les Envoyés que le Ministre de Siam n'avoit pû résister à l'empressement de les voir cette nuit. Ils étoient prêts à se coucher : mais ayant repris aussi-tôt leurs habits, ils s'avancerent pour le recevoir. Dans cette entrevue, qui fut d'environ deux heures, on ne parla que de choses indifférentes, & la séparation se fit avec de grands témoignages d'estime & d'amitié mutuelle.

Le Ministre visite incognito les Envoyés.

En arrivant à Siam, où le Ministre étoit retourné, les Envoyés marquerent la même ardeur pour le voir. Ils souperent avec lui, & cette familiarité ne lui causa point d'embarras, quoiqu'il s'y attendît peu. Sa table étant soir & matin de trente ou quarante couverts, on la servit sans y rien augmenter. Cependant la bonne chere qu'on y faisoit, & sur-tout l'abondance & la variété des vins qui s'y buvoient comme en Europe, surprit extrêmement les Envoyés. M. Ceberet avoit eu peine à croire ceux qui lui racontoient que le Seigneur Constance dépensoit, chaque année, plus de dix ou douze mille écus en vin. Mais après s'être instruit par ses yeux, dans le séjour qu'il fit à Siam, il avoua plus d'une fois à l'Auteur qu'il ne l'en croyoit pas quitte pour quatorze mille (11). Ce n'étoit pas seulement par la dépense de sa table, qu'il vivoit avec beaucoup de noblesse. Le Roi lui ayant permis d'entretenir des Gardes, pour la sureté de sa personne, il prit vingt-quatre Européens, qui veilloient sans cesse à sa conservation, & qui l'accompagnoient dans tous ses voyages.

Ils le visitent de même & soupent avec lui.

Sa magnificence.

(10) Pages 188 & 189. (11) Page 194.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Complimens faits aux Envoyés.

Quelques jours après, les Envoyés reçurent la visite de toutes les Nations Orientales qui étoient à Siam, dont les principaux vinrent les complimenter l'un après l'autre. Messieurs les Evêques de Metellopolis & de Rosalie, s'y rendirent aussi avec leurs Missionnaires. Ensuite ils y envoyerent les Ecoliers de leur College, qui les haranguerent en diverses Langues. Leur nombre s'étoit augmenté, depuis que le Seigneur Constance avoit pris le dessein de fonder un revenu fixe pour leur entretien. Il donnoit annuellement quinze cens écus au College, outre les habits qu'il fournissoit aux Ecoliers, & des ornemens pour l'Eglise (12).

Leur premiere audience.

Le Roi de Siam avoit quitté Louvo avec peine, dans la meilleure saison de la Chasse, & n'étoit descendu à Siam que pour donner audience aux Envoyés. Ils y reçurent les mêmes honneurs qu'on avoit faits au Chevalier de Chaumont, avec cette seule différence que M. de la Loubere, qui portoit la parole, parla toujours découvert. Le Roi voulut que l'Auteur accompagnât les Envoyés, & qu'il entrât immédiatement après eux dans la salle d'audience. Après la cérémonie, ce Prince se rendit dans un autre endroit du Palais, où il devoit recevoir des Farges & les Officiers François. Tachard reçut ordre de s'y trouver aussi. Le Roi parut à la porte d'un pont-levis, qu'on avoit baissé. Il étoit assis dans un fauteuil couvert de lames d'or, & porté sur les épaules de huit Mandarins. Dans cet état, il s'avança sur le pont, avec douze gardes, armés de lances & richement vêtus, dont les quatre premiers, qui étoient entre lui & les François, tournoient le visage vers lui; apparemment pour être plus en état de recevoir & d'executer ses ordres au moindre signe. Aussi-tôt qu'il eut apperçu des Farges, qui lui fit de loin une très-profonde révérence, avec tous les Officiers qui l'accompagnoient, gens choisis, remarque l'Auteur, bienfaits & mis fort proprement; il lui fit dire de s'approcher, parce qu'il vouloit avoir la satisfaction de voir les François de près.

Audience des Officiers militaires.

Reponse du Général François.

Des Farges répondit à l'honnêteté de ce Prince, avec beaucoup de présence d'esprit; » qu'il remercioit très-humblement Sa Majesté en son propre nom, » & au nom de tous ses Officiers, de l'honneur qu'elle leur faisoit: qu'il » osoit l'assurer qu'il n'y en avoit pas un qui ne s'efforçât, aussi-bien que » lui, de mériter par ses services & au péril même de sa vie, une faveur » si particuliere. Sa bonne mine, son air ouvert & ses manieres naturelles plurent beaucoup au Roi de Siam (13).

Repas donné aux Envoyés.

Aussi-tôt que ce Prince se fut retiré, on servit, dans un petit bois, sur le bord des fossés de la derniere enceinte du Palais. Les arbres, qui composoient une espece de cabinet, étoient fort hauts & d'une belle verdure. Quoiqu'ils fussent très-épais, on ne laissa pas de tendre, d'un côté à l'autre, des toiles élevées, pour empêcher l'incommodité du Soleil. Ceberet, s'étant trouvé atteint d'une fâcheuse colique, fut obligé de se retirer avant la fin du repas. Ainsi la Loubere reçut seul les honneurs qu'on lui rendit en sortant du Palais. Les Mandarins l'accompagnerent, avec leurs Balons d'Etat, jusqu'à l'entrée de la Ville, où il trouva un Elephant richement orné, qui le porta, suivi d'une grande foule de Mandarins, aussi montés sur des Elephans, jusqu'à l'Hotel qu'on avoit préparé pour sa demeure (14).

(12) Page 195. (13) Page 199. (14) Page 110.

Ils se rendent à Louvo.

La Chasse ayant rappellé le Roi à Louvo, les Envoyés partirent quelque tems après pour cette Ville. Le Seigneur Constance, dont l'attention s'étendoit à tout, voulut les prévenir de quelques jours, pour donner ses ordres. Il leur fit préparer une très-belle maison, qu'il avoit fait bâtir depuis deux ans. Elle étoit superbement meublée, & si spacieuse, qu'elle pouvoit contenir plus de trente Officiers dans des appartemens fort commodes, & quarante ou cinquante valets. Des Farges, que le Roi vouloit retenir plus longtems à la Cour, eut une maison séparée. Ce Général s'étoit proposé de tenir table ouverte, mais le Seigneur Constance le fit prier de n'en avoir pas d'autre que la sienne, dans la crainte que les Officiers ne fussent trop partagés. Les Jésuites mêmes, qui avoient reçu ordre de suivre aussi la Cour à Louvo, furent logés dans un Palais bâti à la Persane, que l'Ambassadeur de Perse avoit habité avec toute sa suite. Ils s'étoient déja plaints, à Siam, de la richesse des meubles qu'on avoit mis dans leur Maison, & leur modestie fit redoubler ici leurs plaintes. Mais Constance leur dit, de la part du Roi, qu'ils devoient faire moins d'attention à leurs personnes & à leur état, qu'à la dignité d'un grand Monarque, qui vouloit marquer combien il étoit sensible à l'amitié du Roi leur Maître. En effet, on ne laissa rien manquer à l'abondance & à la commodité, dans tout ce qui eut rapport aux François. Dans une petite Maison proche du Palais des Jésuites, on logea quelques artistes qu'ils avoient amenés de France, pour dessiner & peindre au naturel les plantes & les animaux curieux, & pour raccommoder les instrumens de mathématique. C'étoit le même lieu où le Pere de Fontenay & ses Compagnons avoient logé l'année précédente, avant leur second embarquement pour la Chine (15).

Magnifiques logemens de Louvo.

Description de la Salle d'audience de Louvo.

Aussi-tôt que les Envoyés furent arrivés à Louvo, ils firent demander une audience particuliere, dont l'Auteur a cru devoir rapporter quelques circonstances. La salle d'audience du Palais de Louvo est entourée de grandes glaces, que le Roi de Siam a fait venir de France. Les entre-deux, qui joignent les compartimens, sont de même nature, à l'exception de quelques-uns qui sont d'or bruni; ce qui offre dans chaque miroir opposé une perspective nouvelle & très-agréable. Sa longueur est de quatorze ou quinze pas géométriques, & sa largeur de sept à huit, sur trente ou trente-cinq pieds de haut. Il restoit, d'espace en espace, quelques endroits qui n'étoient pas garnis; mais depuis l'arrivée des dernieres pieces, on y travailloit ardemment, & l'ouvrage devoit être bien-tôt fini. Cette salle est la plus curieuse qu'on connoisse dans tous les Palais de l'Orient. Le trône y est tout couvert de lames d'or, en figures rondes, dont la moitié sont d'environ six à sept pieds dans la salle, vis-à-vis la plus grande porte, qui donne sur une cour. Le sommet s'éleve en dome, jusqu'au lambris; mais le siege du Roi n'a pas plus de quinze à seize pieds de haut. Il a cinq ou six marches, qui lui ser-

(15) Page 206. On peut voir une partie de ces desseins dans un livre intitulé *Observations physiques & mathématiques pour servir à l'Histoire naturelle & à la perfection de l'astronomie & de la géographie*, imprimé en 1688, chez Martin, au soleil d'or, par les soins du Pere *Gouye*, enrichi de savantes réflexions de Messieurs Cassini & de la Hire, & du même Pere Gouye.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

vent comme de base ; car on n'y peut monter que par derriete, hors de la salle. L'architecture en est agréable, quoique peu réguliere. On y voit plusieurs sortes de fleurs en relief. A chaque côté sont trois parasols à plusieurs étages, de la même matiere que le trône, dont les deux plus proches touchent presqu'au plancher, & les autres diminuent par degrés en formant un demi cercle. Ces ornemens, regardés ensemble, paroissent dans une symétrie qui surprend d'abord & qui plaît (16).

Seconde Audience des Envoyes.

Les Envoyés étoient encore dans une cour, hors de cette salle, lorsqu'ils apperçurent le Roi de Siam qui les attendoit sur son trône. Ils lui firent aussi-tôt une profonde révérence, à laquelle ce Prince répondit par une inclination de corps assez basse. Ils en firent une seconde en entrant dans la salle, où l'on monte par un escalier de sept ou huit marches ; & une troisiéme, près de leurs sieges, avant que de commencer leur compliment (17).

Chapelle de Louvo & sa beauté.

Le Seigneur Constance avoit fait bâtir à Louvo une magnifique Chapelle, qui n'a pas la plus parfaite régularité de l'architecture, parce qu'étant sans Architectes, il n'avoit consulté que son propre goût. Mais l'Auteur y trouva peu de défauts. Le marbre, si précieux, si peu connu, & si estimé dans les Indes, n'y est pas épargné. De quelque côté qu'on y jette les yeux, depuis le sommet jusqu'aux fondemens, on n'y voit que des peintures, qui représentent les principaux mysteres de l'ancien & du nouveau Testament. Elles ne sont pas exquises, mais les couleurs en sont surprenantes ; & le Peintre, qui étoit Japonois de Nation, » a fait connoître, pour employer les ter- » mes de l'Auteur, que si les beaux Arts étoient aussi cultivés aux Indes » qu'en Europe, les Peintres Indiens & Chinois ne céderoient peut-être en » rien aux plus habiles Maîtres de l'Europe. Le tabernacle, auquel on travailloit actuellement, devoit être d'argent massif. Les ornemens ecclésiastiques sont sans broderie, mais la matiere en est extrêmement riche. Le toît de la Chapelle est triple, à la maniere des Pagodes, & couvert du métal blanc qu'on nomme *Calin*. Une balustrade à hauteur d'appui en environne le corps, & la sépare des deux Maisons que le Seigneur Constance s'étoit fait bâtir à Louvo. C'est une précaution que les Siamois observent toujours, & par laquelle ils prétendent marquer leur vénération pour les lieux sacrés, en les séparant de tous les autres édifices qui servent à l'usage des hommes. Audevant de la porte qui répond à la rue, est une assez grande cour, en forme d'amphitéâtre, où l'on monte par douze ou quinze marches, au milieu de laquelle s'éleve une grande croix de pierre, qui devoit être dorée. L'Auteur admire, avec raison, que dans une des principales villes de la plus superstitieuse Nation de l'Orient, où le Roi fait sa résidence ordinaire, & qui est si dévouée à l'idolâtrie qu'on n'y voit que des Pagodes & des Maisons de Talapoins, les Enseignes du Christianisme ayent été arborées avec tant d'éclat (18).

Les Jésuites visitent les mines d'or & d'argent de Siam.

Pendant que le Roi de Siam combloit les François de caresses & de présens, & qu'il leur procuroit tous les amusemens du Pays, trois Jésuites ayant appris que ce Prince faisoit travailler à quelques mines d'or & d'argent, eurent la curiosité de les aller voir, pour en rendre compte, suivant

(16) Page 208. (17) Page 208. (18) Page 211.

leurs instructions à Messieurs de l'Académie Royale des Sciences. Le Sieur *Vincent*, François de Nation, à qui le Roi de Siam avoit donné mille écûs, pour l'encourager à la recherche de ces métaux, les y mena lui-même, & leur fit voir une partie de ses travaux. Ils en rapporterent quelques pieces de minéral, qui avoient la plus belle apparence du monde. Mais comme les mines dont on espére le plus ne répondent pas toujours à l'idée qu'on s'en forme, on prit le parti d'envoyer cette matiere en France pour en faire l'essai. Le Roi de Siam s'étoit persuadé depuis long-tems que son Pays étoit fertile en mines, parce qu'outre les apparences favorables, le Royaume étant parfaitement antipode au Perou, le Soleil y doit produire les mêmes effets. Quelque jugement qu'on doive porter de cette idée, l'Auteur, à son retour, fut chargé, par le Roi de Siam, de quarante-six petites caisses pleines de ce minéral, avec ordre de prier le Roi de France de les faire éprouver. Mais, en publiant sa relation, il ignoroit encore quelle opinion les Artistes en avoient conçu (19).

Essai du minéral en France.

Les mêmes Peres avoient dessein de visiter deux mines d'Aiman, que le Pere de Fontenay avoit eu la curiosité de voir, il y avoit quatre ou cinq mois, c'est-à-dire, avant son départ pour la Chine. Mais le tems étant trop court, parce que l'escadre devoit bien-tôt retourner en France, l'Auteur a cru devoir suppléer à leurs observations par celles qu'il a trouvées dans une lettre du Pere de Fontenay au Pere Verjus, dattée à Louvo le 12 Mai 1681 (20).

Deux mines d'Aiman.

Raisons qui rendent ce point fort important.

Les instrumens, dont les Mathématiciens se servirent, furent un grand anneau astronomique & un petit demi-cercle, qui leur avoient donné à Louvo quatre degrés quarante-cinq minutes de variation Nord-Ouest. Mais

(19) Page 219.

(20) Page 233. Le point est assez important pour mériter l'attention du Lecteur. Il étoit question, dans les vûes des Mathématiciens Jésuites, de travailler à la résolution de cet important problême, si la variation de l'Aiman est causée par l'attraction inégale des parties aimantées du globe terrestre. Ils espéroient que faisant plusieurs observations, à mesure qu'ils approcheroient de cette mine, qui, suivant le rapport qu'on leur en avoit fait, devoit avoir assez de force pour produire des effets sensibles à vingt ou trente lieues à la ronde, ils remarqueroient des changemens dans la variation, qui ne pouvant être attribués qu'à la différente disposition où l'on seroit à l'égard de ses Pôles donneroient lieu de conclure universellement, que toutes les irrégularités de la variation viennent de quelque principe semblable. Ils jugeoient aussi, que si l'on pouvoit une fois vérifier ce point, on rendroit un service essentiel au Public, en le déchargeant du soin superflu de faire des observations pour chercher un période réglé de variations, qui suivant toutes les apparences ne se trouve pas dans la nature. Car soit que la vertu magnetique, qui produiroit cet effet, soit répandue dans tout le corps de la terre, qui par conséquent doit être considéré, dans cette opinion, comme un grand Aiman, soit que cette vertu réside dans les seules mines d'Aiman, qui paroissent sur la surface de la terre ou qui sont cachées dans son sein, il est constant que la variation, par une nécessité absolue, suivra toutes les irrégularités qui naissent des différentes altérations que les parties de la terre, ou, si l'on veut, les parties de l'Aiman dont elle est remplie, reçoivent en différens tems : de sorte qu'il y auroit de la témérité à vouloir renfermer dans un systême reglé des effets dont les causes seroient si inégales & si incertaines. Les Astrologues réussiroient bien plutôt à predire l'avenir sur la disposition des astres, dont après tout, les combinaisons sont bornées, & les révolutions assujeties à des régles constantes. *Page* 234.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

c'eſt dans les termes du Pere Fontenay, qu'il faut repréſenter les circonſtances de ce curieux voyage.

Les Mathématiciens viſitent les mines d'Aman. Leur route.

Inebourie.

» Nous partîmes de Louvo, le 18 de Janvier, avec M. de la Marre, Ingénieur François, que le Roi de Siam envoyoit pour tracer quelques fortifications. Nous prîmes la voye de la riviere, que nous remontâmes juſqu'à *Inebourie*, petite Bourgade remarquable par la réunion qui s'y fait de trois grands chemins, qui menent aux Royaumes de Pegu, de Laos, & de Camboye. Nous y arrivâmes le 19 après-midi. Tandis que M. de la Mare choiſiſſoit un lieu propre, pour y tracer un Fort de campagne, de cinquante toiſes de côté extérieur, nous nous occupâmes à prendre la variation; ce que nous fîmes pluſieurs fois; & toutes nos obſervations donnerent, conſtamment, au moins ſept degrés trente minutes au Nord-Oueſt. L'aiguille du petit demi-cercle en marquoit un peu d'avantage; mais cet excès pouvoit s'attribuer à ce que nous ne pouvions placer ſa bouſſole parallelement à celle de l'anneau, parce qu'on ne pouvoit la détacher comme il eût été néceſſaire. Auſſi, dans la ſuite, ne nous ſervîmes nous plus que de l'anneau.

Fort bâti par M. de la Mare.

» Le 20 au matin, nous commençâmes par prendre la largeur du Menam (21), vis-à-vis du grand chemin de Camboye, où le Fort devoit être bâti. Nous meſurâmes un côté de quarante-cinq toiſes, qui nous donna un angle de ſoixante-cinq degrés vingt-quatre minutes, &, pour la largeur de la riviere, quatre-vingt-dix-huit toiſes & un quart. Enſuite, nous montâmes ſur nos Eléphans, pour aller viſiter la Place où le Roi de Siam vouloit faire une Forteresse de trois cens toiſes de long ſur deux cens de large, pour l'oppoſer aux irruptions des Camboyens, des Laos & des Peguans. Nous trouvâmes dans ce lieu, qui eſt à l'Eſt quart Sud-Eſt d'Inebourie, éloigné d'environ deux mille toiſes, neuf degrés de variation au Nord-Oueſt. Ce fut-là que nous vîmes, pour la premiere fois, des cotoniers, des ouatiers, & des poivriers.

» A peine fûmes nous de retour, que nous penſâmes à nous rembarquer, pour aller à la mine. Nous partîmes à cinq heures du ſoir. On nous avoit avertis de prendre garde aux crocodiles, qui ſont en grand nombre dans cette partie de la riviere. En effet, le lendemain vingt-un, ſur les ſept heures du matin, dans l'eſpace d'une petite lieue, un peu au-deſſus d'un petit village nommé *Talat-Caou*, nous découvrions à chaque pas les veſtiges encore frais, que ces animaux avoient laiſſés ſur la boue, & les marques de leurs ongles imprimées ſur la terre, le long de laquelle ils s'étoient coulés pour ſe jetter dans les roſeaux qui bordent la riviere (22).

Talat-Caou.

» A dix heures, nous mîmes pied à terre dans un village nommé *Ban-Kiebiane*, où nous ne trouvâmes aucune variation. Sur les trois heures après-midi, nous arrivâmes à *Tchainatbourie*, autre village, qui, ſuivant le témoignage des Siamois, étoit autrefois une ville conſidérable & capitale d'un Royaume. Aujourd'hui, c'eſt une habitation de deux ou trois mille ames. Sa ſituation eſt très-agréable au bord du Menam, qui eſt fort large & peu profond dans cet endroit. Nous en meſurâmes la largeur

Ban Kiebiane.

Tchainatbourie.

(21) Nom de la Riviere qui paſſe à Siam. (22) Page 237.

» avec un demi-cercle, & nous la trouvâmes de plus de cent soixante toises.
» La variation étoit au moins de quarante au Nord-Ouest. Une montagne,
» nommée *Caou-lem*, derriere laquelle est la mine d'Aiman, nous restoit
» au Nord-Est quart-d'Est un peu au Nord.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

» Le 22, nous primes la voie de terre, pour nous rendre dans un vil-
» lage, qui est à six ou sept mille toises de *Tchainatbourie*, droit au Nord.
» Il est situé entre deux montagnes, au pied de celle qu'on nomme *Caou-*
» *Keiai*, d'où il a pris le nom de *Ban-Keiai*. Nous y trouvâmes cinquante
» dégrés trente minutes de variation. De-là, tirant au Nord-Est environ
» six mille toises, nous allâmes coucher à *Lonpeen*, petit village de douze
» ou treize maisons sur le Lac de même nom. Ce Lac a deux cens *fan* de
» long, suivant les Siamois; ce qui revient à quatre mille de leurs toises,
» qui sont un peu plus petites que les nôtres. On y trouve du poisson &
» des Crocodiles. Autrefois il avoit une Ville sur ses bords, que les Siamois
» représentent comme la Capitale d'un Royaume qu'ils ont conquis. On
» voit encore quelque reste de ses remparts (23).

Ban Keiai.

Lac de Lonpeen.

» Le 23, après avoir fait six ou sept mille toises de chemin vers l'O-
» rient, nous arrivâmes au village de *Ban Soan*, composé de dix ou douze
» maisons. Ses environs sont pleins de mines de fer. On y voit une mé-
» chante forge, où chaque Habitant est obligé de fondre tous les ans, un
» pic, c'est-à-dire, cent vingt-cinq livres de fer pour le Roi. Toute la forge
» consistoit en deux ou trois fourneaux qu'ils remplissent. Ensuite ils cou-
» vrent le charbon de la mine, & le charbon venant peu à peu à se réduire
» en cendre, la mine se trouve au fond dans une espece de boule. Les souf-
» flets dont ils se servent sont assez singuliers. Ce sont deux cylindres de
» bois creusé, de sept à huit pouces de diametre. Chaque cylindre a son
» piston de bois, entouré d'une piece de toile roulée, qui est attachée au bois
» du piston avec de petites cordes. Un homme seul, élevé sur un petit banc,
» s'il en est besoin, prend un de ces pistons de chaque main, par un long
» manche, pour les baisser & les élever l'un après l'autre. Le piston qu'il
» éleve laisse entrer l'air, parce que le haut du cylindre est un peu plus
» large que le bas. Le même, quand on le baisse, le pousse avec force
» dans un canal de Bambou, qui aboutit au fourneau. Nous trouvâmes,
» près de ce village, quatre dégrés de variation au Nord-Ouest. De-là,
» nous allâmes coucher dans les bois, à trois mille toises de la mine ou
» environ, au pied d'une montagne faite en pain de sucre, que cette rai-
» son a fait nommer *Caou-lun*. La variation y étoit de deux dégrés au
» Nord-Ouest (24).

Ban-soan.

Fonderie Siamoise, & maniere d'y travailler.

» Le 24, nous partîmes de grand matin, pour aller à la mine. Elle est à
» l'Orient d'une assez haute montagne, nommée *Caou-Petquedec*, dont elle
» est si proche, qu'elle y paroît comme attachée. Elle paroît divisée en deux
» roches, qui apparemment sont unies sous terre. La grande, dans sa plus
» grande longueur, qui s'étend de l'Orient à l'Occident, peut avoir vingt-
» quatre ou vingt-cinq pas géométriques, & quatre ou cinq de largeur,
» du Midi au Septentrion. Dans sa plus grande hauteur, elle a neuf ou

Mine d'Aiman & sa situation.

(23) Page 238.

(24) Pages 239 & précédentes.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

» dix pieds. La petite, qui est au Nord de la grande, dont elle n'est éloi-
» gnée que de sept à huit pieds, a trois toises de long, peu de hauteur
» & de largeur. Elle est d'un aiman bien plus vif que l'autre. Elle atti-
» roit avec une force extraordinaire, les instrumens de fer dont on se ser-
» voit. On fit tous les efforts possibles pour en détacher, mais sans succès;
» parce que les instrumens de fer, qui étoient fort mal trempés, s'étoient
» aussi-tôt rebouchés. On fut obligé de s'attacher à la grande, dont on eut
» beaucoup de peine à rompre quelques morceaux, qui avoient de la sail-
» lie, & qui donnoient de la prise au marteau. Cependant on en tira quel-
» ques bonnes pieces, & nous ne doutâmes point qu'il ne s'en trouvât d'ex-
» cellentes si l'on fouilloit un peu avant dans la mine. Autant qu'on en pût
» juger par les morceaux de fer qu'on y appliquoit, les poles de la mine
» regardoient le Midi & le Nord; car on n'en put rien connoître par la
» boussole, dont l'aiguille s'affoloit aussi-tôt qu'elle en étoit approchée.

Effet de l'Aiman sur les instrumens de fer.

» Nos Observations (25) furent faites avec précipitation. La disette de
» vivres, & le voisinage des bêtes féroces nous obligerent de nous retirer
» au plus vîte, pour regagner *Lonpeen*, où nous trouvâmes au retour six
» degrés de variation au Nord-Ouest. Mais nous eumes quelque sujet de
» croire que la mine avoit altéré l'aiguille; car en repassant à *Ban-Keiai*,
» nous trouvâmes deux dégrés de variation moins qu'on n'y avoit trouvé la
» premiere fois.

Variations observées près de la mine d'Aiman.

Le reste du voyage n'eut rien de remarquable. Les Mathématiciens obser-verent seulement que le pays par lequel ils avoient passé, seroit un des plus beau pays du monde, s'il étoit entre les mains d'une Nation qui sût profiter de ses avantages. Le Menam, depuis Tchainatbourie jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire, l'espace de quatre-vingt ou cent lieues marines, promene ses eaux dans une plaine la plus unie & la plus fertile qu'on puisse se représenter. Ses rives sont agréables & fort bien peuplées. Mais si l'on s'en écarte d'une lieue, on entre dans des déserts, où l'on voyage avec autant d'incommodité que de danger. Tout y manque; & lorsqu'on arrive à quelque village, il faut penser à se bâtir une loge, pour y passer la nuit à couvert sur la terre nue. Près de la mine, les Mathématiciens furent obligés de camper au milieu des bois, & de mettre le feu, suivant l'usage du pays, aux grandes herbes seches dont la plaine voisine étoit remplie, pour donner la chasse aux bêtes féroces, qui sortent de leurs Forts pendant la nuit. Un Mandarin prudent se fit dresser une cabane entre les branches d'un arbre. On ne laissa pas d'entendre quatre Tigres, qui vinrent jetter des cris lugubres au-

Observations des Mathématiciens sur le Pays qu'ils traverserent.

(25) Voici ce qu'on observa touchant la variation. La premiere observation se fit à l'Ouest-Nord Ouest de la grosse roche, à dix pas géométriques de distance, si cependant la mine ne s'étend pas fort loin sous terre. On y trouva dix degrés de variation au Nord-Ouest. Au Nord de la même roche, vers le milieu, à trois ou quatre pas, on ne trouva aucune variation. A l'Est-Nord-Est de la roche, à douze pas geométriques de distance, on trouva plus de quatre-vingt degrés de variation au Nord-Est: & quatre ou cinq pas plus à l'Est, la variation se trouva diminuée de plus de trente degrés. A l'Est-Sud-Est de la roche, à la même distance qu'auparavant, on ne trouva que quarante degrés de variation au Nord-Est. *Pages 240 & précédentes.*

tour du petit camp, & qui ne se retirerent qu'après avoir été effrayés par quelques coups de fusil (26).

Tachard s'étend avec reconnoissance sur les faveurs que le Roi de Siam avoit accordées depuis peu au Christianisme. Outre le College de Messieurs des Missions Etrangeres, qui avoit pris le nom de *Constantinien*, parce qu'il avoit été bâti à la sollicitation du Seigneur Constance, pour y élever les enfans étrangers, on avoit élevé une fort jolie maison, avec une Eglise, aux Jésuites Portugais, & une fort belle Eglise aux Dominiquains de la même Nation. Les ordres étoient donnés pour bâtir, à Siam, un College aux Jésuites François, où la jeunesse du Royaume devoit être élevée. Celui de Louvo étoit fort avancé, & d'une agréable structure. Le Roi même avoit la bonté d'y aller quelquefois pour en presser les travaux. L'Auteur le représente » comme la plus belle maison & la mieux entendue qui soit dans les » Indes (27). A l'égard de l'Eglise, il pria le Seigneur Constance d'attendre, pour en jetter les fondemens, jusqu'à son retour d'un second voyage qu'il devoit faire en France, dans le dessein d'amener à Siam quelque bon Architecte qui prît la direction de cet ouvrage. Avant son départ, le Roi, par une faveur dont on n'avoit pas vû d'exemple pendant son regne, donna aux Jésuites Siamois des Lettres Patentes qu'il fit approuver par son Conseil, non-seulement pour leur assurer la propriété du College de Louvo, mais pour y attacher cent personnes à leur service. La formule de ces Lettres est curieuse. Elles ne sont autorisées que du Sceau du Roi, parce que les Rois de Siam ne signent jamais de leur main aucune de leurs dépêches. Tachard qui a pris soin de les traduire, garantit la fidélité de sa traduction.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

College Constantinien à Siam.

SOUPPA, MACEDOU, PCOUTH, THASACRAT, l'an 2231, &c. *Il y a ici douze ou treize lignes de termes Balies, qui sont les titres que le Roi de Siam se donne assez souvent, & que l'Auteur omet.*

Faveur sans exemple accordée aux Jésuites François.

» Nous étant transportés à Souta-souan-ka, *Oya Vitchaigen* (*) nous a très-» humblement supplié de lui accorder un emplacement au même endroit » pour les Peres François de la Compagnie de Jesus, & d'ordonner qu'on y » bâtît une Eglise, une maison, & un Observatoire, & qu'on leur donnât » cent personnes pour les servir. Ainsi nous avons donné nos ordres à *Ocpra*, » *Sima*, *Osor*, de tenir la main à leur entiere & absolue exécution, confor-» mément à la très-humble remontrance d'Oya Vitchaigen en faveur de ces » Peres. Nous voulons que les cent personnes que nous leur donnons, avec » leurs enfans & leur postérité à venir les servent à jamais, & faisons dé-» fense à toute personne de quelque qualité ou condition qu'elle puisse être, » de retirer ces cent hommes & leurs descendans du service où nous les » avons engagés. Que si quelqu'un, de quelque autorité ou condition qu'il » puisse être, ose contrevenir à nos ordres, (*Place du Sceau.*) Nous les dé-» clarons maudits de Dieu & de nous, & condamnés à un châtiment éternel » dans les Enfers, sans espérance d'en être jamais délivrés par aucun secours » divin ou humain.

Parenté du Roi de Siam.

» Par ordre exprès de Sa Majesté, ces présentes Lettres ont été scellées » du Sceau royal au commencement & au milieu de cet acte, contenant » vingt-cinq lignes écrites sur du papier du Japon.

(26) Page 242. (27) Page 254. (*) Nom Siamois du Seigneur Constance.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Prieres des Talapoins pour le Roi.

Pour faire sceller cette Patente & les Lettres que le Roi envoyoit en Europe, l'Auteur se rendit avec le Seigneur Constance dans un appartement intérieur du Palais, où l'on garde les sceaux du Roi de Siam. Avant que d'y entrer, ils passerent sous les fenêtres de celui du Roi, où l'Auteur remarqua deux choses. Comme il entendoit diverses voix, qui chantoient dans une Pagode qui joignoit l'appartement Royal, il demanda ce qu'elles signifioient. On lui répondit que c'étoit des Talapoins, qui prioient Dieu suivant l'usage pour la santé du Roi, & qu'il y avoit un nombre réglé de ces Religieux, entretenu par le Roi, pour exercer réguliérement cet office. En repassant au même endroit, il entendit la voix d'un homme qui lisoit dans la chambre du Roi. Il apprit que chaque jour, ce Prince, avant que de se reposer, se faisoit lire diverses Histoires de son Royaume & des autres Etats voisins, qu'il avoit fait ramasser avec beaucoup de soin & de dépense (28).

Lecture que ce Prince se faisoit faire.

Cérémonie des Sceaux.

Lorsqu'il fut entré dans la salle où l'on garde les sceaux, le Mandarin qui en est chargé, prit respectueusement une grande cassette, dans laquelle ils sont renfermés. Aussi-tôt on entendit des tambours & des instrumens, pour avertir tout le monde de se tenir dans une posture décente; & les sceaux furent portés en cérémonie dans la salle d'audience. Les tambours & les trompettes s'arrêterent à la porte, sans discontinuer leurs fanfares. Constance & l'Auteur étant entrés, avec celui qui portoit la cassette, trouverent plusieurs Mandarins qui attendoient les sceaux, & qui les saluerent d'abord par une profonde inclination. Ensuite Constance s'approcha du trône, où l'on avoit déposé la cassette. Il en tira les sceaux, & les imprima sur les lettres. Les fanfares redoublerent après cette opération, & les sceaux furent rapportés avec la même cérémonie (29).

Départ des Envoyés François.

Le tems que les Envoyés de France passerent à Siam fut employé en fêtes, dont la description seroit inutile après l'idée qu'on en a dû prendre dans la premiere Relation. Ceberet, chargé de faire un voyage à la Côte de Coromandel pour la Compagnie des Indes, demanda son audience de congé, & partit comblé d'honneurs & de caresses. La Loubere, moins pressé par ses commissions, mais fort ennuyé de l'air de Siam, qui ne lui avoit pas laissé presqu'un moment de santé, pensa bien-tôt aussi à profiter de la saison pour son départ. Il obtint ses dernieres audiences. L'Auteur, qui devoit retourner en France au College de Louis le Grand, fut appellé plusieurs fois au Palais, & reçut plus familiérement mille nouveaux témoignages de l'affection du Roi pour la France & pour sa Compagnie. Il donne une haute idée des présens (30) que ce Monarque envoya au Roi de France, mais sans nous apprendre de quoi ils étoient composés. Il parle seulement de trois Eléphans, qui étoient pour les trois jeunes Princes, fils de M. le Dauphin, & de deux Rhinoceros.

Raison qui fait retourner l'Auteur en France.

Retour de l'Auteur en France.

Après avoir pris congé de tous les Jésuites qu'il laissoit à Siam, sans nous donner d'autres lumieres sur leur sort, il partit de Louvo, sur les sept heures du soir, avec le Seigneur Constance, qui voulut l'accompagner jusqu'à la Barre, pour achever quelques dépêches qu'il envoyoit en France. Il

(28) Page 268.
(29) Page 269.

(30) Ceux qui furent faits aux seuls Envoyés, montoient à deux mille pistoles.

paroît

paroît qu'avec la commission de mener les enfans Siamois, & de servir comme de guide à trois Mandarins, » qui devoient accompagner les Lettres du Roi, » l'Auteur étoit chargé de plusieurs commissions particulieres, aux Cours » de France & de Rome, & qu'il avoit même été revêtu, dans sa derniere audience, de la qualité de Ministre Plenipotentiaire du Roi de Siam. La maniere dont il prit congé de ce Prince, mérite d'être remarquée. » Je le » remerciai, dit-il, de l'honneur extrordinaire qu'il me faisoit, auquel j'é- » tois aussi sensible que ma profession me le pouvoit permettre; ajoutant que » je ne savois si Sa Majesté faisoit réflexion qu'elle m'envoyoit, en Europe, » porter de si agréables nouvelles aux deux plus grands Potentats de l'Uni- » vers, dans le même tems & au même moment (31) que Dieu avoit fait » annoncer au monde la plus importante & la plus précieuse nouvelle qui » y eût jamais été portée. Sa Majesté eut la curiosité d'apprendre un éve- » nement si extraordinaire; ce qui me donna occasion de lui expliquer le » mystere de la naissance de J. C. prêché par les Anges aux Pasteurs, & en- » suite par une nouvelle étoile à trois Rois de l'Orient. Le Roi témoigna » prendre un fort grand plaisir à ce long récit. Après l'avoir entendu, » il me répondit en ces propres termes: Je suis bien aise, mon Pere, que » toutes ces choses si merveilleuses se soient rencontrées sans que nous les » ayons recherchées. Ces grands évenemens me répondent, en quelque » sorte, que vous aurez un bon succès dans toutes les choses que vous allez » ménager pour mon service (32).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Ses Commissions.

Ce qu'il dit au Roi de Siam en le quittant.

Des Farges, qui demeuroit Gouverneur de Bancock, & Commandant des Troupes Françoises, sur lesquelles on a le chagrin de ne pas trouver ici d'autre éclaircissement, traita le Seigneur Constance & l'Auteur à leur passage. Ils se rendirent de Bancock à la Tabanque, où Tachard s'embarqua le 3 de Janvier, dans le Vaisseau de Vaudricour (33).

Les troupes Françoises restent à Siam avec des Farges.

1688.

L'*Oiseau* étant parti pour la Côte de Coromandel, & la Normande ayant ordre de demeurer aux Indes, pour le Commerce de la Compagnie Françoise, l'Escadre se trouvoit réduite à deux Vaisseaux, la Loire & le Dromadaire qui devoient faire voile en France. Leur navigation fut assez heureuse jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, où ils se rejoignirent, après avoir été séparés l'espace d'un mois par un coup de vent. Les Pilotes furent surpris, seulement, du changement extraordinaire qu'ils trouverent dans les courans & les marées, à l'embouchure du Canal de Madagascar. Ils furent portés, tantôt au Sud-Ouest, tantôt au Nord-Ouest, avec une extrême vîtesse, mais sans être entraînés hors de leur route (34).

L'Escadre réduite à deux Vaisseaux.

La vûe du Cap des Aiguilles fit souvenir *Occum-Chamnam*, l'un des Mandarins que l'Auteur menoit avec lui, du naufrage qu'il y avoit fait, quelques années auparavant, dans un Vaisseau Portugais qui s'y étoit perdu (35).

Occum-Chamnam, Mandarin Siamois, reconnoit un lieu où il avoit fait naufrage.

En arrivant au Cap de Bonne-Espérance, le 21 d'Avril, Vaudricour envoya un de ses Officiers à la Forteresse, pour complimenter le Gouverneur,

(31) On étoit aux Fêtes de Noël.
(32) Page 272.
(33) Page 276.
(34) Page 279.
(35) La Relation du Voyage de ce Mandarin & de son naufrage est à la suite de celle-ci.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

dont il reçut les mêmes civilités que dans les voyages précédens. On salua de sept coups le canon de la Forteresse, qui rendit coup pour coup. D'Andenne, Capitaine du Dromadaire, arrivé trois jours auparavant, vint à bord, où l'on apprit de lui que l'Oiseau, commandé par du Quesne, n'étoit sorti de la Rade que depuis deux jours, pour retourner en France. Il y avoit alors quinze gros vaisseaux Hollandois, mouillés au Cap, outre le Dromadaire, & un autre Navire de la Compagnie Françoise, nommé *Les-Jeux*, qui revenoit de Surate richement chargé. Entre les Vaisseaux Hollandois, onze revenoient aussi des Indes; & les six autres étoient arrivés de l'Europe, d'où ils apportoient un grand nombre de François Protestans, qui étant passés en Hollande étoient envoyés avec leurs familles, par les Etats Généraux, pour cultiver les terres de la Compagnie Hollandoise au Cap & dans les Indes. Parmi tous ces fugitifs, l'Auteur observa » qu'il n'y en avoit pas un seul qui » ne s'ennuyât beaucoup dans le peu de séjour qu'ils avoient fait au Cap, » & qui crût trouver dans ces Pays éloignés les avantages qu'on leur avoit » fait espérer. Plusieurs, fâchés d'avoir abandonné leur Patrie par une mal- » heureuse prévention, auroient souhaité de réparer leur faute, si toutes les » voyes ne leur eussent été fermées pour le retour (36).

Vaisseaux que l'Auteur trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Regret des Protestans François qui ont été transportés aux Colonies Hollandoises.

Départ du Cap.

Après avoir séjourné dix jours au Cap, les deux Vaisseaux François remirent à la voile le premier jour de Mai. Dès le 12, ils trouverent les vents alisés, qui, dans la partie méridionale, soufflent réguliérement du côté de l'Est & du Sud. Ils passerent la ligne, le 29, avec le secours des mêmes vents, sans ressentir aucune incommodité de la chaleur de ce climat, quoiqu'ils fussent presque sous le soleil (37).

L'ignorance où l'on est, en revenant des Indes, de l'état des affaires entre les Puissances de l'Europe, cause toujours beaucoup d'inquiétude, à la vûe des Vaisseaux étrangers. L'Auteur partagea plusieurs fois celle des deux Equipages, jusqu'au 23 de Juillet, qu'on se crut proche de l'ouverture de la Manche. Le lendemain, à la hauteur de quarante-huit degrés & demi, & de neuf degrés de longitude, on jetta l'ancre, & l'on trouva le fond. Chacun s'empressa de savoir de quelle nature il étoit. C'étoit du sable blanc, mêlé de cailloux & de petites coquilles; ce qui fit juger qu'on n'étoit pas à quarante ou cinquante lieues d'Ouessan (38). L'Auteur apprend, à ceux qui

Approches de la Manche, & sondes qui servent à guider les Vaisseaux.

(36) Page 337.

(37) Nous fîmes, dit l'Auteur, la même remarque, sur les courans, que nous avions faite le voyage précédent. Nos Pilotes, par leur hauteur, se trouvoient toujours avoir fait plus de chemin vers le Nord qu'ils n'avoient crû; de sorte qu'après plusieurs réflexions, les plus habiles sont tombés d'accord que depuis le cinq ou sixiéme degré de latitude du Sud jusqu'au cinquiéme ou sixiéme degré de latitude du Nord & au-delà, les marées, ou comme parlent les gens de mer, les courans portent avec beaucoup de violence vers le Nord-Ouest. Aussi quelque précaution qu'on ait pû prendre jusqu'ici, pour régler la route, en revenant des Indes en Europe, on se trouve toujours beaucoup plus du côté de l'Ouest qu'on ne s'étoit imaginé, & nous l'éprouvâmes presqu'également dans nos deux voyages. Il n'est pas aisé de donner une raison physique de ce phénomene. P. 338.

(38) Ceux qui viennent d'un voyage de long-cours en France, s'élevent toujours à la hauteur de cette pointe de Bretagne, qui s'avance le plus en mer, qu'on appelle Ouessan, parce que les Côtes maritimes de France étant presque par-tout fort basses, & d'ailleurs fort dangereuses par le nombre des brisans qui les environnent presque de toutes parts, & qui s'étendent bien loin dans la

ne connoissent pas la mer, que ce qu'on appelle la sonde n'est qu'un cylindre de plomb, auquel on attache une ligne, c'est-à-dire, une assez grosse ficelle, & dont on enduit la base de suif, pour distinguer par le sable, ou par la vase qui s'attache au suif, la nature du fond qu'on rencontre, & l'endroit ou l'on se trouve (39). Le 25, à huit heures du matin, on vit l'Isle & le Cap d'Ouessan, à la distance d'environ dix lieues; & le jour suivant, on se trouva fort proche de la Rade de Brest.

Arrivée à Brest.

L'Intendant de la Marine, averti depuis huit jours par l'arrivée de l'Oiseau, que les Vaisseaux du Roi ne pouvoient être éloignés, les reconnut facilement en les voyant entrer dans la Rade à toutes voiles. Il se hâta d'aller au-devant d'eux dans une chaloupe. Après les premiers complimens, il déclara au Pere Tachard qu'il avoit ordre de la Cour de le traiter en Envoyé du Roi de Siam; & lui demandant de quelle maniere il vouloit être traité à Brest, il paroissoit disposé à lui rendre de grands honneurs. Cette honnêteté à laquelle l'Auteur ne s'attendoit pas, le surprit beaucoup. Il répondit, avec la modestie de son état, » que pour recevoir un Jésuite Missionnaire, il n'y avoit » point de mesures à prendre (40).

On veut traiter l'Auteur en Ministre de Siam. Sa modestie.

Ce fut apparemment pour éviter cet embarras, que le lendemain de son débarquement, ayant laissé les Mandarins entre les mains de l'Intendant, qui leur fit un accueil fort honorable, il se hâta de partir pour Versailles, où il rendit compte au Roi, dans une audience particuliere, du motif de son retour. Pendant son voyage, les Mandarins s'étant embarqués à Brest sur une petite Frégate de Sa Majesté, avec les lettres & les présens du Roi leur Maître, arriverent à Rouen. On leur donna des carosses, pour se rendre à Paris. La Cour se trouvoit alors à Fontainebleau, d'où le Roi donna ordre qu'ils fussent conduits à Versailles le 15 de Décembre, pour l'audience qu'il vouloit remettre à son retour. Mais Sa Majesté changea de sentiment, sur une lettre du Cardinal d'Etrées, à qui l'Auteur avoit écrit sur le voyage qu'il devoit faire à Rome, & qui lui ordonnoit de s'y rendre incessamment. Le Roi, pour obliger sa Sainteté, remit l'audience après le retour du Pere Tachard & des Mandarins (41).

Il se rend à Versailles.

Il n'y avoit point de tems à perdre. On étoit au mois de Novembre. Il falloit être de retour en France, pour s'embarquer à Brest au mois de Mars. L'Auteur partit de Paris le 5 de Novembre, avec les trois Mandarins. Ils arriverent le 26 à Cannes, où ils reçurent des honneurs, auxquels le Pere Tachard ne s'attendoit pas (42). Dès le même jour, ils s'embarquerent sur

Les Mandarins & l'Auteur font le voyage de Rome, avant l'Audience du Roi.

mer, on ne pourroit se garantir du naufrage si la Providence n'y avoit pourvu. A la hauteur du Cap d'Ouessan, à plus de cent lieues de la terre ferme, on trouve fond avec la sonde, & les habiles Pilotes, par la nature & la couleur du sable, des coquilles & de la vase, mais particuliérement par le nombre des brasses d'eau, jugent à coup sûr du lieu où ils sont, & de l'éloignement de la Bretagne. Cette sonde ne se trouve nulle part ailleurs sur nos Côtes, qui étant au contraire pleines d'écueils exposent toujours un Vaisseau à de grands dangers. Ainsi l'on va chercher la sonde par le travers d'Ouessan, qui est au quarante-huitiéme degré de latitude. *Page* 341.

(39) Page 335.

(40) Page 343.

(41) Page 344.

(42) Page 345.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

deux Felouques, qui les attendoient au Port depuis six jours, & qui devoient les porter jusqu'à Genes (43).

Préparatifs du Pape pour les recevoir.

Aussi-tôt que le Pape eut appris qu'ils étoient arrivés en Italie, il donna ordre que pendant leur séjour à Rome, toute leur dépense se fit à ses frais, & qu'on leur préparât un appartement magnifique, bâti par les libéralités du Cardinal Antoine Barberin, vis-à-vis du Palais pontifical de Monte-Cavallo, & proche du Noviciat des Jésuites.

Ils arriverent le 20 de Décembre à Civita-Vecchia. Le Pere Tachard se rendit à Rome par terre, & les Mandarins continuerent leur voyage par mer. Cibo, Secrétaire de la Congrégation de la Propagande, ayant appris l'arrivée de l'Auteur à la Maison Professe de son Ordre, l'alla prendre le lendemain, par l'ordre du Pape, & le conduisit dans son carosse à l'appartement qu'on lui avoit préparé. Sa Sainteté lui envoya, le même jour, divers bassins de rafraîchissemens.

Comment ils sont traités à Rome.

Le jour suivant, on eut avis que la Felouque, sur laquelle les Mandarins devoient arriver, s'approchoit de Rome. On fit partir aussi-tôt un carosse à six chevaux, avec un Gentilhomme & quatre Laquais pour les recevoir à leur débarquement & les conduire à Monte-Cavallo. Le Cardinal d'Etrées y joignit deux des siens, & le Majordome du Pape un troisiéme. En arrivant au Palais Pontifical, ils trouverent un magnifique repas qu'on leur avoit préparé. Pendant tout le tems qu'ils passerent à Rome, ils furent traités matin & soir avec une profusion extraordinaire. On leur donna des Officiers pour les servir; & deux Suisses firent une garde continuelle à leur porte.

Le 23 fut nommé pour l'audience: » Les Mandarins, en qualité d'idolâtres, auroient fait difficulté de se soumettre à baiser les pieds du Pape; » ce qui est proprement un acte de Religion: mais le zéle de Sa Sainteté la » fit passer sur cette difficulté (44). Elle déclara que loin de les obliger à des cérémonies désagréables, elle ne vouloit leur donner que des sujets de satisfaction.

Cérémonies de l'Audience.

Plantanini, Sécretaire des Ambassades, alla prendre le Pere Tachard & les Mandarins dans deux carosses, avec les marques d'honneur qu'on rend, à Rome, aux Envoyés extraordinaires des Rois. On les conduisit au milieu d'une foule incroyable de gens de qualité. Ils trouverent toute la garde du Pape sous les armes, & ils furent reçus au pied de l'escalier du Palais, par deux Prelats. Le Pere Tachard étoit suivi du premier Mandarin, qui portoit une cassette de vernis, garnie d'argent, où étoit la Lettre de créance, renfermée dans une assez grande urne d'or, enveloppée d'une piece de brocart à fleurs d'or. Les deux autres Mandarins suivoient immédiatement; l'un portant le présent du Roi de Siam au Pape, couvert de brocart d'or; & l'autre, celui du Ministre, enveloppé de brocart verd. Ils étoient vêtus à la mode de leur pays, d'un just'au-corps d'écarlate galoné d'or, avec une

(43) L'Auteur s'étend sur les circonstances de sa route; mais ses avantures & ses observations méritent peu d'être recueillis. Il n'en est pas de même du traitement des Mandarins à Rome, qui est un morceau fort curieux, dont on croit ne devoir rien retrancher, ne fut-ce que pour mettre le Lecteur en état de comparer l'audience du Pape & celle du Roi de Siam.

(44) Page 363.

veste de damas verd de la Chine, semé de fleurs d'or. Chacun d'eux avoit une ceinture d'or & un poignard au côté, dont le manche étoit d'or massif. Leur bonnet, qu'ils n'ôterent jamais, étoit extrêmement haut, & couvert d'une toile blanche très-fine, avec un cercle d'or massif, large d'environ trois doigts, auquel étoit attaché un petit cordon d'or, qui se lioit sous le menton.

La garde Suisse avoit été rangée en haie, depuis la porte de la cour jusqu'au haut de l'escalier. Les Cavaliers Allemands de la garde du Pape, bottés & le pistolet à la main, faisoient une haie dans les salles, jusqu'à la chambre de l'audience. Le Pape étoit au fond sur son trône, ayant à ses côtés huit Cardinaux à trois pas de distance, assis sur des chaises qui s'avançoient en deux lignes vers le milieu de la chambre. C'étoient les Cardinaux Ottoboni, Chigi, Barberin, Azzolini, Altieri, d'Etrées, Colonna, & Cazanata. Le Pere Tachard fut introduit avec les Mandarins, dans le même ordre qu'on vient de représenter. Après avoir fait trois génuflexions, l'une en entrant, l'autre au milieu, & la derniere près du trône de Sa Sainteté, il lui baisa les pieds. Ensuite il commença son discours à genoux, par ces trois mots; Très-Saint Pere : mais il ne les eut pas plutôt prononcés, que le Pape lui ordonna de se lever. Alors étant allé se placer un peu plus bas que les deux derniers Cardinaux, vis-à-vis du Saint Pere, il continua son discours (45).

Comment le Pere Tachard harangue le Pape.

Aussi-tôt qu'il eut fini, les deux Maîtres de cérémonie, qui étoient à genoux à ses côtés, l'avertirent de reprendre la même posture, pour recevoir la réponse du Pape. Mais Sa Sainteté lui fit encore l'honneur de le faire lever. Après le discours du Pape, le Pere Tachard alla prendre la Lettre du Roi de Siam, qu'on avoit déposée sur une table, & la mit entre les mains de Sa Sainteté. Cette Lettre étoit écrite sur une lame d'or très-pur, roulée, d'un demi pied de largeur, & longue d'environ deux pieds. La Lettre & la boete, qui étoit aussi d'or, pesoient ensemble plus de trois livres. Les Prelats Officiers de la Chambre du Pape, l'ayant reçue du Pere, à qui le Pape l'avoit rendue pour la replier & la remettre dans la boete, l'allerent porter dans le cabinet de Sa Sainteté; tandis que le Pere en laissa la traduction authentique en Langue Portugaise, scellée du Sceau du Roi, & contresignée du Ministre (46).

Après l'avoir mis entre les mains de Sa Sainteté, il alla prendre les présens du Roi de Siam & de son Ministre, qu'il lui présenta successivement. Elle les remit à ses Officiers. Le présent du Roi n'étoit qu'une cassette de filigrane d'or, d'un ouvrage fort délicat, & du poids d'environ quinze marcs. Celui du Ministre consistoit dans une cassette de treize livres d'argent, ouvrage du Japon, ornée de figures & d'oiseaux relevés, dans un grand bassin de filigrane d'argent de la Chine, qui étoit du même poids. Le premier Mandarin étoit debout, tandis que le Pere portoit la cassette qui contenoit le présent du Roi de Siam; & les deux autres étoient à genoux à ses

Présens du Roi de Siam au Pape.

(45) On fait grace au Lecteur d'une harangue flateuse, où le Pere Tachard mettoit le Pape au-dessus de tous ses Prédécesseurs, & lui faisoit espérer la conversion de tous les Monarques de l'Orient.

(46) Pages 365 & précédentes.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

Comment les Envoyés Siamois saluent sa Sainteté.

côtés. Mais le Pere Tachard ayant supplié Sa Sainteté de leur permettre de s'approcher, pour lui rendre leurs respects, ils s'avancerent vers le trône. Le premier Mandarin commença seul ses révérences, & les deux autres le suivirent en l'imitant. Ils joignirent d'abord les mains, & les élevant jusqu'au front, ils les abbaisserent jusqu'à la poitrine; & s'étant profondément inclinés, ils se mirent à genoux. Ensuite ils se leverent, & faisant deux pas vers le trône, ils recommencerent trois fois la même cérémonie, portant toujours néanmoins leur poignard au côté & leur bonnet en tête, comme on en étoit convenu. Enfin, étant arrivés au pied du trône, ils se remirent à genoux & se prosternerent, faisant toucher de la pointe de leur bonnet le bord de la robbe de Sa Sainteté; tandis que le Pere Tachard étoit debout à sa droite. Ils se retirerent en reculant, pour s'aller mettre à genoux un peu plus bas que les deux derniers Cardinaux, & demeurer dans cette posture jusqu'à la fin de l'audience. Alors Sa Sainteté fit approcher le Pere Tachard. Elle lui témoigna particulierement combien elle étoit sensible aux marques de respect d'un Roi infidele & si éloigné. Elle lui demanda les moyens les plus surs & les plus efficaces d'établir le Christianisme dans les Indes Orientales. Après l'audience, il eut l'honneur de baiser encore une fois les pieds du Pape. De-là il descendit, avec les Mandarins, dans l'appartement du Cardinal Cibo. Ce premier Ministre de l'Etat Ecclésiastique les fit asseoir dans des fauteuils, & les reçut avec des témoignages extraordinaires de considération. Ils furent reconduits à leur logement avec les mêmes cérémonies & dans les mêmes carosses, au bruit des trompettes de Sa Sainteté (47).

Caresses qu'ils reçoivent.

Tant de caresses, la vûe des magnifiques Eglises de Rome, & sur-tout la majesté du Service Divin, leur inspirerent une si haute idée de la grandeur du vrai Dieu, au culte duquel on leur disoit que tout cet appareil étoit destiné, qu'ils se sentirent touchés d'une forte inclination pour la Foi Chrétienne. Un des trois vint déclarer au Pere Tachard qu'il vouloit demeurer en France, pour se faire instruire & vivre dans une Loi si sainte. Deux de leurs Domestiques lui promirent de recevoir le Baptême, & le prierent de leur accorder une retraite auprès de lui. Mais il ne nous apprend pas quel fut le succès de ces heureuses dispositions (48).

Leur disposition pour le Christianisme.

Brefs & présens du Pape.

Sa Sainteté chargea le Pere Tachard de trois Brefs, l'un adressé au Roi de Siam, dans une boete d'or massif; le second, pour son Ministre, le Seigneur Constance, & le troisiéme pour les Mandarins Chrétiens du Tonquin. Les présens pour le Roi furent une médaille d'or, où le portrait du Pape étoit gravé, enrichi de deux diamans d'un fort grand prix; un beau cabinet de crystal de roche & un admirable tableau de Carle Marate. Pour le Seigneur Constance & sa femme, c'étoient deux chapelets accompagnés de deux médailles d'or. Les Mandarins reçurent chacun deux médailles, l'une d'or & l'autre d'argent. Le Pere Tachard eut un chapelet fort précieux, une médaille d'or, & un Corps saint tout entier (49).

Retour des Mandarins en France.

Les Mandarins, étant partis de Rome, le 7 de Janvier, arriverent le lendemain à Civita-Vecchia, où ils furent reçus par le Gouverneur de la place,

(47) Page 366. (48) Page 367. (49) Pages 368 & suivantes.

à la tête de la garnison sous les armes, au bruit du canon des galeres. Le Pere Tachard y arriva le même jour, avec une escorte de Gardes à cheval, qu'on avoit envoyée au-devant de lui à la distance de deux lieues. Il fut reçu par le Gouverneur, à la porte de la Ville; & le jour suivant, il s'embarqua, avec les Mandarins, & tous ses gens, dans deux Navires Maltois, bien armés, qui les porterent en France.



VOYAGE
D'OCCUM CHAMNAM,
DE SIAM EN PORTUGAL.

INTRODUCTION.

C'EST à l'Auteur de la Relation précédente, qu'on a l'obligation de celle d'*Occum Chamnam*, un des Mandarins Siamois, avec lesquels il revint en France. Il avoit entendu vanter la singularité de ses avantures. Sa curiosité lui fit desirer de les apprendre de lui-même. Il les écrivit à mesure que le Mandarin les lui racontoit ; & dans la suite, ayant eu l'occasion de connoître plusieurs Portugais dignes de foi, qui avoient fait le même voyage avec lui, il trouva, dans la conformité de leur témoignage, une parfaite confirmation de ce récit (50). Il atteste d'ailleurs tous ceux qui ont connu ce Seigneur Siamois à Paris, en faveur de son jugement & de sa candeur (51). Cette Relation, dit-il, lui paroît digne de la curiosité du Public. On peut se fier au jugement du Pere Tachard.

OCCUM CHAMNAM. 1684.

Motifs du voyage.

Départ & route jusqu'à Goa.

Le Roi de Portugal ayant envoyé au Roi de Siam une fort célebre ambassade, pour renouveller leurs anciennes alliances & dans d'autres vûes, le Monarque Siamois se crut obligé de répondre à cette marque extraordinaire de considération, en faisant partir à son tour trois grands Mandarins, revêtus de la qualité de ses Ambassadeurs, & six autres d'un ordre inférieur, avec un assez grand équipage, pour se rendre à la Cour de Portugal. Ils s'embarquerent pour Goa, vers la fin du mois de Mars 1684, sur une Fregate Siamoise, commandée par un Capitaine Portugais. Quoique Goa ne soit pas fort éloigné de Siam, ils employerent plus de cinq mois dans cette route ; & soit défaut d'habileté dans les Officiers & les Pilotes, soit opiniâtreté des vents, ils n'y purent arriver qu'après le départ de la Flotte Portugaise. Ainsi leur navigation vers l'Europe fut différée d'une année presqu'entiere.

Occum est forcé de s'arrêter près d'un an à Goa.

Son admiration.

Ils se virent dans la nécessité de passer onze mois à Goa, pour attendre le retour de la Flotte Portugaise qui devoit revenir d'Europe. Cependant ils trouverent l'intervalle assez court, parce qu'ils l'employerent agréablement. La beauté des édifices qu'ils virent dans cette Ville, fut pour eux un spectacle nouveau, qui les surprit extraordinairement. Ce grand nombre de Palais, de Monasteres & de somptueuses Eglises occupa long-tems leur curiosité. Comme ils n'étoient jamais sortis de leur pays, ils furent étonnés de voir qu'il y eût dans le monde une plus belle Ville que Siam. Le Viceroi les fit loger magnifiquement. Il fournit aux frais de leur subsistance de la part du Roi de Portugal ; quoiqu'un peu mécontent que le Roi leur Maî-

(50) La Relation d'Occum Chamnam est au second Voyage du Pere Tachard, p. 280.
(51) *Ibidem*.

tre ne lui eût point écrit. Ces circonstances méritent d'autant plus d'être observées dans une relation Siamoise, que le Pere Tachard la donne pour une traduction exacte, jusques dans les moindres réflexions (52).

OCCUM CHAMNAM. 1684.

Il s'embarque pour l'Europe.

Les Mandarins s'embarquerent enfin pour l'Europe, dans un Vaisseau Portugais de cent cinquante hommes d'équipage, & d'environ trente pieces de canon. Outre les Ambassadeurs, avec les personnes de leur suite, il partoit plusieurs Religieux de divers Ordres, & un grand nombre de passagers, Creoles, Indiens & Portugais. On mit à la voile, de la Rade de Goa, le 27 de Janvier 1686. La navigation fut heureuse jusqu'au 27 d'Avril. Mais, à l'exemple du Traducteur d'Occum, c'est dans sa bouche qu'il faut mettre cette intéressante partie de la relation.

1686.

Récit de son naufrage au Cap des Aiguilles.

Ce jour même, au coucher du Soleil, on avoit fait monter plusieurs Matelots sur les mats & les vergues du Navire, pour reconnoître la terre qu'on voyoit alors devant nous, un peu à côté sur la droite, & qu'on avoit apperçue depuis trois jours. Sur le rapport des Matelots, & sur d'autres indices, le Capitaine & le Pilote, jugerent que c'étoit le Cap de Bonne-Esperance. On continua la route, dans cette supposition, jusqu'à deux ou trois heures après le Soleil couché, qu'on se crut au de-là des terres qu'on avoit reconnues. Alors changeant de route, on porta un peu plus vers le Nord. Comme le tems étoit clair, & le vent fort frais, le Capitaine, persuadé qu'on avoit doublé le Cap, ne mit personne en sentinelle sur les antennes. Les Matelots de quart veilloient à la vérité; mais c'étoit pour les Manœuvres, ou pour se réjouir ensemble, avec tant de confusion, qu'aucun ne s'apperçut & ne se défia même du danger. Je fus le premier qui découvrit la terre. Je ne sais quel pressentiment du malheur qui nous menaçoit, m'avoit fait passer une nuit si inquiete, qu'il m'avoit été impossible de fermer l'œil pour dormir. Dans cette agitation, j'étois sorti de ma chambre, & je m'amusois à considérer le Navire, qui sembloit voler sur les eaux. En regardant un peu plus loin, j'apperçus tout d'un coup sur la droite une ombre fort épaisse & peu éloignée de nous. Cette vûe m'épouvanta: j'en avertis le Pilote, qui veilloit au gouvernail. Au même instant on cria de l'avant du Vaisseau, » Terre, » terre devant nous. Nous sommes perdus, revirez de bord. « Le Pilote fit pousser le gouvernail pour changer de route. Nous étions si près du rivage, qu'en revirant, le Navire donna trois coups de sa pouppe sur une roche, & perdit aussi-tôt son mouvement. Ces trois secousses furent très-rudes. On crut le Vaisseau crevé. On courut à la pouppe. Cependant, comme il n'étoit pas encore entré une seule goutte d'eau, l'équipage fut un peu ranimé.

Comment il s'apperçoit du danger.

Efforts inutiles pour soulager le Vaisseau.

On s'efforça de sortir d'un si grand danger en coupant les mats, & en déchargeant le Vaisseau. Mais on n'en eut pas le tems. Les flots, que le vent poussoit au rivage, y porterent aussi le bâtiment. Des montagnes d'eau, qui s'alloient rompre sur les brisans avancés dans la mer, soulevoient le Vaisseau jusqu'aux nues, & le laissoient retomber tout d'un coup sur les roches, avec tant de vîtesse & d'impétuosité, qu'il n'y put résister long-tems. On l'entendoit craquer de tous côtés. Les membres se détachoient les uns des autres; & l'on voyoit cette grosse masse de bois, s'ébranler, plier & se rompre

(52) Pages 280 & précédentes.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

de toutes parts avec un fracas épouvantable. Comme la pouppe avoit touché la premiere, elle fut aussi la premiere enfoncée. En vain les mâts furent coupés, & les canons jettés à la mer, avec les coffres & tout ce qui tomboit sous la main, pour soulager le corps du batiment. Il toucha si souvent, que s'étant ouvert enfin sous la Sainte-Barbe, l'eau, qui entroit en abondance, eut bien-tôt gagné le premier pont & rempli la Sainte-Barbe. Elle monta jusqu'à la grande chambre; & peu d'instans après, elle étoit à la hauteur de la ceinture sur le second pont.

Consternation de l'Equipage.

A cette vûe, il s'éleva de grands cris. Chacun se réfugia sur l'étage le plus haut du navire, mais avec une confusion qui augmenta le danger. L'eau continuant de monter, nous vîmes le vaisseau s'enfoncer insensiblement dans la mer; jusqu'à ce que la quille ayant atteint le fond, il demeura quelque-tems immobile dans cét état.

Il seroit difficile de représenter l'effroi & la consternation qui se répandirent dans tous les esprits, & qui éclaterent par des cris, des sanglots & des hurlemens. Le bruit & le tumulte étoient si horribles, qu'on n'entendoit plus le fracas du vaisseau, qui se rompoit en mille pieces, ni le bruit des vagues qui se brisoient sur les rochers avec une furie incroyable. Cependant, après s'être livrés à des gémissemens inutiles, ceux qui n'avoient pas encore pris le parti de se jetter à la nage penserent à se sauver par d'autres voyes. On fit plusieurs radeaux, des planches & des mâts du Navire. Tous les malheureux à qui la frayeur avoit fait négliger ces précautions, furent engloutis dans les flots, ou écrasés par la violence des vagues, qui les précipitoient sur les rochers du rivage.

Moyens qu'on employe pour se sauver.

Mes craintes furent d'abord aussi vives que celles des autres. Mais lorsqu'on m'eut assuré qu'il y avoit quelque espérance de se sauver, je m'armai de résolution. J'avois deux habits assez propres, que je vêtis l'un sur l'autre; & m'étant mis sur quelques planches liées ensemble, je m'efforçai de gagner à la nage le bord de la mer. Notre second Ambassadeur, le plus robuste & le plus habile des trois à nager, étoit déja dans l'eau. Il s'étoit chargé de la lettre du Roi, qu'il portoit attachée à la poignée d'un sabre dont Sa Majesté lui avoit fait présent. Ainsi nous arrivâmes tous deux à terre, presqu'en même-tems. Plusieurs Portugais s'y étoient déja rendus: mais ils n'avoient fait que changer de péril. Si ceux qui étoient encore dans le vaisseau pouvoient être noyés, il n'y avoit pas plus de ressource à terre contre la faim. Nous étions sans eau, sans vin & sans biscuit. Le froid d'ailleurs étoit très-picquant; & j'y étois d'autant plus sensible, que la nature ne m'y avoit point accoutumé. Je compris qu'il me seroit impossible d'y résister long-tems. Cette idée me fit prendre la résolution de retourner le lendemain au vaisseau, pour y prendre des habits plus épais que les miens, & des rafraîchissemens. Les Portugais, de quelque rang, avoient été logés sur le premier pont; & je m'imaginai que je trouverois dans leurs cabanes des choses précieuses, surtout de bonnes provisions, qui étoient le plus nécessaire de nos besoins. Je me remis sur une espece de claie, & je nageai heureusement jusqu'au vaisseau (53).

Occum arrive au rivage sur une planche.

Il a le courage de retourner au Vaisseau.

(53) Page 286.

Il ne me fut pas difficile d'y aborder, parce qu'il paroissoit encore au-dessus de l'eau. Je m'étois flatté d'y trouver de l'or, des pierreries, ou quelque meuble precieux, qui n'eût pas été difficile à porter. Mais, en arrivant, je vis toutes les chambres remplies d'eau, & je ne pus emporter que quelques pieces d'étoffe d'or, avec une petite cave de six flaccons de vin & un peu de biscuit, que je trouvai dans la cabane d'un Pilote, j'attachai ce petit butin sur la claie; & le poussant devant moi, avec beaucoup de peine & de danger, j'arrivai une seconde fois au rivage, quoique bien plus fatigué que la premiere.

OCCUM CHAMNAN. 1686.

Provisions qu'il en apporte.

J'y rencontrai quelques Siamois, qui s'étoient sauvés nuds. La compassion que je ressentis de leur misere, en les voyant trembler de froid, m'obligea de leur faire part des étoffes que j'avois apportées du vaisseau. Mais craignant que si je leur confiois la cave, elle ne durât pas long-tems entre leurs mains, je la donnai à un Portugais, qui m'avoit toujours marqué beaucoup d'amitié; à condition néanmoins que nous en partagerions l'usage. Dans cette occasion, je reconnus combien l'amitié est foible contre la nécessité. Cet ami me donna, chaque jour, un demi verre de vin à boire, pendant les deux ou trois premieres journées; dans l'espérance de trouver une source ou un ruisseau. Mais lorsqu'on se vit pressé de la soif & qu'on craignit de ne pas découvrir d'eau douce pour se désaltérer, en vain le pressai-je de me communiquer un secours qu'il tenoit de moi. Il me répondit qu'il ne l'accorderoit pas à son pere. Le biscuit ne put nous servir; parce que l'eau de mer, dont il avoit été trempé, lui donnoit une amertume insupportable (54).

Ingratitude d'un Portugais.

Aussi-tôt que tout le monde se fut rendu à terre, ou du moins que personne ne parut plus sortir du vaisseau, on compta le nombre de ceux qui s'étoient sauvés, & nous nous trouvâmes environ deux cens personnes; d'où l'on conclut qu'il ne s'en étoit noyé que sept ou huit, pour avoir eu trop d'empressement à se sauver. Quelques Portugais avoient eu la précaution d'emporter des fusils & de la poudre, pour se défendre des Caffres, & pour tuer du gibier dans les bois. Ces armes nous furent aussi fort utiles à faire du feu, non-seulement pendant toute la durée de notre voyage jusqu'aux habitations Hollandoises, mais sur-tout les deux premieres nuits, que nous passâmes sur le rivage, tout dégoutant de l'eau de la mer. Le froid fut si rigoureux, que si l'on n'eût allumé du feu pour faire sécher nos habits, peut-être aurions-nous trouvé tous, dans une prompte mort, le remede de nos peines.

Nombre de ceux qui s'étoient sauvés.

Ils sont exposés à périr de froid.

Le second jour après notre naufrage, nous nous mîmes en chemin. Le Capitaine & les Pilotes nous disoient que nous n'étions pas à plus de vingt lieues du Cap de Bonne-Espérance, où les Hollandois avoient une fort nombreuse habitation, & que nous n'avions besoin que d'un jour ou deux pour y arriver. Cette assurance porta la plûpart de ceux qui avoient apporté quelques vivres du Vaisseau à les abandonner, dans l'espoir qu'avec ce fardeau de moins, ils marcheroient plus vîte & facilement. Nous entrâmes ainsi dans les bois, ou plutôt dans les broussailles; car nous vîmes peu de grands arbres, dans tout le cours de notre voyage. On marcha tout le jour; & l'on ne s'ar-

Leur route au travers des bois jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

(54) Page 288.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Bonheur qu'ils ont de trouver une mare d'eau.

rêta que deux fois, pour prendre un peu de repos. Comme on n'avoit presque rien apporté pour boire & pour manger, on commença bien-tôt à ressentir les premieres atteintes de la faim & de la soif; sur-tout après avoir marché avec beaucoup de diligence à l'ardeur du soleil, dans l'espérance d'arriver le même jour chez les Hollandois. Sur les quatre heures après-midi, nous trouvâmes une grande mare d'eau, qui servit beaucoup à nous soulager. Chacun y but à loisir. Les Portugais furent d'avis de passer le reste du jour & la nuit suivante sur le bord de cet étang. On fit du feu. Ceux qui purent trouver dans l'eau quelques Cancres, les firent rôtir & les mangerent. D'autres, en plus grand nombre, après avoir bû une seconde fois, prirent le parti de se livrer au sommeil; bien plus abbatus par la fatigue d'une si longue marche, que par la faim qui les tourmentoit depuis deux jours qu'ils avoient passés à jeun (55).

Ils se divisent en trois bandes.

Le lendemain, après avoir bû par précaution pour la soif future, on partit de grand matin. Les Portugais prirent les devants, parce que notre premier Ambassadeur étant d'une foiblesse & d'une langueur qui ne lui permettoient pas de faire beaucoup de diligence, nous fumes obligés de nous arrêter avec lui. Mais comme il ne falloit pas perdre les Portugais de vûe, nous prîmes le parti de nous diviser en trois Troupes. La premiere suivoit toujours de vûe les derniers Portugais; & les deux autres, marchant dans la même distance, prenoient garde aux signaux dont on étoit convenu avec la premiére bande, pour avertir lorsque les Portugais s'arrêteroient ou changeroient de route. Nous trouvâmes quelques petites montagnes, qui nous causerent beaucoup de peine à traverser. Pendant tout le jour, nous ne pûmes découvrir qu'un Puits, dont l'eau étoit si jaunâtre qu'il fut impossible d'en boire. Un signal de la premiere troupe ayant fait juger en même-tems que les Portugais seroient arrêtés, on ne douta pas qu'ils n'eussent rencontré de bonne eau, & cette espérance nous fit doubler le pas. Cependant tous nos efforts ne purent nous y faire mener l'Ambassadeur avant le soir. Nos gens nous déclarerent que les Portugais n'avoient pas voulu nous attendre, sous prétexte qu'il n'y auroit aucun avantage pour nous à souffrir la faim & la soif avec eux, & qu'ils nous serviroient plus utilement en se hâtant de marcher, pour se mettre en état de nous envoyer des rafraîchissemens.

Les Portugais quittent les Siamois.

Triste état du premier Ambassadeur.

A cette triste nouvelle, le premier Ambassadeur fit assembler tous les Siamois qui étoient restés près de lui. Il nous dit qu'il se sentoit si foible & si fatigué, qu'il lui étoit impossible de suivre les Portugais; qu'il exhortoit ceux qui se portoient bien à faire assez de diligence pour les rejoindre: & que les Maisons Hollandoises ne pouvant être éloignées, il leur ordonnoit seulement de lui envoyer un cheval & une charette, avec quelques vivres, pour le porter au Cap s'il étoit encore en vie. Cette séparation nous affligea beaucoup; mais elle étoit nécessaire. Il n'y eut qu'un jeune homme, âgé d'environ quinze ans, fils d'un Mandarin, qui ne voulut pas quitter l'Ambassadeur, dont il étoit fort aimé & pour lequel il avoit aussi beaucoup d'affection. La reconnoissance & l'amitié lui firent prendre la resolution de mourir ou de se sauver avec lui, sans autre suite qu'un vieux domestique, qui ne put se résoudre non plus à quitter son Maître.

Il s'arrête avec un jeune homme qu'il aime.

(55) Pages 289 & précédentes.

Le fecond Ambaffadeur, un autre Mandarin & moi, nous prîmes congé de lui, après l'avoir affuré de le fecourir auffi-tôt que nous en aurions le pouvoir; & nous nous remîmes en chemin avec nos gens, dans le deffein de fuivre les Portugais, tout éloignés qu'ils étoient de nous. Un fignal que nos Siamois les plus avancés nous firent du haut d'une montagne, augmenta notre courage & nous fit doubler le pas. Mais nous ne pûmes les joindre que vers dix heures du foir. Ils nous dirent que les Portugais étoient encore fort loin; & nous découvrîmes en effet leur Camp, à quelques feux qu'ils y avoient allumés. L'efpérance d'y trouver du moins de l'eau, foutint notre courage. Après avoir continué de marcher l'efpace de deux grandes heures, au travers des bois & des rochers, nous y arrivâmes avec des peines incroyables. Les Portugais s'étoient poftés fur la croupe d'une grande montagne, après y avoir fait un grand feu, autour duquel ils s'étoient endormis. Chacun de nous demanda d'abord où étoit l'eau. Un Siamois eut l'humanité de m'en apporter, car le ruiffeau qu'on avoit découvert étoit affez loin du Camp, & je n'aurois pas eu la force de m'y traîner. Je m'étendis auprès du feu. Le fommeil me prit dans cette pofture, jufqu'au lendemain que le froid me reveilla (56).

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Marche des autres.

Ils rejoignent les Portugais.

Je me fentis fi affoibli, & preffé d'une faim fi cruelle, qu'ayant fouhaité mille fois la mort, je réfolus de l'attendre dans le lieu où j'étois couché. Pourquoi l'aller chercher plus loin, avec de nouveaux tourmens? Mais ce mouvement de défefpoir fe diffipa bientôt, à la vûe des Siamois & des Portugais, qui n'étant pas moins abbatus que moi, ne laiffoient pas de fe mettre en chemin pour travailler à la confervation de leur vie. Je ne pus réfifter à leur exemple. L'exercice de mes jambes me rendit un peu de chaleur. Je devançai même une fois mes compagnons jufqu'au fommet d'une colline, où je trouvai des herbes extrêmement hautes & fort épaiffes. La viteffe de ma marche avoit achevé d'épuifer mes forces. Je fus contraint de me coucher fur cette belle verdure, où je m'endormis. A mon réveil, je me fentis les cuiffes & les jambes fi roides, que je défefpérai de pouvoir m'en fervir. Cette extrémité me fit reprendre la réfolution à laquelle j'avois renoncé le matin. J'étois fi déterminé à mourir, que j'en attendois le moment avec impatience, comme la fin de mes infortunes. Le fommeil me prit encore dans ces triftes réflexions. Un Mandarin, qui étoit mon ami particulier, & mes valets, qui me croyoient égaré, me chercherent affez long-tems. Ils me trouverent enfin; & m'ayant réveillé, le Mandarin m'exhorta fi vivement à prendre courage, qu'il me fit quitter un lieu où je ferois mort infailliblement fans fon fecours. Nous rejoignimes enfemble les Portugais, qui s'étoient arrêtés près d'une ravine d'eau. La faim, qui les preffoit comme moi, leur fit mettre le feu à des herbes demi feches, pour y chercher quelque lezard ou quelque ferpent qu'ils pûffent dévorer. Un d'entre eux, ayant trouvé des feuilles fur le bord de l'eau, eut la hardieffe d'en manger, quelque ameres qu'elles fuffent, & fentit fa faim appaifée. Il annonça cette nouvelle à toute la troupe, qui n'en mangea pas moins avidement. Nous paffâmes ainfi la nuit (57).

Defefpoir de l'Auteur.

Il fe détermine à mourir.

Un ami rappelle fon courage.

(56) Pages 271 & précédentes.

(57) Page 295.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Rencontre de quelques Hottentots.

Le lendemain, qui étoit le cinquiéme jour de notre marche, nous partîmes de grand matin, persuadés que nous ne pouvions manquer ce jour-là de trouver les habitations Hollandoises. Cette idée renouvella nos forces. Après avoir marché sans interruption jusqu'à midi, nous apperçumes, assez loin de nous, quelques hommes sur une hauteur. Personne ne douta que nous ne fussions au terme de nos souffrances, & nous nous avançâmes avec une joie qui ne peut être exprimée. Mais ce sentiment dura peu, & nous fumes bientôt détrompés. C'étoient trois ou quatre Hottentots, qui nous ayant découvert les premiers, venoient armés de leurs Zagaies, pour nous reconnoître. Leur crainte parut égale à la nôtre, à la vûe de notre troupe nombreuse & de nos fusils. Cependant nous nous persuadâmes que leurs Compagnons n'étoient pas éloignés; & nous croyant au moment d'être massacrés par ces barbares, nous prîmes le parti de les laisser approcher, dans l'idée qu'il valoit mieux finir tout d'un coup une malheureuse vie, que de la prolonger quelques jours, pour la perdre enfin par des tourmens plus cruels que la mort même. Mais lorsqu'ils eurent reconnu d'assez loin que nous étions en plus grand nombre qu'ils ne l'avoient jugé d'abord, ils s'arrêterent pour nous attendre à leur tour; & nous voyant approcher, ils prirent le devant, en nous faisant signe de les suivre, & nous montrant avec le doigt quelques maisons, c'est-à-dire, trois ou quatre misérables cabanes, qui se présentoient sur une colline. Ensuite, lorsque nous fumes au pied de cette colline, ils prirent un petit chemin par lequel ils nous menerent vers un autre village, avec les mêmes signes, pour nous engager à marcher sur leurs traces, quoiqu'ils tournassent souvent la tête & qu'ils parussent nous observer d'un air de défiance.

Ils montrent un de leurs villages.

Conduite de ces barbares.

En arrivant à ce village, qui étoit composé d'une quarantaine de cabanes, couvertes de branches d'arbres, dont les Habitans montoient au nombre de quatre ou cinq cens personnes, leur confiance augmenta jusqu'à s'approcher de nous, & nous considérer à loisir. Ils prirent plaisir à regarder particulierement les Siamois, comme s'ils eussent été frappés de leur habillement. Cette curiosité nous parut bientôt importune. Chacun voulut entrer dans leurs cases, pour y chercher quelques alimens; car tous les signes par lesquels nous leur faisions connoître nos besoins, ne servoient qu'à les faire rire de toutes leurs forces, sans qu'ils parussent nous entendre. Quelques-uns nous répétoient seulement ces deux mots, *Tabac*, *Pataque*. Je leur offris deux gros diamans que le premier Ambassadeur m'avoit donnés au moment de notre séparation, mais cette vûe les toucha peu. Enfin, le premier Pilote, qui avoit quelques Pataques, seule monnoie qui soit connue de ces barbares (58), fut réveillé par le nom; il leur en donna quatre, pour lesquelles ils amenerent un bœuf, qu'ils ne vendent ordinairement aux Hollandois que sa longueur de Tabac (59). Mais de quel secours pouvoit être un bœuf, entre tant d'hommes à demi morts de faim, qui n'avoient vécu depuis six jours entiers que de quelques feuilles d'arbres? Le Pilote n'en fit part qu'aux gens de sa Nation, & à ses meilleures amis. Aucun Siamois n'en put obtenir un morceau. Ainsi nous eumes le chagrin de ne recevoir aucun soulagement,

Seule monnoie qu'ils connoissent.

(58) Page 295. (59) Page 296.

à la vûe non-seulement de ceux qui satisfaisoient leur faim, mais de quantité de bestiaux qui paissoient dans la campagne. Les Portugais ne nous défendoient pas moins de toucher aux troupeaux des Hottentots qu'au Bœuf qu'ils avoient fait cuire, & nous menaçoient de nous abandonner à la fureur de ces barbares.

Occum Chamnam. 1686.

Un Mandarin, voyant que les Hottentots refusoient l'or monoyé, prit le parti de se parer la tête de certains ornemens d'or, & parut devant eux dans cet état. Cette nouveauté leur plut. Ils lui donnerent un quartier de mouton pour ces petits ouvrages, qui valoient plus de cent pistoles. Nous mangeâmes cette viande à demi crue : mais elle ne fit qu'aiguiser notre appetit. J'avois remarqué que les Portugais avoient jetté la peau de leur bœuf, après l'avoir écorché. Ce fut un trésor pour moi. J'en fis confidence au Mandarin qui m'avoit sauvé de mon propre désespoir. Nous allâmes chercher cette peau ensemble ; & l'ayant heureusement trouvée, nous la mîmes sur le feu pour la faire griller. Elle ne nous servit que pour deux repas ; parce que les autres Siamois nous ayant découvert, il fallut partager avec eux notre bonne fortune. Un Hottentot s'étant arrêté à considérer les boutons d'or de mon habit, je lui fis entendre que s'il vouloit me donner quelque chose à manger, je lui en ferois volontiers présent. Il me témoigna qu'il y consentoit : mais au lieu d'un mouton que j'espérois pour le moins, il ne m'apporta qu'un peu de lait, dont il fallut paroître content.

Comment les Mandarins soulagent leur faim.

Nous passâmes la nuit dans ce lieu, près d'un grand feu qu'on avoit allumé devant les cases des Hottentots. Ces barbares ne firent que danser & pousser des cris jusqu'au jour ; ce qui nous obligea de renoncer au sommeil, pour nous tenir incessamment sur nos gardes. Nous partîmes le matin ; & prenant le chemin de la mer, nous arrivâmes au rivage vers midi. Les moules que nous trouvâmes le long des rochers, nous firent un charmant festin. Après nous en être rassasiés, chacun eût soin d'en faire sa provision pour le soir. Mais il falloit rentrer dans les bois pour y chercher de l'eau. Nous n'en pûmes trouver qu'à la fin du jour. Encore n'étoit-ce qu'un filet d'eau fort sale. Mais personne ne se donna le tems de la laisser reposer pour en boire. On campa sur le bord du ruisseau, avec la précaution de faire la garde toute la nuit, dans la crainte des Caffres, dont on soupçonnoit les intentions.

Leurs allarmes dans le village des Hottentots.

Le jour suivant, nous nous trouvâmes au pied d'une haute montagne qu'il fallut traverser avec une étrange fatigue. La faim nous pressa plus que jamais, & rien ne s'offroit pour l'appaiser. Du sommet de la montagne, nous vîmes sur un coteau des herbes assez vertes & quelques fleurs. On y courut. On se mit à manger les moins ameres. Mais ce qui appaisoit notre faim, augmenta notre soif, jusqu'à nous causer un tourment qu'il faut avoir éprouvé pour le comprendre. Cependant, nous ne trouvâmes de l'eau que bien avant dans la nuit, au pied de la même montagne. Lorsque tout le monde y fut rassemblé, on tint Conseil ; & d'un commun accord, on prit la résolution de ne plus s'enfoncer dans les terres, comme on avoit fait jusqu'alors pour abréger le chemin. Le Capitaine & les Pilotes reconnoissoient qu'ils s'étoient trompés. Ne pouvant plus cacher leur erreur, ils avouoient

Ils se remettent en marche.

Erreur du Capitaine & des Pilotes.

(60) *Ibidem.*

OCCUM CHAMNAM. 1686.

qu'ils étoient incertains, & du lieu que nous cherchions, & du chemin qu'il falloit tenir, & du tems dont nous avions besoin pour y arriver. D'ailleurs, on étoit sûr, en suivant la Côte, de trouver des moules, & d'autres coquillages, qui étoient du moins une ressource continuelle contre la faim. Enfin, comme la plupart des rivieres, des ruisseaux & des fontaines ont leur cours vers la mer, nous pouvions espérer d'avoir moins à souffrir de la soif.

Fausse espérance qui augmente leur misere.

A la pointe du jour, nous reprîmes le chemin du rivage, où nous arrivâmes deux heures avant midi. On découvrit d'abord une grande plage, terminée par une grosse montagne, qui s'avançoit fort loin dans la mer. Cette vûe réjouit tout le monde, parce que les Pilotes assurerent que c'étoit le Cap de Bonne-Espérance. Une si douce nouvelle ranima tellement nos forces, que sans nous reposer un moment, nous continuâmes de marcher jusqu'à la nuit. Mais après avoir fait cinq ou six lieues, on reconnut que ce n'étoit pas le Cap qu'on avoit espéré. De mortels regrets succéderent à l'espérance. On se consola un peu néanmoins, sur le récit d'un Matelot, qui ayant été à la découverte une heure avant le coucher du Soleil, rapporta qu'il avoit trouvé à peu de distance une petite Isle presque couverte de moules, avec une fort bonne source d'eau. On se hâta de s'y rendre, pour y passer la nuit; & le lendemain, on se trouva si bien du rafraîchissement qu'on s'y étoit procuré, qu'on prit le parti d'y demeurer tout le jour & la nuit suivante. Ce séjour nous délassa beaucoup, & l'abondance de la nourriture y remit un peu nos forces. Le soir, nous étant assemblés, suivant notre coutume, un peu à l'écart des Portugais, nous fûmes surpris de voir manquer un de nos Mandarins. On le chercha de tous côtés, on l'appella par des cris; mais ces soins furent inutiles. Ses forces l'avoient abandonné en chemin. L'extrême aversion qu'il avoit pour les herbes & pour les fleurs, que les autres mangeoient du moins sans dégoût, ne lui avoit pas permis d'en porter même à la bouche. Il étoit mort de faim & de foiblesse, sans pouvoir se faire entendre & sans être apperçu de personne. Quatre jours auparavant, un autre Mandarin avoit eu le même sort. Il faut que la misere endurcisse beaucoup le cœur. En tout autre tems, la mort d'un ami m'eût causé une vive affliction; mais dans cette occasion je n'y fus presque pas sensible.

Mort funeste de deux Mandarins.

Invention pour porter de l'eau.

Pendant le jour & les deux nuits que nous passâmes dans l'Isle, on remarqua certains arbres secs & assez gros, qui étoient percés par les deux bouts. La soif, qui nous avoit paru jusqu'alors un tourment si cruel, nous inspira le moyen d'en tirer quelque utilité. Chacun se pourvut d'un de ces longs tubes; & l'ayant bien fermé par le bas, on le remplit d'eau pour la provision du jour. Dans l'incertitude de la situation du Cap de Bonne-Espérance, les Pilotes proposerent de monter sur celui que nous avions devant nous. Du sommet, on pouvoit espérer de découvrir l'objet de nos recherches. Cette idée plut à tout le monde. On eut besoin de beaucoup d'efforts, pour grimper sur une hauteur escarpée; & pendant tout le jour, on ne vécut que d'herbes & de fleurs, qui s'y trouvoient en différens lieux.

Troupe d'Eléphans.

Vers le soir, en descendant de cette montagne, d'où nous avions eu le chagrin de ne pas appercevoir ce que nous cherchions, nous découvrîmes à une demie lieue de nous une troupe d'Eléphans, qui paissoient dans une vaste

vaste campagne, mais qui n'étoient pas d'une grandeur extraordinaire. On passa la nuit sur le rivage, au pied de la montagne. Le soleil n'étant point encore couché, on se répandit de tous côtés, sans rien trouver qui pût servir d'aliment. De tous les Siamois, je fus le seul à qui le hazard offrit de quoi souper. J'avois cherché des herbes ou des fleurs; & n'en ayant trouvé que de fort ameres, je m'en retournois, après m'être inutilement fatigué; lorsque j'apperçus un serpent, fort menu à la vérité, mais assez long. Je le poursuivis dans sa fuite, & je le tuai d'un coup de poignard. Nous le mîmes au feu, sans autre précaution; & nous le mangeâmes tout entier, sans excepter la peau, la tête & les os. Il nous parut de fort bon goût. Après cet étrange festin, nous remarquâmes qu'il nous manquoit un de nos trois Interprêtes. On décampa, le lendemain, un peu plus tard qu'à l'ordinaire. Il s'étoit élevé à la pointe du jour, un gros brouillard, qui avoit obscurci tout l'horison. A peine eûmes-nous fait un quart de lieue, que nous fumes incommodés d'un vent très-froid, & le plus impétueux que j'eusse éprouvé de ma vie. Peut-être l'affoiblissement de nos forces nous le faisoit-il trouver plus violent qu'il n'étoit en effet; mais ne pouvant mettre un pied devant l'autre, nous fumes obligés, pour avancer un peu vers notre terme, d'aller successivement à droite & à gauche, comme on louvoie sur mer. Vers deux heures après-midi, le vent nous amena une grosse pluie, qui dura jusqu'au soir. Elle étoit si épaisse & si pesante, que dans l'impossiblité de marcher, les uns se mirent à l'abri sous quelques arbres secs, d'autres allerent se cacher dans le creux des rochers, & ceux qui ne trouverent aucun azile s'appuyerent le dos contre la hauteur d'une ravine, en se pressant les uns les autres pour s'échauffer un peu, & pour résister à la violence de l'orage. La description de nos peines surpasse ici toute expression. Quoique nous eussions passé le jour sans manger, & que nous n'eussions bû que de l'eau de pluie, la faim nous parut le moindre de nos maux, lorsqu'à l'arrivée de la nuit, tremblans de lassitude & de froid, il nous fut impossible de fermer l'œil & même de nous coucher, pour prendre un peu de repos.

Aussi nous crûmes-nous délivrés de la moitié de notre misere, en voyant paroître le jour. L'engourdissement, la foiblesse & les autres maux qui nous restoient d'une si fâcheuse nuit ne nous empêcherent pas de tourner nos premiers soins à rejoindre les Portugais. Mais quels furent notre étonnement & notre tristesse de ne les plus appercevoir? Envain nos yeux les chercherent de tous côtés. Non-seulement nous n'en découvrîmes pas un seul, mais il nous fut impossible de juger quel chemin ils avoient pris. Dans ce cruel moment, tous les maux que nous avions essuyés jusqu'alors, la faim, la soif, la lassitude, & la douleur, se reunirent devant nous pour nous accabler. La rage & le desespoir se saisirent de notre cœur. Nous nous regardions les uns les autres, étonnés, à demi morts, dans un profond silence & sans aucun sentiment. Le second Ambassadeur fut le premier qui reprit courage. Il nous assembla tous, pour délibérer sur notre sort. Après nous avoir représenté que les Portugais ne pouvoient nous avoir abandonnés sans de fortes raisons, & que nous avions été obligés nous-mêmes de laisser notre premier Ambassadeur derriere nous, dans une affreuse solitude, il nous fit considérer que le secours que nous avions tiré d'eux ne méritoit pas d'être

OCCUM CHAMNAM, 1686.

L'Auteur tue un serpent & le mange tout entier.

Vent terrible.

Pluie qui l'est encore plus.

Les Siamois sont abandonnés des Portugais.

Leur consternation.

Discours d'un Mandarin qui releve leur courage.

regretté ; & que nous pouvions continuer de suivre les Côtes, suivant la résolution que nous avions prise de concert. » Il n'y a qu'une seule chose, » nous dit-il, que nous devons préférer à tout le reste, & qui m'empêcheroit de sentir mon malheur si j'avois l'esprit tranquille sur ce point. Vous » êtes tous témoins du profond respect que j'ai toujours eu pour la lettre » du grand Roi dont nous sommes les Sujets. Mon premier soin, dans notre » naufrage, fut de la sauver. Je ne puis même attribuer ma conservation » qu'à la bonne fortune qui accompagne toujours ce qui appartient à notre » Maître. Vous avez vu avec quelle circonspection je l'ai portée. Quand » nous avons passé la nuit sur des montagnes, je l'ai toujours placée au » sommet, ou du moins, au-dessus de notre troupe ; & me mettant un peu » plus bas, je me suis tenu dans une distance convenable pour la garder. » Quand nous nous sommes arrêtés dans les plaines, je l'ai toujours attachée à la cime de quelque arbre. Pendant le chemin, je l'ai portée sur mes » épaules, aussi long-tems que je l'ai pû ; & je ne l'ai confiée à d'autres, » qu'après l'épuisement de mes forces. Dans le doute où je suis si je pourrai vous suivre long-tems, j'ordonne, de la part du grand Roi notre Maître, au troisiéme Ambassadeur, qui en usera de même à l'égard du premier Mandarin s'il meurt avant lui, de prendre après ma mort les mêmes » soins de cette auguste lettre. Si, par le dernier des malheurs, aucun de » nous ne pouvoit arriver au Cap de Bonne-Espérance, celui qui en sera » chargé le dernier, ne manquera point de l'enterrer avant que de mourir, » sur une montagne, ou dans le lieu le plus élevé qu'il poutra trouver ; afin » qu'ayant mis ce précieux dépôt à couvert d'insulte, il meure prosterné dans » le même lieu, avec autant de respect, en mourant, que nous en devons » au Roi pendant notre vie. Voilà ce que j'avois à vous recommander. Après » cette explication, reprenons courage, ne nous séparons jamais, allons à » petites journées ; la fortune du grand Roi, notre Maître, nous protegera » toujours.

Extrême respect des Siamois pour les lettres de leur Roi.

Ils s'efforcent de retrouver les Portugais.

Ce discours nous remplit de résolution. Cependant, au lieu de nous attacher à suivre les Côtes, on convint qu'il falloit tenter de rejoindre les Portugais, & prendre le chemin qu'on pouvoit juger qu'ils avoient suivi. Nous avions devant nous une grande montagne, & sur la droite, un peu à côté, quelques petites collines. Nous nous persuadâmes aisément que fatigués comme ils étoient, ils n'auroient pas choisi les plus rudes passages, quoiqu'ils fussent les plus droits. On prit par la premiere colline. Cette journée me couta d'étranges douleurs. Non-seulement la nuit précédente m'avoit rendu les jambes roides & engourdies, mais elles commencerent à s'enfler avec tout mon corps. Quelques jours après, il me sortit de tout le corps, sur-tout des jambes, une eau blanchâtre & pleine d'écume. Nous marchions fort vite ; ou du moins, il nous sembloit que nous faisions beaucoup de diligence, quoiqu'en effet nous fissions peu de chemin. Vers midi, nous arrivâmes fort las au bord d'une riviere, qui pouvoit avoir soixante pieds de large, & sept ou huit de profondeur. Nous doutâmes si les Portugais l'avoient passée, parce que sans avoir beaucoup de largeur elle étoit extrêmement rapide. Quelques Siamois essayerent de la traverser ; mais le courant étoit si impétueux qu'ils retournerent sur leurs pas dans la crainte d'être emportés. Cependant

Riviere qu'ils veulent traverser.

on résolut de tenter encore une fois le passage ; & pour le faire avec moins de péril, on s'avisa de lier ensemble toutes les écharpes de la troupe, dont un Mandarin fort robuste entreprit d'attacher un bout au tronc d'un arbre qu'on voyoit de l'autre côté de la riviere, dans l'espérance qu'à la faveur de cette espece de chaîne, chacun pourroit passer successivement. Mais à peine le Mandarin fut-il au milieu de la riviere, que ne pouvant résister au cours de l'eau, il fut obligé de quitter le bout des écharpes, pour nager vers l'autre bord ; & malgré toute son adresse, il fut jetté contre une pointe de terre, qui le blessa dans plusieurs endroits du corps. Il prit le parti de remonter à pied le long du rivage, pour crier, vis-à-vis de nous, qu'il n'étoit pas vraisemblable que les Portugais eussent pris cette route. On lui dit de nous rejoindre ; ce qu'il ne put exécuter qu'en remontant bien haut, pour se remettre à la nage.

Ils en suivent les rives.

Nous conclûmes que les Portugais avoient suivi le bord où nous étions, & l'on prit le même chemin. Un bas déchiré, qu'on trouva une demie lieue plus loin, nous confirma dans cette opinion. Après des peines infinies, nous arrivâmes au bas d'une montagne, qui étoit creusée par le pied ; comme si la nature en eût voulu faire un logement pour les passans. Il y avoit assez d'espace pour nous y loger tous ensemble. Nous y passâmes une nuit très-froide, & par conséquent très-douloureuse. Depuis quelques jours que mes jambes & mes pieds s'étoient enflés, je ne pouvois porter de souliers ni de bas. Cette incommodité s'accrut tellement, qu'en m'éveillant le matin, je remarquai sous moi la terre couverte d'eau & d'écume, qui étoient sorties de mes pieds. Cependant je trouvai des forces pour partir.

Ils trouvent quelques traces des Portugais.

Pendant tout le jour, nous continuâmes de suivre les bords de la Riviere, impatiens de trouver les Portugais, que nous ne pouvions croire éloignés. Nous trouvions, par intervalles, des traces de leur marche. A quelque distance de la caverne où nous avions couché, un de nos gens apperçut un peu à l'écart, un fusil avec une boete à poudre, qu'un Portugais avoit apparemment laissés, dans l'impuissance de les porter plus loin. Cette rencontre nous fut d'une extrême utilité. Depuis que nous suivions la riviere, nous n'avions trouvé aucune espece de nourriture, & nous étions à demi morts de faim. On fit aussi-tôt du feu. Pour moi, qui n'avois plus d'usage à faire de mes souliers, & qui étois même embarassé de cet inutile fardeau, j'en séparai toutes les pieces, que je fis griller ; & nous les mangeâmes avidement. On essaya de manger le chapeau d'un de nos valets, après l'avoir fait griller long-tems ; mais il fut impossible de le mâcher, il falloit en faire cuire les pieces jusqu'à les mettre en cendre ; & dans cet état, elles étoient si ameres & si dégoutantes qu'elles révoltoient l'estomac.

Mort d'un des Interprétes Siamois.

Après avoir repris notre route, nous trouvâmes encore, au pied d'un coteau, une preuve bien sensible que les Portugais suivoient comme nous le bord de la riviere. Ce fut le corps d'un de nos Interpretes, qui s'étoit joint à leur troupe, & qui étoit mort en chemin. Il avoit les genoux en terre, & les mains, la tête & le reste du corps appuyés sur le revers d'un petit côteau. Les deux Interpretes qui nous restoient, étant Metifs, c'est-à-dire, nés de Peres Européens & de Meres Siamoises, n'avoient pas voulu se séparer des Portugais & nous avoient abandonnés avec eux. Nous jugeâmes

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Murmures de la Troupe.

que celui ci étoit mort de froid. Le côteau étoit couvert d'une si belle verdure, que chacun y fit une petite provision d'herbes & de feuilles les moins ameres, pour le repas du soir. L'idée que les Portugais étoient trop loin devant nous, & que nous nous fatiguions inutilement pour les rejoindre, commençoit à nous faire regreter d'avoir quitté la petite Isle où nous avions trouvé de l'eau excellente & quantité de moules. Mais le chagrin & les murmures augmenterent beaucoup, dans le lieu où nous devions passer la nuit. Il n'y avoit que deux chemins à prendre, tous deux fort difficiles; & rien ne pouvoit servir à nous faire distinguer lequel des deux les Portugais avoient suivi. D'un côté, on voyoit une montagne très-rude, & de l'autre un marécage, coupé de divers canaux que la riviere formoit naturellement, & qui, dans plusieurs endroits, inondoient une partie de la campagne. On ne pouvoit se persuader que les Portugais eussent traversé la montagne. Il n'y avoit pas plus d'apparence qu'ils fussent entrés dans le marais, qui nous paroissoit presqu'entierement inondé, & qui n'offroit d'ailleurs aucun vestige d'hommes. Nous délibérâmes une partie de la nuit s'il falloit passer outre, ou retourner sur nos pas. La difficulté de choisir entre les deux routes, parut si difficile à surmonter, que tout le monde fut d'avis de ne pas aller plus loin. Il paroissoit impossible de traverser le marais, sans se mettre en danger d'y périr mille fois; & passer sur la montagne, c'étoit s'exposer à mourir de soif, parce qu'il n'y avoit aucune apparence d'y trouver de l'eau, & qu'il ne falloit pas moins de deux jours pour la traverser. On conclut de retourner à la petite Isle qu'on regrettoit d'avoir quittée; d'y attendre pendant quelques jours des nouvelles de la troupe Portugaise; & si nous n'en recevions aucune lorsque nous aurions consumé les rafraichissemens, d'aller trouver volontairement les Hottentots, & de nous offrir à leur servir d'Esclaves, pour garder leurs troupeaux. Cette condition nous paroissoit plus douce que le malheureux état où nous gémissions depuis si long-tems.

Elle retourne sur ses pas.

Leur joie, en arrivant à l'Isle aux Moules.

Après la résolution du conseil, il nous tarda que le jour fût venu pour nous remettre en marche. Nous retournâmes sur nos pas avec tant de courage, dans le desir de revoir l'Isle désirée, & d'y soulager la faim qui nous devenoit chaque jour plus insupportable, que nous y arrivâmes le troisiéme jour. Nous sentîmes des transports de joye à la vûe d'un lieu si agréable. Chacun s'efforça d'y entrer le premier. Mais la diligence des plus ardens fut inutile, parce que la marée en avoit fermé le passage. Cette Isle, à parler proprement, n'étoit qu'un rocher assez élevé, de figure ronde, & d'environ cent pas de circuit dans la haute mer; mais qui s'aggrandissoit lorsque la mer venoit à se retirer, & qui se trouvoit environné alors de quantité de petites roches, qu'on découvroit sur le sable. Nous attendîmes impatiemment le départ de la marée, qui nous rendit enfin la liberté du passage. Chacun s'empressa de prendre des moules. Après en avoir amassé suffisamment pour toute la journée, nous en mangions une partie, & nous exposions l'autre au Soleil, où nous la faisions cuire au feu pour le soir. Toutes les côtes voisines étoient si désertes & si arides, qu'il ne s'y trouvoit qu'un petit nombre d'arbres secs, pour allumer du feu. Nous ne pouvions vivre néanmoins sans ce secours; car à peine étions-nous endormis, que le froid & l'humidité nous réveilloient. Le bois nous manquant bientôt sur le rivage,

Le bois leur manque.

quelques-uns en allerent chercher plus loin dans les terres. Mais les environs n'étoient que des deserts couverts de sable, & pleins de rochers escarpés, sans arbres, & sans aucune verdure. On trouva beaucoup de fiente d'Eléphans, qui servit deux ou trois jours à l'entretien de notre feu. Enfin ce dernier secours nous ayant aussi manqué, la rigueur du froid nous fit abandonner un lieu qui nous avoit fourni pendant six jours des rafraichissemens si nécessaires à nos besoins. Nous prîmes le parti de chercher les Hottentots, pour nous abandonner à la discretion des plus barbares de tous les hommes. Mais à quoi ne nous serions-nous pas exposés, pour sauver une vie qui nous avoit déja couté si cher?

Occum Chamnam. 1686.

Ils prennent la résolution de s'abandonner aux Hottentots.

Nous partîmes, en regrettant amerement les moules & l'eau douce que nous laissions dans l'Isle. Ce qui avoit achevé de nous déterminer, c'étoit l'idée que les Portugais ne nous donnant point de leurs nouvelles, ils devoient être morts en chemin, ou qu'ils nous croyoient morts nous-mêmes, ou que les gens qu'ils avoient envoyés au devant de nous ne viendroient pas nous déterrer dans cette Isle écartée. Avant que de nous mettre en marche, chacun fit, suivant ses forces, une provision d'eau douce & de moules. On alla passer la nuit au bord d'un étang d'eau salée, fort près d'une montagne où nous avions déja campé. Il fut heureux pour nous d'avoir apporté de l'eau & des vivres, car nous ne découvrîmes rien qui fût propre à servir d'aliment. Dès la pointe du jour, chacun se mit à chercher un peu d'herbe ou quelques feuilles d'arbres. Nous voulions conserver le reste de nos moules, pour des occasions plus pressantes. Quelques-uns descendirent dans le Lac, pour y trouver quelques poissons: mais ce n'étoit qu'un amas d'eau salée & bourbeuse.

Motifs qui les obligent de quitter l'Isle.

Tandis que nous étions ainsi dispersés, ceux qui n'étoient pas éloignés du Lac apperçurent trois Hottentots, qui venoient droit vers eux. Un signe dont on étoit convenu nous rassembla aussi-tôt, & nous attendîmes ces trois hommes, qui marchoient à grands pas pour nous joindre. Dès qu'ils se furent approchés, nous reconnûmes, aux pipes dont ils se servoient, qu'ils avoient quelque commerce avec les Européens. La difficulté de part & d'autre, fut d'abord à nous faire entendre. Ils nous faisoient des signes de leurs mains, en élevant six doigts, & criant de toutes leurs forces, *Hollanda, Hollanda.* Quelques-uns de nos Siamois les prirent pour des Emissaires de ceux que nous avions déja rencontrés, & qui nous cherchoient peut-être pour nous massacrer. D'autres croyoient entendre, par leurs signes, que le Cap de Bonne-Espérance, n'étoit éloigné que de six journées. Après un peu de délibération, nous nous déterminâmes à suivre ces guides, dans quelque lieu qu'ils voulussent nous mener, par la seule raison qu'il ne pouvoit nous arriver rien de pire que ce que nous avions déja souffert, & que la mort même étoit le remede de tant de malheurs qui nous rendoient la vie insupportable. Cependant, nous cessâmes bientôt de prendre ces Hottentots pour des Espions, en reconnoissant qu'ils n'étoient pas si simples que les premiers, & qu'ils avoient quelque liaison avec les Européens. Ils avoient apporté un quartier de mouton, que la faim nous obligea de leur demander. Ils nous firent connoître que nous l'obtiendrions pour de l'argent; & jugeant par nos signes que nous n'en avions pas, ils nous témoignerent qu'ils accepteroient

Rencontre de trois Hottentots.

Ce qu'on croit entendre par leurs signes.

Secours que les Siamois tirent d'eux.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

nos boutons, qui étoient d'or & d'argent. Je leur en donnai six d'or : ils m'abandonnerent aussi-tôt le quartier de mouton, que je fis griller, & que je partageai ensuite avec mes Compagnons.

Ces guides inconnus nous pressoient fort de les suivre. Ils marchoient quelque-tems devant nous ; & notre lenteur paroissant leur causer de l'impatience, ils revenoient à nous pour nous exciter. Nous avions quitté l'Etang vers midi. Ils nous menerent camper au pied d'une hauteur. Le chemin avoit été fort rude. De quinze que nous étions encore, sept se trouverent si accablés de misere & de fatigue, que le lendemain, lorsqu'il fallut partir, il leur fut impossible de faire usage de leurs jambes. Nous tinmes conseil sur ce triste incident. On résolut de laisser dans ce lieu les plus foibles, avec une partie des moules séches qui nous restoient ; en les assurant que notre premier soin, si nous avions le bonheur de trouver une habitation Hollandoise, seroit de leur envoyer des voitures commodes. Quelque dure que leur parût cette séparation, la nécessité les força d'y consentir. A la vérité, nous étions tous dans un misérable état ; il n'y avoit pas un de nous qui n'eût le corps, sur-tout les cuisses & les pieds, extraordinairement enflés : mais les malheureux que nous abandonnions étoient si défigurés qu'ils faisoient peur. Nous emportâmes un regret fort amer, de quitter ces chers Compagnons, dans l'incertitude de les revoir jamais : mais ils ne pouvoient recevoir de nous aucun soulagement, quand nous aurions pris le parti de mourir avec eux.

Sept Siamois abandonnés de leurs Compagnons.

Après nous être dit un triste adieu, nous recommençâmes à marcher, pour suivre nos guides, qui nous avoient éveillés de fort grand matin. Comme j'étois toujours un des plus diligens, je fus témoin d'un spectacle fort desagréable, auquel je ne m'arrête ici que pour faire connoître la saleté de cette barbare Nation. Après avoir fait du feu, pour se chauffer à la fin d'une nuit très-froide, ils prirent des charbons éteints, & les ayant mis dans un trou, qu'ils creuserent exprès, ils urinerent dessus, ils broyerent tout ensemble, & s'en frotterent long-tems le visage & tout le corps. Après cette cérémonie, ils vinrent se présenter devant nous, fort chagrins de nous voir moins prompts qu'eux. Enfin, la patience parut leur manquer. Ils tinrent conseil entr'eux, pendant quelques momens. Deux se détacherent, & prirent le devant avec beaucoup de diligence. Le troisiéme demeura près de nous, sans s'écarter jamais, & s'arrêtoit même, à chaque occasion, aussi long-tems que nous paroissions le desirer.

Exemple de la saleté des Hottentots.

Nous employâmes six jours entiers à le suivre, avec une fatigue & des peines, qui nous semblerent beaucoup plus insupportables que les précédentes. Il falloit incessamment monter & descendre, par des lieux dont la seule vûe nous effrayoit. Notre guide, accoutumé à grimper sur les hauteurs les plus escarpées, avoit peine lui-même à se soutenir dans plusieurs passages. Quelques Siamois, lui voyant prendre le chemin d'une montagne si rude qu'ils la croioient inaccessible, formerent la résolution de l'assommer ; dans l'idée qu'il ne nous y menoit que pour nous faire périr. Le second Ambassadeur leur fit honte de ce cruel dessein. Il leur représenta que ce pauvre Hottentot nous servoit sans y être obligé, & que dans notre situation l'ingratitude seroit le plus horrible de tous les crimes. Comme les difficultés, qui étonnent à la premiere vûe, s'applanissent lorsqu'on les envisage de près,

Reste de la marche & ses difficultés.

Humanité d'un des Ambassadeurs Siamois.

LE ROY D'ACHEM.



ces mêmes lieux, qui nous sembloient si dangereux dans l'éloignement, prenoient une autre face à mesure que nous avancions, & les pentes devenoient plus faciles. Enfin, malgré tous nos maux, la lassitude, la faim & la soif, il n'y avoit pas d'obstacles que notre courage ne nous fît surmonter.

Alimens que les deserts d'Afrique offrent aux misérables.

Pendant ce tems-là, nous ne vivions que de nos moules sechées au soleil, & nous les ménagions soigneusement. On se croyoit heureux de rencontrer certains petits arbres verds, dont les feuilles avoient une aigreur appétillante & servoient d'assaisonnement à nos moules. Les grenouilles vertes nous paroissoient aussi d'un fort bon goût. Nous en trouvions souvent, sur-tout dans les lieux couverts de verdure. Les santerelles nous plaisoient moins. Mais l'insecte qui nous parut le plus agréable étoit une espece de grosse mouche, ou de hanneton fort noir, qui ne se trouve & qui ne vit que dans l'ordure. Nous en trouvâmes beaucoup sur la fiente des Eléphans. L'unique préparation qu'on apportoit, pour les manger, c'étoit de les faire griller au feu. Je ne ferai pas difficulté d'avouer que je leur trouvois un goût merveilleux. Ces connoissances peuvent être utiles à ceux qui auront le malheur de se trouver réduits aux mêmes extrêmités (61).

Rencontre de deux Hollandois, qui venoient au-devant des Siamois.

Enfin, le trente-uniéme jour de notre marche, & le sixiéme après l'heureuse rencontre des Hottentots, en descendant une colline, vers six heures du matin, nous apperçumes quatre personnes sur le sommet d'une très-haute montagne qui étoit devant nous & que nous devions traverser. On les prit d'abord pour des Hottentots, parce que l'éloignement ne permettoit pas de les distinguer, & qu'il ne pouvoit pas nous venir à l'esprit que ces deserts eussent d'autres créatures humaines à nous offrir. Comme ils venoient à nous & que nous marchions vers eux, nous fûmes bien-tôt agréablement détrompés. Il nous fut aisé de reconnoître deux Hollandois, avec les deux Hottentots qui nous avoient quittés en chemin. Le transport de notre joie fut proportionné à toutes les peintures qu'on a lûes de notre misere. Ce sentiment augmenta lorsque nos Libérateurs se furent approchés. Ils commencerent par nous demander si nous étions Siamois, & où étoient les Ambassadeurs du Roi notre Maître. On les leur montra. Ils leur firent beaucoup de civilités; après quoi, nous ayant invités à nous asseoir, ils firent approcher les deux Caffres qui les accompagnoient, chargés de quelques rafraîchissemens qu'ils nous avoient apportés. A la vûe du pain frais, de la viande cuite & du vin, nous ne pûmes modérer les mouvemens de notre reconnoissance. Les uns se jettoient aux pieds des Hollandois & leur embrassoient les genoux. D'autres les nommoient leurs peres, leurs libérateurs. Pour moi, je fus si pénétré de cette faveur inestimable, que dans le sentiment qui m'agitoit, je voulus leur faire voir, sur le champ, le prix que j'attachois à leurs genereux soins. Notre premier Ambassadeur, en nous ordonnant de le laisser derriere nous & d'aller lui chercher quelque voiture, s'étoit défait de plusieurs pierreries que le Roi, notre Maître, lui avoit confiées pour en faire divers présens. Il m'avoit donné cinq gros diamans, enchassés dans autant de bagues d'or. Je fis présent d'une de ces bagues à chacun des deux Hollandois, pour les remercier de la vie dont je croiois leur avoir obligation.

Transports naturels de reconnoissance.

(61) Pages 321 & précédentes.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Les secours augmentent la foiblesse des Siamois.

Ils sont portés dans une Habitation Hollandoise.

Mais ce qui paroîtra surprenant, c'est qu'après avoir bû & mangé, nous nous sentîmes tous si foibles, & dans une si grande impossibilité d'aller plus loin, qu'aucun de nous ne put se lever qu'avec des douleurs incroyables. En un mot, quoique les Hollandois nous representassent qu'il ne nous restoit qu'une heure de chemin jusqu'à leurs habitations, où nous nous reposerions à loisir, personne n'eut assez de force & de courage pour entreprendre une marche si courte. Nos généreux guides, reconnoissant que nous n'étions plus capables de faire un pas, envoyerent les Hottentots nous chercher des voitures. En moins de deux heures, nous les vîmes revenir avec deux charettes & quelques chevaux. Le second de ces deux secours nous fut inutile. Personne n'ayant pu s'en servir, nous nous mîmes tous sur les charettes, qui nous porterent à l'habitation Hollandoise. Elle n'étoit éloignée que d'une lieue. Nous y passâmes la nuit, couchés sur la paille, avec plus de douceur qu'on n'en a jamais ressenti dans la meilleure fortune. Mais le lendemain, à notre réveil, quelle fut notre joie de nous voir délivrés, & desormais à couvert des effroyables souffrances que nous avions essuyées l'espace de trente & un jours.

Ils se rendent à la Forteresse du Cap.

Notre premier soin fut de prier les Hollandois d'envoyer une charette, avec les rafraichissemens nécessaires, aux sept Siamois que nous avions laissés en chemin. Après avoir vû partir cette voiture, nous nous rendimes, sur deux autres, dans une habitation Hollandoise à quatre ou cinq lieues de la premiere. A peine y fumes-nous arrivés, que nous vimes paroître plusieurs Soldats, envoyés par le Gouverneur pour nous servir d'escorte, & deux chevaux pour les deux Ambassadeurs. Mais ils étoient si malades, qu'ils n'oserent s'en servir. Ainsi nous reprimes nos charettes; & dans cet équipage, nous nous rendimes à la Forteresse que les Hollandois ont à la rade du Cap de Bonne-Esperance. Le Commandant, averti de notre arrivée, envoya son Sécretaire au-devant des Ambassadeurs, pour leur faire des complimens de sa part. On nous fit entrer dans le Fort, au travers d'une vingtaine de Soldats rangés en haie. Nous fûmes conduits à la maison du Commandant, qui se trouva au pied de l'escalier, où il reçut avec de grandes marques de respect & d'affection les Ambassadeurs & les Mandarins de leur suite. Il nous fit entrer dans une salle, où nous ayant priés de nous asseoir, il nous fit apporter des rafraichissemens, tandis qu'il faisoit tirer onze coups de canon, pour honorer le Roi de Siam dans la personne de ses Ministres. Nous le conjurâmes d'envoyer, avec toute la diligence possible, quelque secours au premier Ambassadeur, que nous avions laissé assez près du rivage où notre vaisseau s'étoit brisé. Il nous répondit que dans la saison où l'on étoit encore, il étoit impossible de nous satisfaire; mais qu'aussi-tôt qu'elle seroit passée, il ne manqueroit pas d'y employer tous ses soins. Il ajouta que nous étions heureux d'avoir suivi les côtes; que si nous eussions été un peu pénetré dans les bois, nous serions infailliblement tombés entre les mains de certains Caffres qui nous auroient massacrés sans pitié.

Civilités qu'ils reçoivent du Commandant.

Les Hollandois se font payer le service qu'ils avoient rendu aux François.

Lorsqu'en approchant du Cap nous eûmes apperçu plusieurs Navires à la rade, nous sentîmes l'esperance de revoir encore une fois nos parens, & notre chere patrie. Les offres du Commandant nous confirmerent dans une idée si consolante, & nous firent presqu'entierement oublier nos peines. Il fut

fut fidele à ses promesses. Son Sécretaire reçut ordre de nous conduire au logement qu'il nous avoit fait préparer, & l'on nous y fournit libéralement tous les rafraîchissemens qui nous étoient nécessaires. Il est vrai qu'il fit tenir un compte exact de notre dépense, & du loyer même de notre maison, qu'il envoya jusqu'à Siam, aux Ministres du Roi notre Maître, & qui lui fut payé avec autant d'exactitude. On lui remboursa jusqu'à la paye de l'Officier & des Soldats, qui étoient venus au-devant de nous, & qui firent la garde à notre porte pendant tout le séjour que nous fîmes au Cap.

Avantures des Portugais dans la même route.

Les Portugais y étoient arrivés huit jours avant nous, après avoir encore plus souffert. Un Pere Portugais de l'Ordre de S. Augustin, qui accompagnoit par l'ordre du Roi, les Ambassadeurs destinés à la Cour de Portugal, nous fit une peinture de leurs peines, qui nous tira les larmes des yeux. Un Tygre, nous dit-il, auroit eu le cœur attendri des cris & des gémissemens de ceux qui tomboient au milieu de leur marche, également accablés de douleur & de faim. Ils invoquoient l'assistance de leurs amis & de leurs proches. Tout le monde paroissoit insensible à leurs plaintes. La seule marque d'humanité qu'on donnoit, en les voyant tomber, étoit de recommander leur ame à Dieu. On détournoit les yeux, on se bouchoit les oreilles, pour n'être pas effrayé par les cris lamentables qu'on entendoit sans cesse, & par la vûe des mourans qui tomboient presqu'à chaque heure du jour. Ils avoient perdu, dans ce voyage, depuis qu'ils nous eurent quitté, cinquante ou soixantes personnes de toute sorte d'âges & de conditions, sans y comprendre ceux qui étoient morts auparavant, parmi lesquels étoit un Jésuite, déja vieux & fort cassé.

Avanture déplorable d'un Capitaine Portugais & de son fils.

Mais le plus triste accident qu'on puisse s'imaginer, & dont on n'a peut-être jamais vû d'exemple, fut celui qui arriva au Capitaine du Vaisseau. C'étoit un homme de qualité, riche, & d'un caractere vertueux. Il avoit rendu des services considérables au Roi son Maître, qui estimoit sa valeur & sa fidélité. Je ne puis me rappeller son nom; mais on vantoit sa naissance, comme une des plus illustres du Portugal. Il avoit mené aux Indes son fils unique, âgé d'environ dix ou douze ans; soit qu'il eût voulu l'accoutumer de bonne heure aux fatigues de la mer, ou qu'il n'eût osé confier à personne l'éducation d'un enfant si cher. En effet, ce jeune Gentilhomme avoit toutes les qualités qui concilient l'estime & l'amitié. Il étoit bien fait de sa personne; bien élevé, savant pour son âge; d'un respect pour son pere, d'une docilité & d'une tendresse, qu'on auroit pû proposer pour modele. Le Capitaine, en se sauvant à terre, ne s'étoit fié qu'à ses propres mains du soin de l'y conduire en sureté. Pendant le chemin, il le faisoit porter par des Esclaves. Mais, enfin, tous ces Négres étant ou morts, ou si languissans, qu'ils ne pouvoient se traîner eux-mêmes, ce pauvre enfant devint si foible, qu'un jour après midi, la fatigue l'ayant obligé comme les autres de se reposer sur une colline, il lui fut impossible de se relever. Il demeura couché, les jambes roides, & sans les pouvoir plier. Ce spectacle fut un coup de poignard pour son pere. Il le fit aider, il l'aida lui-même à marcher. Mais ses jambes n'étant plus capables de mouvement, on ne faisoit que le traîner; & ceux que le Pere avoit priés de lui rendre ce service, sentant eux-mêmes leur vigueur épuisée, déclarerent qu'ils ne pou-

Occum Chamnam. 1686.

voient le soutenir plus long-tems, sans périr avec lui. Le malheureux Capitaine voulut essayer de porter son fils. Il le fit mettre sur ses épaules; mais n'ayant pas la force de faire un pas, il tomba rudement avec son fardeau. Cet enfant paroissoit plus affligé de la douleur de son pere que de ses propres maux. Il le conjura souvent de le laisser mourir, en lui représentant que les larmes qu'il lui voyoit verser, augmentoient sa douleur, sans pouvoir servir à prolonger sa vie. On n'esperoit pas, en effet, qu'il pût vivre jusqu'au soir. A la fin, voyant que ses discours ne faisoient qu'attendrir son pere, jusqu'à lui faire prendre la résolution de mourir avec lui, il conjura les autres Portugais avec des expressions dont le souvenir les attendrissoit encore, de l'éloigner de sa présence, & de prendre soin de sa vie. Deux Religieux représenterent au Capitaine que la Religion l'obligeoit de travailler à la conservation de sa vie. Ensuite tous les Portugais se réunirent pour l'enlever, & le porterent hors de la vûe de son fils, qu'on avoit mis un peu à l'écart, & qui expira dans le cours de la nuit. Cette séparation lui fut si douloureuse, qu'ayant porté jusqu'au Cap l'image de son malheur & le sentiment de sa tristesse, il y mourut deux jours après son arrivée (62).

Séjour des Siamois au Cap.

Nous passâmes près de quatre mois au Cap de Bonne-Espérance, pour attendre quelque Vaisseau Hollandois qui fit voile à Batavia. Mais nous fûmes plus de deux mois à reprendre nos forces. Un habile Chirurgien, qui se chargea de rétablir notre santé, nous imposa d'abord un régime, dont l'observation nous couta beaucoup. Malgré la peine que nous ressentions de ne pouvoir satisfaire notre appetit, il nous fit craindre de charger notre estomac de viandes qui l'eussent suffoqué. Ainsi nous éprouvâmes encore la faim, au milieu de l'abondance.

Comment leur santé se rétablit.

Leur départ pour Batavia.

Avant notre départ du Cap, nous apprîmes que le second Pilote de notre Vaisseau s'étoit sauvé dans un Navire Anglois. Le premier Pilote vouloit suivre son exemple; mais il fut gardé si étroitement par le Maître du Navire, & par tout le reste de l'équipage, qui vouloient le mener en Portugal, & le faire punir de sa négligence, qu'il ne put échapper à leurs observations. La plûpart des Portugais s'embarquerent sur des Vaisseaux Hollandois, qui devoient les porter à Amsterdam, d'où ils comptoient de retourner dans leur Patrie. Les autres monterent avec nous sur un Navire de la Compagnie Hollandoise, qui étoit arrivé au Cap dans l'arriere-saison, & qui nous porta heureusement à Batavia. Pour nous, après avoir passé six mois dans cette ville, nous fimes voile pour Siam au mois de Juin, & nous y arrivâmes dans le cours du mois de Septembre. Le Roi, notre Maître, nous y reçut avec des marques extraordinaires de tendresse & de bonté.

Ils retournent à Siam.

Raisons qui firent choisir Occum Chamnam, pour l'Ambassade de France & de Rome.

Il n'y avoit pas plus de six mois que j'étois à Siam, lorsque les Envoyés du Roi de France arriverent à la Barre avec leur Escadre. Oia-Vichaigen (*), premier Ministre du Roi, mon Maître, m'ordonna de me rendre de sa part sur leur bord, pour les remercier de l'honneur qu'ils lui avoient fait par leur Lettre & par le Gentilhomme qu'ils lui avoient député. Pendant mon

(62) Pages 33 & précédentes.

(*) C'étoit le nom Siamois du Seigneur Constance. *Voyez* l'Histoire de sa fortune dans le premier Voyage du Pere Tachard.

voyage, j'avois appris assez de Portugais pour le parler & pour me faire entendre. Ce fut cette raison qui fit tomber sur moi le choix du Ministre, & qui porta ensuite le Pere Tachard à me demander au Roi, pour l'Ambassade de France & de Rome. Quoique je fusse à peine remis des maux que j'avois soufferts, le récit des Mandarins qui venoient de France me fit naître une passion extrême de voir un Pays dont ils publioient tant de merveilles, & sur-tout d'admirer de près un Monarque, dont la renommée avoit porté la gloire & les vertus jusqu'aux Régions les plus éloignées.



DESCRIPTION
DU ROYAUME DE SIAM.

Remarque préliminaire.

» LE Roi de Siam nous a témoigné, dit le Pere Tachard, qu'il souhaitoit une Carte exacte de ses Etats & des Royaumes d'alentour. Il nous » a fait dire par le Seigneur Constance qu'il nous donneroit des Lettres de » recommandation pour les Princes ses voisins. Mais, après mon départ nos » Peres n'ont pas eu le tems d'exécuter ses ordres, parce qu'ils étoient pres- » sés de partir pour la Chine. Ensuite, la révolution de Siam ayant rendu cette entreprise encore plus difficile, on est réduit aux anciennes lumieres, qui se trouvent dispersées dans les Voyageurs.

Idée géographique du Royaume de Siam. Sa situation.

Le Royaume de Siam est bordé au Nord par celui de Laos, à l'Est par ceux de Camboye & de Keo, au Sud par un grand Golfe de son nom, & à l'Ouest par la presqu'Isle de Malaca. Ses Frontieres s'étendent, vers le Nord, jusques sous le vingt-deuxiéme degré; & comme la Rade qui termine son Golfe est à peu près à treize degrés & demi, il s'ensuit que toute cette étendue, qui est peu connue des Européens, est d'environ cent soixante-dix lieues en ligne droite. Du Levant au Nord, le Royaume est bordé par de hautes montagnes, qui le séparent du Royaume de Laos. Au Nord & au couchant, d'autres montagnes le séparent des Royaumes de Pegu & d'Ava. Cette double chaîne laisse entr'elle une espece de grande vallée, large en quelques endroits, de quatre-vingt à cent lieues, qui étant arrosée depuis *Chiamai*, jusqu'à la mer, c'est-à-dire, du Nord au midi, par une belle riviere que les Siamois nomment *Menam*, forme le corps ou la principale partie du Royaume (63).

Ville de Chiamai. Conjectures de la Loubere.

Les Siamois assurent que la ville qu'ils nomment Chiamai, est de quinze journées plus au Nord que les anciennes frontieres. La Loubere évalue ces quinze journées à soixante ou soixante-dix lieues, parce qu'elles se comptent par la riviere, c'est-à-dire, en la remontant. Il y avoit alors environ trente ans que leur Roi s'étant rendu maître de cette ville, l'avoit ensuite aban-

(63) Cette idée générale est tirée de la Loubere. Joost *Shuten*, Directeur de la Compagnie Hollandoise en ces quartiers-là, qui écrivoit en 1636, parle autrement des frontieres du Royaume de Siam. Il s'étend, dit-il, jusques sous le dix-huitiéme degré de latitude Septentrionale, & touche de ce côté aux Royaumes de Pegu & d'Ava. Du côté de l'Ouest, il est borné par le Golfe de Bengale. La Côte s'étend depuis Martavan jusques sous le septiéme dégré, où il confine du côté du Sud avec les Royaumes de Patan & de Queda. Depuis Patan, la Côte court vers le Nord jusqu'à treize degrés trente minutes, où elle se courbe en arc & fait le fond du Golfe de Siam. La Côte descend après vers le Sud, jusques sous le douziéme degré; & de ce côté-là, le Royaume de Siam joint à l'Est les deserts de Camboie, & au Sud les Royaumes de Jongoma, de Tangu & de Landslangh; de sorte qu'il a la forme d'une demi-lune de quatre cens cinquante lieues de circuit.

donnée, après en avoir enlevé tous les Habitans. Depuis, elle a été repeuplée par le Roi d'Ava, dont le Pegu dépend aujourd'hui. Mais les Siamois, qui étoient de cette expédition ne connoissoient pas ce Lac célébre, d'où nos Geographes font sortir la riviere de Menam, & dont ils prétendent qu'elle tire son nom (64) : ce qui fait juger à la Loubere qu'elle en est plus éloignée qu'ils ne l'ont crû, ou que ce Lac n'existe point (65). Il se peut aussi, dit-il, que cette ville, voisine de plusieurs Royaumes, & plus sujette qu'une autre aux ravages de la guerre, n'ait pas toujours été rebâtie au même lieu; & cette supposition lui paroît d'autant plus vraisemblable, que des villes qui ne sont que de bois, comme toutes celles de ces contrées, ne laissent, dans leur destruction, ni masures ni fondemens. Il ajoute qu'on peut douter que le Menam vienne d'un Lac; parce qu'en entrant dans le Royaume de Siam, il est si petit, que pendant l'espace d'environ cinquante lieues, il ne porte que de fort petits bateaux (66).

Description du Royaume de Siam.

D'où vient la riviere de Menam.

Cette riviere s'étant grossie de plusieurs autres & de quantité de ruisseaux, qu'elle reçoit des montagnes qu'on vient de représenter, se décharge dans le Golfe de Siam par trois embouchures, dont la plus navigable est celle qui est le plus au Levant. *Joost Schuten* la place sous le treizième degré trente minutes de latitude du Nord.

Avantages de la situation de Siam.

Les Montagnes, qui sont les fontieres communes d'Ava, de Pegu & de Siam, s'abbaissant par degrés, à mesure qu'elles s'étendent vers le Sud, forment la presqu'Isle de l'Inde, au-delà du Gange, qui se terminant à la Ville de Sincapur, sépare les Golfes de Siam & de Bengale, & qui avec l'Isle de Sumatra, forme le célébre détroit de Malaca ou de Sincapur. Plusieurs rivieres, tombant de ces montagnes dans les Golfes de Siam & de Bengale, rendent ces Côtes habitables. Les autres montagnes qui s'élevent entre le Royaume de Siam & celui de Laos, & qui s'étendent aussi vers le Sud, vont, en s'abbaissant peu à peu, se terminer au Cap de Camboie, le plus oriental de tous ceux du continent d'Asie qui regardent le Sud. C'est à la hauteur de ce Cap que commence le Golfe de Siam, & le Royaume s'étend assez loin vers le midi, de l'un & de l'autre côté du Golfe; c'est-à-dire, le long de la Côte du Levant jusqu'après la riviere de Chanteboun, où commence le Royaume de Camboie; & vis-à-vis, c'est-à-dire, dans la presqu'Isle au-delà du Gange, qui est au couchant du Golfe de Siam, il s'étend jusqu'à Queda & jusqu'à Patane, Terres des Peuples Malays, dont Malaca étoit autrefois la Capitale.

Le Royaume de Siam a beaucoup de Ports, & la Côte de Coromandel n'en a aucun.

Ainsi l'on compte environ deux cens lieues de Côte sur le Golfe de Siam, & cent quatre-vingt sur le Golfe de Bengale : situation avantageuse, qui

(64) Il signifie *Mare-d'eau* ou *grande-eau*.

(65) La navigation a fait assez connoître les Côtes maritimes de Siam; mais quantité d'Auteurs, qui les ont décrits, n'ont presque rien sû de l'intérieur des terres, parce que les Siamois n'ont pas de Carte de leur Pays, ou qu'ils la tiennent cachée. Celle que la Loubere a donnée est, dit-il, l'ouvrage d'un Européen, qui avoit remonté le Menam jusqu'aux frontieres du Royaume, mais qui n'avoit pas assez d'habileté pour donner toutes les positions avec une parfaite justesse. D'ailleurs il n'avoit pas tout vû. Cassini l'a corrigée sur quelques autres mémoires. Cependant elle est encore défectueuse, quoique plus exacte que celles qui l'ont précédée.

(66) Description de la Loubere, Tome I. pages 6 & 7.

ouvre aux Naturels du Pays la navigation sur toutes les mers de l'Orient. D'ailleurs la nature, qui a refusé toutes sortes de Ports & de Rades à la Côte de Coromandel, dont le Golfe de Bengale est bordé au couchant, en a donné un grand nombre à celle de Siam, qui lui est opposée. Un grand nombre d'Isles la couvrent, & forment des aziles sûrs pour les Vaisseaux, qui y trouvent de l'eau douce & du bois en abondance. Le Roi de Siam les compte dans ses Etats; quoique ses Peuples ne les ayent jamais habitées, & qu'il n'ait pas assez de forces maritimes pour en défendre l'accès aux Etrangers. La ville de *Merguy* est à la pointe Nord-Ouest d'une Isle, grande & bien peuplée, que forme à l'extrêmité de son cours une fort belle riviere, à laquelle on a donné le nom de Tanasserim, de celui d'une autre ville, située sur ses bords à quinze lieues de la mer. Cette riviere vient du Nord. Après avoir traversé les Royaumes d'Ava & de Pegu, & quelque partie des terres de Siam, elle se décharge dans le Golfe de Bengale par trois embouchures, & forme l'Isle de Merguy, dont le Port passe pour le plus beau de toutes les Indes (67).

Le Menam traverse le Royaume. Ses bords sont fort peuplés.

On conçoit que la riviere de Menam traversant le Royaume de Siam, entre les montagnes qui le bordent, c'est sur ces Rives que les principales villes sont situées, & que le Commerce ou d'autres commodités rassemblent la plus grande partie des Habitans. Aussi le reste du Pays est-il mal peuplé. Les Siamois ont même fort peu d'habitations sur les Côtes maritimes, ou qui n'en soient éloignées au moins d'une petite journée. Tous les Voyageurs conviennent que par cette raison, ce qui s'écarte des rives du Menam est peu connu des Etrangers. Joost-Schuten nous apprend le nom d'un grand nombre de Villes, » qui sont, dit-il, les Capitales des Gouvernemens des Provinces où elles sont situées; mais il ne paroît point instruit de leur véritable situation (68). Un Ingénieur François, nommé de la Mare, que le Chevalier de Chaumont laissa au service du Roi, traça le Cours du Menam, depuis la Capitale du Royaume jusqu'à la mer. C'est ce qu'on a de plus certain sur la disposition intérieure du Pays, avec quelques éclaircissemens que la Loubere y a joints, & ce qu'on a lû de *Louvo* & de quelques autres lieux, dans les deux Voyages du Pere Tachard.

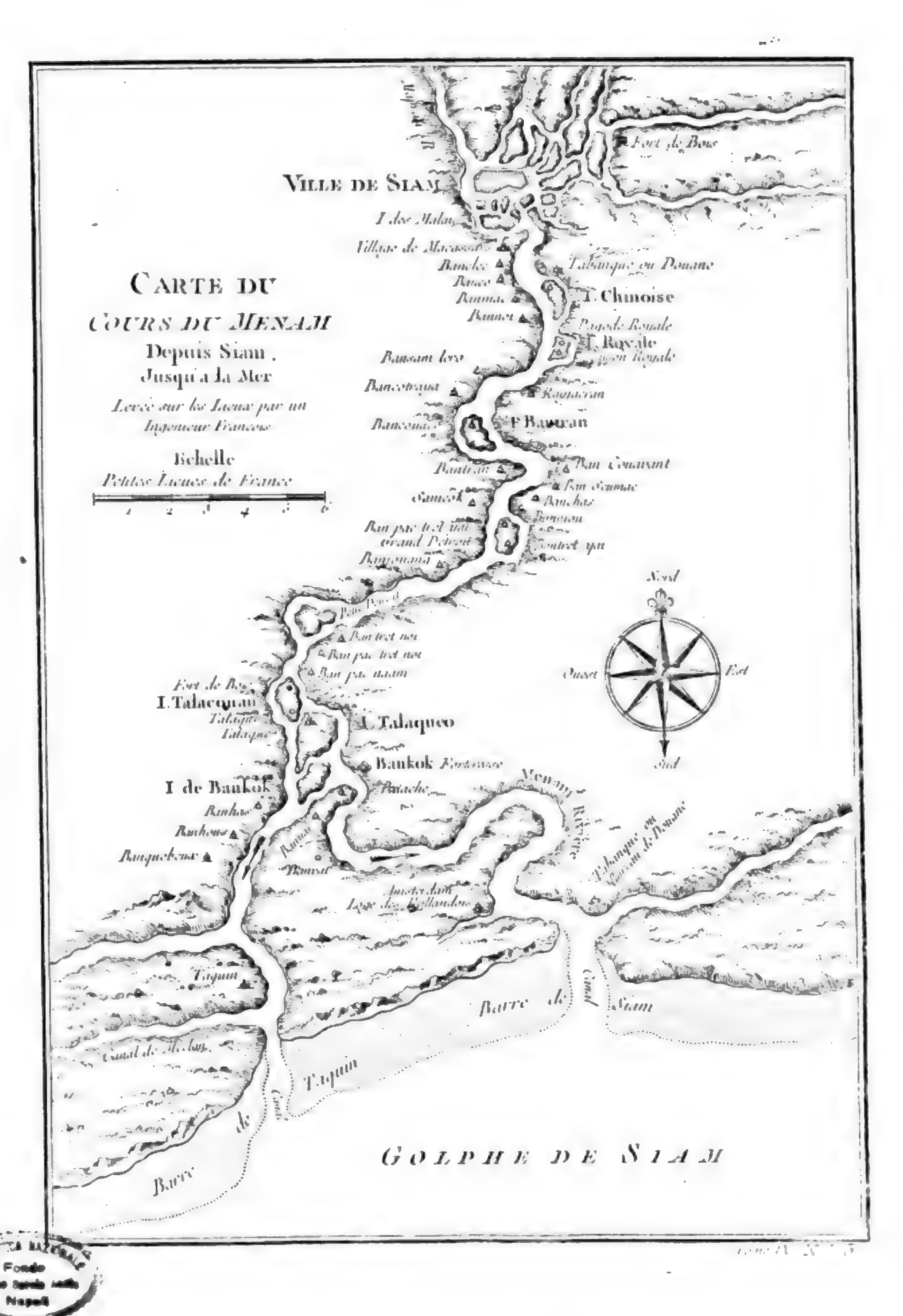
L'intérieur du Royaume est peu connu.

Bancock (69), dont on a répété le nom tant de fois dans les relations précédentes, est situé à sept lieues de la mer, & se nomme *Fou* en Siamois, sans qu'on sache d'où lui vient le nom de Bancock. A la vérité plusieurs noms Siamois commencent par le mot de *Ban*, qui signifie *Village*. Mais la Loubere observe que ceux de la plupart des lieux voisins de la mer sont défigurés par les Etrangers. De vastes jardins, qui composent le territoire de cette Ville pendant l'espace de quatre lieues, en remontant vers la Ville

(67) La Loubere, *ibid.* pages 19 & 20.

(68) Il y a, dit-il, dans le plat Pays, tant de Villes, de Bourgs & de Villages, qu'il seroit difficile d'en sçavoir le nombre. Les principales Villes sont *India*, (c'est le nom qu'il donne à la ville de Siam), *Pcelouk*, *Sourckelouk*, *Capheng*, *Soucéthay*, *Kephinpet*, *Conseyvan*, *Pitsjay*, *Pitside*, *Lydure*, *Tenou*, *Mormelon*, *Martenayo*, *Ligor*, *Bordelong*, *Tanassary*, *Bankok*, *Pipri*, *Rapry*, *Merguy*, & d'autres. *Joost-Schuten*, *Relation Hollandoise de Siam.* Voyez ci-dessous le dénombrement des Jurisdictions.

(69) Voyez le premier Voyage de Tachard. De la Mare fut chargé de fortifier Bankock, Louvo & d'autres lieux.



Ville de Siam
Fort de Bous
Tabanque ou Douane
I. Chinoise
Pagode Royale
I. Royale
Carte du
Cours du Menam
Depuis Siam,
Jusqu'a la Mer
Echelle
Petites Lieues de France
1 2 3 4 5 6
Nord
Ouest
Est
Sud
I. Talacquan
I. Talaqueo
Bankok
I de Bankok
Amsterdam
Loge des Hollandois
Taquin
Barre de
Siam
Canal
Golphe de Siam

de Siam jusqu'à Talacoan, fournissent à cette Capitale une grande quantité de fruits, c'est-à-dire, l'espece de nourriture que les Habitans préferent à toutes les autres.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Principales Villes, sur le Menam.

D'autres lieux distingués que le Menam arrose, sont *Metac*, premiere Ville du Royaume au Nord Nord-Ouest; *Tian-Tong*, *Campeng-pet*, ou *Campeng*, *Laconceran*, *Tchainat*, *Siam*, *Talacoan* & *Talaqueou*. Entre Siam & Tchainat, à une distance de l'une & de l'autre que les détours de la riviere rendent presqu'égale, la riviere laisse un peu à l'Est la Ville de Louvo, où le Roi de Siam passe une grande partie de l'année, pour se livrer au divertissement de la chasse. Mais cette Place seroit inhabitable, sans un canal qu'on a tiré de la riviere pour l'arroser. La Ville de Metac est dans la dépendance d'un Seigneur héréditaire, qui se nomme *Pa-ya-Tac*, c'est-à-dire, Prince de Tac. *Tian-tong* est une Ville ruinée par les anciennes guerres du Pegu. Celle de *Campeng* est célebre par d'excellentes mines d'acier.

A Laconceran, le Menam reçoit une autre riviere considérable, qui vient aussi du Nord, & qui s'appelle aussi Menam, nom général de toutes les grandes rivieres. Nos Geographes la font sortir du lac de Chimai; mais on assura la Loubere qu'elle a sa source dans des montagnes, qui sont moins au Nord que cette Ville. Après avoir passé d'abord à Meuang-fong, à Pitchiai, à Pithnolouck (70), & à Pitchit, elle vient se rendre dans l'autre riviere à Laconcevan. *Pitsanolouc*, que les Portugais nomment par corruption *Porsalouc*, avoit anciennement des Seigneurs héréditaires, tels que ceux de Metac. La Justice s'y rend encore dans le Palais des anciens Princes. C'est une Ville d'assez grand commerce, fortifiée de quatorze bastions (71).

Laconcevan est à la moitié du chemin entre Pitsanoulouc & Siam; distance de vingt-cinq journées, pour ceux qui remontent la riviere dans les barques ordinaires, mais qui n'en demande que douze lorsqu'on y apporte plus de diligence.

Ces Villes, comme toutes les autres habitations du Royaume de Siam, ne sont qu'un amas de cabanes, fermé souvent d'une enceinte de bois, & quelquefois d'un mur de brique, mais très-rarement de pierre. Cependant la magnificence ou l'orgueil des Orientaux leur fait donner des noms éclatans aux lieux les plus simples. Tian-tong, par exemple, signifie *vrai or*: Campeng-pet, *murs de diamant*, parce que ses murailles sont de pierre, & Laconcevan, *Montagne du Ciel*.

Cambory & Corazema.

On trouve sur les frontieres du Pegu, la Ville de *Cambory*, & sur celles de Laos, une autre Ville nommée *Corazema*, ou *Carissima*, l'une & l'autre assez célebres. Dans les terres, entre les deux rivieres qui vont se joindre à Laconcevan, & sur des canaux qui communiquent d'une riviere à l'autre, s'offrent deux Villes considérables, l'une qui se nomme *Socotai*, presqu'à la hauteur de *Pitchit*, & Sanquelouck, plus au Nord.

Situation extraordinaire de la Capitale.

Comme un pays si chaud ne peut être habité qu'auprès des Rivieres, les Siamois l'ont entrecoupé d'un grand nombre de canaux qu'ils appellent

(70) A quatorze degrés quarante-deux minutes, trente-deux secondes de latitude, suivant les observations des Jésuites.

(71) C'est apparemment l'ouvrage des François, que le Chevalier de Chaumont y avoit laissés.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Cloum. C'est par le moyen de ces canaux que la Ville de Siam est non-seulement devenue une Isle, mais qu'elle se trouve placée au milieu de plusieurs Isles; ce qui rend sa situation très-singuliere. L'Isle qui la renferme aujourd'hui est contenue elle-même dans ses murs. Sa hauteur, suivant les observations des Jésuites, est de 14. dégrés 20 m. 4 s.; & sa longitude, de 120 dégrés 30 min. Elle approche, pour la forme, d'une gibeciere dont le haut seroit au Levant, & le bas au couchant. La Riviere la prend au Nord, par plusieurs canaux, qui entrent dans celui qui l'environne. Elle l'abandonne au Midi, en se partageant entre d'autres canaux. Le Palais du Roi est au Nord, sur le canal qui embrasse la Ville. Il n'y a qu'une chaussée au Levant, par laquelle on peut sortir de la Ville, comme par une Isthme, sans avoir d'eau à passer.

Sa position & sa forme.

Sa grandeur.

La Ville de Siam est très-spacieuse, si l'on ne considere que l'enceinte de ses murs. Mais à peine la sixiéme partie de cet espace est elle habitée. C'est celle du Sud-Est. Le reste est desert, ou ne contient que des Temples. A la vérité, les faux-bourgs qui sont occupés par les Etrangers, augmentent considérablement le nombre des Habitans. Ses rues sont larges & droites, plantées d'arbres, dans quelques endroits, & pavées de briques. Les maisons y sont basses & de bois; du moins celles des Naturels du pays, que cette sorte d'édifices laisse exposés à toutes les incommodités d'une excessive chaleur. La plûpart des rues sont arrosées de Canaux étroits, qui ont fait comparer Siam à Venise, & sur lesquels on voit quantité de petits ponts de claies, la plûpart très-mauvais; quelques-uns de briques, mais fort élevés & fort rudes.

Ses maisons & ses rues.

Vrais noms de Siam & des Siamois.

La Loubere observe que le nom de Siam est inconnu aux Siamois. C'est un de ces mots dont les Portugais paroissent les Inventeurs, & dont on a peine à découvrir l'origine. Ils l'employent comme le nom de la Nation, & non comme celui du Royaume (72). Les Siamois se sont donné le nom de *Tai*, qui signifie *libre* dans leur langue; à peu près comme nos ancêtres se nommoient *Francs* : & *Meuang* signifiant Royaume en Siamois, ils appellent leur Pays *Meuang-tai*, ou Royaume des Libres. La Ville de Siam porte entr'eux le nom de *Sy-io-thi ya*, dont les Etrangers ont fait *India*, *Judia*, *Judea* & *Odioa*. L'origine des Siamois n'est pas plus certaine que celle de leur nom. Ils affectent eux-mêmes de cacher leur Histoire, qui est d'ailleurs pleine de fables, & dont les livres sont en petit nombre, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'impression. L'année 1685, qui est celle du premier voyage de Tachard, passoit parmi eux pour la 2229 de leur Ere, dont ils prennent l'époque à la mort de Sommona-Codom, Auteur de leur Religion. Ils font régner leur premier Roi en 1300 de cette Ere; & dans l'espace de 93 ans

Chronologie Siamoise & origine des Habitans.

(72) Ceux qui savent la langue du Pegu assurent que Siam, en cette langue, signifie *libre*. Peut-être est-ce de-là que les Portugais ont tiré ce mot. Navarret dit que le nom de Siam, qu'il écrit *Stan*, vient des deux mots *sien lo*, sans ajouter ce que ces deux mots signifient, ni de quelle langue ils sont, quoiqu'on puisse juger qu'il les donne pour Chinois. *Chap. I. Art. V.* Remarquez que la plûpart des noms que nous donnons aux Royaumes Indiens sont aussi des noms Nationaux; de sorte qu'il faudroit dire le Roi des *Pegus*, celui des *Laos*, des *Mogols*, des *Siams*, &c.

ils

PLAN DE LA VILLE

Capitale du Royaume de ce nom

A. *Le Grand Palais*
B. *Petit Palais du Roi*
C. *Pagode où le Roi de Siam regnant alors avoit été élevé.*
D. *Grande Pagode*
E. *Gde Pagode Royale nomée Napetat*
F. *Pagodes Chinoises*
G. *Collège Constantin*
H. *Pagode Royale*
I. *l'Evesché*
K. *Pagode de la feue Reine*
L. *Loge des François*



[V]ILLE DE SIAM

[levé] par un Ingenieur François en 1687

[illegible]. *Nouvelle Loge des François*	RR *Rue Napetat*
[illegible]. *Hotel des Ambassadeurs de France*	SS *Rue du Barcalon*
[illegible]. *Hotel de Phaucon*	TT *Rue au feu*
[illegible]. *Toutes les autres Pagodes*	VV *Rue des Eléphans*
[Q]Q. *Rue des Maures*	XX *Rue du Palais*
	YY *Rue Chinoise*

Echelle de 600 Toises

Le Menan

Quartier fort champêtre

Quartier champêtre

le Port

Le Menan

ISLE HOLLANDOISE





ils comptent cinquante-deux Rois de différentes races (73). On ignore d'ailleurs s'ils ne font qu'un seul Peuple, descendu des premiers hommes qui ont habité le pays, ou si dans la suite quelque autre Nation ne s'y est pas établie malgré les premiers habitans; & la principale raison de ce doute vient des deux langues dont ils ont l'usage : l'une vulgaire, & l'autre connue seulement des savans (74). Ils assurent eux-mêmes que leurs loix sont étrangeres & leur viennent du Pays de Laos : mais il y a d'autant moins de fond à faire sur cette tradition, que celle des Peuples de Laos porte que leurs Rois & la plûpart de leurs Loix viennent de Siam (*).

Description du Royaume de Siam.

» Si l'on considére la situation du Pays, dont les terres sont si basses qu'elles paroissent échappées miraculeusement à la mer, les inondations qui s'y renouvellent tous les ans, le nombre presqu'infini d'insectes qu'elles y produisent, & la chaleur excessive du climat, il est difficile, suivant la Loubere, de se persuader que d'autres hommes ayent pu se résoudre à l'habiter, que ceux qui sont venus du voisinage à mesure que les terres ont été défrichées. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Siamois qui habitent le plat-pays descendent de ceux qui occupent les montagnes du Nord, & qu'on distingue encore par le nom de *Tai-yai* ou de grands Siamois (75).

Mélange d'Etrangers.

Cependant on remarque aujourd'hui que le sang Siamois est fort mêle de sang étranger. Sans compter les Peguans & ceux de Laos, que le voisinage peut faire regarder comme une même Nation, il paroît que la liberté du Commerce & les Guerres de la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine, & des autres parties de l'Asie méridionale, ont amené à Siam un grand nombre de Négocians ou de fugitifs, qui ont pris le parti de s'y établir. On compte, dans la Capitale, jusqu'à quarante Nations différentes, qui habitent différens quartiers de la Ville ou des Fauxbourgs. C'est du moins à ce nombre que les Siamois les font monter. Mais peut-être faut-il le regarder comme une de ces exagérations, qui sont familieres aux Indiens. La Loubere rend témoignage que les députés des Etrangers, qu'on appelle à Siam *les quarante* Nations, étant venus le saluer en qualité d'Envoyé de France, il ne compta que vingt-&-une Nations différentes (76). Il ajoute que le Pays n'en est pas plus peuplé. Les Siamois tiennent tous les ans un compte exact des hommes, des femmes & des enfans : & dans un Royaume d'une si grande étendue, ils n'avoient trouvé, la derniere fois, de leur propre aveu, que dix-neuf cens mille ames. A la vérité, il n'y faut pas comprendre un grand nombre de fugitifs, qui se retirent dans les Forêts, pour se mettre à couvert de l'oppression des grands (77).

On compte à Siam quarante Nations différentes.

(73) *Gervaise* a donné l'Histoire du Royaume de Siam; & *Van-Vliet* une Relation historique du même Pays, qui est à la fin du Voyage de Perse de *Herbert*. On y renvoye le Lecteur.

(74) Voyez ci-dessous l'article des caractères d'écriture & de la langue Siamoise. Mais le raisonnement tiré de la pluralité des langues pourroit se faire de toutes les contrées des Indes; car elles ont toutes, comme Siam, deux, ou plusieurs langues, dont l'une n'est employée que dans les livres, & par les Sçavans.

(*) Description de la Loubere, pages 25 & précédentes.

(75) Les autres se nomment *Tay-noë*, ou *Petits Siamois*. La Loube, *pages* 18 *&* 28.

(76) *Ibidem*, page 29.

(77) Voyez le second Voyage du Pere Tachard.

Description du Royaume de Siam.

Figure des Siamois.

Les Habitans naturels du Pays sont plutôt petits que grands, mais ils ont le corps bien fait. La figure de leur visage, dans les hommes comme dans les femmes, tient moins de l'ovale que de la losange. Il est large & élevé par le haut des joues, mais tout d'un coup leur front se rétrecit, & se termine presqu'autant en pointe que le menton. Ils ont les yeux petits, d'une vivacité médiocre. Le blanc en est ordinairement jaunatre. Leurs joues sont creuses, parce qu'elles sont trop élevées par le haut; leur bouche grande, leurs levres grosses & pâles, & leurs dents noircies par l'usage du Betel. Leur teint est grossier, d'un brun mêlé de rouge; à quoi le hâle contribue autant que la naissance. Ils ont le nez court & arrondi par le bout, & les oreilles fort grandes. C'est une partie essentielle de leur beauté que la grandeur des oreilles; & ce goût est commun à tous les orientaux, avec cette différence, que les uns tirent leurs oreilles par le bas pour les allonger, & ne les percent qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre des pendans; au lieu que d'autres, après les avoir percées, aggrandissent le trou peu à peu, en y mettant des batons dont ils augmentent par degrés la grosseur, comme dans le Royaume de Laos, jusqu'à pouvoir y passer le poing. Celles des Siamois sont naturellement grandes, sans que l'art y contribue. Ils ont les cheveux noirs, grossiers & plats. L'un & l'autre sexe les porte si courts, qu'ils ne descendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles. Les jeunes gens à marier, sans distinction de sexe, ont l'usage de les tondre au cizeau, fort près du haut de la tête, & d'en arracher au-dessous un petit cercle de l'épaisseur de deux écus, sous lequel ils laissent croître le reste jusqu'aux épaules. Les femmes ne mettent aucun fard. Mais la Loubere ayant observé qu'un Seigneur avoit les jambes bleues, d'un bleu mat, tel qu'il reste après l'action de la poudre à tirer, on lui apprit que c'étoit une distinction particuliere aux Grands, qui ont plus ou moins de bleu, suivant leur dignité, & que le Roi de Siam étoit bleu depuis la plante des pieds jusqu'au creux de l'estomac. Cependant d'autres l'assurerent que c'étoit moins par grandeur que par superstition.

Comment ils portent leurs cheveux.

Leur habillement commun.

Les Siamois sont presque nuds. Ils vont nuds-piés & nue-tête. La bienséance leur fait porter seulement, autour des reins & des cuisses, jusqu'au dessous du genou, une piece de toile peinte, d'environ deux aunes & demie de long. Quelquefois, au lieu d'une toile peinte, c'est une étoffe de soie, ou simple, ou bordée d'une broderie d'or ou d'argent.

Habit des Grands.

Les Mandarins portent, avec leur pagne, une chemise de mousseline qui leur sert de veste ou de juste-au-corps. Ils la dépouillent & se l'entortillent au milieu du corps, quand ils abordent un Mandarin supérieur en dignité, pour lui témoigner qu'ils sont disposés à recevoir ses ordres. Ces chemises n'ont pas de collet. Elles sont ouvertes par devant, & laissent voir l'estomac. Les manches tombent presque jusqu'au poignet, larges d'environ deux pieds de tour, sans être froncées par le bas ni par le haut. Le corps en est si étroit, que ne pouvant passer & descendre par-dessus le pagne, il s'y arrête par plusieurs plis. Dans l'hiver, les Seigneurs mettent quelquefois sur leurs épaules une piece d'étoffe ou de toile peinte, en maniere de manteau, ou en forme d'écharpe, dont ils passent assez galamment les bouts autour de leurs bras.

Habit du Roi.

Le Roi de Siam porte une veste de quelque beau brocard, dont les man-

1 MANDARIN SIAMOIS

2 FEMME SIAMOISE AVEC SON ENFANT

T. IX. N.° III.



ches sont fort étroites & lui viennent jusqu'au poignet. Elle est sous sa chemise, qui est ordinairement garnie de dentelle ou de point d'Europe. Il n'est permis à personne de porter cette sorte de veste, si le Roi ne la donne lui-même. C'est un présent qu'il ne fait qu'à ses principaux Officiers. Il leur donne quelquefois aussi une veste d'écarlate, qui ne doit servir qu'à la guerre ou à la chasse, & qui descend jusqu'aux genoux, avec huit ou dix boutons par-devant. Les manches en sont larges, mais sans ornement; & si courtes qu'elles n'atteignent point aux coudes. C'est un usage général, à Siam, que le Roi & tous ceux qui le suivent à la guerre ou à la chasse, sont vétus de rouge. Les chemises même qu'on donne aux soldats, sont teintes de cette couleur. Aux jours de cérémonie, ils paroissent sous les armes avec cet ornement.

Coeffure.

Le bonnet blanc, haut & pointu, est une coeffure de cérémonie, que le Roi & ses Officiers portent également. Mais le bonnet du Roi de Siam est orné d'un cercle ou d'une couronne de pierreries; & ceux de ses Officiers ont divers cercles d'or, d'argent ou de vermeil doré, qui font la distinction de leurs dignités. Ils ne les portent que devant le Roi, ou dans leurs Tribunaux, ou dans les occasions d'éclat. Leur usage est de les attacher avec un cordon, qui leur passe sous le menton; & jamais ils ne les ôtent pour saluer.

Chaussures.

Les Mahométans leur ont porté l'usage des Babouches; espece de souliers pointus, sans talon & sans quartier. Ils les quittent à la porte des appartemens, pour n'y porter aucune saleté. Mais, devant le Roi & les personnes du plus haut rang, le respect est une autre raison qui les oblige d'avoir les pieds nuds. Ils n'estiment les chapeaux que pour les voyages. Le Roi s'en fait faire de toutes sortes de couleurs. Ces délicatesses sont peu connues du peuple, qui ne daigne pas se couvrir la tête contre l'ardeur du soleil, ou qui n'employe qu'un peu de toile. Encore ne prend-il ce soin que sur les rivieres, où la réflexion est plus incommode.

Habillement des femmes.

Il y a quelque différence dans l'habillement des femmes. Elles attachent leur pagne autour du corps, comme les hommes; mais elles le laissent tomber dans sa largeur, pour former une juppe étroite qui leur descend jusqu'à la moitié des jambes: au lieu que les hommes le relevent entre les cuisses, en y repassant l'un des deux bouts, qu'ils laissent plus long que l'autre, & qu'ils font tenir par derriere à leur ceinture. L'autre bout pend par-devant; & n'ayant point de poche, ils y nouent souvent leur bourse de Betel, à peu près comme on noue quelque chose dans le coin d'un mouchoir. Les plus propres portent deux pagnes l'un sur l'autre, pour conserver un air de netteté & de fraîcheur à celui qui est par-dessus. Au pagne près, les femmes sont tout-à-fait nues. Elles n'ont pas l'usage des chemises de mousseline. Dans les conditions relevées, elles portent l'écharpe, dont elles font quelquefois passer les bouts autour de leurs bras. Mais le bel air est de la mettre simplement sur leur sein par le milieu, d'en abbattre un peu les plis, & d'en laisser pendre les deux bouts derriere, par-dessus les épaules. Cette nudité ne les rend point immodestes. Il y a peu de Pays, où les Habitans des deux sexes ayent plus de répugnance à montrer les parties de leur corps que l'usage les oblige de cacher. Pendant que les Envoyés de France étoient à Siam, il fallut

Leur modestie.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Elle éclate jusques dans les châtimens.

donner aux soldats François des pagnes pour le bain. On ne put faire cesser autrement les plaintes du Peuple, qui ne s'accoutumoit point à les voir entrer nuds dans la Riviere (78).

Les Enfans vont sans pagne, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Mais quand ils l'ont une fois pris, on ne les découvre point pour les châtier. C'est une extrême infamie, en Orient, d'être frappé à nud sur les parties du corps qui sont ordinairement cachées; & peut-être est-ce de-là que vient l'usage du bâton pour les châtimens: le fouet, ni les verges, ne se feroient pas assez sentir par-dessus les habits. Les Siamois ne quittent pas même leurs habits pour se coucher. Ils ne font du moins que changer de pagne, comme ils en changent pour se baigner dans leurs rivieres. Les femmes s'y baignent comme les hommes, & s'exercent comme eux à la nage.

Autres parures.

Les pagnes d'une certaine beauté, c'est-à-dire, de soie brodée, ou de toile peinte fort fine, ne sont permis qu'à ceux qui les reçoivent du Roi. C'est un usage commun de porter des bagues aux trois derniers doigts de la main, sans aucune régle qui en borne le nombre. Les colliers ne sont pas connus à Siam: mais les femmes & les enfans de l'un & l'autre sexe y connoissent l'usage des pendans d'oreilles. Ils sont ordinairement en forme de poire, d'or ou d'argent, ou de vermeil doré. Les jeunes garçons & les jeunes filles de bonne maison portent des bracelets, mais seulement jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Ils ont aussi des anneaux d'or ou d'argent, aux bras & aux jambes.

Propreté des Siamois.

Les Siamois sont d'une extrême propreté. Ils se parfument en plusieurs endroits du corps. Ils mettent sur leurs levres une espece de pomade parfumée, qui leur donne encore plus de pâleur qu'elles n'en ont naturellement. Ils se baignent trois ou quatre fois le jour, & plus souvent. C'est une de leurs politesses, de ne pas faire de visite un peu grave sans être lavés. Ils se font alors une marque blanche sur le haut de la poitrine, avec un peu de craye, pour faire connoître qu'ils sortent du bain.

Leurs bains.

Ils ont deux manieres de le prendre; l'une en se mettant dans l'eau comme nous; l'autre, en se faisant repandre de l'eau sur le corps à diverses reprises. Cette seconde sorte de bain dure quelquefois plus d'une heure. Ils n'ont pas besoin de faire chauffer l'eau pour leurs bains domestiques, parce que naturellement elle demeure toujours assez chaude. Quoiqu'ils affectent de se noircir les dents, le soin qu'ils en prennent est extrême. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux & des huiles parfumées. Ils ont des peignes de la Chine, qui ne sont qu'un amas de pointes, ou de dents, liées étroitement avec du fil d'archal. Ils s'arrachent la barbe; & naturellement ils en ont peu; mais ils se contentent de rendre leurs ongles nets, sans jamais les couper. La Loubere vit des danseuses de profession, qui pour se donner de la grace, s'étoient ajusté, aux bouts des doigts, de longs ongles de cuivre jaune; on sçait qu'à la Chine, du moins avant la conquête des Tartares, on ne se coupoit ni les ongles ni les cheveux, ni la barbe.

Leur Architecture & leurs Maisons.

Si les Siamois sont simples dans leurs habits, ils ne le sont pas moins dans leurs logemens, dans leurs meubles & dans leur nourriture; riches dans une pauvreté générale, puisqu'ils savent se contenter de peu. Leurs maisons sont

(78) La Loubere, *ibidem*. page 78.

petites, mais accompagnées d'assez grands espaces. Des claies de Bambou fendu, souvent peu serrées, en font les planchers, les murs & les combles. Les piliers, sur lesquels elles sont élevées pour éviter l'inondation, sont des bambous plus gros que la jambe. Leur hauteur, au-dessus de la terre, est d'environ treize pieds, parce que l'eau s'éleve quelquefois autant. Le nombre des piliers est de quatre ou six, sur lesquels ils mettent au travers d'autres bambous, au lieu de poutres. L'escalier est une véritable échelle, qui pend en dehors, comme celle de nos moulins à vent. Les étables mêmes sont en l'air, avec des rampes de claies, par où les animaux peuvent y monter. Le foyer des maisons est une corbeille pleine de terre, soutenue comme un trepied, sur trois bâtons.

Description du Royaume de Siam.

Auberge Françoise à Siam.

C'est dans des édifices de cette nature que les Envoyés de France furent logés chaque nuit, en remontant depuis la mer jusqu'à la Capitale. Il n'y a point d'Hôtelleries dans le Royaume de Siam, ni dans aucun état de l'Asie. L'Hospitalité n'y est point connue; ce qui paroît venir du soin, avec lequel chacun s'efforce de cacher ses femmes. La Loubere parle d'un François, qui s'avisa de tenir auberge: mais il ne put inspirer le même goût aux Siamois; & jamais il ne vit entrer chez lui que des Européens. Les maisons qu'on bâtit pour les Envoyés, sur le bord de la riviere, n'étoient pas sans agrémens & sans commodité. Des claies posées sur des piliers & couvertes de nattes de jonc, faisoient non-seulement le plancher de chaque édifice, mais celui des cours. La salle & les chambres étoient tapissées de toiles peintes, avec des plat-fonds de mousseline blanche, dont les extrémités tomboient en pente. Les nattes des appartemens étoient beaucoup plus fines que celles des cours; & dans les chambres de lit, on avoit encore étendu des tapis par-dessus les nattes. La propreté regnoit de toutes parts, mais sans magnificence. A Bancock, à Siam, à Louvo, où les Européens, les Chinois & les Mores ont bâti des maisons de brique, on logea les Envoyés dans des maisons Siamoises qui n'avoient pas été bâties pour eux. Ils virent néanmoins deux maisons de brique, que le Roi de Siam avoit commencé à faire bâtir pour les Ambassadeurs de France & de Portugal: mais elles n'étoient pas achevées; sans doute, parce qu'il y avoit peu d'apparence qu'elles dussent être souvent habitées (79).

Maisons des Grands.

Les grands Officiers de la Cour ont des maisons de menuiserie, qu'on prendroit pour de grandes armoires, où ne logent que le maître, sa principale femme & leurs enfans. Chacune des autres femmes, avec ses enfans, & chaque esclave avec sa famille, ont de petits logemens séparés, mais renfermés dans la même enceinte de bambou, qui composent autant de ménages differens. Un étage leur suffit, parce qu'ils ne sont pas gênés par l'espace. Les Européens, les Chinois de les Mores bâtissent des maisons de brique, qu'on voit à côté de ces grands édifices, avec des appentis, en forme de hangarts ouverts, qui arrêtent le Soleil sans ôter l'air. D'autres ont des corps de logis double, qui reçoivent le jour l'un de l'autre, & qui se communiquent l'air avec moins de chaleur. Les chambres sont grandes & bien

Maisons de brique des Mores & des Chinois.

(79) Voyez le premier voyage de Tachard, où il explique le dessein du Roi & de son Ministre.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Précautions contre la chaleur.

parées. Celles du premier étage ont des vûes sur la salle basse, que son exhaussement devroit faire nommer sallon, & qui est quelquefois entourée de bâtimens par lesquels elle reçoit son unique jour. C'est proprement à cette salle qu'on donne le nom de *Divan*, mot Arabe, qui signifie Salle de Conseil ou de Jugement. Mais il y a d'autres sortes de Divans, qui étant bâtis de trois côtés, manquent d'un quatrieme mur, du côté par lequel on suppose que le Soleil doit moins donner dans le cours de l'année (80). Devant cette ouverture, on éleve un appentis de la hauteur du toit. L'intérieur du Divan est souvent orné, du haut en bas, de petites niches où l'on met des vases de porcelaine. Sous l'appentis, on fait quelquefois jaillir une petite fontaine.

Palais du Roi & ses Temples.

Le Palais de Siam, celui de Louvo, & plusieurs Pagodes, sont aussi de brique; mais ces Palais sont bas, & n'ont qu'un étage, comme les maisons du peuple. Les Pagodes ne sont pas non plus assez exhaussées, à proportion de leur grandeur. Elles ont moins de jour que nos Eglises. Leur forme d'ailleurs est celle de nos Chapelles, mais sans voute ni plat-fonds: seulement, la charpente qui soutient les tuiles est vernissée de rouge, avec quelques filets d'or. Au reste, les Siamois ne connoissent pas d'autre ornement extérieur, pour les Palais & les Temples, que dans les Combles, qu'ils couvrent ou de cette espece d'étain bas, qu'ils nomment *Calin*, ou de tuiles vernissées de jaune à la maniere de la Chine. Le Palais de Siam ne laisse pas de se nommer le Palais d'or, parce qu'il a quelque dorure dans l'intérieur. Leurs escaliers méritent peu d'attention. Celui par lequel on monte au salon de l'audience à Siam, n'a pas deux pieds de large. Il est de brique, tenant à un mur, du côté droit, & sans aucun appui du côté gauche. Mais les Seigneurs Siamois n'ont besoin de rien pour l'appuyer, puisqu'ils le montent en se traînant sur les mains & sur les genoux; & si doucement, que suivant l'expression de la Loubere, on diroit qu'ils veulent surprendre le Roi leur Maître. La porte du salon est quarrée, mais basse, étroite & digne de l'escalier; parce qu'on suppose apparemment que personne n'y doit entrer que prosterné. L'entrée du salon de Louvo est moins basse: mais outre que ce Palais est plus moderne, il passe pour une maison de campagne, où le Monarque affecte moins de grandeur & de majesté que dans la Capitale.

Escaliers & Portes.

En quoi consiste la dignité des Maisons siamoises.

Ce qui fait la véritable dignité des grandes maisons Siamoises, c'est qu'il n'y a point de plein pied, quoiqu'elles n'ayent qu'un étage. Dans le Palais, par exemple, le logement du Roi & des Dames est plus élevé que tout le reste; & plus une piece en est proche, plus elle s'éleve à l'égard de celle qui la précede. Il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre; car les autres se suivent sur une même ligne. La même inégalité se trouve dans les toits, dont l'un est plus bas que l'autre, à mesure qu'il couvre une piece plus basse. Cette succession de toits inégaux fait la distinction des degrés de grandeur. Le Palais de Siam en a sept, qui sortent ainsi l'un de l'autre. Les grands Officiers en ont jusqu'à trois. Quelques tours quarrées, qui s'elevent en divers endroits du Palais, ont aussi plusieurs combles. On remarque la même gradation dans les Pagodes. De trois toits, le plus

(80) Entre les Tropiques, le soleil donne par-tout, selon les diverses saisons.

élevé est celui sous lequel est placé l'Idole. Les deux autres sont pour le Peuple.

Principal ornement des Pagodes.

Mais le principal ornement des Pagodes consiste dans plusieurs pyramides de chaux & de brique, dont les plus hautes ne le sont pas moins que nos clochers ordinaires : les plus basses n'ont qu'environ deux toises. Leur forme est ronde ; & diminuant peu en grosseur, à mesure qu'elles s'élevent, on peut dire qu'elles se terminent en dome. Les basses ont à l'extrémité une aiguille de calin, fort menue & fort pointue ; quelques-unes de ces aiguilles diminuent & grossissent quatre ou cinq fois dans leur hauteur. Elles sont ornées, en plusieurs endroits de leur contour, de plusieurs canelures, qui diminuant avec l'aiguille, vont se terminer en pointe à la grosseur supérieure, d'où s'élevent d'autres canelures.

L'intérieur du Palais n'est pas commun.

L'intérieur des Palais du Roi de Siam est peu connu des Etrangers. Suivant la Loubere, il ne l'est pas moins des Grands de la Nation ; du moins, s'il est vrai, comme on l'en assura, que personne ne pénetre plus loin que la salle de l'audience & celle du Conseil (81), qui ne sont que deux premieres pieces d'un grand corps de bâtiment, sans aucune sorte d'antichambre. Tachard fut introduit dans quelques appartemens plus enfoncés, sur-tout à Louvo ; mais il ne s'arrête point à les décrire, par respect apparemment pour l'usage qui en défend l'entrée. Il convient lui-même que les Palais du Roi ne sont habités que par ses femmes & par ses Eunuques. Lorsque les Envoyés de France dinerent au Palais de Siam, ce fut dans une cour fort agréable, sous de grands arbres, au bord d'un réservoir. A Louvo, ils dînerent dans une salle du jardin, dont les murs étoient revêtus d'un ciment fort blanc & fort poli. Cette salle avoit une porte à chaque bout. Elle étoit entourée d'un fossé, large de deux à trois toises, & de cinq ou six pieds de profondeur, dans lequel il y avoit une vingtaine de petits jets d'eau, à distances égales, qui jaillissoient en arrosoir, c'est-à-dire, par des ajutages percés de trous fort petits, mais seulement à la hauteur des bords du fossé, parce qu'au lieu d'élever les eaux, on avoit creusé la terre pour abbaisser les bassins. Au milieu du jardin & dans les cours, on voit plusieurs de ces salles isolées, qui sont entourées d'un mur à hauteur d'appui. Le toît porte sur des piliers plantés dans le mur. Ces lieux sont pour les Mandarins importans, qui s'y tiennent assis les jambes croisées, pour les fonctions de leurs Charges, ou pour faire leur cour, c'est-à-dire pour attendre les ordres du Prince. Les Mandarins moins considérables sont assis à découvert, dans les cours ou dans les jardins : & lorsqu'ils apprennent, par certains signaux, que le Roi peut les voir, quoiqu'ils ne le voyent pas eux-mêmes, ils se prosternent tous sur les genoux & sur les coudes (82).

Jardin de Louvo.

Le jardin de Louvo n'est pas fort spacieux. Les compartimens en sont petits, & formés par des briques. Les allées ne peuvent tenir plus de trois personnes de front. Mais tout étant planté de fleurs & de diverses sortes d'arbres, le mélange des salons & des jets d'eau lui donne un air agréable de simplicité & de fraîcheur.

Palais de chasse dans les Forêts.

Comme le Roi fait souvent des chasses de plusieurs jours, il a dans les

(81) La Loubere, p. 97.

(82) La Loubere, pages 98 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

forêts, des Palais de bambou, ou plutôt des tentes fixes, qui n'ont besoin que d'être meublées pour le recevoir (83).

Meubles des Siamois.

Les meubles du Roi de Siam sont les mêmes, à peu près, mais plus riches & plus précieux, que ceux des Particuliers. Le bois de lit des Siamois est un chassis fort étroit & natté, mais sans dossier & sans quenouilles. La plupart n'ont pas même d'autre lit qu'une natte de jonc. Leur table est un plateau sans pied, à bords relevés. Leurs sieges sont des nattes de jonc, plus ou moins fines. Ils ne peuvent avoir des tapis de pied, s'ils ne les reçoivent du Roi; & ceux de drap uni sont fort honorables. Les personnes riches ont des coussins pour s'appuyer. Ce qui est de soie ou de laine, en Europe, est à Siam de toile de coton blanche ou peinte (84).

Vaisselle Siamoise.

Ils n'ont à table, ni nappe, ni serviette, ni cuilliere, ni fourchette ni couteau. On leur sert les morceaux tout coupés. Leur vaisselle est de porcelaine ou d'argile, avec quelques vases de cuivre. Le bois simple ou vernissé, le coco & le bambou, font la matiere de leurs autres ustenciles. S'ils ont quelques vases d'or ou d'argent, c'est en petit nombre; & la plupart les tiennent de la libéralité du Roi, ou comme un meuble attaché à leurs Charges. Leurs seaux à puiser de l'eau sont de bambou, fort proprement entrelassé. Le Peuple, dans les marchés, cuit son riz dans un coco qui brule en même tems, & qui par conséquent ne sert qu'une fois: mais le riz acheve de cuire, avant que le coco soit tout-à-fait consumé (85).

Meubles du Roi.

Les sallons, que les Envoyés de France virent dans les Palais de Siam & de Louvo, étoient revêtus d'un lambris vernissé de rouge, avec quelques filets & quelques feuillages d'or. Les planchers étoient couverts de tapis de pied. La Loubere vit, à Louvo, la salle de l'audience déja toute garnie des glaces de miroir, que l'Escadre Françoise avoit apportées au Roi. Il décrit la salle du Conseil. Dans le fond, dit-il, il y avoit un sopha, de la forme d'un grand bois de lit, avec ses quenouilles, un fond, & ses tringues, le tout revêtu d'une lame d'or, & le fond couvert d'un tapis; mais sans ciel, sans rideaux, & sans aucune autre sorte de garniture. A l'endroit du chevet étoient en pile, les coussins sur lesquels le Roi s'appuyoit. Le mur, à droite du sopha, offroit un beau miroir, que Roi avoit envoyé au Roi de Siam, par le Chevalier de Chaumont. On voyoit encore pour unique meuble, un fauteuil doré, dans lequel ce Prince se montra aux Envoyés, & un *Tiab*, c'est-à-dire une coupe pour le Betel, haute d'environ deux pieds, revêtue d'argent fort travaillé, & dorée en quelques endroits (86).

Vaisselle royale.

Dans tous les repas que les Envoyés firent au Palais, ils virent une assez grande quantité de vaisselle d'argent; sur-tout de grands bassins ronds & profonds, dans lesquels on servoit de grandes boetes rondes, d'environ un pied de diametre. Elles étoient couvertes, & leur patte étoit proportionnée à leur grosseur. Ces boetes contenoient le riz. On servoit, au fruit, des assiettes d'or, qui avoient été faites exprès pour les festins que le Roi avoit donnés au Che-

(83) On peut voir, dans le second Voyage du Pere Tachard, la description de quelques autres Palais, & dans le premier celle des plus belles Pagodes de Siam.

(84) La Loubere donne une liste des ustenciles, meubles, armes, habits, &c. des Siamois, avec les noms dans leur longueur, Tome II. pages 50 & suivantes.

(85) La Loubere, p. 102.

(86) Le même, p. 103.

valier

valier de Chaumont. A la table de ce Prince, on ne sert jamais en vaisselle plate. On croit qu'il est de sa dignité de ne lui rien présenter que dans des vases profonds. D'ailleurs, sa vaisselle la plus ordinaire, suivant l'usage de toutes les Cours d'Asie, est de la porcelaine, qu'il tire abondamment de la Chine & du Japon (87).

Alimens communs du Pays.

Dans un climat si chaud, les Siamois mangent peu; par la même raison que nous mangeons moins en Eté qu'en hiver. Un Siamois fait bonne chere avec une livre de riz par jour, avec un peu de poisson sec ou salé, ce qui ne lui revient pas à plus de deux liards. L'arrack, ou l'eau-de-vie de riz, ne coute à Siam que deux sous, la pinte de Paris. On ne sera pas surpris que les Habitans du Pays ayent si peu d'inquiétude pour leur subsistance, & qu'on n'entende le soir que des chants & des cris de joie dans leurs maisons. Ils ont peine à faire de bonnes salaisons, parce que les viandes prennent difficilement le sel dans les régions trop chaudes. Mais ils aiment le poisson mal salé, & le poisson sec plus que le frais. Leur goût paroît même assez vif pour le poisson pourri, comme pour les œufs couvés, pour les sauterelles, les rats, les lezards, & la plupart des insectes. La nature semble tourner leur appetit aux alimens les plus faciles à digerer (88).

Sauces Siamoises.

Leurs sauces consistent ordinairement dans un peu d'eau, avec des épices, de l'ail, de la ciboule, ou quelques herbes de bonne odeur, telles que le baume. Ils aiment fort une sauce liquide, composée de petites écrevisses pourries, qu'ils appellent *Capi*. On assura la Loubere avec des circonstances qui ne lui laisserent aucun doute, que deux autres sortes de poissons conservés dans des pots, où ils tournent bientôt en pâte liquide, dans leur saumure, suivent exactement le flux & le reflux de la mer, haussant & baissant dans le vase à mesure que la mer baisse ou s'éleve (89).

Huile, fromage, beurre.

Ce qui tient lieu de safran, aux Siamois, est une racine qui étant réduite en poudre en a le goût & la couleur (*). Ils croyent fort sain, pour leurs enfans, de leur en jaunir le corps & le visage. Aussi ne voit-on dans les rues, que des enfans qui ont le teint jaune. Ils n'ont point de noix, d'olives, ni d'autre huile que celle du coco, qui est fort bonne dans sa fraîcheur. Le lait des buffles femelles leur donne plus de crême que celui de leurs vaches; mais ils ne font aucune sorte de fromage. Le beurre n'est gueres plus en usage à Siam. Il y prend difficilement consistence; & celui qu'on y porte de Surate & de Bengale est presque fondu, lorsqu'il arrive dans un pays si chaud.

Les Siamois n'aiment que les intestins des animaux.

Ils ont plusieurs méthodes pour déguiser le poisson sec, sans en varier l'apprêt. Par exemple, ils le coupent en filets menus & tortillés, comme les *Vermicelli* des Italiens ou les *œufs filés* des Espagnols. Ce qu'ils mangent le plus rarement, c'est la chair des animaux terrestres. Ils refusent même celle qu'on leur offre: s'ils en mangent quelquefois, ils préférent les boyaux & ce qu'il y a de plus dégoutant pour nous dans les intestins. On vend, dans les marchés, les insectes grillés ou rotis. Siam n'a pas d'autre boucherie, ni d'autres lieux où l'on rotisse. Le Roi faisoit donner, aux François, la vo-

(87) Le même, p. 104.
(88) *Ibid.* p. 105.
(89) *Ibidem*, même page.

(*) Cette Plante est connue, sous le nom de *Crocus Indicus*.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Qualités de la viande à Siam.

laille & les autres animaux en vie. En général, toutes les viandes y sont coriaces, peu succulentes, & fort indigestes. Les Européens mêmes, qui passent quelque-tems dans le Pays, en perdent insensiblement le goût. Il semble qu'à proportion que les climats sont plus chauds, la sobriété y devienne plus naturelle. Le gibier n'est pas en moins de sureté, parmi les Siamois, que les bestiaux & les animaux domestiques. Ils ne prennent plaisir, ni à le tuer, ni à lui ôter la liberté. Ils haïssent les chiens qui leur serviroient à le prendre. D'ailleurs la hauteur des herbages & l'épaisseur des forêts leur rendent la chasse difficile. S'ils tuent des cerfs & d'autres bêtes, c'est pour en vendre les peaux aux Hollandois, qui en font un grand Commerce au Japon (90). On doit juger que le prix des viandes n'est pas excessif à Siam. Une vache n'y vaut que dix sous dans les Provinces, & un écu dans la Capitale. Si le mouton se vend quatre écus, & le cabris deux ou trois écus, c'est que les Mores en font leur principale nourriture. Un Porc n'y vaut que sept sous, parce que les Mores n'en mangent point. Les poules y valent environ vingt sous la douzaine. Tous les volatiles y multiplient d'autant plus facilement, que la chaleur du climat suffit presque seule pour les faire éclore (91).

Prix des viandes.

Maladies communes à Siam.

Malgré la sobriété qui régne parmi les Siamois, ou peut-être, suivant l'observation de la Loubere, parce qu'à proportion de la chaleur de leur estomac ils ne sont pas plus sobres qu'on ne l'est en Europe, on ne voit pas qu'ils vivent plus long-tems, ni qu'ils soient sujets à moins de maladies que nous. Les plus fréquentes sont les cours de ventre & les dyssenteries, dont les Européens qui arrivent dans cette contrée ont encore plus de peine à se défendre. On voit quelquefois régner, à Siam, des fievres chaudes, qui produisent le transport au cerveau, & des fluxions sur la poitrine. Les inflammations y sont rares; & la simple fievre continue n'y est jamais mortelle, non plus que dans les autres Pays de la Zone torride. Les fievres intermittantes y sont rares aussi, mais opiniâtres; quoique le frisson en soit fort court. Le chaud extérieur y affoiblit tellement la chaleur naturelle, qu'on n'y voit presque point de ces maladies que nos Médecins nomment *Froides*. La toux, les coqueluches, & toutes sortes de fluxions & de rhumatismes ne sont pas moins fréquentes à Siam qu'en Europe; ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on considere que le tems y est tourné à la pluie pendant une grande partie de l'année : mais la goutte, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la phtisie & toutes sortes de coliques, sur-tout la nephretique, y sont des maux peu connus.

On y voit beaucoup de cancers, d'abscès & de fistules. Les erésipeles y sont si fréquens, que de vingt hommes, dix-neuf en sont atteints; & quelques-uns dans plus de la moitié du corps. On y connoît à peine le scorbut, & presqu'aussi peu l'hydropisie. Mais rien n'y est si commun que ces maladies extraordinaires, que le peuple attribue aux sortileges. Les maux de débauche y sont assez répandus, sans que les Habitans paroissent informés s'ils sont anciens ou récens dans leur Pays.

Ravages de la petite verole.

Entre plusieurs autres maux contagieux, celui qui mérite d'être regardé proprement comme la peste du pays, est la petite vérole. Elle y fait sou-

(90) *Ibid.* page 115. (91) *Ibid.*

vent d'affreux ravages. Alors les Siamois enterrent les corps sans les brûler. Mais comme leur piété les porte toujours à rendre ce dernier honneur aux Morts, ils les déterrent dans la suite, pour les consumer par le feu. La Loubere observe qu'ils laissent passer trois ans, & quelquefois plus, avant cette religieuse cérémonie. L'expérience, disent-ils, leur a fait connoître que cette contagion recommence, lorsqu'ils déterrent un cadavre infecté (92).

§ III.

Conditions, Gouvernement, & Milice des Siamois.

Distinction des Siamois libres & Esclaves.

La distinction la plus vague, entre les Siamois, est celle des personnes libres & des Esclaves. On peut naître esclave ou le devenir. On le devient, ou pour dette, ou pour avoir été pris dans une guerre, ou pour avoir été confisqué en Justice. Celui qui n'est esclave que pour dette, redevient libre en payant: mais les enfans nés pendant l'esclavage de leurs Parens, demeurent dans l'ordre de leur naissance. On naît esclave, lorsqu'on sort d'une mere esclave; & dans l'esclavage, les enfans se partagent comme dans le divorce: le premier, le troisiéme, le cinquiéme, & tous les autres impairs appartiennent au Maître de la mere: le second, le quatriéme, & les autres, en ordre pair, appartiennent au pere, s'il est libre, ou à son Maître s'il est esclave. Cependant il faut que le pere & la mere n'aient eu commerce ensemble qu'avec le consentement du Maître de la mere; car sans cette condition tous les enfans appartiendroient à ce Maître.

Droit des Maîtres sur leurs Esclaves.

Le Maître jouit d'un pouvoir absolu sur les Esclaves, à l'exception du droit de mort. Il les employe à la culture de ses terres & de son jardin, ou à d'autres services domestiques; s'il n'aime mieux leur permettre de travailler pour gagner leur vie, sous un tribut qu'il en tire, depuis quatre jusqu'à huit Ticals par an, c'est-à-dire, depuis sept livres dix sous jusqu'à quinze.

La différence qu'il y a des Esclaves du Roi de Siam à ses sujets, c'est qu'il occupe toujours ses Esclaves à des travaux personnels, & qu'il leur fournit la nourriture; au lieu que ses sujets libres ne lui doivent chaque année que six mois de service, à leurs propres dépens.

Les Esclaves des Particuliers ne doivent aucun service à ce Prince; & quoique cette raison puisse lui faire considérer, comme une perte réelle, la dégradation d'un homme libre qui tombe dans l'esclavage, il ne s'oppose jamais au cours de l'usage ou des loix (93).

Les Siamois libres ne sont qu'un corps.

On ne sauroit distinguer proprement deux sortes de conditions dans le corps des Siamois libres. La noblesse, parmi eux, n'est que la possession actuelle des charges. Une famille, qui s'y maintient long-tems, en devient sans doute plus illustre & plus puissante: mais cette continuité de grandeur est assez rare. Celui qui perd sa charge n'a plus rien qui le distingue du peuple (94).

(92) *Ibid.* p. 117. Voyez ci-dessous leurs remedes & leurs Médecins, à l'article qui regarde leurs sciences.

(93) La Loubere, Tome I. pages 236 & précédentes.

(94) Voyez ci-dessus le dénombrement des Siamois.

Description du Royaume de Siam.

Idée générale du Peuple Siamois.

La distinction entre le peuple & les Prêtres n'est pas moins passagere, parce qu'on peut toujours passer de l'un de ces Etats à l'autre. Les Prêtres sont les Talapoins. Ainsi sous le nom de Peuple, il faut entendre ici le corps libre de la Nation, c'est-à-dire, les Officiers & les Sujets simples.

Ce Peuple est une milice, dans laquelle chacun est enrollé. Tous les Siamois libres sont soldats, & doivent six mois de service à leur Souverain. Le devoir de ce Prince est de les armer, & de leur donner des Eléphans ou des Chevaux, s'il veut qu'ils le servent à la guerre. Mais, comme il n'employe jamais tous ses sujets dans ses armées, & qu'il n'est pas toujours en guerre avec ses voisins, il occupe, pendant six mois de l'année, aux travaux qu'il juge à propos, les sujets qu'il n'employe pas au métier des armes.

Gens de main droite & gens de main gauche.

C'est pour ne laisser échapper personne au service personnel, qu'on tient tous les ans un compte exact du Peuple. Il est divisé en *gens de main droite* & *gens de main gauche ;* division singuliere, & dont tant de Nations, qui ont passé successivement comme en revûe dans ce recueil, n'ont pas encore fourni d'exemple. Elle regarde l'ordre ; & chacun sçait ainsi de quel côté il doit se ranger dans ses fonctions. Les uns & les autres sont soudivisés par bandes (95) dont chacune a son chef, qu'ils appellent *Naï* (96). Ce mot est devenu un terme de civilité, que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de Maître ou de Précepteur.

Leurs chefs se nomment Naïs.

Les enfans sont de la bande de leurs Parens ; & si les Parens sont de différentes bandes, les enfans impairs sont de celle de la mere, & les pairs de celle du pere. Cependant il faut que le Naï ait été averti du mariage & qu'il y ait donné son consentement ; sans quoi tous les enfans seroient de la bande maternelle. Ainsi, quoique les femmes & les Talapoins soient dispensés du service ils ne laissent pas d'être couchés sur les rolles du Peuple ; les Talapoins, parce qu'ils peuvent quitter leur profession, & qu'en revenant alors à la condition séculiere ils retombent sous le pouvoir de leurs Naïs ; les femmes, parce qu'elles servent à régler de quelle bande sont leurs enfans.

Privileges des Naïs.

C'est un privilege du Naï de pouvoir prêter à son soldat, plutôt que tout autre, & satisfaire le créancier de son soldat, pour en faire son esclave lorsqu'il devient insolvable. Comme le Roi donne un Balon à chaque Officier, avec des Pagayeurs ou des Rameurs, les Naïs ont leurs Pagayeurs dans chaque bande, qu'ils marquent au poignet, d'un fer chaud, avec de l'encre par-dessus. On les nomme *Bao.* Mais ils ne lui doivent pas d'autre service ; & ce service ne dure que six mois. Plus sa bande est nombreuse, plus il est estimé puissant. Les charges & les emplois ne sont importans, à Siam, que par le nombre des sujets qui en dépendent. On distingue sept degrés

(95) On se sert du nom de *Bandes*, plutôt que de *Compagnies*, parce que le nombre des soldats d'une même bande n'est pas fixe, & que tous les Siamois d'une même bande ne sont pas toujours d'une même Compagnie dans les armées.

(96) Quoique la plûpart des Voyageurs traduisent Naï par le mot de Capitaine, la Loubere observe qu'il signifie second Chef, parce que le Naï ne méne pas toujours sa bande à la guerre, non plus qu'aux corvées. Son soin est de fournir autant de gens de sa bande qu'on lui en fait demander, soit pour la guerre, soit pour les corvées. *Tome I. page* 238.

entre les Naïs, qui répondent au nombre de leurs soldats. Ainsi l'*Oc-Mening*, qui est chef de dix mille hommes, est au-dessus de l'*Oc-pan*, qui n'en commande que mille. Les titres de *Pa-ya*, d'*Oc-ya*, d'*Oc-pra*, d'*Oc-louang*, & d'*Oc-coune*, sont ceux des autres degrés. Ils se donnent non-seulement aux Gouverneurs, mais à tous les Officiers du Royaume, parce qu'ils sont tous Naïs. Cependant on ne joint pas toujours le même titre au même office. Le Barcalon, par exemple, qui est premier Ministre, a quelquefois porté celui de Pa-ya, & quelquefois celui d'Oc-ya. Un Siamois, revêtu de deux Offices, peut avoir aussi deux titres différens. Cette multiplication d'Offices, qui entraîne celle des titres, a causé quelquefois de la confusion & de l'obscurité dans les Relations de Siam (97).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Le Roi de Siam n'éleve personne aux dignités, sans lui donner un nouveau nom; usage commun aux Chinois & à d'autres Nations de l'Orient. Ce nom est toujours une louange de quelque vertu. Les Etrangers mêmes, qui arrivent à la Cour, reçoivent un nom de faveur ou d'estime, sous lequel ils sont connus pendant le séjour qu'ils font à Siam.

Nature des Offices & des Charges.

Tous les offices y sont héréditaires, & la vénalité des charges est condamnée par les loix. Mais la moindre faute d'un Officier, ou le seul caprice du Souverain, peut ôter les plus grandes charges aux familles. D'ailleurs, elles ne rapportent aucune espece d'appointemens ou de gages. Le Roi loge ses Officiers, & leur donne quelques meubles; tels que des boëtes d'or ou d'argent pour le betel; quelques armes, & un Balon; des élephans, des chevaux & des buffles; des corvées, des esclaves, & quelques terres labourables; qui lui reviennent avec l'office, lorsqu'il en prive celui qui le posséde. Mais le principal gain des charges vient des concussions, qui paroissent autorisées dans toutes les parties du Royaume, par le silence de la Cour. Tous les Officiers sont d'intelligence, pour s'enrichir aux dépens du Peuple. Le Commerce des présens est public. Un Juge n'est pas puni pour en avoir accepté, s'il n'est ouvertement convaincu d'injustice. Les Officiers inférieurs se voyent eux-mêmes forcés d'en faire aux plus grands. Cependant ils sont tous engagés, par un serment, à l'observation fidelle de leurs devoirs. La forme du serment consiste à boire une certaine quantité d'eau, sur laquelle les Talapoins prononcent des imprécations contre celui qui l'avalle, s'il manque jamais aux engagemens qu'on lui fait contracter. La différence de Nation & de Religion ne dispense point de ce serment ceux qui entrent au service de l'Etat (98).

Serment des Officiers.

On a remarqué, dans la description géographique, que le Royaume de Siam est divisé en haut & bas. Le haut, qui est vers le Nord, contient sept Provinces, qui tirent leurs noms de leurs villes Capitales. La Loubere les nomme *Porselone*, *Sanquelone*, *Locontaï*, *Campengpet*, *Coconrepina*,

Jurisdictions du Royaume de Siam.

(97) Les Portugais ont donné le nom général de Mandarins à tous les Officiers & les Seigneurs des Royaumes de l'Orient, quoiqu'il ne soit pas connu des Grands ni du Peuple de ces Contrées. Ils ont formé apparemment ce mot de celui de *Mandar* qui signifie *Commander*, dans leur langue; à l'imitation des Arabes, qui ont formé le titre d'*Emir* du verbe Arabe *Amara*, qui signifie aussi Commander.

(98) La Loubere, pages 246 & 247.

Description du Royaume de Siam.

Pechebonne & *Pitchiaï* (99). Chacune de ces villes a ses Jurisdictions subalternes, qui ressortissent immédiatement au Tribunal de la Province. On en compte dix à Porselone, huit à Sanquelone, sept à Locontaï, dix à Campengpet, cinq à Coconrepina, deux à Pechebonne, & sept à Pitchiaï. Le haut Siam a d'ailleurs vingt-&-une autres Jurisdictions particulieres, qui ressortissent directement à la Cour, & que cette distinction fait regarder comme autant de petites Provinces.

On compte dans le bas Siam, c'est-à-dire, dans la partie Méridionale du Royaume, les Provinces de *Jor*, de *Patane*, de *Ligor*, de *Tenasserim*, de *Chantebonne*, de *Petelong*, ou *Bordelong*, & de *Tchiaï*. De Jor, dépendent immédiatement sept Jurisdictions; de Patane, huit; de Ligor, vingt; de Tenasserim, douze; de Chantebonne, sept; de Petelong, huit; & de Tchiaï, deux. Ajoutez, comme dans la partie haute, treize petites Jurisdictions, qui sont aussi comme autant de Provinces, parce qu'elles ne ressortissent qu'à la Cour. La ville de Siam, qui est au centre de l'Etat, entre le haut & le bas Siam, a sa Jurisdiction & sa Province particuliere (1).

Tribunaux de Justice. Leur Président est le seul Juge.

Les Tribunaux Siamois de Judicature ne consistent proprement qu'en un seul officier, qui est le chef ou le Président; parce que le droit de juger n'appartient qu'à lui. Cependant chaque Tribunal est composé d'un grand nombre d'Officiers subalternes, qu'il doit consulter. La plus importante fonction de ce Président est le gouvernement civil & militaire de son ressort, qu'il joint à l'administration de la Justice. Comme ces grands emplois sont d'ailleurs héréditaires, il n'a pas été difficile à quelques-uns de ces Gouverneurs, sur-tout aux plus éloignés de la Cour, de se soustraire à la domination royale. Ainsi le Gouverneur de Jor a cessé d'obéir, & les Européens lui donnent même le nom de Roi (2). Patane vit sous la domination d'une femme, que le peuple de cette Province élit dans une même famille; toujours veuve & vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de mari. Les Portugais & les Hollandois lui donnent aussi le nom de Reine; & pour unique marque de soumission, elle envoye de trois en trois ans, au Roi de Siam deux petits arbres, l'un d'or & l'autre d'argent; chargés tous deux de fleurs & de fruits.

Titre du Président. Ses fonctions, & son extrême autorité.

Un Gouverneur héréditaire porte le titre de *Tchaou-Menang*, qui signifie, Seigneur de Ville ou de Province. Les Rois de Siam se sont efforcés de détruire les plus puissans Tchaou-Menangs. Ils ont substitué, à leur place, des Gouverneurs par commission pour trois ans, sous le titre moins fastueux de *Pouran*, c'est-à-dire, de *personne qui commande*. Mais il reste encore plusieurs Tchaou-

(99) Comparez ces noms avec ceux qu'on a cités de la Relation de Joost Schutten.

(1) La Loubere, à qui l'on doit ce détail, ne le tenoit que de la bouche de quelques Siamois, dans un Pays, dit-il, où tout le monde craint de parler. Il regrette de n'avoir pû se procurer la traduction de quelques livres Siamois, qui contiennent la constitution du Royaume. Mais il ne put même en obtenir un Exemplaire. Aussi n'a-t-on pas crû devoir faire entrer des lumieres si vagues dans la description géographique, qui ne doit rien contenir que de clair & de certain.

(2) Peut-être n'a-t-il jamais obéi, à moins que le Royaume de Siam ne se soit étendu, comme on le trouve dans quelques Relations, à toute la presqu'Isle au-delà du Gange. Jor en est la ville presque la plus Méridionale, située sur une Riviere qui a son embouchure au Cap de Sincapur, & qui forme un très-bon Port. Il est célébre dans les Relations Hollandoises.

Menangs, dont les droits approchent beaucoup de ceux de la Royauté. Outre les fruits de leurs concussions, 1°, ils partagent également, avec le Roi, les rentes des terres labourables, qui s'appellent *Naa*, c'est-à-dire Campagnes: & suivant les anciennes Loix, ces rentes sont d'un quart de Tical, pour quarante brasses quarrées. 2°. Ils profitent de toutes les confiscations, de toutes les amendes au profit du fisc, & de dix pour cent de toutes les condamnations. Les confiscations sont fixées par la Loi, suivant la nature du crime, & ne sont pas toujours de tout le bien, dans les cas mêmes de mort: mais quelquefois elles s'étendent au corps du coupable, & même à celui de ses enfans. 3°. Le Roi fournit au Tchaou-Menang, des Ministres pour l'exécution de ses ordres. Ils l'accompagnent sans cesse. Les Siamois leur donnent le nom de *Keulai*, ou de *bras peints*, parce que l'usage est de leur déchiqueter les bras, & de mettre sur leurs plaies, de la poudre à canon, qui les peint d'un bleu noirâtre. 4°. Dans les gouvernemens maritimes, le Tchaou-Menang prend des droits sur les Vaisseaux Marchands. 5°. A Tenasserim, c'est huit pour cent, & sur les Frontieres, il s'arroge tous les droits de Souveraineté, jusqu'à lever des impôts sur le peuple. 6°. Il exerce le Commerce, mais sous le nom d'un Sécretaire ou de quelqu'autre domestique; ce qui fait juger que cette voye de s'enrichir lui est interdite par la loi.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Droits qui forment son revenu.

Pourans, ou Gouverneurs par Commission.

Le Pouran, ou le Gouverneur par commission, jouit des mêmes honneurs que le Tchaou-Menang, avec la même autorité dans l'administration; mais il est plus resserré pour les émolumens. Le Roi nomme des Pourans, ou lorsqu'il veut abolir l'hérédité, ou lorsque le Tchaou-Menang est obligé à quelque longue absence. Dans le premier de ces deux cas, leurs appointemens leur sont assignés par la Cour. Dans le second, ils partagent ceux du Tchaou-Menang, qui en conserve la moitié.

Officiers de Judicature.

Les Officiers ordinaires d'un Tribunal de Judicature, sont au nombre de quinze ou seize (3) dont la plûpart ont des fonctions différentes. La Lou-

(3) *Oc-Pra-Belat.* Son nom signifie second; mais il ne préside pas en l'absence du Tchaou-menang, parce qu'il n'a pas voix déliberative.

Oc-Pra-Jockebatest. C'est une espece de Procureur du Roi, dont la fonction consiste proprement à servir d'espion au Gouverneur. Son office n'est pas héréditaire.

Oc-Pra-Peun. C'est le Commandant de la Garnison, sous les Ordres du Tchaou-menang.

Oc-Pra-Maha-Tai. Ce nom signifie *le grand Siamois*, & celui qui le porte est comme le Pere du Peuple. C'est lui qui leve les soldats, ou plutôt, qui les demande aux Naïs; qui envoye des provisions à l'armée; qui veille aux rolles du dénombrement du Peuple, &c. Il fait exécuter, en général, tous les ordres du Gouverneur qui regardent le Peuple.

Oc-Pra-Saffed, fait & garde les rolles du dénombrement. C'est un office exposé à la corruption, parce que chacun s'efforce à prix d'argent de se faire omettre dans les rolles, & que les Naïs mêmes cherchent à favoriser ceux qui leur font des présens. Le Saffedi commence à mettre les enfans sur les rolles, dès l'âge de trois ans.

Oc-Louang-Menang. C'est comme le Maire de la Ville, qui a soin de la Police & de la Patrouille.

Oc-Louang-Vang. Le Maire du Palais du Gouverneur; car *Vang* signifie Palais. Il fait réparer les édifices; il commande les gardes & même leur Capitaine.

Oc-Louang Clang, qui a soin des Magasins du Roi. *Clang* signifie Magasin. Cet Officier reçoit certains revenus du Roi, & vend au Peuple les marchandises du Roi, c'est-à-dire, celles dont le Roi s'est approprié le Commerce; comme le sel dans quelques Pays de l'Europe.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

bere, qui paroît avoir approfondi soigneusement cet article, nous apprend que dans les noms Siamois *Oc* est un terme d'honneur, qui se joint à tous les titres; mais qu'un Supérieur ne le donne jamais à un inférieur. Ainsi le Roi parlant d'un *Oc-Paya*, dira simplement *Paya*. Il ajoute que les Portugais ont traduit tous ces noms à leur gré, sans autre regle que leurs propres usages.

Droit public de Siam.

Le droit public de Siam est écrit dans trois Volumes. Le premier, qui s'appelle *Pra-Tam-Ra*, contient les noms, les fonctions & les prérogatives de tous les offices. Le second a pour titre, *Pra-Tam-Non*. C'est un recueil des constitutions des anciens Rois. Le troisiéme, nommé *Pra-Rayja-Cammanot*, renferme les constitutions du Roi, Pere de celui qui occupoit le trône à l'arrivée des François.

Procès & maniere dont ils se jugent.

Les Siamois n'ont qu'un même style pour tous les procès. Ils ne connoissent pas la division des affaires civiles & criminelles; soit parce qu'il y a toujours quelque châtiment pour celui qui perd un procès purement civil, soit parce qu'en effet les differends de cette nature y sont très-rares.

Tous les procès se font par écrit, & l'on ne plaide pas sans avoir donné caution. Comme tout le Peuple est divisé par bandes, & que les principaux Naïs sont les Officiers ou Conseillers du Tribunal, l'Aggresseur présente d'abord sa Requête au Naï de son village, qui la donne au Naï Conseiller; & celui-ci la présente au Gouverneur. Le devoir du Tchaou-Menang seroit de la bien examiner, pour l'admettre ou la recevoir sur le champ, & d'imposer même un châtiment à celui qui l'auroit presentée sans raison. Mais cette exacte justice ne s'observe point à Siam.

La Requête est admise, & renvoyée à quelqu'un des Conseillers. La seule précaution du Gouverneur est d'en compter les lignes & d'y mettre son sceau, afin qu'on n'y puisse rien altérer. Le Conseiller la donne à son Lieutenant & à son Greffier, qui lui en font leur rapport dans sa Salle d'Audience. Ensuite

Oc-Louang-Couca, qui a l'inspection sur les Etrangers. Il les protege ou les accuse auprès du Gouverneur.

Oc-Louang ou *Oc Coune-Coeng*. C'est le Prevôt, qui est toujours armé d'un sabre. Ses Archers sont des *Kenlais* ou des Bras peints.

Oc-Coune-Pa ya-Bat, chef des Prisons. Le mot de *Paya*, que les Portugais ont traduit par celui de Prince, semble bien avili. *Nai-Cong* est le vrai Geolier. *Cong* signifie prison; & rien n'est plus cruel que les prisons Siamoises. Ce sont des cages de Bambou, exposées à toutes les injures de l'air.

Oc-Coune-Narin. Il commande ceux qui ont soin des Eléphans que le Roi entretient dans la Province; car la difficulté d'en loger & d'en nourrir un grand nombre ensemble l'oblige d'en avoir dans plusieurs endroits.

Oc-Coune-Nai-rong. C'est le Pourvoyeur des Eléphans. Dans chaque Tribunal supérieur, il y a quelques Officiers qui n'ont de fonctions qu'à la mort du Tchaou-Menang ou du Pouran, pour y suppléer, jusqu'à ce que le Roi y ait pourvu; & un autre dont l'office est de lire au Gouverneur les *Tara*, c'est-à-dire, les ordres du Roi. Il y a aussi une Maison pour les garder; comme, dans l'enceinte du Palais de Siam, on montre un Batiment isolé, où l'on garde toutes les Lettres que le Roi de Siam reçoit des autres Rois.

Outre ces Officiers, qu'on appelle *du dedans*, chaque Province a ceux qu'on nomme du dehors, pour le service public. Ils sont tous dans la dépendance du Gouverneur. Mais ceux du dehors sont fort au-dessous des autres, quoiqu'ils ayent à peu près les mêmes titres. Chaque Officier du dedans a son Lieutenant & son Greffier; & le logement que la Cour lui donne est accompagné d'une grande salle, où il tient ses Audiences. *La Loubere, page 259 & précédentes.*

le

le Greffier du Conseil la rapporte; on la lit dans l'assemblée de tous les Conseillers, mais sans que le Gouverneur y daigne assister, ou prenne la moindre part à l'instruction du Procès. On fait paroître les Parties, pour leur proposer un accommodement. On les somme trois fois d'y consentir. Sur leur refus, on ordonne que les témoins seront entendus par le Greffier; & dans une nouvelle séance où le Gouverneur n'assiste pas plus qu'à la premiere, le Greffier lit les dépositions des témoins. Alors on procede aux opinions, qui ne sont que consultatives, & qu'on écrit successivement, en commençant par celle du dernier Conseiller. Le Procès passe pour instruit; il se fait une assemblée du Conseil en présence du Gouverneur, à qui le Greffier fait la lecture du Procès & des Opinions. Si le Gouverneur y trouve quelque chose de douteux, il se fait donner des éclaircissemens; après quoi, il prononce, en termes généraux, que telle des Parties sera condamnée par la Loi.

L'Oc-Louang-Pang lit aussi-tôt l'article de la Loi qui regarde la matiere du Procès. Mais, à Siam, comme en Europe, on ne s'accorde pas toujours sur le véritable sens de sa Loi. On cherche à l'expliquer par les principes les plus communs de l'équité; & sous prétexte de quelque changement dans les circonstances, la Loi n'est jamais suivie. C'est enfin le Gouverneur seul qui décide. La Sentence est prononcée aux Parties. Elle est mise par écrit. S'il arrivoit qu'elle fût contraire à toute apparence de justice, le *Jockebat* seroit obligé d'en avertir la Cour; mais il n'a pas droit de s'opposer à l'exécution.

Les Parties parlent devant le Greffier, qui écrit tout ce qu'il entend. Elles s'expliquent par leur propre bouche, ou par celle d'autrui; mais celui qui fait l'office d'Avocat doit être un des plus proche Parens du Plaideur. Le Greffier reçoit aussi tous les titres, mais aux yeux de tout le Conseil, qui en compte les lignes & les ratures.

On employe la question pour suppléer aux preuves.

Dans les accusations graves, on a recours à la question, pour suppléer au défaut des preuves communes. Elle est très-rigoureuse à Siam, & l'on y employe plusieurs méthodes. Pour celle du feu, qui est la plus ordinaire, on bâtit un bucher dans une fosse; de maniere que la surface du bucher soit de niveau avec les bords de la fosse. Sa longueur doit être de cinq brasses, sur une de largeur. Les deux Parties y passent nuds pieds, d'un bout à l'autre; & celui dont la plante des pieds résiste à l'ardeur du feu gagne son Procès. La Loubere observe que l'usage des Siamois étant d'aller nuds pieds, ils ont la plante si raccornie, qu'avec assez de courage pour marcher ferme sur les charbons, il est assez ordinaire que le feu les épargne. Deux hommes marchent à côté de celui qui passe sur le feu, & s'appuyent avec force sur ses épaules, pour l'empêcher de se dérobber trop vîte à cette épreuve. Mais on assure que ce poids ne fait qu'étouffer l'action du feu sous ses pieds (4).

Preuve par le feu.

Quelquefois la preuve du feu se fait avec de l'huile ou d'autres matieres bouillantes, dans lesquelles les deux Parties passent la main. Un François, qui se plaignoit d'avoir été volé, sans en pouvoir donner de preuves, se laissa persuader de plonger sa main dans de l'étain fondu. Il s'en retira presque consumée; tandis que le Siamois évita de se brûler & fut renvoyé ab-

(4) *Ibid.* page 263.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ſous. A la vérité, cet adroit voleur fut convaincu par un autre événement : mais ces avantures ne dégoutent point les Siamois de leurs uſages (5). Pour la preuve de l'eau, les deux Adverſaires ſe plongent en même-tems dans l'eau, ſe tenant chacun à un perche, le long de laquelle ils deſcendent ; & celui qui demeure le plus long-tems dans l'eau remporte l'avantage. C'eſt ſans doute une des plus fortes raiſons, qui portent tous les Habitans du Pays à ſe familiariſer dès leur jeuneſſe avec l'eau & le feu.

Preuve par les Pillules.

Ils ont une autre ſorte de preuve, qui ſe fait avec de certaines pillules préparées par les Talapoins, & accompagnées d'imprécations. Les deux Parties en avallent une quantité reglée, & la marque de l'innocence, ou du droit, eſt de pouvoir les garder dans l'eſtomac ſans les rendre.

Toutes ces preuves ſe font non-ſeulement devant les Juges, mais devant le Peuple ; & ſi les deux Parties ſortent de l'une avec égalité, on les oblige d'en ſubir une autre. Le Roi même employe ces méthodes dans ſes jugemens ; mais il y ajoute quelquefois celle de livrer les deux Adverſaires aux Tygres, & celui que ces furieux animaux épargnent pendant quelques momens paſſe pour juſtifié. S'ils ſont dévorés tous deux, on les croit tous deux coupables. La conſtance avec laquelle on leur voit ſouffrir ce genre de mort eſt incroyable, dans une Nation qui montre ſi peu de courage à la guerre (6).

Preuve par des Tygres.

Le droit des Sentences capitales eſt réſervé au Roi ſeul, qui peut néanmoins le communiquer à des Juges extraordinaires, ou pour des cas particuliers. Ce Prince envoye quelquefois des Commiſſaires dans les Provinces, pour faire juſtice de tous les grands crimes, dans les lieux où ils ont été commis. Il leur donne, comme à la Chine, le pouvoir de dépoſer & de punir, même de mort, les Officiers ordinaires qui méritent ce châtiment. Mais, dans toutes les autres commiſſions qu'il donne pour ſon ſervice ou pour celui de l'Etat, il exempte rarement le Commiſſaire de conſulter les Gouverneurs.

Peine du vol.

La peine ordinaire du vol eſt la condamnation au double, & quelquefois au triple, par portions égales entre le Juge & la Partie. Mais ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que les Siamois étendent la peine du vol à toute poſſeſſion injuſte en matiere réelle. Ainſi quiconque perd un héritage par la voye des Procès, non-ſeulement le rend à ſa Partie, mais paye le prix de ce qu'il rend, moitié à la Partie, & moitié au Juge (7).

Tribunal de la Capitale.

Dans la Capitale de ce Royaume, qui n'a pas d'autre *Tchaou-Meuang* que le Roi, les fonctions de Gouverneur & de Juge ſont ſéparées en deux Offices ; & celles des petits Officiers, qui compoſent un Tribunal de Tchaou-Meuang, ſont diſtribuées aux principaux Officiers de l'Etat, mais avec plus d'étendue & d'autorité, & même avec des titres plus relevés.

On appelle *Yumrat* le Préſident du Tribunal de la Ville de Siam, auquel reſſortiſſent tous les appels du Royaume. Il porte d'ordinaire le titre d'*Oc-ya*, & ſon Tribunal eſt dans le Palais du Roi. Mais il ne ſuit pas le Roi, quand ce Prince s'éloigne de ſa Capitale. Alors il rend la juſtice dans une tour de la Ville, hors de l'enceinte du Palais. C'eſt à lui ſeul qu'appar-

(5) *Ibid*, page 264.

(6) *Ibid*. page 265.

(7) Au fond, ce n'eſt qu'une maniere de perdre avec dépens, intérêts, &c.

tient le droit de Juge; mais la voie de l'appel est toujours ouverte au Roi, lorsqu'on en veut faire les frais *.

Guerres & Milice des Siamois.

Ce qui leur ôte le courage.

L'art de la Guerre est d'autant plus ignoré à Siam, que les Habitans n'y sont pas portés d'inclination. En général, l'imagination trop vive des pays excessivement chauds ne s'accorde pas plus avec le courage que l'imagination trop lente des pays froids. La vûe d'une épée nue met en fuite cent Siamois. La Loubere assure que le ton assuré d'un Européen qui porte une épée au côté ou une canne à la main, suffit pour leur faire oublier les ordres les plus exprès de leurs Supérieurs. L'opinion de la Metampsycose, qui leur inspire l'horreur du sang, sert encore à leur ôter le courage dans les Guerres qu'ils ont avec leurs voisins, ils ne pensent qu'à faire des Esclaves. Si les Peguans, par exemple, entrent d'un côté sur les terres de Siam, les Siamois entrent par un autre endroit sur celles du Pegu, & les deux Partis enleveront des villages entiers pour l'esclavage.

Leur conduite dans les Batailles.

Si les armées se rencontrent, elles ne tirent pas directement l'une sur l'autre. Une espece de convention, qui n'a son principe que dans leur lâcheté mutuelle, les porte toujours à tirer plus haut. Cependant comme on s'efforce des deux côtés, de faire retomber ces coups perdus sur l'ennemi, celui des deux partis qui sent le premier cette pluie de balles, ne tarde gueres à prendre la fuite. Lorsqu'il est question d'arrêter des troupes qui viennent sur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut; pour rendre leurs ennemis responsables de leur propre mort, s'ils s'approchent jusqu'à pouvoir être tués.

Avanture extraordinaire d'un Provençal.

On apprit à la Loubere un fait qu'il croit certain, quoiqu'il ne soit pas surpris qu'on puisse le trouver incroyable. ** Un Provençal, nommé Cyprien, qu'il vit ensuite au service de la Compagnie Françoise à Surate, avoit servi dans les armées du Roi de Siam en qualité de Canonier. Comme on lui défendoit de tirer droit, il ne doutoit pas que le Général Siamois ne trahît son Maître. Dans une Guerre contre le Roi de Singor, sur la Côte occidentale du Royaume de Siam, il se lassa de voir deux armées en présence, qui sembloient se respecter mutuellement, ou manquer de hardiesse pour commencer l'attaque. Il se détermina, pendant la nuit, à passer seul au Camp Ennemi, pour enlever le Roi de Singor dans sa Tente. Cette témérité fut si heureuse, qu'ayant pris effectivement le Prince, & l'ayant mené au Général Siamois, il termina une Guerre qui duroit depuis plus de vingt ans. Ce service demeura sans récompense; & Cyprien rebuté de quelques intrigues de Cour, qui avoient refroidi les généreuses inclinations du Roi de Siam, prit le parti de se retirer à Surate (8)

Troupes régulieres.

Quoique la nature n'ait pas rendu les Siamois plus propres à la Guerre, ils ne laissent pas de la faire souvent avec avantage, parce que leurs voisins ne sont ni plus puissans ni plus braves qu'eux. Cependant, le Roi n'entretient pas d'autres Troupes qu'une garde étrangere. Le Chevalier de Forbin avoit enseigné l'exercice des armes à quatre cens Siamois; & lorsqu'il eut quitté Siam, un Anglois qui avoit été Sergent à Madras, sur la côte de Coromandel, donna les mêmes leçons à huit cent autres Siamois. Mais ces Soldats n'ont pas d'autre solde que l'exemption des corvées, pour eux-mêmes & pour quelques personnes de leur famille. Comme ils ne peuvent

* *Ibid.* page 268 & précédentes. ** *Ibid.* page 275. (8) *Ibid.* page 275.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

se nourir hors de chez eux, ils demeurent dans leurs villages, les uns autour de Bancock, les autres aux environs de Louvo, pour la sureté de ces deux places, où se rendant tour-à-tour par détachemens, ils font une garde continuelle. Dans les autres lieux du Royaume qui ont besoin de défense, les garnisons sont composées de Siamois libres, qui servent par corvées, comme dans les autres occasions, & qui sont relevés par d'autres lorsqu'ils ont achevé leur tems.

Défenses naturelles du Royaume de Siam.

Le Royaume de Siam est naturellement si bien défendu par ses Forêts impénétrables, par la multitude de canaux dont il est coupé, & par ses inondations annuelles, que les Habitans ont toujours négligé le secours des Places fortes. Ils craindroient de les perdre & de ne les pouvoir reprendre. Celles qu'ils ont, en petit nombre, soutiendroient à peine la premiere insulte d'une troupe aguerrie. Quelques années avant l'Ambassade du Chevalier de Chaumont, le Roi souhaitant de faire construire un Fort sur la frontiere du Pegu, choisit pour l'exécution de cet important dessein, un valet de la Mission de S. Lazare de Paris qui étoit passé à Siam au service des Missions Etrangeres. Toute son habileté consistoit à faire une saignée. Mais, après s'être défendu long-tems d'entreprendre un ouvrage, dont il ignoroit les principes, il ne put résister à l'ordre absolu du Roi; & pour prix de ce service, il obtint le gouvernement de Ionsalam, qu'il exerça l'espace de trois ou quatre ans avec beaucoup d'approbation. Ensuite, ayant obtenu la permission de retourner à Siam, il eut pour Successeur dans son emploi le maître d'Hôtel du Chevalier de Chaumont, qui se nommoit *Billy* (9). On a vû, dans les deux voyages du Pere Tachard, qu'un Ingénieur François de l'Ambassade demeura au service du Roi pour fortifier Bancock & Louvo.

Fortune d'un valet François.

Artillerie Siamoise.

Les Siamois ont peu d'artillerie. Un Portugais de Macao, qui est mort à leur service, leur a fondu quelques pieces de canon; & les François leur ont fait présent de quelques autres pieces. Mais ils entendent peu l'art d'en fondre eux-mêmes. Ils en font de fer battu à froid. Parmi les présens que leurs Ambassadeurs apporterent en France, on comptoit deux pieces de fer, enrichies d'or & d'argent (10).

Elephans de guerre.

Leur Cavalerie n'est composée que d'environ deux mille chevaux. Ils font consister leurs principales forces dans le grand nombre de leurs Elephans, que le Pere Tachard fait monter à plus de vingt mille. Mais ces animaux, n'ayant ni mord ni bride, ne peuvent être gouvernés sûrement. D'ailleurs, ils craignent tellement le feu, qu'ils ne s'y accoutument presque jamais; & lorsqu'ils reçoivent quelque blessure, ils reviennent souvent sur leurs Maîtres. On les exerce néanmoins à porter, & à voir tirer sur leur dos, de petites pieces longues de trois pieds, & d'une livre de balle. L'Infanterie Siamoise est nue & mal armée.

Ordre de campement & de bataille.

La Loubere nous apprend leur ordre de bataille. Ils se rangent sur trois lignes, dont chacune est composée de trois gros bataillons quarrées. Le Roi, ou le Général, se tient dans le bataillon du milieu, qui est composé des meilleures Troupes, pour la sureté de sa personne. Chaque Chef de bataillon occupe aussi le centre de la troupe qu'il commande; & si les neuf bataillons sont trop gros, ils sont divisés en neuf autres, dans le même ordre

(9) Page 177.

(10) Voyez le second Voyage de Tachard.

que le reste de l'armée. Chaque bataillon a seize Elephans mâles à sa queue. Chacun de ces animaux porte son étendart particulier. Il est accompagné de deux Elephans femelles. Mais les uns & les autres sont montés chacun de trois hommes armés, sans compter les Elephans de bagage, qui sont toujours en fort grand nombre. Les Siamois prétendent qu'on ne mene les Elephans femelles que pour la dignité des mâles; mais il est certain qu'on auroit plus de peine à gouverner les mâles, s'ils n'étoient accompagnés des femelles (11).

Description du Royaume de Siam.

L'artillerie, dans les lieux où les rivieres manquent, est porté sur des charettes tirées par des buffles ou des bœufs. Les Siamois n'ont point d'affuts. Le combat commence par quelques coups de canon. S'ils ne le terminent pas, on se met à portée d'employer la mousqueterie & les fleches. Mais jamais on n'attaque avec assez de vigueur, & l'on ne se défend avec assez de constance, pour en venir aux dernieres approches ou à la mêlée. Ceux que la frayeur saisit les premiers, se rompent & s'enfuient dans les bois. A la verité, ils se rassemblent avec autant de facilité qu'ils se sont rompus. Si dans quelque occasion, il devient absolument nécessaire de tenir ferme, on ne peut se promettre de les tenir qu'en mettant des Officiers derriere chaque bataillon, avec ordre de tuer les fuyards. Les Macassars, les Ragiponts, les Malais & quelques autres Nations, prennent de l'opium pour animer leur courage. Mais les Siamois rejettent ce secours, par la crainte de devenir trop courageux. Cette lâcheté, qu'ils ne regardent pas même comme un sujet de reproche, les rend incapables d'entreprendre un siege ouvert : s'ils attaquent une place fortifiée, c'est par la trahison ou par la faim (12).

Forces en mer.

Ils sont encore plus foibles sur mer que sur terre. A peine le Roi de Siam a-t-il cinq ou six Vaisseaux, qu'il arme quelquefois en course, mais dont l'emploi principal est le commerce. Ses Officiers de mer & ses Matelots sont Etrangers. Il leur recommande d'éviter les combats sanglans, & de se borner à la supercherie pour faire des prises. Avec ce petit nombre de Vaisseaux, il a cinquante ou soixante Galeres, dont les ancres sont de bois. Ce ne sont que des bateaux médiocres, & d'un seul pont, qui portent environ soixante hommes, Rameurs ou Soldats. Ces hommes se prennent par corvées, comme pour les autres services de l'Etat. Chacun a sa rame, qu'il est obligé de manier debout, parce qu'elle est si courte, que dans toute autre posture du Rameur, elle n'atteindroit pas à l'eau. Les Galeres de Siam ne s'éloignent jamais des côtes du Golfe (13).

§ II.

Education, Langue, Sciences & Exercices des Siamois.

Education des Siamois.

Les enfans des Siamois ont naturellement de la docilité & de la douceur. On leur inspire, dès le premier âge, une extrême politesse. L'autorité despotique des Peres sert beaucoup au succès de ces leçons. Aussi les parens

(11) Tachard, *ubi sup.*

(12) Floris, Joost-Schuteu, la Loubere & la plûpart des Voyageurs.

(13) Tachard, second Voyage. La Loubere, page 181 & précédentes.

répondent-ils au Prince, des fautes de leurs enfans. Ils ont part à leur châtiment; & la Loi les oblige de les livrer lorsqu'ils sont coupables. Un fils qui a pris la fuite, après avoir mérité d'être puni, ne manque jamais de revenir & de se livrer lui-même, aussi-tôt que la colere ou la justice du Prince tourne contre son pere ou sa mere; ou même contre ses parens plus éloignés, lorsqu'ils sont plus âgés que lui.

Ils commencent tous par les Talapoins.

A l'âge de sept ou huit ans, on met les enfans dans un Couvent de Talapoins, dont on leur fait prendre l'habit, c'est une profession qu'ils sont toujours libres de quitter sans honte. Ces petits Moines Siamois portent le nom de *Nen*. Ils reçoivent chaque jour de leur famille tout ce qui est nécessaire à leur nourriture; & ceux qui sont distingués par leur naissance ou par leur fortune, ont un ou deux Esclaves pour les servir.

Leurs premieres études.

On leur montre d'abord à lire, à écrire & à compter, parce que rien n'est plus nécessaire à des Marchands, & qu'il n'y a point de Siamois qui ne fasse quelque commerce. On leur enseigne les principes de la Religion & de la Morale, en leur faisant apprendre la Langue *Balie*, qui est celle de leur Religion & de leurs Loix. Cette Langue a quelque ressemblance avec un Dialecte particulier du Coromandel; mais ses Lettres ne sont connuës qu'à Siam. Elle s'écrit de la gauche à la droite, comme les Langues de l'Europe. Il en est de même du Siamois vulgaire: en quoi l'une & l'autre different de la plupart des Langues Asiatiques, qui s'écrivent de la droite à la gauche, & de celle des Chinois, qui conduisent la ligne de haut en bas, & qui, dans l'arrangement des lignes d'une même page, mettent la premiere à droite, & les autres de suite vers la gauche. D'ailleurs la Langue Siamoise tient beaucoup de celle de la Chine, par le grand nombre de ses accens, & parce qu'elle est presqu'uniquement composée de monosyllables.

Langues Balie & Siamoise.

Difficultés de la langue Siamoise.

Le Siamois & le Bali ont un alphabet de peu de lettres, dont on compose des syllabes & des mots. Mais le Bali a ses Déclinaisons, ses Conjugaisons & ses dérivés; ce que le Siamois n'a point. Dans cette seconde Langue, l'arrangement seul marque les cas des noms. Quant aux Conjugaisons, elle a seulement quatre ou cinq particules, qui se mettent tantôt devant le verbe, tantôt après, pour signifier le nombre, les tems & les modes. Le Dictionnaire Siamois n'est gueres moins simple: c'est-à-dire que cette Langue est peu abondante; mais le tour de la phrase n'en est que plus difficile par ses variétés. La Loubere s'efforce de faire comprendre par des exemples la difficulté de ces tours. *Cœur bon* par exemple, signifie *content*. Ainsi pour dire *si j'étois à Siam je serois content*, les Siamois diroient dans leur Langue; *si moi être Ville de Siam, moi cœur bon beaucoup*. *Sii*, qui signifie *lumiere*, & par metaphore *beauté*, se joint, par une seconde métaphore à *Pak*, qui signifie *bouche*; & *sii pak* signifie les levres, comme si l'on disoit la lumiere ou la beauté de la bouche. *La gloire du bois* signifie *fleur*. Le *fils de l'eau* veut dire en général tout ce qui s'engendre dans l'eau, sans être poisson; comme les crocodiles, & toutes sortes d'insectes aquatiques. Dans d'autres expressions, le mot de *fils* ne signifie que *la petitesse* des choses; *le fils des poids*, signifie *un petit poids*: au contraire le mot de *Mere* s'employe pour exprimer la grosseur ou la grandeur. De tous les mots de cette Langue, le même voyageur

TROIS ALPHABETH SIAMOIS

Ko Kho Kho Kho Khoo Khoo ngo cho cho cho So cho yo do to tho tho

tho no bo po ppo fo ppo fo ppo mo yo ro lo wo So So

So ho lo

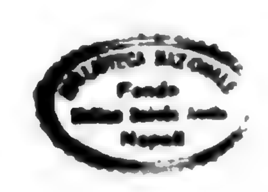
Ka Ki Ki Kei Kei Kou Ku Ke Ke Kai Kaai Ko

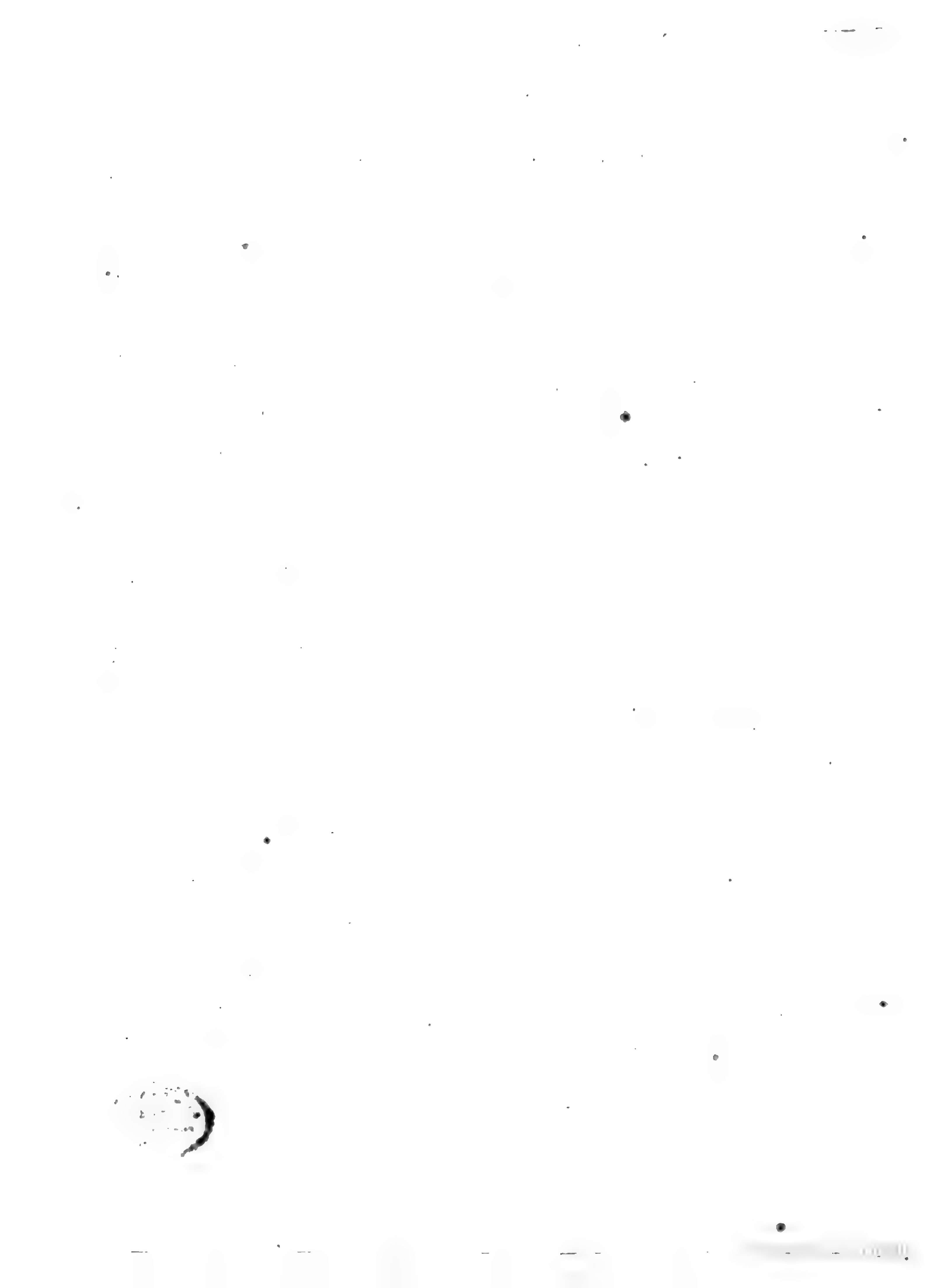
Kaou Kam Ka.

Keuy Kaai Kaou Kieu Kiiou Keuy Keui Kouy Koui

Keou Keou Kouy Koi Kouai Kiaou Kia

La suitte de cet Alphabeth est à la planche suivante.





Kià. Koüa. Koüà Koüa Koüà Ké Kê

Ko Kaou Koum Kam Karyna Ko,, Koüaï Keua,

reu reû leu-leû

Trois Alphabeth Balis.

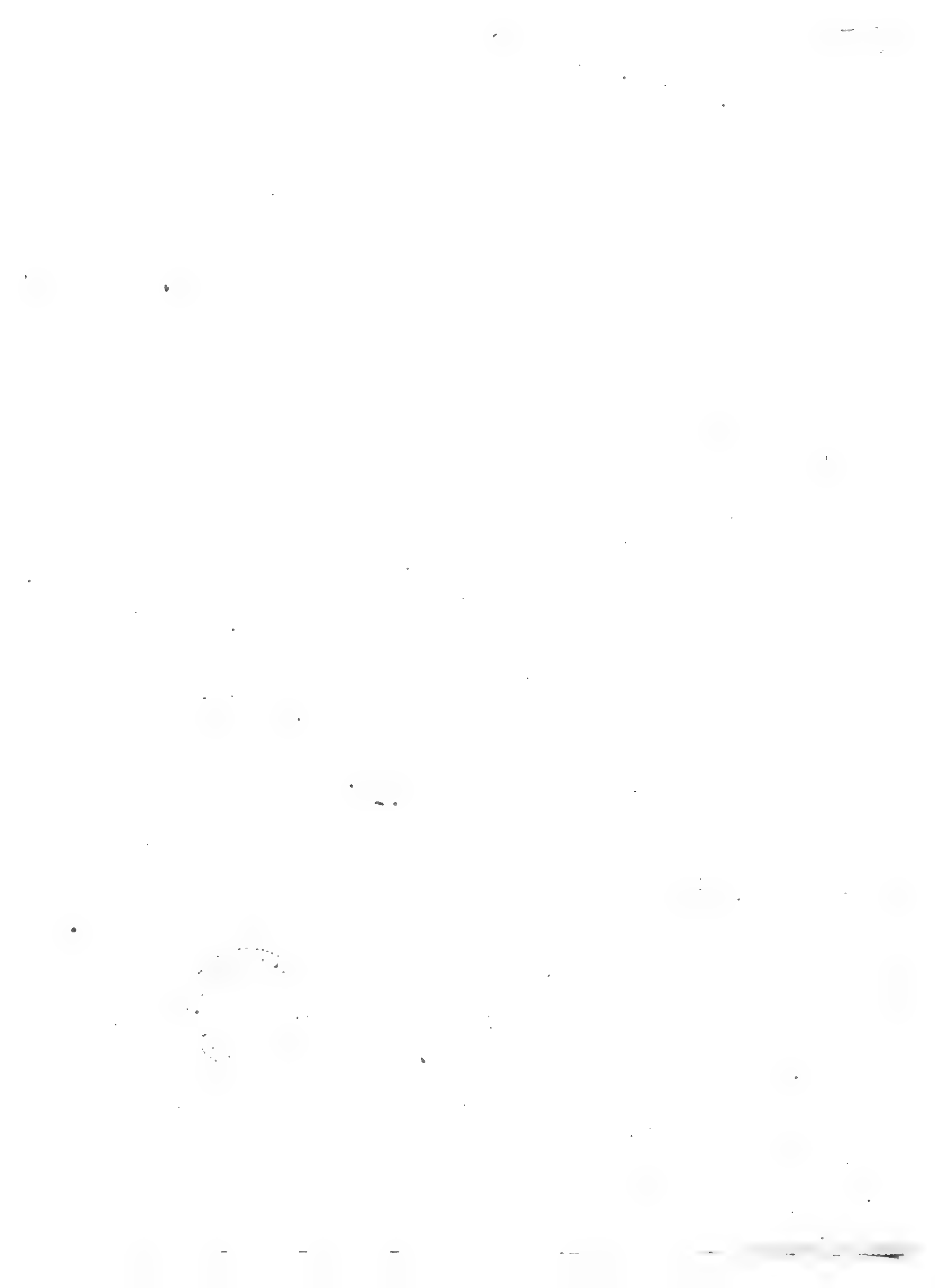
1. Ca Khá Kha ga – nga ‖ Tcha Tchá Tcha Tcha – ya ‖

Ta thá tha da – na ‖ Ta thá tha da – na ‖ pa

ppa ppa ba – ma ‖ Ca ra ta na ta

ha la ang





ne connoît que Po & Mé, qui ayent quelque rapport aux nôtres. Ils signifient en Siamois, *Pere* & *Mere* (14).

Etude de l'arithmétique.

Après la lecture & l'écriture, l'arithmétique est presque l'unique étude de la jeunesse Siamoise. Elle a, comme la nôtre, dix caracteres, dont le zero est figuré de même, & prend les mêmes valeurs dans le même arrangement, c'est-à-dire, que les nombres se placent de la droite à la gauche, suivant l'ordre naturel des puissances du nombre de dix. Le calcul des Siamois se fait avec la plume, different de celui des Chinois, qui se servent d'un instrument, dont Martini fait remonter l'invention jusqu'à deux mille six ou sept cens ans avant Jesus-Christ. En général les Marchands du pays sont si exercés à compter, qu'ils peuvent résoudre sur le champ des questions d'arithmétique très-difficiles. Mais ils ne reviennent jamais à ce qu'ils ne peuvent résoudre sur le champ. Le caractere essentiel des hommes, dans les climats très-chauds ou très-froids, est la paresse d'esprit & de corps; avec cette différence, qu'elle dégénere en stupidité dans les pays trop froids, & que dans les pays trop chauds, il y a toujours de l'esprit & de l'imagination; mais de cette sorte d'imagination & d'esprit, qui se lasse bien-tôt de la moindre application.

Les Siamois conçoivent facilement; leurs reparties sont vives & promptes; leurs objections sont justes. On croiroit qu'un peu d'étude peut les rendre habiles dans les plus hautes sciences & dans les arts les plus difficiles. Mais leur paresse invincible détruit tout d'un coup cette esperance.

Poësie.

Ils sont naturellement Poëtes. Leur poësie consiste, comme la nôtre, dans le nombre des syllabes & dans la rime; cependant nos plus ingénieux voyageurs ont peine à comprendre qu'elle puisse s'accommoder d'une Langue composée de monosyllabes, remplie de voyelles fort accentuées & de diphtongues assez rudes. Entre plusieurs traductions de leurs Poëmes & de leurs chansons, la Loubere n'en vit pas une dont le sens pût s'ajuster à nos idées. Il y entrevit néanmoins des peintures; celles par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à sa maitresse. Outre les chansons d'amour, ils en ont d'historiques & de morales. Un des freres du Roi composoit des Poesies morales fort estimées, & les mettoit lui-même en musique.

Eloquence.

Si les Siamois naissent Poëtes, ils sont fort éloignés de naître Orateurs, & de pouvoir le devenir. Leurs Livres sont ou des narrations d'un stile fort simple, ou des sentences d'un stile coupé & plein d'images. On a déja remarqué qu'ils n'ont point d'Avocats. Les Parties expliquent leur affaire au Greffier, qui écrit simplement ce qu'on dicte à sa plume. Les Talapoins, dans leurs sermons, lisent le texte Bali de leurs Livres. Ils le traduisent & l'expliquent en Siamois sans aucune sorte d'action. Tous les complimens ordinaires de la société sont à peu près dans les mêmes termes. Le Roi même a ses paroles comptées, dans les audiences de cérémonie. Il ne dit aux Envoyés de France que ce qu'il avoit dit au Chevalier de Chaumont, & quelque tems auparavant à M. l'Evêque d'Heliopolis (15).

Philosophie.

Les Siamois ignorent absolument toutes les parties de la Philosophie, à l'exception de quelques principes de morale, dans lesquels on verra bientôt

(14) *Ubi sup.* p. 182. On trouvera, à la fin de cet article, quelques exemples de cette langue.

(15) *Ibid.* pages 186 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

qu'ils ont mêlé beaucoup d'erreurs. Ils n'ont aucune étude du droit. Les Loix du pays ne s'apprennent que dans l'exercice actuel des emplois. Elles sont renfermées dans quelques Livres peu connus du Public. Mais lorsqu'ils sont revêtus d'un Office, on leur remet une copie des Loix qui le concernent; à peu près comme en Espagne, où l'on insere, dans les provisions d'un *Corregidor*, tout le titre des Corregidors qui est dans la compilation de leurs Ordonnances.

Médecine.

Leur Médecine ne peut mériter le nom de science. Les principaux Médecins du Roi de Siam sont Chinois. Il en a de Siamois & de Peguans; mais après l'arrivée du Chevalier de Chaumont, il prit en cette qualité un Missionaire François, nommé *Paumau*, auquel il donna tant de confiance, que tous les autres étoient obligés de rapporter chaque jour à cet Oracle leurs observations sur la santé de leur maître, & de recevoir de lui les remedes qu'ils employoient sous sa direction. La Medecine Siamoise consiste dans un nombre de receptes qui viennent de leurs Ancêtres, sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies. Ces aveugles méthodes ne laissent pas d'en guérir beaucoup, parce que la temperance naturelle des Siamois, contribue plus que l'art au rétablissement de leur santé. Mais comme il arrive souvent que la force du mal l'emporte, on ne manque point d'en attribuer la cause aux maléfices.

Pratiques Siamoises dans les maladies.

Quelqu'un tombe-t-il malade à Siam? il commence par une opération fort bizarre, qui est de se faire amollir le corps, en se couchant à terre, & faisant monter sur lui quelque personne entendue qui le foule aux pieds. On assura la Loubere que dans la grossesse même, les femmes employent cette méthode pour accoucher plus facilement (17). Les Anciens n'apportoient pas d'autres remedes à la plénitude, qu'une diete excessive, & tel est encore l'usage des Chinois. Aujourd'hui les Siamois usent de la saignée, des ventouses scacifiées & des sangsues. Avec quelques-uns des purgatifs connus en Europe, ils en ont d'autres, qui sont particuliers à leur pays. Mais ils ne connoissent pas l'Ellebore, si familier aux anciens Medecins Grecs. D'ailleurs ils n'observent aucun tems pour les purgations. Dans leurs remedes, ils employent des minéraux & des simples. Les Européens leur ont appris les vertus & l'usage du Kinkina. En général, leurs remedes sont fort chauds. Ils n'usent d'aucun rafraîchissement intérieur: mais ils se baignent dans la fievre & dans toutes sortes de maladies. Il semble que tout ce qui concentre ou ce qui augmente la chaleur naturelle convienne à leur constitution. Leurs malades ne se nourrissent que de bouillie de riz, qu'ils font extrêmement liquide. C'est ce que les Portugais des Indes appellent Cangé. Les bouillons de viande sont mortels à Siam. Ils relâchent trop l'estomac. Dans la convalescence, les Siamois préferent la chair de cochon à toutes les autres.

Chirurgie.

Leur ignorance est si profonde dans la Chirurgie, qu'ils ont besoin des Européens, non-seulement pour les trépans & pour toutes les opérations difficiles, mais pour les simples saignées. Ils ignorent entierement l'anatomie. Loin d'avoir tourné leur curiosité à la connoissance du corps animal, ils n'ouvrent les corps morts qu'après les avoir rôtis dans les funérailles, sous cou-

(17) *Ibid.* page 192.

leur de les bruler ; le motif des Talapoins pour les ouvrir, est d'y trouver dequoi nourrir la superstition du peuple. Ils prétendent quelquefois avoir trouvé, dans l'estomac des morts, de grosses pieces de chair fraiche de porc, ou de quelque autre animal, du poids d'environ huit ou dix livres, qu'ils supposent l'effet d'un sortilege, & propre à servir pour ces noires opérations.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Chymie.

La Chymie n'est pas moins ignorée des Siamois, quoiqu'ils l'aiment avec passion, & que plusieurs d'entr'eux se vantent d'en posseder les plus rares secrets. Siam, comme le reste de l'Orient, est rempli d'imposteurs & de dupes. Le Roi de Siam, Pere de celui qui regnoit à l'arrivée des François, avoit employé deux millions à la recherche de la pierre philosophale (18).

Mathématiques.

L'imagination vive & nette des Siamois les rendroit plus propres aux Mathématiques qu'à l'étude des autres sciences, si leur principal défaut n'étoit de se lasser trop tôt de l'application. Ils ne peuvent suivre un long tissu de raisonnemens. Aussi sont-ils bornés à quelques pratiques d'Astronomie, dont ils dédaignent de pénétrer les raisons, mais qui leur servent pour les horoscopes particuliers & dans la construction de leur almanac, qu'on peut regarder comme un horoscope général. Cependant ils ont fait réformer deux fois leur Calendrier par d'habiles Astronomes, qui, pour suppléer aux Tables astronomiques, ont pris deux époques arbitraires, remarquables par quelque conjonction rare des Planettes (19). On a parlé ici de la plus ancienne, à l'occasion de leur origine. La plus récente se rapporte à notre année. Ils dattent indifféremment de l'un ou l'autre de ces deux styles. Leur premier mois est toujours la Lune de Novembre ou de Décembre ; en quoi ils ne s'écartent pas de l'ancien style, lorsqu'ils dattent même suivant le style nouveau ; quoique le premier mois de l'année, suivant ce nouveau style, soit ou le cinquiéme ou le sixiéme de l'ancien.

Calendrier Siamois.

Systême du monde.

D'ailleurs, ils n'entendent rien au systême du monde, parce qu'ils ne savent rien par principe. Ils croyent, comme les autres peuples de l'Orient, que les Eclipses arrivent par la malignité d'un Dragon, qui dévore le Soleil & la Lune (20). Ils font un bruit terrible de poeles & de chaudrons, pour chasser ce pernicieux animal. Ils croyent que la terre est quarrée, & que le Ciel porte dessus par ses extrémités, comme une voute, ou comme ces cloches de verre dont on couvre les plantes dans un jardin. Ils assurent qu'elle est divisée en quatre parties habitables, séparées entr'elles par des mers, qui en font quatre mondes differens. Ils supposent au milieu de ces quatre mondes une très-haute montagne pyramidale, de quatre faces égales ; & depuis la surface de la terre ou de la mer jusqu'au sommet de cette montagne,

(18) *Ibid.* page 194.

(19) Sur ces observations, ayant une fois établi certains nombres, ils ont donné, pour les années suivantes, au moyen de plusieurs additions, soustractions, multiplications & divisions, le secret de trouver le lieu des Planetes, à peu près comme nous trouvons l'Epacte de chaque année en ajoutant onze à l'Epacte de l'année précédente. La Loubere donna au célébre Cassini, Directeur de l'Observatoire de Paris, la maniere Siamoise de trouver le lieu du Soleil & celui de la Lune, par un calcul dont le fondement est pris de la seconde Epoque Siamoise ; & ce grand astronome a développé tout ce qui regarde un sujet si difficile.

(20) Voyez la premiere Relation du Pere Tachard. Cette idée ne peut être sa source dans le langage métaphorique des Astronomes, qui disent que les Eclipses se font dans la tête & dans la queue du dragon.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

qui touche, disent-ils, aux Etoiles, ils comptent quatre-vingt-quatre mille *Jods*, qui sont une mesure, chacun d'environ huit mille toises. Ils comptent autant de Jods, depuis la surface de la mer jusqu'aux fondemens de la montagne; & le même nombre, depuis chaque face de cette montagne, jusqu'à chacun des quatre mondes. Le nôtre, qu'ils appellent *Tcheampion*, est au midi de la montagne. Le Soleil, la Lune & les Etoiles, tournent sans cesse autour d'elle; & de-là vient la succession des jours & des nuits. Au-dessus est un Ciel qu'ils nomment *Intratiracha*, surmonté par le Ciel des Anges. La Loubere qui se fit expliquer cette fabuleuse Cosmographie, ajoute que si d'autres Voyageurs la rapportent autrement, il ne faut pas plus admirer la variété des opinions Siamoises sur un sujet qu'ils entendent si mal, que celle de nos systêmes d'Astronomie que nous croyons entendre (21).

Musique.

La Musique est en honneur à Siam, mais sans méthode & sans principes. Les Siamois font des airs, qu'ils ne savent pas noter. Ils n'ont ni tremblement ni cadence, non plus que les Castillans; mais ils chantent quelquefois comme nous, sans paroles; ce qui paroît fort étrange en Castille. A la place des paroles, ils ne disent que *Noï, noï*, comme nous *Ta la la la*, &c. Le Roi de Siam ayant entendu, sans se montrer, plusieurs airs de violon François, n'en trouva pas le mouvement assez grave. Cependant la Loubere observe que les Siamois n'ont rien de fort grave dans leurs chants; & que dans la marche même du Roi, les airs de leurs instrumens sont assez vifs (22).

Chants & instrumens.

Ils ne connoissent pas plus que les Chinois la variété des chants, pour les diverses parties, ou plutôt ils n'ont aucune diversité de parties, puisqu'ils chantent tous à l'unisson. Si l'on distingue dans quelques-uns de leurs instrumens, une apparence de musique réguliere, il faut supposer qu'ils les tiennent des Etrangers. Les principaux sont de petits rebecs ou violons à trois cordes, qu'ils appellent *Tro*, & des haut-bois fort aigres, qu'ils nomment *Pi*. Ils les accompagnent du son de quelques bassins de cuivre, sur chacun desquels on frappe un coup, à certains tems de chaque mesure. Ces bassins sont suspendus, par un cordon, à une perche posée en travers sur deux fourches; & la baguette, qui sert à frapper, est un baton de bois assez court. Ils mêlent à ces sons, celui de deux especes de tambour, qu'ils nomment *Tlounpounpan* & *Tapon*. Le bois du premier ressemble, pour la grandeur, à celui de nos tambours de basque; mais il est garni de peau des deux côtés, comme un véritable tambour; & de chaque côté du bois pend une balle de plomb, au bout d'un cordon. Le bois du Tlounpounpan est traversé par un baton, qui lui sert de manche, & par lequel on le tient. On roule ce manche entre les mains, comme le baton d'une chocolatiere; &, par ce mouvement, les balles qui pendent de chaque côté frappent sur les deux peaux. La figure du Tapon est celle d'un barril. On le porte pendu au cou, par un cordon; & des deux côtés on bat sur les peaux à coups de poing.

Un autre instrument qui se nomme *Pat-coug*, est composé de timbres, placés de suite, chacun sur un baton court & planté sur une demie circonférence de bois, de la forme des gentes d'une petite roue de carosse. Celui qui joue est assis au centre de la circonférence, les jambes croisées. Il frappe les tim-

(21) *Ubi sup.* page 200.

(22) *Ibd.* page 108.

TICAL dans sa grosseur naturelle vû de plusieurs sens

CORI Coquillage Servant de Monnoye vû de plusieurs sens de grandeur naturelle.

COIN du TICAL gravé en grand

Instruments d'accompagnement

CONG

TAPON

KLOUNPOUNPAN

TONG

T. IX. N.° 1





bres avec deux batons, dont il tient l'un de la main droite, & l'autre de la gauche. L'étendue de cet instrument est d'une quinte redoublée. Mais il n'a point de demi-tons, ni rien qui étouffe le son d'un timbre, lorsqu'on en frappe un autre. C'étoit le bruit de tous ces instrumens ensemble, que le Pere Tachard ne trouvoit pas sans agrément sur la riviere.

Accompagnemens de la voix.

La voix est accompagnée du son de deux batons fort courts, qui s'appellent *crab*, & qu'on frappe l'un contre l'autre. Le peuple accompagne aussi ses chants, sur-tout le soir dans les cours des maisons, d'une espece de tambour qui se nomme *Tong*. On le tient de la main gauche, pour le frapper de tems en tems, du poing de la droite. C'est une bouteille de terre, qui au lieu de fond est garnie d'une peau, attachée au goulet avec divers cordons. Les Siamois sont passionnés pour nos Trompettes. Celles du pays sont petites & d'un son très-aigre. Leurs vrais tambours, quoique plus petits que les nôtres, ne se portent point pendus à l'épaule. On les pose sur une des peaux & l'on bat sur l'autre (23).

Exercices du corps.

Les exercices du corps sont aussi négligés à Siam que ceux de l'esprit. On n'y voit personne qui connoisse l'art de manier un cheval. Les Siamois n'ont point d'armes, si le Roi ne leur en donne; & ce n'est qu'après avoir reçu de lui les premieres, qu'il leur est permis d'en acheter d'autres. Ils ne peuvent s'exercer à leur usage que par son ordre. A la Guerre même, ils ne tirent point le mousquet debout, mais en mettant un genou à terre; & souvent ils achevent de s'asseoir sur le talon, en étendant devant eux la jambe qu'ils n'ont pas fléchie. A peine savent-ils marcher, ou se tenir de bonne grace sur leurs jambes. Ils ne tendent point aisément les jarrets, parce qu'ils sont accoutumés à les tenir tout-à-fait pliés. Les François leur ont appris à se tenir debout sur les armes; &, jusqu'à l'arrivée du Chevalier de Chaumont, leurs sentinelles mêmes s'asseyoient à terre. Loin de s'exercer à la course, ils ne connoissent pas le plaisir de marcher pour la promenade. La seule chaleur du climat produit assez de dissipation. En un mot la course des balons est leur unique exercice, & dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout le monde apprend à manier la rame & la pagaie. Aussi les voit-on ramer trois jours & trois nuits, avec une légereté admirable, & presque sans aucun intervalle de repos; quoiqu'ils ne soient gueres capables de supporter tout autre travail (24).

Arts & Artisans.

Ils sont mauvais Artisans, un ouvrier Siamois n'ose aspirer à la moindre distinction dans son Art. Sa réputation l'exposeroit à se voir forcé de travailler gratuitement toute sa vie, pour le service du Roi. Comme ils sont employés indifferemment à toutes sortes d'ouvrages, dans leurs six mois de corvées, chacun s'attache à faire un peu de tout, pour éviter les mauvais-traitemens; mais personne ne veut trop bien faire, parce que la servitude est le prix de l'habileté. Cinq cens Ouvriers ne feroient pas, dans l'espace de plusieurs mois, ce qu'un petit nombre d'Européens acheveroient en peu de jours.

Arts les plus exercés à Siam.

Voici les Arts qu'ils connoissent. Ils sont assez bons Menuisiers; & comme ils n'ont pas de clous, ils entendent fort bien les assemblages. Ils se mêlent

(23) *Ibid.* page 210.

(24) *Ibid.* page 211.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

de Sculpture, mais grossierement. Les statues de leurs Temples, sont de fort mauvais goût. Ils savent cuire la brique & faire d'excellent ciment. En général. Ils n'entendent pas mal la maçonnerie. Cependant leurs édifices de brique durent peu, faute de fondemens. Ils n'en font pas même à leurs fortifications. Siam n'a ni cristal fondu, ni verre; & c'est une des choses qu'ils aiment le mieux. Le Roi trouvoit fort à son gré les verres taillés à facettes, qui multiplient les objets. Il demandoit aux François des vitres entieres, avec la même propriété.

Fondeurs.

Les Siamois savent fondre les métaux & jetter des ouvrages en moule. Ils revêtissent fort bien leurs Idoles d'une lame fort mince, ou d'or, ou d'argent, ou de cuivre; quoiqu'elles ne soient souvent que d'énormes masses de brique & de chaux. La Loubere avoit apporté en France un petit Sommona Codom, revêtu d'une lame de cuivre dorée. Certains meubles du Roi, la garde de fer des sabres & celle des poignards dont il fait présent à quelques-uns de ses Officiers, & quelquefois à des étrangers, sont revêtus aussi d'une lame d'or. Ils n'ignorent pas tout-à-fait l'Orfevrerie; mais ils ne savent ni polir les pierres précieuses, ni les mettre en œuvre.

Doreurs.

Ils sont bons Doreurs. Ils battent l'or assez bien. Toutes les Lettres que le Roi de Siam écrit à d'autres Rois, sont sur une feuille de ce métal, aussi mince que le papier. On y marque les Lettres par compression, avec un poinçon émoussé, qui ressemble à celui dont nous écrivons sur nos tablettes.

Ils n'employent gueres le fer que dans la premiere fonte, parce qu'ils n'entendent point l'art de forger. Leurs chevaux ne sont point ferrés, & n'ont ordinairement que des étriers de corde & de fort mauvais bridons. Ils n'ont pas de meilleures selles. L'art de courroyer & de préparer les peaux, leur est absolument inconnu.

Broderie & peinture.

On fait peu de toiles de cotton à Siam, & les couleurs en sont sans éclat. On n'y fabrique aucune étoffe de soie, ni de laine, & nul ouvrage de tapisserie. La laine y est fort rare. Mais les Siamois savent broder, & leurs desseins plaisent. Ils ne connoissent point la peinture en huile. D'ailleurs, ils sont mauvais Peintres, & leur goût ne les porte point à représenter la nature. Une exacte imitation leur paroît trop facile. Ils veulent de l'extravagance dans la peinture, comme nous voulons du merveilleux dans la Poësie. Ils imaginent des arbres, des fleurs, des oiseaux, & d'autres animaux qui n'existerent jamais. Ils donnent quelquefois, aux figures humaines, des attitudes impossibles; & leur habileté consiste à répandre sur ces chimeres, un air de facilité qui les fasse paroître naturelles (25).

Professions les plus communes. Commerce.

Les professions les plus communes à Siam, sont la pêche pour la plus basse partie du peuple, & le commerce pour ceux à qui leur fortune permet de l'exercer. Mais le commerce du dehors étant réservé presqu'entierement au Roi, il n'y a point d'avantage considérable à tirer de celui du Royaume. Cette même simplicité de mœurs qui rend un grand nombre d'arts inutiles aux Siamois, leur ôte aussi le goût de la plûpart des marchandises qui sont devenues nécessaires à l'Europe. Ils ont néanmoins des méthodes réglées pour le commerce. Dans les prets, c'est toujours un tiers qui écrit la promesse. Cette précaution suffit, parce qu'en justice la présomption est contre le Dé-

(25) *Ibid.* pages 216 & précédentes.

biteur qui nie, pour le double témoignage de celui qui produit la promesse & de celui dont elle présente l'écriture.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Bonne-foi des Siamois entr'eux.

Dans les petits commerces, qui regardent les nécessités de la vie, la bonne foi regne si scrupuleusement, que le Marchand ne compte point l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la marchandise qu'il achete par compte. L'heure des marchés est depuis cinq heures du soir, jusqu'à huit ou neuf. Les Siamois n'ont pas d'aune, parce qu'ils achetent en pieces complettes les mousselines & les autres toiles. On est bien malheureux à Siam, lorsqu'on y est réduit à prendre de la toile par *ken*, qui signifie coudée ; & pour ceux qui sont dans cette misere, on n'employe point effectivement d'autre mesure que le bras.

Leurs mesures.

Cependant ils ont leur brasse, qui n'est que d'un pouce au-dessous de notre toise. Ils s'en servent dans les édifices, dans l'arpentage, & particulierement à mesurer les chemins & les canaux où le Roi passe. Ainsi, de Siam à Louvo, chaque lieue est marquée par un poteau, sur lequel le nombre est écrit. Le même usage s'observe dans l'Indostan, où Bernier nous apprend que les *cos*, ou les demi-lieues, sont distingués par des tourelles ou par de petites pyramides. Le coco sert de mesure à Siam, pour les grains & pour les liqueurs. Comme ces especes de noix sont naturellement inégales, on mesure leur grandeur par la quantité de coris qu'elles peuvent contenir (26). Un coco ne contiendra que cinq cens coris, tandis qu'un autre en contient mille. Cependant on a pour les grains une espece de boisseau, qui se nomme *sat*, composé de bambou entrelassé, & une sorte de cruche nommée *canan*, pour les liqueurs. Mais comme ces mesures ne sont réglées par aucune Loi, elles ne sont admises dans les marchés qu'après avoir été mesurées avec un coco, dont on a reconnu la capacité par les coris : & l'on se sert d'eau, ou de riz, pour mesurer le canan & le sat avec le coco. Le quart du canan se nomme *leeng*. Quarante *sats* font le *seste*, & quarante *sestes* le *cohi* (27).

Leurs poids & leurs monnoies.

Il n'y a pas plus d'exactitude dans les poids. On leur donne en général le nom de *ding*. Les pieces de monnoie sont les poids les plus fideles & presque les seuls qui s'employent dans le Royaume, quoique souvent la monnoie de Siam soit fausse ou legere. Aussi les poids particuliers & les monnoies portent les mêmes noms.

Toutes les monnoies d'argent Siamoises sont de la même figure & frappées au même coin, sans autre difference que celle de leur grandeur. Leur figure est celle d'un petit cilindre, ou d'un rouleau fort court, tellement plié par le milieu, que ses deux bouts reviennent l'un à côté de l'autre. Leur coin, qui est double sur chaque piece, au milieu du rouleau, ne représente rien qui soit connu des Européens, & que les Siamois même ayent pû expliquer à la Loubere. La proportion de cette monnoie à la nôtre, est que leur *Tical* qui ne pese qu'un demi écu, ne laisse pas de valoir 37 sous & demi. Ils n'ont pas de montre d'or ni de cuivre. L'or à Siam, est une marchandise de commerce, il vaut douze fois l'argent, lorsque les deux métaux sont d'égale finesse.

Basse monnoie.

La basse monnoie de Siam consiste dans les petits coquillages que les Eu-

(26) Petits coquillages, qui servent de basse monnoie à Siam & dans plusieurs autres endroits des Indes, & qui ne sont pas sensiblement plus grands l'un que l'autre. *Voyez* la description des Maldives au Tome VIII.

(27) Gervaise dit que le seste de riz pese cent Catis, c'est-à-dire, deux cens vingt-cinq de nos livres.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ropéens ont nommé *coris*, & les Siamois *bia*. Un *Fouan*, qui est la huitiéme partie d'un Tical, vaut huit cens coris ; c'est-à-dire, que sept ou huit coris valent à peine un denier (28).

§ III.

Femmes, Mariages, Successions & Mœurs des Siamois.

Tempérament des filles & mariages.

L'Usage du pays ne permet point aux filles de converser avec les garçons. Elles sont sous la garde de leurs meres, qui châtient séverement cette liberté. Mais la nature, plus forte que la Loi, les porte souvent à s'échapper, surtout vers la fin du jour. Elles sont en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, & quelquefois plutôt. Aussi les marie-t-on fort jeunes. Quoiqu'il se trouve des filles Siamoises, qui dédaignent le mariage pendant toute leur vie, on n'en voit aucune qui se consacre à la vie religieuse avant la vieillesse.

Formalités d'un mariage Siamois.

Les parens d'un jeune homme font demander une fille aux siens, par des femmes âgées & d'une réputation bien établie. Si la réponse est favorable, elle n'empêche pas que le goût de la fille ne soit consulté : mais ses parens prennent d'avance l'heure de la naissance du garçon, & donnent celle de la sienne. De part & d'autre, on s'adresse aux devins, pour savoir si le mariage durera sans divorce jusqu'à la mort. Ensuite le jeune homme rend trois visites à la fille, & lui porte un simple présent de betel & de fruits. Si le mariage doit se conclure, les parens des deux côtés se trouvent à la troisieme visite. On compte la dot de la femme & le bien du mari. Tout est délivré sur le champ, sans aucune sorte de Contrat. Les nouveaux Mariés reçoivent des présens de leur famille ; & l'Epoux entre aussi-tôt dans les droits du mariage, indépendamment de la Religion, qui n'a aucune part à cette cérémonie. Il est même défendu aux Talapoins d'y assister. Cependant quelques jours après, ils vont jetter de l'eau benite chez les nouveaux Mariés, & réciter quelques prieres en Langue Balie. La Noce est accompagnée de Festins & de Spectacles, où l'on appelle des Danseurs de profession : mais le mari, la femme & les parens n'y dansent jamais. La fête se fait chez les parens de la fille, & les jeunes Mariés y passent quelques mois, avant que de s'établir dans leur propre maison. L'unique distinction, pour la fille d'un Mandarin, est de lui mettre sur la tête un cercle d'or, que les Mandarins portent à leurs bonnets de cérémonie.

Distinction des filles de Mandarin.

Pluralité des femmes.

La plus riche dot d'une fille Siamoise n'est que de cent catis, qui reviennent à quinze mille livres. Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes : mais le peuple s'accorde rarement cette liberté ; & les Grands ou les riches, la prennent moins par débauche que par affectation de grandeur. D'ailleurs, entre plusieurs femmes, on distingue toujours la principale (29). Les autres, quoique permises par la Loi, ne sont que des femmes achetées, & par conséquent Esclaves, qui portent en Siamois le nom de *petites femmes*, & qui doivent être soumises à la premiere. Leurs enfans nomment leur pere *Po-Tchaou*, c'est-à-dire, Pere-Seigneur ; & ceux de la femme principale, lui donnent simplement le nom de *Po*, qui signifie Pere. Le mariage est défendu à Siam dans les premiers degrés de parenté, où les cousins germains

(28) *Ibid.* pages 123 & précédentes.

(29) Cet usage est commun dans tout l'Orient, & même dans plusieurs parties de l'Afrique.

ne sont pas compris. A l'égard des degrés d'alliance, un homme peut épouser successivement les deux sœurs, mais les Rois de Siam se dispensent de cette regle. Celui qui regnoit pendant les voyages dont on a donné la relation, avoit épousé la Princesse sa sœur. Il en avoit une fille unique, qui portoit le nom de Princesse Reine depuis la mort de sa mere; & la Loubere, moins timide à juger que l'Abbé de Choisy (30), paroit persuadé qu'il en avoit fait aussi sa Femme ou sa Maîtresse.

Description du Royaume de Siam.

Successions.

Dans les familles particulieres, la Succession appartient entierement à la femme principale, & se divise ensuite à portions égales entre ses enfans. Les petites femmes & leurs enfans peuvent être vendus par l'héritier légitime, & ne possedent que ce qu'ils reçoivent de lui ou ce que le Pere leur a donné avant sa mort; car l'usage des Testamens est ignoré à Siam. Les filles nées des petites femmes sont vendues, pour devenir petites femmes comme leurs méres.

Propriétés.

Les principales richesses des Siamois consistent en meubles, ils achetent rarement des terres, parce qu'ils n'en peuvent acquérir la pleine propriété. Quoique la Loi du pays les rende héréditaires dans les familles, & qu'elle donne aux particuliers le droit de se les vendre entr'eux, un droit supérieur qui étend le Domaine du Souverain sur toutes les possessions de ses Sujets, assure toujours au Roi le pouvoir de reprendre les terres mêmes qu'il a vendues. Comme rien n'est excepté de ce droit tirannique, les particuliers dérobent soigneusement leurs meubles à la connoissance de leur Maître. Cette raison leur fait rechercher les diamans, qui sont un meuble aisé à cacher. Quelques Seigneurs Siamois donnent en mourant une partie de leur bien au Roi, pour assurer le reste à leurs enfans.

Puissance du Mari dans sa famille.

Mais la puissance du mari est absolue dans sa famille. Elle s'étend jusqu'au droit de vendre ses enfans & ses femmes, à l'exception de la principale qu'il peut seulement répudier. Il est naturellement le maître du divorce. Cependant, il ne le refuse gueres à sa femme lorsqu'elle s'obstine à le desirer. Il lui rend sa dot, & leurs enfans se partagent entr'eux dans cet ordre: la mere a le premier, le troisieme, & tous les autres impairs. Le pere prend le second, le quatriéme, & les autres dans le rang pair; de sorte que si le nombre total est impair, il en reste un de plus à la mere. Une veuve hérite du pouvoir de son mari, avec cette restriction, qu'elle ne peut vendre les enfans du rang pair: les parens du pere s'y opposent: mais après le divorce, le pere & la mere sont libres de vendre les enfans qui leur sont demeurés en partage, dans l'ordre établi par la Loi (31).

Sagesse des femmes Siamoises.

L'adultere est rare à Siam; moins parce que le droit des maris est de tuer leurs femmes, s'ils la surprennent dans le crime, ou de les vendre s'ils peuvent les en convaincre, que par un effet naturel du genre de vie des femmes, qui ne sont corrompues ni par l'oisiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu & les spectacles. Pendant les corvées de leurs maris, qui durent six mois, elles les nourrissent de leur travail. Elles n'ont l'usage d'aucun jeu. Elles ne reçoivent aucune visite d'homme. Les Spectacles ne sont pas fréquens, & n'ont ni jours marqués, ni prix certain, ni théâtres publics. Ainsi la sagesse, parmi les femmes, tourne heureusement en habi-

(30) *Ibid.* page 259.

(31) *Ibid.* page 167 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

tude. Cependant tous les mariages ne sont pas chastes : mais on assura du moins la Loubere que tout autre amour, plus déreglé que celui des femmes, est sans exemple entre les Siamois (32).

Les Siamois sont peu jaloux.

» La jalousie, dit-il, n'est parmi eux qu'un pur sentiment de gloire, qui augmen- » te à proportion que leur fortune s'éleve. « Les femmes du peuple jouissent d'une entiere liberté. Celles des Grands vivent dans la retraite, elles ne sortent que pour quelque visite de famille, ou pour assister aux exercices de la religion. Dans ces occasions, elles paroissent à visage découvert ; & lorsqu'elles vont à pied, on ne les distingue pas aisément des femmes de leur suite (33).

Qualités morales des Siamois.

Le respect pour les vieillards n'est pas moins en honneur à Siam qu'à la Chine. De deux Mandarins, le plus jeune, quoique le plus élevé en dignité, cede la premiere place à l'autre. Un mensonge est puni, lorsqu'il s'adresse au Superieur. L'union & la dépendance sont des vertus si bien établies dans les familles, qu'un fils, qui entreprendroit de plaider contre son pere, seroit regardé comme un monstre. Aussi le mariage n'est-il pas un état redouté. L'intérêt n'y divise point les esprits, & la pauvreté n'y est jamais onéreuse. Les François, dans leur séjour à Siam, n'y remarquerent que trois Mendians ; gens fort âgés & sans parenté. Les Siamois ne souffrent jamais que leurs parens demandent l'aumône. Ils nourrissent charitablement leurs pauvres, lorsqu'ils ne peuvent subsister de leur travail. La mendicité n'est pas seulement honteuse à celui qui mendie, mais à toute sa famille.

Ils attachent encore plus d'opprobre au vol. Les plus proches parens d'un voleur n'osent prendre sa défense. » Il n'est pas étrange, suivant la Lou- » bere, que le vol soit estimé infâme dans un pays où l'on peut vivre à si

(32) *Ibid.* page 224.

(33) On assura le même Voyageur que celles du Roi trouvent quelquefois le moyen de se faire des Amans, & que la maniere ordinaire, dont le Prince les punit, est de les soumettre d'abord à un cheval qui est accoutumé à l'amour des femmes ; après quoi il leur fait donner la mort : » Il y a quelques an- » nées, ajoute la Loubere, qu'il en aban- » donna une aux Tygres. Ces animaux » l'ayant épargnée, il voulut lui faire grace : » mais elle fut assez indignée pour refuser la » vie, avec tant d'injures que le Roi la re- » gardant comme une enragée, ordonna » qu'elle mourût. On irrita les Tygres, qui » la déchirerent en sa presence. Il n'est pas » si sûr qu'il fasse mourir les Amans ; mais » au moins il les fait bien châtier. L'opinion » commune est que ce fut une faute de cette » nature, qui causa la derniere disgrace du » feu Barcalon, frere aîné du premier Am- » bassadeur de Siam, qu'on ait vû en France. » Le Roi, son Maître, les fit bastonner très- » rudement, & cessa de le voir, sans lui ôter » néanmoins ses charges. Au contraire, il » continua de se servir de lui, pendant les » six mois qu'il survécut aux coups qu'il avoit » reçus. Il prépara même de sa propre main » tous les remedes que le Barcalon prit dans » sa derniere maladie, parce que personne » n'osoit lui en donner, de peur d'être accu- » sé de la mort d'un homme si cher à son » Maître. *Page* 226.

On lit encore, dans la Loubere, que les Seigneurs Siamois ne sont pas moins jaloux de leurs filles que de leurs femmes. » Ils » vendent celles qui deviennent galantes, à » un certain homme, qui, moyennant un » tribut qu'il paye au Roi, a droit de les » prostituer. On raconte qu'il en a eu jus- » qu'à six cens, toutes filles d'Officiers de » considération. Il achete aussi les femmes, » quand les maris les vendent, après les avoir » convaincus d'infidélité. *Ibid*, *page* 227. Le titre & la fonction de *ce certain homme* se trouvent expliquées dans un autre endroit du même auteur. » Cette infâme, dit il, qui » achete les femmes & les filles, &c. porte le » titre d'Oc-ya. On l'appelle *Oc-ya Meen*. » C'est un homme fort méprisé. Il n'y a que » les jeunes débauchés qui ayent commerce » avec lui. *Ibid*, *page* 159.

» bon

» bon marché (34). Ils mettent l'idée de la parfaite justice à ne pas ramasser les choses perdues ; c'est-à-dire, à ne pas profiter d'une occasion si facile d'acquérir (35).

Description du Royaume de Siam.

Caractere général de la Nation.

Il paroît certain, par le témoignage de tous les Voyageurs, que la bonne-foi est extrême à Siam, dans toutes sortes de Commerces. Mais l'usure y régne sans bornes. Les Loix n'y ont pas pourvu. L'avarice est le vice essentiel des Siamois ; avec cette odieuse aggravation, qu'ils n'amassent des richesses que pour les enfouir. Ils ont d'ailleurs de la douceur, de la politesse, & peu d'inquiétude pour les événemens de la vie. Ils se possédent long-tems ; mais lorsqu'une fois leur colere s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que les Européens. C'est principalement par la calomnie, qu'ils exercent leurs haines secretes & leurs vengeances. Ils ont horreur de l'effusion du sang : cependant, si leur haine va jusqu'à la mort, ils assassinent ou ils empoisonnent. La vangeance incertaine des duels n'est pas connue à Siam. Leurs querelles ordinaires se terminent à coups de coude, ou par des injures.

La timidité, l'avarice, la dissimulation, la taciturnité, & l'inclination au mensonge, sont des vices naturels qui croissent avec eux. Ils sont opiniâtres dans leurs usages, par indolence, autant que par respect pour les traditions de leurs Ancêtres. Ils ont si peu de curiosité qu'ils n'admirent rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, & rampans pour ceux qui les traitent avec hauteur. Ils sont rusés, inconstans, comme tous ceux qui sentent leur propre foiblesse (36).

Sermens d'amitié.

Le lien d'une éternelle amitié, parmi les Siamois, c'est d'avoir bû du même arrack, dans la même tasse ; s'ils veulent se la jurer plus solemnellement, ils goûtent du sang l'un de l'autre : pratique des anciens Scythes, qui est en usage aussi chez les Chinois & dans d'autres Nations. Mais cette cérémonie ne les empêche pas toujours de se trahir.

(34) Cependant le Pere d'Espagnac, un des Missionnaires Jésuites du second Voyage de Tachard, étant un jour seul dans le divan de leur Maison, vit un Siamois qui vint prendre hardiment, devant lui, un beau tapis de Perse sur une table. Ce bon Jésuite laissa faire le voleur, parce qu'étant apparemment dans la même prévention que la Loubere, il ne put se persuader que ce fût un vol. On sait que dans le Voyage que Louis XIV. fit faire en Flandres, aux Ambassadeurs de Siam, un des Mandarins qui les accompagnoient, prit une vingtaine de jettons dans une maison où ils étoient priés à dîner. Le lendemain ce Mandarin, persuadé que les jettons étoient de la monnoie, en donna un pour boire, à un laquais. Son vol fut reconnu par cette imprudence, mais on n'en témoigna rien.

La Loubere raconte lui-même un autre trait, qui prouve la force du penchant des Siamois pour le vol. Un Officier des Magasins du Roi de Siam lui ayant volé quelque argent, ce Prince ordonna que pour supplice on lui fit avaller trois ou quatre onces d'argent fondu. Il arriva que celui qui eut ordre de les ôter de la gorge du coupable, ne put se défendre d'en dérober une partie. Le Roi fit traiter ce second voleur comme le premier. Un troisiéme ne résista point à la tentation du même crime, c'est-à-dire, qu'il déroba une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le Roi de Siam, en lui faisant grace de la vie, dit agréablement : C'est assez ; je ferois mourir tous mes Sujets l'un après l'autre, si je ne me déterminois une fois à pardonner. *Ubi sup.* p. 230.

(35) C'étoit une des Loix de Platon, qui l'avoit peut-être prise des anciens Stagyrites. Elle étoit conçûe dans ces termes : *Ce que tu n'a pas mis quelque part, ne l'en ôte point.* Les Chinois, pour vanter le bon gouvernement de quelques-uns de leurs Princes, disent que sous leur regne la Justice étoit si respectée, que personne ne touchoit à ce qu'il trouvoit d'égaré dans un grand chemin.

(36) *Ibid.* page 232.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

On compare les Siamois à leur Ciel.

En général, les Voyageurs parlent de leur modération avec éloge. Leurs humeurs sont aussi tranquilles que leur Ciel, qui ne change que deux fois l'année, & comme insensiblement, lorsqu'il tourne peu à peu de la pluie au beau tems, & du beau tems à la pluie. Si l'on en croit la Loubere, ils ont le bonheur de naitre Philosophes. » Il croit volontiers, dit-il, comme les Anciens l'ont pensé, que la Philosophie est passée des Indes en Europe; & » que nous avons été plus touchés de l'indolence des Indiens, qu'ils ne l'ont » été des merveilles, que notre inquiétude a produites dans la recherche de » tant d'arts, que nous avons regardés, peut-être mal-à-propos, comme » l'ouvrage de la nécessité.

§ IV.

Voitures, Equipages, Spectacles & Divertissemens des Siamois.

Usage des Eléphans à Siam.

OUtre le Bœuf & le Busle, que les Siamois montent ordinairement, l'Eléphant est leur seul animal domestique. La chasse des Eléphans est libre à tout le monde; mais on cherche uniquement à les prendre. On ne les coupe jamais. Pour le service ordinaire, les Siamois se servent des Eléphans femelles. Ils employent les mâles à la guerre. Leur Pays n'est pas propre aux chevaux. Les pâturages sont trop marécageux & trop grossiers, pour leur donner du courage & de la noblesse. Aussi n'ont-ils pas besoin d'être coupés pour devenir traitables. Le Royaume n'a pas d'ânes, ni de mulets. Les Mores, qui s'y sont établis, ont quelques chameaux qu'ils achetent des Etrangers.

Chevaux du Roi.

On a déja fait observer que le Roi de Siam n'entretient pas plus de deux mille chevaux. Il en fait acheter ordinairement à Batavia; mais ils sont petits, &, suivant la remarque d'un Voyageur, aussi retifs que les Javans sont mutins. Il est rare néanmoins que ce Prince monte à cheval. L'Eléphant lui paroit une monture plus noble. Les Siamois les croyent plus propres à la guerre. Il fait défendre son Maître, le remettre sur son dos avec sa trompe, lorsqu'il est tombé, & foule aux pieds son ennemi. Tachard vit au Palais, un Eléphant de garde, c'est-à-dire, tout équipé, & prêt à marcher. Il n'y a point de chevaux pour le même usage. Dans l'endroit du Palais, qui sert d'écurie à cet Eléphant, on voit un petit échaffaut, qui touche, de plain pied, à l'appartement du Roi, & d'où il se place aisément sur le dos de son Eléphant. S'il veut être porté en chaise par des hommes, il entre aussi dans cette voiture, par une fenêtre, ou par une terrasse. Jamais ses Sujets ne le voyent de plain-pied. C'est un honneur réservé aux femmes & aux femmes du Palais.

Comment il monte dans ses voitures.

Chaises à porteurs ou Palanquins de Siam.

Les chaises à porteurs, de Siam, n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Ce sont des siéges quarrés & plats, plus ou moins élevés, qu'ils posent & qu'ils affermissent sur des civieres. Quatre ou huit hommes, car la dignité consiste dans le nombre, les portent sur leurs épaules nûes, & sont suivis par d'autres hommes qui les relevent. Quelques-unes de ces chaises ont un dossier & des bras, comme nos fauteuils. D'autres sont entourées simplement d'une petite balustrade, d'un demi-pied de haut, à l'exception du devant, qui est ouvert, quoique les Siamois s'y tiennent toujours les jambes croisées. Les unes sont découvertes; d'autres ont une impériale. Dans toutes les occasions où les Fran-

VUE DE SIAM

ET

DIVERS BALONS

T. IX. N. XV.

çois virent le Roi de Siam sur un Eléphant, son siege étoit sans impérial & tout ouvert par-devant. Aux côtés, & par derriere, s'élevoient jusqu'à la hauteur de ses épaules trois grands feuillages dorés, un peu recourbés en dehors par la pointe. Mais lorsqu'il s'arrêtoit, un homme à pied le mettoit à couvert du soleil, avec un fort haut parasol, en forme de picque, dont le fer avoit trois ou quatre pieds de diametre; & ce n'étoit pas une petite fatigue, lorsque le vent donnoit dessus. Cette sorte de parasol, qui n'est que pour le Roi, se nomme *Pat-bouk*.

Description du Royaume de Siam.

Comment on conduit les Elephans.

On a lû, dans le premier Voyage de Tachard, comment les Siamois montent sur leur Eléphant. Ceux qui veulent le conduire eux-mêmes se mettent comme à cheval sur son cou, mais sans aucune sorte de selle. Ils lui picquent la tête avec un pic de fer ou d'argent, tantôt à droite, tantôt à gauche, & quelquefois au milieu du front, en lui disant de quel côté il doit tourner, quand il doit s'arrêter, & sur-tout quand il faut monter ou descendre. Cet animal est fort docile à la voix. Si l'on ne se donne pas la peine de le mener, on se place sur son dos, ou dans une chaise, ou même sans chaise; & comme à poil, si l'on peut employer ce terme pour un animal qui n'en a point. Alors un domestique, qui est ordinairement celui qui a soin de le nourrir, se met sur son col & lui sert de guide. Quelquefois un autre homme se place sur sa croupe.

Voitures d'eau.

Balons & leur forme.

Mais quoique l'usage des Eléphans soit si commun parmi les Siamois, leurs voyages les plus fréquens se font par eau, dans une espece de Barques qu'ils nomment *Balons*. Le corps d'un Balon n'est que d'un seul arbre, long quelquefois de seize à vingt toises. Deux hommes assis, les jambes croisées, l'un à côté de l'autre sur une planche qui traverse le Balon, suffisent pour en occuper toute la largeur. L'un pagaye à droite, & l'autre à gauche. *Pagayer*, c'est ramer avec la *pagaye*, espece de rame courte, qu'on tient à deux mains, par le milieu & par le bout. Elle n'est point attachée au Balon; & celui qui la manie a le visage tourné du côté vers lequel il s'avance, au lieu que nos Rameurs tournent le dos à leur route. Un seul Balon contient quelquefois cent ou six vingt Pagayeurs, dans le même ordre; c'est-à-dire, rangés deux à deux & les jambes croisées sur leurs planches. Mais les Officiers subalternes ont des Balons beaucoup plus courts, & par conséquent moins de Pagayes. Seize ou vingt sont le nombre ordinaire. Les Pagayeurs ont des chants, ou des cris mesurés, à l'aide desquels ils plongent la Pagaye, avec un mouvement de bras & d'épaules assez vigoureux, mais facile & de bonne grace. Le poids de cette espece de chiourme sert de leste au Balon, & le tient presqu'à fleur d'eau. De-là vient que les Pagayes sont si courtes. L'impression que le Balon reçoit de tant d'hommes, qui plongent en même-tems la Pagaye avec effort, produit un balancement agréable, qui se remarque encore mieux à la pouppe & à la proue, parce qu'elles sont plus élevées, & qu'elles représentent le col & la queue d'un dragon ou de quelque poisson monstrueux, dont les Pagayes paroissent les aîles ou les nageoires. A la proue, un seul Pagayeur occupe le premier rang, sans qu'il puisse avoir un compagnon à son côté, ni croiser même les jambes, dont il est obligé d'étendre l'une en dehors, par-dessus un bâton qui sort du côté de la proue. C'est lui qui donne le mouvement à tous les autres. Sa Pagaye est un peu plus longue, parce qu'il est plus éloi-

Ce que c'est qu'une Pagaie.

gné de l'eau. Celui qui gouverne se tient debout, à la pouppe, dans un endroit où elle s'éleve deja beaucoup. Le gouvernail est une Pagaye fort longue, qui ne tient point au Balon, & que celui qui gouverne soutient perpendiculairement dans l'eau, tantôt du côté droit & tantôt du côté gauche.

Diverses sortes de Balons.

Les femmes Esclaves manient la Pagaye, aux Balons des Dames. Dans les Balons ordinaires, on voit au centre une loge de bois, sans peinture & sans vernis, qui peut contenir toute une famille; & quelquefois, un appentis plus bas, devant cette loge. Quantité de Siamois n'ont pas d'autre habitation. Mais les Balons de cérémonie, ou ceux du Roi, que les Portugais appellent Balons d'Etat, n'ont au milieu qu'un siege, qui occupe presque entiérement leur largeur, & qui ne peut contenir qu'une personne, armée de la lance & du sabre. Si c'est un Mandarin inférieur, il n'a qu'un simple Parasol, pour se mettre à couvert. Un Mandarin plus considérable est sur un siege plus élevé, couvert de ce que les Portugais ont nommé Chiroles, & que les Siamois nomment *Coup*. C'est une espece de berceau, ouvert par-devant & par derriere, composé de Bambous fendus & entrelassés, & revêtu d'un vernis noir ou rouge. Le vernis rouge appartient aux Mandarins de la main droite, & le noir à ceux de la main gauche. Les bords de la Chirole sont dorés, de la largeur de trois ou quatre pouces. C'est la forme de ces dorures, qui ne sont pas pleines, & qu'on prendroit pour de la broderie, qui distingue le degré de la dignité du Mandarin. On voit quelques Chiroles couvertes d'étoffe, mais elles ne servent que pour la pluie. Celui qui commande l'équipage se place, les jambes croisées devant le siege du Mandarin, à l'extrêmité de l'estrade du siege. S'il arrive que le Roi passe, le Mandarin descend sur son estrade & s'y prosterne. Tout l'équipage prend la même posture; & le Balon demeure immobile, jusqu'à ce que celui du Monarque ait disparu.

Chiroles.

Richesse des Balons d'Etat.

Les Chiroles & les Pagayes des Balons d'Etat sont fort dorées. Chaque Chirole est soutenue par des colonnes, & surmontée de plusieurs ouvrages de sculpture en pyramides. Quelques-unes ont des appentis contre le soleil. Le Balon, qui porte la personne du Roi, a quatre Officiers pour commander l'Equipage; deux devant l'estrade & deux derriere. Comme ces bâtimens sont fort étroits, fort propres à fendre l'eau, & que l'Equipage en est nombreux, il est difficile de s'imaginer avec quelle rapidité ils voguent même contre le courant, & combien il y a de magnificence dans le spectacle d'un grand nombre de Balons qui voguent en bon ordre (37).

Palanquins proprement dits.

Ce qui porte proprement le nom de Palanquin, à Siam, est une espece de lit, qui pend presque jusqu'à terre, d'une grosse barre que des hommes portent sur leurs épaules, & qui differe peu de ce qu'on a représenté sous le nom de Hamack, dans les Relations de l'Afrique. Cette voiture n'est permise qu'aux malades Siamois & à quelques vieillards languissans. Mais on ne refuse point aux Européens la permission de s'en servir.

Parasols Siamois.

L'usage des Parasols, que les Siamois nomment *Rouen*, est un autre privilege que le Roi n'accorde pas à tous ses Sujets, quoique tous les Européens en jouissent sans distinction. Les Parasols qui ressemblent aux nôtres, c'est-à-

(37) Voyez dans la premiere Relation de Tachard, & dans celle de Chaumont, plusieurs descriptions de ce spectacle.

dire, qui ne sont composés que d'une seule toile ronde, passent pour les moins honorables. Ceux qui ont plusieurs toiles autour d'un même manche, & qu'on prendroit pour plusieurs Parasols l'un sur l'autre, n'appartiennent qu'au Roi. Ceux qui se nomment *Clot*, composés d'un seul rond, mais duquel pendent deux ou trois toiles peintes, l'une plus basse que l'autre, sont ceux que le Roi de Siam donne aux *Sancrats*, qui sont les Supérieurs des Talapoins. Il en fit donner de cette espece aux Envoyés de France (38). Les Talapoins inférieurs ont des Parasols en forme d'écran, qu'ils portent à la main. C'est une feuille de Palmite, coupée en rond & plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige; & la tige, qu'ils rendent aussi tortue qu'une S, en est le manche. On les nomme *Talapat*, en Siamois; &, suivant l'observation de la Loubere, il y a beaucoup d'apparence que de-là vient le nom de *Talapoin*, qui n'est en usage que parmi les Etrangers. Les Siamois ne connoissent que celui de *Tchaou-cou*.

Origine du nom de Talapoin.

On n'a pas voulu dérober, aux deux Relations de Tachard, l'agrément de plusieurs récits qui regardent les spectacles & les divertissemens de Siam. Ses remarques ont d'autant plus de poids dans sa propre narration, qu'ayant assisté aux fêtes qu'il représente, & déclarant qu'il y étoit forcé par l'ordre du Roi, son indifférence pour des amusemens si profanes lui laissoit une liberté d'attention, dont un spectateur moins religieux n'est pas toujours capable dans l'emportement du plaisir. Il a donné la description d'une chasse d'Eléphans, d'un combat entre quelques-uns de ces animaux, & d'un autre combat entre un Eléphant & un Tigre. Il a parlé des illuminations, des comédies, des danseurs de corde, & des marionettes (39). Mais il paroît avoir négligé quelques explications curieuses, que la Loubere a recueillies plus soigneusement.

Spectacles de Siam.

A l'occasion des danseurs, cet écrivain rapporte qu'il y avoit à la Cour de Siam un de ces hardis Saltinbanques, qui se jettant du haut d'un Bambou, sans autre secours que deux Parasols, dont les manches étoient attachés à sa ceinture, se livroit au vent, qui le portoit au hasard, tantôt à terre, tantôt sur des arbres ou sur des maisons, & tantôt dans la Riviere. Le Roi, que ce spectacle amusoit beaucoup, l'avoit logé dans son Palais, & l'avoit élevé en dignité (40).

Saltinbanque qui vole dans l'air.

Le cerf-volant de papier, que les Siamois nomment *Vao*, fait, pendant l'hiver, l'amusement de toutes les cours des Indes. A Siam, on y attache un feu, qui paroît un astre au milieu de l'air. Quelquefois on y met une piece d'or, qui appartient à ceux qui trouvent le cerf-volant lorsque le cordon casse. Celui du Roi est en l'air chaque nuit, pendant les deux mois d'hiver; & plusieurs Mandarins sont nommés pour tenir alternativement le cordon.

Cerf-volant de Siam.

La Loubere nous apprend que les Siamois ont sur leurs théâtres trois sortes de spectacles. Celui qu'ils appellent *Cone* est une danse à plusieurs entrées, au son du violon & de quelques autres instrumens. Les danseurs sont armés & masqués. C'est moins une danse, que l'image d'un combat; & quoi-

Trois sortes de spectacles Siamois.

(38) *Ibid.* page 129.

(39) Voyez le premier Voyage du Pere Tachard. Il parle aussi des combats de coqs; mais il n'ajoute pas qu'ils ont été défendus à la priere des Talapoins, parce qu'il en coutoit toujours la vie à quelques coqs.

(40) La Loubere, *ubi sup.* p. 145.

que tout se passe en mouvemens élevés ou en postures extravagantes, ils ne laissent pas d'y mêler quelques mots. La plûpart de leurs masques sont hideux, & représentent ou des bêtes monstrueuses, ou ce que l'Auteur appelle des especes de diables (41).

Lacone.

Le second spectacle, qui se nomme Lacone, est un Poëme, mêlé de l'Epique & du Dramatique, qui dure pendant trois jours, depuis huit heures du matin jusqu'à sept du soir. Ce sont des Histoires en vers, la plûpart sérieuses, & chantées alternativement par divers Acteurs qui ne quittent point la scene. L'un chante le rolle de l'Historien ; & les autres, celui des personnages que l'Histoire fait parler.

Rabam.

Le *Rabam* est une double danse d'hommes & de femmes, où tout est galant, sans aucune image de guerre. Ces danseurs & ces danseuses ont de faux ongles de cuivre jaune. Ils chantent dans leur langue, en dansant ; ce qui les fatigue d'autant moins, que leur maniere de danser n'est qu'une simple marche en rond, fort lente & sans aucun mouvement élevé, mais avec diverses contorsions du corps & des bras. Pendant cette danse, deux autres Acteurs entretiennent l'assemblée par diverses plaisanteries, que l'un dit au nom des hommes & l'autre au nom des femmes qui dansent. Les Acteurs du Lacone n'ont rien de singulier dans leurs habits. Mais les danseurs du Cone & du Rabam portent des bonnets de papier doré, hauts & pointus, à peu près comme ceux des Mandarins, mais tombant par les côtés jusqu'au dessous des oreilles, & garnis de fausses pierreries, avec des pendans d'oreille de bois doré. Ils sont toujours appellés aux nôces & aux funérailles ; quoique leur spectacle n'ait rien de religieux, puisqu'il est défendu aux Talapoins d'y assister (42).

Lutteurs.

Les Siamois ont des Lutteurs & d'autres Athletes, qui combattent à coups de coude & de poing. Dans le dernier de ces deux combats, ils se garnissent la main de trois ou quatre tours de corde, au lieu de l'ancien gantelet, & des anneaux de cuivre que ceux de Laos employent dans les mêmes combats (43).

Course de Bœufs.

La course des Balons est un de ces spectacles, dont on a laissé la description au Pere Tachard. Celle des Bœufs est extrêmement singuliere. On marque un espace quarré d'environ cinq cens toises de longueur, sur deux de large, avec quatre troncs qu'on plante aux coins pour servir de bornes. C'est autour de ces bornes que se fait la course. Au milieu de l'espace, on éleve un échaffaut pour les Juges ; & pour marquer plus précisément le centre, qui est le point d'où les Bœufs doivent partir, on y plante un poteau fort élevé. Quelquefois, ce n'est qu'un Bœuf, qui court contr'un autre Bœuf, conduits l'un & l'autre par deux hommes qui courent à pied, & qui les tiennent par un cordon passé dans leurs nazeaux. D'autres hommes, placés d'espace en espace, relaient fort habilement ceux qui courent. Mais, plus souvent, c'est une paire de Bœufs, attelés à une charrue, qui court contre une autre paire de Bœufs attelés. Les deux paires sont conduites aussi par des hommes : mais il faut qu'en même-tems chaque charrue soit soutenue en l'air par un autre homme courant, & que jamais elle ne touche à terre. Ceux qui soutiennent les charrues ont des successeurs qui les relaient aussi.

(41) La Loubere, p. 149. (42) Page 150. (43) *Ibidem*.

Quoique les charrues courent toutes deux de même sens, tournant toujours à droite autour de l'espace, elles ne partent pas du même lieu. L'une part d'un côté de l'echaffaut; & l'autre, du côté opposé, pour courir mutuellement l'une après l'autre; de sorte qu'en commençant leur course, elles sont éloignées l'une de l'autre de la moitié d'un tour, ou de la moitié de l'espace qu'elles doivent parcourir. Elles tournent ainsi plusieurs fois autour des quatre bornes, jusqu'à ce que l'une arrive à la queue de l'autre. Les spectateurs bordent le lieu du spectacle. Ces courses donnent souvent lieu à des paris considérables; sur-tout entre les Seigneurs, qui font nourrir & dresser pour cet exercice de petits bœufs bien taillés. On employe aussi des buffles au lieu de bœufs (44).

Les Siamois aiment le jeu jusqu'à risquer leurs biens, & leur liberté ou celle de leurs enfans, pour satisfaire cette passion. Ils préférent à tous les autres jeux, celui du Trictrac, qu'ils jouent comme nous, & qu'ils ont peut-être appris des Portugais. Ils jouent aux échets, non-seulement à leur maniere, qui est celle des Chinois (45), mais à celle de l'Europe, dont plusieurs de nos Ecrivains attribuent effectivement l'origine aux Orientaux. Ils ont divers jeux de hasard, entre lesquels la Loubere ne vit point de cartes.

Le Tabac en fumée est un amusement si familier aux Siamois, que les femmes du premier rang n'y sont pas moins accoutumées que les hommes. Ils en font peu d'usage en poudre. Quoique leur Pays en fournisse abondamment, ils en tirent de Manille & de la Chine, qu'ils fument sans aucun adoucissement; tandis que les Chinois & les Mores se croient obligés d'en faire passer la fumée par l'eau, pour en diminuer la force. Ce charme de l'oisiveté est d'autant plus nécessaire aux Siamois, qu'après leurs six mois de corvées, leur vie est tout-à-fait oisive. Comme la plûpart n'ont pas de profession particuliere, ils ne savent de quel travail s'occuper, lorsqu'ils ont satisfait au service du Roi. Ils sont accoutumés à recevoir leur nourriture, de leur femme, de leur mere, de leurs filles, qui labourent les terres, qui vendent ou achetent, & qui sont chargées de tous les soins domestiques. Une femme, suivant le témoignage de la Loubere, éveillera son mari, à sept heures, & lui servira du riz & du poisson. Après avoir déjeuné, il continuera de dormir. Il dîne à midi. Il soupe à la fin du jour. Entre ces deux repas, il se livre encore au sommeil. La conversation, le jeu & l'amusement de fumer emportent le tems qui lui reste (46).

(44) *Ibid* pages 151 & 152.

(45) La Loubere donne la figure d'un Echiquier Chinois, & l'explication du jeu, Tome II. p. 97. Il a beaucoup de rapport avec le nôtre, quoiqu'il ne soit pas le même.

(46) La Loubere, *ubi sup.* p. 154.



§ V.

Palais, Garde, Officiers, Femmes & Finances du Roi de Siam. Usages de la Cour.

Les Palais du Roi de Siam ont trois enceintes ; & celles du Palais de la Capitale sont assez éloignées l'une de l'autre, pour former de vastes cours. Tout ce qui est renfermé dans l'enceinte intérieure, c'est-à dire, le logement du Roi, quelques cours & quelques jardins, porte le nom de *Vang* en Siamois. Le Palais entier, avec toutes ses enceintes, se nomme *Prassat* (*). Un Siamois n'entre jamais dans le Vang & n'en sort jamais sans se prosterner.

Les portes du Palais sont toujours fermées ; & chacune a son Portier, avec des armes ; mais au lieu de les porter, il les tient dans sa loge ; & si quelqu'un frappe, le Portier en avertit l'Officier qui commande dans les premieres enceintes, & sans la permission duquel personne n'entre & ne sort. Mais personne n'entre armé, ni après avoir bû de l'arrack, dans la crainte que le Palais ne soit profané par des yvrognes. L'Officier visite, & sent à la bouche, tous ceux qui doivent entrer. Cet office est double. Ceux qui en sont pourvus servent alternativement & par jour. Leur service dure vingt-quatre heures, après lesquelles ils ont la liberté de se retirer dans leur famille. On leur donne le titre d'*Oc-Mening-Tchiou*, ou de *Pra-Mening-Tchiou*. Le Gouverneur du Vang porte celui d'Oc-ya-Vang. Il réunit toutes les fonctions qui regardent la réparation des édifices, l'ordre qui doit être observé dans le Palais, & la dépense qui se fait pour l'entretien du Roi, de ses femmes, de ses eunuques, & de tous ceux qui sont entretenus dans le Vang.

Gouverneur du Palais intérieur.

Garde Royale à pied.

Entre les deux premieres enceintes, sous une espece de hangar, on voit toujours un petit nombre de soldats accroupis & désarmés, du nombre de ces *Kenlai* ou *Bras-peints*, dont on a déja rapporté les principales fonctions. L'Officier qui les commande immédiatement, & qui est Bras-peint lui-même, se nomme *Oncarac*. Lui & ses gens sont les Executeurs de la Justice du Roi ; comme les Officiers & les Soldats des Cohortes Pretorienes l'étoient de celle des Empereurs Romains. Mais ils ne laissent pas de veiller en même-tems à la sûreté du Monarque. On garde, dans une Chambre du Palais, de quoi les armer au besoin. Ils rament le Balon du corps, & le Roi n'a point d'autre garde à pied. Leur office est héréditaire, comme tous les emplois du Royaume ; & l'ancienne loi borne leur nombre à six cens.

Dans les jours de cérémonie, le Roi fait mettre ses Esclaves sous les armes ; & s'ils ne suffisent pas, on arme ceux des principaux Officiers de l'Etat. On leur donne des chemises de mousseline, teintes en rouge, des mousquets, ou des arcs, ou des lances, & des pots en tête, de bois doré. Anciennement, les Rois de Siam avoient une garde de six cens Japonois. Mais la valeur Japonoise faisant trembler tout le Royaume, un Roi, qui s'étoit servi d'eux

(*) Vliet, dans le titre de sa Relation, traduit le mot *Prassat* par celui de Trône.

pour

pour usurper la Couronne, trouva le moyen de s'en défaire, par adresse, plutôt que par force.

Garde à cheval.

La garde à cheval du Roi de Siam est composée d'Etrangers, la plûpart de Laos, & d'un autre Pays voisin, dont la Capitale se nomme *Meen*. Comme ils le servent par corvées, il rend cette garde aussi nombreuse, qu'il veut y employer de chevaux. Le Commandant de cette troupe, à main droite, étoit *Oc-caune Ran-Patchi*, dont on a vû le fils, en France, apprendre pendant quelques années, à Trianon, l'art de conduire les jets d'eau & les fontaines. La garde, à main gauche, est commandée par un autre Seigneur, sous le titre d'*Oc-caune Pipit-charat-chan :* mais au-dessus de ces deux Officiers, l'*Oc-ya Lao* commande la garde des Laos, & *Oc-ya Meen* celle des *Meen*. La Loubere fait remarquer que cet *Oc-ya Meen* est différent de celui qui prostitue les filles débauchées.

Outre ces différens corps, le Roi de Siam entretient une garde étrangere, composée de cent trente Maîtres : mais ni eux, ni les Meen, ni les Laos, ne font jamais la garde au Palais. On les avertit, pour accompagner le Roi lorsqu'il doit sortir ; & leurs fonctions appartiennent au service extérieur du Palais.

Cette Garde étrangere consiste premiérement en deux Compagnies, chacune de trente Mores, originaires ou natifs des Etats du Mogol, tous gens de bonne mine, mais qui passent pour manquer de courage : Secondement ; une Compagnie de vingt Tartares Chinois, armés d'arcs & de fléches, redoutés pour leur bravoure : Troisiémement ; deux Compagnies, chacune de vingt hommes, véritables Indiens, vêtus à la Moresque, qui se nomment *Rasbouts* ou *Ragibouts*, & qui se picquent tous d'être de race royale. Leur courage est célébre, quoiqu'il ne soit que l'effet ordinaire de l'Opium.

Dépense du Roi pour sa garde.

Le Roi fournit, à toute cette milice, des armes & des chevaux. Chaque More lui coute, par an, trois *Catis* & douze *Teils*, c'est-à-dire, environ cinq cens quarante livres, & une veste d'étoffe de laine rouge. Sa dépense, pour chacun des deux Capitaines Mores, monte à cinq Catis & douze Teils, c'est-à-dire, huit cens quarante livres, & une veste d'écarlate. Les Ragibouts sont entretenus sur le même pied : mais chaque Tartare Chinois ne coute au Roi que six Teils, ou quarante-cinq livres par an ; & leur Capitaine, quinze Teils, ou cent douze livres dix sous.

Eléphans des premieres enceintes du Palais.

Les premieres enceintes contiennent aussi les loges des éléphans, & les écuries des plus beaux chevaux du Roi. On les appelle éléphans & chevaux de nom, parce que ce Prince leur donne effectivement un nom, comme il en donne à tous les Officiers intérieurs de son Palais, & aux Officiers les plus considérables de l'Etat. Les éléphans de nom sont traités avec plus ou moins de dignité, suivant le nom plus ou moins honorable qu'ils ont reçu. Mais chacun de ces animaux a plusieurs hommes à son service. Ils ne sortent qu'avec appareil. En général, les Siamois ont une si haute idée des éléphans, qu'ils sont persuadés qu'un animal si noble, si vigoureux & si docile, ne peut être animé que d'une ame illustre, qui ait été autrefois celle de quelque Prince ou de quelque grand personnage (47). Ils ont encore plus de respect pour les

(47) *Ibid.* page 298.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Sentiment de la Loubere sur l'Eléphant blanc.

éléphans blancs. Cette espece est rare. Elle n'est pas même tout-à-fait blanche, mais de couleur de chair ; & de-là vient apparemment qu'un Voyageur parle de l'éléphant blanc & rouge (48). Les Siamois nomment cette couleur *Peuack* ; & la Loubere lui attribue la vénération dont ils sont remplis pour un animal, qui joint cet avantage aux qualités communes à son espece. Il confirme son opinion par le cas extraordinaire qu'ils font des chevaux blancs. Le Roi de Siam, dit-il, ayant un de ses chevaux malade, fit prier M. Vincent, Médecin Provençal, de lui ordonner quelque remède. Mais sachant que les Médecins Européens ne s'abbaissent pas à traiter les bêtes, il lui fit dire que le cheval étoit Mogol, c'est-à-dire blanc ; & de quatre races, du côté paternel & maternel, connues sans aucun mêlange de sang Indien. Les Indiens donnent aux Blancs le nom de *Mogols*, qu'ils distinguent en Mogols d'Asie & Mogols d'Europe. Après les Eléphans blancs, l'estime des Siamois est pour les Eléphans tout à fait noirs, qui ne sont pas non plus en grand nombre. Ils en teignent même quelques-uns de cette couleur, quand ils ne les trouvent pas naturellement assez noirs. On a lû, dans le premier Voyage de Tachard, que le Roi de Siam nourrit toujours, dans son Palais, un Eléphant blanc qui est traité comme le Roi des animaux de son espece. Celui qu'on fit voir au Chevalier de Chaumont étoit mort, lorsque la Loubere fut envoyé à Siam. Peu de jours avant son départ, il en naquit un autre, & cet événement lui parut mériter le soin qu'il a pris, de conserver la datte de sa naissance (49).

Arsenal des Balons & des Galeres.

Le soin des Balons & des Galeres du Roi appartient au grand Officier qui porte le titre de *Calla-hom*. Leur Arsenal est vis-à-vis le Palais, dont il n'est séparé que par la riviere. Là, chacun de ces bâtimens est enfermé dans une tranchée, où l'on fait entrer l'eau de la riviere, & qui est entourée d'une clôture de bois. Ces enceintes se ferment à clé, & sont gardées pendant la nuit.

Le Vang a quelques-unes de ces salles isolées, dont on a déja donné la description, qui servent de lieu d'assemblée aux Officiers de la Cour, soit pour leurs fonctions, soit pour attendre l'ordre du Roi. Le lieu ordinaire dans lequel ce Prince reçoit leurs hommages est le même sallon, où l'Ambassadeur & les Envoyés de France reçurent leurs audiences. Il ne s'y montre que par une fenêtre (50). Les Officiers de sa chambre y sont constamment, pour être prêts à l'exécution de ses volontés. Quelques Voyageurs donnent ce nom à quarante-quatre jeunes hommes, dont le plus vieux n'a gueres plus de vingt-cinq ans. D'autres les nomment Pages ; & les Siamois leur donnent le nom de *Mahatlek*. Ils sont divisés en quatre bandes égales. Les deux premieres sont de la main droite, & se prosternent dans le sallon à la droite du Roi. Les autres sont de la main gauche. Ce Prince donne, à chacun, le nom qu'il doit porter, & un sabre. Il les charge de ses ordres pour les Pages du dehors, qui sont en grand nombre, & qui ne reçoivent point leur nom du Roi.

Quarante-quatre Pages intérieurs.

Pages du dehors.

(48) C'est Uliet, qui, dans le titre de sa Relation, nomme l'Eléphant blanc & rouge.

(49) Le 9 Décembre 1687. Mais il paroît avoir ignoré que Tachard avoit vû, deux ans auparavant, un jeune Eléphant blanc, destiné à servir de successeur au premier. *Voyez* son premier Voyage.

(50) Voyez le premier Voyage de Tachard.

Les Siamois nomment *Caloang*, ce second ordre de Pages, dont l'office le plus ordinaire est de porter les ordres du Roi dans les Provinces.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Mais les quarante Pages du dedans ont d'autres fonctions réglées. Les uns présentent le bétel au Roi. D'autres ont soin de ses armes, de ses livres, & de tout ce qui sert à son amusement. Ils lisent même en sa présence. La Loubere ajoute à ce qu'on a lû, dans Tachard, du goût de ce Monarque pour nos livres, qu'il s'étoit fait traduire en Siamois plusieurs Histoires, entre lesquelles il nomme celle d'Alexandre le Grand (51). Le même Voyageur parle d'un Officier, dont il n'a pû se rappeller le titre, qui seul a droit, dit-il, de ne pas se prosterner au Sallon, devant le Roi son Maître; ce qui rend sa dignité fort honorable. Il consiste à tenir sans cesse les yeux attachés sur le Prince, pour recevoir ses ordres, qu'il connoît à des signes établis, & qu'il fait entendre par d'autres signes aux Officiers extérieurs (52).

Seul Officier qui soit exempt de se prosterner.

Les véritables Officiers de la Chambre sont les femmes, qui jouissent seules du droit d'y entrer, & qui ne le partagent pas même avec les Eunuques. Elles font le lit & la cuisine du Roi. Elles l'habillent & le servent à table. Mais, en l'habillant, elles ne touchent jamais à sa tête. Les Pourvoyeurs portent les provisions aux Eunuques, qui les remettent aux femmes. Celle qui fait la cuisine n'employe le sel & les épices que par poids, dans la crainte de se tromper pour la mesure.

Femmes du Palais.

Jamais les femmes du Palais n'en sortent qu'avec le Roi, & les Eunuques ne peuvent aussi s'en éloigner sans un ordre exprès. On assura la Loubere, que le nombre des Eunuques, blancs & noirs, n'étoit que de huit ou dix (53). La Reine de Siam, outre son titre qui la distingue des autres femmes du Roi, a sur elles & sur les Eunuques une autorité qui la fait regarder particuliérement comme leur souveraine. Elle juge leurs différends. Elle les fait châtier, pour les maintenir en paix. On comprend, sans peine, que si le Roi favorise une de ces femmes, il fait la dérobber à la jalousie de la Reine.

On prend, à Siam, des filles pour le service du Vang & pour les plaisirs du Roi. Mais les Siamois n'y consentent jamais volontiers, parce qu'ils n'ont pas l'espérance de les revoir; & la plûpart se rachetent de cette concussion à prix d'argent. Cet usage est si bien établi, que les Officiers du Palais prennent quantité de filles, dans la seule vûe de les faire racheter par leurs Parens. Le nombre des femmes subalternes du Roi ne monte guéres à plus de dix, qu'il prend moins, comme on l'a déja fait remarquer, par incontinence, que par affectation de magnificence & de grandeur. Les Siamois ont été surpris qu'un aussi puissant Roi que celui de France n'eût qu'une femme, & qu'il n'eût pas d'Eléphans (54).

La Reine (55) a ses Eléphans, ses Balons, & des Officiers qui les gouvernent. Mais elle n'est vûe que de ses femmes & de ses Eunuques. Dans les promenades, qu'elle fait en Balon, ou sur un Eléphant, elle est dans une chaise fermée de rideaux, qui lui laissent la vûe libre, mais qui l'empêchent

Etat de la Reine.

(51) La Loubere, *ubi sup.* p. 302.
(52) *Ibid.* page 304.
(53) *Ibid.* page 305.
(54) *Ibid.* page 308.

(55) Voyez ci-dessus les Notes du Voyage de Chaumont. La Mere de la Princesse Reine se nommoit, suivant la Loubere, *Nang-Acamahisi.*

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

d'être vûe; & ceux qui se rencontrent sur son passage doivent se prosterner. Elle a ses magasins, ses vaisseaux & ses finances. Elle exerce le commerce; & tandis que les Envoyés étoient à Siam, la Princesse Reine étoit en mauvaise intelligence avec son Pere, parce qu'au mépris des anciens usages, il s'étoit réservé tout le commerce étranger (56).

Succession à la Couronne.

Les filles ne succédent point à la Couronne. A peine sont-elles au rang des personnes libres. L'héritier présomptif, suivant les loix, devroit toujours être le fils aîné de la Reine. Mais comme les Siamois ont peine à supporter qu'entre les Princes du même rang le plus âgé se prosterne devant le plus jeune, il arrive souvent que l'aîné de tous les fils du Roi obtient la préférence. Un Voyageur assure que c'est la force qui en décide presque toujours. Les Rois mêmes contribuent à rendre la succession incertaine; parce qu'au lieu de choisir constamment le fils aîné de la Reine, ils suivent leur panchant pour le fils d'une Maîtresse à laquelle ils ont donné leur affection.

Quoique ce soient les femmes du Palais qui habillent le Roi de Siam, elles n'ont pas soin de sa garde-robbe. L'Etat a des Officiers pour cette fonction, dont le plus considérable est celui qui touche au bonnet du Monarque. C'est ordinairement un Prince du sang royal de Camboye. Son titre est *Oc-ya Out Haya-tanne*.

Sceaux de Siam.

Le Royaume de Siam n'a point de Chancelier. Chaque Officier qui a droit de donner par écrit des sentences ou des ordres, sous le nom général de *Tava*, posséde un sceau que le Roi lui donne. Ce Prince a lui-même son sceau royal, qu'il ne confie à personne, & qu'il employe pour tout ce qui vient immédiatement de lui (57). La figure des sceaux Siamois est en relief. On les frotte d'une espece d'encre rouge, & c'est avec la main qu'ils s'impriment. Un Officier inférieur prend cette peine; mais c'est à l'Officier, qui posséde un sceau, à le tirer de sa propre main de dessus l'empreinte.

Le *Pra-Clang*, ou, par une corruption des Portugais, le *Barcalon*, est l'Officier qui a le département du Commerce, au dehors, & dans l'intérieur du Royaume. C'est le sur-Intendant des Magasins du Roi, ou, si l'on veut, son premier Facteur. Ce titre est composé du mot Bali, *Pra*, qui signifie Seigneur, & du mot de *Clang*, qui signifie *Magasin*. Le Barcalon passe aussi pour le Ministre des affaires étrangeres, parce qu'elles se réduisent presque uniquement au Commerce. C'est à lui que les Nations réfugiées à Siam s'adressent pour leurs affaires, parce que la plûpart n'y sont attirées que par le Commerce. Enfin, c'est lui qui reçoit les revenus des villes du Royaume.

On distingue deux sortes de revenus royaux; ceux des villes & ceux de la

(56) *Ibid.* page 308.

(57) La Loubere prétend avoir remarqué que tout ce qui se fait au nom du Roi de Siam n'a nul pouvoir, s'il n'est fait dans le lieu où ce Monarque réside actuellement. Il ajoute qu'il y a dans Siam un Viceroi né, qui représente le Roi, & qui fait les fonctions royales dans son absence; par exemple, lorsque ce Prince est à la guerre. Il nomme ce grand Officier, *Maha-Obarat*. Il eut soin, dit-il, de se faire donner ce nom par écrit. Ainsi l'Abbé de Choisy & Gervaise se sont trompés, lorsqu'ils l'ont nommé *Ommarat*. L'Abbé de Choisy raconte que cet Officier a droit de s'asseoir devant le Roi. Uliet le nomme *Oya-Ombrat*, & le qualifie chef de la Noblesse; ce qui ne peut signifier que le premier Officier du Royaume.

campagne. Les premiers, qui sont reçus en premiere main, par *Oc-ya Pillatep*, suivant la Loubere, & par *Vorethep*, suivant Gervaise, consistent en treize articles :

1°: Sur quarante brasses quarrées de terres labourables, un *Mayon*, ou un quart de Tical par an : mais cette rente se partage avec le Tchaou-Menang, & n'est pas même trop fidélement payée sur les frontieres.

2°. Sur les Batteaux ou les Balons, un Tical pour chaque brasse de longueur. Ce droit se leve comme une espece de Douane, en certains endroits de la Riviere, sur-tout à Tchainat, quatre ou cinq lieues au-dessus de Siam.

3°. Les Douanes sur tout ce qui entre & ce qui sort par mer. Le corps du Vaisseau paye aussi quelque chose, à proportion de sa grandeur.

4°. Un Tical sur l'arrack, ou l'eau-de-vie de riz ; c'est-à-dire, sur chaque fourneau de distillation, qui se nomme *Tlaou-laou*. Ce droit s'exige des Etrangers, comme des Naturels du Pays. Les Marchands d'arrack, en détail, payent aussi un Tical par an.

5°. Un demi Tical, ou deux Mayons sur le fruit qu'on appelle *Durion*, c'est-à-dire, sur chaque pied d'arbre.

6°. Un Tical sur chaque pied de Betel.

7°. Sur chaque Arekier, six glands d'Areka en nature.

8°. Un demi Tical sur chaque Cocotier ; & un Tical sur chaque pied d'Orangers, de Manguiers, de Mangoustaniers & de Pimentiers. Les Poivriers ne payent rien, parce que la Cour se propose de les multiplier & qu'elle en favorise la culture.

9°. Dans plusieurs endroits du Royaume, le Roi fait cultiver, par ses Esclaves, ou par des corvées, de grands Jardins & des Terres dont il fait recueillir & garder les fruits ponr l'entretien de sa maison & pour la nourriture de ses Esclaves, de ses éléphans & de ses chevaux. Le reste se vend à son profit.

10°. On appelle revenu casuel les présens que ce Prince reçoit de ses Sujets, comme tous les Officiers du Royaume ; les dons que les Officiers lui font en mourant, ou ce qu'il prend de leur Succession ; les impôts arbitraires qu'il leve dans plusieurs occasions, telles que l'arrivée des Ambassadeurs Etrangers, pour fournir à leur entretien dans leur passage & pendant le séjour qu'ils font à Siam ; & telles encore que la construction des Forteresses & des autres Ouvrages publics.

11°. Les revenus de la Justice, qui consistent dans les confiscations & les amendes.

12°. Les six mois de corvées qui sont dûs par chaque sujet libre. Dans quelques lieux, ce service est converti en payement, qui se fait en riz, en bois de sapan ou d'aloës, en salpêtre, en éléphans, en peaux de bêtes, en yvoire, & diverses autres Marchandises. Il est quelquefois payé en argent comptant. Les Siamois riches n'ont que cette voye pour s'en exempter. On l'estimoit anciennement un Tical chaque mois, parce qu'un Tical suffit pour l'entretien d'un homme ; & cette estimation sert encore de régle aux journées des Ouvriers. Cependant elles reviennent à deux Ticaux chaque mois, parce qu'un Ouvrier ne gagnant rien pendant les six mois qu'il donne au service

du Prince, doit gagner, dans l'espace des six autres mois, de quoi fournir toute l'année à son entretien. Par degrés, le Prince s'est mis en droit de tirer jusqu'à deux Ticaux par mois pour l'exemption des corvées.

13°. Le Commerce du Roi, avec ses Sujets comme avec les Etrangers, fait une partie très-considérable de son revenu. Il l'a porté jusqu'au point, que la Marchandise, à Siam, n'est presque plus une profession de particulier. Non-seulement il fait le Commerce en gros; mais il a des boutiques dans les marchés, pour vendre en détail.

Les toiles de cotton sont le principal objet de son Commerce intérieur. Il les répand dans un grand nombre de Magasins qu'il entretient dans les Provinces. Autrefois les Rois de Siam n'y envoyoient les provisions de toiles, que de dix en dix ans; & dans une quantité modérée, qui laissoit aux particuliers la liberté de faire le même Commerce aussi-tôt que les Magasins royaux étoient épuisés. Aujourd'hui, la Cour en fournit sans cesse, & toujours plus qu'on ne peut en débiter. Il arrive quelquefois, que pour en vendre d'avantage, le Roi force ses Sujets d'habiller les enfans avant l'âge établi. Jusqu'au tems où les Hollandois ont pénétré dans le Royaume de Laos & dans d'autres Etats voisins, le Roi de Siam y faisoit tout le Commerce des toiles, avec un profit considérable.

Cette espece de métal, qui se nomme *Calin*, appartient uniquement à la Couronne, à l'exception de celui qu'on tire des mines de *Jonsalam*, sur le Golfe de Bengale. C'est une frontiére éloignée, où les Habitans jouissent de leurs anciens droits sur les mines, en payant au Prince un leger tribut.

Tout l'yvoire vient au Roi. Ses Sujets sont obligés de lui vendre celui qu'ils n'employent point à leurs propres usages, & les Etrangers n'en peuvent acheter qu'à son Magasin. Le Commerce du salpêtre, du plomb & du sapan est encore un droit royal.

L'areka, dont il sort une quantité considérable hors du Royaume, ne peut être vendu aux Etrangers que par le Roi. Outre celui qu'il tire de ses revenus particuliers, il en achete de ses Sujets.

Les Marchandises de contrebande, telles que le souffre, la poudre & les armes, ne peuvent se vendre & s'acheter, à Siam, qu'au profit du Roi & dans son Magasin. Ce Prince s'est engagé, par un traité avec les Hollandois, à leur vendre toutes les peaux de bêtes : mais ses Sujets en détournent beaucoup, que les Hollandois achetent d'eux à meilleur prix.

Commerce permis au Peuple.

Le reste du Commerce est permis à tous les Siamois : c'est-à-dire, qu'ils vendent librement du riz, du poisson, du sel, du sucre noir, & candi, de l'ambre gris, du fer, du cuivre, de la cire, de la gomme dont on fait le vernis, de la nacre de perles, de ces nids d'oiseaux qui servent à la bonne chere, & qui viennent du Tonquin & de la Cochinchine; de la gomme gutte, de l'encens, de l'huile, du coco, du cotton, de la canelle, du nenuphar, de la casse, des tamarins, & d'autres productions, domestiques ou étrangeres. Chacun a la liberté de faire & de vendre du sel, & celle d'exercer la pêche & la chasse, avec des restrictions de police, qui défendent les méthodes ruineuses.

Revenus du Roi de Siam en argent.

Le Voyageur, à qui l'on doit ces curieuses recherches, ajoûte que le Roi de Siam n'a jamais été bien payé de ses revenus dans les terres éloignées de

COUVENT
de Talapoins.

PAGODE DE SIAM.
Talapoin avec son Talapat

T. IX. N.° VIII.



la Cour. On raconte que l'argent comptant qu'il tiroit autrefois de ses Domaines montoit à douze cens mille livres, & qu'à présent il n'en tire pas moins de deux millions. Détail incertain, suivant la Loubere, qui assure seulement que sous le dernier régne, les revenus de la Couronne de Siam étoient augmentés d'un million (58).

§ VI.

Talapoins & leurs Couvens. Religion & Funérailles des Siamois.

On a déja fait remarquer l'origine du nom de *Talapoins* & celle du nom de *Pagodes*, que la plûpart de nos Voyageurs ont pris mal à propos pour des noms Siamois (59). Les Talapoins se nomment *Tchaoucou*, dans la langue du Pays; les Temples, *Pihan ;* & les Couvents, *Vat*.

Forme des Couvens de Talapoins.

Un Couvent & son Temple occupent un grand terrain quarré, qui est environné d'une clôture de Bambou. Le Temple est au centre, comme le lieu d'honneur parmi les Siamois; sur-tout dans leurs campemens, dont les Couvens des Talapoins imitent la forme. Les extrêmités de l'espace, le long de la clôture, sont bordées par les cellules, quelquefois en rang double ou triple. Ces édifices, sont autant de petites maisons isolées, que la crainte des inondations fait élever sur des Piliers. Celle du Supérieur est distinguée par sa grandeur & son élévation. Le terrain, qui renferme le temple, est bordé par quatre murs, qui laissent entr'eux & les cellules un vaste espace, auquel on peut donner le nom de Cour. Dans quelques Couvens, ces murs sont nuds & ne servent que de clôture au terrain du Temple & des Pyramides. D'autres ont, le long de ces murs, des galeries couvertes, qui ressemblent à nos Cloîtres; & sur un contre-mur, à hauteur d'appui, qui régne autour de ces galeries, on voit une suite d'Idoles, quelquefois fort bien dorées.

Talapouines.

Les *Talapouines*, c'est-à-dire, les femmes qui embrassent la vie Religieuse & qui observent à peu près la même régle que les hommes, n'ont pas d'autre habitation que celle des Talapoins. Comme elles ne prennent jamais ce parti dans leur jeunesse, on regarde l'âge comme une caution suffisante pour leur continence. Tous les Couvens n'ont pas des Talapouines : mais, dans ceux qui en reçoivent, leurs cellules bordent un des côtés de la clôture de Bambou, sans être autrement séparées de celles des hommes.

Nens ou Enfans Talapoins.

Les *Nens* (60), ou les enfans Talapoins, sont dispersés dans chaque cellule, suivant le choix de leurs Parens. Un Talapoin n'en peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieillissent dans la condition de *Nens*, qui n'est pas tout-à-fait religieuse; & le plus vieux est distingué par le titre de *Taten*. Entre diverses fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du Couvent; office qu'un Talapoin ne peut exercer sans crime. En général,

(58) La Loubere, *ubi sup.* pages 288 & précédentes.

(59) Ces noms, comme on l'a fait observer, n'ont été mis en usage que par les Portugais. *Pagode*, est formé du mot Persan *Poutgheda*, qui signifie Temple d'Idoles ; & *Talapoin* de *Talapa*, espece d'évantail que ces Religieux ont toujours à la main.

(60) Voyez ci-dessus, l'article de l'éducation des enfans.

les Nens servent le Talapoin chez lequel ils sont logés. Leur école est une grande salle de Bambou, qui n'est employée qu'à cet usage. Mais chaque Couvent offre une autre salle, où le peuple porte ses aumônes lorsque le Temple est fermé, & qui sert aux Talapoins pour leurs conférences ordinaires.

Le clocher est une tour de bois, qui s'appelle *Horacang* (61), & qui contient une cloche sans battant de fer, sur laquelle on frappe, pour la sonner, avec un marteau de bois.

Supérieurs des Couvents.

Chaque Couvent est sous la conduite d'un Supérieur, qui porte le titre de *Tchaou-Vat* (62). Mais tous les Supérieurs ne sont pas égaux en dignité. Le premier degré est celui de Sancrat; & de tous les Sancrats, celui du Palais est le plus révéré. Cependant ils n'ont aucune jurisdiction les uns sur les autres. Ce corps deviendroit redoutable s'il n'avoit qu'un Chef, & s'il agissoit de concert ou par les mêmes maximes.

Conjectures sur les Sancrats de Siam.

Nos Missionnaires ont comparé les Sancrats aux Evêques, & les simples Supérieurs aux Curés, avec beaucoup de penchant à se persuader que le Royaume de Siam avoit autrefois des Evêques Chrétiens, auxquels les Sancrats ont succédé. La Loubere observe à la vérité que les Sancrats possédent seuls le droit de faire des Talapoins, comme nos Evêques ont celui de faire des Prêtres. Mais ils n'ont d'ailleurs aucune sorte de jurisdiction, ni d'autorité sur le Peuple, ni même sur les Talapoins qui ne sont pas de leur Couvent; & leur prérogative se réduit à gouverner certains Couvens qui ne peuvent l'être que par des Sancrats. On les distingue de ceux qui ont des Tchaou-vats, ou de simples Supérieurs, à des pierres doubles, plantées autour du Temple, qui ont quelque ressemblance, mais fort éloignée, avec une mître posée sur un pied-d'estal. C'est apparemment sur la forme de ces pierres qu'on s'est fondé, pour regarder les Sancrats comme un reste des Evêques; d'autant plus que les Siamois ignorent ce qu'elles signifient. Leur nombre répond au degré de la dignité. On n'en voit jamais moins de deux, ni plus de huit.

Leur distinction.

Faveurs qu'ils reçoivent du Roi.

Le Roi donne, aux principaux Sancrats, un nom, un parasol, une chaise, & des hommes pour la porter. Mais ils n'employent gueres cet équipage, que pour aller au Palais.

Esprit des Talapoins.

L'esprit de leur institution est de se nourrir des péchés du peuple, & de racheter, par une vie pénitente, les péchés des fidéles qui leur font l'aumône. Ils ne mangent point en Communauté; & quoiqu'ils exercent l'hospitalité à l'égard des séculiers, sans excepter les Chrétiens, il leur est défendu de se communiquer les aumônes qu'ils reçoivent, ou du moins de se les communiquer sur le champ, parce que chacun doit faire assez de bonnes œuvres pour être dispensé du précepte de l'aumône. Mais l'unique but de cet usage est apparemment de les assujettir tous à la fatigue de la *Quête*; car il leur est permis d'assister leurs confreres dans un véritable besoin. Ils ont deux loges; une à chaque côté de leur porte, pour recevoir les Passans qui leur demandent une retraite pendant la nuit.

(61) C'est-à-dire, tour de la Cloche.
(62) C'est-à-dire, Seigneur ou Maître du Couvent.

On

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Deux sortes de Talapoins.

On distingue, à Siam, comme dans le reste des Indes, deux sortes de Talapoins; les uns, qui vivent dans les bois, & les autres dans les villes. Les Talapoins des bois ménent une vie qui paroîtroit insupportable, & qui le seroit sans doute, au jugement de la Loubere, dans un climat moins chaud que Siam ou que la Thebaïde. Ceux des villes & ceux des bois sont obligés, sans exception, de garder le célibat, sous peine du feu, tandis qu'ils demeurent dans leur profession. Le Roi, dont ils reconnoissent l'autorité, ne leur fait jamais grace sur cet important article; parce qu'ayant de grands privileges, & sur-tout l'exemption des six mois de corvées, leur profession deviendroit fort nuisible à l'Etat, si l'indolence naturelle des Siamois n'avoit ce frein, qui les empêche de l'embrasser. C'est dans la même vûe qu'il les fait quelquefois examiner sur leur savoir, c'est-à-dire, sur la langue du Pays, & sur les livres de la Nation. A l'arrivée des François, il venoit d'en réduire plusieurs milliers à la condition séculiere, parce qu'ils manquoient de sçavoir. Leur examinateur avoit été *Oc Louang Souracac*, jeune Mandarin de trente ans : mais les Talapoins des forêts avoient refusé de subir l'examen d'un séculier & ne vouloient être soumis qu'à celui de leurs Supérieurs (63).

Leurs Prédications.

Ils expliquent, au Peuple, la Doctrine qui est contenue dans leurs livres. Les jours marqués, pour leurs prédications, sont le lendemain de toutes les nouvelles & de toutes les pleines lunes. Lorsque la riviere est enflée par les pluies, & jusqu'à ce que l'inondation commence à baisser, ils prêchent chaque jour, depuis six heures du matin jusqu'au dîner, & depuis une heure après-midi jusqu'à cinq heures du soir. Le Prédicateur est assis, les jambes croisées, dans un fauteuil élevé; & plusieurs Talapoins se succédent dans cet office. Le peuple est assidu aux Temples. Il approuve la doctrine qu'on lui prêche, par deux mots Balis, qui signifient, *Oui Monseigneur* (64). Chacun donne ensuite son aumône au Prédicateur. Un Talapoin qui prêche souvent ne manque jamais de s'enrichir. C'est le tems de l'inondation, que les Européens ont nommé le Carême des Talapoins. Leur jeûne consiste à ne rien manger depuis midi; à l'exception du bétel, qu'ils peuvent mâcher. Mais cette abstinence doit leur couter d'autant moins, que dans les autres tems ils ne mangent que du fruit le soir. Les Indiens sont naturellement si sobres, qu'ils peuvent soutenir un long jeûne, avec le secours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils mêlent de la poudre de quelque bois amer (65).

Carême des Talapoins.

Leurs veilles dans les champs.

Après la récolte du riz, les Talapoins vont passer les nuits, pendant trois semaines, à veiller au milieu des champs, sous de petites hutes qui forment entr'elles un quarré régulier. Celle du Supérieur occupe le centre & s'éleve au-dessus des autres. Le jour, ils reviennent visiter le Temple, & dormir dans leurs cellules. Aucun Voyageur n'explique l'esprit de cet usage, ni ce que signifient des chapelets de cent huit grains, sur lesquels ils récitent des prieres en langue Balie. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu

(63) *Ibid.* page 346.

(64) On répond *Sa-tou-sa*, à peu près comme nous disons *Amen*.

(65) Twist, Auteur Hollandois, rapporte dans sa description des Indes, qu'il n'est pas rare, parmi les Indiens, de jeûner trente & quarante jours avec l'usage de cette liqueur.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

On les croit respectés des bêtes féroces.

pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point la nuit sans cette précaution. Aussi le peuple regarde-t-il, comme un miracle, que les Talapoins ne soient pas dévorés. Ceux des Forêts vivent dans la même sérénité. Ils n'ont, ni Couvent, ni Temples; & le Peuple est persuadé que les Tigres, les Eléphans & les Rhinoceros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur léchent les pieds & les mains lorsqu'ils les trouvent endormis. La Loubere, admirant leur genre de vie, juge qu'ils passent la nuit dans des forts bien épais, pour se garantir de ces animaux. D'ailleurs, » si l'on » trouvoit, dit-il, les restes de quelque homme dévoré, on ne présumeroit » jamais que ce fût un Talapoin; ou si l'on en pouvoit douter, on s'ima- » gineroit qu'il auroit été méchant, sans en être moins persuadé que les » bêtes respectent les bons (66).

Habit des Talapoins.

Ils ont la tête & les pieds nuds, comme le reste du peuple. Leur habit consiste dans un pagne; qu'ils portent, comme les séculiers, autour des reins & des cuisses, mais qui est de toile jaune; avec quatre autres pieces qui ne distinguent pas moins leur profession: la premiere, nommée *Angsa*, est une espece de bandouliere, large de cinq ou six pouces, qui leur descend de l'épaule gauche sur la hanche droite, où elle s'attache avec un seul bouton. Sur cette bandouliere, ils portent une grande toile jaune, qu'ils appellent *Pa-schivon*, c'est-à-dire, toile de plusieurs pieces, parce qu'elle doit être rapiécetée en plusieurs endroits. C'est une espece de scapulaire, qui descend jusqu'aux pieds par derriere & par devant, & qui ne couvrant que l'épaule gauche revient à la hanche droite & laisse les deux bras libres. Pardessus cet ornement, ils mettent le *Pa-pat*, autre toile de quatre ou cinq pouces de largeur, qu'ils portent aussi sur l'épaule gauche, mais en forme de chaperon. Elle descend par-devant jusqu'au nombril, & presqu'autant par derriere. Sa couleur est quelquefois rouge; mais l'Angsa & le Pa-schivon doivent toujours être jaunes. Enfin, pour soutenir le Pa-pat & le Pa-schivon, ils se ceignent le milieu du corps d'une écharpe de toile jaune, qu'ils nomment *Rappacod*, & qui est la quatriéme piece de leur habillement (67). L'usage des chemises de mousseline & des vestes leur est interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un bassin de fer, pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un sac de toile, qui leur pend, du côté gauche, aux deux bouts d'un cordon passé en bandouliere sur l'épaule droite.

Comment ils se rasent.

Ils se rasent la barbe, la tête & les sourcils. Le Talapat, espece de petit parasol en forme d'écran, qu'ils ont sans cesse à la main, sert à les garantir de l'ardeur du soleil. Leurs supérieurs sont réduits à se raser eux-mêmes, parce qu'on ne peut les toucher à la tête sans leur manquer de respect. La même raison ne permet pas aux jeunes Talapoins de raser les vieux. Mais les vieux rasent les jeunes & se rendent le même office entr'eux. Les rasoirs Siamois sont de cuivre (68).

Les jours reglés, pour se raser, sont ceux de la nouvelle & de la pleine lune. Tous les Siamois, religieux & laïques, sanctifient ces grands jours par le jeûne, c'est-à-dire, qu'ils ne mangent point depuis midi. Le Peuple s'abstient de la pêche; non en qualité de travail, puisqu'aucun autre travail n'est

(66) La Loubere, *ubi sup.* p. 349. (67) *Ibid.* p. 350. (68) Page 351.

défendu ; mais parce qu'il ne la croit pas tout-à-fait innocente. Il porte aux Couvens, dans les mêmes jours, diverses sortes d'aumônes, dont les principales sont de l'argent, des fruits, des pagnes & des bêtes. Si les bêtes sont mortes, elles servent de nourriture aux Talapoins. Mais ils sont obligés de laisser vivre & mourir autour du Temple, celles qu'on leur apporte en vie ; & la loi ne leur permet d'en manger, que lorsqu'elles meurent d'elles-mêmes (69). On voit même, près de plusieurs Temples, un réservoir d'eau pour le poisson vivant qu'on apporte en aumône.

Offrandes qui se font aux Temples.

Ce qui s'offre à l'Idole doit passer par les mains d'un Talapoin, qui le met ordinairement sur l'autel, & qui le retire ensuite, pour l'employer à son usage. Le Peuple offre des bougies allumées, que les Talapoins attachent aux genoux de la statue. Mais les sacrifices sanglans sont défendus, par la même loi, qui ne permet de tuer aucun animal vivant.

Cérémonie de laver les personnes qu'on respecte.

A la pleine lune du cinquiéme mois, les Talapoins lavent l'Idole avec des eaux parfumées ; en observant, par respect, de ne pas lui mouiller la tête. Ils lavent ensuite leur Sancrat. Le Peuple va laver aussi les Sancrats & les autres Talapoins. Dans les familles, les enfans lavent leurs Parens, sans aucun égard pour le sexe. Cet usage s'observe aussi dans le Pays de Laos, avec cette singularité, qu'on y lave le Roi même dans une riviere.

Ordre du jour dans les Couvens des Talapoins.

Les Talapoins n'ont pas d'horloge. Ils ne doivent se lever, que lorsqu'il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains ; dans la crainte de s'exposer, pendant l'obscurité, à tuer quelque insecte en mettant le pied dessus sans s'en apperçevoir. Ainsi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en levent pas plus matin. Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au Temple, avec leur supérieur. Ils y chantent, ou récitent des prieres en langue Balie ; assis, les jambes croisées, & remuant sans cesse leur Talapat, comme s'ils vouloient se donner du vent. Ils prononcent chaque syllabe à tems égaux & sur le même ton. En entrant dans le Temple, ils se prosternent trois fois devant la statue.

Après la priere, ils se répandent l'espace d'une heure dans la ville, pour y demander l'aumône. Mais jamais ils ne sortent du Couvent, & jamais ils n'y rentrent, sans saluer leur supérieur, en se prosternant devant lui jusqu'à toucher la terre du front. Comme il est assis les jambes croisées, ils prennent des deux mains, l'un de ses pieds, qu'ils mettent respectueusement sur leur tête. Pour demander l'aumône, ils se présentent en silence à la porte des maisons ; & si rien ne leur est offert, ils se retirent avec le même air de modestie. Mais il est rare qu'on ne leur donne rien ; & leurs Parens fournissent d'ailleurs à tous leurs besoins. Quantité de Couvens ont des Jardins, des terres labourables, & des Esclaves pour les cultiver. Leurs terres sont libres d'impôt. Le Roi n'y touche jamais ; quoiqu'il en ait la propriété, s'il ne s'en est dépouillé par écrit (70).

Au retour de la quête, les Talapoins ont la liberté de déjeûner. Ils étudient ensuite, ou s'occupent suivant leur goût & leurs talens, jusqu'à midi, qui est l'heure du dîner. Dans le cours de l'après-midi, ils instruisent les jeunes Talapoins. La Loubere ajoute qu'ils en passent une partie à dormir. Vers

(69) Page 352.

(70) *Ibid.* page 355.

la fin du jour, ils balayent le Temple; après quoi, ils y employent, comme le matin, deux heures à chanter. S'ils mangent le soir, c'est uniquement du fruit. Quoique leur journée paroisse remplie par cette variété d'exercices, ils trouvent le tems de se promener dans la ville, pendant l'après-midi; & l'on ne traverse point une rue, sans y rencontrer quelque Talapoin.

Esclaves & Valets des Couvens.

Outre les Esclaves, qu'ils peuvent entretenir pour la culture des terres, chaque Couvent a plusieurs Valets, qui s'appellent *Tapacou*, & qui sont véritablement séculiers. Ils ne laissent pas de porter l'habit religieux; avec cette seule différence, que la couleur en est blanche. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs Maîtres, parce que les Talapoins n'en peuvent toucher sans crime; d'administrer les biens, & de faire, en un mot, tout ce que la loi ne permet point aux Religieux de faire eux-mêmes.

Comment on reçoit les Talapoins.

Un Siamois, qui veut embrasser cette profession, s'adresse au supérieur de quelque Couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux Sancrats seuls, qui marquent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un Talapoin est lucrative, & qu'elle n'engage pas nécessairement pour toute la vie, il n'y a point de familles qui ne se réjouissent de la voir embrasser à leurs enfans (71). Les Parens & les Amis accompagnent le Postulant, avec des Musiciens & des Danseurs. Il entre dans le Temple, où les femmes & les instrumens ne sont pas reçus. On lui rase la tête, les sourcils & la barbe. Le Sancrat lui présente l'habit. Il doit s'en revêtir lui-même, & laisser tomber l'habit séculier par-dessus. Pendant qu'il est occupé de ce soin, le Sancrat prononce plusieurs prieres, qui sont apparemment l'essence de la consécration. Après quelques autres formalités, le nouveau Talapoin, accompagné du même cortége, se rend au Couvent qu'il a choisi pour sa demeure. Ses Parens donnent un repas à tous les Talapoins du Couvent: mais, de ce jour, il ne doit plus voir de danses, ni de spectacles profanes; & quoique la fête soit célébrée par quantité de divertissemens qui s'exécutent devant le Temple, il est défendu aux Talapoins d'y jetter les yeux (72).

Réception des Talapouines.

Les Talapouines se nomment *Nang-Tchii*, en langue Siamoise. Elles n'ont pas besoin d'un Sancrat pour leur donner l'habit, qui est blanc, comme celui des *Tapacou*. Aussi ne passent-elles pas tout-à-fait pour Religieuses. Un simple Supérieur préside à leur réception, comme à celle des Nens ou des jeunes Talapoins. Quoiqu'elles renoncent au mariage, on ne punit pas leur

(71) La Loubere ne convient point, avec Gervaise, qu'on ait besoin d'une permission de la Cour par écrit, pour être reçu Talapoin. Il représente que cet usage seroit impraticable dans toute l'étendue d'un grand Royaume. On m'a toujours assuré, dit-il, non-seulement qu'il est libre à tout le monde de se faire Talapoin, mais que si quelqu'un s'opposoit à la réception d'un autre, il pécheroit contre la Religion. *Page* 357.

(72) Gervaise distingue les Talapoins en trois ordres; les *Balouang*, les *Tchaoucou*, & les *Picou*. La Loubere prétend au contraire que *Balouang*, ou plutôt *Patlouang*, comme l'écrivent les Siamois, n'est qu'un titre de respect. Ils le donnoient, dit-il, aux Missionnaires Jésuites, comme nous leur donnons celui de *Révérence*. *Picou*, est un autre nom qu'il n'a jamais entendu dans le Pays; & *Tchaoucou* est le seul mot Siamois qui signifie ce que les Portugais ont nommé Talapoin. Cependant, comme il y a différens degrés entre les Sancrats, il se peut, ajoute-t-il, pour se concilier avec Gervaise, que les noms de Pat-louang & de Picou expriment cette différence; ce qui n'empêche pas que Tchaoucou ne soit le nom général de tous les Talapoins. *Page* 358.

incontinence avec autant de rigueur que celle des hommes. Au lieu du feu, qui est le supplice d'un Talapoin, surpris avec une femme, on livre les Talapouines à leur famille, pour les châtier du baton. Les Religieux Siamois de l'un & l'autre sexe ne peuvent frapper personne.

Elections & Fondations.

L'élection des supérieurs, *Sancrats* ou simples *Tchaou-Vat*, se fait dans chaque Couvent à la pluralité des voix; & le choix tombe ordinairement sur le plus vieux ou le plus savant Talapoin. Si la piété porte un particulier à faire bâtir un Temple, il choisit lui-même quelque vieux Talapoin, pour supérieur de ce nouvel établissement; & le Couvent se forme autour du Temple, à mesure qu'il se présente de nouveaux Habitans. Chaque cellule se bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper (73).

Religion des Siamois.

Ce n'est pas une petite entreprise, que celle d'expliquer l'objet du culte des Talapoins & la Religion des Siamois. Tachard, que ses lumieres naturelles & la qualité de Théologien relevent beaucoup au-dessus du commun des Voyageurs, mérite sans contredit la préférence que je veux donner à ses observations. Il déclare que la Religion Siamoise est fort bisarre, & qu'elle ne peut être parfaitement connue que par les livres *Balis*. La langue qui porte ce nom n'est entendue que d'un petit nombre de Docteurs Talapoins, dont elle fait l'unique étude. Cependant le zèle des Missionnaires leur a fait surmonter cet obstacle. Voici, suivant le Pere Tachard, ce qu'on a pû démêler dans une matiere si obscure (74).

Idée qu'ils ont de Dieu.

Les Siamois croyent un Dieu; mais ils entendent par ce grand nom un Etre composé d'esprit & de corps, dont le propre est de secourir les hommes; & son secours consiste à leur donner une loi, à leur prescrire les moyens de bien vivre, à leur enseigner la véritable Réligion, & les sciences qui sont nécessaires à leurs besoins. Les perfections qu'ils lui attribuent sont l'assemblage de toutes les vertus morales, dans leur degré le plus éminent, qu'il doit à l'exercice continuel qu'il en a fait, dans une infinité de corps par lesquels il a passé. Il est exempt de passions. Il ne ressent aucun mouvement qui puisse altérer sa tranquillité. Mais, avant que d'arriver à ce sublime état, une application extrême à vaincre ses passions a produit un changement si prodigieux dans son corps, que son sang en est devenu blanc. Il a le pouvoir de se montrer ou de se rendre invisible aux yeux des hommes. Son agilité est surprenante. Dans un instant, par la seule force de ses desirs, il peut se transporter d'une extrêmité du monde à l'autre. Il sait tout; & sa science ne consiste pas, comme la nôtre, dans une suite de raisonnemens, mais dans une vûe claire & simple, qui lui représente tout d'un coup les préceptes de la loi, les vices, les vertus & les secrets les plus cachés de la nature; le passé, le présent & l'avenir, le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, toutes les parties du monde que nous voyons, & ce qui se passe même dans d'autres mondes que nous ne connoissons pas. Il se représente avec clarté tout ce qui lui est arrivé depuis la premiere transmigration de son ame jusqu'à la derniere.

(73) *Ibid.* p. 358.

(74) Premier Voyage de Tachard, p. 281. Il assure que ce qu'il rapporte a toute l'exactitude possible. La Loubere paroît avoir ignoré le fond de la Religion Siamoise, puisqu'il dit que dans toute leur doctrine, il ne trouvé nulle idée de divinité, à moins qu'il n'entende, nulle idée qui ressemble à la nôtre, p. 394.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Bonheur du dieu des Siamois.

Cependant son bonheur n'est accompli, que lorsqu'il meurt pour ne plus renaître. Alors, ne paroissant plus sur la terre, il n'est plus sujet à aucune misere. Les Docteurs Siamois comparent cette mort à un flambeau éteint, ou au sommeil, qui nous rend insensibles aux maux de la vie : avec cette différence, qu'en mourant, Dieu en est délivré pour toujours ; au lieu que le sommeil n'est pour les hommes qu'une suspension passagere. Un autre Dieu lui succéde. Ce régne de chaque Divinité dure un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le nombre des Elûs, que ses mérites doivent sanctifier, soit entiérement rempli ; après quoi, disparoissant du monde, elle tombe dans un repos éternel, qui n'est rien moins qu'un annéantissement. Celle qui succéde entre dans tous ses droits & gouverne l'univers à sa place.

Les hommes peuvent devenir dieux.

Les hommes peuvent devenir dieux : mais c'est après avoir acquis, par de longues épreuves, une vertu consommée. Ce n'est pas même assez d'avoir fait quantité de bonnes œuvres, dans les corps qui ont servi de demeure à leur ame ; il faut qu'à chaque action, ils se soient proposé de mériter la condition divine, en prenant à témoin de leurs bonnes œuvres les Anges qui président aux quatre Nations du monde ; qu'ils ayent versé de l'eau, en implorant le secours de l'Ange gardienne de la terre, nommée *Naang Phrathorani :* car ils établissent une différence de sexe parmi les Anges. Ceux qui aspirent à devenir dieux observent soigneusement cette pratique.

Etat de sainteté.

Outre l'état divin, qui est le suprême degré de la perfection, ils en admettent un moins élevé, qu'ils appellent l'état de sainteté. Il suffit, pour être saint, qu'après avoir passé dans plusieurs corps, on ait acquis beaucoup de vertus, & que chaque action ait eu la sainteté pour objet. Les propriétés de cet état sont les mêmes que celles de l'état divin, avec cette différence, que Dieu les a par lui-même, & que les saints les tiennent de lui par les instructions qu'il leur donne. La sainteté n'est consommée aussi, que lorsque les saints meurent pour ne plus renaître, & que leurs ames sont portées dans le Paradis, pour y jouir d'une éternelle félicité.

Bizarre idée de l'Enfer & du Paradis.

Comme les Siamois sont assez éclairés pour reconnoître que le vice doit être puni, & la vertu récompensée, ils croyent un Paradis, qu'ils placent dans le plus haut-Ciel, & un Enfer, qu'ils mettent au centre de la terre. Mais ils ne peuvent se persuader que l'un & l'autre soient éternels. Ils divisent l'Enfer en huit demeures, qui sont huit degrés de peine ; & le Ciel, en huit différens degrés de béatitude. Le Ciel, dans leurs idées, est gouverné comme la terre. Ils y mettent des Pays indépendans l'un de l'autre, des Peuples & des Rois. On y fait la guerre, on y donne des batailles. Le mariage même n'en est pas banni ; du moins, dans la premiere, la seconde & la troisiéme demeure, où les saints peuvent avoir des enfans. Dans la quatriéme, ils sont au-dessus de tous les desirs sensuels ; & la pureté augmente ainsi jusqu'au dernier Ciel, qui est proprement le Paradis, nommé Niruppan dans leur langue, où les ames des dieux & des saints jouissent d'un bonheur inaltérable.

Sources du bonheur & du malheur.

Ils soutiennent que tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce monde, est l'effet des bonnes ou des mauvaises actions, & que le malheur ne se trouve jamais avec l'innocence. Ainsi les richesses, les honneurs, la santé, & tous les autres biens sont la récompense d'une conduite vertueuse,

dans la vie présente ou dans celle qu'on a déja menée. L'infamie, la pauvreté, les maladies, sont des punitions. Enfin, soit qu'on renaisse sous la figure d'homme ou d'animal, les avantages & les défauts naturels ont aussi leur source dans les vertus ou les vices qui ont précédé cette naissance.

D'où viennent les ames.

Les ames des hommes qui renaissent dans le monde, sortent du Ciel, ou de l'Enfer, ou du corps des animaux. Les premieres apportent quelques avantages qui les distinguent, tels que la vertu, la santé, la beauté, l'esprit ou les richesses. Elles animent les corps des grands Princes, ou des personnages d'un mérite extraordinaire. De-là vient le respect qu'ils portent aux personnes élevées en dignité, ou d'une naissance illustre; ils les regardent comme destinés à l'état Divin ou à l'état de Sainteté, qu'ils ont déja commencé à mériter par leurs bonnes œuvres. Ceux dont les ames sortent du corps des animaux sont moins parfaits; mais ils le sont plus néanmoins que ceux qui viennent de l'Enfer. Les derniers sont considérés comme des scélérats, que leurs crimes rendent dignes de toutes sortes de malheurs. » De-» là vient, au jugement du Pere Tachard, l'horreur que les Siamois ont pour » la Croix de J. C. S'il eût été juste, disent-ils, sa justice & ses bonnes œu-» vres l'eussent garanti du supplice honteux qu'il a souffert (75).

Récompenses & punitions.

Il n'y a pas d'action vertueuse qui ne soit récompensée dans le Ciel, ni de crime qui ne soit puni dans l'Enfer. Un homme qui meurt sur la terre, acquiert une nouvelle vie dans le Ciel, pour y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres: mais après le tems de sa récompense, il meurt dans le Ciel pour renaître dans l'Enfer, s'il est chargé de quelque péché considérable; ou s'il n'est coupable que d'une faute légere, il rentre dans le monde sous la figure de quelque animal; & lorsqu'il a satisfait, dans cet état, à la Justice, il redevient homme. Telle est l'explication que les Talapoins donnent à la métempsycose, point fondamental de leur Religion, sur lequel ils ne s'écartent jamais assez des Bramines, pour empêcher de conclure que cette idée leur vient de la même source (76).

Anges corporels.

Ils admettent des Esprits, mais ce ne sont que des ames qui renferment toujours quelques corps, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à l'état de sainteté ou de Divinité. Les Anges mêmes ont des corps de différent sexe. Ils peuvent avoir des enfans, mais ils ne sont jamais sanctifiés ni divinisés. Leur office est de veiller éternellement à la conservation des hommes & au gouvernement de l'Univers. Ils sont distribués en sept ordres, les uns plus nobles & plus parfaits que les autres, placés dans autant de Cieux differens. Chaque partie du monde, les Astres mêmes, la terre, les Villes, les montagnes, les Forêts, le vent, la pluie, &c., ont une de ces Puissances qui les gouverne. Comme elles examinent avec une application continuelle la conduite des hommes, pour tenir compte des actions qui méritent quelque récompense, c'est aux Anges que les Siamois s'adressent dans leurs besoins, & qu'ils croyent avoir obligation des graces qu'ils reçoivent. Mais ils ne reconnoissent pas d'autres Démons que les ames des méchans, qui sortant de l'Enfer où elles ont été retenues, errent pendant quelque tems dans le monde, & prennent plaisir à nuire aux hommes. Ils mettent au nombre de ces Esprits malheureux, les enfans mort-nés, les meres qui meurent dans le travail de l'enfantement & ceux qui sont tués en duel.

(75) Tachard, *ubi sup.* p. 289.

(76) La doctrine des Talapoins, dit la Loubere, n'est pas exactement la même que celle des Bramines; mais le fond en est toujours la métempsycose, *ubi sup.* p. 359.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Hermites merveilleux.

Ils racontent des choses merveilleuses de certains Anachoretes, qu'ils nomment *Pra-Rasi*. Cette race de solitaires menent une vie très-sainte & très-austere dans des lieux éloignés du commerce des hommes. Les Livres Siamois leur attribuent une parfaite connoissance des secrets les plus cachés de la nature, l'art de faire de l'or, & les autres métaux précieux. Il n'y a point de miracle qui soit au-dessus de leurs forces. Ils prennent toutes sortes de formes. Ils s'élevent dans l'air. Ils se transportent légerement d'un lieu à l'autre. Mais quoiqu'ils puissent se rendre immortels, parce qu'ils connoissent les moyens de prolonger leur vie, ils la sacrifient à Dieu, de mille en mille ans, par une offrande volontaire qu'ils lui font d'eux-mêmes sur un bucher, à la réserve d'un seul, qui reste pour ressusciter les autres. Il est également dangereux & difficile de trouver ces puissans Hermites. Cependant les Livres des Talapoins enseignent le chemin & les moyens qu'il faut prendre pour arriver aux lieux qu'ils habitent.

Eternité du Ciel & de la Terre.

Division du monde.

Les Cieux & la Terre sont éternels. Un Siamois s'étonne qu'on puisse leur attribuer un commencement & une fin. La Terre n'est pas ronde. Ce n'est qu'une superficie plane, qu'ils divisent en quatre parties quarrées. Les eaux, qui séparent ces parties, sont d'une subtilité qui ne permet entr'elles aucune sorte de communication. Mais tout cet espace est environné d'une muraille, dont la force est égale à sa prodigieuse hauteur. Sur ce mur sont gravés en gros caracteres, tous les secrets de la nature; & c'est là que les merveilleux Hermites vont puiser leurs lumieres, par la facilité qu'ils ont à s'y transporter. Les hommes des trois autres parties du monde ont le visage fort différent du nôtre. Dans la premiere, ils ont le visage quarré; ceux de la seconde l'ont rond; & ceux de la troisiéme, triangulaire. Tous les biens y sont en abondance, sans aucun mêlange de maux; & les alimens y prennent le goût qu'on desire. Aussi n'y peut-on exercer la charité, ni d'autres vertus. Les Habitans, n'ayant aucune occasion de mériter, n'y peuvent acquérir la sainteté, ni se rendre dignes de récompense ou de punition : ce qui leur fait desirer ardemment de renaître dans la partie que nous habitons, où les occasions se présentent sans cesse pour faire le bien. C'est une grace qu'ils obtiennent, s'ils la demandent par les mérites du Dieu qui a parcouru leur Pays, quoiqu'il soit inaccessible pour nous.

Ce qui soutient la Terre.

Toute la masse de la terre a sous elle une étendue immense d'eau, qui la soutient, comme la mer porte un Navire. Un vent impétueux tient ces eaux suspendues; & ce vent, qui est éternel comme le monde, les repousse continuellement pour empêcher leur chute. Un tems viendra, que le Dieu des Siamois a prédit, où le feu du ciel tombant sur la terre réduira tout en cendre; & la terre purifiée sera rétablie dans son premier état. Cette doctrine dépend d'une autre explication. Les Siamois prétendent qu'autrefois les hommes avoient une taille gigantesque, jouissoient d'une santé parfaite pendant plusieurs siécles, n'ignoroient rien, & menoient une vie fort innocente. Tous ces avantages ayant diminué dans la suite des tems, l'espece humaine continuera de dégénérer, & les hommes deviendront à la fin si petits & si foibles, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Dans cet état, leur vie sera très-courte. Cependant, ils croîtront en malice; & dans les derniers tems, ils s'abandonneront aux crimes les plus honteux. Alors ils n'auront plus de loix, ni de véritables connoissances. On croit déja, dans le Royaume de Siam,

que

que la fin du monde approche, parce qu'il ne s'y trouve plus que de la corruption. Au reste ces grands changemens arriveront aussi dans les animaux, qui avoient autrefois l'usage de la parole, & qui l'ont déja perdu. Les Siamois donnent de la liberté aux bêtes. Ils les croyent capables de bien & de mal, & par conséquent de récompense & de punition.

Renouvellement du monde.

La terre, couverte de cendre & de poussiere, sera purifiée par le souffle d'un vent impétueux, qui enlevera les restes de l'embrasement du monde. Ensuite elle exhalera une odeur si douce, qu'elle attirera du ciel un ange femelle, qui mangera de la terre purifiée, & qui en concevra douze fils & douze filles, par lesquels le monde sera repeuplé. Les hommes qui en naîtront seront d'abord ignorans & grossiers, & ne se connoîtront pas eux-mêmes. Après s'être connus, ils ignoreront long-tems la loi. Mais, enfin, un Dieu dissipera les ténébres, en leur enseignant la véritable Religion, & toutes les sciences. La loi sainte, inconnue depuis long-tems (77), revivra dans tous les esprits. C'est l'unique emploi que la nation Siamoise juge digne de Dieu. Elle estime au-dessous de lui le gouvernement du monde, & tous les soins qui regardent le corps des hommes & des animaux.

Ce renouvellement ou cette purification du monde recommencera, de tems en tems, dans le cours de l'éternité (78).

Sommonokhodom, dernier dieu des Siamois.

En réduisant les explications du Pere Tachard à cet extrait, on croit en avoir conservé ce qu'il juge nécessaire pour faire connoitre le Dieu que les Siamois adorent aujourd'hui. Ils l'appellent *Sommono-khodom* (79). Son histoire est un mêlange monstrueux de Christianisme & des plus ridicules Fables. On suppose d'abord qu'il nâquit Dieu, par sa vertu propre, & qu'immédiatement après sa naissance, il acquit sans aucun Maître & par une simple vûe de son esprit, une parfaite connoissance de tout ce qui regarde le Ciel, la Terre, le Paradis, l'Enfer, & tous les secrets de la nature; qu'au même instant, il se souvint de tout ce qu'il avoit fait dans les différentes vies qu'il avoit menées; & qu'après avoir enseigné de profonds misteres aux Peuples, il les leur laissa par écrit dans ses livres, pour l'instruction de la postérité.

(77) Pour faire entendre la durée de ce tems, les Siamois supposent un puits profond & quarré, dont chaque côté a vingt brasses. Si tous les ans on jette dans ce puits un grain de senevé, le tems qu'il faudra pour le remplir est celui du régne de l'ignorance. Ils le nomment Cap.

(78) Tachard, *ubi sup.* page 297 & précédentes.

(79) La Loubere écrit *Sommona-Codom*. Il dit qu'ayant communiqué au savant d'Herbelot, tout ce qu'il savoit de Siamois, pour le mettre en état de comparer cette langue avec l'Arabe, le Turc & le Persan, il apprit de lui que *Suman*, qu'il faut prononcer *Souman*, signifie *Ciel* en Persan, & que *Codum* ou *Codom* veut dire *Ancien* dans la même langue : d'où il conclut que Sommona-Codom semble signifier le *Ciel éternel* ou *increé*, parce qu'en Persan, comme en Hebreu, le mot qui veut dire *Ancien* signifie aussi éternel ou increé. A l'égard de la langue *Balie*, d'Herbelot disoit que l'ancien Persan s'appelle *Pachalevi* ou *Pahali*, & qu'entre *Pahali* & *Bahali*, les Persans ne mettent point de différence.

Delà, la Loubere est porté à croire que les ancêtres des Siamois ont adoré le Ciel, comme les anciens Chinois, & peut-être comme les anciens Perses; mais qu'ayant ensuite embrassé la doctrine de la métempsycose & oublié le vrai sens du mot de Sommona-Codom, ils ont fait un homme de l'esprit du ciel, avec un grand nombre d'attributions fabuleuses. *La Loubere*, ubi sup. page 422.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Ses avantures divines.

C'eſt lui-même, ſuivant Tachard, qui raconte dans ces livres qu'étant devenu Dieu, il ſouhaita un jour de manifeſter ſa divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Il étoit alors aſſis ſous un arbre nommé *Tonppo*, que les Siamois reſpectent beaucoup par cette raiſon. Il ſe ſentit porté en l'air dans un trône, éclatant d'or & de pierreries; & les Anges, deſcendant du Ciel, lui rendirent les honneurs & les adorations qu'ils lui devoient. Son frere *Thevathat* & ſes Sectateurs ne purent voir ſans jalouſie ſa gloire & ſa majeſté. Ils conſpirerent ſa perte, avec tous les animaux, qu'ils liguerent auſſi contre lui. Mais il remporta une victoire éclatante. Cependant Thevathat, aſpirant auſſi à la divinité, refuſa de ſe ſoumettre, & forma une nouvelle Religion, dans laquelle il engagea quantité de Rois & de Peuples. Ce fut l'origine d'un ſchiſme, qui diviſa le monde en deux Partis. Les Siamois nous mettent dans celui de Thevathat; d'où ils concluent qu'il ne faut pas s'étonner qu'étant ſes diſciples nous ignorions tout ce qu'ils ont appris de Sommonokhodom, & que nos écritures ſoient remplies de doutes & d'obſcurités. Mais quoique Thevathat ne fut pas un véritable Dieu, ils lui accordent d'avoir excellé dans pluſieurs ſciences, ſur-tout dans les Mathématiques & la Géométrie: & comme nous avons reçu de lui ces connoiſſances, ils ne ſont pas ſurpris que nous y ayions fait plus de progrès qu'eux. Enfin, ce frere impie fut précipité au fond de l'Enfer. Sommonokhodom raconte lui-même qu'ayant viſité les huit demeures infernales, il reconnut Thevathat dans la huitiéme; c'eſt-à-dire, dans le lieu où les plus grands criminels ſont tourmentés. Il fait la deſcription de ſon ſupplice. Il le vit attaché à une croix, avec de gros cloux, qui lui perçoient les pieds & les mains avec d'inſupportables douleurs. Sa tête étoit environnée d'une couronne d'épines; ſon corps, tout couvert de plaies; & pour comble de miſere, un feu très-ardent le bruloit ſans le conſumer. La pitié fit oublier, à Sommonokhodom, toutes les injures qu'il avoit reçues de ce frere coupable. Il lui propoſa d'adorer ces trois mots, *Pputhang*, *Thamang*, *Sangkhang*, mots ſacrés & miſtérieux, que les Siamois reſpectent beaucoup, & dont le premier ſignifie *Dieu;* le ſecond, *Parole* ou *Verbe de Dieu;* le troiſiéme, *Imitation de Dieu.* La grace de Thevathat fut miſe à cette condition. Mais après avoir adoré les deux premiers mots, il refuſa d'adorer le troiſiéme, parce qu'il ſignifie *Imitateur de Dieu* ou *Prêtre*, & que les Prêtres ſont des hommes pécheurs, qui ne méritent pas ce reſpect. Il fut abandonné à ſon obſtination, & ſon châtiment dure encore.

Sa guerre contre Thevathat.

Origine que les Siamois donnent à notre Religion.

Principale raiſon qui les en éloigne.

Tachard obſerve qu'entre pluſieurs obſtacles, qui éloignent les Siamois de l'Evangile, rien ne leur en inſpire tant d'averſion que cette idée. Une ſorte de reſſemblance, qu'ils croyent trouver, ſur quelques points, entre leur Religion & la nôtre, leur perſuade que ce Thevathat n'eſt pas différent de Jeſus-Chriſt. Ils regardent un Crucifix comme l'image parfaite du châtiment de Thevathat; & lorſqu'un Miſſionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas beſoin de ſes inſtructions, & qu'ils ſavent déja tout ce qu'il croit leur apprendre (80).

Formes par leſquelles Sommonokhodom a paſſé.

On lit dans les Ecrits de Sommonokhodom, que depuis qu'il avoit aſpiré à

(80) Tachard, *ubi ſup.* page 305.

devenir Dieu, il étoit revenu cinq cent cinquante fois au monde, sous différentes figures; que dans chaque renaissance il avoit toujours été le premier & comme le Prince des animaux, sous la figure desquels il naissoit; que souvent il avoit donné sa vie pour ses Sujets, & qu'étant singe, il avoit délivré une Ville d'un monstre horrible qui la désoloit par ses ravages; qu'il avoit été un Roi très-puissant; qu'avant que d'obtenir le souverain Domaine de l'Univers, il s'étoit retiré avec sa femme & ses deux enfans, dans des solitudes écartées, où il étoit mort au monde & à ses passions, jusqu'à souffrir sans émotion qu'un Bramine qui vouloit éprouver sa constance, lui enlevât son fils & sa fille, & les tourmentât devant lui; qu'il avoit donné sa femme à un pauvre, qui lui demandoit l'aumône; & qu'enfin, après s'être crevé les yeux, il s'étoit sacrifié lui-même en distribuant sa chair aux animaux, pour les soulager dans une faim pressante. Telles sont les actions vertueuses dont les Talapoins proposent l'imitation au Peuple.

Son apotheose.

Dans son apotheose, son ame monta au huitiéme Ciel, pour n'être plus sujette aux miseres humaines, & pour y jouir d'une félicité parfaite. Elle ne renaîtra jamais; ce que les Siamois nomment annéantissement. Ce n'est pas une véritable destruction; mais une ame ne paroît plus sur la terre, quoiqu'elle vive au Ciel. Le corps de Sommonokhodom fut brûlé; & ses disciples ont conservé jusqu'à présent ses os, dont une partie est dans le Royaume de Siam, & l'autre dans celui du Pegu. On leur attribue des vertus merveilleuses. Avant sa mort, il ordonna qu'on fît son portrait, & qu'on lui rendît sans cesse, dans ces images, les honneurs dûs à sa Divinité (81).

Préceptes de sa Loi.

Toute sa Loi est comprise comme la nôtre, dans dix préceptes (82), mais beaucoup plus séveres. Les circonstances & la nécessité même n'excusent pas le péché. Plusieurs articles, qui ne sont parmi nous que de perfection & de conseil, passent chez les Siamois pour des commandemens indispensables. L'u-

(81) On met ordinairement à côté de sa statue, dans les Temples, celles de deux de ses principaux disciples, l'un à main droite, & l'autre à gauche, mais leurs statues sont moindres que la sienne. Celui de la droite se nomme *Pra Magla*; & celui de la gauche, *Pra Saribout*. Derriere ces trois statues & sur le même Autel, il y en a toujours quelques autres, qui ne représentent que les Officiers de l'intérieur du Palais de Sommonokhodom. Les galeries, en forme de cloître, qui sont quelquefois autour des Temples, contiennent les statues de ses autres Officiers du dehors. A l'égard des statues monstrueuses, soit par leur grandeur ou par leur forme, elles représentent différens dieux qui ont été contemporains de Sommonokhodom, ou qui l'ont précédé, & dont quelques-uns, tels que *Pra Ariaseria*, ont eu jusqu'à quarante brasses de haut. *La Loubere*, pages 416 & 418.

(82) Les dix préceptes regardent particuliérement les Talapoins. Tachard en met huit principaux pour les Laïques: 1°. Adorer Dieu & sa parole, & ceux qui imitent ses vertus. 2°. Ne pas voler. 3°. Ne pas boire de vin, ni aucune liqueur qui enyvre. 4°. Ne pas mentir & ne tromper personne. 5°. Ne pas tuer d'hommes ni d'animaux. 6°. Ne pas commettre d'adultere. 7°. Jeûner les jours de fête. 8°. Ne pas travailler les mêmes jours. *Page* 312. La Loubere réduit les préceptes à cinq, qui sont, dit-il, à peu près les mêmes dans tous les cantons des Indes: 1°. Ne rien tuer. 2°. Ne rien dérober. 3°. Ne commettre aucune impureté. 4°. Ne pas mentir 5°. Ne pas boire de liqueur qui enyvre. Il ajoute que la perfection de la loi n'est que pour les Talapoins; non que personne puisse la violer sans peché, mais parce que leur état est plus parfait en lui-même. Un Talapoin péche, si en marchant dans les rues il n'a pas ses sens recueillis Il péche s'il se mêle d'affaires d'Etat, s'il tousse pour s'attirer les regards d'une femme, ou s'il en desire quelqu'une, s'il use de parfums, ou s'il se pare avec trop de soin, &c. *ubi sup.* pages 381 & 391.

sage de toute liqueur capable d'enivrer, leur est interdit. Le vin ne leur est pas permis dans leurs plus pressans besoins. Ils ne peuvent tuer aucun animal. Ils ont des préceptes de netteté & de bienséance, qu'ils ne respectent pas moins que ceux de la vertu.

Sans vœu, sans aucun lien qui attache les Talapoins à leur condition, ils sont assujettis au plus rigoureux joug de l'obéissance & de la chasteté. La Loubere y a joint même celui de la pauvreté; car il leur est défendu d'avoir plus d'un vêtement, & d'en avoir de précieux; de garder aucun aliment du soir au lendemain; de toucher à l'or ni à l'argent, & d'en désirer. Mais comme ils sont toujours libres d'abandonner leur profession, ils ont l'art, en menant une vie pauvre & reglée, d'amasser dequoi vivre lorsqu'ils abandonneront leur état (83).

Funérailles.

Passons aux funérailles des Siamois. Aussi-tôt qu'un malade a rendu le dernier soupir, on enferme son corps dans une biere de bois, dont on fait vernir, ou même dorer le dehors. Mais comme les vernis de Siam, moins bons que ceux de la Chine, n'empêchent pas toujours que l'odeur du corps ne se fasse sentir par les fentes, on s'efforce de consumer les intestins du mort avec du mercure qu'on lui verse dans la bouche. Les plus riches ont des bieres de plomb, qu'ils font aussi dorer. La biere est placée avec respect sur quelque chose d'élevé, tel qu'un bois de lit soutenu par des pieds, pour attendre le chef de la famille s'il est absent, ou pour se donner le tems de préparer les honneurs funebres. On y brûle des bougies & des parfums. Chaque nuit, un certain nombre de Talapoins rangés dans la chambre le long des murs, chantent en langue Balie. On les nourrit, & leur service est payé. Leurs chants sont des moralités & des leçons sur le chemin du Ciel, qu'ils enseignent à l'ame du mort.

Singularités des Buchers Siamois.

La famille choisit un lieu commode à la campagne, pour y rendre au corps les derniers devoirs, qui consistent à le brûler, avec diverses cérémonies. Ce lieu est ordinairement près de quelque Temple, que le mort, ou quelqu'un de ses Ancêtres ont fait bâtir. On forme une enceinte de bambou, avec quelques ornemens d'Architecture, à peu-près du même ouvrage que les berceaux & les cabinets de nos jardins, ornée de papiers peints ou dorés qu'on découpe, pour représenter des maisons, des meubles, & des animaux domestiques & sauvages. Le centre de cet enclos est occupé par le bucher, que les familles composent de bois odoriferans, tels que le sandal blanc ou jaune, & le bois d'aigle. On fait consister le plus grand honneur à donner beaucoup d'élévation au bucher; non à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages, sur lesquels on met de la terre, & le bucher par-dessus. La Loubere raconte qu'aux funérailles de la derniere Reine, l'échaffaut fut élevé si prodigieusement, qu'on fut obligé d'employer une machine Européenne pour élever la biere à cette hauteur (84).

Convoi funebre.

Le Corps est porté au son d'un grand nombre d'instrumens. Il marche à la tête du convoi, qui est composé de toute la famille & des amis du mort, hommes & femmes, vêtus de blanc, la tête voilée d'une toile blanche. Le chemin se fait par eau, lorsqu'on peut éviter les voyages de terre. Dans les plus magnifiques funérailles, on porte de grandes machines de Bambou, couvertes

(83) *Ibidem*, p. 301.

(84) *Ibid.* p. 372.

Maniere dont on brûle le corps.

de papier peint & doré, qui représentent non-seulement des Palais, des meubles, des Eléphans, & d'autres animaux ordinaires, mais des monstres bizarres, dont quelques-uns approchent de la forme humaine (85). On ne brûle pas la biere. Le corps est placé nû sur le bucher, & les Talapoins du Couvent le plus proche chantent pendant un quart d'heure; après lequel ils se retirent, sans paroître davantage. Ce n'est pas par des vûes de Religion qu'on les appelle à cette scéne, mais seulement pour la rendre plus magnifique. On donne à la cérémonie un air de fête; & quoique les parens y fassent quelques lamentations, la Loubere assure qu'on n'y loue pas de *pleureuses* (86). Après le départ des Talapoins, on voit commencer les spectacles du Cone & du Raban (87), qui durent tout le jour sur différens théâtres. Vers midi, un valet des Talapoins met le feu au bucher, qu'on ne laisse brûler ordinairement que l'espace de deux heures. Si c'est le corps d'un Prince du sang, ou de quelque Seigneur que le Roi a nommé, c'est le Monarque lui-même qui met le feu au bucher, sans sortir de son Palais, en lâchant un flambeau allumé, le long d'une corde que l'on tend depuis ses fenêtres jusqu'au lieu de l'exécution (88). Jamais le feu ne consume entierement le corps. Il ne fait que le rotir; & souvent fort mal. Les restes sont renfermés dans la biere, & déposés sous une des pyramides qu'on voit autour des Temples (89). Quelquefois on y enterre avec le mort des pierreries & d'autres richesses, dans la confiance qu'on a pour des lieux que la Religion rend inviolables (90). Ceux qui n'ont ni Temple ni pyramide, gardent quelquefois chez eux les restes mal brûlés de leurs parens. Mais on voit peu de Siamois, assez riches pour bâtir un Temple, qui n'employent quelque partie de leur bien à cet établissement, & qui n'y enfouissent les richesses qui leur restent (91). Les plus pauvres font faire au moins quelque Idole, qu'ils donnent aux Temples déja bâtis. Si leur pauvreté va jusqu'à ne pouvoir brûler leurs parens, ils les enterrent, avec le secours des Talapoins; mais comme ces Religieux ne marchent jamais sans salaire, ceux qui n'ont pas même dequoi les payer exposent le corps de leurs proches dans quelque lieu éminent, pour servir de pâture aux oiseaux de proie.

Il n'est que rôti, & l'on enterre les restes.

Sépultures.

Il arrive quelquefois qu'un Siamois élevé en dignité fait déterrer le corps de son pere, quoique mort depuis long-tems, pour lui faire de magnifiques funérailles, si celles qu'on lui a faites au tems de sa mort n'étoient pas dignes de l'élévation présente de sa famille. On a déja remarqué que dans les maladies épidémiques, l'usage est d'enterrer les corps sans les brûler, mais qu'on les déterre quelques années après pour leur rendre cet honneur. La Loi défend de brûler

(85) La Loubere semble railler ceux qui les prennent pour des figures de diables. *Voyez* le premier Voyage de Tachard.

(86) *Ibid.* p. 374.

(87) Voyez ci-dessus, l'article des divertissemens Siamois.

(88) La Loubere, *ubi sup.*

(89) Ces Pyramides se nomment *Pra Tchiaidi*, qui signifie *contentement* ou *repos sacré*. Elles ne sont accompagnées d'aucune épitaphe, & celles qui durent le plus ne vont pas au-delà d'un siécle. *La Loubere*, p. 377.

(90) Cependant la Loubere assure que des Siamois ont demandé des limes lourdes à des Européens, pour couper de grosses barres de fer, qui lioient quelques pierres d'un Temple, sous lesquelles il y avoit de l'or caché, page 377.

(91) Quelques Voyageurs prétendent que les cendres des Rois de Siam sont jettées dans une riviere. Les Peguans font une pâte des cendres de leurs Rois, avec du lait, & l'enterrent à l'embouchure de leur fleuve quand la mer est retirée, *ibid.* p. 376.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ceux que la Justice condamne à mourir, les enfans morts-nés, les femmes qui meurent en couche, ceux qui périssent par l'eau, ou par quelque désastre extraordinaire, tel que la foudre. Les Siamois mettent ces malheureux au rang des coupables, parce que dans leurs principes il ne peut arriver de malheur à l'innocence.

Le deuil volontaire.

Le deuil n'est pas forcé à Siam. Chacun a la liberté d'en regler les marques sur le sentiment de sa douleur. Aussi voit-on plus souvent les peres & les meres en deuil, pour la mort de leurs enfans, que les enfans pour celle de leurs peres. Quelquefois un pere & une mere embrassent la vie Religieuse, après avoir perdu ce qui les attachoit au monde, ou se rasent du moins la tête l'un à l'autre; car il n'y a que les véritables Talapoins qui puissent se raser aussi les sourcils. On ne lit dans aucun voyageur, & toutes les recherches de la Loubere n'ont pû lui faire découvrir, que les Siamois invoquent leurs parens morts. Mais ils se croyent souvent tourmentés par leurs apparitions. La crainte, plûtôt que la piété, les porte alors à porter près de leurs tombeaux, des viandes que les animaux mangent; ou à faire pour eux, des libéralités aux Talapoins, qui leur prêchent que l'aumône rachete les péchés des morts & des vivans.

§ VII.

Histoire Naturelle de Siam.

Qualités générales du Pays.

TOUTES les Relations s'accordent à représenter le Royaume de Siam comme un pays presqu'inculte. Dans les parties qui sont éloignées des rivieres, il est couvert de bois. Celles qui sont mieux arrosées, & que l'inondation réguliere sert encore plus à rendre fertiles, produisent assez abondamment tout ce que le travail des Habitans leur confie. La Loubere attribue principalement leur fécondité au limon que les pluies entraînent des montagnes.

Saisons de Siam.

Les Siamois ne connoissent que trois saisons; l'hiver, le petit Eté, & le grand Eté. La premiere qui ne dure que deux mois, répond à nos mois de Décembre & de Janvier. La seconde est composée des trois suivans; & les sept autres forment le grand Eté. Ainsi l'hiver des Siamois arrive à peu près au même tems que le nôtre, parce qu'ils sont comme nous au Nord de la ligne; mais il est aussi chaud que notre plus grand Eté. Aussi, dans tout autre tems que celui de l'inondation, couvrent-ils toujours les plantes de leurs jardins contre l'ardeur du Soleil, comme nous couvrons les nôtres contre le froid de la nuit ou de l'hyver. Cependant, pour les besoins du corps, la diminution du chaud leur paroît un froid assez incommode. Le petit Eté est leur Printems. Ils n'ont pas d'Automne; au lieu d'un seul grand Eté, ils en pourroient compter deux, à l'imitation des Anciens qui ont parlé des Indes; puisque deux fois l'année ils ont le Soleil perpendiculairement sur leurs têtes (92).

Leur variété, & celle des vents.

L'hiver est sec à Siam, & l'Eté pluvieux. Combien de fois a-t-on remarqué que la Zone torride seroit sans doute inhabitable, si le Soleil n'y entraînoit toujours après lui des nuages & des pluies, & si le vent n'y souffloit sans cesse de

(92) Une fois lorsqu'il vient de la ligne au Tropique du Cancer, & l'autre fois quand il s'en retourne de ce Tropique vers la ligne.

l'un des Poles, quand le Soleil est vers l'autre. Ainsi, dans le Royaume de Siam, le Soleil étant pendant l'hiver au Midi de la ligne, ou vers le Pole antarctique, les vents du Nord regnent toujours, & temperent l'air jusqu'à le rafraîchir sensiblement. Au contraire, pendant l'Eté, lorsque le Soleil est au Nord de la ligne, & directement sur la tête des Siamois, les vents du Midi, dont le souffle ne cesse point, y causent des pluies continuelles, ou du moins, disposent toujours le tems à la pluie. C'est cette regle constante des vents, que les Portugais ont nommé *Moncaos*, & que nos gens de mer appellent Mouçons après eux (93). Les vents du Nord empêchent les Vaisseaux, pendant six mois, d'arriver à la barre de Siam; & ceux du Midi les empêchent pendant six mois d'en sortir (94).

Mois, jours & année Siamoise.

Les Siamois n'ont pas de mot, dans leur langue, pour exprimer ce que nous appellons une semaine; mais, ils nomment, comme nous les sept jours par les

(93) De *Motiones aeris*, suivant Osorius & le Pere Maffée.

(94) La Loubere donne les observations suivantes, en faveur des Physiciens & des Pilotes. Nous éprouvons, dit-il, sur nos mers, que si les vents y sont fort changeans, ils changent pourtant avec cette régle presqu'infaillible, de ne passer du Nord au Midi que par le Levant, & du midi au Nord que par le couchant; ni du levant au couchant que par le midi, & du couchant au levant que par le Nord. Ainsi le vent fait toujours le tour du Ciel dans le même sens, ou presque jamais dans le sens contraire, que les Pilotes appellent *à contre*. Cependant, dans la Zone tempérée qui est au midi de la ligne, lorsque nous avons traversé ces mers, qui sont au levant de l'Afrique, nous avons éprouvé, à notre retour de Siam, que les vents alloient toujours à contre. A la vérité, pour assurer que cela ne soit jamais autrement, il faudroit plus d'une épreuve. Quoiqu'il en soit, le vent ne va point à contre dans le Golfe de Siam : mais il n'y fait le tour du Ciel que dans l'espace d'un an : au lieu que sur nos mers, il le fait en un petit nombre de jours, & quelquefois en un jour. Lorsque dans les Indes le vent fait le tour du Ciel en un jour, il est orageux; & c'est ce qu'on appelle proprement un ouragan.

Dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai, le vent du midi régne à Siam. Le Ciel s'y brouille. Les pluies commencent, & sont déja fréquentes en Avril. En Juin, elles sont presque continuelles; & les vents tournent au couchant, c'est-à-dire, tiennent du couchant & du midi. En Juillet, Août & Septembre, les vents sont au couchant, ou presqu'au couchant, & toujours accompagnés de pluies. Les eaux inondent alors les terres, à la largeur de neuf ou dix lieues, & s'étendent à plus de cent cinquante au Nord du Golfe. Pendant tout ce tems, & principalement vers la mi-Juillet, les marées sont si fortes, qu'elles montent jusqu'au dessus de Siam, & quelquefois jusqu'à Louvo. Elles décroissent en vingt-quatre heures, avec cette mesure, que l'eau ne redevient douce devant Bancock que pendant une heure; quoique Bancock soit à sept lieues de la riviere : encore l'eau y est elle toujours un peu saumatre.

En Octobre, les vents tiennent du couchant & du Nord, & les pluies cessent. En Novembre & Décembre, les vents sont Nord, nettoient le Ciel, & semblent abattre la mer jusqu'à lui faire recevoir en peu de jours toutes les eaux de l'inondation. Alors les marées sont si peu sensibles, que l'eau est toujours douce à deux ou trois lieues dans la riviere, & qu'à certaines heures du jour, elle l'est même à près d'une lieue dans la rade. Mais en tout tems, à Siam, il n'y a qu'un flux & un reflux de vingt-quatre heures. En Janvier, les vents ont déja tourné au levant. En Fevrier, ils tiennent du levant & du midi.

C'est une circonstance considérable, que dans le tems où les vents sont au couchant, les courans du Golfe portent rapidement les Vaisseaux sur la Côte Orientale, qui est celle de Camboya, & les empêchent de s'en relever; au lieu que dans le tems où les vents sont à l'Est, les courans portent sur la Côte Occidentale; de même, il semble que ce sont les vents du midi qui poussent le flux, & qui le soutiennent pendant six mois bien loin dans la riviere de Siam; & qu'au contraire ce sont les vents du Nord qui lui ferment presqu'absolument l'entrée de la riviere pendant les six autres mois. Les conclusions qu'on en peut tirer se présentent d'elles-mêmes. *Tome II. page 64.*

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Planettes, & leurs jours répondent aux nôtres (95). Cependant le jour y commence plûtôt qu'ici, d'environ six heures. Ils fixent le commencement de leur année au premier jour de la Lune de Novembre ou de Décembre, suivant certaines regles; mais ils marquent moins leurs années par le nombre, que par des noms qu'ils leur donnent; tels que l'année du cochon, du serpent, &c. Leurs mois sont estimés vulgairement de trente jours. Ils ne leur donnent pas d'autres noms que celui de leur rang numérique; c'est-à-dire, premier, second, troisiéme, &c.

Récolte principale.

Le riz est leur principale récolte & le plus sain de leurs alimens. Cependant, le froment croît dans celles de leurs terres qui sont assez élevées pour éviter l'inondation. On les arrose ou, comme nos jardins, avec des arrosoirs, ou par le moyen de quelques réservoirs encore plus hauts, dans lesquels on retient l'eau de pluie. Mais, soit que le peuple soit effrayé du travail ou de la dépense, la Loubere raconte que le Roi seul recueille du froment; & peut-être moins pour le goût que par curiosité. Les François habitués dans le Royaume faisoient venir de la farine de Surate. » Le pain que nous recevions du Roi de Siam, ajoute le » même Voyageur, étoit si sec, que le riz à l'eau pure me paroissoit plus agréa-» ble. Cependant, quelques Européens m'assuroient que le froment est bon » à Siam, & que la sécheresse de notre pain devoit venir d'un peu de farine » de riz, qu'on y mêloit sans doute, de peur qu'il ne vînt à manquer.

Les Siamois employent également au labourage, les buffles & les bœufs; ils les conduisent avec une corde, passée par un trou qu'ils leur font au cartilage qui sépare les nazeaux, & qu'ils passent aussi dans un anneau qui est au bout du timon de leur charrue. Au reste, rien n'est plus simple que cet instrument de leur agriculture. Il est sans roue, & composé de trois pieces de bois: l'une qui est un bâton assez long, pour servir de timon; un autre recourbé, qui en est le manche; & un troisiéme, plus court & plus fort, attaché au bas du manche, à angles presque droits. C'est celui-ci qui porte le soc; & ces quatre piéces ne sont liées qu'avec des courroies.

Légumes.

On voit, à Siam, du blé de Turquie, mais seulement dans les jardins. Les Siamois en font bouillir ou griller l'épi entier, sans en détacher les grains, & le mangent dans cet état. Ils ont des pois & d'autres légumes, dont nos Voyageurs se contentent de dire qu'ils ne ressemblent point aux nôtres. Cependant la Loubere vit dans leurs mains d'excellentes patates & des ciboules; mais il n'y vit pas d'oignons. Il vit des grosses raves, de petits concombres, de petites citrouilles, dont le dedans étoit rouge, des melons d'eau, du persil, du baume & de l'oseille. Nos racines, & la plûpart des herbes dont nous composons nos salades, leur sont inconnues; quoiqu'il y ait apparence que toutes ces plantes, qui croissent à Batavia, ne réussiroient pas moins dans le Royaume de Siam.

Fleurs.

Les Tubereuses y sont fort communes. On y voit assez d'œillets, mais peu de roses; & toutes ces fleurs y ont beaucoup moins d'odeur qu'en Europe. Le

(95) *Van*, signifie jour, en Siamois. Les noms des jours sont *Van-Athit*, jour du soleil, ou Dimanche; *Van-Tchan*, jour de la lune ou lundi. *Van-Angkaan*, jour de Mars ou mardi. *Van-Pout*, jour de Mercure ou mercredi. *Van-Prahaat*, jour de Jupiter ou jeudi. *Van-Souc*, jour de Venus ou vendredi. *Van-Saou*, jour de Saturne ou samedi. Mais ces noms de Planetes sont de la langue Balie. Le soleil se nomme *Tavan*, en Siamois, & la lune *Doen. Ibid. Tome II.* p. 59.

jasmin

jasmin y est si rare, qu'il ne s'en trouve, dit-on, que dans les jardins du Roi. Les amaranthes & les tricolors le sont moins. Mais à la place de nos autres fleurs, que le pays ne produit point, ou qu'on n'y a jamais portées, on y en trouve un grand nombre qui lui sont particulieres, & qui ne sont pas moins agréables par leur couleur & leur forme, que par leur odeur. Quelques-unes ne font sentir leur parfum que la nuit, parce qu'il se dissipe dans la chaleur du jour.

Arbres & bois.

Les vastes Forêts dont le Royaume de Siam est couvert, fournissent aux Habitans une grande variété d'excellens arbres. On ne nomme pas le bambou, ni quantité d'autres qui leur sont communs avec tous les pays des Indes. Mais entre les cottoniers, qu'ils ont en abondance, on vante beaucoup celui qui se nomme *Capoc*. Il produit une espece d'ouate, si fine qu'on ne peut la filer, & qui leur tient lieu de duvet. Ils tirent de certains arbres, diverses huiles, qu'ils mêlent dans leurs cimens, pour les rendre plus onctueux & plus durables. Un mur qui en est revêtu, a plus de blancheur, & n'a gueres moins d'éclat que le marbre. Un vase de cette matiere conserve mieux l'eau que la terre glaise; leur mortier est meilleur aussi que le nôtre, parce que dans l'eau qu'ils y employent ils font bouillir l'écorce de certains arbres avec des peaux de bœuf ou de buffle, & qu'ils y mêlent même du sucre. Une espece d'arbres, fort communs dans leurs Forêts, jette cette gomme qui fait le corps des plus beaux vernis de la Chine & du Japon. Mais les Siamois ignorent l'art de la mettre en œuvre.

Papier d'écorce & de feuilles d'arbre.

Ils font du papier, non-seulement de vieux linges de cotton, mais aussi de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *Ton-Coë*, & qu'ils pilent comme le linge. Quoiqu'il n'ait pas la blancheur du nôtre, ils écrivent dessus avec de l'encre de la Chine. Souvent ils le noircissent, pour écrire avec une espece de craie, qui n'est que de la terre glaise sechée au Soleil. Ils écrivent aussi avec un style ou un poinçon, sur les feuilles d'une sorte d'arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le palmier, & qui se nomme *Tan*. Ces feuilles, qu'ils appellent *Barlan*, se coupent en quarré long & fort étroit. C'est sur cette espece de tablettes, qu'on écrit les prieres que les Talapoins chantent dans leurs Temples.

Les bois de construction, pour les maisons & les Vaisseaux, & d'ornement pour la Sculpture, la menuiserie, sont d'une excellence & d'une variété singulieres. Il s'en trouve de leger & de fort pesant, d'aisé à fendre, & d'autre qui ne se fend point, quelques clous & quelques chevilles qu'il reçoive. Ce dernier, que les Européens ont nommé *bois-marie*, est meilleur qu'aucun autre pour les courbes de Navire. L'arbre que les Portugais appellent *Arvore de Raiz*, & les Siamois Copaï, a cette propriété commune avec le Peletuvier d'Afrique, que de ses branches on voit pendre jusqu'à terre plusieurs filets, qui prenant racine deviennent autant de nouveaux troncs. Il se forme ainsi une espece de labirinthe de ces tiges, qui se multiplient toujours, & qui tiennent les unes aux autres par les branches d'où elles sont tombées.

Arvore de Raiz. Ses propriétés.

Balons faits d'un seul tronc d'arbre.

Il se trouve, à Siam, des arbres si hauts & si droits, qu'un seul suffit pour faire un balon de seize à vingt toises de longueur. On creuse le tronc, on l'élargit à l'aide du feu; ensuite on releve ses côtés par un bordage, c'est-à-dire par une planche de même longueur. On attache aux deux bouts une proue & une pouppe fort haute, un peu recourbées en dehors, & souvent ornées de sculpture & de dorure, & de quelques nacres de perles en pieces de rapport.

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Siam n'a aucune de nos especes de bois.

La Loubere admire que parmi tant d'especes de bois, les Siamois n'en ayent pas une seule que nous connoissions en Europe. Ils n'ont pû élever de Meuriers. Le Pays est par conséquent sans vers à soie. Ils n'ont pas de lin; & les Indiens en font peu de cas. Le coton, qu'ils ont en abondance, leur paroît plus agréable & plus sain, parce que la toile de coton ne se refroidit pas comme celle de lin, lorsqu'elle est mouillée de sueur.

Bois d'Aquila, comment il se trouve.

Le bois d'Aquila ou d'Aloës n'est pas rare à Siam, & passe pour meilleur qu'en tout autre pays, quoique fort inférieur au Calamba de la Cochinchine. La Loubere nous apprend qu'il ne se trouve que par morceaux, qui sont des parties corrompues dans les arbres d'une certaine espece. Tout arbre de cette espece n'est pas attaqué de cette précieuse corruption; & comme elle n'arrive pas non plus aux mêmes parties, c'est une recherche assez difficile dans les Forêts de Siam (97).

Sucs de racines & de feuilles dont les Siamois se noircissent les dents & se rougissent les ongles.

Le Thé, dont les Siamois font beaucoup d'usage, leur vient de la Chine; le Caffé de l'Arabie, & le Chocolat de Manille, Capitale des Philippines, où les Espagnols le portent des Indes Occidentales; mais l'Areka & le Betel, qu'ils cultivent soigneusement, sont si communs dans le Pays, que jamais on n'y est exposé à manquer d'un secours dont l'habitude a fait une nécessité à tous les Indiens. Comme l'effet de la chaux rouge qu'on y mêle est de laisser sur les dents & sur les levres une teinture vermeille, qui s'épaissit peu-à-peu sur les dents jusqu'à devenir noire, les Siamois qui se picquent de propreté achevent de les noircir, avec le suc de certaines racines & des quartiers de citrons aigres, qu'ils tiennent pendant quelques tems sous leurs joues & sous leurs levres. Pour l'usage qu'ils ont aussi, de rougir l'ongle du petit doigt de leurs mains, ils y mettent, après l'avoir ratissé, un certain suc, qu'ils tirent d'un peu de riz pilé dans du jus de citron, avec quelques feuilles d'un arbre qui ressemble parfaitement au grenadier, mais qui ne porte aucun fruit.

Tous les arbres fruitiers des Indes croissent heureusement à Siam, & ne laissent manquer les Habitans d'aucune de ces especes de fruits. On remarque en général que la plûpart ont tant d'odeur & de goût, qu'on ne les trouve délicieux qu'après s'y être accoûtumé. Au contraire, les fruits de l'Europe paroissent sans goût & sans odeur, lorsqu'on est accoutumé aux fruits des Indes (98). La Loubere, parlant des fruits de Siam, assure qu'à l'exception des oranges, des citrons, & des grenades, les Siamois n'ont aucun des fruits que nous connoissons. Il n'a pas même reconnu nos figues dans celles qu'ils estiment le plus. Elles n'ont pas, dit-il, la bonté des nôtres. Leur grandenr & leur figure est celle d'un cervelat. Leur chair est molle & pâteuse, & l'on n'y voit pas ces petits pepins, qui font comme un gravier dans nos figues, lorsqu'elles sont un peu séches. Les melons de Siam ne sont pas non plus de vrais melons. Mais le même Auteur ne trouve au sucre Siamois, qui croît en abondance dans les plus belles cannes du monde, que le défaut d'être mal préparé. Les Orientaux n'ont pas d'autre sucre purifié que le candi (99). On a planté quelques vignes dans les jardins du Roi de Siam, qui n'ont donné qu'un petit

(97) *Ubi sup.* Tome I. p. 37.

(98) *Ibid.* p. 69. Voyez l'Histoire naturelle générale des Indes.

(99) La Loubere, Tome I. p. 71.

nombre de mauvaises grappes, dont le grain croît petit & d'un goût que les François trouvoient amer (1).

Mines de Siam.

Les Indes orientales n'ont pas de Pays qui ait la réputation d'être plus riche en mines, que le Royaume de Siam. La multitude d'idoles, & d'autres ouvrages de fonte qu'on y voit de toutes parts, persuade en effet qu'elles étoient anciennement mieux cultivées qu'aujourd'hui. On croit même que les Siamois en tiroient cette grande quantité d'or, dont la superstition leur a fait orner jusqu'aux lambris & aux combles de leurs Temples. Ils découvrent souvent des puits, autrefois creusés, & les restes de quantité de fourneaux, qui peuvent avoir été abandonnés pendant les anciennes guerres du Pegu. Cependant les derniers Rois n'ont pû rencontrer aucune veine d'or ou d'argent qui valût le travail qu'ils y ont employé. Celui qui régnoit à l'arrivée des Envoyés de France s'étoit servi de quelques Européens pour cette recherche; sur-tout d'un Espagnol venu du Mexique, qui avoit trouvé pendant vingt ans, & jusqu'à sa mort, de grands avantages à flatter l'avarice de ce Prince par des promesses imaginaires. Elles n'ont abouti qu'à découvrir quelques mines de cuivre assez pauvres, quoique mêlées d'un peu d'or & d'argent. A peine cinq cent livres de mines rendoient-elles une once de métal; & le chef de l'entreprise, non plus que les Siamois, n'étoit pas capable d'en faire la séparation. Le Roi de Siam, pour rendre ce mêlange plus précieux, y fait ajouter de l'or. C'est ce que toutes nos Relations appellent du Tambac. On prétend que les mines de Borneo en produisent naturellement d'assez riche. Mais ce qui en fait la véritable valeur, c'est la quantité d'or dont il est mêlé.

Anciennes mines.

Recherches modernes.

Recherches d'un Médecin François.

La Loubere ramena, de Siam, un Médecin Provençal, nommé *Vincent*, qui étant sorti de France pour aller en Perse, s'étoit laissé conduire à Siam par le bruit du premier voyage des François. Comme il entendoit les Mathématiques & la Chymie, il y fut retenu pour travailler aux mines. Son exemple servit à rectifier un peu les opérations des Siamois. Il leur fit appercevoir, au sommet d'une montagne, une mine de fort bon acier, qui avoit été découverte anciennement. Il leur en découvrit une de cristal, une d'antimoine, une d'émeril, & quelques autres; avec une carriere de marbre blanc. Mais il ne leur indiqua point une mine d'or, qu'il trouva seul, & qu'il jugea fort riche, sans avoir eu le tems d'en faire l'essai. Plusieurs Siamois, la plûpart Talapoins, venoient le consulter secrétement sur l'art de purifier & de séparer les métaux. Ils lui apportoient des montres de mines, dont il tiroit une assez grande quantité d'argent pur; & de quelques autres, un mêlange de divers métaux (2).

Mines de plomb & d'étain.

A l'égard de l'étain, & du plomb, les Siamois en cultivent depuis longtems des mines très-abondantes, dont ils tirent un assez grand revenu. Leur étain, que les Portugais ont nommé *Calin*, se débite dans toutes les Indes. Il est mou, mal purifié, & tel qu'on le voit dans les boëtes à thé communes, qui nous viennent des Régions orientales. Pour le rendre plus dur & plus

(1) *Ibid.* page 60.
(2) *Ibid.* page 59. Monsieur Vincent étoit passé en Perse avec l'Evêque de Babylone.

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Calin, & maniere de le préparer.

blanc, comme on le voit aussi dans les plus belles boëtes à thé, ils y mêlent de la cadmie, espece de pierre minérale qui se réduit facilement en poudre, & qui étant fondue avec le cuivre sert à le rendre jaune. Mais elle rend l'un & l'autre de ces deux métaux plus cassant & plus aigre. L'étain, blanchi avec de la cadmie, se nomme *Toutenague*.

On a découvert, dans le voisinage de Louvo, une montagne de pierre d'aiman. Les Siamois en ont une autre, près de *Jonsalam*, ville située dans une Isle du Golfe de Bengale, qui n'est séparée de la Côte de Siam que de la portée de la voix. Mais l'aiman qu'ils tirent de Jonsalam ne conserve sa force que trois ou quatre mois (3).

Pierres fines.

Ils ont, dans leurs montagnes, de l'agathe très-fine. Quelques Talapoins, qui font leur étude de ces recherches, montrerent à Vincent des saphirs, & des diamans, sortis de leurs mines. On assura la Loubere que divers particuliers ayant présenté, aux Officiers du Roi, quelques diamans qu'ils avoient trouvés, s'étoient retirés au Pegu, dans le chagrin de n'avoir reçu aucune récompense.

Mines d'acier & mines de fer.

La ville de Campeng-pet, célebre, comme on l'a déja fait observer, par ses excellentes mines d'acier, en fournit assez pour faire des couteaux, des armes & d'autres instrumens à l'usage du Pays. Les couteaux Siamois, qui ne sont pas regardés comme une arme, quoiqu'ils puissent en servir au besoin, ont la lame d'un pied de long, & large de trois ou quatre doigts. On connoit peu de mines de fer, à Siam ; & les habitans entendent mal l'art de le forger. Aussi n'ont-ils, pour leurs galeres, que des ancres de bois, auxquelles ils attachent de grosses pierres. Ils n'ont pas d'épingles, d'aiguilles, de cloux, de cizeaux, ni de serrures. Quoique leurs maisons soient de bois, ils n'employent pas un clou à les bâtir. Chacun se fait des épingles de bambou, comme nos ancêtres en faisoient d'épines. Leurs cadenats viennent du Japon ; les uns de fer, qui sont excellens ; d'autres de cuivre, la plûpart fort mauvais.

Poudre à canon de Siam.

Ils font de la poudre à canon, mais très-mauvaise aussi ; ce qui n'empêche pas que le Roi n'en vende beaucoup aux Etrangers. On en rejette le défaut sur la qualité du salpêtre, qu'ils tirent de leurs rochers, où il se forme de la fiente des chauves-souris ; animaux qui sont en fort grand nombre & très-grands dans toutes les Indes.

Effets de l'inondation.

L'inondation annuelle, qui fait perir la plûpart des insectes, sert aussi à les faire renaître en plus grand nombre, aussi-tôt que les eaux commencent à se retirer. Les Maringouins ou les Mosquites ont tant de force à Siam que les bas de peau les plus épais ne garantissent pas les jambes de leurs picqûres. Cependant les naturels du Pays n'en sont pas si maltraités que les Européens. Un Voyageur observe que la nature apprend aux animaux Siamois les moyens d'éviter l'inondation. Les oiseaux qui ne perchent pas en Europe, tels que les perdrix & les pigeons, n'ont pas ici de retraite plus familiere que les arbres. On a déja lû, dans Tachard, que les fourmies, doublement prudentes, y font leurs nids & leurs magasins sur les arbres.

Eléphans.

En parlant des animaux, le premier rang est dû sans doute à l'Eléphant,

(3) Voyez ci-dessus dans le second Voyage de Tachard, les expériences des Mathématiciens Jésuites, près d'une montagne d'aiman, qu'ils visiterent.

qui paroit l'avoir reçu de la nature, par ses merveilleuses qualités, autant que par la supériorité de sa taille. Mais c'est un article épuisé dans les Relations d'Afrique, & qui ne demande d'être rappellé que pour faire observer, avec tous les Voyageurs, que de tous les Pays connus, Siam est tout à la fois celui qui contient le plus d'Eléphans, qui en tire le plus d'utilité, & qui leur rend le plus d'honneur (4). Les Siamois parlent d'un Eléphant comme d'un homme. Ils le croient parfaitement raisonnable; & l'unique avantage qu'ils donnent sur ces animaux, à l'espece humaine, est celui de la parole (5). Il suffira de rapporter ici la maniere dont ils les prennent, sur le témoignage de la Loubere, qui eut la curiosité d'assister à ce spectacle. Comme les Forêts de Siam sont remplies d'Eléphans sauvages, la difficulté ne consiste que dans le choix d'un lieu convenable aux pieges qu'on leur dresse.

Maniere dont on les prend à Siam.

On fait une espece de tranchée, composée de deux terrasses qu'on éleve presqu'à plomb de chaque côté, & sur lesquelles un simple Spectateur peut se tenir sans danger. Dans le fond qui est entre ces terrasses, on plante un double rang de troncs d'arbres, hauts d'environ dix pieds, assez gros pour résister aux efforts de l'Eléphant, & si serrés qu'il ne reste de place entre deux que pour le passage d'un homme. On a des Eléphans femelles exercées à cette espece de chasse, qu'on laisse paître librement aux environs. Ceux qui les menent se couvrent de feuilles, pour ne pas effaroucher les Eléphans sauvages; & ces femelles ont assez d'intelligence pour appeller les mâles par leurs cris. Lorsqu'il en paroit un, elles s'engagent aussi-tôt dans la tranchée, où le mâle ne manque pas de les suivre. L'issue de l'espace est un *Coridor* étroit, & composé aussi de gros troncs d'arbres. Dès que l'Eléphant sauvage est entré dans ce coridor, il est pris; parce que la porte qui lui sert d'entrée, & qu'il ouvre en la poussant devant lui avec sa trompe, se referme de son propre poids, & qu'une autre porte par laquelle il doit sortir, se trouve fermée. D'ailleurs ce lieu est si étroit qu'il ne peut entiérement s'y tourner. Ainsi la difficulté se réduit à l'engager seul dans le coridor. Plusieurs hommes, qui se tiennent derriere les troncs, entrent dans la tranchée & le harcelent avec beaucoup d'ardeur. Ceux qu'il poursuit dans sa colere se refugient derriere les troncs, entre lesquels il pousse inutilement sa trompe, & contre lesquels il casse quelquefois le bout de ses dents. Mais pendant qu'il s'attache à ceux qui l'ont irrité, d'autres lui jettent de longs lacets, dont ils retiennent l'un des bouts, & les lui jettent avec tant d'adresse, qu'il ne manque presque jamais d'y engager un de ses pieds de derriere. Ces lacets sont de grosses cordes, dont l'un des bouts est passé dans l'autre en nœud coulant. L'Eléphant en traîne quelquefois un grand nombre à chaque pied de derriere. Car lorsqu'une fois le lacet est serré au-dessus du pied, on en lâche le bout, pour n'être pas entraîné par les efforts d'un animal si robuste. Plus il s'irrite, moins il marque d'attention pour les femelles. Cependant, pour le faire sortir de l'espace, un homme, monté sur une autre femelle, y entre, en sort, & ren-

(4) Voyez, dans les deux Journaux de Tachard, plusieurs détails curieux, sur le nombre & l'usage des Eléphans. *Voyez* dans le même lieu ce qui appartient à l'Eléphant blanc. La Loubere rapporte aussi plusieurs exemples de l'intelligence des Eléphans, Tome I. pages 138 & suivantes.

(5) Le même, *ibid.*

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

tre plusieurs fois par le coridor. Cette femelle appelle chaque fois les autres, par un coup sec de sa trompe, qu'elle donne contre terre. Enfin les autres femelles la suivent; & l'on cesse alors d'irriter l'Eléphant sauvage, qui revenant bientôt à lui-même se détermine à les suivre aussi. Il pousse devant lui, avec sa trompe, la premiere porte du coridor, par laquelle il les a vûes passer. Il y entre à son tour; mais il n'y trouve pas les femelles, qu'on a déja fait sortir successivement par l'autre porte. Aussi-tôt qu'il y est entré, on lui jette sur le dos plusieurs seaux d'eau pour le rafraîchir; & dans le même instant, avec une promptitude & une adresse incroyable, on le lie aux troncs du coridor avec les lacets qu'il traîne à ses pieds. Ensuite on fait entrer à reculons, par l'autre porte, un mâle apprivoisé, au cou duquel on le lie aussi par le cou. On le détache alors des troncs, pour lui laisser la liberté de suivre l'Eléphant privé, qui le traîne presqu'autant qu'il le conduit. En sortant, il se trouve entre deux autres Eléphans, qu'on a placés des deux côtés de la porte, & qui aident, comme le premier, à le mener sous un hangar voisin, où il est attaché de fort près, par le cou, à un gros pivot. Il demeure vingt-quatre heures, dans cet état. Pendant ce tems, on lui méne deux ou trois fois des Eléphans privés, pour lui tenir compagnie. De-là, il se laisse conduire assez facilement dans la loge qu'on lui a destinée. On assura l'Auteur de ce récit que les plus sauvages prennent leur parti, dans huit jours, & s'accoutument à l'esclavage (6).

Les Siamois croyent de l'orgueuil aux Eléphans.

Les Siamois prétendent que les Eléphans sont sensibles à l'air de grandeur; qu'ils aiment à voir autour d'eux plusieurs valets pour les servir, & des femelles pour leurs Maitresses, quoiqu'ils ne désirent leur commerce que dans les Forêts, lorsqu'ils sont en pleine liberté: que sans ce faste, ils s'affligent de leur condition; & que s'ils font quelque faute considérable, le plus rude châtiment qu'on puisse leur imposer est de retrancher leur maison, de leur ôter leurs femelles, & de rendre en un mot leur état moins fastueux qu'ils n'y étoient accoûtumés. La Loubere rapporte qu'un Elephant, qu'on avoit puni par cette voie, ayant trouvé l'occasion de se mettre en liberté, retourna au Palais, d'où il avoit été chassé, rentra dans son ancienne loge, & tua l'Eléphant qu'on avoit mis à sa place (7).

Rhinoceros.

Les Rhinoceros doivent être aussi en fort grand nombre dans les Forêts de Siam, puisque Gervaise assure que les Siamois en font un fort grand trafic avec les Nations voisines (*).

(6) *Ibid*, page 134 & suiv.

(7) *Ibid.* page 140.

(*) Voici la description qu'il en donne: » Cet animal farouche & cruel est, dit-il, » de la hauteur d'un grand âne. Il auroit la » tête à peu près de même, s'il n'avoit pas » au-dessus du nez, une corne, environ » d'une palme de longueur. Chacun de ses » pieds se divise comme en cinq doigts, qui » ont chacun la forme & la grosseur du pied » même de l'âne. Sa peau est brune, horri- » ble à voir, & si dure qu'elle est à l'épreuve » du mousquet. Elle lui pend des deux côtés » presqu'à terre; mais elle s'enfle, & le rend » gros comme un Taureau lorsqu'il est en » colere. On le tue difficilement. Jamais on » ne l'attaque sans péril. Comme il aime les » lieux marécageux, les chasseurs observent » quand il s'y retire; & se cachant dans les » buissons, au-dessous du vent, ils attendent » qu'il se soit couché, soit pour s'endormir, » soit pour se vautrer dans la fange, & le » tirent près des oreilles, seul endroit par » lequel il puisse être blessé mortellement. » Une de ses propriétés est de découvrir tout » par l'odorat. Au reste, toutes les parties » de son corps sont médicinales. Sa corne est » sur-tout un puissant antidote contre toutes

Entre quelques animaux qui paroissent propres au Royaume de Siam, Gervaise admire certains oiseaux, plus grands, dit-il, que les Autruches, & dont le bec a deux pieds de long (8). On y voit des Hannetons d'un verd doré le

Histoire naturelle de Siam.

Oiseaux fort grands.

» sortes de poisons. Elle se vend quelquefois » jusqu'à cent écus. On mange la chair du » Rhinoceros. On tire même quelque utilité » de son sang, qu'on ramasse avec soin pour » en faire un reméde qui guérit les maux de » poitrine & plusieurs autres. *Gervaise, hist. de Siam.* p. 33 & 34. Le Rhinoceros que nous avons vû à Paris, en 1748, étoit beaucoup plus gros qu'un bœuf, dans son état naturel.

(8) Ce grand oiseau, dont Gervaise ni la Loubere ne donnent pas le nom, est apparemment celui dont le Pere Tachard a parlé dans son second Journal. Voici ses remarques, en faveur des Naturalistes.

» Dans le voyage que nous fîmes à la mine d'aiman, M. de la Marc blessa un de » ces grands oiseaux que les gens de Monsieur appellent grand gosier, & les Siamois » *Noktho*. Nous en fîmes l'anatomie, autant » que le tems & le lieu purent le permettre. » Il étoit de médiocre grandeur. Dans sa » plus grande largeur, en y comprenant les » aîles étendues, il avoit sept pieds & demi. » Sa longueur, de la pointe du bec au bout » des pattes, étoit de quatre pieds & dix pouces. La partie supérieure du bec avoit quatorze pouces quatre lignes de long. Les » côtés étoient recourbés & tranchans. En » dedans, elle avoit trois canelures, dont » celle du milieu étoit la plus grande, qui » s'alloient perdre dans une pointe fort aigue » & courbée vers le bas, qui faisoit celle du » bec. La partie inférieure, qui portoit la » nasse, avoit quatre lignes moins en longueur que la supérieure. Elle pouvoit s'étendre, suivant le besoin que cet animal » avoit d'élargir ou de rétrecir la nasse qui » lui est attachée. Cette nasse étoit une membrane charneuse, semée de quantité de petites veines, qui avoit vingt-deux pouces » de long, quand elle étoit bien tendue. Les » Siamois en font des cordes pour leurs instrumens. La plus grande ouverture du bec » étoit d'un pied & demi. La patte, qui étoit » grisâtre, & du reste semblable à celle de » l'Oye, avoit huit pouces de largeur; & la » jambe, quatre de hauteur. Les plumes du » col étoient blanches, courtes & veloutées; » celles du dos tirant tantôt sur le gris, tantôt sur le roux. La couleur des aîles étoit » le gris & le blanc mêlés avec symétrie. Les » grandes plumes du bout des aîles étoient » noires. Le ventre étoit blanc. Sous le jabot, il y avoit des aigrettes d'un assez beau » gris blanc. La grosse plume couvroit un » duvet, plus épais à la vérité que celui d'un » cormoran, mais beaucoup moins fin.

» Dans la dissection, on trouva, sous le » pannicule charneux, des membranes très-déliées, qui enveloppoient tout le corps, » & qui, en se repliant diversement, formoient plusieurs sinus considérables, surtout entre les cuisses & le ventre, entre les » aîles & les côtes, & sous le jabot. Il y en » avoit à mettre les deux pouces. Ces grands » sinus se partageoient en plusieurs petits canaux, qui à force de se diviser, dégénéroient enfin en une infinité de petits rameaux sans issue; qui n'étoient plus sensibles que par les bubes d'air qui les enfloient: de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si lorsqu'on pressoit le corps de cet oiseau, on entendoit un petit bruit, semblable à celui qu'on entend lorsqu'on presse » les parties membraneuses d'un animal qu'on » a soufflé pour l'écorcher plus facilement. » L'usage de tous ces conduits étoit sans doute de porter l'air qu'ils recevoient des poulmons, par la communication sensible, » qu'on découvrit avec la sonde & en soufflant, qu'ils avoient avec eux, & le distribuer dans toutes les parties de l'animal. » Cette distribution en diminuoit le poids » & le rendoit, par ce moyen, plus propre » à nâger; chaque bube d'air faisant à son » égard à peu près le même effet que les vessies pleines d'air qui se trouvent dans la plûpart des poissons; & la liaison intime que » ces membranes avoient avec celles du poulmon, nous firent croire que ce pouvoit » bien être les mêmes, étendues par tout le » corps. Sous ces membranes, on trouva de » part & d'autre deux doigts épais d'une chair » sanglante, semblable à celle de la venaison. Le thorax étoit composé de deux os » fort larges, attachés au brichet, qui formoient une voute très-solide, deux os, » qui tenoient lieu de clavicules, & sur lesquels elle portoit, lui servoient d'impostes; & les côtés, qui s'y venoient insérer, » pouvoient bien passer pour les arcs qui la » soutenoient. Cette voute osseuse avoit ses » meninges, aussi-bien que le crane, où les » sinus, qui la traversoient, faisoient plu-

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Hannetons d'un verd doré.

plus beau du monde, qui brillent pendant la nuit d'une lumiere beaucoup plus vive que celle de nos vers luisans, & dont les œufs sont de la grosseur d'un pois. Les Singes sont en fort grand nombre au bord des rivieres, & ne font qu'amuser les passans par leurs souplesses. Mais il est dangereux de s'en faire un trop long spectacle, parce qu'on y peut être surpris par des Tygres de deux especes; les uns de bois, de la grandeur d'un âne, & très-farouches; les autres, qu'on nomme Tygres d'eau, & qui font la guerre aux Poules. Leur grosseur est celle de nos chiens ordinaires (9).

Tigres de bois & Tigres d'eau.

Serpens de Siam.

Le mélange de la chaleur & de l'humidité, produit à Siam des Serpens d'une monstrueuse longueur. Il n'est pas rare de leur voir plus de vingt pieds de long, & plus d'un pied & demi de diametre. Mais les plus grands ne sont pas les plus venimeux. Gervaise parle, avec horreur, de celui qui n'a gueres plus d'un demi pied de long, & qui n'est pas si gros que le doigt; mais dont le venin est fort subtil, & que sa petitesse néanmoins aide à s'insinuer par-tout. Le même Ecrivain a vû, dans le Royaume de Siam, des Serpens de toutes les couleurs, & plusieurs sortes de Scorpions, dont l'un est de la grosseur d'une grosse Ecrevisse, & d'un poil gris noirâtre, qui se hérisse lorsqu'on en approche. Il parle de deux sortes d'Insectes très-dangereux; l'un qui a cent pieds, & dont le venin est du moins aussi puissant que celui du Scorpion; il est noir & long d'un pied: l'autre plus terrible encore, qui se nomme *Tocquet*, parce qu'à certaines heures de la nuit, il jette un cri qui exprime le son de ce mot. Il a la figure du Lezard, la tête large & platte, la peau de diverses couleurs très-vives. On le voit nuit & jour sur le toît des maisons, où il fait la

» sieurs petits labyrinthes. Les os mêmes » avoient leurs sinus. La trachée artere se » partageoit, immédiatement sur la base du » cœur, en deux rameaux qui faisoient un » angle droit avec le principal canal. Ils » étoient applatis à leur origine. Ensuite ils » se renfloient considérablement, avant que » de se plonger dans le poulmon. Le parenchime du poulmon étoit assez ferme; il » étoit plein de sinus, de figure ovale. Les » boyaux avoient neuf pieds & demi de long. » Ils avoient leurs contours. Le ventricule » étoit un renflement de boyaux, tout droit, » à un petit sac près, qui étoit voisin du pilore. Deux doigts au-dessous du pilore, il » y avoit un second renflement dans le duodenum. Le *Rectum* avoit quatre pouces de » long, & un double *Cœcum*, qui, se réfléchissant vers le haut, à droite & à gauche, venoit s'attacher au colon, & faisoit » ainsi une espece de trident. La longueur de » chaque cœcum étoit de deux pouces. Le » ventricule avoit près de dix pouces de long. » On y trouva deux poissons que cet oiseau » avoit avallés. La main étendue y entroit » facilement. *Second Voyage de Tachard*, *liv. 6 pages 245 & suivantes*. Quatre pages au-dessous, il donne la description d'un autre animal, que les Siamois nomment *Lin*, & les Portugais *Bicho-Vergonhoso*, c'est-à dire, insecte honteux. D'autres l'appellent Herisson, parce que s'il craint quelque chose, il se resserre en lui-même comme nos Herissons, & dresse toutes ses écailles. Celles de sa queue sont si dures, que lorsqu'on voulut ouvrir celui dont les Jésuites firent l'anatomie, on ne put jamais les couper. Cet animal vit dans les bois, où il se retire dans des trous. Il monte quelquefois sur les arbres. Il ne vit que de quelques graines fort dures. Il a la gueule fort petite; la langue longue & étroite, qu'il lance quelquefois, à peu près comme les serpens.

Tachard joint, à ces deux descriptions, celle du *Tockaie*, autre animal, que les Jésuites trouverent si digne de leurs observations, qu'elles furent recommencées. On ne sauroit douter que ce ne soit le même insecte, auquel Gervaise donne le nom de Tocquet. Cependant, quoiqu'il le représente plus dangereux que les Scorpions, qui le sont beaucoup à Siam, Tachard, au contraire, dit positivement que le Tokaie n'a pas de venin. *Ibid*. p. 254.

(9) *Ibid*, page 36.

guerre

2

Ka — Ka : — K. — Ka — Kou — Koü — Ke

Kái — Ke — Káou — Kam — Ka

3

Ka-na — Ka-ni — Ka-ni — Ka-nü — Ka-nou — Ka-noü

Ka-ne — Ka-nái — Ka-ne — Ka-náou — Kanang

Kané

Les Chiffres Siamois.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

10

Les Noms numeraux Siamois.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Ning.	Song.	Sam.	Sü	haa	houK.	Ket.	peet.	Caou.	Sib.	Sib-et

12	20	30
Sib-Song	Tgü-Sib	Sam-Sib. &c.

T. IX. N.° III.



guerre aux rats. Sa morsure est mortelle, si l'on ne coupe pas sur le champ la partie blessée. Mais, heureusement, il n'attaque jamais le premier. (10).

Histoire naturelle de Siam.

Poissons du Menam.

Entre les poissons qui sont propres à la grande riviere de Siam, le plus commun est celui que les Européens ont nommé Caboche, & dont les Nations voisines font tant de cas qu'il fait un objet considérable du Commerce. Les Hollandois mêmes en font de grosses provisions pour Batavia; & seché au Soleil, il leur tient lieu, suivant Gervaise, de jambon de Mayence (11). Ce poisson est long d'un pied & demi, & gros de dix ou douze pouces. Il a la tête un peu plate & presque quarrée. On en distingue deux sortes; l'un gris cendré, & l'autre noir, qui est le meilleur. En général, tous les poissons de cette riviere n'ont presque rien de semblable aux nôtres, & sont de bien meilleur goût (12). Elle en produit aussi de fort dangereux; sans y comprendre un grand nombre de monstrueux crocodiles, qui font également la guerre aux hommes & aux animaux. On a vû plusieurs personnes mourir subitement, pour avoir été picquées par de petits insectes du Menam. Celui dont la figure approche de celle du crapaut, enfle de rage lorsqu'on le touche au ventre, & devient dur comme une pierre. Il se défend avec opiniâtreté, quand on l'attaque, & coupe avec ses nageoires tout ce qu'il peut toucher.

§ IX.

Langue vulgaire & Langue savante de Siam.

Remarques sur les langues Siamoise & Balie.

DIVERSES remarques sur ces deux Langues, qui se trouvent dispersées dans les Relations précédentes, ne me dispensent pas de donner quelque idée de leur nature & de leurs principes.

Caracteres.

La Langue Siamoise a trente-sept lettres, & la Balie trente-trois; mais la Loubere leur donne à toutes le nom de consonnes. Les voyelles & les diphtongues, qui sont, dit-il, en grand nombre dans l'une & l'autre Langue, ont des caracteres particuliers, dont on fait d'autres alphabets. Quelques-uns de ces caracteres se placent toujours devant la consone; quelques autres toujours après; d'autres dessus, d'autres dessous: cependant toutes ces voyelles & toutes ces diphthongues, si diversement situées à l'égard de la consonne, ne se doivent prononcer qu'après elle.

Prononciation.

Si, dans la prononciation, la syllabe commence par une voyelle ou par une diphthongue, ou si elle n'est qu'une pure voyelle ou une pure diphthongue, les Siamois ont alors un caractere muet, qui tient la place d'une consonne, & qui ne doit pas se prononcer. Ce caractere muet est le dernier, dans les deux alphabets Siamois & Bali. Dans le Siamois, il a la figure de notre *o*. Il vaut en effet un o, lorsqu'il est précédé d'une consonne ou de lui-même. Dans l'alphabet Bali, ce dernier caractere vaut *Ang*, quand il n'est pas consonne muette; mais sa figure n'a aucune sorte de rapport avec nos Lettres.

Les prononciations Siamoises sont très-difficiles pour les Européens. Elles répondent si peu à la plûpart des nôtres, que de dix mots Siamois, écrits en

(10) *Ibid.* pages 39 & 40. (11) *Ibid.* page 9. (12) *Ibid.*

caracteres Siamois & lûs par un François, il n'y en aura peut-être pas un qui soit reconnu & entendu par des Siamois, quelque soin qu'on prenne d'ajuster notre orthographe à leur prononciation. Ils ont l'*r*, que les Chinois n'ont pas. Ils ont notre *v* consonne; mais ils le prononcent souvent comme le *w* des hauts Allemans, & quelquefois comme le *w* des Anglois. Ils ont une prononciation moyenne entre notre *yo* & notre *jo*. De-là vient que les Européens disent tantôt *Camboja* & tantôt *Camboya*, parcequ'ils ne peuvent atteindre à la prononciation Siamoise.

Ils ont notre aspiration, qu'ils prononcent néanmoins avec plus de douceur. Ils mettent quelquefois le caractere devant une consonne, pour affoiblir la prononciation de la consonne. En général, ils parlent si mollement, qu'on ne sait souvent s'ils prononcent une *m* ou un *b*. Ils n'ont pas notre *u* voyelle, que les Chinois ont; mais ils ont notre *e*, tel que nous le prononçons dans nos monosyllabes, *ce*, *le*, *que*; avec cette différence, qu'il ne souffre pas d'élision dans leur Langue, comme dans la nôtre. Ils ont un *a* extrêmement bref, qu'ils écrivent par deux points dans cette forme :, & qu'ils prononcent nettement à la fin des mots; mais si cet *a* se trouve au milieu d'un mot, ils passent si vîte qu'on ne le distingue pas, & qu'il revient à notre *e* muet.

C'est une chose fort singuliere, que dans les syllabes qui finissent par une consonne, ils n'achevent pas de les prononcer à notre maniere; mais leur Langue demeure attachée, soit au palais, soit aux dents, suivant la nature de la consonne, ou leurs levres demeurent fermées. Ainsi, pour dire un *œuf*, ils disent un *œub*; mais ils ne rouvrent pas les levres pour achever, comme nous, la prononciation du *b*.

Accens.

Ils ont beaucoup d'accens, comme les Chinois. Ils chantent en parlant. L'alphabet Siamois commence par six caracteres differens, qui ne valent tous qu'un *k* plus ou moins fort, & différemment accentué. Quoique dans la prononciation les accens soient naturellement sur les voyelles, ils en marquent néanmoins quelques-uns en variant les consonnes, qui d'ailleurs sont d'une même valeur: d'où la Loubere conjecture qu'ils ont d'abord écrit sans voyelles, comme les Hébreux, & qu'ensuite ils les ont marquées par des traits étrangers à leur alphabet, & qui pour la plûpart se placent hors du rang des lettres; comme les points, que les Hébreux modernes ont ajoutés à l'ancienne maniere d'écrire. Ainsi lorsqu'on fait donner le véritable accent aux six premiers caracteres Siamois, on prononce aisément les autres; parce qu'ils sont tous rangés de maniere, que dans leur prononciation il faut répéter à peu près les mêmes accens.

Alphabet Bali.

L'alphabet Bali se lit de même, avec cette différence qu'on ne lui donne que cinq accens, qui se répetent cinq fois dans les cinq premieres lettres. Les huit dernieres n'ont point d'accent. A juger du *Hanscrit* par l'alphabet que Kirker en a donné dans son *China illustrata*, cette Langue, qui est la Langue savante des Etats du Mogol, a cinq accens comme la Langue Balie; car les caracteres de son alphabet sont divisés de cinq en cinq.

Pronoms Siamois.

On prendra quelque idée des Pronoms Siamois, en remarquant d'après la Loubere, qu'il y a jusqu'à huit différentes manieres de dire *je*, ou *nous*; car il n'y a point de difference du pluriel au Singulier. *Cou* signifie *je* dans la bouche d'un Maître qui parle à son Esclave. *Ca* se dit respectueusement de l'In-

férieur au Supérieur, & par civilité entre des personnes d'un rang égal. Les Talapoins ne l'employent jamais, parce qu'ils se croyent au-dessus des autres hommes. *Raou* marque de la dignité, comme *Nous tel* dans les Actes. *Raoul* signifie proprement *corps*: c'est comme si l'on disoit *mon corps* ou *ma personne*, pour dire moi. *Atamapapp* est un terme Bali, qui est propre aux Talapoins. *Ca Tchaou* est composé de *Ca* qui signifie moi, & de *Tchaou*, qui signifie Seigneur; comme si l'on disoit, *moi du Seigneur* ou *moi qui appartient à vous Monseigneur*, qui suis votre Esclave. Les Esclaves usent de ce terme à l'égard de leurs Maîtres, le Peuple envers les Grands, & tout le monde en parlant aux Talapoins. *Ca-ppa Tchaou* a quelque chose encore de plus soumis. *Atanou* est un mot Bali, qui signifie simplement *je* ou *moi*, sans aucune marque de hauteur ni de soumission. La seconde & la troisiéme personne s'expriment aussi par divers pronoms.

Verbes.

Les Verbes n'ont pas d'autre mode que l'Infinitif, & se conjuguent par l'addition d'une particule. Dans la construction, le Nominatif précede toujours le Verbe, & le Verbe précede ses régimes. L'Adjectif est toujours après le Substantif, & l'Adverbe après l'Adjectif, ou après le Verbe auquel il se rapporte. De deux Substantifs qui se suivent, le second est censé au Génitif, parce que la Langue n'a pas d'articles; ce qui rend la construction assez courte, quoique le tour de l'expression soit long, parce que toutes les circonstances sont exprimées.

En nommant les choses particulieres, on se sert presque toujours du mot général, auquel on joint un autre mot pour la différence; ainsi l'on dit *tête de diamant*, pour dire *diamant*; *personne d'homme*, pour *homme*; *corps de bœuf*, pour *bœuf*.

Donnons pour exemple, l'Oraison Dominicale & la Salutation Angélique en Siamois, avec la traduction interlineaire.

Exemple de la Langue Siamoise.

(13) Pere *de* nous *qui* être *au* Ciel, Nom *de* Dieu glorifier *en* tout lieu *par*
Po raou you savang, scheu Pra haiprakot touk heng

gens tous offrir *à* Dieu louange. Royaume *de* Dieu je demande trouver
kon tanglai touai Pra pon. Meuang Pra co hai dai kei

à nous. Finir conformément *au* cœur *de* Dieu *au* Royaume *de la* Terre,
raou. Hai leou ning tchai Pra Meuang Pendin,

également *du* Ciel. Nourriture *de* nous *de* tous *les* jours. Je demande
semo Savang. Ahan raou touk van. Co hai dai

trouver *à* nous *en* jour ce. Je demande pardonner offenses *de* nous,
ke raou van ni. Co prot bap raou,

également nous pardonner *aux* personnes *qui* faire offense *à* nous. Ne
semo raou prot pou tam bap ke raou. Ya

(13) Les mots en italique sont ceux qui ne sont pas exprimés dans le Siamois. Voyez quelques éclaircissemens sur la langue Balie, à l'article des sciences Siamoises, & d'autres observations de la Loubere dans sa description du Royaume de Siam. Tome II, pages 73 & suivantes. Il donne des alphabets Siamois & Balis.

nous tomber dans cause *de* péché. Délivrer dehors malheur
hai raou tok nai kouan bap. Hai poun kiac anerai

tous. Amen.
tangpoang. Amen.

Je vous salue Marie pleine *de* grace. Dieu être *dans* le lieu *de* vous. Vous
Ave Maria ten anisong. Pra you heng nang. Nang

ou femme juste - bonne plus *que* toutes. Avec fils ventre,
soum - boui yingkoue nangtanglai. Toui louk outong

dans le lieu *de* vous Dieu, *la* Personne *de* Jesus juste charitable
heng nang Pra, ongkiao Yesu soum boui

plus que tous.
yingkoue tanglai.

Sainte Marie Mere *de* Dieu aider *par* priere *à* Dieu pour nous gens
Santa Maria Ne Pra thoui vingvon Pra pro raou kon

de péché maintenant & *au* tems *de* nous mourir.
bap teitbatni le moua raou tchatai.

Chiffres Siamois.

A l'égard des chiffres Siamois, quelques habiles gens assurent qu'ils ressemblent à ceux qui se trouvent dans quelques médailles Arabesques, de quatre à cinq cens ans d'ancienneté. Les noms numéraux sont :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Neng.	Song.	Sam.	Su.	Hao.	Houk.	Ket.	Put.	Caou.	Sib.

11	12	20	30
Sib-song.	Sib-et.	Tgu-sib.	Samb-sib, &c.

Noée, qui se prononce *Noai*, signifie nombre. *Sib*, qui se prononce *Sip*, signifie dix & dixaine. *Roï* veut dire cent & centaine. *Pan*, mille. *Meuing*, dix mille. *Seen* ou *Sen*, cent mille, ou centaine de mille. *Cot*, million.

Les nombres se mettent, comme en François, devant le substantif. Mais, ils se mettent après, pour signifier les noms d'ordre. Ainsi *Sam-deuan*, signifie trois mois; & *Deuan-sam*, le troisiéme mois (14).

(14) La Loubere, Tome II. pages 87 & 88.



VOYAGE

D'AUGUSTIN DE BEAULIEU,

aux Indes Orientales.

INTRODUCTION.

C'EST par le témoignage d'un grand Voyageur que je veux ouvrir ici la scene. Voici dans quels termes le célebre Thevenot (15) s'explique sur un Ouvrage dont il s'est crû honoré d'être l'Editeur.

Témoignage de Thevenot.

» Entre un grand nombre de différentes Relations de voyages aux Indes » Orientales, des Portugais, des Anglois & des Hollandois, qui m'ont passé » par les mains, je n'en ai pas vû de meilleure que celle de Beaulieu. J'ai » délibéré néanmoins si je la devois publier, dans la crainte qu'elle ne fût » pas du goût de ceux qui cherchent moins l'utilité que l'agrément dans » leurs lectures. Mais j'ai considéré qu'elle pourroit servir beaucoup aux Na- » vigateurs de notre Nation qui entreprendront le voyage des Indes Orien- » tales, soit pour régler leur conduite, soit pour leur faire connoître que les » François sont aussi propres aux voyages de long cours qu'aucune autre Na- » tion de l'Europe. Les Descriptions du Général de Beaulieu sont fort parti- » culieres & fort exactes, autant lorsqu'il est question d'Histoire naturelle, » que des objets de sa profession. Nous n'avons personne, par exemple, qui » ait décrit si particulierement tout ce qui appartient au poivre. Les Obser- » vations qu'il nous donne sur la variation de l'aiman, sont d'un grand usage » pour suppléer en quelque sorte à ce qui nous manque touchant les lon- » gitudes. On y a joint celles de J. le Tellier son Pilote, qui parle de son » chef dans ces termes. Le sieur de Beaulieu, notre Général, qui autant ou plus que pas un de ses Pilotes s'est exercé curieusement soir & matin à prendre la variation de l'aiman durant notre voyage, pourroit encore témoigner comment quatre ou cinq boussoles, & autant d'observateurs dans son Navire, trouvoient le plus souvent une même variation. » Cette circonstance » donne une grande autorité à leurs observations sur la variation de l'aiman. » Il importeroit extrêmement que nos François qui feront désormais la mê- » me route, prissent la peine de les faire aussi, afin que les unes & les au- » tres leur fussent plus utiles dans leurs autres voyages; & que connoissant » les changemens qui sont arrivés depuis ce tems-là, ils pussent former une » méthode plus sûre (16).

Mémoire concernant Beaulieu.

Une Relation si estimable étant passée des mains de M. Dolu entre celles de Thevenot, les Parens de l'Auteur se crurent intéressés à faire connoître *un Voyageur si sage* (17), par un mémoire qui regarde le lieu de sa naissance & les occupations de sa vie. Augustin de Beaulieu étoit de Rouen. Son premier

Son premier voyage.

(15) Recueil de Thevenot, Tome I. p. 128. de la Relation de Beaulieu.

(16) *Ibid.*

(17) Ce sont les termes de Thevenot.

INTRODUCTION.

voyage fut à la riviere de Gambie (18), où il se rendit en 1612, avec le Chevalier de Briqueville, pour y établir une colonie. Mais y étant arrivés dans l'arriere-saison, ils eurent le chagrin de perdre tous leurs gens par diverses maladies. Beaulieu commandoit alors une Patache. En 1616, il se forma une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales (19), qui fit partir deux Vaisseaux; le plus grand commandé par *de Nets*, Capitaine de Marine au service du Roi, & l'autre par Beaulieu. Le Président des Hollandois de Bantam donna ordre à tout ce qu'il y avoit de Matelots de sa Nation sur les deux bords François, de renoncer à leur engagement. Ils obéirent; & l'inconstance eut sans doute plus de part à leur soumission que la fidélité. Ce contre-tems obligea de Nets, qui etoit revêtu du titre de Général, de vendre le plus petit des deux Vaisseaux à un Roi de Java. Mais n'ayant pas laissé de revenir avec pleine charge, son retour n'apporta aucun sujet de regret aux Interessés.

Son second voyage.

Ils renvoyerent aux Indes, en 1619, deux Navires & une Patache. Beaulieu fut choisi pour commander cette petite Flotte, avec le titre de Général, & c'est la Relation de ce Voyage que Thevenot a publiée en 1696. Le malheur que le plus grand des trois Vaisseaux eut d'être brulé à Jacatra fit perdre aux associés plus de cinq cens mille écus auxquels on faisoit monter sa charge. Cependant Beaulieu revint avec assez de richesses pour les dédommager avantageusement des frais de leur entreprise.

Son troisiéme voyage.

Depuis son retour, il fut employé au service du Roi, sur-tout dans l'Isle de Rhé, pendant les guerres des Protestans. Ensuite le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit son merite, lui donna le commandement d'un vaisseau de cinq cens tonneaux, nommé la Sainte Geneviéve, pour se rendre avec l'armée du Comte d'Harcour aux Isles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite. Après avoir contribué à la prise de ces deux Isles, il suivit la même Flotte dans une expédition qu'elle fit en Sardaigne, où il continua de se distinguer par sa conduite & sa valeur. Mais étant revenu à Toulon en 1637, il y fut attaqué d'une fievre chaude, dont il mourut au mois de Septembre, âgé de quarante-huit ans.

Ses emplois à son retour.

A la rigueur, & pour s'attacher uniquement à l'ordre des années, il auroit fallu placer ce voyage avant ceux de Montdevergne & de la Haie. Mais dans un ordre plus utile & plus intéressant, qu'on s'est proposé de suivre, on a cru devoir donner le premier rang aux entreprises qui regardent les lieux dont on a déja traité. L'Isle de Madagascar appartenoit aux premiers Volumes de ce Recueil, & l'on a déja fait observer que c'est une omission des Anglois. Quelle apparence de revenir des Indes Orientales, vers des lieux au-delà desquels on a transporté si souvent la curiosité du Lecteur?

BEAULIEU. 1619.

Forces de sa flotte & son départ.

Les trois Vaisseaux dont le commandement fut confié au Général de Beaulieu, se nommoient le *Montmorency*, Amiral, du port de quatre cens cinquante tonneaux, équipé de cent vingt-six hommes & de vingt-deux pieces de canon; l'*Espérance*, Vice-Amiral, de quatre cens tonneaux, cent dix-sept

(18) C'est une corruption du véritable nom qui est *Gambra*. Voyez les Relations Angloise du second Tome de ce Recueil.

(19) Composée de Négocians de Paris & de Rouen.

hommes & vingt-six pieces de canon ; & l'*Hermitage*, Patache de soixante-quinze tonneaux, trente hommes & huit pieces de canon. Ils partirent de la Rade de Honfleur, le Mardi, 2 d'Octobre 1619 (20). La vûe des Côtes d'Afrique, à laquelle ils arriverent le 1 de Novembre, entre la Riviere de Senegal & le Cap-Verd, servit à les conduire facilement vers la Rade de Rufisque. Ils rencontrerent, dans cette route, trois bâtimens à l'ancre, qu'ils reconnurent avec joye pour des François. C'étoient des Marchands de Dieppe & de Saint Malo, dont le nom ne feroit pas un ornement pour ce Recueil, si l'infortune du Malouin, qui n'étoit qu'une Barque, commandée par un Capitaine nommé la *Motte*, n'appartenoit à la Relation de Beaulieu, par l'intérêt qu'il y prit. Le vent ne lui ayant pas permis de s'approcher de ces trois Vaisseaux, il jetta l'ancre à une portée de canon ; & dans la nécessité de se procurer quelques rafraîchissemens, il envoya sa Patache aux Isles *des Idoles*, avec de la Rassade, des Couteaux & d'autres Marchandises convenables aux Insulaires. Ces Isles, dont les autres Voyageurs ont pris peu de connoissance, sont vers les neuf degrés & demi de latitude du Nord. Elles sont couvertes de bois ; & si l'on excepte le Cap de Tagrin, elles peuvent passer pour les plus hautes terres qu'il y ait depuis le Cap-Verd jusqu'au Cap de Sierra-Leona. Dans la grande *Idole*, qui est le plus au Sud, on trouve de l'eau, plusieurs sortes de fruits & de la volaille. Mais il faut se défier des Habitans, qui sont aussi redoutables par leur perfidie que par leur nombre ; & l'on manqueroit de prudence si l'on traitoit avec eux sans ôtages. La petite Idole offre aussi de l'eau. Quelques autres petites Isles, qui bordent les deux grandes, sont demeurées jusqu'aujourd'hui sans aucun nom ; & celui même d'*Idoles*, qu'on a donné aux deux grandes, ne leur vient que d'une Riviere de la terre ferme dont elles sont éloignées de trois ou quatre lieues. Leurs Habitans sont Negres, grands chasseurs, livrés à la même Idolatrie que les Negres du continent, & fort avides de la chair des Eléphans, dont ils vont vendre le morfil dans la Riviere de Tagrim (21). Beaulieu, sans attendre le retour de sa Patache, s'avança vers le Cap de *Sarlione* (22), où il lui avoit promis de demeurer à l'ancre, dans la troisiéme anse. Il y perdit un trompette Anglois, qui se noya dans un ruisseau de la plus belle eau du monde, en voulant s'y rafraîchir. Les maisons des Negres lui parurent beaucoup mieux bâties qu'au Cap-Verd ; mais elles sont environnées d'Idoles fort hideuses, & de têtes d'oiseaux & de singes, auxquelles les Habitans font leurs offrandes & leurs présens. Les François trouverent, dans cette troisiéme anse, beaucoup de commodités, telles que du bois à brûler, de l'eau excellente, quantité de citrons, qui ne leur coutoient que la peine de les cueillir, des oranges, des bananes, du riz, qu'on leur donnoit en échange pour un poids égal de sel, & du poisson en abondance. Mais, il ne faut pas compter sur la volaille, qui y est très rare, ni sur les bestiaux & sur la chasse (23).

BEAULIEU. 1619.

Isles des Idoles.

Beaulieu se rend à Sierra Leona.

La Patache étant revenue, Beaulieu n'étoit arrêté que par la nécessité de

Nouvelle qu'il reçoit du massacre de plusieurs François.

(20) Journal de Beaulieu, p. 1.

(21) Page 2. La violence des brisans ne leur permit pas de s'approcher du rivage opposé à leurs Isles.

(22) Corruption des Matelots, pour Sierra Leona. Voyez le premier Tome de ce Recueil.

(23) Page 3.

BEAULIEU. 1619.

faire quelques réparations à son gouvernail ; lorsque le 3 de Décembre, au soir, un Negre armé de son arc, d'une épée & d'un couteau, & conduit par un autre Negre, qui lui servoit d'Interpréte, vint lui apprendre, de la part du Roi de cette contrée, que la Barque de Saint Malo ayant remonté la riviere, avoit été surprise par les Portugais, qui avoient un établissement dans ce lieu, & que le Capitaine avoit été massacré avec tout son équipage. Il douta d'abord si cet avis n'étoit pas un artifice des Negres, pour l'engager à faire partir, dans le premier mouvement de la vangeance, une partie des gens qu'il avoit à terre, & se procurer ainsi plus de facilité à surprendre les autres. Cependant après avoir consideré que le Capitaine Malouin étoit foible d'équipage & qu'il s'étoit engagé effectivement dans la riviere pour aller couper du bois de teinture, il trouva tant de vraisemblance dans le récit du Negre, sur-tout avec la connoissance qu'il avoit du caractere des Portugais d'Afrique, que l'honneur de la France lui parut interessé à ne pas laisser cette perfidie sans punition. Il demanda aux deux Negres s'ils vouloient s'embarquer avec ses gens, pour leur servir de guide jusqu'à *Sasena*, où les Portugais étoient établis, à sept ou huit lieues de l'embouchure de la riviere. Non-seulement ils accepterent cette proposition ; mais d'autres Negres apprenant qu'il étoit question d'aller tuer des Portugais, offrirent leur secours, sans en être sollicités, & promirent d'aller où l'on voudroit les conduire. La Patache fut armée aussi-tôt, avec un renfort de dix hommes. On y joignit la grande Chaloupe du Vice-Amiral, qui fut équipée de vingt hommes & de quatre pierriers, & une autre Barque avec un équipage renforcé. Cette petite Flotte partit sous le commandement de Montevrier. Elle emploia cinq jours à chercher des passages dans la riviere & à surmonter d'autres obstacles. Mais à la fin, elle trouva le canal si étroit & coupé par tant de roches, que la Barque même ayant touché plusieurs fois, Montevrier se vit forcé de revenir, le 8, sans avoir pû découvrir les Portugais. Beaulieu demeura content d'avoir du moins persuadé aux Negres que les François n'avoient pas manqué, par leur faute, au devoir d'une juste vangeance. Le Capitaine du Vaisseau de Dieppe étant venu le voir à bord, lui apprit qu'il avoit vû, dans l'Isle de Saint Vincent, un Navire Hollandois d'environ quatre cens tonneaux, qui alloit porter, à Bantam, la nouvelle d'un accord entre l'Angleterre & la Hollande, pour terminer les différens que l'intérêt du Commerce avoit excités aux Indes entre ces deux Nations (24). Cette nouvelle causa peu de joye au général Beaulieu, qui avoit espéré de tirer divers avantages de leur mésintelligence. Il ressentit aussi quelque chagrin de la maladie d'un grand nombre de ses gens, que cinq semaines de repos n'avoient pû tout-à-fait retablir, & de la perte d'un Gentilhomme, qui mourut d'une fievre chaude après avoir mangé quelque mauvais fruit. Enfin, n'ayant point emporté beaucoup de satisfaction de l'Afrique, il déclare heureux celui qui peut éviter de relâcher sur cette Côte (25).

Mesures qu'il prend pour les vanger.

Elles réussissent mal.

Chagrins qu'il emporte de cette baye.

Ses observations sur divers poissons.

Le caractere d'observateur exact & curieux, que Thevenot lui attribue, commence à paroître ici dans ses remarques sur les variations de l'aiguille

(24) Voyez ci-dessus la Relation de Vanden Broeck. C'est ainsi que les Journaux servent mutuellement à se confirmer.

(25) Page 4.

aimantée,

aimantée (26), & sur d'autres Phenomenes qui ne manquent pas de s'offrir dans une longue navigation. Pendant un calme qui arrêta sa Flotte le 3 de Février, après avoir passé la ligne, il vit autour de son Navire deux grands poissons dont le bec étoit d'une longueur extraordinaire, & qui étoient de ceux qui percent quelquefois d'un coup de bec le Navire le mieux doublé (*). C'est une merveille, dit-il, qu'il n'auroit pas crûe facilement, s'il n'eût vû entre les mains de M. de Villars Houden, Gouverneur de Dieppe, un morceau du bec ou de la corne d'un de ces poissons, qui avoit été trouvé dans le bordage d'un vaisseau de la même ville. Le Capitaine du Val, qui commandoit ce Bâtiment, s'étoit apperçu dans sa traversée de la Côte du Bresil vers le Cap de Bonne-Espérance, à peu près à la même hauteur où Beaulieu se croyoit alors, que son Navire avoit reçu quelque ébranlement extraordinaire. En arrivant à Dieppe, il le fit échouer pour les réparations; & ses doutes furent éclaircis, lorsqu'environ cinq ou six pieds dans l'eau, les Calfateurs rencontrerent dans le bordage un bout de corne, semblable par la couleur & la substance à la dent d'un cheval marin, mais fort droite, & d'un pouce & demi d'épaisseur. Elle avoit percé le doublage, le bordage; & pénétrant encore d'un pouce dans le membre, elle s'étoit rompue à l'uni du doublage, par quelque secousse apparemment qui avoit empêché le poisson de la retirer. Un Marinier de Dieppe, nommé Nicolas Canu, avoit raconté aussi à Beaulieu, que dans les mêmes Mers la Chaloupe de son Vaisseau avoit été percée par un de ces monstres, qui avoit achevé de l'ouvrir en se débattant pour retirer son bec; de sorte que ceux qui étoient dedans eurent à peine le tems de monter à bord, d'où ils virent couler la chaloupe à fond, sans pouvoir sauver leurs hardes. Ceux que l'Auteur eut l'occasion d'observer pouvoient n'être que des petits. Il en considéra un plus particuliérement que l'autre. Sa longueur étoit d'environ dix pieds, sans y comprendre le bec. Il ne paroissoit pas tout à fait si gros qu'un Marsouin. Sa couleur étoit un bleu obscur; mais les fanons, qui étoient fort grands, & toute la queue, étoient ou pa-

Exemples qui les vérifient.

(26) Voici ses remarques sur cet article, jusqu'à la Baye de la Table. » A la hauteur » de trois degrés cinq minutes de latitude du » Nord, nous avons trouvé au lever du » soleil que l'aiguille Nord étoit trois degrés $\frac{1}{2}$. Le 14 Janvier 1620 sous le Tro» pique du Capricorne, avions treize degrés » de variation d'aiguille au Nord-Est. Pre» mier de Février, avons commencé d'avoir » les vents d'Ouest & autres vents variables, » par les trente degrés de hauteur du Sud, & » avions treize degrés $\frac{1}{2}$ de variation Nord» Est. Le 3 de Février, avons fait observa» tion au lever du soleil, & trouvé que l'ai» guille Nord étoit treize degrés; ce qui m'a » étonné, croyant que la variation dût aug» menter; au contraire elle diminue; ce » qui me fait juger lesdites variations être » irrégulieres, & qu'il n'y a nulle régle qu'on » puisse dire générale auxdites observations, » comme les Portugais & autres se sont ima» giné que ladite aiguille étoit fixe en deux » Méridiens qui coupent le monde en qua» tre parties, & qu'elle montoit jusqu'à » vingt-deux degrés $\frac{1}{4}$, & puis redescendoit » à être fixe lorsqu'elle rencontroit un de ses » Méridiens; ce que j'ai trouvé très faux, » tant en ce voyage qu'au précédent. L'ob» servation d'aujourd'hui me le confirme, » attendu que la derniere variation que j'ai » prise étoit de treize degrés $\frac{1}{2}$, & qu'au» jourd'hui que je suis encore élevé près d'un » degré vers le Pole antarctique, je ne trou» ve que treize; ce qui est diminuer au lieu » d'augmenter. Le tems & l'expérience me » rendront certain de cela avant la fin du » voyage.

(*) C'est apparemment l'*Espadon*, que d'autres nomment aussi *Empereur*, *Epée*, & *Poisson à scie*.

BEAULIEU. 1619.

roissoient, dans la mer, d'un azur très vif. Il avoit sur le dos un fanon semblable à celui du Requin, qu'il faisoit sortir de l'eau comme le même animal. Sa tête ne ressembloit pas mal à celle d'un Marsouin, mais elle étoit plus longue. Au lieu de muzeau, il avoit cette corne, ou ce bec, qui pouvoit être d'environ deux pieds de long, fort pointue, & de deux pouces de diamétre. C'est un poisson fort leger, que Beaulieu vit plusieurs fois s'élancer sur quelques bonites & sur des albicores, auxquelles il fait une guerre continuelle. Il leur faisoit des blessures, qui laissoient de grandes taches de sang dans la mer. Aussi les Matelots remarquerent-ils que les bonites & les albicores, qu'ils prenoient dans cette route, étoient quelquefois blessées. Beaulieu ajoute, comme une conjecture, que ces monstres, entre lesquels il ne doute pas qu'il n'y en ait de beaucoup plus grands, sont apparemment ennemis des Baleines, & que lorsqu'ils heurtent un Vaisseau ils croyent peut-être attaquer une Baleine. Mais il demeura persuadé qu'un petit Navire, qui seroit percé de leur bec auroit à craindre le naufrage; & qu'un grand Vaisseau même, pourroit être entamé dans certains endroits où l'animal brisant quelque planche à force de se débattre l'exposeroit au même danger.

Conjecture sur les propriétés d'un poisson.

Dans la continuation du calme, qui dura jusqu'au dix, Beaulieu vit des substances blanches, plus grosses, qu'un œuf d'autruche, qui flottoient sur l'eau, & qui s'enfonçoient lorsque le Navire en étoit à cinquante ou soixante pas. On les auroit prises pour des têtes d'hommes sans poil; & quelques gens du bord croyoient y remarquer deux yeux noirs & une bouche. L'Auteur observa aussi une étrange sorte de poisson, de la longueur d'une moyenne lamproye & de la même rondeur, mais qui avoit au-dessus de la tête un grand aileron, ou une crête d'un pied de haut. Cette crête continue en s'abbaissant, jusqu'au bout de la queue. L'animal nage sur le côté; & dans cette situation, son aileron paroît fort large & de figure triangulaire. Quelques-uns de ces poissons se firent voir hors de l'eau. La couleur de leur aileron est cendrée; mais ils ont le corps tout à fait blanc (27).

Especes singulieres de Poissons.

La Flotte Françoise mouilla, le 15 de Mars, dans la Baye de la Table (28), où les orages du Sud-Ouest la retinrent jusqu'au 5 d'Avril. Quelque prix qu'on attache aux observations de l'Auteur, elles n'ajouteroient rien ici à celles de Kolben. Mais il trouva sur le rivage de la Baye plusieurs cadavres d'hommes tués, avec quelques habits dispersés aux environs; &, le long du ruisseau, un petit Fort de gazon, bien flanqué, qu'il prit pour un ouvrage des Danois. Ses gens lui amenerent deux Negres, dont l'un savoit quelques mots d'Anglois; mais il les prononçoit si mal, qu'il ne pouvoit se faire entendre que pour demander du pain. Le 28 de Mars, lorsqu'on se disposoit à lever l'ancre, quelques Matelots, revenant de l'Isle qui est à deux lieues du mouillage au Nord-Ouest, en apporterent deux pacquets de toile godronnée, qu'ils y avoient trouvés sous une grosse pierre. Beaulieu en fit ouvrir un, qui étoit enveloppé d'une placque de plomb sous la toile, & qui contenoit, dans un petit sac, des lettres en langue Hollandoise, dont le papier

Cadavres, que l'Auteur prend pour des Danois.

Eclaircissemens qu'il tire de plusieurs lettres trouvées sous une pierre.

(27) Journal de Beaulieu, p. 6.

(28) Il raconte qu'ayant mesuré avec les gonometres, la hauteur de la montagne de la Table, il trouva depuis son aire, prise au rivage de la mer, jusqu'au sommet à ligne perpendiculaire, mille trois cens cinquante pieds de Roi.

s'étoit conservé fort sec. Les unes étoient de l'Amiral *Veraghen*, qui avoit passé par cette Baye, le 2 de Février de la même année, & qui informoit ceux de sa Nation, entre les mains desquels ces lettres pourroient tomber, de l'état des affaires Hollandoises aux Indes Orientales. D'autres, en langue Angloise, étoient d'un Vaisseau de cette Nation, parti de Tikou, dans l'Isle de Sumatra, pour aller informer la Compagnie de Londres des mauvais traitemens que ses Facteurs essuyoient aux Indes de la part des Hollandois. D'autres enfin contenoient la nouvelle du Traité qui avoit été conclu nouvellement entre ces deux Puissances.

Beaulieu se contenta de prendre copie de toutes ces lettres, qui avoient été laissées successivement dans l'Isle, & fit remettre les originaux dans le lieu où ses gens les avoient trouvés. Mais les éclaircissemens qu'il y avoit lûs, sur les affaires de Java, le jetterent dans une grande incertitude. Il y apprenoit que les Hollandois avoient assiégé la ville de Bantam avec trente cinq Navires; que la disette des vivres avoit obligé les Anglois d'en sortir; que les hostilités étoient si sanglantes dans ce siege, que les deux Partis s'envoyoient mutuellement les têtes des Prisonniers (29). Quelle apparence de se rendre à Bantam, où les ordres de sa Compagnie ne laissoient pas de l'appeller? & quand il auroit pû se promettre de trouver les Habitans disposés à le recevoir, pouvoit-il esperer que les Hollandois, avec des forces si considérables, lui accordassent la liberté du passage, eux dont la jalousie s'efforçoit d'exclure des Indes tous les concurrens de leur Commerce?

Beaulieu envoye devant lui son Vice-Amiral à Bantam.

Après avoir délibéré long-tems, il prit le parti de se faire précéder par son Vice-Amiral, auquel il donna des instructions pour se rendre directement à Bantam. Une tempête violente, qu'ils essuyerent ensemble, peu de jours après avoir remis à la voile, ne lui fit rien changer à cet ordre. Il continua plus heureusement sa route, jusqu'à la hauteur de Madagascar, où la nécessité de se procurer des rafraîchissemens le fit entrer dans la Baye de Saint Augustin (30). De-là, passant aux Isles Comorre, il mouilla dans celle de *Nangasie*, à douze degrés de latitude méridionale; & les avis qu'il y reçut de quelques Arabes lui servirent beaucoup à régler sa navigation. Cependant elle fut malheureuse, non-seulement par les calmes, qui la rendirent fort lente, mais encore plus par la mort d'un grand nombre de Matelots, sur les deux Vaisseaux qui lui restoient. Un autre accident lui fit perdre quelques-uns de ses plus braves soldats vers la Côte de Malabar. Montevrier, son Lieutenant, lui ayant demandé la permission de reconnoître un Navire Indien qui rangeoit la terre, s'avança dans la Chaloupe avec vingt-trois hommes. La facilité qu'ils trouverent à l'abordage leur fit naître l'injuste desir de s'emparer de ce Bâtiment. Ils trouverent peu de résistance à l'arriére; & la mort de quelques Indiens, qu'ils sacrifierent à leur avarice, sembloit les assurer de leur proye. Mais, tandis qu'ils se livroient au pillage, soixante ou quatre-vingt guerriers sortirent de l'avant, armés de piques, de sabres & de rondaches, & les forcerent de chercher leur salut dans la fuite; la plûpart blessés, & quelques-uns mortellement. Cependant les Vainqueurs n'espérant pas

Pertes qu'il fait dans sa navigation.

(29) *Ibid.* page 10. Voyez les Relations Hollandoises du Tome VIII. de ce Recueil.
(30) *Ibid.* pages 15 & suivantes.

BEAULIEU. 1620.

le même succès contre les deux Vaisseaux, dont ils ne pouvoient éviter la rencontre, prirent le parti de se sauver au rivage, avec ce qu'ils avoient de plus précieux. Beaulieu s'empara de leur Bâtiment. Il apprit de douze ou quinze Vieillards qui n'avoient pû fuir, & qui lui demanderent grace à genoux, que les autres étoient des Marchands de Paname, près de Calecut, partis pour la Mecque, avec des Passe-ports Portugais; que s'étant sauvés au nombre de quatre-vingt, ils avoient emporté dans les Barques quarante mille ducats en espece, & qu'ils n'avoient laissé qu'environ douze cens livres d'opium, & quelques étoffes de peu de valeur (31). Beaulieu n'avoit pensé qu'à venger les gens de sa Chaloupe. Mais sa générosité le rendit sensible aux larmes de ces malheureux Vieillards, dont les barbes blanches leur descendoient jusqu'à la ceinture. Il demanda aux blessés s'ils en reconnoissoient quelques-uns pour les meurtriers de leurs Compagnons; & s'étant assuré qu'on ne les avoit pas vûs pendant le combat, non-seulement il leur accorda la vie, mais il les laissa dans leur Navire, après en avoir tiré les vivres & quelques Marchandises.

Générosité de Beaulieu.

Du Cap de Comorin, où les François étoient le 2 d'Octobre, ils employerent deux mois entiers à combattre successivement les vents & les calmes, pour arriver le Mardi, 1 de Décembre, à Tikou, Port de l'Isle de Sumatra. Beaulieu s'étoit promis d'y rejoindre son Vice-Amiral. Mais il y apprit seulement qu'après avoir paru sur la Côte, où les Hollandois avoient failli de le couler à fond, en feignant de le prendre pour un Anglois, il s'étoit remis en mer avec beaucoup de malades. Son inquiétude lui fit prendre le parti d'envoyer à Bantam & à Achem, pour découvrir le sort d'un Vaisseau dans lequel il avoit laissé cent vingt-cinq hommes, en le quittant vers le Cap de Bonne-Espérance. Il fut bien-tôt informé qu'on ne l'avoit pas vû dans le Port d'Achem. Une Barque Indienne, dans laquelle il avoit fait partir pour Bantam son Maître Canonier, nommé Isaac *Veron*, homme intelligent, qui avoit passé plusieurs années, tant aux Moluques avec les Espagnols, que dans le détroit de la Sonde avec les Hollandois, & qui parloit fort bien la langue Malaye, revint le 19, avec de fâcheuses nouvelles. Gravé, qui commandoit le Vice-Amiral, étoit à Jacatra, où les Hollandois l'avoient conduit de Bantam, sous prétexte que la guerre étoit trop sanglante devant cette derniere Ville, pour en laisser l'accès libre aux Marchands. Les maladies & d'autres accidens avoient réduit son équipage à vingt-quatre ou vingt-cinq hommes. Veron, qui écrivoit à Beaulieu, ne tenoit encore ces informations que d'un Vaisseau Hollandois, qu'il avoit rencontré au Port de Surobay, qui appartient, comme Tikou, à l'Isle de Sumatra; mais il ajoutoit que profitant de cette rencontre pour continuer sa route, il espéroit d'arriver bien-tôt à bord du Vice-Amiral, & d'être informé par ses propres yeux.

Son inquiétude sur le sort de son Vice-Amiral.

Nouvelles qu'il en reçoit.

Dans l'intervalle, le Roi d'Achem, averti de l'arrivée des François, avoit fait prier Beaulieu de se rendre dans son Port, avec des offres de faveur pour son Commerce & pour sa Nation. Les troubles de Bantam & la disgrace du Vice-Amiral le déterminerent à profiter de cette ouverture. Après

(31) Pages 34 & 35.

avoir détaché, dans la Patache, vingt hommes sous le commandement du Capitaine du Buc, pour assister Gravé, soit à retourner droit en France s'il trouvoit le moyen de se charger à Bantam, soit à se rendre aussi dans le Port d'Achem, il quitta Tikou, le 3 de Janvier 1621. Ce ne fut pas sans y avoir fait quelques observations, qu'on ne lit dans aucun autre Voyageur (32).

Beaulieu. 1621.

Observations de Beaulieu sur Tikou & le pays voisin.

La hauteur de Tikou est de vingt minutes au Sud de la ligne. Le Pays est très-haut dans l'intérieur des terres, & fort bas sur le bord de la mer. Il est couvert d'arbres, & bien arrosé de plusieurs petites rivieres, qui le rendent marécageux, & qui forment quantité de belles prairies, où l'on voit paître continuellement un grand nombre de busles & de bœufs. Il n'est pas moins riche en volailles. On y trouve aussi fort abondamment les meilleurs fruits des Indes; mais sur-tout beaucoup de poivre, qui fait sa principale richesse. Avec tant d'avantages, la ville n'est pas considérable. Elle n'est éloignée de la mer que d'une demie lieue. On voit, sur le rivage, quelques maisons, accompagnées d'une sorte de halles, qui sont vis-à-vis d'une petite Isle où les Vaisseaux demeurent à l'ancre. Toutes les maisons de Tikou, en y comprenant celles du rivage, ne montent pas à plus de huit cens; la plûpart bâties de roseaux & sans aucune commodité. Mais l'intérieur du Pays est fort peuplé, sur-tout le pied des montagnes, où croît le poivre. Les Habitans de la ville sont Malais; & sur toute la Côte, jusqu'au pied des montagnes, on ne parle pas d'autre langue que celle qui porte aussi ce nom. Plus loin, l'Isle est habitée par des Peuples idolâtres, qui ne reconnoissent point le Roi d'Achem, & qui ont leur langage & leur Roi particuliers. Ils possèdent les mines d'or, qui produiroient beaucoup s'ils avoient plus d'habileté à les cultiver; mais ils ne recueillent les parties de ce métal que dans les ravines d'eau, ou dans quelques petites fosses qu'ils creusent pour les arrêter. Ils échangent leur or, avec les Hollandois ou les Insulaires de la Côte, pour du sel, du fer, des pagnes rouges de cotton, & pour des perles, qui se vendent bien à Tikou. Les Malais sont Mahométans, & leur attachement pour cette secte va jusqu'à la superstition; ce qui n'empêche pas que leur goût pour le vol ne rende le séjour du pays fort dangereux. L'air d'ailleurs en est mal sain, sur-tout depuis le mois de Juillet jusqu'à la fin d'Octobre. Il y régne des fiévres mortelles, qui avoient emporté une partie de l'Equipage du Vice-Amiral. Aussi Beaulieu juge-t-il qu'on n'y verroit jamais d'Etrangers, s'ils n'y étoient attirés par l'abondance du poivre. Ce précieux fruit se recueille dans toutes les saisons; mais particuliérement aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. On n'en pouvoit acheter alors sans la permission du Roi d'Achem, dont il falloit avoir obtenu des lettres; & Beaulieu, pour avoir ignoré cette loi, ne put se procurer à Tikou, qu'environ huit mille livres de poivre, qu'il avoit fait venir de Priaman pendant la nuit (33).

Il se rend au Port d'Achem.

Barros, un des principaux Ports de Sumatra.

Dans sa route vers le Port d'Achem, il alla mouiller devant *Barros*, une des principales Places de cette Côte, où le Commerce n'est pas permis plus qu'à Tikou sans la permission du Roi. Elle est également éloignée d'Achem & de Tikou. Le Pays est agréable & fertile; mais le poivre n'y croît pas;

(32) Cette Place est célébre néanmoins dans tous les Journaux des Voyageurs Marchands. Voy. ci-dessous la Descr. de Sumatra.

(33) Beaulieu, *ubi sup.* p. 44.

BEAULIEU. 1621.

& sa principale richesse consiste dans une grande abondance de benjouin, qui sert de monnoie aux Habitans. Il produit aussi beaucoup de camphre. Un vent de terre, qui ferma l'entrée de Barros à Beaulieu, ne lui permit pas de prendre un Pilote du Pays, pour s'engager dans les Isles qui bordent la Côte d'Achem. Ce contre-tems lui fit employer huit jours à faire quatre lieues, parce qu'étant sans guide, il s'obstina mal-à-propos à passer par le canal qui est le plus proche de la terre & qu'il voyoit seul ouvert. Il y trouva des vents de Sud-Est, qui lui étoient directement contraires, & qui l'exposerent au dernier danger. Mais après avoir perdu une ancre, il parvint avec beaucoup de peine à l'embouchure de la riviere, qu'il reconnut à la Forteresse qui défend ses bords, & dans laquelle on distingue la Mosquée (34).

Plaisante erreur de Beaulieu.

Il trouva, dans la Rade, un Vaisseau Anglois de six cens tonneaux, près duquel il alla mouiller. Dès le même jour, 30 de Janvier, plusieurs Officiers du Roi vinrent le féliciter de son arrivée & le presserent de descendre, avec des instances qui lui firent juger que ce Prince étoit impatient de le voir. Cependant lorsqu'il se fut mis dans sa Chaloupe, pour entrer dans la riviere, il reconnut que le seul motif de cette ardeur étoit de lui faire payer les droits, qui monterent d'abord à plus de quatre-vingt piastres. Il descendit près du Comptoir des Anglois, dont le Directeur lui offrit un logement. Mais n'osant se fier tout d'un coup à ces apparences de civilité, il prit le parti de retourner le soir à bord. Le Directeur du Comptoir Hollandois lui avoit fait les mêmes offres : cependant, lorsqu'il revint à terre, il rencontra quelques Portugais, à qui le Roi d'Achem avoit fait mettre les fers aux pieds, qui lui conseillerent de se défier également de ces deux Nations. C'est dans les termes de l'Auteur que je dois expliquer les motifs d'un avis si grave, pour ne me rendre suspect d'aucune altération.

Les Anglois & les Hollandois sont accusés de vouloir l'empoisonner.

» Ils m'adviserent qu'ils savoient de certain que les Hollandois & les An-
» glois avoient résolu de m'empoisonner, & disoient savoir cela de celui
» même à qui ils avoient ordonné d'apprêter le morceau, qui étoit un *Cap-*
» *pade*, ou chatré, demeurant en la maison des Anglois & à leur service.
» Je les remerciai de l'avis, & leur dis que je ne croyois pas qu'en la mai-
» son des Anglois on voulût me jouer ce tour-là ; toutefois que je m'en don-
» nerois de garde. Sur cela ils me dirent qu'ils savoient bien que j'irois dî-
» ner aujourd'hui, & que je n'y allasse pas : & quelques-uns d'entr'eux m'en
» prioient avec grande affection disant qu'il leur restoit une seule espérance
» de sortir de captivité, qui étoit par mon moyen, & ainsi qu'ils avoient
» intérêt à ma conservation. Je leur dis que je ne pouvois m'excuser d'y aller
» aujourd'hui, puisque j'avois promis. Environ deux heures avant ce ren-
» contre, M. *Renoud*, Prêtre, m'avoit averti qu'un Matelot de mon équi-
» page, nommé *la Caraque*, lui avoit dit environ la même chose. Je fus
» voir quelques maisons, qui ne m'accommodoient point, & de-là je fus dî-
» ner en la maison des Anglois ; le Capitaine de laquelle, nommé *Maître*
» *Robert*, me fit très-bonne réception, & encore meilleure chere : & je ne
» m'apperçus point qu'ils me donnassent rien à boire & à manger, qu'ils
» n'en usassent de même...... Le lendemain, 2 de Février, je me suis trouvé

(34) *Ibid.* page 45.

» fort mal. Depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée » j'ai fait plus de quarante selles; & depuis quatre heures de relevée jusqu'à » minuit, de grands vomissemens : tellement que craignant que l'avis des » Portugais ne fût véritable, j'ai pris du cocos des Maldives, qu'on tient par » deça pour assuré contre-poison, avec du bezoard; & le lendemain prins » encore de cette médecine : & encore que je fusse extrêmement las & de- » bile, je ne laissai d'aller à terre (35).

Précautions que la prudence lui fait prendre.

Beaulieu prit une grande maison sur le bord de la riviere, après être convenu de cinquante piastres par mois pour le prix du loyer; dans la résolution d'éviter toute sorte de commerce avec des amis si dangereux. Il comprit qu'ayant non-seulement à défendre sa vie contre leurs artifices, mais à détruire les préventions qu'ils pouvoient avoir inspirées au Roi d'Achem & à ses Officiers, il ne devoit rien épargner pour se faire un Protecteur du Roi même dans sa premiere audience. Il avoit apporté, de France, plusieurs lettres de cachet en blanc. Il prit le parti d'en faire adresser une au Roi d'Achem, & de lui faire dire que ce qu'il avoit à lui présenter venoit de la part du Roi de France, quoique la lettre n'en fit aucune mention. Il la fit traduire en Portugais; & pour adresse il fit mettre *à notre très-cher Frere le Roi d'Achem*. Le sceau qui contenoit les Armes de France, en cire rouge, fut appliqué aussi proprement que si la lettre étoit venue de France toute fermée. A l'égard des présens, il se garda bien d'employer des chaînes de verre maillé & d'autres marchandises de peu de valeur, dont sa Compagnie avoit jugé à propos de le charger. C'eût été donner occasion à ses Ennemis de publier qu'il se couvroit faussement du nom de son Prince. Il choisit, entre ce qu'il avoit de plus précieux, des armes completes de Cavalier, entiérement gravées & dorées; un coutelas d'Allemagne, dont la garde étoit aussi dorée, & dans laquelle jouoit un pistolet, qui prenoit feu en poussant un bouton de l'autre côté de la coquille : six mousquets, dont les canons étoient dorés & gravés, & le fût enrichi de nacre de perle : deux fers de picque, émaillés & dorés. Un très-grand miroir, qui se trouva cassé, mais qu'il ne présenta pas moins dans sa caisse, en témoignant son regret de cet accident : deux pieces de camelot ondé cramoisi : deux grands flaccons, pleins d'excellente eau rose (36).

Présens qu'il destine au Roi.

Plusieurs Négocians de diverses Nations, dont on reçut la visite, trouverent ces présens magnifiques; sur-tout le Capitaine d'un Navire de Surate, qui lui dit hardiment que cette galanterie seroit mieux employée à la Cour du Grand-Mogol, qu'à celle d'Achem. Les Officiers du Roi n'en parurent pas moins frappés : mais cette raison même leur faisant souhaiter que de si belles pieces fussent en plus grand nombre, ils presserent Beaulieu d'y en joindre d'autres; en lui representant que leur Roi étoit un des plus puissans Princes de l'Inde. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il connoissoit la grandeur du Roi d'Achem, mais qu'il ne savoit pas moins la valeur de ce qu'il leur présentoit.

(35) Page 47. L'accusation d'empoisonnement est répétée dans quelques autres endroits du Journal. Cependant il semble que le témoignage de quelques Matelots n'emporte pas conviction. La maladie même de Beaulieu pouvoit être l'effet de *la bonne chere*.

(36) *Ibid*, page 49.

BEAULIEU. 1621.

Audience.

Le jour de l'Audience fut un jour de Fête, dans Achem, par la magnificence de la marche. Ces descriptions, qui flattent la vanité d'un Voyageur, ne peuvent être répétées dans chaque Journal, quoiqu'elles en fassent quelquefois le principal ornement. Ici l'on peut se rappeller ce qu'on a lû de plus éclatant dans ce genre, à la Cour d'Achem, & supposer à l'honneur de Beaulieu qu'on y ajouta de nouvelles distinctions en sa faveur. On le fit attendre quelques momens à la porte de la chambre du Roi, qui est couverte de lames d'argent. Un Eunuque vint dire au Sabandar, qui servoit d'introducteur, que le Roi se trouvoit indisposé, mais que le Capitaine François étant si proche, Sa Majesté se feroit un effort pour le recevoir. Deux Officiers de la Cour prirent aussi-tôt Beaulieu par les mains & le conduisirent au pied de l'Estrade du Roi, qui étoit élevé d'environ deux pieds. On étendit un tapis de Turquie, sur lequel on le fit asseoir, les jambes croisées, suivant l'usage du Pays. Il salua le Roi, suivant le même usage, en joignant les mains & les portant au front, avec une legere inclination de tête. Mais quoique l'usage n'oblige point de se découvrir, il ôta son chapeau, » parce qu'il n'étoit point accoutumé, dit-il, à le tenir sur sa tête en parlant à » des personnes de ce rang (37).

Le Roi d'Achem avoit été si satisfait de ses présens, qu'il lui fit dire par le Sabandar, que dix bahars d'or lui auroient causé moins de plaisir. Il demanda si le Roi de France avoit un grand nombre de ces belles armes. Il promit de traiter Beaulieu avec une considération spéciale, parce qu'il lui avoit offert ce qu'il y avoit de plus conforme à son goût. La lettre fut lûe, & les propositions de commerce accordées.

Beaulieu reçoit des marques extraordinaires de considération.

Quelques jours après, la santé du Roi étant rétablie, Beaulieu fut rappellé au Palais, & reçut des marques si extraordinaires d'estime & d'affection, qu'après cette Audience le Sabandar lui jura qu'il n'avoit jamais vû d'Etranger si favorisé à la Cour d'Achem (38). Après lui avoir fait présenter le betel, dans un grand vase d'or, dont le couvercle étoit couvert d'emeraude, le Roi lui fit diverses questions sur la grandeur & la puissance des Princes Chrétiens. Ensuite trente femmes entrerent dans la Salle, qui étoit tendue & couverte de tapis de Turquie, chacune portant entre les bras un grand vase d'argent couvert, qu'elles mirent sur le tapis. Chaque vase étoit revêtu d'une toilette de soie, mêlée de fil d'or, qui pendoit jusqu'à terre, & dont les bords étoient enrichis de pierreries. Ces femmes étant demeurées debout pendant quelques momens, le Roi donna ordre qu'on servît à dîner devant Beaulieu. Alors les vases furent découverts. On tira de chacun, six plats d'or, remplis de confitures, de viandes, & de patisseries. Beaulieu se vit environné, dans un instant, de vaisselle d'or, & de divers autres vaisseaux du même métal, dont quelques-uns contenoient de l'eau & d'autres breuvages. Il ne toucha qu'au riz, auquel il trouva le goût de nos massepains. Le Roi lui fit servir à boire, dans un vase d'or, porté par un Eunuque dans un grand bassin du même métal. Il crut pouvoir vuider le vase, en buvant à la santé de ce Prince: mais la liqueur étoit si forte, que s'imaginant avoir avallé du feu, il fut pris d'une grande sueur qui l'obligea de s'arrêter (39).

Festin que le Roi lui donne.

(37) *Ibid.* page 50 (38) *Ibid.* page 55. (39) *Ibid.* page 54.

Le

Le Roi lui dit, en souriant, qu'il devoit achever, puisqu'il avoit bû sa santé; & que pour lui, si ses incommodités lui eussent permis de boire celle du Roi de France, il auroit vuidé sa coupe de bonne grace. Beaulieu supplia Sa Majesté de permettre qu'il se fît apporter quelque liqueur moins forte. On lui en servit d'autres, en le pressant de boire & de manger. Mais il avoit peu d'appétit; & souffrant beaucoup de la posture où il étoit, assis, les jambes croisées, sans pouvoir montrer le bout des pieds, il fit demander par le Sabandar, que la bonne chere fût abregée.

Divertissemens qui le suivent.

Aussi-tôt qu'on eut levé tous les mets, on mit à leur place, entre le Roi & Beaulieu, un beau tapis à fond d'or. Quinze ou vingt filles étant entrées successivement, un petit tambour à la main, & s'étant rangées le long de la muraille, accorderent leurs voix avec leur instrument, & chanterent les Conquêtes du Roi. Deux autres filles, qui entrerent bien-tôt par une petite porte, frapperent également Beaulieu par l'éclat de leur beauté & par la richesse de leur habillement. Il eut peine à comprendre qu'elles pussent être si blanches dans un Pays si chaud. A l'égard de leurs habits, tout étoit d'or; & les termes lui manquent pour cette description (40). C'étoient deux danseuses, qui n'amuserent que le Roi & Beaulieu; car ceux qui étoient avec eux dans la salle tinrent continuellement les yeux fermés. Il est défendu, sous peine de la vie, aux sujets du Roi d'Achem, de regarder jamais ses femmes. Beaulieu, qui n'ignoroit pas cette loi, n'en tint pas moins les yeux ouverts,

(40) Elle est assez singuliere pour mériter d'être rapportée dans ses termes: » Premiérement, par-dessus leurs cheveux, elles » avoient une sorte de chapeau fait de papillotes d'or, qui brilloient beaucoup, » avec un pennache d'un pied & demi de » haut, fait aussi de papillotes, & portoient » ce chapeau pendant sur une oreille. Elles » avoient de grands pendans-d'oreilles, faits » aussi de papillotes d'or, qui leur tomboient » jusques sur les épaules; le col quasi tout » couvert de carquans d'or, & par-dessus les » épaules une sorte de ruban qui serroit le » col, & s'étendoit en pointes courbées, » comme on représente les rais du soleil; le » tout de platines d'or fort curieusement gravées. Par dessous, une chemise ou *Baju* » de toile d'or, avec soie rouge qui leur » couvroit la poitrine, & avec une grande » ceinture fort large, faite de papillotes d'or. » Elles étoient ceintes au-dessus des hanches, » où étoit attaché un pagne de toile d'or à » la façon du Pays; & par-dessous, un caleçon, aussi de toile d'or, qui ne passoit » le genou, où pendoient plusieurs petites » sonnettes d'or. Les bras & les jambes nuds; » mais, depuis le poignet jusqu'au coude, » tout couverts de grosses menilles & jazerans d'or, avec pierreries; comme aussi » au-dessus du coude & depuis la cheville des » pieds jusqu'au gras des jambes. A la ceinture avoient chacune un cris ou poignard, la garde & fourreau couverts de » pierreries, & en la main un grand éventail » d'or, & plusieurs petites sonnettes à l'entour. Elles vinrent sur le tapis avec beaucoup de gravité, à la cadence des tambours » & des voix; où aussi-tôt elles se prosternerent à genoux devant le Roi: puis ayant » fait le Sombay (qui est le salut) mettant » les mains jointes sur la tête, commencerent à danser un genou à terre, avec divers mouvemens du corps, des bras & des » mains, puis debout, avec beaucoup de » disposition & en cadence. Elles mettoient » quelquefois la main au cris; puis autresfois, comme si elles eussent tiré de l'arc; » après, comme si elles eussent eu la rondache & le coutelas en main. Cela dura environ demie-heure: puis se remirent à » genoux devant le Roi, à mon avis bien » lassés, car il me sembloit qu'elles avoient » chacune plus de quarante livres d'or sur » elles; & néanmoins elles danserent avec » beaucoup de legereté & de bonne grace; & » pour avoir vû baller diverses fois en France, je m'imagine que si ceux qui se disent » y entendre avoient vû cette danse, ils diroient que cela ne sentiroit point son barbare. *Ibid. pages 54 & 55.*

BEAULIEU. 1621.

dans l'idée, dit-il, que le Roi n'avoit pas fait venir ses femmes pour un aveugle, & qu'il vouloit lui faire admirer sa magnificence & sa galanterie (41).

Difficultés que Beaulieu trouve pour le commerce.

Malgré tant d'honneurs & de caresses, il n'obtint pas toute la liberté qu'on lui avoit fait espérer pour son Commerce. Le Roi vendoit lui-même du poivre aux Etrangers (42). Les troubles de Bantam étoient une occasion favorable, dont il vouloit profiter pour remplir ses coffres, en augmentant presqu'au double le prix des marchandises. Il refusoit même la permission d'en acheter dans les autres ports de sa dépendance; & si, pour flatter Beaulieu, qui le pressoit continuellement, il permit en apparence aux Habitans d'Achem d'entrer en marché avec lui pour une certaine quantité de poivre, sans les contraindre pour le prix, il étoit sûr que la connoissance qu'ils avoient de ses intentions suffiroit pour les tenir en bride. Sa cruauté l'avoit rendu terrible. Chaque jour de son regne avoit été marqué par quelque ordre sanglant. Il s'étoit défait de tous les Princes de son sang, à l'exception de son fils, pour lequel même on commençoit à trembler, depuis qu'il l'avoit chassé avec beaucoup de rigueur. Il avoit exterminé presqu'entiérement l'ancienne Noblesse; & Beaulieu assure que pendant le séjour qu'il fit dans sa Capitale, on n'entendit parler que de supplices.

Extrême cruauté du Roi.

Pourquoi il retenoit Beaulieu.

Cependant il ne cessoit pas d'amuser les François par des promesses. Outre le mérite de leurs présens, pour lesquels il conservoit toujours la même admiration, il se croyoit interessé à les retenir, pour employer quelques-uns de leurs artistes, à divers ouvrages dont il faisoit son unique amusement. Beaulieu raconte qu'un jour, on vint l'avertir que ce Prince demandoit impatiemment à le voir. Il se hâta d'aller au Palais. Le Sabandar, qui lui en avoit apporté l'ordre, lui apprit en chemin que le Roi faisant beaucoup de cas des deux fers de picque qui étoient au nombre des présens, avoit voulu faire graver & dorer la pointe, qui n'étoit que fourbie jusqu'à la moitié du taillant. Il avoit chargé de ce travail un de ses ouvriers, qui les avoit mis au feu, pour y coucher l'or. Mais il avoit trouvé, en les retirant, que la premiere peinture en étoit partie. Il étoit allé aussi-tôt chez les François, dans l'espérance d'y trouver quelqu'un, qui fût capable de réparer sa faute. Un Orfevre de Rouen, nommé Houppeville, auquel il s'étoit adressé, lui avoit répondu que son métier n'étoit pas de travailler en fer.

Le Roi se fit apporter les fers de picque. Il les fit voir à Beaulieu, qui lui dit naturellement qu'il croyoit le mal irréparable. Cette réponse l'irrita si vivement contre le misérable qui les avoit mis au feu, que sur le champ il lui fit couper les deux poings (43).

(41) *Ibid.* page 55.

(42) Malheur au Commerce, observe Beaulieu, lorsque les Rois deviennent Marchands.

(43) *Ibid.* p. 52. Puis me dit qu'il avoit entendu que j'avois un Orfevre, qu'il me prioit de lui faire émailler un gros anneau d'or qui pesoit plus d'une once, qu'il me délivra. Je dis que je ne savois si cet Orfevre savoit émailler ou non, & que je ne l'avois jamais vû travailler. Il me répondit, par le Sabandar, qu'il savoit que l'Orfevre étoit habile homme, & qu'il avoit déja promis à quelques-uns de travailler & d'émailler; qu'il le contenteroit, & me prioit d'avoir l'œil sur lui, & qu'il envertoit un de ses Orfevres qu'il me montra, pour apprendre la méthode du mien. Il étoit extrêmement curieux de pierreries & orfevreries, & avoit plus de trois cens Orfevres, qui travailloient journellement pour lui : & sur cela, il me montra & fit voir un très-grand nombre de

Autres cruautés du Roi.

Quelques jours après, un de ses coqs, qu'il avoit confié à la garde d'un des premiers Seigneurs de la Cour, ayant été vaincu dans un combat par un autre coq de moindre grandeur, il voulut savoir pourquoi le petit avoit plus de force que le grand. L'Orancaie, qui le voyoit en colere, répondit avec beaucoup d'humilité qu'il n'en pouvoit comprendre la raison; Et moi je la comprens, lui dit le Roi; c'est que vous avez mal nourri mon coq, & que vous lui ôtez son riz pour le donner à vos Maîtresses, ou que vous le mangez vous-même : & là-dessus il donna ordre qu'on lui coupât une main par le poignet; ce qui fut exécuté sur le champ. Beaulieu vit sortir du Palais ce malheureux Seigneur, avec une de ses mains qu'il emportoit dans l'autre.

Mais rien n'approche d'un autre spectacle, dont il fut témoin. Le 24 de Mars, s'étant rendu à l'ordre du Roi qui l'avoit fait appeller, il trouva ce Prince occupé dans sa chambre, à faire tourmenter cruellement cinq ou six femmes. Il perdit, à cette vûe, l'espérance qu'il avoit eûe d'en obtenir quelque faveur; quoiqu'il l'eût crûe d'autant mieux fondée, qu'il n'étoit venu au Palais que par ses ordres. Cependant, après l'avoir salué, il lui offrit quelques bijoux de l'Europe, qu'il jugea capables de partager son attention. Mais le cruel Monarque, tournant à peine les yeux sur ce qui lui avoit plû dans un autre tems, n'étoit attentif qu'à faire augmenter des supplices qui avoient déja duré trois heures. Beaulieu saisi d'horreur, faisoit des vœux au Ciel, pour obtenir la liberté de sortir; d'autant plus qu'il voyoit autour de lui plusieurs Orancaies, qui trembloient aussi pour eux-mêmes. Enfin le Roi chargea quelques Officiers d'une autre exécution; & faisant enlever de sa présence les femmes qu'il avoit pris plaisir à tourmenter, il commanda qu'elles eussent les pieds & les poings coupés, & que les corps fussent jettés dans la Riviere. Ensuite, se tournant vers Beaulieu, il lui demanda ce qu'il pensoit de sa rigueur. » J'étois si attenué, dit l'honnête Voyageur, d'avoir vû

Frayeur de Beaulieu.

pierreries en œuvre & hors-d'œuvre, qu'il faisoit la plûpart percer par deux endroits, faisant faire des colliers & chaînes de grandes émeraudes, & des bajus, ou casaques, à sa mode, tout brodées de ces pierreries, comme aussi diverses orfevreries; comme de grands vaisseaux d'or, couverts de pierreries, grand nombre d'épées, coutelas & poignards à leur mode, qui en étoient entiérement couverts, tant sur les gardes que sur les fourreaux : nombre d'agrafes, ou crochets, à mettre sur ses casaques ou à la fente d'icelles, en forme de boutons, & me dit qu'en ce qu'il avoit de bajus, ou casaques, il y avoit plus de trois bahars d'or employés; (Un bahar est plus de trois cens cinquante livres, poids de France); & que s'il avoit employé six jours consécutifs à me montrer ses joyaux & pierreries, ils ne suffiroient pour me faire tout voir. Je ne sais s'il me dit cela afin que j'admirasse ses richesses; mais tant-y-a qu'en deux heures de tems que j'ai été là, j'en ai vû un grand nombre, la plûpart desquelles sont plûtot pierres de parade que de valeur; & hors de ses mains elles ne vaudroient pas à beaucoup près ce qu'il les estime. Néanmoins, parmi ces pierres, j'en ai vû quelques unes de grand prix; principalement trois diamans, qui peuvent être de quinze à vingt carats chacun; deux fort grands rubis; & une émeraude de vieille roche, qu'il eut derniérement en sa conquête de Pera, qui est une des belles pierres qu'à ce que je crois se puisse rencontrer. *Ibid.* pages 52 & 53.... Le Mercredi 17, & les jours précédens, j'ai été empêché à faire travailler notre Orfevre pour le Roi, qui le charge toujours de nouvelle besogne; & voudrois à présent n'avoir jamais vû l'Orfevre dans le Navire, craignant que le Roi se plaisant à son ouvrage, ne retarde mon affaire pour faire émailler ses joyaux. *Ibid.*

BEAULIEU. 1621.

» si long-tems supplicier proche de moi, que je ne lui savois que répondre. » Toutefois, contre ce que j'en pensois, je luis dis que les Royaumes ne » se pouvoient maintenir sans la Justice. Alors il répliqua que s'il laissoit » passer sans punition ce qui étoit arrivé cette nuit, sa vie ne seroit gué- » res en sûreté (44).

Avanture d'un joueur Portugais.

Cette férocité ne l'empêcha point d'accorder à Beaulieu la liberté de quelques prisonniers Portugais, qui languissoient depuis long-tems dans les fers. Entre plusieurs Négocians de la même Nation, qui cherchoient à s'enrichir par le Commerce ou par d'autres voyes, l'Auteur lia connoissance à la Cour d'Achem, avec *Dom Francisco Carnero*, joueur habile, & si heureux, qu'il sembloit avoir enchaîné la fortune. On découvrit néanmoins que la mauvaise foi n'avoit pas moins de part que le bonheur & l'habileté, aux avantages qu'il remportoit continuellement. Après avoir gagné de grosses sommes au Sabandar, qui se dédommageoit de ses pertes par les vexations qu'il exerçoit sur les Marchands, il jouoit un jour contre une Dame Indienne, à laquelle il avoit déja gagné une somme considérable, lorsqu'en frappant

(44) Ajoûtons ici les éclaircissemens de cette avanture. » Je fus encore là environ une » heure, que trouvant occasion de me reti- » rer avec le Sabandar, nous sortîmes du » Château, & m'enquerant de lui de l'oc- » casion des supplices; il me dit, que la nuit » passée, cinq ou six femmes de sa garde » étant couchées, pour dormir, assez proche » de sa chambre, une d'entr'elles avoit poussé » un cri de frayeur; ce qu'entendant le Roi, » demanda ce que c'étoit, & fut répondu » que ce n'étoit rien. Et voyant que pour » quelques autres demandes qu'il fit on ne » lui répondoit à propos, il fit veiller le » reste de la nuit celles qui étoient dans la » chambre, leur donnant charge de bien » écouter au travers les portes, & dissimula » jusqu'au point du jour, qu'il envoya quérir » promptement celles qui avoient crié; les- » quelles étant devant lui, s'informa de l'oc- » casion de ce bruit. Aucunes répondirent » que ce n'étoit rien. Mais voyant qu'il se » mettoit en colere, une lui dit que celle » qui étoit proche d'elle avoit crié. Le Roi » lui commande de dire promptement la vé- » rité. Elle répondit que dormant, il étoit » venu quelqu'un par-dessous le lieu où elle » étoit, qui au travers de bambous ou ro- » seaux qui leur servent de lit, l'avoit piquée » par la cuisse avec un cris; que cela l'avoit » fait crier; & que les autres s'étoient réveil- » lées. Alors le Roi leur demanda si elles » avoient entendu quelqu'un. Les unes di- » rent que non; autres, que si: davantage, » qu'elles avoient trouvé le cris, que le Roi » fit apporter, & qui ne fut reconnu de per- » sonne. Alors il envoya quérir la Merigne, » ou Capitaine du Guet, qui est aussi une » femme qui a cet office dans le Château; » lui demanda s'il étoit entré quelqu'un la » nuit. Répondit que non. Lors s'adressant » à celles sous qui le cris avoit été trouvé, » demanda qui l'avoit apporté, qui les avoit » piquées avec, qui les avoit fait crier, » pourquoi elles ne lui avoient pas dit véri- » té: & voyant qu'elles ne lui répondoient » rien, il s'irrita & tomba en soupçon que » l'on attentoit à sa vie, & que c'étoit sa pro- » pre mere, & qu'elle avoit aposté ces fem- » mes pour faire quelque allarme, afin de le » faire sortir de sa chambre pour le tuer ai- » sément; qui, fut l'occasion qu'il fit ainsi » torturer les femmes qui avoient crié & la » Merigne même.

» Et encore que ces femmes n'ayent char- » gé personne, le Roi n'a pas laissé d'arrê- » ter sa mere, à laquelle j'ai entendu qu'il » a fait donner aussi la question; & envoya » l'Orancaie *Laxeman*, lorsque j'étois dans » le Château, faire tuer son propre Neveu, » Fils du Roi de Johor, disant que c'étoit ce » jeune Prince que sa mere vouloit faire Roi; » & à ce soir, j'ai appris qu'il a encore fait » mourir le Fils du Roi de Bintan, qu'il te- » noit aux fers, & le Fils du Roi de Pahan, » qui lui étoient Parens; & dit-on qu'il fera » encore mourir sa mere, à quoi il y a bien » de l'apparence, car il a déja pris toutes ses » richesses, & a fait encore mourir cinq des » principaux Seigneurs de sa Cour, qu'il es- » timoit favoriser sa mere. *Ibid.* p. 63.

du poing sur la table, pour marquer son étonnement d'un coup extraordinaire, il rencontra un de ses dez qu'il brisa, & dont il sortit quelques goutes de vif argent. Elles disparurent aussi-tôt, parce que la table avoit quelque pente. Les Spectateurs, Indiens, d'autant plus étonnés de cette avanture, que Carnero se saisit promptement des pieces du dez, & qu'il refusa de les montrer, jugerent qu'il y avoit de l'enchantement. On publia qu'il en étoit sorti un esprit, que tout le monde avoit vû sous une forme sensible, & qui s'étoit évanoui sans nuire à personne (45). Beaulieu pénétra facilement la vérité. Mais il laissa les Indiens dans leur erreur; & loin de rendre aucun mauvais office à Carnero, il l'exhorta fortement à renoncer au jeu, dont il ne pouvoit plus espérer les mêmes avantages à la Cour d'Achem. Ce fut apparemment la reconnoissance qui porta ce Portugais à lui faire une ouverture, qui devint utile au Commerce de France.

Proposition qu'il fait à Beaulieu.

Il lui représenta » que les François n'ayant plus rien à se promettre du » côté de Bantam, ils devoient penser à l'établissement d'un Comptoir dans » le Port d'Achem; mais que ce n'étoit point assez, s'ils n'en avoient un » à Surate: que les piastres & les Marchandises de France n'étant pas propres » à l'Isle de Sumatra, il n'y avoit rien à gagner lorsqu'on y viendroit di- » rectement de France, pour acheter du poivre; au lieu que passant par Su- » rate, les piastres s'y échangoient avec un profit honnête, & que sur diverses » Marchandises qu'on pourroit apporter de France, il y auroit un gain de » plus de cent pour cent à les vendre à Surate, où l'on acheteroit ensuite » des Marchandises de cette ville, propres pour Sumatra, sur lesquelles il » y avoit ordinairement un profit de trois cens pour cent (46).

Carnero répondoit à Beaulieu du succès de cette entreprise. Il lui demandoit la commission de passer à Masulipatan, dans le Navire de Surate, qui étoit au Port d'Achem, & qui devoit prendre incessamment cette route. De-là il promettoit de se rendre à la Cour du Grand-Mogol, auprès duquel il croyoit n'avoir besoin que d'une Lettre de cachet du Roi de France, & d'une autre Lettre de la main de Beaulieu, pour expliquer le sujet de son voyage. Il comptoit d'ailleurs sur le secours d'un Orfevre François de sa connoissance, qui étoit dans une haute faveur auprès du Mogol, & sur quelques recommandations de Peribei, Capitaine du vaisseau de Surate. Beaulieu trouva tant de vraisemblance dans ces offres, & si peu de risque à les accepter, qu'il ne fit pas difficulté d'y donner quelque confiance. Carnero fit le voyage heureusement. On apprend son retour dans le Journal de l'Auteur (47), sans aucune explication sur le succès de son entreprise. Mais, par quelque motif que Beaulieu nous ait dérobé d'autres éclaircissemens, il paroit qu'il en avoit été satisfait, puisque ses liaisons ne cesserent point avec Carnero; & l'on peut regarder cet événement comme l'origine du premier établissement des François à Surate.

Origine de l'établissement des François à Surate.

Beaulieu prend le parti de quitter Achem.

Depuis près de six mois que Beaulieu sollicitoit la permission du Commerce, il voyoit ses espérances retardées de jour en jour par de si foibles prétextes, qu'ayant entendu vanter *Queda* & *Lancahui* (48), comme deux lieux

(45) *Ibid.* page 65.
(46) *Ibidem.*
(47) *Ibid.* page 90.
(48) Ou *Pulo-Lada.*

Beaulieu. 1621.

où le poivre n'étoit pas moins abondant qu'à Sumatra, il prit enfin la résolution d'abandonner secretement le Port d'Achem, & de prendre cette route. Son dessein étoit de passer d'abord par Tikou, & d'y traiter, s'il étoit possible, indépendamment des Lettres du Roi; ou d'arrêter les embarquemens qui sortiroient de ce Port, d'en prendre le poivre, & de le payer au prix commun. C'étoit non-seulement une vengeance, mais un juste dédommagement qu'il croyoit se devoir, pour tant de frais inutiles, & pour le tems qu'il avoit perdu. Cependant il avoue que par des ressorts secrets, il avoit chargé dans la Rade d'Achem environ sept cens bahars de poivre.

Sa route vers Lancahui.

Il en partit le Samedi 24 de Juillet (49), après avoir laissé, entre les mains d'un ami, une Lettre pour son Vice-Amiral, s'il arrivoit après lui dans ce Port. Le lendemain, il se vit dégagé des Isles de *Gomispoda* & de *Puloway*, qui barrent la Rade d'Achem au Nord. Avec les vents de Sud-Ouest, qui régnent dans cette saison, il se promettoit de doubler la pointe d'Achem en gouvernant à l'Ouest Nord-Ouest, pour suivre la route de Tikou. Mais les Courans & les marées lui furent si contraires, qu'il fut obligé de prendre le large, vers Lancahui. Cette Isle, où le prix commun du poivre n'étoit que de seize piastres, & la faveur du Roi de Queda, qui ne lui couta que deux pieces de canon de fer, auroient rempli toutes ses espérances dans une meilleure saison : mais il y avoit alors si peu de poivre, qu'il n'en put charger que vingt bahars : & ne pouvant (50) attendre le mois de Janvier, qui étoit le véritable tems de la récolte, il remit à la voile le 12 d'Octobre.

Description de Lancahui, ou Pulo-Lada.

L'Isle que ses Habitans nomment Lancahui, & ceux d'Achem *Pulo-Lada*, ou l'Isle au poivre (51), contient quinze ou vingt lieues de circuit. Elle est montueuse dans quelques parties, sur-tout du côté de *Pulo-Botton*, qui n'en est éloignée que de cinq lieues à l'Occident. On découvre, dans l'intérieur, une haute montagne, séparée par une étroite vallée qu'on n'apperçoit que du côté du Sud; de sorte qu'à l'Ouest on ne voit qu'un gros pic, qui est double au Sud-Ouest. C'est au pied de cette montagne que le poivre croît en abondance. L'Isle en produiroit beaucoup davantage, s'il y avoit plus d'Habitans pour la cultiver. On n'y comptoit alors qu'environ cent Insulaires; reste de sept ou huit cens, qui avoient été enlevés par des maladies contagieuses. Le terroir est d'ailleurs très-fertile en fruits, en riz, en bestiaux. Beaulieu ajoute, *en toutes sortes de drogues*. On y voit de beaux pâturages, plusieurs rivieres, & quantité de sources d'une excellente eau. Les parties qui ne sont pas cultivées offrent de grands bois, fort épais, particuliérement sur les montagnes, où les arbres sont d'une hauteur admirable, parfaitement droits, & d'une grosseur proportionnée. Du côté du midi, l'Isle est fort coupée par de petits bras de mer, qui forment d'autres petites Isles,

(49) Il place la Rade d'Achem à cinq degrés trente-quatre minutes de latitude du Nord. L'aiguille, dit il, y varie cinq degrés & demi vers le Nord-Ouest. *Ibid.* p. 77.

(50) Il n'en explique pas la raison; mais il fait juger qu'il avoit beaucoup de malades.

(51) Beaulieu s'étend avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude sur la culture du poivre : mais cet article appartient à l'Histoire naturelle. Il place l'Isle de Lancahui, ou Pulo-Lada, à six degrés quinze minutes de latitude du Nord. L'aiguille y varie deux degrés & demi Nord-Ouest.

couvertes de bois. On en découvre une grande au Nord, à la distance d'une lieue; & l'Auteur juge qu'entre deux, le passage est bon, quoiqu'il n'ose l'assurer pour les grands Navires. Il ne manqueroit rien à l'Isle de Lancahui, pour en faire un excellent lieu de rafraichissement, si les pluies qui régnent depuis le commencement de Juillet, jusqu'à la fin d'Octobre, c'est-à-dire, pendant toute la durée des vents d'Ouest, n'y rendoient l'air fort mal sain (52).

Beaulieu. 1621.

Beaulieu se proposoit de retourner à la Rade d'Achem, dans l'espérance d'y recevoir quelque information sur le sort de son Vice-Amiral. En quittant Lancahui, les marées le jetterent vers Pulo-Botton, qu'il reconnut de fort près. Il distingua trois Isles, environnées d'un grand nombre de petites qui ne sont point habitées, mais dans lesquelles on trouve de grands arbres, dont on feroit de très-beaux mâts. Le mouillage est sur par-tout; & la plus grande des trois Isles offre de bonnes eaux (53).

Pulo-Botton.

En approchant de la Rade d'Achem, après avoir employé plus de quinze jours à doubler la pointe, il découvrit un grand Navire, qui venoit sur lui, vent derriere, à toutes voiles, & qu'il reconnut bien-tôt pour un Anglois. Dans le péril dont il se crut menacé, il faisoit déja les préparatifs de défense, lorsqu'à la distance d'un quart de lieue, il vit la Chaloupe de ce Bâtiment, qui se détachoit avec quelques hommes, pour s'avancer vers lui. Elle vint à bord, sans aucune marque de défiance; & le premier qui monta, défiguré par la maladie, se fit reconnoître pour un Officier du Vice-Amiral, nommé du Parc. Beaulieu, dans le premier mouvement de sa joye, voulut savoir sur le champ d'où il venoit, & quel étoit le Navire qui l'avoit amené. Il venoit de Bantam. Le Navire étoit Anglois, du port d'environ six cens tonneaux, & monté de trente deux pieces de canon.

Rencontre de du Parc, Officier du Vice-Amiral.

Mais du Parc lui apportoit des nouvelles plus importantes. Il lui apprit d'abord que Gravé, son Vice-Amiral, étoit dans le Vaisseau Anglois, presque mourant de chagrin, de maladie & de fatigue; & qu'il avoit passé par Achem, où ne trouvant aucun Vaisseau François, il s'étoit déterminé à rentrer dans celui qui l'avoit apporté, pour retourner à Jacatra.

Avantures du Vice-Amiral.

Alors l'impatiente curiosité de Beaulieu s'étant tournée sur le Vaisseau de Gravé, du Parc lui raconta que depuis leur séparation, ce malheureux Bâtiment n'avoit éprouvé que des disgraces. Il étoit entré dans le détroit de la Sonde, où le vent l'avoit jetté sur la Côte de Sumatra, vingt lieues au-dessous du Port de Tikou. Les maladies, qui avoient emporté une partie de son Equipage, s'étoient si peu relâchées, qu'il ne lui restoit que cinq ou six hommes sains, lorsqu'il avoit rencontré successivement plusieurs Navires Hollandois, qui l'avoient traité avec la derniere rigueur. Ils avoient pillé la Chambre du Vice-Amiral, insulté ses Malades, & consumé ses meilleures provisions. Cependant un de leurs chefs, ayant feint de consulter sa commission, lui avoit confessé qu'elle ne portoit pas de prendre les Vaisseaux François, & lui avoit laissé la liberté de continuer sa route, après lui avoir fait promettre d'oublier ce qui s'étoit passé (54). A cette condition, il l'avoit

Il est maltraité des Hollandois.

(52) *Ibid.* page 81.
(53) Page 84.

(54) Beaulieu ajoûte *qu'il lui en fit signer quelque chose*, page 87.

Beaulieu. 1621.

assisté de quelques hommes, qui lui avoient fait payer cherement leur secours, & qui l'avoient conduit à Jacatra. *Coen*, Général des Hollandois, ne s'étoit pas opposé à son départ pour Bantam ; mais il lui avoit imposé des loix fort dures, qui avoient ruiné ses plus belles espérances de commerce, & qui l'avoient obligé, en quittant ce Port, de protester de tous dommages contre la Nation Hollandoise. Quelque-tems après, dans une nuit fort obscure, une Barque, qui s'approcha de l'arriere du Navire, y mit le feu, avec des circonstances qui firent connoître assez clairement d'où venoit cette trahison ; & les soupçons se changerent en certitude lorsque les Hollandois, empêchant Gravé de sauver ses marchandises, se saisirent non-seulement du poivre, qu'ils transporterent dans leurs Magasins ; mais encore de toute l'artillerie & des débris mêmes du Navire, qu'ils vendirent au son du tambour. Gravé, réduit au désespoir, leur demanda du moins quelque secours pour se rendre au Port d'Achem avec quinze ou seize hommes qui lui restoient, dans l'espoir d'y trouver encore Beaulieu. *Limoney*, Commis de la Compagnie de Saint-Malo à Bantam, avoit acheté sa Patache, & se voyant fermer aussi toutes les voyes du Commerce, prit la résolution de partir avec lui ; c'est-à-dire, Gravé & Limoney dans la Patache ; & les quinze ou seize autres François dans une de ces Barques du Pays, qui se nomment *Pares*, sous la conduite du Capitaine du Buc. La Barque, qui étoit arrivée au Port d'Achem dès la fin du mois d'Août, avoit été arrêtée par l'ordre du Roi, avec tout ce qu'elle portoit d'hommes, & la valeur de deux mille cinq cens piastres qu'ils avoient sauvés en musc, en pierreries, en bezoard & autres marchandises. La Patache n'étoit entrée dans ce Port que depuis quatre ou cinq jours. Gravé, qui étoit dangereusement malade, n'y trouvant pas Beaulieu, & voyant les restes de son Equipage & de ses effets entre les mains du Roi d'Achem, n'avoit pû soutenir cette derniere disgrace. Il avoit profité de l'occasion du Vaisseau Anglois, pour quitter un Pays dans lequel il n'avoit essuyé que des infortunes (55).

Son vaisseau est brûlé par les Hollandois.

Comment il se rend à Achem.

Beaulieu, consterné de ce récit, se hâta de faire apporter le Vice-Amiral à bord. Il reçut de sa bouche, en présence de plusieurs témoins, la confirmation de ce qu'il venoit d'entendre. Quelques jours après, le malheureux Gravé mourut entre ses bras, de chagrin autant que de maladie (56).

Il meurt de chagrin.

Un juste ressentiment porta Beaulieu à mouiller dans la Rade, au milieu de cinq vaisseaux Mores ; résolu, si le Roi faisoit difficulté de lui rendre ses gens, d'employer la force pour enlever quelques-uns de ces bâtimens. A peine avoit-il jetté l'ancre, que plusieurs Officiers d'Achem venant à bord, lui dirent que le Roi se réjouissoit de son retour, & le prioit de satisfaire promptement l'impatience qu'il avoit de le voir. Beaulieu répondit avec fierté, qu'il se garderoit bien de prendre la même confiance à l'amitié d'un Prince qui avoit arrêté ses gens comme des voleurs, & qui s'étoit saisi de quelques misérables restes de leur Navire brûlé. Il ajouta que c'étoit reconnoître fort mal les offres de service qu'il avoit reçûes de la Nation Françoise, & les présens d'un grand Roi. Tous les Officiers l'assurerent aussi-tôt que le Roi regrétoit beaucoup d'avoir été trompé par de faux rapports, sur lesquels il s'étoit persuadé mal-à-propos que ses

Beaulieu demande des satisfactions au Roi d'Achem.

(55) *Ibidem.* pages 87, 88, 89.

(56) *Ibid.* page 90.

ses Prisonniers étoient des Portugais qui avoient ravagé ses Côtes: que les ayant reconnus pour des François, il leur avoit rendu la liberté: qu'à la vérité, il ne leur avoit pas permis de partir avec les Hollandois & les Anglois, parce qu'ayant remarqué dans ces deux Nations une jalousie dont il s'étoit défié, il n'avoit pas voulu livrer les sujets du Roi de France, avec lequel il avoit fait amitié, entre les mains de ses mortels ennemis; mais qu'il s'étoit proposé de les remettre au premier Capitaine François qui arriveroit dans sa Rade (57). Cette apologie étoit imparfaite. Le Roi d'Achem avoit rendu la liberté aux Prisonniers, mais il ne leur avoit pas restitué leurs marchandises. D'ailleurs, des François étoient aisés à distinguer des Portugais; & s'il avoit crû pouvoir s'y méprendre, il auroit dû consulter les Hollandois & les Anglois, qui les connoissoient parfaitement. Les Officiers répondirent à ces objections, que la restitution des marchandises se feroit à Beaulieu, & qu'à l'égard des Prisonniers, il pouvoit s'assurer qu'ils étoient libres. Cette protestation même n'étant pas capable de le satisfaire, il continua de répondre qu'il ne s'y fieroit point, si ce Prince ne commençoit par lui renvoyer tous ses gens. Alors les Officiers lui offrirent de rester tous à bord, pour servir d'otages. Il ne pût lui rester aucun doute de leur sincérité; mais prenant excuse de son devoir, qui ne lui permettoit pas de traiter avec le Roi comme avec un ennemi, lorsque sa commission étoit tout-à-fait opposée, il répéta qu'aussi-tôt que ses gens seroient à bord, il iroit recevoir volontiers les ordres de Sa Majesté.

Tous les François du Vice-Amiral lui sont rendus.

Les Officiers retournerent à la Cour avec cette réponse. Dès le même jour, Limoney & quelques autres François eurent la liberté de se rendre sur le Vaisseau. Ils y apporterent de nouvelles assurances des bonnes intentions du Roi, & Beaulieu ne balança plus à descendre. Tous ses gens lui furent rendus; mais il trouva tant de difficulté à faire restituer leurs marchandises, sous prétexte qu'étant arrivés après la perte de leur bâtiment, tous leurs biens devoient être confisqués au profit du Roi, qu'il reprit ses projets de vangeance. La seule difficulté consistoit à ne laisser aucun François dans Achem. Il pressa Limoney, qui avoit commencé quelques affaires pour sa Compagnie, de vendre sa patache, & de se délivrer de ses engagemens. Cependant une faveur inespérée qu'il reçut du Roi, le fit passer à d'autres résolutions. Ce Prince lui accorda la permission de se rendre à Tikou, pour achever sa charge de poivre. La saison étoit favorable. Il ne pensa plus qu'à profiter de cette heureuse révolution (58).

Retour de l'Auteur en Europe.

Le succès de son commerce, qui ne le dédommagea pas moins abondamment de ses frais que de ses peines, & les circonstances de son retour (59) jusqu'au Havre de Grace, n'offrent plus rien d'intéressant pour la curiosité ni pour l'instruction. On a joint, à sa relation, un journal de sa route, c'est-à-dire, un état des vents & des variations de l'aiguille, dressé par le Tellier son Pilote. Mais ce qu'on lui doit particulierement, & ce que j'ai crû devoir rejetter à la fin de cet article, pour m'assujettir à la méthode des Anglois jusqu'au moment où je serai libre de m'en former une nouvelle, c'est une Description plus étendue de l'Isle de Sumatra, qu'on ne l'a vûe jusqu'à présent dans toutes les Relations qui regardent cette Isle.

(57) *Ibid.* page 97. (58) *Ibid.* page 94. (59) Il arriva le 1 de Décembre 1622.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE SUMATRA.

SUMATRA (60), Isle plus grande que l'Angleterre & l'Ecosse, s'étend depuis la pointe d'Achem, à cinq dégrés & demi de latitude du Nord, jusqu'au détroit de la Sonde, vers cinq dégrés & demi du Sud, ce qui fait environ trois cent lieues Françoises pour sa longueur. Elle est un peu plus large du côté du Sud que de celui du Nord; & Beaulieu lui donne, l'un portant l'autre, soixante-douze lieues dans cette dimension. L'intérieur du pays est rempli de hautes montagnes; mais proche de la mer, la plus grande partie de l'Isle est basse, & ne manque ni de bons paturages, ni d'excellentes terres pour le riz & pour tous les fruits des Indes. Elle est arrosée de plusieurs belles rivieres, entre lesquelles on distingue par leur grandeur, celles de *Cinquel*, de *Barros*, de *Daya*, d'*Achem*, de *Pedir*, d'*Iambi*, & d'*Andripoura*. Les petites sont en si grand nombre, qu'elles rendent la terre continuellement humide, &, dans quelques endroits, fort marécageuse; indépendamment des pluies, qui commencent régulierement au mois de Juin, & qui ne finissent que dans le cours d'Octobre. L'air est dangereux alors pour les Etrangers, sur-tout dans les parties les plus proches de la ligne, telles que le pays de Tikou & de Passaman. Les Achemois mêmes n'y demeurent pas sans crainte, sur-tout pendant les pluies, qui commencent au mois de Juin & finissent dans le mois d'Octobre. Les vents d'Ouest qui regnent alors sur cette côte, s'y rompent avec de grands tourbillons, & d'horribles tempêtes. Des calmes succedent presque tout d'un coup, pendant lesquels l'air n'étant plus agité, & la terre continuant d'être abreuvée de pluies continuelles, le Soleil attire des vapeurs très-puantes, qui causent des fievres pestilentielles, dont l'effet le plus commun est d'emporter les Etrangers dans l'espace de deux ou trois jours, ou de leur laisser des enflures douloureuses & très-difficiles à guérir (61).

Situation d'Achem.

La Ville d'Achem étant à la pointe du Nord, on y respire un air plus pur & plus tempéré. Elle est située sur une riviere de la grandeur de la Somme, à la distance d'environ une demie lieue du rivage de la Mer, au milieu d'une grande vallée large de six lieues.

Productions de son terroir.

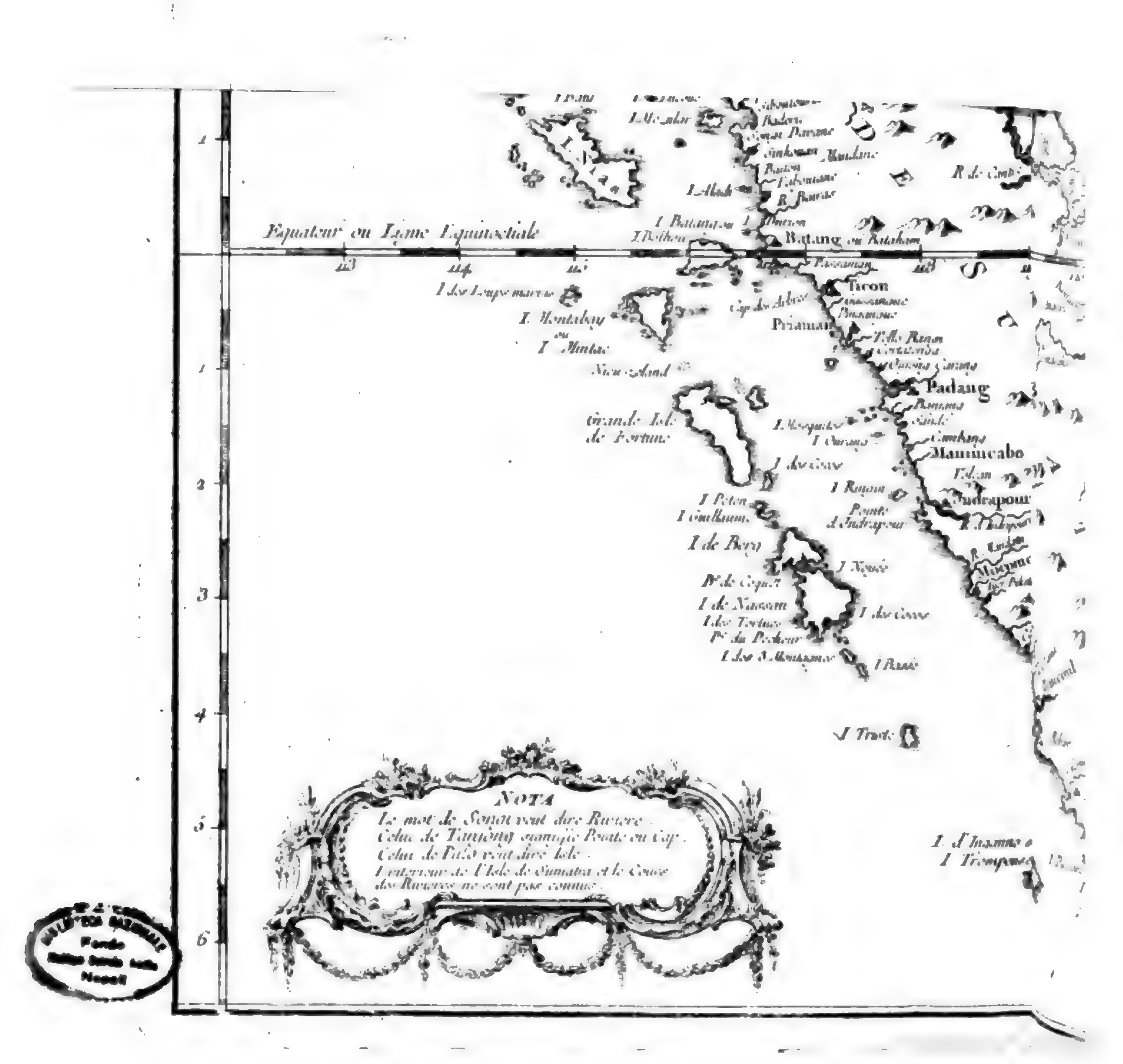
La terre est capable d'y produire toutes sortes de grains & de fruits; mais on n'y seme que du riz, qui est la principale nourriture des Habitans. Quoique les cocotiers y soient les arbres les plus communs, on y trouve, comme dans le reste de l'Isle, tous les arbres fruitiers des Indes; mais peu de légumes & d'herbes potageres. Les paturages, qui sont d'une beauté admirable, nourrissent quantité de bufles, de bœufs & de cabris. Les chevaux y sont en grand nombre, mais de petite taille. Les moutons n'y profitent point. L'abondance des poules & des canards est extraordinaire. On les nourrit avec

(60) Beaulieu, se renfermant dans les bornes d'un Voyageur, laisse aux Savans le soin d'examiner si l'Isle de Sumatra est l'*Ophir* de Salomon, la Taprobane des Anciens, &c.

(61) Page 96.

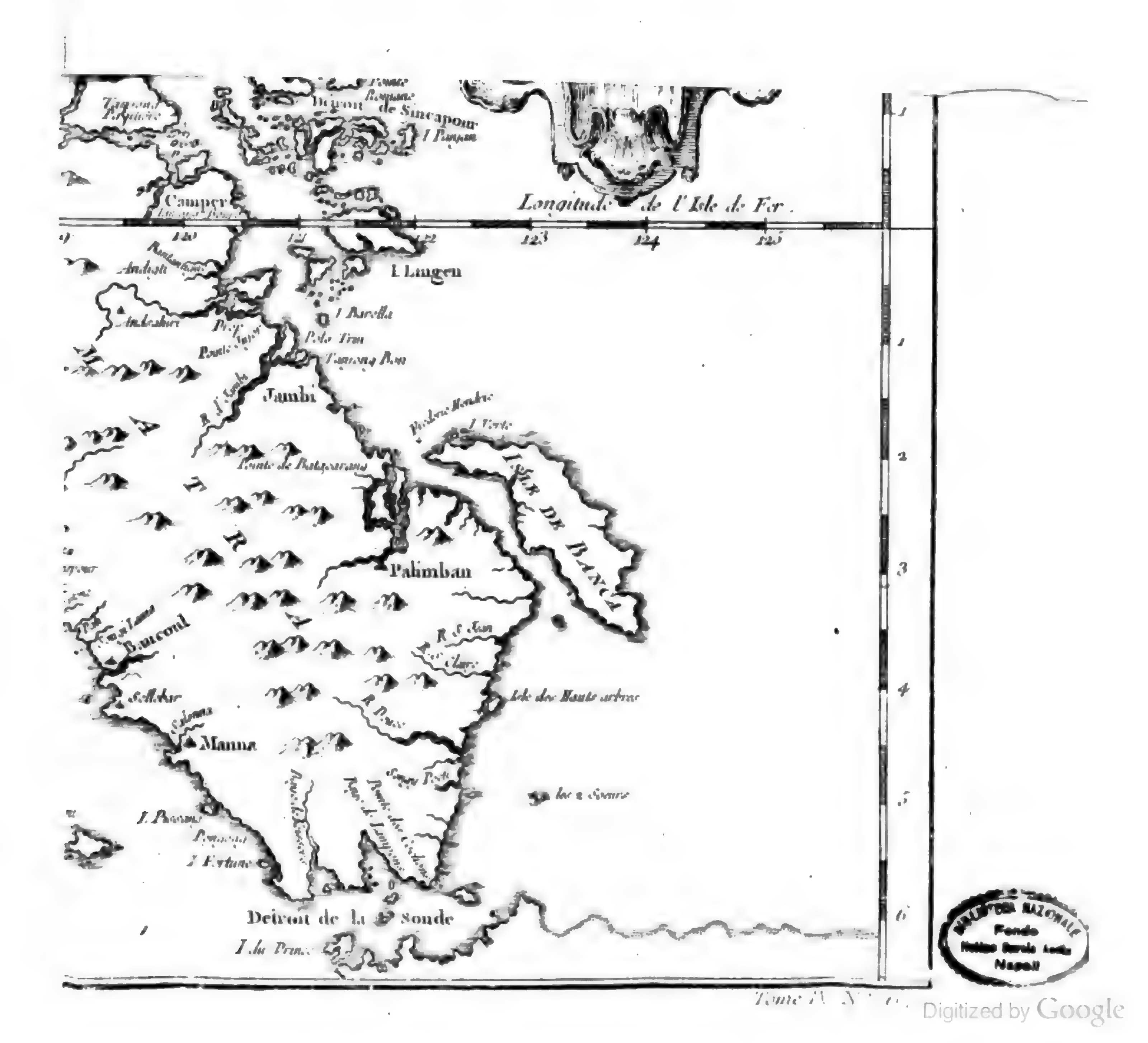
soin, pour en vendre les œufs. Beaulieu parle avec étonnement du nombre des sangliers, qu'il appelle *infini*. Ils se trouvent, dit-il, dans les campagnes, dans les paturages, & jusques dans les haies des maisons (62); mais ils ne sont, ni si grands, ni si furieux qu'en France. Les cerfs & les daims surpassent les nôtres en grandeur. Les lievres & les chevreuils sont rares dans toutes les par-

DESCRIPTION



soin, pour en vendre les œufs. Beaulieu parle avec étonnement du nombre des sangliers, qu'il appelle *infini*. Ils se trouvent, dit-il, dans les campagnes, dans les paturages, & jusques dans les haies des maisons (62); mais ils ne sont, ni si grands, ni si furieux qu'en France. Les cerfs & les daims surpassent les nôtres en grandeur. Les lievres & les chevreuils sont rares dans toutes les par-

Description de l'Isle de Sumatra.



DESCRIPTION

soin, pour en vendre les œufs. Beaulieu parle avec étonnement du nombre des sangliers, qu'il appelle *infini*. Ils se trouvent, dit-il, dans les campagnes, dans les paturages, & jusques dans les haies des maisons (62); mais ils ne sont, ni si grands, ni si furieux qu'en France. Les cerfs & les daims surpassent les nôtres en grandeur. Les lievres & les chevreuils sont rares dans toutes les parties de l'Isle; mais tout autre gibier de chasse y est fort commun. On voit beaucoup d'éléphans sauvages dans les montagnes & dans les bois; des tigres, des rhinoceros, des bufles sauvages, des porc-épis, des civettes, des singes, des couleuvres, & de fort gros lézards. Les rivieres sont assez poissonneuses; mais la plûpart sont infestées de crocodiles (63).

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

Principales Villes du Royaume d'Achem.

Le Roi d'Achem possede la meilleure & la plus grande partie de l'Isle. Le reste est divisé entre cinq ou six Rois, dont toutes les forces réunies n'approchent pas des siennes. A douze lieues d'Achem, au Levant, on trouve sur la côte, *Pedir*, grande Ville & bien peuplée; ensuite, *Pacem* & *Dali*. A la même distance, du côté de l'Ouest, la côte offre Daya, Ville assez considérable; & plus loin, successivement, *Labo*, *Cinquel*, *Barros*, *Bataham*, *Passaman*, *Tikou*, *Priaman* & *Padang*. Dali & Padang bordent, des deux côtés, le Royaume d'Achem. Au Levant, près de la ligne, est le petit Royaume d'*Andigti*; plus loin, celui de *Iambi*, le plus riche après Achem; ensuite, celui de *Palimbam*. A l'Ouest, après Padang, suit le Royaume de *Manimcabo*, puis celui d'*Andripoura*. Le reste de la côte, jusqu'au détroit de la Sonde est désert & couvert de bois; mais la côte du détroit même est, en partie, sous l'obéissance du Roi de Bantam (64). Telle est l'idée que Beaulieu donne du circuit de Sumatra, en confessant que l'intérieur n'est pas connu des Etrangers. Il ajoute que cet espace est peuplé de Malais, au-lieu que l'intérieur ne l'est que des anciens originaires de l'Isle.

Autres Royaumes de l'Isle de Sumatra.

Isles voisines.

La côte Occidentale est bordée d'un grand nombre d'Isles; quelques-unes assez grandes, mais à dix-huit ou vingt lieues de Sumatra; d'autres plus petites, qui n'en sont qu'à trois ou quatre lieues. Elles ne dépendent d'aucun des Royaumes qu'on a nommés. Les Habitans de celles qui ne sont pas désertes, paroissent de la même race que les anciens Originaires de la grande Isle, dont ils ont été chassés apparemment par les Malais. Au Sud, vers le cinquiéme dégré de latitude, est l'Isle d'Enganno, habitée par une espece de Sauvages très-cruels, qui sont nuds, avec une longue chevelure, & qui massacrent sans pitié tous les Etrangers dont ils peuvent se saisir. A trois dégrés & demi, on trouve une Isle déserte, de quatorze ou quinze lieues de longueur, que les Hollandois ont nommée l'Isle de Nassau. Quatre ou cinq lieues au-dessous, vers la ligne équinoxiale, est une autre Isle inhabitée, & longue de sept ou huit lieues. Elle est suivie de celle de *Montabey*, qui n'est qu'à un dégré & demi de la ligne, & qui n'a pas moins de vingt lieues de long. Les Habitans sont vêtus, & font un commerce régulier avec ceux de Tikou, quoiqu'ils n'ayent pas le même langage. Ce fut dans cette Isle que Gravé, Vice-Amiral de Beaulieu, prit terre en arrivant dans cette mer; & de-là vinrent, dit-il, tous ses malheurs (65). Sous la ligne même, on trouve vingt ou vingt-cinq Isles, grandes ou petites, les

Isle d'Enganno.

Isle de Nassau.

Isle de Montabey.

(62) Page 97.
(63) *Ibidem.*
(64) *Ibidem.*
(65) Page 98.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.
Pulo Nyas.

unes habitées, d'autres desertes. Beaulieu se donna le tems d'en observer quelques-unes, entre lesquelles il jetta l'ancre *(66)*. A deux degrés au Nord de la ligne, on rencontre ***Pulo Nyas***, Isle de quinze à seize lieues de longueur, fort peuplée, dont les Habitans reçoivent humainement les Etrangers, & sont en Commerce avec Barros. On trouve d'autres Isles desertes, jusqu'à trois degrés & demi du Nord; quelques-unes entiérement couvertes de Palmiers, où les Habitans des Villes maritimes vont charger leurs Navires de cocos, pour en faire de l'huile.

Idée des Royaumes particuliers de Sumatra.
Andigri.
Iambi.

Revenons, avec l'Auteur, à la description particuliere de Sumatra. Le Royaume d'Andigri porte beaucoup de poivre pour son étendue; mais le grain en est fort petit. L'or est à meilleur marché, dans ce petit Etat, qu'en aucun autre lieu de la dépendance des Malais. Le poivre du Royaume de Iambi est meilleur que celui d'Andigri. Les Anglois & les Hollandois ont des Comptoirs dans cette partie de l'Isle. On est obligé de remonter la riviere d'Iambi, l'espace de cinquante ou soixante lieues, pour arriver à la Capitale, qui est dans une situation mal saine. Il s'y fait un grand Commerce d'or, avec les Habitans de Manimcabo, & même avec les Montagnards originaires de l'Isle. Le Royaume de Palimban est fort abondant en riz & en bestiaux. Tout le Pays que le Roi de Bantam posséde sur la Côte est agréable & fertile; mais il s'y trouve peu de poivre. Andripoura est située sur une riviere assez rapide *(67)*. Outre le Commerce du poivre, qui est de la même qualité que celui d'Iambi, on y trouve de l'or. Le Royaume de Manimcabo, qui suit celui d'Andripoura, s'étend assez loin dans les terres. Il a quelques Rades le long de la mer, entre lesquelles l'Auteur ne nomme que ***Cortatenga***, où l'on voit souvent des Navires Anglois & Hollandois. Ce Royaume a peu de poivre; mais il est riche en or, qui s'y vend en grenaille. Beaulieu le trouva du même titre que celui de France; quoiqu'il y en ait aussi de plus fin *(68)*.

Palimban.
Andripoura.
Manimcabo.
Rade de Cartatenga.

Achem.
Pedir.

Le Royaume d'Achem avoit autrefois quantité de poivre. Mais un de ses Rois ayant observé que ce Commerce faisoit négliger l'agriculture aux Habitans, fit détruire la plus grande partie des poivriers. A six lieues de la Capitale, vers Pedir, s'éleve une haute montagne, en forme de Pic, d'où l'on reçoit quantité de souffre. ***Pulo-Ouay***, une des Isles de la Rade d'Achem, en fournit aussi beaucoup; & c'est de ces deux sources que toute l'Inde le reçoit, pour faire de la poudre. Le territoire de Pedir est si fertile en riz, qu'on l'a nommé le grenier d'Achem. Il n'est pas moins favorablo aux vers à soye, qui fournissent de la matiere aux Manufactures d'Achem, pour fabriquer diverses étoffes, dont le Commerce est considérable dans toutes les parties de l'Isle. Les Habitans de la Côte de Coromandel achetent le reste de la soie crue. Elle n'est pas blanche, comme celle de la Chine; ni si fine & si bien préparée. Mais, quoique jaune & dure, on en fait d'assez beaux taffetas. De ***Pacem*** jusqu'à Deli, on trouve plusieurs cantons assez riches des bienfaits de la nature, pour aider ceux qui sont moins heureuse-

(66) *Ibid.*
(67) A trois degrés & demi de latitude du Sud.
(68) Page 98.

ment partagés. Beaulieu vante, à Deli, une source d'huile *inextinguible* ; c'est-à-dire, qui ne cessant point de brûler, lorsqu'une fois elle est allumée, conserve son ardeur jusqu'au milieu de la mer. Le Roi d'Achem s'en étoit servi, dans un combat contre les Portugais, pour mettre le feu à deux Galions, qui furent entiérement consumés (69). Daya est fertile en riz & très-riche en bestiaux. Cinquel produit beaucoup de camphre, que les Marchands de Surate & de la Côte de Coromandel achetent à grand prix (70). Barros est une fort belle Ville, située sur une grosse riviere, dans une campagne bien cultivée. On y fait beaucoup de benjouin, qui sert de monnoie aux Habitans, & qui est célébre aux Indes sous le nom même de la Ville. Le plus blanc est le plus estimé. On recueille beaucoup de camphre à Barros ; mais celui de Baraham, qui est en plus petite quantité, passe pour le meilleur (71).

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

Huile inextinguible.

Daya.

Cinquel.

Barros.

Passaman, où commencent les poivriers, est situé au pied d'une très-haute montagne, qu'on découvre de trente lieues en mer, lorsque le Ciel est serain. Le poivre y croît parfaitement. Tikou, qui est sept lieues plus loin, en offre encore plus. Priaman est bien peuplé. Sa situation en est plus agréable que celle de Tikou, & l'air plus sain. Les vivres y sont en plus grande abondance : mais le poivre y est moins fertile. Les Habitans sont dédommagés par le Commerce de l'or avec Manimcabo. Padang a peu de poivre ; mais le Commerce de l'or y est considérable ; & sa riviere forme un Port naturel, qui peut recevoir de grands Vaisseaux. Les Hollandois s'étoient établis à Priaman. Beaulieu raconte que peu de tems avant son Voyage, le Roi d'Achem les avoit forcés d'abandonner leur Comptoir.

Passaman.

Tikou.

Priaman.

Padang.

Toutes ces Villes, & les lieux voisins, sont fort bien peuplés jusqu'au pied des montagnes. Les terres y sont réguliérement cultivées. Entre les Habitans Etrangers ou Naturels, il se trouve des personnes riches, qui jouissent heureusement de leur fortune. Mais ils ne doivent leur tranquillité qu'au bonheur de vivre loin d'Achem. Beaulieu parle de la présence du Roi comme d'un *frein terrible*, qui fait autant de malheureux qu'il y a d'Habitans dans sa Capitale. Il ajoute qu'ils méritent leur sort, parce qu'ils sont d'une méchanceté odieuse. C'est dans ses propres termes qu'il faut prendre une juste idée de leur caractere moral (72). Mais rendant aussi justice à leurs bonnes qualités, il leur attribue de l'esprit & de l'éloquence ; de l'exactitude dans leur langage ; une belle main pour l'écriture, dans laquelle ils s'attachent tous à se perfectionner ; une profonde connoissance de l'arithmétique, suivant l'usage des Arabes ; du goût pour la poësie, qu'ils mettent presque toujours en chant ; une propreté dans leurs habits & dans leurs maisons, qu'ils porteroient volontiers jusqu'à la magnificence, si le Roi ne faisoit tomber ses principales vexations sur les personnes riches. Les arts sont en honneur dans la Ville d'Achem. Il s'y trouve d'excellens Forgerons, qui font

Caractere des Habitans d'Achem.

Leurs goûts & leurs arts.

(69) Page 99.

(70) A quinze ou seize piastres le Cati de vingt-huit onces.

(71) Page 99.

(72) Ils sont orgueilleux, envieux, sans foi ne conscience, spécialement à l'égard des Chrétiens. Ils sont traîtres, larrons, & empoisonneurs ; s'estimant bien plus habiles que leurs voisins ; voire même ils estiment toutes les autres Nations brutales à l'égard d'eux. *Ce sont les termes de Beaulieu.*

toutes sortes d'ouvrages de fer; des Charpentiers, qui entendent fort bien la construction des Galeres; des Fondeurs, pour tous les ouvrages de cuivre. On a déja fait remarquer, dans le Journal de Beaulieu, que le Roi entretenoit au Palais trois cens Orfevres, & quantité d'autres Artisans. Depuis le regne de ce Prince, les Achemois passoient pour les meilleurs soldats des Indes. Ils sont extrêmement sobres. Le riz fait leur seule nourriture. Les plus riches y joignent un peu de poisson & quelques herbages. Il faut être grand Seigneur, à Sumatra, pour avoir une poule, rôtie ou bouillie, qui sert pendant tout le jour. Aussi disent-ils que deux mille Chrétiens, dans leur Isle, l'auroient bientôt épuisée de bœufs & de volaille. Ils sont tous Mahométans, & tous feignent beaucoup de zèle pour leur Religion : mais on découvre aisément leur hypocrisie, sur-tout dans l'affection qu'ils font éclater pour leur Roi, à qui, suivant les termes de Beaulieu, *ils desireroient d'avoir mangé le cœur* (73). Ils le redoutent jusqu'au point, que dans la crainte continuelle que leurs voisins ou les témoins de leur conduite n'attirent sur eux sa colere par quelque rapport malin, ils s'efforcent eux-mêmes de les prévenir par de fausses accusations. De-là vient sa cruauté; parce qu'étant obsedé de délateurs, il s'imagine qu'on en veut sans cesse à sa vie, & que tous ses Sujets sont autant de mortels ennemis dont il ne peut trop se défier. Le frere accuse le frere. Un pere est accusé par son fils. Lorsqu'on leur reproche cet excès d'inhumanité, & qu'on les rappelle aux droits de la conscience, ils répondent que Dieu est loin, mais que le Roi est toujours proche (74).

Leur Religion & leur hypocrisie.

Loix & Justice.

La pluralité des femmes est établie à Sumatra, comme dans tous les Pays Mahométans, & les loix du mariage y sont les mêmes. Les grandes usures & les prêts sur gage y sont rigoureusement défendus. Tandis qu'à Bantam on prend par mois jusqu'à cinq pour cent, le plus gros intérêt n'est ici que de douze par an. On y porte là rigueur fort loin pour les dettes. A l'expiration du terme, le débiteur est appellé en Justice, où le créancier prouve ses droits. Le délai qu'on accorde, pour payer, est ordinairement très-court. Si l'ordre du Juge n'est pas exécuté au jour prescrit, on arrête le débiteur, qui est condamné à satisfaire sur le champ; & si le pouvoir ou la volonté lui manque, on lui attache les mains derriere le dos avec un *Rattan*. On le laisse libre dans cet état; mais il est défendu sous peine de la vie de lui délier les mains; & chaque jour, il doit se présenter au Juge, pendant la séance. Enfin, s'il se laisse déclarer insolvable, il est abandonné au créancier, dont il devient l'esclave jusqu'à la fin du payement. Ce Tribunal, qui est celui de la Justice civile, se tient chaque jour au matin, à l'exception du Vendredi, proche de la principale Mosquée. Celui de la Justice criminelle, qui regarde les meurtres, les larcins, &c, se tient dans un autre lieu. Ce sont les plus riches Orancaies, qui président alternativement à l'un & à l'autre.

Respect singulier pour la Justice.

Beaulieu parle, avec admiration, du respect que les Achemois ont pour la Justice. Un criminel, arrêté par une femme ou par un enfant, n'ose prendre la fuite, & demeure immobile. Il se laisse conduire avec la même

(73) *Ibid.* page 100.

(74) *Ibidem.*

docilité devant le Juge, qui le fait punir sur le champ. Le châtiment ordinaire, pour les fautes communes, est la bastonade. Après l'exécution, chacun s'en retourne tranquillement, sans qu'on puisse distinguer le coupable entre les accusateurs; c'est-à-dire, qu'on n'entend d'une part aucune plainte, ni de l'autre aucun reproche. Un jour que les affaires de Beaulieu l'avoient conduit au Tribunal, & qu'il y avoit été reçu fort civilement par le Juge, il fut témoin de plusieurs causes; entr'autres, de celle d'un homme qui avoit eu la curiosité de voir la femme de son voisin par dessus une haye, tandis qu'elle étoit à se laver. Cette femme en avoit fait des plaintes à son mari, qui s'étant saisi du coupable l'amenoit lui-même en Justice, où il fut condamné à recevoir sur les épaules trente coups de Rattan. Aussi-tôt il fut conduit hors de la salle par l'Exécuteur, qui commençoit à lever le bras. Mais entrant alors en capitulation pour éviter le supplice, il proposa six *Mazes*. L'Exécuteur en demanda quarante; & le voyant incertain, il lui donna un coup si rude, que le marché fut bien-tôt conclu à vingt Mazes. La sentence n'en fut pas moins exécutée, mais avec tant de douceur que le Rattan ne faisoit que toucher aux habits. Cette capitulation s'étoit faite à la vûe du Juge & de ses Assesseurs, qui ne s'y étoient pas opposés; & le coupable, demeurant libre après l'exécution, se mêla tranquillement parmi les Spectateurs, pour entendre le jugement de quelques autres causes. Beaulieu apprit, de son Interpréte, que c'étoit l'usage commun; mais que celui qui avoit payé les vingt Mazes étoit sans doute un homme riche, & que ceux qui l'étoient moins aimoient mieux subir la punition que de s'en exempter à prix d'argent (75). Le Roi ne laissant gueres passer de jour sans quelque exécution sanglante, telles que de faire couper le nez, crever les yeux, châtrer, couper les pieds, les poings, ou les oreilles, les Exécuteurs demandoient au coupable combien il vouloit donner pour être châtré proprement, pour avoir le nez ou le poing coupé d'un seul coup; ou, si la sentence étoit capitale, pour recevoir la mort sans languir. Le marché se concluoit à la vûe des Spectateurs, & la somme étoit payée sur le champ. Celui qui manquoit d'argent, ou qui le préféroit à sa sureté, s'exposoit à se voir couper le nez si haut, que le cerveau demeuroit à découvert, à se voir hacher le pied de deux ou trois coups, à perdre une partie de la joue avec l'oreille. Mais Beaulieu admire qu'à l'âge même de cinquante ou soixante ans, toutes ces mutilations soient rarement mortelles; quoiqu'on n'y apporte point d'autre reméde que de mettre promptement les parties mutilées dans la riviere, d'arrêter le sang & de bander la plaie (76). Il ne reste d'ailleurs aucune tache aux coupables, qui ont subi cette rigoureuse justice. Ils seroient en droit de tuer impunément ceux qui leur feroient le moindre reproche. » Tout homme, disent les Achemois, est sujet à faillir; & le châtiment » expie sa faute.

Description de l'Isle de Sumatra.

Exemple dont Beaulieu fut témoin.

Le Chef de la Religion, qui porte le titre de Cadi dans le Royaume d'Achem, juge de toutes les affaires qui concernent les mœurs & le culte établi. Le Sabandar préside à celles du commerce. Quatre *Merignes*, ou chefs de patrouille, veillent nuit & jour à la sureté publique. Chaque Orancaie participe

Autres Officiers du Royaume d'Achem.

(75) Page 101.

(76) Page 102.

à l'administration, dans un canton qu'il gouverne; & cette distribution d'autorité sert beaucoup à l'entretien de l'ordre. Elle n'expose jamais celle du Roi, parce que dans la petite étendue de chaque gouvernement, les Orancaies n'ont point assez de forces pour se rendre redoutables, & qu'ils servent entr'eux comme d'espions pour s'observer. Quelques-uns des principaux résident près de la Capitale, & commandent une espece de Guet, composé de deux cens chevaux, qui roule toutes les nuits dans la campagne & sur les côtes voisines.

Gardes du Palais.

La Garde Royale est de trois mille hommes, qui ne sortent presque jamais des premieres cours du Château, & qui ont entr'eux leur bazar, c'est-à-dire leur marché, dans lequel ils font un commerce continuel de leurs ouvrages, qu'ils échangent avec les Marchands du dehors contre toutes sortes de provisions. Les Eunuques, au nombre de cinq cens, forment une Garde plus intérieure, dans l'enceinte où nul homme n'a la liberté de pénétrer. C'est proprement le Palais, qui n'est habité que par le Roi & par ses femmes. L'Asie a peu de serrails aussi-bien peuplés. Dans une multitude infinie de femmes & de concubines, on comptoit alors vingt filles de Rois, entre lesquelles étoit la Reine de Peta, que le Roi d'Achem avoit enlevée. Cependant il n'avoit qu'un fils, âgé de dix-huit ans, & plus cruel encore que lui.

Femmes & concubines.

Politique du Roi d'Achem.

Outre ces deux Gardes, il avoit, dans diverses parties du Château, environ quinze cens Esclaves, la plûpart Etrangers, qui ne sortoient pas plus que les femmes, & qui n'avoient aucune communication au-dehors. Il les faisoit exercer au maniment des armes, sur-tout à tirer de l'arquebuse; & Beaulieu raconte qu'il les employoit à ses vengeances secretes. Mais rien ne le rendoit si terrible, & n'assuroit mieux son pouvoir, que l'obligation qu'il avoit imposée à tous les Orancaies qui résidoient dans Achem & dans les lieux voisins, de se rendre alternativement au Château, tous les trois jours, & d'y passer vingt-quatre heures, pour lui former une autre espece de Garde. Elle méritoit peu ce nom, puisqu'ils étoient obligés de laisser leurs armes à la premiere porte, & de demeurer enfermés dans une Cour, où ils n'avoient pas d'autre retraite que de petites cabanes, qui les mettoient à couvert pendant la nuit. Mais sous un faux prétexte d'honneur & de confiance, il avoit continuellement en son pouvoir le tiers de ceux qu'il croyoit capables de lui nuire (77).

Description du Château.

Le Château Royal d'Achem a plus d'une demie lieue de circuit. Sa figure est ovale. Quoiqu'il n'ait aucune fortification réguliere, il est assez bien défendu par un fossé de vingt-cinq ou trente pieds de profondeur, & d'autant de largeur; d'autant plus difficile d'ailleurs à passer, que ses bords sont tout à-la-fois couverts de broussailles & fort escarpés. La terre, qu'on a jettée du côté du Château, forme un assez haut parapet, qui sert de mur, & sur la crête duquel on a planté des bambous, qui forment une barriere impénétrable. Cette espece de roseau Indien a la dureté du bois, & croît aussi haut que le frêne. Il est défendu, sous peine de la vie, d'en couper les moindres branches; & Beaulieu rapporte qu'un des Seigneurs que le Roi d'Achem avoit employés à l'Ambassade de Hollande, ayant oublié cette défense à son retour, fut égorgé sur le champ pour en avoir arraché un petit rameau (78). Le Château n'a d'ailleurs ni flancs ni bastions. Quelques grands boulevards, qu'on a commencés

(77) Page 103.

(78) Page 104.

au

au Nord, du côté de la mosquée, sont demeurés imparfaits. Les portes n'ont pas de pont-levis, ni même de fossé. C'est un terre-plain, sur lequel on a bâti une muraille de pierre, haute de dix ou douze pieds, pour soutenir une terrasse qui regne au-dessus de la porte, & qui n'a pour défense que deux beaux canons de bronze. La porte même n'est qu'une barriere de bois assez forte, qui se ferme avec des verroux & deux grandes barres de fer. Au travers du Château passe une petite riviere, qui descend des montagnes, & dont l'eau est excellente. On a formé, le long des bords, quantité de dégrés, par lesquels on peut descendre jusqu'au fond pour s'y laver ou s'y rafraichir. Avant que de parvenir à l'appartement du Roi, il faut passer quatre portes, de la derniere desquelles on a tiré un mur de brique fort épais, qui soutient une terrasse d'environ cinquante pas de largeur. La vûe de plusieurs petites pieces de fonte, que Beaulieu remarqua sur cette grande terrasse, lui fit juger que c'étoit l'arsenal. Elle fait partie de l'enceinte d'une très-grande cour, qui est vis-à-vis l'appartement, & dans laquelle on rangeroit quatre mille hommes en bataille. Beaulieu y vit un jour trois cens Elephans (79) : les deux autres côtés sont fermés par quatre grands pavillons, & par un boulevard qui commande la terrasse. C'est tout ce que le même Voyageur recueillit alors de ses propres observations, parce qu'avec toute la faveur qu'il s'étoit procurée, il n'eut jamais la liberté de pénétrer plus loin. Mais, d'un grand nombre de relations Angloises & Hollandoises, qui regardent l'Isle de Sumatra, on n'en connoît pas une où le Château Royal d'Achem soit décrit avec tant d'étendue.

Description de l'Isle de Sumatra.

A l'égard de la Ville, Beaulieu n'en donne pas une idée fort distinguée, lorsqu'il la compare aux villages de Normandie (80). Cependant il faut supposer que cette comparaison ne tombe que sur sa foiblesse, parce qu'elle est sans fortifications & sans murs; ou sur la qualité de ses maisons, dont la plûpart ont peu d'apparence. Une Ville qu'il représente assez peuplée pour fournir, d'elle-même & *de quelques lieux adjacens*, quarante mille hommes en état de porter les armes (81), ne peut être absolument méprisable. *Graaf* en jugeoit plus favorablement, lorsqu'il en a fait la Description suivante.

Description de la Ville d'Achem.

» Elle est située, dit-il, dans la partie Septentrionale de l'Isle (82), sur un » terrain uni, éloignée d'environ trois milles d'une montagne d'où coule une » riviere, qui fait un coude pour entrer dans la Ville, & qui la sépare en » deux; après quoi, elle se décharge dans la mer par trois embouchures. La » plus grande & la plus belle partie d'Achem est du côté du Nord-Ouest. Pres- » que toutes les maisons y sont de joncs & de bambous. Il y en a peu qui » soient de pierre; mais elles sont toutes sur des piliers de bambou, élevés » de quatre, cinq, ou même six pieds au-dessus de terre, parce que les gran- » des marées & la riviere inondent la Ville presque tous les ans; de sorte qu'on » se sert de bateaux pour aller d'une maison à l'autre. Son circuit est d'en- » viron deux milles. Elle n'a ni bastions, ni murailles. On voit, aux environs, » un reste de fortifications ruinées, & quelques pieces de beau canon de fonte, » sans affuts & couchées sur le sable. Achem a deux grandes places, qui ser-

(79) *Ibidem.*
(80) Page 103.
(81) Page 104.

(82) A cinq degrés trente minutes de latitude du Nord, & cent seize degrés de longitude.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

» vent de marchés; l'une au milieu de la Ville, l'autre à l'extrémité supérieure. » C'est là que sont rassemblés les Marchands, tant Mahométans qu'Idolâtres, » fort bien pourvûs de toutes sortes de marchandises. On y voit, dans les di- » vers quartiers, quantité de pagodes pour les Idolâtres, & de mosquées pour » les Mores. Le Palais Royal est grand, & bâti presqu'entierement de pierre. » Il a de fort beaux appartemens, des jardins ornés de belles pyramides, di- » vers tombeaux des Rois, des canaux, & un grand édifice pour les femmes, » qu'on fait monter au nombre de sept ou huit cens, & qui sont gardées par » des Eunuques (83).

Ses avenues lui tiennent lieu de fortifications.

Mais,, si la Ville & le Château d'Achem sont mal fortifiés, les avenues en sont si difficiles, qu'elles leur servent naturellement de défense. Le pays est coupé de rivieres vaseuses, de marais fort humides, d'arbres & d'épaisses broussailles. A l'entrée de la riviere, qui est très-dangereuse, s'éleve un Fort de pierre, composé d'un gros bastion rond, dont l'artillerie bat à fleur d'eau, avec deux courtines qui font face des deux côtés, & qui sont jointes par une terrasse de gazon où est la porte. Il n'a point de fossé du côté de la terre. Les murs du bastion & ceux des courtines ont dix-huit pieds d'épaisseur, & vingt de hauteur. L'ouvrage en est excellent. Devant le bastion, le Roi s'est fait bâtir une maison de campagne, accompagnée de plusieurs viviers & de belles allées. Tout cet espace est ceint d'une tranchée, relevée de gazons à dix ou douze pieds de hauteur, où trois mille hommes peuvent aisément se retirer; & devant cette tranchée, on a construit un autre petit Fort, entouré d'un fossé, & couvert de broussailles, dans lequel il y a quelques bonnes pieces d'artillerie. Les marécages voisins & quantité de tranchées dispersées, ne servent pas moins à le défendre; sans compter une espece d'arbres nommés *Nippiers*, qui bouchent les passages, dans un pays si fangeux que les sangliers ont peine à s'en dégager.

Fort à l'entrée de la Riviere.

Au Levant, le long du rivage de la mer aussi loin que la vallée s'étend vers *Pedir*, on rencontre, d'une portée de mousquet à l'autre, de petits forts de gazon, environnés de broussailles, & munis de deux ou trois pieces de canon, si couverts, qu'on ne les appercevroit pas si l'on n'étoit averti. Il ne s'y fait aucune garde pendant le jour; mais, chaque nuit, le Guet de Cavalerie dont on a parlé fait une ronde aux environs. C'est le côté par lequel on redoute le plus les descentes; soit, parce qu'il est vers Malaca, ou parce que les Galeres sont ordinairement dans cette partie de la riviere. L'autre côté, c'est-à-dire celui de l'Occident, est moins garni de Forts, quoiqu'il soit naturellement plus ouvert; mais l'accès du rivage est difficile aux barques, si le tems n'est tout-à-fait calme; & cent pas plus loin, on rencontre une tranchée remplie d'eau, profonde & d'environ quarante pas de largeur, qui sortant de la grande riviere, court le long de la mer jusqu'au pied des montagnes. Au de-là, c'est une plaine fort unie, & large d'une lieue, dans laquelle on ne trouve plus de fossés ni de retranchemens jusqu'à la Ville (84).

Forces du Roi d'Achem.

Les principales forces du Roi d'Achem consistent dans ses Galeres, & dans ses Eléphans. Il entretient cent grosses Galeres, dans les Ports d'Achem, de

(83) Voyage de Nicolas Graaf, pages 22 & 23.

(84) Beaulieu, pages 105 & précédentes.

Daya & de Pedir. Beaulieu, qui apporta beaucoup de soin à les observer, les trouva incomparablement plus grandes que celles de l'Europe (85). Elles ont ordinairement trois bonnes pieces de canon; & dans quelques-unes, le coursier est de quarante livres de balle. Les hanches & les épaules sont garnies de plusieurs fauconneaux. On met, sur les plus grosses, sept à huit cens hommes qui entendent parfaitement l'art de ramer.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

Galeres Achemoises.

Les Eléphans du Roi d'Achem sont toujours au nombre de neuf cens, dont on exerce la plûpart au bruit des mousquetades & à la vûe du feu. Ils sont si bien instruits, qu'en entrant dans le Château, ils font la *sombaie*, ou le salut devant l'appartement du Roi, en pliant les genoux, & levant trois fois la trompe. On rend tant d'honneur à ceux qui passent pour les plus courageux & les mieux instruits, qu'on fait porter devant eux des *quitasols* (86), distinction réservée d'ailleurs pour la personne du Roi. Le peuple s'arrête, lorsqu'ils passent dans une rue, & quelqu'un marche devant eux avec un instrument de

(85) Il en compte un tiers de cette grandeur. Ses observations méritent d'être rassemblées dans une Note. » J'ai vû, dit-il, » la quille d'une, qui n'étoit que moyenne, » & qui avoit six vingt pieds de long, tout » d'une piece. Les Achemois travaillent fort » bien à faire ces galeres, & ce sont de beaux » bâtimens; mais elles sont pesantes, trop » larges & trop hautes. Outre cela, elles ont » les *rastelters* très-petits & foibles en com» paraison des membres. Aussi leurs rames ne » sont si longues, ni si pesantes; n'étant que » des perches au bout desquelles il y a un » morceau de plomb, enté assez à propos » & bien ouvragé. Ils ne mettent que deux » hommes sur chaque rame : encore sont-ils » debout. Leurs voiles ne sont pas artimo» nieres, mais taillées comme celles des Na» vires, c'est-à-dire quarrées. Les bordages, » ou planches, ont six pouces d'épais; de » sorte qu'étant si lourdes, il paroit qu'une » galere chrétienne en battroit dix. *Page 6.*

» Ils conservent avec soin ces galeres; car » il y va de leur vie, ou bien en faire prom» ptement une neuve de la même façon. » Pour éviter cela, dès qu'elles sont reve» nues dans la riviere, on nettoye leur » *fouille*, ou place, en sorte qu'il n'y de» meure aucune vase ni ordure; puis, par le » travers, ils mettent de grosses pieces de » bois, éloignées de dix en dix pieds, & » également alignées, afin que la galere soit » portée également dessus, de peur qu'elle » ne se courbe. Ces sommiers sont élevés » du fond de la fosse plus de dix pieds. La » mer croissant, les Eléphans halent la ga» lere sur les sommiers; de sorte qu'on peut » aller dessous par tout. Lors, on la visite, » & recalfate s'il en est besoin. Puis ils fer» ment la fouille avec force gazons, pierres » & planches du côté de la riviere, & la » remplissent d'eau jusqu'au niveau des som» miers; tellement que la galere n'est qu'à la » superficie de l'eau, sans y tremper, n'en » ayant que la fraîcheur : cela se fait afin que » les vers de mer ne la rongent, ou que si » elle en a été entachée durant le voyage, » ils meurent étant hors de leur élement. La » fouille étant pleine & bien fermée, ayant » au préalable ôté les voiles, antennes & » cordages, & ne restant que les mâts, ils » les garnissent & couvrent soigneusement » de feuilles de palmier, en sorte que la pluie » ne les peut aucunement mouiller, ni le so» leil après les pourrir. Pour cet effet, ils » font un grand toit, qui couvre entiére» ment la galere. Après cela ils mettent la » hauteur de quatre ou cinq pieds d'eau de» dans, pour la tenir fraîchement, & que » le bordage, par la chaleur, ne se fende. » Tout cet ouvrage est achevé en cinq ou » six jours : & ne se peut rien voir de mieux » conservé, ni plutôt prêt; parce que la » fouille étant pleine d'eau, il n'est besoin » d'aucun calfat; les agrets sont tout proche, » & le toît en moins de rien est levé; l'eau » qui est dans la galere étant vuidée aug» mente celle de la fouille, qui fait flotter » les sommiers, que l'on retire très-aisé» ment; & la fouille débouchée tout-à-coup, » l'eau s'écoulant dans la riviere, entraîne » avec soi la galere. *Ibid.* p. 107.

(86) Espece de Parasol.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

cuivre, dont le son avertit toute la Ville du respect qu'on leur doit (87).

Les frais de la Guerre sont peu considérables pour le Roi d'Achem. Tous ses Sujets sont obligés de marcher au premier ordre, & de porter des vivres pour trois mois. Il ne leur fournit que des armes. Si la campagne dure plus longtems, il nourrit son armée de riz. Au retour, les armes rentrent dans ses magasins, qui sont remplis d'arquebuses, mais courtes & mal montées, & de toutes sortes d'armes ou d'instrumens militaires. Quelques Voyageurs lui donnent cinq mille pieces de canons. Beaulieu en accorde deux mille, pourvû que dans ce nombre on compte les *fauconneaux*, les *espoirs*, les *Pierriers*, & ce qu'il nomme les autres pieces à boetes. Mais il n'est certain, dit-il, que de douze cens bonnes pieces, dont huit cens peuvent passer pour de grosses pieces (88).

Revenus du Roi d'Achem.

Les revenus de la Couronne d'Achem sont peu connus des Etrangers. Cependant Beaulieu croit pouvoir conclure de ses connoissances, qu'ils sont fort au-dessus de l'opinion commune. Premierement, il n'en coute presque rien au Roi pour la Guerre; la poudre, le plomb, le fer & le riz, sont une dépense fort légere. Pendant la paix, il reçoit beaucoup plus de ses Sujets, en riz, en chair, en poisson, en volaille, huile, sucre, légumes, qu'il ne s'en consomme dans l'intérieur du Palais; & l'excédent est vendu à son profit. Il ne donne que du riz à ceux qui le servent. Son propre Domaine, qu'il fait cultiver par ses Sujets, en rapporte une prodigieuse quantité. Il n'en tire pas moins, des contributions. Tout est déposé dans des magasins, & gardé jusqu'à l'arriere saison, qui en double souvent le prix. Alors, il le vend à ses Sujets; ou, si l'année est abondante, il l'envoye dans les Pays Etrangers, où ses Emissaires l'informent que ce grain manque. Beaulieu parle de quarante Vaisseaux chargés, qu'il avoit envoyés à *Pera*, & qui lui rapporterent une très grande somme. Il a, dans ses paturages, un nombre infini de bestiaux, qu'il fait gar-

(87) Quoiqu'on se soit assez étendu sur les propriétés de ces animaux, dans les Relations d'Afrique & dans celles de Siam, Beaulieu rapporte un exemple de leur intelligence, ou de la perfection de leur instinct, qui ne doit pas être supprimé. Le Roi d'Achem, partant pour le siege de Deli, voulut mener cent Eléphans, qu'il falloit embarquer dans les galeres; mais lorsqu'on les eut conduits sur le rivage, il fut impossible de les y faire entrer. Le Roi, furieux d'apprendre que ses ordres n'eussent pas été suivis, condamna au supplice tous ceux qu'il avoit chargés de l'exécution. Ils s'écrierent qu'ils n'étoient pas coupables, & que les Eléphans avoient refusé d'obéir. Toute l'armée en tiroit un mauvais présage : lorsque le Roi, prenant le parti de se rendre lui-même à la mer, commença par injurier beaucoup les cent animaux, avec de vifs reproches de leur nourriture, & de l'honneur qu'il leur faisoit tous les jours. Ensuite, il fit prendre le plus distingué d'entr'eux, qu'il fit fendre par le milieu du ventre, à la vûe de tous les autres, en les menaçant du même traitement, s'ils ne s'embarquoient à l'heure même : ce qu'ils firent sur le champ; & pendant tout le voyage, il n'y en eut pas un qui fit le rétif. *Ibid.* page 106.

L'Auteur ajoute que ce Prince excelloit à gouverner & à dompter les Eléphans. Il le vit courir, à toute force, debout sur un de ces animaux; appuyé seulement sur le crochet avec lequel on les conduit. » Quant à » moi, ajoute Beaulieu, étant affourché dessus, j'avois bien de la peine à m'y tenir. » C'est une mauvaise monture, pour ceux » qui n'y sont pas accoutumés. L'avant des » épaules est le plus doux : mais, plus arriere, j'aimerois mieux courir dix postes, » que de faire quatre lieues sur un Eléphant » sans chaire ou autre invention. *Ibidem.*

(88) *Ibid.* page 105.

der par ses Esclaves. Ses Eléphans ne lui coutent rien à nourrir; au-lieu de riz, il leur abandonne les troncs des bananiers, qu'il fait couper indifféremment dans les terres de ses Sujets, sous prétexte qu'ils n'ont rien à regretter, parce que de la racine de cette espece d'arbre, il sort une nouvelle tige qui porte du fruit l'année suivante. Ses coqs mêmes ne lui coutent rien. Il les donne à nourrir aux Orancaies, qui en prennent plus de soin que de leurs propres enfans. Ses habits & ceux de ses femmes lui viennent de ses droits sur les Manufactures, & des présens qu'il reçoit de tous les Officiers du Royaume. Pour la construction de ses Palais & autres édifices, il employe ses Esclaves; les uns à tirer la pierre des carrieres; d'autres à bâtir; d'autres à diriger l'ouvrage; & la différence du prix ne consiste que dans une portion de riz, double ou simple.

Cette abondance de biens n'a rien de commun avec les revenus qui entrent dans ses coffres. Il hérite de tous ses Sujets, lorsqu'ils meurent sans enfans mâles. Ceux qui ont des filles peuvent les marier pendant leur vie; mais si le pere meurt avant leur établissement, elles appartiennent au Roi, qui se saisit des plus belles, & qui les entretient dans l'intérieur du Palais. De-là vient la multitude extraordinaire de ses femmes (89).

Il tire un profit immense de la confiscation des biens, qui est le châtiment ordinaire des plus riches coupables. Il s'attribue la succession de tous les Etrangers qui meurent dans ses Etats. Ce n'étoit pas sans peine que les Européens s'étoient fait excepter de cette loi. Quelques Marchands de Surate & de Coromandel étant morts à Achem, pendant le séjour que Beaulieu fit dans cette ville, non-seulement tous leurs effets furent saisis au nom du Roi, mais on mit leurs Esclaves à la torture, pour leur faire déclarer s'ils n'avoient pas détourné quelques diamans ou d'autres richesses (90). Un ancien usage le met en droit de confisquer tous les Navires qui font naufrage sur les terres de son obéissance; & dans la situation de ses Côtes, ce malheur arrive souvent aux Etrangers. Hommes & Marchandises, tout est enlevé par ses ordres. Entre plusieurs naufrages, qui arriverent pendant le séjour de Beaulieu, un grand Bâtiment de Dabul vint se briser à l'entrée de la rade; & ses Marchandises ne furent sauvées que pour tomber entre les mains du Roi, avec les Officiers, & cent vingt hommes d'équipage. Les principaux se racheterent, par l'entremise des Marchands Mores, chacun pour la somme de deux cens cinquante piastres, & les gens de marine pour cinquante. On a vû que les debris du Vice-Amiral François eurent le même sort.

Tous les Etrangers qui se présentent au Château d'Achem doivent y porter des présens. Le succès de leurs affaires dépend de cette préparation; & chaque demande qu'ils font au Roi doit être accompagnée de quelques nouvelles libéralités; d'ailleurs, les droits sur l'entrée des marchandises montent presqu'à dix pour cent (91). Mais ce que Beaulieu regarde comme une source abondante de richesses, pour la Couronne d'Achem, c'est le fond même du commerce, qui est presqu'uniquement entre les mains du Roi. Ce Prince force ses Sujets de lui donner à bon compte les marchandises dont il remplit ses magasins; &

(89) Page 108. (90) Page 109. (91) Page 110.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

sa volonté devenant la seule regle du prix avec les Etrangers, son profit ordinaire est de cinquante pour cent (92).

Les usages, les habits & la religion des Habitans de Sumatra, du moins dans les parties maritimes, qui sont les seules connues, ressemblent presqu'entierement (93) à ce qu'on a lû des autres Malais, dans un grand nombre de relations précédentes. Il ne reste dans le Journal de Beaulieu, qu'un seul article qui puisse intéresser la curiosité, & qui ne se trouvant lié avec aucun autre évenement, sera rejetté dans une note (94).

(92) *Ibid.*

(93) Nicolas Graaf, p. 23.

(94) Beaulieu n'ayant pû se procurer d'éclaircissement sur les anciens Rois d'Achem, borna ses recherches à la race régnante, dont il raconte ainsi l'établissement avec l'aimable simplicité du vieux style.

» Il faut sçavoir, dit-il, qu'avant cette » nouvelle race Royale, les Orancaies se li» centioient grandement, étoient amis de » nouveautés, insolens & superbes; à quoi » les convioient encore les grands moyens » que leurs Prédecesseurs leur avoient lais» sés. Les Rois ne les avoient jamais mal» traités, ni aucune Nation pillés. La ville » étoit six fois plus grande qu'elle n'est à » présent, & si peuplée qu'à peine pouvoit» on passer par les rues. Les richesses de » l'Isle, étant éparses en diverses mains, cau» soient un si grand abord de Marchands, » qu'il n'y avoit ville dans les Indes où le » trafic fut si florissant; & n'y ayant alors » d'alfandegue ni d'autres droits, le négo» ce se faisoit en quinze jours. On ne com» ptoit les Mazes; mais le payement se fai» soit par mesures. Les Orancaies avoient » de belles & grandes maisons bien closes, » & du canon à leurs portes, grand nom» bre d'Esclaves, tant pour leur garde que » pour leur service. Ils marchoient superbe» ment vêtus, bien accompagnés, & res» pectés du peuple. Cette grande puissance » apportoit beaucoup de diminution à l'au» torité royale; car les principaux Orancaies » avoient bien tant d'autorité & de forces, » qu'étant ennuyés de la domination d'un » Roi, ils le massacroient pour en installer » un autre; & c'étoit grand hazard si un » Roi jouissoit deux ans de la Couronne. » S'il subsistoit davantage, c'étoit avec tant » de travaux & avec tant d'obligation vers » quelques Orancaies, qu'il ne lui restoit » que l'ombre du pouvoir & le titre de la » dignité.

» Ce mauvais ménage dura jusqu'à l'ex» termination de la ligne des anciens Rois, » qui fut il y a quarante ans passés. Tous les » Orancaies s'assemblerent, pour résoudre à » l'élection d'un d'entr'eux. Mais comme » chacun pratiquoit la royauté pour soi, ils » ne purent tomber d'accord; tellement » qu'ils en vinrent aux mains; & la chose » eût passé encore en pire état, sans leur Ca» di, ou grand Evêque, qui par son auto» rité & les remontrances qu'il leur fit, ap» paisa leurs divisions. Il leur proposa un » expédient, pour leur ôter la jalousie les » uns des autres, qui fut d'élire, pour » Roi, un Orancaie qui ne s'étoit pas remué » durant tous ces troubles, & n'avoit pour» chassé aucunement pour lui, ni pour les » siens, & qui avoit vécu en réputation de » très-sage & très-avisé. Davantage, il » étoit parvenu à l'âge de septante ans; & » étant des plus nobles familles, la nature » lui concédoit la prééminence sur les autres, » qui étoient plus jeunes. Cet avis fut trou» vé de bon de chacun, considérant que pas » un d'eux ne dérogeoient à ce qu'il pré» tendoit d'être, vû qu'il ne cédoit qu'à » l'occasion de l'âge. Ainsi, tous étant d'ac» cord, ils le furent trouver, lui déclarerent » l'élection qu'ils avoient faite de sa per» sonne pour l'asseoir au trône royal, qu'ils » l'avoient jugé mériter plus qu'aucun autre, » tant par sa prudence que par son âge. Le » vieillard les remercie, s'excuse sur son » âge, qui le dispensoit d'entreprendre une » telle charge; qu'il y avoit déja quelque» tems qu'il s'étoit retiré des affaires du mon» de, desirant passer sans inquiétude le peu » de tems qu'il avoit à vivre. Les Orancaies, » ne lui ayant pû persuader d'accepter leurs » offres, retournent en leurs premieres pra» tiques. Mais voyant qu'ils n'avançoient » rien, au contraire que tout empiroit, ils » ne trouverent pour l'heure aucun autre » moyen que le premier; ce qui les fit aller » pour la seconde fois chez le vieillard, » qu'ils ne purent jamais induire d'accepter » leur offre par des prieres. Ils les tourne» rent enfin en menace, avec lesquelles ils

» n'avancerent pas davantage ; ce qui les fit » séparer. Cependant, s'étant rassemblés, & » ne trouvant aucun moyen d'appaiser leurs » discordes que par cette élection, ils réso» lurent de lui porter les enseignes royales ; » & , s'il les refusoit, de le mettre à mort, » afin de ne plus songer à lui & de chercher » un autre expédient. Ils furent donc chez » lui pour la troisiéme fois, le Cadi portant » la Couronne, & les principaux Orancaies » une épée nue. Ils ne le prierent plus ; » mais ils lui dirent que n'ayant trouvé au» tre expédient que son élection pour paci» fier leurs différens, ils venoient pour la » derniere fois lui faire offre de la Cou» ronne, laquelle s'il acceptoit, il les obli» geroit généralement & en particulier à » lui rendre obéissance & service ; que s'il » les en refusoit, ils étoient résolus de le » faire mourir, à ce que Dieu leur suscitât » quelque autre expédient, par lequel ils » pussent éviter les prochaines désolations. » Le vieil Orancaie voyant qu'il n'y avoit » plus moyen de reculer, leur dit que vé» ritablement il eût bien desiré d'achever le » reste de ses jours en sa maison, parmi sa » famille, sans se mêler d'aucunes affaires » qui lui pussent inquieter le repos qu'il es» péroit en sa vieillesse : mais, puisqu'ils ne » trouvoient autre remede pour éviter une » fâcheuse guerre que de l'élire pour leur » Roi, qu'il acceptoit leur offre, à condi» tion qu'ils le tinssent en qualité de pere, » & lui les traiteroit comme ses enfans ; que » si d'avanture aucun d'eux lui donnoit au» cune occasion de mécontentement, il les » châtiroit comme ses propres enfans ; aussi » qu'ils reçussent le châtiment, comme ve» nant de leur pere. Ils le remercierent tous » d'une voix, l'assurant que non-seulement » ils l'honoroient comme leur pere, mais le » respecteroient comme leur Souverain Sei» gneur, & lui en prêterent le serment. Puis, » le portant à la grande Mosquée, ils le cou» ronnerent, au grand contentement du peu» ple, qui, non sans cause, redoutoit les » divisions prochaines. De-là, il fut conduit » au Château, duquel il prit possession. » Après s'y être installé avec ses amis & » domestiques, il convia tous les Orancaies » à un festin royal qu'il voulut donner un » certain jour, & fit faire de si grands pré» paratifs, que chacun en entroit en admi» ration ; tellement qu'au jour prefix, les » Orancaies ne manquerent de s'y rendre, » en la meilleure conche qu'il leur fut pos» sible. Dans le Château, on n'entendoit que » sons d'instrumens, réjouissances, chants » d'allegresse. Tout y rioit. On voyoit pas» ser de si grands services de viandes, con» fitures, breuvages, & choses semblables, » que le Roi, jugeoit on, employoit tout » ce qu'il pouvoit pour recevoir les Oran» caies magnifiquement, & les remercier de » l'avoir posé en si grande dignité. Eux » étant en leurs places ordinaires, qui est » dans une cour proche du logement royal, » assis sous le grand Bali, les chappes com» mencent à marcher, la musique renforce, » on fait de si grands cris d'allegresse dedans, » qu'il tardoit à ceux qui étoient encore de» hors que les chappes ne cheminoient plus » vite ; lesquelles emmenant chacune leur » Orancaie, sous prétexte de faveur, com» me ils étoient dans les salles, ils se trou» voient incontinent saisis & poussés dans » une autre cour, qui est derriere les Bâti» mens, où le Roi avoit fait creuser une » profonde fosse, sur le bord de laquelle on » les égorgeoit ; puis on les précipitoit de» dans. L'affaire fut menée si chaudement, » qu'il y en eut onze cens d'égorgés, avant » qu'aucun de dehors s'apperçut qu'entre les » chants de joye on en entendoit par-ci par» là quelques-uns de bien tristes. Le peu » qui restoit à tuer s'écoula doucement hors » du Château, sans pouvoir dire assurément » l'occasion de leur défiance, jusqu'au lende» main qu'ils reconnurent, par le retarde» ment des principaux, qu'il y avoit quel» que menée qu'ils avoient évitée heureuse» ment.

» Le Roi, ayant exterminé si facilement » tous ceux qu'il redoutoit, & qui lui pou» voient susciter quelque nouveauté, ne se » soucia pas beaucoup du reste. Il se forti» fia, & amassa dans le Château un bon » nombre de personnes, auxquels il fit dé» livrer des armes ; & fit publier par la vil» le une déclaration de ce qui s'étoit passé, » avec les raisons de sa conduite ; qu'au sur» plus, son intention étoit de maintenir » chacun en paix, exercer rigoureuse justi» ce sur les méchans, & régner équitable» ment. Après cette déclaration, voyant » que personne ne remuoit, & aussi que » personne n'entroit dans le Château, pour » lui rendre les devoirs accoutumés, il en» voya démolir les Maisons & Forts des » Orancaies exécutés, fit apporter le canon, » armes & principaux meubles dans le Châ» teau ; porta défense à qui que ce fût de » bâtir de pierre, avoir canon en sa Maison, » ni faire aucun retranchement dedans ou a » l'entour. Il donna le modéle comme il » vouloit que l'on bâtit, qui n'est qu'à un » seul plancher, & les murs de nattes, com» me ils sont aujourd'hui. Il fit ceux qui

Description de l'Isle de Sumatra.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

» l'avoient assisté en son dessein & ses amis, » nouveaux Orancaies, auxquels il distribue partie des héritages des défunts ; l'autre partie, il se la réserva ; & se voyant » bien obéi, il fit mourir ceux des anciens » Orancaies qu'il redoutoit le plus, confisqua leurs biens, fit exécuter ceux du peuple qui les affectionnoient, comme aussi » tous ceux qui avoient montré quelque » ressentiment de la mort des premiers : & » dit-on que la premiere année de son régne, il fit bien mourir vingt mille personnes, & la seconde encore plusieurs » milliers, & les desarma entiérement. Telle est l'origine de l'ordre à present établi » dans le Royaume d'Achem. Ce Roi régna » longtems ; car lorsque ceux de Saint Malo » furent en son Pays, l'an 1601, il étoit » encore vivant. Son régne fut tout de sang ; » tellement qu'il réduisit la ville à peu près » en l'état qu'elle est aujourd'hui, qui n'est » rien en comparaison de ce que plusieurs » personnes encore vivantes m'ont assuré » l'avoir vûe.

» Il éleva le Roi, qui régne à présent, » lequel étoit fils d'une jeune fille qu'il affectionnoit fort. Avant sa mort, qui arriva en 1683, à l'âge de quatre-vingt quinze ans, il le recommanda aux deux Princes, ses propres enfans, entre lesquels il » partageoit par son testament les terres de » son obéissance ; laissant, à l'aîné, le » Royaume d'Achem & tout ce qu'il avoit » le long de la Côte de Sumatra, au couchant ; & qualifiant l'autre, Roi de Pedir, » avec toutes les terres qui bordent ladite » Côte, au levant. Ces deux freres étoient » d'un bon naturel, & trop humains pour » celui de leurs Sujets. Cependant, un an » après la mort de leur pere, ils se firent la » guerre pour le Prince leur Neveu, que le » Roi d'Achem avoit gardé près de lui, l'entretenant honorablement, mais qui ayant » été châtié pour quelques jeunesses, se sauva chez son Oncle le Roi de Pedir, dont » il fut bien reçu. Le Roi d'Achem desira » qu'il lui fût renvoyé ; & celui de Pedir » s'en étant excusé, sur ce qu'il ne vouloit » le forcer, en considération des dernieres » volontés de leur pere, l'affaire vint à tel » point que le Roi d'Achem dénonça la guerre à son frere, & se la firent bien aprement. Leur Neveu commandoit les armées » de Pedir ; & dans plusieurs batailles, moururent plus de soixante mille hommes en » un an de part & d'autre ; tant qu'à la fin » ceux de Pedir s'ennuyerent & ne voulurent plus aller à la guerre ; de sorte que » leur Roi fut contraint de remettre entre les » mains du Roi d'Achem leur Neveu, qui » eut incontinent les fers aux pieds avec » bonne garde.

» Quelque-tems après, survint l'armée des » Portugais, partis de Goa pour s'emparer » d'Achem ; ce qu'ils eussent fait sans doute, s'ils eussent bien entendu leur fait. » Mais se laissant paître de paroles, ils en » perdirent l'occasion, avec plusieurs des » leurs : joint le siege des Hollandois devant » Malaca. Ayant fait descente à l'entrée de » la riviere, ils emporterent le premier Fort » de Gazons ; mais celui de pierre les arrêta. » Le jeune Prince, alors aux fers, demanda permission au Roi d'Achem son Oncle, qui étoit bien effrayé de la descente » des Chrétiens, de combattre contre les » *Cafres*, (ainsi les Indiens nous appellent-ils). Il l'obtint, & se porta vaillamment » contre les Portugais ; tellement qu'il acquit une grande réputation en deux ou » trois rencontres. Sa mere, femme entreprenante & ambitieuse, voyant en quelle » estime on avoit son fils, entreprend de » le faire Roi d'Achem, lui communique » son dessein & lui fournit de grosses sommes. Il seme de l'argent parmi les Orancaies, il se montre familier avec le Peuple, » & très-benin à l'égard de tout le monde. » Sur ces entrefaites, le Roi d'Achem étant » mort subitement, il eut l'adresse & le » crédit de se faire proclamer successeur, le » jour même du décès.

» Comme il n'y a que douze lieues d'Achem à Pedir, & toute campagne, le Roi » fut bien-tôt averti de la mort de son frere ; tellement que le lendemain il fut à » Achem pour s'installer dans son patrimoine. Mais il ne trouva personne qui vînt » au-devant de lui ; & s'approchant du Château sans être bien accompagné, il fut » facile au nouveau Roi d'Achem de le faire » entrer dedans, où il le garda l'espace d'un » mois. Puis feignant de lui vouloir permettre un lieu hors de la ville, de plus agréable séjour, il le fit égorger en chemin.

» Ceux qui l'avoient fait Roi ne s'en trouverent gueres mieux, car dès la premiere » année on le trouva bien changé. D'humain, il devint très-cruel ; de libéral, très-avare ; d'un naturel familier & benin, » très-farouche & très-inexorable ; & depuis » il a toujours augmenté ; de sorte qu'il a » encore sans comparaison plus épandu de » sang que son grand Pere, & fait plus » d'exactions, en une année, que l'autre en » tout son régne. *Ibid. pages 114 & précédentes.* Voyez *les cruautés de ce Prince, dans le Journal de Beaulieu.*

VOYAGE

VOYAGES
DE FERNAND MENDEZ PINTO.

INTRODUCTION.

AVANT que de quitter les Indes Orientales, c'est-à-dire, les Isles & les pays maritimes des Indes qui ont fait l'objet de la navigation des Européens & la matiere d'un si grand nombre de relations, je dois au Public un article détaché qui n'a pû trouver place dans le plan des Anglois, parce qu'il ne regarde particulierement aucun lieu; qui ne peut être rejetté non plus entre les voyages autour du monde, parce qu'il n'a pas cette étendue, ni même entre ceux que j'ai nommés *voyages errans*, parce qu'il n'embrasse point d'autres pays que ceux des Indes; mais qui les embrassant presque tous, & remettant sous les yeux ce qu'on a vû jusqu'à présent dans une infinité d'articles séparés, appartient justement à la conclusion de cette partie, & n'y promet pas moins d'utilité que d'agrément.

Caractere de Pinto.

Fernand *Mendez Pinto*, dont j'entreprends de donner un simple extrait, passe en Portugal pour le plus admirable & le plus curieux de tous les Voyageurs. Sa réputation, qui n'a pas laissé d'être attaquée, a toujours trouvé d'excellens défenseurs. Il est connu en France par une ancienne traduction (95); mais si rare aujourd'hui, que c'est une nouvelle raison pour lui rendre un peu de lustre, & pour le sauver de l'oubli dont il est menacé.

Objections & réponses.

On a porté le zele pour sa défense, jusqu'à rechercher, dans un prodigieux nombre d'Ecrivains, des preuves de sa bonne foi, en montrant que ce qu'il raconte de plus singulier, n'est pas tiré de son imagination, puisqu'on trouve les mêmes récits dans d'autres sources; argument d'autant plus fort, qu'un homme qui avoit passé toute sa vie aux Indes, ne pouvant être soupçonné d'avoir lû tant d'Auteurs differens, cette conformité, sur des choses extraordinaires qui ne se devinent point, devient comme une démonstration en sa faveur. Un Gentilhomme Portugais, nommé *Bernard Figuero*, qui a rendu ce service à Pinto, se fait une autre objection (96). » Est-il possible, dit-il, qu'il eût re-» tenu les circonstances de tant d'étranges avantures? « Il répond » qu'avec de » l'esprit & de la mémoire, on n'oublie jamais les prospérités & les disgraces » qu'on peut avoir essuyées; que les idées des grands biens & des grands maux » sont à l'épreuve du tems, & qu'il seroit bien plus surprenant qu'on en pût » perdre le souvenir, parce que ce seroit s'oublier soi-même. D'ailleurs, la » mémoire étoit une qualité qui distinguoit particulierement Pinto. *La Boulaie* remarque avec étonnement, que dans un si grand nombre de pays & de Villes qu'il avoit eû l'occasion de visiter, on ne trouve pas (97) une faute

(95) Publiée en 1628, à Paris, chez Mathurin *Henault*, in-4°. & dédiée au Cardinal de Richelieu. Elle contient un abregé de la vie de Saint François Xavier, avec lequel Pinto avoit fait divers voyages. Il seroit inutile de rendre compte des Editions Portugaises, qui sont en fort grand nombre.

(96) Défense Apologétique de l'Histoire orientale de Fernand Mendez Pinto.

(97) Sentiment de la Boulaie le Goulx, sur les livres de Voyages qu'il a lûs.

MENDEZ PINTO.

de Géographie. Le Roi Philippe II, Prince assez éclairé pour discerner l'histoire d'avec la fable, estimoit singulierement Pinto, & ne se bornant point au plaisir qu'il trouvoit dans son entretien, il marquoit une déference extraordinaire pour son jugement. *Figuero* qui rend ce témoignage, ajoute que d'autres grands Princes le comblerent de faveurs, & lui donnoient souvent audience pour le seul plaisir de lui entendre raconter ses voyages (98). Enfin ceux qui ont lû les premieres conquêtes des Portugais & des Espagnols doivent être accoutumés aux évenemens merveilleux. Il suffit de se rappeller l'état des Indes, à l'arrivée des premiers Européens, & combien la difference des loix, des usages, des habits, des armes; en un mot, des principes & des habitudes, dut faire naître d'avantures bizarres & singulieres. Celles de Pinto n'ont commencé à devenir suspectes, que long-tems après la publication de son ouvrage; c'est-à-dire, lorsque les Indiens, aguerris par notre commerce, sont devenus fort differens de ce qu'ils avoient paru d'abord à leurs vainqueurs. Quoiqu'il en soit, un Voyageur constamment estimé de sa Nation, auquel on ne reproche aucune fausseté connue, soigneusement justifié sur les choses douteuses par quantité de bons Ecrivains, & cité avec éloge dans un grand nombre d'excellentes relations, ne doit pas être exclu de ce recueil, pour quelques accusations vagues, qui ne portent que sur la multitude de ses avantures, & sur la fidélité extraordinaire de sa mémoire.

L'unique difference qu'on croit devoir mettre entre cet extrait & celui des voyages précédens, c'est de laisser la narration dans la bouche de l'Auteur, parce qu'il seroit moins agréable & plus difficile de suivre autrement l'Histoire de sa vie. N'en dérobons pas l'exorde, qui forme une préparation intéressante. Après quelques plaintes de la fortune, » Pinto, remercie le Ciel de l'avoir délivré d'une infinité de périls, entre lesquels il a marché toute sa vie. Pendant vingt & un ans de courses, il s'est vû treize fois Captif, & dix-sept fois vendu. Sa consolation, dans un âge avancé, est de pouvoir laisser à ses enfans, *pour mémoire & pour héritage*, l'exemple de ses peines & de sa constance, qui doit exciter leur confiance au secours du Ciel.

§. I.

Premiere fortune de Pinto, & son départ pour les Indes.

Il quitte le lieu de sa naissance.

J'AVOIS éprouvé, pendant dix ou douze ans, la misere & la pauvreté dans la maison de mon pere (99), lorsqu'un de mes oncles, formant quelque espérance de mes qualités naturelles, me conduisit à Lisbonne, où il me mit au service d'une très-illustre Maison. Ce fut la même année que se fit la pompe funebre du Roi Dom Emmanuel, le 13 Décembre 1521, & je ne trouve rien de plus ancien dans ma mémoire. Cependant le succès répondit si mal aux intentions de mon oncle, qu'après un an & demi de service, je me trouvai engagé dans une malheureuse avanture, qui exposa ma vie au dernier dan-

(98) Figuero, *ubi sup.*

(99) Il étoit né à Montemor-Ovelho.

ger (1). Je pris la fuite avec une si vive épouvante, qu'étant arrivé, sans aucun autre dessein que d'éviter la mort, au *gué de Pedra*, petit port où je trouvai une caravelle qui partoit chargée de chevaux pour *Setuval*, je m'y embarquai le lendemain. Mais à peine fûmes nous éloignés du rivage, qu'un Corsaire François, nous ayant abordés, se rendit maître de notre bâtiment sans la moindre résistance, nous fit passer dans le sien avec toutes nos marchandises, qui montoient à plus de six mille ducats, & coula notre caravelle à fond. Nous reconnûmes bien-tôt que nous étions destinés à la servitude, & que l'intention de nos maîtres étoit de nous aller vendre à *la Rache* en Barbarie. Ils y portoient des armes, dont ils faisoient commerce avec les Mahométans. Pendant treize jours entiers qu'ils conserverent ce dessein, ils nous traiterent avec beaucoup de rigueur. Mais le soir du treiziéme jour, ils découvrirent un Navire auquel ils donnerent la chasse pendant toute la nuit, & qu'ils joignirent à la pointe du jour. L'ayant attaqué avec beaucoup de courage, ils le forcerent de se rendre, après avoir tué six Portugais & dix ou douze Esclaves. Ce bâtiment, que plusieurs Marchands de Lisbonne avoient chargé de sucre & d'Esclaves, fit passer entre les mains des Corsaires un butin de quarante mille ducats. Ils abandonnerent le dessein d'aller à la Rache; & ne pensant qu'à faire voile en France avec une partie de leurs Prisonniers, qu'ils jugerent propres à les servir dans leur navigation, ils laisserent les autres pendant la nuit, dans une rade nommée *Melides*. J'étois de ce dernier nombre, nud comme tous mes compagnons, & couvert de plaies, qui nous restoient des coups de fouet que nous avions reçus les jours précédens. Dans ce triste état, nous arrivâmes le lendemain à S. Jacques de Caçen, où nos miseres furent soulagés par les Habitans. Après y avoir rétabli mes forces, je pris le chemin de Setuval. Ma bonne fortune m'y fit trouver presqu'en arrivant, l'occasion de m'employer pendant plusieurs années. Mais l'essai que j'avois fait de la mer, ne m'avoit pas dégouté de cet élément. Je considérai qu'en Portugal mes plus hautes espérances se réduisoient à me mettre à couvert de la pauvreté. J'entendois parler sans cesse des trésors qui venoient des Indes, & je voyois souvent arriver des Vaisseaux chargés d'or ou de précieuses marchandises. Le desir de mener une vie aisée, plûtôt que le courage ou l'ambition, me fit tourner les yeux vers la source de tant de richesses; & je pris la résolution de m'embarquer sur ce seul principe, qu'à quelque fortune que je fusse réservé, je ne devois pas craindre de perdre beaucoup au changement.

MENDEZ PINTO.

Sa fuite de Lisbonne.

Il est pris par des Corsaires François.

Motifs qui le conduisent aux Indes.

Ce fut l'onziéme jour de Mars, de l'année 1537, que je partis avec une Flotte de cinq Navires, qui n'avoit aucun Général, c'est-à-dire, dont chaque Vaisseau étoit commandé par un Capitaine indépendant. Le plus considérable étoit sous les ordres de Dom *Pedro de Sylva*, fils du fameux Amiral Dom Vasco de Gama. C'étoit dans ce même navire que Dom Pedro avoit apporté les os de son pere, qui étoit mort aux Indes; & le Roi, qui se trouvoit alors à Lisbonne, les avoit fait recevoir avec une pompe dont le Portugal n'avoit jamais vû d'exemple. Le second Vaisseau, nommé le *Saint Roch*, étoit commandé par Don Fernand *de Lima*, qui perdit généreusement la vie en défendant la Forteresse d'Ormus, dont il fut nommé Gouverneur en 1538. La

Son départ.

(1) Les Ennemis de Pinto n'ont pas donné une explication honorable à cette avanture.

MINDEZ PINTO.

Sainte Barbe, troisiéme Vaisseau, avoit pour Capitaine Dom George *de Lima*; cousin de Dom Fernand, & nommé Gouverneur de la Ville de Chaul. La *Fleur de Mer* reconnoissoit pour chef Dom Lope *Vaz Vagado*. Enfin, le Commandant du cinquiéme Vaisseau, nommé le *Galega*, étoit Dom Martin de *Freitas*, qui fut tué la même année à Daman; tous Guerriers d'une valeur reconnue, dont la gloire est consacrée dans les Annales Portugaises.

Il se rend à Diu.

En arrivant au port de Mozambique, nous y trouvâmes un ordre de Nugno d'Acunha, Viceroi des Indes, par lequel tous les Vaisseaux Portugais qui devoient arriver cette année, étoient obligés de se rendre à Diu, où la Forteresse étoit menacée de l'attaque des Turcs (2). Trois des cinq Navires de la Flotte prirent aussi-tôt cette route. J'étois sur le Saint Roch, qui mit le premier à la voile; & je fus nommé entre ceux qui demeurerent à Diu pour la défense du Fort. Cependant, dix-sept jours après mon arrivée, deux fluttes partant pour la mer-rouge, dans la vûe d'y prendre des informations sur le dessein des Turcs, je ne pus résister aux instances de l'un des deux Capitaines, avec lequel je m'étois lié d'amitié, & qui me proposa de l'accompagner dans ce voyage. Il étoit chargé aussi d'une Lettre de Dom *Silveira*, Gouverneur du Fort, pour *Henri Barbosa*, Facteur Portugais, qui résidoit depuis trois ans, par l'ordre du Viceroi, au Port d'*Arquico*, dans les Terres de l'Empereur d'Ethiopie.

Un ami l'engage à faire le voyage d'Arquico en Ethiopie.

Nous partîmes d'un tems fort orageux, qui ne nous empêcha point d'arriver heureusement à la hauteur de Mazua. Là, vers la fin du jour, nous découvrîmes, en pleine mer, un navire auquel nous donnâmes si vivement la chasse, que nous l'abordâmes d'assez près. Nous l'avions pris pour un Indien; & ne pênsant qu'à remplir notre commission, nous nous étions avancés jusqu'à la portée de la voix, pour demander civilement au Capitaine si l'armée Turque étoit partie de Suez. Mais, pour unique réponse, on nous tira douze volées de petits canons & de pierriers, qui n'incommoderent que nos voiles; & nous entendîmes retentir l'air de cris confus, que cette hostilité nous fit regarder comme des bravades. Bien-tôt, elles furent accompagnées d'un grand cliquetis d'armes, & de menaces distinctes, avec lesquelles on nous pressoit d'approcher & de nous rendre. Cet accueil nous causa moins d'effroi que d'étonnement. Il étoit trop tard pour s'abandonner à la vengeance. On tint conseil, & l'on s'attacha au parti le plus sûr, qui étoit de les battre à grands coups d'artillerie, jusqu'au lendemain matin, qu'à l'arrivée du jour on pourroit les investir & les combattre plus facilement. Ainsi toute la nuit fut employée à leur donner la chasse, en les foudroyant de notre canon; & leur Navire se trouva si maltraité à la pointe du jour, qu'il prit pour lui-même le conseil qu'il nous avoit donné de se rendre. Il avoit perdu soixante-quatre hommes dans cette rude attaque. La plupart des autres se voyant réduits à l'extrémité, se jetterent dans la mer; de sorte, que de quatre-vingt qu'ils étoient, il n'en échappa que cinq fort blessés, entre lesquels étoit leur Capitaine. La force de tourmens, auxquels il fut exposé aussi-tôt par l'ordre de nos deux Commandans, lui fit confesser qu'il venoit de Gedda, & que l'armée Turque étoit déja partie de Suez, dans le dessein de prendre Adem, avant

Son premier combat.

Vaisseau Turc qui se rend.

Le Capitaine est mis à la question.

Ses aveus.

(2) Voyez au premier Tome de ce Recueil, tous les événemens qui ne sont ici qu'annoncés.

que de porter la Guerre aux Portugais dans les Indes. Il ajouta, dans le redoublement des peines, qu'il étoit Chrétien renegat, Majorquin de naissance, fils de Paul Andrez, Marchand de la même Isle; & qu'étant devenu amoureux depuis quatre ans d'une fort belle Mahométane, Grecque de Nation, il avoit embrassé la Loi de Mahomet pour l'obtenir en mariage. Nous lui proposâmes avec douceur de quitter cette Secte, pour rentrer dans les engagemens de son baptême. Il répondit, avec autant de brutalité que de courage, qu'il vouloit mourir dans la Religion de sa femme. Nos Capitaines irrités de son obstination, *n'écouterent plus que leur zele*. Ils lui firent lier les pieds & les mains; & lui ayant attaché de leurs propres mains une grosse pierre au cou, ils le précipiterent dans la mer. Après cette exécution, nous fimes passer les prisonniers dans une de nos Fustes, & leur vaisseau fut coulé à fond. Il ne portoit que des balles de teinture, qui nous étoient alors inutiles, & quelques pieces de camelot, dont nos Soldats se firent des habits (3).

Comment il reçoit la mort.

Il ne nous restoit qu'à nous rendre au Port d'Arquico, pour la seconde partie de notre commission. Mais nos Commandans résolurent de descendre auparavant à *Gottor*, une lieue au-dessous de Mazua, dans l'espérance d'y prendre de nouvelles informations. Nous y reçûmes des Habitans un accueil fort civil. Un Portugais, nommé Vasco *Martinez de Seixas*, y séjournoit depuis trois semaines par l'ordre de Henri Barbosa, pour y attendre l'arrivée de quelque Navire Portugais, & lui remettre une Lettre d'avis sur l'état de l'armée Turque. Barbosa prioit, dans cette Lettre, qu'on lui envoyât du Vaisseau quelques hommes de confiance jusqu'à la Forteresse de Gileytor, où il étoit employé, avec quarante autres Portugais, à la garde de la Princesse *Tigremahon*, mere de l'Empereur. Les deux Commandans des Fustes, voulant donner cette satisfaction à Barbosa, me nommerent avec trois autres, pour lui porter la Lettre du Gouverneur de Diu. Nous partîmes dès le lendemain, sous la conduite de Seixas, montés sur de fort bonnes mules, que les Abyssins nous fournirent par l'ordre de l'Impératrice (4).

Pinto relâche à Gottor.

Nouvelles de Henri Barbosa.

Le même jour, nous allâmes passer la nuit dans un riche Monastere, nommé *Satilgaon* (5). Le lendemain, avant le lever du Soleil, nous étant mis en marche le long d'une riviere, nous fimes cinq lieues jusqu'à *Bitoute*, où nous fûmes logés dans un autre Monastere, dédié à Saint Michel. Nous y reçumes avant le soir, la visite d'un jeune Seigneur, fils de *Bernaguez*, Gouverneur de cette partie de l'Ethiopie, qui parut sur un cheval équipé à la Portugaise, d'un harnois de velours violet, frangé d'or, avec une suite de trente hommes montés sur des mulets. Sa selle étoit un présent que le Viceroi des Indes lui avoit envoyé depuis deux ans, par un Portugais nommé Lope Chenoca,, qui fut enlevé à son retour & fait esclave au grand Caire. Le jeune Seigneur Abyssin, informé de sa disgrace, avoit envoyé un Juif au Caire pour le racheter. Mais il étoit déja mort de chagrin & de misere. Cette nouvelle avoit été si sensible au jeune Bernaguez, qu'il avoit fait faire à Chenoca, dans le même Monastere où nous étions, de magnifiques funérailles,

Pinto est envoyé par terre à Gileytor.

Générosité d'un jeune Abyssin.

(3) Voyage de Pinto, pages 14 & précédentes.

(4) *Ibid.* page 18.

(5) On ne néglige jamais les détails géographiques.

auxquelles plus de quatre mille Prêtres du pays avoient assisté ; & poussant encore plus loin la reconnoissance, après avoir appris que le mort avoit à Goa trois petites filles, jeunes & fort pauvres, il leur avoit fait une aumône de trois cens *oqueas* d'or, qui valent chacune douze croisades de Portugal (6).

Marche de Pinto jusqu'à Gileytor.

Nous continuâmes le lendemain notre marche, sur d'excellens chevaux qu'il nous fit donner. Pour la rendre plus agréable, il nous fit accompagner de quatre personnes de sa suite, qui nous firent un traitement magnifique pendant tout le reste du voyage. Notre premier logement fut dans un Château nommé *Betenigus*, où de quelque côté qu'on jette les yeux, on ne découvre que de charmantes futaies de cedres, de cyprès & de palmiers. Le lendemain, nous traversâmes une grande plaine, extrêmement fertile en bled. Nos journées étoient réglées à cinq lieues. Le soir, nous logeâmes sur une montagne, nommée *Vaugaleu*, habitée par des Juifs blancs & de belle taille, mais qui nous parurent fort pauvres. Deux jours après, nous passâmes la nuit à *Funeau*, Bourg considérable, où nous trouvâmes Barbosa & ses quarante Portugais, qui nous reçurent avec de grands témoignages de joie. Il ne restoit que deux lieues jusqu'à Gileytor, où nous arrivâmes le Dimanche 4 d'Octobre.

Il voit la Princesse Fiegemalam, mere de l'Empereur d'Ethiopie.

Après avoir pris un peu de repos, nous nous rendîmes avec Barbosa, au Palais de la Princesse, que nous trouvâmes à la Messe, dans sa Chapelle. Lorsqu'elle fut rentrée dans son appartement, Barbosa nous fit mettre à genoux devant elle. Nous baisâmes l'éventail qu'elle tenoit à la main, avec d'autres cérémonies dont on avoit eu soin de nous instruire. Elle prit beaucoup de plaisir à nous voir ; & parmi quantité de questions sur le Pape & les Rois Chrétiens, elle nous demanda pourquoi ces Princes étoient devenus si indifférens pour la Terre Sainte, qu'ils la laissoient au pouvoir du Turc, l'ennemi de notre foi (7).

Pendant neuf jours que nous passâmes à Gileytor, nous eûmes souvent l'honneur d'entretenir cette Princesse. En nous congédiant, elle nous dit avec beaucoup de bonté, » qu'elle souhaitoit qu'à notre arrivée aux Indes, nous fussions » aussi-bien reçus de nos amis, que la Reine de Saba l'avoit été de Salomon » dans l'admirable Palais de sa grandeur. Elle nous fit donner quatre-vingt oqueas d'or, c'est-à-dire, la valeur de 240 ducats, & vingt Abyssins, pour nous conduire jusqu'au Port d'Arquico, où nos Fustes nous attendoient.

Second combat de l'Auteur.

Nous remimes à la voile, le 6 de Novembre 1537, avec Martinez de Seixas, que la Princesse avoit chargé d'une Lettre & d'un présent considérable pour le Viceroi des Indes. Un Évêque Abyssin, qui se proposoit de faire le voyage de Portugal & de Rome, avoit demandé passage à nos deux Commandans jusqu'à Diu. Il étoit une heure avant le jour, lorsque nous quittâmes le Port ; & suivant la Côte, avec le vent en pouppe, nous avions doublé vers midi la pointe de Goçam, lorsqu'en approchant de l'Isle des Ecueils, nous découvrîmes trois Vaisseaux, que nous prîmes dans l'éloignement pour des *Gelves* ou des *Terrades*, noms des Bâtimens ordinaires du Pays. Le seul desir de recevoir quelques nouvelles informations, nous fit gouverner vers eux. Un calme, qui survint tout d'un coup, étoit peut-être une faveur du Ciel, qui vouloit nous dérober au danger. Mais nous nous obstinâmes si fort à suivre

(6) *Ibid.* page 19.

(7) Page 20.

la même route, qu'ayant joint la rame à nos voiles, nous fûmes bien-tôt assez près des trois Navires, pour reconnoître que c'étoient des Galiotes Turques. Nous prîmes aussi-tôt la fuite, avec un effroi qui nous fit tourner nos voiles vers la terre. C'étoit avancer notre malheur, en donnant à nos ennemis l'avantage d'un vent soudain, dont nous avions cru pouvoir profiter. Ils nous poursuivirent à toutes voiles, jusqu'à la portée du fusil; & lâchant toutes leurs bordées à cette distance, ils mirent nos Fustes dans un état déplorable. Cette décharge nous tua neuf hommes, & nous en blessa vingt-six. Ensuite, ils nous joignirent de si près, que de leur pouppe ils nous blessoient aisément avec le fer de leurs lances. Cependant quarante-deux bons soldats, qui nous restoient encore sans blessures, reconnoissant que notre conservation dépendoit de leur valeur, resolurent de combattre jusqu'au dernier soupir. Ils attaquerent courageusement la principale des trois Galiotes, sur laquelle étoit *Solyman Dragut*. Leur premier effort fut si furieux de pouppe à proue, qu'ils tuerent vingt-sept Janissaires. Mais cette Galiote recevant aussi-tôt le secours des deux autres, nos deux Fustes furent remplies en un instant d'un si grand nombre de Turcs, & le carnage s'échauffa si vivement, que de cinquante-quatre que nous étions encore, nous ne restâmes qu'onze vivans. Encore nous en mourut-il deux le lendemain, que les Turcs couperent par quartiers, & qu'ils pendirent pour trophée au bout de leurs vergues (8). Ils nous conduisirent à Mocka, dont le Gouverneur étoit pere du même Dragut qui nous avoit pris. Tous les Habitans reçurent les vainqueurs avec des cris de joye. Nous fûmes présentés à cette multitude emportée, chargés de chaînes, & si couverts de blessures, que l'Evêque Abyssin mourut le jour suivant des siennes. Nos souffrances furent beaucoup augmentées par les outrages que nous reçûmes dans toutes les rues de la ville, où nous fûmes menés comme en triomphe. Le soir, lorsque nous eûmes perdu la force de marcher, on nous précipita dans un noir cachot. Nous y passâmes dix-sept jours entiers, sans autre secours qu'un peu de farine d'avoine, qui nous étoit distribué le matin pour le reste du jour.

Mendez Pinto.

Il est pris par les Turcs.

Traitemens qu'il reçoit.

Nous perdîmes, dans cet intervalle, deux autres de nos Compagnons, qui furent trouvés morts le matin; tous deux, gens de naissance & de courage. Le Geolier, qui nous apportoit notre nourriture, n'ayant osé toucher à leurs corps, se hâta d'avertir la Justice, qui les vint prendre, avec beaucoup d'appareil, pour les faire traîner par toutes les rues. Après y avoir été déchirés par toutes sortes de violences, ils furent jettés en pieces dans la mer. Enfin la crainte de nous voir périr successivement, dans notre horrible prison, porta nos Maîtres à nous faire conduire sur la place publique, pour y être vendus. Là, tout le peuple s'étant assemblé, ma jeunesse apparemment m'attira l'honneur d'être le premier qu'on mit en vente. Tandis qu'il se présentoit des Marchands, un Cacis de l'ordre supérieur, qui passoit pour un saint parce qu'il étoit nouvellement arrivé de la Mecque, demanda que nous lui fussions donnés par aumône, & fit valoir en sa faveur l'intérêt même de la ville, à laquelle il promettoit la protection du Prophéte. Les gens de guerre, au profit desquels nous devions être vendus, s'opposerent si brusquement à

Il est exposé en vente.

Massacre affreux dans Mocka.

(8) *Ibid.* pages 25 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

cette prétention, que le peuple prenant parti pour le Cacis, il s'éleva un affreux désordre, qui ne finit que par le massacre du Cacis même, & par la mort d'environ six cens hommes. Nous ne trouvâmes point d'autre expédient, pour sauver notre vie dans ce tumulte, que de retourner volontairement à notre cachot, où nous regardâmes comme une grande faveur d'être reçus du Geolier.

Dragut ayant moins réussi par l'autorité que par la douceur à calmer la sédition, nous fûmes reconduits sur la même Place, & vendus avec notre artillerie & le reste du butin. Le malheur de mon sort me fit tomber entre les mains d'un renégat Grec, dont je détesterai toujours le souvenir. Pendant trois mois que je fus son Esclave, il me traita si cruellement, qu'étant réduit comme au desespoir, je pris plusieurs fois la résolution de m'empoisonner. Je n'eus l'obligation de ma délivrance qu'au soupçon qu'il eut de mon dessein: La crainte de perdre l'argent que je lui avois couté, si j'abregeois volontairement mes jours, lui fit prendre le parti de me vendre à un Juif de Toro. Je partis, avec ce nouveau Maître, pour Cassan, où son Commerce l'appelloit. Mon esclavage n'auroit pas été plus doux entre les mains d'un Chrétien. De-là, il me conduisit à Ormus, où j'appris avec des transports de joye que Dom Fernand de Lima, dont j'étois connu, étoit Gouverneur du Fort Portugais. J'obtins de mon Maître la permission de me présenter à lui. Ce généreux Seigneur, & Dom Pedro Fernandez, Commissaire Général des Indes, qui se trouvoit alors dans l'Isle d'Ormuz, firent les frais de ma liberté. Elle leur couta deux cens pardos, c'est-à-dire, environ cent vingt écus de notre monnoie.

Ils ajouterent, à cette faveur, celle de me laisser suivre mon penchant, dans l'occasion que j'eus bientôt de partir pour les Indes, sur un Vaisseau qui menoit des chevaux à Goa. Le vent nous fut si favorable, qu'en dix sept jours nous arrivâmes à la Côte de Diu. Nous y serions tombés entre les mains des Turcs, qui faisoient alors le siege de cette Forteresse, si la vûe de quelques Galeres, qui nous donnerent la chasse jusqu'à la nuit, ne nous eut fait tourner vers Chaul, où nous relâchames deux jours après. Diu étoit assiégé, depuis vingt jours, par le Bacha Solyman, Viceroi du Caire, avec une Flotte de cinquante-huit Galeres (9).

(Pinto continue de s'étendre, dans plus de vingt Chapitres, sur quantité d'avantures qui n'auroient rien aujourd'hui d'intéressant, à la distance où nous sommes des tems & des lieux. On aura soin, dans la suite de cet extrait, de passer de même sur tout ce qui n'offre rien d'utile ou d'agréable. Ici, après une seconde captivité, qui l'avoit jetté dans une longue & dangereuse maladie, il se trouve à Malaca, où le Gouverneur, nommé Dom Pedro de Faria, s'affectionne à sa fortune).

Pinto est envoyé au Royaume de Pan.

Dom Pedro Faria, cherchant l'occasion de m'avancer, m'envoya, dans une *Lanchare* (10), au Royaume de Pan, avec dix mille ducats qu'il me chargea de remettre à Thomé Lobo, son Facteur dans cette contrée. De-là, ses ordres devoient me conduire à Patane, qui est cent lieues plus loin. Il me don-

(9) Voyez l'Histoire de ce siege au premier Tome.
(10) *Ibid.* pages 142 & suivantes.

na une lettre & un présent pour le Roi de Patane, avec une ample commission pour traiter, avec lui, de la liberté de cinq Portugais, qui étoient esclaves de son beaufrere. Je partis dans les plus douces espérances. Le septiéme jour de notre navigation, étant à la vûe de l'Isle de Timan, qui est à la distance d'environ quatre-vingt-dix lieues de Malaca, & dix ou douze lieues de l'embouchure du Pan, nous entendîmes, sur mer, avant le lever du soleil, de grandes plaintes, dont l'obscurité ne nous permit pas de reconnoître la cause. J'en fus assez touché, pour faire mettre la voile, & pour tourner avec le secours de la rame vers le lieu d'où elles paroissoient partir, en baissant la vûe, dans l'espérance de voir & d'entendre plus facilement. Après avoir continué long-tems nos observations, nous découvrîmes, fort loin de nous, quelque chose de noir qui flottoit sur l'eau. Il nous étoit impossible de distinguer ce qui commençoit à frapper nos yeux. Nous n'étions que quatre Portugais dans la Lanchare, & les avis n'en furent pas moins partagés. On me représentoit qu'au lieu de m'arrêter à des recherches dangereuses, je ne devois penser qu'à suivre les ordres du Gouverneur. Mais n'ayant pû me rendre à ces timides conseils, & me croyant autorisé par ma commission à faire respecter mes ordres, je persistai dans la resolution d'approfondir un événement si singulier. Enfin les premiers rayons du jour nous firent appercevoir plusieurs personnes, qui flottoient sur des planches. L'effroi de mes Compagnons faisant place alors à la pitié, ils furent les premiers à faire tourner la proue vers ces misérables, que nous entendimes crier six ou sept fois, Seigneur Dieu, Miséricorde ! Je pressai nos Matelots de les secourir. Ils tirerent successivement, du milieu des flots, quatorze Portugais & neuf Esclaves; tous si défigurés que leur visage nous fit peur, & si foibles qu'ils ne pouvoient se soutenir. On se hâta de leur donner des secours qui rappellerent leurs forces. Lorsqu'ils furent en état de parler, un d'entr'eux nous dit qu'il se nommoit Fernand Gil Porcalho; qu'ayant été dangereusement blessé à la tranchée de Malaca, dans la seconde attaque que les Portugais avoient soutenue contre les Achemois, Dom Etienne de Gama, qui commandoit alors dans cette ville, & qui avoit cru devoir quelque récompense à son courage, l'avoit envoyé aux Moluques avec divers encouragemens pour sa fortune; que le Ciel avoit beni ses entreprises, jusqu'à le mettre en état de partir de Ternate dans une Jonque chargée de mille barres de poivre, qui valoient plus de cent mille ducats; mais qu'à la hauteur de Surabaya, dans l'Isle de Joa, il avoit eu le malheur d'essuyer une furieuse tempête, qui avoit abîmé sa Jonque & tout son bien; que de cent quarante-sept personnes, qu'il avoit à bord, il ne s'en étoit sauvé que les vingt-trois qui se trouvoient sur le nôtre; qu'ils avoient déja passé quatorze jours sur leurs planches, sans autre nourriture que la chair d'un Esclave Caffre qui leur étoit mort, & qui avoit servi pendant huit jours à soutenir leurs forces (11).

Rencontre extraordinaire qu'il fait dans la route.

Histoire d'un triste naufrage.

La satisfaction d'avoir sauvé la vie à tant de malheureux me rendit la suite du voyage fort agréable, jusqu'à la ville de Pan, où je remis à Thomé Lobo les marchandises dont j'étois chargé. Mais lorsque je me disposois à continuer mon voyage vers Patane, un accident fort tragique fit perdre au Gouverneur

Pinto arrive à Pan. Le Roi est tué, & les Portugais sont pillés.

(11) Pages 146 & précédentes.

de Malaca toutes les richesses qu'il avoit entre les mains de Lobo. *Coja Geinal*, Ambassadeur du Roi de Borneo, qui résidoit depuis trois ou quatre ans à la Cour de Pan, tua le Roi, qu'il trouva couché avec sa femme. Le Peuple s'étant soulevé à cette occasion commit d'affreuses violences, entre lesquelles il pilla le Comptoir Portugais, qui perdirent onze hommes dans leur défense. Thomé Lobo n'échappa au massacre qu'avec six coups d'épée; & n'eut pas d'autre ressource que de se retirer dans ma Lanchare, sans avoir pu sauver la moindre partie de ses marchandises. Elles montoient à cinquante mille ducats, en or & en pierreries seulement. Cette sédition, qui avoit couté la vie à plus de quatre mille personnes dans l'espace d'une seule nuit, se ralluma le lendemain si furieusement, que pour éviter le danger d'y périr, nous mîmes à la voile pour Patano, où la faveur du vent nous fit arriver dans six jours.

Represailles des Portugais de Patane.

Les Portugais, dont le nombre étoit assez grand dans cette Cour, prirent d'autant plus de part à l'infortune de Lobo, qu'un si terrible exemple de la perfidie des Indiens leur remettoit vivement devant les yeux ce qu'ils avoient à redouter pour eux-mêmes. Ils se rendirent tous au Palais du Roi; & lui ayant fait leurs plaintes, au nom du Gouverneur de Malaca, ils lui demanderent, avec beaucoup de fermeté, la permission d'user de représailles sur toutes les marchandises du Royaume de Pan, qui se trouvoient dans ses Etats. Cette proposition lui parut juste. Neuf jours après, on reçut avis qu'il étoit entré dans la riviere de Calantan trois Jonques fort riches, qui revenoient de la Chine, pour divers Marchands Panois. Aussi-tôt, quatre-vingt Portugais s'étant joints à ceux de ma Lanchare, nous équipâmes deux Fustes & un Navire rond, de tout ce qui nous parut nécessaire à notre entreprise, & nous partîmes avec assez de diligence pour prévenir les informations que nos Ennemis pouvoient recevoir des Mahométans du Pays. Notre chef fut Jean Fernandez d'*Abren*, fils du Pere nourricier de Dom Juan Roi de Portugal. Il montoit le Vaisseau rond, avec quarante soldats. Les deux Fustes étoient commandées par Laurent de Goez & Vasco Sermento, tous deux d'une valeur & d'une expérience reconnues.

Victoire & butin qu'ils remportent.

Nous arrivâmes le lendemain dans la riviere de Calantan, où les trois Jonques étoient à l'ancre. Leur résistance fut d'abord aussi vive que l'attaque; mais en moins d'une heure, nous leur tuâmes soixante quatorze hommes, sans avoir perdu plus de trois des nôtres. Nos blessés, quoiqu'en grand nombre, ne laissant pas d'agir, ou de se montrer les armes à la main, l'Ennemi consterné de sa perte, tandis qu'il croyoit nous voir encore toutes nos forces, se rendit, en demandant la vie pour unique grace. Nous retournâmes triomphans, à Patane, avec un butin qui ne passa que pour le juste dédommagement des cinquante mille ducats de Dom Pedro, mais qui montoit à plus de deux cens mille taels, c'est-à-dire, à trois cens mille ducats de notre monnoie. Le Roi de Patane exigea seulement que les trois Jonques fussent rendues à leurs Capitaines, & nous lui donnâmes volontiers cette marque de reconnoissance & de soumission (12).

Premier voyage d'Antonio de Faria Sousa.

Peu de temps après, on vit arriver, à Patane, une Fuste commandée par

(12) Pages 158 & précédentes.

Antonio de *Faria Sousa*, parent du Gouverneur de Malaca, qui venoit de sa part avec une lettre & des présens considérables, sous prétexte de remercier le Roi de la protection qu'il accordoit à la Nation Portugaise, mais au fond pour achever dans ses Etats l'établissement de notre Commerce. Antonio de Faria, dont le nom est devenu célebre par ses fureurs autant que par ses exploits, étoit un Gentilhomme sans fortune, qui étoit venu la chercher aux Indes sous la protection d'un homme de son sang & de son nom. Il apportoit, à Patane, pour dix ou douze mille écus de draps & de toiles des Indes, qu'il avoit prises à crédit de quelques Marchands de Malaca. Cette espece de marchandises ne lui promettant pas beaucoup de profit dans cette Cour, on lui conseilla de l'envoyer à Lugor, grande ville de la dépendance du Royaume de Siam, où l'on publioit qu'à l'occasion de l'hommage que quatorze Rois y devoient rendre à celui de Siam, il s'étoit assemblé une prodigieuse quantité de Jonques & de Marchands. Faria choisit, pour son Facteur, un Portugais nommé *Christophe Borralho*, qui entendoit parfaitement le Commerce, & lui confia ses marchandises dans un petit Vaisseau qu'il loua au Port de Patane. Seize autres Portugais, Soldats & Marchands, s'embarquerent avec Borralho, dans l'espérance qu'un écu leur en rapporteroit six ou sept. Je me laissai vaincre aussi par de si magnifiques promesses, & je m'engageai dans ce fatal voyage. Nous partîmes avec un vent favorable; & trois jours nous ayant rendus dans la Rade de Lugor, nous mouillames à l'entrée de la riviere, pour y prendre des informations. On nous assura qu'en effet il se trouvoit déja, dans le Port de cette ville, plus de quinze cens Bâtimens, tous chargés de précieuses marchandises.

Etat de sa fortune.

Dans quelle espérance il envoye Borralho à Lugor.

Pinto est du voyage.

Nous étions à dîner, dans la joye d'une si bonne nouvelle, & prêts à faire voile avant la fin du jour, lorsque nous vîmes sortir de la riviere une grande Jonque, qui nous ayant reconnus pour des Portugais, se laissa dériver sur nous sans aucune apparence d'hostilité, & nous jetta aussi-tôt des grapins attachés à deux longues chaînes de fer. A peine fûmes nous accrochés, que nous vîmes sortir, de dessous le tillac de la Jonque, soixante-dix ou quatre-vingt Mores, qui poussant de grands cris firent sur nous un feu prodigieux. De dix-huit Portugais que nous étions, quatorze furent tués en un instant, avec trente-six Indiens de l'équipage. Mes trois compagnons & moi, nous prîmes de concert l'unique voye de salut qui sembloit nous rester. Ce fut de nous jetter dans la mer, pour gagner la terre, dont nous n'étions pas éloignés. Un des trois n'en eut pas moins le malheur de se noyer. J'arrivai sur la rive avec les deux autres. Tout blessés que nous étions, nous traversâmes heureusement la vase, où nous enfoncions jusqu'au milieu du corps. Enfin nous nous approchâmes d'un bois, qui nous promit quelque sureté, & d'où nous eûmes le spectacle de la barbarie des Mores. Ils acheverent de tuer six ou sept Matelots déja blessés, qui restoient de notre équipage; après quoi s'étant hâtés de transporter toutes nos Marchandises dans leur Jonque, ils firent une grande ouverture à notre Vaisseau, qui le fit couler à fond devant nos yeux; & dans la crainte d'être reconnus, ils mirent aussi-tôt à la voile (13).

Funeste avanture.

Comment Pinto évite la mort.

Dans la douleur profonde où je demeurai avec deux Compagnons blessés,

Tristes extrémités auxquelles il est reduit.

(13) Page 159.

ſans eſpérance de remède, l'imagination troublée de tout ce qui s'étoit paſſé à notre vûe dans l'eſpace d'une demie-heure, nous ne pûmes retenir nos larmes, & tournant notre fureur contre nous-mêmes, nous commençâmes à nous outrager le viſage. Cependant après avoir conſideré notre ſituation, la crainte des bêtes farouches qui pouvoient nous attaquer dans le bois, & la difficulté de ſortir, avant les tenebres, des marécages dont nous étions environnés, nous firent prendre le parti de rentrer dans la fange, & d'y paſſer la nuit, enfoncés juſqu'à l'eſtomac. Le lendemain, à la pointe du jour, nous ſuivîmes le bord de la riviere, juſqu'à un petit canal que ſa profondeur & la vûe de quantité de grands lézards nous ôterent la hardieſſe de paſſer. Il fallut demeurer la nuit dans le même lieu. Le jour ſuivant ne changea rien à notre miſere, parce que l'herbe étoit ſi haute & la terre ſi molle dans les marais, que le courage nous manqua pour tenter le paſſage. Nous vîmes expirer ce jour-là un de nos Compagnons, nommé Sébaſtien Enriquez, homme riche, qui avoit perdu huit mille écus dans le Vaiſſeau. Il ne reſtoit que Chriſtophe Borralho & moi, qui nous mîmes à pleurer au bord de la riviere, ſur le corps à demi enterré; car nous étions ſi foibles qu'à peine avions-nous la force de parler, & nous comptions déja d'achever dans ce lieu notre miſérable vie. Le troiſiéme jour, vers le ſoir, nous apperçûmes une grande Barque chargée de ſel, qui remontoit à la rame. Notre premier mouvement fut de nous proſterner; & l'eſpérance nous rendant la voix, nous ſuppliâmes les Rameurs, qui nous regardoient avec étonnement, de nous prendre avec eux. Mais ils paroiſſoient diſpoſés à paſſer ſans nous répondre; ce qui nous fit redoubler nos cris & gémiſſemens. Alors une vieille femme, ſortie du fond de la Barque, fut ſi touchée de notre douleur & des plaies que nous lui montrions, qu'elle prit un bâton, dont elle frappa quelques Matelots; & les faiſant approcher de la rive, elle les força de nous prendre ſur leurs épaules, & de nous apporter à ſes pieds. Sa figure n'étoit diſtinguée que par un air de gravité, qui faiſoit reconnoître le pouvoir qu'elle avoit ſur eux. Elle nous fit donner tous les ſecours qui convenoient à notre miſere: & tandis que nous mangions avidement ce qu'elle nous préſentoit de ſa propre main, elle nous conſoloit par ſes exhortations. Je ſavois aſſez de Malai pour l'entendre. Elle nous dit que notre deſaſtre lui rappelloit tous les ſiens; que ſon âge n'étant que de cinquante ans, il n'y en avoit pas ſix qu'elle s'étoit vûe eſclave & volée de cent mille ducats de ſon bien; que cette infortune avoit été ſuivie du ſupplice de ſon mari & de ſes trois fils, que le Roi de Siam avoit fait mettre en pieces par les trompes des Eléphans; & que depuis des pertes ſi cruelles, elle n'avoit mené qu'une vie triſte & languiſſante. Après nous avoir fait le récit de ſes peines, elle voulut être informée des nôtres. Ses gens, qui écouterent auſſi notre malheureuſe hiſtoire, nous dirent que la grande Jonque dont nous leur fîmes la peinture, ne pouvoit être que celle de *Coja Acem*, Guzarate de Nation, qui étoit ſorti le matin du Port, pour faire voile à l'Iſle d'Ainan. La Dame Indienne, confirmant leur idée, ajouta qu'elle avoit vû, à Lugor, ce redoutable Mahométan; qu'il ſe vantoit d'avoir donné la mort à quantité de Portugais, & d'avoir promis à ſon Prophête de les traiter ſans pitié, parce qu'il accuſoit un Capitaine de leur Nation, nommé Hector de Sylveira, d'avoir tué ſon pere & deux de ſes freres, dans un Navire qu'il leur avoit pris au détroit de la Mecque.

Rencontre qui lui ſauve la vie.

Il apprend la haine que Coja-Acem portoit aux Portugais.

Nous apprîmes ensuite que cette Dame étoit veuve d'un Capitaine général, qui s'étoit attiré la disgrace du Roi, & le châtiment qu'elle déploroit. Sa fortune, qu'elle avoit réparée par une sage conduite, la mettoit en état de faire un riche commerce de sel. Elle venoit d'une Jonque, qui lui étoit arrivée dans la Rade, mais qui étoit trop grande pour passer à la Barre; ce qui l'obligeoit d'employer une Barque pour transporter son sel dans ses Magasins. Elle s'arrêta le soir dans un petit Village, où elle fit prendre soin de nous pendant la nuit. Le lendemain, elle nous conduisit à Lugor, qui est cinq lieues plus loin dans les terres. Nous lui étions redevables de la vie : mais ne se bornant point à cette faveur, elle nous donna une retraite dans sa maison. Nous y passâmes vingt-trois jours, pendant lesquels nos blessures furent pansées, avec des témoignages d'affection dignes de la charité chrétienne. Lorsqu'elle nous vit en état de retourner à Patane, elle mit le comble à ses bienfaits, en nous recommandant au Patron d'un Navire Indien, qui nous y conduisit en sept jours & qui ne nous traita pas avec moins d'humanité.

MENDEZ PINTO.
Charité qu'il trouve dans une Dame de Lugor.

§ II.

Courses & Avantures de Pinto, avec Antonio de Faria.

NOTRE retour étoit attendu avec d'autant plus d'impatience par tous les Portugais de Patane, que la plûpart avoient profité d'une si belle occasion pour envoyer quelques marchandises à Lugor. Aussi la perte de notre Vaisseau fut-elle estimée soixante-dix mille ducats, qui suivant les espérances communes devoient produire six ou sept fois la même somme. Antonio de Faria, plus ardent que les autres, par son caractere naturel, & parce qu'il avoit regardé le succès de notre voyage comme le fondement de sa fortune, tomba dans une consternation inexprimable en apprenant de notre bouche le sort de son Vaisseau. Il garda un profond silence, pendant plus d'une demie-heure. Ensuite, comme s'il eût employé ce tems à former ses résolutions, il répondit à ceux qui entreprirent de le consoler, qu'il n'avoit pas la force de retourner à Malaca, pour paroître aux yeux de ses créanciers; & qu'ayant le malheur de se trouver insolvable, il lui sembloit plus juste de poursuivre ceux qui lui avoient enlevé ses marchandises, que de porter de frivoles excuses à d'honnêtes Négocians, dont il avoit trahi la confiance. Là-dessus, s'étant levé d'un air furieux, il jura sur l'Evangile de chercher par mer & terre celui qui lui avoit ravi son bien & de se le faire restituer au centuple. Tous ceux qui furent témoins de son serment louerent cette généreuse résolution. Il trouva, parmi eux, quantité de jeunes gens, qui s'engagerent à l'accompagner. D'autres lui offrirent de l'argent. Il accepta leurs offres; & ses préparatifs se firent avec tant de diligence, que dans l'espace de dix-huit jours il équipa un Vaisseau, & s'associa cinquante-cinq hommes qui jurerent à leur tour de vaincre ou de périr avec lui. Je fus de ce nombre; car j'étois sans un sou, & je ne connoissois personne qui fût disposé à me prêter. Je devois, à Malaca, plus de cinq cens ducats, que j'avois empruntés de plusieurs amis. Enfin, je ne possédois que mon corps, qui avoit même été blessé de trois coups de javelot,

Grandes avantures de l'Auteur.

MENDEZ PINTO.

& d'un coup de pierre à la tête, pour lequel j'avois souffert deux opérations, qui avoient exposé ma vie au dernier danger.

Depart de Faria.

Après avoir fini ses préparatifs, Faria mit à la voile, un Samedi, 9 de Mai 1540, vers le Royaume de Champa, dans le dessein de visiter les Ports de cette Côte, où son espérance étoit d'enlever des vivres & des munitions de Guerre. Quelques jours de navigation nous firent arriver à la vûe de Pulo Condor, Isle située vers huit dégrés vingt minutes du Nord, vers l'embouchure de la riviere de Camboia. Nous y découvrimes à l'Est, un bon Havre nommé *Bralapisan*, à six lieues de la terre ferme, où se trouvoit à l'ancre une jonque de Lequios, qui menoit à Siam un Ambassadeur du *Nautaquin de Lindau*, Prince de l'Isle de Tosa (14). Ce bâtiment ne nous eut pas plutôt apperçus, qu'il fit voile vers nous. L'Ambassadeur nous dépêchant sa chaloupe, envoya complimenter Faria, & lui fit offrir un coutelas de grand prix, dont la poignée & le fourreau étoient d'or, avec vingt-six perles, dans une petite boëte du même métal. Quoique ce présent même nous fit prendre une haute idée des richesses de la jonque, & que notre premier dessein eût été de l'attaquer, la générosité prit le dessus dans le cœur de Faria. Il regretta de ne pouvoir répondre aux civilités de l'Ambassadeur, par d'autres marques de reconnoissance que la liberté qu'il lui laissa de continuer sa route. Nous descendîmes au rivage, où nous employâmes trois jours à nous pourvoir d'eau & de poisson. De-là nous étant approchés de la terre ferme, nous entrâmes le Dimanche, dernier jour de Mai, dans la riviere (15), qui divise les Royaumes de Camboia & de Champa. L'ancre fut jettée vis-à-vis d'un grand bourg, nommé Catimparu, à trois lieues dans les terres. Pendant douze jours, que nous y passâmes à faire des provisions, Faria, naturellement curieux, prit des informations sur le Pays & ses Habitans. On lui apprit que la riviere naissoit d'un Lac nommé *Pinator*, à deux cens cinquante lieues de la mer, dans le Royaume de Quirivan; que ce Lac étoit environné de hautes montagnes, au pied desquelles on trouvoit sur le bord de l'eau, trente-huit villages; que près d'un des plus grands, qui se nommoit *Chincaleu*, il y avoit une mine d'or très-riche, d'où l'on tiroit, chaque année, la valeur de vingt-deux millions de notre monnoie; qu'elle faisoit le sujet d'une guerre continuelle, entre quatre Seigneurs de la même famille, à qui la naissance y donnoit les mêmes droits; que l'un d'eux, nommé Raja *Hitau*, avoit sous terre, dans la Cour de sa maison, six cens bahars d'or en poudre; enfin, que près d'un autre de ces villages nommé *Buaquirim*, on tiroit d'une carriere quantité de diamans fins, plus précieux que ceux de Lave & de Tajampure (16). Faria conçut après avoir observé la situation & les forces du Pays, qu'avec un peu de courage, trois cens Portugais lui auroient suffi pour se rendre maître de toutes ces richesses. Mais ses forces présentes ne lui permettoient pas d'entreprendre une si belle expédition.

Sa générosité.

Riviere qui divise Camboia & Champa.

Mines d'or & de diamans.

Port de Saley-Jacan.

Nous reprîmes la Côte du Royaume de Champa, jusqu'au Port de *Saley-Jacan* qui est à dix-sept lieues de la Riviere. La fortune ne nous offrit rien dans cette route. Nous comptâmes, dans la rade de Saley-Jacan, six Bourgs, dans l'un

(14) A trente degrés du Nord. Le témoignage que les critiques ont rendu aux lumiéres géographiques de l'Auteur, nous oblige de remarquer toutes ces positions.

(15) A neuf degrés du Nord.

(16) Pages 171 & précédentes.

desquels on découvroit plus de mille maisons, environnées d'arbres fort hauts, & d'un grand nombre de ruisseaux, qui descendoient d'une montagne du côté du Sud. Le jour suivant, nous arrivâmes à la riviere de *Toobasoy*, où le Pilote n'osa s'engager, parce qu'il n'en connoissoit pas l'entrée; mais ayant jetté l'ancre à l'embouchure, nous découvrîmes une grande jonque qui venoit de la haute mer vers ce Port. Faria résolut de l'attendre sur l'ancre; & pour se donner le tems de la reconnoître, il arbora le pavillon du Pays, qui est un signe d'amitié dans ces mers. Mais les Indiens, au-lieu de répondre par le même signe, ne nous eurent pas plûtôt reconnus pour des Portugais, que faisant un grand bruit de tambours, de trompettes & de cloches, ils pousserent les marques de mépris jusqu'à nous faire voir sur leur pouppe le derriere d'un Esclave Negre. Faria, vivement offensé, n'attendit pas plus d'éclaircissement pour leur faire tirer une volée de canons. Ils y répondirent de cinq petites pieces, qui composoient toute leur artillerie. Cette audace nous faisant juger de leurs forces, Faria, qui voyoit la nuit fort proche, prit la résolution d'attendre le lendemain, pour ne rien donner au hazard dans l'obscurité. Les Indiens, sans rien perdre de leur confiance, jetterent l'ancre à l'entrée de la riviere.

Premier exploit de Faria.

Vers deux heures après minuit, nous vîmes flotter sur la mer, quelque chose qu'il nous fut impossible de distinguer. Faria dormoit sur le tillac. Il fut éveillé, & ses yeux plus perçans que les nôtres, lui firent découvrir trois barques à rames qui s'avançoient vers nous. Il ne douta pas que ce ne fut l'ennemi du jour précédent, qui faisoit plus de fond sur la perfidie que sur la valeur. Il ordonna de prendre les armes & de préparer les pots à feu. Il recommanda de cacher les meches pour faire croire que nous étions endormis. Les trois barques s'approcherent à la portée de l'arquebuse, & s'étant séparées, pour nous environner, deux s'attacherent à notre pouppe, & l'autre à la proue. Les Indiens monterent si légerement à bord, que dans l'espace de quelques minutes, ils y étoient au nombre de quarante. Alors Faria, sortant de dessous le demi-pont avec une troupe d'élites, fondit si furieusement sur eux (17), qu'il en tua d'abord un grand nombre. Ensuite les pots à feu, qui furent jettés fort adroitement, acheverent de les défaire, & forcerent le reste de se précipiter dans les flots. Nous sautâmes dans les trois barques, où il restoit peu de monde. Elles furent prises sans résistance. Entre les prisonniers qui tomberent vivans entre nos mains étoient quelques Negres, un Turc, deux Achemois, & le Capitaine de la jonque, nommé *Similau*, grand Corsaire & mortel ennemi des Portugais. Faria donna ordre que la plûpart fussent mis à la torture, pour en tirer des connoissances qu'il croyoit importantes à nos entreprises. Un Negre qu'on se disposoit à tourmenter, demanda grace, & déclara qu'il étoit Chrétien. Il nous apprit volontairement qu'il se nommoit Sebastien, qu'il avoit été Captif de Dom Gaspar de *Mello*, Capitaine Portugais, que Similau avoit massacré depuis deux ans à Liampo, sans avoir épargné un seul Portugais de l'équipage; que ce Corsaire s'étoit flatté de nous faire subir le même sort; & qu'ayant pris tous ses hommes de guerre dans les trois barques, il n'avoit laissé dans sa jonque que trente Matelots Chinois. Faria, qui n'ignoroit pas le mal-

Comment il se saisit d'une Jonque Indienne.

Similau, grand Corsaire.

Faria venge la mort de Gaspar de Mello.

(17) Pages 174 & suivantes. Remarquez que dans ses combats, Faria invoquoit toujours Jesus-Christ ou Saint Jacques.

heur de Mello, remercia le Ciel de l'avoir choisi pour le venger. Il fit sauter sur le champ la cervelle à Similau, avec un *frontail* de corde; supplice qui avoit été celui de Mello. Ensuite, s'étant mis avec trente Soldats dans les mêmes barques où l'ennemi étoit venu, il se rendit à bord de la jonque, dont il n'eut pas de peine à se saisir. Quelques pots à feu, qu'il fit jetter sur le tillac, firent sauter tous les matelots dans la mer. Mais le besoin qu'il avoit d'eux, pour la manœuvre de la jonque, l'obligea d'en sauver une partie. Dans l'inventaire de cette prise, qu'il fit faire le matin, il se trouva trente-six mille taels d'argent du Japon, qui valent cinquante-quatre mille ducats de monnoie Portugaise, avec plusieurs sortes de marchandises. Quantité de feux, qui s'étoient allumés sur la côte, nous faisant juger que les Habitans se disposoient peut-être à nous attaquer, nous ne pensâmes qu'à faire voile en diligence (18).

Butin de Faria.

Riviere de Tinacoreu ou de Varella.

La côte de Champa, que nous continuames de ranger, dans la crainte d'être portés en pleine mer par le vent de l'Est, qui est fort impétueux dans cette mer aux conjonctions des nouvelles & des pleines Lunes, nous présenta deux jours après une riviere qui porte le nom de *Tinacoreu* dans le pays, quoique les Portugais l'ayent nommée *Varella*. C'est un lieu fréquenté par les jonques de Siam & de toute la côte Malaie, qui font le voyage de la Chine. Faria se promettoit d'y apprendre quelques nouvelles de Coja Acem, objet continuel de son entreprise & de son ressentiment. Il fit mouiller, un peu au de-là de l'embouchure, devant un petit village nommé *Taiguilleu*, d'où quantité de barques & de pares lui apporterent aussi-tôt des rafraichissemens. Il se fit passer à l'aide de sa jonque, pour un Marchand de Tanasserim, qui alloit trafiquer dans l'Isle de *Lequios*, & qui ne s'arrêtoit dans ce lieu que pour chercher un ami, nommé Coja-Acem, dont le mauvais tems l'avoit séparé. On lui conseilla de remonter la riviere, jusqu'à *Pilxucacem*, qui est le séjour ordinaire du Roi; mais esperant peu de soutenir son déguisement à la Cour, où les Portugais étoient connus, il se réduisit à quelques informations qui regardoient le pays. On lui dit que la riviere de Tinacoreu, nommée aussi *Taraulachine*, s'étend avec la même profondeur & la même largeur, jusqu'à *Moncalor*, grande montagne qui est à quatre-vingt lieues de la mer; que plus loin, elle s'élargit beaucoup, mais qu'elle devient moins profonde; qu'elle y est coupée d'ailleurs par quantité de bancs de sable & par des terres noyées d'eau; que les lieux voisins étoient remplis d'un si prodigieux nombre d'oiseaux, que la terre en étoit couverte, & que cette raison avoit forcé, depuis quarante-deux ans, les Habitans de Chintalcuhos, Royaume de huit journées d'étendue, d'abandonner leur Pays: qu'au de-là de cette contrée d'oiseaux, on trouve des montagnes & des rochers, où les Eléphans, les Rhinoceros, les Lions, les Sangliers & les Bufles sont en si grand nombre, qu'on y a renoncé aussi à la culture des terres: mais qu'au milieu du Pays la nature a placé un grand Lac, connu sous les deux noms de *Cunebeté* & de *Chiamnay* (19), d'où sortent la riviere de Tinacoreu, & trois autres rivieres, qui arrosent une grande partie de cette Région: que les bords de ce Lac offrent quantité de mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb, d'où l'on transporte ces métaux sur

Faria cherche Coja-Acem.

Cours de la Riviere de Tinacoreu.

(18) Page 177.

(19) Peut-être ce Lac est-il le même dont on a parlé dans les Relations de Siam, & d'où vient le Menam.

des

des Eléphans aux Royaumes de Sornau, que les Européens nomment Siam, Passiloco, Savadi, Tangu, Prom, Calaminham, & dans d'autres Provinces, éloignées des Côtes maritimes de deux ou trois mois de chemin : que ces Pays montagneux étoient divisés en Royaumes, habités par des hommes plus ou moins blancs, & qu'en échange de leurs métaux ils recevoient volontiers de l'or, des diamans & des rubis (20).

Faria se rend à l'Isle d'Aynan.

Le seul fruit que nous emportâmes de Taiquillen pour la vengeance de Faria, fut d'y avoir appris que si Coja-Acem exerçoit le Commerce, c'étoit dans l'Isle d'Aynan qu'il le falloit chercher, parce que tous les Vaisseaux Marchands s'y rassembloient dans cette saison. Nous sortîmes de la riviere; & suivant l'avis du Pilote, nous allâmes chercher Pulo *Champeilou*, Isle inhabitée, qui borde l'anse de la Cochinchine, pour y employer quelques jours à disposer notre artillerie. De-là, nous fîmes voile droit à l'Isle d'Aynan, où passant l'écueil de Pulo *Capas*, nous commençâmes à ranger la terre, dans la seule vûe de reconnoître les Ports & les rivieres de cette côte. Quelques soldats, qui furent envoyés à terre, sous la conduite de *Boralho*, rapporterent qu'ayant pénétré jusqu'à la ville, qui leur avoit paru composée de plus de dix mille maisons, & revêtue de murs & de tours avec un fossé plein d'eau, ils avoient vû dans le Port un si grand nombre de Navires, qu'ils en avoient compté jusqu'à deux mille. A leur retour, ils découvrirent, à l'embouchure de la riviere, une grosse Jonque à l'ancre, qu'ils crurent reconnoître pour celle de Coja-Acem. Cette conjecture, qu'ils se hâterent d'apporter à Faria, lui causa tant de satisfaction que sans perdre un moment, & laissant son ancre en mer, il donna ordre de faire voile, en répétant que son cœur l'avertissoit qu'il touchoit à l'heure de la vengeance.

Il attaque un Vaisseau qu'il prend pour celui de Coja-Acem.

Nous nous approchâmes de la Jonque, avec une tranquillité qui nous fit passer pour des Marchands. Outre le dessein de tromper notre ennemi par les apparences, nous appréhendions d'être entendus de la ville, & de voir tomber, sur nous, tous les Navires qui étoient dans le Port. Aussi-tôt que nous fûmes près du bord Indien, vingt de nos soldats, qui n'attendoient que cet instant, y sauterent avec une impétuosité qui leur épargna la peine de combattre. La plûpart de nos ennemis, effrayés de ce premier mouvement, se jetterent dans les flots. Cependant, quelques-uns des plus braves se rassemblerent pour faire tête. Mais Faria suivant aussi-tôt, avec vingt autres soldats, fit un furieux carnage de ceux qui avoient entrepris de résister. Il en tua plus de trente; & d'un équipage assez nombreux, le feu n'épargna que ceux qui s'étoient jettés dans la mer, & qu'on en fit retirer; autant pour servir à la navigation de nos propres Vaisseaux, que pour déclarer quel étoit leur chef. On en mit quatre à la torture; mais ils souffrirent la mort avec une brutale constance. On alloit exposer aux mêmes tourmens un petit garçon, qu'on espéroit de faire parler plus facilement; lorsqu'un vieillard, qui étoit couché sur le tillac, s'écria, la larme à l'œil, que c'étoit son fils, & qu'il demandoit d'être entendu, avant que ce malheureux enfant fût livré aux sup-

Carnage qu'il y fait.

(20) Pages 181 & précédentes. L'Auteur regrette que les Portugais n'ayent pas tourné leurs conquêtes de ce côté-là. Ils y auroient trouvé, dit-il, plus de profit & moins de peine.

MENDEZ PINTO.

Histoire d'un vieux Chrétien qu'il y trouve.

plices. Faria fit arrêter l'Exécuteur. Mais, après avoir promis au Pere la vie & la liberté, s'il s'expliquoit de bonne-foi, avec la restitution de toutes les marchandises qui seroient à lui, il jura que pour le punir de la moindre imposture il le feroit jetter dans la mer avec son fils. Ce vieillard, que nous prenions encore pour un Mahométan, répondit qu'il acceptoit cette condition; que s'il remercioit Faria de la vie qu'il accordoit à son fils, il lui offroit la sienne, dont il faisoit peu de cas à son âge; mais qu'il ne s'en fieroit pas moins à sa parole, quoique la profession qu'il lui voyoit exercer fût peu conforme à la loi Chrétienne dans laquelle ils étoient nés tous deux.

Une réponse si peu attendue parut causer un peu de confusion à Faria. Il fit approcher le vieillard; & le voyant aussi blanc que nous, il lui demanda s'il étoit Turc ou Persan? La curiosité nous avoit rassemblé tous autour de lui, pour écouter son histoire. Il nous dit qu'il étoit Arménien d'origine, & né, au Mont Sinaï, d'une fort bonne famille; que son nom étoit Thomas Mostangen, que se trouvant, en 1538, au Port de Gedda, avec un Vaisseau qui lui appartenoit, Solyman Bacha, Viceroi du Caire, qui alloit faire le siege de Diu, l'avoit fait prendre, avec d'autres Vaisseaux Marchands, pour servir au transport de ses vivres & de ses munitions: qu'après avoir rendu ce service aux Turcs, & lorsqu'il leur avoit demandé le salaire qu'on lui avoit promis, non-seulement ils lui avoient manqué de parole, mais qu'ils lui avoient pris sa femme & sa fille, qu'ils avoient forcées devant lui, & qu'ils avoient jetté son fils dans la mer, pour leur avoir reproché cette injure: qu'ensuite s'étant vû enlever son Vaisseau, & la valeur de six mille ducats qui faisoient la meilleure partie de son bien, le desespoir l'avoit conduit par terre à Surate, avec le fils qui étoit à bord, & le seul qui lui restoit: que de-là ils s'étoient rendus à Malaca, dans le Navire de Dom Garcie de Saa, Gouverneur de Bacaïm; d'où il étoit parti pour la Chine avec Christophe de *Sardinha*, qui avoit été Facteur aux Moluques: mais qu'étant à l'ancre, dans le détroit de Sincapur, *Quiay-Tajano*, Maître de la Jonque dont nous venions de nous saisir, avoit surpris le Vaisseau Portugais pendant la nuit; qu'il s'en étoit rendu maître par la mort du Capitaine & de tout l'équipage, & que de vingt-sept Chrétiens, il étoit le seul à qui la vie eût été conservée avec celle de son fils, parce que le Corsaire avoit reconnu qu'il n'étoit pas mauvais canonier.

A qui étoit le Vaisseau dont Faria s'étoit saisi.

» Faria ne put entendre ce récit sans se frapper le front d'étonnement: » Mon Dieu, mon Dieu, dit-il, il me semble que ce que j'entens est un songe. Ensuite, se tournant vers ses soldats, il leur raconta l'histoire du Corsaire, qu'il avoit apprise en arrivant aux Indes. C'étoit un des plus cruels ennemis du nom Portugais. Il en avoit tué de sa propre main, plus de cent; & le butin qu'il avoit fait sur eux montoit à plus de cent mille ducats. Quoique son nom fut Quiay-Tajano, sa vanité lui avoit fait prendre celui de Capitaine Sardinha, depuis qu'il avoit massacré cet Officier. Nous demandâmes à l'Arménien ce qu'il étoit devenu. Il nous dit qu'étant fort blessé, il s'étoit caché dans la soute, entre les cables, avec six ou sept de ses gens. Faria s'y rendit aussi-tôt, & nous ouvrimes l'écoutille des cables. Alors ce brigand désespéré sortit, par un autre écoutille, à la tête de ses Compagnons, & se jetta si furieusement sur nous, que malgré l'extrême iné-

galité du nombre le combat dura près d'un quart d'heure. Ils ne quitterent les armes qu'en expirant. Nous ne perdîmes que deux Portugais & sept Indiens de l'équipage : mais vingt furent blessés ; & Faria reçut lui-même deux coups de sabre sur la tête, & un troisiéme sur le bras. Après cette sanglante victoire, il fit mettre à la voile, dans la crainte d'être poursuivi. Nous allâmes mouiller le soir sous une petite Isle deserte, où le partage du butin se fit tranquillement. On trouva dans la Jonque (21) cinq cens bahars de poivre (22) ; soixante de sandal ; quarante de noix muscades & de macis ; quatre-vingt d'étain ; trente d'ivoire ; & d'autres marchandises, qui montoient, suivant le cours du commerce, à la valeur de soixante-dix mille ducats. La plus grande partie de l'artillerie étoit Portugaise. Entre quantité de meubles & d'habits de notre nation, nous fûmes surpris de voir des coupes, des chandeliers, des cuillieres, & de grands bassins d'argent doré. C'étoit la dépouille de Sardinha, de Juan Oliveyra, & de Barthelemi de *Matos*, trois de nos plus braves Officiers, dont les Vaisseaux avoient été la proye du Corsaire. Mais la vûe de tant de richesses ne diminua point notre compassion pour neuf petits enfans, âgés de six à huit ans, qui furent trouvés dans un coin, enchaînés par les mains & les pieds.

MENDEZ PINTO.

Butin qu'il y trouve.

Le lendemain, Faria prenant plus de confiance que jamais à sa fortune, ne fit pas difficulté de retourner vers la Côte d'Aynan, où il ne désespéroit pas encore de rencontrer Coja-Acem. Cependant quelques Pêcheurs de perles, dont il reçut des rafraîchissemens dans la Baye de Camoy, lui annoncerent l'approche d'une Flotte Chinoise ; & le prenant d'ailleurs pour un Négociant, malgré quelques soupçons qu'ils ne purent cacher à la vûe des étoffes & des meubles précieux qu'ils voyoient entre les mains de ses soldats, ils lui firent une peinture si rebutante des obstacles qu'il trouveroit à la Chine, où son dessein étoit d'aller vendre effectivement ses marchandises, qu'il résolut de chercher quelque autre Port. Ses Vaisseaux étoient déja si chargés, qu'il leur arrivoit souvent d'échouer sur les bancs de sable dont cette mer est remplie. Cependant il étoit attendu par des nouveaux obstacles, à l'embouchure de la riviere de Tanauquir.

Faria cherche à vendre son butin.

Pendant qu'il s'efforçoit d'y entrer, sur l'espérance que les Pêcheurs de Camoy lui avoient donnée d'y trouver un bon Port, il fut attaqué par deux grandes Jonques, qui descendoient cette riviere, avec la faveur du vent & de la marée. Leur premiere salve fut de vingt-six pieces d'artillerie, & se trouvant presque sur nous, avant que nous eussions pû les découvrir, elles nous aborderent avec une redoutable nuée de dards & de fléches. Nous n'évitâmes cette tempête qu'en nous retirant sous le demi-pont, d'où Faria nous fit amuser les Ennemis à coups d'arquebuses, pendant l'espace d'une demie-heure, pour leur donner le tems d'épuiser toutes leurs munitions. Mais quarante de leurs plus braves gens sauterent enfin sur notre bord, & nous mirent dans la nécessité de les recevoir. Le combat devint si furieux, que le tillac fut bientôt couvert de morts. Faria fit des prodiges de valeur. Les Indiens commençant à se refroidir par leur perte, qui étoit déja de vingt-six hommes,

Autre victoire qu'il remporte à l'embouchure du Tanauquir.

(21) On abrege ce détail.
(22) Chaque Bahar, de cinquante quintaux.

MENDEZ PINTO.

vingt Portugais prirent ce moment pour se jetter dans la Jonque de leurs Ennemis, où cette attaque imprévûe leur fit trouver peu de résistance. Ainsi, la victoire se déclarant pour eux sur l'un & l'autre bord, ils penserent à secourir Boralho, qui étoit aux prises avec la seconde Jonque. Faria lui porta sa fortune, avec l'exemple de son courage. Enfin les deux Jonques tomberent sous son pouvoir. Il en avoit couté la vie à quatre-vingt Indiens; & par une faveur extraordinaire du Ciel (23), il ne se trouva parmi les morts qu'un seul Portugais, & quatorze hommes d'équipage, quoique les blessés fussent en très grand nombre.

Ce qu'il trouve dans une Jonque.

Tandis qu'on tiroit des flots tous les ennemis qui s'y étoient précipités, & qui demandoient d'être secourus, on entendit, dans la jonque dont Boralho s'étoit rendu maître, des cris & des plaintes, qui sembloient venir de dessous la proue. Quelques matelots, qu'on y fit descendre, amenerent dix-sept Chrétiens, c'est-à-dire deux Portugais, cinq petits enfans, deux filles & huit garçons, dans un état qui inspiroit de la pitié; chargés de chaînes, & la plûpart nuds. L'un des deux Portugais étant à demi mort, on apprit de l'autre, que le Corsaire avoit deux noms, l'un Européen, & l'autre Chinois; que son nom Chinois qu'il portoit alors, étoit *Nicoda Xicaulem*; qu'ayant embrassé le Christianisme à Malaca, il y avoit pris le nom de Francesco Saa, de celui du Gouverneur de cette Ville, Dom Garcie Saa, qui avoit été son Parrain; qu'après sa conversion, ce Seigneur lui avoit fait épouser une jeune orpheline Portugaise, d'une famille honorable; mais qu'ayant fait voile ensuite à la Chine sur une jonque qui lui appartenoit, accompagné de sa femme & de vingt Portugais, il avoit relâché dans l'Isle de *Catan*, sous prétexte d'y faire de l'eau, & que de concert avec son équipage, il avoit massacré les Portugais pendant leur sommeil, pour se saisir de toutes leurs marchandises; qu'après cette horrible perfidie, il avoit proposé à sa femme d'adorer les Idoles, & que sur son refus, il lui avoit fait sauter la cervelle d'un coup de hache; que l'année suivante, il s'étoit emparé d'une petite jonque, dans laquelle il avoit tué dix autres Portugais; qu'ayant embrassé ouvertement le métier de Corsaire, il avoit pris, depuis trois ans, cette riviere pour sa retraite, parce qu'il s'y croyoit à couvert de la vengeance de notre Nation, qui n'avoit aucun commerce sur cette côte; que les cinq petits enfans, les huit garçons, & les deux filles étoient les malheureux restes d'une jongue Portugaise qu'il avoit prise à l'embouchure de la riviere de Siam, & dans laquelle il avoit tué leurs Peres; que de seize Portugais qu'il y avoit trouvés, il n'avoit accordé la vie qu'à deux, parce que l'un étoit Charpentier & l'autre Calfateur, & que depuis près de quatre ans qu'il les menoit dans ses courses, il les faisoit mourir de faim & de coups; qu'en nous attaquant, il nous avoit pris pour des Marchands Chinois, qu'il n'épargnoit pas plus que les Portugais, lorsqu'il pouvoit les surprendre avec avantage.

Histoire du Corsaire.

On demanda au malheureux, qui faisoit ce récit, s'il reconnoîtroit le Corsaire parmi les morts. Il entreprit de le trouver, quoique les Cadavres eussent été jettés dans la mer; & s'étant mis dans une petite barque, il le découvrit enfin parmi plusieurs corps qui flottoient sur l'eau. On lui trouva un grand coup

(23) L'Auteur a la piété de rapporter tout au secours du Ciel, quoiqu'il reconnoisse que Faria faisoit le metier d'un vrai Corsaire.

d'épée sur la tête, & un coup de picque qui lui traversoit l'estomac. Il lui étoit resté une chaîne d'or autour du cou, de laquelle pendoit une espece d'idole, en forme de lézard à deux têtes, avec la queue & les pattes émaillées de verd & de noir. Faria l'ayant fait traîner vers la proue, lui coupa la tête & fit tailler le corps en pieces, qui furent jettés dans les flots (24).

MENDEZ PINTO.

Faria se rend à Mutipinam.

Le butin fut estimé environ quarante-mille Taels. On trouva, dans les deux jonques, dix-sept pieces d'artillerie de bronze, aux armes de Portugal. Quoique ces deux bâtimens fussent très-bons, Faria se vit obligé d'en faire bruler un, faute de Matelots pour le gouverner. Le lendemain, il voulut tenter encore une fois d'entrer dans la riviere; mais quelques Pêcheurs, qu'il avoit pris pendant la nuit, l'avertirent que le Gouverneur de cette Province avoit toujours été d'intelligence avec le Corsaire, qui lui cédoit le tiers de ses prises pour obtenir sa protection dont il jouissoit depuis long-tems. Cette nouvelle nous fit prendre le parti de chercher un autre Port. On se détermina pour *Mutipinam*, qui est plus éloigné de quarante lieues à l'Est, & fréquenté par les Marchands de Laos, de Pafnas & de Gueos.

Il prend une jeune mariée.

Nous fimes voile, avec trois jonques & le premier vaisseau dans lequel nous étions partis de Patane, jusqu'à *Tillannmera*, où la force des courans nous obligea de mouiller. Après nous y être ennuyés trois jours à l'ancre, la fortune nous y amena vers le soir quatre *Lanteas*, espece de barques à rames, dont l'une portoit la fille du Gouverneur de *Colem*, mariée depuis peu au fils d'un Seigneur de *Pandurée*. Elle alloit joindre pour la premiere fois son mari, qui devoit venir au-devant d'elle avec un cortege digne de leur rang. Mais ceux qui la conduisoient ayant pris nos jonques pour celles qu'ils esperoient de rencontrer, vinrent tomber entre nos mains. Faria fit cacher tous les Portugais. La jeune mariée paroissant elle-même, demandoit déja son mari, lorsque pour réponse une troupe de nos gens sauterent dans les lantées, & s'en rendirent les maîtres. Nous fimes passer aussi-tôt notre prise à bord. Faria se contenta de retenir la jeune mariée, & deux de ses freres qui étoient jeunes, blancs, & de fort bonne mine, avec vingt Matelots, qui nous devinrent fort utiles pour la manœuvre de nos jonques. Sept ou huit hommes, qui formoient le cortege, & plusieurs femmes âgées, de celles qui se louent pour chanter & jouer des instrumens, furent laissées sur la côte. Le lendemain, étant partis de ce lieu, nous rencontrâmes la petite flotte du Seigneur de Pandurée, qui passa près de nous avec des banieres de soie, & faisant retentir l'air du bruit des instrumens, sans se défier que nous enlevions sa femme. Dans le dessein où nous étions de nous rendre à Mutipinam, Faria ne jugea point à propos d'arrêter cette troupe joieuse, & n'avoit même été déterminé que par l'occasion à troubler la joie qui regnoit aussi dans les lantées.

Il vend ses marchandises à Mutipinam.

Trois jours après, étant arrivés à la vûe de ce Port, nous mouillâmes sans bruit dans une anse, à l'embouchure de la riviere, pour nous donner le tems d'en faire sonder l'entrée & de prendre des informations pendant la nuit. Douze Soldats, qui furent envoyés dans une barque, sous la conduite de Martin Dalpoem, nous amenerent deux hommes du Pays, qu'ils avoient enlevés avec

(24) Pages 204 & précédentes. C'étoit la Cochinchine, qui dépendoit alors du Tonquin.

MENDEZ PINTO.

beaucoup de précaution. Faria défendit d'employer les tourmens pour tirer d'eux les éclaircissemens qui convenoient à notre sûreté. Ils nous apprirent naturellement que tout étoit tranquille dans le Port, & que depuis neuf jours il y étoit arrivé quantité de Marchands des Royaumes voisins. Une si belle occasion de nous défaire de nos marchandises nous fit tourner notre reconnoissance vers le Ciel. » Nous récitâmes, avec beaucoup de dévotion, les Li» tanies de la Vierge, & nous promîmes de riches présens à *Notre Dame du* » *Mont*, qui est proche de Malaca, pour l'embellissement de son Eglise. A la pointe du jour, Faria rendit la liberté aux Indiens, & leur fit quelques présens. Ensuite, ayant fait orner les hunes de nos vaisseaux & déployer nos banieres & nos flammes, avec pavillon de marchandise, suivant l'usage du Pays, il alla jetter l'ancre dans le Port, sous le quai de la Ville (25).

Nous fûmes reçus comme des Marchands de Siam, dont nous avions pris le nom; & sans autre difficulté que celle des droits, qui furent enfin reglés à cent pour mille, nous nous défîmes en peu de jours, de tout le butin que nous avions acquis au prix de notre sang. On en fit la somme de cent trente mille taels, en lingots d'argent. Malgré toute la diligence qu'on y avoit apportée, les Habitans furent informés, avant le départ de Faria, du traitement qu'il avoit fait au Corsaire, dans la riviere de Tanauquir. Ils commencerent alors à nous regarder d'un œil si différent, que n'osant plus nous fier à leurs intentions, nous nous hatâmes de remettre à la voile (26).

Faria s'étoit mis dans la plus grande de nos jonques, avec le titre & le pavillon de Général; mais on s'apperçut qu'elle puisoit beaucoup d'eau. Diverses informations nous faisoient regarder la riviere de Madel, dans l'Isle d'Aynan, comme un lieu convenable à nos besoins, par la facilité que nous y devions trouver pour échanger cette jonque ou pour la radouber. Nous n'étions arrêtés que par l'éclat de nos expéditions, qui devoient nous y avoir fait beaucoup d'ennemis. Cependant, deux considérations nous firent passer sur cette crainte: l'une fut celle de nos forces, qui nous mettoient à couvert de la surprise, & qui nous rendoient capables de nous mesurer avec toutes les Puissances qui ne seroient pas celles des Rois & des Mandarins; l'autre, une juste confiance aux motifs de notre Général autant qu'à sa valeur: car son intention n'étoit que de rendre le change aux Corsaires, qui avoient ôté les biens & la vie à quantité de Chrétiens; & jusqu'alors toutes nos richesses nous paroissoient bien acquises (27). Après avoir lutté pendant douze jours contre les vents, nous arrivâmes au Cap de Pulo *Hinder*, nom Indien de l'Isle des Cocos. De-là étant retournés vers la côte du Sud, où nous fîmes quelques nouvelles prises, nous revînmes enfin vers le Port de Madel, & nous entrâmes dans la riviere le 8 de Septembre. Le Ciel, chargé de nuages depuis trois ou quatre jours annonçoit une de ces tempêtes, qui portent le nom de typhons, & qui sont fréquentes dans ces mers aux nouvelles Lunes. Nous vîmes plusieurs jonques qui cherchoient une retraite, & qui mouilloient dans les anses voisines.

Histoire du Corsaire Hinimilau.

Un fameux Corsaire Chinois, redouté des Marchands sous le nom d'Hinimilau, entra dans la riviere après nous. Sa jonque étoit grande & fort élevée. En s'ap-

(25) Pages 214 & précédentes. (26) Pages 219 & précédentes. (27) Page 219.

prochant du lieu où nous étions à l'ancre, il nous salua, suivant l'usage du Pays, sans nous avoir reconnus pour des Portugais. Nous le prenions aussi pour un marchand Chinois, qui redoutoit l'approche du typhon. Mais tandis qu'il passoit, à la portée de la voix, nous entendîmes crier distinctement dans notre langue, Seigneur Dieu, miséricorde. Ce cri, répété plusieurs fois, nous fit juger qu'il venoit de quelques malheureux Esclaves de notre Nation. Faria, qui pouvoit se faire entendre des Matelots Chinois, leur ordonna d'amener leurs voiles. Ils passerent sans lui répondre; & jettant l'ancre un quart de lieue plus loin, ils commencerent alors à jouer du tambour & faire briller leurs cimeterres. Quoique ces bravades semblassent marquer du courage, & de la confiance dans quelque secours que nous ignorions, Faria dépêcha vers eux une barque bien équipée; elle revint bientôt avec un grand nombre de blessés, qui n'avoient pu se défendre contre une nuée de dards & de pierres qu'on leur avoit lancés du bord. Ce spectacle irrita si vivement Faria, que faisant lever aussi-tôt les ancres, il s'approcha de l'Ennemi jusqu'à la portée de l'arquebuse. A cette distance, il le salua de trente-six pieces de canon, entre lesquelles il y en avoit quelques-unes de batterie, qui tiroient des balles de fonte. Toute la résolution des Corsaires ne les empêcha point de couper leurs cables pour se faire échouer sur la rive; mais Faria n'eut pas plûtôt reconnu leur dessein, qu'il les aborda furieusement. Le combat devint terrible. Ils étoient en si grand nombre, que pendant plus d'une demie heure les forces se soutinrent de part & d'autre avec beaucoup d'égalité. Mais enfin les Corsaires, las, blessés ou brulés, se jetterent tous dans les flots; tandis que poussant des cris de joie, nous continuâmes de presser une si belle victoire. Notre Général voyant perir un grand nombre de ces misérables, qui ne pouvoient résister à l'impétuosité du courant, fit passer quelques Soldats dans deux barques, avec ordre de sauver ceux qui voudroient accepter leur secours. On en sauva seize, entre lesquels étoit Hinimilau, Capitaine de la jonque.

Sort cruel de huit Esclaves Portugais.

Il fut amené devant Faria, qui fit d'abord panser ses plaies. Ensuite il lui demanda ce qu'étoient devenus les Portugais que nous avions entendus sur son bord. Le Corsaire répondit fierement qu'il n'en savoit rien; mais la vûe des tourmens le fit changer de langage. Il demanda un verre d'eau, parce que la sécheresse de son gozier lui ôtoit l'usage de la voix, en promettant de voir ce qu'il auroit à répondre. On lui apporta de l'eau, dont il but avidement une excessive quantité. Alors, paroissant reprendre sa fierté avec ses forces, il dit à Faria qu'on trouveroit les Portugais dans la chambre de proue. Ils y étoient effectivement, mais égorgés. Ceux qui s'y étoient rendus, pour finir leur captivité, apporterent huit corps sur le tillac; une femme, avec deux enfans de six ou sept ans, à qui l'on avoit coupé brutalement la gorge & cinq hommes fendus de haut en bas, & les boyaux hors du corps. Faria, touché jusqu'aux larmes d'un si triste spectacle, demanda au Corsaire ce qui l'avoit pû porter à cette cruauté. Il répondit que c'étoit une juste punition pour des traîtres, qui lui avoient attiré sa disgrace en se montrant à nous; & que pour les enfans, il suffisoit qu'ils fussent de race Portugaise pour avoir mérité la mort. Ses réponses, à d'autres questions, ne furent pas moins remplies d'extravagance & de fureur. Il se vanta d'avoir massacré un grand nombre de Portugais, avec des circonstances si barbares, qu'elles nous firent lever les

MENDEZ PINTO.

mains d'étonnement & d'horreur. L'indignation saisit Faria, qui sans l'honorer du moindre reproche, le fit tuer à ses yeux. Il trouva, dans la Jonque, en soyes, en étoffes, en musc, en porcelaines, &c. la valeur de quarante mille Taels, dont nous nous vîmes forcés de brûler une partie avec le corps même de la Jonque, parce qu'ayant perdu quantité de braves Matelots, il nous en restoit trop peu pour la gouverner (28).

Réputation de Faria. Il donne des Passeports aux Marchands.

Tant d'exploits commençoient à rendre le nom de Faria si terrible, que les Capitaines des Jonques qui se trouvoient dans le Port de Madel, apprenant bien-tôt cette derniere victoire, & se croyant menacés de la visite du Vainqueur, lui firent offrir vingt mille Taels pour obtenir sa protection. Il reçut fort civilement leurs Députés; & s'engageant par un serment redoutable, non-seulement à les épargner, mais à les défendre, dans l'occasion, contre les Corsaires, dont ces mers étoient remplies, il leur accorda des Passeports réguliers, qu'il signa de son nom (29). Outre la somme qui lui avoit été proposée, & qui fut payée fidellement, un de ses gens, nommé *Costa*, qu'il revêtit de la qualité de son Sécretaire, acquit plus de quatre mille Taels pour la simple expédition des Patentes. Après avoir passé quatorze jours dans le Port de Madel, nous achevâmes de parcourir toute cette contrée, dans la seule vûe de découvrir les traces de Coja-Acem. Nuit & jour, Faria n'étoit rempli que de cette idée. Il employa six mois entiers à prendre des informations, dont il ne tira pas d'autre fruit que d'avoir visité un grand nombre de havres & de ports. Une ombre d'espérance le fit pénétrer en plein jour dans une grande ville nommée *Quangiparu*, dont les Temples & les Edifices nous parurent magnifiques. Mais, se voyant trompé par de faux avis, il ne passa que vingt-quatre heures dans un lieu si dangereux par le nombre de ses Habitans. Toutes ces Côtes étoient remplies de Bourgs & de Villages; quelques-uns revêtus d'un mur de brique. Le Pays est extrêmement fertile; & divers Marchands nous assurerent qu'il s'y trouve des mines de cuivre, d'argent, d'étain, de salpêtre & de souffre (30).

Naufrage de Faria dans l'Isle des Larrons.

Nous tenions la mer depuis si long-tems, que les soldats ennuyés du travail prierent Faria de faire un partage exact du butin, comme il s'y étoit engagé à Patane; chacun dans le dessein de quitter le métier des armes, & d'aller jouir tranquillement de sa fortune. Cette proposition fit naître de fâcheux différens. Cependant on convint de choisir Siam, pour y passer l'hiver, & pour y vendre les marchandises qui restoient à partager. Après avoir juré cet accord, on alla mouiller dans une Isle assez éloignée de l'anse qu'on abandonnoit; & pendant douze jours, on y attendit le vent qui devoit nous conduire au repos. Il se leva, aussi favorable que nous l'avions desiré : mais la nouvelle lune d'Octobre le fit changer, pour notre malheur, dans une si furieuse tempête, que nous fumes repoussés avec une violence incroyable contre l'Isle que nous avions quittée. Nous manquions de cables; & ceux que nous avions encore étoient à demi pourris. Aussi-tôt que la mer avoit commencé à s'enfler, & que le vent de Sud nous eut pris à découvert en tra-

(28) Pages 130 & précédentes.

(29) Le Viceroi de l'Isle d'Aynan lui fit offrir un emploi distingué dans la Marine Chinoise, & d'autres faveurs qu'il refusa.

(30) Page 133.

versant

verſant la Côte, l'idée du péril qui nous menaçoit nous avoit fait couper les mâts & jetter dans les Flots quantité de marchandiſes. Mais la nuit devint ſi obſcure, le tems ſi froid, & l'orage ſi violent, que n'eſpérant plus rien de nos propres efforts, nous fumes réduits à tout attendre de la miſéricorde du Ciel. Elle n'étoit pas dûe ſans doute à nos péchés (31). Vers deux heures après minuit, un épouvantable tourbillon jetta nos quatre Vaiſſeaux contre la Côte, & les briſa ſans y laiſſer une planche entiere.

MENDEZ PINTO.

Nombre de ceux qui échappent à la mort.

Il y périt cent quatre-vingt-ſix hommes. A la pointe du jour, nous nous trouvâmes ſur le rivage au nombre de cinquante-trois, entre leſquels nous n'étions que vingt-trois Portugais; moins étonnés de notre naufrage, que de nous voir à terre, ſans ſavoir à quel hazard nous avions l'obligation de notre ſalut. Heureuſement Faria fut un de ceux à qui le Ciel avoit conſervé la vie. Nous vimes, avec autant d'effroi que de pitié, les cadavres de nos compagnons & de nos amis, dont le bord de la mer étoit couvert. Faria, déguiſant ſa douleur, nous exhorta par une courte harangue à ne pas perdre l'eſpérance. Quoique l'Iſle fût déſerte, il nous promit que les bois & le rivage nous fourniroient de quoi nous défendre contre la faim; & loin de renoncer à la fortune, il nous repréſenta que la miſére même devant être un aiguillon pour le courage, nous ne pouvions trop attendre de l'avenir, en proportionnant cette attente à notre ſituation (32).

Courage de Faria, & ſa harangue.

Extrémités où les Portugais ſont réduits.

Nous employâmes deux jours à donner la ſépulture aux morts. Quelques proviſions mouillées, que nous tirâmes des flots, ſervirent à nous ſoutenir pendant ce triſte office. Mais comme ces vivres étoient trempés, la pourriture, qui s'y mit bien-tôt, ne nous permit pas d'en faire un long uſage. En moins de cinq jours, il nous devint impoſſible d'en ſupporter l'odeur & le goût. Nous nous vimes forcés d'entrer dans les bois, où nous trouvant ſans armes, il nous ſervit peu de voir paſſer quantité de bêtes ſauvages, que nous ne pouvions eſpérer de prendre à la courſe. Le froid & la faim nous avoient déja ſi fort affoiblis, que pluſieurs de nos compagnons tomboient morts en nous parlant. Faria continuoit de nous ranimer par ſes exhortations: mais un ſombre ſilence, dans lequel il tomboit ſouvent malgré lui, nous apprenoit aſſez qu'il ne jugeoit pas mieux que nous de notre ſort. Un jour qu'il s'étoit aſſis, pour nous faire manger, à ſon exemple, quelques plantes ſauvages, que nous connoiſſions peu, un oiſeau de proye, qui s'étoit élevé derriere la pointe que l'Iſle forme au Sud, laiſſa tomber près de lui un poiſſon de la longueur d'un pied. Il le prit; & l'ayant fait rôtir auſſi-tôt, il nous pénétra de tendreſſe & d'admiration, lorſqu'au lieu de le manger lui-même, il le diſtribua de ſes propres mains entre les plus foibles ou les plus malades.

Faria les conſole.

Comment ils trouvent des vivres.

Enſuite, jettant les yeux vers la pointe d'où l'oiſeau étoit parti, il en découvrit pluſieurs autres, qui s'élevoient & ſe baiſſoient dans leur vol; ce qui lui fit juger qu'il y avoit peut-être, dans ce lieu, quelque proye dont ces animaux ſe repaiſſoient. Nous y marchâmes *en proceſſion*, pour attendrir le

(31) Page 135.

(32) Leur perte montoit à cinq cens mille écus. La harangue de Faria eſt un plaiſant mêlange de Religion & d'idées profanes. La Foi, l'Eſpérance, & la Charité Chrétienne, y font un grand rolle.

MENDEZ PINTO.

Ciel par nos prieres & par nos larmes. En arrivant au sommet de la colline, nous découvrîmes, sous nos pieds, une vallée fort basse, qui nous parut remplie d'arbres chargés de fruits, & traversée par une riviere d'eau douce. La joye nous avoit deja fait rompre notre procession pour y descendre, lorsque nous apperçûmes un cerf fraîchement égorgé, qu'un Tigre commençoit à dévorer. Nos cris firent aussi-tôt fuir le Tigre, qui nous abandonna sa proye (33). Etant descendus dans la vallée, nous y fimes un grand festin, de la chair du cerf, & des fruits qui s'y offroient en abondance. Nous y prîmes aussi quantité de poissons, soit par notre industrie, soit avec le secours des oiseaux de proye, qui s'abbaissant sur l'eau, & se relevant avec un poisson dans leur bec ou dans leurs serres, le laissoient souvent tomber lorsqu'ils étoient épouvantés par nos cris (34).

Occasion que la fortune leur offre pour se sauver.

Ces rafraîchissemens rétablirent un peu nos forces; & pendant plusieurs jours, l'expérience augmenta notre habileté pour la pêche. Le Samedi suivant, à la pointe du jour, nous crûmes découvrir une voile, qui s'avançoit vers l'Isle. Mais, l'air étant fort tranquille, il y avoit peu d'apparence qu'elle y dût aborder. Cependant Faria nous fit retourner au rivage où nos Vaisseaux s'étoient brisés, & nous n'y fûmes pas une demie heure, sans reconnoître que c'étoit un véritable Bâtiment. Après avoir délibéré sur nos espérances, nous prîmes le parti d'entrer dans un bois voisin, pour nous dérober à la vûe de ceux qui paroissoient approcher. Ils arriverent sans défiance, & nous les reconnumes pour des Chinois. Leur Bâtiment étoit une belle Lantée à rames, qu'ils amarrerent avec deux cables de pouppe & de proue, pour descendre plus facilement par une planche. Environ trente personnes, qui sauterent aussi-tôt sur le sable, s'employerent à faire leur provision d'eau & de bois. Quelques-uns s'occuperent aussi à préparer les alimens, à lutter & à d'autres exercices. Faria, les voyant sans crainte & sans ordre, jugea qu'il n'étoit resté personne, dans le Vaisseau, qui fût capable de nous résister. Il nous donna ses ordres, après nous avoir expliqué son dessein (35); &, sur le signe dont il nous avoit avertis, nous primes notre course ensemble vers la Lantée, où nous entrâmes sans aucune opposition. Les deux cables furent aussi-tôt lâchés; & tandis que les Chinois accouroient au rivage, dans la surprise de cet événement, nous eûmes le tems de nous éloigner à la portée de l'arbalete. Quoiqu'il nous restât peu de crainte à cette distance, nous tirâmes

Faria s'empare adroitement d'un Vaisseau.

(33) Pages 239 & précédentes.

(34) Page 240.

(35) Donnons une idée de la bizarre piété des Portugais, par l'exhortation que Pinto met dans la bouche de Faria. » Messieurs » mes freres, nous dit-il, vous voyez le tris» te état où notre malheur nous a jettés. Je » confesse que mes péchés en sont la cause. » Mais la miséricorde de Dieu est infinie. » J'y mets toute ma confiance. Elle ne per» mettra pas que nous périssions misérable» ment. Quoiqu'il soit inutile de vous re» presenter combien il nous importe de pren» dre ce Vaisseau, que notre Dieu nous ame» ne par un miracle sensible, je ne laisse pas » de vous le dire, afin que dans l'état où » vous êtes, avec son saint nom à la bouche » & au cœur, nous nous jettions ensemble » dans l'instrument de notre délivrance, & » que nous soyions dedans avant que de » pouvoir être entendus. Et, je vous prie, » que personne ne pense qu'à se saisir d'a» bord des armes que nous y trouverons, » pour nous mettre en état de nous bien » défendre, & demeurer possesseurs du seul » moyen de salut qui nous reste après Dieu. » Je dirai trois fois, *Jesus*. Faites aussi-tôt ce » que vous me verrez faire. *Page* 241.

sur eux un Fauconneau qui se trouvoit dans la Lantée. Ils prirent tous la fuite vers les bois, pour y déplorer sans doute leur infortune, comme nous y avions passé quinze jours à pleurer la notre.

A qui ce Batiment apparenoit.

Ils n'avoient laissés à bord qu'un vieillard, avec un enfant de douze ou treize ans. Notre premier soin fut de visiter les provisions, qui étoient en abondance. Après avoir satisfait notre faim, nous fimes l'inventaire des marchandises; elles consistoient en soie torse, en damas & en satins, dont la valeur montoit à quatre mille écus. Mais le riz, le sucre, les jambons & les poules nous parurent la plus précieuse partie du butin, pour le rétablissement de nos malades, qui étoient en fort grand nombre. Nous apprîmes du vieillard que le bâtiment & sa charge appartenoit au pere de l'enfant, qui venoit d'achecheter ces marchandises à *Quouaman*, pour les aller vendre à *Combay*; & qu'ayant eu besoin d'eau, son malheur l'avoit amené pour en faire dans l'Isle des larrons. Faria s'efforça, par ses caresses, de consoler le jeune Chinois, en lui promettant de le traiter comme son propre fils. Mais il n'en pût tirer que des larmes, & des marques de mépris pour ses offres (36).

Espérance & route de Faria.

Dans un conseil auquel tout le monde fut appellé, nous prîmes la résolution de nous rendre à Liampo. Ce Port de la Chine étoit éloigné de deux cens soixante lieues vers le Nord; mais nous espérions, en suivant la côte, de nous emparer d'un vaisseau plus commode & plus grand que le nôtre; ou si la fortune s'obstinoit à nous maltraiter, Liampo nous offroit une ressource dans quelqu'un des Navires Portugais qui s'y rassembloient dans cette saison. Le lendemain, nous découvrîmes une petite Isle nommée *Quintou*, où nous enlevâmes dans une barque de Pêcheurs, quantité de poisson frais, & huit hommes pour le service de notre Lantée. De-là, nous étant avancés vers la riviere de Chamoy, Faria, qui se défioit de notre Lantée pour un long voyage, résolut de se saisir d'une petite jonque qu'il vit seule à l'ancre. Ce dessein ne lui couta que la peine d'y passer avec vingt hommes, qui trouverent sept ou huit matelots Chinois endormis. Il leur fit lier les mains, avec menace de les tuer s'ils jettoient le moindre cri; & sortant de la riviere, il conduisit sa prise à Pulo-Quirim, qui n'est qu'à neuf lieues de Chamoy. Trois jours après, il se rendit à *Luxitay*, dont on lui avoit vanté l'air pour le rétablissement de ses malades, & les commodités pour calfater les deux bâtimens. Quinze jours ayant suffi pour l'execution de ses vûes, il gouverna vers Liampo.

Il rencontre Quiay Panjam.

Le vent & les marées sembloient s'accorder en sa faveur, lorsqu'il rencontra une jonque de Patane, commandée par un Chinois, nommé *Quiay-Panjam*, si dévoué à la Nation Portugaise, qu'il avoit à sa solde trente Portugais choisis, dont il s'étoit fait autant d'amis par ses caresses & ses bienfaits. C'étoit d'ailleurs un vieux Corsaire, exercé depuis long-tems au brigandage. La vûe de deux bâtimens plus foibles que le sien, le disposa aussi-tôt à les attaquer. Son habileté lui fit gagner le dessus du vent; & s'étant approché à la portée du mousquet, il les salua de quinze pieces d'artillerie. Malgré l'extrême inégalité des forces, Faria ne put se résoudre à la soumission. Mais lorsqu'il se préparoit au combat, un de ses gens apperçut une croix dans la baniere des Ennemis; & sur le chapiteau de leur pouppe, quantité de ces bonnets rouges,

(36) Page 245.

MENDEZ PINTO.

Comment ils se lient d'amitié.

que les Portugais portoient alors dans leurs expéditions militaires. Après cette découverte, quelques signes furent bientôt entendus. De part & d'autre, on ne pensa plus qu'à se prévenir par des témoignages de joie & d'amitié. Quiay Panjam, qui aimoit le faste, passa sur le bord de Faria, dont il connoissoit le mérite par l'éclat de ses actions, avec un cortege de vingt Portugais richement vêtus, & des présens qui furent estimés deux mille ducats. Faria, dans l'abbaissement où le sort l'avoit réduit, ne pût répondre à cette ostentation de richesses; mais son nom faisant toute sa grandeur présente, il raconta ses malheurs avec une simplicité noble, qui lui attira plus d'admiration que le souvenir de sa fortune. Le Corsaire, après avoir entendu ses nouveaux projets, lui offrit de l'accompagner dans toutes ses entreprises, avec cent hommes qu'il avoit dans sa jonque, quinze pieces d'artillerie, & les trente Portugais qui s'étoient attachés à son service; sans autre condition que d'entrer en partage du butin pour un tiers. Cette offre fut acceptée. Faria ne fit pas difficulté de s'engager par une promesse de sa main, qu'il confirma sur les Saints Evangiles, & qui fut signée par les principaux Portugais en qualité de témoins (37).

Ils s'associent pour leurs entreprises.

Aussi-tôt, les deux Chefs prirent la résolution d'entrer dans la riviere d'Anay, dont ils n'étoient éloignés que de cinq lieues, pour s'y pourvoir de vivres & de munitions. Panjam s'étoit ménagé, par un tribut, la protection du Gouverneur. De-là, leur projet n'étoit pas moins de se rendre à Liampo; mais Faria se procura, près d'Anay, une partie des avantages qu'il s'étoit proposés dans cette route, en s'attachant par ses promesses trente-six Soldats qui prirent confiance à sa fortune. Ils remirent à la voile, malgré le vent contraire, qu'ils eurent à combattre pendant cinq jours. Le sixiéme au soir, ils rencontrerent une barque de Pêcheurs, dans laquelle ils furent extrêmement surpris de trouver huit Portugais, tous fort blessés, & dans le plus triste état. Faria les fit passer sur son bord, où se jettant à ses pieds, ils lui raconterent qu'ils étoient partis de Liampo, depuis dix-sept jours, pour se rendre à Malaca; que s'étant avancés jusqu'à l'Isle de Sumbor, ils avoient eu le malheur d'être attaqués par un Corsaire Guzarate, nommé Coja-Acem, qui avoit, sur trois Jonques & quatre Lanteas, environ cent hommes, Mahométans comme lui; qu'après un combat de trois heures, dans lequel ils lui avoient brûlé une de ses jonques, ils avoient enfin perdu leur vaisseau, & la valeur de cent mille taels en marchandises, avec dix-huit Portugais de leurs parens ou de leurs amis, dont la captivité leur faisoit compter pour rien le reste de leur infortune, & la perte même de quatre-vingt-deux hommes qui composoient leur équipage; que par un miracle du Ciel, ils s'étoient sauvés au nombre de dix, dans la même barque où nous les avions rencontrés; & que de ce nombre, deux étoient déja morts de leurs blessures.

Premieres nouvelles qu'ils apprennent de Coja Acem.

Après avoir écouté ce récit avec admiration, Faria, plein de ses idées, leur demanda si le Corsaire avoit été fort maltraité dans le combat; parce qu'il lui sembloit qu'ayant perdu une de ses jonques, & celle des Portugais devant être dans un grand désordre, il étoit impossible que ses forces ne fussent pas beaucoup diminuées. Ils l'assurerent que la victoire avoit coûté cher à leur Ennemi; que dans l'incendie de sa jonque, la plûpart des Soldats qui mon-

(37) Page 252.

toient ce bâtiment, avoient trouvé la mort dans les flots, & qu'il n'étoit entré dans une riviere voisine que pour y réparer ses pertes. Alors Faria se mit à genoux, tête nue & les mains levées vers le Ciel, qu'il regardoit fixement, il le remercia, les larmes aux yeux, d'avoir amené son ennem entre ses mains; & sa priere fut si vive & si touchante, que le même transport se communiquant à ceux qui l'entendirent, ils se mirent à crier, aux armes, aux armes, comme si le Corsaire eût été présent (38). Dans cette noble ardeur, ils mirent aussi-tôt la voile au vent de pouppe, pour retourner dans un Port qu'ils avoient laissé huit lieues en arriere, & s'y équiper, sans ménager les frais, de tout ce qui leur étoit nécessaire pour un mortel combat. Un présent de mille ducats leur fit obtenir du Gouverneur, non-seulement la liberté d'acheter toutes sortes de munitions, mais celle même de se procurer deux grandes jonques qui furent échangées contre celles de Faria, & d'engager cent soixante hommes pour le gouvernement des voiles. Tous les volontaires, à qui l'espérance du butin fit offrir leurs services, furent reçûs & payés libéralement. Quiay Panjam n'épargna point ses trésors. Ainsi, dans la revûe générale, qui se fit avant que de lever l'ancre, nous nous trouvâmes au nombre de cinq cens hommes, Soldats, ou Matelots, entre lesquels on compta quatre-vingt-quinze Portugais.

Mendez Pinto.

Effet qu'elle produit sur Faria.

Ses préparatifs pour le combat.

Treize jours nous avoient suffi pour ce redoutable armement. Nous partîmes dans le meilleur ordre. Trois jours après, nous arrivâmes aux Pêcheries, où le Corsaire avoit enlevé la jonque de notre Nation. Quelques espions, qu'on envoya sur la riviere, nous rapporterent qu'il étoit à deux lieues de-là, dans une autre riviere nommée *Tinlau*, & qu'il y faisoit réparer la Jonque Portugaise. Faria fit vêtir à la Chinoise un de ses plus braves & de ses plus sages Soldats, avec ordre de s'avancer dans une barque de Pêcheurs, pour observer la contenance & la situation des ennemis. On apprit bientôt qu'ils étoient sans défiance, & dans un désordre qui nous feroit trouver peu de peine à les aborder. Nos deux chefs résolurent d'aller mouiller le soir à l'embouchure de la riviere, & de commencer l'attaque à la pointe du jour.

La mer fut si calme & le vent si favorable, que Faria crut devoir profiter de l'obscurité pour s'avancer presqu'à la hauteur du Corsaire. Cette manœuvre eut le succès qu'il s'en étoit promis; & dans l'espace d'une heure, nous arrivâmes à la portée de l'arquebuse, sans avoir été découverts. Mais les premiers rayons du jour ne tarderent point à nous trahir. Plusieurs sentinelles, qui étoient dispersés sur les bords de la riviere, sonnerent l'allarme avec des cloches; & quoique la lumiere ne permit point encore de distinguer les objets, il s'éleva un si furieux bruit, parmi les Corsaires qui étoient au rivage & ceux qu'ils avoient laissés à la garde de leur Flotte, qu'il nous devint pres-

Il attaque Coja-Acem.

(38) N'oublions pas sa priere : » Seigneur » Jesus-Christ, mon Dieu, qui es la véritable espérance de ceux qui mettent leur confiance en toi, moi qui suis le plus grand » de tous les pécheurs, je te prie humblement, au nom de tes serviteurs qui sont » ici présens, les ames desquels tu as racheté de ton précieux sang, que tu nous donne force & victoire contre ce cruel ennemi, meurtrier d'un si grand nombre de » Portugais. C'est avec ta faveur & ton aide, & pour l'honneur de ton saint Nom, » que j'ai résolu de le chercher jusqu'à l'extrêmité du monde, pour lui faire payer » ce qu'il doit à tes soldats & tes fidelles serviteurs. *Page 159.*

qu'impossible de nous entendre. Faria saisit ce moment pour les saluer de toute notre artillerie, qui augmenta le tumulte. Ensuite le jour étant devenu plus clair, pendant qu'on rechargeoit les pieces & que les Corsaires nous observoient sur leurs ponts, il fit faire une seconde décharge, qui en fit tomber un grand nombre. Cent soixante Mousquetaires, qu'il tenoit prêts à tirer, ne firent pas feu moins heureusement sur ceux qui s'étoient mis dans des Barques pour retourner à leurs Jonques. Ce prélude parut leur causer tant d'épouvante, qu'on n'en vit plus paroître un sur les tillacs.

Combat sanglant.

Alors nos deux Jonques les aborderent avec la même vigueur. La mêlée fut effroyable, & se soutint pendant plus d'un quart d'heure, jusqu'au départ de quatre Lantées qui se détacherent du rivage, pour venir secourir les Corsaires avec des gens frais. A cette vûe, un Portugais, nommé Diego Meyrelez qui étoit dans la Jonque de Quiay-Panjam, poussa rudement un Canonier, dont il avoit remarqué l'ignorance; & pointant lui-même la piece, qui étoit chargée à cartouche, il y mit le feu avec tant d'habileté ou de bonheur, qu'il coula la premiere Lantée à fond. Du même coup, plusieurs balles, qui passerent par-dessus la premiere, tuerent le Capitaine de la seconde & six ou sept soldats qui étoient proche de lui. Les deux autres demeurerent si effraiées de ce spectacle, qu'elles s'efforçoient de retourner à terre; lorsque deux Barques Portugaises, chargées de pots à feu, s'avancerent à propos pour y en jetter un fort grand nombre. Elles y mirent le feu, avec une violence, qui les fit brûler en un instant jusqu'à fleur d'eau. En vain les Corsaires se jetterent dans l'eau pour éviter les flammes. Ils y trouverent la mort, par les mains de nos gens, qui les tuoient à coups de picques. Il n'en périt pas moins de deux cens dans les quatre Lantées; car celle qui avoit perdu son Capitaine étant tombée sous la Jonque de Quiay-Panjam, il ne s'en sauva qu'un petit nombre, qui se jetterent dans les flots (39).

Evénement qui décide de la victoire.

Coja-Acem ranime les siens.

Ceux qui combattoient sur ces Jonques ne se furent pas plutôt apperçus de la ruine des Lantées, qu'ils commencerent à s'affoiblir; & plusieurs ne penserent qu'à chercher leur salut à la nage. Mais Coja-Acem, qui ne s'étoit pas encore fait reconnoître, accourut alors pour les encourager. Il portoit une cotte d'armes, écaillée de lames de fer, doublée de satin cramoisi & bordée d'une frange d'or. Sa voix, qui se fit entendre avec une invocation de son Prophète & des imprécations contre nous, ranima si vivement les plus timides, que s'étant ralliés, ils nous firent tête avec une valeur surprenante.

Coja-Acem est tué de la main de Faria.

Faria, dont cette résistance ne fit qu'échauffer le courage, excita le nôtre par quelques mots *pleins de foi* (40); & se précipitant vers le chef des Corsaires, qu'il regardoit comme le principal objet de sa haine, il lui déchargea sur la tête un si grand coup de sabre, qu'il fendit son bonnet de maille. Ce coup l'abattit à ses pieds. Aussi-tôt, lui en portant un autre sur les jambes, il le

(39) Page 265 & précédentes. On ne s'arrête qu'à cette circonstance, parce qu'elle fut décisive. Mais le combat est raconté avec plus d'étendue.

(40) Voici son discours : » Valeureux » Chrétiens : Pendant que ces méchans se » reposent sur leur maudite Secte du Diable, » fions-nous à Notre-Seigneur Jesus Christ, » mis en croix pour nous, qui ne nous » abandonnera point, quelques grands pécheurs que nous puissions être ; car, après » tout, nous sommes à lui ; ce que ces chiens » ne sont point. *Page* 267.

mit hors d'état de se relever. Nos ennemis, qui virent tomber leur chef, poussèrent un grand cri. Ils fondirent si impétueusement sur Faria qu'ils faillirent de l'abattre à son tour; tandis que nous serrant autour de lui, nous redoublâmes nos efforts, pour sauver une vie à laquelle chacun de nous attachoit la sienne. Le combat devint si furieux, que dans l'espace d'un demi quart-d'heure, nous vîmes tomber sur le corps de Coja-Acem quarante-huit de ces desespérés, & nous perdîmes nous-mêmes quatorze Chrétiens, entre lesquels nous eûmes la douleur de compter cinq Portugais. Alors, nos Ennemis commençant à perdre courage se retirerent en desordre vers la proue, dans l'intention de s'y fortifier. Mais Quiay-Panjam, qui venoit de ruiner les Lantées, se présenta devant eux pour leur couper cette retraite. Ainsi, pressés des deux côtés avec la même furie, il ne leur resta plus d'autre ressource que de se jetter dans les flots. Les nôtres, encouragés par la victoire, & *par le nom de Jesus-Christ*, qui retentissoit sur toutes les Jonques, acheverent de les exterminer, à mesure qu'ils se précipitoient les uns sur les autres. Il en périt cent cinquante par le fer ou par le feu. La plûpart des autres se noyerent dans leur fuite, ou furent assommés à coups d'avirons. On ne fit que cinq prisonniers, qui furent jettés au fond de calle, piés & poings liés, dans le dessein d'en tirer diverses lumieres par la force des tourmens. Mais ils se rendirent entr'eux le service de s'égorger à belles dents. Le nombre de nos morts ne monta qu'à cinquante-deux, dont huit étoient de notre Nation (41).

Carnage affreux.

Perte des Ennemis.

Celle des Portugais.

Après avoir employé une partie du jour à leur rendre les honneurs de la sépulture, Faria fit le tour de l'Isle, pour y chercher ce qui pouvoit avoir appartenu au Corsaire. Il découvrit, dans une vallée fort agréable, un village d'environ quarante maisons; & plus loin, sur le bord d'un ruisseau, une Pagode où Coja-Acem avoit mis ses malades. C'étoit dans le même lieu, que ceux qui étoient échappés aux flots avoient pris le parti de se retirer. A la vûe de Faria, qu'ils apperçurent de loin, ils lui députerent quelques-uns d'entr'eux, pour implorer sa miséricorde. Mais, fermant l'oreille à leurs prieres, il répondit qu'il ne pouvoit faire grace à ceux qui avoient massacré tant de Chrétiens. Ces misérables étoient au nombre de quatre-vingt-seize. Nous mîmes le feu à six ou sept endroits de la Pagode, qui n'étant composée que de bois sec & couverte de feuilles de palmier, fut bien-tôt réduite en cendre. Les Corsaires, attaqués par la flamme & la fumée, jetterent des cris pitoyables, & quelques-uns se précipiterent du haut des fenêtres. Mais ils furent reçus sur les pointes de nos picques & de nos dards, & nous eûmes la satisfaction de rassasier notre vengeance (42).

Rigoureuse justice de Faria.

La Jonque que le Corsaire avoit enlevée depuis peu de jours aux Portugais de Liampo, leur fut restituée, avec toutes leurs marchandises (43) : ce qui

(41) Pages 270 & précédentes.

(42) Page 271. L'Auteur observe que le corps de Coja-Acem fut coupé en quartiers, pour être jetté dans la mer : au lieu d'oraison, dit-il, il fut dévoué aux enfers. *Page* 273.

(43) Le mélange de piété, de vengeance, & d'avidité pour le pillage, que l'Auteur met dans ses récits, a toujours quelque chose de réjouissant. Il fait ici parler Faria : » Mes » amis, dit-il aux Portugais de Liampo; » pour l'amour de nos freres & compagnons, » tant vivans que morts, à qui votre Jon» que a couté tant de sang, je vous fais un » don de tout cela, comme Chrétien que je

MENDEZ PINTO.

n'empêcha point que le reste du butin ne montât à plus de cent trente mille Taels. Nous passâmes vingt-quatre jours dans la riviere de Tinlau, pour y guérir nos blessés. Faria même avoit besoin de ce repos. Il avoit reçu trois coups dangereux, dont il avoit négligé de se faire panser, dans les premiers soins qu'il avoit donnés au bien commun, & dont il eut beaucoup de peine à se rétablir. Mais son courage infatigable s'occupa, dans cet intervalle, du projet d'une autre expédition qu'il avoit communiquée à Quiay-Panjam, & qu'il ne remettoit pas plus loin qu'à l'entrée du Printems. Il se proposoit de retourner dans l'anse de la Cochinchine, pour s'approcher des mines de *Quanjaparu*, où nous avions appris qu'on tiroit quantité d'argent, & qu'il y avoit actuellement, sur le bord de la riviere, six maisons remplies de lingots.

Projet de Faria sur les mines de Quanjaparu.

Nous levâmes l'ancre, pour nous avancer vers la pointe de Micuy (44), d'où notre premier dessein étoit toujours de nous rendre à Liampo. Un orage du Nord-Ouest, qui nous surprit à cette hauteur, exposa toute la Flotte au dernier danger. La plus petite de nos Jonques, commandée par Nunno Preto, périt avec sept Portugais & cinquante autres Chrétiens. Celle de Faria, qui étoit la plus grande & dans laquelle nous avions rassemblé nos plus précieuses marchandises, n'évita le même sort, qu'en abandonnant aux flots quantité de richesses; & ceux qui furent chargés de ce triste sacrifice apporterent si peu d'attention au choix, qu'ils jetterent dans la mer douze grandes caisses, pleines de lingots d'argent. Mais rien ne causa plus d'affliction à Faria que la perte d'une Lantée qui s'étoit brisée sur la Côte, & dans laquelle il y avoit cinq Portugais, qui furent enlevés pour l'esclavage par les Habitans d'une ville voisine. Tandis qu'il paroissoit insensible à la ruine de sa fortune (45), il ne pouvoit se consoler de voir cinq hommes de sa Nation dans la misere. Tous ses soins, après la tempête, se tournerent à les secourir; & lorsqu'il eut appris que la ville où ils avoient été conduits se nommoit Nouday, & qu'elle n'étoit pas éloignée du rivage, il promit au Ciel d'employer sa vie pour leur rendre la liberté.

Tempête qui lui fait perdre une partie de son butin.

Le reste de ses forces consistoit en trois Jonques, avec une seule Lantée. Il ne balança point à s'engager dans la riviere de Nouday, où il mouilla vers le soir. Deux petites Barques, qui portent sur cette Côte le nom de Baloes, furent employées à sonder le fond, avec ordre de prendre des informations sur la situation de la ville. Elles lui amenerent huit hommes & deux femmes, dont elles s'étoient saisies, & qui furent regardés aussi-tôt comme des ôtages suffisans pour la sûreté des cinq Portugais : mais la confiance diminua beaucoup, lorsque ces dix Prisonniers eurent déclaré que les Portugais captifs passoient dans la ville pour des voleurs, qui avoient causé

Il entreprend de délivrer cinq Portugais, Esclaves à Nouday.

» suis, afin que Notre-Seigneur nous reçoive en son saint Royaume, & qu'il lui plaise nous accorder, en cette vie, l'abolition de tous nos péchés & la vie éternelle en l'autre, comme j'ai confiance qu'il l'a déja donnée à ceux qui sont morts aujourd'hui en bons & fidelles Chrétiens, pour la sainte foi Catholique. *Page* 271.

(44) A vingt-six degrés de latitude du Nord.

(45) Cette disgrace, qui est décrite fort au long, couta la vie à plus de cent personnes, entre lesquelles étoient onze Portugais; & la perte en argent, en marchandises, en joyaux, en artillerie, vivres & munitions, fut estimée à plus de deux cens mille ducats. *Page* 281.

divers

divers ravages sur les Côtes, & qu'ils étoient destinés au supplice. Faria, plein d'une vive inquiétude, se hâta d'écrire au Mandarin (46). Sa Lettre étoit civile. Il y joignit un présent de deux cens ducats, qui lui parut une honnête rançon; & chargeant de ses ordres deux des Prisonniers, il retint à bord les neuf autres.

Mendez Pinto.

Il écrit au Mandarin.

La réponse qu'il reçut le lendemain sur le dos de sa Lettre, étoit courte & fiere: » Que ta bouche vienne se présenter à mes pieds. Après t'avoir en- » tendu, je te ferai justice. Il comprit que le succès de son entreprise étoit fort incertain; & rejettant toute idée de violence avant que d'avoir tenté les voies de la douceur & les motifs de l'intérêt, il offrit, par une autre députation, jusqu'à la somme de deux mille taels. Dans sa seconde Lettre, il prenoit la qualité de Marchand Etranger, Portugais de Nation, qui alloit exercer le commerce à Liampo, & qui étoit résolu de payer fidellement les droits. Il ajoutoit: » que le Roi de Portugal son maître, étant lié *d'une amitié de* » *frere* avec le Roi de la Chine, il esperoit la même faveur & la même jus- » tice que les Chinois recevoient constamment dans les Villes Portugaises des » Indes. Cette comparaison des deux Rois parut si choquante au Mandarin, que sans aucun égard pour le droit des gens, il fit cruellement fouetter ceux qui lui avoient apporté la Lettre. Les termes de sa réponse n'ayant pas été moins insultans (47), Faria, poussé par la colere autant que par ses promesses, résolut enfin d'attaquer la Ville. Il fit la revûe de ses Soldats, qui montoient encore au nombre de trois cens; le lendemain, s'étant avancé dans la riviere jusqu'à la vûe des murs, il y jetta l'ancre, après avoir arboré le Pavillon marchand, à la maniere des Chinois, pour s'épargner de nouvelles explications. Cependant le doute du succès lui fit écrire une troisieme Lettre au Mandarin, dans laquelle feignant de n'avoir aucun sujet de plainte, il renouvelloit l'offre d'une grosse somme & d'une amitié perpétuelle. Mais le malheureux Chinois, qu'il avoit employé pour cette députation, fut déchiré de coups, & renvoyé avec de nouvelles insultes. Alors nous descendimes au rivage; & marchant vers la ville, sans être effrayés d'une foule de Peuple, qui faisoit voltiger plusieurs étendards sur les murs, & qui paroissoit nous braver par ses cris, nous n'étions qu'à deux cens pas des portes, lorsque nous en vîmes sortir mille ou douze cens hommes à cheval, qui entreprirent d'escarmoucher autour de nous, dans l'espérance apparemment de nous cau-

Réponses qu'il reçoit.

Il attaque la Ville.

(46) C'est-à-dire au Gouverneur.

(47) Cette réponse orientale ne doit pas être supprimée: » Puante charogne, née de » mouches croupies dans quelque infâme » cloaque qui n'a jamais été nettoyé; qui » peut avoir donné, à ta bassesse, l'audace » de toucher aux choses du Ciel? Je me suis » fait lire ta Requête, par laquelle tu me » pries, comme ton Seigneur, d'avoir pitié » de toi, qui n'es qu'un misérable. Ma gé- » nérosité & ma grandeur étoient déja pres- » que satisfaites du vil présent que tu m'of- » frois, & j'avois quelque penchant à t'a- » corder ta demande; mais mon oreille a été » touchée par l'horrible blasphême de ton » arrogance qui te fait nommer ton Roi, » frere du fils du Soleil & du Lion couronné » au trône du monde, sous les pieds duquel » sont toutes les couronnes de ceux qui gou- » vernent la terre, & dont les très riches » sandales ont des sceptres pour agraphes. » Apprens donc que j'ai fait brûler ta Lettre, » & que ton crime te rend digne du même » sort. Ainsi je te commande de faire voile » sur le champ, afin que la mer, qui te sou- » tient, ne soit pas souillée & maudite. *Page* » 289 & 290.

MENDEZ PINTO.

ser de l'épouvante. Mais nous voyant avancer d'un air ferme, ils se rassemblerent dans un corps, entre nous & la ville. Nos Jonques avoient ordre de faire jouer l'artillerie, au signal que Faria devoit leur donner. Aussi-tôt qu'il vit l'ennemi dans cette posture, il fit tirer, tout à la fois, & ses Mousquetaires & ses Jonques. Le bruit seul fit tomber une partie de cette redoutable Cavalerie. Nous continuâmes de marcher, tandis que les uns fuyoient vers le Pont de la ville, où leur embarras fut extrême au passage, & que les autres se dispersoient dans les champs voisins. Ceux que nous trouvâmes encore serrés, proche du Pont, essuyerent une décharge de notre mousqueterie, qui fit mordre la poussiere au plus grand nombre, sans qu'un seul eût osé mettre l'épée à la main (48). Nous approchions de la porte, avec un extrême étonnement de la voir si mal défendue; mais nous y rencontrâmes le Mandarin, qui sortoit à la tête de six cens hommes de pied, monté sur un fort beau cheval & revêtu d'une cuirasse. Il nous fit tête avec assez de vigueur, & son exemple animoit ses gens; lorsqu'un coup d'arquebuse, tiré par un de nos valets, le frappa au milieu de l'estomac. Sa chute répandit tant de consternation parmi les Chinois, que chacun ne pensant qu'à fuir, sans avoir la présence d'esprit de fermer les portes, nous les chassâmes devant nous à grands coups de lances, comme une troupe de bestiaux. Ils coururent, dans ce desordre, le long d'une grande rue, qui conduisoit vers une autre porte, par où nous les vîmes sortir jusqu'au dernier. Faria eut la prudence d'y laisser une partie de sa troupe, pour se mettre à couvert de toute sorte de surprise; tandis que se faisant conduire à la prison, il alla délivrer de ses propres mains les cinq Portugais, qui n'y attendoient que la mort. Ensuite, nous ayant tous rassemblés, & jugeant de l'effroi de nos ennemis par la tranquillité qui régnoit autour des murs, il nous accorda une demie heure pour le pillage. Ce tems fut si bien employé, que le moindre de nos soldats partit chargé de richesses. Quelques-uns emmenerent de fort belles filles, liées quatre à quatre, avec les méches des mousquets (49). Enfin, l'approche de la nuit pouvant nous exposer à quelque desastre, Faria fit mettre le feu à la ville. Elle étoit bâtie de sapin & d'autre bois si facile à s'embraser, que la flamme s'y étant bientôt répandue, nous nous retirâmes tranquillement dans nos Jonques à la faveur de cette lumiere.

Mort du Gouverneur.

Délivrance des cinq Portugais.

La Ville est pillée & brûlée.

Prudence de Faria.

Après une si glorieuse expédition, Faria prit deux partis, qui font autant d'honneur à sa conduite, que tant d'exploits doivent en faire à sa valeur; l'un d'enlever toutes les provisions que nous pûmes trouver dans les villages qui bordoient la riviere, parce qu'il étoit à craindre qu'on ne nous en refusât dans tous les Ports: l'autre d'aller passer l'hiver dans une Isle deserte, nommée *Pulo-Hinhor*, où la rade & les eaux sont excellentes; parce que nous ne pouvions aller droit à Liampo, sans causer beaucoup de préjudice aux Portugais, qui venoient hiverner paisiblement dans ce Port avec leurs marchandises. Le premier de ces deux projets fut exécuté le jour suivant: mais le second fut retardé par un obstacle, qui devint pour nous une nou-

(48) L'Auteur dit expressément qu'il y en eut trois cens de tués.

(49) On doit s'imaginer, quoique Pinto n'en dise rien, que la plûpart des Habitans étoient sortis pendant le combat.

velle source de richesse & de gloire. Nous fûmes attaqués, entre les Isles de Comolem & la terre, par un Corsaire, nommé *Premata-Gundel*, ennemi juré de notre Nation, qui nous prenant néanmoins pour des Chinois avoit compté sur une victoire facile. Ce combat, où nous enlevâmes une de ses Jonques, nous valut quatre-vingt mille Taels; mais il couta la vie à quantité de nos plus braves gens, & Faria y reçut trois dangereuses blessures. Nous nous retirâmes dans la petite Isle de *Buncalon* (50), qui n'étoit qu'à trois ou quatre lieues vers l'Ouest, & nous y passâmes dix-huit jours, pendant lesquels tous nos blessés furent heureusement rétablis.

MENDEZ PINTO.
Autre victoire, sur Premata-Gundel.

Nous étions toujours dans la résolution d'aller passer l'hiver à Pulo-Hinhor; cependant Antonio *Henriquez*, & *Mem-Taborda*, deux des Portugais de Liampo, qui ne nous avoient pas encore quittés depuis que Faria leur avoit restitué leur Jonque, lui proposerent de se rendre d'abord *aux Ports* de Liampo, qui sont deux Isles vis-à-vis l'une de l'autre, éloignées de la Côte d'environ trois lieues. Dans la reconnoissance qu'ils avoient pour leur libérateur, & dont ils ne lui répondoient pas moins de la part de tous les Portugais de la même ville, qui avoient part aux riches marchandises de leur Jonque, ils vouloient tenter quelle seroit la disposition des Chinois, à l'égard d'un brave guerrier, qui leur avoit rendu plus de service par la destruction d'un si grand nombre de Corsaires, qu'il ne leur avoit causé de mal par la ruine de Nauday. D'ailleurs il n'étoit pas impossible que cet événement fût ignoré à Liampo. Henriquez & Taborda se flattoient du moins qu'avec le crédit qu'ils avoient dans cette ville, ils pourroient menager en faveur de Faria les principaux Mandarins, qui devoient prendre peu d'intérêt à ce qui s'étoit passé dans une Province éloignée d'eux.

Raisons qui conduisent Faria aux Ports de Liampo.

Faria & Quiay-Panjam entrerent d'autant plus volontiers dans ce projet, qu'ils avoient besoin de divers secours qu'ils ne pouvoient espérer dans une Isle déserte. Ils se déterminerent à gouverner vers les Ports de Liampo. Six jours d'une heureuse navigation les firent arriver dans le Canal qui est entre ces deux Isles. Sa largeur est d'environ deux portées d'arquebuse. On y trouve vingt-cinq brasses de fond, & plusieurs anses où le mouillage est excellent; avec une belle riviere d'eau-douce, qui prenant sa source dans une montagne, traverse des bois fort épais de cedres, de chênes & de sapins. Les mâts, les antennes & les planches n'y coutent que la peine du travail. Faria n'eut pas plutôt jetté l'ancre, que la Jonque Portugaise le quitta pour se rendre à la ville. Il étoit convenu avec Henriquez & Taborda, que si les Portugais de Liampo n'approuvoient pas son arrivée, il remettroit à la voile aussi-tôt vers Pulo-Hinhor; & portant la civilité encore plus loin, il leur écrivit pour leur rendre compte du succès de ses courses & pour les consulter sur sa situation.

Ce que c'est que ces Ports.

Leur Nation avoit alors, dans cette ville, le même établissement qu'elle se fit ensuite à Macao; c'est-à-dire, qu'ayant obtenu la liberté d'y exercer le commerce, elle y jouissoit d'une parfaite tranquillité sous la protection des loix. On comptoit déja, dans le quartier Portugais, plus de mille maisons, qui étoient gouvernées par des Echevins, des Auditeurs, des Consuls & des

Etat des Portugais à Liampo.

(50) Pages 300 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

Juges, avec autant de confiance & de sureté qu'à Lisbonne (51).

Leur reconnoissance pour Faria.

Henriquez & Taborda, croyant leur honneur interressé au succès de leur entreprise, assemblerent les principaux Habitans, au son d'une cloche, dans l'Eglise de Notre-Dame de la Conception. Ils y firent le récit de leur avanture, qui excita une vive admiration pour la générosité de Faria. Dans le premier transport de la reconnoissance publique, on lui fit une réponse, signée de toute l'assemblée; non-seulement pour le remercier d'avoir sauvé à la Colonie une grande partie de ses richesses, & de l'avoir si généreusement restituée, mais pour le presser de venir recevoir, à Liampo, l'éloge & le prix d'une si belle action. A l'égard des craintes qui pouvoient lui rester pour l'expédition de Nouday, on convenoit que cette nouvelle avoit éclaté : » mais l'Empire Chinois étoit troublé par tant de guerres intestines, » entre plusieurs Princes qui prétendoient à la Couronne, & l'allarme étoit » si vive du côté des Tartares, qui s'avançoient avec une armée de neuf cens » mille hommes, qu'il n'avoit rien à redouter du gouvernement, quand il » auroit rasé la ville de Canton; bien moins pour la ruine de Nouday, qui » n'étoit pas plus considérable à la Chine, en comparaison des grandes Vil- » les, qu'Œyras, en Portugal, par rapport à Lisbonne. Enfin, lui répondant de sa sureté, aux dépens de leurs fortunes & de leur vie, ils le prioient de demeurer à l'ancre pendant six jours, pour leur donner le tems de s'acquitter de leurs obligations. Cette Lettre, dont ils chargerent un de leurs principaux Officiers, fut accompagnée de toutes sortes de rafraîchissemens, & de deux Lantées, qui devoient amener à terre les blessés & les malades (52).

Réception qu'ils lui font à Liampo.

Quoique la modestie de Faria lui fit attacher beaucoup moins de prix à ses services, il parut fort sensible à l'estime de sa nation, sur-tout lorsque pendant les six jours qu'on lui avoit demandés, il vit arriver sur la Flotte tout ce qu'il y avoit de Portugais distingués dans la ville, avec des présens considérables, & les mêmes témoignages de respect qu'ils auroient pû rendre à leur propre Roi. Ses malades furent logés dans les maisons les plus riches, & magnifiquement traités. Mais ce n'étoit que le prélude des honneurs qu'on lui destinoit. Le sixiéme jour, qu'il n'avoit pas attendu sans impatience, parce qu'il ignoroit le motif de ce retardement, une Flotte galante, composée de Barques tendues d'étoffes précieuses, vint le prendre au bruit des instrumens & le conduisit comme en triomphe au Port de la ville. Il y fut reçu avec une pompe qui surprit les Chinois; & cette fête dura plusieurs jours (53). Après les avoir passés dans la joye, & l'admiration son dessein étoit de re-

(51) L'Auteur attribue aux péchés de sa Nation la ruine de ce bel établissement, p. 301.

(52) Pages 305 & précédentes.

(53) L'Auteur employe douze ou quinze pages à la décrire. Mais on croit remarquer qu'avec le dessein de témoigner leur reconnoissance à Faria, les Portugais de Liampo avoient celui de faire prendre aux Chinois une haute idée de la grandeur de leur Nation. » Les Marchands Chinois, dit Pinto, » étoient si surpris, qu'ils nous demandoient » si cet homme, à qui l'on faisoit tant d'hon- » neur & une si belle réception, étoit frere » ou parent de notre Roi. Nous leur ré- » pondions que son pere ferroit les chevaux » que le Roi de Portugal montoit; que cette » raison nous faisoit rendre tous ces hon- » neurs au fils; & que tous autant que nous » étions à Liampo nous ne savions si nous » pouvions être ses valets, ou lui servir mê- » me d'esclaves. Sur quoi, prenant ces pa-

tourner à bord : mais on le força d'accepter une des plus belles maisons de la ville, où pendant cinq mois entiers il fut traité avec la même considération (54).

MENDEZ PINTO.

§ III.

Expédition singuliere de l'Isle de Calempluy.

L'EXPÉDITION des mines de Quanjaparu n'ayant pas cessé de l'occuper, nous avions employé ce tems aux préparatifs, & la saison commençoit à presser notre départ, lorsqu'une maladie mit en peu de jours Quiay-Panjam au tombeau. Faria parut regreter beaucoup un homme qu'il avoit jugé digne de son amitié. Cette perte lui fit prêter l'oreille aux conseils des principaux Portugais, qui le dégouterent de l'entreprise des mines. On publioit que ce Pays étoit désolé par les guerres des Rois de Chamnay & de Champa. Il y avoit peu d'espérance que les trésors qu'il se proposoit d'enlever eussent été respectés. Un Corsaire nommé Similau, ami des Portugais, que sa qualité de Chinois n'avoit pas empêché d'exercer long-tems ses brigandages sur sa propre Nation, & qui étoit venu jouir de sa fortune à Liampo, lui raconta des merveilles d'une Isle nommée Calempluy, où il l'assura que dix-sept Rois de la Chine étoient ensevelis dans des tombeaux d'or. Il lui fit une si belle peinture des Idoles du même métal, & d'une infinité d'autres trésors, que les Monarques Chinois avoient rassemblés dans cette Isle (55) que s'étant offert à lui servir de Pilote, il le détermina facilement à tenter une si grande avanture. En vain ses meilleurs amis lui en représenterent le danger. La guerre qui occupoit les Chinois, lui parut un tems favorable. Similau lui conseilla d'abandonner ses jonques, qui étoient de trop haut bord, & trop découvertes pour résister aux courans du Golfe de Nanquin : d'ailleurs ce Corsaire ne vouloit, ni beaucoup de Vaisseaux, ni beaucoup d'hommes, dans la crainte de se rendre suspect, ou d'être reconnu sur des rivieres très-fréquentées. Il lui fit prendre deux *Panoures*, qui sont une espece de galiotes, mais un peu plus élevées. L'équipage fut borné à cinquante-six Portugais, quarante-huit Matelots, & quarante-deux Esclaves (56).

Mort de Quiay Panjam.

Faria forme le dessein d'aller piller les tombeaux des Rois de la Chine.

Il prend pour Pilote un Corsaire.

Au premier vent que Similau jugea favorable, nous quittâmes le Port de Liampo (57). Le reste du jour & la nuit suivante furent employés à sortir des Isles d'*Angitur* ; & nous entrâmes dans des mers où les Portugais n'avoient point encore pénétré. Le vent continua de nous favoriser jusqu'à l'anse des Pêcheries de Nanquin. De-là, nous traversâmes un Golfe de quarante lieues, & nous découvrîmes une haute montagne, qui se nomme *Nangafo*, vers laquelle tirant au Nord, nous avançâmes encore pendant plusieurs jours. Les marées qui étoient fort grosses, & le changement du vent, obligerent Similau d'entrer dans une petite riviere, dont les bords étoient habités par des

Son départ pour l'Isle de Calempluy.

» roles pour de pures vérités, ils se regardoient les uns les autres avec étonnement, » & s'entredisoient : Sans mentir, il y a de » grands Rois au monde, dont nos Historiens n'ont jamais eu connoissance, & celui de Portugal est sans doute le plus grand. » *Pages* 307 & 308.

(54) Page 318.

(55) L'Auteur déclare qu'il passe légerement sur ces richesses, parce qu'il craint que son récit ne paroisse pas vraisemblable. Page 320.

(56) On se pourvut aussi d'un Prêtre, pour dire la Messe, p. 321.

(57) Un Lundi 14 de Mai 1541, p. 322.

MENDEZ PINTO.

hommes fort blancs & de belle taille, qui avoient les yeux petits comme les Chinois, mais qui leur ressembloient peu par l'habillement & le langage. Nous ne pûmes les engager dans aucune communication. Ils s'avançoient en grand nombre sur le bord de la riviere, d'où ils sembloient nous menacer par d'affreux hurlemens. Le tems & la mer nous permettant de remettre à la voile, Similau, dont toutes les décisions étoient respectées, leva l'ancre aussi-tôt, pour gouverner à l'Est-Nord-Est. Nous ne perdîmes point la terre de vûe pendant sept jours. Ensuite, traversant un autre Golfe à l'Est, nous entrâmes dans un détroit large de dix lieues, qui se nomme *Sileupaquin*, après lequel nous avançâmes encore l'espace de cinq jours, sans cesser de voir un grand nombre de Villes & de Bourgs. Ces parages nous présentoient aussi quantité de Vaisseaux. Faria commençant à craindre d'être découvert, paroissoit incertain s'il devoit suivre une si dangereuse route. Similau, qui remarqua son inquiétude, lui représenta qu'il n'avoit pas dû former un dessein de cette importance, sans en avoir pesé les dangers; qu'il les connoissoit lui-même, & que les plus grands le menaçoient, lui qui étoit Chinois & Pilote: d'où nous devions conclure qu'indépendamment de son inclination, il étoit forcé de nous être fidele; qu'à la vérité, nous pouvions prendre une route plus sûre, mais beaucoup plus longue; qu'il nous en abandonnoit la décision, & qu'au moindre signe, il ne feroit pas même difficulté de retourner à Liampo. Faria lui sût bon gré de cette franchise. Il l'embrassa plusieurs fois, & le faisant expliquer sur cette route qu'il nommoit la plus longue, il apprit de lui que cent soixante lieues plus loin, vers le Nord, nous pourrions trouver une riviere assez large, qui se nommoit *Sum hepadano*, sur laquelle il n'y avoit rien à redouter, parce qu'elle étoit peu fréquentée; mais que ce détour nous retarderoit d'un mois entier. Nous délibérames sur cette ouverture. Faria parut disposé le premier à préférer les longueurs au péril, & Similau reçut ordre de chercher la riviere qu'il connoissoit au Nord.

Périls de la route.

Raisonnemens du Pilote.

Nous sortîmes du Golfe de Nanquin; & pendant cinq jours, nous rangeâmes une côte assez déserte. Le sixiéme jour, nous découvrîmes à l'Est, une montagne fort haute, dont Similau nous dit que le nom étoit *Fanjus*. L'ayant abordée de fort près, nous entrâmes dans un beau Port, qui s'étendant en forme de croissant, peut contenir deux mille Vaisseaux à couvert de toutes sortes d'orages. Faria descendit au rivage, avec dix ou douze Soldats; mais il ne trouva personne qui pût lui donner les moindres lumieres sur sa route. Son inquiétude renaissant avec ses doutes, il fit de nouvelles questions à Similau, sur une entreprise que nous commençions à traiter d'imprudente. » Seigneur Capitaine, lui dit cet audacieux Corsaire, si j'avois quelque chose de plus » précieux que ma tête, je vous l'engagerois volontiers. Le voyage que je m'ap» plaudis de vous avoir fait entreprendre est si certain pour moi, que je n'au» rois pas balancé à vous donner mes propres enfans, si vous aviez exigé » cette caution. Cependant je vous déclare encore que si les discours de vos » gens sont capables de vous inspirer quelque défiance, je suis prêt à suivre » vos ordres. Mais après avoir formé un si beau dessein, seroit-il digne de » vous d'y renoncer; & si l'effet ne répondoit pas à mes promesses, ma pu» nition n'est-elle pas entre vos mains (58)?

Doutes de Faria.

Le Pilote les dissipe.

(58, Page 325. Comme c'est en particulier sur ces harangues de l'Auteur qu'on a fondé

Ce langage étoit si propre à faire impression sur Faria, que promettant de s'abandonner à la conduite du Corsaire, il menaça de punir ceux qui le troubleroient par leurs murmures. Nous nous remîmes en mer. Treize jours d'une navigation assez paisible, pendant lesquels nous ne perdîmes point la terre de vûe, nous firent arriver dans un Port nommé *Buxipalem*, à quarante-neuf degrés de hauteur. Ce climat nous parut un peu froid. Nous y vîmes des poissons & des serpens d'une si étrange forme, que ce souvenir me cause encore de la frayeur. Similau, qui avoit déja parcouru tous ces lieux, nous fit des peintures incroyables de ce qu'il y avoit vû & de ce qu'il y avoit entendu pendant la nuit, sur-tout aux pleines Lunes de Novembre, Decembre & Janvier, qui sont le tems des grandes tempêtes; & nous vérifiâmes par nos propres yeux une partie des merveilles qu'il nous avoit racontées. Nous vîmes, dans cette mer, des raies auxquelles nous donnâmes le nom de *peixes mantas*, qui avoient plus de quatre brasses de tour, & le muzeau d'un bœuf. Nous en vîmes d'autres qui ressembloient à de grands lézards; moins grosses & moins longues que les autres, mais tachetées de verd & de noir, avec trois rangs d'épines fort pointues sur le dos, de la grosseur d'une fleche. Elles se hérissent quelquefois comme des porc-épis; & leur muzeau qui est fort pointu, est armé d'une sorte de crocs d'environ deux pans de longueur, que les Chinois nomment *Puchissucoens*, & qui ressemblent aux défenses d'un Sanglier. D'autres poissons, que nous apperçûmes, ont le corps tout-à-fait noir & d'une prodigieuse grandeur. Pendant deux nuits que nous passâmes à l'ancre, nous fûmes continuellement effrayés par la vûe des baleines & des serpens qui se présentoient autour de nous, & par les hennissemens d'une infinité de chevaux marins dont le rivage étoit couvert. Nous nommâmes ce lieu la riviere des serpens. Quinze lieues plus loin, Similau nous fit entrer dans une baye, beaucoup plus belle & plus profonde qui se nomme *Calindamo*, environnée de montagnes fort hautes & d'épaisses Forêts, au travers desquelles on voit descendre quantité de ruisseaux, dans quatre grandes rivieres qui entrent dans la Baye. Similau nous apprit que suivant les Histoires Chinoises deux de ces rivieres tirent leur source d'un grand Lac, nommé *Moscombia*, & les deux autres, d'une Province qui se nomme *Alimania*, où les montagnes sont toujours couvertes de nege.

Port de Buxipalem.

Poissons d'une forme monstrueuse.

Riviere des serpens.

Baye de Calindamo & ses rivieres.

C'étoit dans une de ces rivieres, que nous devions entrer. Elle se nomme *Paatebenam*. Il falloit dresser notre route à l'Est, pour retourner vers le Port de Nanquin, que nous avions laissé derriere nous à deux cens soixante lieues; parce que dans cette distance nous avions multiplié notre hauteur fort au delà de l'Isle que nous cherchions. Similau, qui s'apperçut de notre chagrin, nous fit souvenir que ce détour nous avoit paru nécessaire à notre sureté. On lui demanda combien il employeroit de tems à retourner jusqu'à l'anse de Nanquin par cette riviere. Il répondit que nous n'avions pas besoin de plus de quatorze ou quinze jours; & que cinq jours après, il nous promettoit de nous

quelques doutes de sa bonne foi, on en laisse ici quelques-unes, pour avoir occasion de remarquer qu'elles n'ont rien qui blesse la vraisemblance. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il en ait voulu rapporter les propres termes. C'en est le fond, qu'il peut avoir retrouvé facilement dans sa mémoire.

MENDEZ PINTO.

faire aborder dans l'Isle de Calempluy, où nous trouverions enfin le prix de nos peines (59).

Faria s'engage dans la riviere de Paatebenam.

A l'entrée d'une nouvelle route, qui nous engageoit fort loin dans des terres inconnues, Faria fit disposer l'artillerie & tout ce qu'il jugea convenable à notre défense (60). Ensuite nous entrâmes dans l'embouchure de la riviere, avec le secours des rames & des voiles. Le lendemain, nous arrivâmes au pied d'une fort haute montagne, nommée ***Botinafau***, d'où couloient plusieurs ruisseaux d'eau douce. Pendant six jours, que nous employâmes à la cotoyer, nous eûmes le spectacle d'un grand nombre de bêtes farouches, qui ne paroissoient pas effrayées de nos cris. Cette montagne n'a pas moins de quarante ou cinquante lieues de longueur, Elle est suivie d'une autre, qui se nomme ***Gangitanou***, & qui ne nous parut pas moins sauvage. Tout ce Pays est couvert de Forêts si épaisses, que le Soleil n'y peut communiquer ses rayons ni sa chaleur. Similau nous assûra néanmoins qu'il étoit habité par des Peuples difformes nommées *Gigohos*, qui ne se nourrissoient que de leur chasse, & du riz que les Marchands Chinois leur apportoient en échange pour leurs fourrures. Il ajouta qu'on tiroit d'eux chaque année plus de deux cens mille peaux, pour lesquelles on payoit des droits considérables aux douanes de ***Pocasser*** & de ***Lantau***, sans compter celles que les Gigohos employent eux-mêmes à se couvrir & à tapisser leurs maisons. Faria, qui ne perdoit pas une seule occasion de vérifier les récits de Similau, pour se confirmer dans l'opinion qu'il avoit de sa bonne foi, le pressa de lui faire voir quelques-uns de ces difformes habitans, dont il exageroit la laideur. Cette proposition parut l'embarrasser. Cependant, après avoir répondu à ceux qui traitoient ses discours de fables, que son inquiétude ne venoit que du naturel farouche de ces barbares; il promit à Faria de satisfaire sa curiosité, à condition qu'il ne descendroit point à terre, comme il y étoit souvent porté par son courage. L'intérêt du Corsaire étoit aussi vif pour la conservation de Faria, que celui de Faria pour la sienne. Ils se croyoient nécessaires l'un à l'autre, l'un pour éviter les mauvais traitemens de l'équipage, qui l'accusoit de nous avoir exposés à des dangers insurmontables; l'autre, pour se conduire dans une entreprise incertaine, où toute sa confiance étoit dans son guide.

Montagnes remplies de bêtes farouches.

Pays des Gigohos, & des belles fourrures.

Faria veut voir un Gigoho.

Il s'en presente un sur le rivage.

Nous ne cessions pas d'avancer à voiles & à rames, entre des montagnes fort rudes & des arbres fort épais, souvent étourdis par le bruit d'un si grand nombre de Loups, de Renards, de Sangliers, de Cerfs & d'autres animaux, que nous avions peine à nous entendre. Enfin, derriere une pointe qui coupoit le cours de l'eau, nous vîmes paroître un jeune garçon, qui chassoit devant lui six ou sept vaches. On lui fit quelques signes, auxquels il ne fit pas difficulté de s'arrêter. Nous nous approchâmes de la rive, en lui montrant une piece de taffetas verd, par le conseil de Similau, qui connoissoit le goût des

(59) Page 329 & précédentes.

(60) Il fit faire un sermon, par Diego-Labato, Prêtre de l'Equipage, pour exciter le courage de ses gens. On chanta fort dévotement le *Salve*, devant une image de la Sainte Vierge; & tous les soldats promirent de faire le voyage, dans la confiance qu'ils avoient au Ciel & à leur Chef. L'Auteur répéte souvent qu'ils étoient fort épouvantés : mais l'*espérance du vol* & *la piété* eurent la force de les soutenir. » Ils invoquoient, les larmes aux » yeux & du fond du cœur, l'assistance de » ce souverain Seigneur, qui est assis à la » droite de son Pere éternel, p. 330.

Gigohos

Gigohos pour cette couleur. On lui demanda, par d'autres signes, s'il vouloit l'acheter. Il entendoit aussi peu le Chinois que le Portugais. Faria lui fit donner quelques aunes de la même piece, & six petits vases de porcelaine, dont il parut si content que sans marquer d'inquiétude pour ses vaches, il prit aussi-tôt sa course vers le bois. Un quart d'heure après, il revint d'un air libre, portant sur ses épaules un cerf en vie. Huit hommes & cinq femmes, dont il étoit accompagné, amenoient trois vaches liées, & marchoient en dansant, au son d'un tambour, sur lequel ils frappoient cinq coups par intervalles. Leur habillement étoit différentes peaux, qui leur laissoient les bras & les pieds nuds, avec cette seule différence pour les femmes, qu'elles portoient au milieu du bras de gros bracelets d'étain, & qu'elles avoient les cheveux beaucoup plus longs que les hommes. Ceux-ci étoient armés de gros bâtons, brûlés par le bout, & garnis, jusqu'au milieu, des mêmes peaux dont ils étoient couverts. Ils avoient tous le visage farouche, les levres grosses, le nez plat, les narines larges, & la taille haute. Faria leur fit divers présens, pour lesquels ils nous laisserent leurs trois vaches & leur cerf. Nous quittâmes la rive; mais ils nous suivirent pendant cinq jours sur le bord de l'eau. (61).

MENDEZ PINTO.

Habits & figure des Gigohos.

Anse de Nanquin.

Après avoir fait environ quarante lieues dans ce Pays barbare, nous poussâmes notre navigation pendant seize jours, sans découvrir aucune autre marque d'habitation que des feux, que nous appercevions quelquefois pendant la nuit. Enfin, nous arrivâmes dans l'anse de Nanquin, moins promptement à la vérité que Similau ne l'avoit promis, mais avec la même espérance de nous voir dans peu de jours au terme de nos desirs. Il fit comprendre à tous les Portugais la nécessité de ne pas se montrer aux Chinois, qui n'avoient jamais vû d'Etrangers dans ces lieux. Nous suivîmes un conseil dont nous sentîmes l'importance; tandis qu'avec les Matelots de sa Nation, il se tenoit prêt à donner les explications qu'on pourroit lui demander. Il proposa aussi de gouverner par le milieu de l'anse, plutôt que de suivre les Côtes, où nous découvrions un grand nombre de Lantées. On se conforma pendant six jours à ses intentions. Le septiéme, nous découvrîmes devant nous une grande ville, nommée *Sileupemor*, dont nous devions traverser le Havre pour entrer dans la riviere. Similau, nous ayant recommandé plus que jamais de nous tenir couverts, y jetta l'ancre à deux heures après minuit. Vers la pointe du jour, il en sortit paisiblement, au travers d'un nombre infini de Vaisseaux, qui nous laisserent passer sans défiance; & traversant la riviere, qui n'avoit plus que six ou sept lieues de largeur, nous eumes la vûe d'une grande plaine, que nous ne cessâmes point de cotoyer jusqu'au soir.

Hardiesse avec laquelle Similau fait passer les Portugais.

Il entre dans la Riviere.

Comment il se procure des vivres.

Cependant les vivres commençoient à nous manquer; & Similau, qui paroissoit quelquefois effrayé de sa propre hardiesse, ne jugeoit point à propos d'aborder au hazard, pour renouveller nos provisions. Nous fumes ré-

(61) Il faut supposer, pour trouver quelque vraisemblance dans ce récit, que de la riviere de Paatebam, Similau fit passer les deux Batimens dans quelque autre riviere, ou dans quelqu'un des canaux de communication, qui sont en fort grand nombre à la Chine. *Voyez* la Description de cet Empire aux Tomes VI & VII.

duits, pendant treize jours, à quelques bouchées des riz cuit dans l'eau, qui nous étoient mesurées avec une extrême rigueur. L'éloignement de nos espérances, qui paroissoient reculer de jour en jour, & le tourment de la faim, nous auroient portés à quelque résolution violente, si notre fureur n'eut été combattue par d'autres craintes. Le Corsaire, qui les remarquoit dans nos yeux, nous fit débarquer, pendant les ténébres, près de quelques vieux édifices, qui se nommoient *Tanamadel*, & nous conseilla de fondre sur une maison qui lui parut éloignée des autres. Nous y trouvâmes beaucoup de riz & de petites féves, de grands pots pleins de miel, des oyes salées, des oignons, des aux & des cannes de sucre, dont nous fîmes une abondante provision. C'étoit le magasin d'un Hôpital voisin, & ce religieux dépôt n'étoit défendu que par la piété publique. Quelques Chinois nous apprirent, dans la suite, qu'il étoit destiné à la subsistance des Pelerins qui visitoient les tombeaux de leurs Rois : mais ce n'est pas à ce titre que nous rendîmes graces au Ciel de nous y avoir conduits.

Un secours, qu'il sembloit nous avoir menagé dans sa bonté, rétablit un peu le calme & l'espoir sur les deux Vaisseaux. Nous continuâmes encore d'avancer pendant sept jours. Quelle différence néanmoins entre le terme que Similau nous avoit fixé, & cette prolongation qui ne finissoit pas! La patience de Faria n'avoit pas eu peu de force pour soutenir la nôtre. Mais il commençoit lui-même à se défier de tant de longueurs & d'incertitudes. Quoique son courage l'eut disposé à tous les événemens, il confessa publiquement qu'il regretoit d'avoir entrepris le voyage. Son chagrin croissant d'autant plus qu'il s'efforçoit de le cacher, un jour qu'il avoit demandé au Corsaire dans quel lieu il croyoit être, il en reçut une réponse si mal conçue, qu'il le soupçonna d'avoir perdu le jugement, ou d'ignorer le chemin dans lequel il nous avoit engagés. Cette idée le rendit furieux. Il l'auroit tué, d'un poignard qu'il avoit toujours à sa ceinture, si quelques amis communs n'eussent arrêté son bras, en lui représentant que la mort de ce malheureux assuroit notre ruine. Il modéra sa colere ; mais elle fut encore assez vive pour le faire jurer *sur sa barbe* (62), que si dans trois jours le Corsaire ne levoit tous ses doutes, il le poignarderoit de sa propre main. Cette menace causa tant de frayeur à Similau, que la nuit suivante, tandis qu'on s'étoit approché de la terre, il se laissa couler du Vaisseau dans la riviere ; & son adresse lui ayant fait éviter la vûe des sentinelles, on ne s'apperçut de son évasion qu'en renouvellant la garde (63).

Impatience de Faria.

Il veut tuer son Pilote, qui prend le parti de l'abandonner.

Embarras de Faria & des Portugais.

Un si cruel événement mit Faria comme hors de lui-même. Il s'en fallut peu que les deux sentinelles ne payassent leur négligence de leur vie. A l'instant, il descendit au rivage avec la plus grande partie des Portugais ; & toute la nuit fut employée à chercher Similau. Mais il nous fut impossible de découvrir ses traces : & notre embarras devint encore plus affreux, lorsqu'étant retournés à bord, nous trouvâmes que de quarante-six Matelots Chinois, qui étoient sur les deux Vaisseaux, trente-quatre avoient pris la fuite, pour se dérober apparemment aux malheurs dont ils nous croyoient menacés. Nous

(62) Serment fort en usage alors. *Voyez* celui de Castro, au premier Tome de ce Recueil.
(63) Pages 339 & précédentes.

tombâmes dans un étonnement qui nous fit lever les mains & les yeux au Ciel, sans avoir la force de prononcer un seul mot. Cependant, comme il étoit question de délibérer sur une situation si terrible, on tint conseil; mais avec une variété de sentimens, qui retarda longtems la conclusion. Enfin, nous résolumes, à la pluralité des voix, de ne pas abandonner un dessein pour lequel nous avions déja bravé tant de dangers. Mais, consultant aussi la prudence, nous pensâmes à nous saisir de quelque Habitant du Pays, de qui nous pussions sçavoir ce qui nous restoit de chemin jusqu'à l'Isle de Calempluy. Si nos informations nous apprenoient qu'il fût aussi facile de l'attaquer que Similau nous en avoit flattés, nous promimes au Ciel d'achever notre entreprise: ou, si les difficultés nous paroissoient invincibles, nous devions nous abandonner au fil de l'eau, qui ne pouvoit nous conduire qu'à la mer, où son cours la portoit naturellement.

Résolution qu'ils prennent de concert.

L'ancre fut levée néanmoins avec beaucoup de crainte & de confusion; & la diminution de nos Matelots ne nous permit pas d'avancer beaucoup, le jour suivant. Mais ayant mouillé le soir assez près de la rive, on découvrit, à la fin de la premiere garde, une barque à l'ancre, au milieu de la riviere. Nous nous en approchâmes avec de justes précautions, & nous y prîmes six hommes, que nous trouvâmes endormis. Faria les interrogea séparément, pour s'assurer de leur bonne-foi par la conformité de leurs réponses. Ils s'accorderent à lui dire que le Pays où nous étions se nommoit *Temquilem*, & que l'Isle de Calempluy n'étoit éloignée que de dix lieues. On leur fit d'autres questions, auxquelles ils ne répondirent pas moins fidellement. Faria les retint prisonniers, pour le service des rames. Mais la satisfaction qu'il reçut de leurs éclaircissemens ne l'empêcha pas de regretter Similau, sans lequel il n'espéroit plus de recueillir tout le fruit qu'il s'étoit promis d'une si grande entreprise. Deux jours après, nous doublâmes une pointe de terre, nommée *Quinai Taraon*, après laquelle nous découvrîmes enfin cette Isle que nous cherchions depuis quatre-vingt jours, & qui nous avoit paru fuir sans cesse devant nous (64).

Eclaircissemens qu'ils reçoivent.

C'est une belle plaine, située à deux lieues de cette pointe, au milieu d'une riviere. Nous jugeâmes qu'elle n'avoit pas plus d'une lieue de circuit. La joie que nous ressentimes à cette vûe fût mêlée d'une juste crainte, en considérant à quels périls nous allions nous exposer sans les avoir reconnus. Vers trois heures de nuit, Faria fit jetter l'ancre assez près de l'Isle. Il y regnoit un profond silence. Cependant comme il n'étoit pas vraisemblable qu'un lieu tel que Similau nous l'avoit représenté fût sans défense & sans garde, on résolut d'attendre la lumiere, pour en faire le tour & pour juger des obstacles. A la pointe du jour, nous nous approchâmes fort près de la terre; & commençant à tourner, nous observâmes soigneusement tout ce qui se présentoit à nos yeux. L'Isle étoit environnée d'un mur de marbre, d'environ douze pieds de hauteur, dont toutes les pierres étoient jointes avec tant d'art, qu'elles paroissoient d'une seule piece. Il avoit douze autres pieds, depuis le fond de la riviere jusqu'à fleur d'eau. Autour du sommet régnoit un gros cordon en saillie, qui joint à l'épaisseur du mur, formoit une galerie assez large. Elle

Arrivée de Faria dans l'Isle de Calempluy. Situation de cette Isle.

Faria en fait le tour. Ses observations.

(64) Pages 342 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

étoit bordée d'une balustrade de laiton, qui de six en six brasses se joignoit à des colonnes du même métal, sur chacune desquelles on voyoit une figure de femme, avec une boule à la main. Le dedans de la galerie offroit une chaîne de monstres, ou de figures monstrueuses de fonte, qui se tenant par la main, sembloient former une danse autour de l'Isle. Entre ce rang d'idoles, s'élevoit un autre rang d'arcades, ouvrage somptueux & composé de pieces de diverses couleurs. Les ouvertures laissant un passage libre à la vûe, on découvroit dans l'intérieur de l'Isle un bois d'orangers, au milieu duquel étoient bâtis trois cens soixante-cinq Hermitages, dédiés aux Dieux de l'année. Un peu plus loin à l'Est, sur une petite élévation, la seule qui fût dans l'Isle, on voyoit plusieurs grands édifices separés les uns des autres, & sept façades assez semblables à celles de nos Eglises. Tous ces bâtimens, qui paroissoient dorés, avoient des tours fort hautes, que nous prîmes pour autant de clochers. Ils étoient entourés de deux grandes rues, dont les maisons avoient aussi beaucoup d'éclat. Un spectacle si magnifique nous fit prendre une haute idée de cet établissement & des trésors qui devoient être renfermés dans un lieu dont les murs étoient si riches *(65)*.

Il descend dans l'Isle.

Nous avions reconnu, avec le même soin, les avenues & les entrées. Pendant une partie du jour, que nous avions donnée à ces observations, il ne s'étoit présenté personne dont la rencontre eût pû nous allarmer. Nous commençâmes à nous persuader ce que nous avions eû peine à croire sur le témoignage de Similau & de nos prisonniers Chinois; c'est-à-dire, que l'Isle n'étoit habitée que par des Bonzes, & qu'elle n'avoit pour défense que l'opinion établie de sa sainteté. Quoique l'après-midi fût assez avancé, Faria prit la résolution de descendre par une des huit avenues que nous avions observées, pour prendre langue dans les Hermitages, & regler notre conduite sur ses informations. Il se fit accompagner de trente Soldats & de vingt Esclaves. J'étois de cette escorte. Nous entrâmes dans l'Isle, avec le même silence qui ne cessoit pas d'y regner *(66)*; & traversant le petit bois d'orangers, nous arrivâmes à la porte du premier Hermitage. Il n'étoit qu'à deux portées de mousquet, du lieu où nous étions descendus. Faria marchoit le sabre à la main. N'appercevant personne, il heurta deux ou trois fois pour se faire ouvrir. On lui répondit enfin » que » celui qui frappoit à la porte devoit faire le tour de l'édifice, & qu'il trou» veroit une autre entrée. « Un Chinois, que nous avions amené pour nous servir d'interprete & de guide, après lui avoir imposé des Loix redoutables, fit aussi-tôt le tour de l'hermitage, & vint nous ouvrir la porte où il nous avoit laissés.

Ce qu'il trouve dans un Hermitage.

Faria, sans autre explication, entra brusquement, & nous ordonna de le suivre. Nous trouvâmes un vieillard qui paroissoit âgé de plus de cent ans, & que la goutte retenoit assis. Il étoit vêtu d'une longue robbe de damas violet. La vûe de tant de gens armés lui causa un transport de frayeur, qui le fit tomber presque sans connoissance. Il remua quelque tems les pieds & les mains, sans pouvoir prononcer un seul mot. Mais ayant retrouvé l'usage de ses sens, & nous regardant d'un air plus tranquille, il nous demanda qui

(65) Pages 343 & 344.
(66) L'Auteur ajoute; avec le nom de Jesus au cœur & dans la bouche, p. 345.

nous étions & ce que nous désirions de lui. L'interprete lui répondit, suivant l'ordre de Faria, que nous étions des marchands Etrangers; que naviguant dans une jonque fort riche, pour nous rendre au Port de Liampo, nous avions eû le malheur de faire naufrage; qu'un miracle nous avoit sauvés des flots, & que notre reconnoissance pour cette faveur du Ciel nous avoit fait promettre de venir en pelerinage dans la sainte Isle de Calempluy; que nous y étions arrivés pour accomplir notre vœu; que notre seule intention, en le troublant dans sa solitude, étoit de lui demander particulierement quelque aumône, comme un soulagement nécessaire à notre pauvreté; & que nous nous engagions à lui rendre, dans trois ans, le double de ce qu'il nous permettroit d'enlever (67).

Il fait piller les tombeaux Chinois.

L'Hermite parut méditer un moment sur ce qu'il venoit d'entendre. Ensuite regardant Faria, qu'il crut reconnoître pour notre chef, il eut l'audace de le traiter de voleur & de lui reprocher sa criminelle entreprise. Ce ne fut pas néanmoins sans joindre, à ses injures, des prieres & des exhortations. Faria loua sa piété, & feignit même d'entrer dans ses vûes. Mais après l'avoir supplié de modérer son ressentiment, parce que nous n'avions pas d'autre ressource dans notre misere, il n'en ordonna pas moins à ses gens de visiter l'hermitage & d'enlever tout ce qu'ils y trouveroient de précieux (68). Nous parcourumes toutes les parties de cette espece de temple, qui étoit rempli de tombeaux, & nous en brisâmes un grand nombre, où nous trouvâmes de l'argent mêlé parmi les os des morts. L'Hermite tomba deux fois évanoui, pendant que Faria s'efforçoit de le consoler. Nous portâmes à bord toutes les richesses que nous avions pû découvrir. La nuit, qui s'approchoit, nous ôta la hardiesse de pénétrer plus loin dans un lieu que nous connoissions si peu: mais comme l'occasion seule nous avoit déterminés à profiter sur le champ de ce qui s'étoit offert, nous emportâmes l'espérance de parvenir le lendemain à d'autres sources de richesses (69). Faria ne quitta pas l'Hermite, sans l'avoir forcé de lui apprendre quels Ennemis nous avions à redouter dans l'Isle. Son récit augmenta notre confiance. Le nombre des Solitaires, qu'il nommoit *Talagrepos*, étoit de trois cens soixante-cinq dans les hermitages, mais tous d'un âge fort avancé. Ils avoient quarante valets, nommé Menigrepos, pour leur fournir les secours nécessaires, ou pour les assister dans leurs maladies. Le reste des édifices, qui étoit éloigné d'un quart de lieue, n'étoit peuplé que de Bonzes, non-seulement sans armes, mais sans barques pour sortir de l'Isle, où toutes leurs provisions leur étoient apportées des Villes voisines. Faria conçut qu'en y retournant à la pointe du jour, après avoir fait une garde exacte pendant la nuit, nous pouvions espérer qu'il n'échaperoit rien à nos recherches; & que six ou sept cens Moines Chinois, qui devoient être à peu près le nombre des Bonzes, n'entreprendroient pas de se défendre contre des Soldats armés.

Imprudence qui sauve l'Isle & les Temples.

Quelque témérité qu'il y eût dans ce dessein, peut-être n'auroit-il pas manqué de vraisemblance, si nous avions eu la précaution de nous défaire de l'Hermite, ou de l'enmener sur nos Vaisseaux. Il pouvoit arriver que les Me-

(67) Pages 346 & 347.

(68) L'Auteur prête ici au Bonze un langage très-vertueux, & des railleries fort indécentes aux Portugais, pages 348 & suiv.

(69) Pinto ne dit pas à quoi montoit le pillage des tombeaux.

nigrepos laissassent passer cette nuit sans visiter son hermitage, & nous serions descendus le lendemain avec l'avantage de surprendre tous les autres Bonzes. Mais il ne tomba dans l'esprit, à personne, que notre premiere expédition pût être ignorée jusqu'au jour suivant, & chacun se reposa sur la facilité qu'on se promettoit à réduire une trouppe de Moines sans courage & sans armes.

Signal des Bonzes pour se procurer du secours.

Faria donna ses ordres pour la nuit. Ils consistoient principalement à veiller autour de l'Isle, pour observer toutes les barques qui pouvoient en approcher. Mais, vers minuit, nos sentinelles découvrirent quantité de feux sur les Temples & sur les murs. Nos Chinois furent les premiers à nous avertir que c'étoit sans doute un signal qui nous menaçoit. Faria dormoit d'un profond sommeil. Il ne fut pas plutôt éveillé, qu'au lieu de suivre le conseil des plus timides, qui le pressoient de faire voile aussi-tôt, il se fit conduire à rames droit à l'Isle. Un bruit effroyable de cloches & de bassins confirma bientôt l'avis des Chinois. Cependant Faria ne revint à bord que pour nous declarer qu'il ne prendroit pas la fuite, sans avoir approfondi la cause de ce mouvement. Il se flattoit encore que les feux & le bruit pouvoient venir de quelque fete, suivant l'usage commun des Bonzes. Mais, avant que de rien entreprendre, il nous fit jurer sur l'Evangile que nous attendrions son retour. Ensuite, repassant dans l'Isle, avec quelques-uns de ses plus braves soldats, il suivit le son d'une cloche, qui le conduisit dans un hermitage différent du premier. Là, deux Hermites (70), dont il se saisit & que ses menaces forcerent de parler, lui apprirent que le vieillard auquel nous avions fait grace de la vie, avoit trouvé la force de se rendre aux grands édifices; que sur le récit de sa disgrace, l'allarme s'étoit répandue parmi tous les Bonzes; que dans la crainte du même sort, pour leurs Maisons & pour leurs Temples, ils avoient pris le seul parti qui convenoit à leur profession, c'est-à-dire, celui d'avertir les cantons voisins par des feux & par le bruit des cloches; & qu'ils espéroient un prompt secours du zéle & de la piété des Habitans. Les gens de Faria profiterent du tems, pour enlever sur l'Autel une Idole d'argent, qui avoit une couronne d'or sur la tête & une roue dans la main. Ils prirent aussi trois chandeliers d'argent, avec leurs chaines, qui étoient fort grosses & fort longues. Faria, se repentant trop tard du ménagement qu'il avoit eu pour le premier Hermite, emmena ceux qui lui parloient, & les fit embarquer avec lui (71). Il mit aussi-tôt à la voile, *en s'arrachant la barbe*, & se reprochant d'avoir perdu par son imprudence une occasion qu'il desespéroit de retrouver.

Courage de Faria.

Retour de Faria vers la mer.

Son retour, jusqu'à la mer, fut aussi prompt que le cours d'une riviere fort rapide, aidé du travail des rames & de la faveur du vent. Après sept jours de navigation, il s'arrêta dans un village, nommé *Susquerim*, où ne craignant plus que le bruit de son entreprise eût pû le suivre, il se pourvut de vivres, qui recommençoient à lui manquer. Cependant il n'y passa que deux heures, pendant lesquelles il prit aussi quelques informations sur sa route, qui servirent à nous faire sortir de la riviere par un détroit beaucoup moins fréquenté que celui de Sileupamor, par lequel nous y étions entrés. Là, nous

(70) Page 356.
(71) Vetus en Religieux, avec de gros chapelets, p. 357.

fimes cent quarante lieues, pendant neuf jours ; & rentrant ensuite dans l'anse de Nanquin, qui n'avoit dans ce lieu que dix ou douze lieues de largeur, nous nous laissâmes conduire, pendant treize jours, par le vent d'Ouest, jusqu'à la vûe des monts de *Conxinacau* (72).

MENDEZ PINTO.

Son naufrage.

Cette chaîne de montagnes stériles, qui forme une perspective effrayante, l'ennui d'une si longue route, la diminution de nos vivres, & sur-tout le regret d'avoir manqué nos plus belles espérances, jetterent dans les deux bords un air de tristesse, qui fut comme le présage de l'infortune dont nous étions menacés. Il s'éleva tout d'un coup un de ces vents du Sud, que les Chinois nomment Typhons (73) ; avec une impétuosité si surprenante que nous ne pûmes le regarder comme un événement naturel (74). Nos Panoures étoient des Batimens de rames, bas de bord, foibles & presque sans Matelots. Un instant rendit notre situation si triste, que desespérant de pouvoir nous sauver, nous nous laissâmes dériver vers la Côte, où le courant de l'eau nous portoit. Notre imagination nous offroit plus de ressource, en nous brisant entre les rochers, qu'en nous laissant abîmer au milieu des flots. Mais ce projet desespéré ne put nous réussir. Le vent, qui se changea bientôt en Nord-Ouest, éleva des vagues furieuses, qui nous rejetterent malgré nous vers la haute mer. Alors, nous commençâmes à soulager nos Vaisseaux de tout ce qui pouvoit les appésantir, sans épargner nos caisses d'or & d'argent. Nos mâts furent coupés, & nous nous abandonnâmes à la fortune pendant le reste du jour. Vers minuit, nous entendîmes, dans le Vaisseau de Faria, les derniers cris de desespoir. On y répondit du nôtre par d'affreux gémissemens. Ensuite, n'entendant plus d'autre bruit que celui des vents & des vagues, nous demeurâmes persuadés que notre généreux Chef & tous nos amis étoient ensévelis dans l'abîme (75). Cette idée nous jetta dans une si profonde consternation, que pendant plus d'une heure nous demeurâmes tous muets. Quelle nuit la douleur & la crainte nous firent passer ! Une heure avant le jour, notre Vaisseau s'ouvrit par la contrequille, & se trouva bien-tôt si plein d'eau, que le courage nous manqua pour travailler à la pompe. Enfin nous allâmes choquer contre la Côte ; & déja presque noyés comme nous l'étions, les vagues nous roulerent jusqu'à la pointe d'un écueil, qui acheva de nous mettre en pieces. De vingt-cinq Portugais, quatorze se sauverent. Le reste, avec dix-huit Esclaves Chrétiens & sept Matelots Chinois, périt misérablement à nos yeux (76).

L'Auteur se sauve avec treize autres Portugais.

Nous nous rassemblâmes sur le rivage, où pendant tout le jour & la nuit suivante, nous ne cessâmes point de pleurer notre infortune. Le Pays étoit rude & montagneux. Il y avoit peu d'apparence qu'il fût habité dans les parties voisines. Cependant, le lendemain au matin, nous fimes six ou sept lieues au travers des rochers, dans la triste espérance de rencontrer quelque

(72) A quarante-un degrés quarante minutes de hauteur.

(73) Les Chinois les nomment *Tufaons*, dont les Européens ont fait Typhons.

(74) Cette réflexion qui paroit échapper à l'Auteur, & quelques autres endroits de son récit, font assez connoître que malgré toutes ses affectations de piété il ne regardoit pas le pillage des Temples de Calemplay comme une action fort innocente.

(75) Pages 361 & précédentes.

(76) Pages 362 & précédentes. L'Auteur ne s'explique pas plus clairement sur le sort de Faria.

Habitant qui voulût nous recevoir en qualité d'Esclaves, & qui nous donnât à manger pour prix de notre liberté. Mais après une marche si fatiguante, nous arrivâmes à l'entrée d'un immense marécage, au-delà duquel notre vûe ne pouvoit s'étendre, & dont le fond étoit si humide, qu'il nous fut impossible d'y entrer. Il fallut retourner sur nos traces, parce qu'il ne se présentoit pas d'autre passage. Nous nous retrouvâmes, le jour suivant, dans le lieu où notre Vaisseau s'étoit perdu; & découvrant, sur le rivage, les corps que la mer y avoit jettés, nous recommençâmes nos plaintes & nos gémissemens. Après avoir employé le troisiéme jour à les ensevelir dans le sable, sans autres instrumens que nos mains, nous primes notre chemin vers le Nord, par des précipices & des bois, que nous avions une peine extrême à pénétrer. Cependant nous descendimes enfin sur le bord d'une riviere, que nous résolumes de traverser à la nage. Mais les trois premiers, qui tenterent le passage, furent emportés par la force du courant (77). Comme ils étoient les plus vigoureux, nous desespérâmes d'un meilleur sort. Nous prîmes le parti de retourner à l'Est, en suivant le bord de l'eau, sur lequel nous passâmes une nuit fort obscure, aussi tourmentés par la faim que par le froid & la pluie. Le lendemain, avant le jour, nous apperçumes un grand feu, vers lequel nous nous remîmes à marcher : mais le perdant de vûe, au lever du Soleil, nous continuâmes jusqu'au soir de suivre la riviere. Le Pays commençoit à s'ouvrir. Notre espérance étoit de rencontrer quelque habitation sur la rive. D'ailleurs, nous ne pouvions nous éloigner d'une route, où l'eau, qui étoit excellente, servoit du moins à soutenir nos forces. Le soir, nous arrivâmes dans un bois où nous trouvâmes cinq hommes, qui travailloient à faire du charbon (*).

Leur embarras & leur misere.

Ils trouvent cinq hommes dans un bois.

Un long Commerce, avec leur Nation, nous avoit rendu leur langue assez familiere. Nous nous approchâmes d'eux. Nous nous jettâmes à leurs pieds, pour diminuer l'effroi qu'ils avoient pû ressentir à la vûe d'onze Etrangers. Nous les priâmes au nom du Ciel, dont la puissance est respectée de tous les peuples du monde, de nous adresser dans quelque lieu où nous pussions trouver du remede au plus pressant de nos maux. Ils nous regarderent d'un œil de pitié. » Si votre unique mal étoit la faim, nous dit l'un d'entr'eux, il » nous seroit aisé d'y remédier; mais vous avez tant de playes, que tous nos » sacs ne suffiroient pas pour les couvrir ». En effet les ronces, au travers desquelles nous avions marché dans les montagnes, nous avoient déchiré le visage & les mains; & ces playes, que l'excès de notre misere nous empêchoit de sentir, étoient déja tournées en pourriture.

Ce qu'ils ont à souffrir de la faim.

Les cinq Chinois nous offrirent un peu de riz & d'eau chaude, qui ne pouvoit suffire pour nous rassasier. Mais, en nous laissant la liberté de passer la nuit avec eux, ils nous conseillerent de nous rendre dans un Hameau voisin, où nous trouverions un Hôpital qui servoit à loger les pauvres voyageurs. Nous primes aussi-tôt le chemin qu'ils eurent l'humanité de nous montrer.

(77) Trois hommes fort honorables, dit Pinto, deux desquels étoient freres. Ils se nommoient Melchior & Gaspard Barbosa. Le nom du troisiéme étoit François Borges Cacayor. Ils étoient tous trois de Ponte-lima, Ville de Portugal.

(*) *Ibid.*

trer. Il étoit une heure de nuit, lorsque nous frappâmes à la porte de l'Hopital. Quatre hommes, qui en avoient la direction, nous reçurent avec bonté. Mais s'étant réduits à nous donner le couvert, ils attendirent le lendemain pour nous demander qui nous étions. Un de nous lui répondit que nous étions des marchands de Siam, à qui la fortune avoit fait perdre leur Vaisseau par un naufrage. Ils voulurent savoir où nous avions dessein d'aller. Notre intention, leur dîmes-nous, étoit de nous rendre à Nanquin, où nous espérions de nous embarquer sur les premieres Lantées, qui partiroient pour Canton. Ils nous demanderent pourquoi nous préférions Canton à d'autres Ports. Nous leur dîmes que c'étoit dans la confiance d'y trouver des Marchands de notre Nation, à qui l'Empereur permettoit d'y exercer le commerce. Soit prudence ou curiosité, ils continuerent de nous faire un grand nombre de questions, qui lasserent notre patience. La faim nous pressoit si vivement, que malgré la commodité du lieu où nous avions passé la nuit, il nous avoit été impossible de fermer les yeux. Nous leur représentâmes que c'étoit le plus pressant de nos besoins, & que depuis six jours nous avions manqué de nourriture. » Il est juste, nous dirent-ils, avec autant de douceur que de gravité, » de vous accorder un secours que vous demandez avec tant d'instance & » de larmes. Mais cette maison étant fort pauvre, c'est un obstacle qui ne » nous permet pas de satisfaire pleinement à ce devoir. Alors, ils commencerent à nous raconter par quels accidens leur Hôpital s'étoit appauvri après avoir été fort riche. Les plus affamés d'entre nous, ne pouvant résister à leur indignation, nous proposerent, en Portugais, de ne pas souffrir plus long-tems qu'on se fit un jeu de notre misere, & d'employer l'avantage que nous avions par la supériorité du nombre. Christophe Boralho, dont j'ai déja loué la modération naturelle, nous fit comprendre les suites de cette violence; mais interrompant les Chinois, il les conjura d'abandonner un instant tout autre soin, pour soulager la faim qui nous dévoroit. Une priere si vive ne parut pas les offenser. Au contraire ils se jetterent dans des excuses qui traînerent encore en longueur, & qui aboutirent à nous prier de sortir avec eux pour solliciter la charité des Habitans. Le hameau étoit composé de quarante ou cinquante pauvres maisons dispersées, que nous fumes obligés de parcourir, pour tirer en aumône un demi sac de riz, un peu de farine, des feves, des oignons, & quelques méchans habits qui servirent à la réparation des nôtres. Les Directeurs de l'Hôpital nous donnerent deux taels en argent. Nous leur demandâmes la liberté de passer quelques jours dans leur maison. Ils nous répondirent qu'à l'exception des malades & des femmes enceintes, les pauvres n'y demeuroient pas si long-tems; & qu'on ne pouvoit violer en notre faveur une Loi établie par de savans & religieux personnages; mais qu'à trois lieues du village de *Catihotan* où nous étions, nous trouverions dans la grande Ville de *Siley-Jacau*, un Hôpital fort riche, où tous les pauvres étoient reçûs. Ils nous offrirent une Lettre de recommandation, que nous acceptâmes. Elle étoit conçue en des termes si pressans & si tendres, qu'en nous plaignant de leurs Loix & de leurs usages, nous fûmes forcés de rendre justice à leurs intentions.

Lenteur des Chinois qui les desespere.

Secours qu'ils en reçoivent.

Nous arrivâmes le soir à Siley-Jacau, où nous apprimes à connoître encore mieux le caractere des Chinois. On nous y reçut avec une charité digne du Christianisme; mais il fallut essuyer de longues & incommodes formalités,

Ils apprennent à connoître le caractere des Chinois.

MENDEZ PINTO.

& protester que notre dessein étoit de quitter la Chine après notre guérison (78).

§ IV.

Disgraces de Pinto, à la Chine & dans la Tartarie.

Route qu'ils prennent pour se rendre à Nanquin.

DIX-HUIT jours, que nous passâmes dans le repos & l'abondance, rétablirent parfaitement notre santé. Nous partimes, dans l'intention réelle de nous rendre à Nanquin, dont nous étions éloignés de cent quarante lieues, & de nous y embarquer pour Liampo ou pour Canton. Le soir du même jour, nous arrivames à la vûe d'un bourg nommé *Suzoanganu*, où la fatigue nous força de nous asseoir sur le bord d'une fontaine. Quelques Habitans qui venoient y puiser de l'eau, surpris de remarquer dans nos visages une figure qui ne ressembloit point à celles du Pays, s'en retournoient avec des marques de frayeur ou d'admiration qui attirerent bien-tôt autour de nous une partie des Habitans. Après nous avoir regardés long-tems, sans oser s'approcher, ils nous firent demander ce qui nous amenoit dans leur Pays. Nous nous donnâmes, comme nous l'avions déja fait, pour des Marchands Siamois, qui se rendoient à Nanquin. Cette réponse leur parut si peu suspecte, qu'ils nous laisserent la liberté de nous reposer; mais ils avoient eu le tems de faire avertir un de leurs Prêtres, qui sortant du Bourg, vêtu d'une longue robbe de damas rouge, vint à nous jusqu'à la Fontaine, avec une poignée d'épis de bled dans la main. Il nous ordonna de mettre les mains sur les épis. Nous le satisfimes volontiers, dans la vûe de nous concilier son affection & celle des Habitans. » Par ce serment, nous dit-il, que vous faites en ma présen» ce sur ces deux substances d'eau & de pain que le Ciel a formées pour la » conservation de tout ce qui existe au monde, il faut que vous me con» fessiez s'il est vrai que vous soyiez des Marchands Etrangers qui vont à » Nanquin. A cette condition nous vous accorderons la liberté de passer la » nuit dans ce lieu, conformément à la charité que nous devons aux pau» vres. Au contraire, si vous n'êtes pas tels que vous l'avez dit, je vous » commande de la part du Ciel de vous éloigner sur le champ, sous peine » d'être mordus & dévorés par les dents du serpent qui fait sa demeure au » fond de l'abîme enfumé (79). « Nous confirmâmes notre récit sans balancer. Aussi-tôt, se tournant vers le peuple qui l'accompagnoit, il déclara qu'on pouvoit nous traiter avec indulgence, & qu'il en accordoit la permission. Nous fumes conduits dans le village, & logés sous le portail du Temple, où nous reçûmes en abondance tout ce qui étoit nécessaire à nos besoins.

Serment qu'on exige d'eux pour les recevoir dans un Bourg.

Ils sont maltraités à Chiangulay.

Ces exemples d'humanité nous rassurerent beaucoup sur les dangers d'une longue route. Nous quittâmes *Suzoanganu*, pour nous rendre à *Chiangulay*, qui n'en est qu'à deux lieues. Mais nous eûmes bientôt l'occasion de nous défier du jugement favorable que nous avions porté des Chinois. En approchant du lieu où nous comptions de passer la nuit, nous nous reposâmes sous un arbre, où notre malheur nous fit trouver trois hommes qui gardoient un grand nombre de vaches, & qui ne virent pas onze Etrangers, sans être allarmés

(78) Page 367 & précédentes.

(79) Page 373. On rapporte ce discours dans les termes de l'Auteur, pour faire observer encore qu'il ne s'écarte pas de la vraisemblance, lorsqu'il ne les fait pas plus longs.

pour leur troupeau. Ils se mirent à pousser des cris, qui firent sortir tous les Habitans, armés de batons & de pierres. Dans leurs premiers transports, nous fumes blessés de plusieurs coups; & cette chaleur n'ayant fait qu'augmenter à notre vûe, parmi des furieux qui ne reconnoissoient point les traits du pays sur notre visage, ils nous lierent les mains derriere le dos & nous menerent prisonniers dans le Bourg. Nous faillîmes d'y être assommés. On nous plongea dans une citerne d'eau pourrie, qui étoit remplie de sangsues. Nous y étions jusqu'à la ceinture; & pendant deux jours, nous y demeurâmes sans aucune sorte d'alimens. Enfin, le Ciel amena, de Suzoanganu, un Habitant qui nous y avoit vûs. Il apprit notre disgrace. Il fit honte à nos ennemis de nous avoir pris pour des voleurs; & sur son témoignage on nous délivra de notre prison, tout sanglans de la morsure des sangsues. Nous partimes fort irrités, sans vouloir entendre les excuses par lesquelles on s'efforça de nous consoler.

Faveurs qu'ils reçoivent d'un Seigneur Chinois.

Le lendemain, après avoir passé la nuit sur un peu de fumier, nous découvrimes du haut d'une colline, dans une grande plaine remplie d'arbres, une fort belle maison, qui nous parut environnée de plusieurs tours, & surmontée d'un grand nombre de girouettes dorées. Nous nous en approchâmes avec une sorte de respect. Bientôt, nous vîmes arriver à cheval, un jeune homme de seize ou dix-sept ans, accompagné de quatre valets de pied, qui portoient des oiseaux de proie sur le poing, & qui conduisoient une meute de chiens. Il s'arrêta, pour nous demander qui nous étions. Nous satisfimes sa curiosité par le récit de notre naufrage. Il parut sensible à nos infortunes; & nous recommandant d'attendre ses ordres dans la premiere Cour du Château, il entra dans la seconde. Bientôt, une vieille femme, en robbe fort longue, avec un chapelet pendu au cou, vint nous avertir que le fils du Seigneur nous faisoit appeller. Nous passâmes dans la seconde Cour, qui étoit environnée d'un beau peristyle. Le Frontispice étoit une grande arcade, ornée de riches gravures, au milieu desquelles s'offroit un écusson d'armes, suspendu par une chaîne d'argent. On nous fit monter un escalier fort large, qui nous conduisit dans une grande salle, où nos premiers regards tomberent sur une femme d'environ cinquante ans, qui étoit assise sur un riche tapis. Elle avoit à ses côtés deux fort belles filles, & sous ses yeux un vénerable Vieillard, couché sur un petit lit, qu'une des deux filles rafraichissoit d'un évantail. Près de lui, étoit le jeune Gentilhomme qui nous avoit fait appeller; & plus loin, sur un autre tapis, neuf jeunes filles, vêtues de damas blanc & cramoisi, qui s'occupoient d'un travail convenable à leur sexe. Nous nous mîmes à genoux devant le Vieillard, pour lui exposer notre situation. Il ordonna que nous fussions bien traités; & prenant occasion de nos disgraces pour instruire son fils, il lui fit un discours fort touchant sur les miseres humaines, & sur le bonheur qu'il avoit d'en être à couvert par sa naissance & sa fortune. Ensuite, nous ayant fait donner trois pieces de toile de lin & quatre taels en argent, il nous proposa de passer la nuit dans sa maison, parce que le jour étoit trop avancé pour nous remettre en chemin. Nous acceptâmes ses offres, avec autant d'admiration que de reconnoissance pour une générosité dont les exemples sont rares en Europe.

Remarques sur diverses parties de cette Relation, qu'on supprime.

Après d'autres experiences de l'humanité des Chinois, l'Auteur fait entendre que la douceur qu'il y a pour des Misérables à trouver du secours dans la cha-

rité d'autrui, joint à l'ignorance des chemins, & sur-tout à la crainte de passer dans les grandes Villes, où les Loix ne sont pas favorables aux Etrangers, lui fit prendre de longs détours avec ses Compagnons, & les fit voyager, dit-il, de pays en pays. Mais n'ayant pû éviter une Ville nommée Taypol*, ils y furent apperçus par un de ces Intendants de Justice que la Cour envoye quelquefois dans les Provinces, & saisis, par son ordre, comme des vagabonds qui pouvoient troubler la tranquillité publique. Il étoit arrivé, dans ce canton, quelques désordres dont ils furent accusés. Leur sort fut d'être enfermés dans une étroite prison, où pendant vingt-six jours, ils éprouverent les plus rigoureux tourments. Cependant, comme le droit des Sentences Capitales n'appartient point aux Tribunaux inférieurs, ils furent conduits par différens dégrés, jusquà la Ville Impériale, & condamnés enfin, suivant les usages du Pays, à servir l'Etat en qualité d'Esclaves, pendant l'espace d'un an. Cette sévérité fut toujours accompagnée d'un mélange de douceur. Lorsqu'ils avoient été déchirés à coups de fouet, dans leur prison, on les faisoit passer dans des chambres plus commodes, où diverses personnes associées pour les exercices de charité, venoient panser leurs blessures, & ne leur refusoient aucune sorte de soulagement. Mais les châtimens n'en étoient pas moins recommencés après leur guérison; & d'onze qu'ils étoient encore, deux moururent dans cette alternative de caresses & de tourmens.*

L'Auteur, toujours ardent pour s'instruire, étoit consolé de ses peines par l'occasion qu'il avoit de connoître le pays en passant par les Villes; sur-tout lorsqu'ayant trouvé plus de faveur à Nanquin, il se vit moins observé de ses Gardes & beaucoup moins maltraité. Il seroit inutile de le suivre dans toutes ses Observations (80), qui ne feroient que remettre devant les yeux du Lecteur, une partie de ce qu'il a lû dans les relations précédentes. Mais rien ne me dispense d'en détacher ce qui est propre à Pinto, & ce qui peut avoir ici le mérite de la nouveauté.

Observations de Pinto sur Nanquin.

Les autres Voyageurs, ayant eu rarement la liberté de s'arrêter à Nanquin, se sont moins étendus sur la Description de cette grande Ville, que sur celle de Pequin, où la plûpart ont fait leur principale résidence. Pinto s'y procura des lumieres qui ne se trouvent que dans sa Relation. » Nanquin, dit-il, » est situé (81) sur la riviere, de *Batampina*, qui signifie *fleur de poisson.* » Cette riviere, suivant le témoignage des Habitans, que j'ai vérifié depuis par » mes yeux, vient d'un Lac de Tartarie, nommé *Famstir*, à neuf lieues de » la Ville de *Lançame*, où le Kham des Tartares tient ordinairement sa Cour. » De ce même Lac, qui a vingt-huit lieues de long & douze de large, pren» nent leur source les plus grandes rivieres que j'aie vûes. La premiere, est

(80) L'étude que j'ai dû faire des usages & des loix de la Chine, pour en donner une longue description dans le sixiéme & le septiéme Tome de ce Recueil, me met en état d'assurer avec Figuero son apologiste, qu'il s'accorde avec nos Voyageurs les plus estimés. J'ai reconnu deux principales raisons, qui ont servi long-tems à le décréditer: 1°. Il est le premier qui ait publié avec quelque détail les merveilles de l'Empire Chinois; & jusqu'à ce qu'elles ayent été confirmées par le témoignage des Missionnaires, auxquels on n'a pu refuser la confiance qu'ils méritent, ses récits ont paru peu vraisemblables. 2°. Il s'est attaché particuliérement à ce qui semble le plus éloigné de nos idées, apparemment parce qu'il en avoit été plus frappé que des choses communes.

(81) A trente-neuf degrés quarante minutes, suivant l'Auteur, quoique nos Géographes la mettent à trente-neuf degrés quarante-six minutes.

» celle de Batampina (82) qui traversant la Chine pendant trois cens soixante » lieues, se jette dans la mer par l'anse de Nanquin (83). La seconde, nommée *Lechune*, pousse impétueusement ses eaux le long des montagnes de » *Pancruum*, qui séparent la Cochinchine & l'Etat de Catabenan, borné par » le Royaume de Champa. La troisieme se nomme *Tauquiday*, c'est-à-dire, » mere des eaux. Elle a son cours au Nord-Ouest, & traversant le Royaume de *Nacataos*, elle va se décharger dans le Sornau (84) par l'embouchure de *Cuy*, cent trente lieues au-dessous de Patane. La quatriéme, » nommée *Batobasoy*, descend de la Province de *Sansim*, qui fut submergée » en 1556, & se rend dans la Mer par l'embouchure de *Cosmim*, au Royaume » de Pegu. La cinquieme, dont le nom est *Leysacotay*, traverse les terres du » côté du l'Est, jusqu'à l'archipel de Chinchipou, qui touche à la Moscovie, » & se rend dans l'Ocean Septentrional.

» Nanquin est sur une élévation, qui commande les plaines dont il est » environné. Son climat est un peu froid, mais fort sain. Il n'a pas moins » de huit lieues de circuit; c'est-à-dire, environ trois de large sur une de » long. Les maisons y sont de deux étages, & la plupart de bois. Mais celles des Mandarins sont de terre & de pierre de taille, environnées de murs » & de fossés, avec des ponts de pierre & de riches arcades; ce qui leur » donne une apparence fort majestueuse. Celles des Seigneurs du premier » ordre, qui ont gouverné des Royaumes & des Provinces, ont des tours » fort hautes, de six ou sept étages.

» Plusieurs Chinois nous assurerent que suivant les dénombremens publics, » Nanquin contenoit huit cens mille feux, vingt-quatre mille maisons de Mandarins; soixante-deux grands marchés; cent trente boucheries, chacune de » quatre-vingt boutiques, & huit mille rues, dont six cens sont d'une grandeur & d'une beauté distinguées, & la plupart bordées de balustrades de laiton. On y comptoit deux mille trois cens pagodes, dont mille étoient autant de somptueux Monasteres, ornés de tours fort hautes, qui contenoient » un si grand nombre de grosses cloches de fonte, que nous ne les entendions » pas sonner sans effroi; trente prisons grandes & fortes; dix mille Manufactures de soie; un magnifique hôtel de Charité pour les pauvres, avec » des édifices particuliers pour les Avocats & les Procureurs qui sont chargés » de leur défense. A l'entrée des principales rues, on trouve des arcades & de » grandes portes, qui se ferment chaque nuit pour la sureté publique. Il y » a peu de rues qui n'offrent de belles fontaines d'une excellente eau. La » Ville est environnée d'une forte muraille de pierre de taille, & l'on y » compte cent trente portes. Elle est défendue d'ailleurs par douze Citadelles, qui ne ressemblent pas mal aux nôtres, & par quantité de tours & de » boulevards, mais sans une seule piece d'artillerie. Nanquin rapporte chaque jour à l'Empereur deux mille taels d'argent, qui montent à la somme » de trois mille ducats.

(82) A trente-cinq degrés.

(83) A seize degrés.

(84) Nom que les Portugais donnent à plusieurs Royaumes qui composoient autrefois la Monarchie de Siam. Remarquez que toutes ces rivieres portent d'autres noms dans d'autres Voyageurs, & que cette différence vient de celle des langues Tartare & Chinoise.

De Nanquin, les neuf Portugais furent conduits en quatre jours dans une Ville assez considérable, que l'Auteur nomme *Pocassar*, où leur Officier, pour épargner les frais de leur nourriture, les pressa de chercher leur subsistance dans la Ville. Ils furent menés dans un Temple, dont la Description a toujours passé pour fabuleuse dans le récit de Pinto, quoiqu'elle n'ait rien de plus surprenant que celles qu'on a lues dans les relations des Missionnaires. Il avoit été bâti dans une maison, où l'Imperatrice mere étoit morte en mettant au monde un Prince qui ne lui avoit pas survécu. Elle avoit souhaité, en expirant, d'être ensevelie dans la même chambre où elle perdoit le jour; & les Chinois avoient donné l'essor à leur imagination pour son apotheose (85).

(85) Comme c'est la seule description de ce genre à laquelle on ait dessein de s'arrêter, on croit devoir la donner dans le style du Traducteur, pour n'y rien affoiblir.

» On avoit dédié ce Temple à l'invocation de Tauhinaret, qui est une des principales Sectes des Payens de la Chine. Tous les Batimens, ensemble tous les Jardins & Parterres qui en dépendent, & tous les Logis qui se ferment à la clef, sont suspendus en l'air sur trois cens soixante piliers, chacun desquels est d'une pierre entiere, presque de la grosseur d'un muid, & de vingt-sept pieds de hauteur. Ces trois cens soixante piliers sont appellés des noms des trois cens soixante jours de l'année Chinoise, & en chacun d'eux il se fait une fête particuliere, avec quantité d'aumônes & de sacrifices sanglans, le tout accompagné de musique, de danses & d'autres fêtes. Or au principal pilier, qui porte le nom de l'Idole, elle est enchassée elle même fort richement, dans une chasse, au devant de laquelle est toujours allumée une lampe d'argent. Entre les piliers, se voyent huit fort belles rues, encloses, de part & d'autre, de grilles de laiton, avec des portes pour le passage des Pelerins & des autres qui viennent continuellement à cette fête pour y gagner une maniere de Jubilé. La chambre d'enhaut, où est le tombeau de l'Impératrice, est faite en façon de Chapelle, toute ronde; &, depuis le haut jusqu'en bas, garnie d'argent, de plus grand coût en la façon qu'en la matiere même; ce qui paroissoit aisément par la diversité des ouvrages. Au milieu se voyoit une maniere de Tribunal, fait en rond, comme la Chambre, de la hauteur de quinze degrés, clos tout à l'entour de six grilles d'argent, avec les pommes dorées. Au plus haut, étoit une grosse boule, sur laquelle il y avoit un lion d'argent, qui soutenoit sur sa tête une chasse de fin or, de trois palmes en quarré, où l'on disoit qu'étoient les ossemens de cette Reine, que ces aveugles & ignorans réveroient comme une grande relique. Au-dessous de ce Tribunal, en la même portion, étoient quatre barres d'argent qui traversoient la chambre, où pendoient quarante-trois lampes de même métal, en mémoire des quarante trois ans que cette Impératrice avoit vécu; & sept lampes d'or, en mémoire de sept enfans mâles qu'on disoit qu'elle avoit eûs. Davantage, à l'entrée de cette Chapelle, vis-à-vis une croisée qui la fermoit, se voyoient huit autres barres d'argent, où pendoient encore un fort grand nombre de lampes d'argent, fort grandes & riches, qui avoient été offertes par les femmes des plus grands Seigneurs de l'Empire, qui avoient assisté à la mort de la Reine. Hors les portes de tout le Temple, qui est aussi grand que l'Eglise des Jacobins de Lisbonne, étoit, en six rangs de balustres qui le fermoient tout à l'entour, un grand nombre de statues de Geans, de la hauteur de quinze pieds, faits de bronze, tous bien proportionnés, & tenant en main des hallebardes & des massues, quelques-unes des haches sur l'épaule; toutes lesquelles statues représentoient ensemble quelque chose de grand & de majestueux. Parmi ce nombre de statues, qui se montoit à douze cens, il y avoit vingt-quatre serpens, aussi de bronze, & fort grands; au-dessus de chacun desquels étoit assise une femme, avec une épée à la main, & une couronne d'argent sur la tête. On donnoit à ces vingt quatre femmes le titre de Reines, pour plus grand honneur de leurs descendans; parce qu'elles s'étoient sacrifiées lors de la mort de cette Impératrice, afin que leurs ames servissent la sienne en l'autre vie; chose que leur famille tenoit à grand honneur. Au dehors de ces rangs de Geans, il y en avoit un au-

MENDEZ PINTO.

Monument de vangeance à Xinligau.

A Xinligau, Ville considérable où les Portugais arriverent le jour suivant, ils virent des ponts-levis suspendus en l'air par de grosses chaînes de fer (86). Deux jours après, dans une autre Ville, nommée Junquileu, ils admirerent un tombeau de pierre, entouré de grilles de fer, peintes de verd & de rouge; & par-dessus, un clocher de porcelaine très-fine, dressé sur quatre colomnes. Au sommet, on voyoit sept globes, dont deux étoient de fer fondu; & sur un côté de ce beau monument, on lisoit en lettres d'or cette inscription Chinoise: » Ci-gît *Trannocem Mudeliar*, oncle du Roi de Malaca, qui eut » le malheur de sortir du monde avant que de s'être vangé d'Alfonse d'Al» buquerque, Lion des voleurs de la mer. Les Portugais surpris de recon-

» tre qui les enfermoit, & qui consistoit en » plusieurs arcs de triomphe tous dorés, où » étoient pendues plusieurs cloches d'argent » avec des chaînes de même métal, lesquel» les sonnant sans cesse par le mouvement » qu'elles recevoient de l'air, faisoient un » si grand bruit qu'on ne pouvoit s'entendre » parler. Au dehors de ces arcades, il y avoit » encore en même proportion deux rangs de » grilles de laiton qui enfermoient tout ce » grand ouvrage, où se voyoient en certains » endroits des colomnes de même métal; » & au dessus, des lions rampans, montés » sur des boules, lesquels sont les armes de la » Chine. Aux coins des carrefours, il y avoit » quatre monstres de bronze, d'une hauteur » si étrange, si démesurée, & d'une figure si » difforme, qu'il n'est pas possible de se l'i» maginer. Un de ces monstres, qui est à » main droite, à l'entrée du carrefour, que » les Chinois appellent le Serpent glouton de » la creuse maison de la fumée, & qui, sui» vant leurs histoires, est tenu pour être Lu» cifer, s'y voit sous la figure d'un serpent » de hauteur excessive, avec des couleuvres » fort différentes & monstreuses, qui lui » sortent de l'estomac, toutes couvertes d'é» cailles vertes & noires, où se voyent en» core force épines qui ont plus d'un pied » de longueur. Chacune de ces couleuvres » avoit une femme au travers de la gueule, » avec les cheveux pendans en arriere, » comme grandement effrayée. Le monstre » portoit aussi, dans sa gueule, qui étoit » fort démesurée, un lézard, qui lui sortoit » de plus de trente pieds de longueur, & de » la grosseur d'un tonneau, avec les narines » & les machoires si pleines de sang, que » tout le reste du corps en étoit aussi ensan» glanté. Entre ses pattes, ce lézard entraî» noit un grand éléphant, qui sembloit être » si oppressé, que les boyaux lui sortoient » hors de la gueule; & tout ceci étoit fait avec » tant de proportion & de naturel, qu'il n'y » avoit personne qui ne tremblât de voir une » figure si difforme. Le replis de sa queue, » qui pouvoit être de plus de vingt brasses, » étoit entortillé à un autre semblable mon» stre, qui étoit le second des quatre Geans » du carrefour, de plus de cent pieds de hau» teur. Outre qu'il est fort laid, il avoit ses » deux mains dans sa gueule, qui la lui fai» soient de la largeur d'une grande porte, » avec une rangée de dents horribles, & une » langue fort noire, qui en sortoit de la lon» gueur de deux brasses. Quant aux deux au» tres monstres, l'un étoit une figure de » femme, nommée des Chinois, *Nadelgau*, » de dix-sept brasses de hauteur, & six de » grosseur. Celui ci avoit, au milieu de sa » ceinture, un visage fait en proportion de » son corps & de plus de deux brasses, qui » par les narines vômissoit de gros tourbil» lons de fumée, & par la gueule quantité » de feu, non artificiel, mais véritable, par» ce qu'au haut de la tête on faisoit un feu » continuel, qui venoit à sortir par la gueu» le de cette face effroyable qu'il avoit au » milieu de la ceinture. Le quatriéme mon» stre étoit un homme accroupi, qui souffloit » à toutes forces, avec des joues si grandes » & si enflées, qu'on les auroit prises pour » une voile de navire. Ce monstre étoit aussi » d'une hauteur démesurée, & d'un visage si » affreux & si difforme, que ceux qui le re» gardoient en pouvoient à peine supporter » la vûe.

Si l'on compare ce récit à diverses peintures sur lesquelles on a passé sans défiance, par le respect qu'on a cru devoir au nom de leurs Auteurs, on n'y trouvera pas d'autre différence que celle de l'imagination de Pinto, qui lui fait peindre les mêmes objets avec plus de chaleur & de force.

(86) Voyez ci-dessus les Relations des Missionnaires. On supprime ici tout ce qui n'en seroit qu'une répétition.

MENDEZ PINTO.

noître le nom d'un de leurs plus grands hommes, s'informerent du fond de cet évenement. On leur apprit qu'il y avoit environ quarante ans, qu'un Ambassadeur du Roi de Malaca étant venu demander du secours à l'Empereur de la Chine contre des Etrangers qui étoient arrivés par mer, de l'extrémité du monde, & qui lui avoient enlevé ses Etats, la mort l'avoit surpris dans le cours de sa négociation, & qu'emportant le regret de n'avoir pû satisfaire sa vangeance, il avoit employé tout ce qu'il possedoit pour laisser un témoignage de son désespoir à la postérité (87).

Rencontre d'une Chrétienne à Sempitay.

Dans une Ville nommée Sempitay, où les neuf Portugais eurent la liberté de demander l'aumône, enchaînés comme ils étoient; une femme qui s'arrêta pour les regarder, entre un grand nombre de Spectateurs, parut fort touchée du récit de leur infortune. Elle leur fit quelques libéralités, » en leur » recommandant de ne plus entreprendre de si longs voyages, puisque le Ciel » a rendu notre vie si courte. Ensuite les ayant tirés à l'écart, elle déboutonna une de ses manches, & leur fit voir sur son bras gauche l'empreinte d'une Croix. Quelqu'un de vous, leur dit-elle, connoit-il ce signe? Les Portugais fléchirent le genou avec beaucoup de respect, & lui répondirent, les larmes aux yeux, que c'étoit le signe sacré de leur salut. Alors, levant les mains de joye & d'admiration, elle prononça les premiers mots de l'Oraison Dominicale en langue Portugaise. Elle n'en savoit pas davantage; mais s'étant fait confirmer en Chinois qu'ils étoient Chrétiens; » Venez, s'écria-t'elle, Chrétiens du » bout du monde, avec celle qui est votre sœur en Jesus-Christ; & qui ap- » partient peut-être par le sang à quelqu'un de vous, puisque vous êtes tous » Portugais. Elle voulut nous mener à sa maison. Mais nos Gardes s'y étant opposés, parce que la moitié des aumônes étoit pour eux, elle fut obligé d'en acheter la permission de l'Officier, qui consentit, pour une somme d'argent, à nous laisser chez elle pendant cinq jours qu'il se proposoit de passer dans cette Ville.

Histoire de cette Chrétienne, & de Tomé Pirez.

Là, nous ayant traités avec beaucoup d'affection, elle nous montra un Oratoire, dont les ornemens étoient une croix de bois doré, quelques chandeliers, & une lampe d'argent. Elle nous dit que son nom étoit *Inez de Leyria*, & que son Pere avoit accompagné *Tomé Pirez* (88), qui étoit venu de Lisbonne à la Chine, avec la qualité d'Ambassadeur du Roi de Portugal. Quelques mouvemens suspects que les Portugais avoient fait sur la côte, ayant fait prendre Pirez pour un Espion, il avoit été traité avec beaucoup de rigueur. Cinq de ses gens avoient souffert une cruelle question, qui leur avoit fait perdre la vie dans les tourmens. Il ne restoit de cette malheureuse Ambassade qu'un seul Portugais, nommé *Vasco Calvo*, qui s'étoit établi dans une autre Ville de la Chine. De Leyria, son pere, ayant été banni à Sempitay, s'y étoit marié avec une Chinoise qui lui avoit donné quelque bien, & dont il avoit fait une Chrétienne. Dans l'espace de vingt-sept ans, pendant lesquels ils avoient mené ensemble une vie tranquille, ils avoient converti à la Foi quantité de Payens, dont le nombre montoit encore à plus de trois cens, qui s'assembloient le Dimanche dans sa maison, pour y faire leurs prieres & baiser la Croix.

(87) Page 411.

(88) Voyez l'Histoire de Pirez, au premier Tome de ce Recueil. C'est ce rapport qui rend le récit de Pinto très-intéressant.

Elle

Elle ajouta que son pere lui avoit laissé par écrit plusieurs Oraisons en Portugais, que les Chinois lui avoient dérobées; & que de l'Oraison Dominicale, il n'étoit resté dans sa mémoire que les cinq ou six mots qu'elle avoit prononcés. Christophe Boralho se fit un devoir d'écrire les principales prieres du Christianisme, & d'y joindre les commandemens de Dieu. Il en forma un petit Livre, pour l'usage de cette Eglise; & pendant le séjour que les Portugais firent à Sempitay, tous les Chrétiens de la Ville s'assemblerent sept fois chez Inez de Leyria, pour y recevoir leurs instructions. Ils leur firent une aumône considérable, à laquelle Inez joignit d'autres présens; & ce secours, que la Providence leur avoit ménagé, servit dans la suite à les garantir d'un grand nombre de maux (89).

MENDEZ PINTO. Service que l'Auteur & ses Compagnons rendent aux Chretiens de Sempitay.

De Sempitay, ils descendirent à Leguinpau, Ville célebre par une mine d'argent qui n'en est qu'à cinq lieues, où plus de mille hommes sont employés continuellement. Le lendemain, ils arriverent par la riviere entre deux petites Villes, nommées Pacano & Nacau, qui occupent les deux rives. Ici l'Auteur eut occasion de s'informer de l'origine & de la fondation de l'Empire Chinois, qu'il rapporte fidellement, dit-il, sur le témoignage de la premiere des quatre-vingt Chroniques de la Chine (90).

Informations de l'Auteur sur l'origine de l'Empire Chinois & de la grande muraille.

(89) Pages 420 & précédentes.

(90) Il raconte l'Histoire d'une Princesse nommée *Nanca*, qui sortit par diverses avantures, avec trois Princes ses Enfans, six cens trente-neuf ans après le déluge, d'un Pays qu'il nomme *Guantipocau*, situé, dit-il, autant qu'on en peut juger par la hauteur du climat, qui est soixante-deux degrés du Nord, derriere notre Allemagne. Le fils aîné de cette Princesse fonda Pequin. Elle jetta elle même les fondemens de Nanquin, & lui donna son nom. Mais sans entreprendre de suivre Pinto dans ses recherches historiques, on croit devoir rapporter d'après lui l'origine de la grande muraille qui divise la Chine & la Tartarie, telle qu'il prétend l'avoir tirée du cinquiéme Livre d'un Ouvrage Chinois, qui traite de la situation de tous les lieux remarquables de l'Empire. On laisse au Lecteur le soin de comparer cet article avec l'opinion des Missionnaires sur le même monument. *Voyez ci-devant Tome VII.*

» On lit dans ce cinquiéme Livre, qu'un » Empereur, nommé *Crisnagol Dicotay*, qui, » suivant la supputation de l'Auteur & la » maniere de compter du Pays, régnoit en » l'année du Seigneur cinq cens vingt huit, » eut une guerre avec le Tartare pour quel» que différend sur l'état de *Chenchinapau*, » qui se borne au Royaume de *Laohos*, & » le défit dans une bataille. Le Tartare ras» sembla de nouvelles forces, par le moyen » d'une ligue & de diverses alliances, & » s'en vint fondre, huit ans après, sur la Chine, » où il prit trente-deux villes considérables, » dont la principale fut celle de *Panquilor*. » Alors la crainte porta l'Empereur Chi» nois à conclure un Traité, par lequel il se » désista des droits contestés, & paya deux » mille Picos à l'Ennemi, pour la paye des » Etrangers qui composoient une partie de » son armée. La paix continua cinquante» deux ans, dont l'Empereur qui régnoit » alors à la Chine sut profiter pour la sureté » de ses Etats. Il résolut de faire une bar» riere, en forme de muraille, qui pût ser» vir de Frontiere aux deux Empires. Ses » Etats Généraux, auxquels il déclara son » dessein, lui donnerent dix mille picots d'ar» gent, qui valent à notre compte quinze » millions d'or, à raison de quinze cens du» cats chaque picot; joint qu'outre cela ils » lui entretenoient deux cens quarante mille » hommes pour y travailler, dont il y en » avoit trente mille députés comme Officiers, » & les autres tous gens de service. Après » qu'on eut donc mis ordre à tout ce qui » étoit nécessaire pour un si prodigieux chef» d'œuvre, on commença d'y mettre la main; » si bien qu'au rapport de l'histoire, en vingt» sept ans on acheva d'un bout à l'autre tou» te cette grande muraille, laquelle, s'il en » faut croire à cette même chronique, a de » longueur septante *Jaos*, c'est à dire, trois » cens quatorze lieues, à raison de quatre » lieues & demi par *Jao*. En quoi ce qu'il y » eut d'émerveillable, & qui semble excéder » la croyance des hommes, fut, que sept

Observation sur le récit de Pinto.

L'Auteur continue de raconter ce qui frappa sa curiosité jusqu'à Pekin. Autant qu'on croit devoir d'admiration à son récit, parce qu'il étalle en effet une scene continuelle de merveilles, autant paroit-il étrange qu'on ait soupçonné sa bonne foi, lorsqu'il ne cesse pas de s'accorder avec nos Voyageurs les plus graves, qui n'auroient pas trouvé, peut-être, plus de disposition à se faire croire, s'ils avoient écrit les premiers, ou si leur profession n'avoit beaucoup servi à leur attirer de la confiance. Il fait une description de Pekin, qui ne peut sembler incroyable qu'à ceux qui n'ont pas lû celle des plus célébres Jésuites. Il releve la charité des Chinois, avec des traits, dans lesquels on remarque sans cesse qu'il l'avoit éprouvée. Ce qu'il dit de leurs villes flottantes, des formalités de leur justice, de la magnificence de leurs monumens publics, de la grandeur de leur Capitale & du nombre de ses Habitans, de la diversité des Tribunaux de Justice & des Sectes de Religion, de l'ordre admirable qui régne dans cette variété, de la Majesté de l'Empereur & de la sagesse du Gouvernement, ne différe du récit des Missionnaires, que par de legeres circonstances qui ne changent rien à la conformité du fond, & qui ne méritent pas même d'être relevées.

Il est mené à Quansy, en qualité d'Esclave.

Il avoit passé deux mois & demi à Pekin, lorsqu'un Samedi, 13 de Janvier 1544, en vertu d'une Sentence du Tribunal suprême, il fut conduit,

» cens cinquante mille hommes travaillerent » sans cesse à ce grand ouvrage, dont le » Peuple, comme j'ai déja dit, fournit la » troisiéme partie, les Prêtres & les Isles » d'Ainan un second tiers, & l'Empereur, as» sisté des Princes & des Seigneurs du Royau» me, tout le reste. J'ai vû quelquefois & » mesuré cette muraille, qui a six brasses de » hauteur, & quarante palmes de largeur » dans le plus épais. Elle a, par le bas, un » talon en forme de Terre-plain, bâti à » chaux & à sable, & enduit par le dehors » d'une maniere de bitume; ce qui le rend si » fort que nuls canons ne pourroient le dé» molir. Au lieu de tours & de boulevards, » elle a des guérites de deux étages, flan» quées sur des arcboutans de charpenterie, » d'un certain bois noir qu'ils appellent *Cau-* » *besi*, c'est-à-dire, *Bois de fer*, parce qu'il » est extrêmement fort; joint que chaque » *Etançon* est de la grosseur d'une pipe, & » très-haut, tellement que ces guérites sont » beaucoup plus fortes qu'elles ne seroient » de pierre & de chaux. Or cette muraille, » qu'ils appellent *Chenfacam*, c'est-à dire, » *forte résistance*, s'étend en hauteur égale » jusqu'à des montagnes qu'elle va joindre, » qui, pour servir elles-mêmes de murail» le, sont escarpées à pointe de pic; ce qui » rend toute cette grande machine plus forte » que la muraille même. Il est à remarquer » que dans toute cette longueur de trois » cens quinze lieues, il n'est pas davantage » que cinq entrées, par où passent les rivie» res de Tartarie formées des impétueux » torrens qui descendent de ces montagnes, » & qui faisant plus de cinq cens lieues dans » le Pays, se vont rendre dans les mers de la » Chine & de la Cochinchine. Or en toutes » ces avenues, l'Empereur de la Chine tient » une garnison, & celui de Tartarie une au» tre (91); en chacune desquelles le Chi» nois entretient sept mille hommes, & leur » donne une grande paye, dont il y a six » mille hommes de cheval, & les autres sont » gens de pied. La plûpart de ces hommes de » guerre sont étrangers, comme Mogols, » Pancrus, Champas, Coraçones, Gizares » de Perse & autres Nations différentes, » qui touchent à cet Empire, & que cette » grandeur de leurs gages porte à servir les » Chinois, qui, pour en dire le vrai, sont » peu courageux, pour n'être pas accoutumés » à la guerre; joint qu'ils n'ont pas beau» coup d'armes ni d'artillerie. En toute cette » longueur de muraille, il y a trois cens vingt » Compagnies, chacune de cinq cens soldats; » ce qui fait en tout cent soixante mille hom» mes, sans y comprendre les Officiers. *Pa-* » *ges 437 & précédentes.*

(91) Il faut faire attention que le récit de Pinto a précedé la Conquête des Tartares.

avec ses Compagnons, dans la ville de Quansy, pour y servir pendant le tems auquel ils étoient condamnés. Il paroit qu'après avoir été justifiés des principales accusations, le seul crime qui leur attiroit ce châtiment étoit d'avoir pénétré dans l'intérieur de l'Empire sans une permission de la Cour. En arrivant à Quansy, un Prince Tartare, qui faisoit sa résidence dans cette ville, souhaita qu'ils lui fussent présentés; & leur ayant fait diverses questions, il les mit au nombre de quatre-vingt Hallebardiers que l'Empereur lui accordoit pour sa garde. C'étoit une faveur du Ciel; parce que cet office n'étoit pas pénible, & qu'outre la douceur de leur condition, ils étoient sûrs de la liberté à l'expiration du terme. Mais tandis qu'ils attendoient paisiblement une meilleure fortune, & qu'ils vivoient entr'eux avec une intelligence fraternelle, l'Enfer, que l'Auteur accuse toujours de ses disgraces, comme il fait honneur au Ciel de toutes ses prospérités, leur fit trouver dans eux-mêmes la source d'une infinité de nouveaux malheurs. Deux des neuf Portugais prirent querelle sur l'extraction des *Madureyras* & des *Fonsecas*, deux illustres Maisons de Portugal, auxquelles ils étoient fort éloignés d'appartenir : & sans autre intérêt que celui de la dispute, ils s'échaufferent si vivement sur la prééminence de ces deux noms, qu'après s'être emportés à quelques injures, l'un donna un soufflet à l'autre, qui lui répondit d'un coup de sabre dont il lui abbatit la moitié de la joue. Le blessé prit une hallebarde, avec laquelle il perça le bras de son adversaire. Les autres, prenant parti suivant leur affection, dans un si ridicule démêlé, en vinrent aux mains à leur tour; & de neuf, sept furent dangereusement blessés. Ce combat ne manqua point d'attirer un grand nombre de Spectateurs, entre lesquels le Prince Tartare accourut lui-même. Il fit saisir tous les Portugais; & leur ayant fait donner sur le champ trente coups de fouet, qui furent plus sanglans que toutes leurs blessures, il ordonna qu'ils fussent enfermés dans un cachot souterrain, où ils demeurerent chargés de chaines, l'espace de quarante-six jours. Rien ne leur fut plus sensible que les reproches qu'on leur fit essuyer. On leur répétoit continuellement, » qu'ils étoient sans crainte & sans connoissance du » Ciel; pires que des bêtes féroces; & sans doute d'un Pays & d'une nation » barbares, puisqu'avec un même langage & les mêmes usages ils avoient » été capables de se blesser & de s'entretuer sans raison : qu'ils méritoient » d'être bannis du commerce des hommes, comme les plus dangereux serpens; & qu'ils devoient s'attendre d'être confinés dans les mines de *Chabaquai*, de *Sumbor* ou de *Lamau*, lieux faits pour des monstres de leur » espece, & dans lesquels ils auroient le plaisir d'heurler avec les animaux, » qui n'étoient pas plus farouches & plus vils qu'eux.

Querelle entre les neuf Portugais.

Reproches injurieux qu'ils essuyent.

Ils parurent ensuite devant un Tribunal fort majestueux, qui leur fit donner encore trente coups de fouet, mais qui les renvoya dans une prison plus douce, où ils passerent deux mois entiers. Enfin, dans une Fête publique où l'usage du pays est de faire beaucoup d'aumônes pour les Morts, le Prince se souvint d'eux avec quelques sentimens de pitié. Il leur fit grace de la vie, en faveur de leur misere & de leur qualité d'étrangers; mais ce ne fut que pour être conduits dans une forge de fer, & pour y être employés aux ouvrages les plus pénibles. Ils y passerent six mois, nuds, & presque sans nourriture. Une maladie dont ils furent tous attaqués, & dont on craignit la

Leur punition.

MENDEZ PINTO.

Ordre qu'ils mettent entr'eux.

contagion, leur fit obtenir la liberté de sortir pour se faire traiter, & celle de mendier les nécessités de la vie jusqu'à leur guérison. Dans cette extrémité, ils promirent entr'eux par un serment solemnel, de vivre en bonne intelligence, & de reconnoître pour leur chef un des neuf, qui seroit choisi chaque mois par les huit autres, avec le pouvoir de régler leur conduite. Cet ordre se soutint constamment, & servit beaucoup à soulager leur misere. Ce choix étant tombé sur Christophe Boralho, sa prudence lui fit distribuer les offices qui se rapportoient au bien commun. Deux furent chargés de mendier dans la Ville. Deux autres d'aller à l'eau, & d'apprêter les alimens. Le reste devoit s'employer à couper du bois dans une Forêt voisine, non-seulement pour l'usage domestique, mais pour tirer quelque profit de ce qu'on pourroit vendre.

Rencontre qui effraye Pinto.

Pinto, qui étoit de ce dernier nombre, revenoit un jour du lieu du travail avec son fardeau sur le dos. Il rencontra un vieillard, vêtu d'une robe de damas noir, doublée d'une fourure blanche. Cet air de propreté lui parut suspect, dans un homme sans suite, & dans un chemin détourné; surtout lorsque l'Inconnu se retirant un peu à l'écart, l'eut appellé d'un signe de main. Il le prit pour un voleur, qui n'étoit pas sans quelques associés de la même profession, & qui vouloit lui ôter sa charge de bois. Dans cette idée, il prit le parti de jetter son fardeau à terre; & tenant en main le bâton sur lequel il s'appuyoit, il marcha lentement vers le vieillard, qui se mit alors à marcher lui-même pour l'attirer à sa suite. Pinto, surpris de ce spectacle, se confirma dans l'opinion que c'étoit quelque voleur, & prit le parti de retourner sur ses traces, pour gagner promptement le grand chemin qui conduisoit à la Ville. Mais cet homme, jugeant de son intention, se mit aussi-tôt à crier. Pinto tourna la tête, & remarqua que s'étant jetté à genoux, il lui montroit de loin une petite croix d'argent, avec des gestes soumis, par lesquels il sembloit implorer sa pitié.

Il trouve Vasco-Calvo.

Alors ne balançant point à le joindre, quoiqu'il continuât de le prendre pour un Chinois, il fut extrêmement surpris de lui entendre dire, avec autant de larmes que de sanglots, » Beni soit la miséricorde du Ciel, qui m'a » fait la grace, après un si long exil, de voir un Chrétien, un homme qui » fait profession de la Loi de mon Dieu crucifié. Je te conjure, lui répondit » Pinto dans sa premiere surprise, au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ, » de me dire promptement qui tu es. Mon frere, repliqua l'autre, je suis » un pauvre Chrétien, Portugais de Nation, & je me nomme Vasco Calvo, » frere de Diego Calvo, qui fut autrefois Capitaine du Navire de Dom Nuno » Manuel. Je suis natif d'Alcochete; tombé ici dans l'esclavage, il y a vingt-» sept ans, avec Tomé Perez, qui avoit été envoyé dans ce Pays pour Am-» bassadeur, & qui périt misérablement par l'imprudence d'un Capitaine » Portugais (92).

Comment Vasco-Calvo traite les neuf Portugais.

Pinto reconnoissant alors le même Vasco Calvo, dont Inez de Leyria lui avoit raconté l'infortune à Sempitay, l'embrassa comme un frere, & versa longtems des larmes avec lui. Ils se raconterent mutuellement leurs malheurs. Tout le reste du jour fut employé à ce récit. Vers le soir, ayant repris le che-

(92) Pages 551 & précédentes.

min de la Ville, Calvo montra sa demeure à Pinto (93), & le pressa de lui amener sur le champ tous ses Compagnons. Il se hâta de leur porter une si douce nouvelle; & les ayant trouvés dans le misérable logement qu'ils occupoient, ils se rendirent ensemble dans une maison fort commode, où ils furent reçus avec des transports de joye. Vasco, qui connoissoit leur misere, avoit déja fait couvrir une table. Il commença par leur présenter sa femme, & quatre enfans qu'il avoit d'elle. Ensuite ils passérent à table une partie de la nuit. Cette Dame, qui étoit Chinoise, mais Chrétienne, quoique la crainte lui fit déguiser sa religion aux yeux du Public, leur ouvrit après le souper un oratoire secret, qui contenoit un petit autel, avec une croix d'argent, une lampe & deux chandeliers. Là, s'étant mis à genoux avec ses quatre enfans, elle prononça quelques prieres fort touchantes en langue Portugaise. Toute l'assemblée y joignit les siennes, avec la même ferveur; & l'Auteur peint cette tendre scene, comme le plus grand bonheur qu'il eut goûté depuis long-tems (94).

MENDEZ PINTO.

Révolution causée par les Tartares.

La générosité de Calvo, qui jouissoit d'une fortune honnête, fit trouver aux neuf Portugais, beaucoup moins de rigueur dans leur esclavage. Ils étoient, à Quansy, depuis plus de huit mois, » lorsqu'un Mercredi, troi» siéme jour de Juillet 1544, un peu après minuit, il se répandit dans la » ville un bruit & des mouvemens si terribles, qu'on auroit crû le monde » au dernier moment de sa ruine.

Les Portugais, n'osant prendre confiance à personne, se rendirent chez Vasco Calvo, pour lui demander la cause de ce tumulte; mais ils ne le trouverent pas plus tranquille que les autres Habitans. Il leur apprit, la larme à l'œil, qu'on étoit informé, par des voies certaines, que le Kham de Tartarie venoit fondre sur Pekin, avec la plus nombreuse armée qu'on eût jamais vûe depuis que les hommes s'entredéchirent par des guerres (95); & qu'un détachement de soixante-dix mille chevaux étoit déja venu se poster dans la forêt de Malicataran, éloignée de Quansy d'environ deux lieues, sous la conduite d'un Général Tartare, nommé Nauticor, dont le dessein apparemment étoit d'attaquer la ville, où l'on pouvoit arriver dans l'espace de deux ou trois heures.

(93) L'Auteur n'explique pas comment Calvo l'avoit reconnu pour un Portugais.

(94) Pages 554 & précédentes.

(95) Ici, ceux qui trouveront peu de vraisemblance dans le récit de Pinto, doivent compter qu'il parle sur le témoignage de Calvo, & Calvo sur le bruit commun. Cependant ces prodigieuses armées ne sont pas sans exemple, en Tartarie, où l'on sait que les Hordes entieres marchent à l'ordre des Souverains. *Voyez* ci-dessus les Conquêtes de Jenghiz-kam au Tome VI. D'ailleurs Pinto confesse que *depuis Adam on n'avoit pas vu d'armée semblable*. » Il y avoit, dit-il, vingt» sept Rois, qui tous ensemble menoient » dix-huit cens mille hommes, dont six cens » mille étoient de cheval, venus par terre de » Lançame, de Famstir, & de Mecuy, d'où » ils étoient partis avec un prodigieux nom» bre de *Rhinoceros*, qui tiroient les chariots du » bagage. Quant aux douze cens mille hom» mes de pied, on les tenoit arrivés par mer » en dix-sept mille Vaisseaux, Lantées & » Iangas, aval la riviere de Batampina; à » cause de quoi l'Empereur de la Chine, se » sentant trop foible pour de si grandes for» ces, s'étoit réfugié avec peu de gens dans » la ville de Nanquin. *Page 555*. Ce grand nombre de Rhinoceros & les dix-sept mille Vaisseaux font une autre difficulté. Mais le fond de l'expédition est vérifié par d'autres témoignages. *Voyez le Tome VI*.

MENDEZ PINTO.

La ville de Quansi est saccagée.

Cette nouvelle jetta les Portugais dans un trouble, qui leur fit oublier combien de fois ils avoient desiré la mort, comme le plus heureux terme de leur misere. Ils consulterent Calvo, sur les moyens de sauver leur vie. Mais l'embarras, où il étoit pour lui-même & pour sa famille, leur fit comprendre qu'ils ne pouvoient l'importuner de bonne grace. Il les assura que les murs de la Ville, étant déja bordés de trouppes, & les portes soigneusement gardées, il avoit tenté inutilement d'en sortir. Le tumulte ne fit qu'augmenter pendant le reste de la nuit. Au lever du Soleil, les Ennemis se firent voir avec une contenance effroyable. Ils étoient divisés en seize Escadrons; leurs drapeaux écartelés de verd & de blanc, qui sont les couleurs du Kam de Tartarie (96). Dans cet ordre, ils s'approcherent des murailles, en poussant des cris affreux; ils dresserent plus de deux mille échelles, qu'ils avoient apportées; & montant de toutes parts avec autant de légereté que de courage, ils commencerent un assaut si terrible, que toute la résistance des assiégés ne put les arrêter long-tems. Les portes furent enfoncées, & toute la Ville fut bientôt remplie de ces barbares, qui firent main basse sur les Habitans, sans distinction d'age ni de sexe. Le massacre dura sept jours; après lesquels s'étant contentés d'enlever l'or & l'argent des maisons & des Temples, ils acheverent de les détruire par le feu (97).

L'Auteur devient Esclave des Tartares.

L'Auteur n'explique pas nettement par quel bonheur il évita la mort. Mais étant tombé au pouvoir du vainqueur avec ses huit Compagnons, il laisse entendre que la qualité d'Etrangers fit respecter leur vie, tandis que Calvo & sa famille furent ensevelis apparemment dans les ruines de Quansi. Les Tartares se mirent en marche vers Pekin. Deux jours après, s'étant souvenus, à la vûe d'un Château nommé *Nixoamcou*, qu'un de leurs partis y avoit été taillé en pieces, dans une embuscade des Chinois, ils résolurent de l'emporter par escalade. On commanda un détachement pour cette expédition, & toutes les mesures furent prises avec beaucoup de sagesse. Cependant les Chinois se défendirent si courageusement, qu'après avoir tué trois mille Tartares dans l'espace de deux heures, ils forcerent leur Général de faire sonner la retraite. Cette disgrace lui causa d'autant plus de chagrin, que les fleches Chinoises étoient empoisonnées d'un suc fort subtil, qui rendoit la guérison des blessés presqu'impossible; sans compter qu'il craignoit la disgrace du Kham, pour avoir sacrifié ses meilleures troupes dans une si légere occasion. Il pensoit à renouveller l'assaut, dans la résolution de laver sa honte ou d'y périr lui-même; mais il s'éleva un murmure dans le Camp; & les plus braves refuserent de marcher sans une délibération générale du Conseil. Nauticor (98) ne fut pas fâché de cette ouverture, qui pouvoit servir à le décharger du succès. On s'assembla. L'affaire fut discutée avec une grande variété d'opinions. Pendant qu'on s'agitoit, un Officier de considération, qui avoit la garde des Prisonniers, entendant raisonner les Portugais sur l'entreprise qui occupoit toute l'armée, leur demanda si l'on faisoit la guerre dans leur Pays, & s'ils avoient de l'inclination pour les armes. Un d'entr'eux,

Evénement, qui met les Portugais en faveur.

Georges Mendez promet de prendre le Château de Nixoamcou.

(96) Page 557.

(97) Page 558.

(98) Il se nommoit aussi Mitaquer. Mais l'un ou l'autre de ces deux noms étoit le titre de son Emploi.

nommé Georges Mendez, répondit avec assez de vérité, que toute leur vie s'étoit passée dans les combats, & que depuis l'enfance ils n'avoient pas eu d'autre exercice. Si dans une si longue expérience, reprit le Tartare, vous aviez appris quelque moyen de prendre le Château, il n'y a point de faveurs que vous ne puissiez attendre du Géneral. Alors Georges Mendez, sans considérer à quoi sa présomption pouvoit l'exposer, assura fort hardiment que si Nauticor vouloit s'engager au nom du Kham, par un écrit signé de sa main, à le faire conduire, avec ses Compagnons, dans l'Isle d'Aynan, pour retourner de-là dans leur Pays, il se croyoit capable de lui faire aisément surmonter toutes les difficultés du siege. Cette offre fut reçue avidement de l'Officier, qui se hâta d'en donner avis au Général.

Il est tems de remettre dans la bouche de l'Auteur la suite de son récit. Pendant qu'on informoit le Conseil du discours de Mendez, nous demeurâmes si surpris de son audace, qu'appréhendant déja la vengeance des Tartares, nous lui reprochâmes amerement de s'être rendu l'instrument de notre perte, par des promesses que nous n'étions pas capables de remplir. Il nous répondit avec une confiance qui augmenta notre admiration, qu'il seroit bien étonnant que neuf Portugais, exercés en effet depuis long-tems au métier des armes, & qui devoient trouver dans leur mémoire le souvenir d'une infinité d'exploits de leur Nation, ne fussent pas mieux instruits que des barbares: qu'en joignant nos lumieres & nos réflexions, il se promettoit que nous leur ouvririons du moins quelque voie qu'ils ignoroient; & que peut-être nous suffiroit-il de paroître un peu moins grossiers qu'eux, pour obtenir une considération qui pouvoit nous conduire à la liberté. Il ajouta, pour exciter notre courage, que dans l'excès de misere où nous étions, notre vie ne méritoit d'être conservée qu'autant qu'elle pouvoit servir à nous procurer un meilleur sort.

Motifs de sa confiance.

Nous commençâmes à le regarder d'un autre œil; & sa témérité nous parut une inspiration du Ciel, qui vouloit peut-être la rendre utile à notre délivrance. Nauticor n'étant pas satisfait du Conseil, prêta volontiers l'oreille à l'offre qu'on lui fit de nos services; sur-tout lorsqu'il eut appris que nous étions d'une Nation dont les conquêtes avoient fait du bruit dans les Indes. Il nous fit amener dans sa tente, chargés de chaînes comme nous l'étions encore. Les principaux Officiers du Camp étoient autour de lui, quoique la nuit fut très-avancée. Après diverses questions, auxquelles Mendez répondit avec assurance, il nous fit ôter une partie de nos liens; & s'intéressant déja pour notre conservarion, il nous fit apporter quelques alimens, sur lesquels nous nous jettâmes avec une avidité qui parut le réjouir beaucoup. Un de ses Officiers, jaloux peut-être de lui voir tant de confiance pour notre secours, lui dit, en raillant notre misere » que quand sa bonté ne serviroit qu'à » nous délivrer de la faim, ce n'étoit pas l'employer inutilement; qu'elle nous » empêcheroit de mourir de langueur, & qu'elle lui vaudroit au moins mille » taels, qu'il tireroit de notre vente à Lançam (99). Cette plaisanterie, qui fit rire assez long-tems les autres, parut peu lui plaire. Il continua de s'entretenir avec Mendez; & ne dissimulant point qu'il étoit satisfait de ses ré-

Les Portugais sont présentés au Général Tartare.

(99) Pages 556 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

ponses, il lui promit, non-seulement la liberté, mais toutes sortes d'honneurs & de bienfaits, s'il lui faisoit emporter le Château avec peu de perte. Mendez eut la prudence de lui dire qu'il ne pouvoit s'expliquer sans avoir observé la place. Tout le monde loua ce langage; & ceux qui s'étoient défié de nos offres en prirent une meilleure opinion.

Ils observent la place.

On nous fit passer le reste de la nuit dans une tente voisine, où nos craintes furent aussi vives que nos espérances. Mendez apprenant que le Général avoit commandé trente hommes, pour l'accompagner dans ses observations, demanda que ses Compagnons fussent du nombre. Cette faveur nous fut accordée, mais sans armes & toujours chargés d'une partie de nos chaînes. Après avoir observé la situation du Château, sur laquelle nous tenions conseil en Portugais, pendant notre marche; nous conçûmes qu'étant environné d'un fossé plein d'eau, qui faisoit sa principale défense & que les Tartares avoient tenté inutilement de passer, nous pouvions le faire combler aisément de fascines, dont ils ne connoissoient pas l'usage; & qu'à l'aide de quelques attaques feintes, qu'on formeroit de divers côtés pour diviser les forces de la garnison, le véritable assaut, qui se feroit par le passage que nous aurions ouvert, ne pouvoit manquer de succès. Cette délibération nous ayant peu coûté, on fut surpris de notre diligence; & plus encore, de nous entendre assurer à Nauticor, que le Château seroit bientôt à lui, avec aussi peu de travail que de hazard. Il nous fit ôter aussi-tôt le reste de nos fers; &, dans le mouvement de sa reconnoissance, il jura qu'en arrivant à Pekin, il nous présenteroit au Kham, pour nous faire recueillir les plus glorieux fruits de ses promesses.

Leur résolution.

Comment ils l'exécutent.

Mendez fut regardé à l'instant comme un second Général, dont toute l'armée devoit reconnoître les ordres. Il donna un modèle de fascines, sur lequel on se hâta d'en faire un prodigieux nombre. Nauticor étant informé seul de notre projet, les Tartares raisonnoient sur leur usage. Les uns s'imaginoient que nous allions faire, autour du fossé, un feu immense, dont la flamme envelopperoit la place, & consumeroit les assiégés. D'autres, qui sentoient l'impossibilité de cette entreprise, se figuroient que nous voulions élever sur les bords du fossé un rempart de bois, à la hauteur du mur, pour accabler les Ennemis, à cette distance, par la multitude des fléches & des zagayes. Personne ne comprit que des fascines, dont chacune surnageoit sur l'eau, pussent former par le nombre, un poids capable de remplir le fossé, à l'aide des traverses & de la terre qu'on y mêle. On ne devina pas mieux l'usage des paniers & des hoyaux, que Mendez fit rapporter des Villages & des Bourgs voisins, d'où la guerre avoit fait fuir les Habitans. Tout le jour fut employé à ces préparatifs. Mendez parut sans cesse à côté de Nauticor, qui le combloit de faveurs. Nous crûmes remarquer, dans sa contenance, un air de fierté, qui s'étendoit jusqu'à nous, & que nous ne pûmes souffrir sans murmure. Qui sait, disions-nous, dans quelles nouvelles disgraces sa témérité peut nous engager? Si son entreprise réussit mal, nous devons nous attendre à mourir, par la vangeance des Tartares. S'il a le succès que nous desirons, il jouira de toute la faveur du Kham; & notre plus grand bonheur sera peut-être de nous voir employés à le servir (1).

Mendez cause de la jalousie à ses Compagnons.

(1) Page 567.

Cependant

Cependant toutes ses mesures furent prises avec tant de sagesse, que dès le matin du jour suivant l'armée fut mise en ordre de bataille, & divisée en plusieurs corps, qui s'approcherent des murs, d'autant de côtés differens. Chaque division devoit feindre de commencer son attaque, avec aussi peu de précaution que celle du premier jour, tandis que le principal corps, dont Mendez avoit pris le commandement, jetteroit les fascines, & se hâteroit de passer le fossé, pour commencer brusquement l'escalade. Cette opération fut achevée avec tant de diligence, que l'Ennemi reconnut à peine de quel danger il étoit menacé. Mendez fut le premier qui planta l'échelle au pied du mur. Nous y montâmes avec lui, dans la résolution de périr, ou de signaler notre valeur. La résistance des assiégés fut d'abord assez vive : mais l'effroi dont ils furent bientôt saisis, à la vûe d'un si grand nombre de Tartares, qui ne cessoient pas de traverser le fossé sur nos traces, leur fit perdre le courage avec l'espérance. Nous plantâmes le premier drapeau sur la muraille. Nauticor & ses principaux Officiers, qui nous regardoient de l'autre bord, se disoient entr'eux, avec autant de joye que d'étonnement : D'où nous vient ce merveilleux secours ? Une armée de tels guerriers seroit capable de conquérir la Chine & la Tartarie (2).

Le Château est forcé.

Le découragement des Chinois n'ayant fait qu'échauffer la furie du Vainqueur, on vit presqu'aussi-tôt sur les murs, plus de cinq mille Tartares, qui forcerent l'Ennemi de se retirer ; & le carnage devint si sanglant, qu'en moins d'une demie heure dix mille Chinois, ou Mogols, périrent dans toutes les parties du Château. Nauticor ne perdit que six vingt hommes. On lui ouvrit les portes avec les acclamations de la victoire. Il se rendit sur la place d'armes, accompagné de tous ses Capitaines. Son premier soin fut d'y brûler les drapeaux Chinois. Ensuite, faisant approcher Mendez, il joignit à l'éloge de sa conduite & de sa valeur, un présent de deux bracelets d'or. Nous reçûmes aussi des témoignages de son estime, mais la plus haute marque de considération, au jugement des Tartares, fut de nous faire manger tous à sa table, dans le Château même, sur lequel il voulut remporter cette espece de triomphe. Après le festin, il souilla sa gloire par un excès de barbarie. Non-seulement il fit mettre le feu à la Place, avec quantité de cérémonies odieuses ; mais ayant fait couper la tête aux Chinois morts, il fit arroser de leur sang tous les lieux que la flamme avoit ravagés. Lorsqu'il fut retourné à sa tente, il donna mille Taels à Mendez. Chacun des autres Portugais en reçut cent. Cette inégalité devint un nouveau sujet de murmures pour ceux qui se croyoient au-dessus de lui par la naissance ; quoiqu'ils ne pussent desavouer que nous lui devions l'honneur & la liberté (3).

Nauticor récompense les Portugais.

Barbarie du Général Tartare.

Nauticor leva son camp ; & deux jours de marche, pendant lesquels il répandit la désolation sur ses traces, le firent arriver à deux lieues de Pekin. Il trouva, sur le bord d'une riviere, nommée *Palamxitau*, un Prince Tartare, qui venoit le féliciter de ses victoires au nom du Kham, & qui lui amenoit un cheval richement équipé, du nombre de ceux que le Kham montoit, pour faire son entrée dans la Capitale de l'Empire Chinois. Cette cavalcade

Il se rend à Pekin.

(2) L'Auteur ne dit pas si c'étoit seulement la Garnison.

(3) Page 572.

MENDEZ PINTO.

fut relevée par toutes les marques d'honneur qui pouvoient flatter son ambition. Il envoya les Portugais, sous la conduite d'un de ses gens, au quartier qu'il devoit occuper; avec promesse de les présenter le lendemain au Kham. Ce Prince, auquel il parla d'eux le même jour, les jugea dignes de la liberté. Mais une faveur si juste, que Nauticor même s'empressa de leur annoncer, trouva des obstacles de la part d'un Seigneur fort respecté, qui représenta combien il étoit important pour le bien public, de ne pas laisser sortir du pays, des Etrangers dont on admiroit le courage & les lumieres. Il exagera l'utilité qu'on pouvoit tirer de leurs services; & ce qu'on devoit craindre de leur habileté, si d'autres vûes les faisoient passer dans le parti des Chinois. Nauticor reconnut la force de ces raisons. Cependant la fidélité qu'il devoit à sa parole, & l'honneur du Kham, qu'il n'en crut pas moins engagé à tenir la sienne, lui firent refuser d'en faire l'ouverture à la Cour. Il nous recommanda de nous tenir prêts le lendemain à recevoir ses ordres.

Obstacles à la liberté des Portugais.

Avec quelque distinction qu'on nous eût traités depuis le Château de Nixiamcou, nous fûmes surpris de voir arriver, à l'heure qu'il nous avoit marquée, neuf chevaux bien équipés, sur lesquels nous fumes invités à monter, pour nous rendre à sa tente. Il se mit dans une litiere, autour de laquelle marchoient soixante Hallebardiers pour sa garde, & six Pages de sa livrée, sur des chevaux blancs. Nous marchâmes après les Pages. Ce cortege étoit fermé par une troupe de Domestiques à pied, avec quantité de Musiciens sur les aîles. En arrivant aux premieres tranchées des tentes du Kham (4), Nauticor sortit de sa litiere, pour demander au Capitaine des portes la permission d'entrer. Nous descendîmes à son exemple. Ensuite, étant rentré dans sa litiere, il s'avança, par la premiere enceinte, jusqu'à l'entrée d'une longue galerie, où il nous ordonna de l'attendre. Nous y passâmes quelque tems à voir sauter & voltiger des *Bâteleurs*, qui nous causerent peu d'admiration. Enfin Nauticor, reparoissant avec quatre Pages, nous introduisit par divers appartemens intérieurs dans la chambre du Kham (5).

Ils sont conduits à la tente du Kam.

(4) Il se nommoit *Xuxiapom*, ou plûtôt *Chuchiapom*.

(5) Toutes ces descriptions ne demandent pas d'être supprimées. Celle-ci a non-seulement des graces, dans les termes du vieux Traducteur, mais représente si vivement la grandeur de ce Kham des Tartares, qu'elle paroit mériter une exception. » Nous vîmes » sortir, raconte Pinto, le Général Nauti- » cor, menant avec soi quatre jeunes gar- » çons fort beaux, vêtus de juppes à la Tur- » que, couvertes de bandes vertes & blan- » ches; portant, au-dessus de la cheville du » pied, de petites bandes d'or en forme de » ceps. Les Gentilshommes, qui étoient-là » présens, ne les virent pas plûtôt qu'ils se » levérent sur pied; & tirant leurs coutelas, » ils les mirent par terre avec une cérémonie » qui nous sembla fort belle. Cependant, » comme nous tenions la tête panchée vers » terre, un de ces jeunes garçons nous dit » tout haut de nous réjouir, parce que l'heure » étoit arrivée où notre desir devoit être ac- » compli, & que suivant la promesse de Nau- » ticor, leur maître alloit nous délivrer. A » ces mots, tout prosternés que nous étions, » nous leur fimes cette réponse, dans le goût » de leur Pays; Veuille le Ciel nous combler » de tant de fortune, que son pied foule nos » têtes. A quoi ils répliquerent; Votre sou- » hait n'est pas petit; & plaise au Seigneur » vous accorder ce don de richesse.

» Ils nous conduisirent de-là dans une » autre galerie, élevée sur vingt-cinq co- » lomnes de bronze, par laquelle nous en- » trâmes dans une grande salle où il y avoit » quantité de Gentilshommes, & parmi » eux, plusieurs Etrangers, Mogores, Per- » sans, Bardios, Calaminhans, & Bramaas » de Sornam. Après que nous eumes traver-

Après nous être avancés de dix ou douze pas dans la salle, nous fimes notre compliment, avec diverses cérémonies, qu'on nous avoit enseignées.

» sé cette salle, sans nous y arrêter pour aucune » cérémonie; nous entrâmes dans une autre, » qui s'appelloit *Tigihipau*, où il y avoit quan- » tité d'hommes armés, qui se tenoient de- » bout, rangés en cinq files le long de la salle. » Ceux-ci avoient sur l'épaule leurs coutelas, » garnis de plaques d'or. Ils arrêterent un » peu Nauticor, avec de grands compli- » mens, auxquels ils joignirent quelques de- » mandes, & reçurent son serment sur les » masses que portoient les jeunes garçons; » chose qu'il fit à genoux, & baisa la terre » par trois diverses fois. Après cela, l'entrée » lui fut donnée par une autre porte, qui » étoit de front, par où nous arrivâmes en » une grande Place faite en quarré, comme » un cloître. Là se voyoient quatre rangs de » statues de bronze, en façon d'hommes sau- » vages, avec des masses & des couronnes » toutes dorées. Ces Idoles, ou ces Geans, » avoient chacun, de hauteur, vingt-six » empans; & six de large, tant sur la poi- » trine que sur les épaules. Ils avoient la » mine assez mauvaise & difforme, & les » cheveux crêpelus, en façon de Caffres. Le » desir que nous eûmes de savoir ce que » signifioient ces figures, nous le fit de- » mander aux Tartares, qui nous dirent da- » bord que c'étoient les trois cens soixante » dieux qui avoient fait les jours de l'année, » qu'on avoit mis là exprès, afin qu'en leurs » effigies un chacun les adorât continuelle- » ment, pour avoir créé les fruits de la ter- » re : qu'au reste le Kham de Tartarie les » avoit fait là transporter d'un grand Tem- » ple appellé *Angicamoy*, qu'il avoit pris en » la ville de *Xipoton*, en la Chapelle des Rois » de la Chine, pour triompher d'eux lors- » qu'il s'en retourneroit dans son Pays, afin » qu'il fut connu dans le monde qu'en dépit » du Roi de la Chine il lui avoit captivé ses » dieux.

» En cette même Place, dans un lieu plan- » té d'orangers, environné d'une palissade de » lierre, de rosiers, de romarins, & de » diverses fleurs que nous n'avons point en » Europe, se voyoit une tente faite à plaisir, » sur douze balustres de bois de camphre, » chacune en quatre tronçons d'argent, en » façon de cordeliere, plus grosse que le bras. » Dans cette Tribune, il y avoit un trône » assez bas, en façon d'Autel, garni de feuil- » lages de fin or, avec son dais au haut, » parsemé d'étoiles d'argent, où se voyoient » le soleil, la lune, & quelques nuées, les » unes blanches, d'autres comme celles qui » paroissent au tems de pluie; toutes émail- » lées si au naturel, avec tant d'artifice, » qu'elles trompoient les yeux de ceux qui » les regardoient, car elles sembloient pleu- » voir véritablement. Au milieu de ce trône » étoit couchée, sur un lit, une grande sta- » tue d'argent, nommée *Abican Nilancor*, » qui signifie *Santé des Rois*, qu'on avoit en- » core prise dans le Temple d'Angicamoy. » Or, tout à l'entour de cette même statue, » se voyoient trente-quatre Idoles, de la » hauteur d'un enfant de cinq ou six ans, » lesquelles étoient rangées en deux files, & » mises à genoux, avec les mains haussées, » comme pour l'adorer. A l'entrée de cette » même tente, il y avoit quatre jeunes Gen- » tilshommes richement vêtus, lesquels avec » leur encensoir à la main faisoient la ronde » deux à deux; puis au son d'une cloche » qu'ils frappoient, se prosternoient & s'en- » censoient les uns les autres. A la garde de » cette tente, étoient soixante Hallebardiers, » qui en étant un peu éloignés, l'environ- » noient tout à l'entour. Ils étoient vêtus de » cuir bronzé, & portoient sur leurs têtes » des morions fort bien travaillés; toutes » lesquelles choses, jointes ensemble, » étoient des objets fort agréables & maje- » stueux.

» Au sortir de cette Place, nous entrâmes » en un autre appartement, où il y avoit » quatre grandes Chambres, fort riches & » bien parées, dans lesquelles étoient plu- » sieurs Gentilshommes, tant Etrangers que » du Pays. De là passant outre, où le Nau- » ticor & les jeunes garçons nous condui- » soient, nous arrivâmes à la porte d'une » grande salle basse, faite en façon d'Egli- » se, où il y avoit six Huissiers avec leurs » masses, lesquels, avec un nouveau com- » pliment qu'ils firent au Nauticor, nous fi- » rent tous entrer. En cette salle étoit le » Kham de Tartarie, accompagné de plu- » sieurs Princes, Seigneurs & Capitaines, » entre lesquels étoient les Rois de Pafna, » Meeuy, Capinper, Raja-Benam, An- » chesacotay, & autres Rois, au nombre » de quatorze, lesquels, avec des vêtemens » fort riches, étoient tous assis au pied de la » Tribune, & éloignés de deux ou trois pas. » Un peu plus à l'écart, se voyoient trente- » deux femmes, fort belles, qui jouant de

MENDEZ PINTO.

Questions du Kham & réponse des Portugais.

Alors le Kham dit à Nauticor : » Demande à ces gens du bout du monde, » s'ils ont un Roi, & comment se nomme leur Pays ; & de combien il est » éloigné de la Chine, où je suis à présent ? Un de nous répondit que notre » Pays se nommoit Portugal, que nous avions un Roi fort puissant, & que » depuis sa Capitale jusqu'à Pekin, le voyage étoit de trois ans «. Cette réponse étonna beaucoup le Kham, qui ne croyoit pas le monde si vaste. Il se frappa trois fois la cuisse, d'une baguette qu'il avoit à la main ; & levant les yeux vers le Ciel, il témoigna son admiration par quelques mots, dans lesquels il nomma les hommes *de misérables fourmies*. Ensuite, nous ayant fait signe d'approcher jusqu'au premier degré du trône, où les quatorze Rois étoient assis, il nous demanda, du même air d'étonnement, *Combien*, *Combien ?* Nous lui répétâmes *trois ans*. Il voulut savoir pourquoi nous n'étions pas vênus par terre, plûtôt que par mer, où les dangers étoient continuels ? Nous répondimes, qu'ils étoient encore plus grands par terre, dans une immense étendue de Pays qui étoient peuplés de différentes Nations. Que venez-vous donc chercher ici, ajoûta le Kham, & pourquoi vous exposez-vous à tant de périls ? Lorsque nous eumes répondu à cette question (7), il demeura quelque-tems en silence. Ensuite, branlant trois ou quatre fois la tête, il dit à ceux qui étoient près de lui ; » qu'il y avoit sans doute beaucoup d'am» bition & peu de justice dans notre Pays, puisque nous venions de si loin » pour conquérir d'autres terres. « Ce discours, & la réponse d'un vieux Seigneur auquel il étoit particuliérement adressé, exciterent beaucoup d'applaudissemens. Ils furent interrompus par la musique, qui dura quelques momens ; & le Kham passa dans une autre Chambre, avec une jeune fille qui le rafraîchissoit par le mouvement d'une sorte d'éventail. Nauticor reçut ordre de demeurer : mais il nous fit dire de retourner à notre tente, & de nous reposer sur les bons offices qu'il nous rendroit auprès du Kham.

Les Tartares lévent le Siege de Pekin.

Cependant il se passa quarante-trois jours, sans aucun changement dans notre sort. Le Siege étoit poussé avec beaucoup de vigueur ; mais les Chinois n'en apportoient pas moins à leur défense. Il s'étoit répandu, dans le Camp, des maladies qui emportoient chaque jour quatre ou cinq mille hommes ; & le débordement des deux rivieres, dont ce Pays est arrosé, rendoit

» divers instrumens de musique, faisoient un » concert fort doux à l'oreille. Le Roi étoit » assis dans son trône, sous un riche dais, » & avoit autour de lui douze enfans, qui » se tenoient à genoux, avec de petites masses d'or en façon de sceptres, qu'ils portoient sur leurs épaules. Plus en arriere, » étoit une jeune fille, grandement belle & » fort richement vêtue, avec un éventail à » la main, dont elle éventoit le Kham. Celle-ci étoit sœur de Nauticor, notre Général, & fort aimée du Kham, qui étoit » âgé d'environ quarante ans, de haute taille, assez maigre, & de bonne mine. Il » avoit la barbe fort courte, les moustaches » à la Turque, les yeux à la Chinoise, & le » regard severe & majestueux. Quant à son » vêtement, il étoit violet, en façon de soutane à la Turque, en broderie de perles ; » & à la tête, une salade de satin de même » couleur, avec une riche broderie de diamans & de rubis entremêlés. En ses pieds, » il avoit des sandales vertes, ouvragées de » canetilles d'or ; avec quantité de perles (6).

(7) L'Auteur ne nous apprend pas quelle fut cette réponse.

(6) Pages 585 & précédentes. Les Tartares tenoient alors Pekin assiegé.

le transport des vivres extrêmement difficile. D'ailleurs l'hiver approchoit. Il faisoit envisager d'autres obstacles, qui commençoient à décourager les Tartares. On tint un conseil général, dans lequel on fit sentir au Kham la nécessité de lever le Siege pour sauver l'armée. Cette humiliation lui parut inévitable, lorsqu'il eut appris que depuis six mois & demi qu'il étoit devant la Place, il avoit perdu le tiers de ses troupes (8), & qu'une partie de son Camp étoit inondé. Toute l'Infanterie fut embarquée, avec le reste des munitions; & le Kham se mit en marche à la tête de trois cens mille chevaux, au lieu de six cens mille avec lesquels il étoit entré dans la Chine (9).

Retour du Kham à Lançame.

Ses ravages continuerent jusqu'à la grande muraille, qu'il repassa sans opposition, à la porte de Singrachirau. De-là, s'étant rendu à *Panquinor*, premiere Ville de ses Etats, qui n'étoit qu'à trois lieues de la muraille, il arriva le lendemain à *Psipator*, où il congédia ses trouppes. Son chagrin éclatoit dans toutes ses résolutions. Il n'avoit gardé que dix ou douze mille hommes, avec lesquels il s'embarqua si mécontent, qu'en arrivant six jours après à Lançame, il y descendit pendant la nuit, après avoir défendu toutes les marques de joie par lesquelles on vouloit célébrer son retour (10).

Il attendit dans cette Ville l'arrivée de son Infanterie, qui employa vingt-six jours à rentrer dans ses Etats. Ensuite son inquiétude le conduisit à *Tuymicau*, autre Ville de son Empire, où il reçut la visite des Princes voisins, & les Ambassades de plusieurs grands Rois fort éloignés (11). Les fêtes, par

(8) Il étoit mort de maladie ou par les armes environ quatre cens cinquante mille hommes, & trois cens mille étoient passés dans le parti des Chinois. En deux mois & demi de famine, on avoit mangé trois cens mille chevaux, & *quarante mille Rhinoceros*. Le Siege fut levé, un Lundi, 7 du mois d'Octobre. *Pages 589 & 590.*

(9) Pages 590 & précédentes.

(10) Page 591.

(11) On doit retourner au sixiéme Tome de ce Recueil, pour se former une juste idée de la grandeur des Tartares pendant ce siécle. Ici, Pinto fait une description des Ambassades, qui mérite d'être remarquée, en faveur de la Géographie du même-tems. » Les principales, dit-il, furent celle de Cha-tamas, » Roi des Perses; celle de Siamon, Empereur » des Gucos, dont le Pays est limitrophe a » celui de Brama & de Tangu; celle du Calaminham, dont je parlerai dans la suite; » celle du Sornau d'*Odia* (12), qui se fait » nommer Roi de Siam, dont le Royaume » s'avoisine de sept cens lieues de Côte avec » celui de Tanasserim, & du côté de Champa avec les Malays, les Berdios & les Patanes, & par le cœur du Pays avec Passioloque, Capinper & Chiammay, comme » avec les Laos & les Gucos, de maniere » qu'il compte dix-sept Royaumes dans ses » Etats; celle du Roi des Mogores, dont » l'Etat est dans le cœur des terres, près des » Corazones, Province voisine de Perse, & » près du Royaume de Dely & de Chitor; » enfin celle d'un Empereur nommé *Caran*, » comme nous l'apprimes ici, qui a les bornes de sa souveraineté dans les montagnes » de Goncalidau, soixante degrés plus loin, » & dont les sujets s'appellent Moscovites. » Nous en vîmes quelques-uns en cette Ville, qui étoient blonds, de belle taille, & » vêtus de haut de-chausses, de casaques & » de chapeaux, comme les Flamans & les » Suisses. Les plus honorables avoient des » robes fourrées de peaux, & de martres » zibelines. Ils portoient tous de grandes & » larges épées: & nous remarquâmes qu'en » leur langage ils usoient de quelques mots » latins; même qu'en baillant ils répétoient » trois fois *Dominus, Dominus, Dominus*,

(12) *Odia* est le nom Indien de la Ville même de Siam. On a déja remarqué que cet Etat avoit été beaucoup plus considérable, sous le nom de Sornau, que nos Voyageurs ne le représentent aujourd'hui. *Voyez* ci-dessus les Relations de Siam.

MENDEZ PINTO.

lesquelles il affecta de faire éclater sa puissance, & celle même qu'il donna pour le mariage de la Princesse *Meica-Vidau*, sa sœur, que l'Empereur Caran faisoit demander par son Ambassadeur, ne rendirent pas la paix à son esprit. Il n'étoit occupé que du Siége de Pekin, qu'il vouloit recommencer à l'entrée de la belle saison. Il assembla les Etats de son Empire. Il forma de nouvelles ligues avec ses voisins. L'honneur qu'il nous faisoit quelquefois de nous consulter, sembloit éloigner de jour en jour nos espérances de liberté. Nous primes le parti de presser Nauticor, qui s'étoit rendu comme le garant de ses promesses. Il nous fit craindre d'autant plus de difficulté, que le Kham lui avoit proposé, depuis son retour, de nous attacher à son service par toutes sortes de bienfaits. Georges Mendez ne s'étoit pas fait presser pour accepter un établissement. On commençoit à se persuader que ses Compagnons oublieroient aussi facilement leur Patrie; & j'avois déja remarqué que dans cette idée, les Tartares nous traitoient avec plus de confiance & d'affection.

Obstacles à la liberté des Portugais.

A quoi ils la doivent.

Cependant Nauticor ne se crut pas moins engagé par sa parole, à nous servir de tout son crédit. En nous promettant de parler de nous au Kham, il nous dit que pour le disposer mieux en notre faveur, il lui représenteroit que nous avions en Europe des enfans orphelins, qui ne pouvoient subsister sans notre secours; & qu'il ne doutoit pas que ce motif ne fût capable de l'attendrir. Nous étions fort éloignés d'en attendre cet effet, après tant d'exemples que nous avions eus de la dureté des Tartares; & nous eûmes occasion d'admirer le mélange de tendresse & de férocité qui entre dans le caractere humain. Nauticor ayant donné à notre demande le tour qu'il s'étoit proposé, le Kam parut l'entendre avec quelques sentimens de pitié. Il lui dit: » Hé bien, je suis » fort aise qu'ils ayent dans leur pays de si justes raisons d'abandonner mon » service. Elles me font consentir plus volontiers à leur accorder ce que tu » leur a promis en mon nom. Nous étions derriere Nauticor, qui nous avoit ordonné de le suivre. Le mouvement de notre joie nous fit baiser trois fois la terre, en disant dans le langage & le stile du pays; » Que tes pieds se re- » posent sur mille générations, afin que tu sois Seigneur de tous ceux qui » habitent la terre! Cette expression parut plaire au Kham. Il dit aux Seigneurs, dont il étoit environné; » Ces gens parlent comme s'ils avoient été nourris » parmi nous. Alors, jettant les yeux sur Mendez, qui étoit à côté de Nauticor; & toi, lui dit-il, penses-tu aussi à nous quitter? Mendez qui s'étoit attendri à cette question, répondit: » Pour moi, Seigneur, qui n'ai point de » femme ni d'enfans, à qui mon secours soit nécessaire, ce que je désire » uniquement, c'est de servir Votre Majesté; & je ne donnerois pas ce bon- » heur, pour celui d'être Empereur de Pekin pendant mille ans. Le Kham » lui marqua sa satisfaction par un sourire.

Georges Mendez demeure au service du Kham.

» ce qui sembloit avoir en eux plus d'appa- » rence d'Idolâtrie que de Religion. Ce qu'il » y avoit de pire, étoit le détestable péché » de Sodomie, auquel ils étoient grande- » ment adonnés. *Pages 592, 593.* L'Auteur décrit aussi l'entrée de l'Ambassadeur de Moscovie, avec autant d'admiration que si ce Pays & ses Habitans n'eussent pas été connus alors du reste de l'Europe. » L'Equipage » de cet Ambassadeur, dit-il, étoit si maje- » stueux & si grand, qu'on jugeoit bien qu'il » appartenoit à quelque Prince riche & puis- » sant. *Ibidem.*

Nous nous retirâmes avec une vive joie, pour nous préparer au départ. Trois jours après, à la sollicitation de Nauticor, Sa Majesté nous envoya deux mille taels, & nous remit aux Ambassadeurs qu'elle envoyoit à la Cour d'Uzanguay, Capitale de la Cochinchine. Enfin, nous partîmes avec eux. Georges Mendez nous fit présent de mille taels; libéralité qui ne pouvoit l'appauvrir, parce qu'il en avoit déja six mille de rente. Il nous accompagna pendant le premier jour de notre voyage, sans pouvoir retenir ses larmes, lorsqu'il envisageoit l'éternel exil auquel il s'étoit condamné volontairement (13).

MENDEZ PINTO.

§ V.

Retour de l'Auteur aux Indes, après son Esclavage.

ETANT partis de Tuymicam, le 9 de Mai 1545, nous arrivâmes le soir dans une Ville nommée Guatypamear, célebre par son Université, où nous fûmes traités fort civilement sous la protection des Ambassadeurs. Le lendemain, nous allâmes passer la nuit à *Puchanguim*, petite Ville, mais défendue par des fossés très-larges, & par quantité de tours & de boulevards. Nous nous rendimes le troisieme jour, dans une Ville plus considérable, qui se nommoit *Euxellu*.

Pinto & ses Compagnons quittent la Tartarie.

Leur route.

Cinq jours après, n'ayant pas cessé de suivre la riviere, nous arrivâmes à la porte d'un grand Temple, nommé *Singuafatur*, près duquel on voyoit un enclos de plus d'une lieue de circuit, qui contenoit cent soixante-quatre maisons, longues & larges, ou plutôt autant de magasins remplis de têtes de morts. Hors de ces édifices, on avoit formé de si grandes piles d'autres ossemens, qu'elles s'élevoient de plusieurs brasses au-dessus des toits. Un petit tertre, qui s'élevoit du côté du Sud, offroit une sorte de plate-forme, où l'on montoit par neuf rangs de dégrés de fer, qui conduisoient à quatre portes. La plate-forme servoit comme de pied d'estal à la plus haute, la plus difforme, & la plus épouvantable statue que l'imagination puisse se représenter, qui étoit debout, mais adossée contre un donjon de forte pierre de taille. Elle étoit de fer fondue. Sa difformité n'empêchoit point qu'on ne remarquât beaucoup de proportion dans tous ses membres, à l'exception de la tête, qui paroissoit trop petite pour un si grand corps. Ce monstre soutenoit, sur ses deux mains, une prodigieuse boule de fer. Nous demandâmes à l'Ambassadeur de Tartarie l'explication d'un monument si bizarre. Il nous dit que ce personnage, dont nous admirions la grandeur, étoit le gardien des ossemens de tous les hommes, & qu'au dernier jour du monde, où les hommes devoient renaître, il nous rendroit à chacun les mêmes os que nous avions eus pendant notre premiere vie, parce que les connoissant tous, il sçauroit distinguer à quel corps ils auroient appartenu: mais qu'à ceux qui ne lui rendoient pas d'honneur & qui ne lui faisoient pas d'aumônes sur la terre, il donneroit les os les plus pourris qu'il pourroit trouver, & même quelques os de moins,

Temple & lieu des ossemens des morts.

(13) Pages 602 & précédentes. Les Ambassadeurs s'embarquerent sur une riviere dont Pinto ne nous apprend pas le nom.

MENDEZ PINTO.

pour les rendre estropiés ou tortus. Après cette curieuse instruction, l'Ambassadeur nous conseilla de laisser quelque aumône aux Prêtres, & se fit honneur de nous en donner l'exemple. Les fables qu'il nous avoit racontées, exciterent notre pitié : mais nous eumes plus de foi pour son témoignage, lorsqu'il nous assura que les aumônes qu'on faisoit à ce Temple, montoient chaque année à plus de deux cens mille taels, sans y comprendre ce qui revenoit des Chapelles & d'autres fondations des principaux Seigneurs du Pays. Il ajouta que l'idole étoit servie par un très-grand nombre de Prêtres, auxquels on faisoit des présens continuels, en leur demandant leurs prieres pour les morts dont ils conservoient les ossemens; que ces Prêtres ne sortoient jamais de l'enclos sans la permission de leurs Superieurs, qu'ils nommoient *Chisangues*; qu'il ne leur étoit permis qu'une fois l'an, de violer, dans l'enclos, la chasteté à laquelle ils s'étoient engagés, & qu'il y avoit aussi des femmes destinées à cet office; mais que hors de leurs murs, ils pouvoient se livrer sans crime à tous les plaisirs des sens (14).

Tous les Habitans d'une ville Tartare sont créés Prêtres.

Nous arrivâmes, le jour d'après, dans une fort belle Ville, nommée *Quanginau*, où les Ambassadeurs passerent trois jours entiers, pour assister aux Fêtes que les Habitans célébroient à l'honneur du Goua-Talapicor, c'est-à-dire, de leur Souverain Pontife (15), qui se rendoit à la Cour du Kham, pour le consoler de sa disgrace au Siege de Pekin. Entre diverses faveurs que le Talapicor accorda aux Tartares de Quanginau, pour récompense de leur zele, il les créa tous Prêtres, avec le pouvoir d'en exercer les fonctions dans toutes sortes de lieux, & de recevoir les aumônes consacrées à cette profession. Un Ambassadeur de Cochinchine, qui retournoit de Tuymicam à sa Cour, avec celui de Tartarie, ayant donné au Talapicor quelques témoignages extraordinaires de respect & de zéle, en reçut aussi-tôt le prix, qui fut le pouvoir de légitimer par de nouvelles parentés ceux qui acheteroient de lui cette faveur, & le droit de donner aux Seigneurs de la Cour des titres & des marques d'honneur. Deux graces de cette importance enflerent tellement l'Ambassadeur, que malgré l'avarice qu'on lui avoit reprochée jusqu'alors, il donna tout son argent au grand Prêtre, jusqu'à se mettre dans la nécessité d'emprunter de nous les deux mille taels que nous avions reçûs du Kham, & dont il nous paya l'intérêt dans sa Patrie à quinze pour cent (16).

Lechune, Capitale de la Religion Tartare.

Nous continuâmes de descendre la riviere, l'espace de quatre jours, pendant lesquels nous vimes sur les deux bords, quantité de Villes & de grands Bourgs. Notre premier séjour fut à Lechune, Capitale de la Religion Tartare (17). On y voyoit un Temple somptueux, accompagné de divers édifices, qui contenoient les tombeaux de vingt-sept Khams, ou Empereurs de Tartarie. L'intérieur des Chapelles étoit revêtu de lames d'argent, avec diverses Idoles du même métal. A quelque distance du Temple vers le Nord, on nous fit remarquer un enclos de vaste étendue, dans lequel il y avoit alors deux cens quatre-vingt Monasteres de l'un & l'autre sexe, dédiés au même nombre d'Ido-

Etrange multitude de Monasteres.

(14) Page 605.

(15) Apparemment celui que d'autres Voyageurs nomment le grand Lama, car cette route doit être supposée entre Tibet & la Chine. *Voyez* la Description du Tibet, au Tome sixiéme.

(16) Page 606.

(17) Page 611.

les

les, où l'on nous assura qu'on ne comptoit pas moins de quarante-deux mille personnes consacrées à la vie Religieuse, sans y comprendre les Domestiques qui étoient employés à leur service. Nous vîmes, entre les édifices, une infinité de colomnes de bronze; & sur chaque colomne, une idole dorée. Un de ces Monasteres, dédié à *Quiay-Frigau*, c'est-à-dire au Dieu des Atomes du Soleil, avoit été fondée par une sœur du Kham, veuve d'un Roi de Pasna, que la mort de son mari avoit portée à s'enfermer avec six mille femmes qui l'avoient suivie. Elle avoit pris par humilité, un nom Tartare, qui signifie *Balay de la maison de Dieu.* Les Ambassadeurs se firent un devoir de lui aller baiser les pieds. Elle reçut ce témoignage de leur respect avec beaucoup de bonté. Mais ayant jetté la vûe sur nous, & s'étant informée qui nous étions, elle parut apprendre avec beaucoup d'étonnement, par le récit des Ambassadeurs, que nous étions venus de l'extrémité du monde, & d'un pays dont les Tartares ne connoissoient pas le nom. Sa curiosité devint si vive, qu'elle nous arrêta long-tems. Ses questions étoient ingénieuses. Elle raisonnoit juste sur nos réponses; & dans la satisfaction qu'elle en reçut, elle déclara » que nous avions été nourris parmi des peuples plus éclairés que les » Tartares. Enfin, nous ayant congédiés, avec des remercimens fort civils, elle nous fit donner cent taels.

MENDEZ PINTO.

Retraite d'une Reine de Pasna.

Son entretien avec les Portugais.

Cinq jours après, nous arrivâmes dans une grande Ville, nommée *Rendacalem*, située aux derniers confins de la Tartarie (18). De-là, étant entrés dans le Royaume de *Chinaygrau*, quatre jours de marche nous conduisirent à *Voulem*, où les Ambassadeurs furent reçus avec beaucoup de caresses, & pourvus de guides ou de Pilotes, qui nous étoient nécessaires pour suivre les rivieres par un grand nombre de communications. Nous continuâmes d'avancer pendant sept jours, qui ne nous offrirent rien de remarquable, jusqu'au détroit de *Cateneur*, par lequel nos Pilotes jugerent à propos de passer, autant pour abreger la route que pour éviter la rencontre d'un fameux Corsaire, qui avoit ravagé toutes ces contrées. De-là, gouvernant d'abord à l'Est, & variant ensuite avec les détours de l'eau, nous entrâmes dans le Lac de Singapamor, que les Habitans du Pays nomment *Cunebetay*, & dont l'étendue, suivant le témoignage des Pilotes, est d'environ trente-six lieues (19). Nous y vîmes un prodigieux nombre de toutes sortes d'oiseaux. De ce Lac, que la nature a placé au centre des terres, sortent quatre rivieres très-larges & très-profondes, dont la premiere, nommée *Ventinau*, traverse droit à l'Ouest tout le pays de Sornau, & fait son entrée dans la mer par la barre de Chiantabu, à vingt-six degrés. La seconde, qui se nomme Iangumaa, coule du Sud au Sud-Est, & traversant les Royaumes de Chiamnay, des Laos, des Guers, & une partie du Dambambiure, arrive à la mer par la barre de Martaban au Royaume de Pegu. De l'une à l'autre embouchure, on compte plus de sept cens lieues de distance, par les dégrés de ces climats. La troisiéme, sous le nom de Pomphileu, traverse les pays de Capimper & de Sacotay, arrose en-

Lac de Singapamor, & son étendue.

Quatre grandes rivieres qui en sortent.

(18) Les conjectures seroient inutiles sur des noms & des Royaumes, dont la plûpart ne subsistent plus. On a vû, au sixiéme Tome, les révolutions de la Tartarie & des Pays voisins, & le peu de connoissance qui nous en est resté.

(19) L'Auteur, dans un autre endroit, lui donne cent quatre-vingt lieues de tour.

MENDEZ PINTO.

suite tout l'Empire de Monginoco, avec une partie de Meleytay & de Savady; & va se rendre dans la mer par la barre de Cosmim, près d'Arrakan. Le nom de la quatriéme, n'étoit pas connu de nos Pilotes, ni des Ambassadeurs; mais il y a beaucoup d'apparence que c'est le Gange, qui descend au Royaume de Bengale. Après avoir traversé le Lac, nous arrivâmes dans l'espace de sept jours, à la vûe d'une Ville nommée *Caleyput*, dont les Habitans nous éloignerent de leur rive à coups de dards & de pierres. Comme les vivres commençoient à nous manquer, nous entrâmes bientôt, par le conseil de nos Pilotes, dans une riviere plus large, qui nous conduisit en neuf jours à *Tarem*, Ville considérable, dont le Seigneur se reconnoissant sujet de la Cochinchine, reçut l'Ambassadeur du Roi son Maître avec tous les témoignages possibles de respect & d'amitié (20).

Les Portugais entrent dans la Cochinchine.

Le lendemain, étant partis au coucher du Soleil, nous continuâmes de descendre la riviere pendant sept jours, à la fin desquels nous mouillâmes au Port de *Xolor*, grande Ville, où se fait la porcelaine émaillée, qu'on transporte à la Chine (21). Les Ambassadeurs s'y arrêterent cinq jours, dont ils employerent une partie à visiter des mines d'argent fort riches, que le Roi de la Cochinchine avoit fait ouvrir dans ce canton. Nous en vîmes sortir une quantité considérable de mineral; & plus de mille hommes étoient employés à ce travail. Les Ambassadeurs ayant demandé quelle quantité d'argent elles rendoient chaque année, on leur répondit que jusqu'alors elles avoient fourni six mille Picos, qui font huit mille quintaux de l'Europe (22).

Xolor, où se fait la Porcelaine émaillée.

En sortant de Xilor, les deux bords de la riviere nous offrirent, pendant plus de cinq jours, un grand nombre de gros Bourgs & de belles Villes. La terre est excellente dans ce climat; & de toutes parts, les champs y sont couverts de bled, de riz, de toutes sortes de légumes, & de grandes cannes de sucre, qu'on y voit particulierement dans une merveilleuse abondance. Aussi le Pays est-il riche & fort peuplé. Les Habitans y sont ordinairement vêtus de soie, & montés sur des chevaux bien équipés. Les femmes sont belles, & d'une extrême blancheur (23).

Richesse & beauté du Pays.

Ce ne fut pas sans beaucoup de travail & de danger que nous suivimes dans ce lieu la riviere Ventinau, parce qu'il y remonte ordinairement quantité de Pirates. Cependant nous descendimes heureusement jusqu'à Manaquileu, Ville située au pied des montagnes de Chomay, qui séparent la Cochinchine de l'Empire Chinois. Nous quittâmes ici nos barques, pour aller coucher le lendemain à Quinancaxi, Domaine d'une tante du Roi, que les Ambassadeurs visiterent. Elle leur apprit que le Roi son neveu étoit revenu de la guerre de Timochocos, après l'avoir heureusement terminée, & qu'il s'étoit retiré depuis un mois à Fanaugrem, pour y prendre le plaisir de la chasse, dans le dessein d'aller passer l'hiver à Uzanguay, Capitale de son Empire. Cet avis leur fit prendre la résolution d'envoyer les Barques à Uzanguay, tandis qu'avec une suite peu nombreuse ils iroient rendre leurs premiers devoirs au Roi. Nous fumes nommés pour les accompagner.

Route jusqu'à Fanaugrem.

On employa treize jours à faire quatre-vingt-six lieues, au travers de plu-

(20) Page 615 & précédentes.

(21) *Ibid.*

(22) *Ibidem.*

(23) Pages 618 & précédentes.

sieurs montagnes, où les chemins étoient fort difficiles, & d'où nous descendîmes dans un grand village, nommé *Tornadachu*, sur le bord d'une riviere. De-là, nous nous rendîmes le lendemain à *Lindapamo*, dont le Gouverneur, parent de l'Ambassadeur Cochinchinois, étoit arrivé depuis quelques jours de Fanaugrem, qui n'en est qu'à quinze lieues. Il lui apprit que pendant le séjour qu'il avoit fait à la Cour du Kham, sa fille, ayant perdu son mari, s'étoit jettée dans le bucher qu'on avoit allumé pour lui, & qu'elle y avoit fini généreusement ses jours. Loin de pleurer sa mort, l'Ambassadeur levant les yeux vers le Ciel, » la félicita de son courage, & se félicita lui-même d'avoir une fille au séjour du bonheur & de la sainteté. » Il lui promit solemnellement de lui faire bâtir un Temple si magnifique, » qu'il lui prendroit envie de quitter le Ciel pour le venir habiter. Ensuite s'étant prosterné, le visage contre terre, il attendit dans cette situation la visite des Religieux du Pays, qui vinrent l'assurer que sa fille étoit Sainte, & lui accorder la permission d'élever une statue d'argent à son honneur. Ces discours le flatterent si sensiblement, qu'il leur témoigna sa reconnoissance par de grandes libéralités. Nous assistâmes aux cérémonies funebres par lesquelles il satisfit sa tendresse.

Une fille de l'Ambassadeur Cochinchinois se brûle avec son mari.

Le lendemain, nous nous rendîmes dans un Monastere nommé *Latiparau*, c'est-à-dire, *Remede des Pauvres*, où les deux Ambassadeurs, qui avoient déja fait avertir le Roi de leur arrivée, se proposoient d'attendre ses ordres. Ce Prince leur fit dire de s'avancer jusqu'à la ville d'*Agimpur*, qui n'est pas à plus d'une lieue de Fanaugrem; & trois jours après, il envoya au-devant de l'Ambassadeur Tartare un Prince nommé *Passilau-vacam*, proche parent de la Reine. Nous admirâmes la magnificence de son cortege. Il étoit monté sur un chariot qui avoit trois roues de chaque côté, garni de plaques d'argent, & tiré par quatre chevaux blancs, dont les harnois étoient enrichis d'une épaisse broderie d'or. Soixante Valets de pied, qui l'environnoient en deux files, avoient des habits de cuir verd, & des cimeterres dont les fourreaux étoient couverts de plaques d'or. Ces deux files étoient suivies d'une autre trouppe, armée de hallebardes & de cimeterres garnis d'argent, & vétue de soye verte & grise. Quatre-vingt Eléphans, richement équipés, suivoient cette garde, avec de petits Châteaux d'argent sur le dos, & plusieurs cloches du même métal qui leur pendoient autour du cou. Ils étoient précédés de plusieurs Officiers à cheval; & suivis de douze chariots, couverts de housses de soye. Les Musiciens, qui étoient mêlés en grand nombre dans cette marche, avoient des tymbales & d'autres instrumens d'argent.

Entrée de l'Ambassadeur Tartare à Fanaugrem.

Le Prince, étant arrivé dans cette équipage au logement de l'Ambassadeur Tartare, lui offrit, après quelques complimens, le chariot dans lequel il étoit venu. Ensuite, étant monté à cheval, il se mit à sa droite, & l'Ambassadeur de la Cochinchine à sa gauche. On marcha dans cet ordre, avec le même cortege & la même pompe, jusqu'à la premiere cour du Palais du Roi, où toute la Noblesse formoit une brillante assemblée. De-là, les deux Ambassadeurs s'avancerent à pied jusqu'à la porte du Palais. Un vieux Seigneur, oncle du Roi, s'étant présenté pour les recevoir, ils baiserent le cimeterre qu'il portoit à sa ceinture; honneur qu'il leur rendit à son tour, mais auquel il en joignit un autre, qui passe pour une grande distinction à la Co-

Sa réception dans le Palais du Roi.

chinchine : ce fut de leur mettre la main sur la tête, tandis qu'ils étoient prosternés devant lui (24). Alors, il se hâta de relever le Tartare ; & le faisant marcher à son côté, il le conduisit, par une salle fort longue, vers la porte qui la terminoit. Il y frappa trois fois. A la troisiéme, on demanda qui il étoit, comme s'il n'eût point été attendu, & ce qu'il desiroit dans l'appartement du Roi. Il répondit : » Par un ancien usage d'amitié, un Am» bassadeur du grand *Chinarau* de Tartarie (25), est venu pour obtenir au» dience du *Prechau Guimiam*, Seigneur de nos têtes. Aussi-tôt les portes furent ouvertes. L'oncle du Roi passa le premier, tenant l'Ambassadeur de Tartarie par la main. L'Ambassadeur du Pays suivit immédiatement, conduit par le Capitaine des Gardes, qui le tenoit de même. Tous les gens de leur suite reçurent ordre de passer trois à trois. Nous entrâmes dans une salle beaucoup plus belle que la premiere, où nous vîmes soixante-quatre statues de bronze & dix-neuf d'argent, toutes attachées par le cou à des chaînes de fer. On nous apprit, pour satisfaire notre curiosité, que c'étoient les quatre-vingt-trois dieux des Timochocos, que le Roi leur avoit enlevés dans la derniere guerre, & qu'il devoit conduire en triomphe à son entrée dans sa Capitale.

De cette salle, nous passâmes dans une chambre fort spacieuse, où quantité de belles femmes étoient assises ; les unes travaillant à divers ouvrages, d'autres chantant, ou jouant de quelques instrumens de musique. Plus loin, à l'entrée de la chambre même du Roi, nous trouvâmes six autres femmes, qui faisoient l'office de nos Huissiers de la Chambre, avec des masses d'argent. Elles nous ouvrirent la porte. Nos yeux tomberent d'abord sur le Roi, & sur quelques vieillards qu'il avoit autour de lui. Il étoit assis sur un trône de huit degrés, en forme d'autel, couvert d'un dais soutenu par des colonnes. Le trône & les colonnes étoient revêtus de plaques d'or. Six petits enfans, à genoux près de lui, tenoient des sceptres d'or à la main. Un peu plus loin, quelques femmes âgées, qui avoient de gros chapelets au cou, rafraîchissoient l'air de leurs évantails. Plusieurs autres femmes, mais plus jeunes, qui étoient répandues dans la chambre, jouoient de certains instrumens, au son desquels elles faisoient chanter de petites filles (26).

Le Roi de la Cochinchine paroissoit âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit les yeux grands, la barbe blonde, la physionomie grave & severe, & toutes les apparences d'un grand Monarque. Les cérémonies de l'Audience furent aussi simples, que le prélude avoit été majestueux. Après un compliment fort court, auquel le Roi répondit en peu de mots, la musique recommença jusqu'au départ de l'Ambassadeur ; & ce Prince lui dit, en le congédiant, qu'il liroit la Lettre du Chinarau, son frere, pour répondre aux témoignages de son amitié.

Départ du Roi pour Uzanguay.

Treize jours après, il partit pour Uzanguay. Mais, dans une autre Audience, l'Ambassadeur lui parla de nous, suivant ses instructions. La priere qu'il lui fit au nom du Kham, de nous accorder les moyens de retourner dans

(24) On croit devoir conserver cette description, en faveur de sa singularité.

(25) *Chinarau* & *Prechau* sont des titres. Chaque Souverain de l'Orient a le sien.

(26) Page 622.

notre Patrie, fut reçûe avec d'autant plus de bonté, qu'elle ne l'engageoit qu'à nous faire conduire dans quelque Port, où nous eussions l'espérance de trouver un Vaisseau Portugais. Nous fimes, avec lui, le voyage d'Uzanguay. Le premier jour, il alla dîner dans une petite ville, nommée Benau, où s'étant arrêté jusqu'au soir, il passa la nuit dans un Monastere voisin, qui se nomme *Pomgatur*. Le jour suivant, il se rendit, par une marche fort lente, à *Mecay*; & pendant neuf jours, il continua de passer par un grand nombre de villes, sans permettre qu'on y fit les moindres frais pour sa réception. » Ces réjouissances publiques, disoit-il, étoient une occasion, pour les Offi- » ciers, d'exercer leur tyrannie sur les pauvres. Sa suite, composée d'environ trois mille chevaux, observoit une discipline qui répondoit à l'humanité de ce principe. Il arriva le neuviéme jour à *Lingator*, ville située sur une large & profonde riviere, où les Vaisseaux se rassemblent en grand nombre. Son amusement dans cette route, étoit la chasse; sur-tout celle de l'oiseau, que ses Officiers tenoient prête dans les lieux de son passage. Il s'arrêtoit peu; & souvent il passoit la nuit dans une tente, qu'il se faisoit dresser au milieu des bois. En arrivant à la riviere de Baguetor, une des trois qui sortent du Lac de Famstir, en Tartarie, il continua le voyage par eau jusqu'à *Natibasoy*, grande ville, où il descendit sans aucune pompe, pour achever le reste du chemin par terre (27).

MENDEZ PINTO.

Discipline qu'il fait observer.

L'entrée qu'il fit dans sa Capitale n'eut qu'un éclat militaire. On y vit paroître toutes les dépouilles des Ennemis qu'il avoit vaincus, dont les principales, ou celles du moins qu'il estimoit le plus, étoient les Idoles que nous avions admirées à Fanaugrem. Les Prêtres Captifs marchoient enchaînés autour des chariots. Après eux, suivoient quarante autres chariots, traînés chacun par deux Rhinoceros, & remplis d'armes & d'enseignes. Vingt autres, qui venoient à la suite, portoient vingt grandes caisses, barrées de fer, dans lesquelles on nous dit qu'il avoit fait renfermer le tresor des Timochocos. Elles étoient suivies de deux cens Eléphans qu'il leur avoit enlevés, avec leurs Châteaux & leurs Panoures de guerre, qui sont une sorte d'épées qu'on leur met entre les dents pour combattre. Cette marche étoit fermée par un grand nombre de chevaux, qui portoient dans des sacs les têtes & les ossemens des Morts (28).

Son entrée militaire dans sa Capitale.

Pendant un mois entier, que nous passâmes dans cette ville, nous fumes témoins de quantité de fêtes. Mais ces réjouissances barbares, & les offres par lesquelles on s'efforça de nous retenir au service de la Cour, ne nous firent pas manquer l'occasion d'un Vaisseau qui partoit pour les Côtes de la Chine, d'où nous comptions de pouvoir retourner facilement à Malaca. Nous mîmes à la voile le 12 de Janvier 1546, avec une extrême satisfaction d'être échappés à de si longues infortunes. Le *Necoda*, ou le Capitaine de notre Bord, avoit ordre de nous traiter humainement & de favoriser toutes nos vûes. Il employa sept jours à sortir de la Riviere, qui a plus d'une lieue de largeur, & qui s'allonge par un grand nombre de détours. Nous observâmes, sur ces deux rivieres, quantité de grands Bourgs & plusieurs belles Villes. La somptuosité des édifices, sur-tout celle des Temples, dont les clochers étoient cou-

L'Auteur & ses Compagnons obtiennent la liberté de s'embarquer.

Richesses qu'ils admirent.

(27) Page 626.

(28) Page 627.

MENDEZ PINTO.

verts d'or, & la multitude des Vaisseaux & des Barques, qui paroissoient chargés de toutes sortes de provisions & de marchandises, nous donnerent une haute idée de l'opulence du Pays. Dans une grande & belle ville, nommée *Quangoparu*, où le Necoda fut arrêté douze jours par son Commerce, il trouva sur ses perles un profit de quatre pour un : & l'on nous assura que des seules mines d'argent de ce canton, le Roi tiroit un revenu annuel de quinze cens Picos, qui montent à quatre mille de nos Quintaux. Quangoparu n'avoit, pour toutes fortifications, qu'une foible muraille de brique, & un fossé large de six brasses, sans aucune artillerie pour sa défense. Cinq cens Portugais bien résolus auroient fait passer aisément tant de richesses à Lisbonne (29).

Ils arrivent à l'Isle de Sancian.

Nous sortîmes enfin de la riviere ; & treize jours de navigation nous firent arriver à l'Isle de Sancian, où les Vaisseaux de Malaca relâchoient souvent dans leur passage. Mais les derniers étoient partis depuis neuf jours. Il nous restoit quelque espérance, dans le Port de Lampacau, qui n'est que sept lieues plus loin. Nous y trouvâmes en effet deux Jonques Malaiennes, l'une de Lugor & l'autre de Patane, disposées toutes deux à nous prendre à bord : mais » nous étions Portugais, c'est-à-dire, d'une Nation, dont le vice est » d'abonder dans son sens, & d'être obstinée dans ses opinions. Nos avis » furent si partagés, lorsqu'il étoit si nécessaire pour nous d'être unis, que » dans la chaleur de cette contrariété nous faillimes de nous entretuer. Le » détail de notre querelle seroit honteux. J'ajouterai seulement que le Ne- » coda d'Uzanguay, frappé de cet excès de barbarie, nous quitta fort indigné, » sans vouloir se charger de nos messages ni de nos lettres, & protestant qu'il » aimoit beaucoup mieux que le Roi lui fit trancher la tête, que d'offenser » le Ciel par le moindre commerce avec nous. Notre mauvaise intelligence » dura neuf jours, pendant lesquels les deux Jonques, aussi effrayées que le » Necoda, partirent après avoir retracté leurs offres (30).

Querelles entre les huit Portugais.

Notre sort fut de demeurer dans un lieu désert, où le sentiment d'une misere présente & la vûe d'une infinité de dangers eurent enfin le pouvoir de nous faire ouvrir les yeux sur notre folie. Dix-sept jours, que nous avions déja passés sans secours, commençoient à nous faire regarder cette Isle comme notre tombeau ; lorsque la faveur du Ciel y fit aborder un Corsaire, nommé *Samipocheca*, qui cherchoit une retraite après avoir été vaincu par une Flotte Chinoise. D'un grand nombre de Vaisseaux, il ne lui en restoit que deux, avec lesquels il s'étoit échappé. La plûpart de ses gens étoient si couverts de blessures, qu'il fut obligé de s'arrêter vingt jours à Lampacau pour les rétablir. Une cruelle nécessité nous força de prendre parti à son service. Il mit cinq d'entre nous dans une de ses Jonques, & trois dans l'autre.

Ils s'engagent avec un Corsaire.

Son intention étoit de se rendre dans le Port de *Lailou*, à sept lieues de Chinchen, & quatre-vingt de Lampacau. Nous commençâmes cette route avec un fort bon vent, & nous suivîmes pendant neuf jours la Côte de Laman. Mais, vers la riviere du Sel, qui est à cinq lieues de Chabaquay, nous fûmes attaqués par sept Jonques, qui dans un combat fort opiniâtre

(29) Pages 629 & précédentes.

(30) Page 630.

brûlerent celle des deux nôtres où le Corsaire avoit mis cinq Portugais. Nous ne dûmes notre salut nous-mêmes qu'au secours de la nuit & du vent. Ainsi, dans le plus triste état, nous fimes voile devant nous pendant trois jours, à la fin desquels un impétueux orage nous poussa vers l'Isle de Lequios. Le Corsaire, qui étoit connu du Roi & des Habitans, remercia le Ciel de lui avoir procuré cet azyle. Cependant il ne lui fut pas possible d'y aborder, parce qu'il avoit perdu son Pilote dans le dernier combat. Après vingt-trois jours de travail & de dangers, nous fumes jettés dans une anse inconnue, où deux petites Barques s'approcherent aussi-tôt de notre Jonque. Six hommes, qui les montoient, nous demanderent ce qui nous avoit amenés dans leur Isle. Samipocheca les reconnut à leur langage pour des Japonois; & se faisant passer pour un Marchand de la Chine, qui cherchoit l'occasion du Commerce, il apprit d'eux que nous étions dans l'Isle de Tanixuma.

MENDEZ PINTO.

Cinq des huit Portugais périssent.

L'Auteur est jetté dans l'Isle de Tanixuma.

Ils nous montrerent, dans l'éloignement, la grande terre du Japon, dont ils dependoient. Ils nous promirent un accueil favorable de leur Seigneur, auquel ils donnoient le titre de *Nautaquin*; & remarquant le désordre de notre Jonque, ils nous montrerent un Port du côté du Sud, sous une grande ville qu'ils nommoient *Miay-epima*. Nous étions pressés par tant de besoins, que nous levâmes aussi-tôt l'ancre pour suivre leurs informations. Notre arrivée fut remarquée par quantité d'autres Barques, qui nous apporterent des rafraîchissemens. Le Corsaire ne prit rien sans en compter le prix. Avant la fin du jour, le Nautaquin, ou le Prince de l'Isle, vint à bord de notre Jonque, avec quantité de Marchands & d'Officiers, qui apportoient des caisses pleines de lingots d'argent, pour nous proposer des échanges. Ils ne s'approcherent qu'après s'être assurés de la bonne foi du Capitaine; mais devenant bien-tôt libres & familiers, ils distinguerent le visage des Portugais de celui des Chinois; & le Nautaquin demanda curieusement qui nous étions. Samipochecha lui répondit que nous étions d'un Pays qui se nommoit Malaca, où nous étions venus depuis plusieurs années d'un autre Pays nommé Portugal, dont le Roi, suivant nos récits, avoit son Empire à l'extrêmité du monde. Ce discours parut causer beaucoup d'étonnement au Nautaquin. Il se tourna vers ses gens: » Je suis trompé, leur dit-il, si ces Etrangers » ne sont pas les *Chinchi-cogis*, dont il est écrit dans nos Livres, que vo- » lant par-dessus les eaux ils subjugueront les Terres où Dieu a créé les ri- » chesses du monde. Nous sommes heureux s'ils viennent parmi nous à titre » d'amis. Là-dessus, il fit demander au Necoda, par une femme de *Lequios*, qui lui servoit d'Interpréte, dans quel lieu il nous avoit trouvés, & sous quel titre il nous amenoit au Japon? Le Necoda répondit que nous étions d'honnêtes Marchands, qu'il avoit trouvés à Lampecau, où nous nous étions brisés, & que la pitié lui avoit fait prendre sur son bord. Ce témoignage parut suffire au Nautaquin. Il se fit donner un siege, sur lequel il s'assit près du pont; & la curiosité devenant sa passion la plus vive, il nous fit quantité de questions, avec beaucoup d'empressement pour entendre nos réponses. En nous quittant, il nous proposa de lui faire quelque Relation de ce grand monde où nous avions voyagé; marchandise, nous dit-il, qu'il acheteroit plus volontiers que celles de notre Vaisseau. Le lendemain, à la pointe du jour, il nous envoya une petite Barque, remplie de toutes sortes de rafraîchissemens,

Faveur que les Portugais trouvent dans l'Isle de Tanixuma.

MENDEZ PINTO.

pour lesquels notre Capitaine lui fit porter quelques pieces d'étoffe, avec promesse de descendre au rivage & de lui mener ses trois Portugais.

Nous nous apperçûmes effectivement que cette avanture nous attiroit plus de considération des Chinois, qui ne pensoient qu'à profiter de l'occasion pour réparer leur vaisseau, & pour se défaire avantageusement de leurs marchandises. Ils nous prierent d'entretenir le Nautaquin dans l'opinion qu'il avoit de nous. Leurs bienfaits devoient répondre à nos services. Nous descendimes avec le Necoda & douze de ses gens. L'accueil que nous reçûmes, augmenta beaucoup leurs espérances. Tandis que les principaux Marchands du pays traitoient avec eux pour leurs marchandises, le Nautaquin nous prit dans sa maison, & recommença fort curieusement à nous interroger sur tout ce que nous avions observé dans nos voyages. Nous nous étions préparés à satisfaire son goût, suivant le tour de ses demandes, plutôt qu'à nous assujettir fidellement à la vérité (31). Ainsi, lorsqu'il voulut savoir s'il étoit vrai, comme il l'avoit appris des Chinois & des Lequiens, que le Portugal étoit plus riche & plus grand que l'Empire de la Chine, nous lui accordâmes cette supposition. Lorsqu'il nous demanda si le Roi de Portugal avoit conquis la plus grande partie du monde, comme on l'en avoit assuré, nous le confirmâmes dans une idée si glorieuse pour notre Nation. Il nous dit aussi que le Roi notre maître avoit la réputation d'être si riche en or, qu'on lui attribuoit deux mille maisons, qui en étoient remplies jusqu'au toit. A cette folle imagination, nous répondimes que nous ne savions pas exactement le nombre des maisons, parce que le Royaume de Portugal étoit si grand, si riche & si peuplé, que le dénombrement de ses trésors & de ses Habitans étoit impossible. Après deux heures d'un entretien de cette nature, le Nautaquin se tourna vers ses gens, & leur dit avec admiration » Assurément aucun des Rois que nous connoissons sur la terre ne doit s'estimer heureux, s'il n'est vassal d'un aussi grand » Monarque que l'Empereur de Portugal (32). Ensuite, ayant laissé au Necoda la liberté de retourner à bord, il nous pressa de passer quelque tems dans son Isle. Nous y consentimes avec la participation des Chinois; l'ordre fut donné pour nous préparer un logement commode; & nous fumes logés pendant plusieurs jours chez un riche marchand, qui n'épargna rien pour seconder les intentions de son Prince (33).

Fables qui en imposent aux Japonois.

Le Necoda, n'ayant pas fait difficulté de débarquer toutes ses marchandises, profita fort heureusement de notre faveur. Il nous avoua que dans l'espace de peu de jours, un fond d'environ deux mille cinq cens taels en divers effets qui lui restoient de sa fortune, lui en avoit valu trente mille, & que toutes ses pertes étoient réparées. Comme nous étions sans marchandise, & par conséquent sans occupation, notre ressource, dans le tems que la curiosité du Nautaquin nous laissoit libre, étoit la chasse ou la pêche. *Diego Zeimoto*, l'un de mes deux compagnons, étoit le seul des trois qui fût armé d'une arquebuse. Il s'étoit attaché soigneusement à la conserver dans nos malheurs,

(31) Pages 656 & précédentes.

(32) Page 657.

(33) On s'attache ici à quelque détail, parce que l'Auteur s'attribue la gloire d'avoir ouvert l'entrée du Japon au Commerce Portugais, quoiqu'ils l'eussent découvert dès l'an 1542.

parce

parce qu'il s'en servoit avec beaucoup d'adresse. Pendant les premiers jours, on y avoit fait d'autant moins d'attention, qu'il en avoit fait peu d'usage, ou qu'il s'écartoit pour la chasse ; & ne nous figurant pas que cette arme fût encore inconnue au Japon, il ne nous étoit pas tombé dans l'esprit qu'elle pût nous faire un nouveau mérite aux yeux des Insulaires. Cependant un jour que Zeimoto s'arrêta dans un marais voisin de la Ville, où il avoit remarqué un grand nombre d'oiseaux de mer, & qu'il y eut tué plusieurs canards ; quelques Habitans, qui ne connoissoient pas cette maniere de tirer, en eurent tant d'étonnement, que leur admiration alla bientôt jusqu'au Nautaquin. Il s'occupoit alors à faire exercer quelques chevaux. Son impatience le fit courir aussi-tôt vers le marais, d'où il vit revenir Zeimoto, son arquebuse sur l'épaule, accompagné de deux Chinois qui portoient leur charge de gibier. Il avoit eu peine à comprendre les merveilles qu'on lui avoit annoncées ; & la vûe d'une sorte de bâton qu'il voyoit porter au Portugais, ne suffisoit pas pour l'en éclaircir. Lorsque Zeimoto eut tiré devant lui deux ou trois coups, qui firent tomber autant d'oiseaux, il parut d'abord effrayé, & dans sa premiere surprise, il attribua ce prodige à quelque pouvoir surnaturel. Mais après avoir entendu que c'étoit un art de l'Europe, qui dépendoit du secret de la poudre, il tomba dans un excès de joie & d'admiration qui ne peut être représenté que par ses effets. Il embrassa Zeimoto avec transport, il le fit monter en croupe derriere lui ; & retournant à la Ville dans cet état, il se fit précéder de quatre Huissiers qui portoient des bâtons ferrés par le bout, & qui crioient par son ordre, au peuple dont la foule étoit infinie : » On fait » à savoir que le Nautaquin, Prince de cette Isle & Seigneur de nos têtes, » vous commande à tous d'honorer ce Chinchicogis du bout du monde, parce » que dès aujourd'hui & pour l'avenir, il le fait son parent, comme les *Jacarous* qui sont assis près de sa personne : & quiconque refusera d'obéir à » cet ordre, sera condamné à perdre la tête (34).

L'Auteur & ses Compagnons apprennent aux Japonois l'invention de la poudre & des armes à feu.

Joye extraordinaire à l'occasion de cette découverte.

Je demeurai assez loin par derriere, avec Christophe Boralho, qui étoit le troisieme Portugais, tous deux dans la surprise d'un évenement si singulier. Le Nautaquin, étant arrivé au Palais, prit Zeimoto par la main, le conduisit dans sa chambre, le fit asseoir à sa table ; & pour comble d'honneur, il ordonna que la nuit suivante on le fît coucher dans un appartement voisin du sien. Nous participâmes à cette faveur par les caresses & les bienfaits que nous reçumes aussi du Prince & des Habitans (35).

Zeimoto crut ne pouvoir mieux s'acquitter d'une partie de ces distinctions, qu'en faisant présent de son arquebuse au Nautaquin (36). Il choisit, pour ce témoignage de reconnoissance, un jour qu'il revenoit de la chasse, après avoir tué quantité de colombes & de tourterelles, qu'il lui offrit avec l'instrument qui lui donnoit cet empire sur leur vie. Le Prince lui fit compter sur le champ mille taels ; mais il le pria de lui apprendre à faire de la poudre, sur quoi l'arquebuse n'étoit qu'une piece de fer inutile (37).

(34) Pages 639 & 640.

(35) *Ibidem.*

(36) Il n'est pas trop vraisemblable que les Japonois ignorassent du moins l'invention de la poudre, qui étoit connue à la Chine, avec laquelle ils n'étoient pas sans commerce.

(37) Les trois Portugais lui apprirent la composition de la poudre. A l'égard de l'ar-

MENDEZ PINTO.

Le Roi de Bungo fait demander un Portugais au Nautaquin.

Nous avions déja passé vingt-trois jours dans l'Isle de Tanixuma, lorsqu'on avertit le Nautaquin de l'arrivée d'un vaisseau du Roi de Bungo, qui apportoit avec plusieurs marchands, un vieillard respectable, auquel il se hâta de donner audience. Nous étions présens à cette cérémonie. Le vieillard s'étant mis à genoux devant lui, avec quelques discours que nous ne pûmes entendre, lui offrit une Lettre & un coutelas garni d'or. La lecture de cette Lettre parut causer quelqu'embarras au Nautaquin. Après avoir congédié celui qui l'avoit apportée, il nous fit approcher de lui: » Mes bons amis, nous dit-il, » par la bouche de son Interprete, je vous prie d'écouter le contenu de cette » Lettre, que je reçois du Roi de Bungo, mon Seigneur & mon oncle. Je » vous expliquerai ensuite ce que je désire de vous. L'interprete nous fit entendre qu'*Orgendono*, Roi de Bungo & de Facata, marquoit à Hiascaran Goxo, Nautaquin de Tanixuma, son Gendre & son Neveu, qu'ayant appris depuis peu de jours qu'il avoit dans son Isle trois Chinchigogins, venus du bout du monde, gens de mérite & d'honneur, qui lui avoient parlé d'un autre monde, plus grand que celui qu'on connoissoit au Japon, & peuplé d'une race d'hommes dont ils lui avoient raconté des choses incroyables, il le prioit très-instamment de lui envoyer un de ces trois Etrangers, pour le consoler dans les douleurs d'une longue maladie. Il ajoutoit que si notre inclination ne nous portoit point à ce voyage, il s'engageoit à nous renvoyer en sureté, lorsque nous commencerions à nous ennuyer dans sa Cour.

Le choix tombe sur l'Auteur.

Le Nautaquin nous dit, après cette explication, que le Roi de Bungo étoit non-seulement son oncle maternel, mais son pere même, parce qu'il l'étoit de sa femme, & que dans la passion qu'il avoit de l'obliger, il conjuroit l'un de nous d'entreprendre un voyage court & peu pénible; mais qu'il ne souhaitoit pas que ce fût Zeimoto, qu'il avoit adopté pour son parent, & dont l'éloignement le chagrineroit beaucoup, avant qu'il eût appris de lui à tirer parfaitement de l'arquebuse. Une invitation si douce & si polie, nous pénétra de reconnoissance, Boralho & moi. Nous lui abandonnames le choix de celui des deux qu'il jugeoit le plus convenable à ses vûes. Il ne se détermina pas tout d'un coup: mais après quelques momens de réflexion, il me nomma, comme le plus gai, & par conséquent le plus propre au commerce des Japonois,

quebuse, l'Auteur ajoute un éclaircissement curieux: » Comme le Nautaquin, dit-il, en » faisoit tout son amusement, ses Sujets » cherchant à lui plaire, prirent modéle de » celle-ci pour en faire plusieurs autres, & » réussirent avec tant d'industrie, qu'à notre » départ, c'est-à-dire, cinq mois & demi » après, il s'en trouva plus de six cens dans » le Pays. Bien plus, en l'année 1556, lorsque le Viceroi Dom Alphonse de Noronha, m'envoya au Japon avec un présent » pour le Roi de Bango, les Japonois m'assurerent qu'à Fucheo, Capitale de ce » Royaume, il y en avoit plus de trente » mille. Je fus étonné que cette invention » pût s'être multipliée jusqu'à ce point: mais » j'appris de quelques Marchands, gens » d'honneur & de qualité, que dans toute » l'Isle du Japon il y en avoit plus de trois » cens mille, & qu'eux-mêmes en avoient » transporté, en marchandise, au Pays des » Lequiens, jusqu'au nombre de vingt-cinq » mille. Ainsi l'arquebuse dont Zeimoto fit » présent au Nautaquin de Tanixuma en a » produit une si grande abondance, au Japon, qu'il n'y a point aujourd'hui de Hameau qui n'en ait plus de cent, ni de villes » qui n'en ayent à milliers. On peut juger » par-là de l'industrie de ce Peuple, & combien il a de goût pour les armes. *Pages* » 641 & 642.

qui ont naturellement l'humeur vive. Boralho, nous dit-il avec la même civilité, plus sérieux & plus tourné par la nature aux affaires graves, entretiendroit la mélancolie du malade au-lieu de la dissiper.

Il se rend à Bungo.

Il me donna au vieillard, qui attendoit sa réponse. Après lui avoir recommandé dans les termes les plus affectueux, de veiller sans cesse à ma santé, il me fit compter deux cens taels, pour les besoins particuliers de mon voyage. Nous nous mîmes le vieillard & moi, dans une barque à rames, qui nous fit doubler pendant la nuit toute l'Isle de Tanixuma. Le matin, nous allâmes mouiller dans un port nommé Ihamango, d'où nous nous avançames à Quanquixuma, Ville assez considérable. De-là, nous étant rendus le jour d'après à *Tanora*, nous arrivames le lendemain à *Minato*, & le lendemain à Fiunga. Enfin nous descendimes dans une Forteresse qui se nomme Osqui, à six lieues de la Ville. Je n'appris que dans cette place le nom de mon guide, qui s'appelloit Fijandono. Il s'y arrêta quelques jours, & nous y laissâmes notre barque, pour nous rendre par terre à la Cour. Nous y arrivâmes à midi. Cette heure, qui ne nous permettoit pas de paroître au Palais, obligea Fijandono de descendre dans sa maison, où je fus traité de sa femme & de ses enfans, avec toutes sortes de caresses. Vers le soir, il me conduisit à l'audience du Roi, qui nous fit recevoir à la porte du Palais par le Prince son fils, âgé de neuf ou dix ans, & précédé de quelques *Huissiers* avec leurs masses. Ce jeune Prince nous fit un compliment, qu'on prit soin de m'expliquer, pour me faire connoître avec quelle impatience j'étois attendu.

Dans quel état il trouve le Roi.

Nous trouvâmes le Roi au lit. Fijandono s'en étant approché pour lui rendre la Lettre du Nautaquin, eut avec lui quelques momens d'entretien, après lequel il me fit signe d'avancer. Le Roi me dit d'un air & d'un ton fort doux : » Ton arrivée ne m'est pas moins agréable que la pluie qui tombe » du Ciel est utile à nos campagnes semées de riz. On m'expliqua ces termes ; & leur nouveauté m'ayant causé de l'embarras, je demeurai quelques momens sans réponse. Le Roi, regardant les Seigneurs qui étoient autour de lui, leur dit : » Qu'il me croyoit effrayé par la vûe de sa Cour ; que je n'é» tois pas accoutumé à ce spectacle, & qu'il falloit me laisser le tems de » m'apprivoiser. Un excellent interprete que j'avois reçu du Nautaquin, me fit comprendre aussi-tôt le jugement qu'on portoit de moi. Je rappellai toutes les forces de mon esprit pour rassembler un tas de figures Asiatiques, & de comparaisons, où tous les animaux faisoient leur rolle, depuis l'éléphant jusqu'à la fourmie. Peut-être mon interprete y joignit-il ses propres idées : mais tous les courtisans marquerent tant d'admiration pour cette ridicule harangue, que battant des mains à la vûe du Roi, ils dirent à ce Prince » qu'on » n'avoit jamais parlé avec une éloquence plus noble ; qu'il n'y avoit pas d'ap» parence que je fusse un marchand, dont les notions se renferment dans » les affaires du commerce, mais plûtôt un Bonze, qui administroit les sa» crifices au peuple, ou du moins quelque grand Capitaine qui avoit couru » long-tems les mers. Le Roi parut si satisfait, qu'en imposant silence à tout le monde, & déclarant qu'il vouloit être seul à m'interroger, il assura qu'il ne sentoit plus aucune douleur. La Reine & les Princesses ses filles, qui étoient assises près du lit Royal, se mirent à genoux pour exprimer leur satisfaction.

Son embarras.

Comment il le répare.

MENDEZ PINTO.

Elles remercierent le Ciel, en y levant les mains & les yeux, des graces qu'il accordoit au Royaume de Bungo (38)

L'Auteur guérit le Roi de Bungo de toutes ses maladies.

Alors le Roi m'ayant fait placer plus proche de sa tête me pria de ne pas m'ennuyer de cette situation, parce qu'il souhaitoit de me voir & de me parler souvent. Il me demanda si dans mon pays ou dans mes voyages, je n'avois pas appris quelque remede pour sa maladie, sur-tout sur un fâcheux dégoût de toutes sortes de nourriture, qui ne lui avoit pas permis de manger depuis deux mois. Je me souvins que dans la Jonque où j'étois arrivé à Tanixuma, j'avois vû guérir diverses maladies par l'infusion d'un bois de la Chine, dont j'avois admiré la vertu. Ce secours que je lui proposai, & qu'il envoya demander sur le champ au Nautaquin, répondit si parfaitement à mes esperances, que dans l'espace de trente jours il fut guéri de tous ses maux, dont le principal étoit une espece de paralysie, qui lui ôtoit depuis deux ans le mouvement des bras. Après un service de cette importance, je me vis presqu'au même dégré de faveur, dans cette Cour, que Zeimoto à celle du Nautaquin.

Son adresse soutient son credit.

Mon seul embarras étoit de répondre à mille questions bizarres qu'on me proposoit continuellement: mais j'étois soulagé par la facilité avec laquelle on se contentoit de mes plus frivoles explications. J'employois le reste du tems à m'instruire des usages du pays, à visiter les édifices, ou à me donner le spectacle des fêtes & des amusemens. Le Nautaquin ayant envoyé au Roi quelques arquebuses de la fabrique de son Isle, l'impatience que tout le monde eut bien-tôt d'apprendre à tirer, augmenta beaucoup mon crédit. Sans avoir l'habileté de Zeimoto, je m'attirai de l'admiration en tuant quelques petits oiseaux, & je fis valoir particulierement mes connoissances pour la composition de la poudre. Les premiers Seigneurs de la Cour prenoient des leçons de moi. J'exagerois la nécessité de mon secours, & je n'accordois de la poudre aux plus empressés qu'avec beaucoup de ménagement. Mais cette conduite, quoiqu'aussi sage en elle-même, qu'utile au soutien de ma fortune, devint l'occasion de ma ruine.

Malheur qui arrive au fils du Roi en tirant de l'arquebuse.

Un des fils du Roi, nommé *Arichaudono*, âgé de seize à dix-sept ans, m'ayant prié de lui apprendre à tirer, je differois de jour en jour à le satisfaire, dans la seule vûe de lui faire attacher plus de prix à mes services; cependant le Roi son pere, auquel il fit quelques plaintes de ce délai, me demanda plus de complaisance pour un fils qu'il aimoit fort tendrement. Mes premieres leçons ne furent remises qu'à l'après midi du même jour. Mais le jeune Prince, ayant accompagné la Reine sa mere dans un pelerinage qu'elle fit pour la santé du Roi, ne put venir chez moi que le lendemain. Il avoit à sa suite deux jeunes Seigneurs du même âge. Je m'étois endormi sur ma natte, près des arquebuses & de la poudre. Comme il m'avoit vu tirer plusieurs fois, il se fit un plaisir de me surprendre; & se hâtant de charger une arquebuse, sans savoir quelle quantité de poudre il y falloit mettre, il eut l'imprudence de remplir le canon jusqu'à la moitié de sa hauteur. Il voulut tirer contre un oranger. Un des deux jeunes Seigneurs alluma la méche. Le coup partit, & m'éveilla: mais l'arquebuse ayant crevé par trois endroits, le malheureux Prince fut blessé de deux éclats du fer, dont l'un lui em-

(38) Page 649 & précédentes.

porta le pouce de la main. Je sortis à l'instant. Il étoit tombé sans connoissance. Les deux Seigneurs prirent la fuite vers le Palais, en criant par les rues que l'arquebuse de l'Etranger avoit tué le Prince (39).

Mendez Pinto.

Cette affreuse nouvelle répandit une si vive allarme dans toute la ville, que la plûpart des Habitans se précipiterent avec de grands cris vers ma Maison. Le Roi même s'y fit apporter, dans une espece de fauteuil, sur les épaules de quatre hommes; & la Reine le suivit à pied, se soutenant sur les bras de deux femmes, & suivie des deux Princesses ses filles, qui marchoient toutes échevelées, avec un grand nombre d'autres Dames. Dans mon premier saisissement, j'avois pris le Prince entre mes bras, & je l'avois porté dans ma chambre, où je m'efforçois d'arrêter son sang & de lui faire rappeller ses esprits. On me trouva occupé de ces deux soins : mais la plûpart des spectateurs, qui me voyoient aussi couvert que lui de son propre sang, conclurent que je l'avois tué; & mille cimeterres, que je vis briller autour de moi, me firent connoître le sort auquel je devois m'attendre. Cependant le Roi suspendit les effets de cette violence, pour se faire expliquer la cause d'un si funeste accident; de peur, ajouta-t-il, que le crime ne fût venu de plus loin, & que je n'eusse été corrompu par les parens des traîtres qu'il avoit condamnés depuis peu au dernier supplice (40). Malheureusement pour moi, la crainte avoit fait fuir mon Interpréte; & cette circonstance étoit capable d'aggraver les soupçons. On le découvrit néanmoins après de longues recherches. Il fut amené au Roi, chargé de chaînes. Mais on m'avoit déja livré aux Officiers de la Justice, qui m'avoient fait lier les mains, & qui commençoient à me traiter comme un coupable averé. Le Président étoit assis, les deux bras retroussés jusqu'aux épaules, tenant de la main droite un poignard rougi dans le sang du Prince. J'étois à genoux devant lui, environné des autres Officiers; & cinq Bourreaux, qui étoient debout derriere moi, avec leurs cimeterres nuds, sembloient n'attendre qu'un mot ou un signe pour l'exécution (41).

Péril où la vie de l'Auteur est exposée.

Comment il est traité par la Justice.

Ces horribles préparatifs s'étoient faits apparemment pour l'interrogation, pendant que mon Interpréte avoit été conduit devant le Roi. Il fut amené au Tribunal. Mon épouvante redoubla, lorsque je le vis paroître au milieu d'une trouppe de Gardes, les mains liées, aussi pâle, aussi tremblant que moi. On me fit diverses questions, auxquelles je ne laissai pas de répondre avec toute la force de l'innocence. J'ignore quelle impression mes réponses firent sur mes Juges. Mais le Ciel permit que le jeune Prince étant revenu d'un long évanouissement souhaita de me voir; & qu'apprenant la rigueur avec laquelle j'étois traitté, l'inquiétude de mon sort alla jusqu'à lui faire protester qu'il ne recevroit aucun secours, si je n'étois délivré sur le champ des mains de la Justice. Un ordre du Roi vint adoucir aussi-tôt la sévérité d'un inflexible Tribunal. On m'ota mes chaînes; & je fus conduit au Palais, où le Prince me fit des satisfactions & des excuses, qui ne laisserent rien à désirer pour ma justification. Il avoit été pansé par quelques Bonzes, qui font l'office de

A quoi il doit la vie.

(39) Page 652.
(40) Page 653.
(41) Le supplice le plus ordinaire au Japon, est de mettre les coupables en pieces à coups de sabre.

MENDEZ PINTO.

Médecins & de Chirurgiens au Japon : mais la blessure étoit si dangereuse, qu'ils paroissoient douter eux-mêmes de leur méthode. Une longue expérience, que je n'avois pu manquer d'acquérir dans un si grand nombre d'avantures militaires, me fit rappeller la connoissance de quelques remedes que j'avois vûs employer avec succès. Je les proposai avec d'autant plus de confiance, que le jeune Prince paroissoit attendre de moi sa guérison. Le Roi, qui croyoit me devoir la vie & la santé, ne balança point à me confier le soin de son fils. Je m'armai de courage, & l'ayant prié de faire éloigner tous les Bonzes : » *Je fis sept points à la main droite*, qui me parut la moins dan- » gereuse des deux blessures. Un bon Chirurgien en eut peut-être fait beau- » coup moins. A la tête, qui me causoit plus d'embarras, *je n'en fis que* » *cinq* ; après quoi, j'y appliquai des étouppes trempées dans des blancs » d'œuf, avec de bonnes ligatures, telles que je les avois vu faire en mille » occasions. Cinq jours après, je coupai les points, & je continuai de panser » les deux plaies. Vingt jours après, le Prince se trouva si parfaitement » guéri, qu'il ne lui resta qu'une petite cicatrice au pouce (42).

Il guérit le Prince de Bungo.

Récompenses qu'il reçoit.

Après cette dangereuse opération, je reçus du Roi & de toute la Cour, des honneurs & des caresses qu'il me seroit difficile de représenter. La Reine & les Princesses ses filles m'envoyerent quantité d'étoffes de soye. Les Seigneurs me firent présent d'un grand nombre de cimeterres. On me compta, de la part du Roi, six cens taels. Enfin, cette dangereuse audace me valut plus de quinze cens ducats (43).

Cependant mes réflexions sur le péril dont le Ciel m'avoit délivré, & l'avis que je reçus de mes compagnons, que le Corsaire Samipocheca faisoit ses préparatifs pour retourner à la Chine, me déterminerent à demander au Roi la permission de le quitter. Il me l'accorda. Son affection se soutint jusqu'au dernier moment. Il me donna une Barque, remplie de toutes sortes de provisions ; & pour Capitaine, un homme de qualité, avec lequel étant parti de Fucheo un Samedi matin, j'arrivai le Vendredi suivant au Port de Tanixuma.

Il quitte le Roi de Bungo.

Quinze jours, que nous passâmes encore dans cette ville, donnerent le tems au Corsaire d'achever ses préparatifs. Il fit voile enfin pour Liampo. Nous y arrivâmes heureusement. Les principaux Habitans nous reconnurent, & nous rendirent ce qu'ils croyoient devoir aux amis d'Antonio Faria. Cependant, paroissant étonnés de notre confiance pour les Chinois, ils nous demanderent d'où nous étions venus, & dans quel lieu nous nous étions embarqués avec eux. Christophe Boralho leur apprit librement nos avantures. L'Isle de Tanixuma, le Japon, & toutes les richesses que nous y avions admirées, furent pour eux autant de nouvelles connoissances, qu'ils reçurent avec étonnement. Dans la joie de cette découverte, ils ordonnerent une procession solemnelle, depuis l'Eglise de Notre-Dame de la Conception jusqu'à celle de Saint Jacques, qui étoit à l'extrêmité de la ville (44). Ensuite la piété fit place à l'ambition. Chacun s'empressa de tirer les premiers fruits de nos lumieres. Il se forma divers partis qui mirent l'enchere à toutes les marchandises ; & les Marchands Chinois profiterent de cette fermentation pour

Les Portugais de Liampo ne connoissoient pas le Japon.

(42) Page 659. (43) *Ibidem*. (44) Page 660.

faire monter le *Pico* de soie jusqu'à cent soixante taels. En moins de quinze jours, neuf Jonques Portugaises, qui se trouvoient au Port de Liampo, furent prêtes à faire voile; quoiqu'en si mauvais ordre, que la plûpart n'avoient pas d'autres Pilotes que les Maîtres mêmes, qui n'avoient aucune connoissance de la navigation (45).

MENDEZ PINTO.

Leur avidité à profiter de cette découverte.

Elles partirent dans cet état, malgré les fâcheuses circonstances de la saison & du vent. L'avidité du gain ne connoissoit aucun danger. Je fus moimême un des malheureux qui se laisserent engager dans ce fatal voyage. Le premier jour, nous gouvernâmes, comme à tâtons, entre les Isles & la terre ferme. Mais, vers minuit, une affreuse tempête nous ayant livrés à la fureur du vent, nous échouâmes sur les bancs de *Gotom*, où des neuf Jonques, deux seulement eurent le bonheur d'échapper. Les sept autres périrent, avec plus de six cens hommes, entre lesquels on comptoit cent quarante des principaux Portugais de Liampo. Cette perte, en marchandises, fut estimée à plus de trois cens mille ducas (46).

Ils font naufrage.

J'avois le bonheur de me trouver dans une des deux autres Jonques. Nous suivimes la route que nous avions commencée, jusqu'à la vûe de l'Isle de *Lequios*, où nous fûmes battus d'un si furieux vent de Nord-Est, augmenté par la conjonction de la lune, que nos deux Batimens furent séparés pour ne se revoir jamais. Dans l'après-midi, le vent s'étant changé à l'Ouest Nord-Ouest, les vagues s'éleverent si furieusement, qu'il devint impossible d'y résister. Notre Capitaine, qui se nommoit Gaspard Mello, voyant la proue entr'ouverte, & plus de neuf pieds d'eau dans la Jonque, résolut, de concert avec les Officiers, de couper les deux mâts. Mais tous les soins qui furent employés à cette opération n'empêcherent point que le grand mât, dans sa chute, n'écrasât cinq Portugais; spectacle pitoyable, & qui acheva de nous ôter les forces. La tempête ne faisant qu'augmenter, nous nous vîmes forcés de nous abandonner aux Flots jusqu'à l'arrivée des ténébres, où toutes les autres parties de notre Batiment commencerent à s'ouvrir (47). Nous passâmes la nuit dans cette horrible situation. Vers le jour, nous touchâmes sur un banc, où du premier choc, la Jonque fut mise en pieces, avec des circonstances si déplorables, que soixante-deux hommes y perdirent la vie; les uns noyés, les autres écrasés sous la quille (48).

Entre tant de malheureux, nous demeurâmes sur le sable au nombre de vingt-quatre, sans y comprendre quelques femmes. Aux premiers rayons du jour, la vûe *des monstres de l'Isle de feu* (49), & de la montagne de *Taydican*, nous fit reconnoître la grande Isle de Lequios. Nous étions blessés, presque tout, par le froissement des coquilles & des cailloux du banc. Après nous être recommandés à Dieu avec beaucoup de larmes, nous marchâmes dans l'eau jusqu'à l'estomac. Ensuite traversant quelques endroits à la nage, nous

L'Auteur se sauve avec vingt trois autres.

(45) Page 661.

(46) A trente-huit degrés de latitude du Nord.

(47) Alors notre Capitaine, & tous autant que nous étions, voyant le misérable état où nos pechés nous avoient réduits, nous eûmes recours à une Image de Notre-Dame, que nous priâmes, à force de larmes & de grands cris, de nous obtenir de son Fils la rémission de nos péchés. *Page 665.*

(48) *Ibidem.*

(49) L'Auteur ne s'explique pas mieux sur ces monstres. Le Mont Taydican est connu.

MENDEZ PINTO.

employâmes cinq jours à nous approcher de la terre sans autre nourriture que les herbes qui nous étoient apportées par les flots. Nous arrivâmes au rivage. Il étoit couvert de bois, où nous trouvâmes d'autres herbes, assez semblables à l'ozeille, qui furent notre unique ressource pendant trois jours. Le quatriéme, nous fûmes apperçûs par un Insulaire, qui gardoit quelques bestiaux, & qui se mit à courir aussi-tôt vers une montagne voisine, pour donner l'allarme aux Habitans d'un village, dont nous n'étions éloignés que d'un quart de lieue. Bien-tôt nous vîmes paroître environ deux cens hommes, qui s'étoient rassemblés au bruit des tambours & des cornets. Leurs Chefs étoient à cheval, au nombre de quatorze. Ils vinrent droit à nous, & quelques-uns se détacherent pour nous observer. Lorsqu'ils nous virent sans armes, presque nuds, la plupart à genoux, pour invoquer le secours du Ciel, & deux femmes déja mortes de misere, ils furent touchés d'une si vive compassion, qu'étant retournés vers ceux qui les suivoient, ils les firent arrêter, avec défense de nous causer aucun mal. Cependant ils revinrent à nous, accompagnés de six hommes de pied, qui étoient les Officiers de leur Justice, & nous ayant exhortés à ne rien craindre, parce que le Roi des Lequiens étoit un Prince juste & plein de pitié pour les misérables, ils nous firent lier trois à trois pour nous conduire à leurs habitations. Nous étions moins rassurés par leurs discours, qu'effrayés par un traitement si rigoureux. Il nous restoit trois femmes, qui tomberent pâmées de foiblesse & de crainte. Quelques Insulaires les prirent entre leurs bras, & les portoient tour à tour; ce qui n'empêcha point que dans la marche il n'en mourût deux, qui furent laissées en proie aux bêtes feroces, dont nous avions vû paroître un grand nombre. Après avoir marché jusqu'au soir, nous arrivâmes dans un bourg d'environ cinq cens feux, que nous entendîmes nommer *Cypantor*. Là, nous fûmes enfermés dans un grand Temple, dont les murailles étoient fort hautes & sans aucun ornement, sous une garde de plus de cent hommes, qui parmi des cris mêlés au son des tambours, nous veillerent pendant toute la nuit (50).

Comment ils sont traités par les Insulaires de Lequios.

Ils sont menés à Cypantor.

Le lendemain, on nous fournit assez abondamment du riz, du poisson, & divers fruits de l'Isle. La charité des Habitans alla même jusqu'à nous donner quelques habits. Mais un Courier du *Broquen*, c'est-à-dire, du premier Officier de l'Etat, apporta vers le soir un ordre de nous conduire à Pungor, Ville éloignée de sept lieues. Cette nouvelle causa beaucoup de mouvemens dans le Bourg, comme si les Habitans eussent reclamé quelque droit qu'on prétendoit violer. On dressa plusieurs mémoires, qui furent envoyés au Broquen par son Courrier. Cependant quelques Officiers & vingt hommes à cheval, qui arriverent le jour suivant, nous enleverent sans opposition. Nous nous arrêtâmes le soir, dans une Ville nommée *Gondexilau*, où l'on nous fit passer la nuit dans un cachot, & nous arrivâmes le lendemain à Pungor.

Et delà à Pungor.

Trois jours après, nous parûmes devant le Broquen, dans une grande salle, où nous le trouvâmes assis sous un dais fort riche, environné de six Huissiers avec leurs masses, & de plusieurs gardes, qui portoient de longues Pertuisanes damasquinées d'or & d'argent. Il nous fit diverses questions auxquel-

(50) Pages 667 & précédentes.

les

les nous répondîmes avec autant de bonne foi que d'humilité (51). Notre infortune le toucha si vivement, malgré quelques apparences de sévérité, qu'ayant re-

Mende Pinto.

Ils y sont interrogés.

(51) Pages 669 & suivantes. Cet interrogatoire donne une idée admirable de la Justice & de la Religion de ces Peuples. Le voici dans les termes du Traducteur : » Après » qu'on eut imposé silence aux assistans, nous » nous prosternâmes devant le Broquen, & » nous le suppliâmes, les larmes aux yeux, » par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, » de prendre pitié de notre misere, nous » pauvres Etrangers, que la mer avoit ré- » duits à ce déplorable état, & qui nous » trouvions destitués de tous secours, com- » me il avoit plu à Dieu de le permettre » pour nos péchés. A ces mots, le Broquen » regardant ceux qui étoient autour de lui, » après avoir fait quelques signes de tête ; » Que vous semble de ces gens-là, leur dit- » il ? Certes, en voici un qui parle de Dieu » en homme qui a connoissance de sa vérité. » Il faut bien qu'il y ait quelque autre grand » monde dont nous n'avons pas connoissan- » ce. Ainsi, puisque ces hommes connois- » sent la source de tout bien, il est raison- » nable qu'on procéde envers eux comme ils » nous le demandent par leurs larmes Alors » se tournant vers nous, qui étions encore » prosternés par terre, avec les mains haus- » sées, comme si nous eussions adoré Dieu, » il nous dit qu'il avoit grande compassion » de notre misere & de notre douleur, mais » que son devoir l'obligeant de remplir sa » charge il nous prioit de ne pas nous éton- » ner s'il nous faisoit quelques demandes » nécessaires pour le bien de la Justice, & » qu'il nous promettoit de nous la rendre, » étant assuré que le Roi, son Maître, étoit » porté envers les Pauvres d'une volonté vrai- » ment royale.

» Il fit incontinent venir devant lui les » Greffiers & autres Officiers de Justice. En- » suite, s'étant levé avec une mine sévere » & un cimeterre nud en main, il com- » mença à nous interroger d'une voix hau- » te, afin que chacun le pût ouir : Moi, » nous dit-il, *Pinaquila*, Broquen de cette » ville de Pungor, par la volonté de celui » de qui nous tenons les cheveux de nos tê- » tes, Roi de la Nation de Lequios & de » tout ce Pays des deux mers, vous avise & » vous commande par la force de ma paro- » le, que vous ayez à me dire clairement & » d'un cœur net, quelles gens vous êtes & » de quelle nation, ensemble quel est votre » Pays & comment il s'appelle.

» Nous répondimes que nous étions Por- » tugais, la plûpart natifs de Malaca. Voilà » qui est bien, reprit-il ; mais quelle avan- » ture vous a conduits dans cette contrée, » & où aviez-vous dessein d'aller quand » vous avez fait naufrage ? Nous lui dîmes, » conformément à la vérité, que nous étant » embarqués au Port de Liampo avec nos » marchandises pour aller à Tanixuma, une » si grande tourmente nous avoit surpris pro- » che l'Isle du feu ; que notre Jonque avoit » coulé sur le banc de Taydacan, où de no- » nante-deux personnes que nous étions, il » s'en étoit noyé soixante-huit, sans que » de ce grand nombre il se fût sauvé que » nous autres vingt-quatre qu'il voyoit de- » vant lui tout couverts de playes, laquelle » chose nous reconnoissions être advenue par » un miracle particulier de Dieu.

» A ces paroles, s'étant un peu arrêté ; Et » sous quel titre, repliqua-t-il, possédiez- » vous tant de richesses & tant de pieces de » soie qui étoient dans votre Jonque ? Cer- » tes il n'est pas croyable que vous puissiez » avoir acquis tant de biens autrement que » par volerie, qui est une grande offense » contre Dieu. Nous lui répliquâmes à cela » qu'assurément nous étions Marchands & » non pas larrons, parce que le Dieu en qui » nous croyions nous défendoit par sa sainte » loi de tuer & de dérobber. Alors le Bro- » quen regardant ceux qui étoient autour de » lui ; Sans doute, leur dit-il, si ce que ces » gens affirment est véritable, nous pouvons » bien dire qu'ils sont comme nous, & que » leur Dieu est très-bon ; ce qu'il semble » qu'on peut inférer de leurs paroles.

» Cependant, reprenant un visage fort » severe & l'action d'un homme fâché, com- » me un Juge qui exerçoit sa charge avec » intégrité ; il continua de nous faire plu- » sieurs demandes, & nous dit en dernier » lieu : Je voudrois bien savoir pourquoi » ceux de votre Nation, quand ils prirent » autrefois Malaca, poussés à cette action » par une extrême avarice, tuerent les nô- » tres avec si peu de pitié ; de quoi font en- » core foi quelques veuves qui en ces con- » trées ont survécu à leurs maris ? Nous ré- » pondîmes que telle chose étoit arrivée par » une avanture de guerre, plutôt que par un » desir de voler ; ce que nous n'avions accou-

MENDEZ PINTO.

cueilli toutes nos réponses, il y mêla des réflexions favorables, par lesquelles il combattit les fausses idées que quelques Chinois avoient fait prendre de nous. Cependant nous continuâmes d'être resserrés pendant deux mois. Le Roi, faisant gloire de son zele pour la justice, envoya secretement dans notre prison un homme de confiance, qui prenant avec nous la qualité de Marchand Etranger, employa beaucoup d'adresse à nous faire confesser notre profession & la vérité de nos desseins. Mais nos explications furent si simples, & les témoignages de notre douleur si naturels, que cet espion en parut attendri jusqu'à nous faire un présent de trente taels & de six sacs de riz. Il y a beaucoup d'apparence qu'il en avoit reçu l'ordre du Roi; & nous apprîmes du Geolier que ce Prince étoit résolu de nous rendre la liberté.

Mauvais office qu'ils reçoivent d'un Corsaire.

Nous étions dans cette douce espérance, lorsque l'arrivée d'un Corsaire Chinois, à qui le Roi donnoit une retraite dans son Isle, à condition d'entrer en partage du butin, nous replongea dans un horrible danger. C'étoit un des plus grands ennemis de notre Nation, depuis un combat que les Portugais lui avoient livré au Port de Lamau, & dans lequel ils lui avoient brûlé deux Jonques. La faveur dont il jouissoit, non-seulement à la Cour de Lequios, mais dans l'Isle entiere, où ses brigandages faisoient entrer continuellement de nouvelles richesses, disposa le Roi & ses Sujets à recevoir les inspirations de sa haine. Aussi-tôt qu'il eut appris notre disgrace, & qu'on pensoit à nous renvoyer absous, il nous chargea des plus noires accusations. Les Portugais étoient des espions qui venoient observer les forces d'un pays, sous le voile du commerce, & qui profitoient de leurs lumieres pour faire passer tous les Habitans au fil de l'épée. Ces discours répandus sans ménagement & confirmés avec audace, firent tant d'impression sur l'esprit du Roi, qu'après avoir revoqué les ordres qu'il avoit déja donnés en notre faveur, il nous condamna sur de nouvelles instructions, au supplice des traîtres; c'est-à-dire, *à nous voir démembrés en quatre quartiers*, qui devoient être exposés dans les places publiques. Cette Sentence qu'il porta sans nous avoir entendus, fut envoyée au Broquen, avec ordre de l'exécuter dans quatre jours (52). Elle pénétra aussi-tôt jusqu'à nous; & dans la consternation d'un sort si déplorable, nous ne pensâmes qu'à nous disposer à la mort.

Ils sont condamnés à la mort.

Faveur du Ciel qui les sauve.

Si j'ai quelquefois donné le nom de miracle aux secours que j'ai reçus du Ciel dans l'extrémité du danger, c'est ici que je dois faire admirer le plus éclatant de ses bienfaits. De plusieurs Portugaises, qui avoient trouvé la fin de leur misérable vie depuis notre naufrage, il en restoit une, femme d'un Pilote qui étoit prisonnier avec nous, & mere de deux enfans, qu'une mal-

» tumé de faire en aucun lieu. Que dites-» vous? reprit-il. Pouvez-vous nier que ce-» lui qui conquête ne dérobbe point? Qui » force ne tue-t-il pas? Qui maîtrise ne scan-» dalise-t-il pas? Qui se montre avare n'est-» il pas larron? Qui opprime ne fait-il par » l'action d'un Tyran? Et voilà toutes les » qualités qu'on vous donne & qu'on assure » de vous par la loi de toute vérité. Il est » donc manifeste que si Dieu vous abandon-» ne, permettant aux vagues de la mer de » vous engloutir, c'est plutôt un pur effet » de sa justice, qu'aucune injure qui vous » soit faite.

» Là-dessus, il commanda aux Officiers de » nous remener en prison, disant qu'il nous » accorderoit une autre audience, suivant la » grace qu'il plairoit au Roi de nous faire, » de quoi nous demeurâmes fort affligés, & » sans aucune espérance de vie. *Pages 673 & précédentes.*

(52) Pages 672 & 673.

heureuse tendresse lui avoit fait prendre à bord. Un sentiment de pitié, pour elle & pour deux innocens, avoit porté une Dame de la Ville à la loger dans sa maison; & cet azyle étoit devenu pour nous une source de bienfaits, que nous avions partagés continuellement avec son mari. On leur apprit notre malheur, dans la seule vûe de la consoler. Elle fut si frappée de cette nouvelle, qu'étant tombée sans connoissance, elle demeura long-tems comme insensible. Mais, rappellant ses esprits, elle se déchira si cruellement le visage *à belles ongles*, que ses joues se couvrirent de sang. *Un spectacle si nouveau* attira toutes les femmes de la Ville, & la compassion devint un sentiment général. Après quelques délibérations, elles convinrent d'écrire une Lettre commune à la Reine mere du Roi, pour lui représenter que nous étions condamnés sans preuves & sur la simple foi d'un Ennemi. Elles lui rendoient compte de notre véritable histoire, & des raisons qui portoient le Corsaire à la vangeance. L'avanture de la Portugaise, sa situation & celle de ses enfans, ne furent pas oubliées. Cette Lettre, signée de cent femmes, les principales de la Ville, fut envoyée par la fille du Mandarin de Comanilau, Gouverneur de l'Isle de Banca, qui est au Sud de Lequios. On fit tomber le choix sur elle, parce qu'elle étoit niece de la premiere Dame d'honneur de la Reine. Elle partit pour *Bintor*, où le Roi faisoit sa résidence, à six lieues de Pungor; accompagnée de deux de ses freres, & de plusieurs Gentilshommes de la premiere distinction (53).

Générosité des Femmes de Lequios.

Nous fûmes avertis du secours que la Providence nous avoit envoyé, & nous ne cessâmes point de prier le Ciel pour le succès d'un voyage au-

(53) Le détail de cette négociation seroit ennuyeux : mais, pour en conserver quelques traits, la fille du Mandarin ayant trouvé sa tante, qui se nommoit *Nhay Meicamur*, disposée à protéger l'innocence, la pressa de voir la Reine, & cette Princesse entra dans tous les sentimens qui lui furent inspirés. Elle se rendit le matin dans la Chambre du Roi son Fils, avec sa Dame d'honneur & sa Niece. Après lui avoir lû la lettre des Dames de Pungor, elle lui fit expliquer le fond d'une affaire qui interessoit également sa conscience & son honneur. L'Auteur apprit ensuite que cette explication avoit été accompagnée de beaucoup de larmes. » Pendant ce tems là, le Roi regardoit attentivement sa mere. Enfin, prenant la parole; » Madame, lui répondit il, il faut que je » vous dise en vérité ce que j'ai songé cette » nuit. Il m'a semblé que je me voyois devant un Juge fort courroucé, qui portant » la main par trois fois sur son visage, » comme s'il m'avoit menacé, je te promets, » me disoit-il, que si le sang de ces Etrangers rejaillit jusqu'à moi, ou s'il crie vangeance à mes oreilles, toi & les tiens satisferez à ma justice : ce qui me fait croire » qu'assurément cette vision vient de Dieu, » pour l'amour duquel je fais cette aumône à » sa louange, & leur donne à tous la vie & » la liberté, afin qu'ils s'en puissent aller où » ils voudront : & outre cela, je veux qu'on » leur équipe un Vaisseau à mes dépens, & » qu'on les fournisse de tout ce qui leur est » nécessaire. La Reine remercia son Fils. Les deux Dames remercierent la Reine. Tous les Officiers de la Justice, qui n'avoient approuvé que par soumission la rigoureuse sentence du Roi, applaudirent à sa clémence. Les Lettres d'abolition furent expédiées sur le champ, & signées *Hira-Pitau-Xinancor-Ambulee*. » Alors, la Fille du Mandarin n'eut point de » repos qu'elle ne fût partie d'avec sa Tante, » & usa d'une si grande diligence, qu'en peu » de tems elle revint à Pungor, & rendit les » Lettres au Broquen, qui les voyant fit » incontinent assembler tous les *Peretendas*, » Chumbins, & autres Officiers de Justice. » Il s'en vint à la prison, où nous étions en » ce tems là bien gardés. Comme nous les » vimes entrer, nous nous écriâmes tous ensemble, Seigneur Dieu, miséricorde : de » quoi le Broquen & autres de sa suite furent » si fort effrayés, qu'il y en eut parmi eux » qui ne purent retenir leurs larmes. *Pages* » 687 *& précédentes*.

MENDEZ PINTO.

quel notre vie ou notre mort étoient attachées. Le Roi se laissa fléchir, à l'occasion d'un songe qui l'avoit disposé à recevoir les sollicitations de la Reine mere. Ses Lettres de grace arriverent à Pungor, le jour marqué pour notre supplice. Elles nous furent apportées par le Broquen même, qui avoit toujours gémi de l'injustice de notre Sentence, & qui parut presqu'aussi sensible que nous à cette heureuse révolution. Il nous mena dans son propre Palais, où toutes les Dames de la Ville vinrent se réjouir de leur ouvrage, & s'en crurent bien payées par nos remercimens. Pendant quarante-six jours que nous passâmes encore dans l'Isle, pour attendre l'occasion de la quitter, elles se disputerent le plaisir de nous traiter dans leurs maisons (54), & nous y reçûmes toutes nos nécessités avec tant d'abondance, que nous emportâmes chacun la valeur de cent ducats. La Portugaise, qui méritoit le premier rang dans notre reconnoissance, en eut plus de mille, accompagnés d'une infinité de présens qui dédommagerent son mari de toutes ses pertes. Enfin, le Broquen nous fit obtenir place dans une Jonque Chinoise, qui partoit pour Liampo, après avoir fait donner au Capitaine des cautions pour notre sureté (55).

Observations sur l'Isle de Lequios.

Je ne quittai point la grande Isle de Lequios, sans avoir fait quelques observations sur ses propriétés (56). Elle n'a pas moins de deux cens lieues de circuit, c'est-à-dire, environ soixante de longueur, & trente dans sa plus grande largeur. Le Pays ressemble beaucoup à celui du Japon; mais dans quelques endroits, il est plus montagneux, quoiqu'au centre il soit plat & fertile. Les campagnes y sont arrosées de plusieurs rivieres, qui rendent les terres fort propres à porter du riz & du bled. Aussi ces deux especes de grain y sont-elles en abondance. On trouve, dans les montagnes, quantité de mines de cuivre, que les Habitans ont l'art de fondre avec des mélanges qui le rendent plus fin, & dont on charge plusieurs Navires pour les Ports de la Chine & du Japon, & pour les Isles du Sud, telles que Sesirau, Gito, Tuxanx, & Pollun. Le fer, l'acier, le plomb & l'étain n'y sont pas moins communs. L'Isle est également riche en alun, en sel de nitre, en souffre, en miel & en cire; en sucre, en gingembre, beaucoup meilleur que celui qui vient des Indes. On y fait un grand commerce de belles coquilles, dont les Japonois se servent au lieu de vitres. Elle produit plusieurs sortes d'excellens bois, sur-tout l'angelin, le chateigner, le buys, le chêne & le cedre, dont les Insulaires font leurs vaisseaux & leurs barques. Du côté de l'Ouest, la grande Isle en a cinq autres, qui sont aussi fort grandes, où l'on trouve des mines d'argent, des perles, de l'ambre, de l'encens, de la soie, de l'ébene & divers bois de teinture, une sorte de bois, nommé Poytau, qui est renommé pour les édifices, & quantité de poix sauvage. A la vérité la soie

(54) » Ce qui est, dit l'Auteur, un effet » du bon naturel des femmes de ce Pays, qui » leur est ordinaire à toutes.

(55) Pages 689 & précédentes.

(56) Pinto la place à vingt-neuf degrés du Nord. Nos Geographes la mettent vers le vingt-six & le vingt-sept, & lui font couper obliquement le cent quarante cinquiéme degré de longitude. L'Auteur s'arrête à cette courte description, » Afin qu'il plaise à Dieu d'inspirer à la Nation Portugaise de conquérir » l'Isle, premierement pour l'exaltation & » l'accroissement de la Sainte Foi Catholique, & après cela pour le grand profit » qu'on en peut tirer. Ses vœux n'ont pas été exaucés.

n'y est pas dans la même abondance qu'à la Chine ; mais les Habitans ne laissent pas de se vêtir indifféremment, comme les Chinois, de soie, de lin, de cotton, & de quelques damas qui leur viennent de Nanquin. Ils sont grands mangeurs, livrés en général aux plaisirs des sens, mauvais guerriers, & presque sans armes. En 1656, pendant que j'étois à Malaca, on y vit arriver un Portugais, nommé Pero Gomez d'Almeyda, avec un riche présent & des Lettres du Nautaquin de l'Isle de Tanixuma, qui venoit demander de la part de ce Prince un secours de cinq cens hommes de notre Nation, pour conquerir l'Isle de Lequios. Le Nautaquin offroit, pour ce service, de payer au Portugal un tribut annuel de cinq mille quintaux de cuivre, & mille de laiton. Mais cette députation manqua de succès, par le malheur de l'Envoyé, qui périt dans un naufrage avec Manuel de Souza de Sepulveda. Plus loin, au Nord de la grande Lequios, on rencontre un grand nombre de petites Isles, d'où l'on tire quantité d'argent, & qui doivent être celles dont Rui Lopez de *Villalobo* (57), faisoit la description, dans ses Requêtes à Dom Georges de Castro, qui commandoit alors les Portugais de Ternate. » On peut conclure de mon récit, que deux mille hommes suffiroient pour » s'emparer de toutes ces Isles, d'où l'on tireroit beaucoup plus de profit » que des Indes, avec moins de frais. Plusieurs Marchands nous assurerent » que le revenu des seules Douanes de Lequios étoit d'un million & demi » d'or, sans y comprendre le macis, ni les mines des métaux (58).

Secours demandé aux Portugais pour conquérir Lequios.

En arrivant à Liampo, nous trouvâmes les Portugais de cette Ville dans l'affliction de leur perte. Nous étions le malheureux reste de leur flotte. Cette considération nous attira beaucoup de caresses. Divers Négocians m'offrirent de l'emploi dans leurs Comptoirs ou dans leurs Jonques. Mais j'étois rappellé par mes desirs à Malaca, où j'espérai que mon expérience me tiendroit lieu de merite & feroit employer mes services avec plus de distinction. Je m'embarquai dans le Navire d'un Portugais, nommé Tristan de Gaa. Notre navigation fut heureuse. Je m'applaudis extrêmement de mon retour, en apprenant que Dom Pedro Faria, commandoit encore à Malaca. Le desir qu'il avoit toujours eu de contribuer à ma fortune, échauffé par la mémoire du brave Antonio de Faria, son parent, & par le récit de nos avantures, lui fit chercher l'occasion de m'occuper utilement avant que le terme de son gouvernement fût expiré.

Retour de l'Auteur à Liampo et son départ pour Malaca.

Il me proposa d'entreprendre le voyage de Martaban, d'où l'on tiroit alors de grands avantages, dans la Jonque d'un Necoda Mahométan, nommé *Mahmud*, qui avoit ses femmes & ses enfans à Malaca. Outre les profits que je pouvois espérer du Commerce, je me trouvai chargé de trois commissions importantes : l'une, de conclure un traité d'amitié avec *Chambainha*, Roi de Martaban, dont nous avions beaucoup d'utilité à tirer pour les provisions de notre Forteresse ; la seconde de rappeller *Lancerot Guerreyra*, qui croisoit alors avec cent hommes, dans quatre Fustes, sur la Côte de Tanasserim, & dont le secours étoit nécessaire aux Portugais de Malaca, qui se

Le Gouverneur Portugais l'envoye à Martaban.

Trois commissions dont il est chargé.

(57) Le même qui reconnut le premier les Isles Philippines en 1539, après le fameux Magellan, qui les avoit découvertes, & qui y avoit été tué en 1521.

(58) Pages 692 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

croyoient menacés par le Roi d'Achem. La troisiéme, de donner avis de cette crainte aux Navires de Bengale, pour leur faire hâter leur départ & leur navigation. Je m'engageai volontiers à l'exécution de ces trois ordres, & je partis un Mercredi 9 de Janvier. Le vent nous favorisa jusqu'à *Pulo Pracelar*, où le Pilote fut quelque-tems arrêté par la difficulté de passer les bancs qui traversent tout ce Canal, jusqu'à l'Isle de Sumatra. Nous n'en sortimes qu'avec beaucoup de peine, pour nous avancer vers les Isles de *Sambillan*, où je me mis dans une Barque fort bien équipée, qui me servit pendant douze jours à visiter toute la Côte des Malais, dans l'espace de cent trente lieues jusqu'à *Jonsala*. J'entrai dans les rivieres de Barruhas, de Salangar, de Panagim, de Queda, de Parlès, de Pandan, &c. sans y apprendre aucune nouvelle des Ennemis de notre Nation. Mahmud, que je rejoignis après cette course, nous fit continuer la même route pendant neuf jours; & le vingt-troisiéme de notre voyage, il se trouva forcé de mouiller dans la petite Isle de Pisanduray, pour s'y faire un cable. Nous y descendîmes, dans la seule vûe de hâter cet ouvrage. Son fils m'ayant proposé d'essayer si nous pourrions tuer quelques cerfs, dont le nombre est fort grand dans cette Isle, je pris une arquebuse, & je m'enfonçai dans un bois avec lui. Nous n'eûmes pas fait cent pas, que nous découvrîmes plusieurs sangliers, qui fouilloient la terre; & nous en étant approchés, à la faveur des branches, nous en abbatîmes deux. La joye de cette rencontre nous fit courir vers eux sans précaution. Mais notre horreur fut égale à notre surprise, lorsque dans le lieu même qu'ils avoient fouillé nous apperçûmes douze corps humains, qui avoient été déterrés, & quelques autres à demi mangés.

Nouvelle course de Pinto.

Spectacle effrayant dans l'Isle de Pisanduray.

L'excès de la puanteur nous força de nous retirer; & le jeune More jugea sagement que nous devions avertir son pere, dans la crainte qu'il n'y eût autour de l'Isle quelque Corsaire, qui pouvoit fondre sur nous & nous égorger, sans résistance; comme il étoit arrivé mille fois à des Marchands, par la négligence des Capitaines. Le vieux Necoda étoit homme prudent. Il envoya faire aussi-tôt la ronde dans toutes les parties de l'Isle. Il fit embarquer les femmes & les enfans, avec le linge à demi lavé; pendant qu'avec une escorte de quarante hommes, armés d'arquebuses & de lances, il alla droit où nous avions trouvé les corps. La puanteur ne lui permit pas d'en approcher; mais un sentiment de compassion lui fit ordonner à ses gens d'ouvrir une grande fosse, pour leur donner la sépulture. En leur rendant ce dernier devoir, on apperçut aux uns des poignards garnis d'or, aux autres des brasselets du même métal. Mahmud, pénétrant aussi-tôt la vérité, me conseilla de dépêcher sur le champ ma Barque au Gouverneur de Malaca, pour lui apprendre que ces Morts étoient des Achemois, qui avoient été défaits vraisemblablement près de Tanasserim, dans la guerre qu'ils avoient portée au Roi de Siam. Il m'expliqua les raisons qui l'attachoient à cette idée. Ceux, me dit-il, auxquels vous voyez des brasselets d'or sont infailliblement des Officiers d'Achem, dont l'usage est de se faire ensevelir avec tous les ornemens qu'ils avoient dans le combat: & pour ne m'en laisser aucun doute, il fit déterrer jusqu'à trente-sept cadavres, auxquels on trouva seize brasselets d'or, douze poignards fort riches, & plusieurs bagues. Nous conclumes qu'après leur défaite, les Achemois étoient venus enterrer leurs Capitaines

Un Necoda More en devine la cause.

dans l'Isle de Pisanduray. Ainsi le hasard nous fit trouver un butin de plus de mille ducats dont Mahmud se saisit; sans y comprendre ce que ses gens eurent l'adresse de détourner. A la vérité, il le paya fort cher, par les maladies, que l'infection répandit dans son équipage, & qui lui enleverent quelques-uns de ses plus braves soldats. Pour moi, je me hâtai de faire partir ma Barque, pour informer Dom Pedro Faria de la route que j'avois suivie, & des conjectures du Necoda.

MENDEZ PINTO.
Butin qu'il fait en déterrant des Morts.

Avec ce nouveau motif de confiance, nous remîmes plus librement à la voile vers Tanasserim, où j'avois ordre de chercher particuliérement Lancerot Guerreyra. Nous passâmes à la vûe d'une petite Isle, nommée *Pulo Hinhor*, d'où nous vîmes venir une Barque, qui portoit six hommes, pauvrement vêtus. Ils nous saluerent, avec des témoignages d'amitié, auxquels nous répondîmes par les mêmes signes. Ensuite, ils demanderent s'il y avoit quelque Portugais parmi nous. Le Necoda leur ayant répondu qu'il en avoit plusieurs à bord, ils parurent se défier d'un Mahométan, & leur chef le pria de leur en faire voir un ou deux sur le tillac. Je ne fis pas difficulté de me montrer. Ils n'eurent pas plûtôt reconnu l'habit de ma Nation, qu'étant passés dans la Jonque avec de vives marques de joye, ils me présenterent une Lettre, que le chef me pria de lire avant toute autre explication. Elle étoit signée de plus de cinquante Portugais, entre lesquels étoient les noms de Guerreyra, & des trois Capitaines de son Escadre. Ils assuroient tous les Portugais qui liroient cet Ecrit : » Que l'honorable Prince qui l'avoit obtenu » d'eux, étoit Roi de l'Isle & nouvellement converti à la Foi Chrétienne; » qu'il avoit rendu de bons offices à tous les Portugais qui avoient relâché » sur ses Côtes, en les avertissant de la perfidie des Achemois, & qu'il » avoit servi depuis peu à leur faire remporter, sur ces Infidéles, une vic- » toire considérable, dans laquelle ils leur avoient pris une galere, quatre » galiotes & cinq fustes, après leur avoir tué plus de mille hommes. Ils » prioient tous les Capitaines Chrétiens, *par les playes de Notre-Seigneur Je-* » *sus-Christ & par les mérites de sa sainte Passion*, d'empêcher qu'on ne lui » fit aucun tort, & de lui donner au contraire toute l'assistance qu'il méri- » toit par ses services & par la conformité de sa foi.

L'Auteur rétablit un Roi détrôné.

A quel titre ce Prince imp[illegible] sa son secours.

Je fis au Roi d'Hinhor quelques offres de ma personne; car mon pouvoir étoit fort borné pour d'autres secours (59). Cependant, après m'avoir appris qu'un de ses sujets Mahométans l'avoit chassé du trône & réduit à la misere dont j'étois témoin, il me jura que sa disgrace n'étoit venue que de son attachement pour le Christianisme, & de son affection pour les Portugais. Quelques braves Chrétiens, ajouta-t-il, auroient suffi pour le rétablir dans ses petits Etats, sur-tout depuis que le Tyran se croyoit si bien affermi dans son usurpation, qu'il n'avoit pas plus de trente hommes pour sa garde. Ce récit n'ayant pû lui procurer de moi que des vœux impuissans, il réduisit les siens à me prier de le prendre avec moi, dans la seule vûe de mettre du moins son salut à couvert; & pour récompense, il m'offrit de me servir le reste de ses jours en qualité d'Esclave (60).

(59) Il étoit si petit, dit-il, qu'il ne put s'étendre plus loin qu'à lui donner un mauvais dîner, & un bonnet rouge tout usé, qui ne laissoit pas d'être meilleur que le sien.

(60) Page 761.

MENDEZ PINTO.

Mon cœur ne résista point à ce discours. Je lui recommandai de ne pas faire éclater sa religion devant le Necoda, qui étoit Mahométan comme son Ennemi ; & m'étant informé de toutes les circonstances, qui pouvoient faciliter un dessein que le Ciel m'inspira, je représentai si vivement à Mahmud combien il lui seroit glorieux de rétablir un Prince infortuné, & quel mérite il se feroit aux yeux du Gouverneur en servant un ami des Portugais, qu'il ne m'opposa que les difficultés d'une si grande entreprise. J'étois armé contre cette objection. D'ailleurs, son fils, qui avoit été nourri parmi les Portugais de Malaca, s'offrit à vérifier par ses yeux les forces de l'usurpateur. Nous disposâmes Mahmud à faire une descente avec toutes les siennes, qui consistoient en quatre-vingt hommes bien armés.

Expédition d'Hainan.

Nous descendîmes au rivage à deux heures après minuit. Le fils du Necoda, conduit par le Prince détrôné, n'eut pas de peine à se saisir de quelques Insulaires qui confirmerent le récit de leur ancien maître, & qui parurent prêts à nous seconder. Nous recueillîmes de leur discours que l'Isle n'étoit habitée que par des Pêcheurs, & nous apprimes que la garde actuelle de leur nouveau maître étoit de cinquante hommes, mais foibles, & si mal pourvus d'armes, que la plûpart n'avoient que des bâtons pour leur défense. Un éclaircissement si favorable nous fit négliger les précautions. A la pointe du jour, le fils du Necoda forma l'avant-garde avec quarante hommes, vingt desquels étoient armés d'arquebuses ; & les autres, de lances & de fleches. Le Pere suivit avec trente Soldats, & portoit une enseigne que Pedro de Faria lui avoit donnée à son départ, sur laquelle étoit peinte une Croix, qui devoit servir à le faire reconnoître des Vaisseaux de notre Nation, pour vassal de la Couronne Portugaise. Nous arrivâmes dans cet ordre, au pied d'une mauvaise enceinte de bambous, qui couvroit quelques cabanes auxquelles on donnoit le nom de Palais ou de Château. Les Ennemis se présenterent avec de grands cris, qui sembloient nous annoncer une forte résistance. Mais la vûe d'un Fauconneau dont nous nous étions pourvus, & le bruit de quelques coups d'arquebuse leur firent prendre aussi-tôt la fuite. Nous les poursuivimes jusqu'au sommet d'une colline, où nous jugeâmes qu'ils ne s'étoient arrêtés que pour combattre avec plus d'avantage. Leur intention, au contraire, étoit de composer pour leur vie ; mais apprenant qu'ils étoient les principaux Partisans de l'usurpateur, nous les tuâmes à coups d'arquebuses & de lances, sans en excepter plus de trois, qui se firent connoître pour Chrétiens.

Pauvreté du Roi & des Habitans.

De-là nous descendîmes dans un village, composé de cabanes fort basses, & couvertes de chaume, où nous trouvâmes soixante-quatre femmes avec leurs enfans, qui se mirent à crier, *Chrétien, Chrétien, Jesus, Jesus, Sainte Marie.* Ces témoignages de Christianisme me firent prier le Necoda de les épargner. Cependant il me fut impossible de sauver leurs cabanes du pillage. Il ne s'y trouva pas la valeur de plus de cinq ducats : car l'Isle étoit si pauvre, que les plus riches de l'un & l'autre sexe n'avoient pas dequoi couvrir leur nudité. Ils ne se nourrissoient que de poissons, qu'ils prenoient à la ligne. Cependant ils étoient si vains, que chacun se nommoit Roi de la piece de terre qui environnoit sa cabane ; & nous comprimes que tout l'avantage de celui que nous rétablissions sur le trône, étoit d'avoir quelques champs un peu plus étendus. Nous le remimes en possession de sa femme

&

& de ses enfans, que son Ennemi avoit réduits à l'esclavage (61).

MENDEZ PINTO.

Rencontre de quelques Portugais qui avoient fait naufrage.

Cette expédition n'ayant coûté qu'un peu de poudre au Necoda, nous rentrâmes dans notre Jonque, pour faire voile vers Tanasserim, où je me promettois de rencontrer Guerreyra & son Escadre. Il y avoit déja cinq jours que nous tenions cette route, lorsque nous découvrîmes un petit bâtiment, que nous prîmes d'abord pour une Barque de Pêcheurs. Il ne s'éloignoit pas, & nous profitâmes de l'avantage du vent pour le joindre. Notre dessein étoit de prendre langue sur les évenemens, & de nous assurer de la distance des Ports. Mais nous étant approchés à la portée de la voix, & ne voyant personne qui se présentât pour nous répondre, nous y envoyâmes une chaloupe, avec ordre d'employer la force. Elle n'eut pas de peine à remarquer une très-petite Barque, qui paroissoit abandonnée aux flots. Nous y trouvâmes cinq Portugais, deux morts & trois vivans, avec un coffre & trois sacs remplis de tangues & de larins, qui sont des monnoies d'argent du pays, un pacquet de tasses & d'aiguieres d'argent, & deux grands bassins du même métal. Après avoir pris un état de toutes ces richesses, & les avoir déposées entre les mains du Necoda, je fis passer les trois Portugais dans la Jonque; mais quoiqu'ils eussent la force de monter à bord, & de recevoir mes bons traitemens, je les gardai deux jours entiers sans en pouvoir tirer un seul mot. Enfin, la bonté des alimens les ayant fait sortir de cette espece de stupidité, ils se trouverent en état de m'expliquer la cause de cet accident. L'un étoit Christophe *Doria*, qui fut nommé dans la suite au gouvernement de S. Thomé. Un autre se nommoit Louis *Taborda*, & le troisiéme, Simon *de Brito*, tous gens d'honneur & connus par le succès de leur commerce, qui étoient partis de Goa, dans le Vaisseau de George *Manhez*, pour se rendre au Port de Chatigam. Ils s'étoient perdus au banc de Rakan, par la négligence de la Garde. De quatre-vingt trois personnes, qui étoient à bord, dix-sept s'étoient jettés dans une petite Barque. Ils avoient continué leur route, le long de la côte, avec l'esperance de s'avancer jusqu'à la riviere de Cosmin, au Royaume de Pegu, & d'y rencontrer le Vaisseau de la Gomme de Laque du Roi, ou quelque Marchand qui retourneroit aux Indes. Mais ils avoient été surpris par un vent d'Ouest, qui dans l'espace d'une nuit leur avoit fait perdre la terre de vûe. Ainsi, se trouvant en pleine mer, sans voiles, sans rames, & sans aucune connoissance des vents, ils avoient passé seize jours dans cette situation, avec le secours de quelques vivres qu'ils avoient sauvés. L'eau leur avoit manqué. Cette privation, d'autant plus dangereuse qu'il leur restoit encore dequoi satisfaire leur faim, en avoit fait périr douze, que les autres avoient jettés successivement dans les flots. Enfin les trois qui étoient demeurés vivans, n'avoient pas eu la force de rendre le même service aux derniers morts.

Leur triste avanture.

L'Auteur se rend à Martaban.

Nous continuâmes heureusement notre navigation jusqu'à Tanasserim, d'où nous prîmes par Touay, Merguim, Juncay, Pullo, Camude & Vagarru, sans y rencontrer les cent Portugais que j'avois ordre de chercher. Cependant j'appris avec joie, dans cette derniere place, qu'ils avoient battu quinze Fustes d'Achem, & je crus les conjectures de Mahmud bien confirmées. Le

(61) Pages 714 & précédentes.

bruit s'étoit répandu que la Ville de Martaban étoit assiégée par le Roi de Brama, avec une armée de sept cens mille hommes, & que Guerreyra s'étoit engagé au service de Chambayna, avec ses quatre Fustes & tous les Portugais qu'il avoit pû rassembler. Quoique cette nouvelle me parût encore incertaine, je ne balançai point à faire tourner nos voiles vers Martaban, dans l'espérance de recevoir du moins des informations plus sûres, aux environs de cette Ville. Neuf jours nous firent arriver à la Barre. Il étoit deux heures de nuit. Après avoir jetté l'ancre dans une profonde tranquillité, nous entendîmes plusieurs coups d'artillerie qui commencerent à nous causer de l'inquiétude. Mahmud fit assembler le Conseil. On conclut qu'il y avoit peu de danger à s'avancer prudemment dans la riviere. Nous doublâmes à la pointe du jour, le Cap de Mounay, d'où nous découvrîmes la Ville de Martaban.

Il trouve cette ville assiégée par une armée de sept cens mille hommes.

Portugais campés sous Martaban.

Elle nous parut environnée d'un grand nombre de gens de guerre, & les rives étoient bordées d'une multitude infinie de batimens à rames. Nous ne voguâmes pas moins jusqu'au Port, où nous entrâmes avec beaucoup de précaution. Le Necoda donna les signes ordinaires de paix & de commerce. Nous vîmes bien-tôt venir à nous un Vaisseau fort bien équipé, qui portoit six Portugais, dont la vûe nous causa beaucoup de joie. Ils nous apprirent que l'armée du Roi de Brama étoit réellement composée de sept cens mille hommes, qu'il avoit amenés dans une flotte de mille sept cens voiles de rame, entre lesquels on comptoit cent Galeres; que les Portugais, après avoir promis leurs services au Roi de Martaban, avoient abandonné ses intérêts par des raisons qui n'étoient connues que de leurs Chefs, & qu'ils avoient pris parti pour le Roi de Brama; qu'ils étoient au nombre de sept cens, sous les ordres de Jean *Cayero*; qu'entre les principaux Officiers, je trouverois Lancerot Guerreyra & ses trois Capitaines; & qu'étant chargé des ordres de Dom Pedro Faria, je ne devois attendre d'eux que des civilités & des caresses; qu'à l'égard des Achemois, dont le Gouverneur de Malaca se croyoit menacé, sa crainte n'étant fondée que sur le départ de cent trente voiles, qui étoient venus d'Achem sous la conduite de *Bijaya Sora*, Roi de Pedir, ils m'assuroient que cette redoutable flotte avoit été défaite par l'armée de Sornau, avec perte de soixante & dix bâtimens, & de six mille hommes, sans compter la ruine de quinze Fustes qui étoient tombées entre les mains de Guerreyra; que dix ans ne suffisoient pas aux Achemois pour réparer leur disgrace; enfin, que Malaca étoit sans danger, & que les trouppes Portugaises étoient inutiles au Gouverneur (62).

L'Auteur s'explique avec Cayero leur Chef.

Je me rendis à terre, pour recevoir les mêmes explications de Cayero. Il étoit retranché à quelque distance de la Ville, sans aucune communication avec les assiégés, mais sans traité avec leurs ennemis; c'est-à-dire, moins en apparence pour prendre part aux évenemens que pour les observer. Je lui présentai l'ordre du Gouverneur. Il me tint le même langage. Je le priai de m'en donner une déclaration par écrit. Les circonstances n'offrant rien qui dût m'arrêter, j'attendis le départ du Necoda, qui profitoit habilement de l'occasion, pour exercer un commerce avantageux dans les deux camps. Son délai, qui dura quarante-six jours, me rendit témoin d'une horrbile catastrophe.

(62) Pages 718 & précédentes.

Il y avoit déja plusieurs mois que le Siege de Martaban étoit poussé avec beaucoup de vigueur. Les assiégés s'étoient défendus courageusement ; mais ne recevant aucun secours, ils se trouvoient si affoiblis par le fer, par la faim & par les maladies, que de cent trente mille soldats qu'on avoit comptés dans la Ville, & qui faisoient les principales forces du Royaume, il n'en restoit que cinq mille. Le Roi, ne prenant plus conseil que de son desespoir, fit faire successivement trois propositions à l'Ennemi. Il lui offrit d'abord, pour l'engager à lever le Siege, trente mille bisses d'argent, qui valoient un million d'or, & soixante mille ducats de tribut annuel. Cette tentative ayant été rejettée, il proposa de sortir de la ville, à la seule condition de se retirer librement dans deux Vaisseaux, avec sa femme & ses enfans. Le Roi de Brama, qui en vouloit non-seulement à ses trésors, mais à sa personne, ne parut pas plus sensible à cette offre. Enfin le malheureux Chambainha proposa, pour sa liberté & pour celle de sa famille, de lui abandonner sa Couronne & le tresor du Roi son Prédecesseur, qu'on faisoit monter à trois millions d'or. Cette promesse n'ayant pas été mieux reçûe, il perdit toute espérance de composition avec un Ennemi si cruel. Les Portugais devinrent son unique ressource, du moins pour se garantir du danger qui le menaçoit personnellement. Il leur dépêcha un homme de leur Nation, nommé *Paul de Seixas*, qui étoit attaché depuis long-tems, à sa Cour ; avec une Lettre pour Cayero (63), dans laquelle il offroit de soumettre ses Etats au Roi de Portu-

MENDEZ PINTO.
Histoire du Siege de Martaban, & fin tragique de la Maison royale.

(63) Cette Lettre, dont il paroît que l'Auteur conserva précieusement une copie, & la délibération des Portugais, méritent également de trouver place dans une Note : » Valeureux » & fidelle Capitaine des Portugais par la » grace du grand Roi du bout du monde, » Lion fort, & d'un rugissement épouvantable, avec une Couronne de Majesté dans » la Maison du Soleil : Moi, malheureux » Chambainha, autrefois Prince, & qui ne » le suis plus, me trouvant assiégé dans cette » ville, qui est vraiment esclave & misérable, je te fais savoir par des paroles prononcées de ma bouche, avec autant de » fidélité que de certitude, que je me rends » dès aujourd'hui & me reconnois Vassal du » grand Roi de Portugal, Souverain Seigneur de mes enfans & de moi, avec reconnoissance d'hommage & d'un riche tribut qu'il m'imposera suivant sa volonté. » En cette qualité, je demande de sa part, » qu'aussi-tôt que Paul de Seixas t'aura remis ma Lettre, tu viennes promptement, » avec tes Navires, près du Boulevard de la » Pagode, où tu me trouveras pour t'attendre. Alors, sans prendre autre Conseil, » je me livrerai à toi, avec tous les tresors » que j'ai en or & en pierreries, dont je » donne très-volontiers la moitié au Roi » de Portugal, à condition que de ce qui » me reste il permettra que je puisse lever, » en son Royaume, ou aux Forteresses qu'il » a dans les Indes, deux mille Portugais, » auxquels je promets de donner une grosse » paye, afin que par leur moyen je puisse » me rétablir dans un bien, que ma mauvaise fortune m'oblige d'abandonner à mes » Ennemis. Au reste, pour toi & tes gens, » je te promets par la foi de ma vérité, » que s'ils m'assistent à me sauver, je partagerai librement mon trésor avec eux. Comme le tems ne permet pas que je te fasse » une plus longue Lettre. Paul de Seixas, » par qui je te l'envoye, t'assurera de ce qu'il » a vû & de ce que je lui ai communiqué.

Cayero fit assembler aussi-tôt son Conseil. Il y lût cette promesse, en représentant combien il étoit important pour le service de Dieu & du Roi, d'accepter de si belles offres. Ensuite, ayant fait prêter serment à Paul de Seixas, il lui ordonna de déclarer ce qu'il savoit du trésor de Chambainha. Seixas répondit qu'il ne connoissoit pas certainement toute la grandeur de ce trésor, mais qu'il étoit bien assuré d'avoir vû cinq fois, de ses propres yeux, une maison en forme d'Eglise, moyennement grande, toute remplie, jusqu'aux thuiles, de pains & de barres d'or ; ce qui pouvoit bien faire la charge de deux Navires : qu'il avoit vû encore vingt-

MENDEZ PINTO.

Les Portugais refusent tous les trésors de Martaban.

gal & de lui livrer la moitié de ses trésors. Mais, » l'envie des principaux » Portugais du Conseil, qui s'imaginerent que Cayero profiteroit seul des richesses de ce Prince, si-non en les faisant passer dans ses coffres, du moins » en les portant seul au Roi de Portugal, qui feroit tomber sur lui toutes » ses récompenses, & qui lui prodigueroit les Comtés & les Marquisats, ou » qui croiroit ne pouvoir s'acquitter parfaitement s'il ne le nommoit Viceroi » des Indes, fit manquer une si belle occasion d'enrichir Lisbonne des dé- » pouilles de Martaban. Ces perfides Conseillers (64), représenterent combien il étoit dangereux d'offenser le Roi de Brama, qui pourroit employer tout d'un coup sept cens mille hommes à sa vangeance contre une poignée de Portugais. » Ils déclarerent même, à Cayero, que s'il n'abandonnoit la » pensée d'assister le Roi de Martaban, ils se croiroient obligés, pour leur » propre sureté, d'en avertir le Vainqueur, & de sauver par cette voye les » meilleures troupes que le Roi de Portugal eut aux Indes (65).

Par quels motifs.

Desespoir du Roi de Martaban.

Cayero, forcé de renvoyer Seixas avec un refus, écrivit une Lettre civile à Chambainha, pour se justifier par de foibles excuses. Nous apprimes que ce malheureux Prince, dans la douleur de perdre une ressource qu'il avoit réservée pour la derniere, étoit tombé sans connoissance après avoir lû cette réponse, & qu'en revenant à soi il s'étoit frappé plusieurs fois le visage, avec les regrets les plus touchans de sa misérable fortune & des plaintes ameres de l'ingratitude des Portugais (66). Il eut la générosité de congédier Seixas, en l'exhortant à chercher un Protecteur plus heureux; & ce ne fut pas sans lui avoir fait de riches présens (67). Il lui laissa aussi la liberté d'emmener une jeune & belle fille de sa Cour, dont il avoit eu deux enfans; & qu'il épousa depuis à Coromandel. Seixas revint au Camp, cinq jours après, & nous attendrit beaucoup par ce récit (68).

Tragiques résolutions.

Chambainha connut qu'il ne lui restoit plus d'espérance aux secours humains. Il assembla tous ses Officiers, & dans ce conseil général, on prit la résolution de donner la mort à tous les Etres vivans qui n'étoient pas capables de combattre, & de faire un sacrifice de ce sang à *Quiay-Nivandel*, Dieu des Batailles. On devoit jetter ensuite dans la mer tous les trésors du Roi, & mettre le feu à la ville. Après ces trois exécutions, ceux qui se trouvoient en état de porter les armes étoient déterminés à fondre sur les En-

six caisses, fermées & liées de fortes cordes, qui suivant le témoignage de Chambainha, contenoient le trésor de Bresagukan, dernier Roi de Pegu, & que cette quantité d'or, qui étoit de cent trente mille bisses, dont chacune valoit cinq cens ducats, faisoit la somme de soixante millions d'or. Il ajoûta que Chambainha lui avoit montré la statue d'or d'une Idole, qu'il avoit prise à *Degum*, si couverte de pierreries, si resplendissante & si riche, que le monde n'avoit rien d'égal. Tous ceux qui écoutoient Seixas auroient traité son discours de fable, s'il ne l'eût assuré avec serment. On le fit sortir de la tente, pour entrer en délibération sur cette réponse; mais il y eut tant de variété dans les opinions qu'on ne put rien conclure; & je crois que nos péchés en furent cause. *Pages 723 & précédentes.*

(64) L'Auteur les appelle *Ministres du Diable.*

(65) Pages 723 & 714.

(66) *Ibidem.*

(67) Entre lesquels étoient des brasselets que Seixas vendit trente-six mille ducats, à trois Lapidaires Portugais, qui les revendirent quatre-vingt mille au Gouverneur de Narsingue. *Page 726.*

(68) *Ibidem.*

nemis, pour chercher la mort ou pour s'ouvrir un passage. Mais un des trois Généraux de l'Etat, préférant l'opprobre à cette glorieuse fin, se jetta la nuit suivante, avec quatre mille hommes, dans le Camp des Bramas. Le reste des troupes, qui ne montoit pas à deux mille, parut si découragé par cette désertion, que dans la crainte de voir ouvrir les portes de la ville, ou d'être livré à l'Ennemi, Chambaynha prit enfin le parti de se rendre volontairement.

Le Roi & la Ville de Martaban se livrent aux Bramas.

Le lendemain, à six heures du matin, nous vîmes paroître sur les murs un étendart blanc, qui fut regardé comme le signe de la soumission. Un homme, à cheval, s'approcha des Portes. On lui demanda les sauf-conduits ordinaires. Ils furent envoyés sur le champ, par deux Officiers Bramas, qui demeurerent en otages dans la ville. Alors Chambayna fit porter à son Ennemi, par un Prêtre âgé de quatre-vingt ans, une Lettre écrite de sa propre main. Elle contenoit l'offre de s'abandonner à sa clémence, avec sa femme, ses enfans, son Royaume & tous ses trésors, sans autre condition que la liberté de passer le reste de sa vie dans un cloître. Le Roi de Brama répondit aussitôt, par une autre Lettre, qu'il oublioit les offenses passées, & que son dessein étoit d'accorder au Roi de Martaban un Etat & des revenus dont il seroit satisfait. Cette promesse n'étoit qu'une trahison. Cependant elle fut publiée, dans le Camp, avec beaucoup de réjouissances (69).

Mauvaise foi du Roi de Brama.

Dès le lendemain, on y vit briller tous les préparatifs du triomphe. Le Roi fit dresser dans son quartier, quatre-vingt six tentes, d'une richesse admirable, dont chacune fut environnée de trente Eléphans. Toute l'armée fut rangée dans un fort bel ordre; & les Etrangers ayant été avertis de prendre les postes qui leur seroient assignés, Cayero ne put se dispenser d'en accepter un avec tous ses Portugais. Il se trouva placé à l'avant-garde, qui n'étoit pas éloigné de la porte par laquelle Chambaynha devoit sortir. On comptoit plus de quarante Nations, qui étoient rangées successivement depuis ce lieu jusqu'au quartier du Roi, derriere lequel tous les Bramas s'étoient rassemblés pour sa Garde (70).

Eclat de son triomphe.

Un coup de canon qu'on tira vers midi, fut le signal auquel nous vîmes ouvrir les portes de la Ville. Trois cens Eléphans armés commencerent la marche. Ils étoient suivis d'une partie des détachemens Bramas, qui avoient été envoyés la veille pour prendre possession des principaux postes. Ensuite, venoient tous les Seigneurs qui s'étoient trouvés dans la Ville, & qui partageoient l'infortune de leur maître. (71) Huit ou dix pas après eux, on voyoit le Raulin de Mounay, ce même Prêtre qui avoit apporté au Camp la soumission de Chambaynha. Il étoit Chef de tous les autres Prêtres, & Pontife suprême de la Nation. Immédiatement après lui, on portoit dans une litiere *Nhay-Conatou*, fille du Roi de Pegu, que les Bramas avoient dépouillé aussi de ses Etats, & femme de Chambaynha. Elle avoit près d'elle

Ordre de la marche des Captifs.

(69) Page 729.

(70) Page 731.

(71) Nommons-les, après l'Auteur, pour faire connoître leurs titres. Le Chirka de Malacou, le Bainha-Quaindou, Seigneur de Cosmin, le Mongibray Dacosem, le Bainha Braga, le Chaumalacur, le Nhay-Vagarvu, le Xemim-Anseda, le Xemim de Catan, le Xemim Guarem, fils du Roi de Jagoma, le Bainha de Laha, le Raja Savedy, frere du Roi de Berdio, le Bainha Besou, le Coutalanhameydo, le Monteo de Negray, le Chirka de Coulaam, & quantité d'autres dont l'Auteur ignoroit les noms.

MENDEZ PINTO.

quatre petits enfans, deux garçons & deux filles, dont le plus âgé n'avoit pas plus de sept ans. Sa litiere étoit environnée de trente ou quarante femmes, le visage panché vers la terre & les larmes aux yeux. On voyoit ensuite certains Moines du Pays, qui vont pied nû & la tête découverte. Ils tenoient en main une sorte de chapelet; & marchant en fort bon ordre, ils récitoient dévotement leurs prieres. Quelques-uns s'employoient aussi à consoler les Dames, & leur jettoient de l'eau sur le visage, lorsqu'elles manquoient de force. Ce spectacle, qui se renouvelloit souvent, auroit attendri des cœurs plus durs que le mien. Une garde de gens de pied venoit après les Dames & les Moines. Cinq cens Bramas suivoient à cheval, pour servir de gardes à Chambaynha, qui marchoit au milieu d'eux sur un petit Eléphant.

Figure & situation du Roi de Martaban.

Il avoit demandé le plus petit, comme un symbole de son mépris pour le monde, & de la pauvreté dans laquelle il se proposoit de passer le reste de sa vie. On ne voyoit aucune pompe autour de lui. Il étoit vétu d'une assez longue robe de velours noir, pour marquer son deuil. Sa barbe, ses cheveux & ses sourcils étoient rasés; & dans le vif sentiment de son infortune, il s'étoit fait mettre une vieille corde au cou, pour se présenter au vainqueur avec cette marque d'humiliation. Il portoit sur son visage l'impression d'une si profonde tristesse, qu'il étoit impossible de le voir sans verser des larmes. Son âge étoit d'environ soixante-deux ans. Il avoit la taille haute, l'air grave & sévere, & le regard d'un Prince généreux (72).

Douleur de ses Peuples.

Aussi-tôt qu'il fut entré dans une grande place, qui étoit devant la porte de la Ville, il s'éleva un si grand cri, des femmes, des enfans & des vieillards, qui s'étoient rassemblés dans ce lieu pour le voir passer, qu'on les auroit crus tous dans les plus douloureux tourmens, ou prêts à recevoir le coup de la mort. Ce bruit funeste recommença six ou sept fois. La plûpart de ces misérables se déchiroient le visage ou se le frappoient à coups de pierre, avec si peu de pitié pour eux-mêmes, qu'ils en étoient tout sanglans. Les Bramas mêmes ne pouvoient retenir leurs pleurs. Ce fut dans cette place que la Reine s'évanouit deux fois. Chambaynha descendit de son Eléphant, pour l'encourager; & la voyant sans aucune marque de vie, quoiqu'elle ne cessât point de tenir ses enfans embrassés, il se mit à genoux près d'elle. Là, tournant ses regards vers le Ciel, il passa quelques momens en prieres. Ensuite, soit que les forces lui manquassent à lui-même, ou qu'il fût emporté par la violence de sa douleur, il se laissa tomber sur le visage, près de la Reine sa femme. A ce spectacle, l'assemblée qui étoit sans nombre, recommença tout d'un coup à pousser un si horrible cri, que toutes mes expressions ne sont pas capables de le représenter (73). Chambaynha, s'étant relevé, jetta lui-même de l'eau sur le visage de sa femme, & lui rendit d'autres soins qui lui firent rappeller ses sens. L'ayant prise alors entre ses bras, il employa pour la consoler, des termes si tendres & si religieux, qu'on les auroit admirés dans la bouche d'un Chrétien.

Ce qui lui arrive avec la Reine sa femme.

Honte dont il couvre les Portugais.

On lui accorda près d'une demie heure pour ce triste office. Il remonta sur son Eléphant, & la marche continua dans le même ordre. Lorsqu'étant

(72) Page 715.

(73) Je ne change point un mot à l'expression de l'Auteur. On a dû remarquer qu'il se donne pour témoin de tous ces événemens.

sorti de la Ville, il fut arrivé à l'espece de rue qui étoit formée par deux files de Soldats Etrangers, ses yeux tomberent sur les Portugais, qu'il reconnut à leurs colletins de busle, à leurs toques garnies de plumes, & sur-tout à leurs arquebuses sur l'épaule. Il découvrit au milieu d'eux, Cayero, vétu de satin incarnat & tenant en main une picque dorée, avec laquelle il faisoit ouvrir le passage. Cette vûe le toucha si sensiblement (74), qu'il refusa d'aller plus loin, & que le Capitaine de la garde fut obligé de faire quitter leur poste aux Portugais.

Il se présente au Vainqueur.

On ne cessa plus de marcher jusqu'à la tente du Vainqueur, qui attendoit son captif avec une pompe royale. Chambaynha, paroissant devant lui, se prosterna d'abord à ses pieds. On s'attendoit à lui entendre prononcer quelque discours convenable à son sort, mais la douleur & la confusion lui liérent apparemment la langue. Il laissa cet office au Raulin de Mounay, qui ne se contentant pas d'exhorter le Vainqueur à la clémence, lui représenta la vicissitude des fortunes humaines, & le rappella même à l'heure de la mort, où la justice du Ciel s'exerce sur tous les hommes. Le Roi de Brama parut touché de son discours. Il ne balança point à faire espérer des graces & des bienfaits. Cependant son cœur avoit peu de part à cette promesse. Chambaynha fut mis sous une garde sure, & la Reine sa femme ne fut pas gardée moins étroitement (75).

Le Roi de Brama trompe ses Troupes étrangeres.

Entre les motifs qui avoient attiré tant d'Etrangers dans l'armée de Brama, on faisoit beaucoup valoir l'espérance du pillage, que le Roi leur avoit promis sans aucune exception (*). Cependant sous prétexte de se faire amener tranquillement Chambaynha, mais en effet, pour se donner le tems d'enlever ses trésors, il avoit mis de fortes gardes à toutes les portes de la Ville,

(74) Je rejette ce détail dans une Note, & je l'aurois tout-à-fait supprimé, pour l'honneur des Portugais, si l'Auteur étoit de toute autre Nation. Il suffira de la rapporter dans ses propres termes : » Comme il reconnut Cayero, incontinent il se laissa cheoir sur le col » de l'Eléphant; & s'arrêtant sans vouloir » passer outre, il dit, les larmes aux yeux, » à ceux dont il étoit environné : Mes freres » & bons amis, je vous proteste que ce m'est » une moindre douleur de faire de moi-même ce sacrifice, que la justice du Ciel permet que je fasse aujourd'hui, que de voir » des hommes si ingrats & si méchans que » ceux-ci. Qu'on me tue donc, ou qu'ils se » retirent de-là; ou bien je n'irai pas plus » avant. Cela dit, il se tourna trois fois pour » ne nous point voir, par le ressentiment » qu'il avoit contre nous. Aussi, le tout bien » considéré, ce ne fut peut-être pas sans » raison qu'il nous traita de cette sorte. Durant ce tems-là, le Capitaine de la garde » voyant le retardement qu'il faisoit & la » cause pour laquelle il ne vouloit pas passer » outre, sans que néanmoins il pût s'imaginer pourquoi il se plaignoit ainsi des Portugais, tourna fort à la hâte son Eléphant » vers Cayero, & le regardant d'un œil de » travers : Passe promptement, lui dit-il, » car de si méchans hommes que vous êtes » ne méritent pas de marcher sur la terre » qui porte du fruit : & je prie Dieu qu'il » pardonne à celui qui a mis dans l'esprit du » Roi que vous lui pouviez être utiles à quelque chose. C'est pourquoi rasez vos barbes, pour ne tromper le monde comme » vous faites, & nous aurons des femmes, » à votre place, qui nous serviront pour notre argent. Là-dessus, les Bramas de la » garde, commençant déja de s'irriter contre nous, nous jetterent hors delà avec assez d'affront & de blâme. Aussi, pour n'en » point mentir, jamais rien ne me fut si sensible que cela, pour l'honneur de mes Compatriotes. *Pages 735 & 736.*

(75) Page 737.

(*) Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit la raison secrete qui avoit fait quitter aux Portugais le parti de Chambayna.

MENDEZ PINTO.

avec défense, sous peine de la vie, d'en accorder l'entrée sans sa participation. Après le jour du triomphe, il trouva des prétextes pour en laisser passer deux autres, pendant lesquels il mit à couvert les principales richesses de Martaban; & quatre mille hommes y furent employés. Ensuite, s'étant rendu de grand matin sur une colline qui se nomme *Beïdao*, à deux portées de fauconneau de la Ville, il fit lever sa défense aux portes. Alors un coup de canon, qui fut le dernier signal, livra la malheureuse Ville de Martaban à l'emportement d'un nombre infini de Soldats, qui n'épargnerent pas plus la vie que les richesses des Habitans. Le pillage dura trois jours & demi, après lesquels on y mit le feu, qui la consuma jusqu'aux fondemens. On m'assura que le nombre des morts montoit à soixante-mille hommes, & celui des prisonniers à quatre-vingt mille.

Pillage & ruine de Martaban.

Horrible exécution de la Reine de Martaban & de ses femmes.

Quelques jours après, on vit paroître sur la même colline une multitude de gibets, dont vingt étoient de la même hauteur, & les autres un peu moins élevés. Ils étoient dressés sur des piles de pierre, entourées de grilles, au-dessus desquelles on avoit placé des girouettes dorées. Cent Bramas y faisoient la garde à cheval. Plusieurs tranchées, qui formoient d'autres enceintes, étoient bordées d'enseignes, tachetées de goutes de sang. Ce nouveau spectacle paroissant annoncer quelque évenement qui n'étoit point encore connu de l'armée, j'eus la curiosité d'y courir avec cinq autres Portugais. Nous entendîmes d'abord un bruit extraordinaire, qui venoit du camp des Bramas. Tandis que nous en cherchions la cause, nous vîmes sortir du quartier du Roi cent Eléphans armés, & quantité de gens de pied, qui furent suivis de quinze cens Bramas à cheval. A cette cavalerie succéda un gros de trois mille hommes d'infanterie, armés d'arquebuses & de lances, au milieu desquels nous découvrîmes cent quarante femmes, liées quatre à quatre, avec un grand nombre de Moines du pays, qui les consoloient par leurs exhortations. Toutes ces infortunées étoient femmes ou filles des principaux Capitaines de Chambaynha, & la plûpart n'étoient âgées que de dix-sept à vingt-cinq ans (76). Nous admirâmes leur blancheur & leur beauté; mais elles étoient si foibles, que plusieurs tomboient évanouies presqu'à chaque pas. Derriere elles, nous vîmes paroître douze Huissiers, avec leurs masses d'argent, qui précédoient Nhay-Canatou, Reine de Martaban. Quatre hommes portoient ses enfans autour d'elle. Après cette Princesse, marchoient deux files de soixante Moines, priant dans leurs Livres, la tête baissée & les yeux baignés de larmes. Ils étoient suivis d'une procession de trois ou quatre cens petits enfans, nûs jusqu'à la ceinture, avec des cierges à la main & des cordes au cou, qui faisoient retentir l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. On nous dit qu'ils n'étoient pas destinés au supplice, & qu'ils n'accompagnoient la Reine & ses Dames que pour invoquer le Ciel en leur faveur. Cette marche étoit fermée par une autre garde d'Infanterie, & par cent Eléphans, armés comme les premiers (77).

(76) La barbarie du Roi de Brama, qui avoit déja fait la même exécution au Pegu, & les raisons qu'on lira dans la sentence, n'étoient pas ici les seuls motifs. Pinto fait entendre qu'il étoit livré à des amours detestables. » Il voulut faire sentir, dit l'Auteur, » les effets de sa felonnie, & la haine qu'il » avoit toujours portée aux femmes. *Page* » 742.

(77) Page 743.

Lorsque

LE ROY DE BRAMA.

T. IX. N° IX.



Lorsque ces misérables victimes furent entrées dans l'enceinte des échafaufauts, six Huissiers à cheval publierent leur Sentence. Elle portoit » qu'étant » filles ou femmes de peres & de maris qui avoient tué un grand nombre » de Bramas & qui avoient donné naissance à cette guerre, le Roi les avoit » jugées dignes de mort. Alors, tous les executeurs de la Justice s'étant mêlés avec les gardes, on n'entendit plus qu'un effroyable bruit. » Entre les » cent quarante femmes, celles qui avoient la force de se soutenir embrassoient leurs compagnes; & jettant la vûe sur Nhay-Canatou, qui étoit as» sise à terre, appuyée sur les genoux d'une vieille femme & déja presque » morte, plusieurs lui firent leurs derniers complimens. Mais elles furent bien» tôt saisies par les Bourreaux, & pendues sept à sept par les pieds, c'est-à» dire la tête en bas. Cet étrange supplice nous fit entendre pendant quel» que tems leurs cris & leurs sanglots, qui furent étouffés à la fin par la chute » du sang (78).

Alors, Nhay-Canatou fut avertie de s'avancer vers l'instrument de sa mort. Le Raulin de Mounay, qui avoit ordre de l'assister particulierement, lui addressa quelques discours qu'elle parut écouter avec constance. Elle demanda un peu d'eau, qu'on lui apporta; & s'en étant rempli la bouche, elle en arrosa ses enfans qu'elle tenoit entre ses bras. Ensuite jettant les yeux sur le bourreau, qui se saisissoit d'eux, elle lui demanda, au nom du Ciel, de lui épargner le spectacle de leur supplice, en la faisant mourir la premiere. Il parut que cette faveur lui étoit accordée; car on lui rendit ses enfans, qu'elle embrassa plusieurs fois pour leur dire le dernier adieu. Mais tout d'un coup, panchant la tête sur les genoux de la femme qui lui servoit d'appui, elle y expira, sans aucune autre apparence de mouvement. Les Bourreaux, qui s'en apperçurent aussi-tôt, se hâterent de l'attacher au gibet qui lui étoit destiné. Ils y pendirent en même-tems ses quatre enfans; deux à chaque côté, & leur mere au milieu (79).

Sort de Chambaynha Roi de Martaban.

La nuit suivante, Chambaynha fut jetté dans la mer, une pierre au cou; avec environ soixante des principaux Seigneurs du Royaume de Martaban, qui étoient peres, ou maris, ou freres des cent quarante femmes dont nous avions vû l'exécution (80).

Après cette cruelle vengeance, le Roi de Brama ne passa pas plus de neuf jours à la vûe des murs qu'il avoit détruits; & prenant le chemin du Pegu, avec son armée, il laissa dans le Royaume de Martaban un corps de troupes sous la conduite de ***Bainha-Chaque***, un de ses principaux Officiers. Cayero le suivit avec les sept cens Portugais. Mais il en resta trois ou quatre, entre lesquels étoit un Gentilhomme nommé *Gonzalo Falcan*, qui ayant quitté Chambaynha pour s'attacher au Vainqueur, avoit obtenu la confiance des Bramas par divers services. Dom Pedro de Faria m'avoit chargé d'une Let-

(78) Page 745.

(79) Page 746.

(80) Une remarque de l'Auteur jette encore ici quelque jour sur les motifs de cette cruauté. Il dit qu'entre ces femmes, il y en avoit trois que leurs Peres *avoient refusées* en mariage au Roi de Brama, lorsqu'il n'étoit que *simple Officier* : d'où il semble qu'on peut conclure, non-seulement qu'il exerçoit sa vengeance contre les Peres & leurs Filles, mais qu'il avoit usurpé la Couronne de Brama, & qu'il étoit du nombre de ces Conquérans, ou de ces fleaux du Ciel, qui ont desolé cent fois les plus belles contrées de l'Asie. De là vient que tous les Voyageurs n'y trouvent que des ruines.

tre pour lui; & le trouvant encore à Martaban lorsque j'y étois arrivé, je n'avois pas fait difficulté de l'informer de ma commission. Il étoit passé dans le parti du Roi de Brama, & les suites du Siege avoient suspendu sa perfidie. Mais, après le départ de l'armée, le desir apparemment de s'enrichir tout d'un coup par la dépouille de mon Necoda, ou l'espérance de s'établir mieux que jamais dans la faveur des Bramas, lui fit oublier que j'étois Portugais comme lui, & chargé des intérêts communs de notre Nation. Il apprit au nouveau Gouverneur de Martaban, que j'étois venu de Malaca pour traiter avec Chambaynha & pour lui offrir du secours. Bainha-Chaque, de concert peut-être avec lui, me fit arrêter aussi-tôt; & s'étant rendu lui-même à la Jonque qui m'avoit amené, il se saisit de toutes les marchandises. Mahmud, & cent soixante-quatre hommes du bord, entre lesquels on comptoit quarante Marchands fort riches, Mahométans ou Gentils, mais tous nés à Malaca, furent jettés dans une profonde prison. Dès le lendemain, ils furent condamnés à la confiscation de leurs biens, & à demeurer prisonniers du Roi, pour avoir été complices d'un projet de trahison contre les Bramas. De cent soixante-quatre, la faim, la soif, & la puanteur d'un horrible cachot en firent périr cent dix-neuf dans l'espace d'un mois. Les quarante-cinq, qui résisterent à leurs souffrances, furent mis dans une mauvaise Chaloupe, sans voile & sans rames, & livrés au courant de la riviere, qui les entraîna jusqu'à la Barre; d'où le vent les poussa dans une Isle deserte, nommée *Pulo Cumude*, qui est à vingt lieues de l'embouchure. Là, ils se fournirent de quelque provision de fruits, qu'ils trouverent dans les bois. Ensuite s'étant fait une voile de leurs habits, & deux rames de quelques branches d'arbre, ils suivirent la Côte de Jonsalam, & celles d'après, jusqu'à la riviere de Parlés, au Royaume de Queda, où ils moururent presque tous de certaines apostumes contagieuses qui leur vinrent à la gorge. Enfin, n'étant arrivés que deux à Malaca, ils firent au Gouverneur l'histoire de ce triste voyage; & dans leur récit, ils parlerent de ma mort comme d'un malheur certain (81).

Trahison d'un Gentilhomme Portugais.

Elle expose l'Auteur & Mahmud à perdre la vie.

Nouvel esclavage de Pinto.

En effet, je n'attendois que l'heure du supplice. Après le bannissement de mes Compagnons, je fus transféré dans une prison plus éloignée, où je passai trente-six jours sous le poids de plusieurs chaînes. Gonzalo renouvelloit continuellement ses accusations; & mon chagrin ou ma fierté ne me permettant pas toujours de répondre avec modération, on me fit un nouveau crime du mépris qu'on me reprocha pour la Justice. Je fus condamné, pour expier cette offense, à recevoir le fouet par la main des Exécuteurs publics; & mes ennemis firent dégouter dans mes playes une gomme brulante, qui me causa de mortelles douleurs. Cependant quelque ami de la Justice ayant représenté au Gouverneur que s'il me faisoit ôter la vie, cette nouvelle iroit jusqu'à Pegu, où tous les Portugais ne manqueroient pas d'en faire leurs plaintes au Roi, il se réduisit à confisquer tout ce que je possédois & à me déclarer Esclave du Roi. Aussi-tôt que je fus guéri de mes blessures, je fus conduit à Pegu, dans les chaînes que je n'avois pas cessé de porter; & sur les informations de Bainha-Chaque, je fus livré à la garde du Tresorier du

(81) Pages 751 & précédentes.

Roi, nommé *Dioforay*, qui étoit déja chargé de six autres Portugais, pris les armes à la main dans un Navire de Cananor (82).

MENDEZ PINTO.

Le Roi de Brama continue ses Conquêtes.

Pendant mon esclavage, qui dura l'espace de deux ans & demi, le Roi de Brama, poussant ses conquêtes, attaqua *Prom*, où il exerça les mêmes cruautés qu'à Martaban. Il ruina cette ville & détruisit la famille Royale (83). *Melitay*, qui fit une plus longue résistance, ne fut pas moins emportée par la violence de cet impétueux torrent. De-là il se proposoit de faire tomber le poids de ses armes sur le Roi d'Ava, qu'il vouloit punir d'avoir pensé à venger le Roi de Prom, son gendre. Mais apprenant que ce Monarque avoit fait de puissans préparatifs, & s'étoit fortifié par l'alliance de l'Empereur de *Pondaleu*, Prince redoutable, auquel on donnoit le titre de *Siamon*, il appréhenda que leurs forces réunies ne fussent capables d'arrêter sa fortune. Dans cette idée, il prit la résolution d'envoyer un Ambassadeur au *Calaminham*, autre puissant Prince, dont l'Empire occupe le centre de cette contrée dans une vaste étendue, pour l'engager par ses présens, & par l'offre de lui céder quelques terres voisines de ses Etats, à déclarer la guerre au Siamon. *Dioforay*, entre les mains de qui j'étois encore avec sept autres Portugais, fut nommé pour cette Ambassade. Il reçut une infinité de faveurs à son départ : mais nous donnâmes ce nom nous-mêmes au présent que le Roi lui fit de nous, pour le servir en qualité d'esclaves. Il nous avoit traités jusqu'alors avec affection. L'utilité qu'il se promit de nos services parut augmenter ce sentiment. Il partit dans une Barque, suivie de douze autres Bâtimens, qui portoient trois cens hommes de cortege. Les richesses, dont il étoit chargé pour le Calaminham, montoient à plus d'un million d'or. Nous fumes vétus avec beaucoup de propreté; & la générosité de ce nouveau maître pourvut libéralement à tous nos besoins (84).

Pinto part avec un Ambassadeur pour la Cour du Calaminham.

Son Voyage.

Notre voyage & mes observations jusqu'à *Timplam*, Capitale de l'Empire du Calaminham (85), furent une diversion assez agréable à mes peines.

(82) Page 752.

(83) L'Auteur donne plusieurs Chapitres au récit de ces guerres, & peint le Roi de Brama comme un monstre de barbarie. On en jugera par quelques traits : Après s'être fait couronner Roi de Prom, en presence du Roi qu'il avoit vaincu, & par lequel il prenoit plaisir à se faire baiser les pieds ; » Il se » mit sur un balcon qui donnoit sur une » grande place, où il fit apporter tous les en- » fans morts, qui avoient été tués le même » jour dans le massacre général des Habi- » tans. Il les fit hacher par menus morceaux, » & ainsi mêlés parmi du son, du riz & des » herbes, il commanda qu'on les fit manger » à ses Eléphans. Ensuite de cela, par une » autre sorte de cérémonie bien étrange, & » sans doute inventée pour inspirer la ter- » reur, on amena, au son des tambours & » des instrumens, plus de cent chevaux, » tous chargés de quartiers d'hommes & de » femmes qu'il fit couper bien menu, & com- » manda tout incontinent qu'on jettât le tout » dans un grand feu qui fut allumé exprès. » Comme ces choses furent faites, il se fit » amener la Reine, fille du Roi d'Ava, la » fit dépouiller publiquement toute nue, & » déchirer à coups de fouet, jusqu'à ce qu'elle » rendit l'esprit. Comme elle fut morte, il la » fit attacher avec le Roi, son mari, qui » étoit encore vivant, & ayant commandé » qu'on leur mît à tous deux une pierre au » cou, il les fit jetter ensemble à la rivie- » re. Pour conclusion de ces cruautés, le » lendemain il fit empâler tous les Gentils- » hommes qui furent pris en vie & qui étoient » quelque trois cens de nombre, qui furent » encore jettés dans la riviere, ainsi embro- » chés. *Pages 765 & 766.*

(84) Page 774.

(85) *Calaminham* est un titre, qui signifie Seigneur du monde. Il seroit difficile de rapporter plusieurs de ces noms à la Geographie connue.

Riviere de Quetor.

Canal de Guampano.

Ville de Gatalday.

Nous partîmes d'Ava au mois d'Octobre de l'année 1545, en remontant la riviere de Quetor à l'Ouest-Sud-Est, & dans quelques endroits à l'Est, pour suivre les détours de l'eau. Sept jours de cette route nous firent arriver à l'entrée d'un canal, nommé *Guampano*, par lequel notre *Roban*, ou notre Pilote, nous fit passer suivant l'ordre exprès du Roi, pour éviter les terres du Siamon. Nous nous trouvâmes bien-tôt à la vûe d'une grande ville, qui se nomme *Gatalday*, où l'Ambassadeur s'arrêta trois jours. De-là, nous continuâmes d'avancer par le même canal, l'espace de cinq jours, pendant lesquels il ne se présenta sur les bords que de petits villages, dont les maisons étoient couvertes de chaume, & les Habitans fort pauvres. La campagne n'en étoit pas moins remplie de bestiaux, qui sembloient n'avoir pas de maître; car nous en tuyons vingt & trente à la vûe de ces Peuples, sans qu'ils en parussent offensés; & souvent ils nous les apportoient à bord, comme s'ils eussent pris plaisir à nous les avoir vûs tuer. En sortant du canal, nous entrâmes dans une fort grande riviere, dont le nom est *Angeguma*. Elle a plus de trois lieues de large, &, dans certains endroits, plus de vingt brasses de fond; avec des courans si impétueux, qu'ils retardoient souvent notre route. Nous suivîmes ses bords pendant sept jours, après lesquels nous arrivâmes devant *Gumbim*, petite ville bien fermée, qui appartient au Royaume de *Jangoma*, & qui est environnée, à cinq ou six lieues de distance, de Forêts qui produisent du benjoin, & de plaines d'où l'on tire du lacq. Aussi ce commerce y amene-t-il quantité de Vaisseaux, qui partent chargés pour diverses contrées des Indes, & pour la Mecque, Alcosser & Gedda. On trouve dans la même ville quantité de musc, beaucoup meilleur que celui de la Chine, qui se transporte à Martaban & à Pegu, où les Portugais vont le prendre pour Narsingue, Orixa & Masulipatan. Les femmes du pays sont blanches & fort bien faites. Elles portent des robbes de soye & de cotton, des chaînons d'or & d'argent aux pieds, & de gros carquans au cou. Le terroir est d'une fertilité admirable en blé, en riz, en bestiaux, mais sur-tout, en sucre, en miel & en cire. Gumbin, avec le pays d'alentour, qui est d'environ dix lieues de circuit, rend chaque année au Roi de Jangoma soixante mille alcas d'or, qui font sept cens huit mille ducats de notre monnoye (86).

Riviere d'Angeguma.

Gumbin. Son Commerce de Benjoin, de Lacq & de Musc.

Ville de Catamnas.

De-là nous continuames de suivre la rive au Sud, l'espace de sept autres jours, & nous arrivâmes devant une grande Ville nommée Catamnas, du Domaine de Raudiva de Finhau, second fils du Calaminham. Le jour d'après, nous rencontrâmes vers le soir une Forteresse, nommée Campalagor, bâtie en forme d'Isle, au milieu de la riviere, & revêtue de grosses pierres de taille, avec trois boulevards & deux tours de sept étages. On dit à l'Ambassadeur, que ces tours contenoient un des vingt-quatre trésors que le Calaminham avoit formés dans divers endroits de ses Etats, la plûpart en lingots d'argent, qu'on faisoit monter à six mille caudins, ou vingt-quatre mille quintaux (87). Pendant les treize jours suivans, nous découvrîmes, des deux côtés de la riviere, plusieurs grandes Villes & de fort beaux jardins, des bois de haute futaie, des plaines fertiles, & quantité de bestiaux. La riviere même offroit un grand nombre de barques, où l'on vendoit en abondance toutes les pro-

Riche contrée.

(86) Pages 776 & précédentes.

(87) Page 777.

ductions de cette riche contrée. Mais, l'Ambassadeur étant tombé malade, on lui conseilla d'interrompre le voyage pour se faire guérir. Quelques Habitans du pays lui parlerent d'un fameux Hôpital, nommé *Tinagogo*, qui n'étoit éloigné que d'environ douze lieues, où les Princes & les Seigneurs alloient se faire traiter de toutes leurs maladies, par la confiance qu'ils avoient à l'habileté des Prêtres. Il prit la résolution de s'y rendre avec une petite partie de sa suite, autant pour satisfaire sa curiosité, que pour assurer sa guérison.

Pagode de Tinagogo & Hôpital de Chipanocam.

Tinagogo signifie *Dieu des mille Dieux*. C'étoit moins un Hôpital, qu'une magnifique Pagode, dédiée à la Divinité de ce nom. Mais les Prêtres qui étoient en grand nombre, avoient sous leur direction un Hôpital voisin, nommé *Chipanocam*, & composé de quarante-deux corps de bâtimens, où les Grands & le Peuple étoient reçus, dans leurs maladies, avec des distinctions & des soins proportionnés à leur condition. L'Ambassadeur admira l'ordre & l'abondance qui régnoient dans ce lieu. Il ne manqua rien aux témoignages de respect qu'il y reçût. La propreté, l'attention au service, les parfums, la vaisselle, le linge & les robbes, les viandes exquises, tout répondit à l'idée qu'on lui en avoit fait prendre. Il étoit visité, deux fois le jour, par de fort belles femmes qui chantoient au son des instrumens, ou qui représentoient devant lui des farces très-amusantes. Après y avoir passé vingt-huit jours, il avoua que l'agrément d'un si beau lieu avoit servi, à son rétablissement, plus que les remedes.

Description de la Pagode.

Pendant qu'il s'occupoit de sa santé, nous visitâmes le Temple de l'Idole, qui est un édifice fort somptueux, situé au milieu d'une vaste campagne, sur une colline ronde, d'environ deux milles de circuit. Cette colline est escarpée à pic, par le travail des hommes, à la hauteur de quinze brasses; & ses bords sont environnés d'un mur de pierre de taille, haut de dix ou douze pieds, avec ses boulevards, ses donjons & ses tours. Dans l'intérieur, on voit régner le long du mur cent soixante hospices, dont chacun a trois cens chambres fort basses, mais extrêmement nettes, où sont reçus les Pelerins, qui viennent sous la conduite d'un chef, par caravanes plus ou moins nombreuses, suivant l'éloignement de leur pays, & qui se font reconnoître par les devises qu'ils portent à leurs banieres. Ces lieux reçoivent l'ombre d'une infinité de cedres & de cyprès, dont ils sont remplis. Au milieu de la colline, vingt-quatre Monasteres de l'un & l'autre sexe, forment une espece de cercle, au milieu duquel est un beau jardin, environné de trois balustrades de laiton, avec des arcades de dix en dix brasses. C'est au centre de ce jardin qu'on a placé le Dieu Tinagogo, sous une espece de dôme, qui est doublé de plaques d'argent. Nous ne pûmes distinguer si la matiere de cette Idole est de l'or ou du cuivre doré. Elle est debout, les mains levées vers le Ciel, une riche couronne sur la tête. Plusieurs autres Idoles de moindre grandeur, qui sont à genoux autour d'elle, paroissent la regarder avec admiration. Plus bas, sont douze figures gigantesques de bronze, qui passent pour les Dieux de l'année. Hors du dôme, cent quarante autres Geans de fer fondu, rangés en cercle sur deux files, avec des halebardes à la main, sont comme les gardes de cette redoutable Divinité (88).

(88) Pages 783 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

Superstitions dont Pinto fut témoin.

Pinto visite le Temple, un jour de fête, avec l'Ambassadeur.

Balances pour la rémission des péchés.

Nous fûmes témoins de plusieurs Fêtes, qui nous firent admirer tout-à-la-fois l'aveuglement & la piété de ces Peuples (89). Mais après la guérison de l'Ambassadeur, nous l'accompagnâmes au Temple, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans sa maladie. C'étoit le troisiéme jour d'un Sacrifice, qui se célébroit à la nouvelle Lune de Décembre. Il attendit que la presse fût diminuée, & nous montâmes avec lui sur la colline. On y voyoit, dans six belles & longues rues, une infinité de balances, suspendues à des verges de bronze, où se faisoient peser les dévots pour la rémission de leurs péchés; & le contrepoids que chacun mettoit dans la balance, étoit conforme à la qualité de ses fautes. Ainsi ceux qui se reprochoient de la gourmandise, ou d'avoir passé l'année sans aucune abstinence, se pesoient avec du miel, du sucre, des œufs & du beurre. Ceux qui s'étoient livrés aux plaisirs sensuels, se pesoient avec du cotton, de la plume, du drap, des parfums & du vin. Ceux qui avoient eu peu de charité pour les pauvres, se pesoient avec des pieces de monnoie; les Paresseux, avec du bois, du riz, du charbon, des bestiaux & des fruits; les Orgueilleux, avec du poisson sec, des balais, & de la fiente de vache, &c. Ces aumônes, qui tournoient au profit des Prêtres, étoient en si grand nombre, qu'on les voyoit rassemblées en piles. Les pauvres, qui

(89) » Ils faisoient tant de bonnes œuvres, dit l'Auteur, & si propres aux Chrétiens plutôt qu'aux Gentils, qu'il me semble que si elles eussent été faites avec la Foi & le Baptême, le Ciel les eût agréées.... » Dans leurs processions, il y avoit des chariots de quatre & cinq étages, sur lesquels » étoient pour le moins deux cens personnes, Idoles, Prêtres, Gardes, & Enfans. » Chacun de ces chariots étoit tiré par plus » de trois mille personnes, qui se servoient » pour cela de cordes longues couvertes de » soye, & gagnoient, par là, rémission de leurs » péchés. Or, afin que tout le monde participât à cette absolution, en tirant les cordes, ils y portoient la main l'un après l'autre & continuoient jusqu'au bout, tellement que toutes les cordes étoient couvertes de poings fermés sans voir autre » chose. *Page* 785. Cependant que les chariots passoient, avec un bruit effroyable » de tambours & autres instrumens, voilà » que de certaines cabanes de bois faites exprès, sortoient tout à coup six, sept, » huit, ou dix hommes, tout couverts de » parfums & enveloppés de couvertures de » soye, portant pour ornement des brasselets d'or. Tout le peuple leur faisoit place » aussi-tôt; & lors, après avoir salué l'Idole » qui étoit au plus haut du chariot, ils se » laissoient cheoir par terre, si bien que les » roues venant à passer sur eux les écartéloient: & les assistans se mettoient à crier » ensemble; *Mon ame soit unie à la tienne*. A » l'heure même, les Prêtres descendoient du » chariot, prenoient ces bienheureux, ou » plutôt ces misérables, qui venoient de » s'immoler ainsi, & en mettoient la tête, » les boyaux, & les autres membres ainsi » froissés, dans de grandes jattes, & les montroient ensuite au peuple, du haut du chariot, avec des exhortations à leur maniere.... Après ceux-ci suivoient d'autres Martyrs du Diable, qu'ils appelloient *Xiphérans*, qui se découpoient si impitoyablement à grands coups de rasoirs, qu'on ne » pouvoit croire qu'ils ne fussent comme insensibles. Ils tranchoient de grands morceaux de leur chair, & les tenoient en » haut, les montrant au bout d'une fleche, » & disant qu'ils en faisoient présent à Dieu » pour l'ame de leur pere, de leur femme & » de leurs enfans, ou de la personne à l'intention de laquelle ils faisoient cette belle » aumône. Au même lieu où venoit à cheoir » ce morceau de chair, il y accouroit tant » de gens pour le prendre, qu'il y en avoit » quelquefois plusieurs d'étouffés, car ils tenoient cela pour une très-grande relique. » Ceux qui mouroient, noyés dans leur » sang, sans nez, sans oreilles & sans autres » membres qu'ils s'étoient coupés, les Prêtres leur tranchoient la tête en diligence & » la montroient au peuple, qui se mettoit à » genoux, & prioit les mains levées. *Pages* » 777 & 778.

n'avoient rien à donner, offroient leurs propres cheveux; & plus de cent Prêtres étoient assis, avec des cizeaux à la main, pour les couper. De ces cheveux, dont on voyoit aussi de grands monceaux, plus de mille Prêtres, rangés en ordre, faisoient des cordons, des tresses, des bagues & des brasselets, que les dévots achetoient, pour les emporter comme de précieux gages de la faveur du Ciel. L'Ambassadeur étonné de tout ce qu'il voyoit dans ce lieu, fit diverses questions, auxquelles on répondit sans aucune marque d'embarras. On l'assura particulierement que des seuls cheveux des Pauvres, on tiroit chaque année plus de cent mille pardains, qui font quatre-vingt dix mille ducats de notre monnoie (90).

MENDEZ PINTO.
Offrande des cheveux.

Du quartier des balances, nous passâmes successivement dans ceux des Sacrifices, des aumônes, des danses, des comédies, des luttes, & des concerts de toutes sortes d'instrumens. Enfin nous arrivâmes au Temple, après avoir eu beaucoup de peine à percer la foule. Il étoit orné d'une infinité de cierges de cire, à dix ou douze lumignons, dans de grands chandeliers d'argent. On y brûloit, de toutes parts, des parfums d'Aloès & de Benjoin. L'Idole, que je n'avois pas encore vûe de si près, étoit dans une riche tribune en forme d'Autel, environnée de plusieurs enfans vêtus de violet, qui ne cessoient pas de l'encenser au son des instrumens. Sa hauteur étoit d'environ douze pieds. Elle avoit le visage fort large, les cheveux d'un Negre, les narines très-difformes, les levres grosses, & l'air triste ou chagrin. Sa main étoit armée d'une hache à deux têtes. On apportoit continuellement, dans de grands bassins, qui étoient au pied de la tribune, toutes sortes de richesses en aumône; de l'or, de l'argent, des diamans, des perles & des pieces de soie (91).

Autres accompagnemens du Temple.

Après avoir accompli son vœu, l'Ambassadeur se fit conduire aux grottes des Hermites ou des Pénitens, qui étoient au fond d'un bois, à quelque distance de la colline du Temple. Elles étoient taillées dans le roc, à pointe de marteau, & toutes par ordre, avec tant d'habileté qu'elles sembloient l'ouvrage de la nature plutôt que de la main des hommes. Nous en comptâmes cent quarante-deux. Les Hermites qui habitoient les premieres avoient de longues robbes, à la maniere des Bonzes du Japon, & suivoient la Loi d'une Divinité qui ayant passé autrefois par la condition humaine, sous le nom de *Situmpor Michay*, avoit ordonné pendant sa vie, à ses Sectateurs, de pratiquer de grandes austérités. On nous dit que leur seule nourriture étoit des herbes cuites & des fruits sauvages. Dans d'autres grottes, nous vîmes des Sectateurs d'*Angemacur*, Divinité plus austere encore, qui ne vivoient que de mouches, de fourmies, de scorpions & d'araignées, assaisonnés d'un jus de certaines herbes. Ils méditent jour & nuit, les yeux levés vers le Ciel, & les deux poings fermés, pour exprimer le mépris qu'ils portent aux biens du monde. D'autres, passent leur vie à crier nuit & jour, dans les montagnes, *Godomem*, qui est le nom de leur Fondateur, & ne cessent qu'en perdant haleine par la mort. Enfin ceux qui se nomment *Taxilacous* s'enferment dans des grottes fort petites; & lorsqu'ils croyent avoir achevé le tems de leur pénitence, ils hâtent leur mort en faisant brûler des chardons verds & des épines, dont la fumée les étouffe (92).

Grottes des Hermites, & leurs différentes Sectes.

(90) Pages 793 & précédentes. (91) Pages 795 & 796. (92) Page 796.

MENDEZ PINTO
Continuation du voyage.

Après nous être rassasiés de cette variété d'extravagances, nous quittâmes Tinagogo pour rentrer dans nos Barques ; & continuant de remonter la riviere pendant neuf jours, nous nous trouvâmes le dixiéme, entre deux grandes Villes, qui bordent les deux rives. L'une se nomme *Manaveday*, & l'autre *Singilapau*. Dans l'intervalle, la nature a placé une Isle, ou plutôt un rocher de trente-six brasses de hauteur, sur lequel on a bâti un petit Fort, avec neuf boulevards & cinq tours. Une chaine de fer, qui s'étend des deux côtés jusqu'aux deux Villes, ferme le passage à tous les Vaisseaux. Il fut ouvert avec beaucoup d'appareil pour le nôtre. Nous approchions ici de la Capitale du Calaminham ; & l'Ambassadeur, étant descendu dans la principale des deux Villes, qui est celle de Singilapau, y reçut toutes sortes de civilités du Gouverneur. Il y étoit attendu par une escorte de vingt Barques, chargées de mille Soldats, avec lesquels nous arrivâmes le lendemain au soir aux Douanes du Royaume, qui sont deux Châteaux très-forts, situés aussi sur les deux bords de la riviere, & joints dans toute sa largeur par cinq grosses chaînes de laiton. Un Officier se presentant dans une Barque fort légere, pria l'Ambassadeur de descendre à Campalagro, l'un des deux Châteaux, pour faire voir si la Lettre dont il étoit chargé pour le Calaminham étoit conçue dans la forme établie. Il fallut se soumettre à cet usage. L'Ambassadeur fut conduit dans une grande Salle, où trois autres Officiers, environnés d'un grand nombre de Gentilshommes, lui firent un accueil fort-civil, & lui demanderent ce qui l'amenoit, comme s'ils l'eussent ignoré. Il leur répondit » qu'il venoit » de la part du Roi de Brama, Seigneur de Tangu, pour communiquer » au *Saint* Calaminham des secrets d'une haute importance. Ensuite, leur ayant montré la Lettre, ils y corrigerent quelques mots, qui n'étoient pas conformes au style ordinaire. Il leur fit voir aussi les présens, dont ils admirerent la richesse ; sur-tout celle d'une chaîne d'or, & d'un harnois d'Eléphant couvert de pierreries, que les Lapidaires estimoient plus de six cens mille ducats (93). Ces Officiers mirent, à toutes les pieces, des cordons de soye torse, avec trois cachets de laque, comme un témoignage que la lettre & les présens pouvoient être reçus.

Approches de la Capitale.

Douannes du Royaume.

Cérémonies de l'entrée.

Le même jour, nous vîmes arriver un Député du premier Ministre de l'Etat, qui apportoit à l'Ambassadeur toutes sortes de rafraîchissemens, & qui venoit le prier de suspendre sa marche pendant neuf jours. C'étoit un intervalle dont les Officiers du Calaminham avoient besoin pour leurs préparatifs. On nous le fit employer à divers amusemens, tels que la chasse & la pêche, qui étoient suivis de grands festins, de concerts de musique & de comédies. Cependant j'obtins de l'Ambassadeur, pour mes Compagnons & pour moi, la permission de visiter plusieurs curiosités du Pays, que les Habitans nous avoient vantées. On nous fit voir, aux environs de la riviere, des Bâtimens fort antiques, des temples somptueux, de fort beaux jardins, des châteaux bien fortifiés, & des maisons d'une structure singuliere. Notre principale admiration fut pour un Hôpital, nommé *Manicaforam*, qui servoit uniquement à loger les Pelerins. Il contenoit plus d'une lieue dans son enceinte. On y voyoit douze rues voutées, dont chacune étoit bordée de

Curiosités que l'Auteur visite.

Manicaforam ou prison des Dieux.

(93) Page 800 & précédentes.

deux

deux cens quarante Maisons, c'est-à-dire, six vingt de chaque côté; toutes remplies de Pelerins Etrangers, qui ne cessoient pas de se succéder pendant le cours de l'année. Ils y étoient non-seulement bien logés, mais nourris fort abondamment pendant le jour, & servis par quatre mille Prêtres, qui vivoient dans six vingt Monasteres. Manicafaram signifie prison des dieux. Le Temple de cet Hôpital étoit fort grand. Il étoit composé de trois Nefs, dont le centre étoit une Chapelle de forme ronde, environnée de trois balustres de laiton; avec deux portes, sur chacune desquelles on remarquoit un gros marteau de même métal. Cette Chapelle renfermoit quatre-vingt Idoles, des deux sexes, sans y comprendre quantité d'autres petites divinités qui étoient prosternées devant les grandes. Celles-ci étoient debout, mais toutes attachées à des chaînes de fer, avec de gros colliers; & quelques-unes, avec des menottes. Les petites, qui étoient presqu'étendues par terre, étoient attachées six à six, par la ceinture, à d'autres chaînes plus déliées. Autour des balustrades, deux cens quarante-quatre figures de bronze, rangées en trois files, avec des hallebardes & des massues sur l'épaule, sembloient servir de gardes à tous ces dieux captifs. Les Nefs étoient traversées, aux environs de la Chapelle, de plusieurs verges de fer, sur lesquelles étoient quantité de flambeaux, chacun de dix lumignons, vernissés à la maniere des Indes, comme les murs & tous les autres ornemens du Temple, en témoignage de deuil pour la captivité des dieux (94).

Histoire de cet établissement.

Dans l'étonnement de ce spectacle, nous en demandâmes l'explication aux Prêtres. Ils nous dirent qu'un Calaminham, nommé *Xixivarom Melitay*, qui avoit regné glorieusement sur cette Monarchie plusieurs siécles auparavant (95), s'étant vû menacé par une ligue de vingt-sept Rois, les avoit vaincus dans une sanglante bataille, & leur avoit enlevé tous leurs dieux. » C'étoit cette multitude d'Idoles que nous paroissions admirer. Depuis cette » grande guerre, les vingt-sept Nations étoient demeurées tributaires des » Calaminhams, & leurs dieux portoient des chaînes. Il s'étoit répandu beaucoup de sang, dans un si long espace, par les révoltes continuelles de » tant de Peuples, qui ne pouvoient supporter cette humiliation. Ils ne cessoient pas d'en gémir; & chaque année, ils renouvelloient le vœu qu'ils » avoient fait de ne célébrer aucune fête & de n'allumer aucune lumiere dans leurs Temples, jusqu'à la délivrance des objets de leur culte. » Cette querelle avoit fait périr plus de trois millions d'hommes. Ce qui » n'empêchoit pas que les Calaminhams ne fissent honorer les dieux qu'ils » avoient vaincus, & ne permissent à leurs anciens adorateurs de venir en » pelerinage dans ce lieu. Nous apprimes aussi, des mêmes Prêtres, l'origine du culte que les Payens des Indes rendent à *Quiay-Nivandel*, Dieu des Batailles. C'étoit dans un Champ, nommé Vitau, que le Calaminham, Vainqueur des vingt-sept Rois, avoit détruit toutes leurs forces. Après le combat, ce dieu s'étoit présenté à lui, assis dans une chaise de bois, & lui avoit ordonné de le faire reconnoître pour le dieu des Batailles, plus grand que tous les autres dieux du pays. » De-là vient que dans toutes les Indes,

Origine du Dieu Quiay-Nivandel.

(94) Page 802.

(95) Il y avoit, suivant l'Auteur, sept mille trois cens vingt lunes, qui font, dit-il, six cens dix années de la supputation commune.

MENDEZ PINTO.

» lorsqu'on veut persuader quelque chose qui paroît au-dessus de la foi com-
» mune, on jure par le Saint Quiay-Nivandel, dieu des Batailles du Champ
» de Vitau (96).

Temple d'Urpanesendo, & ses sales sacrifices.

De ce Temple, la curiosité nous conduisit dans un autre, nommé *Urpanesendo*, qui n'est servi que par des femmes, toutes filles de Princes & des premiers Seigneurs du Royaume. Elles y sont vouées dès l'enfance, pour y faire le sacrifice de leur honneur à l'Idole; sans quoi, elles ne trouveroient pas un homme de qualité qui voulût les épouser. Cet impur sacrifice se fait avec une dépense incroyable pour les familles. L'Idole Urpanesendo est d'argent. Elle habite une Chapelle dorée, où elle est assise sur un Autel, environné d'un grand nombre de chandeliers précieux, dont les cierges ont six lumignons. Autour de l'Autel, plusieurs belles statues de femmes paroissent adorer l'Idole, les genoux pliés & les mains levées. On nous dit que c'étoient les saintes ames de quelques jeunes filles, qui avoient fini leurs jours dans le Temple; honneur qui se répand sur leurs familles & qui passe dans le pays pour une rare distinction. On nous assura que le revenu annuel de cette Idole montoit à trois cens mille ducats, sans y comprendre les offrandes, & les riches ornemens qui s'y accumulent à l'occasion des sacrifices. Dans la même enceinte, on voit un grand nombre de maisons, où se renferment quantité de vieilles femmes, la plûpart fort riches, qui veulent mourir au service de l'Idole, & qui lui donnent souvent tout leur bien. On en comptoit alors plus de cinq mille (97).

Rencontre d'une femme Portugaise.

Nos guides nous firent voir ensuite plusieurs caravanes, qui venoient chaque jour en pelerinage au Temple de Manicafaram. Ces troupes d'Etrangers étoient de cent, de deux cens, & quelquefois de cinq cens personnes, qui formoient d'abord une espece de Camp sur le bord de la riviere. Le hasard nous y fit rencontrer une femme Portugaise. Nous n'avions rien vû qui nous eût causé plus d'étonnement. Elle nous apprit, les larmes aux yeux, » qu'elle
» étoit veuve d'un de ces Pelerins Indiens, après avoir été sa femme, l'es-
» pace de vingt-trois ans; que la crainte d'être punie de ce mariage l'avoit
» empêchée jusqu'alors de retourner parmi les Chrétiens; mais qu'elle prioit
» le Ciel de la faire arriver, avant sa mort, dans quelque Pays où son re-
» pentir pût expier ses fautes; & que malgré le pelerinage qu'elle avoit en-
» trepris à l'honneur du diable, elle ne laissoit pas d'être toujours Chrétien-
» ne. Nous demeurâmes assez surpris de cette nouveauté; & chacun de nous lui ayant fait de vives exhortations, elle promit de partir avec nous pour Timplam, & de nous suivre à Pegu, pour faire voile à Coromandel & se retirer à Saint-Thomé. Elle s'y engagea même par un serment; & nous la quittâmes, dans la persuasion qu'elle ne manqueroit pas d'ardeur pour nous rejoindre. Cependant, nous l'attendîmes en vain, & nous ne fimes pas des efforts moins inutiles pour la retrouver (98).

Entrée de l'Ambassadeur à Timplam.

Après avoir laissé à l'Ambassadeur le tems de se reposer pendant neuf jours, un des Gouverneurs de Timplam, distingué par le titre de *Campanogrem*, vint le prendre avec une Flotte de quatre-vingt Barques, qui se nomment *Seros* & *Laulées*, remplies d'une suite nombreuse & richement vétue. Nous

(96) Pages 803 & 804. (97) Pages 805 & 806. (98) Page 807.

partîmes au bruit d'une infinité d'instrumens mal accordés, tels que des cloches, des tambours & des cornets. Cette barbare musique ne cessa point jusqu'à la ville, qui n'étoit éloignée que d'une lieue. Nous y arrivâmes à midi. En abordant au premier Quai, qui se nommoit *Campalarraja*, nous fûmes reçus par une multitude innombrable d'Habitans, & par quelques troupes régulieres, soutenues d'un grand nombre d'Eléphans, avec leurs chaires & leurs Panoures. On offrit, à l'Ambassadeur, un Eléphant équipé d'une chaire & d'un harnois d'or. Cinquante ou soixante Bramas, & ses neuf Portugais, qu'il choisit pour l'accompagner, monterent sur des chevaux qu'on leur avoit amenés. Ses chariots précédoient, remplis d'une autre partie de ses gens, qui faisoient retentir leurs tymbales & leurs cloches d'argent, au milieu des acclamations du Peuple. On nous conduisit dans cet ordre par différentes rues d'une longueur extraordinaire, dont neuf étoient bordées de balustres de laiton, de riches arcades, de chapiteaux dorés, & de grandes cloches de métal, qui sonnoient les heures du jour (99).

MENDEZ PINTO.

Palais du Calaminham.

Notre réception, dans la premiere Cour du Palais, eut tout l'éclat que j'ai déja représenté dans les Fêtes de l'Orient. Mais passant sur tout ce qui ne rappelleroit que des images familieres, nous arrivâmes par une seconde Cour à la porte d'une grande Salle, où nous fûmes reçus par un oncle du Roi, & par un grand nombre de Seigneurs. *Monvagarvu*, c'est le nom que nous entendimes donner à ce Prince, avoit autour de lui douze enfans, vêtus des plus riches étoffes, qui portoient une petite masse d'argent sur l'épaule, & des chaînes d'or, passées deux ou trois fois sur la poitrine. Après quelques complimens, dans le style oriental, on nous fit monter un grand escalier, qui nous conduisit dans une fort longue salle. Nous la traversâmes, au milieu d'une nombreuse Noblesse, pour entrer dans une autre, où nous remarquâmes quatre Autels & différentes Idoles. De-là, nous passâmes dans une galerie, dont les ornemens n'étoient que des tablettes d'ébene, incrustées d'ivoire, & remplies de têtes humaines, au-dessous desquelles on lisoit les noms de ceux dont elles servoient à rappeller la mémoire. C'étoient les têtes des grands hommes de la Nation. L'extrémité de la galerie offroit un Autel, entouré d'une triple balustrade d'argent, sur lequel on voyoit en même métal, les visages de treize Calaminhans, qui avoient le plus contribué à l'établissement de l'Empire (1).

Cérémonies de la réception de l'Ambassadeur.

En sortant de cette galerie, nous passâmes sur un grand pont, bordé de balustres & d'arcades, où rien ne nous parut plus noble & plus majestueux que des écus d'armes, semés de devises d'or, qui remplissoient le vuide de chaque arcade, avec de gros globes d'argent pour tymbres. Ce pont étoit terminé par un grand edifice, dont nous trouvâmes les portes fermées. Nous heurtâmes quatre fois, sans recevoir aucune réponse; cérémonie à laquelle on paroissoit attacher beaucoup de grandeur. Enfin, une cloche, qu'on sonna comme à la hâte, fit ouvrir la porte par une femme d'environ cinquante ans, accompagnée de six petites filles en habits fort riches, qui portoient sur leurs épaules de petits baudriers étoilés, & de petits cimeterres tout couverts de placques d'or. La vieille Dame ayant demandé, à Monvagarvu, pourquoi il avoit

(99) Page 809.

(1) Page 812.

MENDEZ PINTO.

sonné, ce Prince lui répondit, avec beaucoup de respect, qu'elle voyoit un Ambassadeur du Roi de Brama, qui venoit pour traiter, avec le Calaminham, de plusieurs affaires importantes. Elle parut faire peu d'attention à cette réponse; ce qui fut d'autant plus surprenant pour nous, qu'elle devoit connoître l'oncle du Roi. Mais une des six jeunes filles qui l'accompagnoient repliqua pour elle, » qu'on alloit savoir si l'heure étoit commode pour baiser les » pieds du trône, & pour avertir le Seigneur du monde de l'arrivée d'un » Ambassadeur Etranger. La porte fut aussi-tôt fermée, & demeura quelques momens sans s'ouvrir. Les six petites filles reparurent sans la vieille; mais elles amenoient à sa place, un jeune garçon de neuf à dix ans, qui portoit sur la tête une sorte de mitre, & sur l'épaule une masse d'or en forme de Sceptre. Il parut faire aussi peu d'état que la vieille, de l'oncle du Roi & des Seigneurs du Pays. Mais prenant l'Ambassadeur par la main, avec un compliment fort civil, il lui dit que le Calaminham, informé de son arrivée, souhaitoit impatiemment de le voir & de l'entendre. Monvagarvu & quelques autres Seigneurs eurent aussi la liberté d'entrer, pendant que tout le reste du cortege fut laissé dehors. L'Ambassadeur, ne se voyant suivi d'aucun de ses gens, regarda plusieurs fois derriere lui, avec quelques marques de chagrin. Alors Monvagarvu, dont nous reconnumes au fond que le pouvoir étoit indépendant de toutes ces formalités, donna ordre que la porte fût ouverte aux Etrangers. Nous entrâmes aussi-tôt avec les Bramas; mais il se mêla parmi nous quantité d'autres personnes, que les Huissiers, quoiqu'en grand nombre, ne purent arrêter par leurs menaces & par leurs coups (2).

Delicieux jardin.

On nous fit traverser quelques salles, & passer de-là par le milieu d'un jardin, où les richesses de l'art & de la nature étoient répandues avec une admirable profusion. Les allées étoient bordées de balustres d'argent. Tous les parfums de l'Orient paroissoient réunis dans les arbres & les fleurs. Je n'entreprendrai point la description de l'ordre qui régnoit dans ce beau lieu, ni celle d'une variété d'objets dont je n'eûs la vûe qu'un moment; mais tout fut un enchantement pour mes yeux. Plusieurs jeunes femmes, aussi éclatantes par leur beauté que par la richesse de leur parure, s'exerçoient au bord d'une fontaine, les unes à danser, d'autres à jouer des instrumens, quelques-unes à faire des tresses d'or ou d'autres ouvrages (3). Nous passâmes, trop rapidement pour ma curiosité, dans une vaste antichambre où les premiers Seigneurs de l'Empire étoient assis, les jambes croisées, sur de superbes tapis. Ils reçurent l'Ambassadeur avec beaucoup de cérémonies, quoique sans quitter leur place. Au fond de cette antichambre, six Huissiers, avec leurs masses d'argent, nous ouvrirent une porte dorée, par laquelle on nous introduisit dans une espece de Temple.

Salle du Trône.

C'étoit enfin la chambre du Calaminham. Nos premiers regards tomberent sur lui. Il étoit assis sur un trône majestueux, environné de trois balustres d'or. Douze femmes d'une rare beauté, assises sur les dégrés du trône, jouoient de diverses sortes d'instrumens, qu'elles accordoient au son de leur voix. Sur le plus haut dégré, c'est à dire, au-tour du Monarque, douze jeunes filles étoient à genoux, avec des Sceptres d'or à la main. Une autre, qui

(2) Page 813.

(3) *Ibidem.*

étoit debout, le rafraichissoit d'un évantail. En bas, la chambre étoit bordée par cinquante ou soixante vieillards, qui portoient des mitres d'or sur la tête, & qui se tenoient debout contre le mur. En divers endroits, quantité de belles femmes étoient assises sur de riches tapis. Nous jugeâmes qu'elles n'étoient pas moins de deux cens (4). Après tant de magnifiques Spectacles que j'avois vûs dans l'Asie, la merveilleuse structure de cette chambre, & la majesté de tout ce qui s'y presentoit, ne laissa pas de me causer un véritable étonnement. L'Ambassadeur, discourant ensuite avec nous des merveilles de sa réception, nous dit qu'il se garderoit bien de parler au Roi son maître de la magnificence qui environnoit la personne du Calaminham, dans la crainte de l'affliger, en diminuant l'idée qu'il avoit de sa propre grandeur (5).

Comédie, jouée devant le Calaminham & l'Ambassadeur.

Les cérémonies de la salutation, & celles du compliment & de la réponse, ne m'offrirent rien dont je n'eusse déja vû des exemples; mais il me parut tout-à-fait nouveau, qu'après une harangue de cinq ou six lignes, & une réponse encore plus courte, tout le reste de l'Audience fût employé en danses, en concerts, & en comédies. Après quelque prélude des instrumens, cette fête commença par une danse de six femmes âgées avec de jeunes garçons, qui fut suivie d'une autre danse de six vieillards avec six petites filles; bizarrerie que je ne trouvai pas sans agrément. Ensuite, on joua plusieurs comédies (6), qui furent représentées avec un appareil si riche & tant de perfec-

(4) Page 817.

(5) *Ibidem.*

(6) L'Auteur, ayant été fort attentif à la premiere Comédie, en conserva le sujet dans sa mémoire, & le rapporte comme un essai du goût des Indiens. » Elle fut jouée, dit-il, par » douze femmes grandement belles. Parut » sur le théâtre un grand monstre de mer, » tenant en sa gueule la fille d'un Roi, qu'il » engloutit publiquement: ce que voyant les » douze femmes, les larmes leur en vinrent » aux yeux, & s'en allerent en diligence en » un Hermitage qui étoit au pied d'une mon- » tagne, d'où elles retournerent avec l'Her- » mite, lequel faisoit à sa mode de grandes » prieres à *Quiay-Paturen*, Dieu de la Mer, » à ce qu'il eût à jetter ce monstre en la » plage, afin d'ensevelir cette Demoiselle » selon que sa qualité le requeroit. Il lui fut » répondu par le dieu, que les douze fem- » mes qui étoient-là eussent à changer leurs » gémissemens & leurs plaintes en concerts » de musique, qui fussent agréables à ses » oreilles, & qu'il commanderoit à la mer » qu'elle jettât incontinent le poisson sur le » rivage, qu'il leur livreroit mort entre les » mains. Alors vinrent sur le théâtre, par » maniere d'intermède, six petits enfans avec » des ailes & des couronnes d'or sur la tête, » de même façon que nous avons accoutu- » mé de peindre les Anges, & tout nuds par » le corps, qui s'étant mis à genoux devant » elles leur donnerent trois harpes & trois » violes, & leur dirent que Quiay-Paturen » leur envoyoit du Ciel de la lune ces instru- » mens, afin de s'en servir à endormir le » poisson de la mer. Ces douze femmes pri- » rent incontinent ces instrumens avec de » grandes cérémonies, & commencerent d'en » jouer avec un ton si lamentable & si triste » & une si grande abondance de larmes, que » quelques Seigneurs de ceux qui étoient dans » la Chambre en répandirent aussi. Là-des- » sus, comme elles eurent continué leur mu- » sique environ un demi-quart d'heure, elles » virent sortir de dessous la mer le poisson » qui avoit mangé la fille du Roi, lequel, » comme s'il eût été étourdi, s'en vint peu » à peu rendre sur la rive où étoient ces » douze belles musiciennes; ce qui fut fait si » proprement & si au naturel, que pas un » des assistans ne pouvoit s'imaginer que ce » fût une fable, mais bien une vérité. A mê- » me-tems, une des douze portant la main » sur un poignard qu'elle avoit à son côté, » en éventra le poisson, & hors de son corps » elle en tira l'Infante toute vive, qui se mit » à danser au son des instrumens. Puis elle » s'en alla baiser la main au Calaminham, » qui la reçut avec beaucoup d'honnêteté &

MENDEZ PINTO.

tion, qu'on ne peut rien s'imaginer de plus agréable. Vers la fin du jour, le Calaminham se retira dans ses appartemens intérieurs, accompagné seulement de ses femmes. Monvagarvu conduisit l'Ambassadeur jusqu'à la derniere salle, & le remit entre les mains du Campolagrem & des autres Officiers.

Observations de l'Auteur à Timplam.

Notre séjour à Timplam dura trente-deux jours, pendant lesquels nous fûmes traités avec autant de civilité que d'abondance. Le tems que mes Compagnons donnoient à leurs amusemens, je l'employois avec une satisfaction extrême à visiter de somptueux édifices, & des Temples qui me ravissoient d'admiration (7). Je n'en vis pas de plus magnifique que celui de Quiay *Pimpocau*, Dieu des malades; & j'ai déja fait remarquer que la piété de ces Peuples se porte en particulier au soulagement des infirmités humaines. Là, servent continuellement des milliers de Prêtres, vêtus de robbes grises, avec une sorte d'étole de damas rouge, qui se retrousse sous les bras. Cet habillement est commun à tous les Prêtres de leur Secte; mais ceux du Temple de Pimpocau, passant pour les plus éclairés de l'Empire, sont distingués par des cordons jaunes qui leur servent de ceinture, & par le titre de *Sigiputons*, qui signifie *Hommes parfaits*. L'Ambassadeur les visita cinq ou six fois, autant pour s'instruire de leur doctrine, que pour admirer l'ordre & la beauté de leur Monastere. Il porta, au Pegu, un gros volume de leur religion, dont le Roi de Brama fut si satisfait, qu'il la fit prêcher dans tous les Temples de ses Etats, où elle s'observe encore aujourd'hui (8).

A l'égard du Calaminham & de son Empire, je donnerai d'autant moins d'étendue à mes observations, que je veux les resserrer dans les bornes de mes lumieres.

Idée des Etats du Calaminham.

Le Royaume de Pegu, qui n'a pas plus de cent quarante lieues de circuit, est environné par le haut (9) d'une grande chaîne de montagnes, nommées *Pangacirau*, qui sont habitées par la Nation des Bramas, dont le pays a quatre-vingt lieues de largeur sur environ deux cens de longueur. C'est au de-là de ces montagnes, qu'il s'est formé deux grandes Monarchies; celle du Sia-

» la fit seoir près de lui. Or, on disoit que » cette jeune fille étoit sa Niece, fille d'un » sien frere. Pour le regard des douze autres, » elles étoient toutes filles de Princes & des » plus grands Seigneurs du Pays, dont les » peres & les freres étoient-là présens. *Pages* 819 & 820.

(7) Page 821.

(8) » De ce Livre, dit l'Auteur, j'en » apportai une version en ce Royaume de » Portugal, qu'un Florentin emprunta de » moi; & depuis, comme je le voulus r'a- » voir, il me dit qu'il étoit perdu. Toute- » fois, à ce que j'ai sû depuis, il l'emporta » à Florence & le présenta au Duc de Tosca- » ne, qui commanda qu'il fût imprimé sous » ce titre, *Nouvelle croyance des Payens du* » *bout du monde*. Page 322. Cet Ouvrage de l'Auteur a sans doute été publié en Italien. On apprend ici que la Religion des Sigiputons étoit à peu près celle des Juifs; c'est-à-dire, qu'à l'exception de quelque mélange fabuleux, ils admettoient la Création, depuis quatre vingt-deux mille lunes, le Paradis terrestre, le péché originel, le déluge, & toute la Doctrine de l'ancien Testament. Ils racontoient qu'anciennement, un homme, qui se nommoit *Tomé Modeliar*, avoit été mis à mort dans une autre Région des Indes, pour avoir prêché que Dieu s'étoit fait homme, & qu'il avoit souffert le dernier supplice pour le genre humain; que cette Doctrine n'avoit pas laissé de se faire un Parti dans les Etats du Calaminham; mais qu'ensuite elle avoit été réprouvée, parce qu'elle faisoit mourir Dieu sur une croix. *Ibid.* pages 826 & 827.

(9) Page 840. L'Auteur le met à seize degrés du Sud.

mon, & celle du Calaminham. On donne à la seconde plus de trois cens lieues, dans les deux dimensions de la longueur & de la largeur ; & l'on prétend qu'elle est composée de vingt-sept Royaumes, dont tous les Habitans n'ont qu'un même langage. Nous y vîmes plusieurs belles Villes, & le pays nous parut extrêmement fertile. La Capitale, qui est la résidence ordinaire du Calaminham, porte aux Indes le nom de Timplam. Elle est située sur une grande riviere, nommée *Bituy*. Ses fortifications consistent dans un fossé très-large, qui baigne le pied d'un mur de pierre de taille, avec un château & de hautes tours à chaque porte. Quelques Marchands nous assurerent que le nombre des maisons est d'environ quatre cens mille, mais la plupart d'un ou de deux étages ; quoique fort bien bâties, sur-tout celles de la noblesse & des marchands. Celles des Seigneurs sont séparées par de vastes enclos, qui contiennent des jardins, des vergers, de grands étangs, & tout ce qui peut servir aux délices de la vie. On comptoit dans la Ville & dans les lieux voisins, à la distance d'une lieue, deux mille six cens Pagodes, dont quelques-unes sont riches & somptueuses. Les autres, à la vérité, ne sont que de petites Maisons ou des Hermitages. On y distingue jusqu'à vingt-quatre sortes de Prêtres, qui sont attachées à différentes Doctrines, sur-tout dans les sacrifices & les cérémonies (10).

MENDEZ PINTO.

Commerce de Timplan.

Le Commerce est considérable, à Timplam, & s'exerce avec beaucoup de liberté pendant les foires. Elles attirent quantité d'Etrangers, qui apportent leurs richesses en échange pour celles du Pays ; & cette communication y fait trouver toutes sortes de Marchandises. On n'y voit point de monnoye d'or ni d'argent. Tout se vend ou s'achete au poids des Caris, des Taels, des Mazes & des Conderins (11).

Forces & revenus du Calaminham.

La Cour est fastueuse. La Noblesse, qui est riche & polie, se fait honneur de contribuer par sa dépense à la grandeur du Monarque. On y voit toujours plusieurs Capitaines Etrangers, que le Calaminham s'attache par de grosses pensions. Il n'a jamais moins de soixante mille chevaux & de dix mille éléphans autour de sa personne. Les vingt-sept Royaumes, dont l'Etat est composé, sont gardés par un prodigieux nombre d'autres troupes, divisées en sept cens Compagnies, dont chacune doit être formée, suivant leur institution, de deux mille hommes de pied, de cinq cens chevaux & de quatre-vingt éléphans. Le revenu impérial monte à vingt millions d'or, sans y comprendre les présens annuels des Princes & des Seigneurs. L'abondance est répandue dans toutes les conditions. Les Gentilshommes sont servis en vaisselle d'argent, & quelquefois d'or. Celle du peuple est de Porcelaine ou de laiton. Tout le monde est vêtu, en Eté, de satin, de damas, & de taffetas rayés, qui viennent de Perse. En Hyver, ce sont des robbes doublées de belles peaux. Les femmes sont fort blanches, & d'un excellent naturel. En général, le caractere des Habitans est si doux, qu'ils connoissent peu les querelles & les procès. Tous leurs différends sont terminés par les Chefs de

(10) Lorsqu'ils éternuent, dit l'Auteur, ils font le signe de la croix comme nous, en disant dans leur langue, *le Dieu de la vérité est trois & un* : d'où l'on peut conclure que ces Peuples ont eu quelque connoissance du Christianisme. *Page* 835.

(11) Page 833.

quartier ; ou, s'il s'en éleve dans les conditions supérieures, on s'en remet au jugement de quelques Religieux, qui s'assemblent pour former une espece de Tribunal, d'où l'unique appel est au *Queitor*, Intendant suprême de la Justice. Le Gouvernement n'est pas moins simple dans les Provinces. Elles sont commandées par des Officiers de la Cour, dont chacun jouit d'une égale autorité dans son département, & juge sans appel tous les différends du peuple (12).

Retour & route de l'Ambassadeur de Brama.

L'Ambassadeur, après avoir reçu des Lettres & des présens pour le Roi son Maître, partit de cette Cour le 3 de Novembre 1546, accompagné de quelques Seigneurs, qui avoient ordre de le conduire jusqu'à *Pridor*. Ils prirent congé de lui dans un grand festin. Dès le même jour, ayant quitté cette Ville, pour nous embarquer sur la grande riviere de *Bituy*, nous allâmes passer la nuit dans un Monastere de *Quiay-Jarem, Dieu des Mariés*, qui est situé sur la rive au milieu d'une belle plaine, où l'on découvre quantité de riches édifices. De-là, continuant de descendre pendant sept jours, nous arrivâmes dans une ville, nommée *Pavel*. L'Ambassadeur y fut arrêté trois jours par la richesse du commerce, qui lui donna occasion d'acheter diverses curiosités, qu'on y apporte par caravanes, de certaines contrées fort éloignées (13).

Ville de Pavel. Recits étranges de l'Auteur.

De

(12) *Ibid.* & pages précédentes.

(13) Ici Pinto raconte des choses si extraordinaires, qu'elles justifieroient ses Censeurs, s'il n'avertissoit qu'il parle sur le témoignage d'autrui. Cependant comme j'ai entrepris, dans cet extrait, de faire connoître le caractere d'un si fameux Voyageur, je me crois obligé de donner place dans une Note à quelques traits de son récit, pour éviter le soupçon de l'avoir traité avec trop de faveur.

» Quelques Marchands, dit-il, nous assurerent qu'ils venoient d'une Province » nommée *Friuncaranja*, & qu'au-delà d'i» celle il y avoit certains Peuples qu'ils ap» pelloient *Calogens* & *Funcaos*, hommes » bazanés & grands archers, qui ont les pieds » tout ronds comme des bœufs, mais les » mains comme les autres hommes, si ce » n'est qu'ils les ont fort velues. Ils sont » d'un naturel enclin à la cruauté ; & tout » au-bas de l'épine du dos, ils ont une loup» pe de la grosseur des deux poings. Leur » demeure est en des montagnes fort hautes » & rudes, dans lesquelles il y a de pro» fondes fosses, où durant les nuits d'hiver » on entend quelquefois des cris & des gé» missemens effroyables. On nous dit encore » que non loin de ces Peuples, il y en avoit » d'autres, nommés *Calouhos*, *Timpatez*, » & *Bugems*, & d'autres aussi plus éloignés, » qui se nommoient *Oquens* & *Magores*, les» quels se nourrissent de la chasse qu'ils font » des bêtes sauvages, qu'ils mangent crues ; » ensemble de toutes sortes d'animaux veni» meux, comme lézards, serpens, & cou» leuvres ; laquelle chasse ils font ordinaire» ment, montés sur des animaux aussi grands » que des chevaux, qui ont trois cornes ou » pointes au milieu de la tête, les pieds gros » & courts, & au milieu du dos un rang d'é» pines, ou d'arretes, dont ils picquent quand » ils s'irritent ; & tout le reste du corps est » celui d'un grand lézard : joint qu'ils ont » sur le col, en lieu de crin, d'autres épi» nes beaucoup plus longues & plus grosses » que celles du dos, & dans les jointures » des épaules, des aîles courtes, en façon » de nâgeoires de poisson, dont ils volent » comme en sautant de la longueur de vingt» cinq & trente pas. Ces animaux s'appellent » *Banazas*, sur lesquels ces Peuples sauva» ges se donnent entrée dans les terres de » leurs Ennemis, avec qui ils ont continuel» le guerre. Quelques-uns leur payent tribut » de sel, qui est ce qu'ils estiment le plus, » à cause de la nécessité qu'ils en ont, pour » être fort éloignés de la mer.

» Nous parlâmes encore à d'autres Mar» chands, nommés *Bumioens*, qui habitent » en de hautes montagnes, où il y a des » mines d'alun, & quantité de pastel. De » cette Nation, nous en vîmes une troupe » qui conduisoit plus de deux mille bœufs, » sur

De Pavel, nous descendîmes, en deux jours, au village de *Luncor*, célebre par son benjoin, qui se transporte aux Royaumes de Pegu & de Siam. Ensuite, après neuf jours de navigation, pendant lesquels nous vîmes sur les deux rives quantité de belles villes, nous entrâmes dans une autre riviere, nommée *Ventrau*, sur laquelle nous continuâmes notre voyage jusqu'à *Penanchim*, premier bourg du Royaume de *Janguma*. De-là, nous arrivâmes le soir *aux Rauditens*, deux fortes places du Prince de *Poncanor*. Cinq jours après, nous abordâmes au port d'une grande ville, nommée *Magdaleu*, d'où nous passâmes dans le détroit de Madur; & cinq jours de plus nous firent arriver à *Moxchel*, premiere place du Royaume de Pegu (14).

L'Ambassadeur est dépouillé par un Corsaire.

Mais, si près du terme, & dans un lieu de la dépendance du Roi de Brama, nous étions attendus par un malheur dont nous ne pouvions nous croire menacés. Un Corsaire, nommé *Chalagonim*, qui observoit peut-être notre retour, avec trente Seros bien équipés, nous attaqua pendant la nuit, & nous traita si mal jusqu'au jour, qu'après nous avoir tué cent quatre-vingt-dix hommes, entre lesquels étoient deux Portugais, il enleva cinq de nos

» sur lesquels ils avoient des bâts à notre » maniere, & s'en servoient à porter leurs » Marchandises. Ces hommes étoient fort » grands, & avoient les yeux & la barbe à » la Chinoise. Nous en vîmes d'autres aussi » qui avoient d'assez longues barbes, le vi» sage semé de lentilles, les oreilles & les » narines percées; & dans les trous, de pe» tits fils d'or, faits en agrafes. Ceux-ci » s'appelloient *Gynophages*, & leur Provin» ce, *Surobosoy*, lesquels, par dedans les » montagnes de Lanhos, sont bornés du » Lac de Chiamnay: & de ceux-ci, les uns » sont vêtus de peaux velues, & les autres de » cuir bronzé. Ils vont ordinairement pieds » nuds & la tête découverte. On nous dit » qu'ils avoient de grandes richesses, & que » tout leur trafic étoit en argent, dont ils » avoient quantité. Nous parlâmes encore » à une autre sorte de Marchands, appellés » *Tupareens*, qui sont bazanés, grands man» geurs, & fort adonnés aux voluptés de la » chair. Ils nous firent une réception bien » meilleure que tous les autres, & nous » traiterent en festin: & parce qu'un des » nôtres, nommé *François Temudez*, leur fit » un défi à boire, tenant cela pour un grand » affront, ils firent durer le festin plus long» tems, pour recouvrer leur honneur. Mais » le Portugais les attaqua si vertement, » vingt qu'ils étoient, qu'il les renversa, & » lui demeura fort sain. Comme ils furent » désenyvrés, leur Capitaine, en la maison » duquel s'étoit fait le festin, appella tous » les siens, qui étoient plus de trois cens, & » malgré qu'en eût le Portugais, il le fit » monter sur un Eléphant, & promener par » la ville, accompagné de gens qui le sui» voient au son des instrumens & chantoient » ses louanges. Ayant fait une quête pour » lui, ils amasserent plus de deux cens taels » en lingots d'argent, qu'ils lui donnerent.

» Ensuite de ceux-ci nous vîmes d'autres » Marchands fort blancs, nommés *Pavilans*, » grands archers & bons hommes de cheval. » Ceux-ci nous dirent que leur Pays se nom» moit *Binagorem*, & qu'il étoit éloigné de » Pavel environ deux cens lieues en remon» tant la riviere. Ils avoient beaucoup d'or » en poudre, de lacque, d'aloes, d'étain, de » cuivre, de soye, & de cire, qu'ils don» noient en échange pour du poivre, du gin» gembre, du sel & du riz. Comme nous » leur demandâmes quelle étoit leur loi, & » quelle divinité ils adoroient, ils nous ré» pondirent que leurs dieux, c'étoient le So» leil, le Ciel & les Etoiles, parce que ces » beaux astres produisoient tous les biens de » la terre; & qu'au reste, l'ame de l'homme » n'étoit qu'un souffle, qui finissoit par la » mort du corps, & qui voltigeant ensuite » dans l'air se mêloit avec les nues, jusqu'à » ce que venant à se résoudre en eau, il » mouroit de rechef, comme avoit fait le » corps auparavant.

» Ainsi, de la diversité de ces Nations in» connues que nous vîmes à Pavel, il est aisé » d'inférer qu'il y a plusieurs Pays au monde » qui ne sont point encore découverts, & » dont nous n'avons point de connoissance. » *Ibidem*. pages 840 & précédentes.

(14) Page 841.

MENDEZ PINTO.

douze Barques. L'Ambassadeur même eut le bras gauche coupé, dans ce combat, & reçut deux coups de fléches qui firent long-tems desespérer de sa vie. Nous fumes blessés aussi, presque tous ; & le présent du Calaminham fut enlevé dans les cinq Barques, avec quantité de précieuses marchandises. Dans ce triste état, nous arrivâmes, trois jours après, à Martaban. L'Ambassadeur écrivit au Roi, pour lui rendre compte de son voyage & de son infortune. Ce Prince fit partir aussi-tôt une armée de six-vingt Seros, qui rencontra le Corsaire, & qui le fit prisonnier, après avoir ruiné sa Flotte. Cent Portugais, qui avoient été nommés pour cette expédition, revinrent chargés de richesses. On comptoit alors, au service du Roi de Brama, mille hommes de notre Nation, commandés par Antonio de *Ferreira*, né à Bragance, qui recevoit du Roi douze mille ducats d'appointement.

Mort du Raulin de Mounay, & politique du Roi de Brama.

Ce fut dans cet intervalle qu'*Aixendono*, Raulin de Mounay, & comme Souverain Pontife de toutes ces Régions, mourut dans une vieillesse fort avancée (15). On lui fit de magnifiques funérailles, qui furent suivies de l'élection d'un Successeur. Toutes ces cérémonies furent honorées de la présence du Roi, qui ne regardoit pas comme un objet peu important d'établir le respect pour la Religion dans ses nouvelles conquêtes.

Malheureuse expédition des Bramas.

Les Lettres qu'il avoit reçues du Calaminham lui promettant un Ambassadeur, qui devoit être chargé de la conclusion du Traité, il cessa de compter, pour le Printems prochain, sur la diversion qu'il avoit esperée, & la conquête d'Ava fut renvoyée à d'autres tems. Mais il fit partir le Chamigrem, son frere, avec une armée de cent cinquante mille hommes, pour faire le Siege de *Savadi*, Capitale d'un petit Royaume, à cent trente lieues de Pegu vers le Nord. J'étois de cette expédition, à la suite du grand Trésorier, avec les six Portugais qui me restoient encore pour compagnons d'esclavage. Elle fut si malheureuse, qu'après avoir été repoussé plusieurs fois, le Chaumigrem, découragé par ses disgraces, résolut de porter la guerre dans les autres parties de l'État. Diosoray, dont nous étions les esclaves, reçut ordre d'attaquer, avec cinq mille hommes, un bourg, nommé *Valenty*, qui avoit fourni des vivres à la ville assiégée. Cette entreprise n'eut pas plus de succès. Nous rencontrâmes, en chemin, un corps de Savadis beaucoup plus nombreux, qui taillerent nos Bramas en pieces.

(15) » L'opinion qu'on avoit eûe de sa » sainteté fit cesser en un instant toutes les » réjouissances publiques. Le Roi même se » retira. Les portes & les fenêtres des mai- » sons furent fermées. On ne vit dans les » Temples qu'une foule de pénitens, qui ne » cessant de répandre des larmes, exercerent » des mortifications si rigoureuses, que plu- » sieurs en moururent. *Page* 844. Pinto donne plusieurs Chapitres à la description de la fête funebre & des cérémonies de l'élection. Il en couta au Roi la valeur d'un million de notre monnoye. Les Prêtres, qui assisterent au convoi du Raulin, étoient au nombre de trente mille. Six jeunes Gentilshommes se sacrifierent volontairement à l'honneur du mort, en buvant, dans un vase d'or, une liqueur jaune, qui les fit tomber sans vie avant qu'ils eussent achevé de l'avaller. Un Prêtre, oncle du Roi, ayant été choisi pour prêcher dans cette occasion, fit un discours si touchant, que le Roi, pénétré de componction, jura publiquement sur les cendres d'Aixendono, que pendant tout son régne, il ne chargeroit point ses Sujets de nouveaux impots, & qu'il leur rendroit une exacte justice. *Page* 852. L'Isle de Mounay étoit un Domaine des Prêtres, & comme le centre de la Religion. *Voyez* ci-dessus, sa situation, dans la description d'Arrakan.

Dans cette affreuse déroute, j'eus le bonheur d'éviter la mort avec mes Compagnons. Nous prîmes la fuite à la faveur des ténébres, mais avec si peu de connoissance des chemins, que pendant trois jours & demi nous traversâmes au hasard des montagnes fort désertes. De-là nous entrâmes dans une plaine marécageuse, où toutes nos recherches ne nous firent pas découvrir d'autres traces que celles des Tigres, des Serpens, & d'autres animaux sauvages. Cependant, vers la nuit, nous apperçumes un feu, du côté de l'Est. Cette lumiere nous servit de guide jusqu'au bord d'un grand Lac. Quelques pauvres cabanes, que nous ne pûmes distinguer avant le jour, nous inspirerent peu de confiance pour les Habitans. Ainsi, n'osant nous en approcher, nous demeurâmes cachés jusqu'au soir dans des herbes fort hautes, où nous fûmes la proye des sangsues. La nuit nous rendit le courage de marcher jusqu'au lendemain. Nous arrivâmes au bord d'une grande riviere, que nous suivîmes l'espace de cinq jours. Enfin, nous trouvâmes, sur la rive, une sorte de petit Temple, ou d'Hermitage, dans lequel nous fûmes reçus avec beaucoup d'humanité. On nous y apprit que nous étions encore sur les terres de Savady. Deux jours de repos ayant réparé nos forces, nous continuâmes de suivre la riviere, comme le chemin le plus sûr pour nous avancer vers les Côtes maritimes. Le jour d'après, nous découvrîmes le village de *Pomiseray*, dont les Hermites nous avoient appris le nom : mais la crainte nous retint dans un bois fort épais, où nous ne pouvions être apperçus des passans. A minuit, nous en sortîmes pour retourner au bord de l'eau. Ce triste & pénible voyage dura dix-sept jours (16), pendant lesquels nous fûmes réduits pour toute nourriture à quelques provisions que nous avions obtenues des Hermites. Enfin, dans l'obscurité d'une nuit fort pluvieuse, nous découvrîmes devant nous un feu, qui ne paroissoit éloigné que de la portée d'un Fauconneau. Nous nous crûmes près de quelque ville, & cette idée nous jetta dans de nouvelles allarmes. Mais, avec plus d'attention, le mouvement de ce feu nous fit juger qu'il devoit être sur quelque Vaisseau qui cédoit à l'agitation des flots. En effet, nous étant avancés avec beaucoup de précaution, nous apperçûmes une grande Barque, & neuf hommes qui en étoient sortis pour se retirer sous quelques arbres, où ils préparoient tranquillement leur souper. Quoiqu'ils ne fussent pas fort éloignés de la rive, où la Barque étoit amarrée, nous comprîmes que la lumiere qu'ils avoient près d'eux & qui nous les faisoit découvrir, ne se répandant pas sur nous dans les ténebres, il ne nous étoit pas impossible d'entrer dans la Barque & de nous en saisir, avant qu'ils pussent entreprendre de s'y opposer. Ce dessein ne fut pas exécuté moins promptement qu'il n'avoit été conçu. Nous nous approchâmes doucement de la Barque, qui étoit attachée au tronc d'un arbre & fort enfoncée dans la vase. Nous la mîmes à nage avec nos épaules; & nous y étant embarqués sans perdre un moment, nous commençâmes à ramer de toutes nos forces. Le courant de l'eau & la faveur du vent nous porterent, devant le jour, à plus de dix lieues. Quelques provisions, que nous avions trouvées dans la Barque, ne pouvoient nous suffire pour une

MENDEZ PINTO.

L'Auteur & ses Compagnons prennent la fuite après un combat.

Embarras de leur route jusqu'à la mer.

Ils se saisissent adroitement d'une Barque.

(16) On auroit supprimé ce petit détail, si les noms & les distances des lieux ne méritoient d'être conservés. C'est une méthode qu'on a toujours suivie.

MENDEZ PINTO.

longue route; & nous n'en étions pas moins résolus d'éviter tous les lieux habités. Mais une Pagode, qui s'offrit le matin sur la rive, nous inspira plus de confiance. Elle se nommoit *Hinarel.* Nous n'y trouvâmes qu'un seul homme & trente-sept Religieuses, la plûpart fort âgées, qui nous reçurent avec de grandes apparences de charité. Cependant nous la prîmes pour l'effet de leur crainte; sur-tout lorsque leur ayant fait diverses questions, elles s'obstinerent à nous répondre qu'elles étoient de pauvres femmes, qui avoient renoncé aux affaires du monde, par un vœu solemnel, & qui n'avoient pas d'autre occupation que de demander à *Quiay Ponveday*, de l'eau pour la fertilité des terres. Nous ne laissâmes pas de tirer d'elles, du riz, du sucre, des feves, des oignons, & de la chair fumée, dont elles étoient fort bien pourvûes. Les ayant quittées le soir, nous nous abandonnâmes au cours de la riviere; & pendant sept jours entiers, nous passâmes heureusement entre un grand nombre d'habitations, qui se présentoient sur les deux bords (17).

Secours qu'ils trouvent dans une Pagode.

Ils perdent leur Barque & se sauvent à la nage.

Mais il plût au Ciel, après nous avoir conduits parmi tant de dangers, de retirer tout d'un coup la main qui nous avoit soutenus. Le huitiéme jour, en traversant l'embouchure d'un canal, nous nous vîmes attaqués par trois Barques, d'où l'on fit pleuvoir sur nous une si furieuse quantité de dards, que deux de nos Compagnons furent tués des premiers coups. Nous ne restions que cinq. Il n'étoit pas douteux que nos ennemis ne fussent des Corsaires, avec qui la soumission étoit inutile pour nous sauver de la mort ou de l'esclavage. Nous prîmes le parti de nous précipiter dans l'eau, ensangiantés comme nous l'étions de nos blessures. Le desir naturel de la vie soutint nos forces jusqu'à terre, où nous eûmes encore le courage de faire quelque chemin pour nous cacher dans les bois. Mais considérant bien-tôt combien il y avoit peu d'apparence de pouvoir résister à notre situation, nous regrétâmes de n'avoir pas fini nos malheurs dans les flots. Deux de nos Compagnons étoient mortellement blessés. Loin de pouvoir les secourir, le plus vigoureux d'entre nous étoit à peine capable de marcher. Après avoir pleuré long-tems notre sort, nous nous trainâmes sur le bord de la riviere; & ne connoissant plus le danger ni la crainte, nous résolumes d'y attendre du hasard les secours que nous ne pouvions plus espérer de nous-mêmes.

Rencontre à laquelle ils doivent la vie.

Nos ennemis avoient disparu. Mais le lieu qu'ils avoient choisi pour nous attaquer étoit tout-à-fait désert. Vers la fin du jour, nous vîmes d'assez loin un Batiment qui descendoit avec le cours de l'eau. Comme notre ressource n'étoit plus que dans l'humanité de ceux qui le conduisoient, nous ne formâmes pas d'autre dessein que d'exciter leur compassion par nos cris. Ils s'approcherent. Dans la confusion des mouvemens par lesquels nous nous efforçâmes de les attendrir, un de nous fit quelques signes de croix, qui venoient peut-être moins de sa piété que de sa douleur. Aussi-tôt, une femme, qui nous regardoit attentivement, s'écria d'un ton qui parvint jusqu'à nous : » Jesus ! voilà des Chrétiens qui se rencontrent devant mes yeux; & pressant les Matelots d'aborder près de nous, elle fut la premiere qui descendit avec son mari. C'étoit une *Pegouane*, qui avoit embrassé le Christianisme, quoique femme d'un Payen, dont elle étoit aimée tendrement.

(17) Page 874 & précédentes.

Ils avoient chargé ce Vaisseau de cotton, pour l'aller vendre à Cosmin. Nous reçûmes d'eux tous les bons offices de la charité chrétienne. Cinq jours après, étant arrivés à Cosmin, Port maritime du Pegu, ils nous accorderent un logement dans leur maison. Nos blessures y furent pansées soigneusement; & dans l'espace de quelques semaines, nous nous trouvâmes assez rétablis pour nous embarquer sur un Vaisseau Portugais, qui partoit pour le Bengale.

En arrivant au Port de Chatigam, où le Commerce de notre Nation étoit bien établi, je profitai du départ d'une Fuste marchande qui faisoit voile à Goa. Notre navigation fut heureuse. Je trouvai, dans cette ville, Dom Pedro de Faria, mon ancien Protecteur, qui avoit fini le terme de son administration à Malaca. Son affection fut réveillée par le récit de mes infortunes. Il se fit un devoir de conscience & d'honneur, de me rendre une partie des biens que j'avois perdus à son service (18).

L'Auteur se rend à Goa.

Il est récompensé par Dom Pedro de Faria.

§ VI.

Suite des Avantures de Pinto & son retour à Lisbonne.

LA générosité de Dom Pedro n'ayant point assez rétabli mes affaires pour m'inspirer le goût du repos, je cherchai l'occasion de faire un nouveau Voyage à la Chine, & de tenter encore une fois la fortune dans un pays où je n'avois éprouvé que son inconstance. Je m'embarquai à Goa, dans une Jonque de mon Bienfaicteur, qui alloit charger du poivre dans les Ports de la Sonde. Nous arrivâmes à Malaca le jour qu'on y donnoit la sépulture à Ruy-Vaz-*Pereyra*, Gouverneur de cette ville; & remettant bien-tôt à la voile, nous mouillâmes, dix-sept jours après, dans la rade de Bantam, où le commerce des Portugais étoit florissant. Mais le poivre, que nous avions esperé d'y trouver en abondance, étoit si rare depuis quelques mois, que nous fumes obligés d'y passer l'hiver pour attendre une plus heureuse récolte. Ce délai nous rendit témoins de plusieurs grands événemens.

Motifs qui l'engagent dans de nouvelles courses.

Il arrive à Bantam.

Nous vîmes arriver, à la Cour, une femme veuve, nommée Nhay *Pombaya*, âgée d'environ soixante ans, qui venoit avec la qualité d'Ambassadrice, de la part du Pangaram, Empereur des Isles de Java, d'Argenie, de Baly & de Madure, pour avertir *Tagaril*, Roi de Bantam, & Vassal du Pangaram, comme tous les autres Rois de cette Monarchie (19), de se rendre,

Ambassade exercée par une femme.

(18) Page 876.

(19) *Voyez* ci-dessus, dans la description de l'Isle de Java, & dans plusieurs Relations, les changemens qui firent perdre au Pangaran toute son autorité. Ici Pinto fait une observation qui ne se trouve dans aucun autre Voyageur : » C'étoit l'usage, dit-il, des » Rois de cette Isle, de traiter toutes les af- » faires d'importance par l'entremise des » femmes. La raison qu'en apportent les Ha- » bitans, c'est que Dieu a donné aux fem- » mes plus de douceur, plus d'inclination à » la paix, & même plus d'autorité qu'aux » hommes, qui sont d'humeur plus févere, » & par conséquent moins agréables à ceux » vers lesquels ils sont envoyés. Or, c'est » leur opinion que chacune de ces femmes, » que les Rois employent en matieres de » conséquence, doit avoir certaines qualités » pour bien faire une Ambassade : ils disent

MENDEZ PINTO.

dans le terme de six semaines, à Japara, où ce Prince faisoit de grands préparatifs pour la Conquête du Royaume de Passarvan. Nhay Pombaya n'eut pas plutôt fait déclarer son arrivée, que le Roi l'étant allé recevoir jusques sur son Vaisseau, la conduisit au Palais avec une pompe extraordinaire, & lui céda son propre appartement. Elle passa peu de jours à Bantam. Le Roi s'étant hâté de donner ses ordres équipa une Flotte de quarante Vaisseaux, sur laquelle il embarqua sept mille combattans.

Pinto assiste au Siege de Passarvan.

La plûpart des Portugais le suivirent dans cette expédition; moins conduits par la gloire ou par l'avidité du butin, que par l'espérance de se procurer à l'avenir des conditions plus avantageuses pour leur commerce. Je me laissai entraîner par l'exemple. Le Siege de Passarvan fut entrepris avec beaucoup de vigueur: mais la valeur des assiégés fit repentir leurs ennemis d'avoir commencé la guerre. Après un grand nombre de furieuses sorties, qui diminuerent beaucoup l'armée du Pangaram, ce Prince ne paroissoit obstiné à pousser son entreprise que par le desespoir de ses pertes; lorsqu'il perdit la vie, à nos yeux, par un accident fort tragique.

Mort funeste du Pangaram de Java.

Il avoit toujours près de lui, suivant l'usage des Indes, un Page qui lui portoit du betel dans une boete d'or. Un jour que se trouvant échauffé par les disputes du Conseil, il demanda cette espece de rafraîchissement, le Page, qui étoit derriere à quelque distance, l'entendit si peu, qu'il se fit répéter plusieurs fois le même ordre. Enfin, s'étant approché avec respect, il se mit à genoux pour implorer le pardon de son Maître, autant que pour remplir son office. Le Pangaram, sans aucune marque de colere, lui donna de la main un coup leger sur la tête, & badina même de sa lenteur, en lui demandant agréablement s'il étoit sourd? Ce jeune homme, qui n'avoit pas plus de douze ou treize ans, & qui étoit fils d'un des principaux Seigneurs de la Cour, se crut deshonoré par une avanture qu'il devoit regarder comme une faveur. Après avoir passé quelques momens à gémir, il prit la résolution de se vanger; & s'avançant vers son Maître, dont personne n'étoit surpris de le voir approcher librement, il le frappa au cœur, d'un petit couteau qu'il portoit à sa ceinture. Le coup fut plus prompt, que notre zéle pour l'arrêter. Nous ne le fûmes pas même assez pour soutenir le Pangoram, qui tomba presque mort à nos pieds. Tous les secours ne purent lui conserver plus de deux heures de vie. On se saisit du Page, qui fut mis aussi-tôt à la question: mais il répondit avec une fermeté surprenante, » qu'il n'avoit » rien fait qu'avec délibération, & pour se vanger du coup que le Roi lui » avoit donné sur la tête, sans considérer qu'il étoit fils de *Pate Pondan*, » Prince de Surbaya. Il fut empalé vif, & cet affreux châtiment n'eut pas le pouvoir de lui faire jetter un soupir. Son supplice parut juste: mais on

Comment elle est vangée.

» premiérement qu'il ne faut pas qu'elle soit » fille, de peur que l'étant elle ne vienne à » perdre l'honneur en sortant de sa maison, » & parce que tout ainsi qu'elle contente un » chacun par sa beauté, elle pourroit être » aussi un motif de discorde & d'inquiétude » aux choses où l'union est requise. Ils ajoutent à cela, qu'il faut qu'elle soit mariée, » ou du moins veuve, après un légitime mariage; que si elle a eu des enfans de son » mari, il faut qu'elle les ait allaités de sa » propre mammelle, alléguant là-dessus, que » celle qui a des enfans & ne les nourrit si » elle peut, est plutôt une mere charnelle, » voluptueuse, & deshonnête, que non pas » une véritable mere, &c. *Page* 878.

ne porta pas le même jugement du malheur de son pere, de ses trois freres, & de soixante-deux de ses parens, qui furent condamnés au même genre de mort. Une Sentence si rigoureuse donna naissance à quantité de troubles (20).

Embarras sur sa sépulture, dont les Portugais tirent avantage.

Cette fatale catastrophe d'un des plus grands Monarques de l'Asie, devint utile, non-seulement au Roi de Passarvan, qu'elle délivra du Siege, mais à tous les Portugais qui avoient accompagné le Roi de Bantam, par l'occasion qu'elle leur donna de rendre, aux Seigneurs du pays, un service qui leur parut important. Il étoit question du corps du Pangoram, dont la sépulture causoit beaucoup d'embarras au Conseil. L'ensévelir dans le camp, c'étoit l'exposer aux outrages de l'ennemi. Il n'étoit pas possible de le transporter à *Dema*, Capitale de son Empire & Tombeau de ses Ancêtres, sans l'exposer à la corruption; & suivant la loi de Mahomet, qui étoit celle des Seigneurs Javans, l'ame d'un corps corrompu ne pouvoit prétendre aux félicités de l'autre vie. Cette difficulté ayant fait naître de vives contestations, nous proposâmes aux Seigneurs de mettre le corps dans une caisse de chaux & de camphre, & de transporter cette espece de cercueil dans une Jonque remplie de terre (21). Notre Conseil fut applaudi, & nous valut plus de dix mille ducats, comme une juste récompense du service que nous rendions à l'Empire.

Nous prîmes peu d'intérêt aux cruelles divisions qui précéderent l'élection d'un nouveau Pangoram. Le tems de la navigation ne fut pas plutôt arrivé, qu'ayant obtenu du Roi de Bantam la liberté de remettre à la voile, nous partîmes pour la Chine, comblés des bienfaits de ce Prince. Il joignit, à l'exemption des droits pour nos marchandises, un présent considérable, qui nous produisit à chacun cent ducats, & trois cens aux héritiers de quatorze des nôtres, qui avoient perdu la vie au Siege de Passarvan. Il nous permit aussi d'emmener un Portugais, nommé Jean Rodriguez, natif de *Penamocor*, que diverses avantures avoient jetté dans son Isle, & qui ayant embrassé depuis vingt-trois ans la Religion des Bramines, se sentit disposé à nous suivre, pour rentrer dans l'Eglise Chrétienne. Ce Pénitent se rendit ensuite à Malaca, où sa conversion parut d'autant plus sincere, qu'il ne fit pas difficulté de se soumettre à la loi qui lui fut imposée, de servir l'espace d'un an dans l'Hôpital des malades incurables; & sa mort, qui arriva précisément à la fin de ce terme, sembla marquer que le Ciel étoit satisfait de son répentir (22).

Un Portugais abandonne la Religion des Bramines, qu'il avoit suivie pendant vingt-trois ans.

L'Auteur se rend à la Chine.

Quatre Vaisseaux Indiens, qui entreprirent avec nous le voyage de la Chine, nous formerent comme une escorte, avec laquelle nous arrivâmes heureusement au Port de Chincheu. Mais quoique les Portugais y exerçassent librement leur commerce, nous y passâmes trois mois & demi dans de continuels dangers. On n'y parloit que de révoltes & de guerre. Les Corsaires profitoient de ce désordre, pour attaquer les Vaisseaux marchands jusqu'au milieu des Ports. La crainte nous fit quitter Chincheu, pour nous rendre à Chabaquay. C'étoit nous précipiter dans les malheurs dont nous

Nouveaux malheurs qui lui surviennent.

(20) Pages 898.

(21) Pinto se rend justice en ajoutant : » encore que la chose ne fût pas si émerveillable d'elle-même, « si ne laissa-t-elle pas de nous être très-avantageuse. *Page* 899.

(22) Page 907.

MENDEZ PINTO.

efpérions de nous garantir. Six vingt Jonques, que nous y trouvâmes à l'ancre, nous enleverent trois de nos cinq Vaiffeaux. Le nôtre s'en garantit, par un bonheur qui me caufa de l'admiration. Mais les vents d'Eft, qui commençoient à s'élever, nous ôtant l'efpérance d'aborder dans d'autres Ports, nous nous vîmes forcés de reprendre la haute mer, où nous tînmes une route incertaine, pendant vingt-deux jours. La Barre de Camboja, que nous reconnumes le vingt-troifiéme au matin, ranima notre courage, & nous nous en approchions, dans le deffein de jetter l'ancre; lorfqu'une furieufe tempête, qui nous furprit à l'Oueft Sud-Oueft, ouvrit notre quille de poupe. Les plus habiles Matelots ne virent pas d'autre reffource que de couper les deux mâts & de jetter toutes nos marchandifes à la mer. Ce foulagement, & quelque apparence de tranquillité qui commençoit à renaître fur les flots, nous donnoient l'efpérance d'avancer jufqu'à la barre. Mais la nuit, qui furvint, nous ayant obligés de nous abandonner, fans mâts & fans voiles, aux vents qui fouffloient encore avec un refte de fureur, nous allâmes échouer fur un écueil, où le premier choc nous fit perdre dans l'obfcurité foixante-deux perfonnes (23).

Affreux naufrage.

Ce malheur nous jetta dans une fi étrange confternation, que de tous les Portugais, il n'y en eut pas un feul à qui la force du danger fit faire le moindre mouvement pour fe fauver. Nos Matelots Chinois, plus induftrieux ou moins timides, employerent le refte de la nuit à raffembler des planches & des poutres, dont ils compoferent un radeau, qui fe trouva fini à la pointe du jour. Ils l'avoient fait fi grand & fi folide, qu'il pouvoit contenir facilement quarante hommes; & tel étoit à peu près leur nombre. Martin *Eftevez*, Capitaine du Vaiffeau, à qui la lumiere du jour apprenoit qu'il ne reftoit plus d'autre efpérance, pria inftamment fes propres Valets, qui s'étoient déja retirés dans cet afile, de le recevoir avec eux. Ils eurent l'audace de répondre qu'ils ne le pouvoient fans danger pour leur fureté. Un Portugais, nommé *Ruy de Moura*, qui entendit ce difcours, fentit renaître fon courage avec fa colere; & fe levant, quoiqu'affez bleffé, il nous repréfenta fi vivement combien il étoit important pour notre vie de nous faifir du radeau, qu'au nombre de vingt-huit, comme nous étions, nous entreprîmes de l'ôter aux Chinois. Ils nous oppoferent les haches de fer qu'ils avoient à la main. Mais nous fimes une exécution fi terrible avec nos épées, que dans l'efpace de trois ou quatre minutes, tous nos Ennemis furent abbatus à nos pieds. Cependant nous perdîmes feize Portugais dans ce combat; fans compter douze bleffés, dont quatre moururent le jour d'après. Un fi trifte fpectacle me fit faire des réflexions fur les miferes de la vie humaine : il n'y avoit pas douze heures que nous nous étions tous embraffés dans le Navire, & que nous regardant comme des freres, nous étions difpofés à mourir l'un pour l'autre (24).

Etrange effet du defefpoir.

L'Auteur fe fauve fur un Radeau.

Auffi-tôt que nous fûmes en poffeffion du Radeau, qui nous avoit couté

(23) On ne conferve du récit de ce naufrage que ce qui paroit remarquable par fa fingularité.

(24) Page 911. Il faut fuppofer que le Vaiffeau s'étant brifé, tous ceux qui n'avoient pas péri s'étoient raffemblés fur l'écueil, & que le Radeau avoit été compofé des débris.

tant

tant de sang, chacun s'empressa de s'y placer, dans l'ordre qu'Estevez jugea nécessaire pour nous soutenir contre l'agitation des vagues. Nous étions encore trente-huit, en y comprenant nos valets & quelques enfans. Le Radeau ne fut pas plutôt à flot, que s'enfonçant sous le poids, nous nous trouvâmes dans l'eau jusqu'au cou, sans cesse obligés de nous attacher à quelque solive que nous tenions embrassée. Une vieille courte-pointe nous servoit de voile. Mais, étant sans boussole, nous flottâmes quatre jours entiers dans cette misérable situation. La faim, le froid, la crainte, & toutes les horreurs de notre sort, faisoient périr à chaque moment quelqu'un de nos Compagnons. Plusieurs se nourrirent, pendant deux jours, du corps d'un Négre, qui étoit mort près d'eux. Nous fumes jettés enfin vers la terre; & cette vûe nous causa tant de joye, que de quinze, à qui le Ciel conservoit encore la vie, quatre la perdirent subitement. Ainsi nous ne nous trouvâmes qu'au nombre d'onze, sept Portugais & quatre Indiens, en abordant la terre dans une plage où notre radeau glissa heureusement sur le sable.

Ce qui lui arrive à terre.

Les premiers mouvemens de notre reconnoissance se tournerent vers le Ciel, qui nous avoit délivrés des périls de la mer : mais ce ne fut pas sans frémir de ceux auxquels nous demeurions exposés. Le Pays étoit desert; & nous vîmes quelques tigres, que nous mîmes en fuite par nos cris. Les éléphans, qui se présentoient en grand nombre, nous parurent moins dangereux; ils ne nous empêcherent pas de rassasier notre faim, avec des huîtres & d'autres coquillages. Nous en prîmes notre charge, pour traverser les bois qui bordoient la côte; & dans notre marche, nous eûmes recours aux cris, pour éloigner les bêtes féroces. Après avoir fait quelques lieues dans un bois fort couvert, nous arrivâmes au bord d'une riviere d'eau douce, qui nous servit à satisfaire un de nos plus pressans besoins. Mais nous nous crumes à la fin de nos maux, en voyant paroître une barque plate, chargée de bois de charpente. Elle étoit conduite par huit ou neuf Négres, dont la figure nous effraya peu lorsque nous eumes consideré qu'un pays où l'on bâtissoit des édifices réguliers ne pouvoit être habité par des Barbares. Ils s'approcherent effectivement de la terre, pour nous faire diverses questions. Cependant, après avoir paru satisfaits de nos réponses, ils nous déclarerent que pour être reçus à bord, il falloit commencer par leur abandonner nos épées. La nécessité nous força de les jetter dans leur Barque. Alors, ils nous exhorterent à nous y rendre à la nâge, parce qu'ils ne pouvoient s'avancer jusqu'à terre. Nous nous disposâmes encore à leur obéir. Un Portugais & deux jeunes Indiens se jetterent dans l'eau, pour saisir une corde qu'on nous avoit jettée de la Barque : mais à peine eurent-ils commencé à nâger, qu'ils furent dévorés par trois crocodiles, sans qu'il parût d'autre reste de leur corps que des traces de sang, dont l'eau fut teinte en divers endroits.

Trois de ses Compagnons sont dévorés par des Crocodiles.

J'étois déja jusqu'aux genoux dans la vase, avec mes sept autres Compagnons. Nous demeurâmes si troublés de ce funeste accident, qu'ayant à peine la force de nous soutenir, les Négres, qui nous virent dans cet état, sauterent à terre, nous lierent par le milieu du corps, & nous mirent dans leur Barque. Ce fut pour nous y accabler d'injures & de mauvais traitemens. Ensuite ils nous menerent, à douze lieues de-là, dans une ville nommée *Cherbom*, où nous apprîmes que nous étions dans le pays des *Papuas*. Nous

MENDEZ PINTO.

Il est vendu à un Marchand de Celebes, & délivré par le Roi de Calapa.

y fûmes vendus à un Marchand de l'Isle de Celebes, sous le pouvoir duquel nous demeurâmes près d'un mois. Il ne nous laissa manquer ni de vêtemens, ni de nourriture; mais, sans nous faire connoître ses motifs, il nous revendit au Roi de *Calapa*, Prince ami des Portugais, qui nous renvoya généreusement au détroit de la Sonde (25).

Nouvelles courses dans lesquelles il s'engage.

Je me trouvois plus pauvre que je ne l'avois été de ma vie, & forcé, par conséquent, de m'engager dans de nouvelles avantures. Nous fûmes reçus, au Port de Bantam, par Dom Jerôme Gomez Sarmento, qui commandoit trois Vaisseaux de guerre, avec lesquels il devoit faire voile à la Chine. Il nous offrit de l'emploi : mais quelle fortune pouvois-je espérer dans les armes ? Deux Marchands Portugais, qui partoient pour Siam avec leurs marchandises, ayant conçu quelque affection pour moi sur le seul récit de mes infortunes, me proposerent de monter dans leur Jonque. Ils s'engageoient, non-seulement à faire les frais de mon voyage, mais à me prêter même une somme d'argent, pour importuner cette inexorable fortune, qui sembloit se faire un jeu de me tromper ou de me fuir. Je n'avois rien de plus favorable à desirer dans ma pauvreté. Nous partîmes; & dans l'espace de vingt-six jours, nous arrivâmes à Odia, Capitale de l'Empire de Sornau, que les Européens ont nommé Siam. Les Portugais y étoient si bien établis, que j'eus peu de peine à mettre dans le commerce environ cinq cens ducats que mes deux amis m'avoient prêtés.

Il se rend à Odia, Capitale du Royaume de Siam.

Mais il n'y avoit pas plus d'un mois que j'étois dans cette ville, lorsqu'on y reçut avis que le Roi des Tinocohos, des Laos & des Gueos, Peuples qui formoient un Etat puissant vers le Nord, au-dessus de Capinper & de Passiloco, étoit entré sur les terres de Siam avec une armée redoutable, & qu'il avoit déja formé le Siége de *Quitirvam*. Cette nouvelle causa tant d'allarme à la Cour, que le Roi fit publier, dans sa Capitale & dans tout l'Empire, un ordre à tous ses Sujets, sans autre exception que les vieillards & les estropiés, de partir pour la guerre, sous peine d'être brûlés vifs, avec infamie pour leurs descendans & confiscation de tous leurs biens. Les Etrangers mêmes ne furent pas dispensés de prendre les armes, & n'obtinrent pour alternative que la liberté de quitter l'armée de Siam dans l'espace de trois jours. Notre nation, qui jouissoit d'un grand nombre de privileges, fut invitée particuliérement à s'armer pour la défense de l'Etat, avec de grandes promesses de faveur, & surtout d'une permission de prêcher l'Evangile & de bâtir des Eglises Chrétiennes. On ajouta que le dessein du Roi étoit de nous confier la garde de sa personne, & de prendre nos conseils dans toutes ses entreprises (26).

Guerre où les Portugais sont engagés.

Nous étions au nombre de cent trente. Des offres si glorieuses en déterminerent six vingt à suspendre les affaires de leur commerce, pour embrasser la querelle d'autrui. La réputation de mes avantures m'obligea d'être un des plus ardens. Nous joignîmes l'armée, qui se trouva composée de quatre cens mille Sujets de l'Empire, & de soixante-dix mille Etrangers.

Mort funeste du Roi de Siam.

Cette guerre dura plusieurs mois, avec une grande variété de succès. Enfin la fortune s'étant déclarée pour nous, dans une sanglante bataille, le Roi de Siam poussa ses avantages jusqu'à soumettre par les armes un Royaume voi-

(25) Pages 916 & précédentes.

(26) Page 918.

lin (27), qui avoit accordé le passage à ses Ennemis. Il revint triomphant dans sa Capitale. Mais après des fetes somptueuses, qui durerent quatorze jours, suivant les loix du pays (28), il trouva, dans son Palais, des périls plus redoutables que ceux qu'il avoit surmontés. La Reine sa femme avoit entretenu, pendant son absence, un commerce d'amour, avec un Pourvoyeur de sa maison, nommé *Ukom-chenira*. Elle se trouvoit enceinte de quatre mois. La crainte du châtiment & l'espérance de cacher sa honte, lui firent prendre la résolution de se défaire du Roi, son mari. Un poison mortel, qu'elle lui fit avaller dans une tasse de lait, le mit au tombeau cinq jours après son triomphe. En mourant, il ordonna » que les cent vingt Portugais, » qui lui avoient servi de gardes, reçussent, pour prix de leurs services, une » demie année du tribut que la Couronne de Siam tiroit du Royaume de » *Tybem*; que pendant l'espace de trois ans leurs marchandises fussent exem- » ptes de toutes sortes de droits, & que leurs Prêtres eussent la liberté de » prêcher un Dieu fait homme pour le salut du monde (29). Dans le premier mouvement de la douleur publique, l'article qui regardoit le tribut de Tybem fut exécuté si fidellement, que nous crûmes nos fatigues bien récompensées. Mais il s'éleva presqu'aussi-tôt des guerres sanglantes (30), qui changerent la face de l'Etat, & qui nous mirent dans la nécessité de chercher un autre asyle. Chacun ayant pris le parti qui convenoit à ses espérances, je m'embarquai avec vingt-six de mes Compagnons, pour faire voile à Malaca (31).

* *

PINTO se lie dans cette Ville avec Georges Alvarez, riche Marchand Portugais, & forme avec lui le dessein d'un voyage de Commerce. Ils vont ensemble au Japon, d'où les troubles du Pays ne les empêchent pas de revenir avec un profit considérable (32). Dans leur retour ils relâchent à Hyamongo, Port de la Baye de Canguexuma, où ils sont témoins de la perte d'un prodigieux nombre de Jonques Chinoises, qu'une tempête, sans exemple, fait couler à fond dans le Port. Il y périt aussi plus de vingt Bâtimens Portugais. Celui des deux Associés a le bonheur d'échapper avec dix ou douze autres : mais, ayant été poussé contr'un rocher, il ne doit sa conservation qu'au secours du Ciel (33).

Service important que Pinto rend à la Religion.

Tandis qu'on s'occupoit à réparer le désordre, il arriva un de ces événemens dans lesquels on est forcé de reconnoître une disposition sensible de

(27) Le Royaume de *Guibem*. Il prit douze belles villes, fortifiées à la maniere de l'Europe.

(28) Page 923.

(29) Page 924.

(30) La Reine de Siam fit périr les enfans qu'elle avoit eus de son mari, & parvint à mettre son Amant sur le Trône. Ensuite elle fut assassinée avec lui dans un festin. L'Auteur rapporte tous ces événemens, mais sans en avoir été témoin. Il y joint l'Histoire des révolutions du Pegu, & la mort du Roi de Brama, qui fut tué par un parti de Rebelles. Ce récit, n'ayant point de rapport à ses propres avantures, ne demande point un extrait, quoiqu'il compose une grande partie de son ouvrage.

(31) Page 1020.

(32) L'Auteur rapporte ces troubles avec beaucoup d'étendue. *Pages 1022 & suivantes.*

(33) Le dommage des Portugais fut estimé à huit cens mille ducats, & celui des Chinois à plus de deux millions d'or. *Page 1033.*

MENDEZ PINTO.

la Providence, & qui paroît capable de donner seul un juste poids, à tous les récits d'un Voyageur qu'elle avoit choisi pour rendre un important service au Christianisme. C'est à lui-même qu'il faut laisser faire, dans une Note (34), le récit d'une avanture qui donna un Apôtre aux Indes, & un Martyr à l'Eglise.

Histoire d'Engiro, ou de Paul de Sainte-Foi.

(34) » Comme nous étions au travail, » nous vîmes descendre, à la hâte, du haut » du rocher, deux hommes à cheval, qui » nous firent signe avec un mouchoir, & » crierent que nous eussions à les prendre. La » nouveauté de ce fait fit naître en nous un » desir de savoir ce que c'étoit, & nous en- » voyâmes incontinent à terre une chaloupe » bien équipée. Mais d'autant que cette mê- » me nuit un mien garçon s'en étoit fui » avec trois autres, je priai Georges Alvarez » qu'il me permît de me mettre dans la Cha- » loupe, ce qu'il m'accorda aussi-tôt; de » sorte que j'y entrai moi troisiéme. Alors » comme nous fumes à la Rade, l'un des » deux hommes, qui sembloit être le plus » honorable, s'adressant à moi; Seigneur, » me dit-il, pour ce que je suis pressé du » tems, & que j'appréhende d'être joint par » ceux qui me suivent, je te supplie, par la » bonté de ton Dieu, que sans appréhender » qu'il t'en arrive aucun mal tu me prennes » avec toi. J'avoue que je me trouvai d'abord » si embarrassé par ce discours, que je ne sus » me résoudre à ce qu'il falloit faire. Nean- » moins, me ressouvenant d'avoir vû par » deux fois à Himamgo, en la compagnie » de quelques Marchands, ce même hom- » me qui parloit à moi, cela m'émût à le » prendre, & son compagnon aussi. Mais je » les eus mis à peine dans la Chaloupe, que » je vis paroître quatorze hommes à cheval, » qui venoient après; lesquels abordant la » rade avec de grands cris, *Donne-nous ces* » *traitres*, disoient ils, *ou bien tu es mort.* » Ensuite de ceux-ci, il en vint incontinent » autres neuf; si bien qu'ils se trouverent » vingt-trois de nombre, sans qu'il y eut » aucun homme de pied. Cependant l'appré- » hension que j'en eûs fit que je m'éloignai » de la mer, de la portée d'une arbalête, & » que je demandai à ces hommes ce qu'ils » vouloient : sur quoi, un d'eux prenant la » parole, si tu enmenes ce Japonois, me dit- » il, sans parler de celui qui l'accompagne, » sache que mille têtes comme la tienne por- » teront la peine de ce que tu fais. A ces » paroles, je ne voulus pas leur faire de ré- » ponse; & me voyant avec les deux hom- » mes à bord de notre Vaisseau, je les fis » monter dedans, quoiqu'avec assez de pei- » ne. Tous deux furent assez bien pourvus, » tant par le Capitaine que par les Portugais, » de tout ce qui leur étoit nécessaire pour un » long voyage.

» Comme nous fumes partis de cette Baye » de Canguexuma, le sixiéme jour de Janvier » de l'année 1647, nous arrivâmes en qua- » torze jours à *Chincheu*, un des plus célé- » bres & riches ports de la Chine. Mais la » crainte des Corsaires, qui tenoient la ri- » viere assiégée, nous fit aller à Lamau, pour » faire provision de quelques vivres, & nous » en eûmes suffisance jusqu'à Malaca. Là, » nous trouvâmes le Révérend Pere Maître » *François Xavier*, Recteur universel de la » Compagnie de Jesus, en ces contrées des » Indes, qui depuis peu de jours étoit arrivé » des Moluques, avec une grande réputation » de saint homme; titre que tous les Peuples » lui donnoient pour les grands miracles » qu'on lui voyoit faire. Si-tôt que ce saint » personnage eut sû que nous avions ces Ja- » ponois avec nous, il nous vint chercher, » Georges Alvarez & moi, dans la maison » d'un certain Côme Rodriguez, qui étoit » là marié. Après qu'il eut passé une partie » du jour avec nous, à nous faire plusieurs » demandes fort curieuses, toutes fondées » sur l'ardent zèle qu'il avoit pour l'hon- » neur de Dieu, & que nous eûmes satisfait » à son desir, nous lui dîmes, sans savoir » qu'il en eut déja connoissance, que nous » avions avec nous deux hommes du Japon, » l'un desquels, qui paroissoit être de quali- » té, étoit fort secret, & grandement bien » versé aux loix & coutumes de tout le Pays; » ajoutant à cela que sa Révérence seroit » bien-aise de l'ouir. Alors il nous témoigna » qu'il s'en réjouissoit; si bien que nous allâ- » mes incontinent à notre Navire; & ame- » nâmes cet honnête homme du Japon, au » Pere, qui n'avoit pas d'autre maison que » l'Hôpital. L'ayant vû, d'abord il le prit » avec lui, & l'emmena aux Indes, où pour » lors il étoit prêt de s'en aller. Comme il » fut arrivé à Goa, il le fit Chrétien, & lui » donna le nom de Paul de sainte-Foi. Là, » en bien peu de tems, il apprit à lire & » écrire, ensemble toute la Doctrine Chré-

L'esprit de piété qui ne l'abandonne jamais, semble croître dans la suite, lorsqu'arrivant à Malaca, il y rencontre le Pere François *Xavier*, & qu'il prend, dans son entretien, de nouveaux principes de Religion & de zèle. Il se jette dans le récit de ses grandes actions. Il le représente supérieur à tous les Heros profanes. Ensuite, se retrouvant avec lui, dans un quatriéme Voyage qu'il fait au Japon, il raconte plusieurs merveilles de sa vie, dont il est témoin à la Cour de Bungo, & dans quelques navigations qu'il fait sur le même Vaisseau. Cette longue narration le conduit jusqu'à sa mort. Mais, comme elle appartient moins à l'histoire des Voyages qu'à celle du Christianisme, il suffit d'avoir fait connoître au Lecteur le sujet de cent vingt pages que je supprime. Le mien me ramene à la derniere course de Pinto, pour le conduire ensuite jusqu'à Lisbonne. Reprenons la méthode que j'ai crue la plus propre à soutenir l'attention du Lecteur, dans une si grande variété d'événemens.

MENDEZ PINTO. Ses liaisons avec S. François Xavier.

* *

JE me trouvois à Goa, en 1554, à l'arrivée du corps de l'Apôtre des Indes, qui fut célebrée avec une magnificence digne de ses vertus. Le dernier jour de cette fête, Antonio *Ferreyra*, Marchand Portugais, que le Commerce avoit ramené du Japon, remit au Viceroi un présent fort riche, de la part du Roi de Bungo (35), avec une Lettre de ce Prince, où se plaignant de n'avoir pas revû dans ses Etats le Pere François Xavier, qui lui avoit promis d'y retourner plus promptement, il prioit les Officiers du Roi de Portugal de lui faire hâter son départ. Dom Alphonse de Noronha, qui étoit revêtu alors de la dignité suprême, communiqua cette Lettre aux Jésuites. Le Pere Belquior, Recteur du College de Goa, s'offrit avec beaucoup de zèle, pour suppléer au Saint Apôtre. Je reçus ordre de l'accompagner, & la com-

Dernier Voyage de Pinto.

Il est envoyé au Japon par le Viceroi des Indes, avec un Missionnaire Jésuite.

» tienne, conformément à l'intention de ce » bienheureux Pere, qui étoit qu'aussi tôt » que la saison d'Avril seroit venue, il s'en » iroit en cette Isle du Japon, prêcher à ces » Infidéles, Jesus-Christ Fils de Dieu vivant, » attaché en Croix pour les Pécheurs: paro- » les qu'il avoit ordinairement à la bouche. » Par même moyen, il faisoit dessein de » mener avec lui cet Etranger, pour s'en ser- » vir d'interpréte en ce Pays-là: comme en » effet il l'y mena depuis, ensemble son com- » pagnon, que le Pere fit encore Chrétien, » & lui donna le nom de Jean. Depuis ils » furent grandement fidéles en ce qui tou- » choit le service de Dieu, pour l'amour du- » quel Paul de sainte Foi fut banni à la » Chine, & mis à mort par des voleurs, » comme j'espere déclarer ci-après, quand » je parlerai de ces saints hommes. *Pages* » 1035 *& suivantes.*

Il est surprenant que Pinto n'explique pas mieux quelle avanture avoit forcé les deux Japonois de venir lui demander un asyle dans son Vaisseau. Mais Paul de Sainte-Foi, qui se nommoit *Engiro*, avant sa conversion, étant célebre, dans l'Histoire Ecclésiastique des Indes, par le zèle avec lequel il seconda les travaux de Saint François Xavier, & par son martyr, c'est sans doute à l'Auteur, que la Religion est redevable de cet homme Apostolique. Elle lui doit aussi quantité de secours qu'il donna dans la suite à Saint Xavier même, pendant plusieurs voyages qu'il fit avec lui, & le récit d'une partie de ses miracles & de ses vertus; auquel il a joint les circonstances de sa mort, dans l'Isle de Sanciam, & celles de sa Translation à Goa. Le Pere Bouhours, & les autres Historiens de sa vie, n'ont pas crû prendre leurs mémoires dans une mauvaise source, lorsqu'ils ont emprunté de Pinto une partie de ses récits, surtout à l'occasion des disputes de l'Apôtre des Indes, avec les Bonzes du Japon.

(35) Ce n'étoit plus celui que Pinto avoit vû dans son premier Voyage, & qu'il avoit laissé fort infirme.

MENDEZ PINTO.

mission de conclure un Traité d'amitié & de commerce avec le Roi de Bungo, qui promettoit, dans la même Lettre, d'obéir au Roi de Portugal comme à son frere aîné (36).

Leur route.

Quatorze jours après, c'est-à-dire, le 16 d'Avril, nous fîmes voile à Malaca, où divers obstacles nous retinrent l'espace d'un an. Enfin, nous étant embarqués, le 1 d'Avril 1555, nous arrivâmes avec beaucoup de peine & de danger au Port de Patane, d'où nous suivîmes la Côte de Lugor & de Siam, pour nous rendre à Pulo Cambin, & de-là aux Isles de Canton, dans le dessein d'attendre la nouvelle lune. Mais nous fûmes surpris par les vents Ouest Sud-Ouest, qui regnent une partie de l'année sur cette Côte. Ils nous forcerent, après diverses agitations, de nous jetter dans une Isle, nommée *Pulo-Timan*, où la barbarie des Habitans nous réduisit à passer cinq jours sans eau douce & sans vivres. Nous n'étions point en état de nous faire respecter par la force. Cet embarras n'auroit fait qu'augmenter, si le Ciel n'avoit amené dans la même Isle trois Navires de notre nation, qui venoient de Bantam. Nous prîmes l'avis des Capitaines. Ils nous conseillerent de renvoyer notre Caravelle à Malaca, parce qu'elle ne leur parut pas propre à soutenir un aussi long voyage que celui du Japon. Nous passames, le Pere Belquior & moi, sur le bord de François Toscane, riche & généreux Négociant, qui se fit honneur de pourvoir à tous nos besoins. De Pulo-Timan, que nous quittâmes un Vendredi 7 de Juin, nous fîmes voile vers le Royaume de Champa; & suivant la Côte, avec des vents que nos Matelots nomment *Galernes*, nous allâmes mouiller, en douze jours, sous l'Isle de Champeilo, dans l'anse de la Cochinchine.

Ce qu'ils voyent dans l'Isle de Champeilo.

L'eau nous manquoit. Nous en trouvâmes d'excellente, dans une riviere qui descendoit d'une haute montagne. Mais, en nous écartant un peu de côté du Sud, nous eumes deux spectacles fort surprenans. Le premier fut une fort belle croix, gravée sur une grande pierre de taille, avec les quatre lettres du titre Chrétien (37). Plus bas on lisoit, ***Duart Coelho*** 1518. Plus loin, à deux cens pas de la riviere, nous vîmes soixante-deux hommes pendus à divers arbres, sans en compter plusieurs autres, qui étoient étendus par terre, à demi mangés. Il ne paroissoit pas que cette exécution eut été faite depuis plus de six ou sept jours. Sur un autre arbre, s'offroit un grand Etendart, sur lequel on lisoit en caracteres Chinois : « Que tout Navire ou toute Jonque, qui abordera dans ce lieu, se hâte d'y prendre de » l'eau & de se retirer, sous peine de recevoir le même traitement que ces » Misérables, qui ont été terrassés par la puissante colere du fils du Soleil. Nous jugeâmes, par de simples conjectures, qu'une Flotte Chinoise avoit rencontré dans cette Isle quelque Vaisseau Corsaire, & qu'elle en avoit traité l'Equipage avec cette rigueur (38).

Isle de Sanciam. Honneurs rendus à la sépulture de Saint François Xavier.

Le vent nous devint si favorable, que de Champeilo, nous arrivâmes en cinq jours à l'Isle de Sanciam, où le Révérend Pere Xavier avoit reçu la sépulture. Malgré l'ardeur qui nous portoit tous à visiter ce saint lieu, nous attendîmes jusqu'au matin, pour nous y rendre avec plus de décence. Le Pere Belquior ordonna une procession solemnelle. Il ne fut pas aisé de reconnoître

(36) Page 1149. (37) Apparemment *I. N. R. J.* (38) Page 1159.

la place du tombeau, qui étoit déja couvert de buissons, & qu'on ne put distinguer qu'à la pointe de plusieurs croix dont il étoit environné. Mais, il fut nettoyé aussi-tôt, avec tout l'empressement d'une vive piété. Nous l'entourâmes d'une balustrade de bois, & d'une autre palissade, à laquelle nous ajoutâmes une large tranchée pour troisiéme enceinte. Au centre, le Pere Belquior plaça une grande & belle croix. Il célébra la Messe, sur un Autel orné de brocard, de chandeliers & de lampes d'argent. Ensuite il fit un sermon fort touchant sur les vertus de l'Apôtre des Indes, sur le zèle dont il avoit brûlé pour la gloire de Dieu & pour le salut des Ames, & sur la sainte passion qu'il avoit eûe d'entrer dans l'Empire de la Chine, à la vûe duquel le Ciel avoit voulu qu'il eut recueilli le fruit de ses travaux.

Isle de Lampacau, nouvel établissement des Portugais.

Ce seul devoir nous ayant fait relâcher à Sanciam, l'ancre fut levée dès le jour suivant; & nous arrivâmes le soir à Lampacau, Isle plus éloignée de six lieues vers le Nord, où les Portugais faisoient leur commerce avec les Chinois, depuis qu'ils avoient perdu leurs établissemens de Liampo & de Chincheu (39). Ils étoient encore dans le regret de cette perte, qu'ils avoient raison de croire inestimable. J'ajouterai à l'idée que j'ai déja fait prendre de la Colonie Portugaise de Liampo, qu'elle étoit composée de trois mille hommes, dont plus de douze cens étoient Portugais, & les autres, des Chrétiens & des Esclaves de diverses Nations. Plusieurs Négocians bien informés m'assurerent, que son commerce annuel alloit au-delà de trois millions d'or, & que les deux dernieres années, la plus grande partie d'un si riche trafic se faisoit en lingots d'argent, qu'elle tiroit des Japonois pour ses marchandises (40). Les Portugais avoient, à Liampo, un Gouverneur de leur Nation, & tous les offices d'une République bien ordonnée (41). Les emplois les plus simples s'y vendoient jusqu'à trois mille ducats. On y comptoit environ trois cens hommes mariés, à des femmes Portugaises ou Mulâtres. J'y avois admiré trois Hôpitaux, où la dépense annuelle montoit à trente mille ducats, & la Maison de ville en avoit six mille de rente. Malgré la jalousie des Chinois, il ne s'y faisoit point d'acte qni ne fût datté dans ces termes : ***En cette très-noble & toujours fidelle ville de Liampo, pour le Roi notre Souverain Seigneur.*** En un mot, c'étoit la plus riche & la plus célebre de tous nos Colonies des Indes (42).

Ruine des Portugais de Liampo.

Je raconterai, en peu de mots, la cause de sa ruine, dont on doit me croire d'autant mieux informé que j'eus la douleur d'y être présent (43). Un Né-

(39) Ils n'obtinrent qu'en 1557 le Port de Macao, à la Requête des Mandarins de Canton. Macao étoit une Isle déserte, dont ils firent bien tôt un bel & riche établissement. *Voyez ci-dessus*, Tome VI. & VII.

(40) On a fait remarquer que Pinto s'attribue l'honneur d'avoir appris le chemin du Japon aux Portugais de Liampo.

(41) Un Auditeur, dit Pinto, des Juges, des Echevins; un Proviseur des Morts & des Orphelins, des Commissaires de Police; un Greffier de la Maison de ville, des Quarteniers, quatre Notaires & six Greffiers.

(42) Goa même n'étoit pas encore au degré de splendeur où elle parvint à la fin du même siécle, & dont on la vit jouir jusqu'à la décadence de l'Empire Portugais dans les Indes. Elle étoit encore sans Archevêque en 1552.

(43) Page 1160. C'étoit apparemment dans son troisiéme voyage. Il ajoute que Martin-Alphonse de Souza étoit alors Viceroi des Indes, & Ruy-Vaz-Pereyra, Gouverneur de Malaca.

MENDEZ PINTO.

gociant de quelque distinction, nommée *Lancerot Pereyra*, natif de Pont Lyma, ville de Portugal, avoit prêté une somme considérable à quelques Chinois, qui négligerent leurs affaires jusqu'à se trouver dans l'impuissance de la restituer. Le chagrin de cette perte excita Lancerot à rassembler quinze ou vingt Portugais, aussi dereglés dans leurs mœurs que dans leur fortune, avec lesquels il prit le tems de la nuit pour se jetter dans le village de *Chipaton*, à deux lieues de la ville. Ils y pillerent les maisons de dix ou douze Laboureurs; & s'étant saisis de leurs femmes & de leurs enfans, ils tuerent dans ce tumulte, treize Chinois qui ne les avoient jamais offensés. L'allarme fut aussi-tôt répandue dans la Province, & tous les Habitans firent retentir leurs plaintes. Le Mandarin prit des informations dans toutes les formes de la Justice. Elles furent envoyées à la Cour. Un ordre, plus prompt que toutes les mesures par lesquelles on s'étoit flatté de l'arrêter, amena au Port de Liampo trois cens Jonques, montées d'environ soixante mille hommes, qui fondirent sur notre malheureuse Colonie. » Je fus témoin que dans l'espace de cinq heures ces cruels Ennemis n'y laisserent pas la moindre chose à laquelle on pût donner un nom. Tout fut brûlé ou démoli. Les Habitans ayant pris le parti de se réfugier dans les Navires & les Jonques » qu'ils avoient à l'ancre, y furent poursuivis, & la plûpart consumés par » les flammes, au nombre de deux mille Chrétiens, entre lesquels on comptoit huit cens Portugais. Notre perte fut estimée à deux millions d'or. » Mais ce desastre en produisit un beaucoup plus grand, qui fut la perte entiere de notre réputation & de notre crédit à la Chine (44).

Ils se rétablissent à Chincheu, mais ils en sont bientôt chassés.

Cependant quelques Portugais, échappés à la fureur des Chinois, ayant conçu l'espérance de se relever de leur ruine, entreprirent deux ans après, de former un nouvel établissement dans le Port de Chincheu, qui n'est qu'à cinq lieues de Liampo. Ils furent secondés par les Marchands du Pays, qui tiroient de grands avantages de notre commerce. Les Mandarins, engagés par de riches présens, promirent du moins de fermer les yeux. Cette apparence de réconciliation dura l'espace d'environ deux ans & demi, jusqu'à l'arrivée d'*Ayrez Botelho*, qui fut envoyé à Chincheu, par Dom Simon de Mello, Gouverneur de Malaca, avec la double qualité de Commandant & de Proviseur des Morts (45). L'avarice de ce nouvel Officier ne respectant rien, elle lui fit mettre dans ses coffres une somme de douze mille ducats, qu'un Marchand Chrétien d'Arménie, mort parmi les Portugais, avoit laissés pour les faire passer à sa famille; & sous le même prétexte, il enleva sur un vaisseau Portugais toutes les marchandises de deux Chinois, qui devoient quelque chose à cette succession. Une injustice, qui blessoit les Sujets de l'Empire, attira bien-tôt la vangeance des Mandarins sur la nouvelle Colonie. Cent vingt grandes Jonques brûlerent treize Navires que nous avions dans le Port; & de cinq cens Portugais, il n'en échappa pas plus de trente, qui se crûrent trop heureux d'acheter la vie aux dépens de leur fortune.

L'Auteur s'arrête près d'un an à Lampacau.

C'étoit depuis ces deux tristes événemens, que les Marchands de notre

(44) Page 1163.

(45) Cet emploi étoit alors d'une grande considération parmi les Portugais, parce que dans la multitude de leurs voyages, il en mouroit un grand nombre hors de leur Patrie.

Nation

Nation s'étoient établis dans l'Isle de Lampacau. Nous y étions arrivés avec les trois Navires qui nous avoient reçus à Pulo Timan ; & cinq autres Vaisseaux Portugais y aborderent après nous, dans le dessein de faire aussi le voyage du Japon. Mais le tems de la navigation étoit passé sur ces mers. Nous fûmes contraints de suspendre notre départ jusqu'au mois de May de l'année suivante, c'est-à-dire, de passer dix mois entiers dans ce Port.

Le Pere Belquior, & quelques autres Missionnaires qu'il avoit à sa suite, craignirent peu l'ennui de l'oisiveté dans un lieu où leur zèle pouvoit s'exercer. Pour moi, qui n'avois aucune occasion de m'employer pendant toute la durée du jour, je passai le tems dans une langueur insupportable. Il y avoit déja six mois & demi, que je m'ennuyois de ma situation, lorsque je fus réveillé de cette léthargie, par les affreuses nouvelles qui nous vinrent de Canton. Le 17 du mois d'Avril 1556, nous apprîmes que la Province de Chansy avoit été abîmée presqu'entiérement, avec des circonstances dont le seul récit nous fit pâlir d'effroi. Le premier jour du même mois, la terre y avoit commencé à trembler vers onze heures du soir, avec beaucoup de violence, & ce mouvement avoit duré deux heures entieres. Il s'étoit renouvellé, la nuit suivante, depuis minuit jusqu'à deux heures ; & la troisiéme nuit, depuis une heure jusqu'à trois. Pendant que la terre trembloit, l'agitation du Ciel n'étoit pas moins terrible, par le déchaînement de tous les vents, par le tonnerre, la pluie & tous les fleaux de la nature. Enfin le troisiéme tremblement avoit ouvert une infinité de passages à des torrens d'eau, qui sortoient à gros bouillons du sein de la terre, avec tant d'impétuosité dans leurs ravages, qu'en peu de momens un espace de soixante lieues de tour avoit été englouti, sans que d'une multitude infinie d'Habitans, il se fût sauvé d'autres créatures vivantes qu'un enfant de sept ans, qui fut présenté à l'Empereur comme une merveille du sort. Nous nous défiâmes d'abord de la vérité de ce desastre, & plusieurs d'entre nous le crurent impossible. Cependant, comme il étoit confirmé par toutes les Lettres de Canton, quatorze Portugais résolurent de passer au Continent, pour s'en assurer par leurs propres yeux. Ils se rendirent, avec la permission des Mandarins, dans la Province même de Chansy, où la vûe d'une révolution si récente ne put les tromper. Leur témoignage ne laissant plus aucun doute, on tira d'eux, à leur retour une attestation qui fut envoyée depuis, par François Toscane Capitaine de notre Vaisseau, au Roi Dom Jean de Portugal : & pour derniere confirmation, elle fut portée à la Cour de Lisbonne, par un Prêtre, nommé *Diego Reinel*, qui avoit été du nombre des quatorze témoins (46). On nous raconta dans la suite, mais avec moins de certitude, quoique ce fût l'opinion commune, que pendant les trois jours du tremblement de terre, il avoit plû du sang dans la ville de Pekin. Au moins ne pûmes nous douter que l'Empereur & la plûpart des Habitans n'en fussent sortis pour se réfugier à Nanquin, & que ce Monarque, après avoir fait six cens mille ducats d'aumônes pour appaiser la colere du Ciel, n'eût élevé un Temple somptueux, sous le nom d'*Hypaticau*, qui signifie *Amour de Dieu*. Cinq Portugais, qui furent délivrés, à cette occasion, de la prison de Pocasser, où ils languis-

La Province de Chansy est abîmée.

Affreuses circonstances de cet évenement.

Attestation de plusieurs témoins oculaires.

(46) Pages 1167 & 1168.

MENDEZ PINTO.

soient depuis vingt ans, nous donnereut ces informations avant notre départ (47).

L'Auteur arrive au Japon.

La saison nous permettant de remettre à la voile, nous partîmes de Lampacau le 7 de Mai 1556, dans un Navire commandé par Dom François Mascarenhas (48). Quatorze jours d'une heureuse navigation nous firent découvrir les premieres Isles du Japon, à l'Ouest Nord-Ouest de Tanixuma. Le Pilote, qui connoissoit les dangers de cette route, tourna au Sud-Ouest, pour y chercher la pointe de *Minato*. Nous passâmes devant Tanora, dans le dessein de suivre la Côte jusqu'au Port de Fiunga. Mais les vents, qui *Nordestent* beaucoup dans ces parages, & le courant qui étoit au Nord, nous porterent plus de soixante lieues au-delà de ce Port. Il fallut employer quinze jours à combattre le vent, pour retourner sur nos traces. Enfin, nous entrâmes dans la Baye de Fucheo, Capitale du Royaume de Bungo, & nous mouillâmes tranquillement au pied des murs.

Il se rend à la Forteresse d'Osqui où étoit la Cour.

On nous informa aussi-tôt que le Roi & la famille royale étoient dans la Forteresse d'Osqui. Mascarenhas & le Pere Belquior, qui n'ignoroient pas que j'avois fait plusieurs fois ce voyage, me proposerent de me rendre à la Cour, avec les présens du Viceroi & ceux du Capitaine, pour reconnoître les dispositions du Monarque & leur ouvrir les voyes. Je descendis au rivage, accompagné de quatre Portugais, & je me rendis d'abord au Palais de Cassiandono, Amiral du Royaume & Gouverneur de Canafama, qui me reçut avec de grands témoignages d'amitié (49). Il m'offrit des chevaux & quelques Japonois, pour me conduire à Osqui. J'acceptai ses offres; & m'étant mis en chemin le jour d'après, j'arrivai dans un lieu, qui se nomme ***Fingau***, à la distance d'un quart de lieue de la Forteresse; & de-là je députai un de mes Japonois, pour avertir Osquindono, Gouverneur de cette Place, que j'étois venu des Indes avec la qualité d'Ambassadeur. Ce Seigneur me fit dire, par son fils, que le Roi étoit dans l'Isle de Xequay, occupé à la pêche d'un poisson monstrueux, qui n'étoit pas connu au Japon, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il revînt avant la nuit; mais que cette Isle n'étant qu'à deux lieues d'Osqui, il alloit l'informer de mon arrivée. Je fus conduit dans une Pagode voisine, nommée ***Amindanxo***, où les Bonzes me firent un festin magnifique. Mais le Roi n'eut pas plutôt reçu l'avis d'Osquindono, qu'il m'envoya trois Barques à rames, sous la conduite d'Oretandono, son Chambellan & son Favori, avec une Lettre, par laquelle il me pressoit de me rendre dans l'Isle de Xequay.

Prise d'une Baleine.

Cet animal étoit inconnu aux Japonois.

Nous y arrivâmes en moins d'une heure, dans le tems que ce Prince, à la tête d'environ deux cens hommes armés de dards, poursuivoit une prodigieuse Baleine, qui étoit entrée dans un canal avec quantité d'autres poissons. La vûe d'un grand nombre de petits Bateaux qu'il employoit à cette pêche, & l'ardeur des Japonois à se saisir d'un monstre auquel ils n'avoient jamais rien vû de semblable (50), m'offrirent un spectacle fort amusant. Le

(47) Page 1171.

(48) Surnommé *la Paille*.

(49) Il paroît qu'il en fut reconnu, quoiqu'il ne le dise nulle part; & qu'il ne s'explique pas plus sur la personne du Roi ni sur ses anciennes liaisons.

(50) On a peine à comprendre que les Baleines fussent inconnues au Japon.

MENDEZ PINTO.

Roi même y prit tant de plaisir, qu'après avoit tué la Baleine & l'avoir admirée long-tems sur la rive, il distribua des récompenses à ceux qui lui avoient donné cet amusement. Tous les Pêcheurs furent exemptés du Tribut. Quelques Gentilshommes reçurent de nouveaux titres de Noblesse. D'autres obtinrent des pensions; & les Pages, une somme de mille taels (51). Pour moi, je fus reçu de ce bon Prince avec un visage riant. Il me fit l'honneur de m'appeller *son cher ami*, & de se féliciter de mon retour. Son empressement fut extrême à me faire diverses questions, & je satisfis sa curiosité par mes réponses. » *Mais, pour soutenir la réputation des Portugais, j'y* » *ajoûtai toujours quelque chose du mien.* Nous étions alors dans une haute » estime au Japon; & tous les Habitans étoient persuadés, que par l'étendue » de ses terres, par ses forces, & par la grandeur de ses trésors, le Roi de » Portugal étoit le seul Prince qui pût prendre la qualité de Monarque du » monde. C'est à cette opinion que nous étions redevables du cas qu'ils » faisoient de notre amitié (52).

Vanité des Portugais.

On retourna le soir à la Forteresse d'Osqui, où le Roi fut reçu avec autant de réjouissances & d'applaudissemens, pour avoir tué la Baleine, que s'il eût agrandi ses Etats par des Conquêtes. Après avoir congédié toute sa suite, il se retira dans un appartement intérieur, pour y souper avec la Reine & les Princesses ses Filles. Ce festin se faisant aux dépens de la Reine, il n'y devoit être servi que par des femmes. On me logea chez le Trésorier de la Couronne, où j'étois déja fort bien établi, lorsque je reçus ordre de me rendre au Château, avec les quatre Portugais qui m'avoient accompagné. Nous fûmes conduits dans la salle, où le Roi étoit à table avec sa famille. Il nous dit que pour faire plaisir à la Reine, il nous prioit de manger devant elle avec les doigts, suivant l'usage de notre Patrie (53). On couvrit aussi-tôt une autre table, assez près de la sienne. Plusieurs belles femmes nous servirent des viandes fort bien apprêtées; & nous mangeâmes, à la maniere de l'Europe, tout ce qui nous fut offert. L'usage étant au Japon, comme à la Chine, de manger avec deux petits bâtons, c'est une extrême incivilité d'y porter la main sur les viandes. Les femmes qui nous servoient exercerent leur esprit par quantité de plaisanteries & de bons mots, qui réjouirent beaucoup le Roi & la Reine.

Souper du Roi avec la Reine & les Princesses.

Pinto y est appellé. Railleries qu'il y essuie.

Vers la fin du souper, une des Princesses, dont nous avions admiré la beauté, & qui n'avoit pas plus de quatorze ou quinze ans, demanda la permission, à la Reine sa mere, de représenter, avec quelques-unes de ses compagnes, une Comédie qu'elle avoit composée depuis peu. Cette faveur lui fut accordée. Elle sortit de la salle, pour ordonner ses préparatifs; car c'étoit à l'occasion de notre souper, qu'elle avoit conçu cette idée, & nous devions être nous-mêmes le sujet du Spectacle; mais il fut exécuté avec tant d'agrément, que notre vanité, quoiqu'un peu mortifiée, ne nous empêcha pas d'applaudir sincérement (54).

Comédie dont il est le sujet.

(51) Page 1175.

(52) *Ibidem.*

(53) Il faut supposer que les Portugais n'apportoient pas de fourchettes avec eux.

(54) Il seroit difficile, en faisant entrer ce récit dans le texte, de lui conserver toutes les graces de sa naïveté. Mais il peut composer une Note, d'autant plus curieuse, qu'elle fera connoître la vivacité d'esprit & d'invention des Japonois. Faites attention que c'est

MENDEZ PINTO. Retour de l'Auteur à Fucheu.

Le lendemain, je fus rappellé au Château, pour rendre compte au Roi de l'arrivée des Missionnaires, & des intentions du Viceroi des Indes. Cette

l'in-promptu d'une Princesse de quinze ans :

Comme nous défrayions la Compagnie de rire & faisions la meilleure mine qu'il nous étoit possible parmi ces railleries, nous vîmes entrer dans la Chambre la jeune Princesse, déguisée en Marchand, ayant à son côté un cimeterre, tout couvert de placques d'or, & le reste de ses habits conforme au sujet qu'elle représentoit. En cet équipage, s'étant mise à genoux devant le Roi son pere : » Puissant Roi & Seigneur, lui dit-elle à peu près » en ces termes, encore que cette mienne » hardiesse soit digne d'un grand châtiment, » pour l'inégalité que Dieu a voulu mettre » entre Votre Grandeur & ma bassesse, néanmoins la nécessité où je me trouve réduit » me fait fermer les yeux à l'accident qui » me pourroit arriver. Car étant déja vieux, » comme je suis, & chargé de quantité d'enfans, que j'ai eus de plusieurs femmes avec » lesquelles j'ai été marié, mon extrême » pauvreté & le desir que j'ai, comme Pere, » de ne les point laisser destitués de biens de » fortune, m'ont fait recourir à mes amis, » pour les prier de m'aider de leurs moyens; » ce qu'ils m'ont accordé : si bien qu'ayant » employé ces deniers en une certaine marchandise que je n'ai pû vendre en tout le » Japon, j'ai résolu de la donner en échange pour quelque chose que ce soit; de sorte » que m'étant plaint de ceci à quelques amis » que j'ai à Meaco, ils m'ont assuré que Votre Majesté me pourroit faire quelque bien. » C'est pourquoi, Seigneur, je la prie qu'en » considération de ce poil blanc, & de cette » foible vieillesse, ensemble de ce que j'ai » beaucoup d'enfans & de pauvreté, il lui » plaise m'assister en mon besoin, pource » que ce sera une aumône très-bien employée, & fort agréable aux Chinchicogis qui viennent d'arriver dans leur Navire : car cette mienne marchandise les » accommodera mieux que personne, à cause de la grande disette où ils se voyent continuellement.

Durant que ce discours se fit, le Roi & la Reine ne pûrent s'empêcher de rire, voyant que ce vieux Marchand, qui avoit tant d'enfans & tant d'incommodités, étoit la Princesse leur fille, fort jeune & grandement belle. Cependant le Roi lui répondit, avec beaucoup de gravité, qu'il eût à montrer des échantillons de la marchandise qu'il avoit, & que si c'étoit chose qui nous accommodât, il nous prieroit de l'acheter. A ces mots le prétendu Marchand, ayant fait une grande révérence, se retira de la chambre. Pour nous, nous étions si fort embarrassés, que ne savions que penser, ni quel seroit l'événement. Alors les femmes qui étoient dans la chambre, au nombre de plus de soixante, sans qu'il y eût pas un homme que nous autres cinq, se mirent toutes à se plaindre & à se pousser du coude, sans pouvoir s'empêcher de faire du bruit, & de rire sourdement entr'elles. En même tems, voilà qu'on vit rentrer dans la chambre le Marchand qui s'en étoit retiré, amenant avec lui six belles jeunes filles & richement vêtues, déguisées aussi en Marchands, qui portoient les échantillons de la marchandise qu'il falloit vendre. Elles avoient, à leur côté, des dagues & des cimeterres dorés, le visage grave & la mine relevée, comme toutes filles des plus grands Seigneurs qu'elles étoient. Chacune avoit sur les épaules un pacquet de taffetas verd; & toutes ensemble, feignant d'être fils de quelque Marchand, dansoient un ballet au son de deux harpes & d'une viole : & de tems en tems, elles disoient en vers, avec une voix fort douce & fort agréable, des paroles qui signifioient en substance; » Haut & Puissant » Seigneur, par les richesses que tu possédes, » souviens-toi de notre pauvreté, nous misérables en ce Pays étranger, & méprisés » des Habitans pour être comme orphelins; » ce qui nous expose à de grands affronts. » Et partant, Seigneur, souviens-toi de notre pauvreté.

Après que tous ces jeunes Marchands eurent achevé leur danse & leur concert de musique, ils se mirent tous à genoux devant le Roi; & alors le plus vieil d'entr'eux l'ayant remercié en termes pleins de fort beaux complimens, de la faveur dont il les obligeoit en lui faisant vendre cette marchandise, ils développerent tous les pacquets qu'ils avoient, & laisserent cheoir emmy la chambre une grande quantité de bras de bois, tels que ceux qu'on a accoutumé d'offrir à Saint Amand; le vieux Marchand disant, avec beaucoup de grace, » que puisque la nature avoit assujetti les Chinchigogis à une si vilaine misere » qu'il fallût nécessairement que nos mains » sentissent toujours le poisson ou la chair, » ou le surplus de ce qu'ils avoient mangé » avec elles, cette marchandise nous accommodoit grandement; afin que tandis que

conférence dura quatre heures, après lesquelles je reçus ordre de retourner à Fucheo, où ce Prince vouloit m'honorer d'une réception solemnelle, & se faire lire la Lettre du Viceroi avec les formalités établies, avant que d'accorder audience au Pere Belquior. Une partie de ses Sujets s'étoient soulevés contre lui & contre les Habitans de sa Capitale, depuis qu'ils avoient marqué de l'inclination pour le Christianisme (55); & divers embarras, qui subsistoient encore, l'obligeoient de garder des ménagemens. Cependant, comme il avoit résolu de donner à ma commission le nom d'affaire d'Etat, il ne fut pas plutôt arrivé à Fucheo, qu'après m'avoir averti de son dessein, il m'envoya prendre par *Quansio Nasama*, Gouverneur de la Ville, avec un cortege des principaux Seigneurs de la Cour. Quarante Portugais, que j'avois fait descendre du Vaisseau, se mirent en marche devant moi. Les rues, par lesquelles on me fit passer, étoient fort ornées, & remplies d'une si grande foule de peuple, que les *Nautarons*, ou les Huissiers, avec leurs bâtons ferrés, avoient beaucoup de peine à m'ouvrir le passage. J'étois à pied, suivant l'usage du pays; mais trois Portugais à cheval portoient les présens derriere moi; suivis de deux beaux *Genets* d'Espagne, avec des housses fort riches, & des armes telles qu'on les porte aux Tournois (56).

Il obtient des honneurs publics.

En arrivant dans la premiere cour du Palais, j'y trouvai le Roi, sur une estrade qui avoit été dressée pour cette fête, accompagné de tous les Seigneurs du Royaume, entre lesquels on me fit remarquer trois Ambassadeurs Etrangers; celui du Roi des Lequios, & ceux du Roi de Cauchem & de l'Empereur de Meaco (57). Autour de lui, dans toute la largeur de la Cour, on découvroit plus de mille Soldats armés d'arquebuses, & quatre cens cavaliers bien montés, au milieu d'une multitude innombrable d'Habitans de tous les ordres. Je m'avançai vers le Roi, avec toutes les cérémonies d'usage, & je lui présentai la Lettre du Viceroi des Indes, qu'il ne voulut recevoir que de bout. Ensuite, l'ayant remise entre les mains d'un Sécretaire, il se la fit lire à voix haute, devant toute l'assemblée. Alors, il m'ordonna d'approcher, entre les Ambassadeurs & les Princes, pour me faire diverses questions sur l'Etat de l'Europe. Il me demanda particuliérement combien d'hommes, équipés d'armes telles qu'il les voyoit en parade à ma suite, & montés sur des chevaux aussi bien caparaçonés que les miens, le Roi de Portugal pou-

Audience éclatante qu'il reçoit.

» nous nous servirions d'une sorte de mains, » on lavât les autres. Le Roi & la Reine trouverent fort bonne cette harangue, dont ils se mirent à rire; cependant que nous autres cinq en étions si honteux, que le Roi s'en appercevant nous pria de l'en excuser. A quoi nous lui fimes réponse, qu'il plût à notre Dieu payer pour nous à Sa Majesté cet honneur & cette grace qu'elle nous faisoit, que nous confessions être fort grande, & que nous le publierions ainsi par tout le monde, tant que nous vivrions : dequoi le Roi & la Reine, & la Princesse encore déguisée en Marchand, nous surent fort bon gré, & nous en remercierent. Même la Princesse nous dit alors : » Si votre Dieu me vouloit prendre » pour sa servante, je lui férois bien d'autres » farces, encore meilleures, & qui lui se» roient plus agréables que celle-ci : mais » j'espere qu'il ne m'oubliera point. A ces paroles, tous prosternés à genoux devant elle, & lui baisant le bord de sa robbe, nous lui répondîmes, » que nous espérions cela d'elle, » & qu'en cas qu'elle se fit Chrétienne, nous » la verrions Reine de Portugal : sur quoi le Roi & la Reine, & elle aussi, se mirent fort à rire. *Pages 1180 & précédentes.*

(55) Page 1172.

(56) Page 1182.

(57) *Ibidem.*

MENDEZ PINTO.

Hardiesse d'un Portugais.

voit mettre en Campagne ? J'avoue que dans la crainte de me trahir par ma rougeur, je n'eus pas l'effronterie de hasarder un mensonge. Mais un de mes Compagnons, qui étoit près de moi, répondit avec plus d'assurance, qu'il en pouvoit mettre cent ou six vingt mille. Le Roi parut surpris, & je ne le fus pas moins (58). Les merveilleuses réponses, que le même Portugais continua de faire à d'autres questions, remplirent ce Monarque d'une admiration si vive, que se tournant vers les Princes de sa Cour, il leur dit » que pour » vivre content le reste de ses jours, il n'auroit desiré que de voir un si » puissant Monarque, dont il avoit entendu vanter tant de fois les trésors » & les forces (59). Après l'audience, il me fit connoître que le Pere Belquior & les Peres de sa Compagnie étoient libres de venir au Palais.

Le Pere Belquior se rend au Palais.

Je me hâtai de leur rendre compte d'une si favorable disposition, & je les exhortai même à saisir l'occasion où tous les Portugais étoient rassemblés, & dans leurs habits de fête. Ils suivirent ce conseil. Ainsi leur cortege fut composé, comme le mien, de quarante Portugais, tous richement vêtus, leurs colliers au cou, & leurs chaînes d'or en écharpe ; auxquels ils ajouterent quatre petits orphelins du Vaisseau, avec des soutanes & des chapeaux de taffetas blanc, & des croix de soye sur la poitrine (60). Comme la bienséance ne me permettoit pas de retourner si-tôt à la Cour, ils prirent Jean Fernandez pour leur servir d'interprête. Quelques Seigneurs, qui les attendoient dans la premiere Cour du Palais, s'empresserent fort civilement de les conduire à la Chambre du Roi. Ce Prince prit le Pere Belquior par la main, & lui dit avec les marques d'une vie satisfaction : » Crois-moi, Pere » étranger, ce jour est le seul de ma vie que je puis nommer véritablement » heureux, par le plaisir que je prens à te voir devant mes yeux. Je crois » voir le Pere François, à qui je voulois autant de bien qu'à moi-même (61). Ensuite, l'ayant fait asseoir près de lui, il lui laissa le tems d'expliquer les motifs de son voyage, & l'espérance qu'il avoit d'achever l'entreprise que le Pere François Xavier avoit heureusement commencée (62).

Son entretien avec le Roi.

L'ardent Missionnaire en prit occasion de faire une sainte harangue, qu'il avoit préparée (63). Elle fut écoutée avec attention : mais, après de nouvelles assurances de la joye qu'on ressentoit de son arrivée, on lui répondit, » que dans la situation des affaires de l'Etat, on ne pouvoit s'engager à rien ; » qu'on l'exhortoit à se reposer des fatigues auxquelles il s'étoit exposé pour » le service du Ciel ; qu'on ne rétractoit point ce qu'on avoit écrit au Vi- » ceroi des Indes, par Antonio Ferreyra, mais qu'on appréhendoit la mali- » gnité des Bonzes & l'inconstance du Peuple ; qu'on ne faisoit que sortir des » plus dangereux troubles, & qu'on s'étoit vû forcés de faire exécuter, dans » un même jour, treize des principaux Seigneurs du Royaume, avec seize » mille coupables de leur faction : mais que si l'on obtenoit jamais du Ciel » ce qu'on lui demandoit pour unique grace, on se conformeroit volontiers » aux desirs du Viceroi. Le Pere Belchior témoigna beaucoup de satisfac-

(58) Page 1185.
(59) Page 1184.
(60) *Ibidem.*
(61) Page 1185.
(62) Dans le Voyage que Pinto y avoit fait avec lui.
(63) Page 118.

tion de ce qu'il venoit d'entendre. Cependant il pria le Roi de se souvenir que les hommes sont mortels : » & l'heure de leur mort n'étant point » entre leurs mains, que deviendroit l'ame d'un si bon Prince, s'il mouroit » sans avoir exécuté ses propres desirs ? *Dieu le sait*, dit le Roi en sou-» riant (64).

MENDEZ PINTO.

C'étoit faire trop entendre qu'il ne falloit espérer de lui que de vains discours. Le Missionnaire dissimula ses sentimens ; & faisant tomber l'entretien sur un sujet plus agréable, il passa une partie de la nuit à satisfaire sa curiosité, qui étoit beaucoup plus vive que sa Religion. Deux mois de séjour à Fucheo mirent si peu de changement dans nos espérances, que Mascarenhas ayant eu le tems de se défaire des marchandises, nous prîmes la résolution de retourner à Goa. Je demandai réponse à la Lettre que j'avois apportée. Elle étoit prête, & le Roi l'avoit écrite de sa propre main. Il y faisoit un hommage formel au Roi de Portugal (65) ; mais sans parler du Pere Belquior, ni du Christianisme. Ainsi ce voyage, dont nous avions espéré tant de fruit pour la propagation de l'Evangile, n'eut pas d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle porte au commerce, & de procurer au Viceroi des Indes quelques armes fort riches, que je reçus en échange pour ses présens. Notre Navire étoit à l'ancre au Port de Xequay. Le Pere Belquior, qui étoit rappellé dans d'autres lieux par son zèle, s'étant déja rendu à bord avec tous ses Compagnons, j'y retournai aussi, le 13 de Novembre 1556, & le lendemain nous remîmes à la voile.

Il cesse de compter sur ses dispositions.

Les vents du Nord nous étoient favorables dans cette saison. Nous arrivâmes le 4 de Décembre, au Port de Lampacau, d'où la crainte de perdre le tems de la navigation nous fit partir le 26 ; & nous mouillâmes à Goa le 17 de Février. François Baratto, qui avoit succédé, dans cet intervalle, au Gouvernement général des Indes, parut moins sensible à l'intérêt de la Religion qu'au plaisir de recevoir une Lettre & des présens, par lesquels il se flatta de faire avantageusement sa cour au Roi de Portugal. » J'estime ce » que vous m'apportez, me dit-il en les recevant, plus que l'emploi dont je » suis revêtu ; & j'espere que ce présent & cette Lettre serviront à me ga-» rantir de l'écueil de Lisbonne, où la plûpart de ceux qui ont gouverné » les Indes ne vont mettre pied à terre que pour se perdre (66).

Retour de Pinto en Portugal.

Dans la reconnoissance qu'il eut pour un service, qui me coutoit une partie de mon bien, il me fit des offres que d'autres vûes ne me permirent pas d'accepter. Ma fortune, quoique fort éloignée de l'opulence, commençoit à borner mes desirs ; & l'ennui du travail s'étant fortifié dans mon cœur à mesure que j'avois acquis le pouvoir d'y renoncer, je n'avois plus d'impatience que pour aller jouir, dans ma patrie, d'un repos que j'avois acheté si cher. Cependant je profitai de la disposition du Viceroi pour vérifier devant lui, par des attestations & des actes, combien de fois j'étois tombé dans l'esclavage pour le service du Roi ou de la Nation, & combien de fois j'avois été dépouillé de mes marchandises. Je m'imaginois qu'avec cette précaution, les récompenses ne pouvoient me manquer à Lisbonne. Dom François Baretto joignit à toutes ces pieces une Lettre au Roi, dans laquelle il rendoit

Mesures qu'il prend pour s'assurer des récompenses.

(64) Page 1186. (65) L'Auteur rapporte cette Lettre. (66) Page 1191.

MENDEZ PINTO.

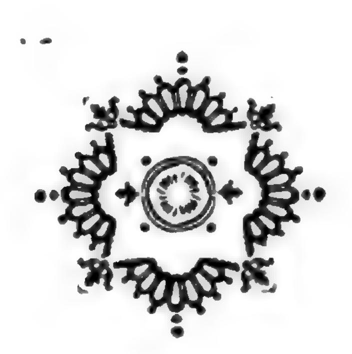
un témoignage fort honorable de ma conduite & de mes services. Enfin, je m'embarquai pour l'Europe, si content de mes papiers, que je les regardois comme la meilleure partie de mon bien (67).

Il arrive à Lisbonne.

Une heureuse navigation me fit arriver à Lisbonne le 22 de Septembre 1558, dans un tems où le Royaume jouissoit d'une profonde paix sous le Gouvernement de la Reine Catherine. Après avoir remis, à Sa Majesté, la Lettre du Viceroi, j'eus l'honneur de lui expliquer tout ce qu'une longue expérience m'avoit fait recueillir d'important pour l'utilité de ses affaires, & je n'oubliai pas de lui représenter les miennes. Elle me renvoya au Ministre, qui me donna les plus hautes espérances. Mais, oubliant aussi tôt ses promesses, il garda mes papiers l'espace de quatre ou cinq ans, à la fin desquels je n'en tirai pas d'autre fruit que l'ennui d'un nouveau genre de servitude, dans mon assiduité continuelle à la Cour, & dans une infinité de vaines sollicitations, qui me devinrent plus insupportables que toutes mes anciennes fatigues. Enfin, je pris le parti d'abandonner ce procès à la Justice divine, & de me réduire à la petite fortune que j'avois apportée des Indes, & dont je n'avois obligation qu'à moi-même (68).

(67) Page 1191.

(68) Page 1193. L'Auteur finit avec autant de Noblesse que de Religion : » Si je » n'ai pas été mieux récompensé de vingt-&- » un ans de services, pendant lesquels j'ai » été treize fois esclave, & vendu seize » fois, je ne l'attribue qu'à la Justice divine, » qui ne peut faillir, & qui dispose de tout » pour le mieux. C'est pourquoi je rends une » infinité de graces au Roi du Ciel, dont la » volonté s'est accomplie par cette voye, & » ne me plains pas des Rois de la terre, » puisque mes péchés m'ont rendu indigne » d'en obtenir davantage *Ibidem.*



VOYAGE

VOYAGE DE DELLON,

Aux Etablissemens François de la Côte de Malabar.

INTRODUCTION.

ON a dû regarder la Relation précédente, comme un supplément qui n'a rien perdu de son prix pour être un peu déplacé, & qui jette au contraire, dans ce volume, un agrément que les Anglois ne devoient pas dérober aux premiers. Mais rentrons, autant qu'il est possible, dans le seul ordre qui convienne à leur plan, & qu'ils ont presque toujours négligé. Il consiste, comme je l'ai fait remarquer plusieurs fois, à lier du moins les Relations qui succedent, avec celles qui les ont précédées, par quelque explication, qui fasse remonter le Lecteur à la source des nouveaux événemens qu'on lui présente.

Caractere de l'Auteur.

On l'invite ici à se rappeller l'établissement des François, à Surate, tel que plusieurs Voyageurs (69) l'ont déja représenté dans son origine. M. Caron, Directeur de la Compagnie Françoise, forma dans le même tems divers Comptoirs, que de la Haye, l'Estra & Carré, n'ont pû faire connoître que par leurs noms. Dellon, parti de France en 1668, sur un Vaisseau de la Compagnie, sans autre motif que la passion de s'instruire en voyageant, nous donne les seuls éclaircissemens que j'aye pû découvrir sur des entreprises qui méritent de ne pas demeurer dans l'oubli. Son ouvrage n'a paru qu'en 1711 (70). Il renferme aussi ses observations sur Madagascar, & sur d'autres lieux de son passage; mais comme elles n'ajoutent rien à celles qu'on a déja recueillies sur les mêmes lieux, & que sa navigation n'eut rien de plus remarquable, c'est assez de lui faire occuper la scene pour quelques événemens dont la connoissance n'est dûe qu'à lui. Qu'on le suppose à Surate, résolu de partir avec *la Force* & *la Marie*, deux Vaisseaux François, qui devoient faire voile au Malabar.

(69) Voyez les dernieres Relations du Tome VIII, & les premieres de ce Volume. Tavernier fait l'Histoire de ce qui s'est passé en Perse & aux Indes, dans la négociation des Députés de France. Mais elle n'appartient point à ce Recueil. Remarquez seulement qu'il s'est trompé lorsqu'il fait assassiner *La Boulaie*, dans l'yvresse, par des soldats Persans. Il ignoroit que ce Voyageur reparut ensuite à Rome & à Paris, comme on l'a vû ci-dessus dans la Relation du Pere de Rhodes. Cette erreur, qui ne peut être excusée dans un ouvrage publié seize ans après, joint à l'emportement avec lequel il traite les Députés, doit le faire lire avec défiance. *Troisiéme Tome de Tavernier, p. 95 de sa Relation.*

(70) A Cologne, chez Pierre Marteau; dédié à M. le Baron de Breteuil, Introducteur des Ambassadeurs. Il contient aussi une Relation de l'Inquisition de Goa, qui avoit déja vû le jour. Dellon fit, après son retour, le Voyage de Hongrie avec leurs Altesses Sérénissimes MM. les Princes de Conti, en qualité de leur Médecin. Il n'écrit pas mal, & son caractere paroît judicieux.

DELLON. 1670.

Voyage à Mirzeou.

Il sortit de ce Port sur la Marie, le 6 de Janvier 1670, avec un vent favorable, qui l'accompagna jusqu'à la Rade de *Rajapour*. Le Vaisseau la Force, qui s'arrêta pour y prendre quelques marchandises, avoit ordre de rejoindre l'autre à Balliepatan. L'Auteur n'eut point alors l'occasion de connoître cette Ville, mais le séjour qu'il y fit dans la suite lui donna le tems d'y faire quelques observations.

Rajapour & sa description.

Rajapour est situé sur la Côte de Malabar (71), à quatre-vingt lieues de Surate, & vingt au Nord de Goa. Il appartenoit au Prince Sevagi, ce fameux Rebelle, qui avoit donné long-tems de l'occupation au Grand-Mogol & au Roi de Visapour (72). La riviere qui l'arrose ne reçoit pas de Navires au-dessus de cinq cens tonneaux. On y trouve d'abord un petit village, qui n'est habité que par des Pêcheurs. A quatre lieues de la mer, on rencontre la petite ville, qui donne son nom à la riviere & au Port. Les plus grandes Chaloupes y remontent facilement avec le secours de la marée : mais lorsque la mer se retire, il reste si peu d'eau dans la riviere, qu'on la traverse à gué. Les Anglois avoient autrefois un établissement considérable à Rajapour, duquel ils furent chassés, pour avoir entrepris d'y établir un Fort. La Compagnie de France s'y étoit établie après eux; & ses Commis y avoient fait bâtir une belle maison, accompagnée d'un jardin fort agréable. Elle avoit, à peu de distance, une source d'eau chaude, également salutaire pour une infinité de Malades qui venoient en boire ou s'y baigner. Les montagnes & les forêts, qui environnent la ville, sont remplies de singes, d'une variété extraordinaire dans leur taille & dans leur couleur. Ils viennent familiérement jusques dans les maisons, parce que les Habitans portent le respect pour eux jusqu'à la vénération. Les François, à qui cette familiarité paroissoit incommode, en tuoient toujours quelques-uns. Mais ils avoient besoin de précaution pour n'être pas apperçus. Ce crime auroit été capable de les faire chasser du Pays (73). On recueille quantité d'excellent poivre aux environs de Rajapour. Il s'y trouve aussi beaucoup de salpêtre, & l'on y fabrique des toiles très-fines. Ces trois marchandises font le principal commerce du pays. Sevagi possédoit un grand nombre de Places fortes, dont quelques-unes étoient situées sur des montagnes inaccessibles. Leurs garnisons faisoient des courses continuelles sur les peuples voisins, avec lesquels ce Prince étoit en guerre. La plûpart de ses Sujets étoient idolâtres comme lui : cependant il souffroit, dans ses Etats, toutes sortes de Religions ; & Dellon juge, comme tous les Voyageurs du même-tems, qu'il étoit non-seulement un des plus habiles Princes de l'Asie, mais un des plus grands politiques de son siécle (74).

Jugement de Dellon sur Sevagi.

Il arrive à Mirzeou.

La Marie arriva le 14 de Janvier à la vûe de Mirzeou, & le même jour elle jetta l'ancre à l'embouchure de la riviere. C'est à très-peu de distance qu'est située la ville de Mirzeou, une des plus importantes du Royaume de Visapour, éloignée de Goa d'environ dix-huit lieues vers le Sud. La Compagnie de France y avoit un Bureau, & faisoit acheter beaucoup de poivre par ses Commis (*). La riviere ne reçoit que des Barques d'un port médiocre. A

(71) A dix-sept dégrés de latitude.

(72) *Voyez* ci-dessus les Relations de Carré & de l'Estra.

(73) Page 160.

(74) *Voyez* Carré & l'Estra.

(*) Voyez d'autres motifs, dans la Relation suivante.

moins d'un quart de lieue de la ville, qui est assez peuplée pour sa grandeur, on voit une Forteresse, qui se nomme aussi Mirzeou, Place assez forte & bien munie d'artillerie, où le Roi de Visapour entretient sans cesse une nombreuse garnison. Le pays qui l'environne est agréable & fertile, sur-tout en riz, qu'on y recueille abondamment. Le Commandant du Fort étoit un Seigneur Persan, nommé Cojabdella, homme d'un mérite distingué, & fort estimé du Roi de Visapour, auquel il s'étoit attaché depuis quelques années.

Comment les François sont reçus du Gouverneur.

Les François n'eurent pas plutôt touché le rivage, qu'ils envoyerent un Exprès au Fort, pour donner avis au Gouverneur de leur arrivée. Il vint sur le champ rendre visite au Capitaine & aux autres Officiers du Vaisseau. Après leur avoir fait beaucoup de civilités, il les invita tous à souper pour le même jour; & quoiqu'il ne fût encore que huit heures du matin, on leur fournit, par son ordre, des palanquins & des chevaux qui les conduisirent au Château. Ils furent suivis, dans cette marche, par les hautbois, les tambours, les trompettes & les gardes du Gouverneur. A leur approche & pendant leur entrée, le canon tira pour les saluer. On les introduisit dans une grande salle, dont le plancher étoit couvert de riches tapis de Turquie & de beaux carreaux de brocard. Cojabdella n'avoit rien épargné pour rendre la fête agréable. Il avoit invité, au festin, plusieurs personnes de qualité du pays. A peine l'Interpréte des François eut commencé à témoigner combien ils étoient sensibles à ses politesses, qu'ils virent entrer une troupe de danseuses & des joueurs d'instrumens.

Danseuses des Indes.

On trouve, dans toutes les Indes, des sociétés de femmes qui font leur unique occupation de la danse. Elles admettent, parmi elles, les hommes dont elles ont besoin pour jouer du tambour, de la flute & du hautbois; & le partage de ce qu'elles gagnent, à cet exercice, se fait avec égalité. Ces sociétés étant établies sous l'autorité des Princes, elles sont protegées des Gouverneurs, qui en tirent même une sorte de tribut. Chacun peut les appeller chez soi & les employer, pour le prix dont on convient. Jamais il n'est permis de leur faire violence, & moins encore de les insulter. Leurs chansons & leurs danses sont fort agréables, mais un peu lascives. Les femmes employent une partie de leurs profits à se parer. On voit, sur quelques-unes, pour dix & vingt mille écus de pierreries. La plûpart sont jolies & bien faites, parce qu'elles n'en reçoivent point sans ces deux agrémens. Elles font une espece de vœu de n'être pas chastes; & ce que chacune reçoit en particulier, des amans qu'elle se procure, n'entre point dans la bourse commune (75).

Festin du Gouverneur.

Ce spectacle amusa d'abord les François : mais ensuite il leur parut fatiguant par sa longueur. On leur avoit servi quelques verres de vin & du caffé. Ce rafraîchissement ne suffisoit pas à de jeunes gens pleins d'appétit, qui s'étoient moins attendus à voir danser pendant tout le jour, qu'à faire un bon repas. L'heure d'allumer les flambeaux étant venue, on les fit descendre dans la cour, où ils espéroient de trouver le souper prêt : mais ils furent surpris d'y voir paroître, au lieu de table, les mêmes danseuses, qui recommencerent leur exercice. On l'interrompoit quelquefois, pour leur don-

(75) Pages 166 & précédentes.

DELLON. 1670.

ner le tems d'admirer les feux d'artifice, qui servoient comme d'intermedes à la fête. Elle dura jusqu'à dix heures du soir, & la plûpart commençoient à douter si Cojabdella n'avoit pas résolu de les faire mourir de faim. Cependant, le bal ayant cessé, ils furent conduits dans un sallon ouvert de toutes parts, où suivant l'usage des Orientaux, le couvert étoit à terre. On les fit asseoir sur des carreaux, les jambes croisées. Le Gouverneur s'assit avec eux, & l'on servit une grande quantité de différentes viandes, que l'appetit leur fit trouver excellentes. On avoit mis, sur la nappe, plusieurs vases de porcelaine, pleins de limonade, où ceux qui vouloient boire avoient la liberté de puiser avec des cuillieres de bois, qui tenoient environ la mesure d'un petit verre. On donnoit aussi du vin à ceux qui en demandoient : mais on n'en exposa point sur la table; & le Gouverneur, comme les autres Mahométans, affecterent de n'en pas boire, par respect pour leur loi. Lorsqu'on eut desservi les viandes, on apporta toutes sortes de fruits & de confitures, avec une profusion extraordinaire. Après le festin, les danses recommencerent, & furent poussées fort avant dans la nuit. Ensuite le Gouverneur fit reconduire les convives par ses gardes, au son des mêmes instrumens qui les avoient amenés. Le lendemain, ils l'envoyerent prier de venir dîner dans leur Vaisseau. Il y vint avec une suite nombreuse. On le reçut au bruit du canon, & ses politesses lui furent rendues avec usure. Cependant il trouva l'art d'encherir sur celles des François, par quantité de présens qu'il fit distribuer à tous ceux qui avoient soupé chez lui : mais lorsqu'il parut prêt à se retirer, le Capitaine du Vaisseau lui en fit aussi de fort riches, au nom de la Compagnie, sans oublier aucun Officier de sa suite (76).

Festin des François.

Etat du Royaume de Visapour.

Dellon fait observer que le Royaume de Visapour n'est pas d'une grande étendue : ce qui n'empêche pas que le pays étant très-riche, le Roi, quoique tributaire du Grand-Mogol, ne soit un des plus puissans Princes de l'Inde. Il fait profession du Mahométisme; mais une partie de ses Sujets est encore attachée à l'Idolâtrie (77).

Voyage à Baliepatan, & sa description.

Les François partirent de Mirzeou le 19 de Janvier; & le matin du 22 ils mouillerent devant la riviere de *Balliepatan*, où le Vaisseau la Force étoit arrivé depuis trois jours. Le poivre qu'ils devoient prendre pour la France étant préparé depuis long-tems, leur charge fut bien-tôt achevée. Balliepatan est un gros Bourg du Royaume de Cananor, situé sur la Côte de Malabar (78), & peuplé de riches Mahométans qui doivent leur fortune au commerce. Il borde la riviere, à une bonne lieue de l'embouchure. On découvre, à peu de distance, le Palais où le Roi de Cananor fait sa résidence ordinaire, & plusieurs belles Pagodes dont il est environné. Toute l'étendue de terre qui est entre Surate & le Cap de Comorin, se nomme ordinairement la Côte de Malabar : cependant cette Côte ne commence réellement qu'au Mont-Dely (79); & c'est dans cet endroit que les peuples qui l'habitent prennent le nom de Malabares. Elle est divisée, dans une longueur d'environ deux cens lieues, en plusieurs Royaumes, dont tous les Souverains sont idolâtres. Celui de Cananor, sans être le plus puissant, précede tous les autres, & jouit

(76) Page 171.
(77) *Ibid.*

(78) A onze degrés de latitude du Nord.
(79) A douze degrés.

VILLE DE CANANOR

d'une considération singuliere, qu'il doit à certains motifs de Religion. Il est distingué par le nom de *Colitry*, qui n'est qu'un titre, comme *Samorin* est celui des Rois de Calecut.

Etablissement François à Tilsery, près de Cananor.

La Maison que le Prince *Onitri*, Gouverneur du Royaume, avoit d'abord assignée aux François pour leur commerce, ne suffisoit pas pour les loger commodément. D'ailleurs son éloignement de la mer rendoit le transport des marchandises fort difficile. Aussi-tôt que les deux Vaisseaux François eurent mis à la voile, Dellon demanda instamment un lieu plus commode; & ses sollicitations lui firent obtenir cette faveur. Le Prince se rendit lui-même, avec quelques François, dans une Terre de son appanage, qui se nomme *Talichere*, située sur le bord de la mer, à quatre lieues au midi de Balliepatan, & trois lieues de Cananor. Ce lieu leur paroissant plus convenable, ils l'acheterent pour la Compagnie; & dans leurs mains, il prit le nom de *Tilsery* (80).

Observations sur le Pays.

Cananor, principale place du Royaume qui en tire son nom, est accompagnée d'un Port assez commode pendant l'Eté, mais où les Vaisseaux ne sont pas en sureté pendant l'Hiver. C'est un des premiers lieux où les Portugais s'arrêtérent, après avoir découvert les Indes. A peine furent-ils arrivés, qu'ils y éleverent une Tour, avec des pierres qu'ils avoient apportées de Portugal. Elle subsiste encore. Ils prirent soin de l'environner d'une forte muraille, sur laquelle ils placerent plus de cent pieces de canon, & cette Forteresse les rendit redoutables à tous les pays voisins, où l'artillerie n'étoit pas encore en usage. Ils bâtirent ensuite, près de leur Tour, une assez grande Ville, qu'ils conserverent long-tems : mais les Indiens, fatigués de leur tyrannie, appellerent enfin les Hollandois à leur secours; & ces nouveaux Maîtres raserent les fortifications de Cananor, pour s'en épargner la garde. Cependant les Habitans du pays ont tiré peu d'avantage de ce changement. Ils sont plus durement traités par les Hollandois qu'ils ne l'avoient jamais été par les Portugais; & si l'on en croit l'Auteur, ils rappelleroient volontiers leurs anciens Tyrans (81).

A demie lieu du Fort de Cananor, en tirant vers le midi, on trouve un gros Bourg, peuplé de Mahométans, & gouverné, sous l'autorité du Roi, par un Seigneur de la même Secte. Il se nommoit *Aly-Raja*. Ses vertus le faisoient aimer des siens & respecter de ses voisins. Il étoit riche, & Souverain même de quelques-unes des Isles Maldives. Ce Bourg avoit plusieurs Marchands, chez lesquels on trouvoit abondamment ce que les Indes produisent de plus riche & de curieux.

Dans tout le Royaume de Cananor, comme dans tous les autres Etats du Malabar, on ne voit pas de grands chemins qui conduisent d'une ville à l'autre : ce ne sont que des sentiers, ou des chemins fort étroits, parce qu'on n'y connoît pas d'autres voitures que des chevaux, des éléphans, & des palanquins. Le pays produit une extrême abondance de cette espece de cannes, que les Indiens nomment bambous. Lorsqu'elles sont encore tendres, on choisit les meilleures, pour les couper par tranches, de l'épaisseur d'un écu, qui se confisent au vinaigre, & dont on fait une sorte de salade que les

(80) Page 300.

(81) Page 301.

DELLON. 1670.

Orientaux nomment *Achar*, par excellence. Ils donnent le même nom à tous les fruits ou les légumes qui sont confits au vinaigre : mais on y joint leur nom propre, comme Achar de poivre, Achard de gingembre, d'ail, de choux, &c; au lieu que le bambou est distingué absolument par celui d'*Achar*. Ces cannes, lorsqu'on les laisse croître, deviennent aussi grosses que la cuisse humaine, & longues de vingt à trente pieds. Elles servent à divers usages, mais particuliérement à porter les Palanquins. Dans leur jeunesse, on leur fait prendre toutes sortes de plis & de figures. Celles qu'on réussit à courber en forme d'arc, de maniere que les deux bouts demeurent parfaitement égaux, sont recherchées pour les Palanquins des Seigneurs, & se vendent jusqu'à deux cens écus (82).

Diverses Places, voisines de Cananor.

A la distance d'une lieue, au midi de Cananor, on rencontre un village qui se nomme *Corla*, & qui n'est habité que par des Tisserands. Il s'y fabrique de très-belles toiles, qui portent le nom du lieu. Une lieue plus loin, on arrive au Bourg de *Tremepatan*, où le Mahométisme est la seule Religion reconnue. La plûpart des Habitans s'y enrichissent par le commerce. Assez près de ce Bourg, on découvre, sur une colline, un Château du Roi de Cananor, où ce Prince s'est fait une habitude de passer une partie de l'année. Une assez belle riviere, qui arrose les murs de Tremepatan, va se jetter dans la mer un quart de lieue plus loin. On y fait entrer des Barques, ou de petits Navires dont le port ne soit pas au-dessus de deux cens tonneaux; avec la précaution néanmoins de prendre des Pilotes du pays, parce qu'à l'embouchure, & même assez loin dans la mer, il se trouve des rochers à fleur d'eau, qui en rendent l'approche & l'entrée fort dangereuses.

Isle de Tremepatan.

A l'extrêmité de ces rochers, s'éleve une petite Isle, qui n'est peuplée que de gibier. Elle est d'un secours extrême pour les petits Bâtimens, qui étant surpris en mer par l'orage, viennent chercher un abri entre l'Isle & la terre. L'unique disgrace qu'ils ayent à redouter est la rencontre des Corsaires, qui s'en font une retraite, & qui montent sur les lieux les plus élevés, pour découvrir les Barques sans en être apperçus (83).

Les François de Balliepatan se transportent à Tilsery.

Le Prince Onitri s'étant rendu par terre à Tilsery, avec deux Commis de la Compagnie de France, qu'il alloit mettre en possession de cette terre & de ses dépendances, Dellon partit le lendemain pour le suivre par mer, après avoir fait embarquer, dans plusieurs Barques, les meubles & les marchandises que les François avoient à Balliepatan. Il avoit pris quelques Indiens pour lui servir d'escorte. Cependant deux Pares Corsaires, qu'il eut le bonheur de reconnoître, vers l'Isle de Tremepatan, ne lui laisserent pas d'autre ressource que de faire entrer toutes ses Barques dans un assez grand ruisseau, qui tombe dans la mer à peu de distance de la riviere, & d'y laisser la meilleure partie de son escorte, tandis qu'il continua son chemin par terre. Il trouva heureusement à Tilsery, un Vaisseau François, nommé la Ville de Marseille, qui arrivoit de Surate, pour charger du poivre. On arma promptement une Chaloupe. Vingt hommes qu'on y mit, avec quatre pierriers, firent prendre la fuite aux Corsaires & dégagerent les Barques (84).

(82) Pages 303 & précédentes. (83) Page 305. (84) *Ibid.*

La terre de Tilsery (85) consistoit en deux grands enclos ; l'un proche de la mer, un peu élevé, & ceint d'une sorte de fossé. Il contenoit environ quatre cens cocotiers, avec une maison assez commode, quoique bâtie de terre & couverte de feuilles de palmiers. L'autre enclos étoit plus bas, plus grand & plus éloigné de la mer. Outre les cocotiers, qui étoient en fort grand nombre, on y voyoit plusieurs arbres fruitiers de différentes especes. A demi quart de lieue de la maison, un Bourg de Mahométans présentoit une Mosquée assez mal construite. Du côté de la mer, on trouvoit deux gros villages de Pêcheurs ; & ces trois habitations étoient de la dépendance du nouveau Comptoir. Aux environs, le Pays offroit plusieurs autres belles terres, qui appartenoient à de riches Seigneurs. Le Prince, en vendant Tilsery aux François, leur en avoit cédé la propriété, avec le droit d'y bâtir ; mais s'étant réservé le Domaine Seigneurial, il passa quelque-tems dans une autre terre, qui n'en étoit pas éloignée. Après son départ, ils firent travailler avec tant de diligence, que dans l'espace de peu de mois, ils se trouverent établis dans une fort grande maison, avec des magasins capables de contenir toutes leurs marchandises. Ils l'environnerent d'un profond fossé & de quelques bastions, pour se mettre à couvert, non-seulement des Pirates, qui ne cessoient pas de les menacer, mais de leurs voisins mêmes, que la jalousie avoit déja soulevés contr'eux. Malgré ces précautions, ils furent obligés d'avoir recours à la protection du Prince Onitri, qui leur envoya un de ses principaux Officiers, avec une garde de cent cinquante hommes. Ce fut alors qu'ils s'applaudirent beaucoup de lui avoir laissé, dans la vente, un droit, qui l'obligeoit naturellement à les défendre. Ce Prince, confondant leurs intérêts avec les siens, revint lui-même au Comptoir. Il se déclara hautement leur protecteur. Il fit châtier sévérement quelques mutins qui avoient fait éclater leurs menaces, & sa fermeté dissipa tous les troubles (86).

DELLON. 1670. Description de Tilsery.

Ouvrage des François, & jalousie de leurs voisins.

D'un autre côté le Samorin, mécontent des Hollandois, & se promettant de la France des secours qu'il n'espéroit plus du Portugal, envoya secrétement des Députés à Tilsery, pour faire des propositions fort avantageuses aux François. *Flacour* & *Coche*, principaux Commis du Comptoir, partirent ensemble pour Calecut & firent un traité, avec ce Prince, par lequel il cédoit à la Compagnie la Souveraineté d'un lieu nommé *Alicote* (87), avec toutes ses dépendances & le pouvoir d'y construire un Fort. Quelques Bâtimens François qui vinrent prendre, dans le même-tems, du poivre à Tilsery, & qui laisserent au Comptoir des armes & des munitions, acheverent d'y établir la sureté.

Caron, Directeur Général, y passa bien-tôt avec trois Vaisseaux, dans sa route pour Bantam, où il se proposoit de former un nouvel établissement.

Voyage de Sirinpatan, ou Padenote.

(85) A onze degrés & demi de latitude du Nord.

(86) Pages 312 & précédentes.

(87) Cette Place n'est pas éloignée de Cochin. C'est une Forteresse, & le pays qui en dépend est fort étendu. Il y passe une riviere, où des Vaisseaux de trois ou quatre cens tonneaux peuvent entrer facilement, & qui rend ce lieu fort propre au Commerce. *Page* 315. On a vu dans le Journal de la Haye qu'en passant sur la Côte du Samorin, avec une Escadre Françoise, il fit un nouveau traité avec ce Prince, par lequel cette donation fut confirmée Les François prirent alors possession d'Alicote. *Voyez* Tome VIII.

DELLON. 1670.

Il laissa ordre à Flacour, qui étoit revenu de la Cour du Samorin, d'en aller commencer un autre dans un lieu que les Portugais ont nommé *Sirinpatan*, quoique dans le pays il porte le nom de *Padenote*. On se disposa aussitôt pour ce Voyage. L'hyver étoit commencé; car on appelle hyver, aux Indes, la saison des pluyes, qui est le tems néanmoins où le Soleil est le moins éloigné. Flacour sentit toutes les difficultés de l'entreprise. Mais craignant l'indignation du Directeur Général, qui s'étoit fait redouter par sa sévérité, il n'eut aucun égard aux dangers de l'inondation. Toutes les marchandises furent emballées. En vain, Dellon représenta vivement de quelle importance il étoit d'attendre la fin des pluies, qui devoit arriver au mois d'Octobre. Il ne put faire changer de résolution à Flacour, avec lequel néanmoins il ne pouvoit se dispenser de partir. A la vérité, Sirinpatan n'étoit éloigné que de trente lieues.

1671. Peines & dangers du chemin.

Ils se mirent en chemin, le 16 de Juin 1671, sans autres habits que des chemises, des caleçons de toile, & des sandales aux pieds. Chacun portoit aussi son parapluie de feuilles de palmier, & un bâton, pour s'appuyer, dans des chemins si glissans qu'ils étoient sans cesse en danger de tomber. Dès le premier jour, ils trouverent toute la Campagne inondée. Ils suivoient leurs guides pas à pas, dans l'eau jusqu'à mi-jambes, souvent jusqu'aux genoux, & quelquefois jusqu'à la ceinture. Après avoir fait deux lieues fort pénibles, ils arriverent le soir, également las & mouillés, dans un petit Bourg de Mahométans, où ils firent un mauvais repas, qui ne fut pas suivi d'une meilleure nuit. Ils en partirent de grand matin, dans l'espérance de profiter d'un intervalle de beau tems: mais il dura peu. La pluye recommença presqu'aussi-tôt, & les chemins se trouverent plus gâtés que le jour précédent. Ils étoient obligés de tenir continuellement leurs parapluyes; & ne pouvant s'appuyer sur leurs bâtons, ils tomboient souvent dans l'eau. Ces chutes les fatiguoient beaucoup. Cependant elles étoient encore moins incommodes que les sang-sues, qui s'attachoient à leurs jambes & à leurs cuisses, il falloit les en arracher à tous momens, & leur sang couloit en abondance. Cette nouvelle peine les affoiblit jusqu'à les contraindre de finir leur journée à midi, sans avoir fait plus de deux lieues. Ils se logerent dans la maison d'un Mahométan, d'où ils se rendirent après midi chez un puissant Naher (88), Seigneur du Bourg. Quoiqu'ils eussent pris des Passeports du Prince Onitri, ils avoient besoin de protecteur dans les lieux de leur passage, & quelques petits présens la leur faisoit obtenir.

L'Auteur en est [illegible].

Le lendemain ils trouverent les chemins beaucoup plus aisés, parce qu'ils marchoient sur des hauteurs. Mais, par le plus fâcheux contre-tems, leurs guides se tromperent. Après une marche de quatre heures, ils se trouverent précisément dans le même lieu d'où ils étoient partis le matin. La colere n'étant d'aucun secours, il fallut recommencer la même route, & se fier à ceux qui les avoient égarés. Cependant la pluye tomboit avec plus de violence que jamais. On passoit, à la vérité, par des lieux secs, mais pierreux, & sans cesse entre-coupés de plusieurs torrens très-profonds & très-rapides, qu'il falloit traverser sur des arbres & sur des planches, au risque conti-

(88) Ou Naïre. C'est le nom qu'on donne à la Noblesse du Pays.

nuel

nuel de tomber dans l'eau & de s'y noyer. Un Indien y périt, sans qu'il fût possible de le secourir, ni de sauver même le pacquet dont il étoit chargé. On fit néanmoins deux lieues, au travers de ces dangers, & l'on arriva fort tard dans un assez gros Bourg, situé sur le bord d'une riviere, qui descend à Cogniali. La civilité des Habitans, & l'abondance des vivres déterminerent les François à s'y arrêter un jour ou deux : mais avec quel étonnement apprirent-ils que toutes les peines qu'ils avoient essuyées n'approchoient pas de ce qui leur restoit à souffrir jusqu'à Sirinpatan ? Dellon avoue qu'il fut effrayé de la peinture qu'on leur fit des chemins. Il renouvella ses efforts, pour engager Flacour à remettre leur voyage à la fin de la saison. Le trouvant inflexible, & n'ayant pas les mêmes raisons de s'obstiner dans une entreprise à laquelle il n'étoit obligé par aucun engagement, il prit le parti de retourner à Tilsery.

DELLON. 1670.

Il quitte ses Compagnons pour retourner à Tilsery.

Après avoir témoigné son regret à Flacour, il se mit dans un Canot, avec deux hommes seulement, pour descendre la riviere de Cogniali jusqu'à la mer. Sa navigation fut d'abord assez tranquille. Son dessein étoit d'aller passer la nuit au Bourg de ***Bargara***, chez un riche Mahométan qui en étoit le Seigneur (89), avec lequel il avoit même quelques affaires à régler. Il arriva fort heureusement à la vûe de Cota, un des plus gros Bourgs de toute la Côte, plus connu par le nom de Cogniali, son Seigneur, sujet du Samorin & le plus redoutable Corsaire du Malabar (90). Les Loix du pays ne permettant point à ces Brigands d'exercer leurs pillages sur la terre, il se flattoit d'être bien-tôt en sûreté à Bargara, qui n'est pas fort éloigné de Cogniali ; lorsqu'il apperçut, dans une Barque, quelques hommes armés qui s'avançoient vers son Canot à force de rames. Les Corsaires, qui l'avoient découvert au passage, avoient pris la résolution de l'enlever. Comme il étoit instruit des usages, il se hâta d'aborder à la rive, dans la confiance de s'y trouver hors d'insulte. A peine y fut-il descendu, que les deux Indiens qui le conduisoient prirent la fuite dans son Canot. Ceux qui le poursuivoient, l'ayant trouvé seul à terre, lui appuyerent une lance sur l'estomac, avec menace de l'en percer s'il n'entroit aussi-tôt dans leur Barque. Il reconnut trop tard l'imprudence qu'il avoit eûe, de ne pas se faire accompagner par quelques Nahers, ou de n'avoir pas pris du moins des armes à feu. La force l'obligeant de céder, il se vit exposé à la violence de trois Brigands, qui ne cesserent pas de l'insulter jusqu'à l'entrée de Cogniali. Ils affecterent même de lui faire traverser tout le Bourg, où les Habitans sortoient de leur maison pour voir passer le premier François qu'ils y eussent vû dans l'esclavage (91).

Il est pris par des Corsaires de Cogniali.

Comment il évite l'esclavage.

Dellon fut conduit chez le Seigneur, qui s'attendoit à tirer de lui une somme considérable. Mais ne lui ayant trouvé que quelques ducats, il lui fit diverses questions sur le Voyage que les François avoient entrepris à Sirinpatan. Il lui demanda particuliérement si Flacour avoit emporté de grosses sommes, & s'il devoit passer par Cogniali à son retour. Ensuite il se fit apporter des fers, pour les lui mettre aux pieds. Cependant il se contenta de

(89) Il se nommoit Couteas-Marcal.

(90) On l'a vû paroître dans plusieurs autres Relations.

(91) Pages 33 & précédentes.

DELLON. 1671.

les poser près de lui; & faisant appeller quelques-uns de ses gens, il mit en délibération avec eux s'il devoit le retenir ou lui rendre la liberté. Quoique Dellon n'eût pas une parfaite connoissance de la langue, il l'entendoit assez pour comprendre le sujet de ce Conseil. L'inquiétude du succès anima son courage. Il n'oublia rien pour leur représenter l'injustice qui l'avoit fait arrêter. Enfin, quelques réflexions qu'il leur inspira, sur l'alliance que le Samorin venoit de former avec la France, lui firent craindre de s'attirer l'indignation de ce Prince, dont ils étoient Sujets. Le Corsaire s'approcha de lui. Les fers disparurent. On lui fit des civilités & des excuses, auxquelles il s'étoit moins attendu qu'aux horreurs d'une longue prison. On le pressa même de passer la nuit dans le Bourg. Mais l'impatience de se voir en liberté, joint à la crainte de quelque changement dans une si favorable disposition, lui fit demander instamment d'être renvoyé le soir même à Bargara. Pendant qu'on lui préparoit une Barque, Cogniali lui présenta quelques confitures seches, qu'il ne put se dispenser de recevoir, mais qu'il prit le parti de mettre dans sa poche, de peur qu'elles ne fussent empoisonnées. L'usage du poison, quoique moins commun chez les Malabares que dans les autres contrées de l'Orient, ne laisse pas d'y être connu; & Dellon croit que sur cet article on n'y sauroit apporter trop de circonspection (92). Son argent lui fut rendu. Ensuite, apprenant que la Chaloupe étoit prête, il ne perdit pas un moment pour s'y rendre, avec quatre hommes armés qui l'accompagnerent jusqu'à Bargara.

Il craint d'être empoisonné.

Il retrouva, dans ce Bourg, son Canot & ses hardes. Les deux Indiens, qui l'avoient abandonné aux Corsaires, lui donnerent pour excuse, que n'ayant pas douté qu'il ne fût renvoyé de Cogniali avec une escorte, ils avoient voulu prendre les devants. Mais sa joye lui fit oublier leur infidélité, en apprenant d'eux qu'il étoit arrivé depuis deux heures un autre François dans le Bourg. C'étoit la *Serine*, un des Commis du Comptoir de Tilsery, qui revenoit de Calecut & de Tanor, où il étoit allé acheter du poivre pour les magasins de la Compagnie. Ils passerent agréablement la nuit chez Couteas-Marcal, & le lendemain ils arriverent au Comptoir avant midi.

Voyage de Tanor & de Calecut.

La Serine devant retourner dans les deux Villes (93), d'où il étoit revenu, pour y faire emballer le poivre qu'il y avoit acheté, Dellon se fit un amusement de l'accompagner. Ils prirent leur route sur le bord de la mer. Après avoir fait une lieue, ils arriverent à Meali, double village, dont l'un est habité par des Malabares & l'autre par des Mahométans. Une petite riviere, qui sépare ces deux habitations, reçoit les Bâtimens dont le port n'est pas au-dessus de cinquante tonneaux. Ce canton est un des plus agréables & des plus fertiles du Pays. Le bord de la mer offre un autre village, qui n'est habité que par des Pêcheurs. C'est à deux lieues de Meali qu'est situé le Bourg de Bargara. Il n'y passe point d'autre riviere qu'un petit bras de celle de Cogniali: mais la mer y forme une très-belle anse, qui sert de retraite aux Pares, pendant l'Eté. Aussi-tôt que l'Hyver est venu, les Marchands

(92) Page 333.

(93) L'Auteur rapporte ensuite quel fut le succès du Voyage de Flacour & de son nouvel établissement.

& les Pirates sont obligés d'y laisser à sec les Bâtimens qui ne sont point en voyage. On les couvre de feuilles de palmier, jusqu'à la fin des pluyes. C'est à Bargara que le Royaume de Cananor finit du côté du Sud. Quoique ce grand Bourg ne soit habité que par des Mahométans, dont Couteas-Marcal étoit le Seigneur, les environs n'en dépendent pas moins d'un riche & puissant Naher, qui reçoit la dîme de toutes les prises des Pirates, & des droits de Douanne pour toutes les marchandises qui entrent dans le Bourg ou qui en sortent.

A très-peu de distance de Bargara, on passe la riviere, au-delà de laquelle on trouve le Bourg de Cogniali, ou de Cota, que les avantages de sa situation rendent une des plus fortes Places du Malabar. C'est une Peninsule, dont l'accès est fort difficile, du côté même qui tient à la terre, à cause de la prodigieuse quantité de limon ou de vase, que la mer y apporte dans les grandes marées. La riviere, qui baigne ce Bourg, est large & profonde. Elle donne entrée, jusqu'à la Place, aux Navires qui ne sont pas au-dessus de deux cens tonneaux. Mais l'embouchure est couverte par une petite Isle qui n'est pas moins utile aux Corsaires que nuisible aux Marchands (94).

Forces de Cogniali, Seigneur de Cota.

Dellon a déja peint le Seigneur de Cota comme le plus fameux Corsaire du pays. Le nombre de ses Galeres monte jusqu'à douze, armées chacune de six à sept cens hommes; sans compter plusieurs petites Galiotes qui vont aussi en course, & quelques Vaisseaux qu'il envoye pour le Commerce dans les Royaumes voisins. A son exemple, ses Sujets sont tout à la fois Marchands & Pirates : ce qui les rend presque tous riches, & fiers jusqu'à l'insolence.

Histoire de son grand Oncle.

Son grand oncle, qui portoit aussi le nom de Cogniali, s'étant révolté contre le Samorin, mit ce Prince dans la nécessité d'implorer le secours des Portugais pour le faire rentrer dans la soumission. Le Viceroi des Indes envoya aussi-tôt une puissante Flotte, qui attaqua les Corsaires du côté de la mer, tandis que l'armée du Samorin les tenoit assiégés par terre. Mais il arriva des contre-tems, qui firent périr la meilleure partie des troupes alliées. Les Corsaires, devenus plus insolens, commirent une infinité d'excès dans les terres de Calecut, & se vangerent, par une mort cruelle, de tous les Portugais qui étoient tombés entre leurs mains. Cependant la belle saison ayant succédé aux pluyes, le Samorin & le Viceroi les attaquerent avec de nouvelles forces. Le Siege de Cota fut recommencé par mer & par terre, & pressé si vivement, que dans l'espace d'un mois elle fut emportée d'assaut. Tous les Habitans furent passés au fil de l'épée, & Cogniali tomba vivant au pouvoir des Vainqueurs. Il fut conduit à Goa, où son châtiment, pour tant de cruautés qu'il avoit exercées contre les Chrétiens, fut d'être livré, les mains liées derriere le dos, aux enfans de la Ville, qui l'assommerent à coups de pierres. La Forteresse de Cota passoit autrefois, parmi les Indiens, pour une Place imprenable. Mais les Samorins n'ayant jamais voulu permettre qu'elle fût rétablie, il n'en reste aujourd'hui que les ruines (95).

Etat présent de Calecut.

De-là jusqu'à Calecut, on compte sept lieues; & cet espace n'offre que trois ou quatre Villages, qui méritent peu d'attention. Ce Royaume, autrefois si petit, que, suivant l'expression de l'Auteur, on entendoit, de toutes

(94) Pages 338 & précédentes. (95) Page 340.

DELLON. 1671.

les frontieres, le chant des coqs qui étoient nourris dans le Palais du Souverain, est aujourd'hui le plus grand du Malabar. Sa Capitale est située à onze lieues de Tilsery. C'étoit dans cette Ville que se faisoit anciennement presque tout le Commerce. Les Portugais y furent bien reçus dans leurs premiers Voyages. Ils obtinrent du Samorin la permission de s'établir dans ses Etats, avec tous les privileges qui pouvoient affermir leur situation. Mais ayant bientôt poussé l'ingratitude jusqu'à l'insulter, il les chassa de tous les lieux de sa dépendance, sans leur avoir jamais permis de s'y rétablir. L'air de Calecut est fort sain, & le terroir si fertile, qu'il produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. La terre, un peu plus basse que la mer, est sujette à de fréquentes inondations. Il ne se passe point d'année où l'eau ne couvre quelque petite portion de l'Etat du Samorin, dont elle demeure en possession; & ce dommage devient si sensible, que l'ancienne Forteresse des Portugais, qui étoit autrefois assez loin du rivage, est aujourd'hui presque ensevelie à deux bonnes lieues dans la mer. On n'en apperçoit plus que le sommet des tours, & les Barques passent facilement entre ces ruines & la terre *(96)*.

Les vents de Nord-Ouest, qui soufflent avec violence & presque sans interruption sur la Côte de Malabar, depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de Septembre, ne contribuent pas peu au progrès que la mer fait chaque année, sur-tout pendant l'hyver. Dellon, pendant son séjour à Calecut, vit submerger la Maison des Anglois, qui n'étoit bâtie que depuis vingt ans & dans un lieu assez éloigné du rivage. Ces inondations annuelles ont ruiné plusieurs fois la Ville même, & mettent les Habitans dans la nécessité de la rebâtir plus loin, à mesure que l'eau s'avance. On ne peut douter que ce ne soit la principale raison qui en a banni, comme insensiblement, les Négocians & le Commerce. Cependant on y voit encore un très grand marché, composé de plusieurs rues assez régulieres, & peuplé de riches Mahométans. Un gros Village de Mancouas ou de Pêcheurs, & plusieurs autres habitations qui touchent à la Place, lui donnent toujours l'apparence d'une grande Ville. Elle étoit anciennement la demeure ordinaire du Samorin. Mais les ravages de la mer l'ayant dégouté de ce séjour, il y laisse un Gouverneur qui est logé dans l'ancien Palais. Ce poste, qui est un des plus importans de l'Etat, enrichit ceux qui l'occupent. Il est honoré du titre de *Rajador*, qui signifie Viceroi. Dellon vit, dans la Cour du Palais de Calecut, une grosse cloche & plusieurs pieces de canon de fonte, qui ont été tirées de l'ancienne Forteresse des Portugais *(97)*.

Le sable de ce rivage est mêlé, dans plusieurs endroits, de petites parties d'or très-fin. Comme il n'est défendu à personne de les chercher, un grand nombre d'Habitans ne subsistent que de ce travail. La plûpart emportent le sable chez eux, en payant un droit au Rajador pour une certaine quantité de paniers. L'Auteur vit des morceaux de cet or, qui valoient quinze & vingt sous; quoique leur valeur ordinaire soit depuis quatre jusqu'à dix *(98)*.

L'Auteur passe à la vûe des Corsaires.

Les Européens se rendent des civilités mutuelles dans ces Régions éloi-

(96) Page 343. (97) Page 345. (98) Page 346.

gnées. La Serine & Dellon ne firent pas difficulté d'accepter, à Calecut, un logement chez les Anglois. Ils y furent retenus plus long-tems qu'ils ne se l'étoient proposé, par la crainte de quelques Pirates, qui paroissoient disposés à les attaquer au passage. Mais ils s'armerent enfin de résolution ; & passant, le mousqueton en main, entre ces Brigands & la Côte, avec une escorte de quelques Nahers, ils ne furent menacés que par quelques mouvemens, qui ne les empêcherent point d'arriver le soir à Tanor.

Description de Tanor.

Cette Capitale du petit Royaume, qui porte le même nom, n'est éloignée que de cinq lieues au Midi de Calecut. Tout l'Etat de Tanor est enclavé dans les terres du Samorin, dont il ne laisse pas d'être indépendant. La mer y forme une anse, où les Vaisseaux ne peuvent mouiller sans péril que pendant l'Eté. Ce qu'on nomme la Ville est un composé de plusieurs Villages de Moncouas, d'un fort grand marché, qui est peuplé de riches Mahometans, & d'un gros Village uniquement rempli de Chrétiens, auxquels le Roi permet l'exercice public de leur Religion. Ils ont une petite Eglise assez propre, devant laquelle on a souffert qu'ils ayent élevé une Croix. Le Roi fait sa résidence ordinaire dans un Château plus éloigné de la mer (99). Il laisse, à Tanor, un Gouverneur dont l'autorité ne s'étend point sur les Chrétiens ; par une faveur spéciale, qui réserve le droit de leur administrer la Justice au Directeur de leur Eglise. Les Jésuites de Goa, qui sont depuis long-tems en possession de cette espece de Souveraineté, la font exercer par de sages Missionnaires, entre lesquels Dellon nomme, avec éloge, le Pere Mathias Fernandez, homme Apostolique, qui écrivoit & parloit beaucoup mieux la langue Malabare que les plus habiles Prêtres de la Nation (1).

Quoique dans toutes ses dimensions le Royaume de Tanor n'ait pas plus de dix lieues d'étendue, le Roi n'est tributaire d'aucune autre Puissance. Il a conservé une étroite liaison avec les Portugais, depuis qu'ils sont établis dans les Indes, comme ils n'ont rien négligé pour l'entretien de son amitié. Au contraire, il a toujours fait profession de haine pour les Hollandois ; & Dellon ne dissimule pas que la guerre paroissant inévitable entre la France & la Hollande, c'étoit cette raison qui faisoit rechercher l'alliance de ce Prince à la Compagnie. Il ajoute que son terroir est sain & fertile, que la chasse & la pêche y sont abondantes, & qu'on y recueille sur-tout une très-grande quantité de poivre. La nourriture ordinaire des Habitans est le riz, le poisson, & le cocos. Ils ne mangent point de volaille, parce qu'ils aiment mieux la vendre aux Etrangers. Après avoir réglé leurs affaires à Tanor, les deux François retournerent par terre à Calecut. Une marche de deux lieues les fit rentrer dans les Etats du Samorin, à *Chali*, gros Bourg de Mahométans, où passe une petite riviere, qui sert de retraite aux Corsaires plutôt qu'aux Marchands. En arrivant le lendemain à Calecut, ils trouverent les Anglois occupés à sauver ce qui restoit d'entier dans leur Maison, que la mer avoit misérablement renversée (2).

Succès de l'établissement de Sirinpatan.

Flacour, qui avoit eu la constance d'aller jusqu'à Sirinpatan, revint à Tilsery vers la fin du mois de Novembre. Il avoit employé trente-cinq jours à s'y rendre, c'est-à-dire, à faire un voyage de trente lieues, dans le danger

(99) A une lieue du rivage. (1) Page 350. (2) Page 355.

DELLON. 1671.

continuel de périr avec toute sa suite. Mais l'heureux succès de sa négociation lui avoit fait oublier toutes ses peines. Il avoit été bien reçu du Roi & des Grands du pays. Les marchandises qu'on en pouvoit tirer pour la Compagnie, étoient de très-belles toiles, du bois de sandal, qui s'y trouve en abondance, & d'excellent salpêtre naturel, qui n'a besoin d'aucune préparation. Flacour avoit apporté des échantillons de toutes ces marchandises; sur-tout des toiles, plus belles de la moitié que celles qui étoient du même prix à Surate. Ainsi le Comptoir, dont il avoit jetté les fondemens, fit concevoir de grandes espérances.

Voyage à Mangalor.

Mais Dellon ignora les suites de ce nouvel établissement. Il commençoit à s'ennuyer du séjour de Tilsery; & ne voulant pas borner sa curiosité aux opérations d'un Comptoir, il profita de l'occasion d'un Vaisseau François qui faisoit voile à Mirzeou. Son dessein étoit de visiter diverses Places, où ce Bâtiment devoit relâcher sur la route, & de se rendre ensuite à Goa. Il partit le 20 de Janvier 1672; & le 24, il mouilla dans la Rade de Mangalor.

1672.

Cette Ville, qui appartient au Royaume de Cananor, est la plus importante Place de ce petit Etat. Elle est située à dix-huit lieues au Nord de Balliepatan, sur le bord d'une riviere où les Vaisseaux d'un port médiocre peuvent entrer dans la saison des pluyes, & dans les grandes marées (3). Elle est assez grande, & ses Habitans sont un mêlange de Mahométans & d'Idolâtres. Entre la mer & la ville, qui n'en est éloignée que d'une demie lieue, on rencontre le Comptoir des Portugais, & l'on découvre sur une hauteur la Forteresse, qui leur appartenoit autrefois, comme celles qu'on voit encore subsister dans tous ces Ports. Mais les Canarins, animés par l'exemple des autres Peuples de l'Inde, & fatigués de la hauteur avec laquelle ils étoient traités par cette Nation, avoient pris occasion de sa derniere guerre avec les Hollandois pour la chasser entiérement du pays. Après la paix, qui se fit ensuite entre le Portugal & la Hollande, les Vicerois de Goa mirent tout en usage pour rentrer dans les Places dont ils avoient été dépouillés. Leurs Flottes répandirent long-tems la terreur sur cette Côte, & forcerent enfin le Roi de leur remettre les Forteresses de Mangalor & de Barcalor. Mais ils se trouvoient si épuisés par les guerres précédentes, que n'y pouvant mettre des garnisons assez fortes, ils se contenterent d'y établir des Comptoirs, pour y recevoir, comme auparavant, la moitié des droits sur les marchandises que le Commerce y apporte ou qu'il en fait sortir (4).

Quoique les Canarins soient peu éloignés des Malabares, leurs usages sont fort différens, & ressemblent plutôt à ceux des Sujets Idolâtres du Mogol, dont ils sont tributaires. Ils sont bazanés. Ils portent les cheveux longs, & leur habillement est le même que celui des Gentils de Surate. L'air du pays est pur & sain. Le terroir est si fertile, que dans une étendue assez bornée, non-seulement il fournit du riz à plusieurs Etats voisins, mais qu'on en trans-

(3) L'Auteur conseille néanmoins de prendre, dans toutes les saisons, des Pilotes du Pays. Sans cette précaution, un Vaisseau s'expose à toucher sur des bancs de sable, qui sont en assez grand nombre à l'entrée de la riviere. Il y a aussi, hors de la Barre, une bonne Rade, où l'on peut mouiller sans danger pendant l'Eté; tems auquel la riviere est trop basse pour permettre aux Vaisseaux d'y remonter. *Page* 368.

(4) Page 369.

porte aux Ports d'Achem, Bantam, Mocka, Mascate, Balsora, Mozambique, Monbaze, & dans quantité d'autres lieux (5).

Dellon. 1672.

Le Vaisseau François passa le lendemain à la vûe de Barcalor, où les Portugais reçoivent, comme à Mangalor, la moitié des droits du Commerce. Le jour suivant, il mouilla dans la Rade de Mirzeou. La Flotte de M. de la Haye, composée de treize Vaisseaux de différentes grandeurs, passoit alors à la vûe de cette Côte, pour se rendre dans l'Isle de Ceylan (6).

Il seroit inutile de suivre Dellon à Goa, & dans quelques autres lieux sur lesquels la curiosité du Lecteur est épuisée. Mais, je ne supprimerai point une avanture dont il se trouve des traces dans d'autres Voyageurs; & que Dellon vérifia par ses propres yeux pendant qu'il étoit à Daman.

Histoire du faux Comte de Sarjedo.

Un Portugais, dont la fortune étoit fort derangée, mais qui avoit beaucoup d'esprit & de hardiesse, ayant eu l'occasion de s'assurer qu'il ressembloit parfaitement au Comte de Sarjedo, un des plus grands Seigneurs de Portugal, conçut le dessein d'une fort audacieuse entreprise. Le véritable Comte de Sarjedo, qui étoit alors à Lisbonne, étoit fils d'un ancien Viceroi des Indes Orientales, & qui s'y étoit fait aimer par la douceur de son Gouvernement. Il avoit laissé à Goa un fils naturel, qu'il avoit enrichi par ses bienfaits, & qui tenoit un rang distingué parmi les Portugais des Indes. Dellon fait observer qu'en Portugal les enfans naturels des Gentilshommes, ne sont pas moins nobles que les enfans légitimes, & que leur seul desavantage est de n'avoir aucune part à l'héritage, quoiqu'ils puissent recevoir toutes sortes de legs ou de donations.

C'étoit avec le fils légitime de ce Viceroi que l'avanturier avoit une parfaite ressemblance. Louis de Mendoze Furtado gouvernoit alors les Indes. Mais son terme étant expiré, on attendoit de jour en jour, à Goa, qu'il lui vînt un Successeur de Lisbonne; & le bruit s'étoit deja répandu que Dom Pedre, Régent de Portugal, pensoit à nommer pour cet emploi, le jeune Comte de Sarjedo, dont le Pere l'avoit rempli avec tant de succès & d'approbation. L'avanturier Portugais, voulant profiter de cette circonstance, partit de Lisbonne, se rendit à Londres, y prit un équipage de peu d'éclat, & s'embarqua avec deux Valets de chambre, qui ne le connoissoient pas, sur un Vaisseau de la Compagnie d'Angleterre, qui avoit ordre d'aborder à Madras. Il étoit convenu de prix avec le Capitaine pour son passage & pour celui de ses gens, & le payement avoit été fait d'avance. Il avoit fait provision des petites commodités qui sont nécessaires sur mer, & qui servent à gagner l'affection des Matelots, telles que de l'eau-de-vie, du vin d'Espagne & du tabac. Pendant les premiers jours, il garda beaucoup de réserve; & l'air de gravité qu'il affecta dans ses manieres & dans son langage disposa tout le monde à le croire homme de qualité. Ensuite, il fit entendre aux Anglois, quoique par degrés, & dans des termes ambigus, qu'il étoit le Comte de Sarjedo: mais, en approchant de Madras, il prit ouvertement ce nom; & pour expliquer son déguisement, il ajouta que le Prince Régent de Portugal n'ayant pû équiper une Flotte assez nombreuse pour le conduire aux In-

(5) Page 371.
(6) Voyez le Journal de la Haye, au Tome VIII.

DELLON. 1672.

des avec la pompe & la majesté convenable à son rang, lui avoit ordonné de partir incognito; parce que le terme de Mendoza étoit tout-à-fait expiré.

Les Anglois ajouterent de nouveaux honneurs à ceux qu'ils lui avoient déja rendus, & le traiterent avec les respects & les cérémonies qu'on observe à l'égard des Vicerois. Ils s'applaudissoient du bonheur qu'ils avoient eu de le porter aux Indes, ne doutant point que sa reconnoissance pour les services qu'ils lui avoient rendus ne le dispofât, pendant le tems de son Gouvernement, à rendre service à la Compagnie, & particuliérement à ceux qui l'avoient obligé. Mais pour l'exciter encore plus à les favoriser dans l'occasion, à peine fut-il descendu au rivage, que chacun s'empressa de lui offrir tout l'argent dont il avoit besoin, & c'étoit justement à quoi le faux Comte s'étoit attendu. Il en prit de toutes mains, des caissiers de la Compagnie & de divers particuliers, qui s'estimoient trop heureux & trop honorés de la préférence qu'il leur accordoit, & qui se repaissoient déja des grandes espérances dont il avoit soin de les flatter. Non-seulement les Anglois lui ouvrirent leurs bourses; mais les Portugais, qui étoient établis à Madras, & ceux qui demeuroient dans les lieux voisins, vinrent en foule auprès de lui pour lui composer une espece de Cour, sans pouvoir déguiser leur jalousie, de l'honneur que les Anglois avoient eu de le recevoir les premiers. Le Comte reçut ses nouveaux Sujets avec la gravité d'un véritable Souverain, & leur tint un langage qui prévint jusqu'à la naissance des moindres soupçons.

Les Portugais les plus riches lui offrirent aussi de l'argent, & le supplierent de ne pas épargner leur bourse. A peine vouloient-ils recevoir les billets qu'il avoit la bonté de leur faire. D'autres lui présenterent des diamans & des bijoux. Il ne refusoit rien : mais il avoit une maniere de recevoir, si agréable & si spirituelle, qu'il ne sembloit prendre que pour obliger ceux qui lui faisoient des présens. Il se donna des gardes, avec un grand nombre de domestiques, & son train répondit bien-tôt à la grandeur de son rang. Après s'être arrêté l'espace de quinze jours à Madras, il en partit avec un équipage magnifique & une suite nombreuse, dont l'entretien lui coutoit peu, parce que dans tous les lieux de son passage, il n'y avoit personne qui ne se crût fort honoré de le recevoir. En passant dans les Comptoirs François & Hollandois, il eut soin de ne rien refuser de ce qui lui étoit offert; dans la crainte de les offenser, disoit-il, s'il en usoit moins civilement avec eux qu'avec les Anglois. Les riches Marchands & les personnes de qualité, Mahométans ou Gentils, suivirent l'exemple des Européens. Chacun cherchoit à mériter les bontés d'un nouveau Viceroi, qui devoit jouir si-tôt du pouvoir de nuire ou d'obliger. Il tiroit d'ailleurs un extrême avantage de l'estime & de l'affection qu'on avoit eue pour le Seigneur dont il s'attribuoit le nom & la qualité. De tous les Vicerois des Indes, c'étoit celui qui s'étoit fait le plus aimer. Il parcourut ainsi toute la Côte de Coromandel & celle de Malabar, sans cesser de recevoir de grosses sommes & des présens. Il avoit aussi l'adresse d'acheter les pierreries & les raretés qu'il trouvoit en chemin, remettant à les payer lorsqu'il seroit à Goa.

Enfin il approcha de cette Capitale de l'Empire Portugais, où le bruit de son

son arrivée aux Indes, s'étoit répandu depuis long-tems. Il y étoit attendu avec impatience. Mais il se contenta d'y envoyer un de ses principaux domestiques, pour faire quelques civilités de sa part à celui qu'il honoroit du nom de son frere, & qui étoit le fils naturel du vieux Comte de Sarjedo. Ce Seigneur se trouva incommodé lorsqu'il reçut la Lettre du faux Comte; & ne pouvant se rendre auprès de lui, il y envoya son fils aîné, que Dellon avoit vû à Goa, & dont il parle avec éloge. Le Comte lui fit un accueil fort civil, mais en gardant néanmoins toute la fierté que les Portugais observent avec leurs parens naturels. Comme il étoit fort bien instruit des affaires publiques & de celles de la Maison de Sarjedo, il ne laissoit rien échapper qui ne servît à confirmer l'opinion qu'on avoit de lui. Il fit entendre sans affectation à celui qu'il nommoit son Neveu, & à d'autres Seigneurs Portugais, qui étoient venus de Goa pour lui faire leur Cour, qu'avant son entrée il étoit indispensablement obligé d'aller jusqu'à Surate, pour y traiter de quelques affaires secretes avec les Ministres du Grand-Mogol, qui devoient s'y rendre dans la même vûe. Cet artifice lui fit éviter de passer à Goa, dont il n'approcha que de dix lieues. Cependant son cortege & sa bourse grossissoient de jour en jour, parce que la Noblesse des Villes Portugaises, qui se trouvoient proche de son passage, se rendoit sans cesse auprès de lui, & que de tous côtés on lui apportoit des présens que sa civilité ne lui permettoit pas de refuser.

Il s'avança vers Daman, où Dellon étoit depuis quelques mois; mais ce ne fut qu'après avoir fait avertir le Gouverneur du jour auquel il y devoit arriver. Il avoit ordonné aussi qu'on lui préparât un logement hors de la Ville, par la seule raison qu'il vouloit éviter les cérémonies, ou les remettre à son retour de Surate. On disposa, pour le recevoir, une Maison que les Jésuites ont à un quart de lieue de la Ville. Il y alla descendre de son Palanquin. Le Gouverneur & toute la Noblesse du Pays s'y étoient rendus pour lui rendre leurs respects, & presque tous les Habitans s'y rassemblerent pour avoir l'honneur de le saluer. Un Jésuite du Collége de Daman, qui avoit étudié à Coïmbre avec le véritable Comte de Sarjedo, & qui croyoit le connoître parfaitement, ne manqua point de se trouver avec le Pere Recteur, pour le recevoir dans la Maison qui lui étoit destinée. Il le vit. Il lui parla. Il fut si convaincu que c'étoit le Comte de Sarjedo, qu'il n'en conçut aucun doute. Le lendemain de son arrivée, ce fourbe se trouva un peu incommodé d'une indigestion, qui lui avoit causé quelques douleurs d'entrailles. Il demanda s'il n'y avoit pas de Médecin dans la Ville. On fit appeller Dellon, qui eut à son tour l'honneur de le voir, & de lui rendre ses services. Il parut satisfait de ses remedes. Cependant Dellon observa que les airs de grandeur étoient affectés. Il fut même surpris que ce fier Viceroi le reprît en public de quelques termes trop peu respectueux, dont il s'étoit servi en lui parlant; sans considérer qu'un Etranger ne pouvoit pas savoir toute la délicatesse de la langue Portugaise (7). Mais cette facilité à s'offenser ne l'empêcha point de marquer au Médecin François beaucoup d'estime & de confiance, & de lui faire de magnifiques promesses, qui porterent ses amis à le

(7) Page 474.

DELLON. 1672.

féliciter de l'occasion qu'il avoit trouvée d'avancer sa fortune. Le Comte fut guéri en peu de jours, & ne pensa qu'à continuer son voyage. Cependant il acheta, dans la Ville, quantité de choses précieuses, sans les payer. Il reçut de l'argent de divers Portugais : mais il se dispensa d'en donner à personne, & Dellon ne reçut aucun salaire pour ses soins & ses remédes. Il partit enfin, avec sa nombreuse suite. Elle fut même grossie du Fils du Gouverneur de Daman, qu'il eut la bonté d'y admettre à la priere de son Pere. Avec ce brillant équipage, il se rendit à Surate, où son premier soin fut de convertir tout son argent en pierreries. Ensuite, laissant toute sa suite dans la Ville, il en partit avec un seul homme, sous le prétexte d'une conférence qu'il devoit avoir, à quelques lieues, avec un Ministre secret du Mogol. Mais son Voyage fut beaucoup plus long qu'on ne se l'imaginoit, puisqu'on ne l'a pas revû depuis. Il eut néanmoins l'honnêteté de faire dire, sept ou huit jours après, à tous les honnêtes gens de son cortege, qu'ils pouvoient s'en retourner, parce que ses affaires ne lui permettoient pas de revenir si-tôt (8).

(8) Pages 476 & précédentes. L'Auteur ajoute que le bruit de cette Avanture se répandit dans toutes les Indes, & qu'il vit repasser, par Daman, toute la Noblesse qui avoit été pendant plusieurs mois honteusement dupée par un adroit Imposteur.



VOYAGES
AUX MINES DE DIAMANS,
DE GOLCONDE, DE VISAPOUR ET DE BENGALE.

Introduction.

Ce n'étoit pas le poivre de Visapour, comme on l'a fait observer dans la Relation précédente, ni les espérances ordinaires du Commerce, qui avoient donné naissance à l'établissement François de Mirzeou. Le célébre Tavernier, qui voyageoit alors dans l'Orient (9), avoit communiqué, aux Directeurs de Surate, ses observations sur les Mines de Diamans qu'il avoit visitées; & la Compagnie Françoise espéroit de grands avantages d'un Comptoir qui n'en étoit pas éloigné. Ainsi le Voyage de Tavernier, aux Mines, doit suivre l'Histoire de cet établissement. Mais, il s'est trompé, lorsqu'il s'est cru le premier Européen (10), qui eût visité les Mines de Golkonde. Dès l'an 1622, un Anglois, dont Purchas a publié la Relation dans son Recueil, avoit profité du voisinage de Masulipatan, pour se procurer les mêmes lumieres. Sa Relation doit précéder par conséquent celles du Voyageur François; d'autant plus que s'expliquant avec assez d'obscurité sur sa route & sur le terme, il laisse quelque raison de douter s'il parle effectivement des mêmes lieux & du même travail.

§ I.

Voyage de Guillaume de Methold.

Methold. 1622. Motifs du Voyage.

Methold ayant entendu parler avec admiration d'une mine de Diamans, dont le Roi de Golkonde s'étoit mis en possession, & qui attiroit tous les Jouailliers des Pays voisins, ne put résister à la curiosité de la visiter. On attribuoit cette découverte au hasard. Un Berger gardant son troupeau, dans un champ écarté, avoit donné du pied contre une pierre, qui lui avoit paru jetter quelque éclat. Il l'avoit ramassée; & l'ayant vendue, pour un peu de riz, à quelqu'un qui n'en connoissoit pas mieux la valeur, elle étoit passée de mains en mains, sans rapporter beaucoup de profit à ses Maîtres, jusqu'à celles d'un Marchand plus éclairé, qui par de longues recherches étoit parvenu enfin à découvrir la mine. Methold également curieux de voir le lieu d'où l'on tiroit une si riche production de la nature, & de connoître l'ordre qui

(9) On a vû, dans la Préface de ce Volume, son caractere & l'usage qu'on doit faire de ses Relations.

(10) Il dit hardiment que » si d'avanture » quelque autre en a écrit ou parlé avant » lui, ce ne peut avoir été que sur le rapport qu'il en a fait. *Ubi infra.* Page 291.

METHOLD. 1622.

s'obfervoit dans le travail, entreprit ce voyage avec *Socore* & *Thomafon*, tous deux employés comme lui au fervice de la Compagnie Angloife dans le Comptoir de Mafulipatan.

Route de Methold.

Ils employerent quatre jours à traverfer un Pays defert, ftérile, & rempli de montagnes. Cet efpace leur parut d'environ cent huit milles d'Angleterre. Leur premier étonnement fut de trouver les environs de la mine fort peuplés, non-feulement par la multitude des Ouvriers que le Roi ne ceffoit pas d'y envoyer, mais encore par un grand nombre d'Etrangers, que l'avidité du gain attiroit de toutes les contrées voifines. Les trois Anglois fe logerent dans une Hôtellerie affez commode; & pour fuivre l'ufage établi, ils rendirent une vifite de civilité au Gouverneur, qui étoit un Bramine, nommé *Raja-Ravio*, établi par le Roi, pour recevoir les droits de la Couronne & pour conferver l'ordre entre quantité de Nations différentes. Cet Officier leur fit voir de fort beaux Diamans, dont le plus précieux étoit de trente carats, & pouvoit fe tailler en pointe.

Ses obfervations à la Mine.

Le jour fuivant, ils fe rendirent à la Mine. Elle n'eft qu'à deux lieues de la ville de Golkonde. Le nombre des ouvriers ne montoit pas à moins de trente mille. Les uns fouilloient la terre, les autres en rempliffoient des tonneaux. D'autres puifoient l'eau qui s'amaffoit dans les ouvertures. D'autres portoient la terre de la mine dans un lieu fort uni, fur lequel ils l'étendoient à la hauteur de quatre ou cinq pouces; & la laiffant fécher au foleil, ils la broyoient, le jour fuivant, avec des pierres. Ils ramaffoient avec foin tous les cailloux qui s'y trouvoient. Ils les caffoient fans aucune précaution. Quelquefois ils y trouvoient des Diamans. Plus fouvent ils n'en trouvoient pas. Mais on affura Methold qu'ils connoiffoient, à la vûe, les terres qui donnoient le plus d'efpérance, & qu'ils les diftinguoient même à l'odeur. Il ne put douter du moins qu'ils n'euffent quelque moyen de faire cette diftinction, fans rompre les mottes de terre & les cailloux; car dans quelques endroits, ils ne faifoient qu'égratigner un peu la terre; &, dans d'autres, ils fouilloient jufqu'à la profondeur de dix ou douze braffes.

Qualités de la terre.

La terre de cette Mine eft rouge, avec des veines d'une matiere qui reffemble beaucoup à la chaux, quelquefois blanches & quelquefois jaunes. Elle eft mêlée de cailloux, qui fe levent attachés plufieurs enfemble. Au lieu d'y faire des allées & des chambres, comme dans les mines de l'Europe, on creufe droit en bas, & l'on fait comme des puits quarrés. L'Auteur ne peut affurer fi les Mineurs s'attachent à cette méthode pour fuivre le cours de la veine, ou fi c'eft un fimple effet de leur ignorance. Mais ils ont une maniere de tirer l'eau des mines, qui lui parut préférable à toutes nos machines: elle confifte à placer, les uns au-deffus des autres, un grand nombre d'hommes qui fe donnent l'eau de main en main. Rien n'eft plus prompt que ce travail; & la diligence y eft d'autant plus néceffaire, que l'endroit où l'on a travaillé à fec, pendant toute la nuit, fe trouveroit le matin prefque rempli d'eau.

Combien la Mine eft affermée.

La Mine étoit affermée à un riche Marchand, nommé *Marcanda*, de la Tribu des Orfevres (*), qui en payoit annuellement la fomme de trois cens mille Pagodes; fans compter que le Roi fe réfervoit tous les Diamans au-deffus de

(*) Voyez ci-deffous la Defcription de Golkonde.

dix carats. Ce Fermier général avoit divisé le terrain en plusieurs portions quarrées, qu'il louoit à d'autres Marchands. Les punitions étoient fort rigoureuses pour ceux qui entreprenoient de frauder les droits : mais cette crainte n'empêchoit pas qu'on ne détournât sans cesse quantité de beaux Diamans. Methold en vit deux de cette espece, qui approchoient chacun de vingt carats, & plusieurs de dix & de douze. Mais, malgré le péril auquel on s'expose en les montrant, ils se vendent fort cher.

Methold. 1622.

Sa situation.

Cette Mine est située au pied d'une grande montagne, assez proche d'une riviere, qui se nomme *Christena*. Le pays est naturellement si stérile, qu'il ne pouvoit passer que pour un désert avant cette découverte. On admiroit avec quelle promptitude il s'étoit peuplé, & l'on y comptoit alors plus de cent mille hommes, Ouvriers ou Marchands. Les vivres y étoient d'autant plus chers qu'on étoit obligé de les y apporter de fort loin; & les maisons assez mal bâties, parce qu'on se formoit des logemens proportionnés au peu de séjour qu'on y devoit faire. Peu de tems après, un ordre du Roi fit fermer la mine & disparoître tous ses Habitans. On s'imagina que le dessein de ce Prince étoit d'augmenter le prix & la vente des Diamans : mais quelques Indiens mieux instruits apprirent à Methold que cet ordre étoit venu à l'occasion d'une Ambassade du Mogol, qui demandoit au Roi de Golkonde trois livres pesant de ses plus beaux Diamans. Aussi-tôt que les deux Cours se furent accordées, on recommença le travail; & la mine étoit presqu'épuisée, lorsque l'Auteur quitta Masulipatan.

Autres Pierres précieuses du même Pays.

Ce pays produit aussi beaucoup de crystal, & quantité d'autres pierres transparentes qui n'ont pas la même dureté, telles que des grenats, des amethistes, des topazes & des agathes. Il s'y trouve beaucoup de fer & d'acier, qui se transporte en divers endroits des Indes. On vend le fer, sur les lieux, environ trente sous le quintal; & quarante-cinq sous, le quintal d'acier. Mais les prix augmentent du double à Masulipatan, parce qu'il faut employer, pour le transport, des bœufs, qui mettent huit jours entiers à ce voyage (11). On

(11) Methold n'ayant pas fait la description de cette route, j'emprunterai ici celle de Tavernier, qui ne peut trouver de place plus convenable.

De Golkonde à Masulipatan, on compte, dit-il, cent cosses (12) en prenant le droit chemin. Mais quand on veut passer par la mine de Diamans, qui se nomme *Colour* en Persan, & *Gani* en langue Indienne, il y a cent-douze cosses, & c'est la route que l'Auteur a tenue.

De Golkonde, on fait quatre lieues pour se rendre à Tenara, lieu remarquable, où l'on voit quatre fort belles Maisons, accompagnées chacune d'un grand jardin. L'une des quatre, qui est à gauche le long du grand chemin, est incomparablement plus belle que les trois autres. Elles sont bâties de belles pierres de taille & à double étage, avec de grandes galeries, de belles salles & de belles chambres. Devant la face principale est une grande Place. A chacune des trois autres faces, on voit un grand Portail, & des deux côtés, une belle Plate-forme relevée de terre, d'environ quatre ou cinq pieds, très-bien voutée, où les Voyageurs de qualité prennent leur logement. Au-dessus de chaque Portail, il y a une grande balustrade, & une petite chambre qui est pour les Dames. Les personnes de considération, qui ne veulent pas se loger dans les édifices, peuvent faire dresser leurs tentes dans les jardins. Mais on ne peut loger que dans trois de ces Maisons. La plus belle & la plus grande n'est que pour la Reine. On y entre néanmoins dans son absence, & l'on a la liberté de se promener dans les jardins, qui sont ornés de quantité de belles eaux. Le tour de la Place offre de petites chambres, destinées pour les pauvres Voyageurs; & tous les jours, vers le

(12) On appelle *Cosse* une de nos lieues communes; & *Gos*, environ quatre des mêmes lieues.

METHOLD. 1622.

ne connoît, dans le pays, aucune mine d'or, ni de cuivre. Il se trouve, dans un seul endroit des montagnes, une grande quantité de bezoar, qu'on tire du ventre des chevres. L'Auteur parle avec admiration de la multitude de ces animaux qu'on ne cesse pas de tuer, pour chercher ces précieuses pierres dans leurs entrailles. Quelques-unes en donnent trois ou quatre, les unes longues, d'autres rondes, mais toutes fort petites. On a fait une expérience singuliere sur ces chevres. De quatre, qui furent transportées à cent cinquante mille de leurs montagnes, on en ouvrit deux aussi-tôt après, & l'on y trouva des Bezoars. On laissa passer dix jours pour ouvrir la troisiéme, & l'on vit, à quelques marques, qu'elle en avoit eu. Dans la quatriéme, qui ne fut ouverte qu'un mois après, on ne trouva ni Bezoar, ni la moindre marque de pierre. Methold en conclut que la nature produit, dans ces montagnes, quelque arbre ou quelque plante, qui servant de nourriture aux chevres, sert à la production du Bezoar. Il ajoute, à cette courte Relation, que la teinture, ou plutôt, dit-il, la peinture des toiles de ce pays (car les plus fines se peignent au pinceau) est la meilleure & la plus belle de toutes celles de l'Orient. La couleur dure autant que l'étoffe. On la tire d'une plante qui ne croît point dans d'autres lieux, & que les Habitans nomment *Chay*.

Expérience singuliere touchant le Bezoar.

soir, on leur fait une aumône de pain, de riz, ou de légumes cuits. Comme les Idolâtres ne mangent rien qui ait été préparé par d'autres, on leur donne de la farine pour faire du pain, & un peu de beurre, dont leur usage est de frotter leur pain, qui est fait en forme de galete.

De Tenara, on compte douze cosses à Jatenagar; douze de Jatenagar à Patengy; quatorze, de Patengy à Pengeul; douze de Pengeul à Nagelpar; onze, de Nagelpar à Lakabaron; & onze, de Lakabaron à *Coulour* ou *Gani*, c'est-à-dire, à la Mine.

La plus grande partie du chemin, de Lakabarou à Coulour, sur-tout en approchant de Coulour, est toute de roches. En deux ou trois endroits, l'Auteur fut obligé de faire démonter sa voiture; ce qui se fait promptement. Lorsqu'il se rencontre un peu de bonne terre entre ces roches, on y voit des arbres de casse, qui est la meilleure & la plus laxative de toutes les Indes. Il passe une grande riviere le long du Bourg de Coulour, qui se rend dans le Golfe de Bengale proche de Masulipatan.

Onze cosses de Coulour à Kahkaly. Six, de Kahkaly à Bezoar, où l'on repasse la riviere de Coulour. Quatre, de Bezoar à Vouchir. Entre Vouchir & Nilimor, vers la moitié du chemin, on passe une grande riviere sur un Radeau. Six Cosses, de Nilimor à Milmol. Quatre, de Milmol à Masulipatan. *Tavernier, Tome II. pages 97 & suivantes.*



§ II.

VOYAGES DE TAVERNIER, AUX MINES DE DIAMANS.

Son départ d'Ormuz.

CE fameux Voyageur s'étoit rendu par diverses courses, qui appartiennent à l'Histoire des Voyages de terre, dans le sein Persique, où l'espérance du gain & le goût de sa profession (13) lui avoient fait acheter un grand nombre de belles Perles. Il y prit la résolution d'entreprendre le voyage de Golkonde, pour visiter les mines de Diamans, pour se fournir de ce qu'il y trouveroit de plus riche, & pour vendre, au Roi, ses Perles, dont la moindre étoit de trente-quatre carats (14).

1652.

Il s'embarqua l'onziéme jour de May 1652, sur un grand Vaisseau du Roi de Golkonde, qui vient en Perse tous les ans, chargé de toiles fines & de chites, ou de toiles peintes, dont les fleurs sont au pinceau; ce qui les rend plus belles & plus cheres que celles qui se font au moule. La Compagnie Hollandoise s'étant accoutumée à donner aux Vaisseaux des Rois de l'Inde, un Pilote, un sous-Pilote, & deux ou trois Canoniers, il y avoit six Matelots Hollandois dans l'équipage du Vaisseau. Les Marchands Arméniens & Persans, qui passoient aux Indes pour leur Commerce, y étoient au nombre de cent. On avoit aussi à bord cinquante-cinq chevaux, que le Roi de Perse envoyoit au Roi de Golkonde.

Danger dont on se délivre par industrie.

Après quelques jours de navigation, il s'éleva un vent de traverse des plus impétueux. Le Bâtiment, qu'on avoit eu l'imprudence de laisser sécher pendant cinq mois au Port de Bander Abassi, commença bien-tôt à faire eau de toutes parts; & par un autre malheur, les pompes ne valoient rien. On fut obligé de recourir à deux balles de cuirs de Russie qu'un Marchand portoit aux Indes, où ces belles peaux, qui sont très-fraiches, servent à couvrir les lits de repos. Quatre ou cinq Cordonniers, qui se trouvoient heureusement à bord, entreprirent d'en faire des seaux qui ne tenoient pas moins d'une pipe, & rendirent un service important dans un si grand danger. A l'aide d'un gros cable, auquel on attacha autant de poulies qu'il y avoit de seaux, on vint à bout, dans l'espace d'une heure ou deux, de tirer toute l'eau du Vaisseau, par cinq grands trous qu'on fit en divers endroits du tillac. Mais il arriva le même jour un événement fort étrange. L'orage étant devenu furieux, on vit

Etrange effet du tonnerre.

(13) Il étoit Jouallier.

(14) Voyages de Tavernier, Tome II. de l'Edition de Paris, 1681. *Pages 146 & suiv.*

TAVERNIER. 1652.

tomber trois fois le tonnerre sur différens endroits du Bâtiment. Le premier coup perça l'arbre de proue du haut en bas ; & sortant du mât à fleur du tillac, il courut le long du bord, où il tua trois hommes. Le second tomba deux heures après, & tua deux hommes sur le tillac. Le troisiéme, qui suivit d'assez près, fit un petit trou au bas ventre du Cuisinier, & lui brûla tout le poil du corps, sans lui causer d'autre mal. Mais lorsque pour guérir sa playe on la vouloit oindre d'huile de cocos, il sentoit une douleur si vive qu'elle lui faisoit jetter de hauts cris (15).

L'Auteur arrive à Masulipatan.

Le tems étant devenu plus doux, on arriva le 2 de Juillet, au Port de Masulipatan. Les Facteurs Anglois & Hollandois y reçurent fort civilement Tavernier, & lui donnerent plusieurs fêtes, dans un beau jardin que les Hollandois ont à une demie lieue de la Ville. Mais apprenant le dessein qu'il avoit de se rendre à Golkonde, ils l'avertirent que le Roi n'achetoit rien de rare ni de haut prix, sans avoir consulté Mirgimola, son premier Ministre & Général de ses Armées, qui faisoit alors le siege de Gandicot, Ville de la Province de Carnatica (*) dans le Royaume de Visapour. Tavernier ne balança point à prendre cette route. Il acheta une sorte de voiture, qui se nomme *Pallekis*, avec trois chevaux & six bœufs, pour le porter, lui, ses valets & son bagage ; & son départ ne fut différé que jusqu'au 21 de Juillet.

Il est obligé de se rendre à Gandicot. Sa route. Nilmol. Patemet.

Il fit trois lieues, le premier jour, pour aller passer la nuit dans un village nommé *Nilmol*. Le 22, il fit six lieues jusqu'à Vouhir, autre Village, avant lequel on passe une riviere sur un radeau. Le 23, après une marche de six heures, il arriva dans un mauvais Village qui se nomme Patemet, où la violence des pluyes l'obligea de s'arrêter trois jours.

Bezoar.

Le 27, n'ayant pu faire qu'une lieue & demie, jusqu'à Bezoar, par des chemins que les grandes eaux avoient rompus, il s'y arrêta quatre autres jours. Une riviere, qu'il avoit à passer, s'étoit changée en torrent si rapide, que la Barque ne pouvoit résister au courant ; sans compter qu'il fallut du tems, pour laisser passer les chevaux du Roi de Perse. On les menoit à Mirgimola, par la même raison qui forçoit Tavernier de voir ce Ministre avant que de se rendre à Golkonde. Pendant le séjour qu'il fit à Bezoar, il visita plusieurs Pagodes. Le nombre en est plus grand dans cette contrée qu'en tout autre endroit des Indes, parce qu'à l'exception des Gouverneurs & de quelques-uns de leurs Domestiques, qui sont Mahométans, tous les Peuples y sont idolâtres. La Pagode de Bezoar est fort grande, & n'est pas fermée de murailles. On y voit cinquante-deux colomnes, hautes d'environ vingt pieds, qui soutiennent une voute de grandes pierres de taille. Elles sont ornées de diverses figures de relief, qui representent d'affreux démons, & quantité d'animaux. Quelques-unes ont quatre cornes. D'autres ont plusieurs jambes & plusieurs queues. D'autres tirent la langue, ou tiennent des postures ridicules. L'entre-deux des colomnes offre les statues des dieux, élevées chacune sur son pied-d'estal. La Pagode est au centre d'une grande cour, plus longue que large, entourée d'une muraille, & chargée des mêmes figures que les colomnes du Temple. Une galerie, soutenue de soixante-six piliers, regne en forme de cloître autour de ce mur. On entre dans la cour par un grand portail, au-

Pagodes du pays.

(15) *Ibidem*, page 148.

(*) Ou Carnate.

dessus

dessus duquel s'élevent l'une sur l'autre, deux grandes niches, dont la premiere est soutenue de douze piliers, & la seconde de huit. Au bas des colomnes de la Pagode, on voit de vieux caracteres Indiens, que les Prêtres mêmes ont beaucoup de peine à lire.

La curiosité conduisit Tavernier dans une autre Pagode, bâtie sur une hauteur, où l'on monte par un escalier de cent quatre-vingt-treize marches, chacune d'un pied de hauteur. Sa forme est quarrée. Elle soutient un dôme, & tous ses murs sont chargés de reliefs, comme ceux de Bezoar. On voit au centre, une idole, assise les jambes croisées, haute de quatre pieds dans cette posture, & la tête couverte d'une triple couronne, d'où sortent quatre cornes. Son visage, qui est celui d'un homme, est tourné vers l'Orient. Les Pelerins, qui viennent adorer ces monstrueuses figures, joignent les mains, en entrant dans la Pagode, & les portent au front. Ensuite, s'approchant de l'Idole, ils répétent plusieurs fois, *Ram*, *Ram*, qui signifie Dieu, Dieu. Lorsqu'ils en sont proches, ils sonnent trois fois une cloche, qui est suspendue à l'idole même, après avoir barbouillé de quelques peintures divers endroits de la face & du corps. Quelques-uns l'oignent d'huile, ou d'autres parfums. Ils lui offrent du sucre, de l'huile, & d'autres alimens. Les plus riches y joignent quelques pieces d'argent ou d'or. Cette Pagode est servie par soixante Prêtres, qui vivent des offrandes, avec leurs femmes & leurs enfans. Cependant ils doivent les laisser deux jours entiers devant l'Idole; & le troisiéme jour, ils s'en saisissent vers le soir. Un Pelerin, qui vient pour être guéri de quelque mal, doit apporter, suivant l'état de sa fortune, en or, en argent, ou en cuivre, la figure du membre dont il est incommodé. Le devant de la Pagode est couvert d'un toît plat, soutenu par seize piliers; & vis-à-vis, on en voit un autre, soutenu seulement de quatre, sous lequel se fait la cuisine des Prêtres. Du côté du midi, on a taillé, dans la montagne, une grande plate-forme, où l'on est agréablement à l'ombre, sous quantité de beaux arbres, & près de laquelle on voit un fort beau puits. Il y vient des Pelerins de fort loin; & les pauvres y sont nourris, par les Prêtres, des aumônes qu'ils reçoivent des riches. Tavernier y vit une femme, qui étoit depuis trois jours dans le Temple, representant sans cesse à l'Idole qu'elle avoit perdu son mari, & lui demandant ce qu'elle devoit faire pour nourrir & pour élever ses enfans. Il s'informa, d'un des Prêtres, si cette femme espéroit quelque réponse, & pourquoi elle étoit obligée de l'attendre si longtems. On lui dit que les explications du dieu méritoient bien d'être attendues, & qu'elles dépendoient de sa volonté. Ce langage lui fit juger qu'il y avoit quelque fourberie dans la conduite des Prêtres. Il attendit le tems de leur repas; & n'en voyant plus qu'un, qui étoit demeuré à faire la garde devant la porte, il le pria civilement de lui aller chercher de l'eau pour se rafraîchir, au puits, qui est éloigné de deux portées de mousquet. Pendant son absence, il entra dans le Temple; & cet édifice ne recevant du jour que par la porte, il s'avança comme à tatons derriere la statue, où il découvrit un trou par lequel un homme pouvoit entrer, & qui servoit apparemment de niche aux Prêtres pour faire parler l'Idole par leur bouche. Il ne put être si prompt, que celui qui étoit allé lui chercher de l'eau ne le trouvât dans la Pagode. Mais après en avoir reçu quelques injures, avec un reproche d'avoir

TAVERNIER. 1652.

profané la sainteté du Temple, il n'eut pas de peine à l'appaiser, en lui mettant deux roupies dans la main (16).

Il partit de Bezoar, le 31; & passant la riviere, qui étoit large alors d'une demie lieue, il arriva, trois lieues plus loin, devant une grande Pagode, bâtie sur une plate-forme où l'on monte par quinze ou vingt marches. On y voit la figure d'une vache, d'un marbre fort noir, & quantité d'autres Idoles fort différentes. Les plus hideuses sont celles qui reçoivent le plus d'adorations & d'offrandes. Un quart de lieue au-delà, on traverse un gros Village. Le même jour, Tavernier fit encore trois lieues, pour arriver dans un Village nommé Kahkali, proche duquel on voit, dans une petite Pagode, cinq ou six Idoles de marbre assez bien faites. Le lendemain, après une marche de sept heures, il alla descendre à *Condevir*, grande Ville, avec un double fossé, revêtu de pierre de taille. On y arrive par un chemin qui est fermé, des deux côtés, d'une forte muraille, où, d'espace en espace, on voit quelques tours rondes, peu capables de défense. Cette ville touche, au levant, une montagne d'une lieue de tour, environnée, par le haut, d'un bon mur, avec une demie lune de cinquante en cinquante pas. Elle a, dans son enceinte, trois Forteresses, dont on néglige l'entretien.

Condevir, Place très-forte.

Le 2, Tavernier & les Compagnons de son voyage ne firent que six lieues, pour aller passer la nuit dans le Village de *Copenour*. Le 3, après avoir fait huit lieues, ils entrerent dans *Adanqui*, Village assez considérable, qui est accompagné d'une fort grande Pagode, où l'on voit les ruines de quantité de chambres qui avoient été faites pour les Prêtres. Il reste encore, dans la Pagode, quelques Idoles mutilées, que ces peuples aveugles ne laissent pas d'adorer. Le 4, on fit huit lieues, jusqu'au Village de *Nosdrepar*, avant lequel on trouve, à la distance d'une demie lieue, une grande riviere qui avoit alors peu d'eau, parce que le tems des pluyes n'étoit pas encore arrivé dans ce canton. Le 5, après huit lieues de chemin, on passa la nuit au Village de Condecour. Le 6, on marcha sept heures, pour arriver à Dakijé. Le 7, après avoir fait trois lieues, on traversa une Ville qui se nomme *Nelour*, où les Pagodes sont en grand nombre. Un quart de lieue plus loin, on traversa une grande riviere, après laquelle on fit encore six lieues, jusqu'au Village de Gandaron. Le 8, on arriva par une marche de huit heures, à Serepelé, qui n'est qu'un petit Village. Le 9, on fit neuf lieues, pour s'arrêter dans un fort bon Village, qui se nomme Ponter. Le 10, on marcha deux heures, & l'on passa la nuit à Senepgond, autre Village considérable.

Copenour. Adanqui. Nosdrepar. Condecour. Dakijé. Nelour. Gandaron. Serepelé. Ponter. Senepgond. Paliacate.

Le jour suivant, on arriva le soir à Paliacate, qui n'est qu'à quatre lieues de Senepgond : mais on en fit plus d'une dans la mer, où les chevaux avoient, en plusieurs endroits, de l'eau jusqu'à la selle. Le véritable chemin est plus long de deux ou trois lieues. Paliacate est un Fort qui appartient aux Hollandois, & dans lequel ils tiennent leur Comptoir pour la Côte de Coromandel. Ils y entretiennent une garnison d'environ deux cens hommes, qui, joint à plusieurs Marchands & à quelques Naturels du pays, en font une demeure assez peuplée. L'ancienne Ville du même nom n'en est séparée que par une grande place. Les bastions sont montés d'une fort bonne artillerie,

(16) *Ibidem.* pages 151 & précédentes.

FORT HOLLANDOIS DE PALIACATE NOMMÉ LE FORT DE GUELDRE

T.IX.N°. XIII.



& la mer vient battre au pied. Mais c'est moins un Port qu'une simple Plage. Tavernier séjourna dans la Ville jusqu'au lendemain au soir; & le Gouverneur, qui se nommoit *Pitre*, ne souffrit point qu'il eût d'autre table que la sienne. Il lui fit faire trois fois, avec une confiance affectée, le tour du Fort sur les murailles, où l'on pouvoit se promener facilement. La maniere dont les Habitans de Paliacate vont prendre l'eau qu'ils boivent, est assez remarquable. Ils attendent que la mer soit retirée, pour aller faire sur le rivage, des ouvertures, d'où ils tirent de l'eau douce qui est excellente (17).

Madras.

Le 12, l'Auteur partit de Paliacate; & le lendemain, vers dix heures du matin, il entra dans Madraspatan, ou Madras, Fort Anglois, qui porte aussi le nom de Saint-Georges, & qui commençoit alors à se peupler. Il s'y logea dans le Couvent des Capucins, où le Pere Ephraïm de Nevers & le Pere Zenon de Baugé jouissoient paisiblement de la protection du Gouverneur (18).

S. Thomé.

Saint-Thomé n'étant qu'à une demie lieue de Madras, Tavernier visita cette Ville, dont les Portugais étoient encore en possession. Mais leurs civilités ne purent l'empêcher de retourner le soir parmi les Anglois, avec lesquels il trouvoit plus d'amusement. Ils l'arrêterent jusqu'au 22, qu'étant parti le matin, il fit six lieues pour aller passer la nuit dans un gros Village qui se nomme Servavaron.

Oudecot.

Le 23, il la passa dans le Bourg d'Oudecot, après avoir traversé, pendant sept lieues, un pays plat & sabloneux, où l'on ne voit de toutes parts que des Forêts de Bambou, d'une hauteur égale à nos plus hautes futayes. Il s'en trouve de si épaisses, qu'elles sont inaccessibles aux hommes: mais elles sont peuplées d'une prodigieuse quantité de singes. On avoit raconté, à Tavernier, que les singes qui habitent un côté du chemin étoient si mortels ennemis de ceux qui occupent les Forêts du côté opposé, que si le hasard en fait passer un d'un côté à l'autre, il est étranglé sur le champ. Le Gouverneur de Paliacate lui avoit parlé du plaisir qu'il avoit eu à les voir combattre, & lui avoit appris comment on se procure ce spectacle. Dans tout ce canton, le chemin est fermé, de lieue en lieue, par des portes & des barricades où l'on fait une garde continuelle, avec la précaution de demander aux passans, où ils vont & d'où ils viennent; de sorte qu'un voyageur y peut marcher sans crainte & porter son or à la main. L'abondance n'y régne pas moins que la sureté; & l'on y trouve, à chaque pas, l'occasion d'acheter du riz. Ceux qui veulent être témoins d'un combat de singes, font mettre, dans le chemin, cinq ou six corbeilles de riz, éloignées de quarante ou cinquante pas l'une de l'autre; &, près de chaque corbeille, cinq ou six bâtons de deux pieds de long & de la grosseur d'un pouce. On se retire ensuite un peu plus loin. Bien-

Haine & combats des Singes du pays.

(17) *Ibid.* page 174.

(18) Ces deux Capucins s'étoient rendus célebres dans les Indes; le premier pour avoir été enlevé par les Portugais de Saint-Thomé, qui l'avoient livré à l'Inquisition de Goa, d'où il n'étoit sorti que par la faveur du Roi de Golkonde, qui avoit armé toutes ses forces pour le délivrer: l'autre, pour avoir entrepris, pendant la prison de son confrere & de son ami, de se faire l'instrument de sa liberté, en se saisissant du Gouverneur Portugais de Saint-Thomé, qu'il retint quelque-tems prisonnier au Couvent de Madras, après avoir fait déclarer à l'Inquisition, que ce Gouverneur recevroit le même traitement que le Pere Ephraïm. Tavernier raconte cette avanture, au Tome II. page 126 & suivantes.

TAVERNIER. 1652.

tôt, on voit les singes descendre des deux côtés, du sommet des Bambous & sortir du bois pour s'approcher des corbeilles. Ils sont d'abord près d'une demie heure à se montrer les dents. Tantôt ils avançent, tantôt ils reculent, comme s'ils appréhendoient d'en venir au choc. Enfin les femelles, qui sont plus hardies que les mâles, sur-tout celles qui ont des petits, qu'elles portent entre leurs bras comme une femme porte son enfant, s'approchent d'une proye qui les tente, & mettent la tête dans les corbeilles. Alors, les mâles du parti opposé fondent sur elles, & les mordent sans ménagement. Ceux de l'autre côté s'avancent aussi, pour soutenir leurs femelles; & la mêlée devenant furieuse, ils prennent les bâtons qu'ils trouvent près des corbeilles, avec lesquels ils commencent un rude combat. Les plus foibles sont forcés de céder. Ils se retirent dans les bois, estropiés de quelque membre, ou la tête fendue; tandis que les vainqueurs, demeurant maîtres du champ de bataille, mangent avidement le riz. Cependant, lorsqu'ils sont à demi rassasiés, ils souffrent que les femelles du parti contraire viennent manger avec eux (19).

Naraveron.

Le 24, on fit neuf lieues, par un chemin tel que celui du jour précédent, & l'on arriva le soir à Naraveron. Le 25, après huit heures de marche, dans un pays où les portes & les gardes ne se trouvent plus que de deux en deux lieues, on passa la nuit à Gazel. Le 26, la journée fut de neuf lieues. *Courva*, où l'on arriva le soir, n'offre aucun soulagement pour les hommes, ni pour les animaux. C'est une Pagode assez célebre, mais où la stérilité du pays ne permet pas d'exercer l'hospitalité pour les Etrangers. L'Auteur y vit passer quelques Compagnies de gens de guerre, armées de demi-picques & d'arquebuses, qui alloient joindre un des principaux Capitaines de l'armée de Mirgimola, sur une éminence voisine où il avoit fait dresser sa tente. Il se crut obligé à quelques civilités pour cet Officier; & s'étant rendu au camp, où il le trouva sous sa tente avec les principaux Seigneurs du pays, il lui fit présent, après l'avoir salué, d'une paire de pistolets de poche, garnis d'argent, & de deux aunes de drap couleur de feu. Cette libéralité valut le soir, à Tavernier, une abondance de vivres, qui l'empêcherent de sentir les incommodités de son logement. Le Capitaine Indien, ayant appris qu'il étoit en chemin pour se rendre au Camp du Général, lui donna une autre marque de considération, en l'invitant, pour le lendemain, à la chasse des Eléphans, dont il faisoit son exercice ordinaire, avec trois ou quatre mille soldats qu'il commandoit dans la Province. Tavernier s'excusa sur ses affaires, qui le pressoient de partir. Mais à l'occasion de quelques Eléphans qui étoient échappés aux Chasseurs, il apprit une propriété de ces animaux qui lui parut fort étrange, & qu'il regreta de n'avoir pû vérifier par ses yeux: c'est qu'en sortant du piege, ils rentrent dans les bois avec une défiance qui leur fait arracher, avec leur trompe, une grosse branche d'arbre, dont ils sondent la terre avant que d'y mettre le pied, pour découvrir les fosses couvertes, où ils craignent de tomber une seconde fois (20).

Gazel.

Rencontre d'un Officier de Mirgimola.

Propriété des Eléphans.

Ragiapeta. Ondecour. Outamodia & sa Pagode.

Le 27, Tavernier s'étant remis en marche, fit six lieues pour arriver à Ragiapeta. Le 28, une marche de huit lieues le conduisit à Ondecour. Le 29, il employa, neuf heures pour se rendre à Outamodia, gros Bourg, où l'on

(19) *Ibidem*. pages 156 & précédentes. (20) *Ibid*. page 158.

voit une des plus grandes Pagodes de toutes les Indes, bâtie de belles pierres de taille, avec trois tours qui sont chargées de figures difformes. Cet édifice est environné d'un grand nombre de petites Chambres, pour le logement des Prêtres. A cinq cens pas, on trouve un grand Etang, dont les bords offrent plusieurs petites Pagodes, de huit ou dix pieds en quarré; & dans chacune, quelque Idole d'affreuse figure, avec un Bramine, qui empêche les Etrangers d'une autre Religion que la sienne de venir se laver ou puiser de l'eau dans l'Etang. Ces Prêtres ne font pas difficulté de déclarer, que si ce malheur arrivoit, ils seroient obligés d'en faire écouler l'eau pour le purifier. Mais ils ne font pas les mêmes exceptions dans leurs aumônes; & tous les passans, de quelque loi qu'ils fassent profession, sont traités dans la Pagode avec beaucoup de charité. On trouve, sur ces chemins, quantité de femmes, qui tiennent continuellement du feu prêt, pour allumer le tabac aux Voyageurs, & qui en donnent même à ceux qui en manquent. D'autres leur offrent du riz cuit, & du quicheri, qui est une graine assez semblable au chenevi. D'autres leur présentent de l'eau de féves, parce qu'on prétend qu'elle ne peut causer de pleurésie à ceux que la marche a trop échauffés. Ces femmes s'engagent, par vœu, à faire cette charité aux passans, pendant plusieurs années, suivant l'état de leur fortune. On en voit d'autres, sur le chemin & dans les prairies, derriere les chevaux, les bœufs & les vaches, qui ont fait vœu de ne manger que ce qu'elles trouvent dans la fiente mal digérée de ces animaux. Comme le pays est sans orge & sans avoine, on donne pour nourriture aux bestiaux une sorte de pois, gros & cornus, qu'on écrase entre-deux petites meules, & qu'on laisse ensuite tremper, parce que leur dureté en rend la digestion fort lente. On donne de ces pois aux chevaux tous les soirs; & le matin on leur fait avaller environ deux livres de gros sucre noir, pétri, avec autant de farine & une livre de beurre, en petites boules qu'on leur pousse dans le gozier; après quoi, on leur lave soigneusement la bouche, parce qu'ils ont de l'aversion pour cette nourriture. Pendant le jour, on ne leur donne que certaines herbes des champs, qu'on arrache avec les racines, & qu'on prend soin de laver aussi, afin qu'il n'y reste point de terre ou de sable (21).

Charités singulieres des Bramines.

Comment les chevaux sont nourris dans cette contrée.

Le 30, Tavernier fit huit lieues jusqu'à *Goulupalé*; & neuf, le 31, jusqu'à Gogeron. Il n'en restoit que six jusqu'à Gandicot, où il arriva heureusement le 1 de Septembre.

Goulupalé. Gogeron.

Il n'y avoit pas plus de huit jours que le Nabab (*) s'étoit rendu maître de cette Ville, après un siege de trois mois, dont il n'auroit pas vû si-tôt la fin, sans le secours de quelques François, à qui divers sujets de mécontentement avoient fait quitter le service de la Compagnie de Hollande. Il avoit aussi quelques Canoniers, Anglois, Hollandois, & Italiens, qui avoient avancé le succès de cette expédition. Gandicot est une des plus fortes Places du Pays de Carnatica. Sa situation est sur la pointe d'une haute montagne, où l'on ne peut arriver que par un chemin fort difficile, qui n'a, dans quelques endroits, que sept ou huit pieds de large. Il est pratiqué dans la montagne, & bordé, sur la droite, d'un effroyable précipice, au-bas duquel passe

Gandicot & fin de son Siege.

Situation de cette Place.

(21) *Ibid.* page 162.

(*) Titre Indien de Mirgimola.

TAVERNIER. 1652.

une grande riviere. Sur la montagne, on trouve, au midi, une petite plaine, longue d'une demie lieue, sur un quart de large. Elle est arrosée de plusieurs petites sources, & semée de riz & de millet. Plus haut, c'est-à-dire, au sommet de la montagne, la ville est bâtie sur une pointe, d'où l'on ne découvre sous ses pieds que des précipices, & deux rivieres qui coulent en bas. Ainsi, l'on n'y entre que par une seule porte, du côté de la petite plaine; & cette porte est fortifiée de trois murs de pierre de taille, avec des fossés à fond de cuve, revêtus de la même pierre: de sorte que les assiégés n'avoient eu à défendre qu'une espace de quatre ou cinq cens pas. Toute leur artillerie consistoit en deux pieces de canon de fer, l'une de douze livres de balle, l'autre de sept; la premiere, placée sur la porte; l'autre sur la pointe d'une espece de bastion. Le Nabab avoit perdu beaucoup de monde par diverses sorties, & n'auroit pas surmonté les obstacles de la nature, si ses Européens n'eussent trouvé l'art de faire monter du canon dans un lieu si escarpé. Il leur avoit promis quatre mois de paye, au-dessus de leurs appointemens ordinaires. Cette espérance les avoit excités si vivement, qu'après en avoir fait monter quatre pieces, ils avoient eu l'adresse de donner dans celle que les assiégés avoient sur la porte & de la mettre hors d'état de servir; ce qui avoit réduit aussi-tôt la place à capituler (22).

Tavernier trouve un Canonier François à Gandicut.

Tavernier trouva toute l'armée du Nabab campée au pied de la montagne. Quelques Anglois, qui le virent arriver, l'ayant reconnu pour un Européen, l'obligerent civilement de passer la nuit avec eux. Mais il fut reçu le lendemain, dans la ville, par un Canonier François, nommé Claude Maillé, que le Nabab employoit à fondre quelques pieces de canon qu'il vouloit y laisser. Cet Artiste, qu'il avoit vû Jardinier au service des Hollandois, lui procura toutes sortes de commodités, & le conduisit aux tentes de Mirgimola qui étoient dressées sur le haut de la montagne, dans la petite plaine où le chemin aboutit. Le motif de son voyage, qu'il n'oublia pas d'expliquer, fut un compliment si agréable pour ce Général, qu'après en avoir été reçu avec beaucoup de distinction, il fut invité à dîner le lendemain à sa table; & le soir même, étant à souper chez Maillé avec tous les Canoniers Européens, on lui apporta, de sa part, quelques bouteilles de vin d'Espagne & de Chiras; présent magnifique, dans un pays où l'on ne connoit guéres d'autre liqueur que l'eau-de-vie de riz & de sucre.

Il est bien reçu du Nabab.

Il fit voir ses Perles, dont on admira la beauté. Le Nabab lui conseilla de se rendre promptement à Golkonde, où il écriroit à son fils de le presenter au Roi. Mais s'étant fait apporter cinq petits sacs, pleins de diamans, il lui demanda si cette marchandise étoit estimée dans sa Patrie. Les plus grosses de ces pierres n'étoient pas au-dessus de deux carats; & la plûpart étoient noires d'eau. Tavernier répondit qu'on ne faisoit cas, en Europe, que des diamans noirs & blancs. A l'entrée de cette guerre, le Nabab ayant appris qu'on avoit découvert quelques mines de diamans dans le pays dont il entreprenoit la Conquête, y avoit envoyé douze mille hommes, qui n'en avoient pû tirer que ce qu'il conservoit dans les cinq sacs. Il avoit fort bien distingué lui-même que ce n'étoient que des pierres fort brunes d'eau, qui tiroient beau-

(22) *Ibid.* page 164.

coup plus sur le noir que sur le blanc ; & jugeant qu'il perdoit sa peine, il avoit ordonné de fermer les mines. Il ne fut pas plus heureux, dans la fonderie qu'il avoit fait entreprendre à Maillé. Son dessein étoit de faire fondre vingt pieces ; dix de quarante-huit livres de balle, & dix de vingt-quatre. Il avoit ramassé du cuivre de toutes parts, sans épargner les Idoles des Pagodes. Maillé en fondit une partie ; mais il lui fut impossible de fondre six grandes Idoles de la Pagode de Gandicot, quoique le Nabab, qui accusoit les Prêtres de quelque sortilege, employât toutes sortes de menaces pour faire lever le charme : & du cuivre même qu'il avoit fondu, il ne parvint point à faire un canon entier. L'un sortoit fendu, l'autre à demi formé. L'ouvrage fut abandonné après beaucoup de dépense ; & Maillé, dans son chagrin, quitta le service de Golkonde (23).

Observations de l'Auteur dans la tente du Nabab.

Tavernier, se disposant à partir pour Golkonde, se rendit le 15, au matin, à la tente du Nabab. Sa curiosité n'y manqua pas d'exercice. Ce Général assis, les jambes croisées & les pieds nuds, avec deux Sécretaires près de lui. Cette posture n'eut rien de surprenant pour l'Auteur, parce qu'elle est commune en Orient ; non plus que la nudité des jambes & des pieds, parce que c'est l'usage des plus grands Seigneurs de Golkonde, sur-tout dans leurs appartemens, où l'on ne marche que sur de riches tapis. Mais il observa que le Nabab avoit tous les entre-deux des doigts des pieds, pleins de lettres, & qu'il en avoit aussi quantité entre les doigts de la main gauche. Il en tiroit, tantôt de ses mains, tantôt de ses pieds, pour en dicter les réponses à ses deux Sécretaires. Lui-même, il en faisoit quelques-unes. Lorsque les Sécretaires avoient achevé d'écrire, il leur faisoit lire leur lettre. Ensuite, il y appliquoit son cachet de sa propre main ; & c'étoit lui-même aussi, qui les donnoit aux Messagers qui devoient les porter. Aux Indes, suivant la remarque de l'Auteur, toutes les Lettres que les Rois, les Généraux d'armée & les Gouverneurs de Province, envoyent par des gens de pied, arrivent beaucoup plus vîte que par d'autres voyes. On rencontre, de deux en deux lieues, de petites cabanes où demeurent constamment deux ou trois hommes gagés pour courir. Le Messager, qui arrive hors d'haleine, jette sa Lettre à l'entrée. Un des autres la ramasse, & se met à courir aussi-tôt. Ajoutez qu'aux Indes la plûpart des chemins sont comme des allées d'arbres, & que ceux qui sont sans arbres ont de cinq en cinq cens pas de petits monceaux de pierre, que les Habitans des villages voisins sont obligés de blanchir, afin que dans les nuits obscures & pluvieuses, ces Courriers puissent distinguer leur route (24).

Courriers des Indes.

(23) Cet Avanturier François étoit de Bourges. Il s'étoit enrôlé, à Amsterdam, pour les Indes. Le Général de Batavia lui reconnoissant de l'adresse, le retint à son service particulier, pour faire quelques grottes & quelques jets d'eau dans son jardin. Maillé, peu content de cet emploi, trouva le moyen de se mettre à la suite d'un Hollandois, nommé *Cheteur*, qui fut envoyé de Batavia, au Nabab, pendant le Siege de Gandicot. Cheteur ayant achevé ses affaires, Maillé, qui le savoit prêt à partir, enleva l'étuy & les onguents de son Chirurgien, & se cacha pour éviter les recherches. En vain Cheteur demeura quelques jours de plus au Camp de Gandicot. Après son départ, Maillé se mit au service du Nabab, en qualité de Chirurgien. Ensuite, s'étant vanté d'être bon Canonier & bon Fondeur, il fut employé à ces deux titres. Mais son principal talent étoit l'effronterie. *Page 166.*

(24) *Ibid.* page 168.

TAVERNIER. 1652.

Prompte justice du Nabab.

Pendant que Tavernier étoit dans la tente, on vint avertir le Nabab qu'on avoit amené quatre criminels à sa porte. L'usage du pays ne permet pas de les garder long-tems en prison. La Sentence suit de près la conviction du crime. Mirgimola, sans rien répondre, continua d'écrire & de faire écrire ses Sécretaires. Ensuite, il ordonna tout d'un coup qu'on lui amenât les criminels. Après les avoir interrogés sévérement, & leur avoir fait confesser de bouche le crime dont ils étoient accusés, il reprit ses occupations. Plusieurs Officiers de son armée, qui entroient dans la tente, s'approchoient respectueusement pour lui faire leur cour. Il ne répondoit, à leur salutation, que par un signe de tête. Enfin, ce silence ayant duré près d'une heure, il leva brusquement la tête, pour prononcer la Sentence des quatre criminels. L'un étoit entré dans une maison, où il avoit tué la mere & ses trois enfans : son supplice fut d'avoir les pieds & les mains coupés, & d'être jetté dans un champ proche du grand chemin, pour y finir ses jours. Un autre avoit volé sur le grand chemin : il eut le ventre ouvert. On coupa la tête aux deux autres ; mais Tavernier ne put être bien informé de leur crime (25). Pendant l'exécution, qui se fit à quelques pas de la tente, on apporta le dîner ; & Mirgimola fit encore une fois l'honneur, à Tavernier, de le faire manger avec lui. Ensuite, ayant répeté ce qu'il lui avoit promis pour Golkonde, il commanda seize Cavaliers, pour le conduire à treize lieues de Gandicot, jusqu'au bord d'une riviere que personne ne passoit sans une permission de sa main, dans la crainte que ses troupes n'abusassent de la liberté du passage pour se débander.

Tavernier se met en chemin pour Golkonde.

L'Auteur partit le 16, avec son escorte & la plûpart des Canoniers Européens, qui le conduisirent jusqu'à Cotepali. Cette journée fut de sept lieues. Le 17, il n'en fit que six pour se rendre à Cotchen, Village au-delà de la riviere. Sa reconnoissance pour les seize Cavaliers lui fit offrir, à leur Chef, quelques Roupies, qu'il eut la générosité de refuser. Il observe que les Bateaux, qui servent à passer cette riviere, sont de grands Mannequins d'ozier, couverts de peaux de bœuf, au fond desquels on jette quelques fascines, qu'on couvre d'un tapis, pour y placer le bagage & les marchandises. On fait passer les Voitures, en les liant par le timon & par les roues entre deux de ces Mannequins. Les chevaux passent à la nage, chassés à coup de fouet, tandis qu'un homme du Mannequin les tient par la bride. Les bœufs, qui sont les bêtes de charge du Pays, se laissent pousser dans la riviere, après avoir été déchargés, & passent d'eux-mêmes à l'autre bord. Chaque Mannequin est conduit par quatre hommes, qui sont debout, chacun dans un coin, & qui rament avec des pelles. Si leurs mouvemens ne sont pas justes, le Mannequin fait trois ou quatre tours en rond, & ne manque point d'être entraîné par le cours de l'eau, qui le fait descendre beaucoup plus bas qu'il ne devoit aborder (26).

Morimal.

Santefela.

Kaman, frontiere de Golkonde.

Le 18, après une marche de cinq heures, Tavernier passa la nuit à Morimal. Le 19, il fit neuf lieues pour se rendre à Santefela. La journée du 20, fut encore de neuf lieues, jusqu'à Goremeda. Le 21, six heures de marche le firent arriver à Kaman, Ville frontiere du Royaume de Golkonde, avant que le Nabab eut conquis celui de Carnatica.

(25) Même page.

(26) *Ibid.* page 174.

Emelipata.

Procession solemnelle.

Le 22, il fit sept lieues jusqu'au Bourg d'Emelipata. Il avoit rencontré, vers la moitié du chemin, une procession d'environ quatre mille personnes, qui conduisoient une vingtaine de Pallekis, sur chacun desquels on voyoit une Idole. Toutes ces voitures étoient ornées de brocard d'or, & de velours à franges d'or & d'argent. Quelques-unes étoient portées par quatre hommes; d'autres par huit, ou par douze, suivant la grandeur & le poids des Idoles. Des deux côtés de chaque Pallekis, un homme, avec un grand éventail d'environ cinq pieds de diametre, composé de plumes d'Autruches & de Paons, dont le manche, long de cinq ou six pieds, étoit couvert de placques d'argent, chassoit les mouches du visage de la divinité. Chacun s'empressoit de porter la main à l'éventail, pour se faire un mérite de ce service. D'autres soutenoient un parasol, garni de sonnettes d'or & d'argent, & ne craignoient pas de s'exposer à l'ardeur du soleil pour en garantir le Pallekis. Cette malheureuse troupe d'Idolâtres venoit de Brampour & des lieux voisins, pour aller rendre leurs adorations au grand Ram, c'est-à-dire, au plus célébre des dieux du pays, dans une Pagode qui étoit encore éloignée de quatorze ou quinze jours de marche, quoiqu'ils fussent en chemin depuis près d'un mois. Un Valet de Tavernier, qui étoit de Brampour, & de la Tribu de ces zélés adorateurs, lui demanda la permission d'accompagner aussi ses dieux. Il se crut d'autant plus obligé de le satisfaire, qu'ayant plusieurs parens dans la troupe, un refus n'auroit pas été capable de l'arrêter. Après son pelerinage, ce même Indien eut la fidélité de suivre les traces de son maître jusqu'à Surate; & Tavernier, qui en avoit toujours été bien servi, ne fit pas difficulté de le reprendre.

Fidélité d'un Indien.

Doupar.

Tripanté.

Le 23, la journée fut de huit lieues jusqu'à *Doupar*. Celle du lendemain fut de quatre lieues jusqu'à *Tripanté*, où l'Auteur visita une grande Pagode, située sur une colline, dont tout le tour forme un escalier revêtu de pierres de taille. La moindre de ces pierres est longue de dix pieds & large de trois. Entre plusieurs figures, qui sont adorées dans la Pagode, on en distingue une qui représente une femme debout, avec plusieurs démons qui l'environnent dans des postures lascives. Cette espece de Venus, & les démons, sont d'une seule pierre de marbre, à laquelle il n'a manqué que la main d'un Sculpteur plus habile.

Le 25, huit lieues firent arriver l'Auteur à Mamli. Il en fit huit autres, le jour suivant, pour aller passer la nuit à Mancheli. Le 27, il n'en fit que trois, parce qu'il eut une grande riviere à passer dans des Mannequins, & qu'il y employa la moitié du jour. Outre l'embarras du passage, on est arrêté par les épreuves que les Bateliers font de l'argent qu'on leur donne. Ils le jettent dans un grand feu. S'il se trouve quelque Roupie qui devienne un peu noire, ils la rejettent; & le moindre scrupule les arrête. Aussi-tôt qu'ils sont satisfaits du payement, ils appellent leurs Compagnons, qui se tiennent cachés exprès à quelque distance, avec les Mannequins. Ils les chargent sur leurs épaules, jusqu'au bord de l'eau, & toutes ces formalités prennent beaucoup de tems. Le 28, Tavernier fit cinq lieues, jusqu'à Dabirpinta. La marche du 29 fut de douze heures, pour arriver au Bourg d'Hohora; celle du 30, de huit lieues jusqu'à Peridera; celle du lundi, premier jour d'Octobre, de dix, jusqu'à Tenara; enfin, celle du 2, de quatre lieues jusqu'à Golkonde.

Dabirpinta.

TAVERNIER. 1652.

Adresse d'un jeune Chirurgien Hollandois.

Tavernier alla descendre chez un jeune Hollandois, Chirurgien du Roi, que ce Prince avoit demandé instamment à *Cheteur*, Envoyé de Batavia. Il se nommoit Pitre *de Lan*. Le Roi de Golkonde se plaignoit depuis long-tems d'un mal de tête, & ses Médecins l'exhortoient à se faire tirer du sang, en quatre endroits de la langue. Les Chirurgiens du pays n'osoient entreprendre cette opération. De Lan, dont on espéroit un si grand service, fut attaché à la Cour avec huit cens Pagodes de gage. Quelques jours après le départ de l'Envoyé, cet adroit jeune homme, qui avoit déja fait prendre une haute opinion de son habileté, en publiant que la saignée étoit le moins difficile de tous les exercices de la Chirurgie, fut averti que le Roi étoit résolu de le mettre à l'épreuve. Mais on lui déclara que ce Prince vouloit absolument que, suivant l'ordonnance des Médecins, il ne lui tirât que huit onces de sang, & qu'avec un maître si redoutable il ne devoit rien donner au hasard. De Lan, plein de confiance à ses propres lumieres, ne balança point à se laisser conduire dans une Chambre du Palais par deux ou trois Eunuques. Quatre vieilles femmes l'y vinrent prendre pour le mener au bain, où l'ayant deshabillé & bien lavé, elles lui parfumerent tout le corps, particuliérement les mains. Elles lui firent prendre une robbe à la mode du pays. Ensuite, l'ayant mené devant le Roi, elles apporterent quatre petits plats d'or, que les Médecins firent peser. Il fut encore averti qu'il devoit se garder, sur sa tête, de passer les bornes de leur ordonnance. Il saigna le Roi, avec tant de bonheur ou d'adresse, qu'en pesant le sang avec les plats, on trouva qu'il n'en avoit tiré que huit onces. Cette justesse & la legereté de sa main passerent pour des prodiges de l'art. Le Monarque en fut si satisfait qu'il lui fit donner sur le champ trois cens Pagodes, c'est-à-dire, environ sept cens écus. La jeune Reine & la Reine-mere voulurent aussi qu'il leur tirât du sang. Tavernier, qui ne s'arrête à ce recit que pour faire connoître à nos Chirurgiens, quelle fortune ils peuvent espérer aux Indes, s'imagine que la curiosité de le voir avoit plus de part à cet empressement que le besoin de se faire saigner. C'étoit, dit-il, un jeune homme des mieux faits, & jamais ces deux Princesses n'avoient vû un Etranger de si près. Delan fut conduit dans une Chambre magnifique, où les mêmes femmes qui l'avoient préparé à saigner le Roi, lui laverent encore les bras & les mains, & le parfumerent soigneusement. Ensuite elles tirerent un rideau, & la jeune Reine allongea le bras par un trou. Il la saigna fort habilement. La Reine-mere n'ayant pas été moins satisfaite, il reçut encore une grosse somme, avec quelques pieces de brocard d'or; & ces trois opérations le mirent dans une haute faveur à la Cour (27).

Tavernier se rend à la mine de diamans de Raolkonde.

Il paroît que ce fut sous la protection de cet heureux Chirurgien, que l'Auteur entreprit de visiter les mines de Diamans. On lui conseilla de commencer par la plus célebre, qui se nomme Raolkonda. Elle est située à cinq journées de Golkonde, & huit ou neuf de Visapour. Il n'y avoit pas plus de deux cens ans qu'elle avoit été découverte. Comme les Souverains de ces deux Royaumes étoient autrefois Sujets de l'Indoustan, & Gouverneurs des mêmes Provinces, qu'ils érigerent en Royaumes après leur révol-

(27) *Ibid.* page 174.

te, on a cru long-tems, en Europe, que les diamans venoient des Terres du Grand-Mogol (28).

En arrivant à Raolkonda (29), Tavernier alla saluer le Gouverneur de la mine, qui commande aussi dans la Province. C'étoit un Mahométan, qui lui fit un accueil fort civil, & qui lui promit toutes sortes de suretés pour son Commerce, mais qui lui recommanda beaucoup de ne pas frauder les droits du Souverain, qui sont de deux pour cent.

Qualité de la terre & méthode du travail.

Aux environs du lieu, d'où l'on tire les diamans, la terre est sabloneuse, & pleine de roches & de taillis. Ces rochers ont plusieurs veines, larges, tantôt d'un demi doigt, tantôt d'un doigt entier; & les Mineurs sont armés de petits fers crochus par le bout, qu'ils fourrent dans ces veines pour en tirer le sable ou la terre. C'est dans cette terre qu'ils trouvent les diamans. Mais comme les veines ne vont pas toujours droit, & que tantôt elles baissent ou elles haussent, ils sont contraints de casser ces roches, pour ne pas perdre leur trace. Après les avoir ouvertes, ils ramassent la terre, ou le sable, qu'ils lavent deux ou trois fois, pour en séparer les diamans. C'est dans cette mine que se trouvent les pierres les plus nettes & de la plus belle eau : mais il arrive souvent que pour tirer le sable des roches, ils donnent de si grands coups d'un gros levier de fer, qu'ils étonnent le diamant & qu'ils y mettent des glaces. Lorsque la glace est un peu grande, ils clivent la pierre; c'est-à-dire, qu'ils la fendent, & plus habilement que nous. Ce sont les pieces qu'on nomme foibles en Europe, & qui ne laissent pas d'être de grande montre. Si la pierre est nette, ils ne font que la passer sur la roue, sans s'amuser à lui donner une forme, dans la crainte de lui ôter quelque chose de son poids. S'il y a quelque petite glace, ou quelques points, ou quelque petit sable noir ou rouge, ils couvrent toute la pierre de facetes, pour cacher ses défauts. Une glace fort petite se couvre de l'arrête d'une des facettes. Mais les Marchands, aimant mieux un point noir dans une pierre qu'un point rouge, on brûle la pierre qui est tachée d'un point rouge, & ce point devient noir.

On trouve auprès de cette mine, quantité de Lapidaires, qui n'ont que des roues d'acier, à peu près de la grandeur de nos assiettes de table. Ils ne mettent qu'une pierre sur chaque roue, qu'ils arrosent incessamment avec de l'eau, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé le chemin de la pierre. Alors ils prennent de l'huile, & n'épargnent pas la poudre de diamant, qui est toujours à grand marché. Ils chargent aussi la pierre beaucoup plus que nous. L'Auteur vit mettre, sur une pierre, cent cinquante livres de plomb. C'étoit à la vérité une grande pierre, qui demeura à cent trois carats après avoir été taillée; & la grande roue du moulin, qui étoit à notre maniere, étoit tournée par quatre Negres. Les Indiens ne croyent pas que la charge donne des glaces aux pierres (30).

(28) *Ibid.* page 267. On passe ici sur d'autres événemens qui n'appartiennent point à cet article, & l'on joint ceux qui se rapportent au même sujet.

(29) Sa route est ci-dessous, dans une Note.

(30) L'Auteur ajoute qu'ils ne peuvent donner aux pierres un *poliment* aussi vif que nous le donnons en Europe, & que cela vient, à son avis, de ce que leur roue ne court pas si plat que les nôtres. Etant d'acier, il la faut ôter de l'arbre pour la frotter,

Tavernier. 1652.

Le Négoce se fait, à la Mine, avec autant de liberté que de bonne-foi. Outre ses deux pour cent, le Roi tire un droit des Marchands, pour la permission de faire travailler à la Mine. Ces Marchands, après avoir cherché un endroit favorable avec les Mineurs, prennent une portion de terrain, à laquelle ils employent un nombre convenable d'Ouvriers. Depuis le premier moment du travail jusqu'au dernier, ils payent chaque jour au Roi deux Pagodes pour cinquante hommes; & quatre Pagodes, s'ils en employent cent.

Les plus malheureux sont les Mineurs mêmes, dont les gages ne montent par an qu'à trois Pagodes. Aussi ne font-ils pas scrupule, en cherchant dans le sable, de détourner une pierre qu'ils peuvent dérober aux yeux; & comme ils sont nuds, à la réserve d'un petit linge qui leur couvre le milieu du corps, ils tâchent adroitement de l'avaller. L'Auteur en vit un, qui avoit caché, dans le coin de son œil, une pierre du poids d'un Mengelin, c'est-à-dire, d'environ deux de nos carats, & dont le larcin fut découvert. Celui qui trouve une pierre dont le poids est au-dessus de sept ou huit Mengelins, reçoit une récompense; mais proportionnée à sa misere plutôt qu'à l'importance du service.

Comment ce fait le négoce à la mine.

Les Marchands qui se rendent à la Mine, pour ce riche négoce, ne doivent pas sortir de leur logement: mais, chaque jour, à dix ou onze heures du matin, les Maîtres Mineurs leur apportent des montres de diamans. Si les parties sont considérables, ils les confient aux Marchands, pour leur donner le tems de les considérer à loisir. Il faut ensuite que le marché soit promptement conclu; sans quoi les Maîtres reprennent leurs pierres, les lient dans un coin de leur ceinture ou de leur chemise, & disparoissent, pour ne revenir jamais avec les mêmes pierres; ou du moins, s'ils les rapportent, elles sont mêlées avec d'autres, qui changent absolument le marché. Si l'on convient de prix, l'acheteur leur donne un billet de la somme, pour l'aller recevoir du Cheraf, c'est-à-dire, d'un Officier nommé pour donner & recevoir les Lettres de change. Le moindre retardement, au-delà du terme, oblige de payer un intérêt, sur le pied d'un & demi pour cent par mois. Mais lorsque l'acheteur est connu, ils aiment mieux des Lettres de change, pour Agra, pour Golkonde, ou pour Visapour, & sur-tout pour Surate, d'où ils font venir diverses marchandises par les Vaisseaux étrangers (31).

Enfans, qui font le commerce des diamans.

C'est un spectacle agréable de voir paroître tous les jours au matin les enfans des Maîtres Mineurs & d'autres gens du pays, depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de quinze ou seize, qui viennent s'asseoir sous un gros arbre dans la place du Bourg. Chacun d'eux a son poids de diamans, dans un petit sac pendu d'un côté de sa ceinture; & de l'autre, une bourse attachée, qui contient quelquefois jusqu'à cinq ou six cens Pagodes d'or. Ils attendent qu'on leur vienne vendre quelques diamans, soit du lieu même ou de quel-

sur l'émeril, comme il est besoin, toutes les vingt-quatre heures; & la difficulté de la remettre fait qu'elle ne court pas aussi plat qu'il le faudroit.

Quoiqu'un diamant soit dur de nature, c'est-à dire, qu'il ait une espece de nœud, comme on voit dans le bois, les Diamantaires Indiens ne laissent pas de tailler la pierre; ce que ceux de l'Europe font grande difficulté de faire & ce que le plus souvent ils ne veulent pas entreprendre. Mais aussi, on donne aux Indiens quelque chose de plus pour leur façon. *Ibid.* p 269.

(31) Page 271.

que autre mine. Quand on leur en présente un, on le met entre les mains du plus âgé de ces enfans, qui est comme le chef des autres. Il le considere soigneusement, & le fait passer à son voisin, qui l'examine à son tour. Ainsi la pierre circule de main en main, dans un grand silence, jusqu'à ce qu'elle revienne au premier. Il en demande alors le prix, pour en faire le marché; & s'il l'achete trop cher, c'est pour son compte. Le soir, tous ces enfans font la somme de ce qu'ils ont acheté. Ils regardent leurs pierres, & les mettent à part, suivant leur eau, leur poids & leur netteté. Ils mettent le prix sur chacune, à peu près comme elles se pourroient vendre aux Etrangers. Ensuite ils les portent aux Maîtres, qui ont toujours quantité de parties à assortir, & tout le profit se partage entre ces jeunes Marchands, avec cette seule différence, que le chef, ou le plus âgé, prend un quart pour cent de plus que les autres. Ils connoissent si parfaitement le prix de toutes sortes de pierres, qui si l'un d'eux, après en avoir acheté une, veut perdre demi pour cent, un autre est prêt à lui rendre aussi-tôt son argent.

Heureuse avanture de l'Auteur.

Un jour, sur le soir, l'Auteur reçut la visite d'un Indien fort mal vêtu. Il n'avoit qu'une ceinture autour du corps & un méchant mouchoir sur la tête. Après quelques civilités, il fit demander à Tavernier, par son Interpréte, s'il vouloit acheter quelques rubis; & tirant de sa ceinture quantité de petits linges, il en fit sortir une vingtaine de petites pierres. Tavernier en acheta quelques-unes, & ne fit pas difficulté de les payer un peu au-delà de leur prix, parce qu'il jugea qu'on ne l'étoit pas venu trouver sans avoir quelque chose de plus précieux à lui offrir. En effet, l'Indien, l'ayant prié d'écarter ses gens, ne se vit pas plutôt seul avec l'Interpréte & lui, qu'il ôta le mouchoir sous lequel ses cheveux étoient liés. Il en tira un petit linge, qui contenoit un diamant de quarante-huit carats & demi, de la plus belle eau du monde, & les trois quarts fort nets. Gardez-le jusqu'à demain, dit-il, à l'Auteur, pour l'examiner à loisir. S'il est de votre goût, vous me trouverez hors du Bourg, à telle heure, & vous m'apporterez telle somme. Tavernier ne manqua pas de lui porter la somme qu'il avoit demandée. A son retour, à Surate, il trouva un profit considérable sur cette pierre.

Quelques jours après, ayant reçu avis qu'un François nommé *Boete*, qu'il avoit laissé à Golkonde pour recevoir & garder son argent, étoit attaqué d'une maladie dangereuse, il ne pensa qu'à retourner dans le pays. Le Gouverneur de la mine, surpris de le voir partir si-tôt, lui demanda s'il avoit employé tout son argent. Il lui restoit vingt mille Pagodes, dont il regrettoit effectivement de n'avoir pas fait l'emploi. Mais, se croyant pressé par l'avis qu'il avoit reçu, il fit voir au Gouverneur tout ce qu'il avoit acheté, qui se trouva conforme au rôle du Receveur des droits; il paya les deux pour cent; &, ne déguisant pas même qu'il avoit acheté en secret un diamant de quarante-huit carats & demi, il satisfit avec la même fidélité pour cette pierre, quoique personne ne fût informé de son marché dans le Bourg. Le Gouverneur admirant sa bonne-foi, lui confessa naturellement qu'aucun Marchand du pays n'auroit eu cette délicatesse; & dans le mouvement de son estime, il fit venir les plus riches Marchands de la mine, avec ordre d'apporter leurs plus belles pierres. Dans l'espace d'une heure ou deux, Tavernier employa fort avantageusement ses vingt mille Pagodes. Après le marché, ce

TAVERNIER. 1652.

généreux Gouverneur dit aux Marchands qu'ils devoient distinguer un si galant homme par quelques témoignages de reconnoissance & d'amitié. Ils consentirent de fort bonne grace à lui faire présent d'un diamant de quelque prix (32).

Maniere de traiter entre les Marchands.

La maniere de traiter, entre ces Marchands, mérite particuliérement une observation. Tout se passe dans le plus profond silence. Le vendeur & l'acheteur sont assis l'un devant l'autre, comme deux Tailleurs. L'un des deux ouvrant sa ceinture, le vendeur prend la main droite de l'acheteur & la couvre avec la sienne de cette ceinture, sous laquelle le marché se fait secrettement, quoiqu'en présence de plusieurs autres Marchands qui peuvent se trouver dans la même salle; c'est-à-dire, que les deux interressés ne se parlent ni de la bouche ni des yeux, mais seulement de la main. Si le vendeur prend toute la main de l'acheteur, ce signe exprime mille. Autant de fois qu'il la lui presse, ce sont autant de mille Pagodes ou de mille Roupies, suivant les especes dont il est question. S'il ne prend que les cinq doigts, il n'exprime que cinq cens. Un doigt signifie cent. La moitié du doigt, jusqu'à la jointure du milieu, signifie cinquante; & le petit bout du doigt, jusqu'à la premiere jointure, signifie dix. Il arrive souvent que dans un même lieu, & devant quantité de témoins, une même partie se vende sept ou huit fois, sans qu'aucun autre que les Interessés sache à quel prix elle est vendue. A l'égard du poids des pierres, on n'y peut être trompé que dans les marchés clandestins. Lorsqu'elles s'achetent publiquement, c'est toujours aux yeux d'un Officier du Roi, qui, sans tirer aucun bénéfice des particuliers, est chargé de peser les diamans; & tous les Marchands doivent s'en rapporter à son témoignage (33).

Retour de l'Auteur à Golkonde.

Tavernier obtint du Gouverneur une escorte de six cavaliers pour sortir des terres de son Gouvernement, qui s'étend jusqu'aux limites communes des Royaumes de Visapour & de Golkonde. Elles sont marquées par une riviere, large & profonde, dont le passage est d'autant plus difficile, qu'il ne s'y trouve ni pont ni batteau. On se sert, pour la traverser, d'une invention assez commune aux Indes. C'est un Vaisseau rond, de dix à douze pieds de diametre, composé de branches d'ozier, comme nos Mannequins, & couvert de cuir de bœuf. On pourroit entretenir de bonnes Barques, ou faire un pont sur cette riviere: mais les deux Rois s'y opposent, parce qu'elle fait la séparation de leurs Etats. Chaque jour au soir, tous les Bateliers des deux rives sont obligés de rapporter à deux Officiers, qui demeurent de part & d'autre à un quart de lieue du passage, un état exact des personnes & des marchandises qui ont passé l'eau pendant le jour.

Fidélité admirable des Indiens.

En arrivant à Golkonde, l'Auteur apprit, avec chagrin, que son Agent étoit mort, & que la Chambre, où il l'avoit laissé, avoit été scellée de deux sceaux; l'un du Cadi, qui est comme le chef de la Justice; & l'autre du *Cha-Bander* (34), qu'il compare à nos Prevôts des Marchands. Un Officier de Justice gardoit la porte, nuit & jour, avec deux Valets qui avoient servi l'Agent jusqu'à sa mort. Après avoir demandé, à Tavernier, si l'argent qui se trouvoit

(32) Page 175.
(33) *Iisdem.*

(34) C'est ce qu'on a nommé Sabandar dans les Relations d'Achem & de Bantam.

dans la Chambre étoit à lui, on en exigea des preuves, qui furent le témoignage des Cherafs mêmes qui l'avoient compté par son ordre. On lui fit signer un papier, par lequel il déclaroit qu'on n'en avoit rien détourné; & les frais de ces procédures lui parurent si legers, qu'il admira également la fidélité & le désinteressement de la Justice Indienne (35).

Tavernier, 1652.

Voyage à la mine de Coulour, ou Gani.

Il entreprit bien-tôt de visiter une autre mine de diamans, qui est dans le Royaume de Golkonde, à sept journées de la Capitale. Elle est proche d'un gros Bourg, où passe la même riviere qu'il avoit traversée en revenant de Raolkonda. De hautes montagnes forment une sorte de croissant à une lieue & demie du Bourg; & c'est dans l'espace qui est entre le Bourg & les montagnes qu'on trouve le diamant. Plus on cherche, en s'approchant des montagnes, plus on découvre de grandes pierres; mais si l'on remonte trop haut, on ne rencontre plus rien.

L'Auteur compte, dans sa route, trois Gos & demi, de Golkonde à Almaspinde; deux Gos d'Almaspinde à Kaper; deux Gos & demi, de Kaper à Montecour; deux de Montecour à Naglepar; un Gos & demi, de Naglepar à Eligada; un, d'Eligada à Sarvaron; un, de Sarvaron à Mellaseron; un & demi, de Mellaseron à Prononcour. De Prononcour à la mine, il ne reste que la riviere à passer. Ce Voyage, suivant le calcul de l'Auteur, revient à cinquante-cinq lieues.

Origine de cette mine.

Il fut surpris de trouver, aux environs de cette mine, jusqu'à soixante mille personnes qu'on y employoit continuellement au travail. On lui raconta qu'elle avoit été découverte depuis environ cent ans par un pauvre homme, qui béchant un petit terrain pour y semer du millet, avoit trouvé une pointe naïve, du poids d'environ vingt-cinq carats. La forme & l'éclat de cette pierre la lui avoient fait porter à Golkonde, où les Négocians avoient reçu avec admiration un diamant de ce poids, parce que les plus gros qui fussent connus auparavant n'étoient que de dix à douze carats. Le bruit de cette découverte n'ayant pas tardé à se répandre, plusieurs personnes riches avoient commencé aussi-tôt à faire ouvrir la terre; & l'on n'avoit pas cessé d'y trouver quantité de grandes pierres. Il s'en trouvoit, en abondance, depuis dix jusqu'à quarante carats; & quelquefois de beaucoup plus grandes, puisque, suivant le témoignage de l'Auteur, *Mirgimola*, ce même Capitaine Indien dont on a parlé, fit présent au Grand-Mogol Aureng-Zeb, d'un diamant de cette mine, qui pesoit neuf cens carats avant que d'être taillé (36). Mais la plûpart de ces grandes pierres ne sont pas nettes, & leurs eaux tiennent ordinairement de la qualité du terroir. S'il est humide & marécageux, la pierre tire sur le noir. S'il est rougeâtre, elle tire sur le rouge; &, suivant les autres endroits, tantôt sur le verd, ou tantôt sur le jaune. Il paroît toujours, sur leur surface, une sorte

Qualité des pierres.

(35) Il joint ici la route qu'il a tenue de Golkonde à Raolkonda. Les distances se comptent ici par *Gos*, dont chacun fait quatre lieues de France.

Un Gos de Golkonde à Canapour. Deux Gos & demi de Canapour à Parkel. Un de Parkel à Cakenol. Trois de Cakenol à Canol Candanor. Un de Canol Candanor à Setapour. Deux de Setapour à la riviere qui sépare les Etats de Golkonde & de Visapour. Trois quarts, de la riviere à Alpour. Un quart d'Alpour à Canol. Deux Gos & demi de Canol à Raolkonda. En tout dix-sept Gos, qui font soixante-huit lieues de France.

(36) *Ibid.* page 278.

TAVERNIER. 1652.

de graisse, qui oblige de porter sans cesse la main au mouchoir pour l'essuyer.

A l'égard de leur eau, l'Auteur observe qu'au lieu qu'en Europe nous nous servons du jour pour examiner les pierres brutes, les Indiens se servent de la nuit. Ils mettent, dans un trou qu'ils font à quelque mur, de la grandeur d'un pied quarré, une lampe avec une grosse méche, à la clarté de laquelle ils jugent de l'eau & de la netteté de la pierre, qu'ils tiennent entre leurs doigts. L'eau, que l'on nomme céleste, est la pire de toutes. Il est impossible de la reconnoître, tandis que la pierre est brute. Mais pour peu qu'elle soit découverte sur le Moulin, le secret infaillible pour bien juger de son eau est de la porter sous un arbre touffu. L'ombre de la verdure fait découvrir facilement si elle est bleue.

Methode du travail.

On cherche les pierres, dans cette mine, par des méthodes qui ressemblent peu à celles de Raolkonda. Après avoir reconnu la place où l'on veut travailler, les Mineurs applanissent une autre place, à peu près de la même étendue, qu'ils environnent d'un mur d'environ deux pieds de haut. Au pied de ce petit mur, ils font de petites ouvertures pour l'écoulement de l'eau, & les tiennent fermées jusqu'au moment où l'eau doit s'écouler. Alors, tous les Ouvriers s'assemblent, hommes, femmes & enfans, avec le Maître qui les employe, accompagné de ses parens & de ses amis. Il apporte avec lui quelque Idole, qu'on met debout sur la terre, & devant laquelle chacun se prosterne trois fois. Un Prêtre qui fait la priere pendant cette cérémonie, leur fait à tous une marque sur le front, avec une composition de saffran & de gomme; espece de colle, qui retient sept ou huit grains de riz qu'il applique dessus. Ensuite, s'étant lavé le corps, avec de l'eau que chacun apporte dans un vase, ils se rangent en fort bon ordre, pour manger ce qui leur est présenté, dans un festin que le Maître leur fait au commencement du travail.

Après ce repas, chacun commence à travailler. Les hommes fouillent la terre. Les femmes & les enfans la portent dans l'enceinte qui se trouve préparée. On fouille jusqu'à dix, douze, & quatorze pieds de profondeur; mais aussi-tôt qu'on rencontre l'eau, il ne reste plus d'espérance. Toute la terre étant portée dans l'enceinte, on prend, avec des cruches, l'eau qui demeure dans les trous qu'on a faits en fouillant. On la jette sur cette terre, pour la détremper : après quoi, les trous sont ouverts pour donner passage à l'eau; & l'on continue d'en jetter d'autre par-dessus, afin qu'elle entraîne le limon, & qu'il ne reste que le sable. On laisse sécher tout au soleil; ce qui tarde peu dans un climat si chaud. Tous les Mineurs ont des paniers, à peu près de la forme d'un van, dans lesquels ils mettent ce sable, pour le secouer, comme nous secouons le bled. La poussiere acheve de se dissiper, & le gros est remis sur le fond qui demeure dans l'enceinte. Après avoir vanné tout le sable, ils l'étendent, avec une maniere de rateau, qui le rend fort uni. C'est alors que se mettant tous ensemble sur ce fond de sable, avec un gros pilon de bois, large d'un demi pied par le bas, ils le battent, d'un bout à l'autre, de deux ou trois grands coups qu'ils donnent à chaque endroit. Ils le remettent ensuite dans les paniers; ils le vannent encore; ils recommencent à l'étendre; & ne se servant plus que de leurs mains, ils cherchent les diamans,

diamans, en pressant cette poudre, dans laquelle ils ne manquent point de les sentir. Anciennement, au lieu d'un pilon de bois pour battre la terre, ils la battoient avec des cailloux, & de-là venoient tant de glaces dans les pierres.

Depuis trente ou quarante ans, on avoit découvert une autre mine, entre Colour & Raolkonda. On y trouvoit des pierres, qui avoient l'écorce verte, belle, transparente, & qui paroissoient même plus belles que les autres; mais elles se mettoient en morceaux lorsqu'on commençoit à les égriser; ou du moins elles ne pouvoient résister sur la roue. Le Roi de Golkonde fit fermer la mine (37).

Pendant que *Fremelin* & *Breton* présidoient au Comptoir Anglois de Surate, un Juif, nommé *Edouard Ferdinand*, Marchand libre, c'est-à-dire, sans dépendance d'aucune Compagnie, chercha l'occasion de s'associer avec eux pour acheter une belle pierre de cette mine. Elle étoit nette, & ne pesoit pas moins de quarante-deux carats. Le Juif devant passer en Europe, les deux Anglois la mirent entre ses mains, pour la vendre & leur en tenir compte. Quelques Juifs lui en offrirent, à Livourne, jusqu'à vingt-cinq mille piastres. Il en vouloit trente mille. Mais ayant porté la pierre à Venise, pour la faire tailler, elle se rompit en neuf morceaux sur la roue, quoiqu'elle eût été égrisée sans aucune altération. L'Auteur même fut trompé à quelques-unes de ces pierres; mais elles ne pesoient heureusement que deux carats (38).

Voyage à la mine de diamans de Bengale.

Il lui restoit à visiter la mine de Bengale, qui est la plus ancienne de toutes les mines de diamans. Ce Voyage doit trouver sa place ici quoiqu'il ait été fait dans un autre tems. On donne indifféremment à cette mine, le nom de *Soumelpour*, qui est un gros Bourg proche duquel on trouve des diamans, ou celui de *Gouel*, riviere sabloneuse dans laquelle on les découvre. Les terres que cette riviere arrose dépendent d'un Raja, qui étoit anciennement tributaire du Grand-Mogol, mais qui avoit pris occasion des guerres pour secouer le joug. Tavernier, partant d'Agra, fit cent trente cosses jusqu'à la ville d'*Halabas*, trente-trois d'Halabas à Banarous, & quatre de Banarous à Saseron. Depuis Agra jusqu'à Saseron, il n'avoit pas cessé de marcher au Levant; mais, de Saseron jusqu'à la mine, on tourne au Midi, & l'on fait vingt-un cosses pour arriver dans un gros Bourg qui appartient au Raja dont on a parlé. De ce Bourg, on en fait quatre, pour se rendre à *Rodas*, une des plus fortes places de l'Asie. Elle est située sur une montagne, & revêtue de six grands bastions, avec trois fossés pleins d'eau. La montagne n'est accessible que par trois endroits; & par toutes ses faces elle est environnée de précipices, la plûpart couverts de bois. Au sommet, on trouve une Plaine d'une demie lieue, dans laquelle on seme du bled & du riz, & qui est arrosée de plus de vingt sources. Les Rajas faisoient leur séjour ordinaire dans cette Forteresse, avec une garnison de sept ou huit cens hommes: mais elle appartient présentement au Grand-Mogol, qui n'a dû cette importante Conquête qu'à l'adresse d'un de ses Généraux. Tous les Rois des Indes,

(37) Ce fut apparemment à cette occasion que vint l'ordre dont Methold a parlé, & qu'il explique tout autrement; du moins s'il est question de la même mine.

(38) Pages 281 & précédentes.

TAVERNIER. 1652.

successeurs de Tamerlan, l'avoient attaquée sans succès; & deux de ces Princes étoient morts, pendant le siége, dans la ville de Saseron.

De Rodas, on compte trente cosses jusqu'à Soumelpour, où l'on commence à chercher le diamant. C'est un gros Bourg, dont les Maisons ne sont composées que de terre, & couvertes de branches de cocos. La route est dangereuse depuis Rodas. Elle n'offre que des bois, ordinairement remplis de voleurs, qui savent que les Etrangers ne vont pas à la mine sans argent, & qui les attendent pour les égorger. Le Raja fait sa résidence à deux cosses du Bourg, sur une belle colline, où il n'a point d'autre logement que ses tentes. La riviere de Gouel, qui passe au pied de cette colline, vient des hautes montagnes qui sont éloignées d'environ cinquante cosses au Midi, & va se perdre dans le Gange.

Tems où l'on cherche les diamans dans la riviere.

C'est en remontant, que les recherches commencent. Lorsque le tems des grandes pluies est passé, ce qui arrive ordinairement au mois de Décembre, on attend encore, pendant tout le mois de Janvier, que la riviere soit éclaircie, parce qu'alors elle n'a pas plus de deux pieds d'eau en divers endroits, & qu'elle laisse toujours quantité de sable à découvert. Vers le commencement de Février, on voit sortir de Soumelpour, & d'un autre Bourg, qui est vingt cosses plus haut, sur la même riviere, sans compter plusieurs petits Villages de la Plaine, huit ou dix mille personnes de tous les âges, qui ne respirent que le travail. Les plus Experts connoissent, à la qualité du sable, s'il s'y trouve des diamans. On entoure ces lieux, de pieux, de fascines & de terre, pour en tirer l'eau & les mettre tout-à-fait à sec. Le sable qu'on y trouve, sans le chercher jamais plus loin qu'à deux pieds de profondeur, est porté sur une grande Place qu'on a préparée au bord de la riviere, & qui est entourée, comme à Raolkonda, d'un petit mur, haut d'environ deux pieds. On y jette de l'eau, pour le purifier; & tout le reste de l'opération ressemble à celle des Mineurs de Golkonde.

Méthode qu'on employe.

Pointes naïves & leur forme.

C'est de cette riviere que viennent toutes les belles pierres qu'on appelle *Pointes naïves*. Elles ont beaucoup de ressemblance avec celles qu'on nomme *Pierres de tonnerre*. Mais il est rare qu'on en trouve de grandes. Pendant plusieurs années, on avoit cessé de voir de ces pierres en Europe; ce qui faisoit croire que la mine s'étoit appauvrie. Les guerres seules avoient interrompu le travail (39).

(39) L'Auteur joint, au récit de ces deux Voyages, une régle qu'il appelle importante & qu'il croit peu connue en Europe, pour connoître au juste le prix & la valeur d'un diamant. Il ne parle point, dit-il, des diamans au-dessous de trois carats, dont le prix est assez connu. Mais de ce point jusqu'à cent & au-delà, il faut premiérement savoir combien pese le diamant, & voir ensuite s'il est parfait; c'est-à-dire, si c'est une pierre épaisse, bien quarrée, & qui ait tous ses coins, si elle est d'une belle eau, blanche & vive, sans points & sans glaces. Si c'est une pierre taillée à facettes, ce que d'ordinaire on appelle une rose, il faut prendre garde si la forme est bien ronde ou ovale, si la pierre est de belle étendue, & si elle n'est pas de ces pierres ramassées. Une pierre de cette nature, pesant un carat, vaut cent cinquante livres ou plus. Il est question de savoir combien vaut celle qui pese douze carats. Multipliez douze par douze; vous aurez cent quarante-quatre. Ensuite multipliez encore cent quarante-quatre par cent cinquante, qui est le prix de la pierre d'un carat, vous aurez vingt-&-un mille six cens livres. C'est le prix du diamant de douze carats.

Mais ce n'est pas assez de savoir le prix des diamants parfaits. Il faut savoir aussi le prix de ceux qui ne le sont pas; ce qui se fait

Après avoir visité les mines de Golkonde, Tavernier n'ayant pas trouvé, dans le fils du Nabab, toute la protection que son pere lui avoit fait espérer, parce que ce jeune Seigneur n'étoit occupé que de ses plaisirs, eut recours à l'amitié de Delan, qui lui offrit de parler en sa faveur au premier Médecin du Roi. Ce Chef de la médecine & de la chirurgie du Royaume étoit du Conseil d'Etat, & jouissoit d'une grande distinction. Aussi-tôt qu'il fut informé des affaires de l'Auteur, il le fit prier de se rendre chez lui, & de lui faire voir ses perles. Il les admira beaucoup; & les ayant fait remettre dans leurs petits sacs, il pria Tavernier d'y appliquer son cachet, avec promesse de les montrer au Roi, qui prendroit la peine, après les avoir vûes, d'y mettre aussi le sien. C'étoit, lui dit-il, une sage méthode de ce Prince, pour éviter toute occasion de fraude. Mais tous ces soins produisirent peu d'effet. Les perles furent agréables au Roi, qui les rendit soigneusement cachetées. On s'empressa d'en demander le prix à Tavernier. Il le mit fort haut. Un Eunuque, qui se trouvoit près de lui, & qui écrivoit les demandes & les réponses, lui dit assez brusquement « qu'il prenoit sans doute tous les Officiers » de la Cour de Golkonde pour des gens sans jugement & sans connoissan- » ce, & qu'ils voyoient tous les jours mille choses précieuses qu'on présen- » toit au Roi. Tavernier reprocha, du même ton, à cet incivil Eunuque, » d'entendre mieux le prix d'un jeune esclave que celui d'un joyau; & fai- » sant resserrer ses perles, il se retira fort picqué. Dès le lendemain, il partit de Golkonde, avec un Jouaillier François, nommé *du Jardin*, qui l'avoit accompagné dans toutes ses courses, & qui étoit associé à son Commerce. Ils prirent le chemin de Surate. Le Roi, qui n'avoit appris leur départ que deux jours après, envoya cinq ou six cavaliers sur leurs traces, pour les pres-

TAVERNIER. 1652.

Tavernier ne peut vendre ses perles à Golkonde.

Réponse qu'il fait à un Eunuque.

Il quitte Golkonde pour se rendre à Surate.

par la même régle, en partant du prix de la pierre d'un carat. L'Auteur suppose un diamant de quinze carats, qui n'est pas parfait, dont l'eau n'est pas bonne, & dont la pierre est de mauvaise forme, ou pleine de points & de glaces. Un tel diamant, qui ne seroit que d'un carat, ne pourroit valoir que soixante livres, ou quatre-vingt, ou cent au plus, suivant le degré de sa beauté. Il faut multiplier le poids du diamant de quinze carats par quinze; puis multiplier encore le produit, par la valeur de la pierre d'un carat; & le produit sera le prix du diamant imparfait de quinze carats.

Sur le pied de cette régle, Tavernier donne le prix des deux plus grandes pierres taillées qui fussent connues de son tems: l'une dans l'Asie, qui appartenoit au Grand-Mogol; l'autre en Europe, qui étoit au Grand Duc de Toscane. Le diamant du Grand-Mogol pese, dit-il, 279 carats, $\frac{9}{16}$. Il est parfait, de bonne eau, de bonne forme, & n'a qu'une petite glace, qui est dans l'arrête du tranchant d'en bas du tour de la pierre. Sans cette petite glace, il faudroit mettre le premier carat à 160 livres: mais on ne le met, par cette raison, qu'à 150. Il revient par conséquent à la somme de 11723278 livres, 14 sous & 3 liards; c'est-à-dire, onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante-dix-huit livres quatorze sous & trois liards. S'il ne pesoit que 279 carats juste, il ne vaudroit que 11676150 livres. Ainsi, les $\frac{9}{16}$ produisent 47128 livres 14 sous & 3 liards. Le diamant de Toscane pese 139 carats $\frac{1}{2}$. Il est net & de belle forme, taillé de tous les côtés à facettes. Mais comme l'eau tire un peu sur la couleur du citron, il ne faut mettre le premier carat qu'à 135 livres; & sur ce pied, le diamant doit valoir 2608335, c'est-à-dire, deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres.

En langage de Mineurs, le diamant se nomme *Irs*. En Turc, en Persan, & en Arabe, on l'appelle *Almas*. Dans toutes les langues de l'Europe, il n'a point d'autre nom que *Diamant*. Pages 291 & précédentes.

TAVERNIER. 1652.

ser de revenir à la Cour. Mais ils étoient déja au cinquiéme jour de leur marche, & sur les terres du Grand-Mogol. Un de ces cavaliers leur ayant expliqué l'ordre du Roi, & le desir qu'il avoit d'acheter leurs perles, Tavernier, qui craignoit de nouvelles difficultés, s'excusa sur ses affaires, & déclara nettement qu'elles ne lui permettoient pas de changer de résolution (40).

§ III.

Royaumes de Boutan, de Tipra, & d'Asem.

CEs trois Contrées, qui sont situées au Nord & au Levant des Etats du Grand-Mogol, avoient été si peu connues avant Tavernier, qu'on ne peut lui refuser ici la gloire qu'il s'attribue d'avoir donné des éclaircissemens qui ne se trouvent dans aucune autre Relation. Il ne se vante point de les devoir à ses yeux : mais s'étant trouvé à Patna, ville fameuse du Bengale, dans la saison des caravanes, il n'épargna rien pour s'instruire par le témoignage des Marchands de Boutan ; & le soin qu'il se vante d'y avoir apporté doit rendre son recit fort précieux (41).

Route de Patna au Royaume de Boutan.

Le Royaume de Boutan est d'une fort grande étendue ; mais on n'est pas exactement informé de ses limites. Les Caravanes qui s'y rendent, chaque année, de Patna, partent vers la fin du mois de Décembre. Elles arrivent, le huitiéme jour, à Gorrachepour, Ville qui termine de ce côté-là l'Empire du Mogol, & dans laquelle on fait des provisions pour une partie du Voyage. De Gorrachepour, jusqu'au pied des hautes montagnes, il reste encore huit ou neuf journées, pendant lesquelles on a beaucoup à souffrir dans un Pays plein de Forêts, où les Eléphans sauvages sont en grand nombre. Les Marchands, au lieu de se reposer la nuit, sont obligés de faire la garde, & de tirer sans cesse leurs mousquets pour éloigner ces redoutables animaux. Comme l'Eléphant marche sans bruit, il surprend les Caravanes; & quoiqu'il ne nuise point aux hommes, il emporte les vivres dont il peut se saisir, surtout les sacs de riz ou de farine, & les pots de beurre, dont on a toujours de grosses provisions (42).

Comment on passe d'affreuses montagnes.

On peut aller de Patna jusqu'au pied des montagnes, dans des Pallekis, qui sont les carosses des Indes : mais on se sert ordinairement de bœufs, de chameaux, & de chevaux du pays. Ces chevaux sont naturellement si petits, que les pieds d'un homme qui les monte touchent presqu'à terre. Mais ils sont très vigoureux; & leur pas est une espece d'amble, qui leur fait faire vingt lieues d'une seule traite, avec fort peu de nourriture. Les meilleurs s'achetent jusqu'à deux cens écus. Lorsqu'on entre dans les montagnes, les passages de-

(40) Pages 176 & précédentes. On ne suit pas l'Auteur à Surate. Sa route n'eut rien de remarquable, & ses observations sur le Commerce n'appartiennent point à cet article. Son Voyage dans l'Isle de Ceylan & dans celle de Java, ne contiennent que des affaires personnelles, dont il n'y a rien à recueillir pour la connoissance des lieux & des usages.

(41) Tavernier, *ubi suprà*, Livre III. page 379.

(42) *Ibid.* page 381.

viennent si étroits, qu'on est obligé de se réduire à cette seule voiture; & souvent même on a recours à d'autres expédiens. La vûe d'une Caravane fait descendre de diverses habitations un grand nombre de Montagnards, dont la plûpart sont des femmes & des filles, qui viennent faire marché avec les Négocians, pour les porter, eux, leurs marchandises & leurs provisions, entre des précipices qui ne durent pas moins de neuf ou dix journées. Elles ont sur les deux épaules, un bourlet, auquel est attaché un gros coussin qui leur pend sur le dos, & qui sert comme de siege à l'homme dont elles se chargent. Elles sont trois, qui se relayent tour à tour, pour chaque homme. Le bagage est transporté sur le dos des boucs, qui sont capables de porter jusqu'à cent cinquante livres. Ceux qui s'obstinent à mener des chevaux dans ces affreuses montagnes, sont souvent obligés, dans les passages dangereux, de les faire guinder avec des cordes. On ne leur donne à manger que le matin & le soir. Les femmes, qui portent les hommes, ne gagnent que deux roupies dans l'espace de dix jours. On paye le même prix pour chaque bouc & pour chaque cheval (43).

TAVERNIER. 1652.

Pays du Raja de Nupal.

A cinq ou six lieues de Gorrachepour, on entre sur les terres du Raja de Nupal, qui s'étendent jusqu'aux frontieres du Royaume de Boutan. Ce Prince, Vassal & Tributaire du Grand-Mogol, fait sa résidence dans la Ville de Nupal. Son pays n'offre que des bois & des montagnes. On entre de-là dans l'ennuyeux espace qu'on vient de représenter, & l'on retrouve ensuite des bœufs, des chameaux, des chevaux, & même des pallekis. Ces commodités ne cessent plus jusqu'à Boutan. On marche dans un fort bon pays, où le bled, le riz, les légumes & le vin sont en abondance. Tous les Habitans, de l'un & l'autre sexe, y sont vétus, l'Eté, de grosse toile de cotton ou de chanvre; & l'Hyver, d'un gros drap, qui est une espece de feutre. Leur coeffûre est un bonnet, autour duquel ils mettent, pour ornement, des dents de porc, & des pieces d'écaille de tortue rondes ou quarrées. Les plus riches y mêlent des grains de corail & d'ambre jaune, dont les femmes se font aussi des colliers. Les hommes, comme les femmes, portent des brasselets, au bras gauche seulement, & depuis le poignet jusqu'au coude; avec cette différence, que ceux des femmes sont plus étroits. Ils ont, au cou, un cordon de soye, d'où pendent quelques grains de corail, ou une dent de porc, qui leur tombe sur l'estomac; &, au côté gauche, des ceintures où pendent encore des attaches de ces mêmes grains de corail ou d'ambre, & des dents de porc. Quoique fort livrés à l'Idolâtrie, ils mangent de toutes sortes de viande, excepté celle de vache, parce qu'ils adorent cet animal comme la nourrice du genre humain. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie, qu'ils font de riz & de sucre, comme dans la plus grande partie des Indes. Après leurs repas, sur-tout dans les festins qu'ils donnent à leurs amis, ils brûlent de l'ambre jaune; ce qui le rend cher & fort recherché dans le pays (44).

Idée du Royaume de Boutan.

Garde & Forces du Roi de Boutan.

Le Roi de Boutan entretient constamment autour de sa personne une garde de sept ou huit mille hommes, qui sont armés d'arcs & de fléches, avec la rondache & la hache. Ils ont depuis long-tems l'usage du mousquet & du canon de fer. Leur poudre a le grain long; & celle que l'Auteur vit entre

(43) *Ibid.* page 385.

(44) Page 382.

TAVERNIER. 1652.

Armes à feu du Pays.

les mains de plusieurs Marchands étoit d'une force extraordinaire. Ils l'assurerent qu'on voyoit, sur leurs canons, des chiffres & des lettres qui n'avoient pas moins de cinq cens ans. Un Habitant du Royaume n'en sort jamais sans la permission expresse du Gouverneur, & n'auroit pas la hardiesse d'emporter une arme à feu, si ses plus proches parens ne se rendoient caution qu'elle sera rapportée. Sans cette difficulté, Tavernier auroit acheté des Marchands, un de leurs mousquets, parce que les caracteres qui étoient sur le canon rendoient témoignage qu'il avoit cent quatre-vingt ans d'ancienneté. Il étoit fort épais; la bouche en forme de tulipe, & le dedans aussi poli que la glace d'un miroir. Sur les deux tiers du canon, il y avoit des filets de relief, & quelques fleurs dorées & argentées. Les balles étoient d'une once. Le Marchand, étant obligé de décharger sa caution, ne se laissa tenter par aucune offre, & refusa même de donner un peu de sa poudre (45).

On voit toujours cinquante Eléphans autour du Palais du Roi, & vingt ou vingt-cinq chameaux, qui ne servent qu'à porter une petite piece d'artillerie, d'environ demi-livre de balle. Un homme, assis sur la croupe du chameau, manie d'autant plus facilement cette piece, qu'elle est sur une espece de fourche qui tient à la selle, & qui lui sert d'affut. Il n'y a pas au monde, de Souverain plus respecté de ses Sujets que le Roi de Boutan. Il en est comme adoré. Lorsqu'il rend justice ou qu'il donne audience, ceux qui se présentent devant lui ont les mains jointes, élevées sur le front; & se tenant éloignés du trône, ils se prosternent à terre sans oser lever la tête. C'est dans cette humble posture qu'ils font leurs supplications; &, pour se retirer, ils marchent à reculons, jusqu'à ce qu'ils soient hors de sa présence. Leurs Prêtres enseignent, comme une partie de la Religion, que ce Prince est un dieu sur la terre. Cette superstition va si loin, que chaque fois qu'il satisfait aux besoins de la nature, on ramasse soigneusement son ordure, pour la faire sécher & la mettre en poudre. Ensuite on la met dans de petites boetes, qui se vendent dans les marchés, & dont on saupoudre les viandes. Deux Marchands de Boutan, qui avoient vendu du musc à l'Auteur, lui montrerent chacun leur boete, & quelques pincées de cette poudre, pour laquelle ils avoient beaucoup de vénération (46).

Respect des Sujets pour leur Roi.

Figure des Habitans.

Les peuples de Boutan sont robustes & de belle taille. Ils ont le visage & le nez un peu plats. Les femmes sont encore plus grandes & plus vigoureuses que les hommes; mais la plûpart ont des goitres fort incommodes. La guerre est peu connue dans cet Etat. On n'y craint pas même le Grand-Mogol; parce que du côté des siens, qui sont au Midi, la nature a mis de hautes montagnes & des passages fort étroits, qui forment une barriere impénétrable. Au Nord, il n'y a que des bois, presque toujours couverts de nége. Des deux autres côtés, ce sont de vastes deserts, où l'on ne trouve gueres que des eaux ameres. Si l'on y rencontre quelques terres habitées, elles appartiennent à des Rajas sans armes & sans forces. Le Roi de Boutan fait battre des pieces d'argent, de la valeur des roupies; ce qui porte à croire que son pays a quelques mines d'argent. Cependant les Marchands, que Tavernier vit à Patna, ignoroient où ces mines étoient situées. Leurs pieces

Leur monnoye.

(45) Page 386.

(46) *Ibidem.*

de monnoie sont extraordinaires dans leur forme. Au lieu d'être rondes, elles ont huit angles; & les caractères qu'elles portent ne sont ni Indiens ni Chinois. L'or de Boutan y est apporté par les Marchands du pays qui reviennent du Levant.

Tavernier. 1652.

Leur principal commerce est celui du musc. Dans l'espace de deux mois qu'ils passerent à Patna, Tavernier en acheta d'eux pour vingt-six mille roupies. L'once, en vessie, lui revenoit à quatre livres quatre sous de notre monnoye. Il la payoit huit francs hors de vessie. Tout le musc qui entre dans la Perse vient de Boutan, & les Marchands qui font ce commerce aiment mieux qu'on leur donne de l'ambre jaune & du corail que de l'or ou de l'argent. Pendant les chaleurs, ils trouvent peu de profit à transporter le musc, parce qu'il devient trop sec & qu'il perd de son poids. Comme cette marchandise paye vingt-cinq pour cent à la Douane de Gorrachepour, derniere Ville des Etats du Mogol, il arrive souvent que pour éviter de si grands frais, les Caravanes prennent un chemin qui est encore plus commode, par les montagnes couvertes de musc, & les grands deserts qu'il faut traverser. Ils vont jusqu'à la hauteur de soixante degrés; d'où tournant vers Caboul, qui est au quarantiéme, elles se divisent, une partie pour aller à Balk, & l'autre dans la grande Tartarie. Là, les Marchands qui viennent de Boutan, trocquent leurs richesses contre des chevaux, des mulets & des chameaux, car il y a peu d'argent dans ces contrées. Ils y portent, avec le musc, beaucoup d'excellente Rhubarbe & de Semencine (47). Les Tartares font passer ensuite ces marchandises dans la Perse; ce qui fait croire aux Européens que la Rhubarbe & la Semencine viennent de la Tartarie. » Il est vrai, re- » marque l'Auteur, qu'il en vient de la Rhubarbe; mais elle est de beau- » coup moins bonne que celle du Royaume de Boutan. Elle est plutôt cor- » rompue; & c'est le défaut de la Rhubarbe, de se manger d'elle-même par » le cœur. Les Tartares remportent, de Perse, des étoffes de soye de peu de valeur, qui se font à Tauris, à Ardevil, &c. avec quelques draps d'Angleterre & de Hollande, que les Arméniens vont prendre à Constantinople & à Smyrne, où nous les portons de l'Europe. Quelques-uns des Marchands, qui viennent de Boutan à Caboul, vont à Candebar, & jusqu'à Ispahan, d'où ils remportent, pour leur musc & leur rhubarbe, du corail en grains, de l'ambre jaune, & du lapis en grains. D'autres, qui vont du côté de Multau, de Lahor & d'Agra, remportent des toiles, de l'indigo, & quantité de cornaline & de crystal. Enfin, ceux qui retournent par Gorrachepour, remportent, de Patna & de Daca, du corail, de l'ambre jaune, des brasselets d'écaille de tortue, & d'autres coquilles de mer, avec quantité de pieces rondes & quarrées, de la grandeur de nos jettons, qui sont aussi d'écaille de tortue & de coquille. L'Auteur vit à Patna, quatre Arméniens, qui avaient déja fait un voyage au Royaume de Boutan, venoient de Dantzick, où ils avoient fait faire un grand nombre de figures d'ambre jaune, qui représentoient toutes sortes d'animaux & de monstres. Ils alloient les porter au Roi

Commerce de Boutan.

Son excellent Musc.

Distribution des Marchands de Boutan.

Rhubarbe & Semencine de Boutan.

Marchands Arméniens qui aident à l'idolâtrie.

(47) C'est une poudre à vers, dont on a déja parlé dans l'article de la Tartarie. Les Persans, & quantité d'autres Peuples s'en servent comme d'anis pour mettre dans les dragées. Cet usage est même passé en Angleterre & en Hollande. *Page* 385.

TAVERNIER. 1652.

de Boutan, pour augmenter le nombre de ses divinités. Ils dirent à Tavernier qu'ils se seroient enrichis, s'ils avoient pû faire composer une Idole particuliere que le Prince leur avoit recommandée : c'étoit une figure monstrueuse, qui devoit avoir six cornes, quatre oreilles, & quatre bras, avec six doigts à chaque main. Mais ils n'avoient pas trouvé d'assez grosse piece d'ambre jaune (48).

Commerce d'ambre jaune, & de corail en grains.

Dans Patna même, des morceaux d'ambre jaune qui ne sont pas travaillés, de la grosseur d'une noix, bien nets, & de belle couleur, se payent trente-cinq à quarante roupies la serre, qui revient à notre poids de neuf onces; & si le morceau est d'une serre, il vaut deux cens cinquante, & trois cens roupies. Le corail brut, ou travaillé en grains, se vend avec assez de profit; mais la préférence est pour le brut, parce qu'on le façonne à son gré. Ce sont ordinairement des femmes & des filles, qui s'employent à ce travail. Elles mettent aussi en grains le crystal & l'agathe. Les hommes font des brasselets d'écaille de tortue & de coquille de mer, & ces petits morceaux d'écaille ronds & quarrés que tous les Indiens du côté du Nord portent aux cheveux & aux oreilles. Les Marchands de Patna & de Daca employent plus de deux mille personnes à ces ouvrages, qu'ils transportent ou qu'ils font passer dans les Royaumes de Boutan, d'Asem, de Siam, & dans d'autres Pays au Nord & au Levant des Etats du Mogol (49).

Précaution du Roi de Boutan contre l'altération du musc.

Le Roi de Boutan, commençant à craindre que les tromperies qui se font dans le musc ne ruinassent ce commerce, d'autant plus qu'on en tire aussi du Tonquin & de la Cochinchine, où il est beaucoup plus cher, parce qu'il y est moins commun, avoit ordonné depuis quelque-tems que toutes les vessies ne seroient pas cousues; & qu'elles seroient apportées ouvertes à Boutan, pour y être visitées & scellées de son sceau. Mais cette précaution n'empêche pas qu'on ne les ouvre subtilement, & qu'on n'y mette de petits morceaux de plomb, qui, sans l'altérer à la vérité, en augmentent du moins le poids. L'Auteur, dans un de ses Voyages à Patna, acheta 7673 vessies, qui pesoient 2557 onces ½; & le poids du musc, hors des vessies, ne se trouva que de 452 onces (50). A son retour, il eut la curiosité d'apporter, jusqu'à Paris, la peau d'un de ces animaux qui produisent le musc (51).

Animal qui produit le Musc.

ROYAUME

(48) Page 381.

(49) Page 384.

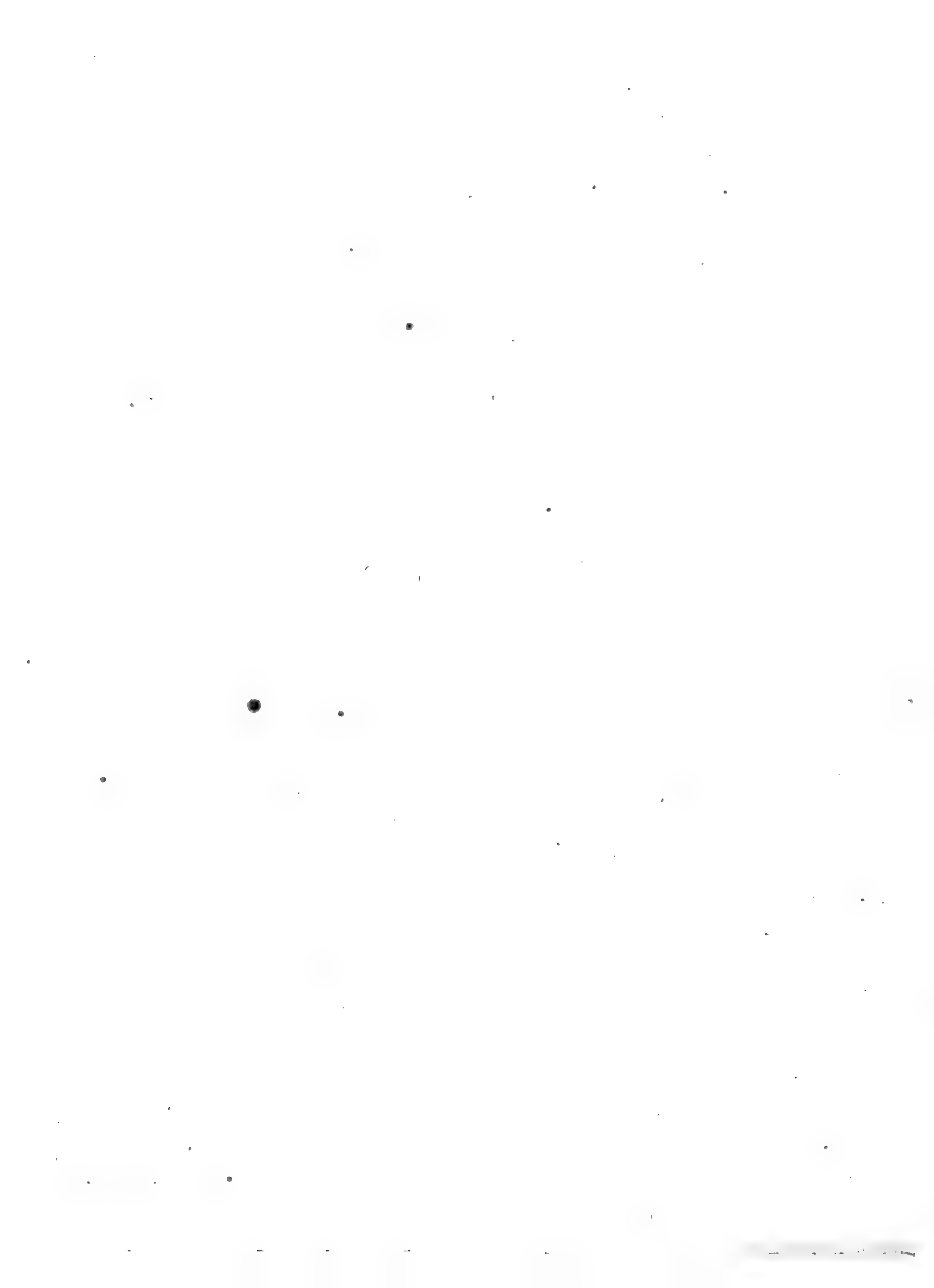
(50) Pages 317 & 318.

(51) Il en donne la figure; mais il ne nous en apprend pas le nom; voici ses propres termes : Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la vessie, qui paroît sous le ventre, de la grosseur d'un œuf, & qui est plus proche des parties genitales que du nombril. Puis on tire, de cette vessie, le musc qui s'y trouve, & qui est alors comme du sang caillé. Quand les Chasseurs le veulent falsifier, ils mettent du foye & du sang de l'animal, hachés ensemble, à la place du musc qu'ils ont tiré. Ce mélange produit, dans les vessies, en deux ou trois années de tems, certains petits animaux qui mangent le bon musc; de sorte qu'en venant à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet. D'autres, après avoir coupé la vessie, & tiré du musc ce qu'ils en peuvent tirer sans qu'il y paroisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb, pour la rendre plus pesante. Les Marchands qui l'achetent, & qui se transportent dans les Pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce que le plomb n'altere pas le musc. Mais la fraude est encore plus difficile à découvrir, lorsque de la peau du ventre de l'animal ils font de petites bourses, qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la même peau, & qui ressemblent aux véritables vessies. Ils remplissent

ANIMAL QUI PRODUIT
LE MUSC

T. IX. N.° XII.





ROYAUME DE TIPRA.

Occasion que l'Auteur eut de connoître ce Pays.

ON a crû long-tems que le Pegu touchoit à la Chine; & Tavernier confesse qu'il n'étoit point exempt de cette erreur, lorsqu'il en fut délivré par quelques Marchands d'un Royaume peu connu des Européens, qui se nomme *Tipra*. Il les vit à Daca, grande ville du Bengale, où il étoit venu acheter du corail, de l'ambre jaune, & des brasselets d'écaille de tortue. Ces Marchands parloient peu, mais ils savoient la langue commune des Indes; &, pour s'attirer plus de respect, ils s'attribuoient la qualité de Bramines. Lorsqu'ils achetoient quelque marchandise, ils faisoient leur calcul avec de petites pierres, de la grandeur de l'ongle, qui ressembloient à de petites agathes, & sur lesquelles on distinguoit une maniere de chiffre. Ils avoient aussi chacun leur poids, à peu près de la forme d'une romaine. La branche étoit d'un bois aussi dur que le bresil; & l'anneau, qui tient le poids pour marquer les livres, étoit un cordon de soye. Ils pesoient tout, avec cette machine, depuis une drachme jusqu'à dix de nos livres (52).

Ces Marchands aimoient beaucoup à boire; & Tavernier payoit en vin d'Espagne ou de Chiras, les éclaircissemens qu'il tiroit d'eux. Le compliment qu'il leur faisoit faire par son interprête n'étoit pas plutôt achevé, que son vin étoit bû. Ensuite, ils se regardoient l'un l'autre, en serrant leurs levres, & en se frappant deux ou trois fois l'estomac de la main, avec un soupir (53).

Sa situation.

Ils étoient venus par le Royaume d'Arrakan, qui est au midi & au couchant de celui de Tipra, comme celui de Pegu le borne en partie au couchant d'hyver. Ils dirent à l'Auteur qu'on met environ quinze jours à tra-

remplissent ces bourses de ce qu'ils ont ôté des bonnes vessies, avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter; à quoi il est mal aisé que les Marchands puissent rien connoître. Il est vrai que s'ils lioient la vessie dès qu'ils l'ont couppée, sans lui donner de l'air, & sans laisser le tems à l'odeur de perdre un peu de sa force en s'évaporant, tandis qu'ils touchent au musc, il arriveroit qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un, le sang lui sortiroit aussi-tôt, par la force de l'odeur, qui demande nécessairement d'être temperée, pour être agréable sans nuire au cerveau. L'odeur de l'animal, dont j'ai apporté la peau à Paris, étoit si forte, qu'il étoit impossible de le tenir dans une chambre. Il fallut le mettre au grenier, où je lui fis couper enfin la vessie; ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours consarvé quelque chose de l'odeur.

On ne commence à trouver cet animal que vers le cinquante-sixiéme degré: mais, au soixantiéme, il y en a grande quantité, le Pays étant rempli de Forêts. Il est vrai qu'aux mois de Févriet & de Mars, après que ces animaux ont souffert la faim dans le Pays où ils se trouvent, à cause des neiges, qui tombent en quantité jusqu'à dix & douze pieds de haut, ils viennent du côté du Midi jusqu'au quarante-quatre & au quarante-cinquiéme degrés, pour manger du bled ou du riz nouveau. C'est en ce tems-là que les Paysans les attendent au passage, avec les pieges qu'ils leur tendent, & qu'il les tuent à coups de fleches & de bâtons. Quelques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si maigres & si languissans, que beaucoup se laissent prendre à la course. Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une vessie; & la plus grosse, qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de musc. Il faut quelquefois trois ou quatre vessies, pour en faire une once. *Ibid.* pages 316 & 317. D'autres Voyageurs regardent cet animal comme une espece de Chevreuil.

(52) Page 388.

(53) *Ibid.*

Tavernier. 1652.

Quelques-uns de ses usages.

verser leur pays; mais il observe que cette mesure ne fait pas connoître exactement sa grandeur, parce que les journées ne sont pas égales, & que suivant la commodité des rivieres on les fait plus longues ou plus courtes. Leurs voitures, comme dans les Indes, sont des bœufs, & des chevaux, qui sont excellens malgré leur petite taille. Le Roi & les Seigneurs se servent de palekis, & font instruire des Eléphans pour la guerre. Cette Nation n'est pas moins incommodée du Goitre que celle de Boutan. On y voit des femmes à qui cette tumeur pend jusques sur les mammelles. Un des Marchands, que l'Auteur vit à Daca, en avoit deux, chacun de la grosseur du poing.

Son Commerce.

Leur Pays ne produit rien qui convienne aux Etrangers. Ils ont une mine d'un or fort bas, & de la soye grossiere; deux sources de revenu, qui font toutes les richesses du Roi. Ce Monarque ne tire aucun subside de ses Sujets. Mais tous ceux qui ne sont pas d'une condition noble lui doivent chaque année six jours de travail, pour la mine d'or ou pour la soye. Il envoye vendre sa soye & son or à la Chine. On lui rapporte de l'argent, dont il fait battre des pieces de la valeur de dix sous. Il fait faire aussi de petites pieces d'or, si minces, qu'il en faut douze pour faire un écu.

ROYAUME D'ASEM.

On doit la connoissance du Royaume d'Asem à Mirgimola, ce grand Capitaine dont on a déja lû quelques exploits dans le Voyage de l'Auteur à Golkonde. Après avoir heureusement terminé la guerre, il comprit que son autorité s'affoibliroit pendant la paix; & ne pensant qu'à se conserver le commandement des troupes, il résolut d'entreprendre la Conquête d'Asem, où ses informations l'avoient assuré qu'il trouveroit peu de résistance. On prétend néanmoins que ce sont les Habitans de ce Pays qui ont découvert anciennement l'invention de la poudre & du canon; & qu'ayant passé d'Asem au Pegu, & du Pegu à la Chine, c'est injustement qu'on en attribue l'honneur aux Chinois (54). Mais cette Nation, autrefois guerriere, s'étoit amollie dans une paix qui avoit duré cinq ou six cens ans (55). Mirgimola rapporta de cette guerre quantité d'artillerie de fer. La poudre du Pays est excellente. Le grain n'en est pas bon, comme à Boutan, mais rond & menu comme le nôtre; &, suivant le témoignage de l'Auteur, ses effets surpassent beaucoup ceux de toute autre poudre.

On attribue aux Habitans l'invention de la poudre & du canon.

Comment il est conquis par Mirgimola.

Mirgimola partit avec une puissante armée, qu'il fit embarquer à cinq lieues de Daca, sur une des rivieres qui sortent du lac de Chiamnay. Elle prend divers noms, comme les autres rivieres des Indes, suivant les régions qu'elle arrose, jusqu'à ce qu'elle se jette dans un des bras du Gange. Dans le lieu même où ces deux rivieres se joignent, on voit des deux côtés une Forteresse; & ces deux Places sont garnies d'une bonne artillerie de bronze, qui bat à fleur-d'eau. C'est de-là que le Général Indien fit remonter ses troupes jusqu'au vingt-neuviéme degré, où commence la frontiere du Royaume d'Asem. Ensuite, pénétrant par terre dans un Pays fort abondant, ses Conquêtes furent d'autant plus rapides qu'on ne s'y attendoit point à cette in-

(54) Page 390.

(55) *Ibidem.*

vasion. La Religion d'Asem est l'Idolâtrie. L'armée de Mirgimola, toute composée de Mahométans, n'épargna point les Pagodes. Elle détruisit ou brûla tout ce qui se presenta dans sa marche, jusques vers le trente-cinquiéme degré. Mirgimola fut alors informé que le Roi d'Asem avoit mis en campagne, plus de forces qu'il ne se l'étoit figuré, & qu'il avoit plusieurs pieces d'artillerie, avec des feux d'artifice, qui ressemblent beaucoup à nos grenades, & qu'on lance au bout d'un bâton de la longueur d'une demie picque. Cet avis lui fit suspendre son entreprise. Mais le principal motif de son retour fut la crainte du froid, qui commençoit à se faire sentir, & l'opinion établie dans son armée, que pour conquérir tout le Pays, il falloit s'avancer jusqu'au quarantiéme degré. Les Indiens sont si sensibles au froid, & le croyent si terrible, qu'ils croyent hazarder leur vie au-delà du trente cinquiéme degré. L'Auteur rend témoignage que de tous les domestiques qui sont venus avec lui des Indes en Perse, il ne s'en est pas trouvé un qui ait voulu passer Casbin, & qu'il n'a jamais eu le pouvoir de les faire avancer jusqu'à Tauris. Aussi-tôt qu'ils commençoient à découvrir les montagnes de la Medie, qui sont toujours couvertes de neige, il falloit les congédier (56).

TAVERNIER. 1652.

Ruse du Conquérant.

Dans l'impossibilité de continuer sa marche vers le Nord, Mirgimola prit le parti de tourner au Sud-Ouest, pour aller faire le siege d'une ville, nommée *Azo*, qu'il emporta dans peu de jours, & dans laquelle il trouva de grandes richesses. On a cru que dans le premier projet de sa Conquête il n'avoit jamais eu d'autre objet que la prise & le pillage de cette ville. C'étoit le tombeau des Rois d'Asem, & de toute la race Royale. Quoique ces Peuples soient idolâtres, ils n'ont pas l'usage de brûler les corps. Ils les enterrent, dans l'opinion qu'après la mort on passe dans un autre monde, où ceux qui ont bien vécu sur la terre ne manquent d'aucun bien; mais que ceux qui ont mérité quelque reproche auront beaucoup à souffrir, sur-tout de la faim & de la soif, & qu'à tout hazard la prudence oblige d'enterrer quelque chose avec eux, dont ils puissent se servir au besoin. Aussi Mirgimola trouva-t-il d'immenses richesses dans Azo. Depuis plusieurs siécles, chaque Roi d'Asem avoit fait bâtir, dans la grande Pagode, une Chapelle pour lui servir de Mausolée. Ces Monarques y envoyoient, pendant leur vie, quantité d'or & d'argent, de tapis & d'autres meubles, qui devoient être ensévelis avec eux. Lorsqu'on mettoit le corps d'un Roi, dans son caveau, on y renfermoit aussi ce qu'il avoit de plus précieux, sur-tout les Idoles d'or ou d'argent qu'il avoit adorées, & tout ce qu'on croyoit nécessaire à son repos dans l'autre monde. Les femmes qu'ils avoient le plus aimées & les principaux Officiers qui les avoient servis s'empoisonnoient par quelque breuvage, pour être enterrés avec eux. On portoit cette cruelle superstition, jusqu'à renfermer vifs, dans le même tombeau, un éléphant, douze chameaux, six chevaux, & quantité de chiens de chasse, qu'on croyoit destinés à l'honneur de les servir après leur mort (57).

Il pille le Tombeau des Rois d'Asem.

Richesse de ce Tombeau.

Propriétés du Royaume d'Asem.

Le Royaume d'Asem est une des plus fertiles contrées de l'Asie. Il produit tout ce qui est nécessaire à la vie, sans que les Habitans ayent besoin de recourir aux Nations voisines. Ils ont des mines, d'argent, d'acier, de

(56) *Ibid.* page 391. (57) Page 392.

TAVERNIER. 1652.

plomb & de fer. La soye n'est pas moins en abondance; mais elle est aussi grossiere que dans le Pays de Tipra. Ils en ont une espece, qui croît sur les arbres, & qui est l'ouvrage d'un animal dont la forme ressemble à celle des vers à soye communs, avec cette double différence qu'il est plus rond, & qu'il demeure toute l'année sur les arbres. Les étoffes qu'on fait de cette soye sont fort lustrées, mais elles se coupent. C'est du côté du Midi que la nature produit ces vers, & qu'on trouve les mines d'or & d'argent. Le Pays produit aussi quantité de gomme lacque, dont on distingue deux sortes. Celle qui croît sur les arbres est de couleur rouge, & sert à peindre les toiles & les étoffes. Après en avoir tiré cette couleur, on employe ce qui reste, à faire une sorte de vernis dont on enduit les cabinets & d'autres meubles de cette nature. On le transporte en abondance à la Chine & au Japon, où il passe pour le meilleur lacque de l'Asie. A l'égard de l'or, on ne permet pas qu'il sorte du Royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune espece de monnoye. Il demeure en lingots, grands & petits, dont le Peuple se sert dans le Commerce intérieur (58).

Deux manieres de faire du sel.

Quoique le Pays produise abondamment toutes les commodités de la vie, les Peuples d'Asem ont un goût fort vif pour la chair de chien. C'est le mets le plus délicieux de leurs festins. Tous les mois, on tient, dans chaque Ville du Royaume, un marché où l'on ne vend que des chiens, qu'on y amene de toutes parts. Les vignes croissent en abondance, dans plusieurs parties de cette riche contrée, & le raisin en est fort bon: mais l'usage est de le laisser sécher pour en faire de l'eau-de-vie. Il n'y a point d'autre sel que celui qu'on y fait avec le secours de l'art; & l'on y employe deux méthodes: la premiere est de ramasser cette verdure qui se trouve ordinairement sur les eaux dormantes, & dont les Canards paroissent friands. On la fait sécher. On la brûle. Les cendres qu'elle forme, étant bouillies & passées, servent de sel. La seconde méthode & la plus commune est de prendre de grandes feuilles de figuier, qu'on fait sécher & qu'on brûle de même. Les cendres sont une espece de sel, d'une âcreté si picquante, qu'il seroit impossible d'en manger s'il n'étoit adouci. On met ces cendres dans l'eau. On les y remue l'espace de dix ou douze heures. Ensuite on passe cette eau, trois fois, au travers d'un linge, & puis on la fait bouillir. A mesure qu'elle bout, le fond s'épaissit; & lorsqu'elle est consumée, on trouve au fond de la chaudiere, un sel blanc & d'assez bon goût (59). C'est de la cendre des mêmes feuilles, qu'on fait, dans le Royaume d'Asem, une lescive dont on blanchit les soyes. Si le Pays avoit plus de figuiers, les Habitans feroient toutes leurs soyes blanches, parce que la soye de cette couleur est beaucoup plus chere que l'autre. Mais ils n'ont pas assez de feuilles pour blanchir la moitié de toutes leurs soyes.

Kemmerouf, Ville royale.

Kemmerouf, est le nom d'une grande Ville où les Rois d'Asem tiennent leur Cour. Elle est située à vingt-cinq ou trente journées d'une autre Ville, qui étoit anciennement la Capitale du Royaume, & qui portoit le même nom. Le Roi, comme celui de Tipra, ne tire aucun subside de ses Sujets. Mais toutes les mines sont à lui; & plus humain que les autres Rois des In-

(58) *Ibidem.*

(59) Page 393.

des, il y fait travailler des Esclaves qu'il achete de ses voisins, pour ne pas causer de fatigue extraordinaire à ses Sujets. Ainsi tous les Paysans d'Asem menent une vie aisée. Il y en a peu qui n'ayent leur maison à part, avec une fontaine environnée d'arbres. La plûpart entretiennent même un Eléphant pour leurs femmes. Un ancien usage leur permet la Polygamie. Un Paysan d'Asem a quelquefois quatre femmes. Mais, pour leur faire éviter toutes sortes de débats, il dit à l'une, en les épousant; je te destine, dans mon ménage, à tel exercice; à l'autre, je te prends pour tel ouvrage; & chacune sait ainsi quel doit être son emploi dans la maison (60). Dans le sein du Royaume, les hommes & les femmes sont de fort belle taille, & d'un très beau sang. Mais les Habitans des Frontieres, du côté du Midi, sont un peu olivâtres & ne sont pas sujets au Goitre comme ceux du Nord. Ils n'ont pas non plus la taille si belle, & la plûpart des femmes ont le nez un peu plat. Du côté du Midi, les Peuples d'Asem vont nuds, ou n'ont qu'un linge dont ils se couvrent le milieu du corps. Ils portent un bonnet, d'où pendent quantité de dents de porc. Ils ont les oreilles assez percées pour y passer le pouce, & les ornemens qu'ils y portent sont d'or ou d'argent. Les hommes ne laissent pas tomber leurs cheveux plus bas que leurs épaules, & les femmes les portent dans toute la longueur qu'ils ont reçus de la nature (61).

TAVERNIER. 1652.

Regles de la Polygamie.

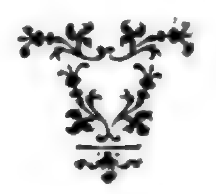
Figure des Habitans.

Le commerce des brasselets d'écaille de tortues, & de certaines coquilles de mer qui ont la longueur d'un œuf, n'est pas moins en honneur au Royaume d'Asem, que dans le Pays de Boutan. On scie ces coquilles en petits cercles. Les Grands & les riches en portent de corail & d'ambre jaune. C'est un usage sacré, dans tous les ordres de la Nation, qu'en donnant la sépulture aux Morts, tous les parens & les amis qui assistent au convoi tirent les brasselets qu'ils ont aux bras & aux jambes, & les jettent dans le tombeau (62).

(60) Page 394.

(61) *Ibidem.*

(62) *Ibid.* pages 394 & précédentes.



DESCRIPTION
DU ROYAUME DE GOLKONDE.

REPRENONS un article, d'où l'enchaînement de quelques autres Sujets nous a trop éloignés. Methold & Tavernier semblent répéter avec complaisance qu'ils ont fait un long séjour dans le Royaume de Golkonde, & qu'ils y ont tourné leur attention sur tout ce qui s'attire la curiosité d'un Etranger. C'est de leurs observations réunies que cette description sera composée.

Situation du Royaume de Golkonde.

Le Golfe de Bengale qui s'étend depuis le Cap de Commorin, sous le huitiéme degré de latitude du Nord, jusqu'à Chatigam, qu'on place au vingtdeuxiéme dégré, contient dans cette étendue environ mille lieues *(63)* de Côte. Son ouverture est de neuf cens lieues; & le Cap de Sincapur, qui est sous le premier de latitude australe, le ferme de l'autre côté. La Côte du Golfe offre plusieurs Royaumes, dont les plus célébres sont ceux de Bisnagar, de Golkonde, de Bengale, d'Arakam, & de Pegu. Elle est coupée de plusieurs petites rivieres, dont le nom est obscurci par le voisinage du Gange, un des plus grands & des plus fameux fleuves du monde *(64)*.

Bisnagar, le premier, le plus ancien & le plus considérable de tous ces Etats, s'est divisé, avec le tems, entre les Princes voisins, & plusieurs Naikes, ou Gouverneurs de Provinces, qui ont profité des guerres civiles, pour s'y établir par les armes *(65)*. C'est dans une des divisions de ce grand Royaume qu'est située la fameuse ville de Saint-Thomé *(66)*.

Sa Capitale est nommée Hidraband par les Persans.

Celui de Golkonde, qui le suit au Nord-Est, prend son nom de la ville de Golkonde, qui en est la Capitale, & que les Persans & les Mogols nomment *Hidraband*. On ne trouve, dans aucun Voyageur, l'exacte mesure de son étendue; & les itineraires de Tavernier ne peuvent donner là-dessus que des lumieres d'autant plus imparfaites, que diverses révolutions y ont apporté beaucoup de changemens *(67)*. Mais, en général, le Royaume de Golkonde est un Pays dont on vante la fertilité. Il produit abondamment du riz & du bled, toutes sortes de bestiaux & de volailles, & les autres nécessités de la vie. On y voit quantité d'étangs, qui sont remplis de bon poisson, sur-

Qualités du Pays.

(63) L'Auteur entend des lieues Angloises, qui sont de cinq mille quatre cens cinquante-quatre pieds.

(64) Sa source étoit encore inconnue du tems de l'Auteur. On sait aujourd'hui qu'il la prend dans les montagnes qui bordent le petit Tibet, au Sud-Est, à quatre-vingt-seize degrés de longitude, & trente-cinq degrés quarante-cinq minutes de latitude du Nord. Il se jette par deux embouchures dans le Golfe.

(65) De-là vient que ces parties ont pris différens noms, tels que Carnate, Narsingue, Chaadegri, &c.

(66) A treize degrés dix minutes de latitude du Nord.

(67) Voyez la derniere, à la fin de cet article.

tout d'une espece d'éperlans fort délicats, qui n'ont qu'une arrête au milieu du corps. La nature a contribué plus que l'art à former ces étangs, dont Tavernier admire également la multitude & la forme. » La plûpart, dit-il, sont dans des lieux un peu élevés, où l'on n'a besoin que de faire une chaussée du côté de la Plaine, pour retenir l'eau. Ces chaussées ont quelquefois une demie-lieue de long. Après la saison des pluyes, on ouvre de tems en tems les écluses, pour laisser couler l'eau dans la campagne, où étant reçue dans divers petits canaux, elle sert à la fécondité des terres (68).

Description de Golkonde.

Son climat & ses saisons.

Le climat est fort sain. Les Habitans divisent leurs années en trois saisons. Mars, Avril, Mai & Juin sont l'Eté; car, dans cet espace, non-seulement l'approche du soleil cause beaucoup de chaleur, mais le vent, qui sembleroit devoir la tempérer, l'augmente à l'excès. Il y souffle ordinairement, vers le milieu de Mai, un vent d'Ouest qui échauffe plus l'air que le soleil même. Dans les chambres les mieux fermées, le bois des chaises & des tables est si ardent qu'on n'y sauroit toucher, & qu'on est obligé de jetter continuellement de l'eau sur le plancher & sur les meubles. Mais cette ardeur excessive ne dure que six ou sept jours, & seulement depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Il s'éleve ensuite un vent frais, qui la tempere agreablement. Ceux qui ont la témérité de voyager, pendant ces extrêmes chaleurs, sont quelquefois étouffés dans leurs Palanquins (69). Elles dureroient pendant tous les mois de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, si les pluyes continuelles, qui tombent alors en abondance, ne rafraîchissoient l'air, & n'apportoient aux Habitans le même avantage que les Egyptiens reçoivent du Nil. Leurs terres étant préparées par cette inondation, ils sement leur riz & leurs autres grains, sans espérer d'autre pluye avant la même saison de l'année suivante. Ils comptent leur Hyver aux mois de Décembre, de Janvier & de Février : mais l'air ne laisse pas d'être alors aussi chaud, qu'il l'est au mois de Mai dans les Provinces Septentrionales de France. Aussi les arbres de Golkonde sont-ils toujours verds, & toujours chargés de fruits murs. On y fait deux moissons de riz. Il se trouve même des terres qu'on seme trois fois (70).

Figure & Religion des Habitans.

Les Habitans de Golkonde sont presque tous de belle taille, bien proportionnés, & plus blancs de visage qu'on ne pourroit se l'imaginer d'un climat si chaud. Il n'y a que les Paysans qui soient un peu bazanés (71). Leur Religion est un mélange d'idolâtrie & de Mahométisme. Ceux qui sont attachés à la secte de Mahomet, ont adopté la doctrine des Persans. Les Idolâtres suivent celle des Bramines (72).

Bagnagar, véritable nom de la Capitale de Golkonde.

Quoique l'usage fasse donner à present le nom de Golkonde à la Capitale du Royaume, elle se nomme proprement *Bagnagar*. Golkonde est une Forteresse qui en est éloignée d'environ deux lieues, où le Roi fait sa résidence ordinaire, & qui n'a pas moins de deux lieues de circuit. La ville de Bagnagar fut commencée par le bisayeul du Monarque, qui occupoit le trô-

(68) Tavernier, *ubi suprà*. Tome II. page 85.

(69) Methold, dans Purchas, page 3.

(70) Methold, *ubi suprà*.

(71) Tavernier, page 90.

(72) Tavernier, page 86.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

Origine & Description de cette Ville.

ne pendant le voyage de Tavernier, à la sollicitation d'une de ses femmes qu'il aimoit passionnément, & qui se nommoit Nagar. Ce n'étoit auparavant qu'une Maison de plaisance, où l'on entretenoit de fort beaux Jardins pour le Roi. En y jettant les fondemens d'une grande Ville, il lui fit prendre le nom de sa femme; car Bag nagar, signifie le jardin de Nagar. Elle est à dix-sept degrés d'élévation, moins deux minutes. Le Pays qui l'environne est plat. On y rencontre, à peu de distance, quantité de grandes roches, qui ressemblent à celles de la Forêt de Fontainebleau. Une grande riviere baigne les murs, du côté du Sud-Ouest, & va se jetter proche de Mazulipatan, dans le Golfe de Bengale. On la passe, à Bagnagar, sur un grand Pont de pierre, dont la beauté ne le céde gueres à celle du Pont-neuf de Paris. La Ville est bien bâtie, & de la grandeur d'Orleans. On y voit plusieurs belles & grandes rues, mais qui n'étant pas mieux pavées que toutes les Villes de Perse & des Indes, sont fort incommodes en Eté par le sable & la poussiere dont elles sont remplies (73).

Avant que d'arriver au Pont, on trouve un grand Fauxbourg, nommé *Erengabad*, long d'une lieue, qui n'est habité que par des Marchands & des Ouvriers. La Ville n'a gueres d'autres Habitans que des personnes de qualité, des Officiers de la Maison du Roi, des gens de Justice, & des gens de guerre. Mais, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir, les Marchands & les Courtiers du Fauxbourg ont la liberté d'y venir négocier avec les Marchands Etrangers. On voit, dans Erengabad, deux ou trois belles Mosquées, qui servent comme de Caravanseras aux Voyageurs. Les lieux voisins offrent plusieurs Pagodes. C'est par le même Fauxbourg qu'on se rend de la Ville à la Forteresse de Golkonde (74).

Après avoir passé le Pont, on entre dans une grande rue, qui mene au Palais du Roi, & qui presente à main droite les Maisons de quelques Seigneurs, avec quatre ou cinq beaux Caravanseras à deux étages. Cette rue est terminée par une grande Place, sur laquelle regne une des faces du Palais, au milieu de laquelle s'avance un balcon, d'où le Roi donne audience au Peuple. La grande porte du Palais donne sur une autre Place. Elle fait l'entrée d'une vaste cour, entourée de portiques, qui servent de retraite à la garde royale. De cette cour, on passe dans une autre, dont Tavernier parle avec beaucoup d'admiration. » Elle est environnée, dit-il, de beaux appartemens » dont le toît est en terrasses, sur lesquelles, comme sur celles du quartier » du Palais où l'on tient les Eléphans, il y a de beaux jardins, & de si gros

(73) Le même, *ibidem*.

(74) Methold, p. 87. Ajoûtons, pour donner plus de vraisemblance au récit de Tavernier, que ce Voyageur judicieux, qui avoit vû cette Ville assez près de son origine, rend témoignage que le nouveau Palais surpassoit en magnificence tous les autres Palais des Indes. Il a, dit-il, douze mille de circuit. Il est tout bâti de pierre; & dans plusieurs endroits, où nous n'employons ici que le fer, comme aux barreaux des fenêtres, c'est de l'or massif. On tient ce Prince pour le plus riche des Indes, en Eléphans & en pierreries. Il tire son origine des Persans, & a retenu leur religion, qui différe tellement de celle des Turcs, qu'un nommé *Méene*, qui se vantoit d'être de la race de Mahomet, me disoit qu'il prieroit plutôt Dieu pour un Chrétien que pour un *Sunny*, c'est-à-dire, pour un Mahométan hérétique. Ce Prince & tous ses Prédécesseurs ont gardé le titre de *Cotub-cha*. *Cotub*, en Arabe, signifie *essieu*; comme s'ils étoient l'appui & le soutien de Mahomet. *Methold*, *ubi suprà*, page 3.

» arbres,

» arbres, qu'on s'étonne que les voutes puissent porter ce fardeau.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

Edifice merveilleux.

Dans un autre endroit de la Ville, on voit une Pagode, commencée depuis cinquante ans & demeurée imparfaite, qui sera la plus grande de toutes les Indes, s'il arrive jamais qu'elle soit achevée. On admire, sur-tout, la grandeur des pierres. Celle de la niche, qui est l'endroit où doit se faire la priere, est une roche entiere, d'une si prodigieuse grosseur, que cinq ou six cens hommes ont employé cinq ans à la tirer de la carriere, & qu'il a fallu quatorze cens bœufs pour la traîner jusqu'à l'édifice. Une guerre du Roi de Golkonde & du Mogol a fait suspendre ce bel ouvrage, qui auroit passé, suivant Tavernier, pour le plus merveilleux monument de toute l'Asie.

Etangs & tombeaux des Rois de Golkonde.

De l'autre côté de la ville, sur le chemin qui conduit à Masulipatan, on trouve deux grands étangs, chacun d'une lieue de tour, sur lesquels on entretient constamment quelques Barques fort ornées, pour les promenades du Roi. Les bords offrent plusieurs belles maisons, qui appartiennent aux principaux Seigneurs de la Cour. A trois lieues de Bagnagar, on rencontre une très-belle Mosquée, qui contient les tombeaux des Rois de Golkonde, & dans laquelle on distribue, chaque jour après-midi, du pain & du pilau à tous les pauvres qui se présentent. Aux jours de fête, ces tombeaux, qu'on couvre de riches tapis, forment un spectacle magnifique (75).

Leur gouvernement & leurs forces.

Le Roi de Golkonde, comme la plûpart des autres Rois des Indes, est maître absolu de toutes les terres de son Empire. Elles sont divisées en Gouvernemens, que les Gouverneurs tiennent à ferme de la Cour, & qu'ils afferment eux-mêmes à des particuliers, par d'autres subdivisions qui continuent ainsi jusqu'au plus bas ordre du peuple. Celui qui ne se trouve point en état de payer sa ferme n'a pas d'autre ressource que d'abandonner le pays. Alors, sa femme & tous ses parens deviennent comptables de la dette. Les Gouverneurs & les grands Fermiers qui manquent au payement, sont punis à coups de canne. Methold vit expirer, sous les coups, un Gouverneur de Masulipatan. Tous les ans, au mois de Juillet, on expose les Gouverneurs en vente; & comme ils se donnent au plus offrant, il n'y a pas de violences & d'exactions que ces Officiers n'exercent pendant la durée de leur bail (76).

Places fortes du Pays.

On compte, dans le pays, soixante & six places fortes, dont la plûpart sont situées sur des rochers d'un très-difficile accès. Methold en avoit vû trois : *Cundapoli*, *Cundavera*, & *Bellum-Cunda* (77). Un jour qu'il avoit eu l'occasion de rendre visite au Gouverneur de Cundapoli, sa curiosité lui fit souhaiter de voir le Château. Le Gouverneur lui dit qu'avec la qualité de Commandant dans la Province, il n'avoit pas lui-même le droit d'y entrer sans un ordre du Prince, qui ne s'obtenoit qu'avec beaucoup de peine. Il ajouta que cette Forteresse étoit composée de soixante Forts, qui se commandoient mutuellement, & qui enfermoient des campagnes d'une grande étendue, où le riz & les arbres fruitiers étoient soigneusement cultivés. Methold observa cette Place dans l'éloignement. Elle lui parut située sur un rocher, que sa forme rend inaccessible, à l'exception d'un chemin étroit par

(75) Tavernier, page 87.

(76) Methold, page 4.

(77) Dans la langue du Pays, Cunda signifie une montagne.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

lequel on y peut monter. Elle est d'ailleurs enfermée d'un mur très - épais & flanquée de quelques bastions. Ceux qui l'ont bâtie ont tiré parti fort habilement de sa situation. Elle ne peut être minée. Elle commande tous les lieux voisins. C'est une retraite que la nature & l'art semblent avoir formée de concert, pour la sureté d'un Prince malheureux, après la perte d'une bataille (78).

Division du Peuple de Golkonde, en quarante-quatre Tribus.

Le Peuple de Golkonde est divisé en quarante-quatre Tribus, & cette division sert à régler les rangs & les prérogatives. La premiere Tribu est celle des Bramines, qui sont les Prêtres du Pays & les Docteurs de la Religion dominante. Ils entendent si bien l'arithmétique, que les Mahométans mêmes les employent pour leurs comptes. Leur méthode est d'écrire, avec une pointe de fer, sur des feuilles de palmites. Ils tiennent par tradition, de leurs ancêtres, les secrets de la médecine & de l'astrologie, qu'ils ne communiquent jamais aux autres Tribus (79). Methold vérifia, par diverses expériences, qu'ils n'entendent pas mal le calcul des tems, & la prédiction des éclipses. C'est par l'exercice continuel de ces connoissances, qu'ils ont si bien établi leur réputation dans toutes les Indes, qu'on n'entreprend rien sans les avoir consultés. Mais rien n'a tant servi à la relever, que l'honneur qu'ils ont eu de donner deux Rois de leur race; l'un à Calecut, & l'autre à la Cochinchine (80). Après eux, la Tribu des Famgams tient le second rang. C'est un autre ordre de Prêtres, qui observent les cérémonies des Bramines, mais qui ne prennent point d'autre nourriture que du beurre, du lait, & toutes sortes d'herbages, à l'exception des oignons, auxquels ils ne touchent jamais, parce qu'il s'y trouve certaines veines, qui paroissent avoir quelques ressemblance avec du sang.

Les *Comitis*, qui composent la troisiéme Tribu, sont des Marchands, dont le principal commerce est de rassembler les toiles de cotton, qu'ils revendent en gros, & de changer les monnoies. Leur habileté va si loin dans les changes, qu'à la seule vûe d'une seule piece d'or, ils parient d'en connoître la valeur à un grain près. La Tribu de *Campovero*, qui suit immédiatement, est composée des Laboureurs & des Soldats. C'est la plus nombreuse. Elle ne rejette l'usage d'aucune sorte de viande, à l'exception des bœufs & des vaches. Mais elle regarde comme un si grand excès d'inhumanité, de tuer des animaux, dont l'homme reçoit tant de service, que le plus indigent de cet ordre n'en vendroit pas un, pour la plus grosse somme, aux Etrangers qui les mangent; quoiqu'entr'eux ils se les vendent pour quatre francs ou cent sous. La Tribu suivante est celle des femmes de débauche, dont on distingue deux sortes; l'une, de celles qui ne se prostituent qu'aux hommes d'une Tribu supérieure; l'autre, des femmes communes, qui ne refusent leurs faveurs à personne. Elles tiennent cette infâme profession de leurs ancêtres, qui leur ont acquis le droit de l'exercer sans honte. Les filles de leur Tribu, qui ont assez d'agrémens pour n'être pas rebutées de l'autre sexe, sont élevées dans l'unique vûe de plaire. Les plus laides sont mariées à des hommes de la même Tribu, dans l'espérance qu'il naîtra d'elles, des filles as-

(78) Methold, page 4.

(79) On remet à traiter des Bramines dans l'article de la Religion commune des Indes.

(80) Methold, page 5.

fez belles pour réparer la disgrace de leurs meres (81).

Les Orfévres, les Charpentiers, les Massons, les Marchands en détail, les Peintres, les Selliers, les Barbiers, les Porteurs de Palanquins, en un mot, toutes les professions qui servent aux usages de la société, sont autant de Tribus, qui ne s'allient jamais entr'elles, & qui n'ont pas d'autre relation avec les autres que celle de l'intérêt & des besoins mutuels. La derniere est celle de *Piriaves*. Cette malheureuse espece de Citoyens n'est reçue dans aucune autre Tribu. Elle n'a pas même la permission de demeurer dans les Villes. Le plus vil Artisan d'une Tribu supérieure, qui auroit touché par hazard un Piriave, seroit obligé de se laver aussi-tôt. Leur fonction est de préparer les cuirs, de faire des sandales, & d'emballer les marchandises (82). Malgré cette odieuse différence, toutes les Tribus ont la même Religion, & les mêmes Temples; car le Mahométisme n'a gueres trouvé de faveur qu'à la Cour. Ces Temples, ou ces Pagodes, sont ordinairement fort obscurs, & n'ont pas d'autre lumiere que celle qu'ils reçoivent par les portes, qui demeurent toujours ouvertes. Chacun y choisit son Idole. Ils servent aussi de retraite à ceux qui voyagent. Methold fut obligé de se loger un jour dans le Temple de la petite Verole, dont l'Idole principale representoit une grande femme maigre, avec deux têtes & quatre bras. Le Fondateur de cet édifice lui raconta que cette maladie s'étant répandue dans sa famille, il avoit fait vœu de lui bâtir un Temple, & qu'elle avoit cessé aussi-tôt. Les plus devots, s'ils sont moins riches, lui font un autre vœu. L'Auteur fut témoin du zéle avec lequel il s'exécute. On fait, à l'Adorateur, deux ouvertures, avec un couteau, dans les chairs des épaules, & l'on y passe les pointes de deux crocs

Etrange superstition.

(81) On fait apprendre, aux plus jolies, le chant, la danse, & tout ce qui peut leur rendre le corps souple. Elles font des postures qu'on croiroit impossibles. » J'ai vû, » dit l'Auteur, une fille de huit ans lever » une de ses jambes aussi droit par-dessus la » tête que j'aurois pû lever mon bras, quoi- » qu'elle fût debout & soutenue seulement » sur l'autre. Je leur ai vû mettre les plantes » des pieds sur leur tête. *Methold*, page 6. Tavernier dit: » Il y a tant de femmes pu- » bliques, dans la Capitale, dans ses Faux- » bourgs & dans la Forteresse, qu'on en » compte ordinairement plus de vingt mille » sur les Rôles du Deroga. Elles ne payent » point de tribut: mais elles sont obligées, » tous les Vendredis, de venir en certain » nombre, avec leur Intendante & leur Mu- » sique, se présenter dans la Place devant le » balcon du Roi. Si ce Prince s'y trouve, » elles dansent en sa presence; & s'il n'y est » pas, un Eunuque vient leur faire signe de » la main qu'elles peuvent se retirer. Le soir, » à la fraîcheur, on les voit devant les por- » tes de leurs maisons, qui sont de petites » hutes; & quand la nuit vient, elles met- » tent pour signal, à la porte, une chandelle » ou une lampe allumée. C'est alors qu'on » ouvre aussi toutes les boutiques où l'on » vend le Tari, boisson tirée d'un arbre, qui » est aussi douce que nos vins nouveaux. On » l'apporte de cinq ou six lieues, dans des » outres, sur des chevaux qui en portent un » de chaque côté, & qui vont le grand trot. » Le Roi tire, de l'impôt qu'il met sur le » Tari, un revenu considérable; & c'est prin- » cipalement dans cette vûe qu'il permet tant » de femmes publiques, parce qu'elles en » occasionnent une grande consommation. » Ces femmes ont tant de souplesse, que » lorsque le Roi qui regne présentement » voulut aller voir la Ville de Masulipatan, » neuf d'entr'elles representerent admirable- » ment bien la figure d'un Eléphant, quatre » faisant les quatre pattes, quatre autres le » corps, & une la trompe; & le Roi, mon- » té dessus, dans une maniere de trône, fit » de la sorte son entrée dans la Ville. *Ubi suprà*, p. 90.

(82) On a vû quelque chose d'approchant dans la description de l'Isle de Ceylan, au Tome VIII.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

de fer. Ces crocs tiennent au bout d'une solive posée sur un essieu, qui est porté par deux roues de fer; de sorte que la solive a son mouvement libre. D'une main, l'Adorateur tient un poignard; de l'autre, une épée. On l'éleve en l'air; & dans cet état, on lui fait faire un quart de lieue de chemin, par le mouvement des roues. Pendant cette procession, il fait mille différens gestes avec ses armes. Methold, qui en vit accrocher successivement quatorze à la solive, s'étonna que la pesanteur du corps ne fit pas rompre la peau par laquelle il est attaché. Cette douleur n'arrache aucune marque d'impatience à ceux qui la souffrent. On met un appareil sur leurs plaies. Ils retournent chez eux dans un triste état, mais consolés par le respect & l'admiration des Spectateurs (83).

Mariages; & triste condition des femmes veuves.

Le droit de marier les enfans appartient aux peres & aux meres, qui leur choisissent toujours un parti dans la même Tribu, & le plus souvent dans la même famille; car ils n'ont aucun égard aux degrés de parenté. Ils ne donnent rien aux filles en les mariant. Le mari est même obligé de faire quelque présent au pere. On marie les garçons dès l'âge de cinq ans, & les filles à l'âge de trois; mais on suit les loix de la nature, pour la consommation. Elle est fort avancée, dans un climat si chaud, & Methold a vû des filles devenir meres avant l'âge de douze ans. La cérémonie du mariage consiste à promener les deux époux, dans un Palanquin, par les rues & les places publiques. A leur retour, un Bramine étend un drap, sous lequel il fait passer une jambe au mari, pour presser de son pied nud celui de la jeune épouse, qui est dans le même état. Si le mari meurt avant sa femme, la veuve n'a jamais la liberté de se remarier; sans excepter celles dont le mariage n'a pas été consommé. Leur condition devient fort malheureuse. Elles demeurent renfermées dans la maison de leur pere, dont elles n'obtiennent jamais la permission de sortir, assujetties aux ouvrages les plus fatiguans, privées de toutes sortes d'ornemens & de plaisir. Enfin cette contrainte est si pénible, que la plûpart prennent la fuite, pour mener une vie plus libre: mais elles sont obligées de s'éloigner de leur famille, dans la crainte d'être empoisonnées par leurs parens, qui se font un honneur de cette vengeance (84).

Education des Enfans.

La circoncision, suivant les termes de l'Auteur, est aussi inconnue, à Golkonde, que le Baptême. A la naissance des enfans, on ne fait pas d'autre cérémonie que de leur donner un nom, qui est pris ordinairement de leur Tribu, ou de quelque qualité qu'on découvre sur leur corps. Les femmes de cette contrée ne connoissent presque point les douleurs de l'enfantement. La plûpart se lavent deux ou trois jours après leur délivrance, & quelques-unes dès le premier jour. L'éducation des enfans ne leur cause pas plus de peine. Elles les laissent nuds jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, rampant ou se roulant sur la terre; & le soin qu'elles ont seulement de les laver les tient toujours fort nets. Les enfans des personnes riches sont élevés avec plus de soin, mais sans habits, à l'exception des jours de fête. En sortant de l'enfance, les hommes portent une piece de cotton blanc, qui leur pend de la ceinture aux genoux; & sur les épaules, une espece de manteau, qui les couvre jusqu'au milieu du corps. Ils relevent leurs cheveux, qu'ils laiss-

Habits & figure.

(83) Methold, pages 7 & 8.

(84) Methold, p. 8.

sent croître comme les femmes. Ils portent le Turban, avec des anneaux aux oreilles, de petites perles & des chaînes d'argent au cou (85). Leur caractere est doux & civil. Tous les Artisans de chaque Ville travaillent pour le même salaire. Le Maréchal & l'Orfevre ne gagnent que cinq ou six sous par jour, quoique l'un fasse des fers pour les chevaux, & l'autre des chaînes d'or ou d'argent. Les Etrangers sont fort bien servis, dans leurs maisons, par des domestiques du pays, qui ne demandent pour gages qu'environ cinquante sous par mois, sans qu'on soit obligé de les nourrir. Ceux mêmes qui portent les Palanquins n'aspirent point à de plus grands profits, quoiqu'ils soient chargés de diverses corvées pour les Gouverneurs. Methold attribue ce désinteressement à la sobriété naturelle de ces Peuples, autant qu'à l'abondance des vivres (86).

Origine de l'usage qui faisoit brûler les femmes.

L'usage leur laisse indifféremment la liberté de brûler leurs Morts ou de les enterrer. On jette les cendres des uns, dans la riviere la plus voisine. Les autres sont ensevelis les jambes croisées, c'est-à-dire, dans la posture où ils s'asseyent ordinairement. Si l'on en croit la tradition du Pays, les femmes étoient autrefois si livrées à la débauche, qu'elles empoisonnoient leurs maris, pour s'y abandonner plus librement. Ce désordre, répandu dans toutes les conditions, ne put être arrêté que par de rigoureuses loix, qui obligeoient une veuve de se brûler avec son mari, sur le seul fondement qu'elle pouvoit avoir procuré sa mort, par l'avantage qu'elle trouvoit à lui survivre. Cet usage subsiste encore dans quelques autres Pays des Indes. Mais, du tems de Methold, on en avoit adouci la rigueur à Golkonde. La loi n'ôtoit aux veuves que la liberté de se remarier; en leur laissant néanmoins celle de se brûler, par un simple mouvement de tendresse, & dans l'espérance de rejoindre l'objet de leur affection (87). Ce motif n'a souvent que trop de

(85) Methold ne dit pas, comme Tavernier, qu'ils soient blancs. Ils ne sont pas tout-à-fait noirs, dit-il, mais olivâtres, & quelques-uns plus blancs que les autres; la plûpart bien faits & robustes. *Ibidem.*

(86) *Ibidem.*

(87) Le même, p. 9. Il fut témoin deux fois de ce spectacle. » La femme d'un Tisserand, âgée de vingt ans, se para de ce » qu'elle avoit de plus riche, & se fit accom» pagner de ses parens & de ses amis. Elle se » reposa quelque tems sur le bord de la fos» se où elle devoit être brûlée, entretenant » d'un air fort tranquille ceux qui venoient » prendre congé d'elle. Elle mangeoit des » feuilles de betel. Elle accompagnoit, des » mouvemens de son corps, la cadence de la » musique, qui faisoit partie de cette tri» ste fête. Nous en fûmes avertis dans la » Ville, & nous courumes en diligence, pour » y arriver à tems. Les Spectateurs s'imagi» nerent, en nous voyant accourir, que le » Gouverneur nous envoyoit, pour empêcher » la jeune femme de se brûler. Ils presserent » l'exécution; & lorsque nous arrivâmes, ils » jettoient déja de la terre sur son corps; car » chacun des parens tient un panier plein de » terre, qu'ils jettent tous en même-tems. » Nous remarquâmes qu'un d'entr'eux s'ap» procha de la fosse & qu'il appella la femme » par son nom. Il voulut nous faire croire » qu'elle avoit répondu, & qu'elle lui avoit » dit qu'elle étoit fort contente de son sort. » On éleva sur cette fosse un peu de terre, » & toute l'assemblée donna de grandes mar» ques de joye.

» L'autre femme que je vis brûler étoit » de la Tribu de Campo-Varo. Après s'être » préparée comme la précédente, elle chan» toit, en s'approchant du bucher, *Bama-* » *Narina*, qui est le nom d'une de leurs Ido» les, & se jetta d'elle-même dans la fosse. » Ses parens & ses amis l'eurent plûtôt cou» verte de terre, que le feu ne l'eut brûlée.

» Un autre jour, que le Kutual, ou le » Magistrat de la Police, étoit chez-moi, la » femme d'un Orfevre vint lui demander la » permission de se brûler avec son mari. Il

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

force, sur-tout dans de jeunes femmes, qui se voyent condamnées, pour le reste de leur vie, aux horreurs du veuvage. On peut même conclure du récit de Methold, non-seulement que les femmes sont élevées dans des préjugés favorables à l'ancien usage, mais que toute la Nation n'est pas fâchée qu'il se perpétue.

Noblesse & Milice.

On trouve peu de lumieres, dans les Voyageurs, sur la Noblesse de Golkonde. Tavernier raconte que ce sont les plus grands Seigneurs qui montent la garde alternativement tous les lundis, & qu'ils ne sont relevés que le huitiéme jour. Quelques-uns commandent jusqu'à cinq ou six mille chevaux. Ils campent sous des tentes, autour de la demeure du Roi. Lorsqu'ils entrent en exercice, ils se rendent simplement, de chez eux, au quartier d'assemblée : mais lorsqu'ils en sortent, ils viennent passer le Pont en fort bel ordre ; & suivant la grande rue, ils se rendent dans la Place du Palais, devant le Balcon royal. Cette marche commence par dix ou douze Eléphans, suivant la qualité de l'Officier, les uns avec leurs Châteaux, qui ressemblent à la cage d'un carosse, d'autres chargés seulement de l'homme qui les gouverne, & d'un autre qui porte l'enseigne. Ensuite les chameaux suivent deux à deux, & leur nombre monte quelquefois à trente ou quarante ; chacun avec sa selle, sur laquelle on attache une petite coulevrine, qu'un homme vêtu de peau, depuis la tête jusqu'aux pieds, & placé sur la croupe de l'animal avec la méche allumée en main, tourne adroitement de tous côtés devant le Balcon. On voit paroître, après les chameaux, tous les Palanquins du Seigneur, autour desquels ses domestiques marchent à pied. Ils sont suivis des chevaux de main. Enfin le Maître de cet équipage s'avance à cheval, précedé de dix ou douze Courtisanes qui l'attendent au bout du Pont, & qui dansent & sautent devant lui jusqu'à la Place. La cavalerie & l'infanterie ferment le cortege. Ce spectacle a quelque chose de si pompeux, que l'Auteur ayant son logement dans la grande rue, pendant trois & quatre mois de séjour à Bagnagar, ne manquoit point, chaque semaine, de s'en procurer la vûe (88).

Habits & armes des soldats.

Les soldats du pays n'ont, pour habillement, que trois ou quatre aunes de toile, dont ils se couvrent le devant & le derriere du corps. Ils portent les cheveux longs, & relevés sur la tête par un gros nœud, comme ceux des femmes ; avec un morceau de toile à trois pointes, dont l'une vient sur le milieu de la tête, & les deux autres se lient sur le chignon du cou. Au lieu du cimeterre, à la Persane, ils ont une large épée, dont ils frappent de pointe & de taille, & qui leur pend d'un ceinturon. Les canons de leurs mousquets sont plus forts que les nôtres. Le fer en est meilleur & plus net. La cavalerie est armée de l'arc & des fléches, de la rondache & du marteau d'armes, avec le pot en tête & la jaque de maille, qui pend par derriere depuis le pot jusqu'à l'épaule (89).

Le Roi paroît ordinairement sur son Balcon, d'où il passe comme en

» répondit qu'il examineroit sa demande ; & » s'efforçant d'avance de lui ôter cette pensée, il lui offrit de prendre soin d'elle. » Mais elle rejetta ses offres, en disant que » s'il pouvoit lui refuser cette permission, il » ne pouvoit l'empêcher de choisir un autre » genre de mort. En effet, elle se pendit, peu » de jours après. *Ibidem.*

(88) Tavernier, *ubi sup.* pages 88 & 89.

(89) *Ibidem.*

revûe les trouppes qui descendent la garde. Quelquefois il prend le même jour pour rendre la justice au peuple, & tous ceux que la curiosité ou l'intérêt conduit à cette audience, se tiennent debout vis à-vis du Balcon. Entre le Peuple & le mur du Palais, on plante, en terre, trois rangs de bâtons, de la longueur d'une demi-picque, au bout desquels on attache des cordes qui croisent l'une sur l'autre. C'est une sorte de barriere, qu'il n'est permis à personne de passer, sans être appellé. Elle tient toute la longueur de la Place; & vis-à-vis du Balcon, il reste une ouverture pour le passage. Alors deux hommes, qui tiennent, chacun par un bout, une corde tendue à cette ouverture, ne font que la baisser, pour admettre ceux qu'on appelle. Un Sécretaire d'Etat, qui se tient dans la Place, au-dessous du Balcon, reçoit les Requêtes. Lorsqu'il en a reçu cinq ou six, il les met dans un sac, qu'un Eunuque, placé sur le Balcon auprès du Roi, fait descendre avec une corde, & qu'il tire aussi-tôt pour les présenter à ce Monarque (90).

ORIGINE

DU ROYAUME DE GOLKONDE,

ET SA DERNIERE RÉVOLUTION.

Comment le Royaume de Golkonde s'est formé.

LE Roi de Golkonde, qui régnoit vers le milieu du siécle précédent, se nommoit *Abdoul Cotub-cha* (91). Tavernier s'informa soigneusement de son origine. Sous le regne d'Abkar, Roi de l'Indoustan, & pere de Gehan-guir (92), les Mogols n'étendoient leur domination, du côté du Midi, que jusqu'à Narbeder, où la riviere, qui passe dans cette Ville, & qui venant du Sud va se jetter dans le Gange, séparoit leurs terres de celles du Raja de Narsingue, qui alloient jusqu'au Cap de Comorin. C'étoit ce Raja & ses Prédecesseurs qui avoient soutenu constamment la guerre contre les Mogols, depuis les Conquêtes du fameux Tamerlan (93). Ils étoient si puissans, que le dernier Raja, qui résistoit aux forces d'Abkar, entretenoit quatre armées puissantes, commandées par quatre autres Rajas, ses Vassaux, dont le plus considérable avoit son quartier dans les terres qui composent aujourd'hui le Royaume de Golkonde. Le second tenoit le sien dans le Pays de Visapour; le troisiéme, dans la Province de Doltabar; & le quatriéme dans celle de Brampour. Le dernier Raja de Narsingue étant mort sans enfans, ces qua-

(90) *Ibid.*

(91) On a fait remarquer que Cotub-cha est un titre commun à tous les Rois de Golkonde.

(92) Voy. ci-dessous l'article de l'Indoustan.

(93) Voyez ci-dessus, au Tome VII, ce qui regarde ce Conquérant, qui est nommé par les Orientaux, Timur-beg & Temurleng.

DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE.

tre Généraux se cantonnerent dans les Pays qu'ils occupoient. Ensuite, joignant leurs forces contre le Mogol, ils remporterent une Victoire signalée, après laquelle ils ne trouverent point d'obstacle à prendre les honneurs Souverains, chacun dans leurs Gouvernemens. Gehan-guir, fils d'Abkar, conquit les terres du nouveau Roi de Brampour; *Cha-gehan*, fils de Gehan-guir, celles du Roi de Doltabar; & Aureng-zeb, fils de Cha-goham, une partie de Visapour. Mais le Roi de Golkonde acheta la paix sous les deux premiers de ces trois regnes, en payant aux Mogols un tribut annuel de 200000 Pagodes (94).

[» Abdoul, qui descendoit de lui, n'eut pour enfans que trois filles, » dont il maria l'aînée au Grand-Check de la Mecque (95); la seconde, à » Sultan Mahmud, fils aîné d'Aureng zeb, pour se délivrer de la guerre (96), » que ce Prince avoit portée jusqu'aux portes de sa Capitale; & la troisiéme, » à un Prince de sa Maison, nommé *Mirza-Abdul-Cesing*, qui en eut deux » enfans (97)].

Erreur de Tavernier, rectifiée par Daniel Sheldon.

On a pris soin de séparer les six lignes précédentes, pour faire observer que l'Auteur ayant quitté alors le Royaume de Golkonde, & n'écrivant que sur des témoignages incertains, trompe ses Lecteurs, comme il avoit été trompé lui-même, dans l'idée qu'il donne de la famille & de la succession d'Abdoul. Daniel *Sheldon*, célebre Anglois, qui a envoyé depuis dans les mêmes contrées, fait un récit fort différent du mariage des trois Princesses de Golkonde. Il y joint l'histoire de la succession au trône, avec de curieuses circonstances dont il paroît avoir été témoin, & qui lui font mériter un rang dans ce Recueil, quoique ses remarques n'ayent pas été publiées sous son nom (98).

SHELDON. Derniere révolution de Golkonde.

Le Roi de Golkonde, successeur d'Abdoul Cotub-cha, est fils d'un Arabe d'illustre

(94) Tavernier, *ubi sup.* pp. 90 & suiv.

(95) L'Histoire de ce mariage demande une Note, d'après Tavernier. Le Check étant arrivé à Golkonde en habit de Faquir, se tint quelques mois à la porte du Palais, sans daigner répondre aux Officiers de la Cour, qui lui demandoient quel étoit son dessein. Enfin le premier Médecin de la Cour, qui parloit fort bien l'Arabe, l'ayant reconnu homme d'esprit, prit le parti de le mener au Roi; & ce Prince, fort satisfait de sa figure & de ses discours, voulut savoir ce qui l'avoit amené. Le Check lui déclara qu'il étoit venu pour épouser l'aînée de ses filles. Cette proposition surprit le Roi, & fut même regardée comme une marque de folie, qui fit rire toute la Cour. Cependant l'opiniâtreté de Check, qui alloit jusqu'à menacer le Royaume des plus grands malheurs, si la Princesse ne lui étoit pas accordée, fit prendre le parti de le mettre en prison, où il demeura long tems. Il fut renvoyé à la fin dans son Pays, sur un Vaisseau de Masulipatan, qui portoit des Pelerins à la Mecque. Mais il revint à Golkonde, deux ans après, & sa constance lui fit obtenir la Princesse. Il devint premier Ministre du Royaume, qu'il gouverna fort habilement, & qu'il défendit même avec beaucoup de courage contre l'armée d'Aureng-zeb. Ce fut lui qui engagea le Roi, son beau-pere, a déclarer la guerre aux Portugais, pour délivrer de l'Inquisition de Goa, le pere Ephraïm de Nevers, Missionnaire Capucin, comme on l'a vû dans une Note du Voyage précédent.

(96) Cette guerre lui fut suscitée par le même Mirgimola, dont on a lû plusieurs fois le nom dans le Voyage précédent, & qui après avoir été son Général & son premier Ministre, passa dans le parti d'Aureng-zeb. *Tavernier, ubi suprà.*

(97) *Ibidem.*

(98) Elles se trouvent dans le Voyage d'Ovington, à qui Sheldon les avoit communiquées, sous le titre de *History of a late Revolution in the Kingdom of Golkonda*, pages 525 & suivantes. Ovington est déja connu dans ce Recueil, par la Relation de ses propres Voyages; & Sheldon par la description d'Arrakan.

d'illustre extraction, qui ne jouissant point, dans son Pays, d'une fortune égale à sa naissance, étoit venu chercher de l'emploi à la Cour de Golkonde. Abdoul, lui reconnoissant du mérite, l'avoit élevé par degrés aux premieres dignités de l'Etat. Mais, quoique satisfait de ses services, il avoit usé, après sa mort, du droit qui rend les Rois de Golkonde héritiers de toute la Noblesse du Royaume; & s'étant saisi de tous ses biens, il avoit négligé son fils, qui se trouva réduit à la paye militaire, c'est-à dire, à douze ou quinze Pagodes d'appointemens par mois.

Abdoul (99) n'avoit pas d'autres enfans que trois filles, dont il avoit marié la premiere à Sultan Mahmud, fils aîné du Grand-Mogol Aurenz-zeb. La seconde avoit épousé un Arabe de grande considération, nommé Mera-Mahmud (1). La troisiéme étoit encore fille; mais elle étoit recherchée par un Arabe de haute naissance, nommé *Siud Sultan* (2). Le Roi qui se voyoit dans un âge avancé, las d'ailleurs des factions qui se formoient sans cesse à sa Cour, parce qu'il avoit toujours préféré le plaisir aux soins du Gouvernement, résolut de se donner un successeur. Il ne vouloit pas de Sultan Mahmud, qui l'avoit forcé par une guerre cruelle à lui donner sa fille, dans l'espérance d'unir par ce mariage le Royaume de Golkonde à l'Empire du Mogol. Son inclination ne le portoit pas non plus pour son second gendre, Mera Mahmud: il haissoit son humeur & celle de sa femme. Sa troisiéme fille étoit aimable. Il résolut de lui donner un mari, dont l'adresse & le courage fussent capables de dissiper toutes les intrigues de la Cour, & qui lui devant son élevation, sut se contenir dans la dépendance. Il crut l'avoir trouvé dans l'Arabe, qui recherchoit cette Princesse. Mais ce jeune homme, voyant sa recherche approuvée, se laissa éblouir par la grandeur à laquelle on lui permettoit d'aspirer. Au lieu de ménager les Ministres, pour les attacher à ses intérêts, il eut l'imprudence de les traiter avec tant de fierté, qu'ils résolurent de traverser son mariage. Les principaux Conseillers du Roi étoient Moso-Kaune, Mir-Zapher, & Moussouke. Mera-Mahmud, son gendre, avoit peu de part au Gouvernement: mais ne pouvant supporter l'insolence du nouveau favori, il se joignit à ses Ennemis pour le perdre. Ces vieux Courtisans, qui connoissoient parfaitement l'esprit du Roi, représenterent Siud-Sultan, comme un ambitieux, qui n'étoit propre qu'à faire naître de nouveaux troubles. Abdoul, plein d'aversion pour tout ce qui pouvoit lui causer de l'embarras, abandonna facilement un homme si dangereux. Les Ministres lui conseillerent, en même-tems, de chercher pour la Princesse un mari sans biens & sans établissement, mais de haute naissance, bien fait, d'une humeur agréable, & plus porté au plaisir qu'aux affaires. Ils lui firent jetter les yeux sur le jeune Arabe, dont il avoit aimé le pere. Après l'avoir rempli de cette idée, Mir-Zapher fit appeller ce jeune homme, & l'entretint quelque-tems dans un lieu où le Roi s'étoit caché, pour le voir & l'entendre sans être vû lui-même. Il lui parla de la grandeur & des ser-

(99) Ovington, qui le nomme continuellement *Cotub-sha*, paroît avoir ignoré que c'est un nom de dignité, qui ne distingue point Abdoul.

(1) Cet Arabe étoit apparemment le Check dont Tavernier raconte l'Histoire. Mais il lui fait épouser mal-à-propos l'aînée des Princesses.

(2) Tavernier l'appelle *Sejed*, & le donne aussi pour *Check*.

vices de son pere. Il lui témoigna le chagrin qu'il avoit de voir le fils d'un si grand homme, dans un état indigne de sa naissance. Il lui fit espérer des emplois honorables. Enfin, lorsqu'il eut laissé assez de tems au Roi pour le considérer, il le congédia (3).

Après son départ, le Roi n'en parut pas aussi satisfait que Mir-Zapher l'avoit esperé. Il ne lui trouva pas la figure aussi belle qu'il le desiroit pour sa fille (4). Zapher, lui répondit qu'à la vérité ses malheurs l'avoient un peu défiguré; que c'étoit l'effet naturel du chagrin qui le dévoroit; mais qu'en lui donnant de quoi mener une vie convenable à son éducation, il reprendroit bien-tôt tous les agrémens qu'il avoit eus dans sa premiere jeunesse. Abdoul résolut d'en faire l'épreuve. Il donna ordre au Ministre de lui faire compter tout l'argent qu'il desireroit, sans lui en découvrir la source. Quelques Banquiers furent chargés de lui porter de grosses sommes, & reçurent defense, sous peine de la vie, de lui faire connoître d'où venoit cette profusion de bienfaits. Ils lui rendirent d'abord quelques visites, sous des prétextes qu'ils firent naître aisément. Ensuite, un peu de familiarité leur fit prendre occasion de sa tristesse pour lui faire des offres. Ils lui présenterent, pour essai, trois mille Pagodes, qui reviennent à quinze cens livres sterling. Il ne desavoua pas ses besoins : mais considérant que ceux qui lui offroient cette somme étoient capables de lui faire payer bien cher l'argent qu'ils vouloient lui prêter, & craignant de tomber dans une situation encore plus fâcheuse, par la difficulté qu'il auroit à le rendre, il les remercia de leurs généreuses intentions. Les Banquiers avoient ordre de rendre compte à la Cour, de leurs propositions & de ses réponses. On leur commanda de renouveller leurs instances. Elles l'emporterent à la fin sur les objections. Siud reçut d'eux une somme considérable, pour laquelle ils refuserent de prendre aucune obligation; ce qui lui causa d'autant plus d'étonnement, qu'ils le prierent de ne pas épargner leur bourse, & de lui demander de nouvelles sommes lorsqu'il auroit employé la premiere.

Comme il aimoit naturellement le faste, la magnificence & les commodités de la vie, il se donna aussi-tôt une belle Maison, des Domestiques, un Palanquin, des Chevaux, & toutes les distinctions de la grandeur & de l'opulence. Mir-Zapher avoit les yeux ouverts sur sa personne & sur sa conduite. Le changement qu'il y apperçut répondant bien-tôt à ses espérances, il le fit voir une seconde fois au Roi, qui conçut pour lui la plus vive affection, & qui résolut enfin de le choisir pour son gendre.

Un jour, au soir, il donna ordre au Sécretaire d'Etat, de l'emmener à la Cour. Siud étoit à se réjouir avec quelques amis, lorsqu'on vint l'avertir qu'il y avoit à sa porte quelques grands Officiers de la Cour, accompagnés d'une garde à cheval. Il fit aussi-tôt sortir ses amis & les danseuses par une porte derobée, pour aller recevoir le Sécretaire & les Omrahs. Son trouble éclatoit sur son visage. Il se croyoit au moment de sa perte. Cependant il rappella son courage; & sans attendre que le Sécretaire se fût expliqué, il lui representa que s'il n'avoit pas eu le bonheur de servir le Roi, comme son pere, dont il reconnoissoit que les services avoient été bien ré-

(3) Sheldon dans Ovington, p. 533. (4) *Ibidem.*

compensés, il étoit fort éloigné d'avoir jamais offensé ce Prince; que si son crime étoit de vivre avec une magnificence dont on ignoroit la source, il n'avoit rien commis d'injuste pour fournir à cette dépense, & qu'il étoit prêt à confesser d'où lui venoit sa fortune. Le Sécretaire, qui avoit ordre d'observer exactement ses discours & ses actions, lui laissa la liberté de parler. Ensuite prenant une robbe fort riche qu'il avoit apportée, il l'en revêtit avec les Omrahs, sans rompre ce respectueux silence. Après cette cérémonie, ils lui firent une profonde révérence, en l'assurant que leur commission n'avoit rien qui dût lui causer de l'effroi, & qu'il alloit être élevé au plus grand honneur auquel un Sujet pût aspirer. On le fit monter sur un cheval richement équipé; & sans avoir eu le tems de se reconnoître, il fut conduit à la Cour, où le Roi lui fit épouser sur le champ la Princesse sa fille. Cette affaire fut conduite avec tant de secret, que Mera-Mahmud n'en fut informé qu'après la publication du mariage. Son desespoir lui fit abandonner le Royaume, pour se retirer à la Cour de Delly, où il fut bien reçu de son Beau-frere, qui lui fit obtenir d'Aureng-Zeb une pension convenable à son rang (5).

DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE. SHELDON.

Le Roi de Golkonde sentit croître, de jour en jour, son affection pour ce nouveau gendre. Cependant, il prit le parti de ne lui donner aucune part à l'administration; & ne lui procurant même aucune occasion de s'enrichir, il ordonna seulement que ses dépenses les plus excessives fussent payées, sans qu'il eut jamais besoin de toucher lui-même aucune somme. Siud, qui avoit l'esprit pénétrant, conçut bien-tôt le dessein du Roi, & consentit, avec aussi peu d'ambition que d'avarice, à se laisser conduire. Cette politique lui attacha les Omrahs & les Gouverneurs, en leur persuadant que s'il succédoit à la Couronne, ils seroient tout-puissans sous un Roi si tranquille. Elle confirma aussi l'affection du Roi, qui le regarda comme un présent du Ciel pour le bonheur de sa vieillesse. Il continua de régner, l'espace d'onze ou douze ans, pendant lesquels Siud eut de sa femme un fils & deux filles. Enfin, lorsqu'il se crut proche de la mort, il assembla tous les Omrahs; & nommant pour son successeur, *Sultan-Abdalla-Housan* (*), il leur fit jurer à tous, sur l'Alcoran, qu'ils exécuteroient sa derniere volonté.

A peine fut-il au tombeau, que sa seconde fille, femme de Mera-Mahmud, soutenue par un parti qu'elle s'étoit formé sécretement, s'empara du Palais, au nom d'un fils que son mari avoit eu d'une premiere femme. Mais, étant elle-même sans enfans, son entreprise trouva peu de faveur parmi la Noblesse, qui étoit dévouée au nouveau Roi, par son inclination & par ses sermens. Les Mogols, occupés de leurs propres guerres, ne firent aucun mouvement pour s'opposer à la succession de Golkonde. Ainsi l'heureux Siud se vit porté sur le trône par les vœux communs de la Nation, & fut bien-tôt couronné paisiblement sous le nom qu'il avoit reçu de son Beau-pere (6).

Après cette cérémonie, son premier soin fut de récompenser ceux qui avoient contribué à son élévation. Quoiqu'il eût remarqué, depuis long-

(5) *Ibid.* page 540.

(*) C'est-à-dire, qu'il fit prendre ce nom à Siud.

(6) Quoique Tavernier ait suivi de mauvais mémoires, on reconnoît, dans son récit, quelques traces de vérité, qui confirment celui de Sheldon.

DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE. SHELDON.

tems, que Moso-Kaune & Mir-Zapher se conduisoient fort mal dans leurs emplois, il avoit tant d'obligation à leurs services, que pour son propre honneur, il étoit obligé non-seulement de les conserver à la Cour, mais de leur faire même de nouvelles graces; sans compter qu'il ne croyoit point encore son pouvoir assez établi pour les dépouiller de leur autorité. Le même crédit qui l'avoit fait Roi pouvoit en élever un autre à sa place. Dans cet embarras, il prit le parti, pour diminuer l'excès de leur puissance, de faire entr'eux un partage égal de la faveur & de l'administration. Ils se haissoient mortellement; & la jalousie ne pouvant manquer de leur faire chercher les moyens de se détruire, il y avoit beaucoup d'apparence que cette aversion mutuelle les rendroit moins redoutables, & donneroit peut-être, quelque jour, l'occasion de les abbatre tous deux. Moso-Kaune, qui étoit homme de guerre, fut créé Général des armées; & Mir-Zapher, plus propre au cabinet, fut revêtu de l'importante charge de *Duan*, qui renferme celles de Chancelier & de Trésorier.

Tous ceux qui avoient suivi le Roi, furent récompensés avec la même noblesse. Alors, ce Prince feignit d'abandonner les affaires pour se livrer au plaisir. Mais il n'en prenoit pas moins connoissance de tout ce qui se passoit dans l'Etat. Souvent, il se tenoit renfermé pour méditer & pour écrire. On a su depuis, que dans cette solitude, il examinoit les abus publics, & qu'il cherchoit les moyens d'y remédier. Il se formoit les regles qui devoient lui servir un jour à gouverner. Pendant ce tems-là, ses deux Ministres se disputoient le mérite de lui fournir les plus belles femmes, les plus agréables danseuses, & les meilleurs instrumens. Ils ne s'accordoient que dans le dessein d'entretenir sa molesse. Mais ce qu'il avoit prévu ne tarda point à se vérifier. Ces deux hommes ne pouvant souffrir d'égalité, s'efforcerent bientôt de se renverser mutuellement par des accusations. Le Duan, chargé du payement des troupes, ayant reçu de grandes plaintes contre le Général, qui retenoit l'argent destiné à cet usage, en informa le Roi. Ce Prince feignit également de ne le pas croire, & de ne pas s'en embarrasser. Le Duan, pour ne lui laisser aucun doute, fit arrêter le Banquier du Général, qui avoit entre ses mains tous les comptes de l'armée. Moso-Kaune en fut si picqué, que se faisant suivre de quelques Soldats, il se rendit chez le Duan, dans la résolution de le mettre en pieces. Mais ce dangereux adversaire n'étoit jamais sans quelques braves, qu'il s'étoit attachés par ses libéralités. Ils le défendirent avec tant de courage, que le Roi informé sur le champ de cet attentat, eut le tems d'envoyer aux deux partis l'ordre absolu de se séparer. Le Général, dans l'emportement de sa fureur, s'oublia jusqu'à refuser d'obéir. Cependant quelques amis plus modérés, lui persuaderent enfin de se retirer. Aussi-tôt le Duan porta ses plaintes au Roi, qui, loin d'entrer dans ses ressentimens, l'appaisa par un langage flatteur, & lui promit de le reconcilier avec son Ennemi. En effet, il fit dire au Général qu'il souhaitoit leur réconciliation. Mais cet esprit impétueux prit feu d'abord, & ne se rendit aux volontés du Roi, qu'après avoir accablé le Duan de reproches & d'injures. Quelque tems après, il reçut ordre de se rendre au Palais. Dans le trouble de sa conscience, qui lui reprochoit ses témérités, il balança long-tems à donner cette marque de soumission. Cependant quelques personnes, qu'il croyoit de ses amis, lui ayant

Derniere révolution de Golkonde. Sheldon.

représenté que la patience du Roi pour ses premieres violences, étoit une preuve que ce Prince avoit plus d'affection pour lui que pour le Duan, il prit le parti d'obéir; mais à peine fut-il entré dans la Cour du Palais, qu'il fut arreté par la Garde & jetté dans une étroite prison. Son Procès fut instruit avec toutes les formalités de la Justice. Les chefs d'accusation étoient d'avoir méprisé les ordres du Roi; d'avoir attaqué à main armée, & dans le lieu de sa résidence, un de ses principaux Ministres; d'avoir détourné les deniers de l'Etat, & refusé aux Ambassadeurs du Grand Mogol des sommes considérables que le Roi s'étoit engagé à payer fidellement. Au lieu de la mort, qu'il méritoit pour tant de crimes, sa Sentence fut réduite à la confiscation de ses biens. On trouva, dans ses coffres, cinq cens mille Pagodes, qui font environ deux cens mille livres sterling. Après cet exemple de justice, le Roi fit la revue de ses Trouppes, paya ce qui leur étoit dû, & donna le Commandement des armes à Moso-Kaune.

Le Duan ressentit une joie extrême de la disgrace du Général. Mais se croyant en possession de toute la faveur, il se rendit bien-tôt coupable de tant d'exactions & de tirannies, qu'il se fit détester de tous les Ordres du Royaume. On annonça une audience solemnelle au *Durbar*, c'est-à-dire, au Balcon d'où les Rois de Golkonde se font voir à leurs peuples. Tous les Grands s'y étant rendus, le Monarque, après avoir jetté les yeux autour de lui, fit signe au Duan de s'approcher, & lui tint d'abord un langage si obligeant, qu'il fit croire à tout le monde que son intention étoit de l'élever à quelque nouvelle dignité. Il lui remit devant les yeux l'amitié qu'il avoit toujours eue pour lui, & la confiance qui l'avoit porté à lui confier l'administration de son Royaume, avec un pouvoir si peu borné, qu'il ne s'étoit réservé que le titre de Roi. Mais il prit alors un air plus sérieux, pour ajouter qu'il s'étoit malheureusement trompé dans l'opinion qu'il avoit eue de lui, puisqu'il ne s'étoit servi de cette autorité, que pour deshonorer son maître, & pour opprimer l'Etat. Ensuite, animant son discours, il lui représenta vivement toutes ses prévarications. La vie d'un Ministre si coupable ne méritoit pas d'être épargnée. Cependant, ajouta-t-il, en considération de ses anciens services, non-seulement il lui faisoit grace de la vie, mais il lui accordoit le gouvernement d'une Province, à condition qu'il s'y retirât sur le champ, sous peine de perdre l'un & l'autre, & qu'il ne se mêlât plus d'autres affaires que celles de son emploi. Il le congédia aussi-tôt; & loin de lui faire aucun mal, ou de permettre qu'il fût insulté, il ordonna qu'on lui rendît tous les respects qui appartenoient à son rang.

Abdalla Housan sortit alors de sa retraite, comme s'il eut commencé de ce jour à regner. Il congédia les femmes & les danseuses qu'il avoit reçues de la main de ses Ministres. Il se livra uniquement aux affaires; & se faisant voir souvent au Durbar, il donnoit à ses peuples, pendant le séjour que Sheldon fit dans ses Etats, l'espérance de vivre heureux sous son regne (7).

(7) Sheldon, *ubi sup.* pages 552 & précédentes.

DESCRIPTION
DU ROYAUME DE PEGU.

C'EST à Daniel Sheldon qu'on doit encore cet éclairciſſement, ſur un pays célebre, mais dont l'intérieur eſt peu connu.

Situation & bornes du Pegu.

Il lui donne pour bornes au Nord, les Pays de Brama, de Siammon, & de Calaminham; à l'Occident, les montagnes de Pré, qui le ſéparent du Royaume d'Arrakan & le Golfe de Bengale, dont les Côtes lui appartiennent depuis le Cap de Nigraos (8), juſqu'à la Ville de Tavay (9); à l'Orient, le pays de Laos; au Midi, le Royaume de Siam. Mais il ajoute que ces bornes ne ſont pas ſi conſtantes, qu'elles ne changent ſouvent par des acquiſitions ou des pertes. Vers la fin du ſiecle précédent, un de ſes Rois les étendit beaucoup. Il ſoumit juſqu'aux Siamois à lui payer un Tribut. Mais cette gloire dura peu; & ſes Succeſſeurs ont été renfermés dans les poſſeſſions de leurs Ancêtres (10).

Qualités du Pays.

Le pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres, dont la principale ſort du Lac de Chiamay, & ne parcourt pas moins de quatre ou cinq cens milles juſqu'à la mer. Elle porte le nom de Pegu, comme le Royaume qu'elle arroſe. La fertilité qu'elle y répand, & ſes inondations régulieres l'ont fait nommer auſſi le Nil Indien (11). Ses débordemens s'étendent juſqu'à trente lieues de ſes bords. Ils laiſſent ſur la terre un limon ſi gras, que les pâturages y deviennent excellens, & que le riz y croît dans une prodigieuſe abondance.

On ne doit compter entre les Villes de Pegu, ni celle de Martaban, qui eſt elle-même la Capitale d'un petit Etat, quoiqu'elle ait appartenu ſucceſſivement aux Royaumes de Pegu & de Siam, entre leſquels elle eſt ſituée; ni celle d'Ava, qui eſt la Capitale d'un Royaume du même nom, quoique la riviere qui s'y jette dans le Golfe de Bengale (12) ſerve de port aux Peguans, pour remonter dans une grande partie de leur pays. Cette riviere conduit juſqu'à *Siren*, où le Roi de Pegu tient ordinairement ſa Cour (13). C'eſt un voyage qui ſe fait en ſoixante jours, ſur de grandes Barques plates, avec leſquelles on ſurmonte ſans danger les difficultés d'un grand nombre d'écueils. Les bois, qui ſont remplis de lions, de tygres & d'éléphans, ne permettent point de faire cette route par terre. Siren n'eſt connue que de nom, & ſuivant toute apparence, c'eſt la même Ville que tous les Voyageurs nomment Pegu, en

(8) A ſeize degrés de latitude du Nord.

(9) A treize degrés.

(10) Mendez Pinto donne au Pegu cent quarante lieues de circonférence.

(11) C'eſt Maffée qui lui donne ce nom.

(12) A vingt-un degrés du Nord.

(13) C'eſt une erreur commune à toutes les Relations, & qu'on a fait remarquer à l'occaſion de Siam.

donnant mal-à-propos à la Capitale, le nom du pays & de la riviere (14). Mais Sheldon qui avoit assez visité d'autres parties du Royaume, pour en connoître le terroir & les usages, semble mériter plus de foi que Tavernier, lorsqu'il en vante les richesses, & qu'il assure qu'avant les dernieres guerres des Peguans, elles égaloient celles des plus grands Princes de l'Orient. Tavernier, sans appuyer son opinion d'aucun témoignage, décide hardiment d'un pays qu'il n'avoit jamais vû, que » c'est une des plus pauvres contrées » du monde, d'où il ne vient que des rubis; & bien moins, dit-il, qu'on » ne le pourroit croire, puisque tous les ans, il n'en sort pas pour cent mille » écus (15). A la vérité il paroît contredire aussi-tôt le jugement qu'il a porté des richesses du Pegu, en reconnoissant qu'il n'en sort aucun rubis qu'on n'ait fait voir au Roi, & que ce Prince retient tous ceux qui sont d'une valeur extraordinaire (16).

DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

Tavernier contredit par Sheldon.

Il se contredit lui même.

Sheldon rapporte avec toute la simplicité de la bonne foi, » que ce qui » augmente les richesses de ce Royaume sont les pierres précieuses, telles que » les rubis, les topases, les saphirs, les améthistes, &c., qu'on y comprend » sous le nom géneral de rubis, & qu'on ne distingue que par la couleur, » en nommant un saphir, un rubis bleu; une amethiste, un rubis violet, » un topaze, un rubis jaune. Cependant la pierre qui porte proprement le » nom de rubis est une pierre transparente, d'un rouge éclatant, & qui dans » ses extrémites, ou près de sa surface, a quelque chose du violet de l'amé- » thiste (17). Sheldon ajoute que les principaux endroits, d'où les rubis se tirent, sont une montagne voisine de Cabelan ou Cablan, entre Siriam & Pegu, & les montagnes qui s'étendent depuis le Pegu jusqu'au Royaume de Camboya. On distingue dit-il, quatre sortes de rubis, le rubis, le rubacel, le balais, & le spinel. Le premier est le plus estimé. Leur forme est ordinairement ronde ou ovale, & l'on en trouve peu qui ayent des angles. La valeur d'un rubis augmente à proportion de son poids, comme celle des diamans. Le poids dont les Peguans se servent pour les estimer, se nomme *Ratis*. Il est de trois grains & demi, ou de sept huitiémes de carat (18).

Rubis & autres pierres du Pegu.

Il ne faut pas attendre de Sheldon, plus que des autres voyageurs, beaucoup de lumieres géographiques sur les parties intérieures d'un Royaume où l'on a fait voir combien il est dangereux de pénétrer dans les terres. Mais il s'est attaché soigneusement à s'instruire du caractere des Habitans & de leurs usages. Les Peguans sont plus corrompus dans leurs mœurs, qu'aucun autre peuple qu'il ait vû dans les Indes. Leurs femmes semblent avoir renoncé à la modestie naturelle. Elles sont presque nues; ou du moins leur unique vêtement est à la ceinture, & consiste dans une étoffe si claire & si négligemment attachée, que souvent elle ne dérobe rien à la vûe. Elles donnerent pour excuse à Sheldon, que cet usage leur venoit d'une ancienne Reine du pays, qui pour empêcher que les hommes ne tombassent dans de plus grands

Corruption extraordinaire des Peguans.

(14) Sheldon, *ubi sup.* p. 585.
(15) Tavernier, *ubi sup.* p. 291.
(16) *Ibidem.*
(17) Sheldon, p. 581.
(18) Un rubis qui ne pese qu'un ratis, se vend vingt Pagodes; celui de deux, quatre-vingt-cinq Pagodes; celui de trois, cent quatre-vingt-cinq; celui de quatre, quatre cens cinquante; celui de cinq, cinq cens vingt-cinq; celui de six & demi, neuf cens vingt. Le Rubis qui passe ce poids, & qui est sans défaut, n'a pas de valeur fixe. *Sheldon*, p. 580.

desordres, avoit ordonné que les femmes de la Nation parussent toujours dans un état capable d'irriter leurs desirs (19).

Un Peguan, qui veut se marier, est obligé d'acheter sa femme & de payer sa dot à ses parens. Si le dégoût succede au mariage, il est libre de la renvoyer dans sa famille. Les femmes ne jouissent pas moins de la liberté d'abandonner leurs maris, en leur restituant ce qu'ils ont donné pour les obtenir. Il est difficile aux Etrangers qui font quelque séjour dans le pays, de résister à ces exemples de corruption. Les peres s'empressent de leur offrir leurs filles, & conviennent d'un prix qui se regle par la durée du commerce. Lorsqu'ils sont prêts à partir, les filles retournent à la maison paternelle, & n'en ont pas moins de facilité à se procurer un mari. Si l'Etranger, revenant dans le pays, trouve la fille qu'il avoit louée, au pouvoir d'un autre homme, il est libre de la redemander au mari, qui la lui rend pour le tems de son séjour, & qui la reprend à son départ (20).

Malpropreté des Maisons & des Habitans.

Les maisons des Peguans sont d'une malpropreté qui paroît sans exemple en Asie. Ils ne font pas difficulté d'habiter dans une même chambre avec leurs porcs; & la plupart sentent si mauvais, qu'on ne sauroit en approcher sans avoir l'odorat blessé (21). Leur couleur est basanée, mais la plupart sont d'assez belle taille.

Religion du Pegu.

Ils admettent deux principes, comme les Manichéens; l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal. Suivant cette doctrine, ils rendent, à l'un & à l'autre, un culte peu different. C'est même au mauvais principe que leurs premieres invocations s'adressent dans leurs maladies, & dans les disgraces qui leur arrivent. Ils lui font des vœux, dont ils s'acquittent avec une fidélité scrupuleuse, aussi-tôt qu'ils croyent en avoir obtenu l'effet. Un Prêtre, qui s'attribue la connoissance de ce qui peut être agréable à cet esprit, sert à diriger leur superstition. Ils commencent par un grand festin, qui est accompagné de danses & de musique. Ensuite, quelques-uns courent le matin par les rues, portant du riz dans une main, & dans l'autre un flambeau. Ils crient de toute leur force, qu'ils cherchent le mauvais esprit, pour lui offrir sa nourriture; afin qu'il ne leur nuise point pendant le jour. D'autres jettent, par dessus leurs épaules, quelques alimens qu'ils lui consacrent. La crainte qu'ils ont de son pouvoir est si continuelle & si vive, que s'ils voyent un homme masqué,

(19) Linschot confirme ce recit & le détail suivant. Il ajoûte que les Nobles du pays font tenir leur place par un autre homme, pendant la premiere nuit de leur mariage, & que le Roi même suit cet usage. » La coutume, dit il, d'aucuns de ce Royaume, est de porter, entre leurs parties naturelles, entre la peau & la chair, une petite sonnette de la grosseur d'une noix, » laquelle rend un son fort doux, & sert à » les retenir du péché contre nature, auquel ils sont fort enclins. Quelques uns » ont de maniere de coudre la Vergogne des » petites filles, n'y laissant qu'un petit passage pour les nécessités de nature, jusqu'à » ce qu'elles soient parvenues en âge de maturité. Alors l'époux fait découdre la sienne, & en tels cas usent d'oignemens propres à la guérison de la playe : ce que j'ai » tenu au commencement pour fable; mais » j'en ai été informé, tant par les Portugais » conversans en ces lieux, que par les propres naturels du pays, qui me l'ont avéré. *Linschot*, Edition d'Amsterdam, de 1638, page 31.

(20) Sheldon, p. 59.

(21) Ceux du pays de Pegu ressemblent aux Chinois, excepté par la couleur, étant plus noirs que les Chinois, & plus blancs que les Bengalois. *Linschot*, ubi suprà.

ils

ils prennent la fuite avec toutes les marques d'une extrême agitation, dans l'idée que c'est ce redoutable maître qui sort de l'enfer pour les tourmenter. Dans la Ville de Tavay, l'usage des Habitans est de remplir leurs maisons de vivres au commencement de l'année, & de les y laisser exposés pendant trois mois, pour engager leur tyran, par ce soin de le nourrir, à leur accorder du repos pendant le reste de l'année (22).

Description du Pegu. Sheldon.

Talapoins du Pegu.

Quoique tous les Prêtres du pays soient de cette secte, on y voit un ordre de religieux, qui portent comme à Siam le nom de Talapoins, & qui descendent apparemment des Talapoins Siamois. Ils sont respectés du peuple; mais en-vain font-ils la guerre à des superstitions, auxquelles rien n'est plus opposé que leurs principes. Ils ne vivent que d'aumônes. La vénération qu'on a pour eux est portée si loin, qu'on se fait honneur de boire de l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains. Ils marchent par les rues, avec beaucoup de gravité, vêtus de longues robes, qu'ils tiennent serrées par une ceinture de cuir, large de quatre doigts, à laquelle pend une bourse dans laquelle ils mettent les aumônes qu'ils reçoivent. Leur habitation est au milieu des bois, dans une sorte de cages, qu'ils se font construire au sommet des arbres : mais cette pratique n'est fondée que sur la crainte des Tigres, dont le Royaume est rempli. A chaque nouvelle lune, ils vont prêcher dans les Villes. Il y assemblent le Peuple au son d'une cloche ou d'un bassin. Leurs discours roulent sur quelque précepte de la Loi naturelle, dont ils croyent que l'observation suffit pour mériter des récompenses dans une autre vie, de quelque extravagance que soient les opinions spéculatives auxquelles on est attaché. Ces principes ont du moins l'avantage de les rendre charitables pour les Etrangers, & de leur faire regarder sans chagrin la conversion de ceux qui embrassent le Christianisme. Quand ils meurent, leurs funérailles se font aux dépens du Peuple, qui dresse un bucher des bois les plus précieux, pour brûler leur corps. Leurs cendres sont jettées dans la riviere; mais leurs os demeurent enterrés au pied de l'arbre qu'ils ont habité pendant leur vie (23).

Contradiction de la Doctrine des Peguans.

Outre la Doctrine du Manichéïsme, les Peguans ont d'autres dogmes, qui paroissent la détruire. Ils admettent, par exemple, une succession éternelle de mondes, sans création, avec un grand nombre de dieux pour les gouverner. Ils ont une si haute opinion de la sainteté des crocodiles, qu'ils regardent comme un bonheur d'être dévorés par ces animaux (24). Les singes n'ont pas moins de part à leur vénération.

Cinq Fêtes solemnelles, qui font tout le culte Religieux du Pegu.

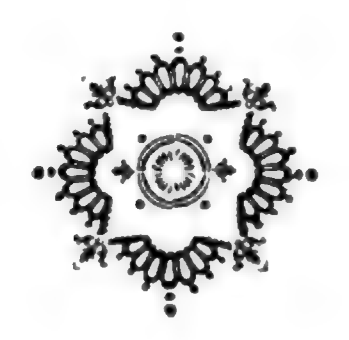
Sheldon ne donne point de Temples aux Peguans, ni de culte régulier; ce qui doit faire juger qu'un célèbre Voyageur a compté mal-à-propos (25) l'Isle de Mounay, entre les dépendances du Pegu. Ils n'ont, pendant l'année, dit Sheldon, que cinq Fêtes solemnelles, auxquelles ils donnent le

(22) *Ibidem.* p. 592.
(23) *Ibidem* p. 594.
(24) *Ibid.* p. 596.
(25) Cette Isle, qui est voisine du Cap de Nigraes, & que Pinto fait regarder comme un Sanctuaire de Religion, par la multitude de ses Prêtres & de ses Temples, devoit appartenir alors au Royaume de Martaban, dont le Roi de Brama fit la conquête; puisque, suivant Pinto même, le chef des Prêtres ou des Raulins de l'Isle, résidoit à la Cour du malheureux Chambayna. *Voyez* ci-dessus la Relation de Pinto. Balbi & Mandeslo parlent d'une Mosquée au Pegu.

DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

nom Général de *Sapens*, mais qui ont chacune leur nom particulier. La premiere, qu'ils nomment *Giachie*, se célebre à six milles de la Capitale, & toute la Cour y assiste avec beaucoup de pompe & de magnificence. La seconde, nommée *Catena-Giaimo*, a pour Théâtre la Capitale même, où les principaux Habitans dressent des pyramides, de différentes formes, autour desquelles ils mettent pendant la nuit des flambeaux & des bougies, pour éclairer ceux qui vont rendre leurs adorations à la grande Idole. La troisiéme, qui se nomme *Segienou*, se fait à l'honneur d'une autre Idole, sous les yeux du Roi, de la Reine, & de leurs Enfans, qui doivent y assister dans des chars magnifiques. La quatriéme, à laquelle on donne le nom de *Daiche*, est la fête de l'eau. Elle consiste dans le plaisir que toute la Nation, sans excepter le Roi & la Noblesse, prend à se jetter de l'eau, dans les rues & dans les places publiques. On ne quitte point alors sa maison, sans être sûr d'y revenir entiérement mouillé. Enfin la cinquiéme, qu'on appelle *Denon*, ne se célébre que sur la riviere. C'est une course de Barques, qui reçoit beaucoup d'éclat de la présence du Roi & de toute la Cour. Le premier prix de la vitesse est une statue d'or; & le second, une statue d'argent : tous les autres concurrens sont exposés à la raillerie des Spectateurs (26).

(26) Sheldon, *ubi suprà*, pages 589 & précédentes. Balbi & Mandeslo, qui ont fait plus anciennement le même Voyage, n'ont pas étendu si loin leurs observations; mais dans tout ce qu'ils rapportent du même Pays, ils s'accordent avec Sheldon.



VOYAGE
DE NICOLAS GRAAF,
Sur le Gange.

Introduction.

De plusieurs courses, dont ce Voyageur Hollandois a publié différens Journaux, on a déja détaché ses observations sur Batavia, qui en font l'article le plus utile & le plus curieux (27). Son troisiéme Voyage ne mérite pas moins le rang qu'il va prendre dans ce Recueil. Mais tous les autres ne contiennent que des noms & des événemens mille fois répetés, avec si peu d'ordre, & dans un style si sec, qu'ils n'offrent pas plus d'agrément que d'utilité. Cependant le premier commence par un détail assez instructif sur la discipline des Vaisseaux Hollandois, qui peut servir ici d'Introduction (28).

Ordre qui s'observe dans les embarquemens & sur les Vaisseaux Hollandois.

Avant le départ, on fait une revûe générale des équipages, & chacun reçoit d'avance deux mois de ses gages, quoiqu'ils ne commencent à courir que du jour où l'on a passé les Balises (29), c'est-à-dire, lorsqu'on a fait une lieue en mer. De ce jour, la Compagnie est obligée de satisfaire à l'engagement, & de laisser aux engagés les deux mois de gages, soit que la navigation soit continuée ou qu'elle soit suspendue. Il arrive souvent qu'on est forcé de rentrer dans le Port & de s'y arrêter long-tems, par l'obstination des vents, qui ne cessent point d'être contraires, par l'arrivée de l'hyver, qui amene les glaces, ou par d'autres accidens. On congédie quelquefois les équipages, pour éviter les frais; mais les gages, qu'ils ont reçus pour deux mois, ne peuvent leur être ôtés.

Deux ou trois jours après le départ, la Compagnie fait distribuer, par tête, cinq fromages de Hollande. Tout l'équipage d'un Vaisseau, à l'exception des Passagers & de ceux qui sont exempts du service, doit se rendre sur le tillac, pour être divisé en deux quartiers, qui se nommoient, du tems de Graaf, le quartier du Prince, & celui du Comte Maurice. On leur assigne leur département & leurs fonctions. Les noms, écrits en deux colomnes, sont affichés au mât d'artimon ou de pouppe, avec l'ordre des emplois, le quartier de chacun, & l'heure de la garde, qui se nomme le quart. Le quartier du Prince a le premier quart. Le second appartient à celui du Comte. C'est le Prevôt du Vaisseau, qui appelle à cette fonction. Elle dure quatre heures. On appelle au quart, près du grand mât, & le châtiment est rigou-

(27) Dans la description de Batavia, au Tome VIII de ce Recueil.

(28) Imprimés à Amsterdam, chez Frederic Bernard, 1719, in-12.

(29) Ce sont des tonneaux qui flottent sur l'eau, pour marquer les sables à la sortie du Texel.

GRAAF.
Introduction.

reux pour ceux qui s'y presentent dans l'yvresse. Les sables sont d'une demie-heure, & toujours exposés à la vûe de l'équipage. Lorsque le premier est écoulé, on donne un coup de cloche; deux coups, après l'écoulement du second; & de suite en augmentant, jusqu'au huitiéme, qui acheve les quatre heures. Alors, le second quartier vient relever l'autre.

Les soldats qui vont aux Indes sont exempts du quart sur le grand mât. Au retour, ils y sont obligés comme les Matelots, s'ils ne se rachetent de cette fatigue en payant quinze ou vingt risdales. Lorsque les malades sont en grand nombre sur un bord, on distribue les plus sains, & le tour du quart revient plus souvent. La négligence, dans cette importante fonction, est punie de cent coups de corde. Celui qui manque de se rendre soir & matin à la priere, perd sa ration d'eau-de-vie ou de vin. La priere est suivie du chant d'un Pseaume; & la Compagnie fait present, pour ce pieux exercice, à chaque personne de l'équipage, d'un livre de Pseaume en langue Hollandoise (30).

Il est défendu, sous peine d'un châtiment exemplaire, de fumer la nuit; parce que dans l'obscurité le feu peut prendre aisément au branle d'un matelot. Pendant le jour, on entretient, sur le tillac, autour d'un poteau, dix ou douze brasses de meche, dont les équipages se servent pour allumer leur pipe.

On fait, chaque jour, trois repas; le premier, après la priere du matin; & l'on y distribue, à chaque Matelot, une petite mesure d'eau-de-vie, de la grandeur d'un verre commun. Le Samedi, chacun reçoit cinq livres de biscuit, une petite mesure d'huile d'olive, deux petites mesures de vinaigre, & demie livre de beurre. C'est l'unique provision qu'on accorde d'un Samedi à l'autre : mais, dans cet espace, on donne, à trois repas, de la viande & du lard. Cette viande, qui le plus souvent est fort salée, n'est pas une nourriture délicate, & diminue d'un tiers en cuisant. Pendant qu'on est sur les Côtes de Hollande, on boit de la biere; ou plutôt, on en boit aussi long tems qu'elle dure. Ensuite, on reçoit, chaque jour, un pot d'eau, qui suffit ordinairement pour un homme. Mais lorsqu'on approche des Indes, ou lorsqu'on est commandé pour quelque Etablissement éloigné, cette portion diminue par degrés; & souvent l'eau devient si rare & si nécessaire, qu'un Matelot perdroit plus volontiers cent florins que sa ration (31).

La Justice des Hollandois est d'une extrême rigueur en mer. Comme le couteau est l'arme favorite de cette Nation, un Matelot, qui s'en est servi contr'un autre, est condamné à tenir la main contre le mât, auquel on l'attache en le perçant d'un couteau dans la chair des doigts; ou même dans la paume, si le crime est considérable. Ensuite, on lui laisse le soin d'arracher lui-même sa main du mât. Celui qui frappe un Officier reçoit trois fois la calle, si l'on est en mer, & perd la main, si le crime s'est commis à terre. La calle expose beaucoup la vie d'un criminel, lorsqu'il touche de la tête à la quille du Vaisseau, ou lorsqu'il rencontre quelque ferrement. On attache quelques pierres pesantes à ses pieds. On lui lie au bras une éponge imbibée d'huile, qui sert à conserver sa respiration. Comme on sait à combien de pieds le Vaisseau

(30) *Ibid.* p. 4.

(31) Page 5.

nâge, on le plonge, trois fois de suite, un peu au-delà de cette profondeur; &, par le jeu des cordes, on le fait remonter autant de fois de l'autre côté (32).

GRAAF. Introduction.

Le jeu est sévérement défendu, à la réserve de celui des Dames, qu'on permet pendant le jour : mais il n'y a point d'indulgence pour les dez & les cartes. En faisant voile aux Indes, on exerce réguliérement les soldats au maniment des armes. Les Flottes Hollandoises partent trois fois dans le cours de l'année, & c'est vers le tems de leur départ que se font les enrollemens. Un soldat, qui arrive à Batavia, est libre de renoncer à son premier engagement, pour en former un nouveau, qui consiste à servir dix ans dans les autres colonies Hollandoises. Mais cette condition est peu différente de l'autre; car celui qui l'embrasse n'a pas la liberté d'exercer le commerce, ni de choisir le lieu qui convient à son inclination. Il est envoyé aux Moluques, ou dans quelque Fort, dont l'air n'est pas plus sain : & s'il en sort sans congé, le moindre châtiment qui le menace est la perte de son bien. L'engagement au service de la Compagnie dure cinq ans. Ceux qui sont obligés de servir en mer ont plus de peine & moins de considération; mais ils y trouvent d'ailleurs plus d'avantage. Il arrive rarement qu'on s'éleve à quelque poste, sans un talent extraordinaire, tel que d'écrire parfaitement, ou d'exceller dans quelque partie du commerce, ou de s'être fait des amis puissans. Ces difficultés doivent peu surprendre, s'il est vrai, comme Graaf le fait observer, qu'il se présente aux Hollandois, pour les Indes, trois fois plus de soldats qu'ils n'en ont besoin, & qu'ils se réduisent souvent au choix de ceux qui apportent les meilleures recommandations. Avec quelques bonnes qualités qu'on entre à leur service, on n'a point d'autre parti à se promettre que celui de soldat, à quatre Risdales par mois & la nourriture, qui est également mauvaise à bord & dans les garnisons. Elle consiste en trente livres de riz crû, qui tiennent lieu de pain de munition, avec douze sous & demi en argent. La moitié des gages est payée deux fois l'année, non en especes courantes, mais en hardes ou en marchandises, qu'on passe assez haut. L'autre moitié court, & ne se paye qu'à la fin du service, c'est-à-dire, après le retour en Hollande (33). Les Forts, où la Compagnie entretient des troupes, sont si mal sains, à l'exception de la Côte de Coromandel, Batavia, & quelques autres lieux, que l'ennui d'un si triste séjour, joint au chagrin de se voir négligés, jette quelquefois les meilleurs Sujets dans un affreux desespoir.

GRAAF. 1668. Départ de l'Auteur. Son arrivée à Batavia, d'où il passe au Bengale.

Graaf ne représente tous ces maux que pour les plaindre; car la qualité de Chirurgien est un mérite si recherché sur les Vaisseaux & dans tous les établissemens des Indes, qu'en attirant des caresses & des distinctions, elle conduit souvent à la fortune ceux qui joignent un peu de conduite à beaucoup d'habileté. L'Auteur fait souvent remarquer qu'il jouissoit heureusement de ces deux avantages. Il s'engagea, pour la troisiéme fois, au service de la Compagnie de Hollande en 1668, sur *le jeune Prince*, vaisseau qui appartenoit à la chambre de Hoorn, & qui partit du Texel le 14 de Décembre. Sa navigation, jusqu'à Batavia, n'eut rien de plus remarquable que la mort de son

(32) *Ibidem.*

(33) Premier Voyage de Graaf, pp. 7 & précédentes.

GRAAF. 1668.

fils, que tous ses soins ne purent guérir d'une fievre chaude, & qui ne reçut pas d'autre sépulture que celle qui est en usage sur mer; spectacle assez triste pour un pere, quoiqu'avec un peu de réflexion il doive lui paroître égal que son fils serve de pâture aux vers ou aux poissons (34).

1669. Revûe générale à Batavia.

En arrivant à Batavia, il fut témoin d'une cérémonie, qui fait honneur au bon ordre que la Compagnie entretient dans ses Etablissemens. Toute la Bourgeoisie de Batavia, les Officiers & les Trouppes, les Capitaines, Pilotes, Ecrivains, Consolateurs & Chirurgiens des vaisseaux qui étoient à la rade, enfin tous les Européens de la Colonie Hollandoise, passerent en revûe sur l'esplanade du Château, devant le Général & les Conseillers des Indes. Graaf n'ajoute point à quoi montoit ce dénombrement. Il fut bientôt nommé entre ceux qui devoient faire le voyage de Bengale. Dans cette route, il visita quelques ports Hollandois de l'Isle de Ceylan, & le Fort de Paliacate, sur la Côte de Coromandel, d'où s'étant rendu près d'*Isle de Gale*, à l'embouchure du Gange, & remontant ce fameux fleuve, quoique le courant y soit très-rapide, il mouilla heureusement, le 9 d'Octobre, devant le Comptoir Hollandois d'Ougly (35).

Accès de piété du Grand-Mogol.

Pendant quelques mois qu'il y employa dans l'exercice de sa profession, un accès de zele pour le Mahométisme porta le grand Mogol à faire publier, dans toute cette contrée, des ordres séveres contre l'idolatrie. Les Pagodes furent murées. On diminua les taxes des Mahométans, & celles des Payens furent augmentées. En même-tems ce Prince envoya de grosses aumônes à la Mecque, & dépêcha d'autres ordres pour abolir tous les lieux publics de débauche. Mais Graaf observe que menant lui-même une vie fort déreglée dans son Palais, son exemple eut plus de force pour soutenir le regne du vice, que ses Edits pour établir celui de la vertu.

Comptoir d'Ougly, d'où Graaf se rend à Cassambar.

Les environs d'Ougly offrent un pays fort agréable, qui peut être comparé aux meilleurs Cantons de l'Asie, pour la fertilité. Graaf en partit le 9 de Juin, par l'ordre du Directeur, pour se rendre au Comptoir de Cassambar. En remontant le Gange, il passa devant plusieurs Bourgs, tels que *Nata*, *Trippina*, *Amboa*, *Nedia*, *Lallamatti* & *Sedebat*. Le 14, étant arrivé à Cassambar, il fut obligé, par un nouvel ordre, de remonter jusqu'à Patna, pour travailler à la guérison du Directeur Jacob Sanderus, qui étoit depuis long-tems accablé de maladies. Mais, comme ses talens ne se bornoient point à la Chirurgie, on le chargea de lever les plans des Châteaux, des Villes & des Palais les plus considérables qui se présenteroient sur sa route. Le Directeur de Cassambar, pour favoriser cette entreprise en le traitant avec distinction, lui fit équiper une barque légere, dans laquelle on dressa, pour son logement, une tente fort commode. On lui donna douze rameurs, deux valets, un cuisinier, un interprete; & pour écrivain, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Corneille Van-Vosterhof, qui devoit demeurer à Patna (36).

Commission qu'il reçoit sur le Gange.

Ville de Moxedabat.

Ces préparatifs retarderent son départ jusqu'au 10 de Septembre. Les premiers jours de sa navigation ne lui offrirent que de méchans villages. Mais ses yeux furent plus satisfaits en arrivant à *Moxedabat*, Ville assez grande, que le commerce a fort embellie. Elle est sans murailles; mais on y voit une

(34) Troisiéme Voyage, p. 40. (35) Pages 43 & précédentes. (36) Graaf, p. 46.

belle Place, qui sert de marché, avec des arcades soutenues par des colomnes. La maison du Gouverneur est distinguée par la beauté de ses édifices, & par un jardin fort agréable, au bord du petit Gange, qui est une branche du grand. Moxedabat est d'ailleurs une Ville bien peuplée, dont les Habitans font un grand commerce de soie & de toutes sortes d'étoffes (37).

GRAAF. 1669.

Les bords du Gange continuerent d'offrir, à Graaf, quelques Bourgs & plusieurs villages, jusqu'à Ragi-Mohol, Ville également considérable par sa grandeur & par l'abondance de ses marchandises. En descendant sur la rive, il fut conduit à la Cour de Kappado Moselem, qui avoit toujours marqué beaucoup d'affection pour les Hollandois, & qui ne fit pas difficulté de lui accorder la permission qu'il demanda de dessiner la Ville & le Palais du Prince *Cha-Sousa*.

Description de Ragi-Mohol.

Ragi-Mohol & ses fortifications s'étendent sur le bord du Gange (38), qui est fort large dans ce lieu, & qui se partageant en plusieurs bras, forme autant de petites rivieres. La Ville a plusieurs édifices remarquables, tels que des Mosquées pour les Mahométans, des Pagodes pour les Idolâtres, un grand marché fort bien bâti; & du côté du Gange, un beau Palais avec un corps de logis pour les femmes. A l'extrémité de la Ville, vers la montagne, on voit les mazures de l'ancien Château, & les débris de l'ancienne Ville. C'est à Ragi-Mohol qu'on rafine l'argent de Bengale, & qu'on frappe les roupies. Les Hollandois ont obtenu la liberté d'y établir un Comptoir, mais peu considérable, derriere lequel sont situés le Palais & les jardins du Prince Chasousa, frere d'Aurengzeb, qui occupoit alors le Trône de l'Indoustan, & plusieurs autres édifices dont la plûpart ont été ruinés par les guerres. Graaf dessina le Palais du Prince dans toute son étendue, c'est-à-dire, avec ses bâtimens & ses jardins. On en donne la figure d'après lui (39).

Graaf dessine le Palais de Cha-Sousa, frere du Grand Mogol.

Jardins du même Palais.

La forme générale du jardin est presqu'un quarré parfait. Deux des côtés donnent sur la riviere, & les autres sur la campagne. La longueur de chaque côté est d'environ cinq cens pas. Tout l'espace est entouré d'un grand mur, orné de plusieurs petites tours, d'une architecture agréable. Il est divisé en cinq grandes parties, par des murailles fort hautes & fort épaisses. Chaque partie a ses bâtimens, qui renferment diverses chambres, avec des voutes

(37) *Ibidem.*

(38) L'Auteur ne marque pas sur quelle rive. On doit regreter aussi que dans un Voyage si intéressant il n'ait pas observé les distances.

(39) On place ici l'explication des renvois, qui chargeroient trop la figure.

A. Bâtiment au mur de derrierre, où sont les pompes & le réservoir, d'où l'eau coule pour les jets d'eau.

B. Tour octogone, sur laquelle le Prince monte lorsqu'il fait combattre les Eléphans.

C. Bain à trois tours, qui ne sert qu'à l'usage du Prince.

D. Grandes Salles avec leurs fontaines, joignant le mur du milieu.

E. Salle du Sallam, c'est-à-dire, grande piece où le Prince donne audience.

F. Appartement des femmes, qui est du côté de la Ville & du Comptoir Hollandois.

G. Grands espaces plantés d'arbres, & ornés de Cabinets répandus dans les intervalles.

H. Grand vivier, où l'on descend par quatre degrés de pierre.

I. Réservoirs d'où partent les tuyaux qui se croisent, & portent l'eau dans toutes les parties du Jardin.

K. Jardin du milieu, qui est plus haut de dix pieds que les autres, vouté par-dessous, & plein de tuyaux.

GRAAF. 1669.

& des arcades d'un assez beau travail, les unes peintes & dorées, les autres chargées de sculpture, toutes soutenues par de grosses colomnes rondes ou octogones, dont les unes sont de bois, & les autres de pierre ou de cuivre. Chaque jardin a ses fontaines, où l'eau coule par divers tuyaux, qui se croisent avec beaucoup d'art. Elles sont de marbre & d'albâtre, ou de pierre bleue & blanche, & la plupart ornées de figures d'animaux en marbre ou en bronze. En un mot, ce jardin est une des merveilles du pays, & seroit admiré dans tout autre lieu (40).

Pointe de Borregangel.

Après avoir employé 8 jours à visiter la Ville & le Palais, Graaf rentra dans sa barque, qui le conduisit à la pointe de *Borregangel*, ainsi nommée, parce qu'elle est la premiere pointe d'une montagne qui s'avance dans le grand Gange. Elle est couverte d'arbres, au-dessous desquels on trouve un petit village, avec un caravanseras pour les Voyageurs.

Gingiparsaat.

Au-delà de Borregangel, l'Auteur passa devant plusieurs villages, entre lesquels on lui fit distinguer *Gingiparsaat*, renommé par la multitude de ses Forgerons & de ses Charpentiers. On y construit plusieurs sortes de bâtimens pour la navigation. Il eut ensuite la vûë de diverses Places, telles que *Rampour*, *Thiena*, *Jagunnapour*, *Siabatpour*, Katjoka, & Goëralli, après lesquelles il arriva devant la seconde pointe, qui se nomme *Panthi*, & qui s'allonge, comme la premiere, jusqu'au bord du Gange. On decouvre, sur la pointe de Panthi & sur le haut de la montagne, un tombeau Mahométan, entouré d'un mur, & un petit village accompagné de quelques jardins. Au pied, sur le bord même de la riviere, on voit un grand Tamarin qu'on a pris soin d'environner d'un ouvrage de maçonnerie, & qui a de loin l'apparence d'un bastion. L'autre côté du Gange offre un village nommé *Laigola*, & les ruines d'un ancien jardin.

Pointe de Panthi.

Pointe de Patrigatti.

En continuant de remonter, Graaf vit encore, sur les deux rives, quelques bourgs & quelques villages, jusqu'à *Patrigatti*, qui est la troisiéme pointe de la montagne. Cette pointe n'est qu'un roc escarpé, qui descend du sommet de la montagne jusques dans la riviere. Sur le bas, on a trouvé l'art de bâtir une mosquée, qui est environnée d'une muraille blanche. A peu de distance, on voit quelques arbres, au-dessous desquels les Idolâtres ont construit une pagode, qui sert de retraite à quelques Fakkirs. Graaf ne put résister à la curiosité de visiter plusieurs rochers de différentes grandeurs, sur lesquels il fut surpris de voir diverses figures, & des caracteres qu'il lui fut impossible de lire. Il observa, dans la montagne, quantité de cavernes, ou de souterrains, qui la traversent. Quelques-unes étoient habitées par des Fakkirs. Il en vit un qui demeuroit seul, dans un de ces antres, où il prioit dévotement, en offrant quelques fleurs qu'il arrosoit d'eau & murmurant quelques paroles. Tous les efforts de Graaf & de ses gens ne purent troubler sa priere, ni lui faire rompre le silence dont il faisoit peut-être un point de sa religion (41).

Antres des Fakkirs.

Quatriéme pointe du Gange.

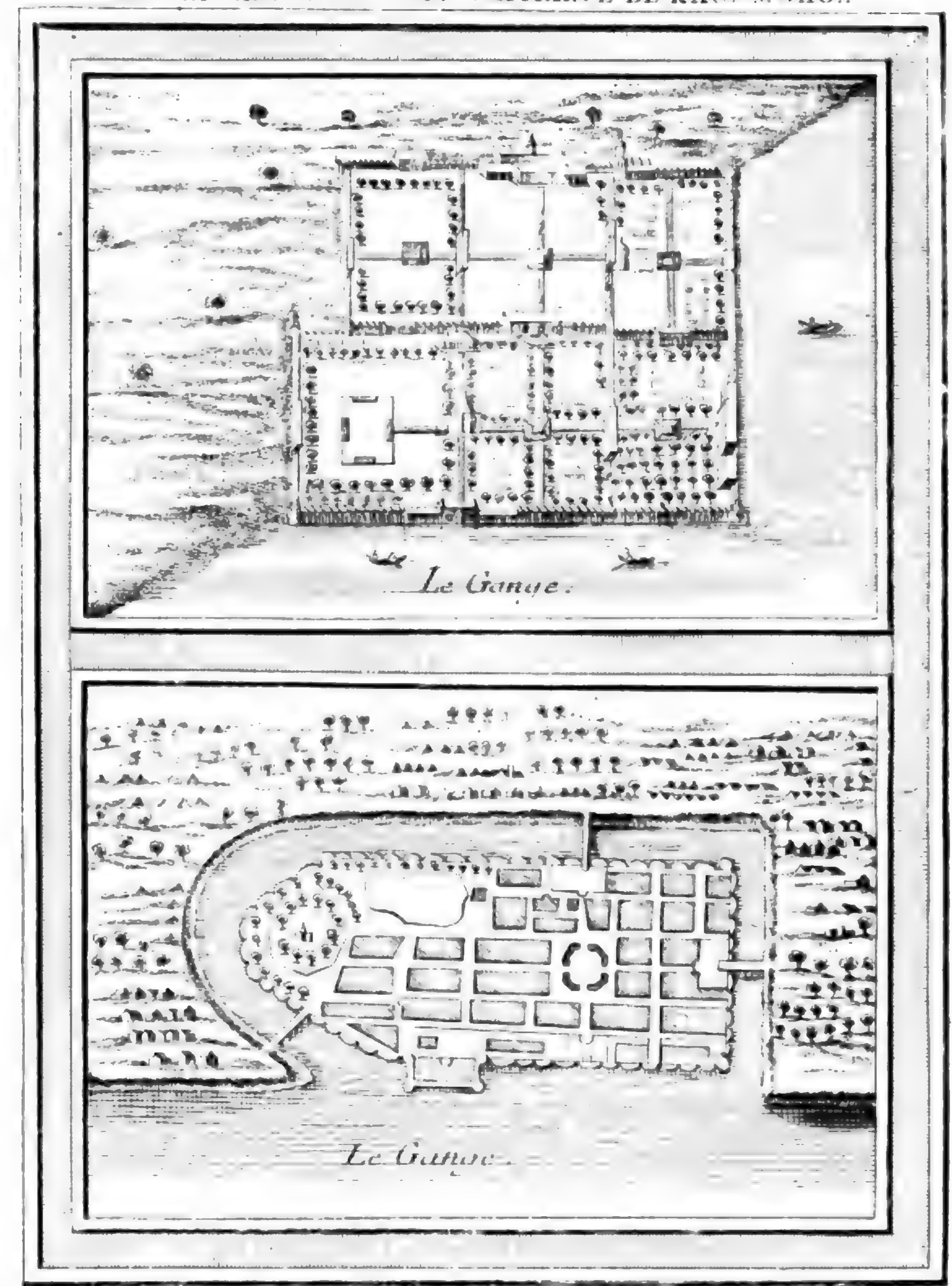
Plus loin, mais aussi avec peu d'attention à marquer les distances, l'Auteur parvint à la quatriéme pointe, qui se nomme *Jangira*, ou *Gehanguir*, & qui a beaucoup de ressemblance avec les précédentes. Elle a vers le bas, quelques habitations, avec des jardins; & presqu'au sommet une mosquée.

(40) *Ibidem*. p. 49.

(41) *Ibidem*. p. 50.

De

PALAIS ET JARDINS DE CHA SOUSA PRINCE DE RA[illegible] M[illegible]HOL.



PLAN DE LA VILLE DE MONGHER

T. IX. N. XI.

De l'autre côté, on apperçoit quelques pauvres cabanes. Mais ce que cette pointe a, de plus remarquable, c'est un grand rocher, éloigné du rivage d'environ quatre cens pas, qui forme un demi-cercle, de six cens pas de diametre par le bas, & de deux mille par le haut. Du côté qui regarde la riviere, il est tout-à-fait escarpé, & véritablement inaccessible; mais en dedans, au contraire, il est assez uni. L'Auteur le compare à la montagne de Gibraltar, qu'il avoit vûe dans sa jeunesse. Sur ce rocher, on voit à soixante pas de hauteur, une Pagode entourée d'un mur, à laquelle on monte par quelques dégrés. Le sommet contient quelques habitations de Pelerins. Entre la pointe de Jangira & le rocher, passe un ruisseau dont le cours est si rapide, sur-tout lorsqu'il est enflé par les pluies, qu'on ne le traverse pas sans danger. De ce lieu, Graaf prit plaisir à faire le chemin à pied jusqu'à Gorgate. C'est une promenade agréable. Il visita les ruines d'un ancien Palais de Gehangir, bisayeul d'Aurengzeb, dont la quatriéme pointe du Gange a tiré son nom. Cet édifice, quoiqu'à demi détruit par les guerres civiles, conserve encore dans ses murs, dans ses arcades & ses colonnes, un reste de grandeur qui excite de l'admiration. Gorgate est un assez grand village, à deux lieues de Jangira. On y passe un pont de pierre de huit arches, défendu aux deux bouts par une tour octogone. Ce pont, qui n'a pas moins de trois cens pas de long, passe pour l'ouvrage du fameux Tamerlan, & porte en effet de grandes marques d'antiquité. Graaf étant retourné à sa barque, passa devant les villages de Kattai, Golle, Killoupar, Haelpour, Manci, Hermincora, & découvrit ensuite une grande Ville qui se nomme *Mongher*.

Gorgate, ancien Palais de Gehangir.

En approchant de cette place, la beauté de ses murs qui sont de pierre blanche, ses châteaux, ses mosquées, & les autres édifices qu'on apperçoit de la riviere, lui en firent prendre une si haute idée, qu'il entreprit de la visiter. Il descendit avec son Ecrivain & ses deux valets, pour faire le tour des fossés. Mongher a presque la forme d'un arc, dont le Gange paroît la corde. Graaf compta ses pas, en faisant le tour de la Ville, depuis une pointe de l'arc jusqu'à l'autre. Il en trouva douze mille cinq cens. La fidélité qu'il devoit aux ordres du Directeur de Cassambar lui fit écrire cette observation sur un papier. Il y joignit le nombre des portes & des petites tours, qu'il avoit comptées avec le même soin, leur distance entr'elles, & tout ce qui lui avoit paru mériter de l'attention. Mais quelque précaution qu'il eût observée, il n'avoit pu se dérober à la vûe des gardes d'une grande porte qui regarde les terres. Ils le suivirent. Ils l'arrêterent. Sa barque, qui étoit à quelque distance de la Ville, fut arrêtée aussi par quelques Soldats.

Graaf arrive à Mongher & veut observer cette ville.

Il fut mené au Gouverneur, dont le Palais n'étoit pas éloigné de la même porte, & donnoit sur une piece d'eau assez spacieuse, proche de la grande mosquée. Cet édifice avoit quinze tours. Le Gouverneur nommé *Misa Mahamet*, More de haute taille & d'un air imposant, étoit au milieu de ses Conseillers, vêtu magnifiquement, assis sous un fort beau dais & sur des tapis très-riches. Il avoit près de lui deux boëtes, l'une pour le tabac, & l'autre pour le betel. Après avoir regardé les deux Hollandois d'un air sévere, il leur ordonna de s'asseoir au de-là des tapis. Il continua de les regarder assez long-tems. Enfin il leur demanda d'un ton fort rude, de quelle nation ils étoient, d'où ils venoient, & dans quelle vûe ils s'étoient approchés de la Ville. Ils

Il est arrêté & conduit au Gouverneur.

GRAAF. 1669.

Comment il est interrogé.

répondirent qu'ils étoient Hollandois; que leurs maîtres les envoyoient à Patna, & qu'ils avoient quitté leur barque pour acheter quelques provisions dans Mongher. Mais pourquoi vous a-t-on vûs faire le tour de nos murs, reprit le fier Indien, & porter si soigneusement les yeux sur nos bastions & sur nos portes? Quel est votre dessein? Qu'avez-vous écrit sur un papier? En même-tems, il leur donna ordre de lui remettre ce qu'ils avoient écrit. Mais, avec autant d'adresse que de prudence, Graaf cacha dans son sein le papier qui contenoit ses remarques, & présenta au Gouverneur un écrit dont il n'avoit rien à redouter. On ne laissa pas de le fouiller, & de tirer de ses poches, un compas & un quart de cercle. Cependant, après avoir considéré fort attentivement ces deux pieces, ils les lui rendirent, sans comprendre ce que c'étoit, ni quel pouvoit être leur usage. Alors, il leur demanda la permission de retourner à sa Barque, & de continuer son voyage à Patna. Mais on lui répondit qu'il falloit passer la nuit à Mongher, & qu'ils la passeroient en lieu de sûreté, eux & leur Barque. La fin du jour ayant fait séparer le conseil, ils furent jettés tous deux dans une prison fort puante, où ils n'eurent pas d'autre lumiere que celle d'une lampe. Ils s'y trouverent confondus avec des voleurs & des assassins, qui attendoient le châtiment de leurs crimes (42).

Il est confondu avec des Brigands dans une affreuse Prison.

Seconde interrogation.

Le lendemain, vers midi, quelques soldats vinrent les prendre, & les conduisirent au Conseil. Le Gouverneur leur demanda quel Pays étoit la Hollande? qui la gouvernoit? quelle étoit leur Religion? & s'ils croyoient au Prophête Mahomet. Ils répondirent, par leur Interpréte, que la Hollande étoit un pays riche & puissant, rempli de grandes villes & de beaux villages, où le Commerce florissoit, & d'où l'on envoyoit sans cesse un grand nombre de Vaisseaux dans toutes les parties du monde; qu'on y vivoit sous le Gouvernement des Etats, & qu'on y croyoit à Jesus-Christ, fils de Dieu, & Rédempteur des hommes. » Vous ne croyez donc pas au Prophête Mahomet, reprit ardemment le Gouverneur? Je m'en étois défié. Vous êtes » donc pires que ces chiens «; en montrant ses gardes, qui étoient des idolâtres du Pays. Après quelques autres discours, Graaf revint à le supplier de leur rendre la liberté de partir dans leur Barque, parce que les affaires qui l'appelloient à Patna étoient pressantes, & parce que le jeune homme, qui l'accompagnoit, se trouvoit fort mal du misérable cachot où il avoit passé la nuit. On lui répondit que s'ils y mouroient l'un & l'autre, on prendroit soin de les jetter dans le Gange, pour les faire retourner au Bengale, d'où ils se disoient venus; mais qu'ils ne partiroient point avant qu'on eût écrit au Mogol, & qu'on eût reçu ses ordres. Aussi-tôt, ils furent enfermés dans une autre prison, vis-à-vis de la premiere, fort près du Cimetiere de la Mosquée. C'étoit une Chapelle quarrée, qui n'avoit guéres plus de quatre pas d'étendue. L'épaisseur des murs étoit de trois pieds, & l'entrée en avoit deux de large. Deux trous, défendus par des barreaux, servoient de fenêtres; & le toît, qui étoit rond, avoit la forme d'une cloche. Ce petit édifice étoit environné de tombeaux. Les deux Hollandois y furent gardés nuit & jour par quelques soldats, armés d'arcs, d'épées & de boucliers. Leurs Valets eurent néanmoins la permission de les visiter, & celle de leur acheter tout

Sa Prison est changée.

(42) *Ibid.* p. 55.

ce qui étoit nécessaire à leur subsistance. Une infinité d'Habitans venoient les observer, par les deux trous qui leur servoient à respirer l'air. Quelques-uns leur témoignoient de la compassion. D'autres les traitoient de chiens, d'espions, & de traîtres qui menaçoient la sûreté du Pays. Graaf eut d'abord la liberté d'écrire à Ragi-Mohol, à Cassambar & à Patna; mais ensuite, cette faveur fut supprimée.

Troisiéme interrogation.

Quelques jours après, on le fit reparoître au Conseil, sans être accompagné de l'Ecrivain, qui étoit fort mal, & que sa jeunesse faisoit d'ailleurs excuser. Toutes les accusations tomboient sur Graaf, parce qu'on l'avoit vû fort attentif à considérer la ville, & qu'il avoit écrit ses observations. » On » lui demanda d'où lui étoit venu la hardiesse de venir à Mongher, d'en » faire le tour & d'observer les murs; s'il ne savoit pas que c'étoit une » ville frontiere, sur laquelle il n'étoit pas permis à des Etrangers de jet- » ter les yeux? que c'étoit l'ordre du Mogol; que par conséquent nous étions » tombés dans sa disgrace, & devenus dignes d'un châtiment si rigoureux; » que pour le même crime, un Nabab avoit fait attacher depuis peu un » *Timideor* sur une planche & l'avoit fait scier par le milieu du corps. Il » ajouta: Vous vous dites Hollandois; nous ne connoissons point votre Na- » tion. Vous êtes de rusés Portugais, des coquins, que le rebelle Sevagi » employe pour nous observer, dans le dessein de venir surprendre la ville (45). En vain Graaf prit le Ciel à témoin de ses intentions. On le menaça du gibet, ou de l'attacher au tronc d'un arbre, & de le tuer à coups de fléches. Il fut reconduit à sa prison, où la rigueur de ses gardes & les outrages de la populace ne firent que redoubler. Cependant il ne pouvoit croire qu'on attentât à sa vie, sans avoir reçu des éclaircissemens sur son voyage, & des ordres du Grand-Mogol. L'Ecrivain se croyoit menacé de la mort, & cette crainte l'affoiblissoit encore plus que sa maladie. Graaf l'exhortoit à la constance & le soutenoit par ses raisonnemens (*).

Dans l'excès de leurs peines, ils reçurent beaucoup de consolation d'une lettre, qui leur fut remise par leurs Valets. Elle étoit de Jacob *Verburg*, Directeur d'Ougly. Il leur marquoit qu'on avoit appris, au Comptoir, la nouvelle de leur infortune; qu'ils ne devoient pas manquer de courage; qu'on avoit écrit, en leur faveur, au Nabab de Patna; & qu'on étoit résolu de ne rien épargner pour leur délivrance. Une autre lettre qu'ils reçurent, le jour suivant, du Directeur de Soëpra, leur faisoit les mêmes promesses. Quatre jours après, le Gouverneur de Mongher reçut lui-même un ordre du grand Nabab de Patna, qui le pressoit de lui envoyer les deux Hollandois qu'il retenoit dans ses prisons. Ils se crurent libres. Cependant le Gouverneur différa d'obéir, sous prétexte qu'ayant écrit à la Cour d'Agra, il devoit attendre la réponse du Mogol. Mais il n'eut pas la hardiesse de les maltraiter plus long-tems. Il leur laissa même la liberté de se promener dans la ville, sans autre condition que d'être accompagnés de quelques soldats, & de revenir coucher le soir dans leur prison. Un de leurs Valets ayant publié que Graaf étoit un Chirurgien fort habile, cette qualité, qui est fort estimée des Indiens, lui attira bien-tôt plus de considération qu'il n'avoit essuyé d'in-

La qualité de Chirurgien fait respecter l'Auteur.

(45) Page 56. Voy. l'Histoire de Sevagi, dans la Relation de l'Estra. (*) *Ibid.* p. 57.

& sur le bord même des Fossés, on voit un grand nombre d'édifices, qui servent de demeure & d'atteliers à quantité d'ouvriers & d'artistes. On y fabrique toutes sortes d'ouvrages & de marchandises. C'est une espece de Fauxbourg, sans aucune apparence de régularité.

Graaf. 1669.

Route de Graaf depuis Mongher jusqu'à Patna.

Graaf reçut, dans sa Barque, six soldats qui devoient lui servir d'escorte jusqu'à Patna : mais la crainte d'être punis, par le Nabab, de la mauvaise conduite de leur Gouverneur, en fit déserter quatre avant la fin du Voyage. Le troisiéme jour de leur navigation, les deux Hollandois rencontrerent une petite Flotte, qui portoit les équipages & les vivres d'un corps de troupes qui suivoit les bords du Gange. Elles consistoient en douze cens Cavaliers fort bien équipés, quarante Chameaux, six Eléphans, quantité de Bœufs, & quelques bataillons d'Infanterie. Cette petite armée, qui appartenoit à Mir-Amarting, Prince Idolâtre, venoit de la Montagne d'Assang, avec ordre de se rendre aux environs de Delli & d'Agra, pour marcher contre le Rebelle Sevagi, avec l'armée du Grand-Mogol. La Barque de Graaf ne pouvant avancer beaucoup plus vîte, il eut l'occasion, dit-il, de faire, pendant quelques jours, des remarques assez curieuses ; mais il négligea de les écrire. Enfin, perdant de vûe ces troupes, il passa par les Villages de *Detiapour*, *Mokava*, *Monareck*, *Noada*, *Baar*, *Bander-Bana*, *Fathoa*, & par d'autres lieux, dont Baar & Bander-Bana sont les plus considérables. Il y vit quantité de Pagodes & de belles Mosquées. De Fatoha, il se rendit à pied par un chemin fort agréable, en suivant le bord du Gange, au Palais de Sestakan, Nabab de Patna, où l'on ne fit pas difficulté de lui laisser visiter à loisir les Edifices & les Jardins (44).

Palais de Sestakan.

De-là, continuant sa marche, par un chemin bordé de Jardins très-agréables, il arriva au Fauxbourg de Patna. La perspective de cette ville lui parut charmante. A son arrivée, il fut conduit au Comptoir Hollandois par un Baniane, qui l'occupoit alors pour la Compagnie de Hollande. Aussi-tôt que le Conseil de Patna en fut averti, il envoya au Comptoir un Sécretaire & quatre Députés, avec ordre de saluer les deux Hollandois, & de recevoir, de leur bouche, d'exactes informations sur le traitement qu'ils avoient essuyé à Mongher. Graaf n'eut pas besoin de consulter son ressentiment, pour faire un récit peu favorable au Gouverneur.

Description de Patna.

Pendant quelques jours de repos qu'il prit à Patna, la curiosité de connoître une Ville si célebre par son Commerce, lui fit acheter un habit More, sous lequel il entreprit de la visiter dans toutes ses parties, avec le soin d'écrire fidélement ses observations. Il se fit accompagner de son Interpréte & d'un seul Valet (45).

La Ville de Patna est située fort près du Gange, comme un grand nombre d'autres Places, dont les Habitans ont voulu se procurer cette commodité, pour leurs bains & leurs purifications. Elle est défendue par un grand Château, revêtu de Boulevards & de Tours. On y voit de belles Maisons, des Mosquées, des Jardins, des Pagodes & d'autres Bâtimens somptueux. Sa situation est sur une hauteur, pour éviter les grandes inondations du Gange. On monte, du rivage à la ville, vingt, trente, &, dans quelques en-

(44) *Ibid.* pages 62 & précédentes.

(45) *Ibidem.*

GRAAF. 1669.

droits, quarante degrés de pierre. Du côté de la terre, elle est flanquée d'un grand nombre de Redoutes & de Tours, qui servent néanmoins à l'orner plus qu'à la défendre. D'une extrêmité de la Ville à l'autre, régne une grande rue, bordée de boutiques, où l'on trouve toutes sortes de marchandises & d'Ouvriers. Cette rue est traversée de plusieurs autres, dont les unes aboutissent à la Campagne, & les autres vers le Gange. Dans la plus haute partie de la Ville, on voit une grande Place, qui sert de marché, un très-beau Palais, où le Nabab fait sa demeure, & un grand Kettera, où s'assemblent les Marchands de diverses Nations, avec des montres de toutes leurs marchandises (46).

Graaf part pour Soëpra.

Après avoir satisfait sa curiosité dans la Ville, Graaf retourna au Palais du Nabab Sestakan, pour en admirer encore une fois les jardins & les fontaines; mais il s'en épargne la description, parce qu'il leur trouva beaucoup de ressemblance avec ceux de Ragi-Mohol. Graaf fut pressé de quitter ce beau lieu, par une Lettre de Sanderus, qui l'attendoit impatiemment à Soëpra, dernier Comptoir de la Compagnie sur le Gange. Etant remonté sur cette riviere, il ne cessa plus de voir un pays fort peuplé, jusqu'à la fameuse Mosquée de

Fameuse Mosquée de Monera & son Origine.

Monera, dont on lui avoit raconté beaucoup de merveilles. Monera n'est en lui-même qu'un misérable village, éloigné d'une demie lieue du Gange, & ses Habitans ne sont que de pauvres Laboureurs. Ce canton étoit autrefois desert. Mais un célebre Fakkir, nommé Iha-Monera, remarquant la fertilité naturelle du terroir, qui ne servoit de retraite qu'aux tigres, aux loups & aux chiens sauvages, maudit ces dangereux animaux, les chassa par la force de ses prieres, & bâtit dans le même lieu une petite Chapelle, où il fit quantité de miracles. La réputation de sa sainteté lui ayant attiré beaucoup d'aumônes, son valet trouva de si grosses sommes après sa mort, qu'il fit bâtir à sa mémoire une mosquée magnifique, qui sert de retraite à quantité de Fakkirs (47).

Description de cette Mosquée.

C'est un bâtiment quarré, qui est environné d'arcades & de colomnes. Le toît en est rond, & couvert, avec beaucoup d'art, de petites pierres jaunes & bleues. Chaque angle offre une petite tour, dont le toît est de la même forme & de la même couleur que le grand. Tout cet édifice est entouré d'un mur haut de dix pieds, & long de cent quarante pas sur chaque face. La principale entrée est une très-belle porte de pierre, devant laquelle on a placé une piece de canon, forgée de plusieurs barres de fer, qui tire huit livres de balle. De l'autre côté de la mosquée, on voit un grand vivier bordé d'arbres, où l'on descend par sept ou huit marches, & dont les rives sont couvertes d'un grand nombre de tombes. On y a bâti une autre mosquée, plus petite que la premiere, près de laquelle on admire un Eléphant de pierre, qui tient un aigle avec sa trompe, & dont on vante la vertu contre le tonnerre, les éclairs & le mauvais tems. On trouve sans cesse autour de ce lieu, une infinité de Fakkirs, qui débitent leurs fables aux pelerins, & qui en tirent de l'argent par diverses sortes d'impostures. Les uns font leur résidence habituelle dans la Mosquée. Les autres courent le pays en troupes, armés de bâtons, avec des enseignes & des banieres. Ils sont quelquefois nuds, quelquefois vêtus

(46) Page 63.

(47) Page 64.

bizarrement, & souvent couverts de cendres, pour se donner un air de pénitence qui les rend effroyables. Dans tous les villages & dans les villes mêmes de leur passage, les Habitans sont obligés de leur fournir des vivres, pour se garantir de leurs brigandages (48).

Graaf. 1669.

L'arrivée de Graaf à Soëpra, la guérison du Directeur Sanderus, & quelques petits évenemens de guerre & de commerce, enrichissent peu le reste de cette relation. Le Comptoir de Soëpra n'a pour objet que l'opium & le salpêtre, qui sont en abondance dans ce canton. Le bâtiment des Hollandois répond, par sa grandeur, à l'importance de ce négoce. C'est un quarré long, dont la longueur s'étend sur le bord du Gange, avec une tour à chaque coin. Il est divisé en trois corps, dont l'un est accompagné d'un très-beau jardin. Celui du milieu contient le magasin, & de fort beaux appartemens pour les Chefs. Le troisiéme est le lieu du travail, où l'on cuit & l'on purifie le salpêtre. Au de-là du chemin, les Directeurs ont fait bâtir des écuries d'une assez grande étendue, qui portent, en langage du pays, le nom de *Place du bois* (49).

Comptoir de Soëpra, pour l'opium & le salpêtre.

Après avoir employé près de deux ans dans les Comptoirs de sa nation, Graaf quitta celui d'Ougly, le 20 Novembre 1671, sur un vaisseau destiné pour la Perse. Mais, en passant sous la côte de Ceylan, le bâtiment fut jetté, par un orage, dans le Port Hollandois de Colombo. L'Amiral de la Haie, dont on a lu l'Expédition au tome VIII de ce recueil, donnoit alors la loi sur ces mers, avec une escadre de douze vaisseaux François. Graaf ayant abandonné le dessein du voyage de Perse, eut l'occasion, avant son retour en Hollande, qui fut différé jusqu'à l'année suivante, d'apprendre les révolutions qui venoient d'arriver à Goa, & les premieres avantures du célebre Dom Pedre de Castro. Mais comme il ne devoit ses informations qu'à la renommée, on verra plus volontiers les mêmes évenemens dans le récit d'un voyageur François, que le hazard rendit témoin d'une partie de ce qu'il raconte, & qui n'a pas le même intérêt qu'un Hollandois à décrier la conduite des Portugais dans les Indes. J'ai pris soin de renvoyer ici cette partie (50) du voyage de Carré, pour suppléer aux omissions de Graaf, par quelques observations historiques, qui conviennent à la fin de ce volume.

1671.

§ I.

Etat des Portugais aux Indes Orientales, en 1670, & l'Histoire de Dom Pedre de Castro.

Les Guerres, entre l'Espagne & le Portugal, avoient épuisé d'hommes deux Etats qui se trouvoient déja fort dépeuplés, par les grandes colonies que l'un & l'autre avoient envoyées dans les deux Indes. Ce qui leur restoit d'Habitans suffisoit à peine, pour la culture des terres & pour l'entretien du commerce intérieur. Ainsi l'on étoit fort éloigné, dans les deux nations, de pouvoir envoyer du secours aux colonies mêmes, qui se trouvant pressées par d'autres ennemis, attendoient en vain les flottes, dont elles étoient accoutu-

Sources de l'affoiblissement des Portugais.

(48) *Ibid.* p. 65. (49) *Ibid.* p. 75. (50) Voyage de Carré, Tome II. p. 86.

mées à recevoir, tous les ans, un renfort de soldats & de munitions.

Etat des Portugais aux Indes. 1670. Leurs inquiétudes à ce sujet.

Les Portugais des Indes Orientales s'imaginerent qu'il étoit arrivé quelque fatal accident qu'ils ne pouvoient pénétrer; ou que les flottes qu'ils avoient fait partir pour Lisbonne ayant peri dans le voyage, on les avoit oubliés, sans faire desormais aucun fond sur un commerce qui commençoit à s'affoiblir, & dont le profit ne remplaçoit pas les dépenses qu'il falloit renouveller chaque année, pour équiper un grand nombre de vaisseaux, & leur faire passer avec mille dangers, des mers immenses, qui ne pouvoient jamais être assez connues. Le commerce ne dépérissoit pas moins par cette opinion, que par les efforts des Hollandois & des Anglois, qui enlevoient chaque jour quelque place importante aux colonies Portugaises, & qui établissoient des Comptoirs redoutables dans tous les lieux dont ils devenoient les maîtres. Les Princes voisins contribuoient aussi à ruiner les affaires du Portugal, & prenoient ce tems pour abbattre une puissance, qui faisant valoir trop long-tems des droits chimériques, s'étoit mise en possession d'une infinité de biens qui ne lui appartenoient pas.

Division des Seigneurs.

Enfin les Portugais étoient réduits si bas dans les Indes, qu'entre eux-mêmes, chacun pensant pour son propre intérêt à sauver quelque chose du naufrage, ils cesserent bien-tôt d'employer leurs soins & leurs forces au bien commun de leur nation. Les Seigneurs, qui tenoient pour le Portugal des places fortes & des pays considérables, secouerent le joug de la dépendance. Ils se traiterent d'abord avec une défiance mutuelle, parce qu'ils craignoient de trouver, l'un dans l'autre, des obstacles à leurs usurpations. Cependant ayant reconnu que cette division ne pouvoit servir qu'à leur ruine, ils formerent une espece de société: sur quoi l'Auteur observe que rien ne peut subsister sans quelque apparence de justice (51).

Traité par lequel ils se réunissent.

Ils convinrent de partager les terres & l'argent qui appartenoient à la Couronne, de ne se causer aucune inquiétude entr'eux, & de se rassembler contre l'ennemi commun, s'ils trouvoient de l'opposition à leur entreprise. Douze des principaux se liguerent particulierement contre le Viceroi, qui paroissoit conserver la fidélité qu'il devoit à la Cour. Il avoit combattu le désordre, aussitôt qu'il s'en étoit apperçu; & dans la suite, il n'oublia rien pour en arrêter le cours. Il publioit des nouvelles du Portugal. Il faisoit répandre adroitement que le Roi, vainqueur de tous ses ennemis, envoyoit des secours d'hommes & de munitions dans les Colonies, & qu'incessamment on verroit arriver une puissante Flotte à Goa. Pendant qu'il soutenoit les esprits par cet artifice, il dépêchoit souvent des caravelles en Europe, pour représenter sa situation. Tous ces soins ne lui faisoient recevoir aucune réponse de la Cour, qui ne pouvant seconder le zéle de son Ministre, craignoit d'avouer sa foiblesse, & prenoit le parti de laisser croire que ces informations n'alloient pas jusqu'à Lisbonne (52).

Fermeté du Viceroi pour les tenir en bride.

Le Viceroi n'en fut pas moins ferme, & préféra, suivant les termes de l'Auteur, la satisfaction d'être homme de bien dans l'infortune, à celle de devenir riche & puissant par une perfidie. Quoique les Rebelles eussent plus de forces pour l'attaquer qu'il ne lui en restoit pour se défendre, il conti-

(51) Carré, p. 90. (52) *Ibid.* p. 92.

nua

nua de soutenir, par toutes sortes de voyes, l'intérêt de la Couronne. On tenta de l'engager du moins au silence. Sa vertu demeura inflexible, & ne fit que se roidir contre les difficultés. Enfin les conjurés penserent à se défaire de lui. Les plus violens proposoient de se saisir ouvertement de sa personne, & de lui ôter la vie. D'autres, pour conserver quelque apparence d'ordre & de modération, vouloient qu'on cherchât, dans sa conduite même, des prétextes pour l'arrêter & pour le faire périr dans une prison. L'opinion des plus adroits, & celle qui l'emporta, fut de s'assurer à la vérité de sa personne, mais pour le mettre dans un Vaisseau & le renvoyer en Portugal, chargé d'accusations, qui leur donnassent le tems d'exécuter tous leurs desseins, & de s'affermir dans les Domaines dont ils avoient fait le partage. Cette résolution fut suivie avec tant de bonheur ou d'habileté, qu'ayant enlevé le malheureux Viceroi dans une promenade, ils le confierent à la garde d'un Capitaine de Vaisseau qui retournoit à Lisbonne. On prétend qu'à son départ, ils eurent la témérité de lui déclarer, qu'ils l'envoyoient porter au Roi la nouvelle de sa perte & de leur révolte. Après cet étrange attentat, ils exercerent, dans la ville, toutes sortes d'injustices & de cruautés. La famille du Viceroi fut dépouillée de ses biens; & ceux qui oserent lever la voix, en sa faveur, perdirent la vie dans les supplices (53).

Etat des Portugais aux Indes. 1670.

Comment ils se défont de lui.

§ II.

Histoire de Dom Pedre de Castro.

Caractere de Dom Pedre de Castro.

DOm Pedre de Castro, qui tenoit un rang distingué parmi les conjurés, fut celui qui garda le moins de ménagement dans ses violences. C'étoit un très-méchant homme; ingénieux à trouver les moyens de faire réussir toutes ses vûes, qui n'étoient ordinairement que des crimes. Il avoit acquis d'immenses richesses, autant par des concussions ouvertes, que par les ressorts secrets d'une trop heureuse politique, qui lui rendoit aisé tout ce qui flattoit ses passions (54). Le rôle qu'il joue dans ce récit oblige l'Auteur de rappeller un événement, qui achevera de faire connoître son caractere.

Vers le tems de la décadence des Portugais, & lorsque la soumission des Seigneurs commençoit à diminuer, un jeune Prince de Visapour alla passer quelque-tems à Bicholain, petite ville éloignée de Goa d'environ deux lieues. Les promenades & les bois dont elle est environnée en font un séjour fort agréable, où le Prince vouloit se délasser du tumulte de la Cour, sans renoncer tout-à-fait aux plaisirs. Le voisinage de la Capitale Portugaise attiroit continuellement chez lui quantité de Seigneurs, qui contribuoient à son amusement. Cette vie lui parut si douce, qu'il s'en fit une habitude. Le Commerce des Dames Portugaises l'attachoit encore plus. Il avoit pris pour elles une si vive inclination, qu'il ne connoissoit plus de bonheur dans un autre lieu. Cependant ses affaires le rappelloient à sa Cour. Il auroit souhaité de pouvoir emmener quelqu'une de ces Portugaises, dont la beauté l'avoit touché. Il s'ouvrit à Dom Pedre de Castro, dont il avoit reconnu le caractere & l'habileté.

Dom Pedre envisagea, dans le dessein du Prince Mahométan, une occa-

(53) Page 95. (54) Page 96.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1670.

Il livre deux Dames Chrétiennes à un Prince Mahométan.

sion de satisfaire la haine qu'il portoit au Viceroi. Il y avoit, à Goa, deux Dames d'une rare beauté, mais d'une grande réputation de vertu, qui étoient de la Maison du Viceroi, ses proches parentes & qui descendoient des anciens Seigneurs à qui le Portugal devoit la conquête des Indes. Dom Pedre résolut de les vendre au Prince; & si le projet paroît détestable, l'exécution ne le fut pas moins. Il feignit de se réconcilier avec la famille du Viceroi, qu'il faisoit profession de haïr depuis long-tems. Tous les honnêtes gens furent d'autant plus charmés de cette réconciliation, qu'elle faisoit gémir le public, & qu'elle nuisoit même au cours des affaires. Les esprits pénétrans, qui connoissoient Dom Pedre, soupçonnerent quelque mauvaise vûe dans une résolution si subite. Ils ne se trompoient pas. Dom Pedre poussoit insensiblement son entreprise, & conduisoit les deux victimes au précipice.

Elles avoient des terres considérables, où elles vivoient souvent d'une maniere convenable à leur naissance. Respecté comme il étoit par son rang & par ses richesses, elles ne pouvoient refuser ses visites. Il les accoutuma si naturellement à les recevoir, que n'ayant aucune défiance de ses intentions, elles consentirent un jour à prendre l'amusement de la promenade avec lui. Il avoit fait préparer un Palanquin. Le Prince, averti de l'occasion, envoya sur leur passage quelques gens armés qui les enleverent. On ne douta point, à Goa, que cette trahison ne fût un nouveau crime de Dom Pedre. Plusieurs Portugais, qui avoient rencontré le Palanquin, accompagné d'une nombreuse escorte, rendirent témoignage qu'ils en avoient entendu sortir les gémissemens de deux femmes, & qu'entre leurs plaintes elles avoient prononcé son nom avec horreur. On le connoissoit assez dépravé, pour trahir indifféremment sa Patrie & sa Religion. Personne n'ignoroit qu'en arrivant aux Indes, il avoit livré aux Infidèles une de ses propres parentes; & ceux qui l'avoient connu en Portugal lui attribuoient une infinité d'autres crimes (55).

Anarchie qui produit de grands désordres à Goa.

La plûpart de ses complices n'étant pas plus reglés dans leurs mœurs & dans leurs principes, il s'éleva bien-tôt entr'eux, des querelles qui donnerent à Goa les scenes les plus sanglantes. La guerre n'a rien d'affreux, dont on ne vît l'image, entre des Citoyens qui avoient le même intérêt à vivre dans l'union. Si cette Anarchie eût duré plus long-tems, ses Auteurs auroient trouvé leur punition, dans une fureur qu'ils commençoient à tourner contr'eux mêmes. Mais le Vaisseau, qui portoit le Viceroi en Portugal, arriva heureusement au Port de Lisbonne. La colere du Roi fut si vive en apprenant la sédition, qu'il fit équiper aussi-tôt deux grands Vaisseaux de guerre, sur lesquels il fit embarquer un nouveau Viceroi, de la même Maison que le précédent, homme sévere & résolu, qui, en suivant les ordres de son Maître, devoit travailler à la vangeance de sa famille. Quantité de Seigneurs partirent avec lui, pour soutenir l'autorité du Roi dans la sienne, & pour commander sous lui quelques troupes d'élite qui composoient son cortege. Il avoit ordre de faire arrêter tous les Rebelles, en arrivant à Goa, & de les renvoyer, chargés de fers, à la Cour de Portugal.

Arrivée d'un nouveau Viceroi.

Il fait arrêter Dom Pedre de Castro.

Avec quelque diligence que le nouveau Viceroi pût passer les mers, il

(55) *Ibidem.* pages 106 & précédentes.

n'arriva point assez tôt pour exercer, sur les séditieux, toute la rigueur des châtimens qu'il leur destinoit. La plûpart s'étoient entre-détruits; & ceux qui survivoient prirent le parti de se retirer dans leurs Gouvernemens, ou chez les Princes voisins. Dom Pedre s'étant flatté que la ruine des uns & la fuite des autres, joint à l'ancienne considération dont il jouissoit dans Goa, feroient oublier ses excès, ou le mettroient à couvert de la vengeance, ne put se déterminer à quitter une ville où toutes ses richesses étoient rassemblées. Il fut trompé dans cette espérance. Le Viceroi, instruit de sa sécurité par quelques Emissaires, dont il s'étoit fait précéder, le fit arrêter en descendant au rivage, & le mit, sous une bonne garde, dans le premier Vaisseau qui devoit retourner en Europe. Aussi-tôt l'autorité du Roi fut rétablie dans la Ville, & les soins du nouveau gouvernement se tournerent au-dehors.

Ceux qui se trouvoient chargés de la garde de Dom Pedre, ont raconté que jugeant sa perte infaillible, il avoit passé tout le tems de la navigation dans une sombre tristesse, comme un criminel qu'on traîne à l'échaffaut. Mais ses idées changerent & sa confiance se ranima, lorsqu'il fut entré dans la riviere de Lisbonne. La Cour avoit pris une autre face par la mort du Roi Dom Jean. Outre que ces changemens sont toujours favorables aux criminels d'Etat, Dom Alphonse, qui succédoit à la Couronne, avoit toujours aimé Dom Pedre, qui étoit à peu près du même âge, & qui avoit été le compagnon de son enfance. Il le reçut avec autant d'affection, que Dom Jean lui préparoit de rigueur. Cet heureux coupable auroit pû vivre avec honneur & dans un rang distingué à la Cour de Portugal. Il se vit tout-d'un-coup au nombre des favoris; & le souvenir de son humiliation ne l'empêchoit point de soutenir sa nouvelle faveur, avec toute la fierté d'un méchant homme. Mais il forma le dessein de se vanger, & cette idée le rappelloit à Goa. L'ancien Viceroi, qui occupoit un poste considérable à la Cour, étant au-dessus de ses atteintes, il résolut de faire tomber sur son parent & son successeur tout le ressentiment qu'il croyoit devoir à cette odieuse famille.

Dom Pedre est mené Prisonnier à Lisbonne.

Faveur qu'il y trouve.

Ses instances lui firent obtenir du Roi, non-seulement la permission de retourner aux Indes, mais encore des terres considérables, dans le voisinage de Goa, & le commandement d'un Château qui dépend de cette Ville. Il avoit été frappé de l'excommunication, à Lisbonne comme à Goa, pour avoir vendu les deux Dames Chrétiennes à un Prince Mahométan. Avant son départ, il fit demander son absolution à Rome; & l'ayant obtenue, il s'embarqua sur un Vaisseau particulier, qui partoit pour les Indes. L'indulgence de la Cour avoit paru surprenante en Portugal; mais elle causa beaucoup plus d'admiration à tous les Portugais de l'Orient, sur-tout au Viceroi, qui jugea par l'air de hauteur & d'indépendance avec lequel il vit arriver un ennemi si redoutable, à quels nouveaux démêlés il devoit s'attendre avec lui.

Il retourne aux Indes.

Dom Pedre avoit, à Goa, sa femme & sa fille, qui méritoient toute la tendresse d'un mari & d'un pere vertueux. Il refusa de voir l'une & l'autre, pour se replonger dans l'excès de la débauche. Sa Maison devint un Sérail, où il rassembla quantité de belles esclaves, achetées de diverses Nations. Ses amis & ses confidens étoient tout ce qu'il y avoit de gens décriés par leur caractere. Au milieu de cette mollesse, il n'oublioit point ses projets de vangeance. Mais le Viceroi, qui ne doutoit pas de ses intentions, se

Vie qu'il y mène.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1671.

crut obligé de le prévenir en se déclarant son ennemi, avant qu'il eût rien tenté contre son autorité. La protection de la Cour n'effraya point un homme ferme, qui étoit autorisé par les ordres du Roi Jean, & qui savoit d'ailleurs qu'Alfonse, avec la même foiblesse qui lui faisoit prodiguer ses faveurs à des Sujets indignes, oublioit ses propres bienfaits, ou s'embarrassoit peu de les soutenir (56). Il garda d'autant moins de ménagemens, qu'il se voyoit appuyé de tous les gens d'honneur, qui regardoient Dom Pedre comme la honte de leur Nation. A la premiere occasion où ce méprisable ennemi lui manqua de respect, il le fit arrêter; & sans écouter ses plaintes, il le tint renfermé dans une étroite prison (57).

Il est arrêté pour la seconde fois.

Vers le même-tems, les Portugais se virent forcés de faire la guerre sur mer. Dom Pedre, humilié par sa situation, demanda instamment la liberté de combattre sur la Flotte. Il l'obtint. Le Viceroi, qui le connoissoit brave, jugea non-seulement qu'il étoit capable de rendre service à l'Etat, mais que c'étoit une occasion de s'en défaire; & cette conduite fit autant d'honneur à son désintéressement qu'à sa prudence. Dom Pedre se trouva dans trois actions fort sanglantes, où sa valeur lui attira de l'admiration, & dont il eut le bonheur de sortir sans blessures. A son retour, le Viceroi informé qu'il se prévaloit déja de cet avantage, le fit conduire en prison à la descente du Vaisseau (58).

Il obtient la permission de servir.

Mais soit qu'il eût corrompu ses Gardes, ou que pour se délivrer de lui, le Viceroi même lui facilitât les moyens de se sauver, il sortit bien-tôt & de sa prison & de la ville, d'où il se retira dans une des bourgades maritimes, qui sont habitées par des Mahométans & des Idolâtres. Rien ne prouve mieux la faveur qu'il avoit trouvée dans sa fuite, que la permission qu'il obtint de vendre sa Commission & les Terres qu'il avoit obtenues du Roi. Il passa deux ans dans l'oubli, errant aux environs de Goa, sans avoir l'audace d'y rentrer. On ignore s'il tenta, dans cet intervalle, de former quelque parti contre le Viceroi, & si le bon ordre qui regnoit dans le gouvernement lui en ôta l'espérance: mais, se livrant enfin à son desespoir, il prit la résolution de se retirer à la Cour de quelque Prince Mahométan. Il choisit celle de Visapour; & pour y paroître dans tout l'éclat qui convenoit à son nom & à ses desseins, il se fit un Equipage magnifique, avec lequel il se mit en chemin à la fin de l'année 1672. Quoiqu'extrême dans tout ce qu'il entreprenoit, jamais il ne le fut tant que dans la pompe de sa marche. On l'eût pris pour quelque Ambassadeur extraordinaire du Roi de Portugal, qui, par l'ordre de son Maître, étalloit cette magnificence aux yeux de l'Orient, dans la vûe de s'attirer l'admiration & le respect; deux sentimens, ajoute l'Auteur, qui conduisent naturellement à la soumission (59).

Sa fuite d'une troisième Prison.

Son desespoir le conduit chez les Mahométans.

1672.

Sa retraite fit beaucoup de bruit parmi les Portugais. Quelques-uns se plaignoient hautement du Gouverneur. Comme on le soupçonnoit d'avoir fermé volontairement les yeux sur son évasion, les plus sages prétendoient, qu'après avoir fait arrêter un homme si dangereux, la prudence ne devoit jamais permettre de lui ouvrir les portes de sa prison (60).

(56) Page 123.
(57) *Ibidem.*
(58) Page 125.
(59) Page 127.
(60) Page 128.

Carré arrive au Visapour dans le même tems que Dom Pedre.

Ce fut dans ces circonstances que le Voyageur François fut envoyé au Pays de Visapour. En arrivant à Rhebac, ville considérable de cet Etat, il apprit que Dom Pedre s'y étoit arrêté dans sa marche, & qu'il y faisoit prendre quelques jours de repos à son Equipage. Mais avant que d'expliquer les relations qu'il eut avec lui, il donne une courte peinture de l'Etat du Royaume de Visapour, telle qu'il la reçut du Gouverneur de Rhebac, qui avoit beaucoup d'affection pour les François (61).

Etat de ce Royaume.

L'ancien Roi étoit mort depuis peu. Un usurpateur étoit monté sur le trône par le crime de la Reine, qui avoit empoisonné son mari, pour mettre la Couronne sur la tête de son amant. Cet attentat n'avoit pas été si secret, qu'il eût échappé à la pénétration du Peuple; mais le nouveau Roi avoit trouvé l'art d'appaiser les esprits, & d'entretenir la paix dans toutes les parties de l'Etat, en faisant briller toutes les vertus qui font les plus grands Monarques. Jamais on n'avoit vû plus de grace & de majesté sur le trône. Jamais la puissance n'avoit été plus heureusement employée pour inspirer l'amour. Il parut digne de la place qu'il occupoit; & l'on jugea, dit l'Auteur, que c'étoit pour corriger l'injustice de la fortune, que le Ciel avoit mis le sceptre entre ses mains. En un mot, il fit oublier le crime de sa femme, & sa propre naissance, qui, sans être méprisable, étoit fort éloignée de l'élevation royale. Son bonheur acheva l'ouvrage de son mérite. Un des plus grands Seigneurs du Royaume, qui avoit des droits incontestables à la Couronne, donna le premier exemple de la soumission, en lui prêtant de bonne grace le serment de fidélité. Il se nommoit Caveskan. C'étoit lui-même un homme au-dessus du commun par les qualités de son esprit, & capable également d'occuper la premiere place ou la seconde. Il gouvernoit après le Roi, ou plutôt le Roi ne gouvernoit que par ses conseils; & ces deux Chefs de l'Etat sembloient avoir attaché leur bonheur à celui des Peuples (62).

Caractere vertueux d'un Seigneur Mahometan.

Le Roi tomba dans une maladie dangereuse; & sentant approcher sa fin, il nomma Caveskan pour son Successeur. Ce généreux Ministre répondit, aussi tranquillement que s'il y eût été préparé, » qu'il n'avoit jamais fait » d'injustice, & qu'il ne vouloit pas commencer; que le Roi laissant un » fils, on devoit espérer que ce jeune Prince ressembleroit à son Pere, & » feroit le bonheur de la Nation; que la Couronne lui appartenoit; & que » l'unique soin du Roi devoit être de nommer un Gouverneur à son fils.

Ce fils du Roi n'avoit que six ans. Il étoit né d'une femme légitime. Personne ne pouvoit lui contester ce que la modestie & la générosité du véritable héritier lui cédoient. Le Roi répondit à Caveskan, qu'il lui confioit & son fils & son Royaume. Il mourut après cette déclaration. Un événement si singulier ne laissa pas de former plusieurs Partis dans le Royaume. Quelques Seigneurs vouloient forcer le Ministre de prendre un rang qu'il lui étoit glorieux d'avoir refusé, mais dont ce refus même le rendoit plus digne encore, & leur faisoit souhaiter d'être les Sujets d'un tel Maître. D'autres se déclarerent pour un Prince du même sang, c'est-à-dire, pour le plus proche héritier de la Couronne après lui. Cette division causa des troubles. Les Gouverneurs des Provinces & des Villes, sous prétexte d'embrasser l'un

(61) *Ibidem.*

(62) *Ibid.* page 132.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

des trois Partis, exercerent toutes sortes de concussions dans les lieux soumis à leur autorité. Le Gouverneur même de Rhebac, ayant demandé à sa Ville une très-grosse somme d'argent que les Habitans s'étoient obstinés à lui refuser, avoit fait mettre le scellé à tous les Comptoirs & chez tous les Marchands, avec défense, sous peine de la vie, de le lever sans son ordre (63).

Usage singulier, pour juger du bonheur d'un regne.

Cependant le Parti du jeune Prince étant devenu le plus nombreux, Caveskan ne se démentit point. Il fit couronner solemnellement son éleve. Dans cette cérémonie, qui servit beaucoup à réunir tous les esprits, il fut déclaré Régent du Royaume & Tuteur du Roi. Entre plusieurs événemens qu'on prend pour le présage d'un heureux regne, l'Auteur rapporte qu'après le couronnement, on place, suivant l'usage du pays, dans cinq différens endroits d'une salle, autant de monceaux, d'or, d'argent, d'étoffes, d'armes, & de riz; & dans un autre endroit, un monceau de cendre. Cette distribution est abandonnée aux mains des Prêtres; & tous les assistans demeurent dans un respect qui ne leur permet pas de toucher aux monceaux. On conduit le Monarque au milieu de la salle, les yeux bandés d'un riche turban, qu'on garde ensuite, avec une espece d'adoration. On l'abandonne dans ce lieu, pour observer de quel côté le hazard lui fera tourner ses pas, & pour en tirer un augure. S'il tombe sur le monceau d'or & d'argent, on juge qu'il sera passionné pour les richesses, & que ses Peuples souffriront de son avarice. Si c'est aux étoffes qu'il s'adresse, on est persuadé que sa Cour sera magnifique, & qu'il fera régner le Commerce dans ses Etats. Les armes marquent la valeur & la victoire. Les grains annoncent l'abondance. Mais de tous les signes, la cendre est le plus malheureux, parce qu'étant sterile d'elle-même, & le reste des choses consumées par le feu, elle est regardée comme un présage sûr de misere & de famine, de pertes & d'infortunes.

Le jeune Monarque tomba sur le monceau d'armes & sur le monceau de grains, qui passent pour les plus heureux des cinq présages (64).

Carré arrive à Rhebac.

Telle étoit la situation du Royaume de Visapour, à l'arrivée du voyageur François. Après avoir salué le Gouverneur, qui se porta de lui-même à lui faire ce récit, il lui fit des plaintes, au nom de la Compagnie des Indes, pour le Facteur qu'elle avoit dans la Ville, qui avoit été compris dans l'ordre de fermer tous les Comptoirs. Il obtint sur le champ une exception, en faveur des marchandises qui appartenoient à la France.

Mais la suite de cette narration ne peut avoir de grace, que dans la bouche de l'Auteur.

Récit qu'il fait de ses liaisons avec Dom Pedre.

Ce fut, dit-il, dans cette Ville, que je vis, pour la premiere fois, Dom Pedre de Castro. Il n'y avoit que sa personne qui me fût inconnue. La renommée m'avoit instruit de ses avantures; & comme il est rare qu'elle diminue le mal, j'avois conçu de lui les plus odieuses idées. Il faisoit le sujet de toutes les conversations, & son nom étoit devenu fameux dans l'Orient. C'étoit un monstre pour les gens de bien. C'étoit, pour les Indiens, un sujet de tout appréhender de la part des Portugais, ausquels ils n'attribuoient pas des mœurs moins corrompues, & des principes moins tyranniques. C'étoit, pour les personnes capables de réflexion, une preuve de la foiblesse du Portugal & de l'altération de son gouvernement.

(63) *Ibid.* page 136.

(64) *Ibidem.* p. 143.

Si Dom Pedre m'étoit connu, je n'étois pas tout-à-fait étranger pour lui. Il avoit entendu mon nom, dans plusieurs voyages que j'avois faits aux environs de Goa. Aussi la curiosité, si l'on ne veut pas supposer d'autre motif, l'amena-t-elle le premier chez moi. Sa visite fut très-longue. Peut-être ne cherchoit-il que l'occasion de parler de lui-même, & des projets de vangeance qu'il avoit formés contre le Viceroi. Il me raconta mille choses que je savois, mais avec un tour avantageux pour lui, & propre à faire tomber l'injustice sur tous les objets de sa haine. Il me dit que ses malheurs avoient commencé de plus loin; & que dans tous les tems de sa vie, il avoit inspiré une jalousie, qui ne l'avoit pas laissé manquer de chagrins & d'embarras. Je remarquai, dans son récit, qu'il cherchoit moins ma compassion que mes louanges. S'il avouoit qu'il eût quelquefois succombé sous les traits de ses ennemis, il s'élevoit si fort au-dessus d'eux, qu'il paroissoit dédommagé de leur aversion, par l'opinion qu'il avoit de lui-même.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

Il reçoit sa visite à Rhebac.

Je pénétrai son caractere, & je reconnus que le Public ne lui faisoit pas d'injustice en le peignant des plus noires couleurs. Cependant je parvins à lui faire confesser que tout le tort n'étoit pas du côté de ses ennemis. Je lui dis d'un ton assez ferme, que le désespoir où il alloit se plonger, me paroissoit un effet de la colere du Ciel, qui se lassant de ses excès, étoit prêt sans doute à l'abandonner. Je lui demandai quelles étoient ses prétentions à la Cour d'un Prince Mahométan, où sa premiere démarche seroit infailliblement de renoncer au Christianisme; désertion aussi honteuse devant Dieu que devant les hommes. Après son apostasie même, je le priai de me dire s'il se flattoit de trouver, dans une Cour infidelle, d'autres hommes que les Portugais, c'est-à-dire, s'il faisoit l'honneur aux Mahométans de leur croire plus de vertu & de probité qu'à des Chrétiens? Devoit-il même esperer que le sacrifice dont il alloit se rendre la victime, fût d'un grand prix aux yeux des Mahométans? La plûpart faisoient-ils plus de cas de leur religion, qu'il n'en faisoit de la sienne? Je les connoissois, par une longue expérience des cours de l'Orient, où loin du centre de leur créance, ils n'en adoptoient que les principes qui justifioient leurs plus honteuses passions; peu differens, dans tout le reste, des véritables athées. J'ajoutai, que je ne comprenois pas d'ailleurs quelle vangeance il croyoit tirer du Viceroi des Indes, en justifiant par une conduite si criminelle tous les mauvais traitemens qu'il en avoit reçus. C'étoit le délivrer d'un ennemi, par des voyes qu'il auroit choisies lui-même dans le feu de sa colere, s'il en avoit eu le choix. Quel triomphe pour lui, d'écrire en Portugal que ce Dom Pedre, qui après avoir obtenu son absolution à Rome, avoit été renvoyé dans l'Orient avec des honneurs extraordinaires, venoit de quitter le service de son Roi; & qu'un Chevalier de l'ordre de Christ, s'étoit fait circoncire à la Cour de Visapour! Quel opprobre pour toute sa maison! Quelle affliction pour sa femme & pour sa fille, qu'il avoit laissées à Goa dans une situation indigne de leur naissance, accablées de tous les chagrins qu'on peut ressentir avec de l'honneur & de la piété!

Il pénétre son caractere.

Leur entretien.

Je fis valoir quantité d'autres motifs; & comme j'étois pénetré d'une avanture si honteuse au Christianisme, la même ardeur qui donnoit du poids à mon discours, semblant forcer son attention, je me sentis comme inspiré de lever les yeux, & d'adresser au Ciel une priere fervente pour son salut.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

Mais lorsque je le croyois touché de mes expressions, & que j'en jugeois par le trouble de ses yeux, c'étoit l'idée de sa vengeance qui lui revenoit sans cesse, & qui lui permettoit à peine de m'entendre. Il ne me répondit que par une nouvelle peinture des outrages qu'il avoit essuyés. Quelle espérance lui restoit-il, soit à Goa, soit du côté du Portugal? Sa valeur, ou plutôt son désespoir, dans trois actions sanglantes où il avoit exposé sa vie comme un Soldat, n'avoit fait qu'irriter son ennemi. Jusqu'alors, le Viceroi l'avoit haï par des raisons affectées, par de prétendus motifs de zele & de fidélité pour l'Etat: mais il le haïssoit actuellement par un motif personnel; il haïssoit sa bravoure, & l'éclat que cette qualité brillante avoit ajouté à son nom. N'étoit-il pas prêt à bien vivre avec lui, dans le moment que par ses ordres, il s'étoit vû conduire en prison comme le dernier des misérables?

Il ne voyoit aucune ressource à la Cour de Lisbonne. Il en connoissoit la foiblesse; & c'étoit assez d'y avoir une fois trouvé quelque accès, pour n'y retrouver, pendant le reste de sa vie, que des difficultés insurmontables. Il étoit las de souffrir des hauteurs & des rebuts. D'ailleurs, ne voyoit-il pas qu'en attendant des réponses de Lisbonne, il auroit le tems de languir dans les prisons de Goa? Il sentoit depuis long-tems la nécessité de s'ouvrir un champ libre, où toutes ses qualités pûssent s'exercer. Il étoit sûr de le trouver dans un Royaume tel que celui de Visapour, qui sans cesse agité par des guerres étrangeres ou domestiques avoit besoin d'hommes de tête & de résolution. Un homme tel que lui se soutenoit par lui-même, dans quelque lieu qu'il fût placé par la fortune. Il ne faisoit aucune différence d'un Chrétien de l'humeur du Viceroi, à un Mahométan; excepté qu'il donnoit au dernier l'avantage des mœurs & de la probité. D'ailleurs, il avoit remarqué que tous les hommes se conduisoient peu par les maximes de religion, dans les affaires où leur intérêt se trouvoit engagé; & que Mahométans ou Chrétiens, c'étoit cet intérêt qui les gouvernoit uniquement. A l'égard de sa femme & de sa fille, il se proposoit de prendre soin de l'une & de l'autre; & le pouvoir de les secourir ne pouvoit jamais lui manquer.

Un peu de réflexion, qu'il fit apparemment sur cet air de confiance, le fit changer de discours. Ensuite, paroissant craindre de s'être trop ouvert, il revint au même sujet, pour me dire que son dessein n'étoit pas d'abandonner la religion; qu'il seroit Chrétien autant qu'on peut l'être au milieu des Infidéles; & que si sa conduite ne laissoit pas d'être un sujet de scandale pour les Chrétiens, il falloit s'en prendre à ceux qui le forçoient de chercher, parmi les Mahométans, un azyle contre la cruauté de ceux qui prenoient le nom de Chrétiens.

Conseil que Carré donne à Dom Pedre.

Quoique sa résolution me parût ferme, & que j'esperasse peu de fruit de mes instances, il me rendit l'occasion de lui proposer une idée, que j'avois regreté qu'il eût interrompue. Ce n'étoit pas de retourner à Goa, où l'on m'avoit dit néanmoins que les sentimens du Viceroi étoient changés, & qu'il ne trouveroit plus de Persécuteur. J'aurois appréhendé de l'aigrir d'avantage, & de m'attirer un refus qui m'eût fermé la bouche pour toujours. Mais je lui fis remarquer qu'il pouvoit quitter Goa sans se retirer à Visapour, où la religion Chrétienne étoit en horreur; que d'autres pays lui offroient un azyle plus honorable pour lui-même, & plus sûr pour les gens de sa suite; qu'ayant

qu'ayant un grand nombre d'esclaves Chrétiens, il alloit les exposer au danger d'être pervertis par la crainte ou par l'espérance; qu'il y avoit quantité de Villes, & des plus belles de l'Orient, où l'exercice du Christianisme étoit aussi libre qu'à Lisbonne. Je lui nommai Surate & Hispahan, où, parmi d'autres commodités, il trouveroit celle de faire valoir les grandes sommes d'argent qu'il emportoit avec lui, & le moyen par conséquent de se soutenir avec distinction; au lieu de se ruiner par ses présens & ses dépenses, comme il y seroit obligé dans le lieu dont il faisoit choix, pour se procurer une considération fort incertaine.

Ce conseil étoit sage, & méritoit du moins quelque nouvelle délibération; mais il n'écouta rien, & ne pensant qu'à se rendre à Visapour, il me dit brusquement que j'étois le maître de partir avec lui; qu'il avoit pris des mesures pour la sureté de sa route; qu'un passeport très-ample qu'il avoit obtenu pour lui & son équipage, l'exemptoit des droits d'entrée, & qu'il me conseilloit de saisir l'occasion; qu'il avoit pris de l'affection pour moi dans notre entretien; que je pouvois compter sur ses services; & que s'il ne se rendoit point à mes conseils, il ne me remercioit pas moins de les lui avoir donnés.

Je refusai honnêtement ses offres, en lui disant que s'il eût été disposé à partir le lendemain, je me serois fait honneur de l'accompagner; mais que j'étois chargé d'affaires pressantes, & qu'avec un équipage si considérable, sa marche ne pouvoit être aussi prompte que la mienne. En effet, il portoit des Magasins entiers de riches marchandises & de meubles précieux. Il avoit des Mulets chargés de vins exquis, de fromages, de viandes salées, de confitures, & de toutes les délicatesses dont les Portugais ne se laissent pas manquer dans les Indes. Je lui promis seulement de le voir à Visapour. Le Gouverneur de Rheback, dont j'allai prendre congé, me fit expédier un passeport, & me donna deux de ses gens pour guides; je partis le jour suivant, après avoir rendu sa visite à Dom Pedre.

1673. Carré se rend à Visapour. Il tombe malade en chemin.

Ma santé, qui étoit excellente, à mon départ, se soutint pendant les premiers jours de la route: mais je fus saisi tout-d'un-coup d'une fievre violente qui dura deux jours entiers. Elle me quitta le troisiéme, & me laissa dans un abbatement qui ne me permettoit pas de me soutenir. J'étois fort mal logé. De Rheback à Visapour, on ne rencontre que de mauvaises cabanes, & des Habitans grossiers. La différence de ma Religion augmentoit encore leur brutalité. Mon passeport servit à me mettre à couvert de leurs insultes, en leur apprenant que j'étois connu du Gouverneur de Rheback, & que leurs mauvais traitemens ne demeureroient pas impunis. Mais les deux guides, qu'il m'avoit donnés, se lassèrent d'accompagner un malade; & je me trouvai sans secours, dans un pays dont j'entendois peu la langue.

Cependant j'arrivai à Visapour: mais à peine fus-je entré dans la Ville, que la fievre me reprit avec une nouvelle violence. Je me logeai chez un honnête Persan, de qui j'appris aussi-tôt que le Gouverneur de la Ville étoit de sa Nation. Comme il y avoit beaucoup d'apparence que ma derniere heure n'étoit pas éloignée, & que l'affoiblissement de mes forces me confirmoit à chaque moment dans cette idée, je pris le parti d'envoyer un de mes

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

Heureuse rencontre qu'il fait à Visapour.

gens chez le Gouverneur, avec ordre de lui dire, qu'un François, chargé des affaires de sa Nation, étoit dans la Ville depuis quelques jours, & que se trouvant fort mal, il lui demandoit en grace de venir recevoir de sa main des lettres importantes, qui ne pouvoient être remises avec plus de sûreté que dans la sienne. Il vint aussi-tôt. Ma surprise & ma joye ne peuvent être representées, lorsque me reconnoissant le premier après deux mots d'entretien, il s'écria, dans sa langue, que j'entendois parfaitement; Quel bonheur de retrouver ici le meilleur de mes amis! Quoi, mon frere, c'est vous! Je ne le reconnoissois pas : & quoique son visage me rappellât quelques idées vagues, la maladie avoit causé tant de désordre dans les traces de mon cerveau, que je ne me le remis tout-à-fait qu'après avoir entendu son nom (65).

Ce Persan se nommoit Coja-Abdela. C'étoit un homme de considération, qui avoit toujours aimé la Nation Françoise. Il avoit été long-tems Gouverneur de Mirzeou (66), & je l'avois connu familiérement à la Côte de Malabar. Nous avions lié même une amitié fort étroite; & je lui avois trouvé des mœurs si douces, avec tant de droiture & de probité, que j'aurois souhaité alors de ne le quitter jamais. Après avoir remercié le Ciel de cette heureuse rencontre, je commençai à mieux augurer de ma situation, lorsque je retrouvois des secours & des consolations assurées dans les soins de l'amitié. Cependant, l'ardeur de ma fievre ne faisant que redoubler, je priai Coja-Abdela, qui m'offroit affectueusement ses services, de penser d'abord à me procurer un logement plus commode, & dans quelque endroit où je fusse plus éloigné du bruit. Je prétends, me dit-il, que vous n'ayiez pas d'autre maison que la mienne; ou si vous ne la trouvez point encore assez tranquille, je vous trouverai un appartement qui le sera beaucoup plus, & qui touche néanmoins à ma maison. Il me quitta pour aller donner ses ordres. J'envoyai avec lui un de mes gens, qui revint me rendre compte de l'appartement qu'il me destinoit. C'étoient trois chambres fort commodes, mais qui n'étoient pas moins exposées au bruit que le logement que je voulois quitter.

Dom Pedre y arrive & lui donne un logement.

Dans cet intervalle je reçus la visite de Dom Pedre, qui avoit employé ses premiers soins, en arrivant dans la Ville, à s'informer du lieu où j'étois logé. Il me pressa d'accepter un appartement chez lui. Sa maison étoit dans le meilleur air de Visapour, & dégagée de tout ce qui peut incommoder un malade. Il joignit tant de politesses à ses offres, que dans le triste état où j'étois, je ne pus les refuser. Abdela m'avoit déja déclaré, en gémissant, qu'il n'y avoit point, dans la Ville, d'autres Médecins que les Prêtres Indiens, dont je ne connoissois que trop l'ignorance. Je le fis consentir à me voir logé chez Dom Pedre, qui avoit, à ses gages, un Chirurgien Portugais.

Les secours que j'en reçus n'avancerent pas ma guérison. Au contraire, ma fievre devint continue, & dura trente-cinq jours, avec une ardeur qui

(65) *Ibidem*. p. 174.

(66) L'Auteur ne parle pas de ce Persan, dans le Journal de ses Voyages : mais on a vû, dans celui de Dellon, qu'il étoit encore Gouverneur de Mirzeou, en 1670; & qu'il faisoit beaucoup de caresses aux François.

ne me laissoit pas plus de repos la nuit que le jour. L'approche de ma mort, que je crus certaine, me fit demander si dans toute la Ville il n'y avoit pas un Prêtre, ou du moins un Chrétien, entre les bras duquel je pusse expirer tranquillement. On n'eut pas de peine à me trouver des Chrétiens; mais c'étoit autant de Renegats, qui avoient abjuré l'Evangile pour embrasser l'Alcoran, & qui vivoient dans la plus infâme débauche.

Etat des Portugais aux Indes. 1673.

Cependant mon mal ne faisant qu'augmenter, je tombai dans une profonde léthargie. On me crut mort. Le Chirurgien me voyant sans poulx & sans respiration, déclara que je venois d'expirer. Croira-t-on que Dom Pedre se souvint alors qu'il étoit Chrétien? Il fit allumer des cierges dans ma chambre; & faisant l'office de Prêtre, avec ses Valets & les miens, il se mit à réciter, près de moi, les prieres que l'Eglise ordonne pour les Morts. Je suis porté à croire qu'il le faisoit par un motif de piété, & par quelque sentiment d'amitié pour moi. Mais comme la malignité humaine empoisonne les meilleures actions, on a prétendu que son unique vûe avoit été de faire connoître qu'il n'avoit pas embrassé le Mahométisme.

Carré passe pour mort.

Le lendemain, il recommença les mêmes prieres, & les ordres furent donnés pour ma sépulture. Une heureuse négligence à les exécuter, me sauva la vie. Les Domestiques ayant remis cet office au jour suivant, qui étoit le troisiéme jour de ma léthargie, un Portugais se sentit porté, par un mouvement de Religion, à passer la nuit près de moi. Pendant qu'il prioit à genoux, il se fit dans mon tempéramment une révolution subite, qui me rendit le sentiment & la connoissance. Mais ne retrouvant pas la force de parler, je tournai les yeux dans toutes les parties de la chambre, qui étoit fort éclairée de la lumiere d'un grand nombre de bougies. Le Portugais fut saisi d'une si vive frayeur, qu'étant sorti de ma chambre avec précipitation il alla publier que l'esprit du François étoit revenu; & personne n'ayant jugé de la vérité, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'un homme mort depuis deux jours fût revenu à la vie; son récit passa pour une illusion de la crainte & ne fit pas naître la pensée de me secourir. Cependant, ma mémoire s'étant un peu fortifiée, l'appareil qui m'environnoit me fit connoître l'erreur où l'on étoit sur ma situation. Je m'efforçai de me faire entendre: mais je fus mal obéi de ma langue & de mes bras. Ainsi, faute d'assistance, je retombai dans le danger de mourir réellement. Cette cruelle solitude dura jusqu'au matin. Coja-Abdela étant venu chez Dom Pedre, on lui raconta mon apparition prétendue. Moins crédule que les Portugais, il ne se fit pas répéter une avanture dont il comprit tout-d'un-coup le fond; & l'amitié le conduisit promptement à ma chambre. Il me trouva les yeux ouverts, avec quelques apparences de mouvement, mais trop foible encore pour l'entendre. Il me réveilla bien-tôt, par la force de quelques liqueurs qu'il me fit avaller; & d'autres remédes acheverent de m'arracher à la mort (67).

Dans ma convalescence, les soins de Dom Pedre se relâcherent beaucoup. Il n'étoit occupé que de ses plaisirs. D'ailleurs l'extrêmité où je m'étois vû réduit m'avoit porté à lui confier plusieurs choses précieuses, qui lui seroient demeurées par ma mort. Ses espérances étoient trompées; & com-

(67) *Ibid.* pages 183 & précédentes.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

me je lui avois remis ce dépôt à la vûe de plusieurs personnes, sur-tout à celle du Gouverneur Persan, il comprenoit qu'il ne seroit pas aisément dispensé de me le restituer. Le regret d'abandonner une proye, qu'il avoit crûe certaine, lui fit prendre un parti qui étoit capable effectivement de lui en assurer la possession. Ce fut de m'empoisonner (68).

Dom Pedre tente de l'empoisonner.

J'étois encore si foible, que la moindre agitation me causoit un évanouissement. Il vint un jour, dans ma chambre, environné d'une douzaine de Courtisanes & de plusieurs instrumens. Ayant sçû, me dit-il, que j'étois beaucoup mieux, il vouloit contribuer à ma guérison par l'amusement de la danse & de la symphonie. En vain lui representai-je que ce spectacle me convenoit peu. Il fit étendre de riches tapis, sur lesquels s'étant assis à l'Indienne, avec toute sa suite, il commença la fête par un concert d'instrumens, qu'il fit ensuite accompagner de la voix des femmes. Après la musique, il donna ses ordres pour la danse. Je l'appellai plusieurs fois, pour le supplier de m'épargner ce tourment. Il feignit de ne me pas entendre. Ce fut alors que le bruit & la chaleur faillirent de me couter la vie. Je me sentois prêt à m'évanouir, & je demandai quelque chose qui pût soutenir mes forces. Dom Pedre attendoit cette occasion. Un Esclave, qu'il avoit chargé de ses ordres, me présenta, dans un gobelet, une liqueur dans laquelle il avoit jetté une poudre dont on ne prend pas deux fois. Il ne s'étoit pas même caché pour composer ce breuvage; & de toute l'assemblée, je fus le seul qui ne pus le remarquer. Un de mes Valets comprit de quoi j'étois menacé. Il s'avança brusquement; & prenant le gobelet des mains de l'Esclave, comme s'il n'eût pensé qu'à disputer les droits de son office, il fit exprès un faux pas qui lui fit renverser la liqueur. Dom Pedre, irrité jusqu'à la fureur, maltraita de plusieurs coups & mon Valet & l'Esclave. Il se retira dans le même transport, & je reçus aussi-tôt l'explication de cette avanture (69).

Ses nouvelles tentatives furent prévenues par des soins si peu déguisés, qu'il n'approcha plus de ma chambre sans trouver deux de mes gens qui s'attachoient à lui, comme des ombres, & qui ne perdoient pas ses mains de vûe. Ma santé s'étant tout-à-fait rétablie, je lui redemandai le dépôt que je lui avois confié. Il fit naître mille difficultés, que j'eus beaucoup de peine à vaincre. Cependant je le forçai enfin de me le rendre, à l'exception de vingt ou trente pistoles, qu'il avoit prises dans mes habits, sur l'opinion de ma mort, & d'une montre, dont il me dit qu'il avoit fait présent à la plus belle des femmes qu'il m'avoit amenées. Je m'applaudis de n'avoir pas fait une plus grosse perte. Mes affaires ne m'ayant pas arrêté long-tems à Visapour, je ne partis point sans prendre congé de lui : mais je ne balançai point à lui reprocher son malheureux dessein, & je lui déclarai que le mien étoit d'apprendre à tout l'univers, que ce Dom Pedre, qui faisoit tant de bruit dans le monde, étoit un Apostat, un empoisonneur, un homme dont le Christianisme devoit se féliciter d'être délivré, & qui feroit l'opprobre de la Religion de Mahomet. Tels furent nos adieux. En effet, s'il n'avoit pas embrassé le Mahométisme, c'étoit moins par un reste d'honneur, qui ne s'éteint pas dans les ames les plus corrompues, que pour éviter toutes sortes

Leurs adieux.

(68) Page 185.

(69) *Ibid.* p. 189.

d'assujettissemens, & pour vivre sans aucune religion (70).

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 16-3.

Catastrophe de Dom Pedre.

L'Auteur ajoute que Dom Pedre de Castro, après avoir vieilli dans ses crimes, fut poignardé par un Seigneur de Visapour, dont il avoit corrompu la femme, & dans le tems qu'il faisoit ses efforts pour violer sa fille.

Renegats François, qui tentent voler l'Auteur.

L'Orient, dit-il, offre des Renegats, de tous Pays de l'Europe, sans en excepter la France. Deux François de cette espece lui rendirent visite à Visapour, & ne feignirent de lui marquer du respect, que pour chercher l'occasion de le voler. On croit devoir conserver ici les principaux traits de cette Avanture.

Leur Histoire.

» Deux de ces Malheureux, dit-il, vinrent chez moi pendant ma maladie. » Ils y revinrent, lorsque je commençois à me porter mieux. Je n'y étois » pas; mais étant averti de leur visite, je déliberai assez long-tems si je » devois les voir. Je m'y déterminai enfin, dans la pensée que je serois peut- » être assez heureux pour faire quelque impression sur leurs esprits, & que » quand tous mes Voyages ne m'apporteroient pas d'autre fruit que d'avoir » rendu un Chrétien à l'Eglise, je me trouverois bien payé. Lorsqu'ils étoient » venus, ils s'étoient simplement annoncés comme des François qui se trou- » voient à Visapour, & qui vouloient offrir leurs services à un homme de » la même Nation, chargé des ordres du Roi de France pour cette contrée. » Ils m'avoient fait dire aussi, que s'ils avoient la veste & le turban, ce » n'étoit pas qu'ils eussent changé de Religion; mais qu'étant sans cesse avec » les Turcs, ils s'étoient vêtus comme eux, pour trouver plus de facilité » dans une sorte de Commerce qu'ils exerçoient à Visapour.

» Je savois déja le contraire: mais je feignis de paroître abusé, pour » jouer mieux mon rôle. Ils se presenterent donc une troisiéme fois chez » moi, d'un air aussi familier que s'ils eussent déja fait connoissance. Je » les remerciai de leur honnêteté. Mais leur premier but avoit été de me » voler chez moi; & n'en ayant pas trouvé l'occasion, ils espéroient de la » retrouver d'autant plus facilement, dans le Voyage qu'ils me croyoient » résolu de faire à Saint-Thomé, que le siége étoit devant cette Ville, & » que toute la Campagne étoit infestée par les deux Partis. Ils me dirent » qu'ils en étoient arrivés depuis peu; qu'ils étoient venus de France sur » les Vaisseaux du Roi, commandés par M. de la Haie (71), & qu'ayant » été obligés de le quitter, ils avoient trouvé d'honnêtes Officiers Mores » qui les avoient pris avec eux, & qui leur faisoient des avantages consi- » dérables pour leur fortune.

» Je suis bien aise, leur dis-je, que votre fortune soit meilleure; mais » il me semble que votre bonne mine en a diminué; & vous semblez tout » empruntés dans ces habits. Voyez ce que c'est que d'être déguisés. Vous » n'avez ni l'air François ni l'air More. Il me semble que vous auriez aussi- » bien fait de garder votre juste-au-corps & votre chapeau; car je ne puis » croire que vous ayez changé de Religion comme d'habit. Quoique fort » impudens, leur trouble parut sur leur visage. Le plus hardi des deux me » répondit que le Seigneur, avec lequel ils étoient, avoit souhaité qu'ils fus- » sent vêtus comme les autres personnes de sa maison, & qu'il seroit blessé

(70) Page 191.

(71) Voyez son Journal, au Tome VIII de ce Recueil.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

» d'y voir une différence d'habit. Mais ne l'est-il pas, leur dis-je, de la » différence de votre Religion & de la sienne? Il est vrai, me dirent-ils, » qu'il n'a pas tenu à lui que nous n'ayions embrassé le Mahométisme; mais » nous avons résisté à ses instances, & nous avons essuyé d'assez mauvais » traitemens, pour conserver notre sainte Religion, dans laquelle nous vou- » lons mourir. C'est-à-dire, Messieurs, repliquai-je, que j'ai devant les yeux » des Martyrs du Christianisme. Je prendrai soin de publier que j'ai vû deux » jeunes François, qui conservant toute la pureté de leur foi sous le tur- » ban, ne se servoient du changement d'habit que pour convertir les Mores, » & qui se feroient donner la circoncision même, pour se mettre plus en » état de faire des Chrétiens. J'admire votre zéle, Messieurs, & l'art que » vous avez de faire tourner de si mauvais moyens à de bonnes fins.

» Ces deux méchans hommes me parurent dans un fort grand embar- » ras. Comme j'étois instruit du dessein qu'ils avoient de me voler sur le » chemin de Saint-Thomé, j'employai l'adresse pour m'en garantir. Je leur » demandai combien ils avoient mis de tems à venir de cette ville jusqu'à » Visapour. Ils me répondirent qu'ils avoient marché l'espace de quarante- » cinq jours. Il faut, leur dis-je, que vous vous soyiez arrêtés en chemin. » Non, me dirent-ils; & là-dessus ils me promirent qu'au tems de mon dé- » part ils me donneroient de bons avis sur la route, & même quelques-uns » de leurs amis pour me servir de guides & d'escorte. Nous ne nous en- » tendons pas; interrompis-je. Il y a aujourd'hui trente-cinq jours que j'ai » dépêché un Courier à Saint-Thomé, pour y porter des pacquets dont j'é- » tois chargé; & je souhaiterois de savoir dans quel tems à peu près j'en » puis avoir des nouvelles. J'en ai même de l'inquiétude; parce que les » chemins sont remplis de soldats, & le passage très-dangereux. Je n'attends » que cet éclaircissement pour retourner à Surate, où est le Comptoir géné- » ral de notre Compagnie; & ma santé commençant à revenir, je songe à » partir au premier jour.

» Ce discours déconcerta mes deux scélérats. Ils parurent troublés, & me » dirent avec empressement; eh quoi, Monsieur, vous n'allez donc pas à » Saint-Thomé? Non assurément, leur dis-je. Je n'ai pas dessein d'aller » m'exposer sans raison, & je ne crois pas que vous fussiez d'un autre avis, » si je vous consultois. Ils ne laisserent pas de me proposer divers chemins, » qu'ils connoissoient, me dirent-ils, & par lesquels je n'aurois rien à crain- » dre. C'étoient justement ceux que je redoutois. Je les remerciai, & je les » vis partir fort mécontens d'avoir manqué leur coup (72).

Carré continue de raconter que les ayant revus, avec deux autres de leurs compagnons, il tira d'eux l'aveu de leur apostasie, & de tous les degrés par lesquels ils y étoient tombés. Il ne les nomme point, dit-il, pour en épargner l'affront à quantité de gens de bien & d'honneur. Mais de quelque défiance qu'il fût armé avec eux, il ne put éviter d'être dupé par l'un des quatre, qui tira de lui quelque argent, sous prétexte de se faire vêtir à la Françoise, pour retourner dans un pays Chrétien sans faire soupçonner sa fuite aux Mahométans. Après avoir donné dans ce piege, il ne le revit plus.

(72) *Ibid.* page 209 & précédentes.

Mais il manqueroit quelque chose à sa principale narration, si je n'y joignois, d'après lui-même, l'histoire des deux Dames Portugaises, Nieces du Gouverneur de Goa, que Dom Pedre avoit livrées au Prince de Visapour. On lui avoit parlé si avantageusement de leur mérite & de leur beauté, qu'après son rétablissement, il trouva le moyen de se lier avec un des Officiers du Prince, dans l'unique vûe de se procurer l'éclaircissement qu'il desiroit.

Suite de l'Histoire des deux Dames vendues par Dom Pedre.

Un jour, dit-il (73), que nous avions traité le chapitre des Religions, & que je l'avois entretenu du nombre des grands hommes que les Chrétiens révérent, pour avoir préferé la mort aux honneurs par lesquels on tentoit leur constance; je suis bien curieux, ajoutai-je, de savoir ce que sont devenues deux Portugaises, dont le Prince Mahométan, que vous servez, avoit été assez amoureux pour les enlever. Vous voulez parler, interrompit-il, des Dames que Dom Pedre lui a vendues. Comment vendues? lui dis-je, en dissimulant ce que je n'ignorois pas. C'est un Dom Pedre, qui les lui a livrées? & ce Dom Pedre est celui qui s'est retiré à Visapour? Lui-même, reprit-il: & je puis vous le certifier d'autant plus parfaitement, que j'ai eu part moi-même à cette avanture. C'étoit moi qui donnois des ordres sur la route, & qui faisois préparer à ces deux Dames toutes les commodités qu'elles pouvoient desirer. Alors, il me raconta une longue histoire, dont on a déja lû l'origine & les premiers événemens. Je la reprendrai à l'enlévement même, où je me souviens de l'avoir interrompue.

Dans tous les lieux où nous fimes passer les deux Portugaises, on n'entendoit sortir, du Palankin, que des cris & des hurlemens. Lorsqu'elles furent arrivées au Serail du Prince, elles parurent fort différentes de ce que je les avois vûes. La douleur & les larmes les avoient défigurées, jusqu'à n'être plus reconnoissables. Le Prince, qui les aimoit beaucoup, en ressentit une vive affliction. Il se figura qu'elles haissoient également sa religion & sa personne. Mais la tristesse de l'une avoit une autre cause. Elle aimoit un jeune Portugais de Goa, qui avoit les mêmes sentimens pour elle, & qui étoit depuis long-tems dans l'espérance de l'épouser. Tous les soins du Prince ne purent affoiblir cette passion. Elle ne lui répondoit que par des larmes, qu'il attribuoit à sa vertu, & qui le rendoient si timide, qu'à peine osoit-il se présenter devant elle. Il employa toute l'éloquence de nos Prêtres pour lui faire abandonner le Christianisme, dans l'espoir que ce changement feroit tourner son cœur aux plaisirs approuvés par l'Alcoran, & qu'une Religion voluptueuse lui feroit aimer la volupté. Elle triompha de tout; parce qu'elle s'imaginoit apparemment, que son attachement pour notre loi ne pouvoit s'accorder avec son amour pour un Chrétien.

Le Prince la fit consentir par degrés à se promener quelquefois avec lui dans un riche Palankin; mais l'événement a fait connoître d'où venoit cette complaisance. Elle se flattoit, sans doute, que son amant ne demeureroit pas tranquille à Goa; & son espérance étoit de le rencontrer dans sa marche. En effet, ce jeune téméraire, qui se nommoit Dom Alvarez Corrado, com-

(73) *Ibidem*. p. 373 & suivantes. On craindroit que cette avanture ne parût romanesque, si l'Auteur n'en parloit comme témoin. C'est par cette raison qu'on s'attache à conserver jusqu'à la forme de son récit, quoiqu'on ait corrigé l'expression.

me on l'a sçû depuis, étoit venu dans cette ville, à la premiere nouvelle de l'enlevement, c'est-à-dire, presqu'aussi-tôt qu'elle. Il y passoit pour un Marchand, & ses occupations paroissoient bornées au Commerce : mais s'étant logé dans le quartier du Prince, il ne s'éloignoit guéres de l'enceinte de son Palais, dont il ne cessoit pas d'observer la situation, avec l'audacieux dessein d'y pénétrer. Il ne put manquer de voir sa Maitresse, chaque fois qu'elle sortit avec le Prince. On n'a pas douté qu'elle ne l'eut reconnu ; & nous n'avons pû donner d'autre explication à l'empressement qu'elle marqua bientôt pour se promener avec le Prince, tandis qu'elle conservoit pour lui la même rigueur, & que sa tristesse ne paroissoit pas se relâcher. Enfin le jeune Portugais, encouragé peut-être par quelque signe ou par quelque billet, eut l'imprudence de s'adresser à un homme de sa Nation, qui avoit embrassé la Loi des vrais croyans, & qui étoit au service du Prince. Il lui découvrit son amour, après s'être flatté de l'avoir engagé dans ses intérêts par une grosse somme d'argent, qui devoit être suivie de beaucoup d'autres libéralités. Ils convinrent des moyens qu'il falloit employer, pour entrer impunément dans l'appartement des femmes. Le jeune homme résolut de prendre l'habit d'une de ces Marchandes qui fournissent les Serails de fruits & de liqueurs, & qui sont reçues sans défiance. Ses mesures, qu'il ne déguisa point à celui qui devoit les seconder, furent prises avec tant d'adresse & de conduite, qu'elles auroient pû réussir ; & l'enlevement qu'il méditoit n'auroit pas eu moins de succès que le nôtre. Mais son confident ne paroissoit le servir, que pour garder la fidélité qu'il devoit à son Maitre. Aussi-tôt qu'il eut tiré le secret de toutes ses vûes, il en avertit le Prince. La vangeance ne fut pas éloignée. Je n'ignorai pas les ordres qui furent donnés dès le même jour : mais le confident demeura chargé de l'exécution ; & cette préférence, pour un cruel office, ne me causa point de jalousie.

Le Prince, dont le tems n'avoit fait qu'irriter la passion, comprit tout-d'un-coup ce qui rendoit la Portugaise si difficile. Il ne chercha plus d'autre explication pour sa tristesse & pour ses larmes. On lui dit que c'étoit un homme qu'il avoit vû plusieurs fois à la promenade. Il se ressouvint de l'avoir remarqué autour de son Palankin ; & sa mémoire ne lui rappella pas moins diverses marques de trouble, que sa compagne n'avoit pas eu le pouvoir de cacher. Dans sa fureur, il pensa d'abord à poignarder son Rival de sa propre main : mais on lui représenta qu'une vangeance si facile n'étoit pas digne de lui. Le Portugais devoit venir seul, en habit de femme, & par conséquent sans armes. Le soin de punir son crime appartenoit à celui qui l'avoit révelé. On lui donna deux Esclaves, qu'il mit dans un lieu obscur, par lequel Alvarez devoit passer. Lorsque ce jeune téméraire y fut arrivé, il se sentit frapper ; & les coups qui le firent tomber sans vie, furent portés avec tant de vitesse, qu'il n'eut pas le tems de pousser un soupir.

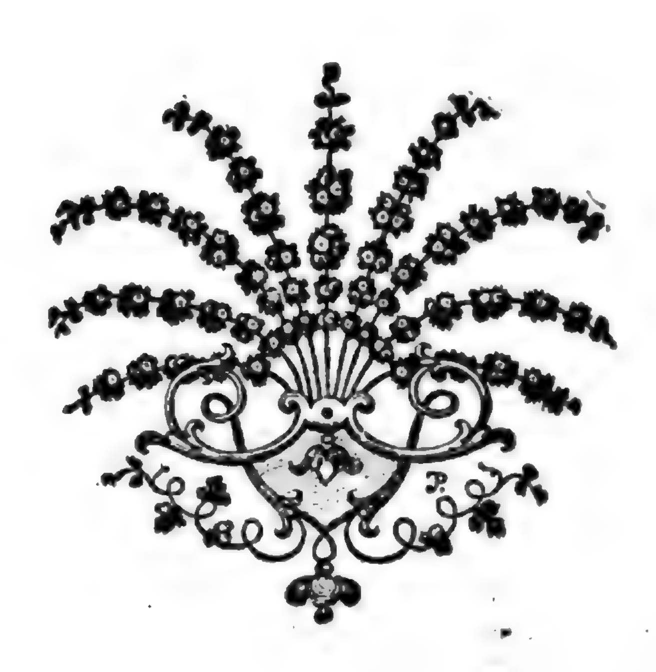
J'étois avec le Prince, lorsqu'on lui vint apprendre que ses ordres étoient exécutés. Il entra, d'un air furieux, dans la chambre de la Portugaise. Votre amant, lui dit-il, vient d'expirer. Vous le préferiez à moi. Il ne vit plus. Il a trouvé la mort qu'il méritoit. Quoi ! Dom Alvare ? s'écria-t-elle. Dom Alvare est mort ! Oui, il est mort, & c'est moi qui l'ai fait poignarder,

Je n'ai pas conçu quel plaisir le Prince put prendre à lui annoncer de sa

sa bouche cette funeste nouvelle; & moins encore, pourquoi il se déclara l'auteur d'une violence qu'il pouvoit desavouer. Mais, à cette déclaration, la Portugaise tomba évanouie, avec de si étranges accidens, que malgré tous les soins qu'on apporta pour la secourir, elle expira quelques heures après.

Sa Compagne, qui paroît sans engagement du côté de l'amour, & qui n'a pas d'autre raison que sa captivité pour s'affliger, se consume d'ennui; & loin d'écouter les propositions du Prince, elle s'obstine à les rejetter, avec des emportemens de douleur qui ne lui promettent pas une longue vie (*).

(*) Carré, *ubi suprà*, pages 402 & précédentes.



VOYAGE DE LUILLIER, AU GOLFE DE BENGALE.

INTRODUCTION.

UN Lecteur François, qui s'est vû conduit successivement dans les principales parties du Golfe de Bengale, & qui est tombé mille fois sur les noms de divers établissemens Européens, à l'embouchure du Gange & sur la Côte de Coromandel, peut se demander avec étonnement si ceux de sa Nation lui sont échappés, ou pourquoi il ne les a pas vûs figurer dans les Relations étrangeres & dans les nôtres? On lui répond que si les Etrangers s'occupent quelquefois de nos affaires, ce n'est pas pour en relever le succès ou l'éclat; & que par une négligence, assez surprenante en effet, il ne se trouve aucun de nos propres Voyageurs, qui ait publié jusqu'à présent ses observations sur nos colonies Orientales. Luillier est le seul qui ait parlé, avec un peu d'étendue, de Pondichery & de Chandernagor. Aussi cette raison lui fera-t-elle obtenir, dans ce Recueil, un rang qu'il mérite peu à tout autre titre, & qu'on ne lui accordera même, que pour prendre, de son recit, l'occasion d'y joindre un détail plus curieux & plus instructif. Il nous apprend que son Voyage (74) n'eut pas d'autre motif que sa politesse & sa galanterie. On lui proposa de conduire, aux rives du Gange, deux jeunes Demoiselles qui étoient promises à deux jeunes Officiers du Comptoir François. Il accepta cette commission comme une faveur.

Départ de l'Auteur.

Luillier s'étant embarqué à l'Orient, le 4 de Mars 1722, sur un Vaisseau de la Compagnie des Indes, une navigation douce, dont il attribue le succès à la protection de l'amour, ne lui fit trouver que du plaisir sur mer, & de l'amusement dans tous les lieux de son passage, jusqu'au 12 de Juillet, qu'il mouilla dans la Rade de Pondichery. Cependant, depuis le 24 de Juin, après avoir passé à la hauteur de l'Isle de Ceylan, » où les Hollandois, dit-il, ont à present la politique de ne recevoir aucun Navire » étranger, dans la crainte de communiquer la connoissance du Commerce » de cette Isle & d'inspirer le desir de la partager (75), quarante hommes de son bord tomberent malades, & dix-huit moururent dans l'intervalle qui restoit jusqu'au Port.

Ses observations sur les maladies de son Vaisseau.

Il fait quelques observations sur cet accident, pour l'utilité de ceux qui

(74) Publié en 1726, à Rotterdam, chez *Hofhout*, *in*-12, sous le titre de Nouveau Voyage aux grandes Indes, avec une instruction pour le Commerce des Indes Orientales, & un Traité des Maladies particulieres aux Pays Orientaux, & de leurs remedes. Le Voyage même ne contient que 128 pages.

(75) Voyage de Luillier, p. 25.

passeront, comme lui, par Anjouan, une des Isles Comorres. » A notre ar-
» rivée, dit-il, les uns attribuerent les maladies du Vaisseau à quelque cli-
» mat pestiferé, par lequel il falloit que nous eussions passé, & d'autres à
» notre séjour dans l'Isle d'Anjouan. Pour moi, j'en accuse la derniere de
» ces deux causes, quoiqu'il ne soit pas impossible que l'un & l'autre y
» ayent contribué : car en pleine mer, on se sent quelquefois abbatu jus-
» qu'à perdre le pouvoir d'agir; & si-tôt qu'on entre sous un autre climat,
» on s'apperçoit qu'insensiblement les forces reviennent. Les plus dangereu-
» ses de ces alternatives sont dans la Zone torride de l'hemisphere du Sud,
» par les six à douze degrés, sous le Tropique du Capricorne, & lorsqu'on a
» le soleil à plomb. Mais la raison qui me fait attribuer nos maladies au sé-
» jour d'Anjouan, c'est que tous les scorbutiques qui étoient descendus à
» terre se sont très-bien portés; & qu'au contraire, de tous ceux qui se por-
» toient bien & qui coucherent dans l'Isle, il n'y en eut que trois qui ne
» tomberent pas malades. Une partie mourut, & l'autre eut beaucoup de
» peine à se rétablir. On étoit campé au pied d'une haute montagne, depuis
» dix heures du matin, jusqu'à cinq heures du soir. La réverbération du
» soleil y rendoit la chaleur si excessive, qu'à peine y pouvoit-on respirer.
» Pendant la nuit, il s'éleve de la mer un air froid, qui humecte la val-
» lée; & cette fraîcheur, mêlée avec les vapeurs de la terre, y produit un
» air grossier qui ne peut être que nuisible à la santé. On peut objecter que
» les malades auroient plûtôt dû souffrir de ce mauvais air, parce qu'étant
» fort affoiblis, ils devoient moins résister à sa malignité. Mais outre que
» le scorbut est une maladie qui demande la terre, ceux qui se portent
» bien sont ordinairement prodigues de leur santé; & comme ils n'ont pas
» eu depuis long-tems le plaisir de la promenade, ils s'en font un très-grand
» de sentir cette fraîcheur pendant la nuit : ils s'y endorment par l'assou-
» pissement de ces vapeurs épaisses; & de-là vient la maladie. Au contraire,
» les malades se ménagent; & c'est par cette raison qu'ils y recouvrent la
» santé, pendant que les autres la perdent (76).

Description de Pondichery, au passage de l'Auteur.

Dix jours, que le Vaisseau passa dans la Rade de Pondichery, ne donne-
rent point le tems, à Luillier, de connoître cette fameuse colonie Françoise
aussi parfaitement qu'à son retour.

Cependant il ne nous dérobe point ses premieres remarques. Il place la
Ville au douziéme degré du Nord. L'air y est très-chaud, mais fort sain. Le
pays, qui est fort sabloneux, ne produit que du riz, & très-peu d'herbes po-
tageres. On y trouve néanmoins une espece de grosses raves, de l'oseille,
des épinars, de petites citrouilles qui se nomment Giromons, de la chico-
rée, des choux blancs, des concombres; mais ces légumes n'ont pas le mê-
me goût que les nôtres. On y trouve des citrons en abondance, quelques
oranges, des bananes, des gouaves, des grenades, des patates, des melons
d'eau, une autre espece de melons qui approche un peu des nôtres, des
mangues, des pamplemousses, des ananas, des jacs & des papées; de la vo-
laille & du gibier de toute espece, quelques bœufs & quelques vaches, mais
quantité de buffles, qu'on employe indifféremment à porter & à traîner, des

(76) *Ibid.* pages 28 & précédentes.

LUILLIER. 1722.

cabris à grandes oreilles abbatues & tout-à-fait différens des nôtres. Les cocotiers y sont en très-grand nombre, & fournissent, aux besoins des Habitans, cette multitude de secours qui le font regarder comme un des plus utiles présens de la nature.

Pondichery étant devenu le premier Comptoir de la Compagnie dans toutes les Indes, on commençoit à ne rien épargner pour lui donner de l'éclat. L'Auteur croit son circuit d'environ quatre lieues, & la represente déja très-peuplée, sur-tout de Gentils, qui aiment beaucoup mieux, dit-il, la domination Françoise que celle des Maures. Chaque Etat est resserré dans son quartier. On y construisoit alors une nouvelle Forteresse, près de laquelle quelques Officiers François avoient fait bâtir des Maisons : mais comme le pays a peu de bois pour les édifices, & que d'ailleurs il s'y éleve de tems en tems des vents fort impétueux, elles ne sont que d'un étage. Outre ce nouveau Fort, on en comptoit neuf petits, qui faisoient auparavant l'unique défense des murs. La garde étoit composée de trois Compagnies d'Infanterie Françoise, & d'environ trois cens Topases ; nom qu'on donne à des Habitans naturels du pays, qu'on fait élever & vétir à la maniere de France (77). Il y avoit, à Pondichery, trois Maisons Religieuses, l'une de Jésuites ; la seconde, de Carmes ; & la troisiéme, de Capucins, qui se disoient Curés de toute la ville & de l'Eglise Malabare. Le Roi, pour donner du lustre à ce bel établissement, y avoit établi depuis quelques années un Conseil Souverain. La Compagnie y entretenoit un Gouverneur, qui étoit alors M. le Chevalier Martin (*), un Commandant Militaire, & un Major (78).

On ne s'est attaché à cette courte description, que pour faire comparer, dans la suite de cet article, l'état de Pondichery, tel qu'il étoit alors, avec ce qu'il est devenu dans l'espace de peu d'années. L'Auteur ne donne pas d'ailleurs une idée fort avantageuse de l'agrément qu'il y vit régner dans la société des François, lorsqu'il fait observer que la beauté, la propreté & le bon air y étoient rares. Il ajoute que les deux Demoiselles du Vaisseau y firent admirer leurs charmes ; » que l'amour fut plus fort que la raison, dans la » plûpart des Officiers de la Ville, quoiqu'ils n'ignorassent point que ces » deux belles Personnes n'alloient au Bengale que pour s'y marier ; & que » si leur séjour eût duré plus long-tems, le bruit des passions qu'elles firent » naître auroit pû retentir jusqu'en Europe.

L'Auteur se rend au Bengale.

Le Vaisseau ayant remis à la voile le 22 de Juillet, on n'eut qu'un vent favorable jusqu'à la Rade de Ballaford, où l'on arriva le 29. Cette Rade est foraine, & très-éloignée de la terre. Aussi-tôt qu'on y eut mouillé, on tira trois coups de canon, & l'artimon fut bordé suivant l'usage, pour avertir les Pilotes côtiers de la Compagnie. Un gros vent contraire, qui empêchoit de sortir de la riviere, les retarda pendant cinq jours. Comme le bruit de la guerre commençoit à se répandre dans les Indes, ce retardement causa de l'inquiétude au Capitaine, qui appréhendoit de rencontrer quelques Vaisseaux d'Angleterre ou de Hollande. Enfin, les Pilotes arriverent à bord le

(77) *Ibid.* pages 34 & précédentes.

(*) C'étoit lui qui avoit défendu Pondichery, contre les Hollandois, dans les dernieres guerres ; & malgré la perte de cette Place, sa bonne conduite lui avoit fait mériter la qualité de Gouverneur de l'Ordre du Mont-Carmel.

(78) Page 36.

4 d'Août, & furent suivis, quelques heures après, du Facteur que la Compagnie entretient à Ballaford; mais le vent ne cessa pas d'être contraire jusqu'au 7. L'entrée du Gange a trois bancs de sable, qu'on ne passe point sans précaution. Aussi-tôt qu'on sait à Ballaford l'arrivée de quelque Vaisseau François, le Facteur en donne avis au Directeur du Comptoir d'Ougly, par un Patemard, c'est-à-dire, un Exprès; & le Directeur se hâte de dépêcher quelques Officiers, avec des Basaras, qui sont une espece de grands Bateaux assez propres, dont le milieu forme une petite chambre (79).

Son arrivée à Ballaford.

Ballaford est un lieu célebre par le commerce des belles toiles blanches qui se nomment *Sanas*, & de ces étoffes qui passent en France pour écorce d'arbre, quoiqu'elles soient composées d'une soye sauvage qui se trouve dans les bois (80). L'Auteur ne nous apprend point combien cette Place est éloignée de l'embouchure du Gange. Les Basaras du Directeur étant venues au-devant des Dames, on passa le lendemain devant le Comptoir des Anglois de l'ancienne Compagnie, qui se nomme Golgothe, où l'on faisoit bâtir alors de très-beaux Magasins. Il est situé sur le bord du Gange, à huit lieues du Comptoir de France. Comme divers particuliers ont fait bâtir des Maisons, à Golgothe, on le prendroit de loin pour une ville (81).

Comptoir Anglois de Golgothe.

Comptoir Danois.

On passa de même devant le Comptoir des Danois, qui saluerent le Bâtiment François de treize coups de canon. C'est un honneur qu'il reçut de tous les Vaisseaux Européens, qu'il rencontra jusqu'à la Loge Françoise (82). Elle n'est éloignée que d'un quart de lieue de celle des Danois. Les Dames étoient attendues au bord de la riviere par des Palanquins; & leur débarquement fut célebré par une décharge générale du canon & de la mousqueterie. Quoique la fête de leur mariage n'appartienne point à ce Recueil, l'occasion permet d'observer un incident qui dût avoir quelque agrément pour les Spectateurs. Entre les François qui étoient venus recevoir les deux Dames, on s'imagine que leurs Amans, c'est-à-dire, deux jeunes Officiers du Comptoir à qui leurs parens les avoient destinées, ne furent pas les plus lents. Ils ne s'étoient jamais vûs. Une méprise, dont Luillier n'éclaircit pas la source, mais qui n'étoit pas d'un heureux augure pour leur union, fit prendre le change aux deux Amans. Chacun adressa ses civilités à la Dame qui n'étoit pas pour lui (83). Les premiers embrassemens furent donnés dans une fausse supposition, qui dût laisser beaucoup de chagrin des deux côtés, si le goût avoit eu quelque part à cette erreur; & ce ne fut qu'après des éclaircissemens, qu'on revint à des caresses plus justes, mais peut-être moins tendres, & par conséquent moins sinceres.

Plaisante erreur entre des Amans.

Comptoir, ou Loge des François de Chandernagor.

La Loge Françoise porte le nom de Chandernagor. C'est une très-belle Maison, qui est située sur le bord d'un des deux bras du Gange. Elle a deux autres Loges dans sa dépendance; celle de Cassambazar (84), d'où viennent toutes les soyes, dont il se fait un si grand Commerce au Levant, & celle de Ballaford. Le pays, qui porte le nom d'Ougly, est une Province du Royaume de Bengale.

(79) *Ibid.* p. 38.
(80) *Ibid.* p. 39.
(81) *Ibid.* p. 40.
(82) Nos Marchands nomment Loge ce que les autres Nations appellent Comptoir.
(83) Page 42.
(84) Graaf nomme le même lieu Cassambar.

LUILLIER. 1722.

Ville de Chinchurat.

Chandernagor n'est éloigné que d'une lieue, de *Chinchurat*, grande ville, où les Hollandois, & les Anglois de la nouvelle Compagnie, ont des Comptoirs. Celui des Hollandois l'emporte beaucoup sur l'autre, par la beauté des édifices. Les Portugais y ont deux Eglises; l'une aux Jésuites, & l'autre aux Augustins (85). La ville de Chinchurat est défendue par une Citadelle, qui sert de logement au Gouverneur. Le Port est si spacieux, qu'il peut contenir trois cens Vaisseaux à l'ancre. Les Banians, qui sont les principaux Marchands du pays, y ont leurs demeures & leurs Magasins.

La Loge Françoise est accompagnée d'une fort belle Maison de Jésuites, où l'on ne comptoit alors que deux Prêtres, dont l'un faisoit les fonctions de Curé. L'Auteur loue beaucoup leur conduite & leur zéle. Il y a, dans la Loge même, une Chapelle, où la Messe est célébrée trois fois tous les jours. Les environs offrent plusieurs Maisons, bâties par des François & par des Portugais. Le Comptoir Danois, qui n'en est pas à plus d'un quart de lieue, forme aussi un édifice assez régulier. Les Maisons ne sont pas plus hautes au Bengale qu'à Pondichery. Elles sont de brique, parce que le pays est sans pierres. La chaux se tire de Ballaford, & n'est composée que d'écailles d'huitres qu'on fait brûler. Ces huitres pesent quelquefois quatre livres, & ne peuvent être ouvertes qu'avec des marteaux.

Province d'Ougly, où le Comptoir François est situé.

La Province d'Ougly est par le vingt-troisiéme degré, sous le Topique du Cancer (86). L'air y est fort grossier, & le climat moins sain qu'à Pondichery. Cependant la terre y est beaucoup meilleure. Elle produit toutes sortes de légumes & d'herbes potageres, du froment, du riz en abondance, du miel, de la cire, & toutes les especes de fruits qui croissent aux Indes. Aussi le Bengale en est-il comme le Magasin. On y recueille quantité de cotton, d'une plante dont la feuille ressemble à celle de l'Erable, & qui s'éleve d'environ trois pieds. Le bouton, qui le renferme, fleurit à peu près comme celui de nos gros chardons (87).

Commerce de la Compagnie des Indes au Bengale.

La Compagnie tire de son Comptoir d'Ougly diverses sortes de Mallesmolles; des Casses, que nous nommons Mousselines doubles; des *Doreas*, qui sont les Mousselines rayées; des Tanjebs, ou des Mousselines serrées; des Amans, qui sont de très-belles toiles de cotton, quoique moins fines que

(85) Ces derniers, dit l'Auteur, ne vivent pas dans toute la régularité possible, de quoi je ne suis point surpris; car à Goa, qui est la Capitale Portugaise des Indes, lorsqu'il arrive un Vaisseau de l'Europe, celui de l'Equipage qui veut se rendre Religieux n'a qu'à se présenter. Quelque ignorant qu'il soit, il est reçu, sans examiner s'il a l'esprit de Religion ou non. Ainsi, je ne m'étonne point qu'il s'y commette tant d'abus. *Luillier*, p. 48.

(86) Elle n'est par conséquent moins éloignée que nous de l'Equateur, que de vingt-cinq degrés en latitude; » Si bien, dit Luillier, que sans le Cap de Bonne-Espérance, » ou plutôt sans une grande langue de terre, » qui nous empêche de chercher en droiture les mers Indiennes, on ne seroit éloigné du Bengale que de cinq cens lieues en » latitude, & d'environ mille lieues en longitude; au lieu que pour y arriver, il faut » faire cinq mille cinq cens lieues; savoir, » soixante-onze degrés dans la partie du » Nord, & soixante-quatorze dans la partie » du Sud, qui font cent trente cinq degrés, » valant en latitude deux mille sept cens » lieues, & deux mille huit cens lieues en » longitude: sans compter que souvent les » vents contraires obligent de louvoyer. *Ibid.* p. 50.

(87) Page 51. Voyez ci-dessous la description du Bengale.

les Sanas de Ballaford; des pieces de mouchoirs de foye, de cotton, de mallesmolles, & d'autres toiles de cotton. La grande ville de Daca, qui eft éloignée de la Loge, d'environ cent lieues, fournit les meilleures & les plus belles broderies des Indes, en or & en argent comme en foye. De-là viennent les Stinkerques, & les belles Mouffelines brodées qu'on apporte en France. C'eft de Patna que la Compagnie tire du falpêtre, & tout l'Orient de l'opium (88). Les Jamavars, les Armoifins, & les *Cottonis*, qui font des étoffes mêlées de cotton & de foye, viennent de Caffambazar. En général, fuivant la remarque de l'Auteur, les plus belles Mouffelines des Indes viennent de Bengale, les meilleures toiles de cotton viennent de Pondichery, & les plus belles étoffes de foye à fleurs d'or & d'argent viennent de Surate (89).

Luillier. 1722.

Après avoir paffé cinq mois entiers à Chandernagor, Luillier rappellé par le Capitaine de fon Vaiffeau, qui fe difpofoit à lever l'ancre, s'embarqua dans un Bafaras, avec cinq Officiers qui le conduifirent jufqu'à Ballaford, où il fe mit fur une des trois petites Barques que la Compagnie entretient pour faciliter à fes Vaiffeaux l'entrée & la fortie du Gange. Dans cette route, il rencontra plus de cinq cens Bouries, qui font de grands Bâteaux Indiens de fort mauvaife conftruction. Ils étoient chargés de Fackirs & d'autres Gentils, qui revenoient de *Sagore*, Ifle fameufe par une Pagode fort refpectée, dont le culte y conduit un très-grand nombre de Pelerins. Il paffa le lendemain devant l'Ifle de Gale, qui n'eft habitée que par des Tigres & d'autres animaux féroces. Son Vaiffeau n'étant pas éloigné de cette Ifle, il y arriva le 15 de Janvier avant midi. Le 17, on leva l'ancre, & l'on paffa les bancs, le 18, avec un vent fi favorable, qu'on fortit du Gange le 19 au matin (90).

1723. Retour de l'Auteur à Pondichery.

Ifle de Sagore & fon Pelerinage.

Ifle de Gale.

Le retour à Pondichery n'offrit rien de plus remarquable, que les événemens ordinaires de la navigation. L'Equipage prit un gros Requin, & le Capitaine une Tortue: fur quoi l'Auteur obferve, que les Tortues de mer font très-différentes de celles de terre. Celles de mer ont, dit-il, une écaille plus claire, un bec d'aigle, & la chair n'en eft pas fi bonne que celle des autres (91). A l'occafion des Requins, il rapporte, dans un autre lieu, que le Serrurier du Vaiffeau étant mort, & l'ufage de la mer l'ayant fait jetter dans les flots, enfeveli dans une toile de voile, on prit le lendemain un de ces monftres, dans le ventre duquel le cadavre fut retrouvé tout entier, avec fon enveloppe (92).

Obfervations de Luillier.

En arrivant, le 30 de Janvier, à la Rade de Pondichery, Luillier reconnut qu'il eft dangereux d'aborder le foir au rivage. Les Brifans, qui régnent fur toute la Côte de Coromandel, l'obligerent de remettre fon débarquement au lendemain (93). Il trouva le Chevalier Martin dans les allarmes de la guerre. Quoiqu'elle ne fût point encore déclarée, les préparatifs qui fe

Préparatifs de guerre à Pondichery.

(88) Page 58. L'Opium, dit l'Auteur, eft un fimple qui approche beaucoup du Pavot. La maniere de faire celui qu'on nous apporte eft de couper la tige, d'où il diftille un petit lait, femblable à celui du Pavot, qu'on laiffe cuire au foleil, & qu'on amaffe enfuite pour le vendre. *Ibidem.*

(89) Page 195.

(90) Page 92.

(91) Page 93.

(92) Page 11.

(93) Page 95.

LUILLIER. 1722.

faisoient dans toute l'Europe sembloient l'annoncer. On avoit appris d'ailleurs que les Hollandois armoient à Batavia. Dans l'incertitude des événemens, ce sage Gouverneur avoit pris le parti de presser les ouvrages de la Ville, & d'y faire des chemins couverts, qui avoient manqué à sa défense dans le premier siege. L'entreprise étoit poussée avec toutes les lumieres qu'il devoit à l'expérience (94). Mais comme il n'y a que des éclaircissemens superficiels à tirer du Voyageur dont on a donné l'extrait, c'est ici l'occasion qu'on s'est promise, de puiser dans une meilleure source des idées plus justes de l'établissement François de Pondichery (95).

§ I.

Origine de l'établissement des François à Pondichery.

REMONTONS, avec l'Auteur que je fais profession de suivre, jusqu'à l'année 1674, où l'on a vû, dans une Relation précédente (96), la ville de Saint-Thomé, prise en peu de jours par les armes Françoises, sous le commandement de l'Amiral de la Haie (97), & reprise après un long siege par les Hollandois. Ce fut dans cette conjoncture que Martin reçut ordre de se rendre à Pondichery (98), où la Compagnie des Indes avoit déja un Comptoir, pour y commander les François sous l'autorité du Roi de Visapour. Baron, Directeur de Surate, qui avoit accompagné l'Amiral de la Haie dans l'expédition de Ceylan (99), & pendant les deux sieges de Saint-Thomé, prit bien-tôt la même route, avec quelques troupes échappées à la guerre, pour se procurer une parfaite connoissance du lieu & de ses avantages. Il y laissa soixante hommes. De-là s'étant rendu à Surate, il écrivit à la Compagnie, en France, qu'au défaut de Saint-Thomé, Pondichery pouvoit être préferé à beaucoup d'autres endroits de la Côte, & que si l'on pouvoit acqué-

(94) Page 98.

(95) On ne fera pas difficulté de les emprunter du troisiéme Tome de l'Histoire des Indes Orientales, par M. l'Abbé Guyon. Cette partie de son Ouvrage, ayant été composée sur les mémoires de la Compagnie des Indes, avec une attention d'autant plus marquée, que les deux premiers Tomes sont une sorte d'introduction, qui ne paroît rapportée qu'à cette vûe, on ne sauroit prendre un guide plus sûr & plus exact; le style même en est assez soutenu, pour ne pas demander beaucoup de réformation. *L'Histoire des Indes Orientales*, anciennes & modernes, a été publiée en 1744, à Paris, chez De-Saint & Saillant, 3 vol. *in*-12.

(96) Voyez le Journal de la Haie, au Tome VIII de ce Recueil. Voyez aussi ceux de Rennefort, de Carré, de l'Estra & de Dellon, qui contiennent la suite des établissemens François aux Indes.

(97) M. l'Abbé Guyon se trompe en donnant la qualité de Directeur de la Compagnie à M. de la Haie, qui étoit un Officier militaire, mort depuis au siege de Thionville, avec le grade de Lieutenant Général des armées du Roi. Il ne se trompe pas moins, en le faisant aller à Pondichery après la reddition de Saint-Thomé. M. de la Haie fut renvoyé en France par les Hollandois, sur un de leurs Vaisseaux, suivant la capitulation.

(98) Lorsque les François y arriverent, cette Place se nommoit Boudoutschery, & c'étoit fort peu de chose. Ce fut le Directeur Marcara qui y établit le Comptoir, en 1670, après en avoir établi un à Masulipatan, en 1669, par un Traité avec le Roi de Golkonde.

(99) Voyez le Journal de la Haie, *ubi suprà*.

rir

rir la propriété de la Place, il seroit facile d'y faire un établissement inébranlable.

Origine de l'Etablissement François de Pondichery.

Martin n'eut pas peu de peine à se soutenir avec si peu de forces. Cependant, pour ne pas laisser tout-à-fait inutile le fond que la Compagnie lui avoit confié, il en donna une partie à intérêt, à *Chirkam-Loudy*, Gouverneur de cette contrée pour le Roi de Visapour, sur le pied d'un & demi pour cent, par mois; profit qui servit à remplacer ses dépenses: & n'en étant pas moins convaincu des avantages de son poste, il ne cessoit pas d'écrire à la Compagnie qu'il n'y avoit aucun endroit de cette Côte d'où elle pût tirer plus facilement & à meilleur compte les Guinées & les Salempouris (1).

Au commencement de l'année 1676, Chirkam-Loudy, qui étoit entiérement dans les intérêts de la France, prévoyant quelques démêlés qu'il ne pouvoit éviter, avec le Gouverneur de Gingy (2), qui est la Capitale de la Province, à une journée de Pondichery, & ne doutant pas que le Comptoir François ne fût exposé aux insultes de la guerre, envoya trois cens soldats à Martin, pour y demeurer sous ses ordres. Comme les François occupoient une Maison spacieuse, mais sans défense, ce Général leur conseilla de s'y fortifier, & la dépense de ces premiers ouvrages ne monta qu'à sept cens écus.

Martin écrivoit à la Compagnie, au mois de Janvier 1677, qu'il avoit affermé l'Aldée de Pasquinambat, qui n'est éloignée que d'un quart de lieue de Pondichery, qu'elle se peuploit de jour en jour, qu'elle s'embellissoit, & que depuis trois mois qu'il avoit entrepris d'y former un nouveau village, il y avoit déja quarante Maisons d'achevées; que l'on continuoit de bâtir, & qu'en moins de six semaines, il en pourroit tirer, chaque mois, cent cinquante pieces de guinées, qui augmenteroient à proportion que l'Aldée se peupleroit; & que pour y attirer des Ouvriers, il les avoit exemptées, pour une année, de toutes sortes de droits.

Au mois d'Octobre suivant, il arriva de grands changemens dans la Province de Gingy. Chirkam-Loudy se promettoit de terminer la guerre en se rendant Maître de la Capitale; lorsqu'un ennemi, dont il se défioit peu, vint traverser des desseins qui ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Compagnie. Sevagi, ce fameux Rebelle, dont on a lû tant de fois le nom dans les Relations précédentes, s'étant rendu redoutable au Roi de Golkonde, força ce Prince de lui donner une somme considérable, fit alliance avec lui pour la conquête de la partie du Carnate qui appartenoit au Roi de Visapour, & marcha contre la ville de Gingy. Le Gouverneur, qui ne se crut point en état de résister à cette nouvelle attaque, remit la place & les terres de sa dépendance, par un traité qui lui assuroit d'autres titres dans le Royaume de Golkonde. Une conquête si prompte excita Sevagi à faire marcher ses troupes contre Velours, célebre Forteresse, & l'ancien séjour des Rois de Carnate. Mais la valeur du Commandant lui faisant craindre un

(1) Especes d'étoffes. *Histoire des Indes, ubi sup.* p. 215.

(2) Ce Gouverneur étoit frere de Caveskam, dont on a parlé dans l'Histoire de Dom Pedre de Castro.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

trop long siège, il laissa la Place bloquée par un corps de troupes; & le reste de son armée, composée de vingt-cinq à trente mille hommes d'infanterie & de dix ou douze mille chevaux, s'avança contre Chirkam, qui n'avoit alors que trois mille chevaux & quelque mille hommes de pied. Cet ami des François fut contraint de se retirer en desordre. Il se renferma dans une Place, nommée Bonegupamant, où il fut bien-tôt assiégé. Après quelques jours de défense, il se vit forcé de remettre au vainqueur toutes les Places qu'il tenoit pour le Roi de Visapour, & de payer une somme de vingt mille Pagodes. Ses fils demeurerent en ôtage, pour le payement de cette somme; tandis que se retirant dans les bois, à quatre ou cinq journées de Pondichery, il dépêcha des Courriers au Roi son Maître, pour l'informer de l'état de la Province.

Martin, qui comprit aussi-tôt de quoi il étoit menacé dans Pondichery, chercha les moyens de se mettre à couvert. Quoique Sevagi eût toujours marqué de l'affection pour les François, il se crut obligé, par la prudence, de saisir l'occasion d'un Navire Portugais, qui mouilla dans la Rade, pour envoyer à Madras les effets que la Compagnie avoit dans les Indes. Ensuite n'espérant rien de la situation de Chirkam, ni du petit nombre de François qu'il avoit sous ses ordres, il prit le parti d'envoyer au vainqueur, qui venoit déja vers la ville, un Brame attaché au service de la Compagnie, pour le féliciter de son arrivée dans la Province, & du progrès de ses armes. Cette politique eut le succès qu'il s'en étoit promis. Sevagi fit des plaintes de la Nation Françoise, & lui reprocha particuliérement de s'être déclarée pour Chirkam, contre le Gouverneur de Gingy. Mais l'Envoyé remplit sa commission avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il obtint un *Caoul*, c'est-à-dire, un acte formel, par lequel Sevagi accordoit aux François la liberté de demeurer dans Pondichery, à la seule condition de ne prendre aucun parti dans ses guerres (3).

Terres cedées la Compagnie.

Cette faveur ne couta aux François qu'un présent de cinq cens Pagodes. Dans le cours de la même année, Martin, n'ayant pû se faire restituer les sommes qu'il avoit prêtées à Chirkam-Loudy, obtint de ce Seigneur une cession autentique du revenu des terres de Pondichery, jusqu'à la concurrence du

(3) M. l'Abbé Guyon rapporte ce Caoul, avec la liberté d'exercer toutes sortes de Commerces & de bâtir des Magasins dans toute l'étendue du Gouvernement de Gingy, » il » accorde à la Compagnie l'exemption de » tous les droits, à la réserve d'un & demi » pour cent sur toutes les Marchandises » qu'elle fera embarquer ou débarquer; » lorsqu'elles se vendront, les Marchands » payeront le même pendant l'espace de » cinq années; lesquelles expirées, payera » deux & demi pour cent, pour toujours, » moyennant ce qu'elle est exempte des au» tres droits, comme Paliagars, Taliars, » Peseurs, & généralement de tous. Aucu» ne Nation, comme Anglois, Danois, » Portugais & tous autres, ne pourront né» gocier ni débarquer aucune Marchandise » à Pondichery, sans la permission de la » Compagnie Tous les Ouvriers & Servi» teurs de la Compagnie demeureront libres » à Pondichery, sans qu'ils soient obligés » de payer aucun des droits que les Habi» tans payent au Divan. La Compagnie » pourra prendre à son service le nombre de » Lascars & de Serviteurs qui lui sera néces» saire. Si les gens de la Compagnie ont » quelque démêlé avec ceux du Divan, ou » méritent châtiment, la Compagnie fera » justice, sans qu'aucun Officier du Divan » en puisse connoître, &c. Le présent Caoul » devant valoir pour toujours. Fait le 15 » Juillet 1680. *Ibid.* pages 228 & précédentes.

payement. Ensuite, il paroit qu'au milieu des guerres voisines, l'établissement François fut respecté; quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre hommes pour sa défense. En 1686, le calme ayant succédé aux troubles du pays, Martin fit bâtir deux grands Magasins de brique & d'autres édifices (4). Deux ans après, on commença plus sérieusement à se fortifier, par un mur assez fort, qui fut élevé du côté de l'Ouest (5), & qui a été continué, depuis, des autres côtés de la Loge. En 1689, le Directeur obtint des Officiers de Sommagy-Raja, fils & successeur de Sevagy, la liberté d'augmenter les fortifications, de quatre tours, dont il flanqua les courtines. Ce fut vers le même tems, qu'il fut informé de la prise & de la mort de Sommagy. Ce malheureux Prince, étant tombé dans une embuscade de troupes du Mogol par la trahison d'un de ses Ministres, fut conduit devant le vainqueur qui lui fit crever les yeux & couper la tête.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

On commence à fortifier Pondichery.

Le desordre que cet événement jetta dans la Province fut augmenté, par l'avis qu'on reçut aux Indes, d'une déclaration de guerre entre la France & la Hollande. Les Hollandois, quoiqu'assez foibles sur la Côte, employerent aussi-tôt toutes sortes de moyens pour enlever, à la Compagnie Françoise, un poste qu'ils croyoient nuisible à leur Commerce; & n'espérant rien de la force, ils prirent le parti de s'adresser à Avy-Raja, Gouverneur général de la Province, auquel ils firent offrir une somme considérable, pour la subsistance des troupes de Rame-Raja, frere & successeur de Sommagy, avec des grands présens pour lui-même, s'il vouloit leur abandonner Pondichery. Ces tentatives demeurerent sans succès: mais elles exciterent les François à se précautionner. Ils mirent six pieces de canon sur chacune de leurs quatre tours. Ils barricaderent les avenues de leur Loge, & tous les postes furent gardés par des soldats du pays (6).

Pendant toute l'année suivante, ils se virent si continuellement menacés par les Anglois & les Hollandois, qu'en 1691, Martin prit la résolution de faire passer toutes les bouches inutiles chez les Portugais de Saint-Thomé, qui leur firent un accueil fort civil. Il fit des provisions de vivres & de munitions. Le nombre des soldats du pays fut augmenté. On éleva une redoute, sur le terrain où les Capucins avoient commencé à se bâtir un Couvent; & l'on fortifia quelques autres endroits, où les Ennemis pouvoient se loger. Ces mouvemens continuerent jusqu'en 1693. Alors les Hollandois parurent devant la ville, avec des forces capables d'attaquer la plus importante ville des Indes. Leur escadre étoit composée de dix-neuf Navires, de plusieurs Bots & demi-Bots, de doubles Chaloupes, & de divers Bâtimens du pays. Ils mirent à terre plus de quinze cens hommes de troupes réglées; un grand nombre de Matelots; des Boughis, des Macassars & des Chingales, qui montoient à plus de deux mille; quinze ou vingt pieces de canon de fonte, de dix-huit livres de balle, vingt-quatre pieces de campagne, six mortiers,

Pondichery passe au pouvoir des Hollandois.

(4) La Loge n'étoit encore couverte que de paille.

(5) L'ordre en fut donné par M. Ceberet, un des Envoyés de France à Siam, d'où il étoit parti, avant la Loubere, pour aller visiter les Etablissemens François. *Voyez* ci-dessus le second Voyage de Siam.

(6) Si le nombre des François n'étoit pas augmenté depuis les dernieres années, ce que l'Auteur ne fait pas remarquer, ils n'étoient pas plus de trente-quatre.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

& beaucoup plus de munitions qu'ils n'en avoient besoin pour leur entreprise; sans compter qu'ils avoient déja gagné le Prince du pays, qui leur avoit vendu la ville, avec toutes ses dependances. Cette négociation leur avoit couté plus de cinquante mille Pagodes. Les François furent attaqués vigoureusement. Ils résisterent pendant plusieurs jours: mais, dans l'impuissance de tenir plus long-tems contre des forces si nombreuses, ils battirent la chamade le 6 de Septembre, & les articles de la capitulation furent dressés (7).

Les François y rentrent par le Traité de Riswick.

Ainsi le Fort de Pondichery changea de Maîtres & demeura près de six ans entre les mains des Hollandois. La Compagnie n'y rentra qu'au commencement de l'année, en exécution du traité de Riswick. Elle trouva les fortifications considérablement augmentées. Les Hollandois avoient achevé l'enceinte des murs, & les avoient flanqués de sept Bastions. Ils demanderent le remboursement de leurs dépenses, qui furent réglées à seize mille Pagodes, & payées sur cette estimation. Aussi-tôt Martin, dont la conduite fut honorée de diverses récompenses, reçut ordre de ne rien épargner pour mettre la Place en état de résister à toutes sortes d'insultes. Avec quantité de munitions de guerre, on lui envoya, pour garnison, deux cens soldats François, auxquels il joignit trois cens Topases, qu'il avoit amenés du Bengale. On lui donna des Officiers, pour commander les troupes, & deux Ingénieurs, pour achever les Fortifications. Dès la fin de 1699, il marquoit à la Compagnie qu'il avoit fait bâtir, dans la ville, cent nouvelles maisons, pour y attirer les Peuples du pays; & dix ans après, on y comptoit déja cinquante à soixante mille Habitans. Depuis 1685 jusqu'en 1710, elle avoit couté plus de huit cens mille livres à la Compagnie des Indes (8).

Ils s'y fortifient.

La langueur où l'on vit tomber le Commerce retarda le projet d'aggrandir & de fortifier Pondichery. Cependant le nombre des Habitans & des Maisons croissant de jour en jour, la Compagnie résolut de faire environner de murs la ville entiere. Elle fit une partie des frais, & les Habitans contribuerent pour le reste. Une imposition de deux sous par mois, sur chaque tête, facilita beaucoup le progrès de l'ouvrage, qui fut commencé en 1723 (*), & poussé avec beaucoup de constance.

Description de Pondichery.

L'attention que les Gouverneurs ont toujours eûe d'assigner le terrain aux particuliers qui demandoient la permission de bâtir, a formé, comme insensiblement, une ville aussi réguliere que si le plan avoit été tracé tout-d'un-coup. Les rues en paroissent tirées au cordeau. La principale, qui va du Sud au Nord, a mille toises de long, c'est-à-dire, une demie-lieue Parisienne; & celle qui croise le milieu de la ville est de six cens toises. Toutes les maisons sont contigues. La plus considérable est celle du Gouverneur. De l'autre côté, c'est-à-dire au Couchant, on voit le Jardin de la Compagnie, planté de fort belles allées d'arbres, qui servent de promenade publique, avec un grand édifice, richement meublé, où le Gouverneur loge les Princes étrangers & les Ambassadeurs. Les Jésuites ont, dans la ville, un beau College, dans lequel douze ou quinze de leurs Prêtres montrent à lire &

(7) M. l'Abbé Guyon en rapporte les articles, *pages 134 & suivantes*.

(8) *Ibidem*. p. 147. Tout le détail précédent est tiré des archives de la Compagnie.

(*) Voyez les réflexions qui finissent cet article. Toutes nos Compagnies de Commerce avoient été réunies en 1719.

PLAN DE PONDICHERI EN 1741.

A. Le Fort.
B. Ouvrage à Corne.
C. Bastion de S.t Laurent.
D. Bastion de S.t Louis.
E. Bastion d'Anjou.
F. Bastion d'Orléans.
G. Bastion de la porte de Madras.
H. Bastion du Nord Ouest.
I. Bastion de S.t Joseph.
K. Porte de Valdaour.
L. Bastion Valdaour.
M. Bastion sans peur.
N. Porte Villenour.
O. Bastion Villenour.
P. Bastion de la Reine.
Q. Bastion de l'Hôpital.
R. Bastion Goudelour.
S. Petite Batterie.
1. L'Église des Capucins.
2. L'Église des Jésuites.
3. Jardins de la Compagnie.
4. Jardins des Jésuites.
5. Jardins des Capucins.
6. L'Hôpital.
7. Ancien Jardin de la Compa.
8. L'Hôtel de la Compagnie.
9. Maison du Gouverneur.
10. L'Hôtel de la Monnaye.
11. Cimetière des Malabars.
12. Cimetière des François.
13. Grand Marché.
14. Prisons des Malabars.
15. Ouvrages avancés faits en 1740 et 1741.
16. Ouvrages de 1740.
17. Marché de S.t Laurent.
18. Batterie des Tollies.
19. Place du Mars.
20. Les Missionnaires.
21. La grande Pagode.

Echelle

100 200 300 400 500 Toises

T. IV. N.° 7.



écrire, & donnent des leçons de Mathématiques ; mais ils n'y enseignent pas la langue latine. La Maison des Missions étrangeres n'a que deux on trois Prêtres, & le Couvent des Capucins en a sept ou huit. Quoique les maisons de Pondichery n'ayent qu'un étage, celles des riches habitans sont belles & commodes. Les Gentils y ont deux Pagodes, que les Rois du pays leur ont fait conserver, avec la liberté du culte pour les Bramines (9) ; gens pauvres, mais occupés sans cesse au travail, qui font toute la richesse de la ville & du pays. Leurs maisons n'ont ordinairement que huit toises de long, sur six de large, pour quinze ou vingt personnes & quelquefois plus. Elles sont si obscures, qu'on a peine à comprendre qu'ils ayent assez de jour pour leur travail. La plûpart sont Tisserands, Peintres en toile, ou Orfevres. Ils passent la nuit dans leurs cours ou sur le toît, presque nuds, & couchés sur une simple natte : ce qui leur est commun, à la vérité, avec le reste des Habitans ; car Pondichery étant au douziéme degré de latitude septentrionale, & par conséquent dans la Zone torride, non-seulement il y fait très-chaud, mais pendant toute l'année il n'y pleut que sept ou huit jours, vers la fin d'Octobre. Cette pluie, qui arrive réguliérement, est peut-être uu des phenomenes les plus singuliers de la nature.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Les Bramines font la richesse de la ville & du pays.

Phenomene remarquable.

Les meilleurs Ouvriers Gentils ne gagnent pas plus de deux sous dans leur journée : mais ce gain leur suffit pour subsister, avec leurs femmes & leurs enfans. Ils ne vivent que de riz cuit à l'eau, & le riz est à très-bon marché. Des gâteaux sans levain, cuits sous la cendre, sont le seul pain qu'ils mangent ; quoiqu'il y ait à Pondichery d'aussi bon pain qu'en Europe. Malgré la sécheresse du pays, le riz, qui ne croît pour ainsi dire que dans l'eau, s'y recueille avec une prodigieuse abondance ; & c'est à l'industrie, au travail continuel des Gentils, qu'on a cette obligation. Ils creusent dans les champs, de distance en distance, des puits de dix à douze pieds de profondeur, sur le bord desquels ils mettent une espece de bascule, avec un poids en dehors & un grand seau en dedans. Un Gentil monte sur le milieu de la bascule, qu'il fait aller, en appuyant alternativement un pied de chaque côté, & chantant sur le même ton, suivant ce mouvement, en Malabare, qui est la langue ordinaire du pays, *& un, & deux, & trois*, &c., pour compter combien il a tiré de seaux. Aussi-tôt que ce puits est tari, il passe à un autre. En général, cette Nation est d'une adresse étonnante pour la distribution & le ménagement de l'eau. Elle en conserve quelquefois dans des étangs, des lacs & des canaux, après le débordement des grandes rivieres, telles que le Colram, qui n'est pas éloigné de Pondichery. Les Mahométans, auxquels on donne ordinairement le nom de Maures, sont aussi faineans que les Gentils sont laborieux (10).

Naturel laborieux des Bramines.

La ville de Pondichery est à quarante ou cinquante toises de la mer, dont le flux, sur cette Côte, ne s'éleve jamais plus de deux pieds. C'est une simple Rade, où les Vaisseaux ne peuvent aborder. On employe des Bateaux pour aller recevoir ou porter des marchandises, à la distance d'une lieue en mer ; extrême incommodité, pour une ville où rien ne manque d'ailleurs à la douceur de la vie. Les alimens y sont à très-vil prix. On y

Rade de Pondichery.

(9) On prononce Brame dans le Pays. (10) *Ibid.* pages 252 & précédentes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Etat du Gouverneur.

fait bonne chere en grosse viande, en gibier, en poisson. Si l'on n'y trouve point les fruits d'Eté qui croissent en Europe, le pays en produit d'autres qui nous manquent, & qui sont meilleurs que les nôtres (11).

Le Gouverneur général de la Compagnie a douze gardes à cheval, en habits d'écarlate, avec un parement noir & un bordé d'or. Leur Capitaine est galonné sur les tailles & les coutures. La garde à pied, composée de trois cens hommes, qui portent le nom de Pions, sert à diverses fonctions, suivant les ordres qu'elle reçoit. Mais, lorsqu'il est question de recevoir un Roi, un Prince, ou quelque Ambassadeur extraordinaire, tout ce cortege accompagne le Gouverneur. Dans ces occasions solemnelles, où les Officiers de la Compagnie sont obligés de se conformer & de répondre au faste des Orientaux, il se fait porter, par six hommes, sur un Palanquin dont les carreaux & le dais sont ornés de broderies & de glands d'or. En un mot, il se présente avec la magnificence qui convient à son rang (12).

Forces de la Ville.

Suivant le dernier dénombrement, on comptoit dans Pondichery cent vingt mille Habitans, Chrétiens, Mahométans ou Gentils. La Ville a plusieurs grands Magasins, six Portes, une Citadelle, onze Forts ou Bastions, & quatre cens cinq pieces de canon, avec des mortiers & d'autres pieces d'artillerie. La réputation des François, soutenue par la sage conduite de leurs Gouverneurs, entre lesquels l'Auteur nomme, avec distinction, M. Dumas, qui fut élevé à cette dignité en 1735, leur a fait obtenir, de plusieurs Princes Indiens, des privileges, des honneurs & des préférences, qui paroissent flateuses pour la Nation. La premiere faveur de cette espece, est la permission de battre monnoie au coin de l'Empereur Mogol; que les Hollandois n'ont encore pû se procurer par toutes leurs offres. Les Anglois en ont joui pendant quelques années; mais diverses révolutions les ont déterminés à l'abandonner. M. Dumas obtint cette grace, en 1736, par des Lettres patentes de Mahomet-Scha, Empereur Mogol, adressées à Aly-Daoust-Kam, Nabab ou Viceroi de la Province d'Arcate (13). Elles étoient accompagnées d'un Eléphant avec son harnois; présent qui ne se fait, chez les Orientaux, qu'aux Rois & aux plus puissans Princes. M. Dumas, comprenant les avantages qu'il en pouvoit tirer pour la Compagnie, fit frapper tous les ans, depuis l'année 1735 jusqu'en 1741, qui fut celle de son retour en France, pour cinq à six millions de roupies. Cette monnoie est une piece d'argent qui porte l'empreinte du Mogol, un peu plus large que nos pieces de douze sous, & trois fois plus épaisse. Une roupie vaut quarante-huit sous.

Honneurs & Privileges accordés aux François.

Monnoie que M. Dumas fait frapper.

Profit qui est revenu à la Compagnie des Indes.

Pour comprendre de quelle utilité ce nouveau privilege fut à la Compagnie, il faut savoir que le Gouverneur se conformant au titre des roupies du Mogol, mit dans celles de Pondichery la même quantité d'alliage, & qu'il établit le même droit de sept pour cent. Par une évaluation facile, on a trouvé que dans la marque de ces cinq à six millions, valant en espece plus de douze millions de livres, la Compagnie tiroit un avantage de quatre cens mille livres par an. Ce produit augmente de jour en jour, par le cours

(11) *Ibidem.*

(12) *Ibid.* p. 253.

(13) L'Auteur rapporte ces Lettres, qui se nomment Firman. La date est le 19 du regne de Mahomet-Scha, c'est-à-dire, le 1 de la lune d'Août 1736.

étonnant des roupies de Pondichery, qui sont mieux reçues que toutes les autres monnoies de l'Inde. Non-seulement elles se font des lingots, que la Compagnie envoye; mais toutes les Nations y portent leurs matieres, sur lesquelles l'Hôtel de la Monnoye profite, suivant la quantité de l'alliage. Il n'y aura desormais que les Pagodes & les Sequins (14) qui puissent le disputer, dans le Commerce, à la monnoye de Pondichery. La Pagode est l'ancienne monnoye des Indes. C'est une piece d'or, qui a précisément la forme d'un petit bouton de veste, & qui vaut huit livres dix sous. Le dessous, qui est plat, represente une Idole du pays; & le dessus, qui est rond, est marqué de petits grains, comme certains boutons de manche. Le sequin est une véritable piece d'or très-rafiné, qui vaut dix livres de notre monnoie. Il est un peu plus large qu'une piece de douze sols, mais moins épais; ce qui fait que tous les sequins sont un peu courbés. Il s'en trouve même de percés; ce qui vient de l'usage que les femmes Indiennes ont de les porter au cou, comme des médailles: ces pieces sont extrêmement communes dans le pays, & ne se frappent qu'à Venise. Elles viennent par les Venitiens, qui font un Commerce très-considérable à Bassora, dans le fond du Golfe Persique, à Mocka, au détroit de Babel-Mandel, & à Gedda, qui est le Port de la Mecque. Les Indiens y portent, tous les ans, une bien plus grande quantité de marchandises, que les François, les Hollandois, les Anglois & les Portugais n'en tirent. Ils les vendent aux Persans, aux Egyptiens, aux Turcs, aux Moscovites, aux Polonois, aux Suedois, aux Allemans, & aux Genois, qui vont les acheter dans quelqu'un de ces trois Ports, pour les faire passer, dans leurs pays, par la Méditerranée & par terre.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Forme de la monnoie qui se nomme Pagode.

Sequins qui passent de Venise aux Indes.

Il convient à cet article, de faire connoître les monnoies qui sont en usage à Pondichery. Après les Pagodes, l'Auteur place les roupies d'argent; monnoie assez grossiere, qui n'ont pas tout à-fait la largeur de nos pieces de vingt-quatre sous, mais qui sont plus épaisses du double. L'empreinte est ordinairement la même, sur toute la Côte de Coromandel. Une face porte ces mots: L'an..... du regne glorieux de Mahomet; & l'autre: Cette roupie a été frappée à...... Celles de Pondichery & de Madras portent également le nom d'Arcatte, parce que la permission de les frapper est venue du Nabab de cette Province: mais on distingue celles de Pondichery par un croissant qui est au-bas de la seconde face, & celles de Madras par une étoile.

Autres monnoies de Pondichery.

Les *Fanons* sont de petites pieces d'argent, dont sept & demi valent une roupie, & vingt-quatre une Pagode. Par conséquent, le Fanon vaut un peu moins de six sous.

On appelle *Cache* une petite monnoie de cuivre, dont soixante-quatre valent un Fanon. Ainsi la Cache vaut un peu plus d'un denier.

Ces monnoies, quoiqu'en usage dans l'Inde entiere, n'y ont pas la même valeur par-tout; & la cause de cette différence est que les unes sont un peu plus ou moins fortes, & plus ou moins parfaites pour le titre.

Dans le Bengale, on compte encore par *Ponis*, qui ne sont pas des pieces,

Ponis & Coris du Bengale.

(14) M. l'Abbé Guyon écrit *Schins*; ce qui paroît contraire à l'usage.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

mais une somme arbitraire ; comme nous disons, en France, une pistole. Il faut trente-six à trente-sept Ponis, pour une roupie d'argent d'Arcatte. Ainsi le Ponis vaut environ cinq liards de notre monnoie. Au-dessous sont les petits coquillages dont on a parlé dans les Relations d'Afrique & dans celle des Maldives, qui portent le nom de *Coris*, & dont quatre-vingt font le Ponis.

Accroissemens de l'établissement de Pondichery.

L'établissement François de Pondichery s'est accru, dans quelques occasions si glorieuses pour les Officiers de la Compagnie des Indes & pour toute la Nation, qu'elles ne doivent pas moins intéresser la curiosité que la description même des lieux.

En 1738, Cidogy, Roi de Tanjaour, laissa la couronne, par sa mort, à Sahagy-Maha-Rajou, son neveu, jeune Prince de vingt-six ou vingt-sept ans. Un fils naturel du feu Roi, qui avoit eu beaucoup de part au Gouvernement pendant la vie de son pere, s'étant fait un parti considérable à la Cour, s'empara du Palais & des postes de Tanjaour. Sahagy, forcé de fuir à cheval, avec quelques-uns de ses amis, passa le Coldram (15), & se retira dans Chalambron (16); grande Pagode fortifiée, qui est à vingt lieues au Nord de la ville de Tanjaour, & huit lieues au Sud de Pondichery. Il y fut joint par quelques troupes : mais comme il manquoit d'armes & de munitions, le Gouverneur Maure lui conseilla de se lier avec les François, dont il leur vanta le courage & la générosité. Ce Prince, qui avoit besoin de se faire des amis de ce caractere pour l'aider à remonter sur le Trône, envoya, au Gouverneur général de l'Inde Françoise, quelques personnes de confiance, chargées de lui demander du secours & de lui offrir, en reconnoissance, la ville de Karical, le Fort de Karcangery & quelques villages voisins, avec toutes les terres de leur dépendance.

Il y avoit long-tems que la Compagnie & ses Gouverneurs aux Indes, avoient reconnu l'utilité d'un établissement sur les terres du Roi de Tanjaour. Leurs tentatives avoient été traversées par les Hollandois de Negapatan (17). Cette Nation avoit même eu l'adresse d'engager le Roi de Tanjaour à chasser les François d'un établissement, nommé *Cancrypatuam*, que l'ancienne Compagnie avoit formé en 1688, dans les Etats de ce Prince, sur la Côte de Coromandel. Le Gouverneur de Pondichery, saisissant l'occasion, fit un traité avec les Envoyés de Sahagy, par lequel il s'obligea de lui fournir environ deux cens mille livres de notre monnoie, en argent & en munitions de guerre, avec tous les autres secours qui dépendoient de son autorité. Le Roi, de son côté, lui envoya l'acte formel de la cession qu'il lui avoit fait offrir (18). Deux grands Vaisseaux de la Compagnie, le Bourbon de soixante pieces de canon, & le Saint-Geran de quarante-six pieces, furent équipés aussi-tôt, & l'on y embarqua des troupes, de l'artillerie, & toutes sortes de munitions de guerre, autant pour secourir le Roi que pour se mettre en possession de Karical : mais lorsque cet armement fut achevé, Sahagy-Maha-Rajous ayant fait entrer dans ses intérêts les principaux Partisans de son Ennemi.

(15) Grand Fleuve de la Côte de Coromandel, qui sépare les Etats de Tanjaour de ceux du Grand-Mogol.

(16) Cette Pagode, qui est entourée de murs fort épais & fort élevés, appartient aux Mores. Ils y ont un Gouverneur & une Garnison.

(17) Fort Hollandois, & grande ville Indienne, à quatre lieues au Sud de Karical.

(18) Cet acte est du mois de Juillet 1738.

Cet

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Cet usurpateur fut arrêté dans son Palais, & Sahagy, s'étant rendu à Tanjour, y fut reconnu sans opposition. Le fils de Cidogy, qui eut le malheur de tomber entre ses mains, fut coupé en quatre quartiers, dont chacun fut exposé sur une des portes de la ville.

Cette révolution fut si subite, que les François mirent à la voile sans en être informés, & mouillerent au commencement du mois d'Août devant Karical. Aussi-tôt que les Hollandois de Negapatan les eurent apperçus, & qu'ils furent informés de leur traité avec le Roi, ils se hâterent d'envoyer leurs Ministres à Tanjaour, avec des présens, pour engager ce Prince & son Conseil à le rompre. Ils y joignirent les menaces. Sahagy, pour qui le secours des François devenoit inutile, non-seulement différa sous de vains prétextes de faire remettre la Forteresse & la Ville de Karical aux Commandans des Vaisseaux, mais donna vraisemblablement des ordres secrets pour s'opposer au débarquement. Un de ses Généraux, qui commandoit, dans ce canton, un corps de trois ou quatre mille hommes, s'approcha du bord de la mer, & fit déclarer aux Officiers François que s'ils touchoient au rivage il ne balanceroit pas à les faire charger. Les deux Vaisseaux, après avoir passé deux mois à la vûe de Karical, reçurent ordre du Gouverneur de retourner à Pondichery. Il leur auroit été facile d'exécuter leur commission malgré la résistance des Indiens : mais n'ayant en vûe qu'un établissement de Commerce, la prudence ne leur permettoit pas de se rendre odieux par des violences (19).

Cependant le Roi, sans avoir ouvertement rompu son traité, remettoit à l'exécuter après une guerre dans laquelle il se trouvoit engagé, contre *Sander-Saheb*, Nabab de Trichenapaly. Ce Seigneur, ami particulier du Gouverneur, & plein d'estime pour la Nation, ayant appris par quelles promesses le Roi de Tanjaour s'étoit lié aux François, & comment il en éludoit l'exécution, écrivit au Gouverneur, pour lui offrir de s'emparer de Karical & de remettre cette Place entre ses mains. Ses offres furent acceptées. Ce Général Mogol, qui s'étoit déja fait une grande réputation de courage & d'honneur, ne tarda point à les remplir. Quatre mille chevaux, commandés par François Pereire, Espagnol (*), & l'un de ses principaux Officiers, qui étoit attaché depuis long-tems aux François, dissiperent les troupes de Tanjaour & se saisirent de Karical & Karcangery. Pereire se rendit lui-même à Pondichery, pour annoncer cette nouvelle au Gouverneur. On y fit équiper, sur le champ, un petit Bâtiment de cent cinquante tonneaux qui se trouvoit dans la Rade. Les François se rendirent en vingt-quatre heures à Karical, où Pereire, suivant l'ordre du Nabab, leur ouvrit les Portes de la Ville & celles du Fort de Karcangery (20). Quatre jours après, on y envoya, sur un gros Vaisseau, tout ce qui étoit nécessaire pour la sûreté de ce nouvel établissement.

Le Roi de Tanjaour s'affligea peu de cette nouvelle. Il n'éludoit l'exécu-

(19) L'Auteur fait remarquer la différence des titres, auxquels nous devons nos possessions dans les Indes, & de celui auquel tous les autres Peuples de l'Europe doivent ce qu'ils y possédent. Les autres ont employé la violence, l'expulsion, l'effusion du sang, & nous devons tout à des concessions volontaires. *Ubi suprà*. p. 212.

(*) On verra sa fortune dans une Note de l'article suivant.

(20) L'Acte de prise de possession est du 14 Février 1739.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

tion du traité qu'à la sollicitation des Hollandois, dont il avoit tiré des sommes considérables ; & sa seule crainte étant que les François ne fussent plus disposés à lui payer celle dont ils étoient convenus, il se hâta d'écrire au Gouverneur de Pondichery, pour lui reprocher d'avoir employé le secours des Maures, ses Ennemis, à se rendre maître d'une Place qu'il lui avoit donnée, & que son intention avoit toujours été de lui remettre après la guerre. En même-tems, il lui envoyoit la ratification du traité de Chalambron, avec un ordre aux Habitans de Karical & de ses dépendances, de reconnoître à l'avenir les François pour leurs Souverains (21).

Mais à peine eut-il expédié ce nouvel acte, que ses deux oncles, qui l'avoient rétabli sur le Trône, mécontens de sa reconnoissance ou de son administration, l'arrêterent dans son Palais, & mirent la couronne sur la tête de *Pradapsingue*, un de ses cousins, qui, peu de jours après, fit étouffer ce Prince infortuné dans un bain de lait tiede.

Le nouveau Roi s'étant réconcilié avec les Maures, envoya presqu'aussi-tôt au Gouverneur de Pondichery la ratification du Traité conclu avec son Prédécesseur. Il accorda même aux François un terrain plus étendu, pour quelques présens, qu'ils joignirent à la somme qu'ils avoient promise (22). Ils sont demeurés paisibles possesseurs de Karical, où ils n'ont pas négligé de se fortifier. Pradapsingue leur rendit visite dans cette Place, avec toute sa Cour, au commencement de l'année 1741, & prit cette occasion pour confirmer tous leurs privileges.

Description de l'établissement François de Karical.

Ville de Karical.

L'établissement de Karical est situé sur la Côte de Coromandel, à quatre lieues au Nord de Negapatan, à deux lieues au Sud de Tranquebar, établissement Danois, & vingt-cinq lieues au Sud de Pondichery. Il renferme la ville de Karical, qui est fort ancienne, & qui paroît avoir été très-considérable. Il y reste encore six cens trente-huit maisons de pierre ou de brique, sans parler d'un grand nombre qui ne sont que de terre glaise, & couvertes de paille. On y compte cinq Mosquées, cinq grandes Pagodes, neuf petites, & plus de cinq mille habitans. Cette ville est située sur un des bras du Colram, qui reçoit des Champanes de deux à trois cens tonneaux. Les Chaloupes des Vaisseaux de cinquante canons n'y entrent pas moins facilement.

Fort de Karcangery.

La Forteresse de Karcangery paroît aussi fort ancienne. Elle est flanquée de huit grosses tours, dans le goût du pays, à la portée du canon de Karical, & située à un demi-quart de lieue du rivage de la mer. Les François en ont fait sauter une partie, pour s'établir à l'entrée & sur le bord du bras de la riviere qui passe par la ville.

Titoumale-Rayen-Patnam est un Bourg très-considérable, de la dépendance & au Sud de Karical, qui en est éloigné d'une lieue, à douze cens toises du bord de la mer. Il est composé de cinq cens Maisons de brique, quatre Mosquées, quatre grandes Pagodes, vingt-huit petites, & vingt-cinq Chaudriers, pour le logement des Voyageurs. On y comptoit deux mille cinq cens hommes, à la prise de possession.

Domaine de Karical.

Le reste du Domaine de Karical consiste en neuf Bourgs ou Villages, dans

(21) Du 20 Avril 1739.

(22) *Ubi suprà*. p. 271.

une circonférence de cinq ou six lieues. Le terrain en est excellent, fertile en riz, en cotton, en indigo & d'autres grains. On y fabrique quantité de toiles de cotton & de toiles peintes. Le revenu des terres de Karical, avec les Fermes du tabac & du betel, & les droits d'entrée, montent annuellement à dix mille Pagodes d'or, qui font environ cent mille livres de notre monnoie (23).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

D'autres événemens ont contribué, avec le secours de la prudence & de la fortune, à l'accroissement de la colonie Françoise. Celui qui a signalé le Gouvernement du Chevalier Dumas, mérite ici d'autant plus de considération, qu'il peut servir à jetter beaucoup de jour sur la Geographie intérieure de cette contrée: mais il m'oblige de remonter à l'année 1736, c'est-à-dire, à la fin des cruelles guerres que Tamas-Kouli-Kam, ou Nader-Scha, Roi de Perse, porta dans l'Indoustan.

Origine d'une guerre dans la presqu'Isle de l'Inde.

Après l'infortune du Mogol, qui avoit été fait prisonnier dans sa Capitale & dont les immenses tresors étoient passés entre les mains du Vainqueur, quelques Nababs, ou Vicerois de la presqu'Isle de l'Inde, jugerent l'occasion d'autant plus favorable pour s'ériger eux-mêmes en Souverains, qu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi de Perse, déja trop éloigné de ses propres Etats, & si bien récompensé de son entreprise, pensât à les venir attaquer dans une région, qu'il connoissoit aussi peu que les environs du Cap de Comorin. Daoust-Aly-Kam, Nabab-d'Arcatte, le même qui avoit accordé aux François la permission de battre monnoie, se flatta de pouvoir former deux Royaumes; l'un pour Sabder-Aly-Kam, son fils aîné; l'autre, pour Sander-Saheb, son gendre; jeunes gens qui n'avoient que de l'ambition, sans aucun talent pour soutenir un si grand projet. Arcatte est une grande ville, à trente lieues de Pondichery (24), au Sud-Ouest; la plus mal propre qu'il y ait au monde.

Le Nabab d'Arcatte veut former deux Royaumes pour ses enfans.

Les Mogols, qui avoient étendu leurs Conquêtes dans cette partie de l'Inde, sous le regne du fameux Aureng-Zeb, avoient laissé subsister les Royaumes de Trichenapaly, de Tanjaour, de Maduré, de Maissour & de Marava. Ces Etats étoient gouvernés par des Princes Gentils, tributaires à la vérité de l'Empereur Mogol, mais fiers & lents dans leur dépendance, qui se dispensoient quelquefois de payer le tribut, ou qui attendoient que l'Empereur fit marcher ses armées pour les y contraindre. La plûpart devoient à la Cour de Dely de très grosses sommes, qu'on avoit laissé accumuler par la mollesse de Mahomet-Scha, plus occupé des plaisirs de son Sérail que de l'administration, dont il se reposoit sur des Ministres aussi voluptueux que lui. Daoust-Aly-Kam saisit cette occasion pour attaquer les Princes voisins de son Gouvernement. Il assembla une armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, avec un nombre proportionné d'infanterie, dont il donna le commandement à Sabder & à Sander-Saheb. Leur premier exploit fut la prise de Trichenapaly, grande ville fort peuplée, à trente-cinq lieues au Sud-Ouest de Pondichery. Cette Capitale, investie par l'armée des Maures, le 6 Mars 1736, fut emportée d'assaut le 26 du mois suivant. Sabder en abandonna le Gouvernement à Sander-Saheb, son beau-frere, qui prit aussi-tôt la qualité de Nabab.

Armée qu'il leve dans cette vûe.

(23) *Ibid.* pages 274 & précédentes.

(24) L'Auteur ne la met, dans une autre page, qu'à quinze lieues de Pondichery, p. 277.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Ses premieres Conquêtes.

Après avoir soumis le reste de cette contrée, ils tournerent leurs armes vers le Royaume de Tanjaour, dont ils assiégerent la Capitale. Le Roi Sahagy s'y étoit renfermé, avec toutes les troupes qu'il avoit pû rassembler. Cette Place est si bien fortifiée, qu'après avoir inutilement poussé leurs attaques pendant près de six mois, ils furent obligés de changer le siege en blocus. Tandis que Sander-Saheb demeura pour y commander, Bara-Saheb, un de ses freres, s'avançant au Sud, avec un détachement de quinze mille chevaux, se rendit maître de tout le Pays de Marava, du Maduré & des environs du Cap de Comorin. Ensuite, remontant le long de la Côte de Malabar, il poussa ses conquêtes jusqu'à la Province de Travancor. Ce fut dans ces circonstances que Sander-Saheb mit les François en possession de la terre de Karical (25).

Les Princes Gentils appellent les Marattes à leur secours.

Tous les Princes Gentils, allarmés d'une invasion si rapide, implorerent le secours du Roi des Marattes. Ils lui representerent que leur religion n'étoit pas moins menacée que leurs Etats; & les principaux Ministres de ce Prince, dont la plûpart sont Bramines, lui firent un devoir indispensable de s'armer pour une cause si pressante. Il se nomme Maha Raja. Ses Etats sont d'une grande étendue. On l'a vû souvent mettre en campagne cent cinquante mille chevaux & le même nombre de gens de pied, à la tête desquels il ravageoit les Etats du Mogol, dont il tiroit d'immenses contributions. Les Marattes, ses Sujets, sont peu connus de nos Geographes. La guerre fait leur principale occupation. Ils habitent au Sud-Est des Montagnes qui sont derriere Goa, vers la Côte de Malabar. La Capitale de leur pays est une ville très-considérable, qui se nomme Satera (26).

Armée du Roi des Marattes.

Les sollicitations du Roi de Tanjaour & des Princes du même culte, jointes à l'espérance de piller un pays où depuis long-tems toutes les nations du monde venoient échanger leur or & leur argent pour des marchandises, déterminerent enfin le Roi des Marattes à faire partir une armée de soixante mille chevaux, & de cent cinquante mille hommes d'infanterie, dont il donna le commandement à son fils aîné, *Ragogi Boussola Sena-Saheb-Soula*. Elle se mit en marche au mois d'Octobre 1739. Daoust-Aly Kam, informé de son approche, rappella son fils & son gendre, qui tenoient encore le Roi de Tanjaour blocqué dans sa Capitale. Il étoit question de mettre leurs propres Etats à couvert. Cependant ces deux Généraux ne se déterminerent pas tout-d'un-coup à s'éloigner de leurs conquêtes, & laisserent avancer l'Ennemi, qui répandoit le ravage & la terreur sur son passage. Daoust se hâta de rassembler tout ce qui lui restoit de troupes, avec lesquelles il alla se saisir des gorges de la montagne de Canamay, vingt-cinq lieues à l'Ouest d'Arcatte; défilés très-difficiles, & qu'un petit nombre de troupes peut défendre contr'une nombreuse armée.

Comment elle passe les gorges de Canamay.

Les Marattes y arriverent au mois de Mai, 1740. Après avoir reconnu qu'il leur étoit impossible de forcer le Nabab d'Arcatte dans son poste, ils camperent à l'entrée des gorges, d'où ils firent tenter secrétement la fidélité d'un Prince Gentil, qui gardoit un autre passage avec cinq ou six mille hommes, & que Daoust avoit crû digne de sa confiance. Ce Prince fut bien-

(25) *Ibid.* p. 279.

(26) *Ibid.* p. 280.

tôt corrompu par les promesses & par l'argent des Marattes. Les Bramines leverent ses difficultés, en lui representant que le succès de cette guerre pouvoit ruiner le Mahométisme, & rétablir la Religion de leurs peres. Il consentit à livrer le passage. Les Marattes, continuant d'amuser le Nabab par de legeres attaques, y firent marcher leurs troupes, & s'en saisirent le 19 de Mai. De-là, ils trouverent si peu d'obstacles au dessein de le surprendre par derriere, qu'ils s'approcherent à deux portées de canon, avant qu'il se défiât de son malheur. Lorsqu'on vint l'informer qu'il paroissoit du côté d'Arcatte un corps de cavalerie, qui s'avançoit vers le camp, il s'imagina que c'étoient les troupes de son gendre qui venoient le joindre. Mais il entendit aussi-tôt de furieuses décharges de mousqueterie, & la présence du danger lui fit ouvrir les yeux sur la trahison.

Le Nabab d'Arcatte est surpris.

Aly-Kam, son second fils, & tous ses Officiers Généraux, montant aussitôt sur leurs Eléphans, se défendirent avec autant d'habileté que de valeur. Mais ils furent accablés d'un si grand feu, & d'une si terrible décharge de frondes, que tout ce qu'il y avoit de gens autour d'eux périt à leurs pieds ou prit la fuite. Le Nabab & son fils, blessés de plusieurs coups, tomberent morts de leurs Eléphans, & leur chute répandit tant de frayeur dans l'armée, que la déroute devint générale. La plûpart des Officiers furent tués, ou foulés aux piés par les Eléphans, qui enfonçoient dans la boue jusqu'à la moitié des jambes. Il étoit tombé, la nuit précédente, une grande pluie, qui avoit détrempé la terre. Plusieurs guerriers, qui étoient de ce combat, assurerent que jamais champ de bataille n'avoit présenté un plus affreux spectable de chevaux, de chameaux & d'éléphans, blessés & furieux, mêlés, renversés avec les Officiers & les Soldats, jettant d'horribles cris, faisant de vains efforts pour se dégager des bourbiers sanglans où ils étoient enfoncés, achevant d'étouffer ou d'écraser les soldats qui n'avoient pas la force de se retirer (27).

Il est tué dans une sanglante bataille.

Cityzor-Kam, Général de l'Armée Mogole, qui avoit rendu d'importans services à la Compagnie, fut blessé de cinq coups de fusil, & d'un coup de fronde, qui lui creva un œil & le renversa de dessus son Eléphant. On doit faire observer qu'une décharge de frondes, par le bras des Marattes, est aussi redoutable que la plus violente mousqueterie. Les Domestiques de Cityzor, l'ayant vû tomber, l'emporterent avant la fin du combat dans un bois voisin, & ne penserent qu'à s'éloigner de l'Ennemi. Après dix ou douze jours de marche, ils arriverent à Alamparvé, qui se nomme aussi Jorobandel, à sept ou huit lieues de Pondichery. Les principales blessures de leur Maître étoient un coup de fusil, qui lui avoit coupé la moitié de la langue & fracassé la machoire; un autre, qui pénétroit dans la poitrine, & trois coups dans le dos, avec un œil crevé. On lui envoya le Chirurgien Major de la Compagnie, qui passa près de lui vingt-cinq jours, sans le pouvoir sauver.

Mort de son Général.

La datte de cette affreuse bataille est le 20 de Mai 1740. Les Marattes y firent un grand nombre de prisonniers, dont les principaux furent Taqua-Saheb, Grand-Divan, un des gendres de Daoust, & le Nabab Eras-Kam Mirzoutoir, Commandant général de la Cavalerie. Dans le pillage du

Pillage du camp.

(27) Page 285 & précédentes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Camp, ils enleverent la caisse militaire, l'étendart de Mahomet, & celui de l'Empereur. Ils emmenerent quarante Eléphans, avec un grand nombre de Chevaux. Le corps de Daoust-Aly-Kam fut trouvé parmi les morts : mais on ne put reconnoître celui de son fils, qui avoit été sans doute écrasé, comme un grand nombre d'autres, sous les pieds des Eléphans (28).

Azyle que les Peuples cherchent à Pondichery.

Le bruit de ce grand événement jetta dans toute la presqu'Isle de l'Inde une épouvante qui ne peut être representée. On ne put se le persuader, dans Pondichery, qu'à la vûe d'une prodigieuse multitude de fugitifs, Maures & Gentils, qui vinrent demander un azyle avec des cris & des larmes, comme dans le lieu de toute la Côte où ils se flattoient de trouver plus de secours & d'humanité. Bien-tôt le nombre en devint si grand, que la prudence obligea de fermer les portes de la ville. Le Gouverneur y étoit jour & nuit, pour y donner ses ordres. Les maisons & les rues se trouverent remplies de grains & de bagages. Tous les Marchands Indiens de la ville & des lieux voisins, qui avoient des effets considérables à Arcatte & dans les terres, s'empressoient de les mettre à couvert sous la protection des François. Le 25 de Mai, qui étoit le cinquiéme après la bataille, la veuve du Nabab Daoust-Aly-Kam, toutes les femmes de sa famille & leurs enfans, se présenterent à la porte de Valdaour, avec des instances pour être reçues dans la ville, où elles apportoient tout ce qu'elles avoient ramassées d'or, d'argent, de pierreries, & d'autres richesses (29).

Situation des François.

Cette position étoit délicate pour les François. Ils avoient à craindre que les Marattes, informés du lieu où toute la famille du Nabab s'étoit retirée avec tous ses trésors, ne vinssent attaquer Pondichery. D'un autre côté, ils se seroient perdus d'honneur dans les Indes, s'ils avoient fermé leurs portes à cette famille fugitive, qui commandoit depuis long-tems dans la Province, & qui n'avoit jamais cessé de les favoriser. Ajoutons que la moindre révolution pouvant changer la face des affaires, & faire reprendre aux Marattes le chemin de leur pays, Sabder-Aly-Kam & toute sa race seroient devenus ennemis irréconciliables de ceux qui leur auroient tourné le dos avec la fortune, & n'auroient pensé qu'à la vengeance. Le Gouverneur assembla son Conseil. Il n'y déguisa pas les raisons qui rendoient la générosité dangereuse; mais il fit voir, avec la même force, que l'humanité, l'honneur, la reconnoissance, & tous les sentimens qui distinguent la Nation Françoise, ne permettoient pas de rejetter uue famille si respectable, & tant de malheureux qui venoient se jetter entre ses bras. L'avis qu'il proposa, comme le sien, fut de les recevoir, & de leur accorder la protection de la France. Ce parti fut généralement approuvé du Conseil, & confirmé par les applaudissemens de tout ce qu'il y avoit de François à Pondichery (30).

Ils reçoivent la veuve & la famille du Nabab d'Arcatte.

Accueil qu'ils lui font, & remarque sur cet événement.

On se hâta d'aller, avec beaucoup de pompe, au-devant de la veuve du Nabab. Toute la garnison fut mise sous les armes & borda les remparts. Le Gouverneur, accompagné de ses gardes à pied & à cheval, & porté sur un superbe Palanquin, se rendit à la porte de Valdaour, où la Princesse attendoit la déclaration de son sort. Elle étoit, avec ses filles & ses neveux, sur vingt-deux Palanquins, suivis d'un détachement de quinze cens Cavaliers,

(28) *Ibid.* p. 286. (29) *Ibid.* p. 288. (30) *Ibid.* p. 289.

PRINCESSE MERE DE NABAB D'ARCATTE.

T. IX. N.° XVII.

de quatre-vingt Eléphans, de trois cens Chameaux, & plus de deux cens voitures, traînées par des Bœufs, dans lesquelles étoient les gens de leur suite; enfin de deux mille bêtes de charge. Après lui avoir fait connoître combien la Nation s'estimoit heureuse de pouvoir la servir, on la salua par une décharge du canon de la Citadelle. Elle fut menée, avec les mêmes honneurs, aux logemens qu'on avoit déja préparés pour elle & pour toute sa suite. Il ne manqua rien à la civilité des François, & tous les Officiers Mogols en témoignerent (31) une extrême satisfaction. Jamais, suivant l'observation de l'Auteur, la Nation Françoise ne s'étoit acquis plus de gloire aux Indes. Les apparences sembloient promettre bien plus de sûreté, à la veuve du Nabab, dans les établissemens Anglois, Hollandois, Danois, tels que Porto-Novo, Tranquebar, ou Negapatan, qui étoient plus proches & plus puissans que le nôtre. Mais, venir d'elle-même & sans aucune convention se jetter sous la protection des François, c'étoit déclarer hautement qu'elle avoit pour eux plus d'estime & de confiance que pour toutes les autres Nations de l'Europe.

Etablissement François de Pondichery.

Cependant Sabder-Aly-Kam, fils aîné du malheureux Daoust, arriva près d'Arcatte, deux jours après la bataille, avec un corps de sept ou huit cens chevaux. Mais, à la premiere nouvelle de ce désordre, il se vit abandonné de ses troupes, & réduit à se sauver, avec quatre de ses gens, dans la Forteresse de Velours. Sander-Saheb, son beau-frere, qui étoit sorti de Trichenapali avec quatre cens chevaux, apprit aussi cette funeste nouvelle en chemin, & trouva tout le pays soulevé contre les Maures. Plusieurs petits Princes, qui portent le titre de Paliagaras, se déclarerent pour les Marattes, jusqu'à tenter de l'enlever pour le livrer entre leurs mains. Il n'eut pas d'autre ressource que de retourner à Trichenapali & de s'y renfermer dans la Forteresse. Le Général des Marattes prit sa marche vers Arcatte, dont il se rendit maître sans opposition. La ville fut abandonnée au pillage & consumée en partie par le feu. Divers détachemens, qui furent envoyés pour mettre tout le pays à contribution, firent éprouver de toutes parts l'avarice & la cruauté du vainqueur. C'est un ancien usage, parmi ces Barbares, que la moitié du butin appartienne à leurs Chefs. Ils exercerent toutes sortes de violences, non-seulement contre les Mahométans, mais contre les Gentils mêmes, qui avoient imploré leur secours, & qui les regardoient comme les Protecteurs de leur Religion. Ils portent avec eux des chaises de fer, sur lesquelles ils attachent nuds, avec des chaînes, ceux dont ils veulent découvrir les tresors; & mettant le feu dessous, ils les brûlent jusqu'à ce qu'ils ayent donné tout leur bien. On ne s'imagineroit point combien ils firent périr d'Habitans par ce cruel supplice, ou par le poignard, qui les vengeoit de ceux qui n'avoient rien à leur offrir. Tous les lieux qui essuyerent leur fureur ont été presqu'entiérement détruits; ce qui a fait un tort extrême aux Manufactures de toile, dans un pays où la plûpart des Gentils exercent le métier de Tisserands, dans lequel ils excellent.

Arcatte est pillée & brûlée.

Tandis qu'ils répandoient la désolation dans la Province d'Arcatte & dans les lieux voisins, Sabder-Aly-Kam, renfermé dans sa Forteresse de Velours,

Humiliant traité de Sabder-Kam.

(31) Page 190.

leur fit faire des propositions d'accommodement. Après quelques négociations, le traité fut conclu à des conditions fort humiliantes. Sabder devoit succéder à son pere dans la dignité de Nabab d'Arcatte (32); mais il s'obligeoit à payer, aux vainqueurs, cent laques, ou cinq millions de roupies; à restituer toutes les terres de Trichenapali & de Tanjaour; à joindre ses troupes aux Marattes, pour en chasser Sander-Saheb, qui étoit encore en possession de la ville, de la Forteresse & de tout l'Etat de Trichenapali; enfin à servir lui-même d'instrument, pour rétablir tous les Princes de la Côte de Coromandel dans les Domaines qu'ils possédoient avant la guerre. Quoique le Général Maratte n'eût rien de plus favorable à desirer, une autre raison l'avoit fait consentir à ce traité. Le Roi de Golkonde commençoit à s'allarmer des ravages qui s'étoient commis dans le Carnate. Il avoit résolu d'en arrêter les progrès. Nazerzingue, Souba de Golkonde & fils de Nisam El Mouk, premier Ministre du Mogol, s'étoit mis en marche avec une armée de soixante mille chevaux & de cent cinquante mille hommes d'infanterie. En arrivant sur les bords du *Quichena*, qui n'est qu'à douze journées d'Arcatte, il avoit été arrêté par le débordement de ce Fleuve: mais le Général Maratte, informé de son approche, & du dessein qu'il avoit de continuer sa marche après la retraite des eaux, craignit de perdre tous ses avantages à l'arrivée d'un Ennemi si redoutable; & cette réflexion le disposa plus facilement à conclure avec Sabder (33).

Diversion du Roi de Golkonde.

La résistance des François acheva de le déterminer. Avant cette incursion, un Maure, distingué par son rang, en avoit donné avis au Gouverneur de Pondichery, son ami particulier. On ignore comment il s'étoit procuré ces lumieres, dans un si grand éloignement. Mais, à la nouvelle du premier mouvement des Marattes, le Gouverneur François avoit pris toutes les mesures de la prudence pour se mettre à couvert. L'enceinte de la ville n'étant point encore achevée du côté de la mer, il avoit fait élever une forte muraille, pour fermer l'intervalle de quarante à cinquante toises qui sont entre les maisons & le rivage. Il avoit rétabli les anciennes fortifications; il en avoit construit de nouvelles. La Place avoit été fournie de vivres & de munitions de guerre. Enfin, lorsque les Marattes étoient entrés dans la Province, il avoit fait prendre les armes, non-seulement à la garnison, mais encore à tous les Habitans de la ville qui étoient en état de les porter. Les postes & les fonctions avoient été distribués: & ces préparatifs n'avoient pas peu contribué à lui attirer tous les Habitans des lieux voisins, qui l'avoient regardé comme leur défenseur après la bataille de Canamay.

Préparatifs de défense à Pondichery.

L'événement justifia ses précautions. Après avoir pris possession d'Arcatte, le vainqueur menaça d'attaquer Pondichery avec toutes ses forces, si les François ne se hâtoient de l'appaiser par des sommes considérables. Il leur déclara ses intentions par une lettre du 20 Janvier 1741, où l'adresse & la fierté étoient également employées. N'ayant reçu, disoit-il, aucune réponse à plusieurs lettres qu'il avoit écrites au Gouverneur, il étoit porté à le croire ingrat & du nombre de ses Ennemis; ce qui le déterminoit à faire marcher

Demandes que les Marattes font aux François.

(32) Le Traité fut signé à Arcatte, sur la fin d'Août 1740.
(33) *Ibid.* page 295.

son

on armée contre la ville. Les François devoient se souvenir qu'il les avoit anciennement placés dans le lieu où ils étoient, & qu'il leur avoit donné la ville de Pondichery. Aussi se flattoit-il encore que le Gouverneur ouvrant les yeux à la justice, lui enverroit des Députés, pour convenir du payement d'une somme; & dans cette espérance il vouloit bien suspendre les hostilités pendant quelques jours. Suivant l'usage des Marattes & de la plûpart des Gentils, qui n'écrivent jamais qu'en termes obscurs, pour ne pas donner occasion de les prendre par leurs paroles (34), il ajoutoit que le Porteur de sa lettre avoit ordre de s'expliquer plus nettement. En effet, cet Envoyé, qui étoit un homme du pays, dont le Gouverneur connoissoit la perfidie, par des lettres interceptées qu'il avoit écrites à son pere, demanda au nom des Marattes une somme de cinq cens mille roupies; & de plus, le payement d'un tribut annuel, dont le Général prétendoit, sans aucune apparence de vérité, que les François étoient redevables à sa Nation depuis cinquante ans.

Le Gouverneur crût devoir une réponse civile à cette Lettre. Mais il ne parla point des droits chimériques que les Marattes s'attribuoient sur Pondichery, ni du tribut & de l'intérêt, ni des cinq cens mille roupies, qu'ils demandoient avant toutes sortes de traités, & qui seroient montées à plus de quinze millions de notre monnoie (35). Le silence, sur des prétentions si ri-

(34) *Ibid.* p. 299.

(35) On croit devoir la placer ici, pour faire honneur aux principes de la Compagnie & à la noble fermeté des Officiers.

Le Gouverneur Général de Pondichery à Ragogy Boussola, Général de l'Armée des Marattes; Salut :

» J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait » l'honneur de m'écrire, & je m'en suis fait » expliquer le conteau. Vous me dites que » vous m'avez écrit plusieurs fois, & que je » ne vous ai fait aucune réponse. Je sais trop » ce que je dois à un Seigneur tel que vous, » pour avoir commis cette faute. Avant la » Lettre à laquelle je réponds aujourd'hui, » je n'en ai reçu aucune autre de votre Sei- » gneurie; & si elle m'a écrit, il faut que » ceux à qui elle a remis ses Lettres ayent » jugé à propos de les garder, pour l'indis- » poser contre moi & contre ma Nation, en » m'ôtant le pouvoir de lui faire réponse.

» Votre Seigneurie me déclare qu'elle étoit » dans l'intention de faire marcher son ar- » mée contre nous. Quel sujet avez-vous de » vous plaindre des François? En quelle oc- » casion vous ont-ils offensé? Au contraire, » ils ont conservé jusqu'à present une recon- » noissance parfaite des faveurs qu'ils ont » reçues des Princes vos ancêtres; & quoi- » que vous fussiez très-éloigné de nous, » nous n'avons pas discontinué un instant » d'exécuter ce que nous vous avions pro- » mis, en protégeant les gens de votre Na- » tion qui ont ici des Temples, & leur Re- » ligion, qu'ils exercent avec liberté & tran- » quilité. Votre Seigneurie doit aussi savoir » que nous rendons à tout le monde la plus » exacte justice; qu'on vit dans Pondichery » à l'abri de toute oppression; que le Roi de » France, notre Maître, dont la justice & la » puissance sont connues de toute la terre, » nous puniroit, si nous étions capables de » faire la moindre chose contre sa gloire & » ses intentions.

» Ainsi quelle raison votre Seigneurie » pourroit-elle avoir de nous faire la guer- » re, & que peut-elle attendre de nous? La » France, notre Patrie, ne produit ni or ni » argent. Celui que nous apportons dans ce » pays, pour y acheter des marchandises, » nous vient des pays étrangers. On ne tire » du nôtre que du fer & des soldats, que » nous employons contre ceux qui nous at- » taquent injustement.

» Nous souhaitons de tout notre cœur de » vivre en bonne amitié avec vous; & si » nous pouvons vous servir en quelque cho- » se, nous le ferons avec plaisir. Vous de- » vez donc regarder notre ville comme la » vôtre. Si votre Seigneurie veut m'adresser » un Passeport, j'envertai une personne de » confiance, pour vous saluer de ma part. » Mais je vous prie de me dispenser de me » servir de l'entremise d'Apagi-Vittel, fils

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Nouvelles demandes des Marattes.

dicules, lui parut plus conforme aux maximes des Indiens. Peu de jours après, le Général insista sur ses demandes par une nouvelle Lettre, qui paroît mériter, comme la seconde réponse du Gouverneur François, d'obtenir place dans le récit de cette narration.

Au Gouverneur de Pondichery, votre ami Ragogi-Boussola Senasaheb-Souba: Ram Ram (36).

Je suis en bonne santé. Il faut me mander l'état de la vôtre.

Jusqu'à présent je n'avois pas reçu de vos nouvelles; mais Gapal Cassi & Atmarampantoulou viennent d'arriver ici, qui m'en ont dit, & j'en ai appris d'eux.

Il y a présentement quarante ans que notre grand Roi vous a accordé la permission de vous établir à Pondichery: cependant, quoique notre armée se soit approchée de vous, nous n'avons pas reçu une seule Lettre de votre part.

Notre grand Roi, persuadé que vous méritiez son amitié, que les François étoient des gens de parole, & qui jamais n'auroient manqué envers lui, a remis en votre pouvoir une Place considérable. Vous êtes convenus de lui payer annuellement un tribut que vous n'avez jamais acquitté. Enfin, après un si long-tems, l'armée des Marattes est venue dans ces cantons. Les Maures étoient enflés d'orgueil; nous les avons châtiés. Nous avons tiré de l'argent d'eux. Vous n'êtes pas à sçavoir cette nouvelle.

Nous avons ordre de Maja-Raha, notre Roi, de nous emparer des Forteresses de Trichenapaly & de Gingy, & d'y mettre garnison. Nous avons ordre aussi de prendre les tributs, qui nous sont dûs depuis quarante ans par les Villes Européennes du bord de la mer. Je suis obligé d'obéir à ces ordres. Quand nous considérons votre conduite & la maniere dont le Roi vous a fait la faveur de vous donner un établissement dans ses Terres, je ne puis m'empêcher de dire que vous vous êtes fait tort en ne lui payant pas ce tribut. Nous avions des égards pour vous, & vous avez agi contre nous. Vous avez donné retraite aux Mogols dans votre Ville. Avez-vous bien fait? De plus, Sander-Kam a laissé sous votre protection les Casenas de Trichenapaly & de Tanjaour, des pierreries, des éléphans, des chevaux, & d'autres choses dont il s'est emparé dans ces Royaumes, ainsi que sa famille: cela est-il bien aussi? Si vous voulez que nous soyons amis, il faut que vous nous remettiez ces casenas, ces pierreries, ces éléphans, ces chevaux, la femme & le fils de Sander-Kam. J'enverrai de mes Cavaliers, & vous leur remettrez tout. Si vous differez de le faire, nous serons obligés d'aller nous-mêmes, pour vous y forcer; de même qu'au tribut que vous nous devez depuis quarante ans.

Vous savez aussi ce qui est arrivé dans ce pays, à la Ville de Bassin. Mon armée est fort nombreuse. Il faut de l'argent pour ses dépenses. Si vous ne vous conformez point à ce que je vous demande, je saurai tirer, de vous, dequoi payer la solde de toute l'armée. Nos Vaisseaux arriveront aussi dans peu de jours. Il faut donc que notre affaire soit terminée au plûtôt.

Je compte que pour vous conformer à ma Lettre, vous m'enverrez la femme

» de Vittel-Naganadou, qui ne cherche qu'à » nous trahir & à tromper votre Seigneurie.
» Je prie le Dieu Tout-puissant de vous » combler de ses faveurs, & de vous donner » la victoire sur tous vos Ennemis.

(36) Nom du Dieu Rama, deux fois répeté. Ces trois lettres sont tirées des archives de la Compagnie.

& le fils de Sander-Kam, avec ses éléphans, ses chevaux, ses pierreries & ses casenas.

Le 15 du mois de Ranjam. Je n'ai point autre chose à vous mander.

Loin d'être effrayé de ces menaces, le Gouverneur François y répondit en ces termes.

Etablissement François de Pondichery.

A Ragogi Boussola &c.

Seconde réponse du Gouverneur de Pondichery au Général Maratte.

Depuis la derniere Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'en ai reçu une autre de vous. Vos Alcaras m'ont dit qu'ils avoient employé vingt-deux jours en chemin, & qu'avant que de venir ici, ils avoient été à Tanralour. Pendant que vous étiez près d'Arcatte, j'ai envoyé deux François pour vous saluer de ma part. Mais ils ont été arrêtés & dépouillés en chemin; ce qui ne leur a pas permis de continuer leur route. Ensuite la nouvelle s'est répandue que vous étiez retourné dans votre pays.

Vous me dites que nous devons un tribut à votre Roi depuis quarante ans. Jamais la Nation Françoise n'a été assujetie à aucun tribut. Il m'en couteroit la tête, si le Roi de France, mon Maître, étoit informé que j'y eusse consenti. Quand les Princes du pays ont donné aux François un terrain sur les sables du bord de la mer, pour y bâtir une Forteresse & une Ville, ils n'ont point exigé d'autres conditions que de laisser subsister les Pagodes & la Religion des Gentils. Quoique vos armées n'ayent point paru de ce côté-ci, nous avons toujours observé de bonne foi ces conditions.

Votre Seigneurie est sans doute informée de ce que nous venons faire dans ces contrées si éloignées de notre Patrie. Nos Vaisseaux, après huit à neuf mois de navigation, y apportent tous les ans de l'argent, pour acheter des toiles de cotton, dont nous avons besoin dans notre pays. Ils y restent quelques mois, & s'en retournent lorsqu'ils sont chargés. Tout l'or & l'argent, répandus dans ces Royaumes, viennent des François. Il n'en croît point dans l'Inde. Sans eux, vous n'auriez pas tiré un fou de toute la contrée, que vous avez trouvée, au contraire, enrichie par notre commerce. Sur quel fondement votre Seigneurie peut-elle donc nous demander de l'argent; & où le prendrions-nous? Nos Vaisseaux n'en apportent que ce qu'il en faut pour les charger. Nous sommes mêmes obligés souvent, après leur départ d'en emprunter pour nos dépenses.

Votre Seigneurie me dit que votre Roi nous a donné une place considérable. Mais elle devroit savoir que quand nous nous sommes établis à Pondichery, ce n'étoit qu'un emplacement de sable qui ne rendoit aucun revenu. Si d'un village qu'il étoit alors, nous en avons fait une ville, c'est par nos peines & nos travaux; c'est avec les sommes immenses que nous avons dépensées, pour la bâtir & la fortifier, dans la seule vûe de nous défendre contre ceux qui viendroient injustement nous attaquer.

Vous dites que vous avez ordre de vous emparer des Forteresses de Trichenapaly & de Gingy. A la bonne heure, si cette proximité n'est pas pour vous une occasion de devenir notre ennemi. Tant que les Mogols ont été maîtres de ces contrées, ils ont toujours traité les François avec autant d'amitié que de distinction, & nous n'avons reçu d'eux que des faveurs. C'est en vertu de cette union que nous avons recueilli la veuve du Nabab Aly-Daoust-Kam, avec toute sa famille, que la frayeur a conduite ici, après la

bataille où la fortune a secondé votre valeur. Devions-nous lui fermer nos portes, & les laisser exposés aux injures de l'air ? Des gens d'honneur ne sont pas capables de cette lâcheté. La femme de Sander-Saheb, fille d'Aly-Daoust-Kam, & sœur de Sabder Aly-Kam, y est aussi venue avec sa mere & son frere ; & les autres ont repris le chemin d'Arcatte. Elle vouloit passer à Trichenapaly : mais ayant appris que vous en faisiez le siege avec votre armée, elle est demeurée ici.

Votre Seigneurie m'écrit de remettre aux Cavaliers que vous enverrez, cette Dame, son fils, & les richesses qu'ils ont apportées dans cette ville. Vous qui êtes rempli de bravoure & de générosité, que penseriez-vous de moi, si j'étois capable de cette bassesse ? La femme de Sander-Saheb, est, dans Pondichery, sous la protection du Roi mon Maître ; & tout ce qu'il y a de François aux Indes perdront la vie avant que de vous la livrer. Vous me dites qu'elle a ici les tresors de Tanjaour & de Trichenapaly : je ne le crois pas, & je n'y vois aucune apparence, puisque j'ai même été obligé de lui fournir de l'argent pour vivre & pour payer ses domestiques.

Enfin, vous me menacez, si je ne me conforme pas à vos demandes, d'envoyer votre armée contre nous & d'y venir vous même. Je me prépare de mon mieux à vous recevoir, & à mériter votre estime, en vous faisant connoître que j'ai l'honneur de commander à la plus brave des Nations de la terre, & qui se défend avec le plus d'intrépidité contre une injuste attaque.

Je mets au reste ma confiance dans le Dieu Tout-puissant, devant lequel les plus formidables armées sont comme de la paille légere, que le vent emporte & dissipe de tout côté. J'espere qu'il favorisera la justice de notre Cause. J'avois déja entendu parler de ce qui est arrivé à Bassin ; mais cette Place n'étoit pas défendue par des François.

S'il y a quelque chose en quoi je puisse vous servir, je le ferai avec plaisir.

Pondichery s'attend à être assiégée.

Les précautions que cette Lettre annonçoit au Général des Marattes, n'étoient pas une fausse menace. La Ville étoit bien fournie de munitions de guerre & de bouche, & l'on n'y comptoit pas moins de quatre à cinq cens pieces d'artillerie. Le Gouverneur avoit fait descendre tous les équipages des Vaisseaux, qui se trouvoient dans la Rade. Il avoit armé les Employés de la Compagnie & tous les Habitans François, dont il avoit formé un corps d'infanterie, qu'on exerçoit tous les jours au service du canon & de la mousqueterie. Enfin il avoit choisi, parmi les Indiens, ceux qui étoient en état de porter les armes ; ce qui lui fit environ 1200 Européens, & quatre à cinq mille Pions (37), Malabars ou Mahométans. Quoique dans l'occasion il y ait peu de fond à faire sur ces troupes Indiennes, la Garde qu'on leur faisoit monter sur les bastions & sur les courtines, soulageoit beaucoup la garnison.

Trichenapaly est emportée par les Marattes.

On demeura ainsi sous les armes jusqu'au mois d'Avril 1741. Le Général des Marattes employa ce tems à ravager ou à subjuguer tous les pays voisins ; plus occupé néanmoins à faire du butin, qu'à prendre des Places pour les conserver. Trichenapaly fut celle qui lui opposa le plus de résistance.

(37) Nom qu'on donne à l'Infanterie Indienne.

Etablissement François de Pondichery.

C'est une Ville forte pour les Indes. Elle est environnée d'un bon mur, qui est flanqué d'un grand nombre de tours, avec une fausse braie, ou double enceinte, & un large fossé plein d'eau. Les Marattes, après l'avoir entierement investie, ouvrirent la tranchée le 15 de Décembre, & formerent quatre attaques, qu'ils poussoient vigoureusement, en sappant les murailles sous des galeries fort bien construites. Sander-Saheb commençoit à s'y trouver extrêmement pressé. Bara-Saheb son frere, qui défendoit le Maduré avec quelques troupes, partit à la tête de sept ou huit mille chevaux, pour se jetter dans la Ville; & ce secours auroit pû forcer les Barbares de lever le Siege. Mais ayant appris sa marche, ils envoyerent au-devant de lui un corps de vingt mille Cavaliers & de dix mille Pions, qui taillerent en piece sa petite armée. Il perit lui-même, après s'être glorieusement défendu. Son corps fut apporté au Général des Marattes, qui parut touché de la perte d'un homme extrêmement bien fait, & qui s'étoit signalé par une rare valeur. Il l'envoya couvert de riches étoffes, à Sander-Saheb son frere, pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Ce triste évenement découragea les assiégés. Ils manquoient depuis long-tems d'argent, de vivres & de munitions. Sander-Saheb réduit à l'extrémité, prit le parti de se rendre; & le Vainqueur, content de sa soumission, lui laissa la vie & la liberté: mais ayant pris possession de la Place, le dernier jour d'Avril 1741, il en abandonna le pillage à son armée (38).

Ils ravagent les colonies Européennes.

Pendant le Siege, il avoit fait marcher, du côté de la mer, un détachement de quinze ou seize mille hommes, qui attaquerent Porto-novo, à sept lieues au Sud de Pondichery; & qui se rendirent facilement maîtres d'une Ville qui n'étoit pas fermée. Ils y enleverent tout ce qui se trouvoit de marchandises dans les magazins Hollandois, Anglois & François. Cependant, par le soin qu'on avoit eu de faire transporter à Pondichery la plus grande partie des effets de la Compagnie de France, elle ne perdit que trois ou quatre mille Pagodes, en toiles bleues, qui étoient encore entre les mains des Tisserands & des Teinturiers. De Porto-novo, les Marattes passerent à Goudelour, établissement Anglois à quatre lieues au Sud de Pondichery, qu'ils pillerent malgré le canon du Fort Saint David. Ils vinrent camper ensuite près d'Archiouac, à une lieue & demie de Pondichery; mais n'ayant osé s'approcher de la Ville, ils allerent se jetter sur Congymer & Sadras, deux établissemens des Hollandois, dont ils pillerent les magazins (39).

Sommations qu'ils font aux François.

Enfin les Chefs du détachement écrivirent au Gouverneur François. Ils lui envoyerent même un Officier de distinction, pour lui renouveller les demandes de leur Général, & lui déclarer que sur son refus, ils avoient ordre d'arrêter tous les vivres qu'on transporteroit à Pondichery, jusqu'au moment où le reste de leur armée, après la prise de Trichenapaly, qui ne pouvoit tenir plus de quinze jours, viendroit attaquer régulierement la Place. Le Gouverneur reçut fort civilement cet Envoyé. Il lui fit voir l'état de la Ville & de l'artillerie, la force de la Citadelle qu'on pouvoit faire sauter d'un moment à l'autre, par les mines qu'on y avoit disposées, & la quantité de vivres dont la Place étoit munie. Il l'assura qu'il étoit dans la résolution de se

(38) *Ubi suprà*, pages 318 & précédentes.

(39) *Ibid.* p. 320.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Conduite du Gouverneur.

défendre jusqu'à la derniere extrémité, & qu'il ne consentiroit jamais à des demandes qu'il n'avoit pas le pouvoir d'accorder. Il ajouta qu'il avoit fait embarquer sur les Vaisseaux qu'il avoit dans la rade, les marchandises & les meilleurs effets de sa Nation ; & que si par une suite d'évenemens fâcheux, il voyoit ses ressources épuisées, il lui seroit facile de monter lui-même à bord, avec tout ce qui lui resteroit de François, & de retourner dans sa Patrie : d'où les Marattes devoient conclure qu'il y avoit peu à gagner pour eux, & beaucoup à perdre. L'Officier qui n'avoit jamais vû de Ville si bien munie, ne pût déguiser son admiration, & se retira fort satisfait des politesses qu'il avoit reçûes (40).

Evénement singulier, qui sauve Pondichery.

Mais une circonstance fort légere contribua plus que toutes les fortifications de Pondichery à terminer cette guerre. Comme c'est l'usage aux Indes de faire quelque présent aux Etrangers de considération, le Gouverneur offrit à l'Envoye des Marattes, dix bouteilles de differentes liqueurs de Nancy. Cet Officier en fit goûter au Général, qui les trouva excellentes. Le Général en fit boire à sa maitresse, qui les trouvant encore meilleures, le pressa de lui en procurer à toutes sortes de prix. Ragogy-Boussola, fort embarrassé par les instances continuelles d'une femme qu'il aimoit uniquement, ne s'adressa point directement au Gouverneur, dans la crainte de se commettre, ou de lui avoir obligation. Il le fit tenter par des voyes détournées, & les offres de ses Agens monterent jusqu'à cent roupies pour chaque bouteille. Le Gouverneur, heureusement informé de la cause de cet empressement, feignit d'ignorer d'où venoient des propositions si singulieres, & témoigna froidement qu'il ne pensoit point à vendre des liqueurs qui n'étoient que pour son usage. Enfin Ragogy-Boussola, ne pouvant soutenir la mauvaise humeur de sa maitresse, les fit demander en son nom, avec promesse de reconnoître avantageusement un si grand service. On parut regreter, à Pondichery, d'avoir ignoré jusqu'alors les desirs du Prince des Marattes ; & le Gouverneur se hâtant de lui envoyer trente bouteilles de ses plus fines liqueurs, lui fit dire qu'il étoit charmé d'avoir quelque chose qui pût lui plaire. Ce présent fut accepté avec une vive joie. Le Gouverneur en reçut aussi-tôt des remercimens, accompagnés d'un passeport, par lequel on le prioit d'envoyer deux de ses Officiers, pour traiter d'accommodement. Cette passion, que le Général avoit de satisfaire sa maitresse, l'avoit déja porté à défendre toutes sortes d'insultes contre la Ville & les François.

Retraite des Marattes.

Deux Bramines, gens d'esprit & solidement attachés à la Nation Françoise, furent députés sur le champ au Camp des Marattes, avec des instructions & le pouvoir de négocier la paix. Ils y apporterent tant d'adresse & d'habileté, que Ragogi-Boussola promit de se retirer au commencement du mois de Mai ; & loin de rien exiger des François, il envoya au Gouverneur avant son départ un serpau (41), qui est dans les Cours Indiennes, le témoignage le plus authentique d'une sincere amitié.

(40) *Ibid.* p. 121.

(41) Le Serpau ne consiste que dans un habit fort ample, d'étoffe de soye & or, plus ou moins riche, suivant la condition des personnes auxquelles il est adressé.

On lit, dans le même Auteur, une lettre du Conseil de Pondichery à la Compagnie en France, qui contient l'éloge de la conduite de M. Dumas, & quelques circonstances curieuses du départ des Marattes. » Les An-

Etablissement François de Pondichery.

Honneurs rendus au Gouverneur François par la Cour du Mogol.

Bientôt, une conduite si sage & si généreuse attira au Gouverneur de Pondichery des remercimens & des distinctions fort honorables, de la Cour même du grand Mogol. Il reçut une Lettre du premier Ministre de ce grand Empire, avec un serpau. & des assurances d'une constante faveur pour la Nation. Sa réponse ne dément point l'opinion qu'il avoit donnée de son caractere.

Le Gouverneur de Pondichery, à Assef Ja Nizam El Mouk Bahader Nabab, premier Ministre de l'Empereur Mahomet-Scha, très-magnifique Seigneur: Salut.

J'ai reçu la Lettre & le serpau, que votre Seigneurie m'a fait la grace de m'envoyer. Ce jour a été un jour de fête & de réjouissance dans Pondichery.

L'Empereur Mouhamet-Scha ayant toujours, sur l'exemple de ses Ancêtres, honoré la Nation Françoise d'une estime & d'une protection particuliere; & le Nabab d'Arcatte nous ayant donné aussi des marques continuelles d'amitié & de bienveillance, j'ai cru devoir en témoigner ma reconnoissance à la premiere occasion qui s'est présentée, pour faire connoître à toute la terre que nous méritons une si glorieuse faveur. La prodigieuse multitude de Barbares & de Marattes, qui sont descendus des montagnes, ne nous a point effrayés, ni empêchés de recevoir dans notre Ville toute la famille du Nabab Daoust Aly-Kam, & les autres Seigneurs ou Officiers de l'Empereur qui s'y sont refugiés après la perte de la bataille. Les menaces des Généraux Marattes, qui nous ont sommés de les leur livrer, ne nous ont point intimidés, & nous étions résolus d'employer pour les défendre jusqu'à la derniere goutte de notre sang. Il est heureux pour nous d'avoir pû dans cette occasion, vous prouver notre zele & notre attachement. Soyez persuadé, très-magnifique Seigneur, que vous nous trouverez toujours dans la même disposition (42).

Terres & présens qu'il reçoit de Sabder-Saheb.

Sabder Aly-kam, instruit par la renommée, autant que par les Lettres de sa mere, des caresses & des honneurs que toute sa famille ne cessoit pas de recevoir à Pondichery, se crut obligé de signaler sa reconnoissance. Non-seu-

» glois, nos voisins, ont été aussi dans de » vives allarmes pour Madras & Goudelour. » Ils ont fait abbattre un grand nombre de » belles Maisons trop proches de Madras, » dans la vûe d'en dégager les défenses. Ils » ont envoyé des présens d'environ trois » mille cinq cens Pagodes aux Généraux » Marattes, aussi-tôt qu'ils ont vû Trichenapali pris, & ils ont été quelques jours » à leur camp sans être acceptés. La conduite de M. Dumas a été plus prudente. » Nous avons fait abbattre quelques arbres » & cases Malabares, trop proches de nos » murs: mais nous n'avons donné aux Marattes que quelques présens d'oranges & » autres fruits venus de l'Isle de Bourbon, » le tout par politesse. Cependant quand » nous eumes reçu le Serpau, nous ne pûmes nous dispenser, par bienséance & par » honneur pour la Compagnie, de reconnoître ce présent flateur & honorable par » un autre, puisqu'ils nous avoient prévenus & distingués de toutes les autres Nations. Nous délibérâmes donc, le 2 de » Mai, d'envoyer remercier les principaux » Officiers Marattes, & de leur faire un » présent d'environ deux mille quatre cens » Pagodes. Nos Députés & les deux Brames, » que nous chargeâmes de les porter, trouverent que toute l'armée avoit repassé la » riviere de Quichena, dont ils appréhendoient un prochain débordement, & qu'elle étoit partie en toute diligence pour retourner dans son pays. Les Députés revinrent avec les présens, qui sont rentrés » dans vos Magasins, & il ne vous en coute » que les frais du voyage...... Nizam-El-Mouk, premier Ministre du Grand-Mogol, ayant été informé de l'asile que nous » avons donné à la famille du Nabab Daoust » Aly-Kam, après la mort de ce Prince, a » écrit à M. Dumas une lettre de remercîment accompagné d'un Serpau.

(42) *Ibid.* pages 334 & précédentes. Le nom de *Mahomet* se trouve écrit diversement.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

lement il se hâta d'écrire au Gouverneur, pour lui marquer ce sentiment par des expressions fort nobles & fort touchantes ; mais il joignit à ses Lettres un Paravana, c'est-à-dire, un Acte formel, par lequel il lui cédoit personnellement, & non à la Compagnie, les Aldées ou les terres d'Archiouac, de Tedouvanatam, de Villanour, avec trois autres villages qui bordent au Sud le territoire des François, & qui produisent un revenu annuel de vingt-cinq mille livres (43). Il se rendit ensuite à Pondichery, avec Sander Saheb, son beau-frere.

Visite que le Nabab Sander rend au Gouverneur de Pondichery.

Sur l'avis qu'on y reçut le 2 de Septembre, que ces deux Princes y devoient arriver le soir, le Gouverneur fit dresser une tente à la porte de Valdaour. Il envoya au-devant d'eux trois de ses principaux Officiers, à la tête d'une Compagnie des Pions de sa garde, avec des Danseuses & des Tamtams, qui font toujours l'ornement de ces fêtes. Le Nabab étant arrivé à la tente, y fut reçu par le Gouverneur même, qui s'y étoit rendu avec toute

(43) On croit devoir joindre ici le Paravana, pour donner une idée du style & de la procédure des Princes du pays.

PARAVANA DE DONATION. Tous les Dechoumoucous & Dechapoudias, *ce sont les Sécretaires du Prince*, les Moucadamas, *ce sont les chefs des Habitans*, les Habitans, & ceux qui travaillent aux *Varges*, *Champs de riz*, dans les terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, doivent savoir que depuis long-tems le très-valeureux Seigneur, M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, entretient avec moi une forte amitié, & continue avec un cœur très-sincere d'en agir avec moi de toutes les façons qu'il convient; que ces façons sont toutes gravées dans mon cœur; & qu'en reconnoissance de son affection je lui ai donné l'Aldée d'Archipacou, qui est une des Aldées dépendantes de Valdaour, ainsi qu'il est spécifié ci-dessous, à commencer de l'année 1150, *de l'Egire*, pour qu'elle soit à lui à perpétuité, & qu'il en perçoive tous les revenus. C'est pourquoi, il faut que vous remettiez cette Aldée audit très-valeureux Seigneur. Donné le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mouhamet-Scha. Signé *par le Nabab*.

DECLARATION DU PARAVANA. J'ai donné en present, à commencer de l'an 1150, l'Aldée appellée Archipacou, qui est située dans les terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, au très-valeureux Seigneur M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, pour être à lui à perpétuité, conformément à l'ordre que j'en ai donné sous ma signature, ainsi qu'on le voit au bas de ce Paravana.

DECLARATION DE L'ORDRE. Ecrivez ce Paravana, en le dattant de l'an 1150.

ACTE DU SECRETAIRE. Voici la déclaration de l'ordre que nous avons reçu : » En » considération de la bonne amitié avec la- » quelle le très-valeureux Seigneur M. Du- » mas, Gouverneur de Pondichery, a tou- » jours vécu avec moi, ainsi qu'il convenoit, » j'ai donné ordre qu'il soit fait un Parava- » na, par lequel l'Aldée d'Archipacou lui soit » donnée à present.

Sur cela, quel ordre vous reste-t-il à nous donner ?

ORDRE DU NABAB pour l'expédition & l'enregistrement. Dressez ce Paravana, & le dattez de l'an 1150; en y spécifiant, comme il l'est ci dessus, une aldée, & cinq autres aldées de la dépendance de la premiere. Ici est la chappe, ou le sceau, du Nabab.

ENREGISTREMENT DU PARAVANA. Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana. *Signé* Calcinaville.

Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana. *Signé* Mounoussil.

Le 24 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet Scha, j'ai pris une copie de ce Paravana, & l'ai enregistré dans le Protocole. *Signé* Sodestadar-Nazarel-Gadal.

Le 10 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet Scha, j'ai enregistré ce Paravana. *Signé* Dastervora. J'ai pris une copie de ce Paravana, & l'ai porté dans mon livre. *Signé* Canougoy.

Cette donation fut confirmée par un Firman, c'est-à-dire, par des lettres Patentes du Grand-Mogol. M. Dumas, après son retour en France, a cedé à la Compagnie des Indes son droit sur toutes ces terres, moyennant de justes compensations.

la

a pompe de sa dignité. Il entra dans la Ville, pour se rendre d'abord au ardin de la Compagnie, où sa mere & sa sœur étoient logées. Les deux premiers jours furent donnés, suivant l'usage des Maures, aux pleurs & aux gémissemens. Dans la visite que le Prince fit ensuite au Gouverneur, il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang, c'est-à-dire, au bruit du canon, entre deux haies de la garnison, qui étoit en bataille sur la place. Après avoir passé quelques momens dans la salle d'assemblée, il souhaita d'entretenir en particulier le Gouverneur, qui le fit entrer dans une autre chambre avec quelques Seigneurs de sa suite, & Francisco Pereyro, ce même Espagnol (44), qu'on a déja nommé & qui lui servoit d'Interprete. Sabder employa les termes les plus vifs & les plus affectueux pour exprimer sa reconnoissance, en protestant qu'il n'oublieroit jamais l'important service qu'il avoit reçu du Gouverneur & des François. Lorsqu'il fut rentré dans la salle commune, on lui offrit le betel; & suivant l'usage, à l'égard de ceux qu'on veut honorer singuliérement, on lui versa un peu d'eau rose sur la tête, & sur ses habits. Mais de tous les présens qui lui furent offerts, il ne voulut accepter que deux petits vases, en filigrane de vermeil; &, partant fort satisfait des honneurs & des politesses qu'il avoit reçus, il envoya dès le même jour au Gouverneur, un Serpau, avec le plus beau de ses Eléphans (45).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Derniers témoignages de la reconnoissance de Sabder-Aly-Kam.

L'année suivante, lorsque le Chevalier Dumas (46) quitta les Indes pour retourner en France, toute la reconnoissance du Nabab parut se rallumer, avec le chagrin de perdre son Bienfaicteur & son ami. Il lui envoya, pour monument d'une immortelle amitié, l'habillement & l'armure de son pere Daoust-Aly-Kam; present également riche & honorable, dont nous avons eu le plaisir d'admirer toutes les pieces à Paris (47).

(44) Italien, suivant le célébre mémoire de M. de la Bourdonnais. On y lit aussi qu'il avoit été Chirurgien du Nabab d'Arcatte, dont il étoit infiniment aimé, & pour qui de son côté Pereyro avoit toujours marqué un attachement inviolable, jusqu'à sacrifier ses biens, qui étoient considérables, pour lui procurer des secours dans la guerre dont on vient de faire le récit. Se trouvant ruiné, il se réfugia dans Pondichery, où il fut consideré de tout le monde, & regardé comme un illustre malheureux, qui ne devoit son infortune qu'à la noblesse de ses sentimens. Ensuite il se retira dans une petite maison de campagne, située aux portes de Madras, qui fut pillée pendant le siege de 1746; & Pereyro mourut très vieux & très-pauvre, peu de tems après la prise de cette Ville. Mémoire pour M. de la Bourdonnais, pages 157 & 158.

(45) *Ubi suprà*. p. 342.

(46) M. Dumas avoit reçu du Roi la croix de l'ordre de Saint Michel, avec des lettres de noblesse, qui furent confirmées en 1742, après son retour à Paris, dans les termes les plus glorieux pour sa personne & pour ses services.

(47) M. l'Abbé Guyon les a décrites: & les curieux peuvent encore s'en procurer la vûe:

1. Un fort beau Turban de Macachy, à fleurs d'or. 2. Une aigrette, formée d'une piece d'orfevrerie d'or, d'environ cinq à six pouces de long, sur deux ou trois de large, ornée de filigranes, & de deux rangs de diamans, de rubis & d'émeraudes. Derriere est le bout d'une plume blanche d'autruche, & le haut est une véritable aigrette. 3. Un serpeche ou diademe. C'est une piece d'orfevrerie d'or, en quarré long de deux pouces, dont le tour est orné de perles: au milieu, c'est un fort gros diamant jaune, & au-dessus pend une perle fine, en poire, aussi grosse qu'on en puisse voir. Ce diademe se porte sur le front & s'attache derriere la tête. 4. Cinq pieces de toile de Mahomedy, & une robbe à la Mauresque, des plus magnifiques. C'est ce qui tenoit lieu du Ser-

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Le Chevalier Dumas est fait Nabab & Mansoupdar.

Enfin, cette faveur fut couronnée par une autre; ce fut la dignité de Nabab & de Mansoupdar, qui donnoit au Chevalier Dumas le commandement de quatre Azaris & demi, c'est-à-dire, de quatre mille cinq cens cavaliers Mogols, dont il étoit libre de conserver deux mille pour sa garde, sans être chargé de leur entretien. Elle lui vint de la Cour du Mogol, mais sans doute à la recommandation du Nabab d'Arcatte. Jamais aucun Européen n'avoit obtenu cet honneur dans les Indes. Outre l'éclat d'une distinction sans exemple, il en revenoit un extrême avantage à la Compagnie Françoise, qui alloit se trouver défendue par les troupes de l'Indoustan, & par les Généraux Mogols, Collegues du Gouverneur de Pondichery. Mais le Chevalier Dumas, qui sollicitoit depuis deux ans son retour en France, étoit presqu'à la veille de son départ. Son zéle pour les intérêts de la Compagnie lui fit sentir de quelle importance il étoit de faire passer son titre & ses fonctions, aux Gouverneurs qui devoient lui succéder. Il tourna tous ses soins à cette entreprise; & les mêmes raisons, qui lui avoient fait obtenir la premiere grace, disposerent les Mogols à lui accorder la seconde. Il en reçut le Firman, qui fut expédié au nom du Grand-Visir, Généralissime des troupes de l'Empire (48). En résignant le Gouvernement de Pondichery, à son successeur, dans le cours du mois d'Octobre 1741, il le mit en possession du titre de Nabab, & le fit reconnoître, en qualité de Mansoupdar, par les quatre mille cinq cens cavaliers, dont le

Il obtient que cette dignité soit transmise à ses Successeurs.

pan, qui donne, suivant les idées du pays, tout le mérite au présent, quoique souvent il n'en fasse que la moindre partie. 5. Une ceinture, dont le seul travail est sans prix. Elle est tissue, ou comme tricottée, d'un fil d'or massif, à cinq ou six rangs de chaînons au moins, mais si bien liés les uns dans les autres, qu'on ne peut en appercevoir la tissure, & que l'eau ne passeroit point au travers. Cependant elle se plie très-aisément, & les chaînons ne se nouent jamais. Sa largeur est d'un pouce, sur deux lignes d'épaisseur; mais elle est polie dans ses quatre faces, & aussi douce que l'émail le plus fin. Elle pese environ quatre marcs. Au bout est une agrafe d'or, garnie de diamans & de rubis. 6. Un premier Catary, ou poignard, dont la lame a huit pouces de long, sur deux de large. Elle a la figure d'une lancette, & n'est pas moins polie. La poignée est d'or, enrichie de diamans & d'émeraudes. 7. Un second Catary, dont la lame est semblable au premier. Mais on peut dire que la poignée est d'un prix inestimable. C'est un morceau d'agathe recourbé, l'un des plus gros & des plus parfaits qu'il y ait peut-être au monde. Elle est damasquinée en or & en émail, legérement & avec tout l'art possible. 8. Deux grands cimeterres fort recourbés & d'une trempe admirable, dont l'un est à poignée d'or, garnie de diamans & d'émeraudes, & l'autre à poignée d'acier, damasquinée d'or, & ornée de mêmes pierres précieuses. 9. Un ceinturon de cuir, brodé en or. 10. Un bouclier, garni de six fleurs en or. 11. Un arc, avec deux pacquets de fleches dans un carquois. 12. Une lance, dont le fer est garni d'or, avec quelques lettres d'or. Ce beau present étoit accompagné de trois Eléphans & de plusieurs chevaux de main. La lettre de Sabder ne fait pas moins d'honneur à son caractere reconnoissant. Il conjure M. Dumas, « de lui » conserver éternellement son amitié. Pour » la satisfaction de mon cœur, dit-il, ne cessez jamais de me donner de vos nouvelles. *Ubi sup.* pages 351 & précédentes.

(48) *Ubi suprà*, pages 355 & suivantes. L'Auteur cite les archives de la Compagnie des Indes, cotte D. Ces lettres Patentes sont dattées l'an 23 du regne de Mouhamet-Scha, & de l'Egire 1153, le 8 du mois de Faravardy. Comme la qualité de Nabab & de Mansoupdar donne entr'autres droits celui d'avoir différens pavillons, & de faire jouer de la timbale plusieurs fois le jour, sur un lieu éminent; on a choisi pour cela la porte de Valdaour, qui est celle de Pondichery où il passe le plus de monde. *Voyez* le Plan de cette Ville.

commandement est attaché à cette dignité (49).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Observations sur le Commerce des François aux Indes.

On peut remarquer, avec l'Auteur dont on emprunte ce recit, que la Compagnie a d'autant plus d'obligation au Chevalier Dumas, qu'il est évident que la réputation, le crédit, & la puissance des François, aux Indes, influent essentiellement sur leur Commerce. C'est en partie le défaut de ces secours, qui fit tomber l'ancienne Compagnie des Indes Orientales. Elle ne possédoit que le petit fond de Pondichery, dont la ville, ou plutôt le village, ne comprenoit que ce qui est entre le petit ruisseau & la mer. Elle avoit peu de relation avec les Princes du pays. Elle étoit continuellement traversée, dans ses ventes & dans ses achats, par les Hollandois & les Anglois, qui trafiquoient à perte, dans la seule vûe de la ruiner. Comment se seroit-elle soutenue? Elle se vit forcée de céder son Commerce à divers particuliers; & dans ses derniers tems, aux Négocians de Saint-Malo, en se réservant certains droits, qu'ils lui payerent en vertu de son privilege.

Elle étoit réduite à cette extrémité, lorsque M. le Regent entreprit de relever le commerce des Indes, en réunissant toutes les Compagnies, c'est-à-dire, celles de la Chine, des Indes Orientales, du Sénégal, & de l'Amérique ou de l'Occident. Cette réunion fut déclarée par l'Edit du mois de Mars 1719. Mais comme elle ne donnoit pas les fonds nécessaires pour le commerce, on créa, le 20 de Juin suivant, pour vingt-cinq millions de nouvelles actions, de quinze cens livres chacune, à dix pour cens d'intérêt; de même nature que celles qu'on avoit déja créées pour cent millions au mois d'Août 1717, & qui composoient le fond de la Compagnie d'Occident, celle qui étoit alors la plus puissante. Malgré cette augmentation de fond, le Commerce de la Compagnie des Indes ne cessa point de languir pendant plusieurs années; soit à cause des dettes immenses dont celle d'Orient s'étoit trouvée chargée dans le Royaume & aux Indes, où elle avoit emprunté à des intérêts énormes, aussi long-tems que son crédit avoit duré; soit parcequ'elle n'avoit plus de vaisseaux en état de faire voile; soit enfin parcequ'elle ne tiroit aucun avantage de ses établissemens de l'Isle de Bourbon & de celle de France; ce qui obligea même de supprimer le Conseil souverain de Surate.

Dans ces circonstances, il se présenta une ressource dont l'éclat fit tout espérer; mais qui semblable à un éclair, n'en eut que le brillant & la rapidité. On parle du fatal systême de 1720, où toute la France s'empressa de courir à sa ruine par une route chimérique. Alors, la nouvelle Compagnie, enrichie, pour quelques momens, d'une partie des dépouilles du Royaume, envoya aux Indes trois vaisseaux richement chargés, non-seulement de marchandises du Royaume, mais encore d'especes d'or & d'argent. Les Direc-

(49) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. pages 361 & précédentes.

On apprend par les dernieres nouvelles, que M. Dupleix, Gouverneur de Pondichery depuis M. Dumas, vient d'augmenter encore la gloire & le Domaine de la Compagnie. Mouzaferzingue, qu'il a rétabli dans ses Etats, par la mort de Nazerzingue, tué dans une bataille le 16 Décembre 1750, a prié le Gouverneur François, par reconnoissance pour ses services, auxquels il doit cette victoire, d'accepter le commandement général de la partie de ses terres, qui est entre la riviere de Quichena & Pondichery, & lui a donné la Forteresse de Valdaour & ses dépendances, avec un Jaguir de cent mille roupies & les plus grandes marques de distinction.

Etablissement François de Pondichery.

teurs de Pondichery, ignorant ce qui se passoit en France, furent extrêmement surpris, après un si grand affoiblissement du commerce, de recevoir tout d'un coup des sommes immenses en écus & en louis; ce qui étoit sans exemple & qui n'est point arrivé depuis. Mais ces belles espérances de rétablissement s'évanouirent presqu'aussi-tôt qu'elles s'étoient annoncées. La plus grande partie de l'argent qu'on reçut aux Indes, fut employée à payer les dettes pressantes que l'ancienne Compagnie avoit contractées à Surate, à Camboye, au Bengale & dans d'autres lieux. Les nouveaux Directeurs reçurent une fort mauvaise cargaison, pour les prodigieuses sommes qu'ils avoient envoyées.

La ressource du systême ayant disparu, & les billets que la Compagnie avoit en abondance ayant été totalement supprimés avant la fin de 1720, elle se trouva sans fond pour continuer ses envois aux Indes. Ainsi, en 1721, & 1722, elle ne fit partir aucun vaisseau; ce qui nous attira les railleries & les insultes de toutes les Nations, & jetta les Officiers de la Compagnie dans une situation d'autant plus triste, qu'ils se voyoient sans effets, sans argent, & sans crédit. La Compagnie fit des efforts; & le Roi lui procura des facilités qui la releverent insensiblement, mais avec lenteur. En 1723, elle équipa deux vaisseaux, qui servirent plus à faire subsister ses Officiers & à payer leurs dettes, anciennes & nouvelles, qu'à l'enrichir par le retour. Mais depuis 1724 jusqu'en 1727, elle en fit partir trois ou quatre chaque année, qui commencerent à la rétablir. Pendant les années suivantes, ses progrès ne firent qu'augmenter, sur-tout depuis 1737, sous l'administration de M. Orry, pendant une partie de laquelle personne n'ignore que le commerce s'est accru du triple; & le même Auteur rend cet accroissement sensible, par un état des vaisseaux qui sont partis de Pondichery, & par le prix de leur cargaison, depuis 1727 jusqu'en 1741. Il faut observer qu'il part, tous les ans, autant de Vaisseaux du Bengale que de Pondichery; & par conséquent, qu'il faut doubler le nombre de ceux qui sont dans cette liste.

En 1727, *Octobre*, & 1728, *Janvier*, sur trois vaisseaux, pour 248265 Pagodes de marchandises (50).

En 1728, *Septembre*, & 1729, *Janvier*, sur trois vaisseaux pour 210032 Pagodes.

En 1729, *Septembre*, & 1730, *Janvier*, sur trois vaisseaux, pour 248083

En 1730, *Octobre*, & 1731, *Janvier*, sur quatre vaisseaux, pour 600711 Pagodes.

En 1731, *Octobre*, & 1732, *Janvier*, sur quatre vaisseaux, pour 302006 Pagodes.

En 1732, *Septembre*, & 1733, *Janvier*, sur quatre vaisseaux, pour 260640 Pagodes.

En 1733, *Septembre*, & 1734, *Fevrier*, sur quatre vaisseaux, pour 392987 Pagodes.

En 1734, *Septembre*, & 1735, *Janvier*, sur quatre vaisseaux, pour 375341 Pagodes.

(50) Les Pagodes, mises en somme, sont le prix que les cargaisons ont couté. Une Pagode vaut environ neuf livres de notre monnoie.

En 1735, *Septembre*, & 1736, *Janvier*, sur trois vaisseaux, pour 223484 Pagodes.

En 1736, *Octobre*, & 1737, *Janvier*, sur cinq vaisseaux, pour 351691 Pagodes.

En 1737, *Octobre*, & 1738, *Jauvier*, sur cinq vaisseaux, pour 522315 Pagodes

En 1738, *Octobre*, & 1739, *Janvier*, sur cinq vaisseaux, pour 586156 Pagodes.

En 1739, *Octobre*, & 1740, *Janvier*, sur quatre vaisseaux, pour 485732 Pagodes.

En 1740, *Octobre*, & 1741, *Janvier*, sur quatre vaisseaux, pour 555643 Pagodes.

En 1741, *Octobre*, & 1742, *Janvier*, sur sept vaisseaux, pour 954376 Pagodes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

La vente qui se fit au Port de l'Orient, dans le cours de cette derniere année, montoit à vingt-quatre millions de marchandises qu'on laissa exprès dans les magazins, pour n'en pas jetter dans le commerce une trop grande quantité, qui les auroit avilies. Les deux premiers vaisseaux, qui arriverent en 1743, étoient chargés chacun de la valeur de huit cent mille roupies, c'est-à-dire, d'environ deux millions d'achat de marchandises. On ne pousse pas plus loin cette énumération, pour ne pas toucher à des tems plus fâcheux, qui ne sont pas encore assez éloignés pour être rappellés avec la liberté qui convient à l'Histoire; quoiqu'il n'en reste heureusement que le souvenir.

Les affaires de la Compagnie ayant repris le cours que la derniere guerre avoit interrompu, il est aisé de conclure quelle est actuellement l'étendue de son commerce & la solidité de ses actions. L'Auteur en apporte les preuves, qui regardoient à la vérité le tems auquel il écrivoit; mais une sage administration nous remettant dans le même point de vûe, il paroît qu'elles ont aujourd'hui la même force, & qu'elles peuvent faire la conclusion de cet article.

De 56000 actions ausquelles le Roi fixa la Compagnie en 1723, qui formoient un fond de cent douze millions, & huit millions quatre cens mille livres de dividendes, elle en a retiré 5000, qui ont été annullées & brulées publiquement par Arrêt en 1725. Les dividendes des 51000 actions restantes sont payées par huit millions que les Fermiers Généraux rendent tous les ans à la Compagnie pour la ferme du tabac, dont le privilege exclusif, perpétuel & irrévocable, lui a été accordé spécialement pour cette destination, en 1723 & 1725, & pour le castor du Canada. Ainsi loin d'être embarrassée de l'acquit de ses dividendes, elle en trouve le fond fixe & certain dans celui même des Fermes Générales, auquel personne ne peut refuser sa confiance. Le commerce des Indes devient donc un surcroît de sureté, dont le profit demeure en masse, & forme un accroissement de fonds qui s'employent à l'augmentation annuelle des cargaisons, pour assurer celui des Actionnaires; à peu près comme un Négociant met successivement ses profits dans le commerce.

Quoique le premier fond de l'action, qui n'étoit que de quinze cens livres, doive être payé sur le pied de dix pour cent d'intérêt, ce qui n'a point

d'autre exemple licite dans le commerce & dans l'Etat, les Actionnaires ont encore l'espérance & le droit de participer à l'excédent que la Compagnie tirera de son Commerce (51). Si, jusqu'à present, il ne leur en est rien revenu, on leur apprend que son Commerce a langui long-tems; qu'elle a reparé le naufrage de quelques gros bâtimens, acquitté ses anciennes dettes, payé les rentes viageres dont elle est chargée & qui ne s'éteignent que lentement, relevé ses établissemens, qui étoient en fort mauvais état, achevé de construire & d'équiper des vaisseaux, racheté des Loges & des Comptoirs, bâti des Magasins, employé plus de quinze millions à la Louisiane, formé le superbe Port de l'Orient avec toutes ses dépendances, en un mot, qu'elle a fait des frais immenses pour son Commerce, sa Marine, ses Troupes & Fortifications. Mais l'Auteur, est autorisé, dit-il (52), à déclarer, qu'aussitôt que ces dépenses seront finies, & que les fonds seront parvenus au point qu'elle se propose, elle augmentera le revenu des dividendes, en y ajoutant chaque année l'excédent de son bénéfice, dont le fond appartient réellement aux Actionnaires: d'où il croit pouvoir conclure qu'il est indifférent, pour les Actionnaires, que les Actions montent ou baissent, puisque ce caprice du public ne change rien à la solidité du fond, ni au payement des dividendes.

Il y auroit donc de l'injustice à s'imaginer que le Roi fasse le commerce sous le nom de la Compagnie; qu'il donne une partie du profit aux Actionnaires, & que le reste passe dans ses coffres ou dans ceux des Directeurs. La Compagnie des Indes n'est que la société de ceux qui ont contribué plus ou moins à l'établissement de son commerce, sous la protection du Roi & l'administration d'un nombre connu d'Officiers. De quel côté ses Actions seroient-elles donc exposées à quelque danger? Ce n'est pas de celui des dividendes, dont le payement est fondé sur le produit de la Ferme du Tabac. Ce n'est pas du côté du Roi, qui n'ira pas *envahir le patrimoine* des Actionnaires, comme il s'exprime dans l'Edit de 1725; qui a prévenu lui-même cette odieuse crainte, par ses Déclarations; qui est d'ailleurs interressé à soutenir le plus grand Commerce de son Royaume, sans lequel il faudroit porter, tous les ans, plus de douze millions à l'Etranger; & plus encore à ne pas affoiblir un fond de cent millions, qui circule continuellement dans l'Etat, & qui équivaut à une même somme d'argent. Enfin la chûte des Actions, ne peut venir du côté des Etrangers, ou de la position des François aux Indes, plus avantageuse qu'on ne l'auroit jamais espérée, puisqu'ils y jouissent d'une considération particuliere, dans l'alliance & l'amitié du Mogol & des Princes Indiens (53).

(51) C'est ce que porte la Déclaration de 1685.

(52) M. l'Abbé Guyon avoit apparemment cette commission de la Compagnie, qui lui avoit accordé la communication de ses archives, & tous les mémoires sur lesquels son récit & ses réflexions sont fondés.

(53) *Ubi suprà*, pages 378 & précédentes. L'Auteur finit par un Mémoire curieux sur l'origine, la culture & le commerce du caffé.

SUPPLEMENT
A LA DESCRIPTION
DES ISLES DE BOURBON ET DE FRANCE.

INTRODUCTION.

C'EST le propre de cet Ouvrage, de pouvoir être continuellement enrichi par de nouvelles additions. Une succession de quelques années change souvent la face des lieux, comme celle des événemens. Mais la satisfaction du Lecteur doit augmenter, lorsqu'on lui offre l'occasion de comparer l'état present d'un pays avec les premieres idées qu'on lui en a fait prendre, c'est-à-dire, ce qu'il lit avec ce qu'il a déja lû; & de-là vient la méthode à laquelle on s'est constamment assujetti, de marquer les tems au sommet des pages. Ici, l'on est invité naturellement, par le sujet qu'on vient de traiter, à publier quelques nouveaux éclaircissemens sur les Isles de France & de Bourbon (54). On sera dispensé d'en donner sur la personne de l'Auteur, qui est aussi connu par l'éclat de son mérite & de ses grandes actions, que par les persécutions de ses ennemis & par le glorieux dénoument qui l'en a fait triompher : homme cher à l'Etat, & dont il est impossible que les rares qualités demeurent long-tems ensevelies. On se contente d'observer qu'il fut nommé au Gouvernement des deux Isles, en 1734, après son retour de Portugal (55).

Le nouveau Gouverneur des Isles de France & de Bourbon s'étant embarqué au commencement de l'année 1735, arriva au mois de Juin dans son Gouvernement. L'objet de la Cour, en lui confiant cette Place importante, étoit le rétablissement général de l'ordre, dans un pays où régnoient la licence, la confusion & l'anarchie.

Etat des Isles de France & de Bourbon, avant 1735.

Pour donner une idée de l'état où M. de la Bourdonnais trouva ces Isles, il faut se rappeller que l'Isle de Bourbon fut d'abord habitée (56) par quelques François, sauvés du massacre de Madagascar (57), & par quelques Ouvriers de différens Vaisseaux, qui s'y établirent successivement. L'Isle de France n'a commencé à recevoir des Habitans qu'en 1720. Elle en avoit même si peu, que jusqu'en 1730, la Compagnie des Indes a toujours été incertaine si elle devoit la garder ou l'abandonner. Enfin ces deux Isles ont été destinées, la premiere à la culture du caffé, & la seconde à servir de

Objet de la Compagnie des Indes dans ces établissemens.

(54) Voyez le Tome VIII de ce Recueil.

(55) Mémoire pour M. de la Bourdonnais, imprimé chez Delaguette, 1750, *in*-4°. p. 9 & suivantes.

(56) Voyez les Journaux de Mondevergue & de la Haie, & la description, au Tome VIII.

(57) Voyez la description de Madagascar, au Tome VIII.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

relâche aux Vaisseaux de la Nation, dans les voyages des Indes & de la Chine. Le terrain de l'Isle de Bourbon s'étant trouvé propre aux plantations du caffé, leur succès n'a pas manqué d'y attirer un grand nombre d'Habitans. L'Isle de France n'ayant pas le même avantage, il a fallu trouver des expédiens pour en former une colonie, & pour la mettre en état de fournir, aux vaisseaux, des vivres & des rafraîchissemens.

On n'imagina rien de plus efficace, que d'avancer des vivres, des ustenciles & des Noirs aux Habitans. La Compagnie fit ces avances, mais elle est fort éloignée d'en avoir tiré tout le fruit qu'elle s'étoit proposé. Ses Officiers apporterent si peu de discernement au choix de ceux qu'ils employerent, que la plûpart manquoient d'industrie & de talens. Aussi, loin de trouver dans le travail de ces Insulaires les secours qu'on en espéroit pour le rafraîchissement des vaisseaux, la Compagnie s'est presque toujours vûe dans la nécessité de les nourrir eux-mêmes, en leur envoyant à grands frais des vivres de France; & jusqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur, cette Isle n'avoit été qu'onereuse à ses Maîtres. L'ordre y manquoit dans toutes les parties œconomiques. L'administration de la justice, la police, les affaires du commerce, & la partie de la guerre & de la marine, avoient également besoin de reformation.

Changemens avantageux qui s'y sont faits en peu d'années.

Justice.

La Justice étoit administrée par deux Conseils, dont l'un dépendoit de l'autre. Le Conseil supérieur étoit dans l'Isle de Bourbon. Après l'arrivée du nouveau Gouverneur, des lettres Patentes de Sa Majesté attribuerent la même indépendance au Conseil de l'Isle de France, du moins dans tout ce qui concernoit la justice. A l'égard de l'administration, le Conseil ou résidoit le Gouverneur ne cessa point d'être supérieur à l'autre. Ce changement devint d'autant plus avantageux, qu'il arrêta tous les différends qui avoient souvent divisé les Conseils des deux Isles (58).

Police.

La Police n'étoit pas un objet moins intéressant. Il y avoit, dans l'Isle de France, des Négres marons, qui s'y faisoient continuellement redouter par leurs ravages. Le Gouverneur trouva le secret de les détruire, en armant Negres contre Negres, & formant une Maréchaussée de ceux de Madagascar, qui purgerent enfin l'Isle de la plûpart de ces Brigands. Il apporta les mêmes soins au Commerce, dont personne ne s'occupoit à son arrivée. C'est lui qui a formé le premier des plantations de sucre, & qui a établi la fabrique du cotton & de l'indigo dans cette Isle. L'un a son débouché du côté de Surate, de Moka & de la Perse; l'autre du côté de l'Europe. Ce double Commerce est sans doute le plus sur moyen de conserver & d'enrichir nos colonies, si l'on a soin de soutenir les établissemens que M. de la Bourdonnais a commencés. La sucrerie de l'Isle de France produit déja, sans aucuns frais ni déboursés, plus de soixante mille livres de rente à la Compagnie (59).

Agriculture.

L'agriculture étoit également négligée dans les deux Isles, & la paresse endormoit les Habitans sur les propriétés du terrain. M. de la Bourdonnais

(58) Pendant onze ans que M. de la Bourdonnais a gouverné, on n'a vû qu'un seul Procès dans l'Isle de France, parce qu'il terminoit les affaires à l'amiable.

(59) *Ibid.* p. 11.

les

les a fait sortir de cette indolence & leur a fait cultiver tous les grains nécessaires pour leur subsistance; service d'autant plus essentiel, qu'ils étoient exposés à de fréquentes disettes, & qu'il n'y avoit presque pas d'année où ils ne fussent réduits à se disperser dans les bois, pour y chercher à vivre de chasse & de mauvaises racines. Ils sont aujourd'hui dans l'abondance; sur-tout depuis qu'il les a formés à la culture du Manioc, qu'il leur avoit apporté du Bresil. Mais ce ne fut pas sans peine qu'il leur fit recevoir cet usage. Il eut besoin d'employer l'autorité, pour les assujettir à planter cinq cens pieds de Manioc par tête d'Esclave. La plûpart, ridiculement attachés à leurs anciennes méthodes, s'efforcerent de décrediter cette plante. Quelques-uns mêmes eurent l'audace de détruire les nouvelles plantations, en les arrosant avec de l'eau bouillante. Mais, l'expérience ayant détruit le préjugé, ils reconnoissent aujourd'hui l'utilité d'une production, qui met pour toujours les deux Isles à couvert de la famine. Quand les ouragans, qui s'y font souvent sentir, ont annéanti leurs moissons, ou quand elles ont été ravagées par les sauterelles, ce qui n'est pas moins fréquent, ils trouvent dans le Manioc un reméde à leurs pertes. Outre cette racine, les Isles, qui étoient presque sans bled, en produisent actuellement cinq à six cens muids (60).

Supplement a la Description des Isles de Bourbon et de France.

Ce n'étoit point assez de pourvoir à la subsistance des Habitans par la culture des terres; il falloit veiller à la sûreté des Isles, qui n'avoient ni Magasins, ni Fortifications, ni Hôpitaux, ni Ouvriers, ni Troupes, ni Marine. On avoit assuré M. de la Bourdonnais, à son départ de France, qu'il y trouveroit quatre ou cinq Ingénieurs François. Il n'y en trouva aucun. On y en avoit envoyé; mais il s'étoit élevé, entr'eux & le Conseil, des disputes & des querelles qui les avoient divisés. Les uns étoient retournés en France, pour y porter leurs plaintes, & les autres s'étoient retirés dans les habitations particulieres. Tout le corps du génie étoit réduit à un Metif Indien, qui dirigeoit la construction d'un petit moulin à vent, porté alors à l'élévation de huit pieds. Un Magasin, commencé depuis quatre ans, n'étoit encore élevé qu'à hauteur d'appui. On avoit construit, à la vérité, une petite maison pour l'Ingénieur en chef: mais c'est à quoi se reduisoient toutes les constructions de l'Isle de France. Elles pouvoient monter à trois cens toises courantes de maçonnerie, & l'on en compte à peu près autant dans l'Isle de Bourbon: au lieu qu'en peu d'années, M. de la Bourdonnais en a fait faire plus d'onze mille toises (61).

Edifices.

Sans Ingénieur & sans Architecte, il fut obligé d'exercer lui-même cette double fonction. Comme il savoit heureusement les Mathématiques & les Fortifications, il dressa des plans qui furent approuvés de la Compagnie. Mais, pour les executer, il fallut former des Ouvriers de toute espece, en rassemblant tout ce qu'il put trouver de Negres, en les mettant en apprentissage sous les Maîtres Ouvriers qu'il avoit en fort petit nombre. On doit s'imaginer combien il lui couta de peines, pour obliger les uns à donner leurs instructions, & les autres à les recevoir. L'assemblage des matériaux ne fut pas une opération moins difficile. Il falloit couper

L'industrie supplée au défaut des Artistes & fait trouver des matériaux.

(60) *Ibid.* p. 12.

(61) *Ibid.* p. 13.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

du bois, tirer des pierres & les transporter ; mais il n'y avoit ni chemins, ni chevaux, ni voitures. Il fut donc obligé de faire ouvrir des chemins, dompter des Taureaux, & construire des voitures, par des gens d'autant plus rebutés de ces entreprises, qu'ils joignoient, à leur paresse naturelle, une extrême insensibilité pour le bien public. C'est ainsi qu'il est parvenu à faire des ouvrages considérables & d'une utilité reconnue. La Compagnie n'a pas profité seule du fruit de ses travaux. Toute la Colonie a tiré les plus grands avantages de l'établissement des chemins, & de l'usage des voitures ; mais, sur-tout, de l'émulation que le succès a fait naître parmi les Habitans. On a bientôt vû le prix de la plûpart des matériaux, tels que le bois, la chaux, &c. réduit au cinquiéme de ce qu'ils avoient couté jusqu'alors (62).

Hôpitaux.

L'Isle de France n'avoit pas d'autre Hopital qu'une cabane, construite de pieux, en forme de palissade, qui contenoit à peine trente à trente-cinq lits. Le nouveau Gouverneur en fit construire un, qui peut contenir environ quatre ou cinq cens lits. L'administration de ces lieux le jetta dans d'autres peines. Comme on n'avoit pas une quantité de bœufs suffisante pour entretenir une boucherie continuelle, il étoit souvent dans la nécessité de faire nourrir les malades de tortues & de gibier. Ils se plaignoient de cette œconomie forcée, comme s'il avoit dépendu de lui de les traiter mieux. D'ailleurs les inconvéniens de la friponnerie, de la négligence & de l'incapacité, l'obligerent de changer souvent la régie des Hôpitaux. Il se vit même assujetti, pendant une année entiere, à les visiter journellement dès huit heures du matin (63).

Diverses constructions.

On parle avec admiration de tout ce qu'il a fait construire, en magazins, en arsenaux, batteries, fortifications, logemens pour les Officiers, bureaux, moulins, aqueducs. Le seul canal de l'Isle de France, qui conduit les eaux-douces au Port & aux Hôpitaux, contient trois mille six cens toises de longueur. Avec la commodité de cet aqueduc, non-seulement les habitans & les malades ont actuellement à leur porte l'eau-douce, qu'on étoit obligé d'aller prendre à plus d'une lieue ; mais encore les équipages des vaisseaux la trouvent au bord de leurs chaloupes (64).

Bel Aqueduc.

Marine.

On n'admire pas moins les changemens qui regardent la Marine. Avant l'arrivée de M. de la Bourdonnais, on ne savoit pas dans l'Isle de France, ce que c'étoit que de radouber ou de carenner un vaisseau. Les Habitans, qui avoient des batteaux pour la peche, n'étant pas capables d'y faire les moindres réparations, étoient obligés d'attendre le secours des vaisseaux qui relâchoient dans leur Port : étrange ignorance, dans une Isle que sa situation rend propre à devenir une autre Batavia, c'est-à-dire, l'entrepôt le plus commode & le plus sûr pour les vaisseaux de la Compagnie.

L'habile & zelé Gouverneur encouragea les Habitans à le seconder. Il fit chercher, couper, transporter & façonner tous les bois convenables à la Marine. Dix-huit mois ou deux ans de travail lui firent voir tous ses matériaux préparés. Il commença par fabriquer des pontons pour carenner, d'autres pour la décharge des vaisseaux, des gabarres & des chalans pour la fourni-

(62) *Ibidem.* (63) *Ibid.* p. 14. (64) *Ibidem.*

ture de l'eau & pour le transport des matériaux, des canons & des chaloupes pour le service journalier. Il fit radouber ensuite les vaisseaux de Côte, & ceux de l'Europe. En 1737, il entreprit un brigantin, qui se trouva fort bien fait. En 1738, il fit construire deux bâtimens, & il mit sur les chantiers un navire de cinq cens tonneaux. En un mot il conduisit son entreprise avec tant de succès, qu'aujourd'hui l'on construit & l'on radoube aussi-bien les vaisseaux au Port de l'Isle de France, qu'au Port de l'Orient. Tous les Marins conviennent même que certains ouvrages s'exécutent encore plus commodément à l'Isle de France, avec le secours d'une machine inventée par M. de la Bourdonnais, qui servant à élever & à suspendre les gabarres & les pontons, les met en état d'être fort promptement réparés. Il fit, à la vûe de l'Isle entiere, l'expérience d'un ponton de cent tonneaux, qui venant à faire eau, dans un moment où l'on étoit pressé de s'en servir, fut conduit à la machine & suspendu, la voie d'eau reprise, & le ponton remis à la mer, en moins d'une heure *(65)*. Dès l'âge de vingt-cinq ans, servant aux Indes en qualité de second Capitaine, dans l'Escadre de M. de Pardaillan, il avoit imaginé une nouvelle construction de rats ou de radeaux, pour faciliter les descentes; & cette invention donna, aux troupes Françoises, la facilité de descendre à pied sec en ordre de bataille *(66)*. Il parle, dans un autre lieu, d'une manœuvre qu'il avoit conçûe, à la veille de rencontrer des ennemis supérieurs en force, pour sauver le meilleur de ses vaisseaux, & généralement tous les équipages. Mais n'ayant point eu l'occasion de l'employer, il s'en est réservé la connoissance, dans la seule vûe qu'elle ne puisse tourner à l'avantage de nos ennemis *(67)*.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Machines & manœuvres inventées par M. de la Bourdonnais.

Après ce curieux détail, qui ne peut être tiré d'une meilleure source, on regrettera de ne pas trouver ici quelque éclaircissement sur le progrès de la culture du caffé dans l'Isle de Bourbon. C'est un secret qui paroît renfermé entre les principaux Officiers de la Compagnie. Cependant on peut juger par les soins qu'on apporte à perfectionner les plants, & par la quantité de caffé qui nous vient de cette Isle, que le succès répond au travail des Habitans.

Observations sur le Caffé de l'Isle de Bourbon.

Ils ont fait observer, dans un Mémoire adressé au Comptoir François de Mocka, que l'arbre de caffé, dans leurs terres, jettoit d'abord beaucoup de branches par le haut; qu'après cinq à six ans, il dépérissoit par son milieu; qu'ensuite les branches du bas s'étendoient beaucoup, & qu'étant fort menues & fort chargées de fruit, les unes rampoient, & celles de dessus cassoient au bas de la tige par le poids de son fruit. Ils demandoient, à ce sujet, s'il convenoit d'élaguer l'arbre par le pied, pour l'arrêter par le haut; s'il falloit faire quelque taille aux branches &c. Le sieur Miran, qui résidoit alors à Mocka, répondit » qu'ayant observé que l'arbre de caffé en Arabie, vivoit » plus long-tems sain & dans un état plus naturel, & que les Arabes igno» roient la méthode de faire des tailles aux branches d'aucun arbre, il croyoit » que cela venoit de ce que le sol de l'Isle de Bourbon n'étoit pas si favo» rable à cet arbre. Mais l'année suivante, ayant découvert la véritable ma» niere dont les Arabes font leurs *semis*, il crut dès-lors que le défaut des

(65) *Ibid.* p. 15. (66) *Ibidem.* p. 8. (67) *Ibid.* p. 151.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

» arbres de l'Isle de Bourbon pouvoit provenir de ce qu'on y faisoit les semis » des gousses entieres, qui contenant deux grains, & par conséquent deux » germes, l'un des deux pouvoit avoir plus de force que l'autre, & qu'apparemment cela causoit le désordre qui arrivoit à l'arbre de caffé dans l'Isle » de Bourbon.

C'est de-là sans doute que le même Négociant prit occasion de composer un Mémoire sur l'origine, la culture & le commerce du caffé, pour l'instruction de la Compagnie des Indes (68). Sa longueur ne permet pas de le rapporter; mais on en détachera quelques Observations, qui conviennent à cet article.

Remarques sur le Commerce du Caffé en France.

Lorsque le caffé fut connu en France (69), tout ce que les Négocians en apporterent y fut reçu avec l'empressement que la Nation a toujours pour la nouveauté. Les Particuliers, qui commerçoient par mer avec la permission de la Compagnie, en firent venir du Golfe Arabique par l'Océan; & par la Méditerranée, du Caire, & des autres Echelles du Levant. Leur profit fut considérable, parce qu'il ne payoit d'entrée, comme les autres marchandises, que cent sols pour le cent pesant, suivant le tarif de 1664. Mais la liberté de ce commerce fut supprimée en 1692. Les Fermiers des Aides ayant représenté à la Cour que le caffé étoit devenu si commun dans le Royaume, que les droits qu'ils en percevoient leur paroissoient trop modiques, un Particulier nommé François *Damame*, offrit de leur payer annuellement une somme très-considérable, si le Roi vouloit lui accorder le privilege exclusif du caffé, du thé, du sorbet & du chocolat. Il obtint des Lettres Patentes, en forme d'Arrêt, par lesquelles il lui fut permis de vendre quatre francs la livre de caffé; celle du meilleur thé cent francs, cinquante francs le médiocre, & trente, le commun; le sorbet six francs, & le chocolat de même; le cacao quinze francs; & la vanille dix-huit francs le paquet, composé de cinquante brins. On lui accorda aussi de se faire payer trente livres de droit annuel par tous les Limonadiers de Paris, & dix livres par ceux de la Province. Le même Arrêt fixa la prise de caffé à trois sous & demi, celle du thé au même prix, celle du chocolat à huit sous, & celle du sorbet de même. Ce qu'on nommoit alors Sorbet étoit une liqueur fraîche, faite de sucre, de citron, d'ambre &c., & plus composée que notre limonade.

François Damame, premier privilegié pour le vendre.

Cette entreprise le ruine.

L'avidité de ceux, qui avoient obtenu le privilege exclusif, fut presqu'aussitôt punie par elle-même. Le caffé, qui ne s'étoit vendu jusqu'alors que vingt-sept à vingt-huit sous la livre, le thé & le chocolat à proportion, se trouvant porté tout d'un coup au double ou au triple, par ce nouveau monopole, la plupart des Particuliers en abandonnerent l'usage. Il s'en vendit peu chez les Limonadiers, qui le faisoient même très-foible; & par conséquent la consommation en devint fort modique. Damame lui-même demanda que le prix du caffé fût diminué. On le mit à cinquante sous la livre. Ce prix paroissant encore excessif au Public, Damame se vit ruiné dans son entreprise, & le privilege fut révoqué. L'année suivante 1693, on le convertit en un droit d'entrée de dix sous par livre pesant, au profit des Fermes du Roi; après quoi il fut

(68) Il est, dans toute son étendue, à la fin du Tome III de l'Histoire des Indes anciennes & modernes.

(69) En 1669, suivant l'Auteur.

permis à tous les Marchands & Négocians d'en faire librement le commerce.

Cet ordre avoit duré trente ans, lorsqu'en 1723, Sa Majesté accorda le privilege exclusif du caffé, à la Compagnie des Indes, pour assurer de plus en plus, aux Actionnaires de la Compagnie, un revenu fixe, qui pût leur fournir tous les ans un dividende certain de cent cinquante pour chaque Action. Il falloit que le prix du caffé eût été porté bien haut les années précédentes, puisque suivant le même Arrêt, la concession de ce privilege, qui n'en augmentoit pas le prix, déclaroit qu'il ne pourroit être porté à plus de cent sous, la livre de seize onces. Mais la Compagnie, sentant qu'à si haut prix, la consommation, & par conséquent le profit, en seroient fort modiques, s'est volontairement réduite à la moitié du prix accordé.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Privilege accordé à la Compagnie des Indes.

Le transport du caffé, dans les villes du Royaume, fit naître une nouvelle difficulté pour les droits de passage. Les Commis des Fermes avoient commencé à se les faire payer dans quelques villes : mais ils furent condamnés à rendre l'argent qu'ils avoient exigé. Comme il étoit trop embarrassant de peser toute une cargaison de caffé pour prendre dix sols par livres, la Compagnie proposa aux Fermiers Généraux un abonnement général pour cette partie. Un Arrêt du Conseil régla qu'elle payeroit, chaque année, vingt-cinq mille livres aux Fermes, pendant toute la durée de son privilege ; & moyennant cette somme, le caffé fut désormais affranchi de toutes sortes de droits. Ensuite, les Fermiers Généraux ayant reconnu de la disproportion entre cette somme & le bénéfice de la Compagnie des Indes, obtinrent la révocation de cet Arrêt d'abonnement, & le rétablissement des dix sous pour chaque livre. Mais, en dédommagement, la Compagnie obtint du Roi cinquante mille livres annuelles sur le trésor royal (70).

Différentes especes de caffé.

Les Négocians de Marseille firent long-tems valoir la franchise de leur Port, pour être exempts du privilege exclusif de la Compagnie, & pour obtenir du moins une diminution des dix sous par livre. Mais la faveur qu'on leur accorda se réduisit à la permission de faire venir du caffé d'Alexandrie, du Caire, & des autres Echelles du Levant, à condition de le vendre à la Compagnie sur le pied qu'il seroit en Hollande au jour qu'ils en feroient la vente, à la déduction des frais & des droits de la Ferme Générale, ou de le transporter à l'Etranger. Ce qu'on appelle caffé de Marseille, & que l'on achete des Turcs, sur les ports de la Méditerranée, n'est donc pas différent de celui de Mocka, que la Compagnie vend à l'Orient. L'un & l'autre viennent également de l'Arabie heureuse, par les Ports de Mocka, d'Hodeida, & Lahaya. Personne n'ignore que celui de Bourbon n'a pas la même qualité, quoique l'expérience apprenne qu'il se perfectionne de jour en jour.

On en distingue une troisiéme espece, inferieure encore à la seconde. C'est le caffé qu'on a commencé à tirer de l'Amérique en 1732. Les Habitans de la Martinique, de Saint Domingue, & de quelques autres Isles occupées par les François, representerent au Conseil qu'ayant perdu depuis quelques années tous leurs cacaoyiers, ils avoient fait, pour se dédomma-

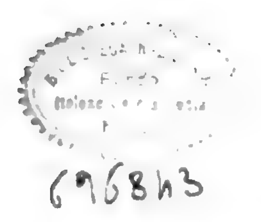
(70) Cet Arrêt est du 5 Juin 1736.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

ger de cette perte, des plantations de caffeyers, qui avoient eu tant de succès qu'elles produisoient beaucoup plus de caffé qu'ils n'en pouvoient consommer. Un Arrêt du 27 de Septembre 1732, leur permit d'envoyer leur caffé en France, dans les Ports du Royaume, à l'exception de l'Orient; à condition néanmoins qu'il y seroit en entrepôt, & qu'il n'en pourroit sortir que sur la permission de la Compagnie, pour être porté à l'Etranger. Cette premiere grace ne suffisoit pas, pour mettre les Insulaires François en état de tirer de leurs plantations tous les avantages qu'ils en pouvoient espérer. Ils supplierent le Conseil d'y joindre la liberté du Commerce & de la consommation dans le Royaume : faveur importante, qui leur fut accordée par un Arrêt du 29 de Mai 1736, à la charge de payer pour droit d'entrée, dans les Bureaux des Fermes, dix livres par cent de poids, sans excepter le caffé qui provient de la traite des Negres (71).

(71) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. pages 431 & précédentes.

Fin du Tome Neuviéme.



De l'Imprimerie de CLAUDE SIMON, *Pere, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque.*

AVIS AU RELIEUR,

N°. *Pour placer les Cartes.*

N°. *Pour placer les Figures.*

